F. THIOLLIER

LE FOREZ
PITTORESQUE
ET MONUMENTAL

TEXTE

RÉSERVE

ZZ
103
Supp

LIER

REZ

ODE

NTAL

ERVE

f° ZZ. Suppl. 103.

LE FOREZ

13669

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ A :

6 exemplaires sur papier spécial, numérotés de 1 à 6.
50 exemplaires sur papier du Japon de la manufacture impériale, numérotés de 7 à 56.
644 exemplaires sur papier vergé à la forme, de la maison Lair et Maillet, numérotés de 57 à 700.

EXEMPLAIRE N° 344.

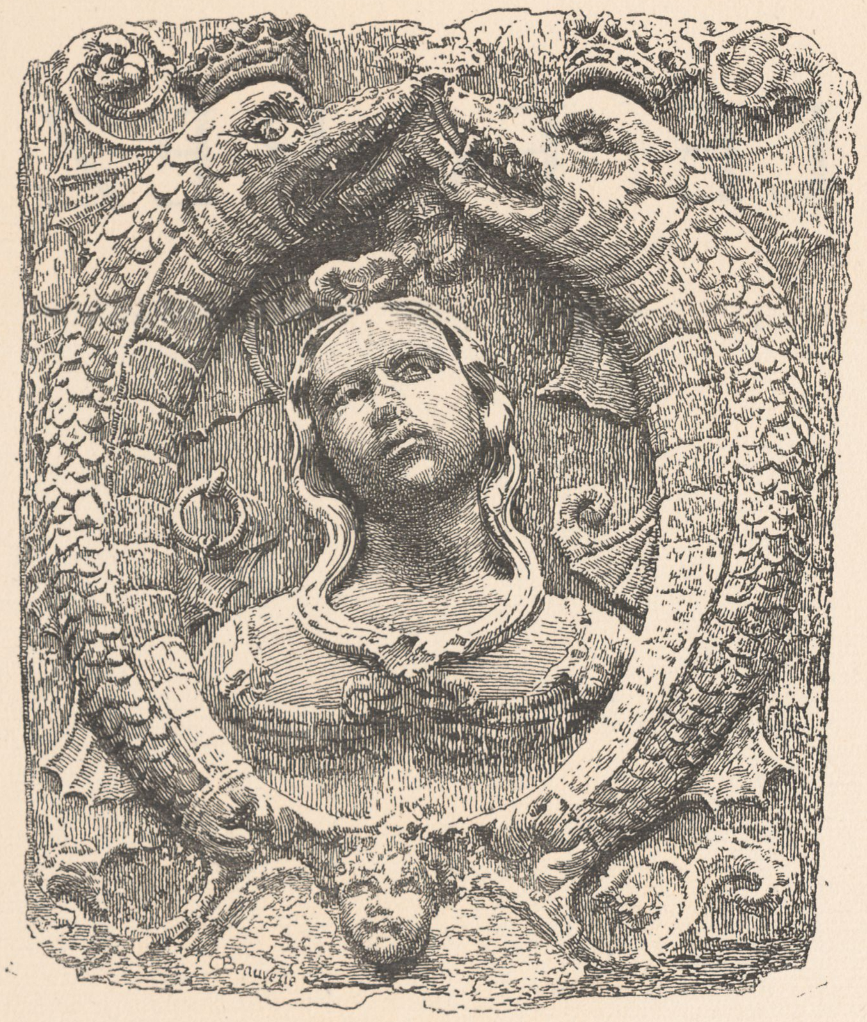

I. — SCULPTURE A CHEVRIÈRES
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

LE
FOREZ
PITTORESQUE & MONUMENTAL

HISTOIRE & DESCRIPTION DU DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE & DE SES CONFINS

Ouvrage illustré de 980 Gravures ou Eaux-Fortes
Publié sous les auspices de la Diana
Société Historique et Archéologique du Forez

PAR

F. THIOLLIER

AVEC LA COLLABORATION DE MM. BEAUDERON, BEAUVERIE, BONNASSIEUX, BOREL, BRASSART
BROSSARD, BUHET, BULLIOT, COADON, CONDAMIN, DE BARTHÉLEMY, DE BOISSIEU
DELAROA, DE LAURIÈRE, DE MEAUX, DE SERRES, DURAND, FAU, FAURE, FAVARCQ
FILLION, GACHET, GAGLIARDINI, GARIOD, GEOFFRAY, GONNARD, GRANGER
E. ET I. GRANGIER, HÉRON DE VILLEFOSSE, JEANNEZ, JOULIN, LEROUX
MÉLEY, MICHAUD, MONTAGNON, MULLER, NOËLAS, PALUSTRE
PASSEPONT, POIDEBARD, POINAT, PORCHER, RAVIER
REVEREND DU MESNIL, ROCHIGNEUX, ROQUES
ROUSTAN, STEYERT, TARDIEU, TROUILLEUX
C.-P. & P. TESTENOIRE-LAFAYETTE,
TRÉVOUX, VACHEZ, VALENTIN,
ETC., ETC.

SAINTE GENEVIÈVE

IMPRIMERIE DE A. WALTENER ET Cie
Rue de la Belle Cordière, 14, à Lyon.
1889

EN VENTE CHEZ F. THIOLLIER 28, RUE DE LA BOURSE
SAINT-ÉTIENNE

2

A MONSIEUR VINCENT DURAND

SECRÉTAIRE DE LA DIANA

Rursus amor patriæ ratione valentior omni.
Ovide.

MON CHER AMI,

L'art et l'archéologie ne sont peut-être pas, ainsi qu'on l'a affirmé, des ennemis irréconciliables, mais ils sont indépendants et vivent souvent séparés. Telle a toujours été ma pensée, sans laquelle je n'eusse jamais osé entreprendre cette publication.

Au début, je voulais faire une œuvre purement artistique et utiliser des matériaux relatifs à l'iconographie du Forez que j'avais depuis longtemps amassés et qui étaient inconnus du public. Cette tâche me devenait possible, grâce au concours amical et désintéressé de plusieurs artistes; une telle publication était, d'ailleurs, depuis longtemps désirée : Auguste Bernard, le rénovateur des études historiques dans notre province, la réclamait; le duc de Persigny qui, toute opinion politique mise à part, doit être loué de l'amour profond qu'il avait gardé pour son pays natal, me l'avait personnellement demandée, et ses instances, ses encouragements, ses promesses m'auraient certainement engagé à réaliser ce projet et à entreprendre une publication très importante, si les procédés de gravure héliographique avaient alors été connus.

Dans ma pensée, le texte, destiné simplement à encadrer des dessins d'assez grandes dimensions, devait occuper une place très secondaire; mais ce projet était loin d'être approuvé par la majorité de nos amis et de nos compatriotes : j'étais donc très perplexe. C'est alors que vous m'avez conseillé de modifier le plan, en donnant plus d'importance à la partie archéologique, et je me suis rendu à votre avis. Sans votre aide, il m'eût été presque impossible de mener à fin cet ouvrage; d'ailleurs, plusieurs de mes collaborateurs eussent peut-être hésité à me prêter leur concours s'ils n'avaient su que vous étiez mon guide.

Qu'il me soit donc permis d'inscrire votre nom à la première page de ce volume. Disons maintenant quel est notre but : Nous voulons surtout conserver le souvenir d'objets disparus ou destinés *à disparaître; cela est urgent, car dans notre cher Forez, l'amour de la destruction semble indestructible, et les hommes des partis les plus opposés s'entendent souvent à merveille pour démolir ou pour défigurer. Ainsi, nous avons vu disparaître la chapelle de La Bastie, qui était la perle du Forez, et nous assistons tous les jours à la destruction d'autres édifices intéressants. Il est vrai que dans l'arrondissement de Roanne, un homme, par sa seule initiative et son zèle éclairé et persévérant, a pu sauver les monuments les plus précieux, mais toutes les autres parties du département n'ont pas d'hommes aussi dévoués et aussi érudits que M. Jeannez; au contraire, on se heurte souvent contre l'indifférence ou l'ignorance.*

Dans cette tâche difficile de restitution et de conservation, j'ai eu pour auxiliaires zélés presque tous ceux qui s'intéressent au pays de Forez. Cette collaboration multiple a pu produire quelques empiètements mutuels et même des divergences de vues, chacun étant resté libre de ses appréciations et de ses sentiments. Mais il en est résulté une variété fort utile pour corriger la monotonie du cadre que nécessitait l'ordre à mettre dans un travail aussi considérable.

Je n'ai point assurément la prétention d'avoir dit le dernier mot sur le Forez, dans cet ouvrage déjà pourtant très volumineux, mais qui n'est qu'un résumé des recherches passées, en même temps qu'une introduction aux recherches futures. Et mon plus cher désir sera rempli s'il suscite des études plus complètes et spécialement des monographies plus détaillées.

Il me reste à remercier les collaborateurs qui ont bien voulu accepter mes idées et m'aider dans ma tâche. Il en est un à qui je tiens de trop près, pour avoir le droit de le louer ici. Mais puisque j'ai cité le nom du duc de Persigny qui a fondé la Société de la Diana, foyer des études historiques et archéologiques dans notre province, j'ai bien le droit de nommer Monsieur Testenoire-Lafayette, qui a ranimé cette Société dans un moment difficile. D'ailleurs il est un peu mon complice, car cet ouvrage n'aurait certainement pas vu le jour s'il ne m'avait appris à connaître le Forez, de même que mon père et ma mère m'ont appris à l'aimer.

Parmi les autres, des écrivains de mérite ont condensé en quelques pages d'épais dossiers; des artistes connus, peintres de figure ou paysagistes, ont consenti à dessiner des monuments, des fragments de monuments, même des bandeaux ou des culs-de-lampe. Il ne m'est pas possible d'exprimer ici à chacun, en termes suffisants, ma reconnaissance; je laisse au lecteur le soin d'apprécier l'importance du service qu'ils ont rendu à cette publication. En somme, j'ai trouvé un concours empressé chez tous les Foréziens, et les signatures de certains articles prouvent que j'ai également obtenu d'autres précieuses collaborations qu'il eût été téméraire d'espérer au début. Nous souhaiterions que notre chère petite province fut aimée et connue : elle est certainement digne de l'être.

Vous pensez ainsi, mon cher Ami, et c'est pour cela que vous consacrez une grande partie de votre temps au service du Forez; en m'aidant dans cette publication, c'est encore pour le Forez que vous avez travaillé: permettez-moi néanmoins de vous garder une profonde reconnaissance.

F. THIOLLIER.

AVANT-PROPOS

I

ANCIENNES DESCRIPTIONS DU FOREZ

L'OUVRAGE que nous présentons au public n'est pas la première tentative qui ait été faite pour *décrire* les beautés naturelles ou artistiques de notre pays et pour résumer l'histoire de ses localités; nous espérons cependant que notre travail pourra supporter la comparaison avec ceux de nos prédécesseurs.

Dès 1606, Anne d'Urfé écrivait une courte description du pays de Forez; vers le milieu du même siècle, la Mure projetait de faire suivre son *Histoire du pays de Forez* d'une topographie historique et descriptive dont les matériaux font partie de ses manuscrits inédits; au XVIIIe siècle, les rédacteurs de l'*Almanach du Lyonnais, Forez et Beaujolais* joignirent à cet ouvrage une nomenclature des paroisses et fiefs de la province, avec notes historiques et archéologiques, parmi lesquelles il faut distinguer celles rédigées par le Forézien Mathon de la Cour, pour les almanachs des années 1759 et 1760; la bibliothèque de la Diana possède un très précieux exemplaire de ce dernier, annoté par Cochard. Au commencement du XIXe siècle, l'avocat Antoine Granjon écrivait une volumineuse *Statistique du département de la Loire*, dans laquelle se trouvent des descriptions parfois très précieuses parce qu'elles s'appliquent à des édifices détruits. Cette statistique inédite fait aussi partie des collections de la Diana. A peu près à la même époque, Lapierre rédigeait pour le Ministère un rapport, d'ailleurs très incomplet, sur les *Antiquités du département*, et, en 1807, Hector du Lac de la Tour d'Aurec publiait son médiocre *Précis historique du département de la Loire*, contenant une énumération des choses les plus remarquables de chaque commune; à son tour, Duplessy donnait, en 1818, son *Essai statistique* où il insérait un certain nombre de notices sur les lieux les plus importants du département de la Loire. Les trois volumes consacrés à la Loire par Théodore Ogier, dans la *France par cantons et par communes*, en 1856, sont l'effort le plus considérable que l'on ait tenté pour retracer un tableau complet et détaillé de notre pays ; nous avons adopté le plan simple et commode de cet ouvrage; il ne nous appartient pas de dire que nous l'avons mieux suivi ; nous osons espérer toutefois que la comparaison de ce livre avec le nôtre témoignera des progrès faits, depuis trente ans, par la science, dans notre province. De nos jours enfin, Stéphane Geoffray, avec son *Forez illustré,* publication périodique trop tôt interrompue, est le premier qui ait utilisé la photographie pour reproduire nos monuments et pour aider à les décrire.

II

LE FOREZ ?

Par ANDRÉ STEYERT

Qu'est-ce que le Forez? A cette question, bien des gens resteraient embarrassés et les réponses que l'on recueillerait brilleraient plus par la variété que par l'exactitude et la clarté. Pour ceux dont les connaissances géographiques ne vont pas au-delà de ce siècle, le Forez c'est tout simplement le département de la Loire. Néanmoins il est encore des gens qui retrouvent dans leurs souvenirs classiques, la conception, assez mal définie du reste, d'une province de Forez ayant, avec le Lyonnais et le Beaujolais, formé l'ancien Gouvernement général de Lyon; plusieurs, dans notre région, distinguent, au moins de nom, le Roannais ; mais combien de Foréziens savent que Perreux est en Beaujolais et non en Roannais et que Charlieu et Ambierle ne leur appartiennent pas, mais se trouvent en Lyonnais, aussi bien que Régny et Belmont ?

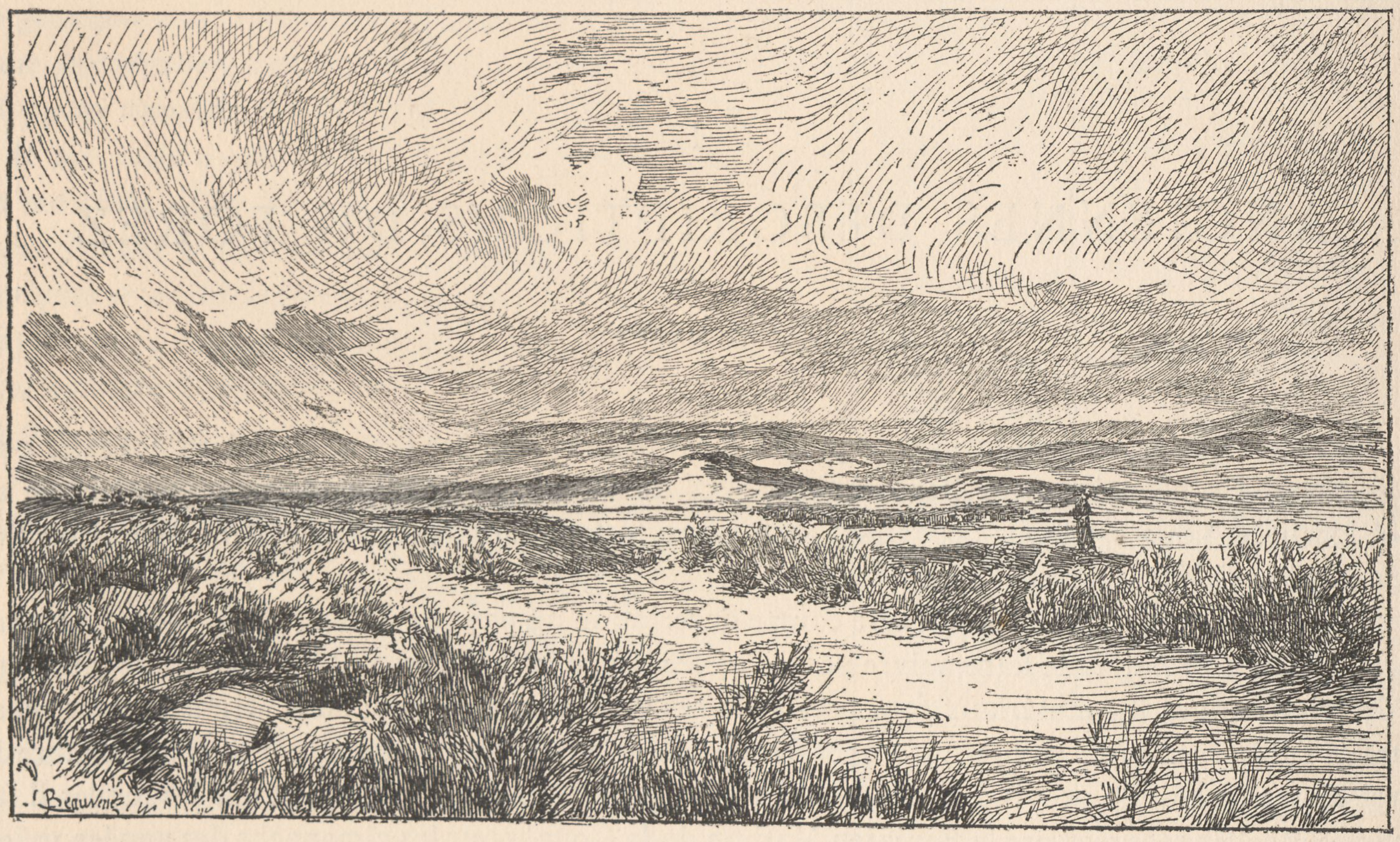

II. — LE PAYS DE FOREZ VU DE PONCINS
Dessin de Beauverie.

Et cependant il y aurait encore à redire à ce classement : tel érudit local pourrait protester, repousserait la géographie administrative, créée à une époque où nos provinces avaient perdu leur vie politique, et ne voudrait reconnaître que le Forez tel qu'il était au temps de son autonomie, tel que l'avaient créé les comtes qui en portaient le nom. Alors les limites de notre Forez subissent de nombreux déplacements et aussi de nombreuses fluctuations, suivant l'époque à laquelle on se reporte. Elles s'abaissent au nord, faisant place au Roannais, morcellent à l'ouest l'Auvergne, dépossédée de la seigneurie de Thiers, englobent vers le sud le Vaucance et une notable partie des Boutières, tandis que le Lyonnais réclame tout le pays de Jarez jusqu'au-delà à Saint-Victor-sur-Loire.

Mais ce n'est pas tout, et voici les admirateurs de l'antiquité, soutenus par les jeunes disciples de la préhistoire, qui se récrient et prétendent que le vrai Forez ne peut être rien autre que le pays des Ségusiaves; dès lors plus de Roannais ni même de Lyonnais, et, envahissant partout nos vallées, les aïeux des Foréziens vont jusqu'à franchir la Saône et se répandent dans les plaines de la Bresse, où la science cherche vainement à leur donner des limites précises.

Certes, voilà un cahos géographique des plus complets, et tel que les savants, gens qui aiment à s'ébattre en eau trouble, se délectent à sonder avec une joie infinie. Mais comme les souscripteurs au splendide recueil artistique qui leur est offert ont vraisemblablement peu de goût pour ces jeux d'érudition, rivaux du casse-tête chinois, il suffira d'esquisser ici un aperçu sommaire des principales transformations territoriales subies par notre province, à travers les différents âges qu'elle a vécu.

Nos ancêtres, aussi loin qu'il soit possible de remonter dans l'histoire, se nommaient *Ségusiaves,* nom sur lequel on pourrait doctement et interminablement disserter sans arriver à une interprétation certaine. La science étymologique est d'ailleurs assez accommodante et il serait permis, ce semble, sans encourir d'anathème, de tirer le radical de cette dénomination, du sanscrit *Sakha, Sakhyas (ami)*, avec bien plus de vraisemblance que du latin *Seges*, que les anciens Celtes ne parlaient assurément pas. Le caractère de sociabilité de nos modernes Lyonnais et Foréziens s'accorde d'ailleurs très bien avec cette interprétation. Il ne faut pas, au surplus, oublier que d'autres peuples gaulois ont porté un nom de même formation, et, par exemple, la monnaie à la légende *Sigisu* devrait être attribuée bien plutôt aux *Segusini* qu'aux *Segusiavi*.

Quoi qu'il en soit, les Ségusiaves occupaient certainement à l'origine la vallée de la Loire, à partir des gorges d'où elle commence à devenir navigable, jusque dans les plaines au-dessous de Roanne. Mais à une époque très reculée, qui suivit de près l'émigration de Bellovèse, ils durent être rejetés vers le sud, au-delà du défilé de Pinay, par des nouveaux venus qui paraissent avoir été les Aulerques Brannovices, si l'étymologie admise pour le Brionnais est exacte. Ainsi refoulés, les Ségusiaves franchirent les montagnes de l'est, se déversèrent dans les vallées, fondèrent Lugdunum et poussèrent jusque sur les plateaux d'Outre-Saône, qu'une partie des Ambarres avaient délaissés pour les chaudes plaines de la Haute-Italie. C'est là que Jules César, à son entrée en Gaule, les trouva clients de la puissante tribu des Eduens.

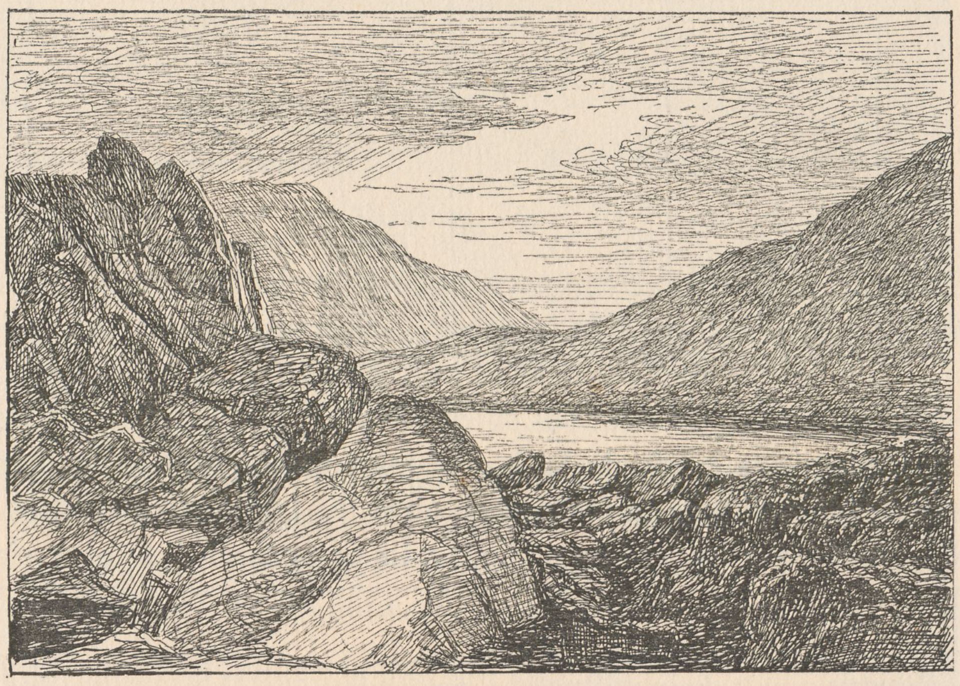

III. — LA LOIRE A SAINT-VICTOR

Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

La politique romaine, qui tendait à briser les grandes confédérations gauloises, non seulement délivra les Ségusiaves de la suzeraineté des Eduens, mais leur adjoignit les Brannovices, dont la capitale, Roanne, se trouva ainsi annexée au territoire Ségusiave. Les Aulerques ne perdirent pas complètement leur autonomie, c'est à eux vraisemblablement qu'était attribué un des deux chorévêques de l'archidiocèse de Lyon. Par la suite, les Ségusiaves s'accrurent de nouvelles annexions, opérées aux dépens des Eduens et des Séquanes, mais ces accroissements disproportionnés, parmi lesquels se trouvait la colonie romaine de Lugdunum, leur furent fatals ; à force d'absorber, ils furent absorbés eux-mêmes, ils perdirent jusqu'à leur nom et la cité des Ségusiaves devint la cité Lyonnaise, qui s'étendit bientôt depuis le Jura jusque sur le versant occidental des montagnes d'Auvergne, depuis les portes de Mâcon jusqu'à Charmes, au delà de Valence, le long de la rive droite du Rhône.

Les luttes entre les derniers rois Burgondes et les Francs victorieux commencèrent le démembrement de ce vaste territoire, le régime féodal l'acheva. La création du diocèse de Mâcon, les tentatives de compensation essayées par le diocèse d'Autun déchiquetèrent ses frontières au nord ; les empiètements des comtes de Vienne et des évêques de Valence le mutilèrent au sud. Enfin, il était politiquement réduit presque au domaine des Ségusiaves du temps de César, lorsqu'au XII^{e} siècle, la lutte entre les archevêques et les comtes laïques amena une dislocation complète de l'ancienne cité Lyonnaise. C'est de cette scission qu'est né le Forez proprement dit. Depuis longtemps déjà le nom existait, il était celui d'une division administrative du comté de Lyon, à qui l'antique *Forum*, capitale gallo-romaine ségusiave, avait donné son nom et dont les comtes laïques, par une sorte de prévision des événements, avaient fait un comté et pris le titre. Dans le partage qui s'effectua, l'Église de Lyon s'était attribué tout le pays de Jarez et, de plus, un débouché sur la Loire à Saint-Victor; elle s'était aussi réservé Ambierle et des domaines étendus dans le Roannais. Les comtes de ce dernier pays avaient perdu leur titre et leur indépendance dans une tentative infructueuse en faveur de la domination française, et avaient été en grande partie dépossédés.

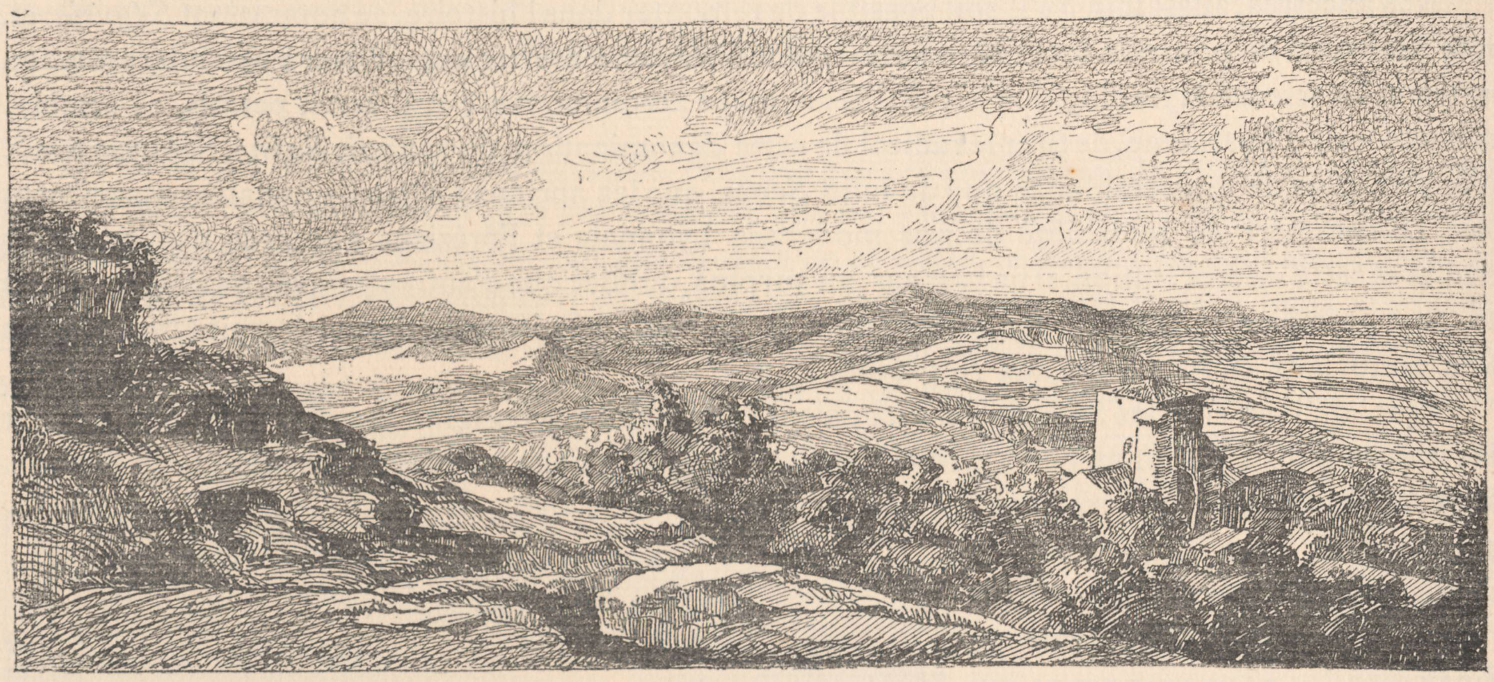

IV. — LE MONT MÉZENC ET AUTRES MONTAGNES DU VELAY
Dessin de Paul Tardieu, d'après Daniel.

Les limites arrêtées dans ce partage ne furent pas longtemps respectées. Pendant les conflits de l'Eglise de Lyon avec ses sujets révoltés, les comtes de Forez lui enlevèrent, non seulement les territoires des bords de la Loire, mais aussi près de la moitié du Jarez. En même temps, une nouvelle puissance se formait au nord du Lyonnais. Les sires de Beaujeu ne se contentaient pas d'empiéter sur les terres de l'Eglise, ils entamaient les possessions des comtes de Forez à la faveur d'un changement de dynastie et parvinrent à pousser jusqu'à la Loire, en face de Roanne, où ils s'établirent définitivement.

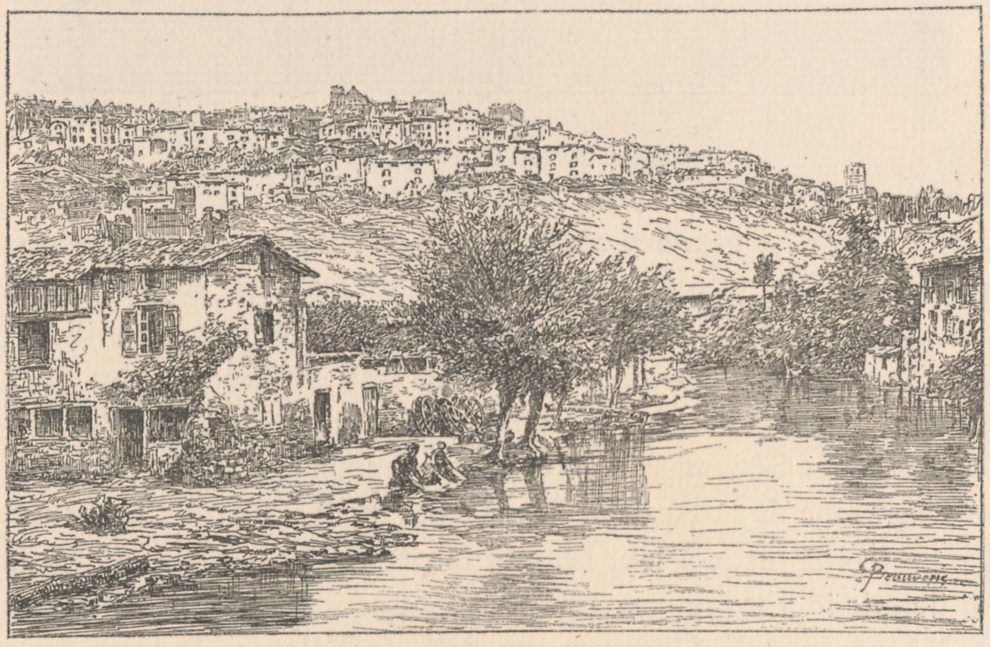

V. — THIERS
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Mais, de son côté, le comte de Forez réparait largement ses pertes, il pénétrait en Auvergne, acquérait aussi, par alliance, une partie notable du Viennois d'Outre-Rhône ; depuis longtemps déjà le Forez avait étendu ses limites en Velay. Quand la France, par suite de la défection du connétable de Bourbon, se fut annexé le Forez avec toutes les autres provinces confisquées, ces morcellements n'eurent plus de raison d'être, on dut restituer à chaque province ce qui lui appartenait. Thiers fut ainsi rendu à l'Auvergne, et, d'un autre côté, les convenances administratives firent attribuer l'extrême sud du Forez au Vivarais. Néanmoins, par suite de la force de l'habitude et des irrégularités qui se produisaient en ces temps où les communications étaient si lentes et si difficiles, certaines parties de ces anciennes possessions restèrent attachées au Forez. Telle est l'explication de ces enclaves que le Forez possédait encore en Vivarais et en Auvergne au moment où la Révolution éclata. D'un autre côté la région d'Ambierle, conservée par l'Église de Lyon, était restée au Lyonnais et de plus la châtellenie de Charlieu, le *Charluois*, comme on disait alors, avait été annexé à la sénéchaussée de Lyon et n'ont été unies au Forez que depuis l'organisation départementale.

Cependant il faut faire remarquer que déjà, sous l'ancienne monarchie, tout en respectant le vieux morcellement provincial, on avait déjà tenté une simplification de circonscription dans le domaine administratif.

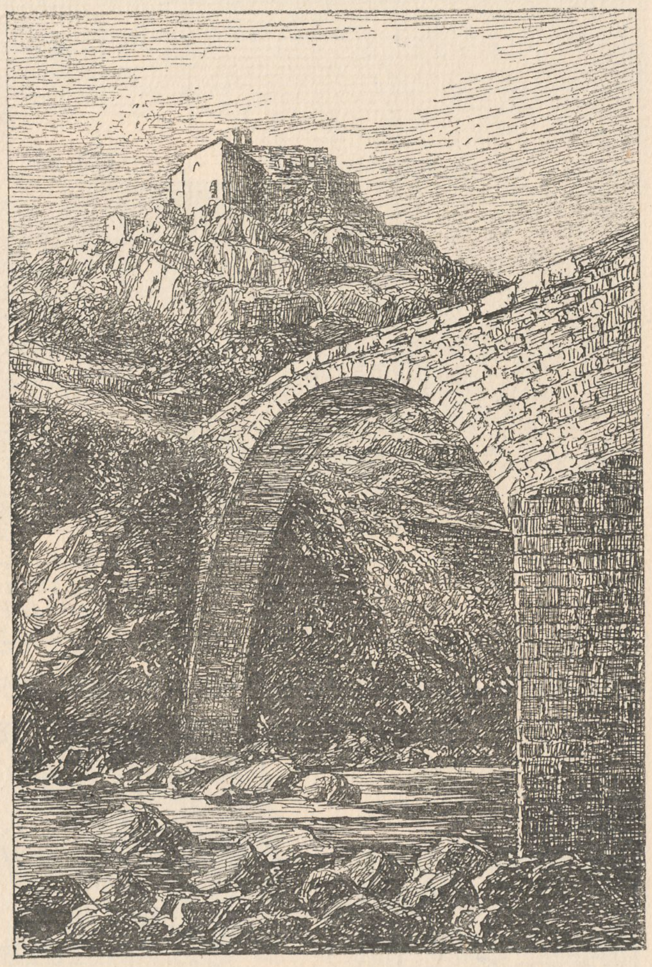

V. — RIVIÈRE D'ANSE AU-DESSOUS DE CHALANCON
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

On sait que notre Gouvernement de Lyonnais, Forez et Beaujolais, qui n'était pas pays d'Etats, était administré au point de vue des impôts par le régime des Elections. Elles y étaient au nombre de cinq, distribuées, non plus exclusivement d'après les délimitations de provinces, mais de manière à les équilibrer et à les unifier territorialement. Le Beaujolais, qui composait un tout assez uniforme, put constituer une seule Election; mais le Lyonnais, trop important, céda une partie de son territoire à l'Election de Saint-Etienne, formée aux dépens du Forez et, d'autre part, l'Election de Roanne, outre ce qu'elle prit également à celle de Montbrison, s'annexa les enclaves lyonnaises de Charlieu, d'Ambierle et de Belmont. C'était une sorte d'ébauche de nos arrondissements modernes.

Après avoir ainsi esquissé, à grands traits, les transformations géographiques de notre province, il sera facile au lecteur de suivre le tracé des limites du Forez telles qu'elles étaient à la veille de la Révolution.

En commençant par le nord, elles partaient de la Loire, exactement à côté et au-dessous des *Gravières*, en face du château de Vougy, quittaient le fleuve, marchaient à l'ouest, en laissant à droite *Briennon* au Lyonnais et le hameau de *Maltaverne* à la Bourgogne, puis, changeant brusquement de direction, elles remontaient vers le nord-ouest, de manière à envelopper *Noailly*, mais en laissant *la Bénisson-Dieu* au Lyonnais ; arrêtées en face de Vivans par la Bourgogne, qui prenait une partie de cette paroisse ; elles étaient ensuite rejetées au-dessous de *Saint-Germain-l'Espinasse*, passaient entre ce territoire bourguignon et *Saint-Romain-la-Motte* en Roannais, prenaient *Saint-Rirand*, *Saint-Haon* et toutes les localités de ce petit pays, qui n'avait plus le nom de duché qu'à titre de souvenir, mais laissait au Lyonnais *Ambierle*, *Saint-Bonnet-des-Quarts*, *Changy*, *la Pacaudière*, *Sail-les-Châteaumerond*, *Durbize*, partie de *Saint-Martin-d'Estreaux*, de *Vivans* et des paroisses bourbonnaises de *Monteguet*, *Ande-la-Roche*, *Saint-Pierre-la-Val*, *Chatelus* et *Arfeuilles*. A partir de Saint-Rirand, la limite forézienne coïncidait avec celle du département jusqu'au dessus d'*Arconsat*, dont elle enveloppait une partie en Forez par une ligne droite du nord au sud, jusqu'à la hauteur de *Cervières*. En dehors de cette ligne se trouvaient les enclaves de *Montvianay*, *Saint-Victor-la-Loubière*, *Saint-Remy* et *Celles*. A la hauteur de

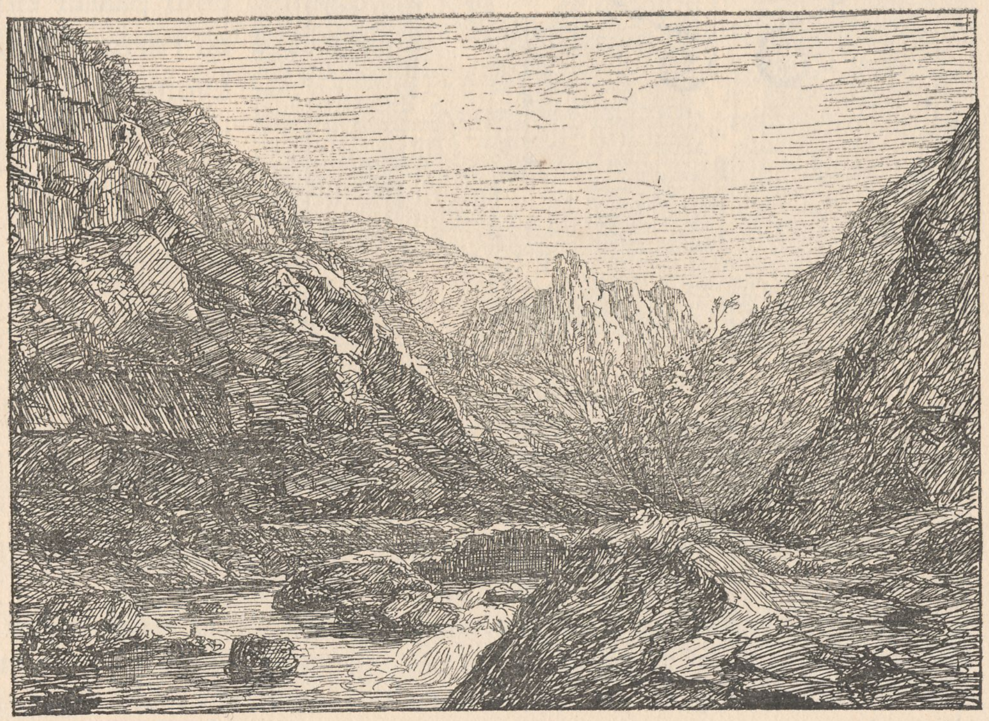

VI. — RIVIÈRE DE SEMÈNE A AURIOL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Cervières, la limite de la province était la même que celle du département jusqu'à *Usson*, dont le territoire et le bourg étaient partagés en deux parties inégales par une ligne qui, laissant l'église en Auvergne, allait, en suivant le ruisseau de *Chandieu,* aboutir à la rivière d'*Ance*, qu'elle longeait jusqu'à son confluent avec la Loire ; elle traversait ce fleuve pour englober une partie de la commune de *Monistrol* dans l'endroit où elle forme une sorte de presqu'île. De là, elle suivait la Loire jusqu'au delà de la limite départementale, redescendait au sud jusqu'au dessous du *Pont-Salomon,* en englobant *Saint-Ferréol*, se dirigeait à l'est vers *Saint-Just-Malmont* qui était forézien. Elle redescendait au sud-est jusqu'à la hauteur de *Saint-Victor-Malescourt* en Velay, dont elle enlevait plusieurs hameaux, remontait au nord-est le long de la *Semène*, pour rejoindre la limite départementale entre *Jonzieux* et *Marlhes*, suivant à peu près cette limite, dont elle se détachait, pour aller traverser *Riotort* et envelopper en même temps *Clavas* par différents contours. Elle allait ensuite, en remontant au nord, se confondre de nouveau avec la limite départementale, la croisait ensuite à l'est, inclinait vers *Vanosc* qui restait néanmoins en Vivarais (1), regagnait la même limite, la suivait jusqu'à la hauteur de *Maclas* d'où elle se dirigeait vers le Rhône pour prendre une partie de la commune de *Limony,* remontait le fleuve jusqu'à *Chavanay* qu'elle partageait, enveloppait *Pélussin*, gagnait *Doizieu* en faisant divers contours, et englobait *la Valla.* Elle remontait ensuite au nord pour passer entre *Saint-Jean-Bonnefont,* qui était en Forez et *Saint-Chamond* et *Isieu*, qui était en Lyonnais, passait de là entre *Sorbiers* appartenant au Forez et *Saint-Julien-en-Jarez* au Lyonnais ; continuait au nord de façon à laisser, d'une part, *Saint-Christo-Lachal-Valfleuri* en Lyonnais et, de l'autre, *Saint-Christo-en-Jarez* en Forez ainsi que *Marcenod ;* obliquait au nord-ouest pour enlever quelques parcelles de *la Rajasse*, de *Coise*, et, laissant *Saint-Symphorien* au Lyonnais, rejoignait la limite départementale à *Saint-Denis,* après avoir projeté une enclave formée de *Sainte-Catherine*, de *l'Aubépin,* d'une autre partie de *la Rajasse*

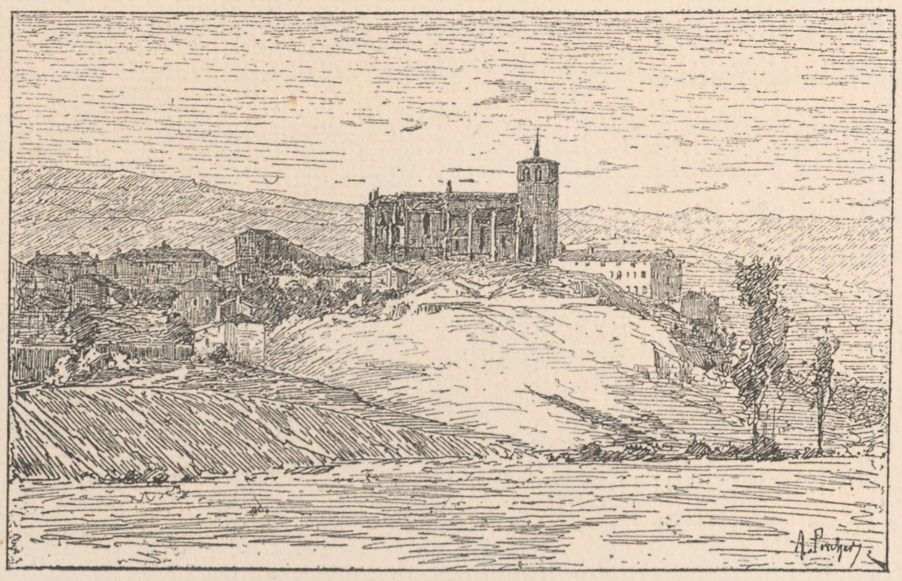

VII. — ÉGLISE DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Dessin de Porcher, d'après une photographie de F.Thiollier.

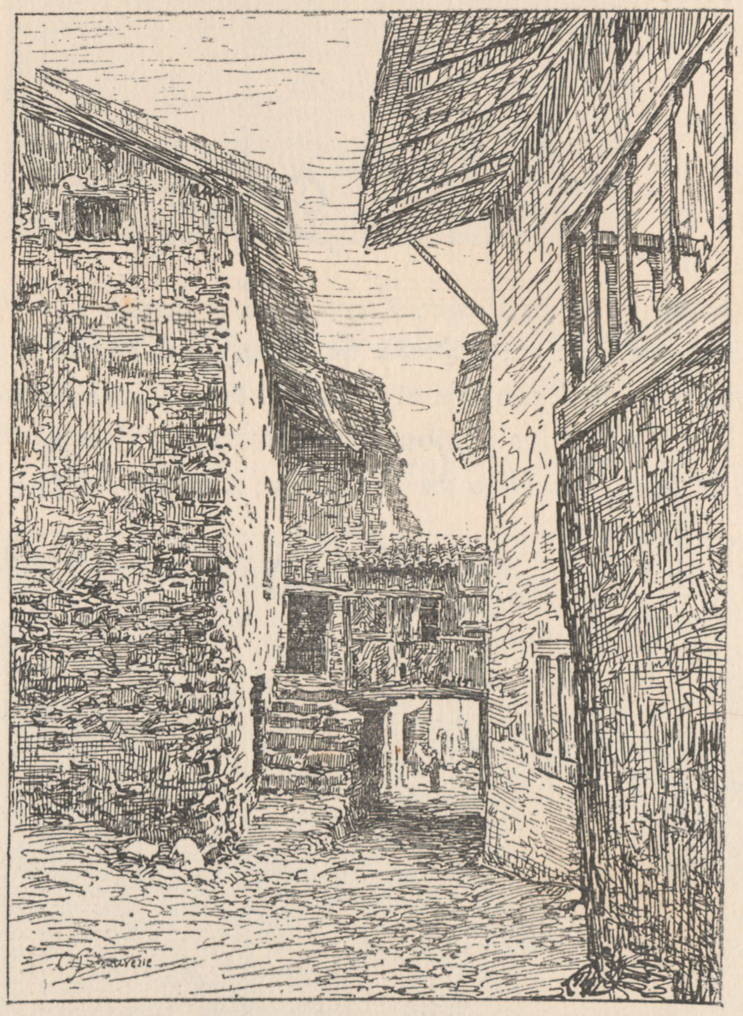

VIII. — MASURES A SAINT-ROMAIN-EN-GIER
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

---

(1) Dans cette province, le Forez possédait deux grandes enclaves ; la plus méridionale était la paroisse de *Colombier-le-Jeune* ; l'autre, plus importante, comprenait une grande partie des communes de *Saint-Félicien*, de *Pailharès* et de *Nozières* dont le bourg était en Vivarais ; nous donnons ici une courte description des points principaux de ces enclaves situées dans un pays montagneux ; le château de *Rocheblaine* était bâti sur un promontoire se détachant d'une chaîne de petites montagnes ; autour sont des vallées profondes, des bois de sapins couronnent les sommets. Des anciennes constructions, il ne reste qu'un mur de quelques mètres de haut. Le château de *Rochepaule* a été transformé pour devenir une confortable habitation moderne. *Nozières* situé sur un col domine d'une part une vallée descendant dans la direction du Rhône, d'autre part la région de Rocheblaine. Dans les murs de l'ancien château de *Pailharès*, situé sur un petit monticule dans une région fertile, on a construit des maisons modestes ; on voit encore l'enceinte rectangulaire avec tourelles rondes aux angles, l'une plus grosse que les autres. L'église autrefois dans l'enceinte a été élargie. F. TH.

et de *la Chapelle-en-Vaudragon* presque en entier. Elle passait entre *Chazelles* et *Viricelle* en Forez, d'un côté, et *Pomeys* et *Grézieu-le-Marché* en Lyonnais, de l'autre, inclinait au nord-est le long de la Brévenne, en prenant une parcelle d'*Avaize*; tournait ensuite au nord-ouest, remontait directement au nord, laissant *Souzy* et *les Halles* en Lyonnais, prenait une petite partie de *Saint-Laurent-de-Chamousset*, passait ensuite au-dessous de *Saint-Clément-les-Places*, se dirigeait à l'ouest vers *Essertines en Donzy* qui était Forézien, remontait au nord-est en laissant à droite *Chambost-Longessaigne*, enclave beaujolaise, traversait *Villechenève* qui ressortissait des trois provinces, tournait au nord-ouest en enlevant une petite partie d'*Affoux*, prenait le bourg et une partie de *Violay*, de *Sainte-Colombe* et de *Saint-Just-la-Pendue*, laissait au Beaujolais le bourg de *Croizet*, duquel elle n'enlevait qu'un hameau, traversait *Neulise et Vendrange*; elle laissait en Beaujolais tout le bourg de *Saint-Cyr-de-Favières*, dont elle ne retenait qu'une partie du territoire, longeait la limite de *Parigny* qui était entièrement en Beaujolais, partageait *Comelle* et *Vernay*, longeait la Loire jusqu'au port de Roanne dont un hameau *le Coteau* appartenait au Forez, rejoignait ensuite le cours de la Loire pour aller retrouver son point de départ.

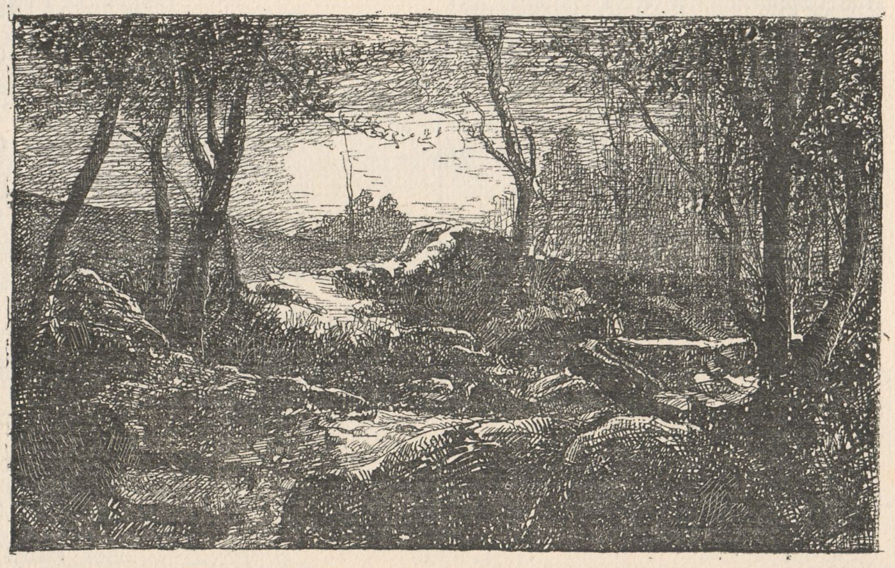

IX. — ROCHERS A LA GOUTTE-MORTE
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

Entre des limites aussi mobiles, aussi variables, il devient difficile de faire un choix; ce n'est donc pas sans raison, comme ce n'est pas sans avantage pour le lecteur, que M. Thiollier a empiété sur les provinces voisines.

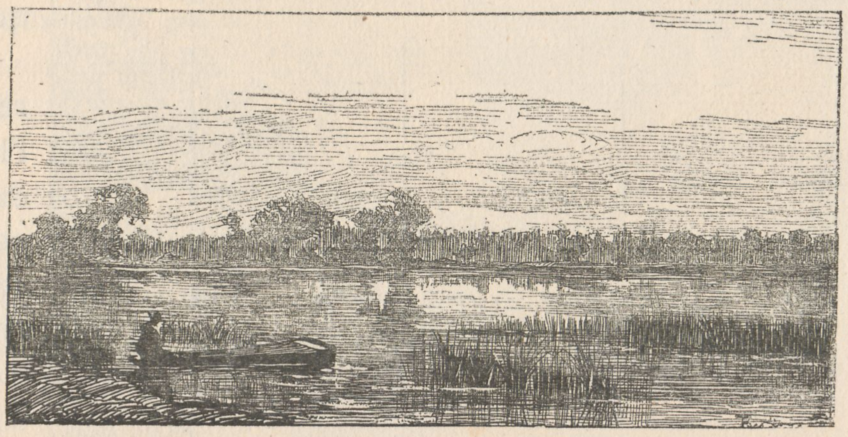

X. — ÉTANG A MORNANT
Dessin de F. Thiollier.

Ces partages, ces morcellements, ces détours, ces enclaves, enfin cet inextricable enchevêtrement, à travers lequel nos pères savaient vivre et se débrouiller, avait sa raison d'être dans les fluctuations de la politique, et chacune de ces particularités bizarres de géographie locale prépare à nos érudits des problèmes curieux et des jouissances sans fin. Mais, en même temps, ces étrangetés démontrent amplement que la province de Forez de 1789 ne représente, pas mieux que le département de la Loire actuel, le Forez réel. La question reste telle qu'elle se posait en commençant : Qu'est-ce que le Forez ?

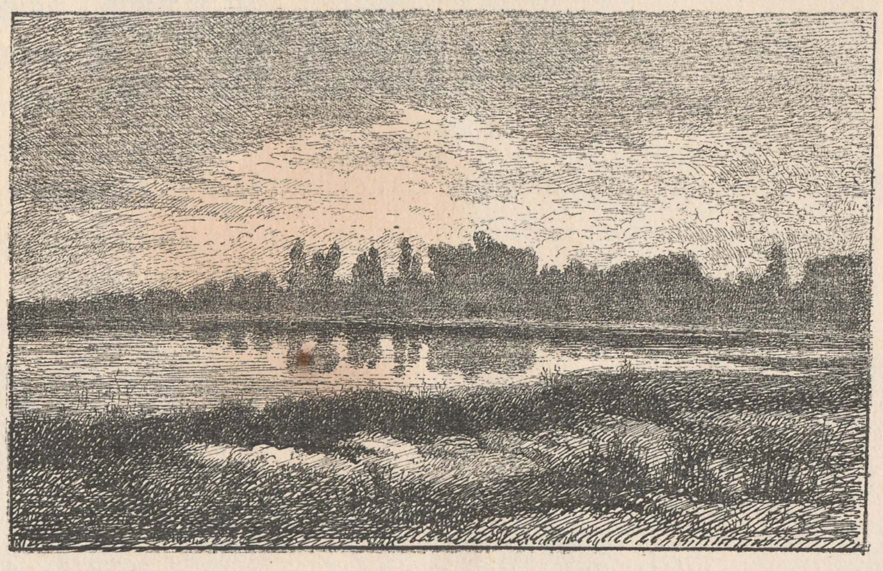

XI. — LA LOIRE A SON ENTRÉE DANS LA PLAINE
Dessin de Paul Borel.

Ce n'est pas le pays des Ségusiaves, pas plus que ce n'a été le comté de Forez. La géographie ecclésiastique, le cléricalisme a parfois du bon ! va nous donner la réponse, en nous montrant dans les feuillets jaunis du parchemin de ses vieux pouillés, le *Pagus Forensis*, le *Pays de Forez*.

La Loire, à peine dégagée des rochers qui l'emmaillotent étroitement dès ses premiers pas, s'étale dans une plaine riante dont elle enrichit le sol de son précieux limon. Les montagnes s'écartent en double demi-cercle pour admirer le fleuve déjà imposant, puis elles se resserrent comme si elles voulaient le retenir et le garder. C'est la *Plaine*, c'est le vrai pays de Forez, qui se repose paresseusement dans sa fertilité et son bien-être, s'allongeant sur les gradins étagés des montagnes du *matin*, mais escaladant à demi, avec mollesse, comme à regret, les montages du *soir*, dont les pentes abruptes imposent un trop grand effort à son indolence. Pays doux, paisible, accueillant, n'offrant ni effets grandioses, ni spectacles tourmentés, mais des lignes simples : plaines ondulées, coteaux de facile accès, rivières sinueuses, vallées étroites et calmes, ombrages gais et riants, vie sans luttes, mouvement sans tumulte, solitudes sans isolement ni terreurs. Çà et là seulement quelques accidents, quelques reliefs brusques du sol, quelques bouquets de bois sombres, strictement ce qu'il en faut, comme les ombres au tableau, pour mieux faire ressortir le calme et la fraîcheur de cette scène toute de bonheur et de tranquillité.

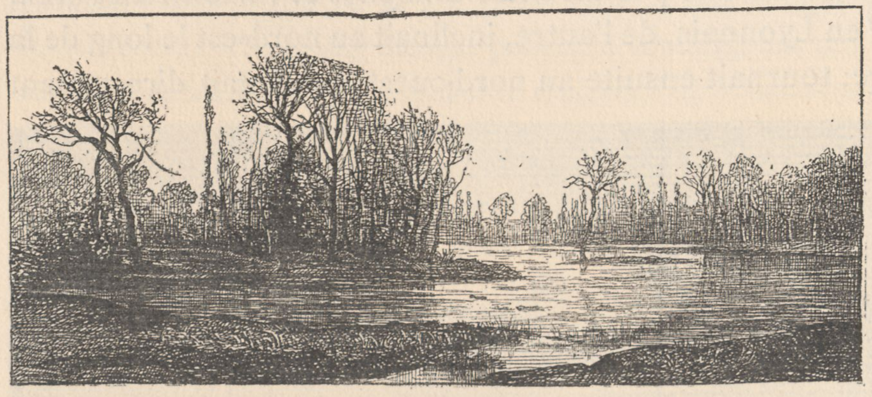

XII. — LE LIGNON
Dessin de F. Thiollier.

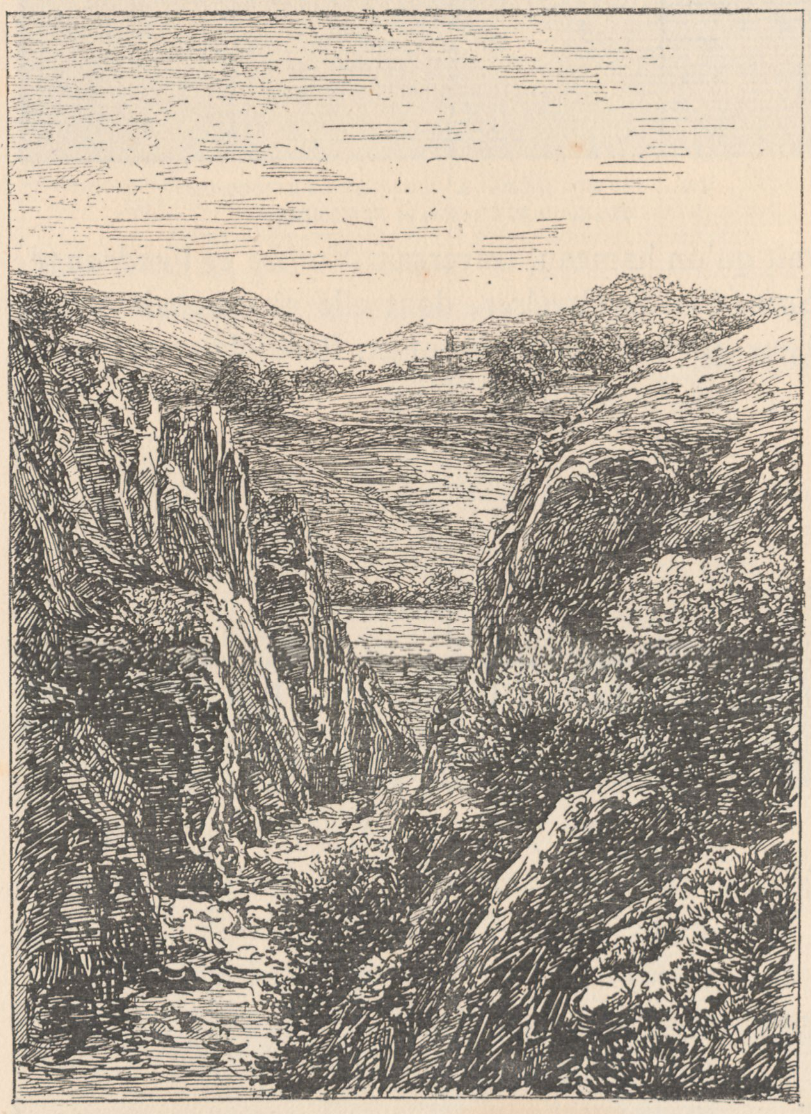

XIII. — LA LOIRE ET LES ROCHERS AU BAS DE GRANGENT
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Et de cette terre est née une race qui en reflète tous les caractères. Le vrai Forézien, l'homme de la Plaine est gai, expansif, ami du plaisir, un peu indolent, jouissant avec empressement des biens qui lui sont départis, mais sans envie, sans fièvre d'ambition insatiable. La joie, la cordialité et le franc rire s'épandent à travers les champs et les villages, souffle bienfaisant comme *l'aure* matinale qui, chaque jour, avant le lever du soleil, vient éveiller la plaine, caressant le froment des *chambons*, le seigle des *chaninats*, le genêt des *varennes*, chuchotant entre les joncs, animant le miroir muet des étangs et changeant en une mer sans orages, l'azur mobile des champs de lin (1).

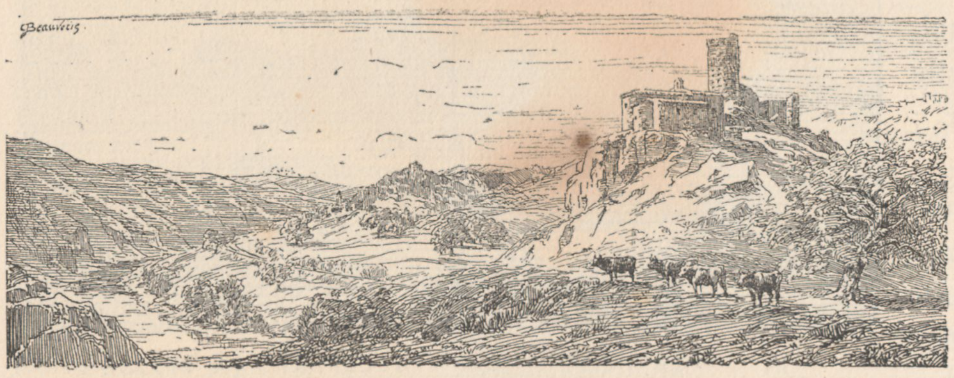

XIV. — LA LOIRE A GRANGENT
Dessin de Beauverie.

Ce n'est pas que la lenteur empreinte d'une douce nonchalance qui caractérise le Forézien, soit de la paresse; dans les riches fermes de la Plaine, les grands valets ne sont pas plus fainéants et les servantes sont aussi vaillantes que les meilleurs travailleurs qui, dans la montagne, luttent contre un sol avare pour lui arracher leur pain. Ils ne sont pas lâches non plus et, quand il le faut, nos Foréziens se dressent dans toute la force de leur vigueur et de leur courage. Ainsi le mont d'*Isoure*, surgissant brusquement au milieu de la Plaine, profile, de sa masse sombre, la silhouette d'un gigantesque lion couché dans un repos menaçant, emblème du courage pacifique et sommeillant de la population sur laquelle il semble veiller.

---

(1) Hélas! on me dit qu'il n'y en a plus; et pourtant j'en ai vu et c'était si joli.

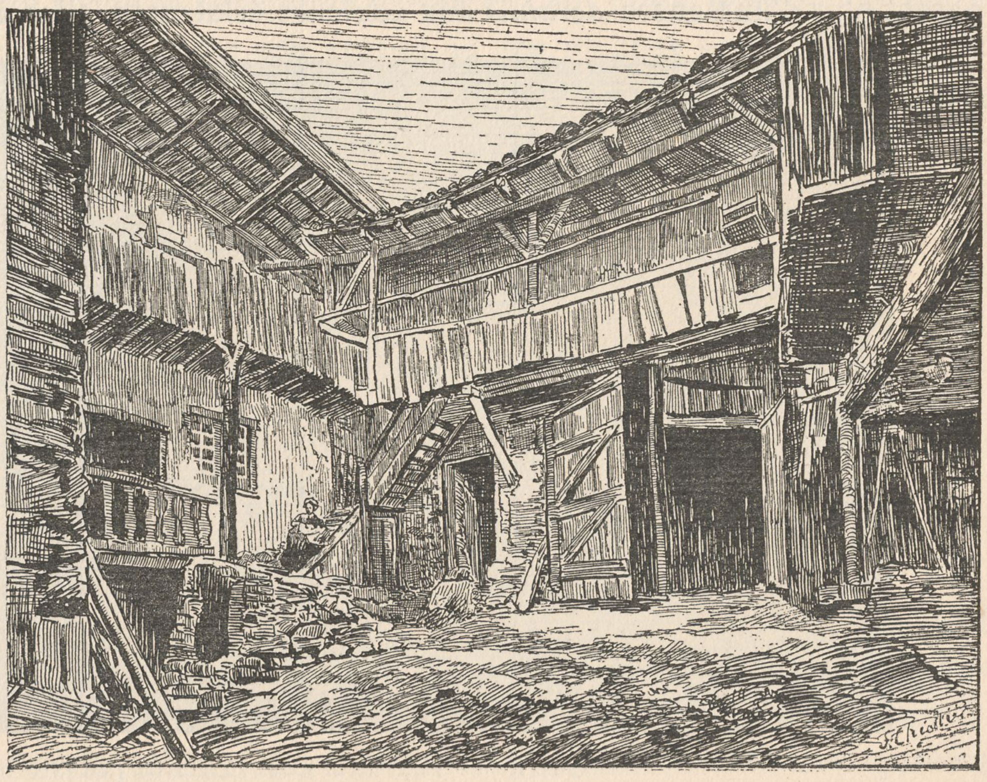

XV. — UNE COUR DE FERME A L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT
Dessin de F. Thiollier.

Le Forézien n'a pas l'âpre amour du gain qui stimule le labeur implacable de l'Auvergnat, ni la rude franchise du Gaga, ni le puritanisme, la bonté profonde mais un peu trop discrète, du montagnard Lyonnais, il n'a pas la grosse joie, l'amour passionné de la bouteille comme le Bourguignon son ancien suzerain — il est vrai que la vigne est rare dans la Plaine — il n'a pas non plus la vivacité spirituelle et légère, le goût de la parure du Roannais qui se ressent du voisinage de la terre bourbonnaise, mais, de tout cela, il a quelque chose fondu dans un ensemble modéré et harmonieux comme le sol sur lequel il vit. Il semble que les qualités spéciales à chacune des populations qui entourent le Forez aient glissé dans la Plaine, en se tamisant le long des pentes des coteaux, de manière à en laisser arriver seulement la partie la plus ténue, tout ce qui était rude ou couvert d'aspérités restant accroché aux accidents de terrain.

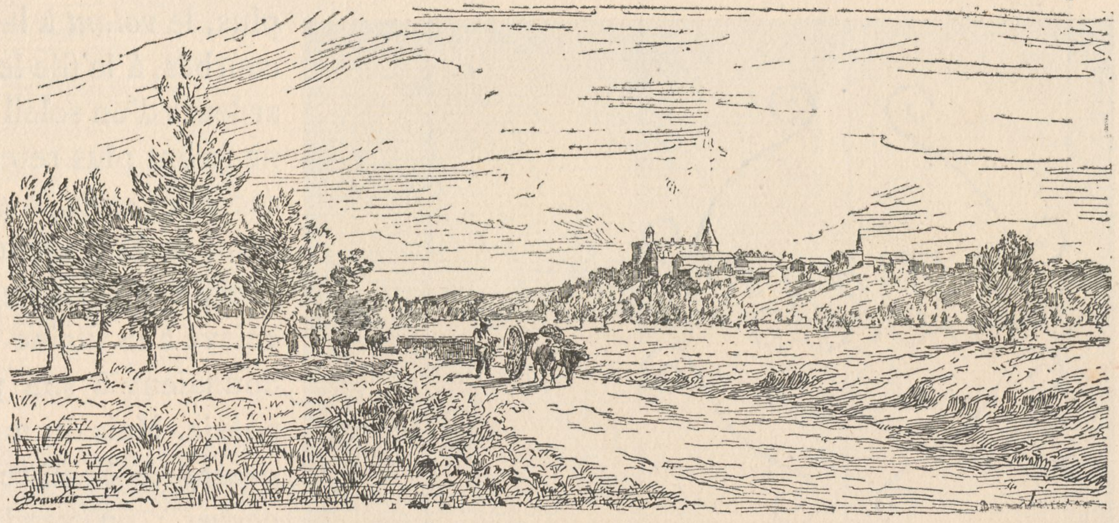

XVI. — PLAINE A BOUTHÉON
Dessin de Beauverie.

Le Forézien est bon, mais avec expansion; ses mœurs sont honnêtes, mais non pas austères; il est franc, mais craint d'offenser; il aime le plaisir, mais y veut une certaine délicatesse; il lui plaît assez d'être *brave*, mais il ne sacrifierait pas son modeste et substantiel repas à sa toilette et ne consentirait pas, comme le Bourbonichon, à avoir, sous un *habit de velours*, un *ventre de son*. Il est laborieux, mais il tient à conserver sa santé et sa peau; il ne répugne pas au gain, il agrandirait volontiers son petit patrimoine, mais ses désirs ne vont pas jusqu'à troubler la jouissance du peu qu'il possède, et, sans savoir le latin, il professe le goût d'Horace pour l'*aurea mediocritas*.

Tel est, dans son heureuse et sage modération, le vrai Forézien, ou du moins tel était-il il y a plus de quarante ans. Aurait-il par hasard changé depuis l'heureux temps où le chemin de fer de Saint-Etienne à Roanne s'en allait, trottinant de l'allure d'un bon tramway, de manière à n'écraser pas même les troupeaux d'oies blanches qui traversaient la voie ouverte de toutes parts ?

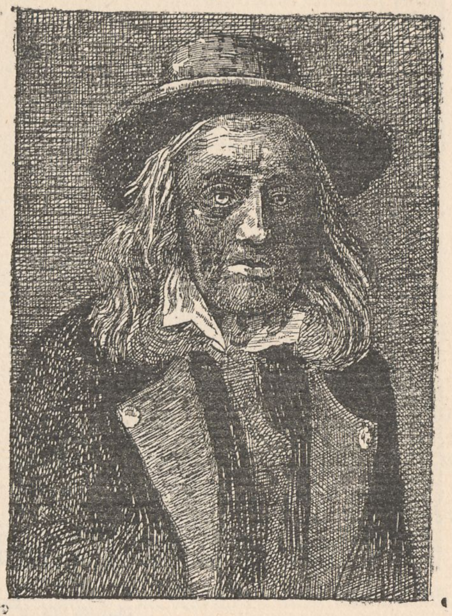

XVII. — PAYSAN FOREZIEN
D'après Beauverie.

Les garçons, je le crois volontiers, ne portent plus leurs chapeaux à larges bords, leurs amples gilets croisés jusqu'au menton, leurs vestes à grands cols droits; ils ont coupé leurs cadenettes, peut-

XVIII. — PLATEAU SUR LES MONTAGNES DU MATIN
Dessin de Joanny Faure.

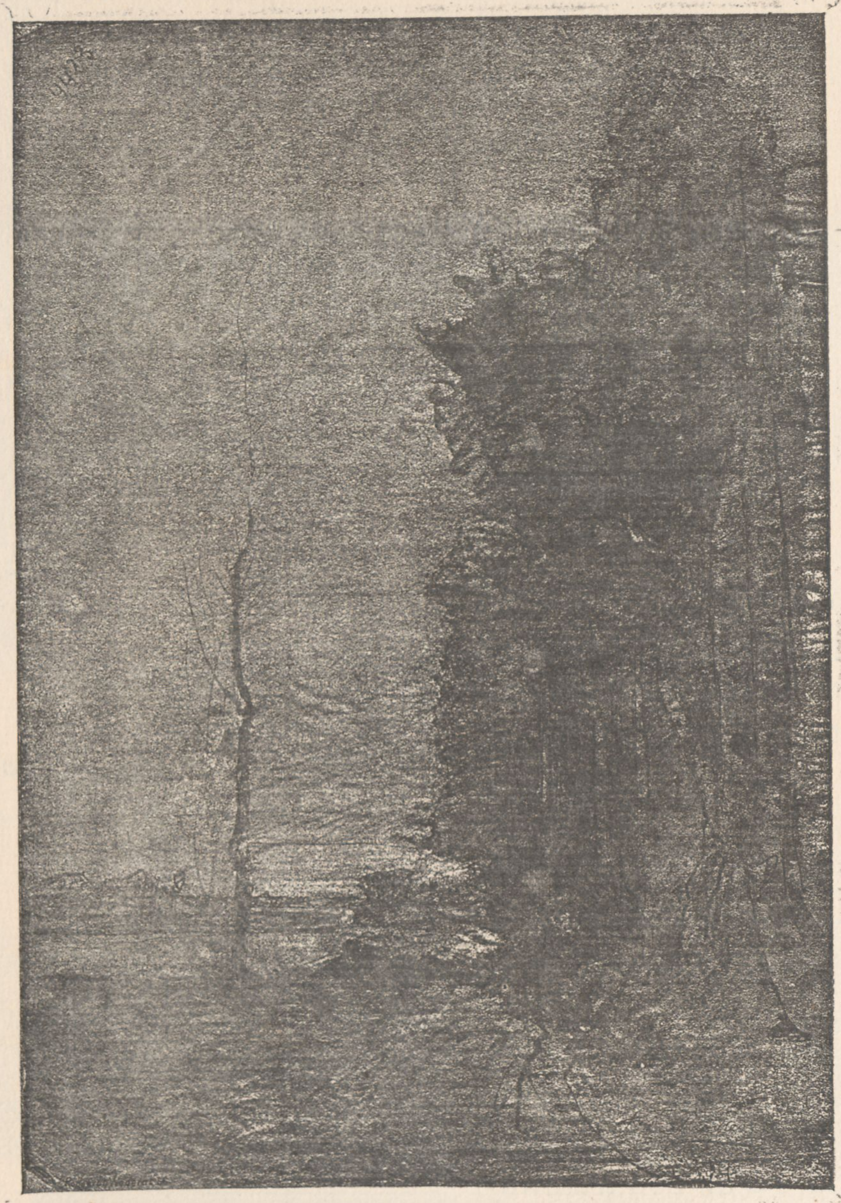

XIX. — LA PLAINE DE FOREZ A PONCINS
Dessin de A. Ravier.

être même ont-ils renoncé à leurs vastes ceintures rouges ou bleues ; les jeunes filles ne se parent plus d'immenses *devantis* aux couleurs éclatantes, elles ne se coiffent plus, les dimanches, de batelières de grosse paille blanche, tressée au coin du feu pendant les veillées d'hiver ; elles ne vont plus, les pieds nus, porter le repas aux travailleurs ; bientôt les moissonneurs ne se verront plus, le *volant* à la main, le long des sillons, courbés, à la file les uns des autres, sous les ardeurs d'un soleil implacable, et les batteurs ne feront plus retentir le *suel* de leur rythme cadencé ; enfin, à en croire le bel *Atlas cantonal* de M. Piquart, l'habile agent voyer en chef du département, un canal d'irrigation a enlevé à la Plaine une partie des étangs qui donnaient à son paysage une mystérieuse poésie. Mais du moins fait-on toujours *pregnière* à l'ombre des *plongeons* ou des gerbes ; on vendange encore les *clos* au milieu des rires et des lutineries ; les grands bœufs qui ont inspiré Pierre Dupont, fendent toujours, de leurs robustes fronts, la terre forte et profonde ; le laboureur, qui tient d'une main ferme l'*arôre*, lance dans le lointain, en ton mineur, ses finales mourantes ; les maisons du village continuent à tenir ouvertes leurs portes hospitalières ; les femmes d'ouvriers, les plus heureuses de toutes, disait-on, s'en vont toujours, pendant que les maris travaillent et que la soupe mijotte, voisiner en filant leurs *colagnes* de chanvre ou de laine ; on n'a pas, sans doute, cessé de se réunir à la fin de la journée, sous l'ormeau séculaire de Sully, à la porte de l'église, et les jeux, les rires et les chansons, prolongés jusqu'après nuit close, délassent des travaux de la journée cette joyeuse et insouciante population pour qui le travail est un plaisir et le plaisir, mieux que le sommeil, un repos.

Tout cela existe encore, je l'espère, et cependant quels regrets si tout cela s'était évanoui, fondu dans la monotone uniformité de la vie moderne, tué par la fièvre, plus meurtrière que celle des étangs, la fièvre dévorante des appétits qui ronge la génération présente! Oui, quels regrets! car notre ami Thiollier n'était pas là, à ce moment, avec son crayon ou ses plaques sensibilisées, et le tableau écourté, pâle et froid qui vient d'être tracé, ne peut conserver l'image du Forez vivant, comme, dans les pages qui vont suivre, le Forez matériel est à jamais sauvé de la destruction !

III

ITINÉRAIRE ARTISTIQUE EN FOREZ

PAR F. THIOLLIER

Avant d'aborder l'histoire et la description du Forez, nous croyons devoir présenter un petit nombre d'observations générales dans le but de guider les artistes, ou les étrangers, qui désireraient visiter notre région et qui n'ont pas intérêt à l'étudier dans tous ses détails.

Peu d'entre eux, en effet, auraient la patience de rechercher les beautés intimes et trop ignorées de notre pays. Et d'ailleurs, sans compter nombre de sites ou de monuments absolument remarquables : tels que certains paysages des bords de la Loire, ou des confins du Velay, le vallon de Rochetaillée, le porche, les cloîtres et les vieilles maisons de Charlieu, le portail de Bourg-Argental, les ruines de Cousan, les parties conservées des châteaux de la Bastie et de Boisy, nous osons promettre aux artistes d'heureuses découvertes. Nous avons eu l'occasion d'accompagner plusieurs d'entre eux : aucun ne s'est repenti d'avoir cherché à connaître le Forez, plusieurs y sont revenus ; d'autres y ont fixé leur demeure.

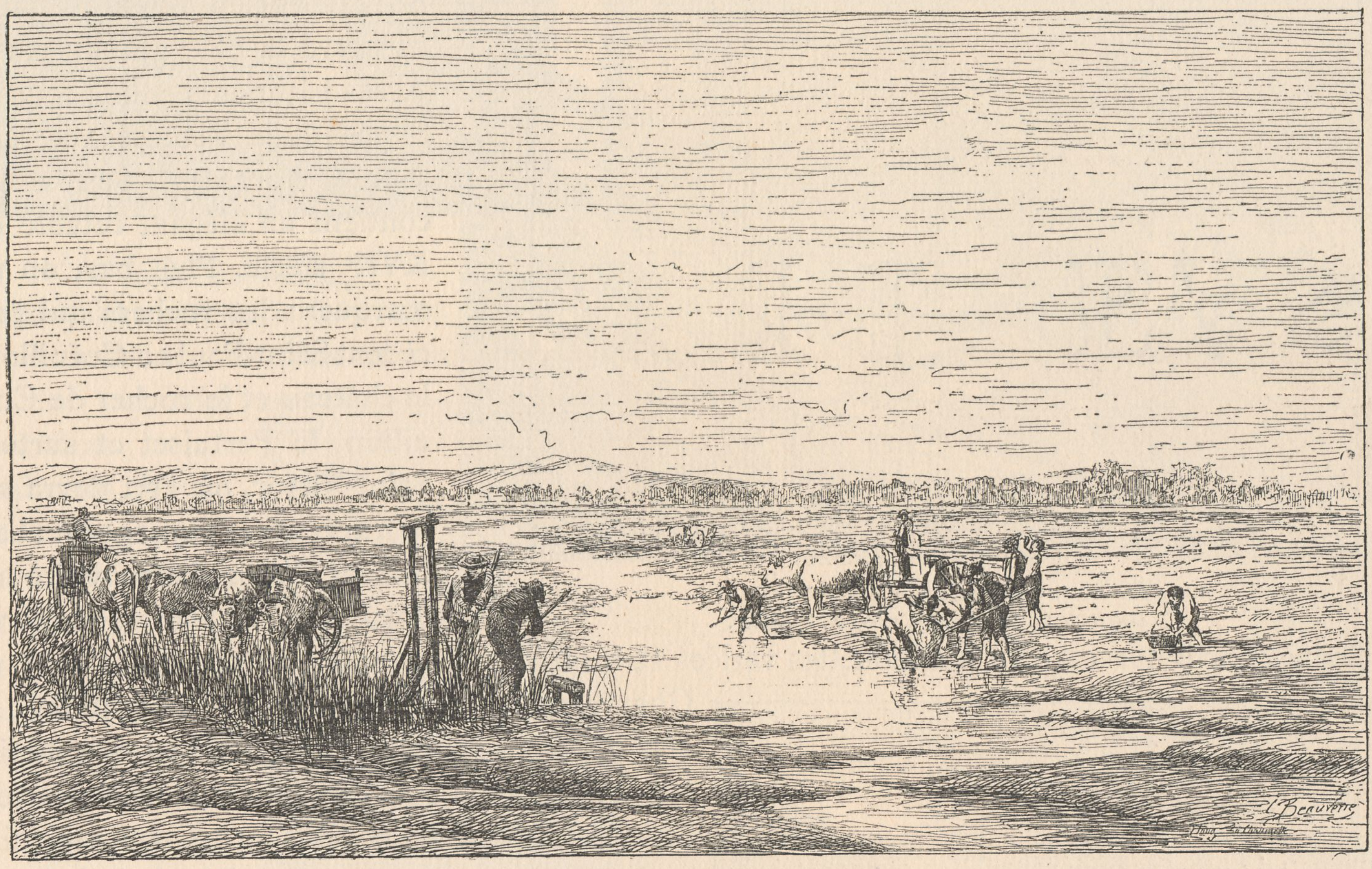

XX. — PÊCHE D'ÉTANG A MORNANT
Dessin de Beauverie.

Les voyages sont d'ailleurs faciles dans tout le département de la Loire; le climat est salubre, les habitants hospitaliers, et les parties du Velay ou de l'Auvergne qui l'avoisinent, offrent des paysages et des monuments hors ligne. Comme nous n'avons d'autre prétention que de servir de guide, nous adoptons, pour cet itinéraire, une forme brève et méthodique.

Cours d'eau. — Il est bon tout d'abord de connaître le fleuve, ses sites et ses affluents, depuis sa source jusqu'à son entrée dans les plaines du Bourbonnais.

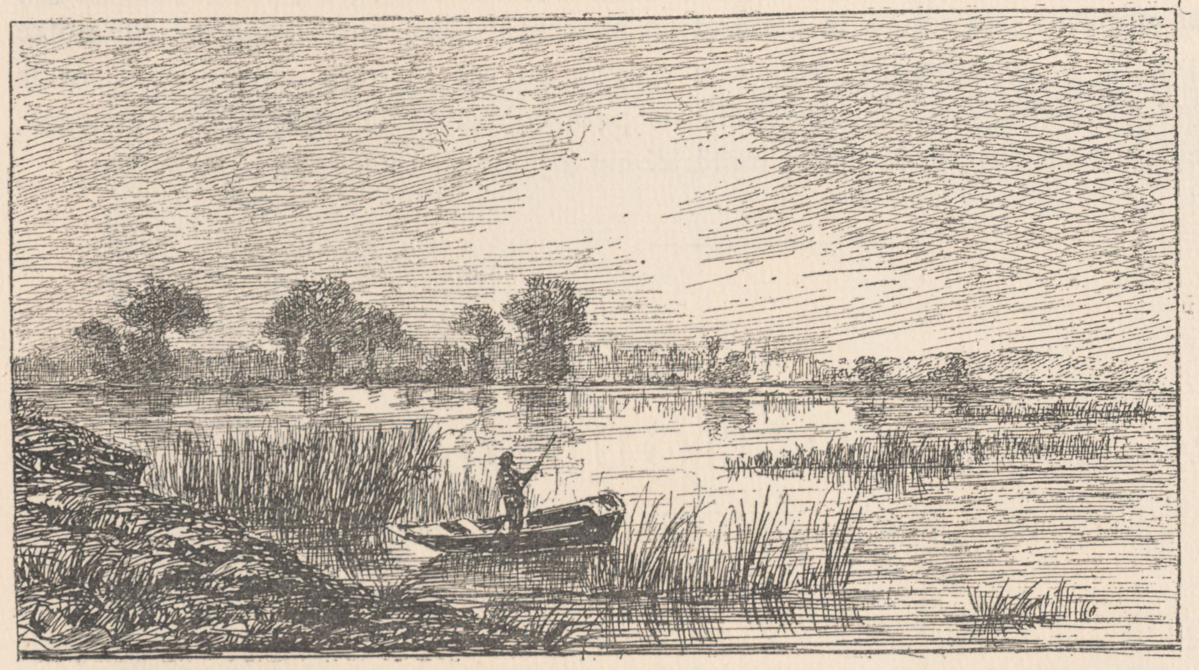

XXI. — ÉTANG A MORNANT
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Signalons, dans le Velay, le Gerbier-de-Joncs, Brives, la Voulte, Saint-Vincent, Chamalières, Artias et le Pont-de-Lignon. La *Loire* entre en Forez près de Bas-en-Basset, aujourd'hui détaché de notre département ; sur la rive gauche se voient les mouvements de terrain et les rochers de granit couronnés par les ruines du château de Rochebaron ; plus loin, à droite et sur les bords du fleuve, Aurec, ancien prieuré, qui a conservé la plus grande partie de ses bâtiments et une cour du temps de la Renaissance, entourée d'arcades. Son église contient un élégant retable du XVII^{e} siècle. Plus bas, on remarquera les rochers qui précèdent Saint-Paul-en-Cornillon; le château et le rocher de Cornillon, le Pertuiset et surtout Saint-Victor, où l'on devra séjourner; car le paysage est absolument digne d'être visité en détail; il faudra suivre les bords du fleuve, gravir les rochers à silhouettes variées et à formes imposantes, spécialement ceux de Chambles, d'Essalois et du Crêt d'Essumin. Les détails offrent de l'intérêt, et, quand on aura atteint les sommets, on pourra admirer, sous ses divers aspects, le superbe panorama formé par les terrains rocheux du premier plan, la vallée de la Loire, la plaine et les monts du Forez ; plus loin enfin, en suivant le cours du fleuve, on découvre les ruines des Camaldules et le site sauvage de Grangent. Au delà, les rochers s'abaissent et le pays offre peu d'intérêt aux visiteurs, jusqu'à Piney; mais les artistes y trouveront constamment des motifs de tableaux : des eaux blondes souvent limpides, une végétation variée, de jolis accidents de terrain et un fond de montagnes, dont la forme et la couleur ne sont jamais banales. On visitera Saint-Rambert, Bouthéon, les ruines de Montrond; mais l'on pourra se contenter de voir de loin Feurs, la tour de Cleppé et Balbigny.

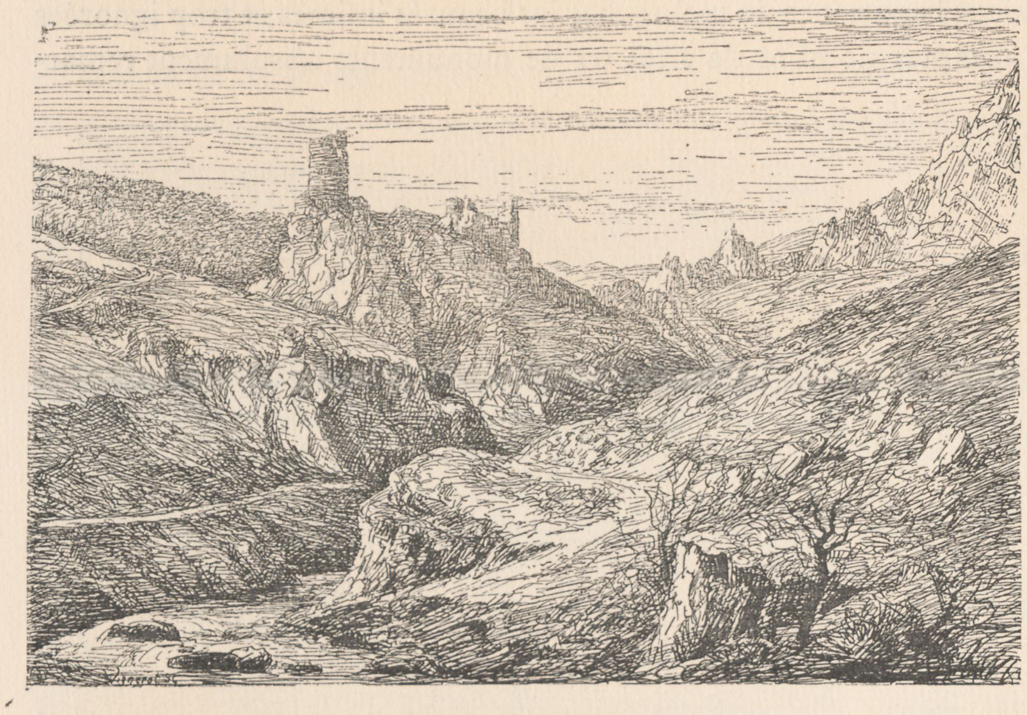

XXII. — AURIOL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

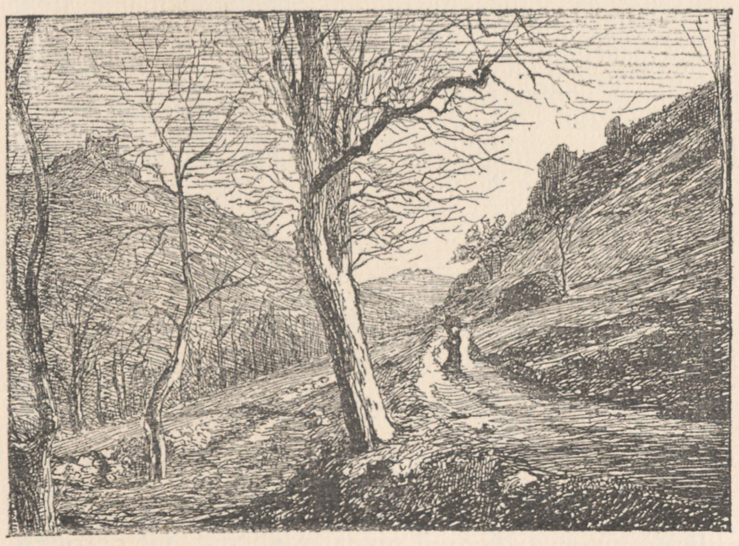

XXIII. — VALLÉE DE COUSAN
Dessin de E. Montagnon, d'après F. Thiollier.

A partir de là, le paysage change de caractère : il est d'abord gracieux et découvert jusqu'à Saint-Georges de Baroille ; il devient ensuite sévère et grandiose. On visitera la position de l'oppidum du Crêt Châtelard ; et dans son voisinage, Saint-Marcel de Félines, plus haut, l'Aubépin ; puis, la digue de Piney et les ruines du château de la Roche. Sur ce point, le chenal se resserre et les montagnes qui le bordent deviennent de plus en plus abruptes jusqu'à Saint-Maurice, où le tableau est empreint d'un rare caractère de grandeur.

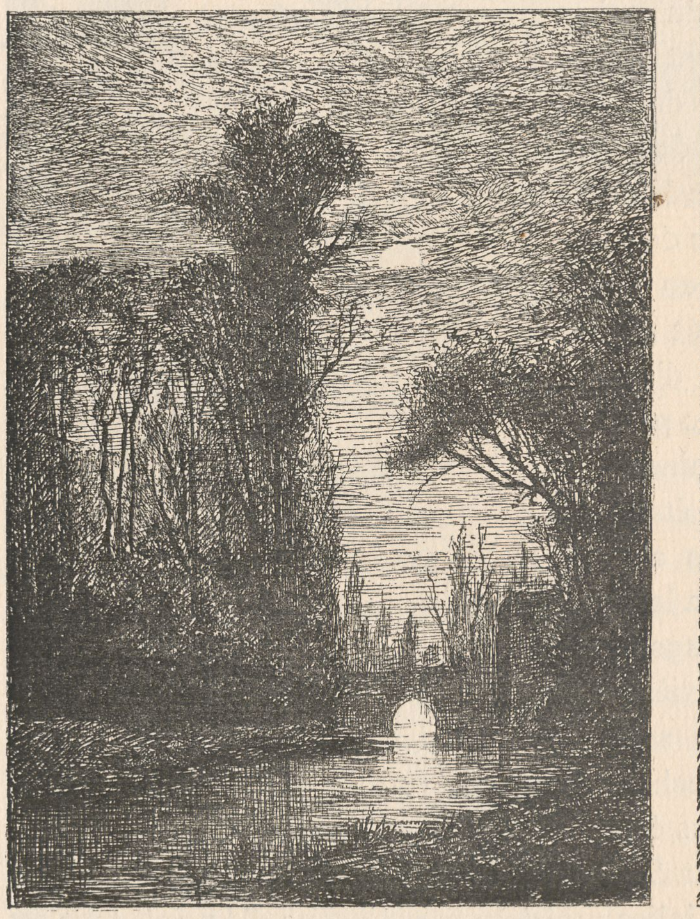

XXIV. — LA RIVIÈRE D'AIX
Dessin de F. Thiollier.

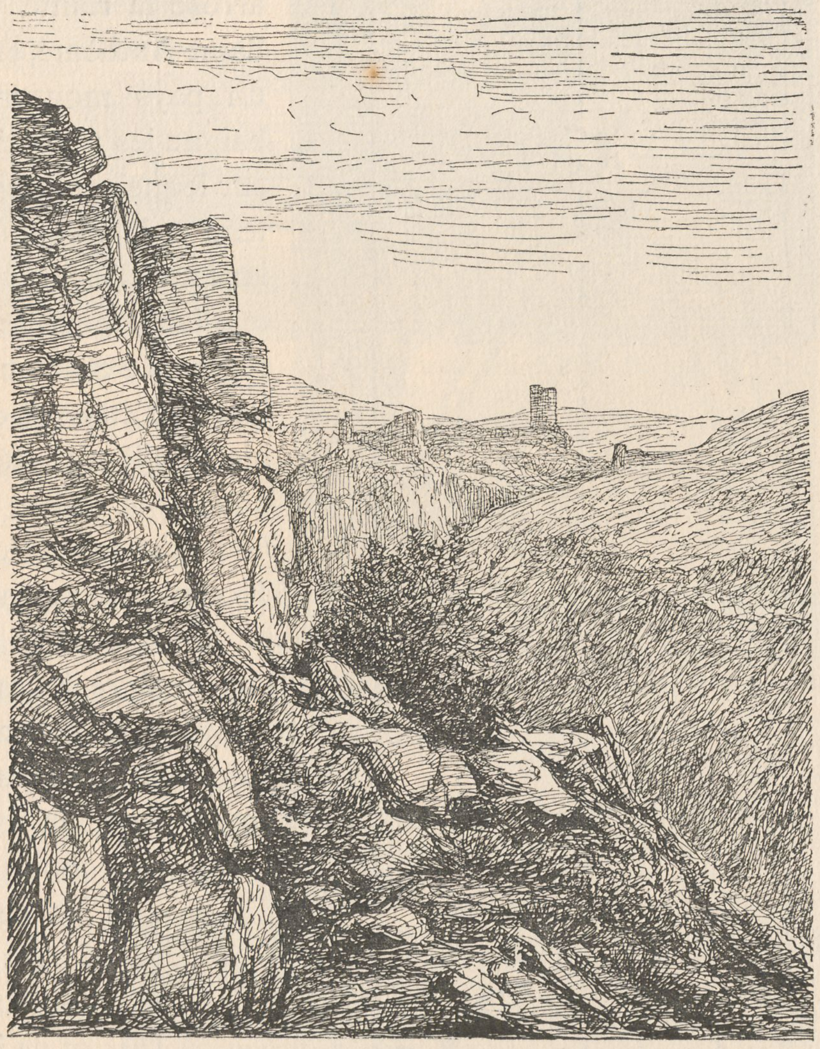

XXV. — AURIOL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Villerest, Verney sont des stations recommandées aux peintres ; ils y admireront les pittoresques profils et la patine des remparts et des maisons anciennes. Vers Roanne et jusqu'à la limite du département, l'intérêt va diminuant en même temps que nous approchons du terme de notre excursion.

Plusieurs des affluents de la Loire sont dignes d'elle.

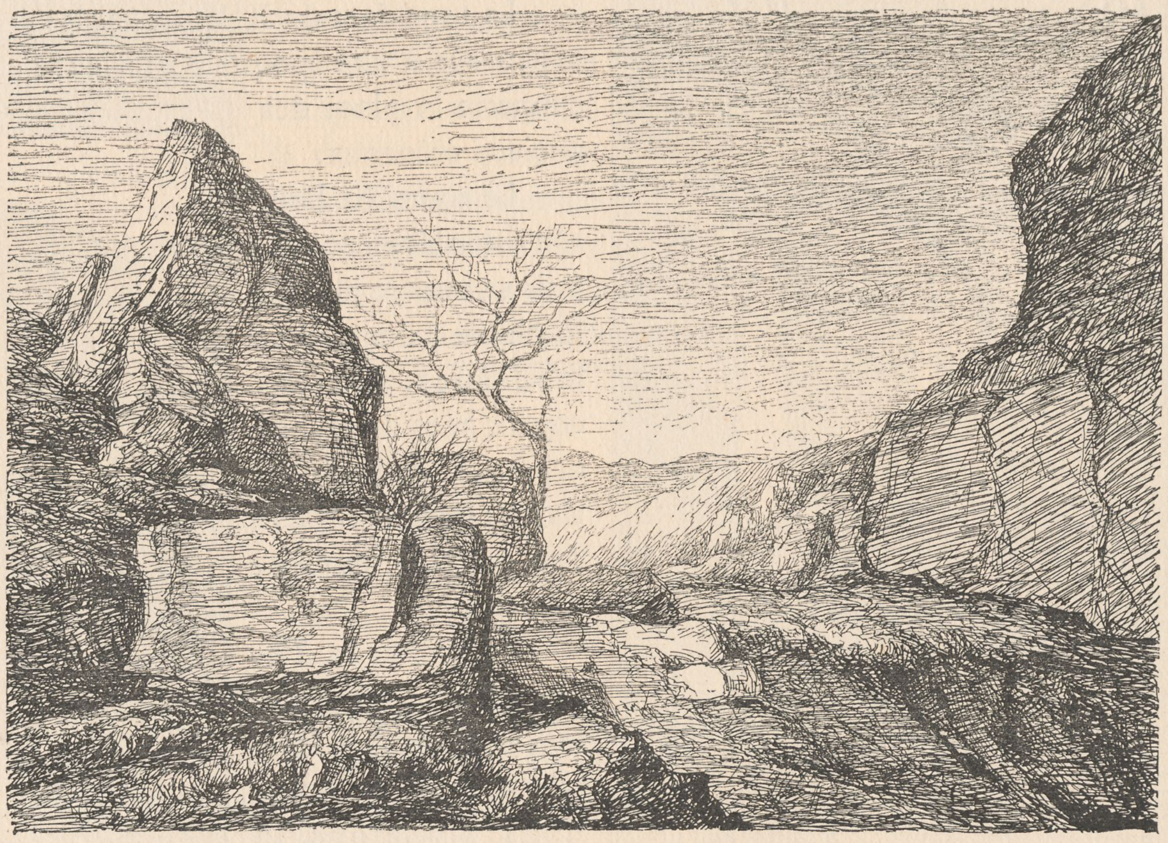

XXVI. — ROCHERS A AURIOL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Près des limites du Forez et du Velay, le *Lignon* (qu'il ne faut pas confondre avec le Lignon de l'*Astrée*), coule au milieu de rochers colorés, dentelés et presque inaccessibles ; une gracieuse végétation d'arbres clairs égaie ses rives, tandis que les sommets sont couronnés de pins sombres ;

on devra suivre le cours de cette rivière jusqu'aux ruines du château de Saint-Maurice-sur-Lignon.

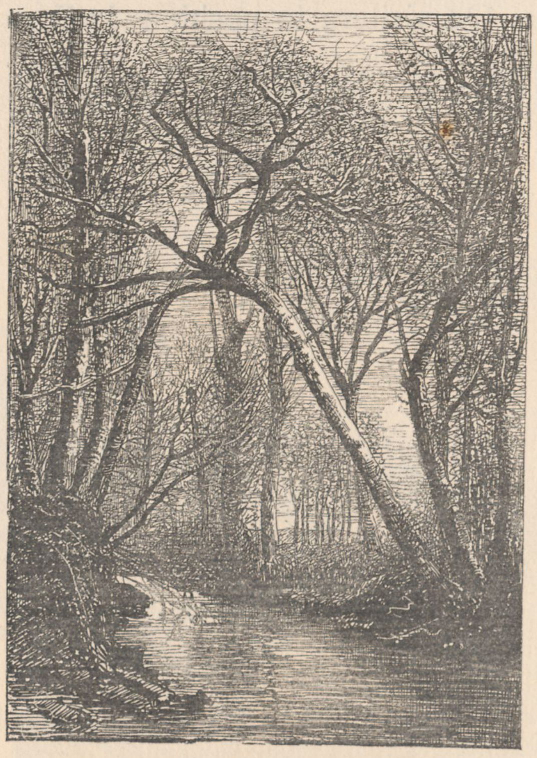

XXVII. — BORDS DE LA MARE
Dessin de F. Thiollier.

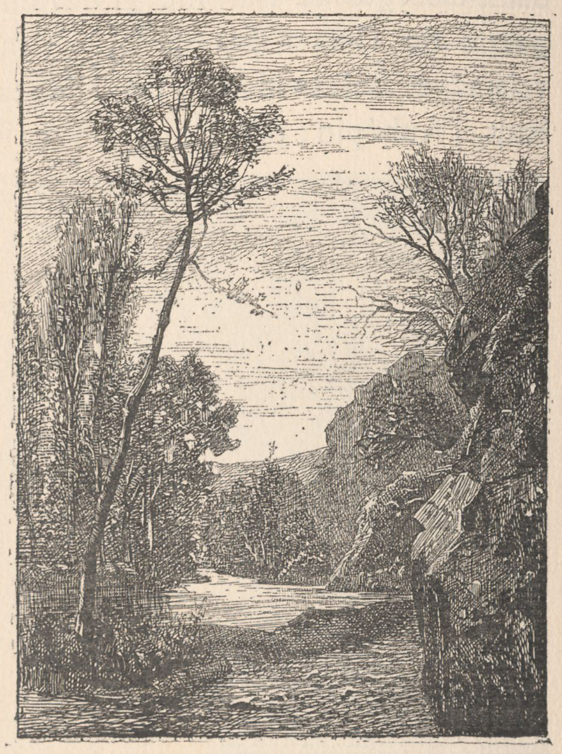

XXVIII. — LE LIGNON A COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

L'*Anse*, après avoir arrosé la riante vallée de Saint-Anthème, entre dans un pays mouvementé et baigne les pieds du rocher sur lequel s'élèvent le château et le village de Chalancon. C'est un des sites les plus imposants de notre région. Le château de Chalancon n'était pas en Forez, bien qu'il n'en fût séparé que par la rivière d'Anse ; nous n'avons donc pas à le décrire; mais ses ruines sont si étrangement étagées, que, malgré leurs abords difficiles, on devra les étudier sous tous leurs aspects.

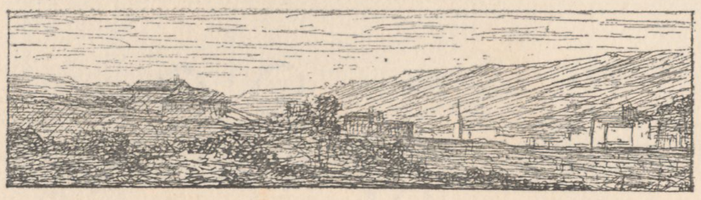

XXIX. — AUREC
Dessin de Joanny Faure.

Depuis Chalancon jusqu'à son embouchure, la rivière d'Anse anime un paysage imposant : les fonds sont remarquables, et, au premier plan, les rochers de granit se mêlent à des arbres aux formes élégantes.

La *Semène*, près de sa source, traverse des bois et de jolies prairies ; vers la tour d'Auriol, tout est digne de fixer l'attention : la ruine et les rochers, les eaux écumantes de la rivière, les lointains, les masures, etc. Auriol est en dehors du département de la Loire, mais faisait partie de notre province.

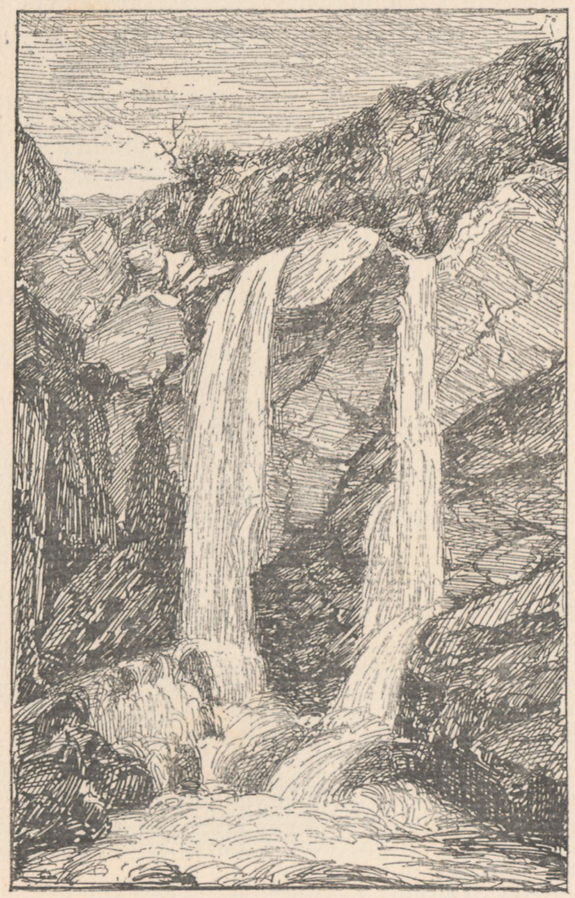

XXX. — VALLÉE DE SEMÈNE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

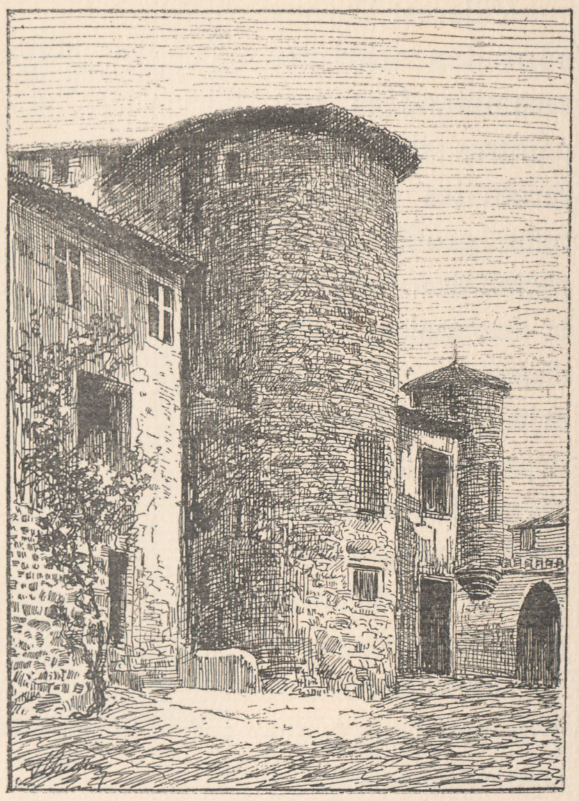

XXXI. — LE CHATEAU D'AUREC
Dessin de F. Thiollier.

La tour date du XIII^e ou du XIV^e siècle, mais elle a été exhaussée à une époque postérieure et l'on voit dans la maçonnerie la place des anciens créneaux.

Le cours du *Bonson* est intéressant depuis sa source jusqu'à la plaine ; des roches moussues, souvent couronnées de grands arbres, bordent ses rives, creusées dans des terrains mouvementés.

La *Coise*, la *Toranche*, la *Teissonne*, le *Sornin* sont de forts jolis cours d'eau, mais nous signalons la *Mare* près de son embouchure et spécialement le *Lignon* à Châtel, à Poncins, aux Périchons, à Saint-Clément, à la Bastie, à Bonlieu, où la nature console un peu du délabrement d'anciens monuments qui faisaient la gloire de notre province.

Les bords du *Lignon* deviennent sévères à Cousan et près de Chalmazel. Nous ne voulons entrer dans aucun détail après la célèbre description qui a été faite de cette rivière et qui est reproduite plus loin; mais nous conseillons de la remonter jusqu'à sa source *douteuse,* et l'on reconnaîtra que la partie la moins *paisible* du Lignon est digne de celle qui a été célébrée par Honoré d'Urfé.

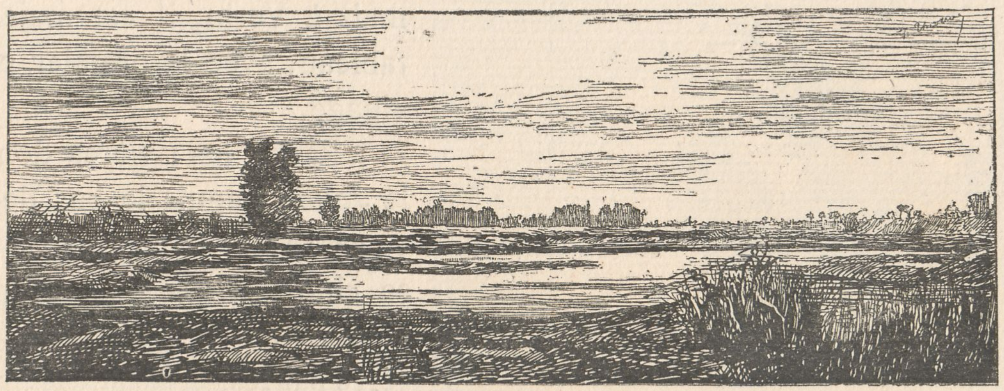
XXXII. — LA LOIRE A MONTROND
Dessin de F. Thiollier.

Les rives escarpées du *Vizézy*, de Châtelneuf à Montbrison, les arbres et les accidents de terrain qui l'accompagnent à son entrée dans la plaine et jusqu'à son embouchure, ont depuis longtemps fixé l'attention des artistes.

Au-dessous de Saint-Germain-Laval, passe la rivière d'*Aix*, l'émule du Lignon de l'*Astrée;* sur ses bords il convient de noter Vernoille, Pommiers, Saint-Germain-Laval, Baffie, le pont Morru, le château d'Aix et Contenson. Une masure isolée, en amont du pont Morru, est entourée d'arbres et de rochers sous lesquels la rivière se perd en partie. Ce site, nommé Chisonnet, est spécialement remarquable et fort digne d'être vu. A visiter encore deux des affluents de l'Aix : l'*Isable* à Chavanne et la *Goutte-Morte* au bas de Rajat.

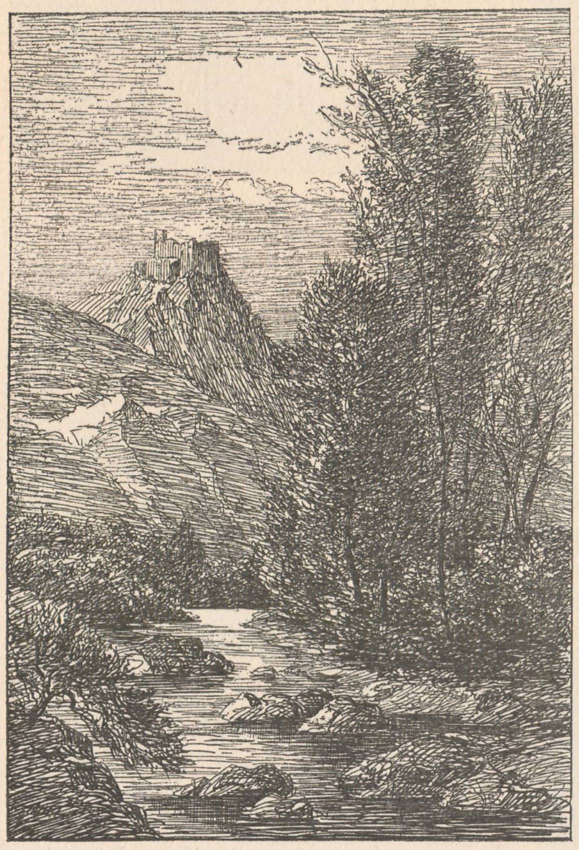
XXXIII. — LE LIGNON A COUSAN
Dessin de E. Grangier.

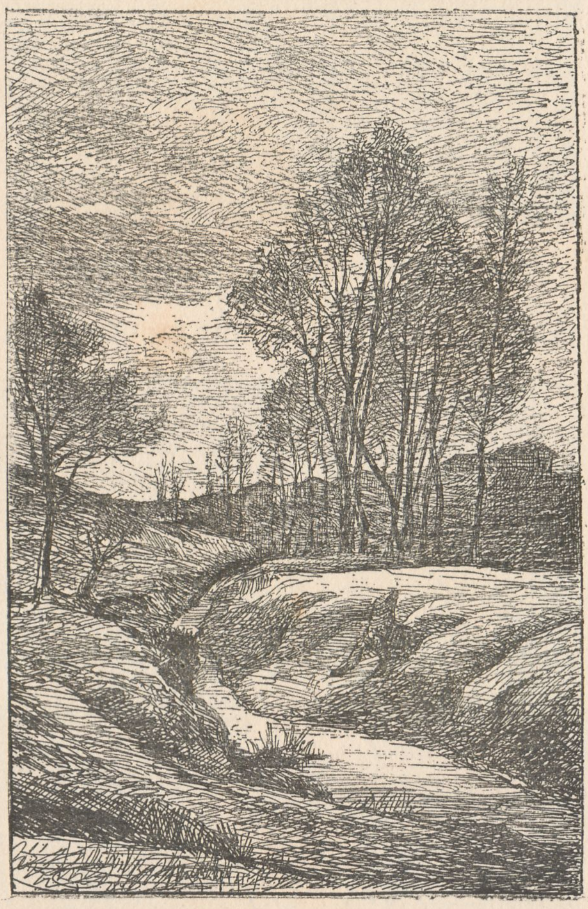
XXXIV. — LA GOUTTE-MORTE
Dessin de F. Thiollier.

Le *Renaison*, dans sa descente des monts de la Madeleine aux plaines roannaises, offre les beaux sites de *Py-se-Lance* et de la *Planche des Chèvres*, que va compléter prochainement le grand lac du barrage en construction.

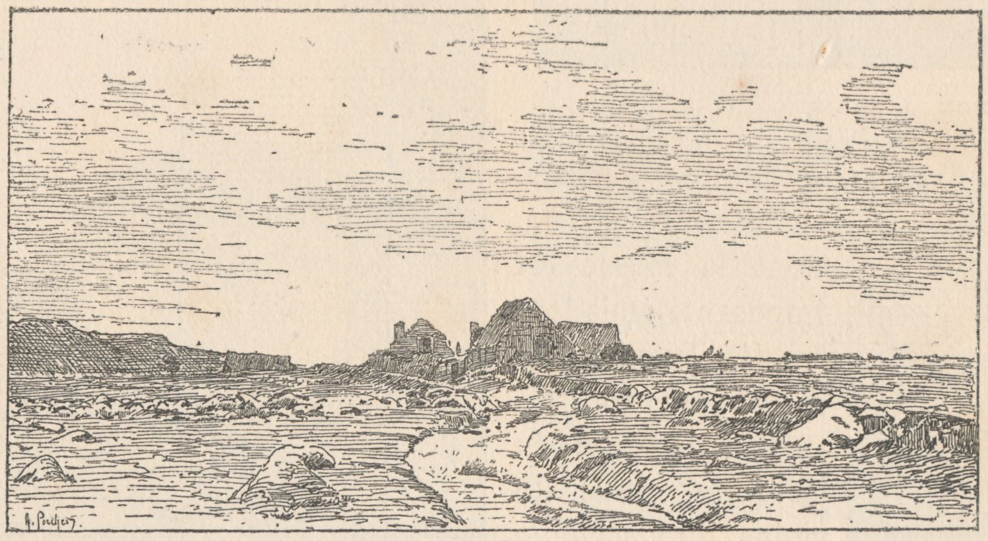
XXXV. — MASURES SUR LES PLATEAUX AUX LIMITES DU FOREZ ET DU VELAY
Dessin de Porcher, d'après A. Coadon.

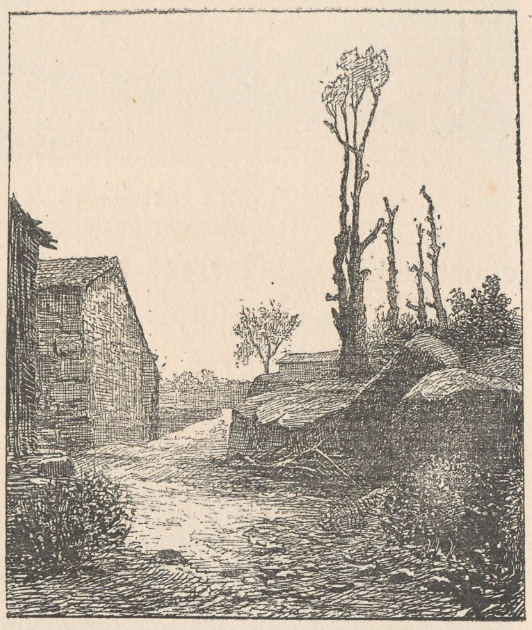
XXXVI. — MASURES PRÈS D'URFÉ
Dessin de F. Thiollier.

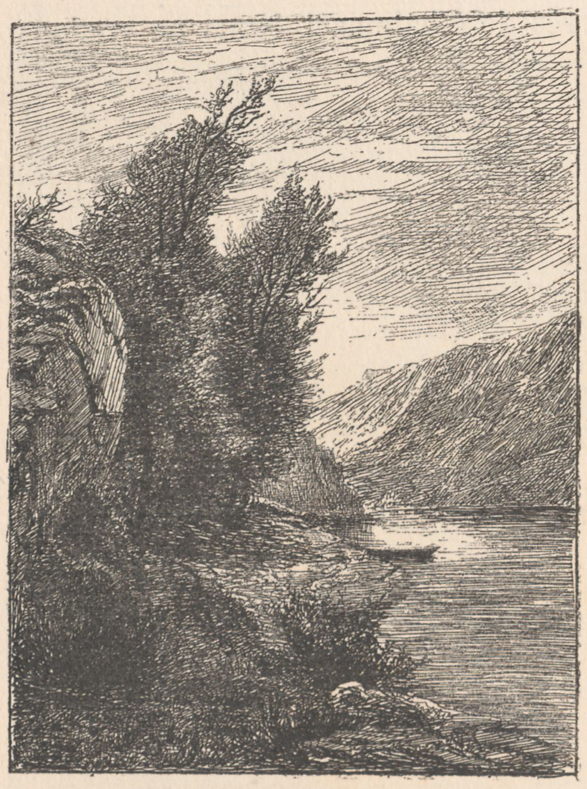

XXXVII. — LA LOIRE A SAINT-VICTOR
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

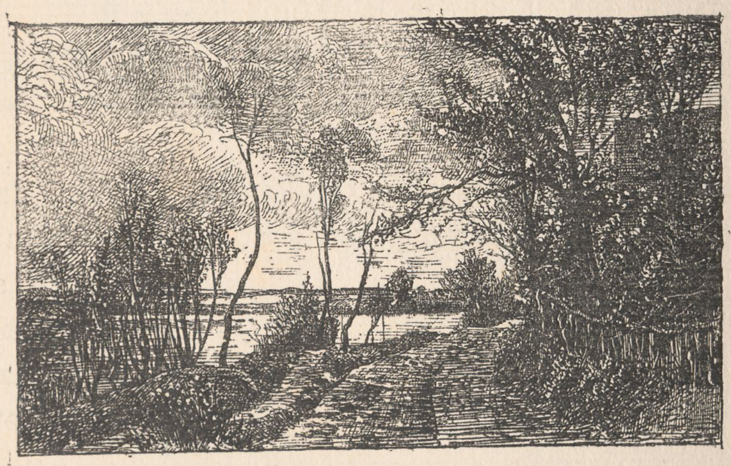

XXXVIII. — LA LOIRE PRÈS DE BALBIGNY
Dessin de F. Thiollier.

Le *Rhône* ne côtoie pas longtemps notre territoire, mais à Verin, il est majestueux et forme un intéressant tableau, avec le premier plan donné par les fabriques du village.

Parmi les rivières dont il reçoit les eaux, signalons : le *Janon* depuis le bas de Rochetaillée jusqu'à Terrenoire et vers Saint-Chamond ; le *Gier,* vers le mont Pilat, près de sa chute et ailleurs enserré par les vieilles constructions noires et fumantes de nos régions industrielles. Un petit affluent du *Gier,* l'*Onzion*, forme de très beaux motifs de paysage avec les arbres grêles et les rochers gris qui le bordent.

Montagnes. — Le pays de Forez s'appuie, à l'une de ses extrémités, sur le *Pilat*, pointe extrême des Cévennes et s'étend au matin le long des montagnes lyonnaises et beaujolaises ; de l'autre il est limité par la haute chaîne qui lui a emprunté le nom de *Monts du Forez*. Le mont *Mézenc* ne dépend pas du Forez; mais il le domine au sud, et c'est une admirable montagne dont l'ascension est des plus faciles. Là, rien de vulgaire : la forme, la couleur, les lignes d'horizon, les constructions bizarres, tout doit fixer l'attention de l'artiste.

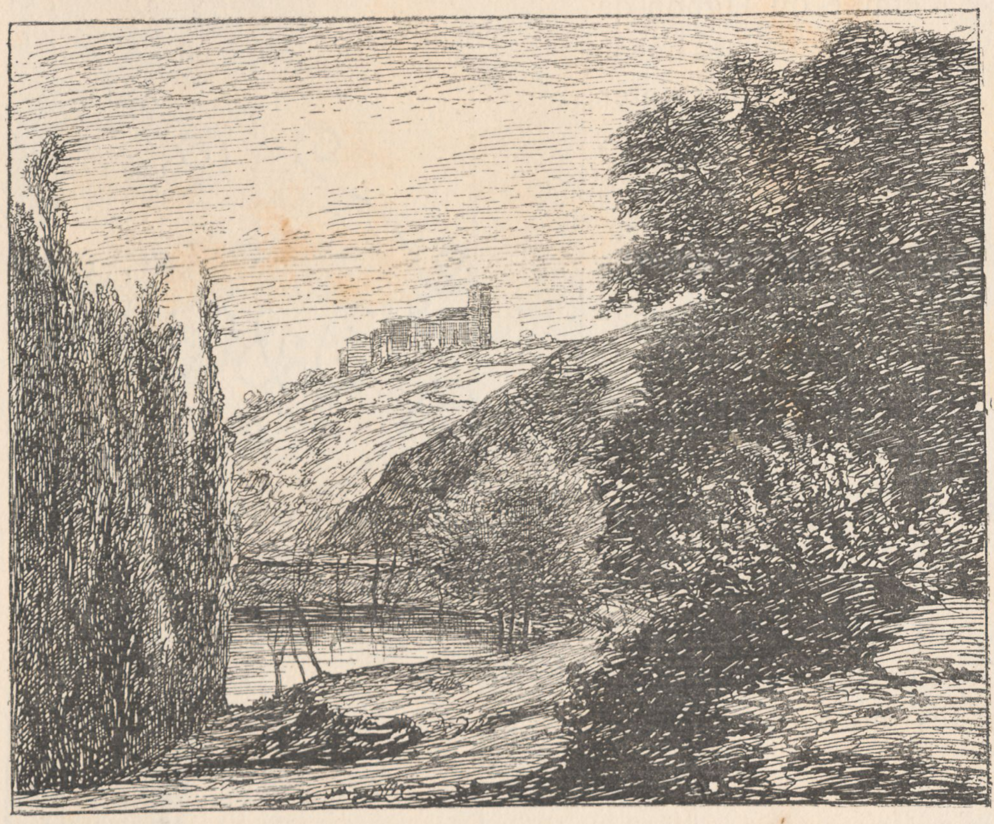

XXXIX. — LE LIGNON A BOEN
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

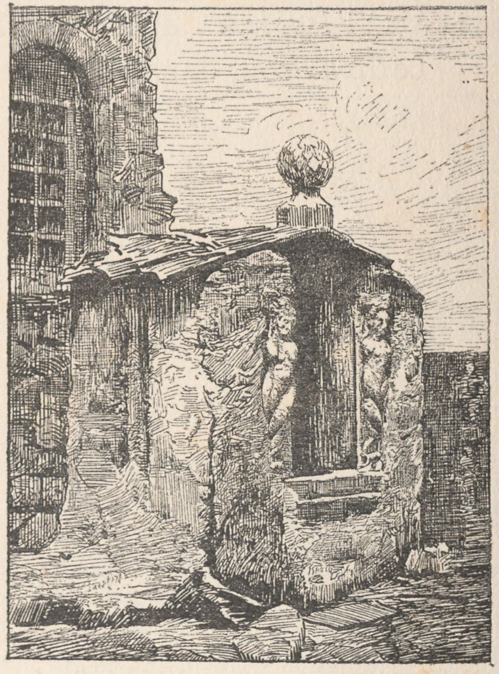

XLI. — PUITS A VALPRIVAS
Dessin de F. Thiollier.

Notre *Pilat*, dont la masse est imposante, mais dont les détails et les premiers plans sont inférieurs à ceux du *Mézenc*, offre du moins, du *Crêt de la Perdrix* et spécialement de *la Croix de l'Œillon*, un merveilleux panorama avec les Monts du Lyonnais, les Alpes Dauphinoises et la

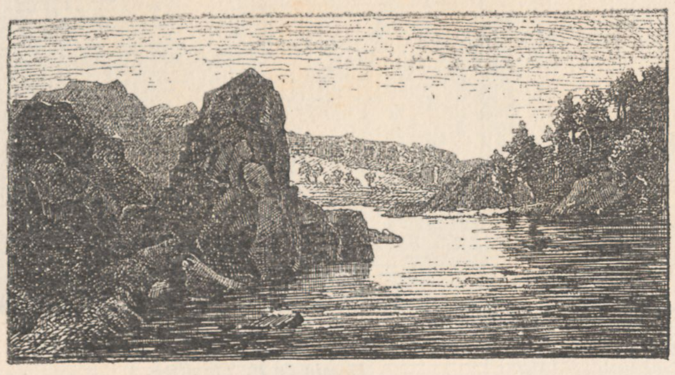

XL. — LA LOIRE A PINEY
Dessin de F. Thiollier.

vallée du Rhône. Les touristes ne manqueront pas d'y aller voir la chute du Gier, qui serait une célèbre cascade, si la Providence l'avait placée près d'une ville d'eaux ! *Pierre-sur-Haute* et les montagnes qui lui succèdent offrent à l'artiste des impressions neuves : on n'y est pas distrait par le détail, tout est grand ; les plateaux, les pâturages à la couleur dorée, les troupeaux, les masures sombres, les lignes d'horizon, très simples du côté du Forez et plus mouvementées dans la direction du Puy-de-Dôme.

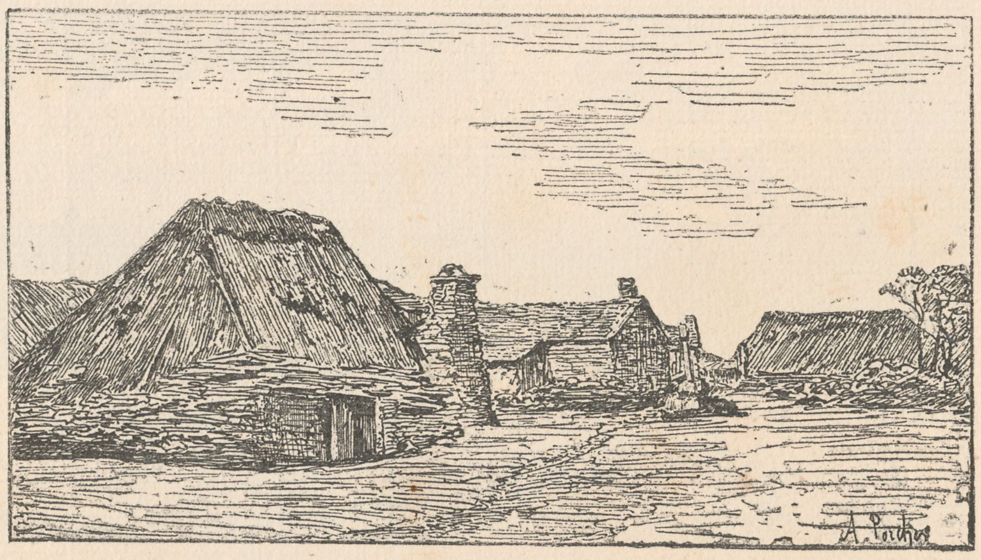

XLII. — MASURES SUR LES PLATEAUX AUX LIMITES DU FOREZ ET DU VELAY
Dessin de Porcher, d'après A. Coadon.

Dans les jolies et profondes vallées qui aboutissent à la plaine, signalons Chorsin et les terrains situés en bas de Sauvain ; les gorges du ruisseau de la Rullia et spécialement les rochers entremêlés d'arbres au site de la *Pierre-qui-vire* ; les gorges du Dardanet où se voient les pittoresques masures du village de Lijay et les cascades du Châtelard ; Lévaux avec Saint-Laurent-Rochefort et l'immense falaise de Châteauvieux.

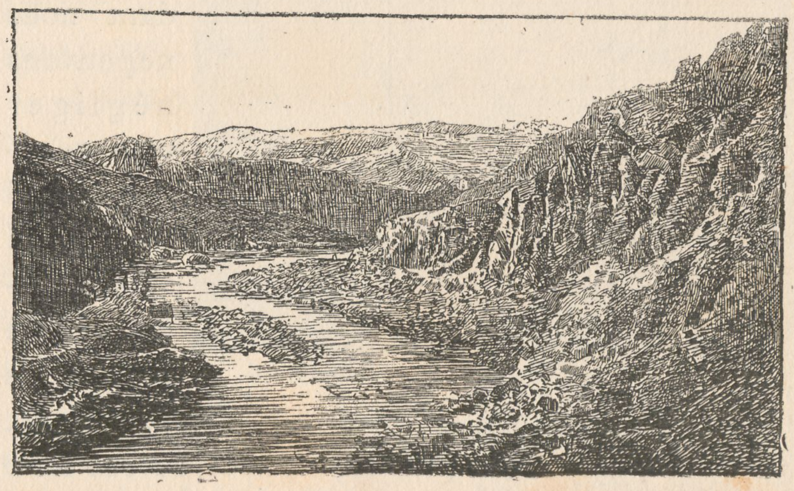

XLIII. — LA LOIRE A SAINT-VICTOR
Dessin de F. Thiollier.

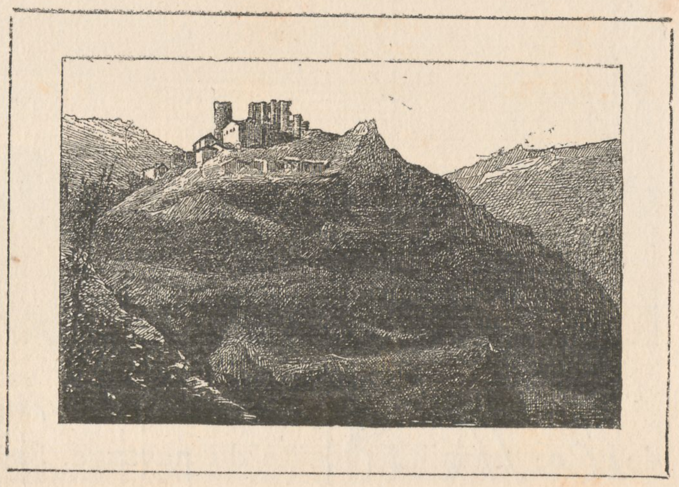

XLIV. — CHATEAU DE ROCHEBARON
Dessin de F. Thiollier.

Les montagnes intermédiaires entre les monts du Forez proprement dits et ceux de la Madeleine présentent un caractère particulier ; on y trouve un étage moyen de petites plaines (plaine de Noirétable, plaine de Salles, plaine de Saint-Romain d'Urfé), qu'entourent des collines peu élevées, mais souvent couronnées d'arbres magnifiques, de beaux rochers dominant des étangs d'une admirable limpidité.

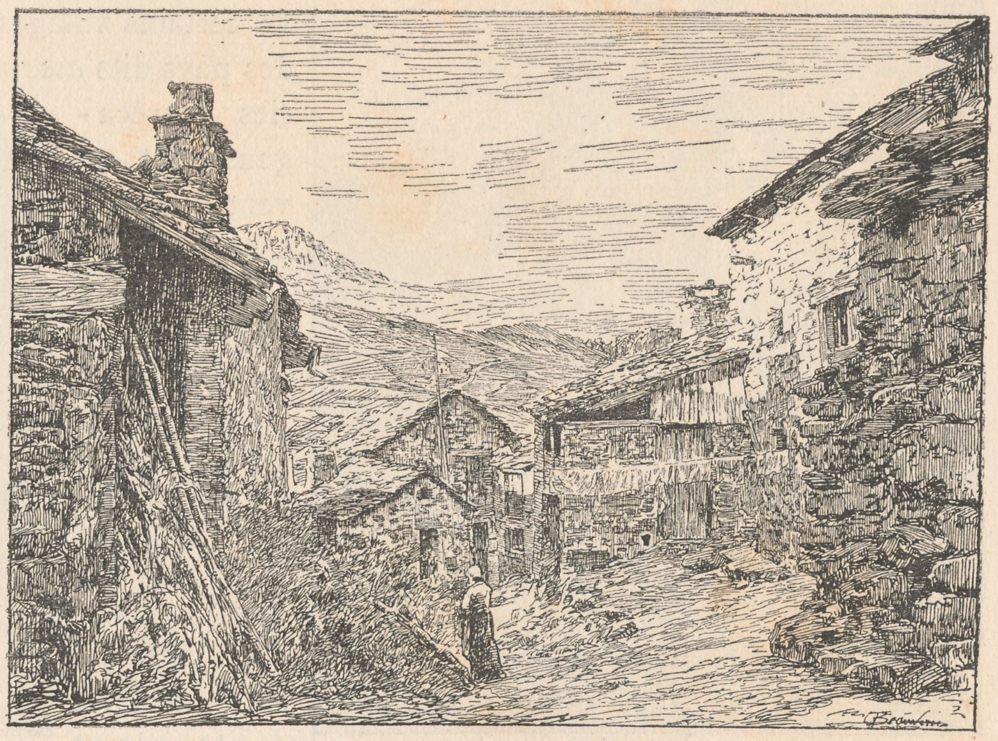

XLV. — MASURES A CHAMALIÈRES
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Vers l'Hermitage, la végétation est très vigoureuse et les rochers, mêlés aux arbres verts, forment un site alpestre. La chaîne de la Madeleine, qui domine le Roannais, ressemble à celle de Pierre-sur-Haute ; mais les bois de hêtres qui couvrent les hauts plateaux respirent un sentiment profond de solitude : le plateau nu et désert qu'on rencontre au nord de Saint-Just-en-Chevalet produit une impression analogue. — Nous venons de décrire les hauts plateaux du Forez ; à mesure que l'on se rapproche du Velay, le pays devient plus accidenté et les constructions plus étranges ; nos gravures en représentent des spécimens. Rien à signaler de particulier dans la chaîne du Lyonnais et du Beaujolais.

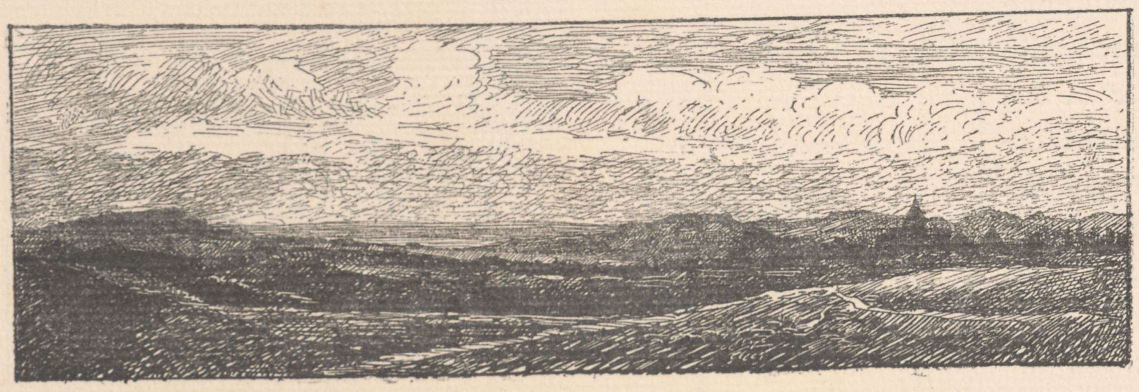
XLVI. — SAINT-JUST. PLATEAU SUR LA ROUTE DE LA CHAISE-DIEU AU PUY
Dessin de F. Thiollier.

Etangs. — La question de salubrité ne peut être traitée dans cet ouvrage, exclusivement consacré à l'art, à l'histoire et à l'archéologie. Cependant nous ne pouvons négliger une question qui intéresse si directement l'un des objets principaux de notre travail, la beauté du paysage. Sans donc entreprendre une polémique, nous devons faire remarquer que, malgré toutes les statistiques dressées d'une manière plus ou moins sérieuse, la santé des habitants de la plaine du Forez est à peu près la même partout et que la fièvre attaque moins les habitants de certains villages situés près des étangs que ceux des pays dits *assainis*. Dans ceux-ci, en effet, des prairies marécageuses ont souvent remplacé les étangs ; et nous prétendons que le résultat obtenu est déplorable pour la santé publique. Les reboisements seraient encore le meilleur remède, et mettraient d'accord l'art et les convenances hygiéniques. Nous devons donc regretter, à tous les points de vue, la suppression des étangs, qui étaient le plus bel ornement de la plaine du Forez. Maintenant que les principales

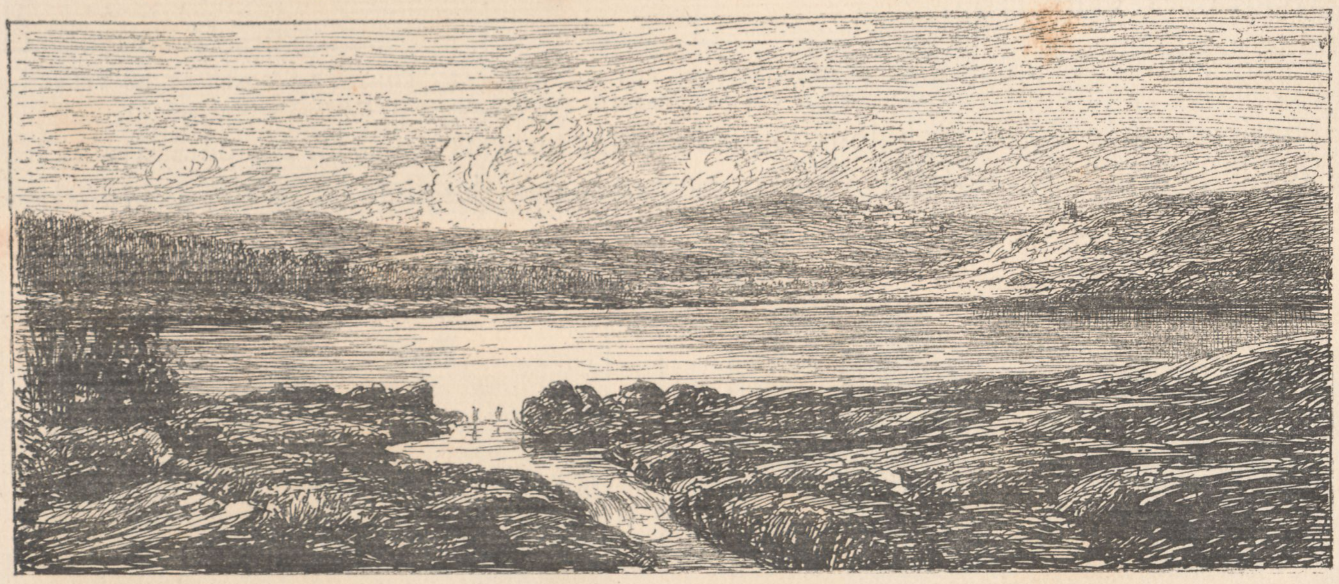
XLVII. — L'ÉTANG DE ROYON ET CERVIÈRES
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

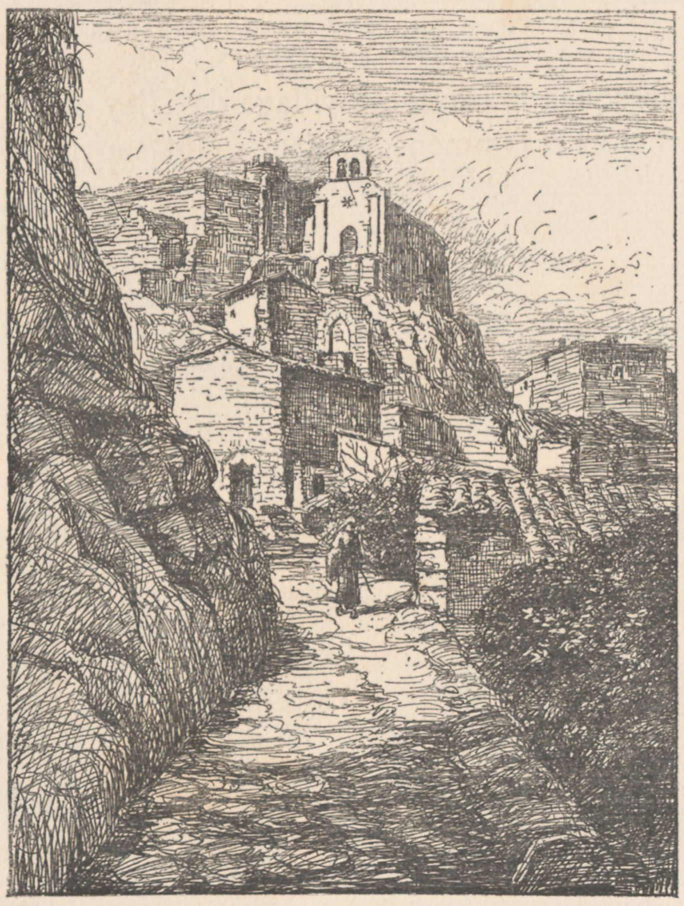
XLVIII. — CHATEAU DE CHALANCON
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

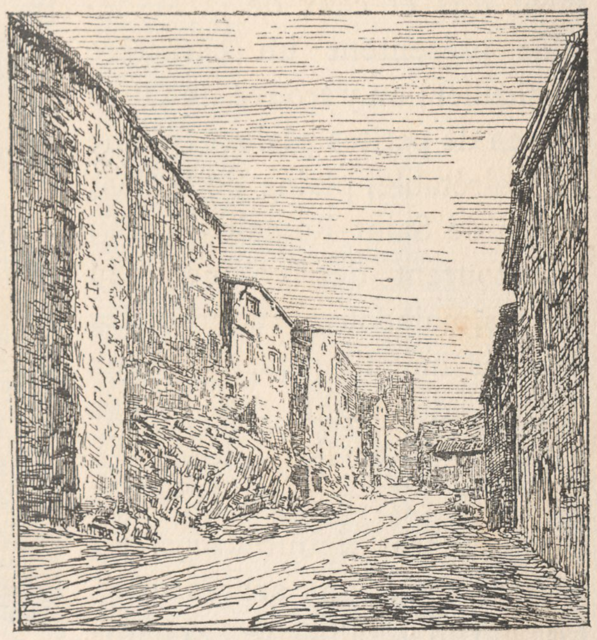
XLIX. — UNE RUE DE ROCHETAILLÉE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

destructions ont été opérées, nous espérons que l'administration aura pitié des artistes et qu'elle laissera subsister ce qui reste ; du moins voulons-nous conserver les souvenirs de ces paysages ; aussi notre ouvrage contient-il plusieurs dessins ou gravures représentant nos étangs foréziens : depuis longtemps d'ailleurs les beaux motifs qu'ils fournissent sont connus des peintres, comme le témoignent diverses toiles admirées aux salons de Paris.

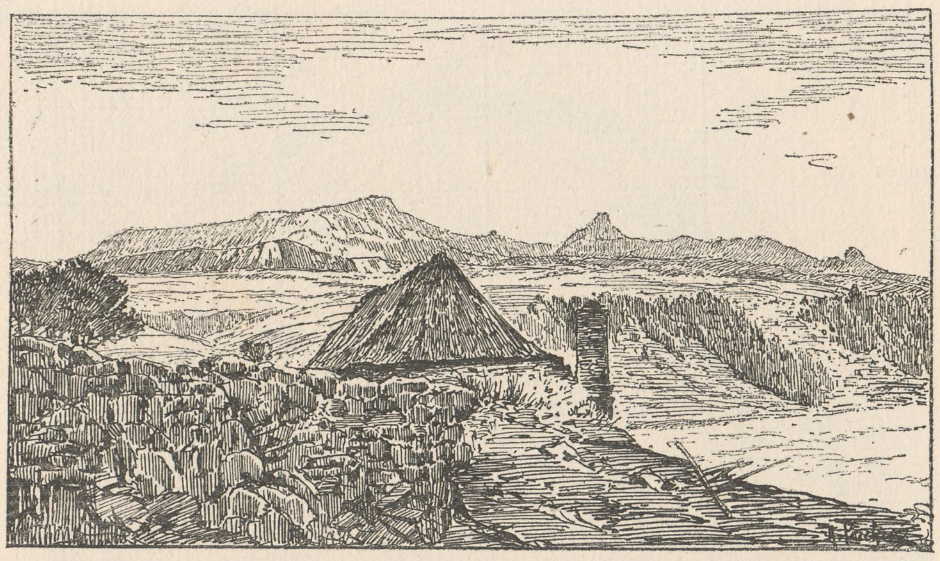

L. — MASURES SUR LES PLATEAUX DU VELAY
Dessin de Porcher, d'après Coadon.

A Feurs, à Montrond et aux environs, les nappes d'eau sont généralement entourées par la plaine nue ; le ton des joncs, des terrains, et les montagnes avec leur fin profil forment un ensemble simple et coloré. Cependant, autour de la ferme de la Bâtie on a conservé de vieux arbres et même des arbres morts, qui contribuent à former des paysages d'un grand style.

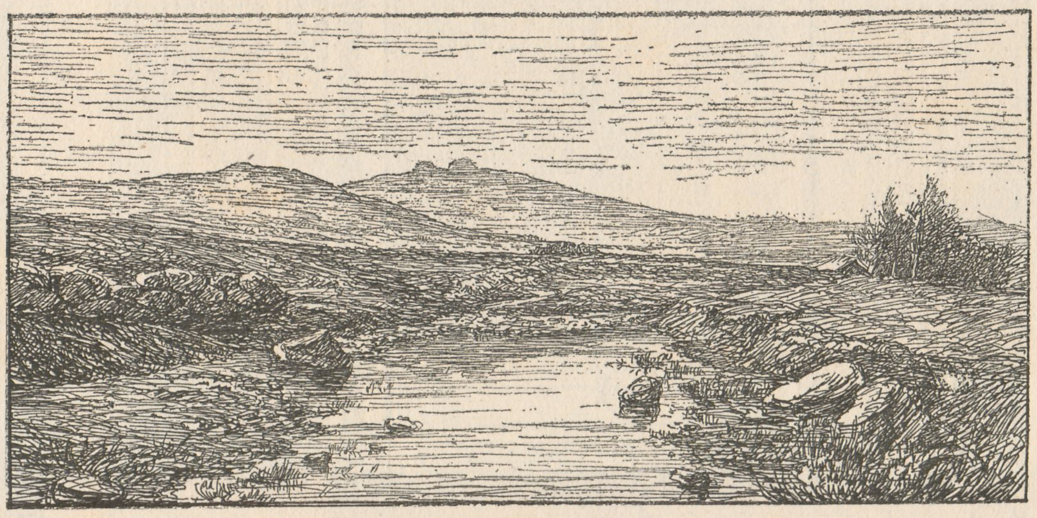

LI. — LES MONTS DU FOREZ PRÈS DE CHALMAZEL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

L'étang *Sury* est entouré de bois ; vu des collines situées entre Saint-Cyr-les-Vignes et Valeilles, il produit l'effet d'un beau et vaste lac, spécialement lorsqu'il scintille sous les feux dorés du soleil couchant.

Vers Arthun, l'horizon est plus rapproché, la végétation des bords plus abondante. A Poncins et à Chambéon, les bois de pins situés sur les rives offrent des sites d'un aspect sauvage ; les lointains disparaissent en partie, les bruyères, les genêts et les joncs se revêtent pendant l'automne d'une coloration variée, très distinguée et très locale.

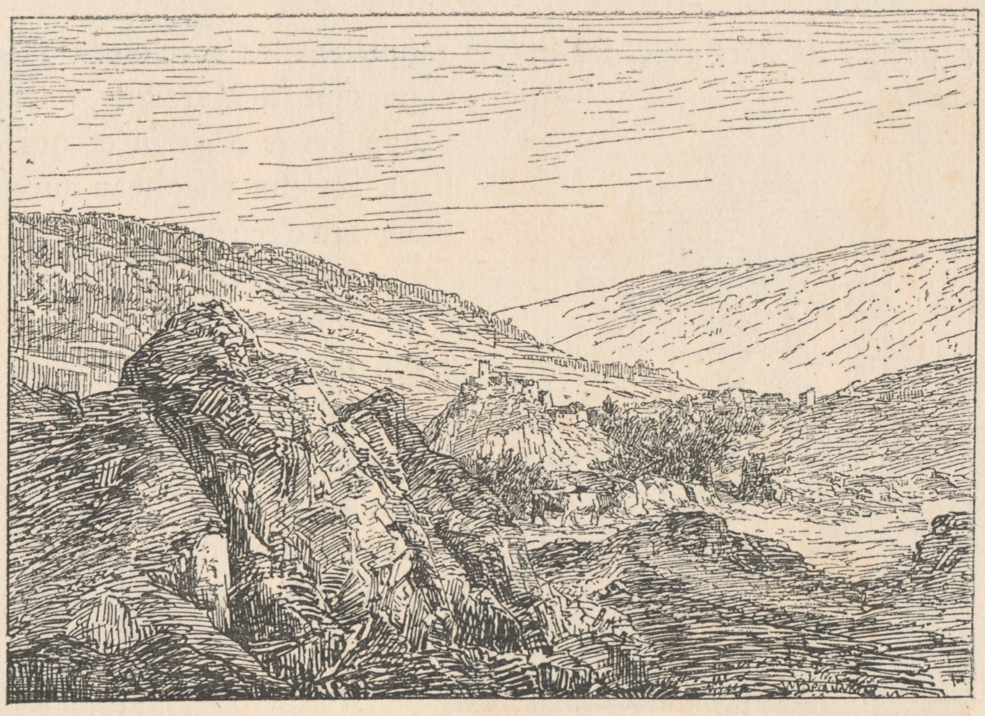

LII. — CHATEAU DE CHALANCON
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

A Mornant, les eaux de premier plan, les profils des monts de Forez, les formes spéciales du Mont d'Uzore et de Montverdun composent des paysages de style, qui rappellent beaucoup ceux de la campagne romaine.

Monuments et paysages principaux. — La plupart seront décrits dans le cours de cet ouvrage ; nous signalerons simplement ici les monuments et les sites principaux que les étrangers devront visiter, aussi bien en Forez que dans son voisinage immédiat.

Près de Roanne, Boisy, Ambierle et Saint-André sont des pièces hors ligne, qu'il est facile de voir en une journée ; on peut même y joindre le pittoresque village de Saint-Haon-le-Châtel. Une autre journée sera consacrée à la Bénisson-Dieu, à Charlieu, à Semur-en-Brionnais. Si ce dernier village n'a jamais fait partie du Forez, il est néanmoins intéressant de comparer son église à celles des régions voisines, surtout à celle de la Bénisson-Dieu, dont le portail ressemble à une porte latérale de Semur, au point de faire croire que le tout a été dessiné par le même artiste. Le portail principal de Semur est plus récent que celui de Charlieu, et cependant ses sculptures sont bien inférieures à ces dernières; si les unes paraissent procéder de l'art grec, les autres rappellent les spécimens médiocres de l'art gallo-romain. En passant à Marcigny on remarquera une jolie construction appelée *le Moulin* et qui dépendait de l'abbaye; près de là, un curieux chapiteau supporte une poutre dans un bâtiment servant d'écurie.

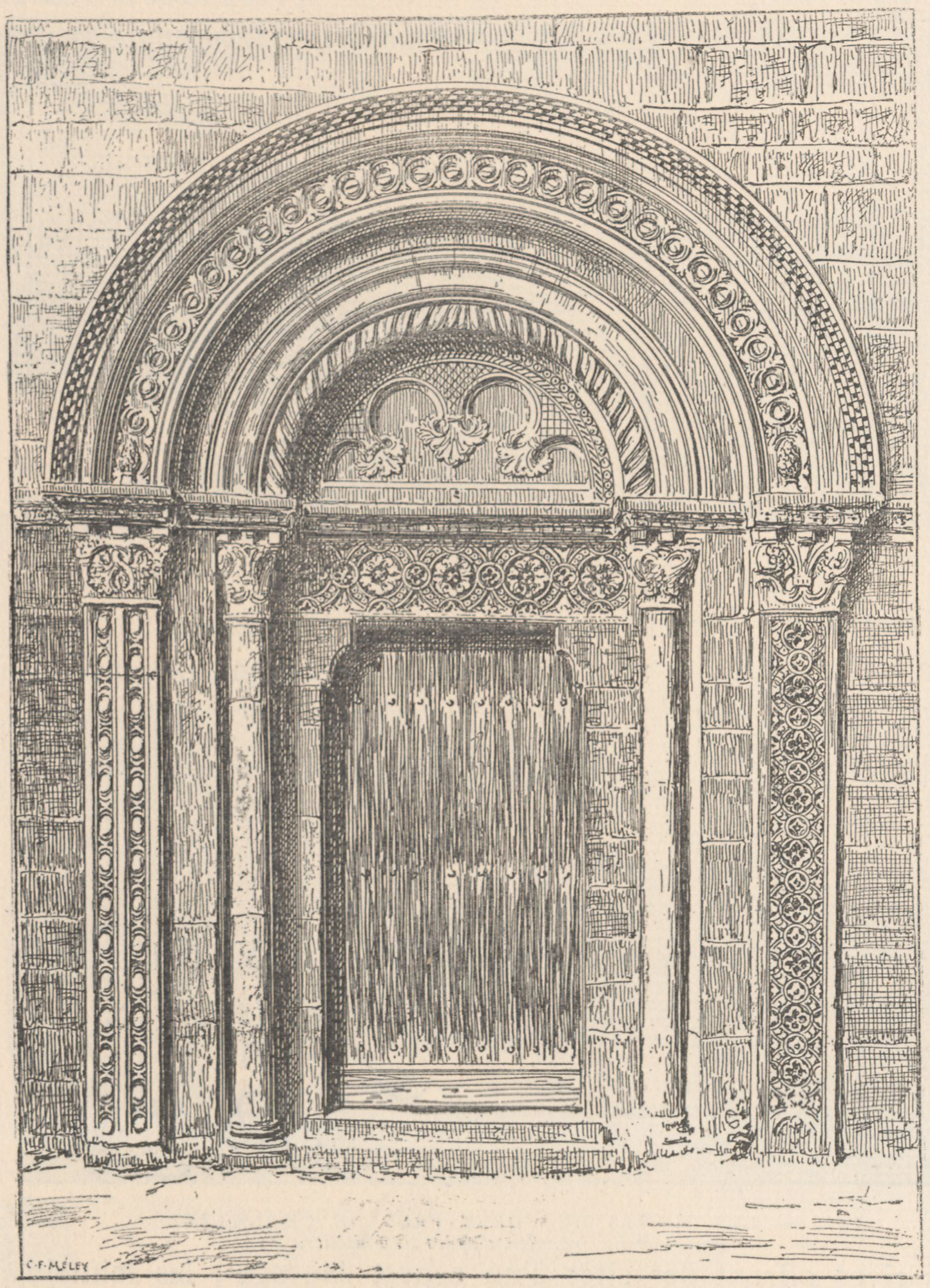

LIII. — PORTE LATÉRALE DE L'ÉGLISE DE SEMUR-EN-BRIONNAIS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

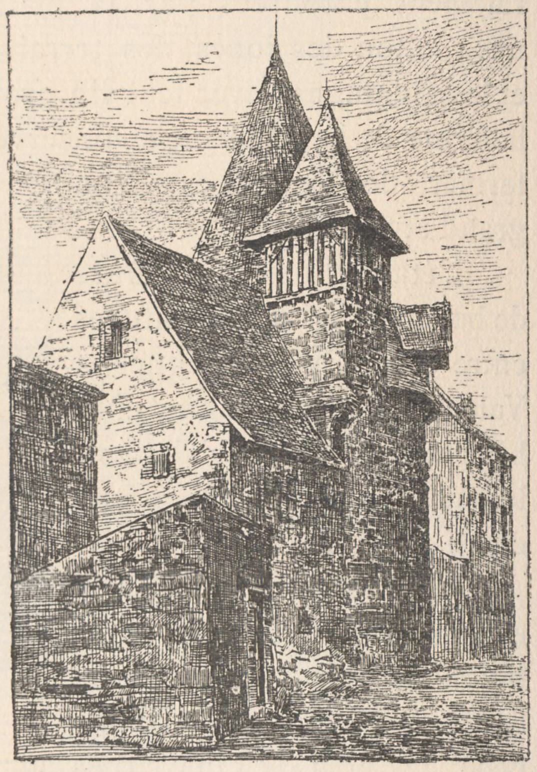

LIV. — LE MOULIN A MARCIGNY
Dessin de F. Thiollier.

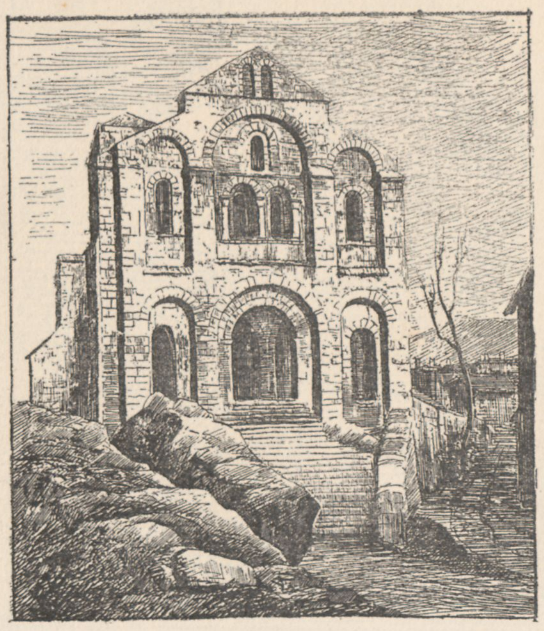

LV. — ÉGLISE DE CHATEL-MONTAGNE
Dessin de F. Thiollier.

La belle église romane de Châtel-Montagne, située près d'Arfeuilles, n'a aucun rapport avec celles du Roannais ; elle est peu ornée, mais sa masse imposante, la pureté et la simplicité de ses lignes en font un très remarquable exemple de l'architecture du XII^{e} siècle.

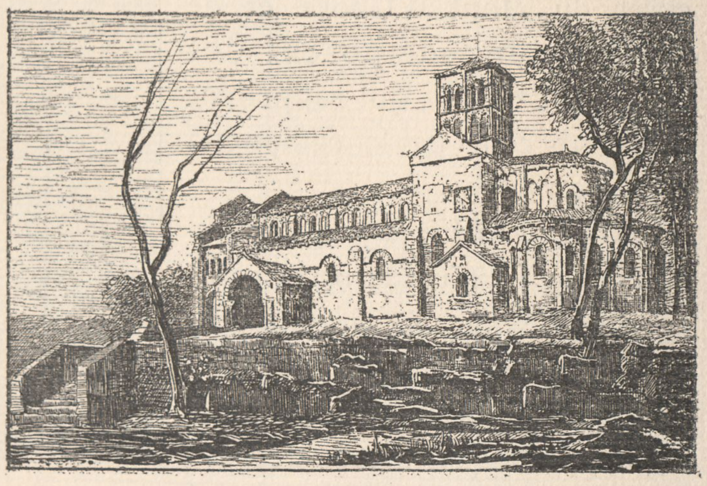

LVI. — ÉGLISE DE CHATEL-MONTAGNE
Dessin de F. Thiollier.

Thiers a appartenu aux comtes de Forez, du XIV^{e} au XVI^{e} siècle; il se rattache donc à notre pays et nous avons le droit d'y conduire nos lecteurs. Bien que depuis peu de temps plusieurs monuments de premier ordre y aient été détériorés, on n'a pu enlever à cette ville sa belle situation et les admirables rives de la Durolle.

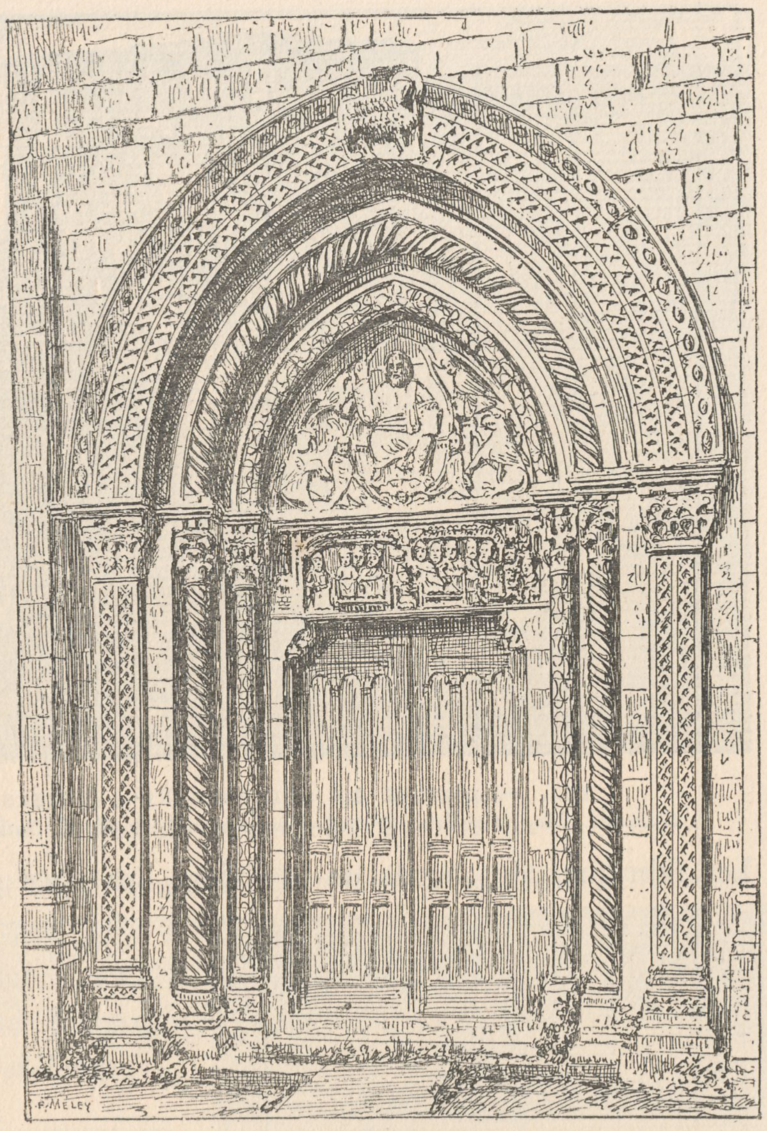

LVIII. — PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SEMUR-EN-BRIONNAIS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

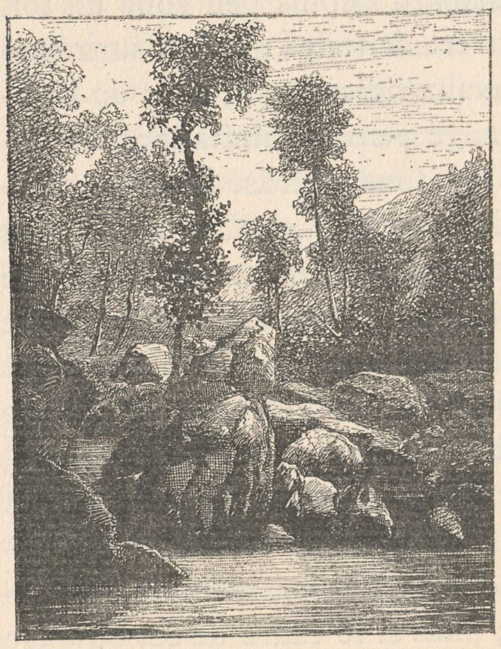

LVII. — BORDS DE LA DUROLLE
Dessin de F. Thiollier.

L'église de *Saint-Genès*, en roman auvergnat, a conservé un fragment intact de sa décoration extérieure polychrome; l'intérieur est à voir aussi, il est d'une ampleur remarquable, et d'intéressants chapiteaux le décorent. Cette église, remaniée souvent, contient un retable d'autel avec peintures et grisailles et l'inscription suivante : LES HUGUENOTS SONT ENTRÉS CÉANS LE 2e JANVIER 1568. Au-dessus des fonts baptismaux, une peinture est entourée d'une jolie boiserie du XVIIe siècle. — L'église du *Moûtiers* a conservé d'admirables chapiteaux du XIIe siècle, avec figures humaines, ornements et têtes d'animaux; mais elle a perdu, dans de

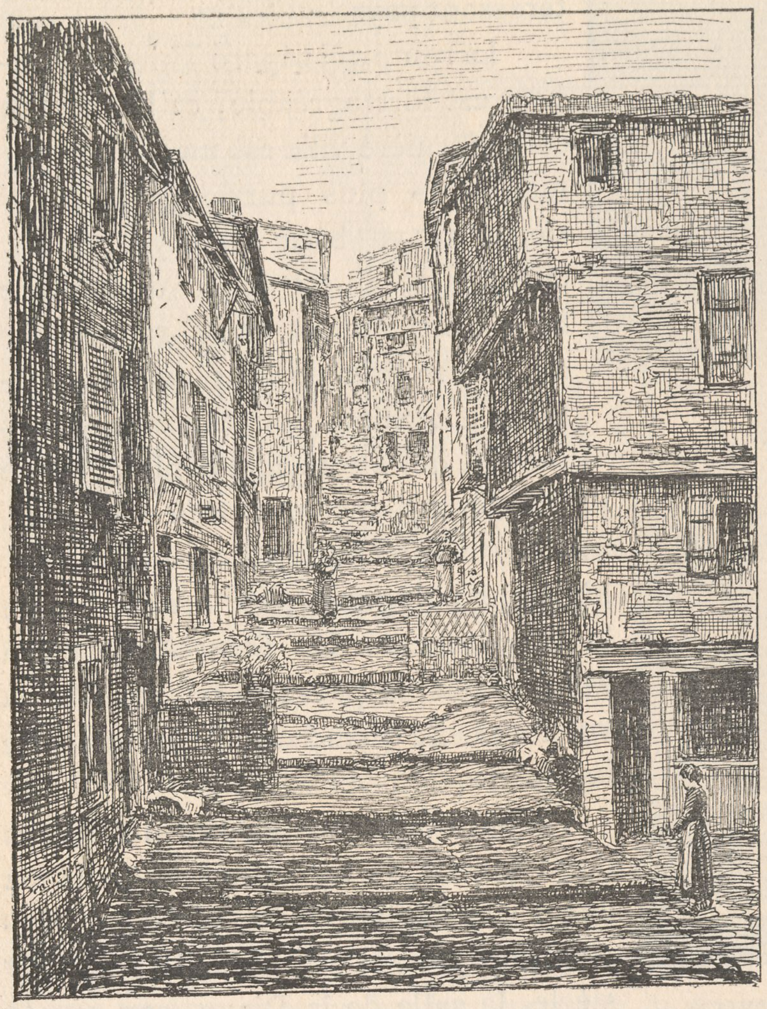

LIX. — UNE RUE A THIERS
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

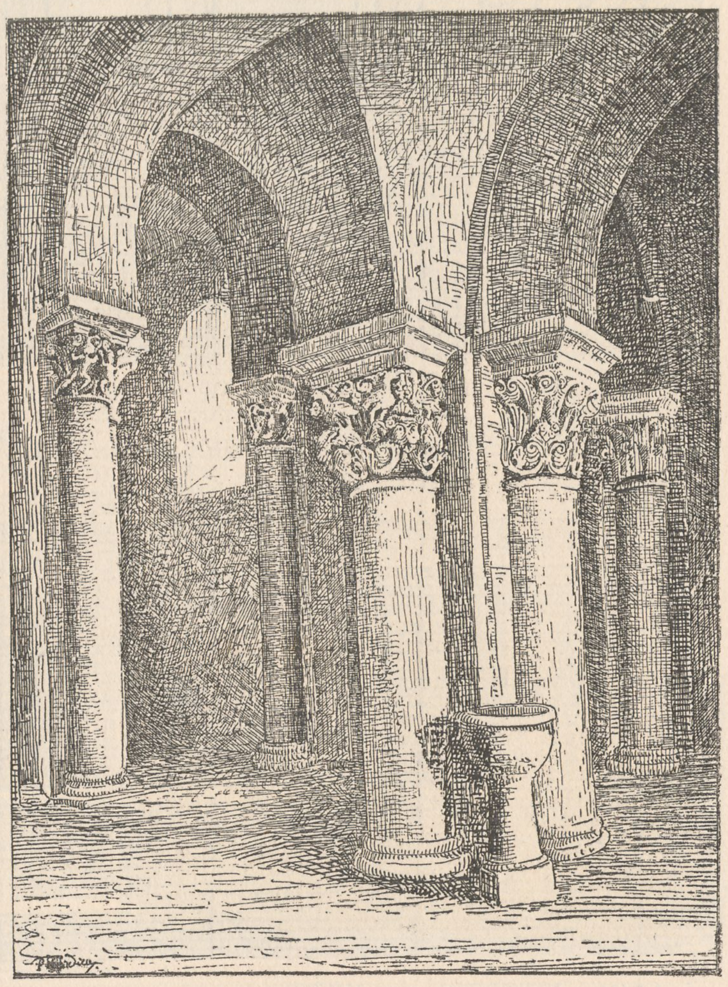

LX. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DU MOUTIERS A THIERS
Dessin de P. Tardieu, d'après F. Thiollier.

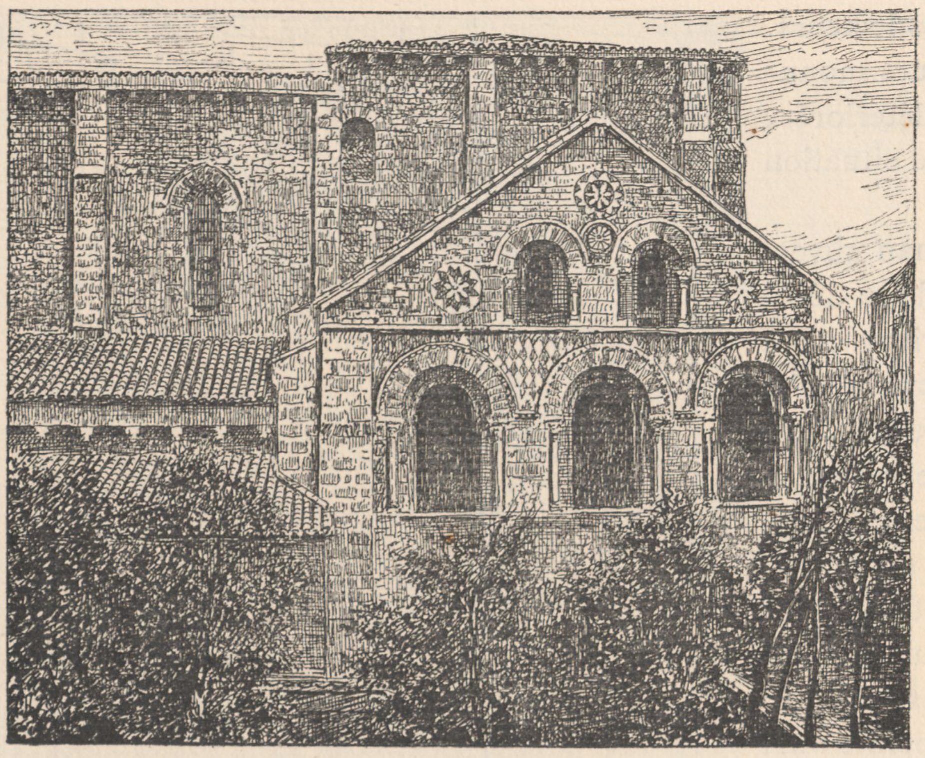

LXI. — ÉGLISE DE SAINT-GENÈS A THIERS
Dessin de Méley, d'après une photographie communiquée par M. Guillemot.

récentes et déplorables réparations, sa longueur, sa hauteur et ses dispositions anciennes ; on a donc enlevé brutalement à ce monument roman, l'un des plus remarquables de notre région, la majeure partie de sa valeur.

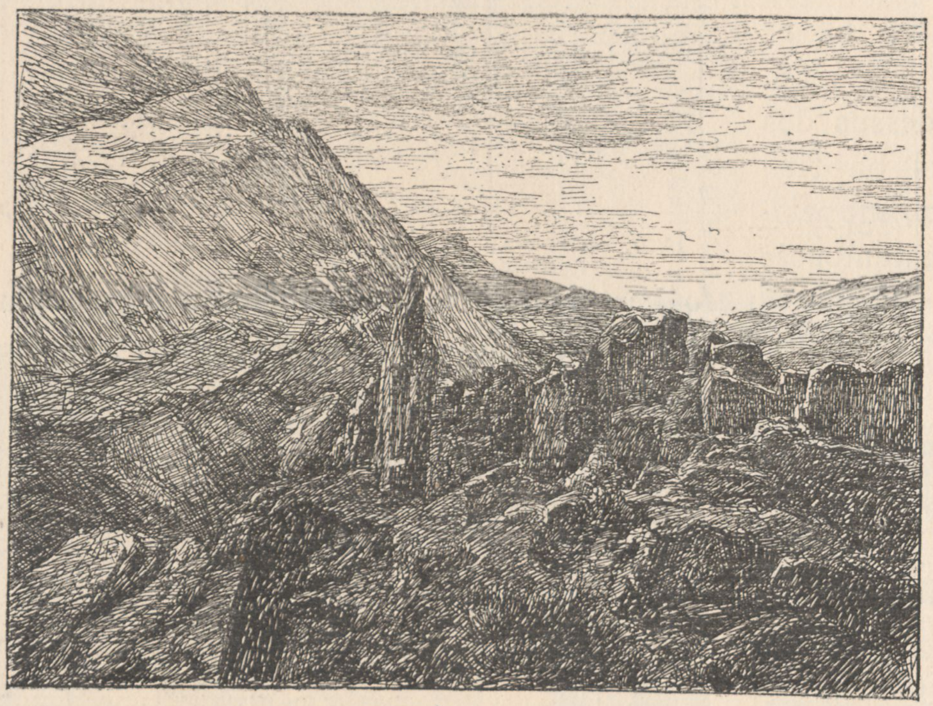

LXII. — VALLÉE DE LA DUROLLE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

On reconnaît encore à peu près la forme d'une très curieuse maison à pignon, appelée *le Château;* mais la finesse de sa silhouette et sa patine ont disparu depuis peu sous un toit recouvert de tuiles neuves, surmonté de tuyaux ridicules, et sous un badigeonnage peint en imitations de briques aux tons criards. D'autres constructions du XV^e et XVI^e siècle bien conservées, et surtout la charpente extérieure sculptée de la maison dite *du Sauvage* sont dignes d'attention. Les fabriques des bords de la rivière, les rues pentueuses bordées de bâtisses aux colorations sombres, les boutiques des couteliers, les rochers de la Durolle, la chaîne des monts d'Auvergne et beaucoup d'autres détails mériteraient une description; mais si le cadre de cet ouvrage nous arrête, nous pouvons au moins engager nos lecteurs à visiter cet intéressant pays.

La route qui sépare Thiers d'Ambert est fort agréable, et l'église de cette dernière ville est un des monuments les plus purs que le XVI^e siècle ait vu bâtir en style ogival. D'Ambert, il est facile d'atteindre Saint-Anthème et de se rapprocher du Forez; près de là, plusieurs châteaux en ruines peuvent être visités avec intérêt : *La Roue*, *Montpeloux*, *Beaufranchet* et surtout *Viverols*, qui a conservé la plus grande partie de son enceinte et de ses tours, une porte monumentale et un curieux bâtiment polygonal avec ornements de la Renaissance. De Saint-Anthème à Montbrison, le paysage est varié et la vue fort belle quand on atteint le col de la Chèvre.

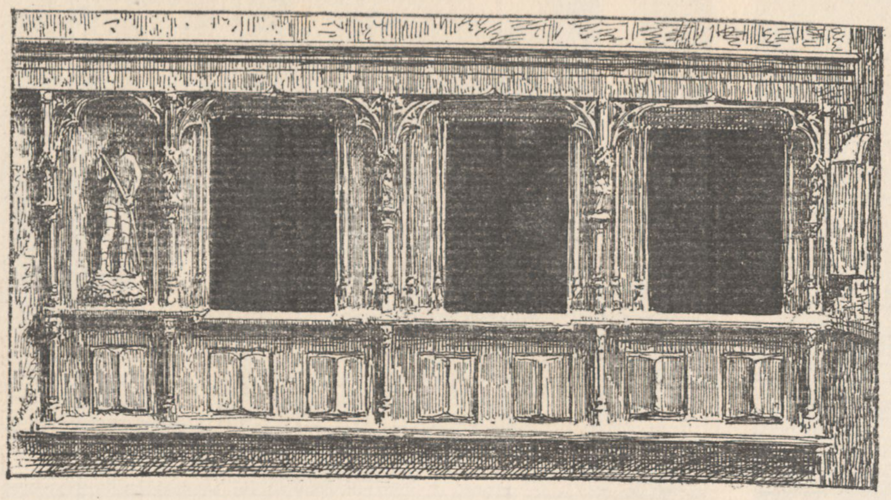

LXIII. — DÉTAIL DE LA MAISON DU SAUVAGE A THIERS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Montbrison est le cœur du Forez : il est inutile de s'y attarder, mais on devra voir l'église de Notre-Dame, construction pure et sobre du XIII^e au XV^e siècle, la salle de la Diana, son musée lapidaire, qui contient des sculptures du XVI^e siècle, très spéciales à la région. Après avoir vu l'escalier de la maison Garnier et au musée de la ville les fragments de sculptures de la Renaissance, provenant de Charlieu, ainsi qu'un beau plat en émail de Limoges. On pourra quitter Montbrison pour aller admirer à Chandieu une église fortifiée du XI^e ou XII^e siècle, le château de Chalain d'Uzore et celui de La Bastie qui, en dépit des mutilations qu'il a subies, est encore un fort curieux type de l'art de la Renaissance.

Les ruines du château de Cousan, malgré leur étendue, n'ont rien de bien spécial au point de vue monumental, mais elles reposent sur un rocher de granit, dont la silhouette est admirable, vue de la route de Saint-Georges-en-Cousan.

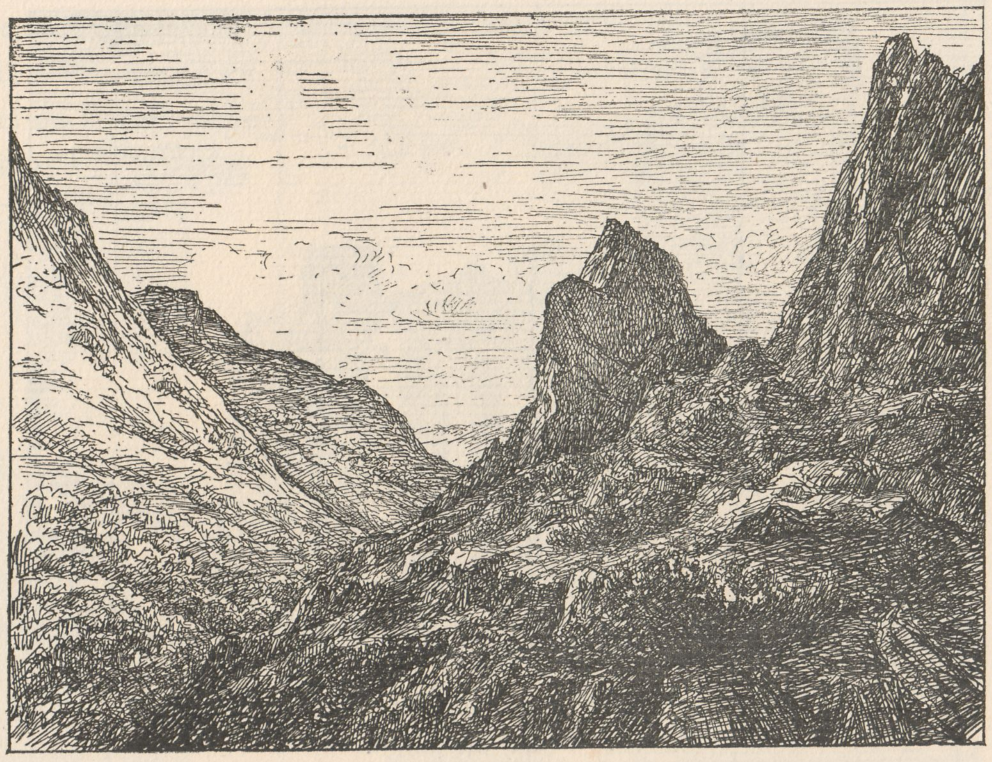

LXIV. — VALLÉE DE LA DUROLLE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Le chemin de fer permet de visiter rapidement Saint-Romain-le-Puy, Sury, Saint-Rambert, Saint-Bonnet-le-Château, décrits plus loin dans cet ouvrage ; il faudra séjourner pendant quelque temps dans cette dernière et curieuse petite ville ; on peut aisément en faire le centre des plus charmantes excursions : outre Chalançon et Tiranges, autrefois paroisse forézienne et qui a conservé des traces de son ancien château, nous engageons à visiter le château de Rochebaron, jadis siège d'une des baronnies du Forez ; cette construction du XIII^e siècle, avec des réparations plus récentes, domine la vallée de la Loire ainsi que le village de Bas-en-Basset, qui a conservé de jolis restes du XV^e et du XVI^e siècles. A voir également, toujours dans les limites de l'ancien Forez, au château de Valprivas, une cour ornée de fins détails de la Renaissance, une porte et une fenêtre avec cariatides, un puits de forme simple, également orné de cariatides, un blason entouré de motifs gracieux et enfin, la chapelle, située dans une aile de la cour, à droite, et contenant une peinture à fresque, bien malheureusement

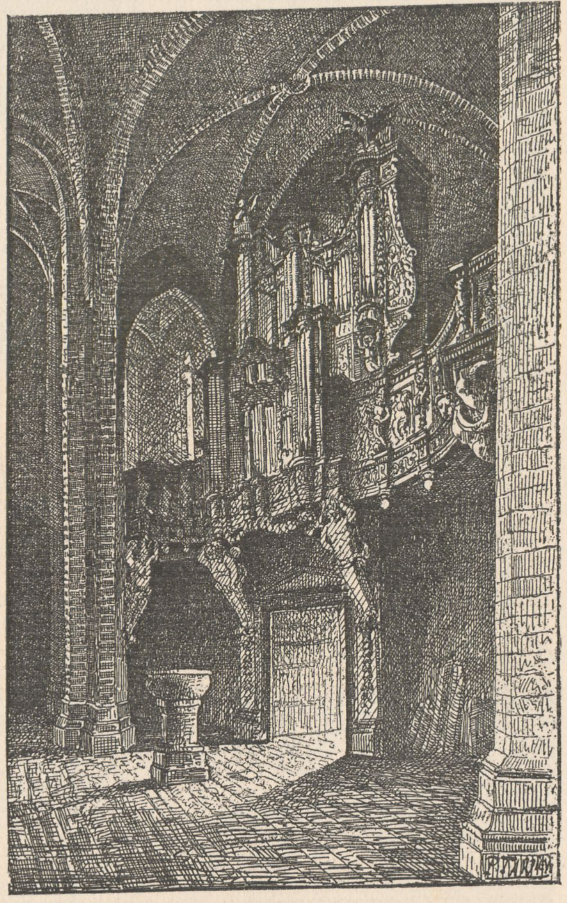

LXVI. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE LA CHAISE-DIEU
Dessin de P. Tardieu.

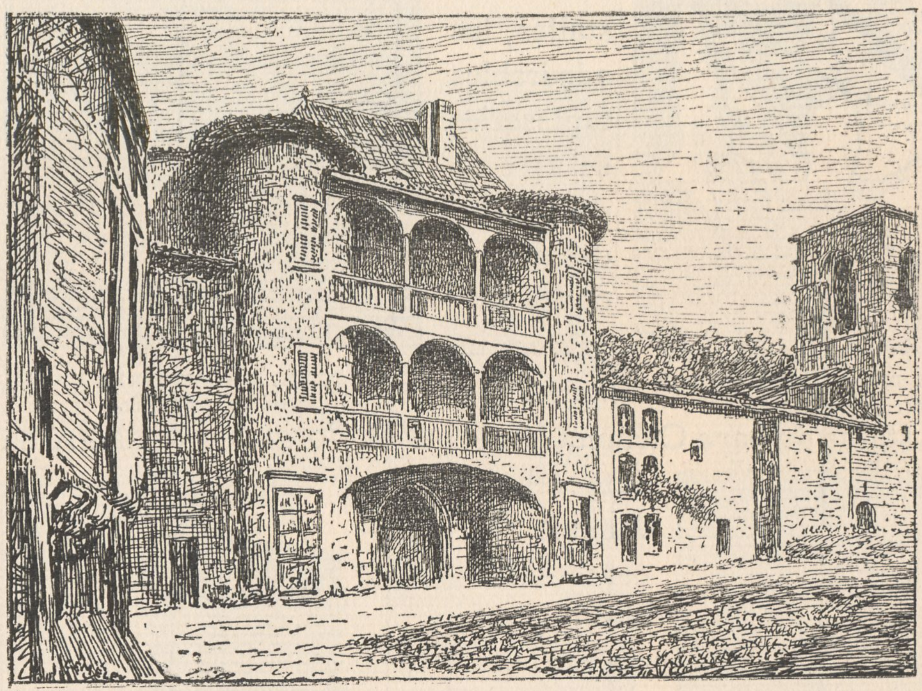

LXV. — CHATEAU ET ÉGLISE DU MOUTIERS, A THIERS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

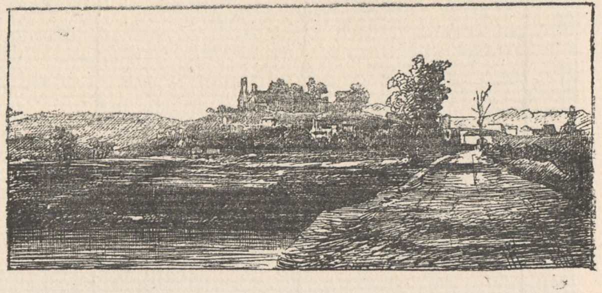

LXVII. — VIVEROLS
D'après P. Tardieu.

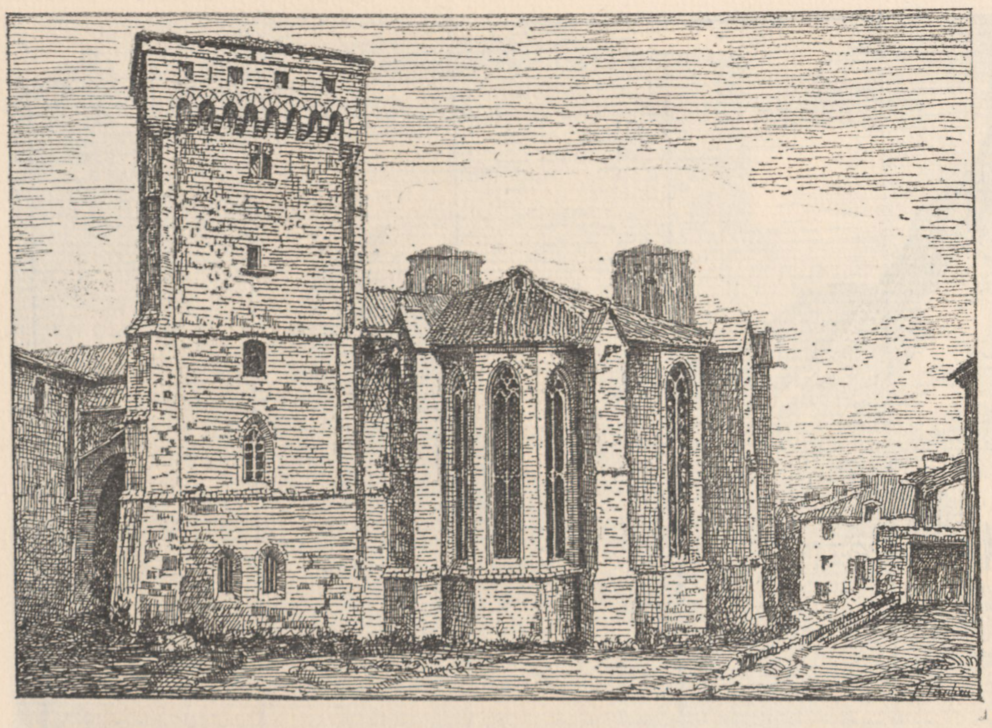

LXVIII. — LA CHAISE-DIEU
Dessin de P. Tardieu, d'après F. Thiollier.

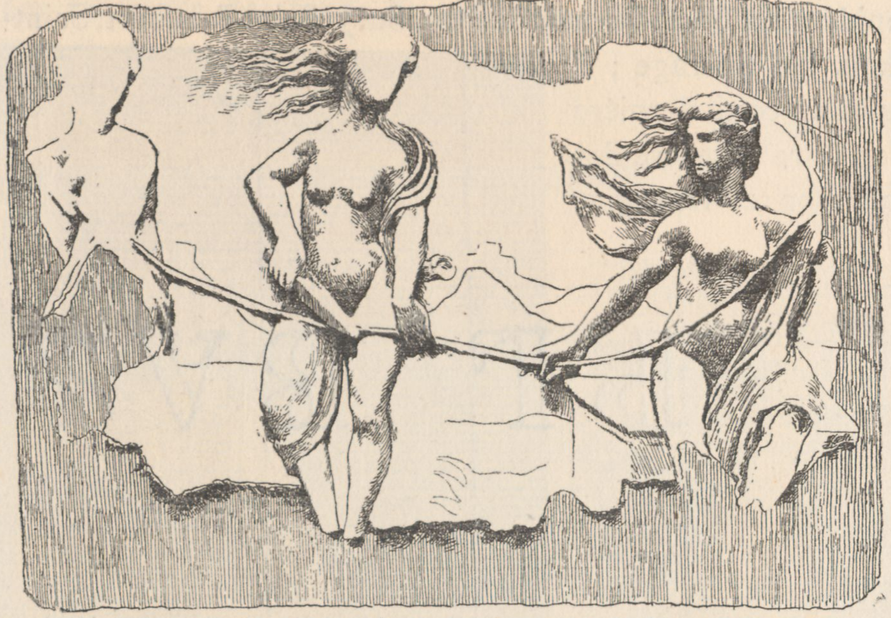

LXIX. — BAS-RELIEF CONSERVÉ AU MUSÉE DE LA DIANA A MONTBRISON
Dessin de Fau, d'après F. Thiollier.

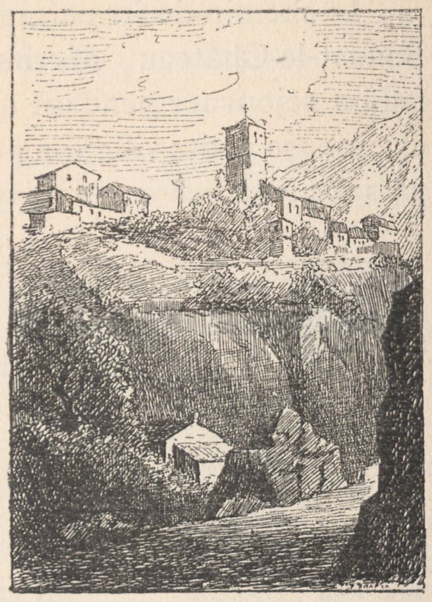

LXX. — THIERS
Dessin de P. Boggio.

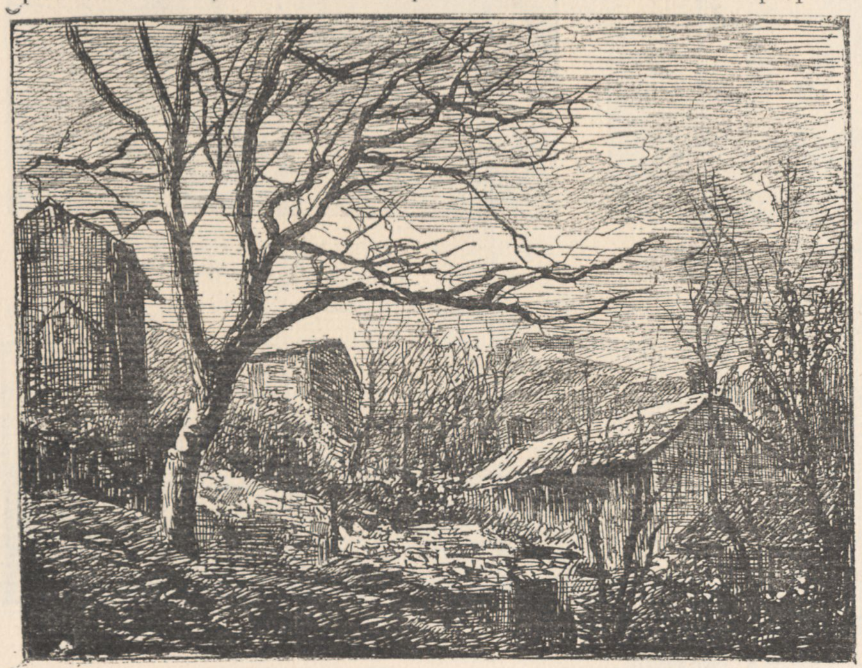

LXXI. — MASURES A CHAMALIÈRES
Dessin de F. Thiollier.

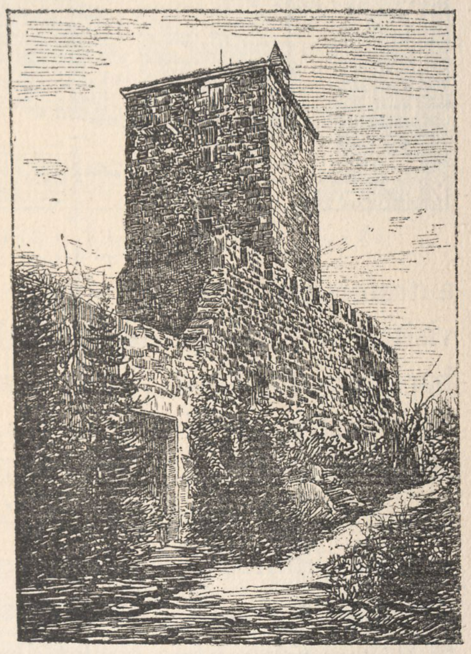

LXXII. — CHATEAU DE LA ROUE
Dessin de F. Thiollier.

mutilée depuis peu d'années. Le musée du Puy en possède une reproduction fidèle. Mais l'excursion la plus curieuse à faire est certainement celle de la *Chaise-Dieu*, monument des plus remarquables du XIVe siècle. Là, le granit dur a imposé à l'architecte la plus grande et la plus heureuse sobriété : point de détails pour distraire l'attention ; on est surtout frappé par la simplicité de la ligne et la majesté de la masse. A remarquer spécialement l'aspect des trois tours, dont l'une, la *Clémentine*, est un donjon coiffé d'une toiture à machicoulis, et dont les deux autres, placées aux angles de la façade, sont réunies par une immense ogive qui domine le portail ; l'intérieur trapu, avec le jubé, les piliers octogones sans chapiteaux, les boiseries des stalles, les admirables tapisseries suspendues au-dessus ; la danse macabre, peinture à fresque bien française et bien spirituelle ; la statue du pape Clément VI, le buffet d'orgue qui, malgré sa date relativement récente (XVIIIe siècle) et malgré ses nombreux ornements, fait bonne figure au milieu de ce monument simple et grandiose ; le cloître, les constructions massives de l'ancienne abbaye, de fines statuettes que l'on n'aperçoit pas de prime abord, mais qui sont des spécimens fort remarquables de l'art français et ne le cèdent pas aux sculptures italiennes de la même époque; tout cela mériterait d'être décrit en détail; mais nous ne sommes plus en Forez, et, si nous nous sommes arrêtés si longtemps à la Chaise-Dieu, c'est parce que ce monument a servi de type à beaucoup d'églises de notre région. On reconnaît en effet l'influence de l'école casadéenne à Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, Saint-Galmier, Saint-Symphorien-sur-Coise, Pérignieu, etc., d'ailleurs, plusieurs abbayes ou prieurés béné-

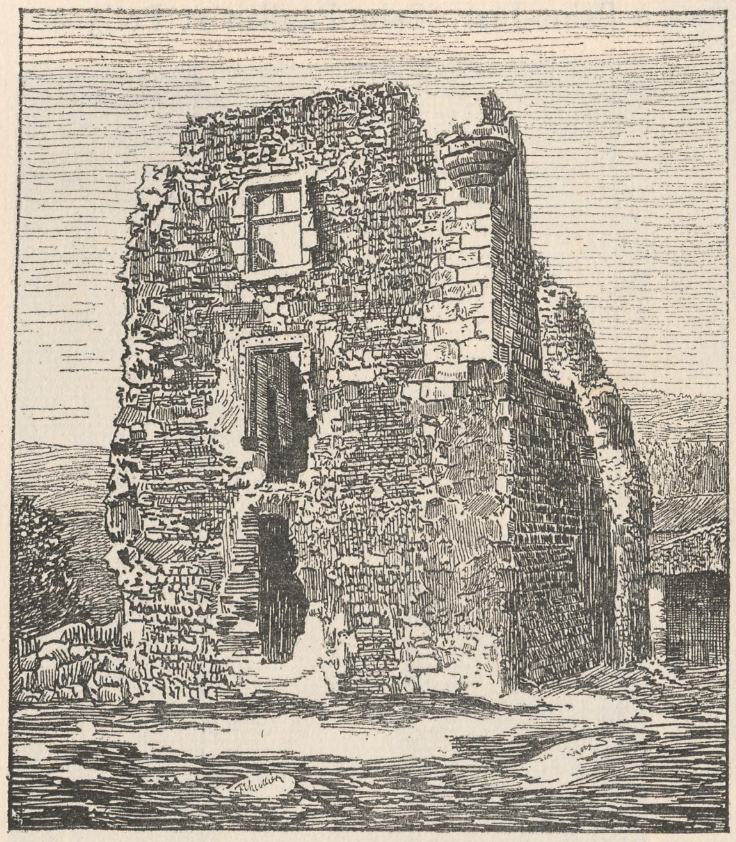

LXXIII. — BEAUFRANCHET
Dessin de F. Thiollier.

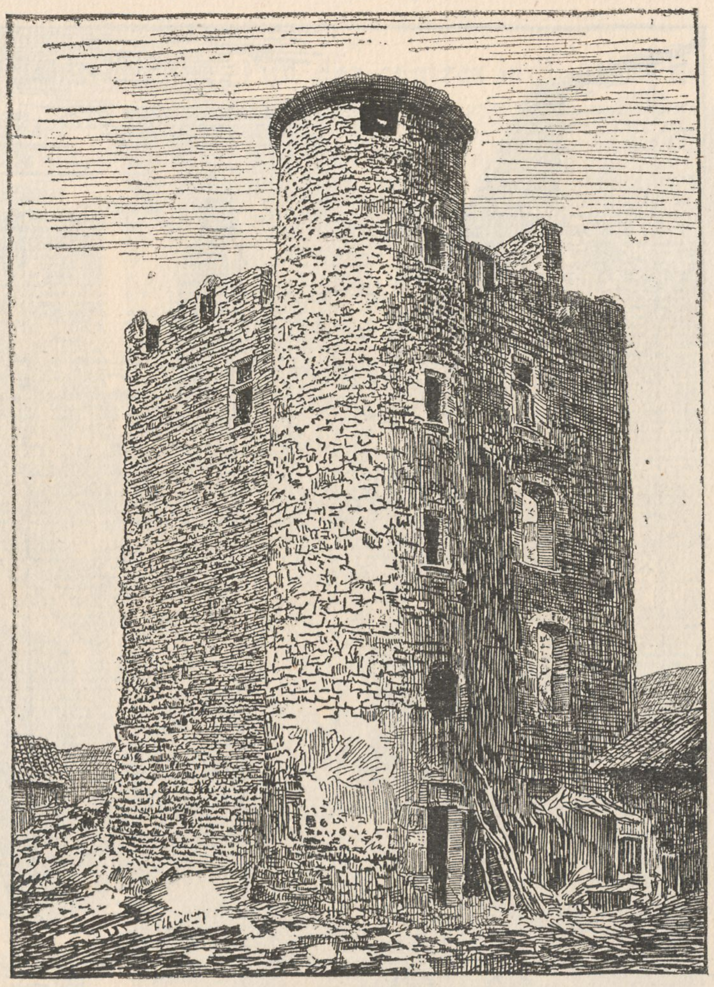

LXXIV. — CHATEAU PRÈS DE SAILLANT
Dessin de F. Thiollier, d'après un ancien croquis.

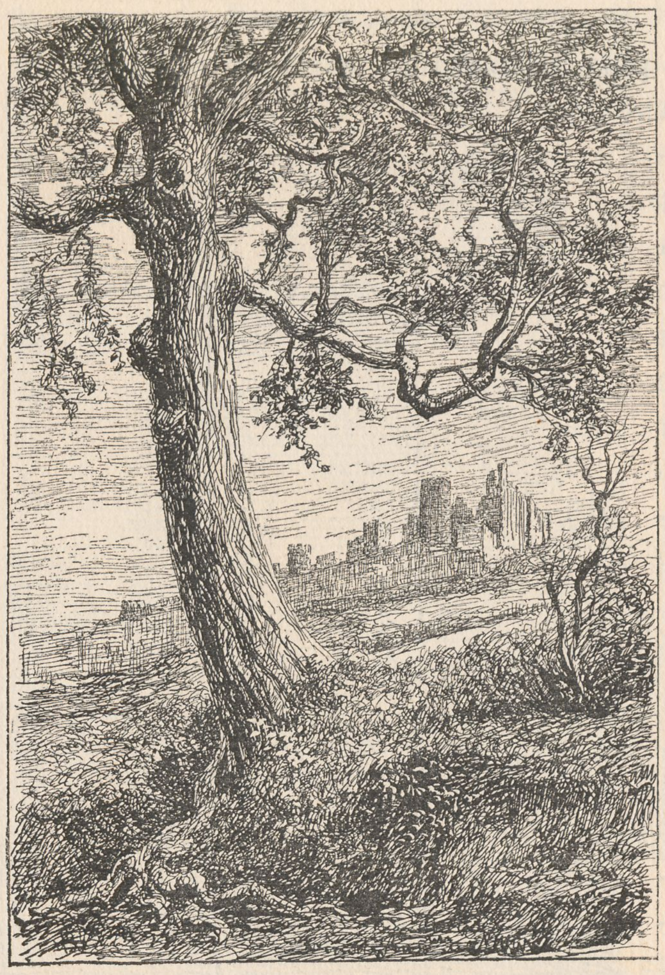

LXXV. — CHATEAU DE COUSAN
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

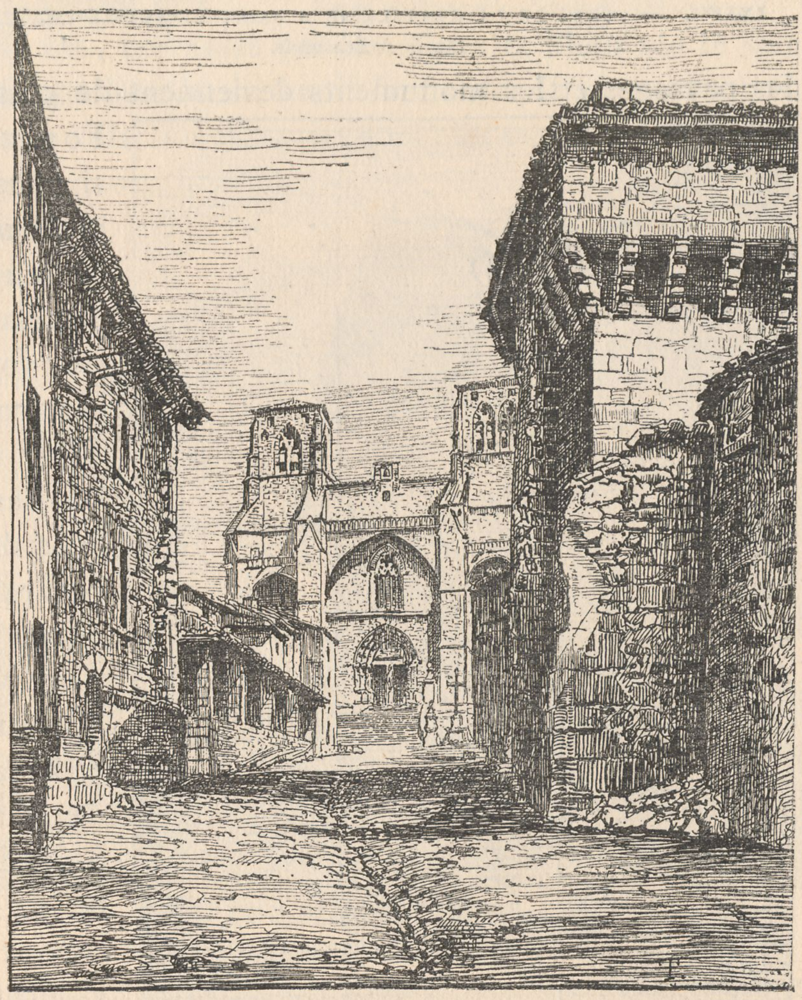

LXXVI. — LA CHAISE-DIEU
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

dictins du Forez dépendaient de la Chaise-Dieu, entre autres : Savigneux, Moind, Usson, Saint-Pal-de-Chalancon, Apinac, L'Hôpital-sous-Rochefort, Montverdun, etc. En se dirigeant vers le Puy par la route qui passe à Saint-Just, Saint-Paulien et Polignac, les paysages et les monuments deviennent de plus en plus intéressants, mais on s'éloigne du Forez, et si nous engageons nos lecteurs à poursuivre leur voyage et à voir le Velay, nous leur demandons de revenir dans notre province par la ligne du chemin de fer du Puy à Saint-Etienne ; ils visiteront l'église de Chamalières, beau spécimen du roman usité dans le Velay, le château d'*Artias*, situé au sommet d'un rocher abrupt et coloré, *la Roche-en-Regnier*, village qui a conservé de jolis restes de la Renaissance et qui est dominé

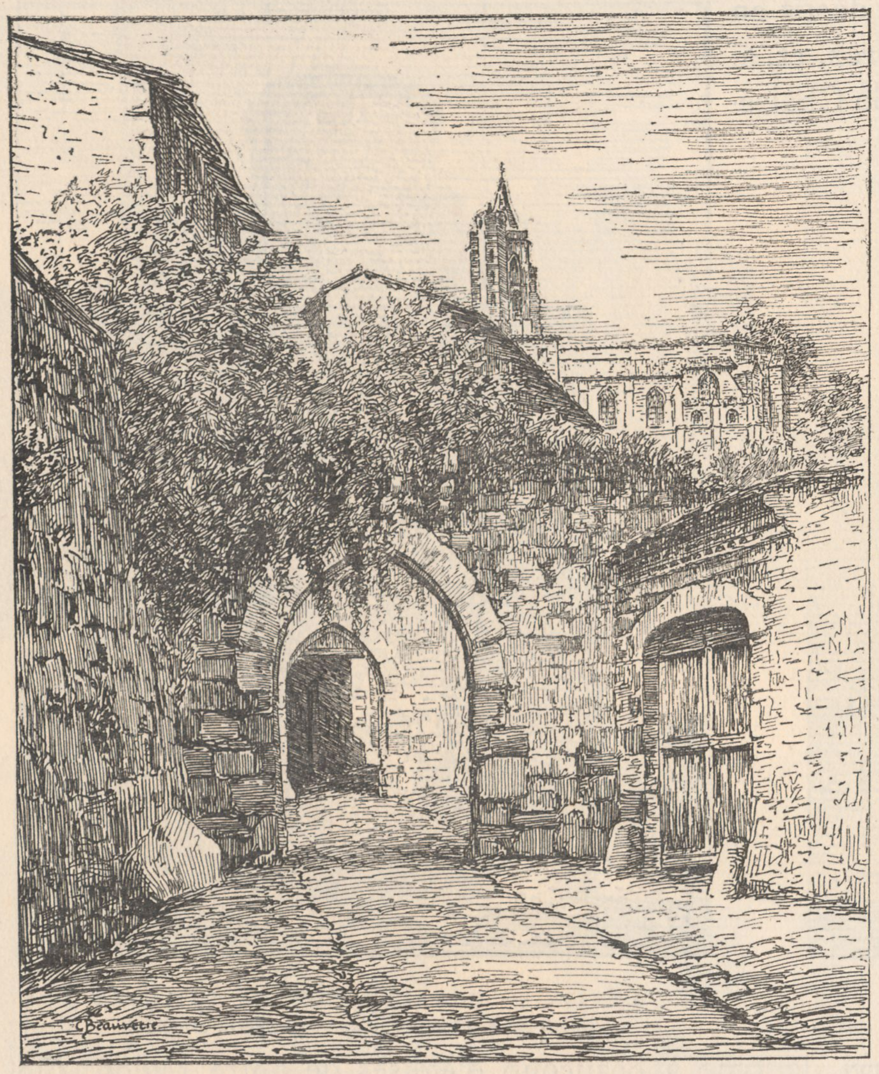

LXXVII. — PORTE DE LA CHATELAINE A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Beauverie.

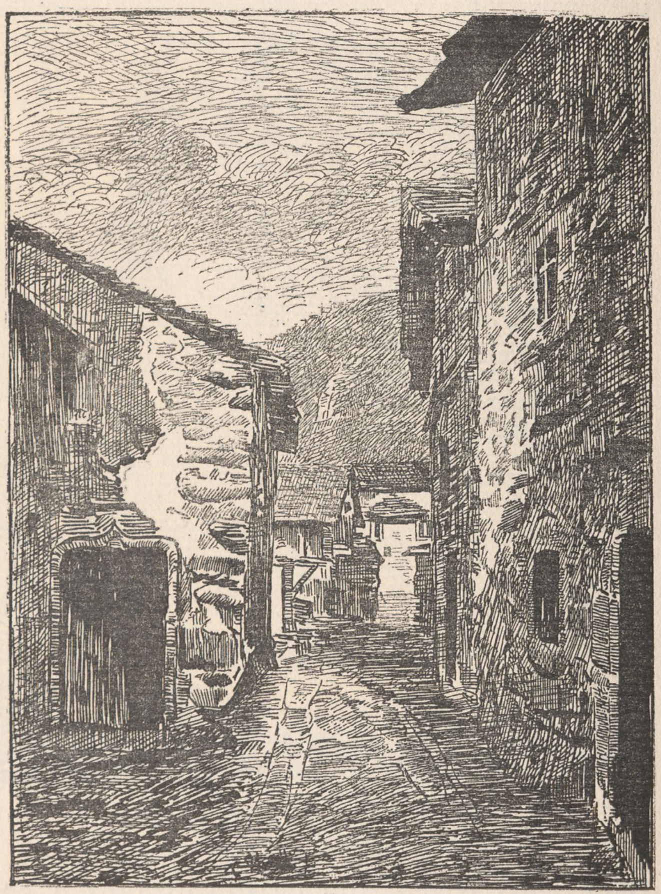

LXXVIII. — VIEILLES MAISONS A CHAMALIÈRES
Dessin de F. Thiollier.

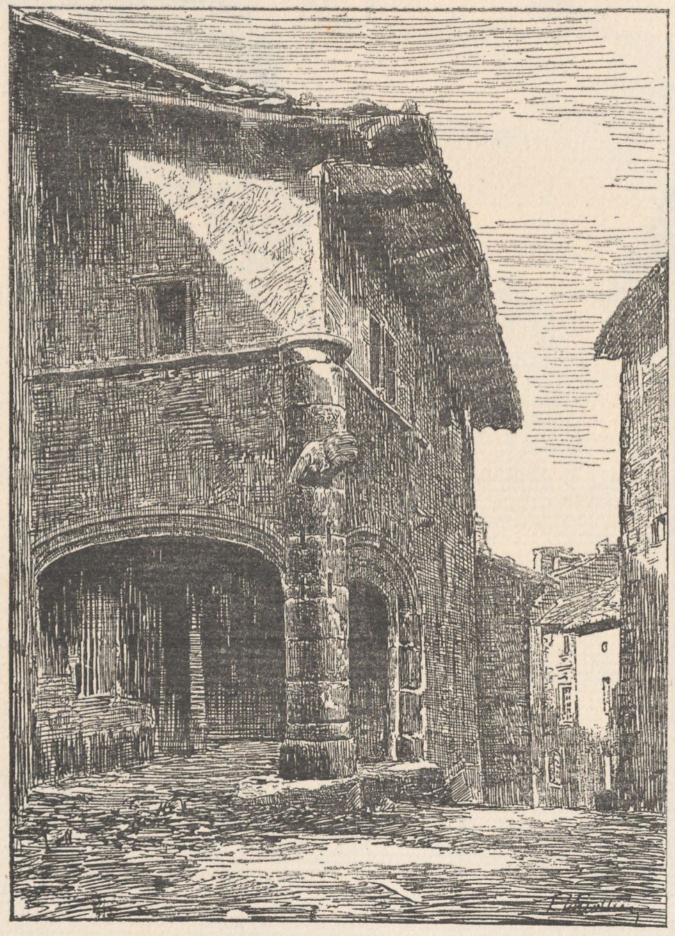

LXXIX. — VIEILLES MAISONS A LA ROCHE-EN-REGNIER
Dessin de F. Thiollier.

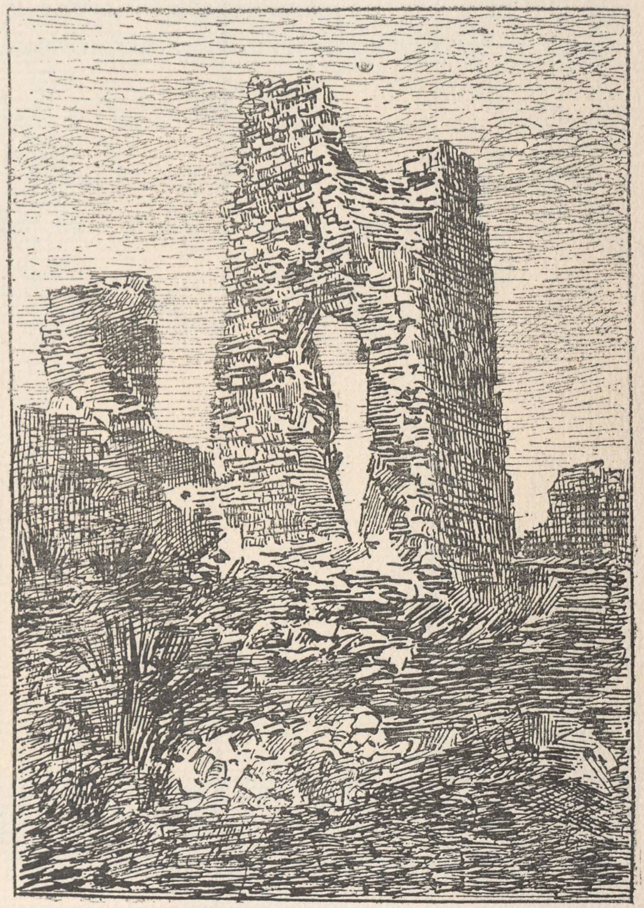

LXXX. — CHATEAU DE MONTGUERLHE
Dessin de F. Thiollier, d'après Brassart.

par un rocher conique, surmonté de l'ancien château, Cornillon et les autres sites des bords de la Loire, dont il a déjà été question.

On ne visitera pas notre Forez sans s'arrêter à Saint-Etienne, l'un des centres industriels les plus importants et les plus intéressants de France, cité vivante et animée comme telles villes anglaises, américaines ou hollandaises et à laquelle les industries locales donnent un caractère pittoresque tout particulier.

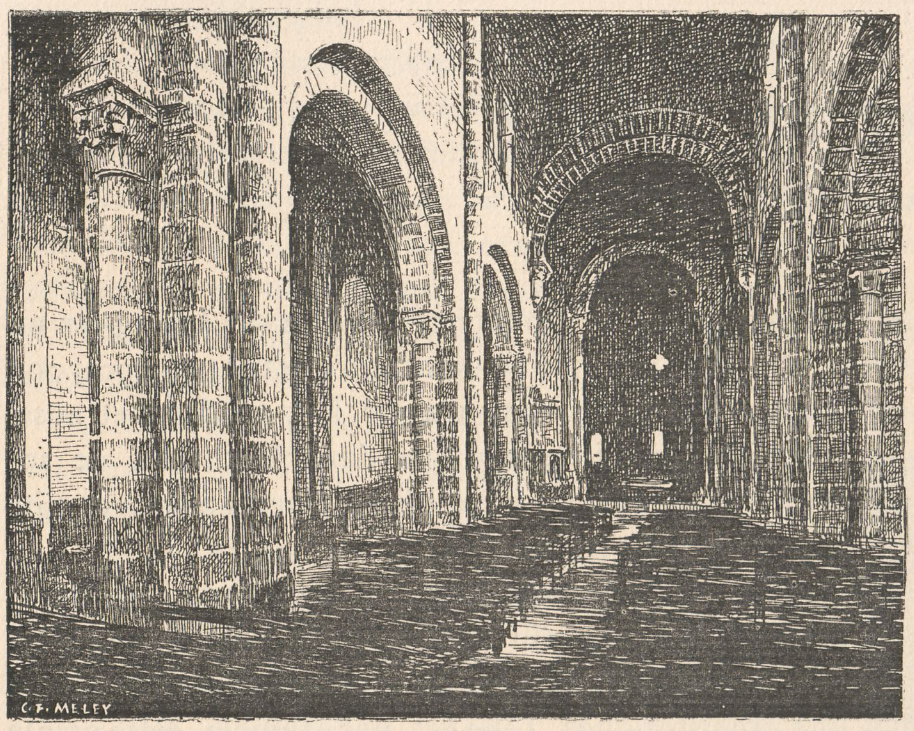

LXXXI. — ÉGLISE DE CHAMALIÈRES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

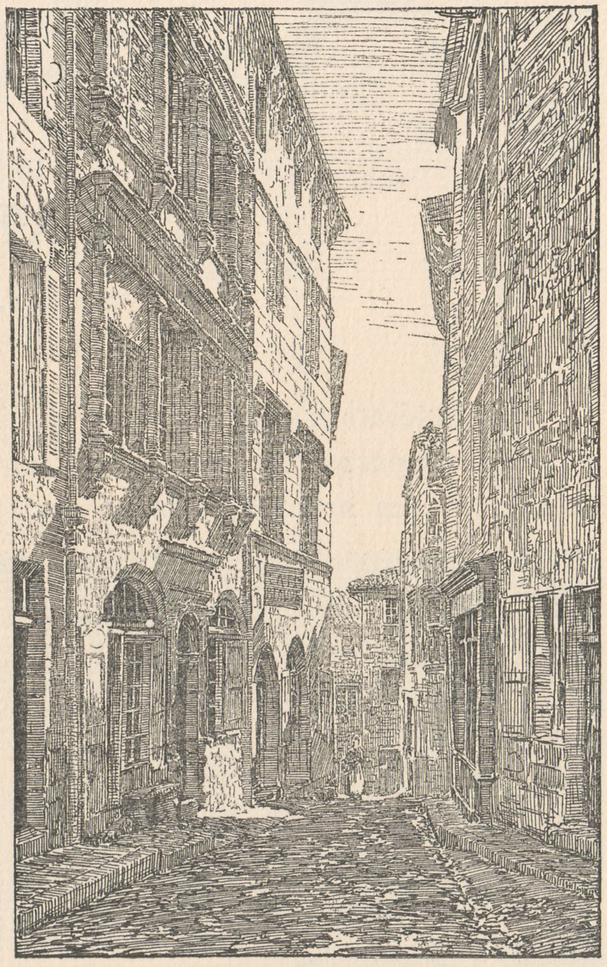

LXXXII. — VIEILLES MAISONS A SAINT-BONNET
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

On y remarquera certainement l'aspect spécial des quartiers de Beaubrun, du Clapier, du Soleil, etc., crevassés par les mines et illuminés le soir par les feux des usines ou des fours à coke. Dans la ville même, il faut noter la chaire en bois sculpté de l'église de Notre-Dame; au musée, une collection d'armes, quelques tableaux modernes, des meubles anciens et d'anciennes faïences ; aux environs, les rochers situés autour du barrage de Rochetaillée et ceux de la vallée du Janon, les villes industrielles de Terrenoire, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, avec leurs rivières d'eau noire, bordées de fabriques sombres et fumantes, la vallée d'Onzion et celle qui est traversée par le canal de Rive-de-Gier, en aval du réservoir de Couzon.

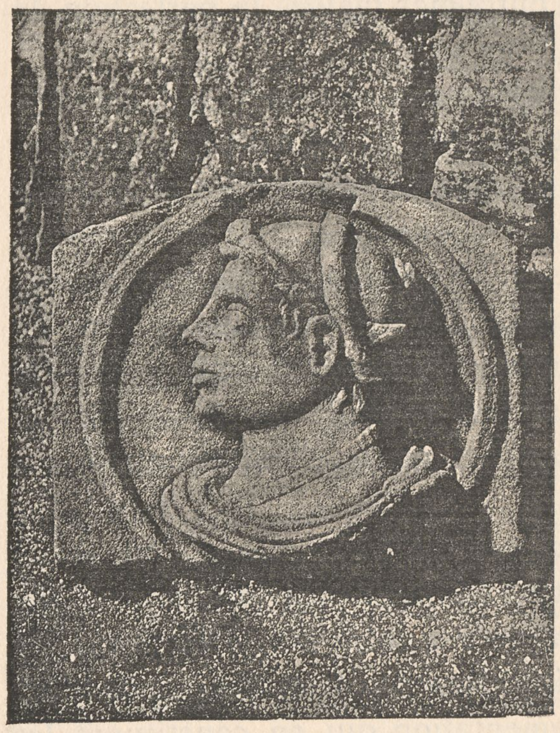

LXXXIII. — PIERRE SCULPTÉE A CHEVRIÈRES
Photographie de F. Thiollier.

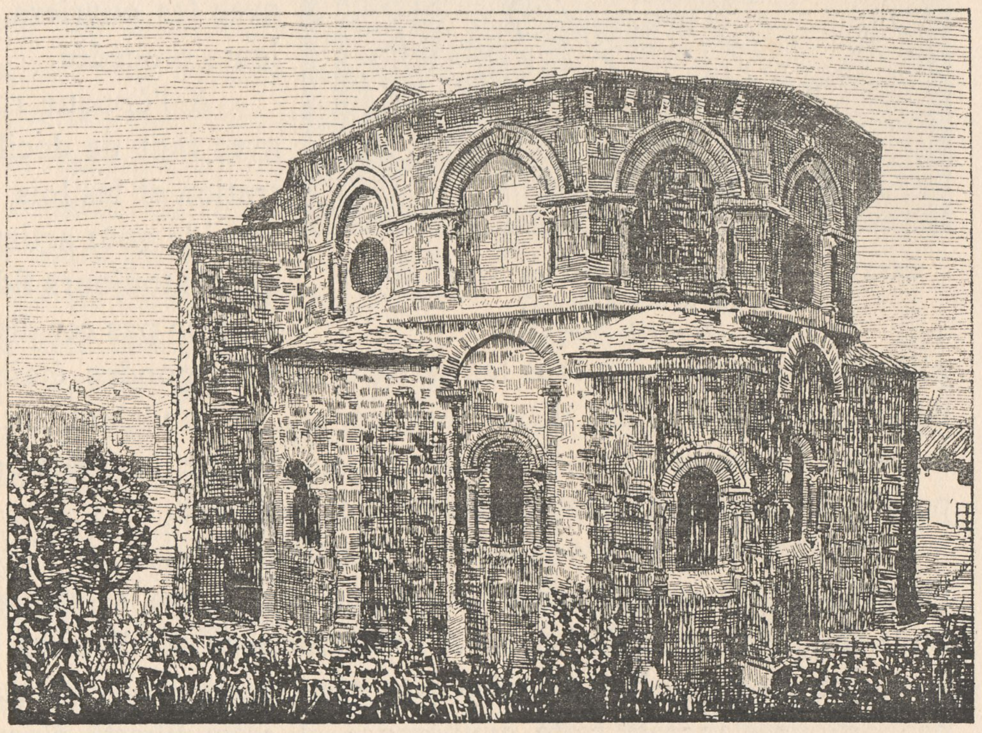

LXXXIV. — ÉGLISE DE CHAMALIÈRES
Dessin de F. Thiollier.

On ne devra pas quitter le Forez sans voir le portail de Bourg-Argental qui est, après celui de Charlieu, la page architecturale la plus remarquable de notre région ; enfin, le site et le village de Maleval, déjà admirés et dessinés par plusieurs artistes au commencement de ce siècle.

IV

L'ART EN FOREZ

Par ANDRÉ STEYERT

L'énumération que l'on vient de lire n'est que le rapide inventaire des épaves échappées au naufrage du passé ; elle est longue néanmoins, et prouve qu'il y a eu dans notre petite province, non seulement des artistes, mais un art local. Assurément l'art forézien a été fort modeste et aussi restreint dans l'essence que dans le théâtre de ses manifestations, mais il a été lui-même, il a eu la qualité maîtresse : la personnalité.

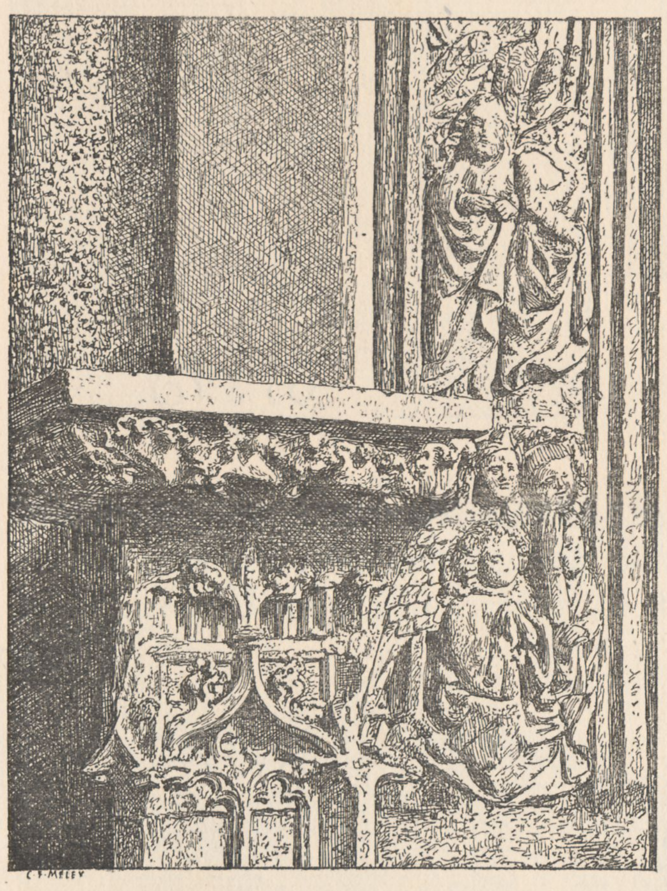

LXXXV. — SCULPTURE SUR PIERRE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Méley.

Dès les premiers âges, le sentiment artistique, l'amour de l'art s'affirmait chez nos pères ; il se révéle déjà dans l'exécution de certains ouvrages des temps dits préhistoriques. Telle est, par exemple, cette pointe de flèche, découverte près du confluent du Vizézy et du Lignon et taillée avec une perfection inouïe. A l'époque où le commerce étranger apportait jusqu'au fond de la Celtique, les belles armes de bronze de la Grèce et de l'Orient, quelque vieux maître du silex, se piquant d'honneur, aura voulu prouver aux riches Ségusiaves, engoués des produits étrangers, qu'il pouvait rivaliser avec les ouvriers d'outre-mer malgré la perfection de leurs procédés.

A l'époque romaine, nos ancêtres, qui subirent avec tant de docilité, la langue, les usages, l'administration et les lois de Rome victorieuse, en adoptèrent aussi le goût artistique auquel, du reste, ils restèrent depuis toujours fidèles. La domination germanique ne modifia pas ces dispositions. Nos nouveaux maîtres s'y plièrent eux-mêmes ; de tous les barbares, les Burgondes, étaient les plus favorables aux Romains ; ils se prétendaient de même origine et, se modelant autant que possible sur la civilisation romaine, ils créèrent un art burgondo-latin comme ils avaient organisé une législation et un régime politique, fusion des idées germaniques et romaines.

Pendant tout le Moyen-Age le goût latin persista en Forez, comme en Lyonnais d'où venait l'impulsion. Notre province a bien été un pays mixte, se ressentant de l'influence des deux civilisations du Nord et du Sud, mais la prédominance de l'élément latin s'y montre avec évidence. L'art gothique français a bien pénétré chez nous, mais il n'y a jamais présenté ces formes hardies, ces proportions élancées, cette exubérance et cette liberté d'ornementation qui en constituent les caractères essentiels. Chez nous les lignes sont toujours calmes et sévères, l'ornementation est sobre, les proportions sont médiocres et tendraient plutôt à la lourdeur. Nos architectes ont beau accepter le style ogival, il semble qu'il reste dans leurs souvenirs sinon sous leurs yeux, quelque temple antique dont la silhouette austère s'impose à leur admiration. Le clocher trapu rappelle la tour des fortifications romaines ; les flèches sont rares, peu élevées et, souvent flanquées de pyramidions triangulaires, elles montrent une imitation évidente des sarcophages antiques avec leur antéfixes d'angles. Longtemps, pour nos constructeurs, l'arc-boutant fut rejeté comme un procédé barbare ; ils le remplaçaient par des arcs plaqués contre le flanc de l'édifice et dont les pieds-droits renforcés suffisaient à supporter la poussée des voûtes. Le plein cintre apparaissait aussi sur les façades, mais là comme motif de décoration ; il les couvrait tout entières, changeant ainsi l'entrée du temple en un immense arc triomphal.

Les constructions privées, les plus humbles maisons de paysans, reflètent le même goût. Les toits plats, couverts de tuiles d'un rouge éclatant, le plan carré, renfermant une cour intérieure quand l'édifice est assez considérable, de rares et médiocres ouvertures, percées dans des murs aux lignes simples et unies, tout rappelle les traditions antiques, et nos villages, soit étendus dans la plaine, soit étagés sur les coteaux, évoquent, au milieu de nos brumes, le souvenir des fabriques italiennes.

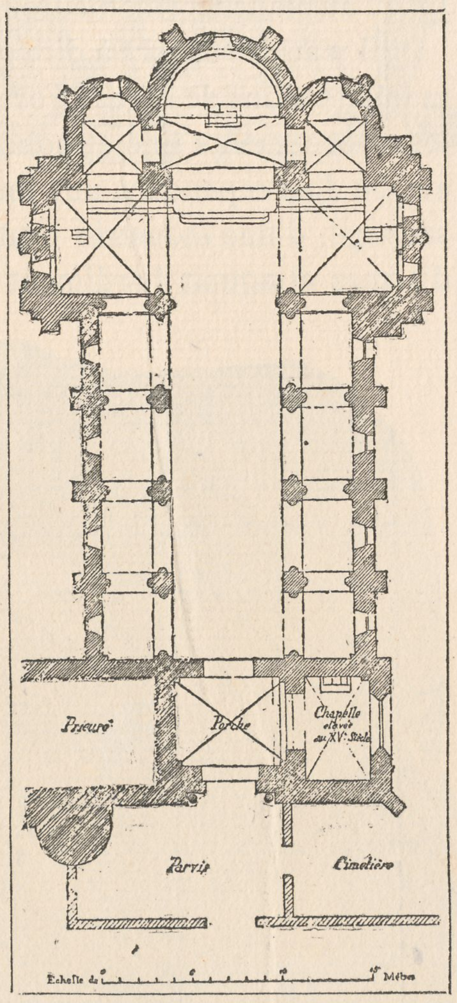

LXXXVI. — PLAN DE L'ÉGLISE DE CHANDIEU
Par Jamot.

L'importance restreinte de nos anciens monuments ne tient pas tant néanmoins à cette prédilection pour les formes pondérées et sévères, qu'à l'étendue médiocre du comté de Forez, simple démembrement du comté de Lyon, dont il continua à subir longtemps l'influence intellectuelle et artistique. Le monument le plus considérable du Moyen-Age forézien, Notre-Dame de Montbrison, est une imitation évidente de la Primatiale lyonnaise. La domination des ducs de Bourbon importa en Forez les idées françaises, et c'est à eux que nous devons les œuvres de style franchement gothique qui se rencontrent dans notre région. Mais, peu après, quand le génie aventureux de la France chevaleresque eut emmené, par delà les Alpes, tout ce qu'il y avait chez nous de cœurs intrépides et d'esprits avides de savoir ; quand nos gentilshommes foréziens, avec la noblesse française, eurent parcouru l'Italie entière d'une seule chevauchée victorieuse ; que certains d'entre eux, comme les Gouffier, se furent taillé des seigneuries dans la péninsule ; quand ces vainqueurs, hommes d'armes ou lettrés, revinrent tout imbus, tout enivrés de gloire, de poésie, de soleil, de rêves et de souvenirs merveilleux, le Forez se réveilla au contact de la civilisation italienne comme à l'appel d'une voix amie et depuis longtemps connue. Ce retour aux idées antiques était si bien dans l'esprit de notre province, qu'il réagit sur toutes les classes de la société. Ce ne furent pas seulement les grands seigneurs tels que d'Urfé avec son merveilleux écrin de la Bâtie, qui s'engouèrent de l'art nouveau ; il n'y eut si mince bourgeois forézien qui ne s'appliquât à orner la façade de sa maison de ville et la cour de sa résidence des champs, de cartouches, de médaillons aux effigies de héros et d'empereurs romains, d'allégories mythologiques, de sculptures de tous genres, où l'art romain était interprété avec autant de souplesse et d'élégance que nulle part ailleurs.

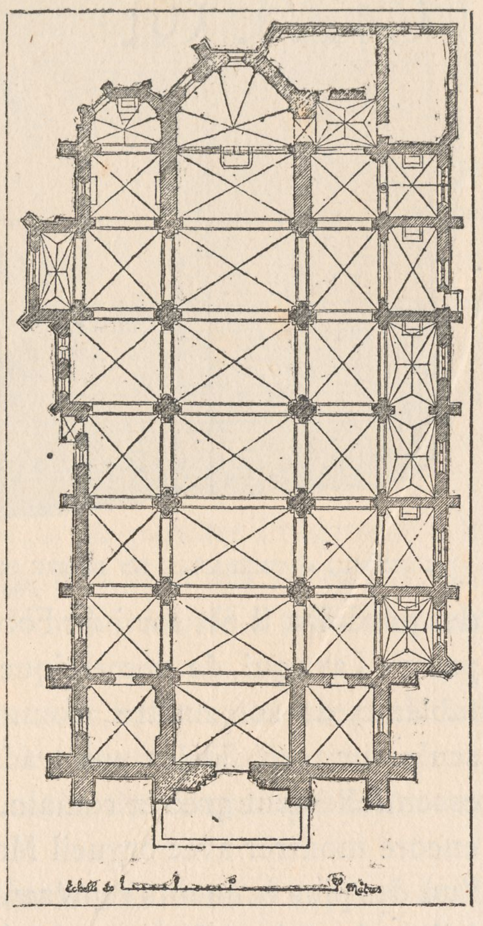

LXXXVII. — PLAN DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE MONTBRISON
Par Jamot.

La peinture a laissé de moindres traces. Le seul spécimen important est représenté par les célèbres peintures de Saint-Bonnet-le-Château, que l'on a, sans aucun motif, attribuées à l'école italienne. Les types, les costumes, les armes, tout jusqu'au fond mosaïque, est entièrement Français, du style de l'époque, et présente même plus d'un point de ressemblance avec certaines miniatures lyonnaises, authentiquement datées et déterminées. Cette pénurie relative d'œuvres de peinture provient également de la prédominance du goût antique, pour qui cet art était, avant tout, un auxiliaire de l'architecture. Les tableaux de chevalet sont rares en Forez, mais les décorations peintes y foisonnent; il n'est pas une habitation un peu aisée qui n'en ait été enrichie du plafond jusqu'au plancher; malheureusement le mauvais goût moderne les a, presque partout, fait disparaître.

Il y aurait encore à dire plus que je ne suis capable de le faire, s'il fallait suivre les innombrables manifestations de l'art en Forez : les faïences, les meubles élégants du XVI^e et du XVII^e siècle avec leurs ornements fins et sobres, les beaux retables sculptés et dorés des XVII^e et XVIII^e siècles, etc. Je dois cependant une mention à la gravure stéphanoise, cet art tout spécial, né dans un pays sauvage, d'une industrie brutale, au milieu de rudes ouvriers. D'une main vigoureuse, le graveur d'armes attaquait hardiment l'acier à l'aide de son burin puissant et, malgré l'effort de la lutte contre le dur métal, couvrait les platines et les batteries d'arabesques souples et élégantes, qui semblent tracées par une plume légère, ou bien ciselait de petits bas-reliefs délicats et moëlleux comme s'ils avaient été modelés dans la cire. Art vraiment inspiré, issu d'un métier vulgaire et qui, de simples manouvriers de la gravure, a fait des maîtres tels que Dupré, Galle, Jaley, Dumarest et Fleury, Montagny et Merley.

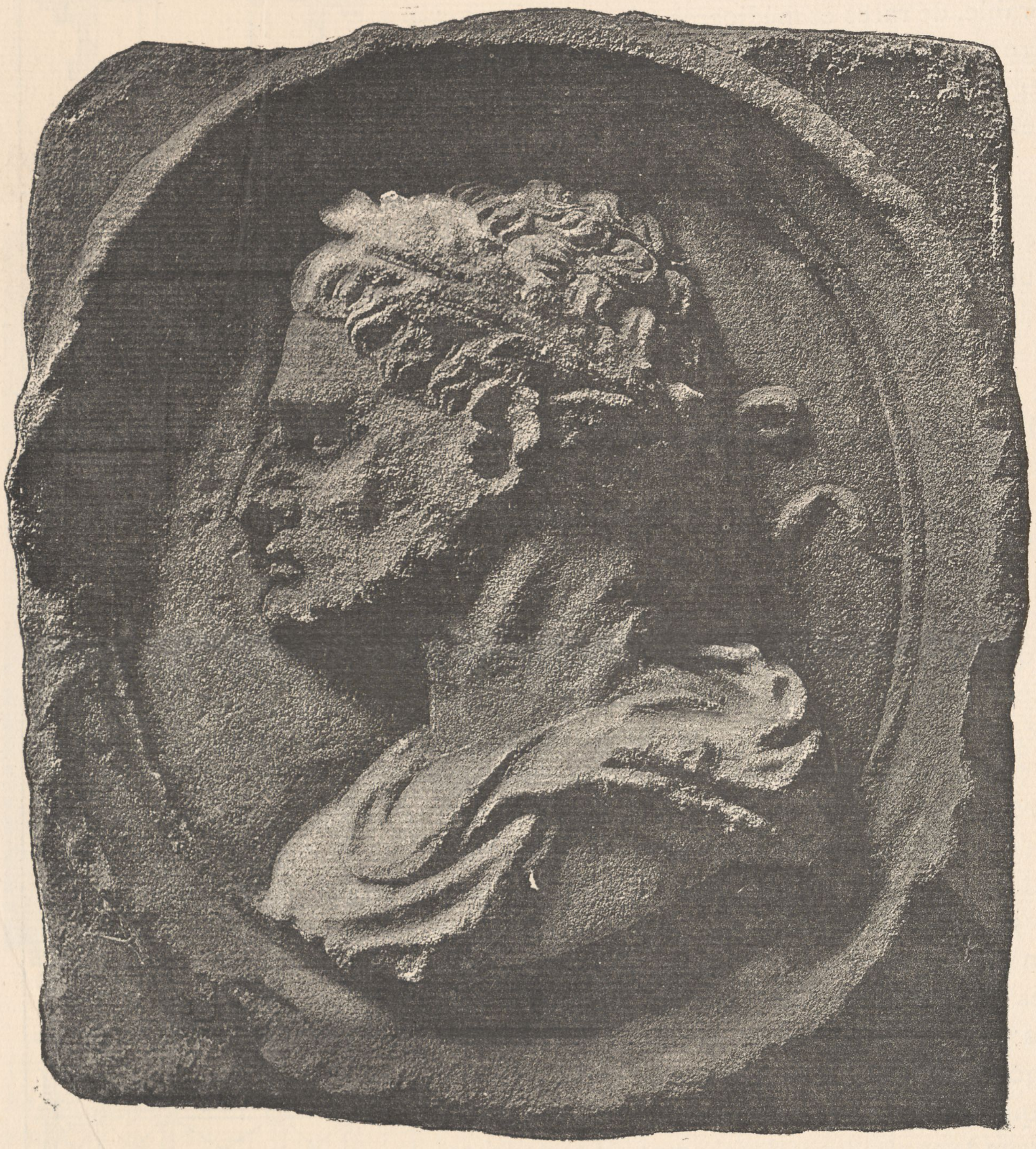

LXXXVIII. — MÉDAILLE EN PIERRE SCULPTÉE DANS LA COUR DU CHATEAU DE CHENEREILLES
Photographie de F. Thiollier.

Il y a donc eu réellement un art forézien, et l'art germa si bien dans notre sol que, du moment où les facilités de communications ont permis l'échange des talents aussi bien que des produits, il est sorti du Forez une pléïade d'artistes qui se révélèrent spontanément, comme ce pauvre Lays qui, de domestique qu'il était destiné à rester, se transforma en peintre à la vue des tableaux de son maître, comme Foyatier qui était berger, comme Bonnet devenu également sculpteur, car, fidèles aux traditions du passé, les Foréziens sont surtout entraînés vers cet art essentiellement grec et romain. Et, pour attester leurs aptitudes natives en ce genre, nous pouvons encore montrer avec orgueil Montagny, qui a enrichi sa ville natale de ses œuvres, et Bonnassieu, l'un des plus éminents représentants de la sculpture française, ce maître dont les ouvrages joignent à l'ampleur du style la suavité de l'inspiration, et qui a su, interprétant le mot de Chénier, réaliser l'idéal moderne qui fut celui des Foréziens :

Sur des pensers nouveaux faire de l'art antique !

BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

LE FOREZ

LE PAYS DE FOREZ

HISTOIRE ET DESCRIPTION GÉNÉRALE

PAR LE VICOMTE DE MEAUX

I

Auprès de l'ancienne ville de Lyon, du côté du soleil couchant, il y a un pays nommé Forez « qui, en sa petitesse, contient ce qui est de plus rare au reste des Gaules; car étant divisé « en plaines et en montagnes, les unes et les autres sont si fertiles et situées en air si « tempéré, que la terre y est capable de tout ce que peut désirer le laboureur. Au cœur du pays est « le plus beau de la plaine, ceinte comme d'une forte muraille de monts assez voisins et arrosée « du fleuve de Loire qui, prenant sa source assez près de là, passe presque par le milieu, non « point encore enflé et orgueilleux, mais doux et paisible. Plusieurs autres ruisseaux en divers « lieux le vont baignant de leurs claires ondes; mais l'un des plus beaux est Lignon qui, vagabond « en son cours aussi bien que douteux en sa source, va serpentant par cette plaine depuis les hautes « montagnes de Cervières et de Chalmazelles jusques à Feurs, où Loire le recevant et lui faisant « perdre son nom propre l'emporte pour tribut à l'Océan. »

Cette description du Forez, placée en tête du roman de l'Astrée, a pu paraître imaginaire à la plupart des lecteurs, dans le temps où toute la France lisait l'Astrée. Aux yeux des Foréziens, elle demeure toujours l'image aimable et fidèle de leur petite patrie. Honoré d'Urfé a su la montrer comme ils aiment à la voir.

Deux siècles et demi après la poésie, la science à son tour a fixé sur le Forez son regard. Un géologue, M. Grüner, en a dévoilé la structure comme le chantre de l'Astrée en avait dépeint l'aspect, et les deux descriptions, celle du poète tracée en quelques pages, celle du savant qui forme un gros volume, s'adaptent (1) en quelque sorte l'une à l'autre.

Le département de la Loire, dit M. Grüner (2), est l'un des plus variés sous le rapport de sa

---

(1) Ce rapprochement a été fait par mon regrettable ami Paul de Quirielle, dans son étude sur *l'Avenir agricole du Forez*.

(2) *Description géologique et minéralogique du département de la Loire.*

QUE SAINTE GENEVIÈVE

configuration extérieure... La Loire le parcourt dans sa plus grande longueur, du sud au nord. En négligeant le vallon du Gier et le revers méridional du Pilat, c'est-à-dire la pointe sud-est du département, on peut le considérer dans son ensemble comme une large vallée ouverte au nord et fermée dans les trois autres sens. Tantôt le rivage est uni et s'élève peu au dessus du niveau des eaux; tantôt les berges sont escarpées et hautes, et le torrent suit péniblement une gorge étroite et sinueuse. Par suite de cette disposition, le département de la Loire se divise en trois régions: les montagnes qui forment les flancs de la grande vallée, les plateaux qui bordent les défilés du fleuve, et les plaines ou bassins plats. Les montagnes se partagent elles-mêmes en trois massifs différents. Les montagnes du Forez proprement dites isolent à l'ouest le bassin de la Loire de celui de l'Allier, la chaîne du Pilat sert au sud de ligne de partage aux eaux de la Loire et du Rhône, le groupe du Beaujolais continue cette ligne de faîte entre la Loire et la Saône. Ces montagnes de granit que percent çà et là quelques pointes de basalte, de nature volcanique, atteignent une grande élévation. Sur notre limite avec l'Auvergne, Pierre-sur-Haute dépasse de deux cents mètres le Puy-de-Dôme et, à l'autre extrémité de la province, le Pilat domine au loin sur le bord du Rhône toute autre cîme que les sommets des Alpes. Mais si haut qu'ils parviennent, les monts du Forez ne s'élancent point d'un jet prompt et hardi; nulle crête ne dépasse de beaucoup ses voisines; vus de loin ils offrent au regard de vastes croupes au dos arrondi, dont les flancs s'abaissent régulièrement et en pente douce des deux côtés de la ligne de faîte. Il faut y pénétrer pour découvrir dans leurs contours amollis et tranquilles une nature abrupte et tourmentée. A mesure qu'on s'y enfonce, on trouve, au travers des pentes principales, des gorges étroites et tortueuses, roides et profondes, sortes de déchirures qui mettent à nu les roches du terrain, abritent de fraîches prairies et donnent passage à des ruisseaux aussi prompts à se dessécher qu'à grossir. Approche-t-on du fleuve et veut-on en suivre le cours? On rencontre successivement deux plateaux où le sol s'élève ou s'abaisse

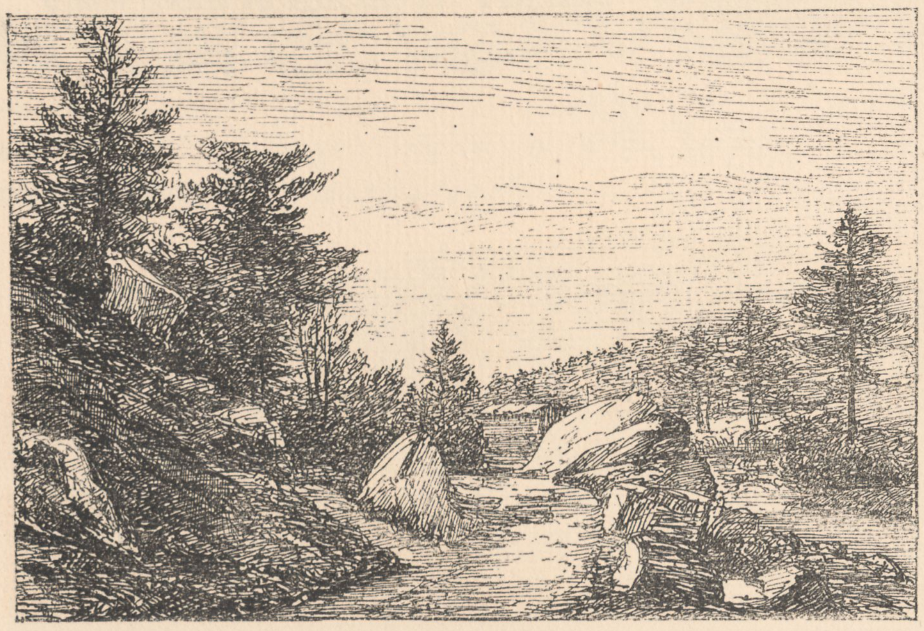

4. — LE LIGNON PRÈS DE SA SOURCE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

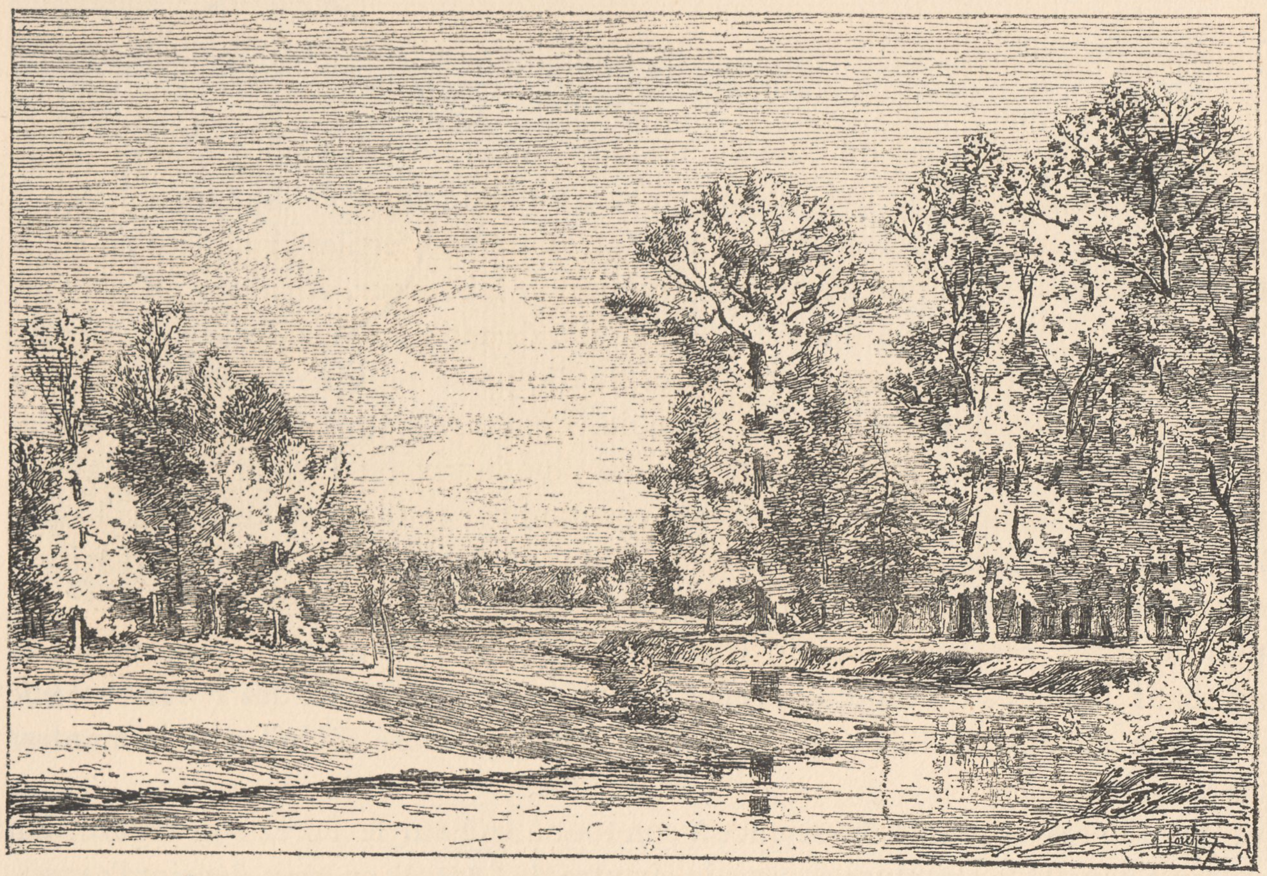

5. — LE LIGNON DANS LA PLAINE DE FOREZ, AUX PÉRICHONS
Dessin de Porcher.

pareil aux vagues d'une mer agitée, et deux bassins où la terre semble aussi égale que la nappe d'eau d'un lac paisible.

Le premier de ces plateaux, celui de Saint-Etienne, est plus remué et plus travaillé encore dans ses entrailles qu'il ne peut l'être à sa surface : il recèle la houille, débris d'une végétation détruite et disparue avant de devenir un trésor. Dans cette région la Loire, tout près de son berceau, court faible encore, capricieuse et comme impatiente des rives âpres et escarpées qui la resserrent. Elle n'est alors qu'un torrent et ne devient « douce et paisible » qu'en entrant à Saint-Rambert dans la plaine de Feurs et de Montbrison. A ce moment, un vaste amphithéâtre s'ouvre devant elle : du pied des gradins de cet amphithéâtre, au bord du fleuve s'étendent d'épaisses et larges couches de sable et d'argile déchirées comme le granit des montagnes, par quelques éruptions basaltiques. La croupe boisée du mont d'Uzore, les pics aigus et noirs de Saint-Romain et de Montverdun rompent l'uniformité de la vaste plaine. La Loire, qui la traverse du sud au nord et reçoit dans ce parcours le Lignon et quelques ruisseaux ou torrents, a plus d'une fois, à travers les révolutions du globe, changé de lit sans changer de direction ; non loin de ses bords actuels, elle a laissé des traces de son antique passage. Ce sont tantôt des galets roulants, tantôt des terres d'alluvions chaudes et fécondes, les *chambons* de nos cultivateurs.

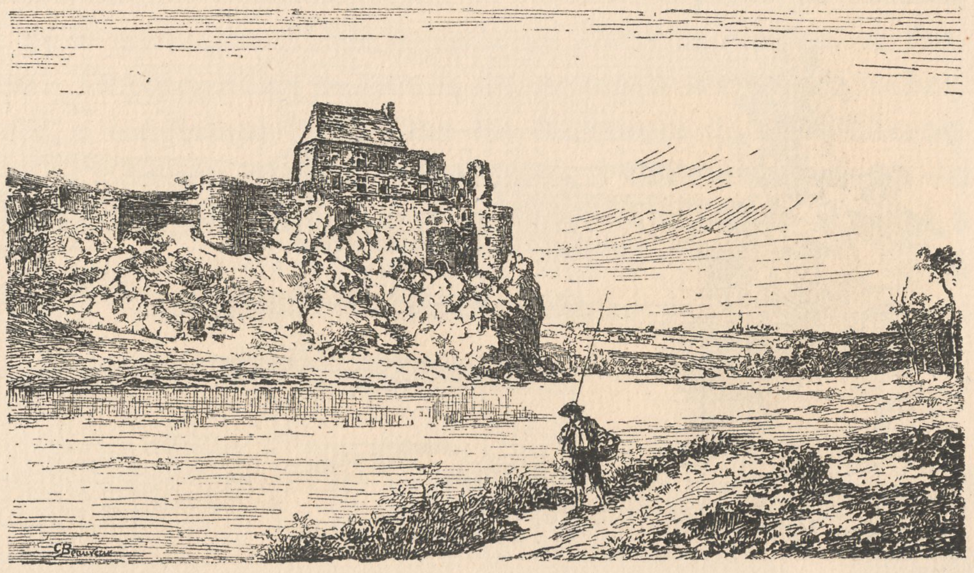

6. — LA LOIRE A LA VOULTE (HAUTE-LOIRE)

Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Elle coule encore mal réglée, mais sans hâte et sans contrainte, jusqu'au point où l'amphithéâtre se ferme, où la chaîne du Forez et la chaîne du Beaujolais se rejoignent un instant et mêlent ensemble leurs roches de grès, de granit et de porphyre pour barrer passage au fleuve. Le fleuve cependant se dissimule au fond d'un étroit défilé et, moyennant quelques détours et quelques cascades, il franchit la digue de Pinay ; il passe, du plateau qui a paru le retenir, à la plaine de Roanne où il se déploie et se repose. Il y retrouve le sable et l'argile, les cailloux et les alluvions qu'il vient de quitter. Des terrasses successives s'élèvent non loin de ses bords ; à l'horizon les hautes montagnes de la Madeleine, dernier chaînon de celles du Forez, le dominent encore à gauche et les cimes du Beaujolais à droite ; mais en avant de son cours ne se dresse plus aucune barrière ; grossi peu à peu par des affluents faibles et obscurs, il se prête enfin à une navigation régulière ; bientôt il recevra des tributs plus considérables ; l'Allier l'attend au sortir de notre province, il va fléchir du nord à l'ouest et, sur une pente insensible, s'acheminer, puissant et calme, vers le cœur de la France et l'Océan.

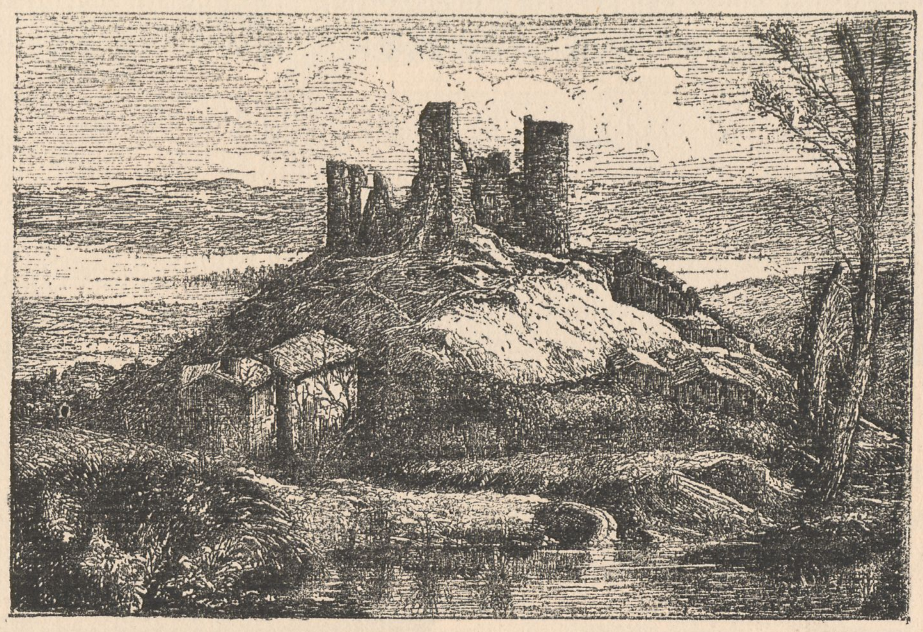

7. — CHATEAU DE ROCHEBARON
AU FOND : LA LOIRE ET LES MONTAGNES DU FOREZ

Dessin de E. Grangier et F. Thiollier.

L'enfant du Forez qui a chanté ce pays le regardait sans doute d'un œil plus complaisant que le savant géologue venu de Genève pour l'explorer. M. Grüner ne trouve pas nos plaines et nos

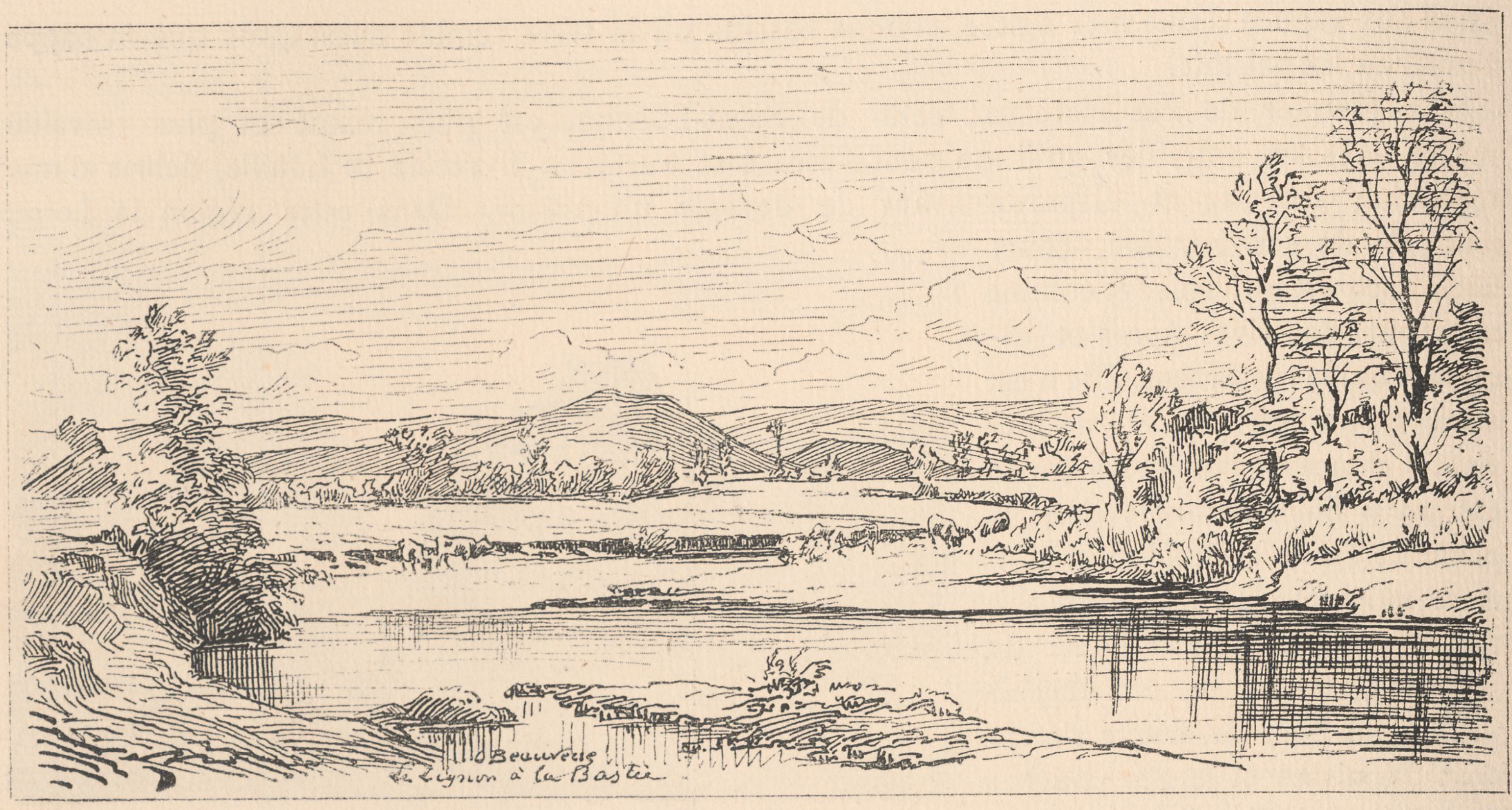
Beauverie
Le Lignon à la Bastie

8. — LE LIGNON A LA BASTIE. — AU FOND : LE MONT D'UZORE
Dessin de Beauverie.

montagnes aussi fertiles que les imaginait Honoré d'Urfé. Il accuse au contraire la maigreur et l'aridité du terrain rocailleux de ces montagnes, leur propension à se dénuder; toutefois, à côté des pauvres récoltes qu'y recueille à grand'peine le laboureur, il les montre destinées à porter le pin sylvestre. Robuste et content de peu, cet arbre indigène tire de leur granit la sobre nourriture qui lui convient; au dessus de la vigne qui entoure leurs pieds de ses cordons, il couvre leur flanc du manteau qu'elles savent porter, tandis que le sapin argenté couronne leur tête d'une plus riche verdure. Dans les plaines, M. Grüner dénonce la sécheresse et la légèreté des varennes sablonneuses ; la froideur des terres argileuses, couche imperméable à l'air et à l'eau, d'où se dégagent des miasmes funestes aux plantes et aux hommes.

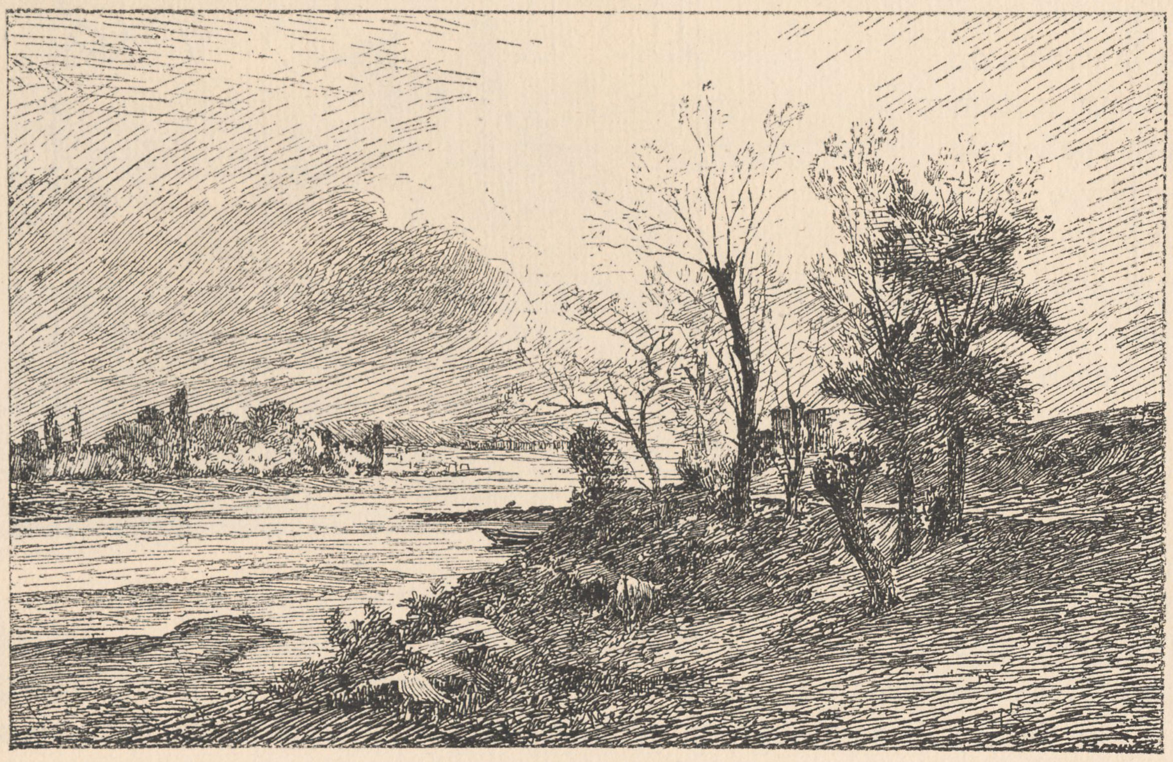

9. — LA LOIRE A BALBIGNY
Dessin de Beauverie.

Mais à côté du mal il indique le remède : c'est le chaulage pour amender le sol et l'enrichir, c'est le drainage pour l'assainir, c'est un bon système d'écoulement et d'irrigation pour le débarrasser de l'eau stagnante qui le sature et le doter de l'eau courante qui lui fait défaut. A ces conditions, la terre doit devenir telle que la supposait Honoré d'Urfé, « capable de tout ce que peut désirer le laboureur » ; les bocages et les pâturages que le vieux poète se figurait en arrière dans un passé fabuleux et chimérique, le savant moderne nous les montre en avant dans un avenir qu'il dépend de nous de conquérir. Et déjà cette pacifique conquête n'a-t-elle pas avancé depuis que M. Grüner écrivait ? Les champs qui, à son témoignage, portaient à peine du seigle, il y a trente ans, se couvrent de froment aujourd'hui ; les prairies se multiplient, la durée moyenne de la vie s'accroît parmi les cultivateurs (1).

Le géologue a, de plus, exploré dans les profondeurs du territoire Forézien des richesses dont les bergers de l'Astrée ne soupçonnaient guère l'importance. Ce ne sont pas seulement les sources minérales, déjà connues des Romains, qui jaillissent nombreuses et variées depuis Saint-Galmier à l'entrée de la plaine de Feurs, jusqu'à Sail-lès-Châteaumorand au sortir de la plaine de Roanne. Des bancs de chaux, mêlés au pied de la montagne d'Urfé à quelques filons de marbre, se rencontrent en abondance sur ce territoire. La plupart des métaux se découvrent à travers ses roches. Son minerai de fer, aujourd'hui épuisé, a longtemps brûlé dans les fourneaux de Saint-Etienne. Des mines de plomb, de cuivre et d'antimoine ont été exploitées à diverses reprises; on a même vu à Paris un « vase faict de l'or de la mine de Saint-Martin (la Plaine) et offert à « Marie de Médicis ». Tel n'est pas pourtant le vrai trésor enfoui dans le Forez. Dès la fin du XVIIe siècle on admirait « la quantité prodigieuse de mines de charbon de Saint-Etienne « de Furan, dont la matière sulfurée sert d'une pâture au feu si commode pour en faire sortir ces « ouvrages de fer qui sont recherchés de toute l'Europe (2). » Déjà l'ardent labeur de l'industrie s'ajoutait, dans notre province, au labeur patient de l'agriculture et commençait d'y tenir le premier rang.

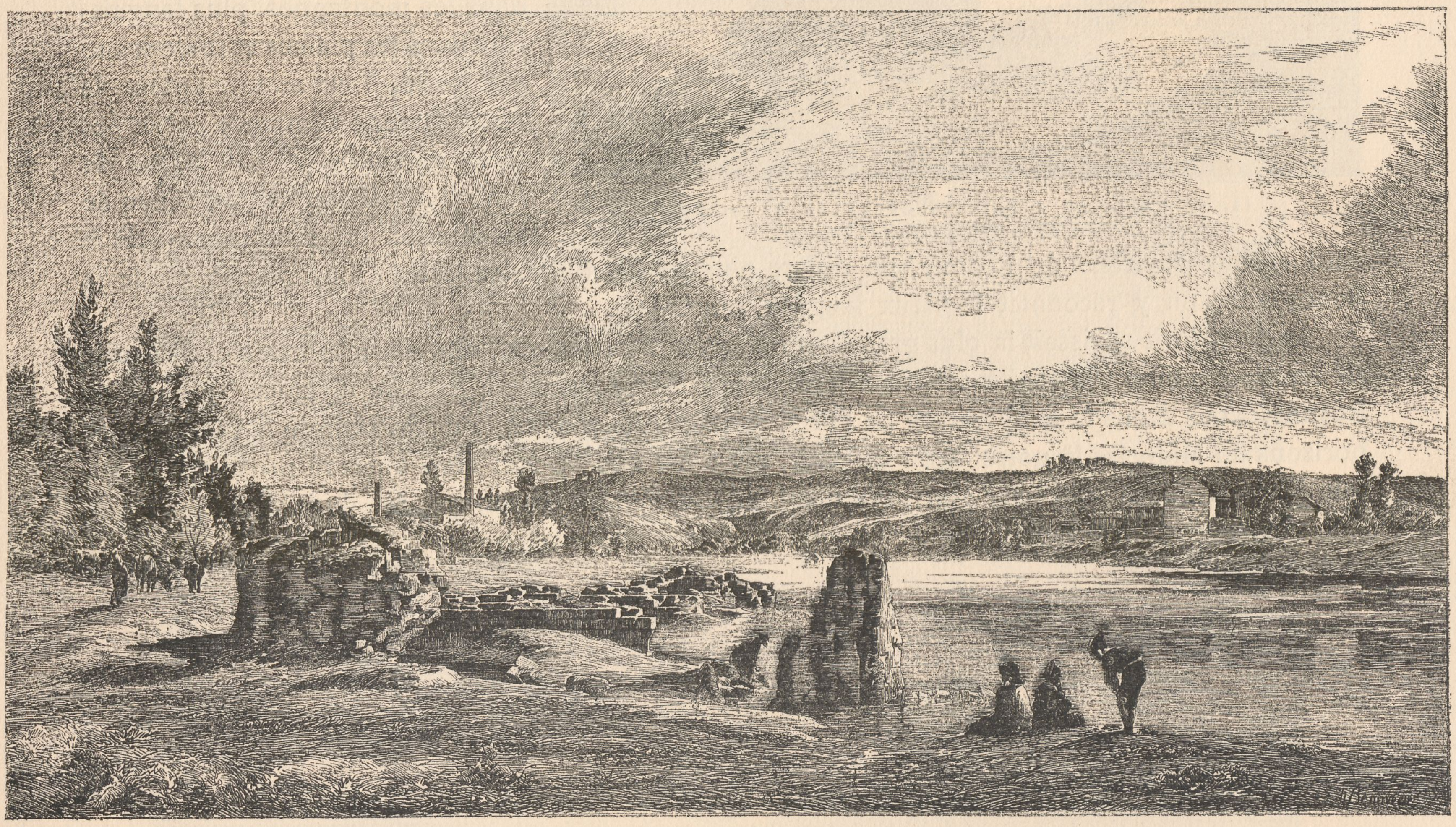

10. — LA LOIRE A SAINT-JUST. AU FOND : ESSALOIS ET NOTRE-DAME DE GRACES
D'après une eau-forte de Beauverie.

Honoré d'Urfé ne se trompait donc pas : notre pays de Forez renferme en sa petitesse un rare abrégé du territoire français.

Si l'on considère comment est situé ce pays composé de la sorte, on le voit tenir le milieu et servir de passage entre les deux portions de la grande patrie, le Nord et le Midi, la langue d'Oil et la langue d'Oc, les bassins de l'Océan et les bassins de la Méditerranée. Chez nous, la Loire et le Rhône, avant de s'engager dans des directions contraires, se rapprochent plus que nulle part ailleurs ; les eaux destinées aux deux fleuves, aux deux mers, sortent voisines et coulent entremêlées dans nos montagnes. La Brevenne et le Gier, nés près de la Loire, descendent au Rhône ; entre ces deux rivières, la Coise, née près du Rhône, se détourne pour se jeter dans la Loire. Même rencontre dans tout ce qui concourt à former la physionomie de la contrée et de ses habitants. Le Forez est sillonné de voies romaines ; on y trouve quelques vestiges de monuments romains. Mais surtout Rome a marqué de son ineffaçable empreinte notre langue et nos lois. Notre patois qui, d'ailleurs, forme plusieurs dialectes assez différents, notre patois, débris de notre vieille langue indigène, est imprégné de termes et de mots latins, particulièrement vers le sud de la province. Plus rude dans les montagnes, plus languissant dans les plaines et toujours un peu lourd, il est sonore autour de Saint-Etienne comme le parler des races méridionales, il baisse de ton, il se dépouille peu à peu de sa latinité en remontant vers le nord et, aux environs de Roanne, ne diffère plus guère du langage du Bourbonnais et de la Bourgogne ; on y reconnait le vieux langage français (1).

---

(1) C'est ce qui résulte de la comparaison entre les chiffres relatés par M. Grüner, et s'arrêtant à l'année 1844 (*Description géologique*, p. 631), et les chiffres donnés par M. Girardon, ingénieur des ponts et chaussées, qui se rapportent à l'année 1882. (*Etangs insalubres de la plaine du Forez.* Rapports au Préfet et au Conseil général, 1882.)

(2) *Mémoires de M. d'Herbigny*, intendant de Lyon.

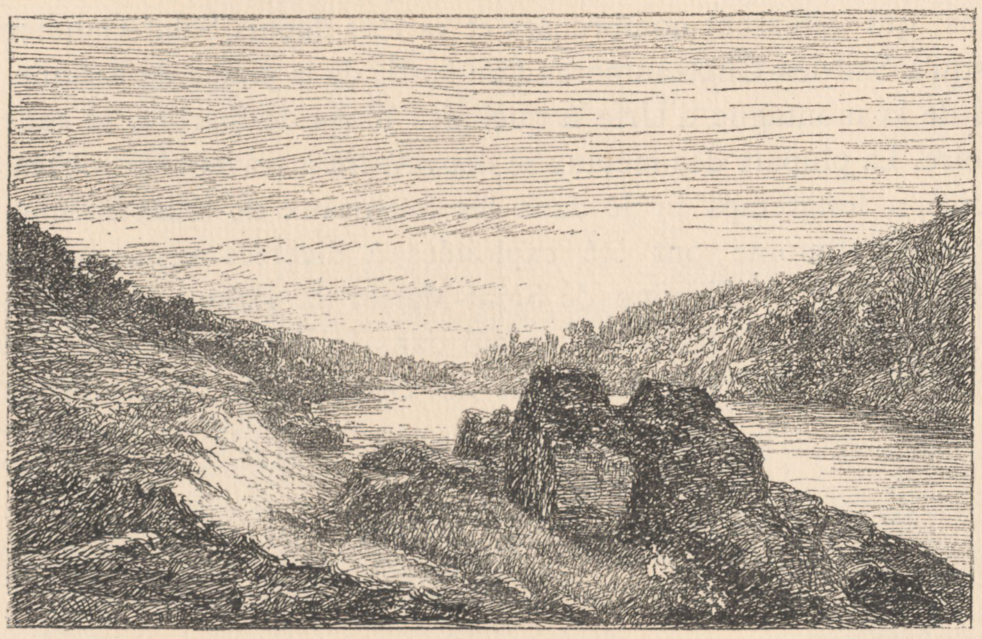

11. — LA LOIRE A SAINT-GEORGES DE BAROILLES
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Le droit écrit régissait la plus grande partie de notre province, une petite portion appartenait au droit coutumier ; la limite des deux législations était marquée à peu de distance au nord de Roanne. Nous avons la température de Paris; nous commençons à jouir du ciel, de la lumière, des horizons du Midi. De là notre façon de bâtir, car ainsi que l'a fort bien observé un Forézien qui sait d'autant mieux apprécier son pays natal qu'il a voyagé davantage, M. de la Bastie, c'est le soleil avec les inégalités de chaleur et de clarté, de pluie et de beau temps répandues par lui sur sa route, c'est le soleil avant tout qui détermine sous chaque latitude la variété des habitations (2). Chez nous finissent les toits plats, les clochers massifs et carrés et, vers le point où s'introduisent

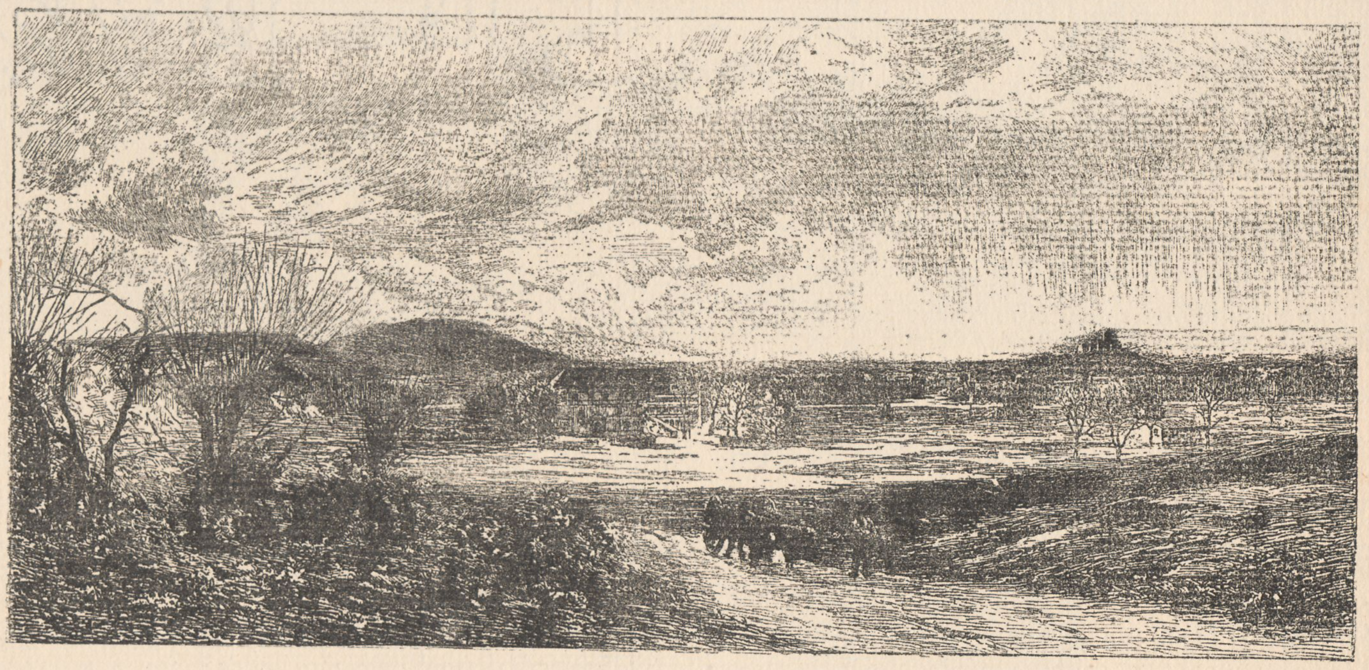

12. — LA PLAINE DU FOREZ VERS SAINT-ÉTIENNE-LE-MOLARD
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

---

(1) *Dictionnaire du patois Forézien*, par Pierre Gras, avec une *Introduction* par Steyert. — *Glossaire du patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, par Onofrio. — *De la langue vulgaire parlée au Moyen-Age en Lyonnais, Forez et Beaujolais, Mémoire de* M. R. Chantelauze *dans l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, par La Mure.

(2) *Les grandes lignes architecturales*, par J.-L.-O. Puy de La Bastie.

les coutumes et les locutions du centre de la France, on voit aussi paraître les toits aigus ; les flèches des églises prennent leur premier essor. Est-ce à cette situation intermédiaire, au mélange des races et des climats, des habitudes et des idiomes, qu'il faut attribuer ce que disait à notre sujet un intendant de la province au XVII^e^ siècle, que, « en général le génie de ces peuples n'a « point de caractère marqué, les qualités de l'esprit y étant modérées les unes par les autres « avec un assez juste tempérament ? ».

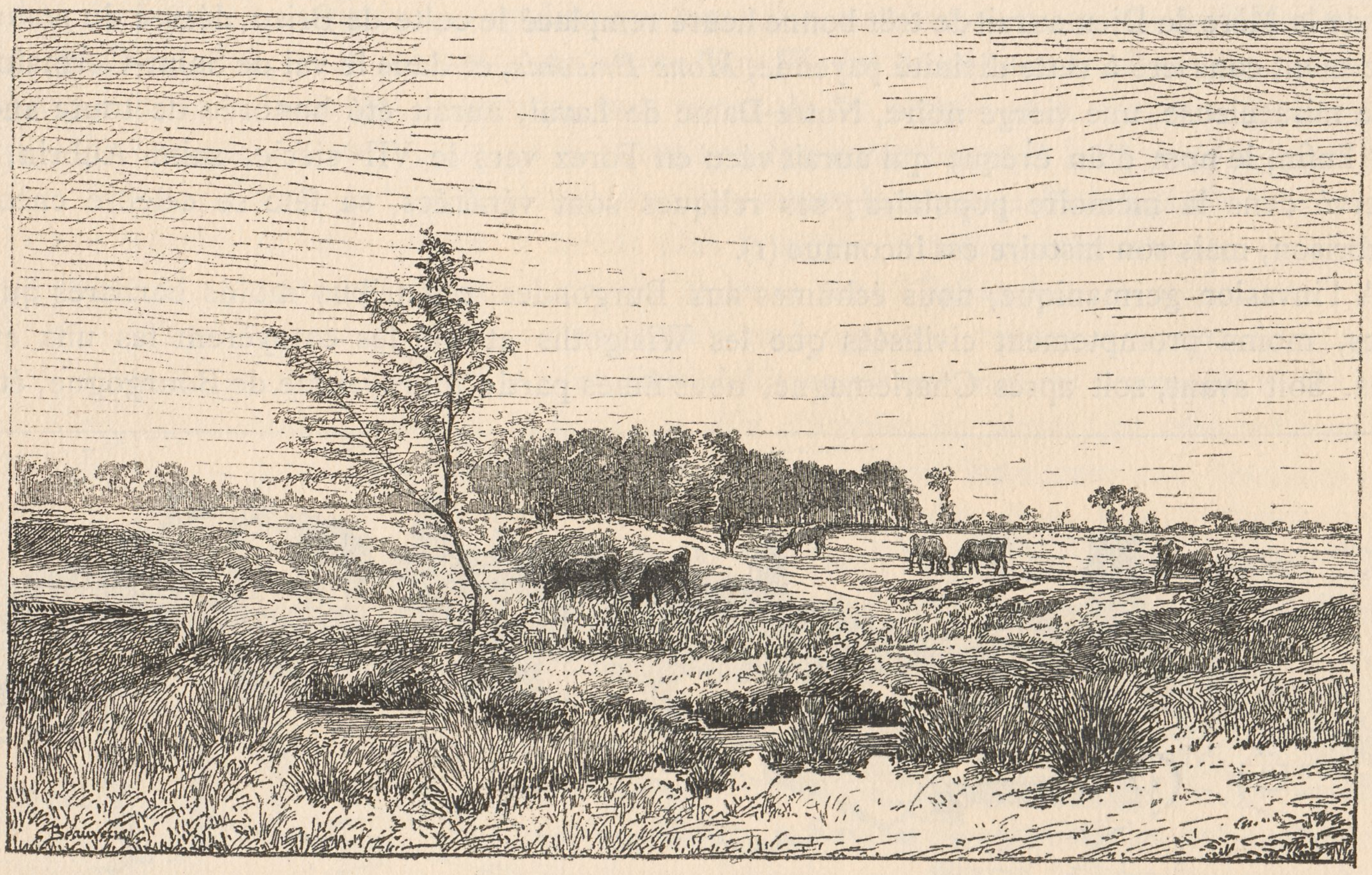

13. — LANDES A PONCINS
Dessin de Beauverie.

II

A notre position géographique a correspondu notre histoire. Avant la conquête romaine, entre les deux confédérations qui se disputaient la Gaule, nous appartenions à celle des Eduens ; les Ségusiaves, nos ancêtres, étaient leurs derniers clients et ils touchaient à leurs rivaux les Arvernes.

Après la conquête, César ménagea les alliés des Eduens ; les Ségusiaves furent reconnus peuple libre, c'est-à-dire maintenus dans la possession de leur sol et dans le droit de se gouverner par leurs magistrats et leurs lois propres. Ils conservèrent sur la rive du fleuve leurs anciens lieux de réunion qui présentèrent bientôt un aspect romain : au centre de notre première plaine leur marché, *Forum Segusiavorum*, Feurs, d'où semble être venu le nom de Forez ; à l'entrée de la seconde plaine leur entrepôt de bois, leur station de bateaux, *Rodumna*, Roanne, siège d'une corporation puissante, point de départ du commerce des Nautes de la Loire (1). Cependant à l'extrémité du territoire ségusiave, au confluent de la Saône et du Rhône, autour d'un temple consacré, au nom des peuplades subjuguées, à la Divinité de Rome et d'Auguste, sur une place choisie par le peuple-roi, s'éleva une cité née pour régner. *Lugdunum*, Lyon, la seconde Rome, devint la capitale de la plus grande portion de la Gaule. Les Ségusiaves durent longtemps subir sa loi et partager son sort. Ils reçurent d'elle la lumière : elle leur communiqua d'abord la civilisation antique, plus tard la religion chrétienne. Nous ignorons quels furent les apôtres envoyés à nos pères par saint Pothin, saint Irénée ou leurs plus proches successeurs. Les saints qui ont donné leur nom à grand nombre de nos villes et de nos villages ne les ont visités qu'après leur mort.

---

(1) *Recherches historiques sur Roanne et le Roannais*, de M. Jacques Guillien, recueillies par sa veuve et publiées par M. Alph. Coste.

Tantôt, comme il est arrivé pour saint Bonnet, leurs corps ont traversé ces lieux tandis qu'ils regagnaient leur dernière demeure au milieu de la vénération des peuples ; tantôt, comme pour saint Rambert, leurs reliques y ont été apportées plus tard. S'il était permis de s'en rapporter à notre bon chanoine de La Mure, patient et sagace investigateur des vieilles chartes, mais naïvement crédule en matière de tradition pieuse et d'étymologie, une sainte Roanne, *Rodumna*, originaire de notre pays et patronne de la ville de Roanne, aurait figuré parmi les premiers martyrs de Lyon; le culte de la Mère de Dieu aurait de très bonne heure remplacé le culte de Briso, déesse du sommeil, sur le mont consacré à cette divinité payenne, *Mons Brisonis*, et dans le val de Saint-Germain une statue miraculeuse, une vierge noire, Notre-Dame de Laval, aurait été honorée de toute ancienneté. Enfin, le nom d'un évêque qui aurait vécu en Forez vers le VII^e siècle, saint Aubrin, s'est conservé dans la mémoire populaire; ses reliques sont vénérées, sa fête se célèbre encore à Montbrison, mais son histoire est inconnue (1).

A l'invasion germanique, nous échûmes aux Burgondes, ces tribus moins barbares que les Francs, moins promptement civilisées que les Wisigoths et qui les cotoyèrent les uns et les autres. Soit avant, soit après Charlemagne, nous fîmes partie du royaume de Bourgogne, étroite et longue bande de terre qui servait de passage de l'Allemagne à l'Italie. Nous étions encore unis à la cité lyonnaise.

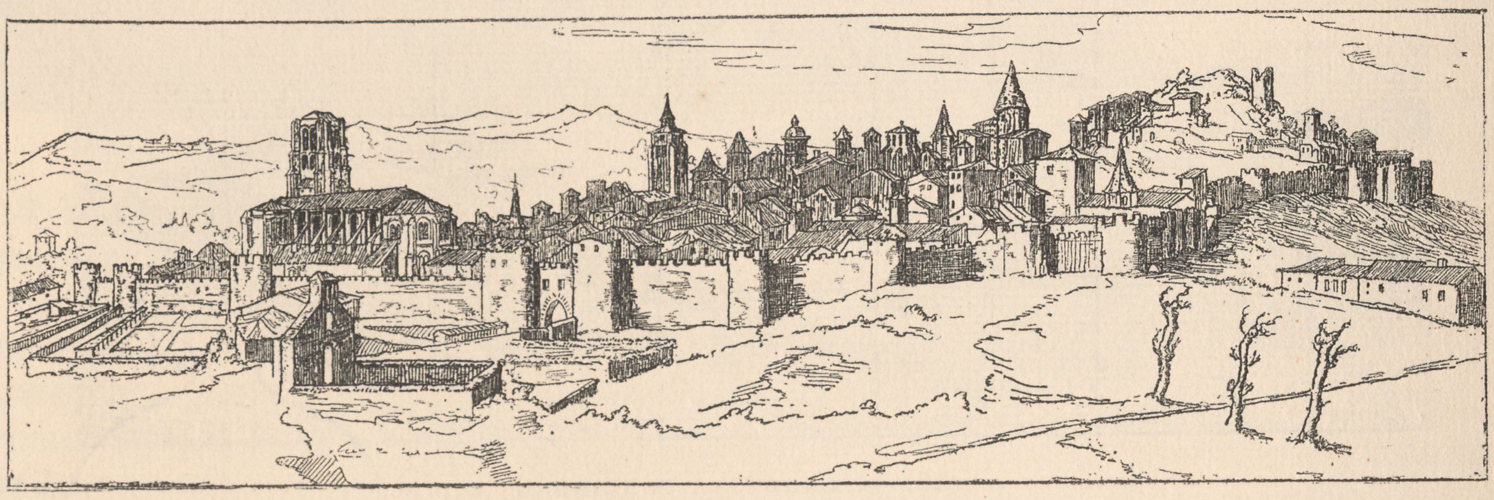

14. — MONTBRISON EN 1611
Dessin de P. Tardieu, d'après le père Martelange.

Cette union cessa quand s'établit la féodalité (2). Le Rhône alors servit de limite au royaume de France. Lyon sous le gouvernement de ses archevêques se rattacha, pour s'assurer plus d'indépendance, à la suzeraineté lointaine de l'empire germanique qui continuait de s'appeler l'empire romain. Au contraire, les inclinations et les intérêts du Forez le tournèrent vers la France et ses rois. Des querelles fréquentes et violentes s'élevèrent entre les comtes de Forez qui prétendaient commander à Lyon, et les archevêques de Lyon qui prétendaient posséder le Forez. Ces archevêques, dont plusieurs appartenaient à la maison royale de Bourgogne et se perpétuèrent pendant plus d'un siècle sous le même nom, les Burchard, étaient devenus singulièrement avides de puissance temporelle. Aux héroïques pontifes, aux martyrs, aux docteurs des premiers âges, aux pontifes miséricordieux et bienfaisants des âges barbares, avaient succédé de vrais seigneurs féodaux trop souvent disposés, sur le bord du Rhône comme sur les rives du Rhin, à se ranger du côté de l'empereur contre le pape et aussi contre la France. L'un d'eux, Héracle de Montboissier, partisan de Frédéric Barberousse et d'un antipape, s'étant jeté sur le Forez, de concert avec son allié Gérard, comte de Vienne et de Mâcon, le comte de Forez, Guy II, appela le roi de France à son aide. Il écrivit à Louis VII : « Je suis à vous, mon père m'a laissé sous votre « tutelle. Le dessein du comte Gérard et des schismatiques lyonnais, en se réunissant pour me

---

(1) La Mure. *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, *Histoire du Forez et Astrée sainte*. — *Légende de saint Rambert*, publiée par M. Révérend du Mesnil dans *l'Ancien Forez*. Revue mensuelle, Août et Septembre 1883.

(2) *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, par La Mure, publiée par M. Régis Chantelauze. C'est à cet ouvrage capital, c'est aux notes qui augmentent singulièrement la valeur du texte primitif et dont les plus importantes sont dues à M. Steyert, c'est aux documents qui y sont joints, que se réfère cette esquisse historique toutes les fois qu'il n'est pas indiqué de source spéciale.

« dépouiller, est de transférer à l'Empire mon comté qui est de votre couronne (1). » Louis VII, qui donnait alors asile, à Clermont, au vrai pape Alexandre II, ne resta pas sourd à l'appel du comte de Forez. Il profita de l'armée qu'il avait réunie en Auvergne, pour intimider les Lyonnais et les obligea à reconnaître l'arbitrage d'Alexandre II. Le pape trancha le litige en séparant la cité de Lyon du comté de Forez. Lyon fut attribué à ses archevêques et le Forez à ses comtes. Les comtes de Forez abandonnèrent le titre de comtes de Lyon aux dignitaires ecclésiastiques. Toutefois le différend n'acheva de s'apaiser que lorsqu'un membre de la maison de Forez, Renaud, fils du comte Guy II, oncle et tuteur du comte Guy IV, fut monté sur le siège métropolitain et eut quelque temps administré ensemble, sans tenter de les réunir, et le comté et le diocèse. Il se contenta d'affermir dans le Lyonnais la puissance des archevêques et bâtit pour tenir les bourgeois en respect le château de Pierre-Scise et plusieurs autres forteresses. Mais à partir de ce moment nos comtes, assurés de leurs droits, n'eurent plus le même intérêt à contester aux archevêques leur autorité; ils ne manquèrent pas d'enrichir de leurs dons l'Eglise dont ils relevaient.

Le sort des deux contrées voisines était réglé pour longtemps, comme, à la demande d'un roi, un pape l'avait décidé. Lyon, qui ne fut plus disputé désormais qu'entre ses bourgeois et son archevêque, devait rester encore un siècle et demi une ville d'Empire ou plutôt une ville indépendante, car elle ne demeura guère attachée aux empereurs et, dans leur lutte avec eux, les successeurs d'Alexandre II, Innocent IV en particulier, devaient trouver plus d'une fois, à l'ombre de ses églises et de ses murailles, un abri sûr et fidèle. Le Forez fut à jamais sans conteste et sans retour terre de France. Il s'associa dès lors à toutes les vicissitudes de la nation et de la monarchie françaises.

Du IX^{e} au XIV^{e} siècle, deux races de comtes se succédèrent à sa tête sans qu'on sache précisément par quel lien de filiation elles se rattachaient l'une à l'autre. Toutes deux prirent une part considérable au grand évènement militaire et religieux du Moyen-Age, aux croisades. Ravagé par les Sarrazins dans le cours du VIII^{e} siècle, le Forez s'ébranla pour les combattre en Asie trois cents ans plus tard. Notre comte Guillaume l'Ancien, qui était de la première race, figura, à côté du comte de Toulouse et à la tête de nombreux hommes d'armes, parmi les chefs de la première croisade. « Il brillait, » dit Guillaume de Tyr, « par sa puissance guerrière et par son « courage, et périt, percé de flèches, à l'assaut des murs de Nicée. Toute l'armée catholique « le pleura, parce qu'il était plein de force dans les conseils et dirigeait les principales entreprises ». Un siècle plus tard, Guy III, de la seconde race, fut surnommé d'Outre-Mer parce qu'il mourut à Acre, comme il s'acheminait vers Jérusalem, durant la quatrième croisade; à la différence de la plupart de ses compagnons, il ne s'était pas laissé détourner des saints lieux pour aller conquérir Constantinople. Guy IV se croisa pareillement. Son fils, Guy V, accompagna saint Louis en Egypte. Il menait avec lui plusieurs gentilshommes foréziens ses vassaux, des chevaliers, des prêtres. L'un d'eux, Bernard d'Ecotay, sacristain de l'église collégiale de Notre-Dame à Montbrison, devint, en Chypre, doyen de l'église cathédrale de Nicosie. Ainsi transplanté, il n'oublia pas son pays natal; il envoya à la « prioresse » des religieuses de Saint-Thomas-la-Garde, dont « l'étroite règle l'avait édifié », un morceau considérable du bois de la vraie croix, relique insigne dont une portion se conserve encore dans cette paroisse.

Le comte lui-même signala sa vaillance. Le 20 janvier 1250, dit Joinville, « il perça l'ost « des Turcs à cheval et eut la jambe brisée en tirant à grand peine le roi de Sicile du péril où il « étoit. Moult fut prisée cette journée », mais elle força Guy V de revenir promptement en Forez et quelques années plus tard, jeune encore, il s'éteignit sans postérité. Son frère cadet, Renaud, qui hérita du comté, ne fit pas défaut non plus à la guerre sainte. A son tour il accompagnait saint Louis lorsque ce roi rendit l'âme à Tunis, et lui-même expira au retour des fatigues de la retraite. Il est le cinquième des généreux « palmiers » qui s'élevèrent parmi nos comtes. On donnait ce nom, selon notre vieil historien, aux seigneurs tués ou blessés à la croisade.

La foi de nos comtes et de leurs sujets ne se manifesta pas seulement par des expéditions aventureuses. En partant pour la Terre Sainte, dont il ne devait pas revenir, Guillaume l'Ancien établit un hôpital « dans l'enclos de son fort château de Montbrison, se voulant procurer la « bénédiction d'avoir les pauvres près de soi ». Guy II donna à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem les commanderies de Chazelles et de Montbrison et fonda des abbayes bénédictines. Ce n'est pas qu'il ne s'en fût établi avant lui et même avant sa race dans notre province. Dès le IX^e siècle, à l'entrée de la Loire dans la plaine du Forez, les moines de l'Ile-Barbe avaient envoyé une colonie dont l'église, dédiée d'abord à saint André, prit le nom de saint Rambert après avoir reçu ses reliques. A la même époque, à la sortie de la Loire de la plaine de Roanne, les monastères d'Ambierle et de Charlieu avaient commencé. Au XI^e siècle l'un et l'autre s'étaient rangés sous la discipline de Cluny (1). En 1062, le seigneur d'Argental, d'accord avec tous ses chevaliers, avait donné le prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue, avec patronage sur les églises d'alentour, à saint Robert et aux moines de la Chaise-Dieu (2). Ce fut à Clairvaux et aux abbayes qui en étaient issues que Guy II s'adressa dans le cours du siècle suivant. Il s'associa à ses principaux vassaux, Briand de Lavieu, Pons de Saint-Priest, pour changer, au milieu des bois et des montagnes qui séparent la Loire du Rhône, sur le bord d'un torrent, le Furan, une vallée sauvage en vallée bénite, *vallis Benedicta*, et confia aux disciples de saint Bernard l'abbaye de Valbenoîte. Enfin il appela à l'autre extrémité de son domaine, vers les rives de la Loire, saint Bernard lui-même. Comme le saint cherchait la place où devaient demeurer ses moines, il s'arrêta près d'un clair ruisseau d'un accès facile, la Tessonne, en disant : *Là Bénissons Dieu, mes frères. Hic Benedicamus Deo, fratres.* « La Bénisson-Dieu » devint le nom du monastère (3) et Guy II, après l'avoir doté, s'y donna lui-même. Il vint s'y retirer et mourir affilié aux religieux ; il voulut y être enseveli en invoquant, dans son épitaphe, saint Benoît comme son père et l'abbaye comme sa mère.

---

(1) Duchesne. *Historiæ Francorum scriptores*, t. IV, p. 208.

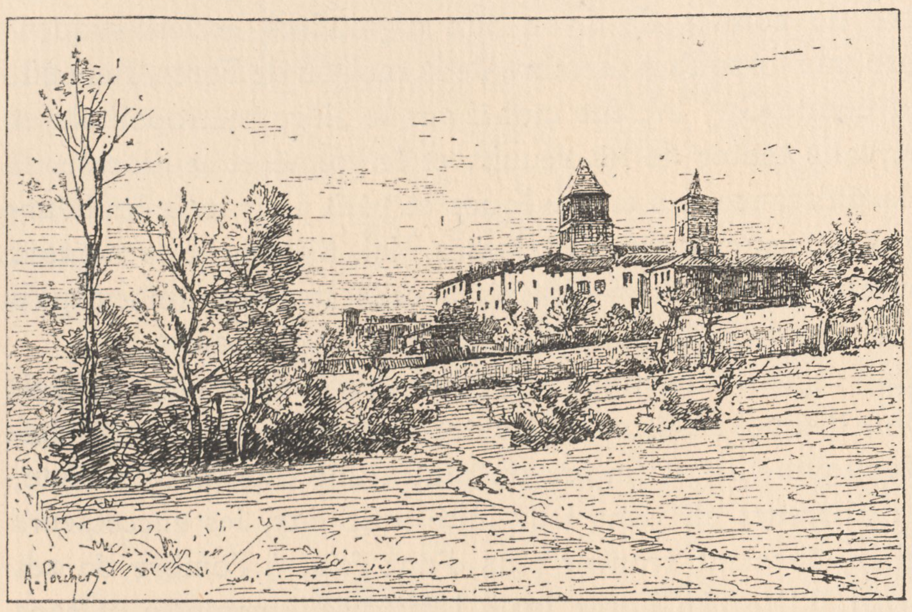

15. — SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE
Dessin de Porcher, d'après F. Thiollier.

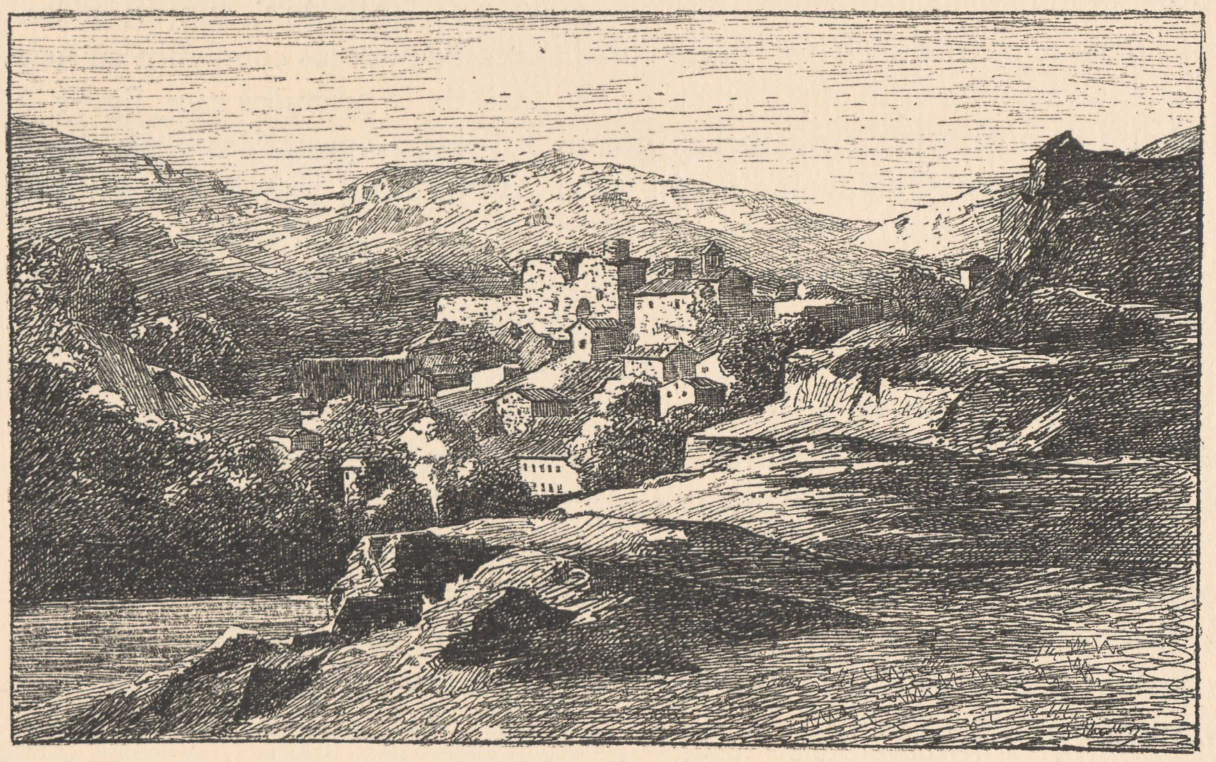

16. — ARGENTAL. RUINES DU CHATEAU EN 1842
Dessin de F. Thiollier, d'après un croquis de Ponthus-Cinier.

---

(1) Desevelinges. *Histoire de la ville de Charlieu.* — E. Jeannez. *Les fortifications de l'Abbaye et de la ville fermée de Charlieu en Lyonnais. Histoire et Monographie.* Bulletin de la Diana, t. II, n° 13.

(2) *Le Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue* a été récemment et magnifiquement publié par M. le comte de Charpin-Feugerolles.

(3) En rappelant, après M. l'abbé Baché, cette pieuse légende, qui s'appuie sur une tradition ancienne et respectable, nous devons faire observer, avec le même savant, que le nom de notre abbaye, dans les vieux titres, est invariablement *Benedictio Dei*, en français, *la Bénisson-Dieu*, jamais *Bénissons-Dieu*.

Guy IV appela chez lui les moines mendiants comme ils venaient d'être institués. L'ordre de Saint-François n'avait encore que deux couvents en France, à l'époque où fut inauguré celui de Montbrison. Le même Guy, au pied de la butte qui portait son château, dédia une église nouvelle à Notre-Dame et ne se trouvant pas assez pur pour l'offrir de ses propres mains, il en fit poser la maîtresse pierre, au chevet du chœur, par son fils encore enfant, ce fils qui devait plus tard combattre les infidèles à côté de saint Louis. A ce moment, les marchands et les artisans commençaient à se rassembler sous la protection des seigneurs ; au-dessous de l'enceinte fortifiée de la demeure seigneuriale se formait un bourg encore ouvert : ce fut là, dans le plat pays, que le comte voulut élever la belle et spacieuse collégiale, afin qu'elle fût « plus commodément visitée du peuple de Montbrison (1) ». Autour, il traça le cloître que devaient habiter les chanoines réunis pour la desservir et dans le sanctuaire il fit creuser sa tombe. Durant les guerres de religion les huguenots ont violé cette tombe, plus tard la Révolution l'a détruite. Mais il nous reste la statue qui la recouvrait. Elle perpétue parmi nous le souvenir et l'image d'un seigneur qui eut à cœur d'honorer Dieu et prit souci de ses sujets.

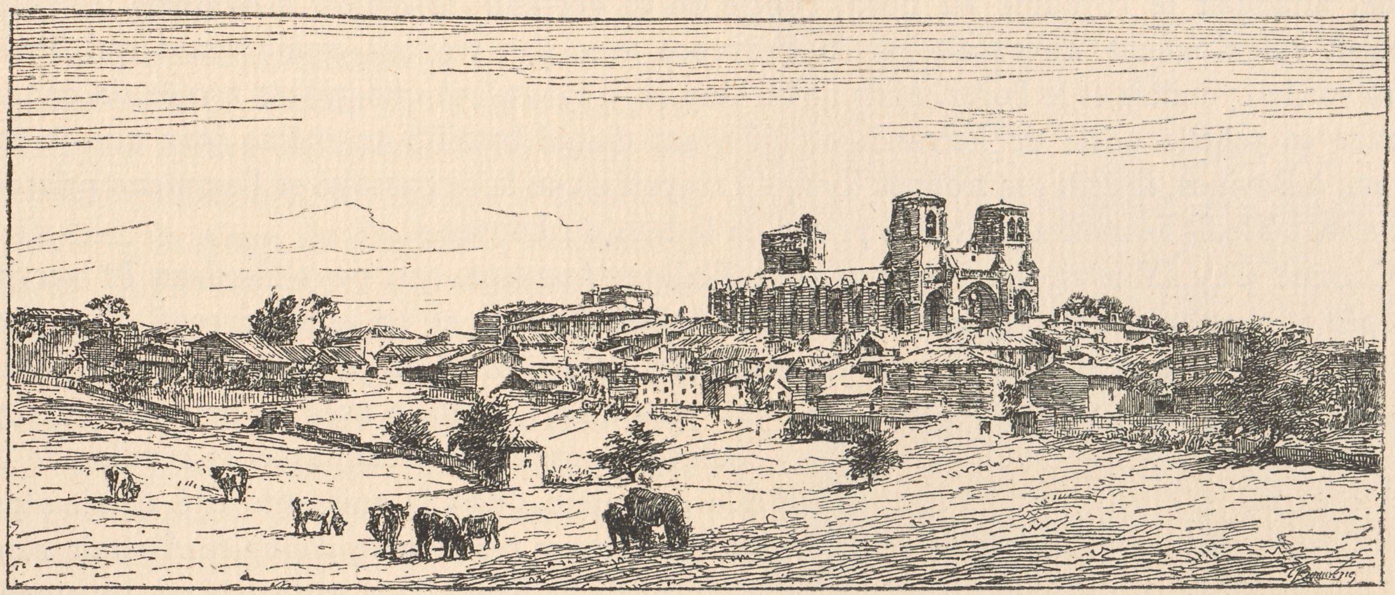

17. — LA CHAISE-DIEU
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

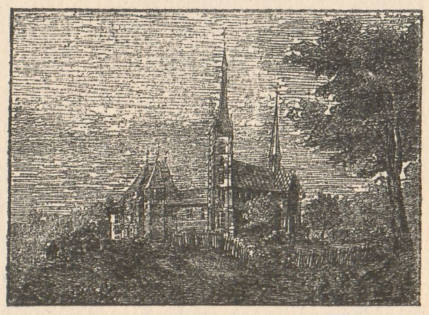

18. — LA BÉNISSON-DIEU EN 1611
Dessin de F. Thiollier d'après le Père Martelange.

Pour attirer le commun peuple il ne se contenta pas de lui ouvrir libéralement une église, il lui donna à Montbrison une charte de liberté. Guy IV et ses fils affranchirent encore les habitants de Saint-Rambert, Crozet, Saint-Galmier, Saint-Haon-le-Châtel, Sury-le-Comtal, Villeret. Vers le même temps, les seigneurs de Saint-Germain-Laval et de Saint-Bonnet-le-Château octroyèrent aussi à ces deux villes des chartes, monument précieux du vieux langage et du vieux droit. Le Tiers Etat prenait naissance en Forez (2).

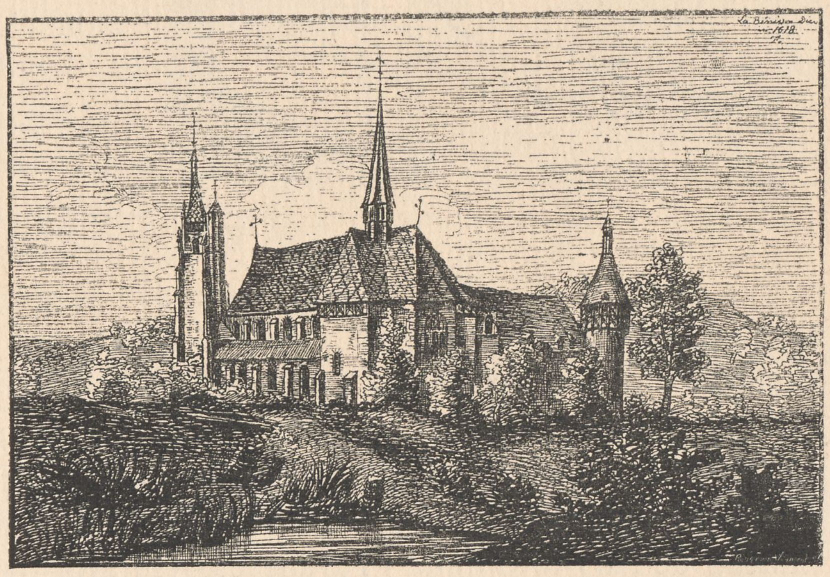

19. — LA BÉNISSON-DIEU EN 1611
Dessin de F. Thiollier, d'après le Père Martelange.

Au delà de ses limites, le Forez concourait à la formation de la patrie française.

---

(1) *Chronique de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison*, par l'abbé Renon. — *Monographie de l'église de Notre-Dame*, par le docteur Eugène Rey.

(2) Une très curieuse confirmation de la charte de Saint-Bonnet, en vieux langage forézien, a été donnée à la Diana par M. Régis Chantelauze. On trouve le texte des diverses chartes d'affranchissement du Forez soit au tome III de La Mure-Chantelauze, soit dans l'*Appendice à l'Inventaire des titres du comté de Forez*, publié par M. Chaverondier.

Le petit-fils du comte qui avait invoqué le secours du roi Louis VII marcha au secours du roi Philippe-Auguste. Dans le moment où Ferrand, comte de Flandre, allié à l'empereur d'Allemagne, attaquait le royaume au nord, l'oncle de ce Ferrand, le *Bugre* d'Avignon, comme on l'appelait vulgairement, s'avançait par la Provence avec des troupes nombreuses qui devaient fondre sur le Lyonnais et le Forez. Mais notre Guy IV « ayant levé une grosse armée, la conduisit « contre ce rebelle oncle de Ferrand, et lui ayant donné bataille au même jour que le roi la « donna à Bovines, il défit ses troupes lorsqu'il croyoit de se faire passage et l'emmena prisonnier « à Paris, où ledit Ferrand tenoit déjà prison en la tour du Louvre ».

Comme Guy IV avait servi de son épée Philippe-Auguste, son petit-fils Jean Ier servit de son épée et plus encore de ses conseils Philippe-le-Bel. A vingt et un ans, en 1296, il combattit au siège de Lille, à côté du roi, pour faire rentrer cette ville dans le domaine royal. Quinze ans plus tard, il négocia avec les bourgeois de Lyon, soulevés contre leur archevêque, la réunion de Lyon à la couronne. Jadis la puissante cité s'était séparée du Forez pour rester ville d'empire. Il était réservé à un comte de Forez de la rattacher au royaume par un lien qui ne devait plus se rompre. Bientôt, dans ces murs qu'il avait rendus français presque sans coup férir, Jean Ier fut chargé par le roi Philippe-le-Long de recevoir et de garder un conclave, celui d'où sortit le pape Jean XXII.

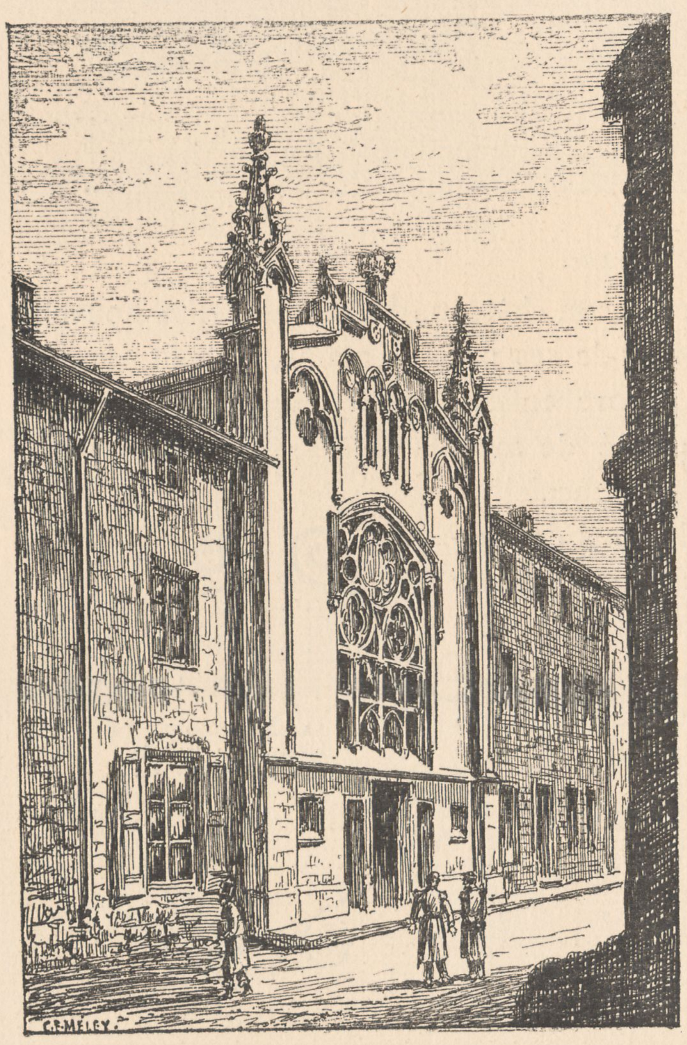

20. — LA DIANA. FAÇADE RÉPARÉE PAR VIOLLET-LEDUC
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Politique avisé et même, chose rare parmi les hommes de sa qualité, « intelligent au fait de la « justice », Jean Ier était fort employé hors de son comté. Il est le premier de nos comtes qui ait eu un hôtel à Paris; il faisait partie du conseil étroit du roi; il tint à Toulouse les Grands Jours du Languedoc pour la réforme des abus et la correction des officiers de justice. Il présida le Parlement et la chambre des comptes dans le procès du maître des monnaies, Raymond Ferrand, et prononça la condamnation de cet officier. Cependant le soin de juger ne lui faisait pas perdre le goût de guerroyer. Non content des occasions qu'il en avait en France, il lui arriva de chercher aventure au delà des Alpes. Avec son beau-père, un comte de Savoie, il accompagna l'empereur Henri VII de Luxembourg dans son expédition contre les Guelfes et, en récompense, reçut de ce prince un fief en Lombardie, Soncino, situé entre Crema et Brescia, possession lointaine plus embarrassante que profitable aussi longtemps qu'elle demeura aux comtes de Forez (1). Jean Ier préludait ainsi aux chevauchées coûteuses et sanglantes, aux exploits brillants et stériles de la chevalerie française en Italie. Cependant, à travers tant de voyages, il ne perdait pas de vue les Foréziens. Il aimait à rassembler autour de lui sa noblesse. On raconte que dans son château de Sury-le-Comtal « l'ayant festoyée avec une grande splendeur, il voulut lui donner le « divertissement du bal. Mais la salle de bal s'abîma tout à coup sous les pieds de toutes ces « nobles personnes qui y dansoient, en sorte que la plupart, tant hommes que femmes, y « demeurèrent sous les ruines. D'où est venu l'ancien proverbe, *la danse du Forez*, pour exprimer « une grande réjouissance suivie d'une grande tristesse », comme si notre race ennemie du plaisir ne pouvait s'y livrer qu'en l'expiant aussitôt. Est-ce à la suite de ce terrible accident et soit pour donner encore des fêtes, soit pour tenir les États de la Province, que le comte Jean bâtit à Montbrison une salle où l'on ne courait pas pareil risque, car elle s'ouvrait au rez-de-chaussée, le plancher se trouvait au niveau du sol ? Sur la voûte en bois qui la recouvrait, il fit peindre une série d'écussons qui rappelaient les parents, les alliés, les vassaux de la maison de Forez (1). Cependant peu à peu les Etats cessèrent de se réunir, la noblesse forézienne se dispersa et ne vint plus s'ébattre à Montbrison sous les lambris blasonnés ; l'édifice du comte Jean, situé au chevet de la collégiale, devint une dépendance du chapitre, le siège du Doyenné, *Decanatus*, *Diana*. A la Révolution, il fut vendu à l'encan comme bien d'église. Réduite alors à servir de grenier à foin et de dépôt d'épicerie, la noble salle héraldique resta longtemps oubliée et défigurée. Remis en honneur, restauré et embelli de nos jours, ce monument de notre ancienne vie civile et politique abrite désormais les titres, les écrits, les documents qui en perpétuent la mémoire (2).

---

(1) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*. Appendice

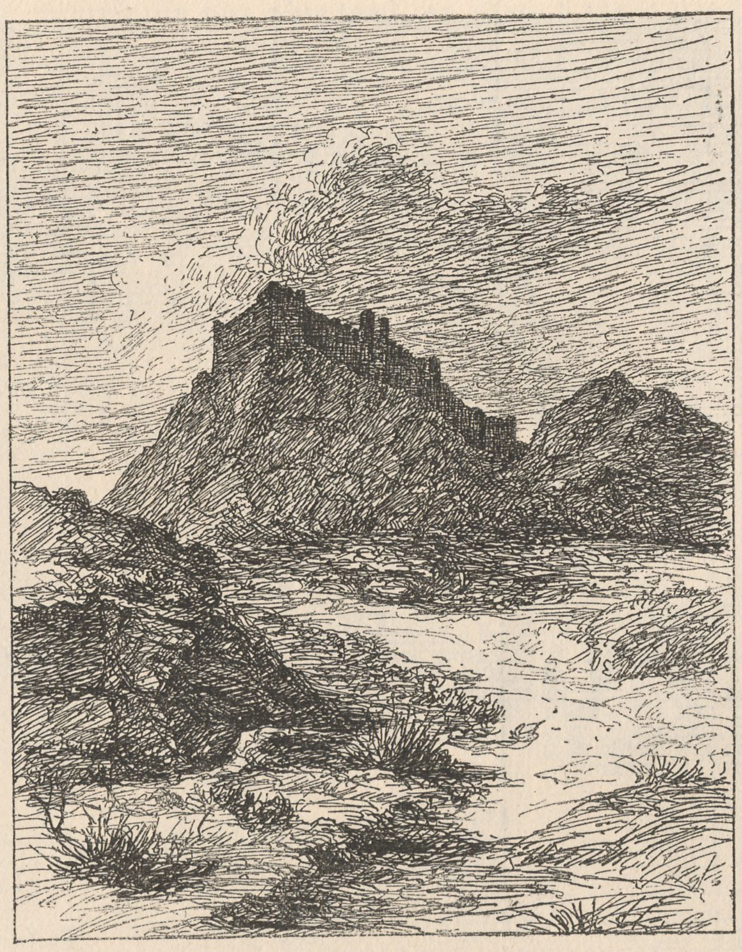

21. — COUSAN. RUINES DU CHATEAU
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Avec Guy IV, le plus bienfaisant, avec Jean Ier, le plus habile de ses comtes, le Forez avait coopéré à l'agrandissement de la Monarchie française. Il lui resta fidèle durant l'épreuve où elle faillit périr du même coup que notre indépendance nationale. Quand éclate la guerre entre le roi de France et le roi d'Angleterre, Guy VII, fils et successeur de Jean Ier, est auprès du roi de France. Aux côtés ou par les ordres de Philippe VI, il combat tantôt en Flandre, tantôt en Languedoc, et défend Poitiers tandis qu'un de ses feudataires, Hugues, sire de Cousan, défend Bourges et repousse l'ennemi par « maintes appertises d'armes ». Mais bientôt il faut que le comte de Forez retourne chez lui, il a son propre comté à couvrir en se concertant avec son voisin le dauphin d'Auvergne, menacé comme lui. Les chevaliers de Forez et d'Auvergne se réunissent « pour bouter l'Anglais hors de notre pays », ils font ensemble quelques prouesses, les deux princes se lient d'amitié et, assez tôt après, « il fut traité du mariage du gentil dauphin d'Auvergne avec la fille du gentil comte de Forez ».

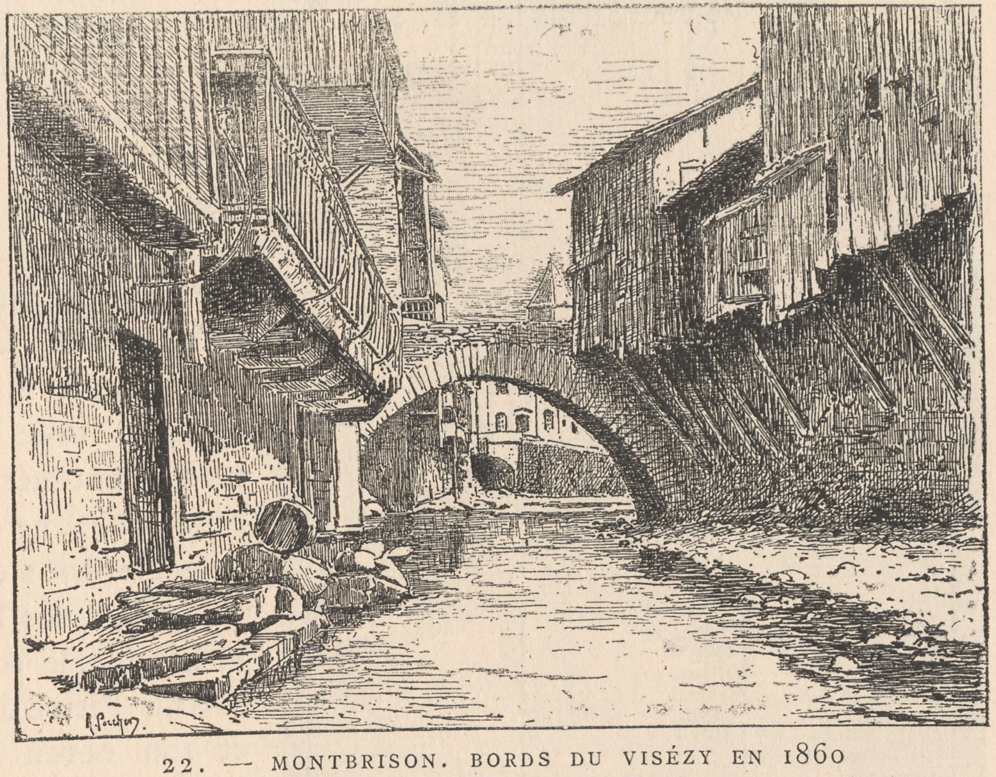

22. — MONTBRISON. BORDS DU VISÉZY EN 1860
Dessin de Porcher, d'après F. Thiollier.

L'Anglais cependant n'était pas facile à « bouter dehors ». Aussi longtemps que se prolongea l'interminable lutte, la position intermédiaire du Forez nous coûta cher.

(1) *La Diana*, par l'abbé Renon, vicaire de Notre-Dame d'Espérance, à Montbrison (et depuis Bénédictin). — *Monographie de la Diana*, par Henri Gonnard.

(2) La restauration de la Diana est due à l'initiative de M. le duc de Persigny, à son affection vive et constante pour son pays natal. On lui doit aussi la fondation de la Société historique et archéologique du Forez, qui se réunit dans cette salle et n'a pas cessé d'être un foyer actif de recherches et d'études sur notre province. Depuis la mort de son fondateur, elle a eu successivement pour présidents M. Testenoire-Lafayette et M. le comte de Poncins, pour secrétaires-généraux M. Pierre Gras et M. Vincent Durand.

Entre les contrées que possédait l'ennemi au sud, celles qu'il occupait au nord et prétendait conquérir au centre, notre territoire servait constamment de passage. Il ne cessa pas d'être foulé et ravagé ; il sortit de la guerre de Cent ans épuisé, ruiné, dépeuplé, mais sans avoir jamais appartenu à l'étranger.

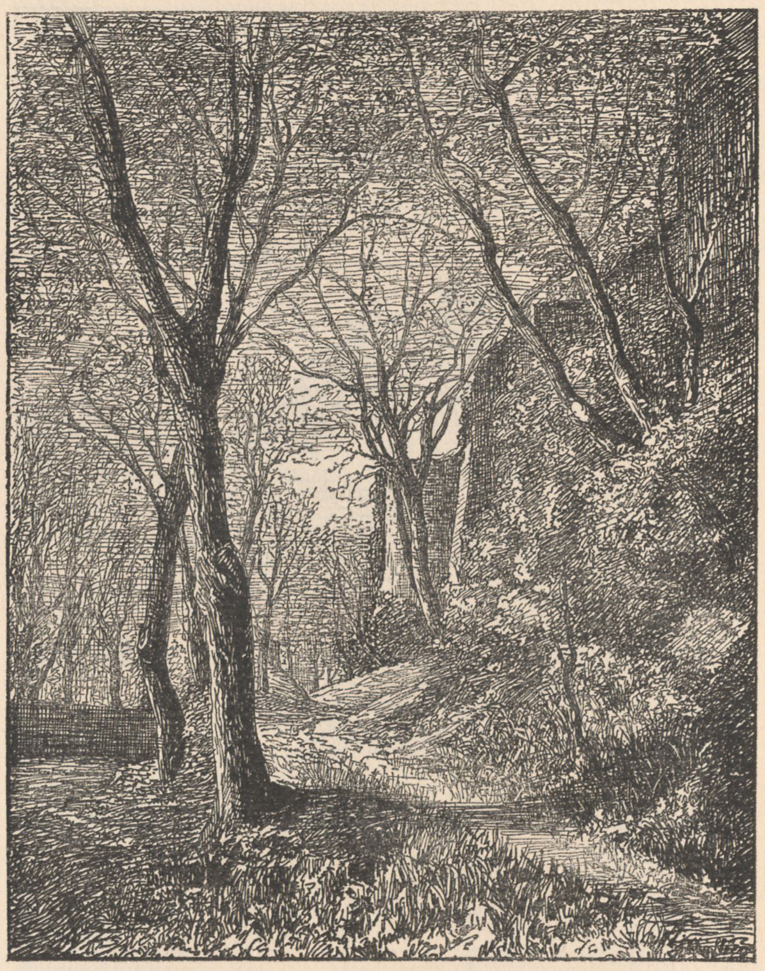

23. — MONTBRISON. RESTES DES REMPARTS
Dessin de F. Thiollier.

Quand Charles VII n'était plus que le roi de Bourges, le Forez le reconnaissait toujours. C'est alors que le bourg de Montbrison, plus d'une fois pillé et brûlé, s'entoura de fossés et de remparts et devint ville forte, que tout à côté le monastère de Chandieu voulut également se préserver et ceignit de murs crénelés sa belle église romane (1), que Saint-Etienne, qui avait vu brûler dans son voisinage l'abbaye de Valbenoîte, s'efforça de mettre à l'abri son labeur encore obscur et sa fortune naissante et, n'étant peu d'années auparavant qu'un village habité par quelques forgerons, traça sa première enceinte. Auparavant, en 1377, « sur l'extrémité de ce pays « de Forez et de celui du Beaujolois, assavoir « entre Roanne et Perreux, auprès d'un pont qui « est bâti sur un ruisseau appelé le Reims, qui « non loin de là dégorge dans le fleuve de Loire », les Anglais et ceux de leur parti avaient été défaits, et plusieurs d'entre eux « ayant été tués « et enterrés en un champ qui est en cet endroit, « le nom lui est demeuré dans les terriers, comme dans l'usage du vulgaire, de cimetière des Anglais ».

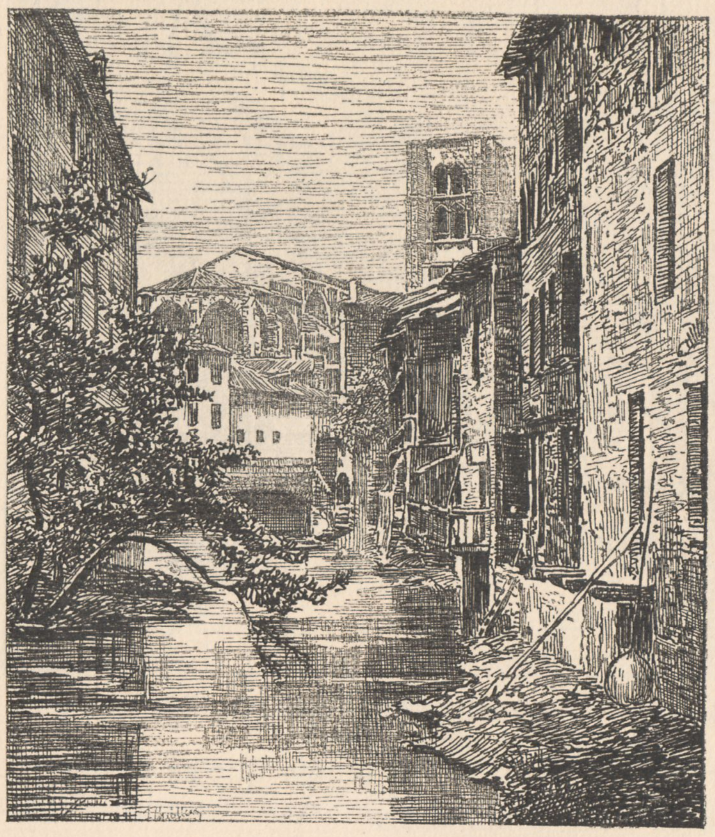

24. — MONTBRISON. ÉGLISE DE NOTRE-DAME ET BORDS DU VISÉZY EN 1860
Dessin de F. Thiollier.

Au cours de la guerre de Cent ans, les Anglais ne furent pas seuls à dévaster notre territoire. Après nos premiers désastres et la paix de Brétigny, les gens de guerre demeurés sans emploi nous trouvèrent eux aussi sur leur passage et ne nous épargnèrent pas. Envoyé pour donner la chasse à ceux qu'on appelait les Tard-Venus, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, vint à Montbrison et de là emmena avec lui son neveu Louis, qui avait récemment hérité du comté de Forez, Jean, frère cadet du jeune comte, et Renaud, leur oncle. Pour préserver Lyon et le Forez, ils se portèrent ensemble au-devant des Tard-Venus à Brignais. La veille de la bataille, le comte de la Marche arma chevaliers son fils, Pierre de Bourbon, qui venait de le rejoindre et son neveu Louis de Forez ; l'un et l'autre levaient ce jour-là pour la première fois bannière. Tous deux furent tués dans le combat ; le comte de la Marche périt également, Renaud de Forez fut emmené prisonnier et les Tard-Venus, vainqueurs, « gâtèrent et pillèrent toute la comté, excepté les forteresses ». Le seul rejeton de la maison de Forez qui sortit sain et sauf de cette journée, le jeune frère du comte Jean II, « eut le cœur outré d'un si grand déplaisir, qu'il tomba bientôt après

---

(1) *Revue du Lyonnais,* t. XVIII, 1859. *Chandieu,* par le comte de Soultrait.

« en un délire et ensuite en une faiblesse et imbécillité d'esprit qui lui demeura le reste de sa vie ». Son oncle, revenu promptement de captivité et sa mère, Jeanne de Bourbon, se disputèrent sa tutelle qui resta en définitive à la mère. Il acheva de mourir dix ans plus tard, en 1372, à vingt-neuf ans. Son oncle Renaud était mort auparavant. Ainsi s'éteignit la deuxième maison de nos comtes. Le Forez passa par les femmes aux ducs de Bourbon.

L'heure où notre pays tomba en héritage à une branche cadette de la maison royale était sombre entre toutes pour la France et ses rois. Les deux premiers Bourbons qui devinrent nos comtes, Louis et Jean, furent l'un et l'autre prisonniers en Angleterre. Louis s'y rendit ôtage du roi Jean, mais y resta peu de temps. Jean, fils de Louis, « jeune, vaillant et bon, » fut emmené à Londres du champ de bataille d'Azincourt et les Anglais,

> « .... par leur tyrannie,
> « Dix-huit ans en prison bien gardée
> « Tant l'ont tenu, qu'il y perdit la vie.
> « En paradis soit son âme logée ! »

Ainsi le célébrait et le pleurait une complainte forézienne.

Ce fut pourtant dans le temps où ils prenaient possession du Forez, que les ducs de Bourbon adoptèrent leur devise, *Espérance*, à laquelle ils en ajoutèrent une autre plus mystérieuse destinée à un ordre de chevalerie qu'ils fondèrent à cette époque, *Allen*. Selon le bon La Mure, *Allen* était emprunté au patois du Forez et voulait dire : Allons. Il est plus probable que le mot avait été tiré des langues du Nord, rapporté d'Angleterre par Louis II et signifiait *tous* ou *ensemble*. Au surplus les deux interprétations peuvent s'accorder entre elles : En avant, ensemble. Espérance ! Ainsi entendue, la devise est complète.

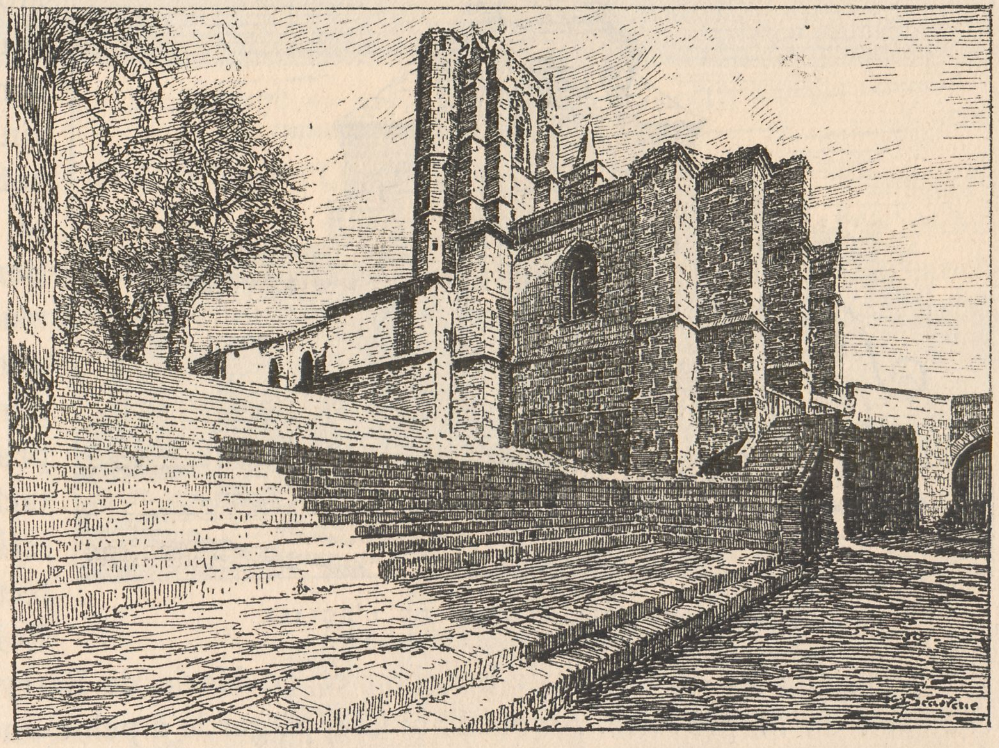

25. — SAINT-BONNET-LE-CHATEAU. EMPLACEMENT DE L'ANCIEN CHATEAU ET ÉGLISE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Les ducs de Bourbon remirent à leurs chevaliers une ceinture sur laquelle « le joyeux mot » était inscrit, une « ceinture d'espérance », ils leur donnèrent la Vierge Marie pour patronne et, voulant qu'ils l'invoquassent sous ce vocable, ils lui érigèrent dans le chœur de la collégiale de Montbrison une statue portant à ses pieds la même parole. C'est à partir de ce moment que l'église, commencée par Guy IV, s'appela Notre-Dame d'Espérance.

La maison de Bourbon n'eut pas tort d'espérer. Après plus d'un demi-siècle de douloureuses alternatives, en 1434, le petit-fils du duc qui, dans les jours de deuil, avait fait porter à ses chevaliers la ceinture au « mot joyeux », le fils de celui qui était mort captif en Angleterre, Charles de Bourbon, préluda, en traitant à Nevers avec le duc de Bourgogne, à la paix de ce prince avec le roi de France, négocia ensuite cette paix à Arras et, les sires des fleurs de lys étant réconciliés, l'étranger cessa d'occuper ou de menacer la France.

Cette délivrance du territoire, cette restauration de la patrie paraît tout d'abord signalée dans notre province par la construction d'édifices religieux. Sur le rideau de montagnes qui s'étend entre la plaine du Forez et l'Auvergne, en particulier de Saint-Bonnet-le-Château (1) jusqu'à Roche, des églises s'élèvent, ou s'achèvent et se transforment, dans le même temps et comme sur le même modèle, un peu basses et lourdes ainsi qu'il convient au climat de ces régions, mais d'un style sobre et pur et portant des fleurs de lys à leur voûte. Vers la fin de ce siècle, sur la limite du Forez et du Bourbonnais, les moines d'Ambierle à leur tour voient leur église s'élancer triomphante; les hautes fenêtres de l'abside s'épanouissent, prêtes à recevoir de splendides verrières et bientôt l'une des chapelles abritera le rétable de la Passion, merveille du vieil art flamand que l'on s'étonne de rencontrer en Forez (1).

---

(1) *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château*, par deux prêtres du diocèse de Lyon (MM. Langlois et Condamin).

Cependant notre province ne devait plus vivre distincte et séparée. Réunie aux vastes domaines d'un prince du sang royal, elle cessa d'être la possession principale et la résidence habituelle de ses seigneurs. La langue française se substitua au vieux parler indigène, soit autour du duc, parmi les gens de sa maison, soit dans les cours de justice.

Tandis que nos seigneurs s'éloignaient ainsi de nous, leurs femmes étaient les dernières à délaisser le Forez. La mère de Jean II, Jeanne de Bourbon, en conserva l'administration quelques temps encore après la mort de son fils et, ayant enfin renoncé à gouverner, retirée dans son château de Cleppé, elle ne cessa de répandre autour d'elle de pieuses libéralités. La petite-fille de Jeanne, Anne Dauphine, survécut à son mari Louis de Bourbon, à qui elle avait apporté ses droits sur le Forez. Montbrison qu'elle « aimoit de vraie amour » avait toujours été sa résidence préférée. Devenue veuve elle vint souvent, comme sa grand'mère, habiter le bord de la Loire et tenir sa cour à Cleppé. Enfin Marie de Berry, qui durant la captivité de son mari, le duc Jean, dut régir les domaines de la maison de Bourbon, paraît aussi, quoique sortie d'une autre province, s'être singulièrement attachée à la nôtre. Le château de Sury-le-Bois était son séjour de prédilection. Que sont devenus Sury-le-Bois et Cleppé? Déjà, à la fin du XVI^e^ siècle, la demeure de Jeanne de Bourbon et de Marie de Berry ne comptait plus parmi les beaux châteaux de la province. Aujourd'hui Cleppé garde à peine une vieille tour, et Sury-le-Bois avec ses étangs, ses taillis et ses vieux chênes, n'offre plus aux regards même une ruine.

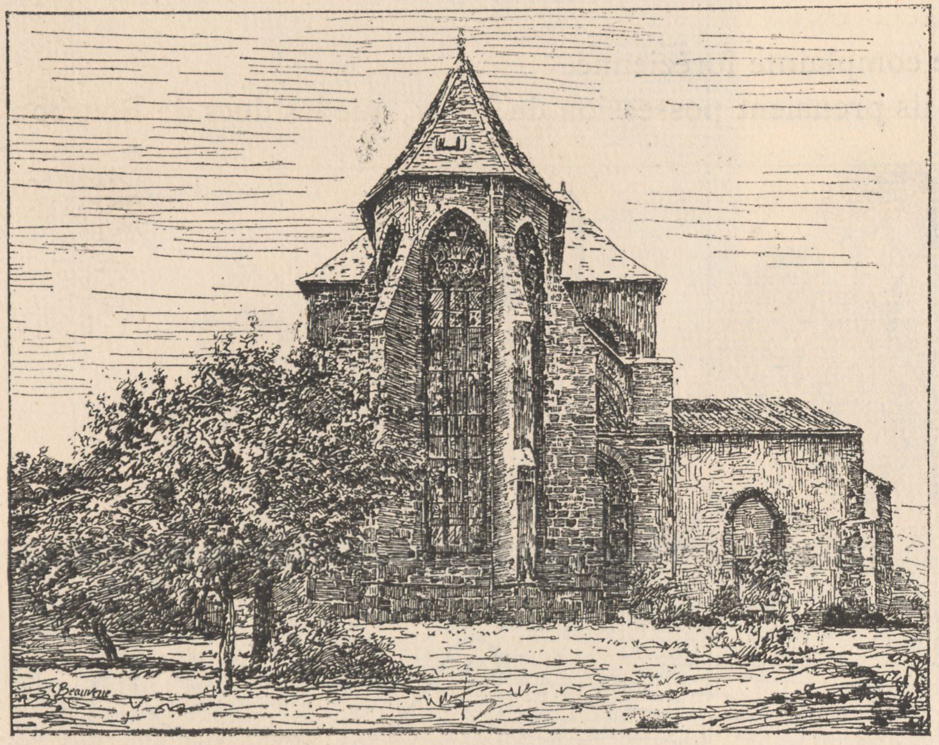

26. — AMBIERLE. ABSIDE DE L'ÉGLISE
Dessin de Beauverie d'après F. Thiollier.

La main des femmes n'aurait pas suffi au gouvernement du comté. Pour remplacer nos anciens comtes, pour suppléer nos ducs ordinairement absents, il s'éleva sur nos montagnes une race vaillante et puissante qui devait longtemps marcher à notre tête : les d'Urfé (2).

On les disait venus d'Allemagne d'où ils auraient apporté leur nom de *Wulf*, loups : c'étaient à l'origine des loups d'outre-Rhin. On a pu croire aussi que le lieu où ils s'étaient transplantés méritait le nom de pays des loups : *Ulphiacum*, Ulphé, Urphé. Leur fier manoir regardait en face les monts d'Auvergne et commandait de haut nos deux plaines. Plus d'une légende environnait leur berceau et se mêlait à leur histoire. On racontait qu'au début du XV^e^ siècle toute la race avait failli périr assassinée. Une troupe de brigands s'était introduite à l'intérieur du château fort, avait massacré le père, la mère, les fils, dans une chambre qui garda depuis sur la paroi de la muraille une tache ineffaçable, la main sanglante. Parmi tant de victimes, un enfant encore au berceau fut sauvé. Selon les uns un pauvre muet, témoin du massacre et fort attaché à la famille, aurait recouvré la parole à force d'effroi et d'horreur et, appelant au secours, aurait poussé un cri qui retentit jusqu'à un hameau voisin nommé les Grôles. Les assassins troublés se seraient enfuis précipitamment sans achever leur cruelle besogne. Selon d'autres récits, ce seraient les assassins eux-mêmes qui, lassés de carnage, auraient eu compassion du petit enfant et se seraient dit les uns aux autres : « A quoi « bon le tuer : celui-là ne nous dénoncera pas ». Pour achever de se résoudre au moyen d'un présage, ils lui présentèrent une pomme et une pièce d'or, estimant que s'il prenait la pièce d'or, il voudrait se venger plus tard. L'enfant prit la pomme et fut épargné. Quoi qu'il en soit, il n'était pas destiné à faire souche. Il devint moine de la Chaise-Dieu et prieur de Saint-Sauveur-en-Rue. Mais il avait un frère aîné qui se trouvait à Paris quand leurs parents périrent, et c'est par cet aîné, Pierre, que se perpétua une race destinée à grandir encore.

---

(1) *Roannais illustré. Ambierle*, par Raoul Chassain de la Plasse. — *Le Rétable de la Passion de l'église d'Ambierle en Roannais*, par E. Jeannez. (Extrait de la *Gazette archéologique*).

(2) *Les d'Urfé*, par A. Bernard.

Déjà à cette époque elle tenait une place considérable. A peine investi du Forez, le bon duc Louis en avait nommé bailli son confident et ami Guichard d'Urfé. C'était lui déléguer sur la province la suprême autorité civile et militaire, et cette autorité, les descendants de Guichard d'Urfé l'exercèrent habituellement, même après notre réunion à la couronne.

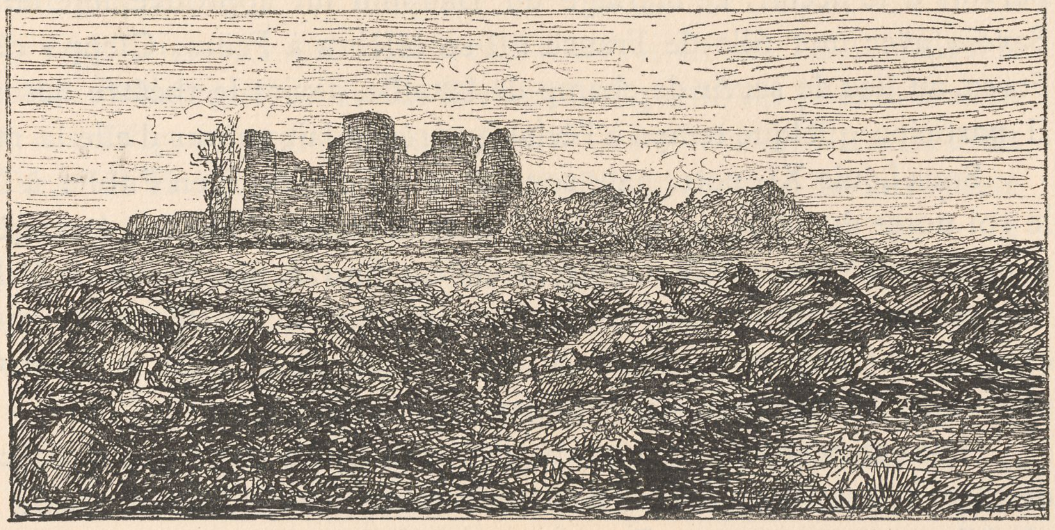

27. — URFÉ. RUINES DU CHATEAU
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Mais si les ducs de Bourbon ne s'occupèrent pas beaucoup des affaires du Forez, en revanche les affaires des ducs de Bourbon occupèrent inévitablement le Forez. Notre pays, fidèle jusqu'alors à la royauté française contre l'étranger, se trouva mêlé malgré lui aux querelles intestines des grands feudataires et de la couronne. Le même Charles de Bourbon, qui avait réconcilié la maison de France avec la maison de Bourgogne, se souleva contre Charles VII avec le Dauphin qui devait devenir Louis XI, et le roi dut les poursuivre l'un et l'autre à travers le Bourbonnais et l'Auvergne jusqu'à l'entrée du Roannais. Il mit le siège devant Saint-Haon-le-Châtel, bombarda cette petite ville dont les remparts en ruine portent encore la trace de ses boulets, mais il ne voulut pas la prendre d'assaut. Quand il sut que les soldats montaient sur la muraille, « il vint en grande hâte lui-même pour faire descendre ces gens « qui déjà entroient dans la ville, afin qu'ils ne fissent aucuns maux déshonnêtes comme on fait à « la prise de telles villes, et lors ils se rendirent à la volonté du roi, lequel les reçut bénignement. « Ceux de Roanne, de Charlieu, de Perreux et de plusieurs autres places du pays vinrent faire « obéissance au roi ». Le roi reconnut donc promptement que les villes et bourgs du Forez ne lui étaient pas ennemis. Quelques gentilshommes, quelques seigneurs, avaient pu s'associer à la fortune de leur prince ; ils étaient les héritiers de cette noblesse du Forez qui, jadis fatiguée du joug de Philippe-le-Bel, s'était liguée avec celle de plusieurs autres provinces pour revendiquer, sous le faible successeur d'un si rude maître, l'indépendance féodale, la liberté des guerres privées. Mais leur cause n'était point la cause du peuple et du pays ; Charles VII n'avait eu qu'à se présenter

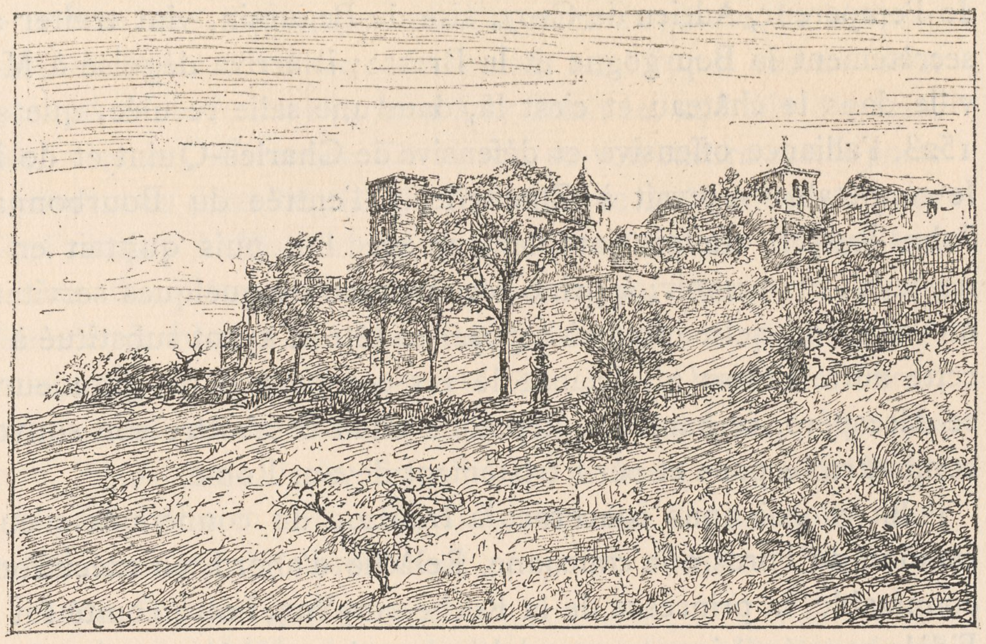

28. — SAINT-HAON-LE-CHATEL
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

pour se trouver maître de la contrée. Il était à Roanne quand son fils et le duc de Bourbon, ne pouvant plus tenir la campagne, lui firent dire : « qu'ils se venoient mettre à sa miséricorde », et il partit de là pour recevoir à Cusset leur soumission. Douze ans plus tard, le même roi vint à Feurs et à Cleppé. De nouveau il avait affaire au Dauphin révolté ; mais celui-ci n'avait plus cette fois pour allié le duc de Bourbon, comte de Forez ; il était soutenu par le duc de Savoie dont il venait d'épouser la fille, et c'était pour atteindre la Savoie que Charles VII traversait notre province. Il n'eut pas besoin d'aller plus loin. Le duc de Savoie vint traiter avec lui et lui donner satisfaction. Il parvint à le fléchir. Le mariage du Dauphin fut approuvé, un autre mariage unit l'héritier de Savoie avec une fille de France : il se célébra à Feurs. Cleppé retentit du bruit des fêtes et le Forez, au lieu de servir de champ de bataille, devint le théâtre des réconciliations et des alliances. Il participa quelque temps à l'éclat que répandait autour d'elle la maison royale.

Sous Louis XI, notre pays souffrit de la ligue du Bien Public, à laquelle prit encore part contre le roi notre duc Jean II, et cette fois ce furent des bandes étrangères, que Louis XI ne craignit pas d'appeler à son aide, ce furent Galéas Sforza, fils du duc de Milan, et ses Lombards, qui nous infestèrent et tantôt s'emparèrent sans coup férir de châteaux sans défense, tantôt provoquèrent çà et là, à Châtelus-en-Fontanès, au pied du mont Pilat, à Saint-Genest-Malifaux, la généreuse résistance des habitants qu'ils prétendaient piller.

Heureusement pour notre pays, Louis XI ne tarda pas à s'accommoder avec notre duc, afin de tourner ses forces contre d'autres feudataires qu'il redoutait ou haïssait davantage. La paix se rétablit promptement en Forez, aussi bien que la soumission à la couronne.

Enfin le petit-fils de Jean, Charles II de Bourbon, le connétable, qui fut notre dernier comte, menacé de perdre ses domaines et notamment le Forez que lui contestait la mère de François I^er^, Louise de Savoie, se déclara aussi contre le roi qui l'avait outragé et lésé. Mais ce n'était plus sur une terre française qu'un feudataire pouvait alors lever bannière contre le roi de France. A travers les guerres où la patrie avait failli périr, le patriotisme avait grandi, et la France féodale était devenue plus nationale en devenant plus monarchique. Lorsque l'envoyé de l'empereur, Adrien de Croy, sire de Beaurain, vint traiter avec le connétable, il dut traverser secrètement la Bourgogne et la Bresse; il arriva déguisé à Montbrison, fut conduit la nuit de la ville dans le château et c'est là, dans une salle reculée, que se débattit et se signa, le 15 juillet 1523, l'alliance offensive et défensive de Charles-Quint et de Bourbon; quelques jours plus tard, le connétable recevait à Chantelle, à l'entrée du Bourbonnais, un envoyé de Henri VIII, sir John Russel, traitait pareillement avec lui, puis quittait en fugitif ses propres domaines qu'il ne devait plus revoir; à peine accompagné de quelques serviteurs, il errait quelque temps comme un vagabond qui ne sait où reposer sa tête et ayant substitué à la devise de sa maison : *Espérance*, cette autre devise où éclatait le ressentiment de sa grandeur déchue : *Omnis spes in ferro est*, ce désespéré, ce banni, ce dépouillé allait combattre son souverain et vaincre tristement à Pavie, combattre le pape et périr tristement devant Rome.

En ce qui nous concerne, la trahison du connétable n'eut d'autre résultat que d'amener la réunion du Forez à la couronne. Relâché d'abord, en exécution du traité de Madrid, à la sœur du connétable, la princesse de la Roche-sur-Yon, notre comté fut bientôt cédé par elle à François I^er^. Fidèle sous ses vieux comtes à la royauté, possédé sous les ducs de Bourbon par une branche de la maison royale, il entra enfin en 1531 dans le domaine du roi et, si depuis lors il en fut quelquefois nominalement détaché, ce fut uniquement pour servir de douaire aux reines de France.

En 1536, François I^er^ accompagné de la reine et des enfants de France le visita. Venant de Lyon, il s'arrêta d'abord à Saint-Rambert-sur-Loire; de là le bailli de Forez, Claude d'Urfé, le reçut à Montbrison. Il y passa seize jours, donna au chapitre de la collégiale des statuts qui furent approuvés sur sa demande par une bulle du pape Paul III, en confirma les privilèges et s'en déclara le premier chanoine.

A Saint-Etienne il avait envoyé, dès 1516, un ingénieur languedocien, Georges Virgile, s'enquérir des armes qu'on pouvait tirer des forges du pays. On n'y faisait alors que des arbalètes, des hallebardes ou des lances. Cependant l'abondance du charbon et du minerai et la bonté des eaux du Furan pour la trempe du fer rendaient ce lieu propre à la fabrication des armes à feu. Dès que le roi prit possession du Forez, il renvoya Georges Virgile à Saint-Etienne et l'on commença à y forger des mousquets et des arquebuses. François Ier en avait grand besoin pour la lutte qu'il soutenait sans relâche contre la maison d'Autriche, et bientôt cette industrie devait se développer encore davantage avec les guerres de religion (1).

A mesure que le Forez se rapprochait plus étroitement de la royauté, la royauté devait employer davantage les Foréziens. Encore qu'ils n'eussent pas communément un naturel ambitieux, plusieurs s'élevèrent à de hautes charges, même avant notre réunion à la couronne. Quelques-uns méritent à des titres divers de n'être pas oubliés.

Pierre d'Urfé était l'un des derniers seigneurs qui eussent résisté au roi. Contre lui il s'était mis du parti du duc de Guyenne, du duc de Bourgogne, du duc de Bretagne, et quand ces princes avaient cessé de tenir tête à leur suzerain, il avait passé outre mer pour guerroyer contre les Turcs; il avait acquis grand renom au siège d'Otrante. Mais enfin il subit l'irrésistible ascendant de la royauté victorieuse et servit à son tour le progrès de l'unité nationale. A son retour d'Orient, on le vit entrer dans le Conseil du roi, négocier le mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII et devenir chambellan et grand écuyer de France. C'est par lui que la maison d'Urfé commença de tenir rang à la cour. Peu après, elle devait mêler son sang à celui des Lascaris et des Savoie. Mais elle eut beau s'allier à des maisons souveraines et remplir les plus brillants emplois, jamais elle ne se détacha de sa province; c'est là que nous la verrons bientôt jouer dans une crise décisive un grand rôle.

Vers le même temps un bourgeois de Montbrison, Florimond Robertet, fut pris pour secrétaire par Anne de Bretagne, comme elle traversait le Forez en allant au devant de Charles VIII qui revenait d'Italie. Il passa ensuite du service de la reine à celui du roi et devint secrétaire d'Etat. Cet office récent n'avait pas alors l'éclat qu'il reçut plus tard; mais en l'exerçant seul et sans partage sous trois règnes et durant quarante ans, Robertet en accrut singulièrement l'importance. Sa connaissance, rare alors des langues modernes, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol le désignait pour conférer avec les étrangers. Il suivait les négociations en même temps qu'il réglait les comptes et maniait les finances. Louis XII, à ce qu'on raconte, lui dit un jour avec une familiarité gouailleuse: « Toute plume vole ». — « Fors une, sire », répondit l'homme de plume. La réponse agréa au roi: il avait confiance dans son secrétaire et celui-ci, récemment anobli, put mettre dans ses armes, parmi les étoiles qui marquaient sans doute son heureuse destinée, une aile d'oiseau, ce qu'on appelait un « demi vol », avec la devise, *Fors une*. Ce blason se voit encore sur la porte d'une élégante petite chapelle qu'il fit construire dans l'église de Notre-Dame de Montbrison pour sa sépulture et celle de sa famille. Ce n'est pas à Montbrison que devait s'achever sa carrière. A Blois, au-dessous et comme à l'ombre du château royal, on montre, pareillement restauré aujourd'hui, le logis que le secrétaire s'était bâti et, dans ce logis, la chambre où il recevait les ambassadeurs et traitait avec eux sous le manteau d'une vaste cheminée. Quand il mourut, un prélat de ses amis, Laurent Alleman, évêque de Grenoble, prononça son oraison funèbre devant le roi, la reine et toute la cour. Ayant reçu de la libéralité du prince la terre de Bury, il laissa après lui dans le Blaisois une famille riche et puissante. Il laissa aussi des maximes dont les secrétaires d'Etat qui lui ont succédé auraient dû assurément ne point s'écarter. Elles sont adressées sous forme de conseils à la France. En voici quelques-unes :

« Adore bien Dieu, sers de bon cœur ton prince, défends tes droits, augmente tes limites, répare « tes ruines, sois amoureuse des beaux-arts, retranche le luxe..

..... « Comme ton climat est le plus tempéré du monde, continue à mettre du chaud « dans le froid et du froid dans le chaud et ainsi attiédis, calme, accorde et réconcilie chaque « désunion..

..... « Maintiens tes villes, tes bourgs, tes villages et tes communautés en leurs anciens « privilèges et leur en obtiens encore quelquefois pour leur agrandissement (2). »

Quelque temps avant Robertet, l'argentier de Charles VII, Jacques Cœur, qui exploitait dans le Lyonnais des mines de plomb, d'argent et de cuivre et peut-être des mines de plomb dans nos montagnes, à Grezolles et à Juré, fut attiré vers le Roannais par la navigation de la Loire et le profit qu'il pensait en tirer pour son négoce. Il travailla à développer la batellerie, soit en abolissant des péages, soit en amenant à sa suite des mariniers de l'Orléanais et de la Touraine, soit enfin en améliorant le cours du fleuve qu'il se proposait de rendre navigable en amont de Roanne jusque dans le Velay. Voulant avoir un établissement dans le voisinage, il acheta une demeure seigneuriale. Sur le vieux donjon des sires de Boisy s'étala le blason de fraîche date de l'argentier, avec la fière devise : « A vaillant cœur rien d'impossible ». Cet écu n'y resta pas longtemps. Quand les biens de Jacques Cœur furent confisqués, un des courtisans qui l'avaient fait condamner, Guillaume Gouffier, gentilhomme poitevin, fort avancé dans la familiarité de Charles VII, reçut Boisy en partage. Les jumelles de sable que Gouffier portait dans ses armes remplacèrent les trois coquilles de pèlerin et les trois cœurs ensanglantés, sur la pierre même qu'avait fait sculpter Jacques Cœur (1).

---

(1) *Notice statistique industrielle sur la ville de Saint-Etienne et son arrondissement*, par J.-A. de la Tour-Varan. Voir aussi plus loin dans le présent ouvrage la notice historique sur Saint-Etienne.

(2) *Oraison funèbre de Florimond Robertet, Forézien*, publiée par M. Joseph Delaroa, 1878.

Ces Gouffier savaient se pousser dans la faveur royale. Un descendant du favori de Charles VII, l'amiral de Bonnivet, devint le favori de François Ier, à ce point que le roi accusa le connétable d'en être jaloux. A quoi Bourbon répondit : « Comment Votre Majesté peut-elle croire que je porte envie à un gentilhomme dont les ancêtres ont été heureux d'être écuyers des miens ? » L'amiral n'en avait pas moins supplanté le connétable auprès du roi. Triste succès, puisque ce fut Bonnivet qui entraîna son maître à livrer bataille à Pavie. Auteur du désastre, il périt du moins en combattant vaillamment et, après lui, sa maison ne déchut pas. C'est pour elle que, sous Charles IX, le Roannais fut érigé en duché-pairie.

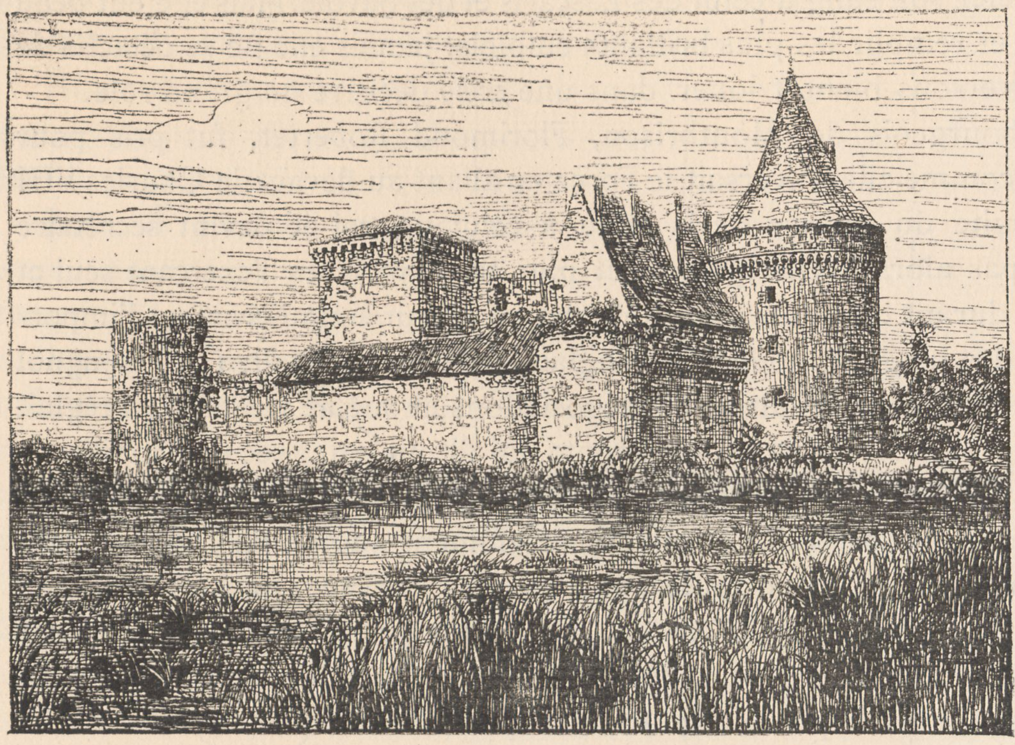
29. — LE CHATEAU DE BOISY. ÉTAT EN 1858
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

Non loin de Boisy, un autre homme de guerre célèbre sortit d'un autre château du Forez : Jacques d'Albon, sire de Saint-André, « vrai Lucullus et grand capitaine », a dit de lui Brantôme, devint maréchal de France en combattant les Impériaux ; plus tard, le maréchal de Saint-André, s'étant associé au duc de Guise et au connétable de Montmorency, périt à Dreux en combattant les huguenots.

Saint-André avait été dans son enfance le compagnon de Henri II qui le favorisa toujours. Un autre Forézien, Tristan de Rostaing, dut sa fortune à Catherine de Médicis. Sa famille avait longtemps et obscurément servi les comtes de Forez, lorsque la reine l'attira à la cour et lui conféra charges et honneurs. Il devint grand-maître des eaux et forêts de France, il eut sa sépulture et sa statue dans la royale église de Saint-Germain-l'Auxerrois et, dès lors, ses descendants montèrent à un haut rang dans la province. L'un d'eux fut, en 1789, le dernier bailli de Forez, titre purement honorifique alors, mais qui plaçait le marquis de Rostaing à la tête de la noblesse Forézienne. Tristan de Rostaing s'était trouvé à côté du grand duc de Guise, quand celui-ci reçut le coup de pistolet de Poltrot.

Nous sommes arrivés aux guerres de religion.

Le Forez n'en souffrit pas moins qu'il n'avait souffert de la guerre des Anglais et ne resta

(1) Guillien et Coste. *Recherches historiques sur Roanne et le Roannais. Le château de Boisy et Jacques Cœur*, et *Histoire du commerce de Roanne.*

pas moins fidèle, au XVI^e siècle, à la foi nationale, qu'il ne l'avait été auparavant à la royauté nationale. Placé sur le passage des huguenots comme sur le passage des Anglais, dominé du haut des montagnes d'Annonay par le Vivarais protestant, ouvert de l'autre côté aux bandes qui remontaient la Loire et, refoulées dans les provinces du centre, se réfugiaient vers leurs impénétrables réduits des Cévennes, pris de la sorte comme entre deux feux, notre pays fut « grandement travaillé, forcé, investi, rançonné, brûlé et autrement affligé de toutes sortes de « cruautés ». Le lieutenant général de notre bailliage, Jean Papon, pouvait le dire, dans une réunion de nos Etats à Montbrison, au plus fort de la lutte ; mais en même temps il ajoutait que les religionnaires, les rebelles comme il les appelait, « n'avaient pu y planter rien du leur (1) », et c'était en ce temps un proverbe que « l'air du Forez ne convient pas « mieux aux huguenots que l'air « d'Angleterre aux loups. » En 1562, dès la première prise d'armes, le farouche baron des Adrets tira le canon contre Montbrison, y entra par une brèche et livra la ville au pillage et au massacre. Tout le monde sait qu'il prit lui-même plaisir à faire sauter du haut du donjon, soit sur les rochers, soit sur les piques des soldats placés au pied de la tour, quelques-uns des défenseurs de la ville et le gouverneur Montcelar qui, à une autre époque et dans une autre guerre, lui avait sauvé la vie. Tout le monde connaît l'intrépide bon mot d'un soldat s'arrêtant sur le bord de la tour avant de se précipiter. — Quoi ! tu en fais à deux fois, lui disait des Adrets. — Monsieur, je vous le donne en dix. — Le soldat fut épargné. Le baron cependant n'était pas fatigué de voir sauter ses prisonniers. S'étant emparé du château de Montrond un jour après Montbrison, il expédia de la même manière quelques-uns des habitants qui avaient capitulé (2). Vingt ans après, la tour à laquelle des Adrets avait attaché son nom funèbre fut renversée par la foudre : *Ad expiandum hostile scelus*, déclarèrent nos pères (3).

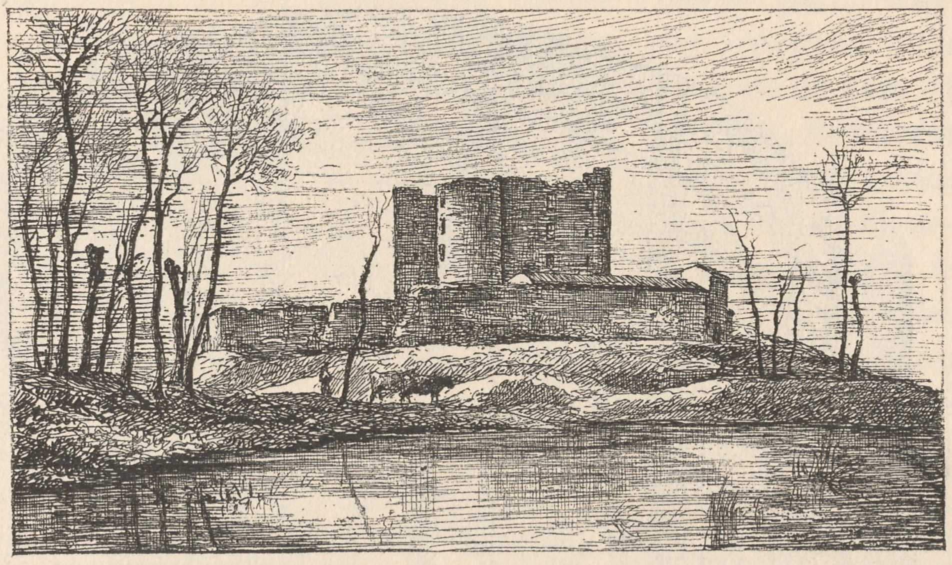

30. — MONTROND. RUINES DU CHATEAU
Dessin de F. Thiollier.

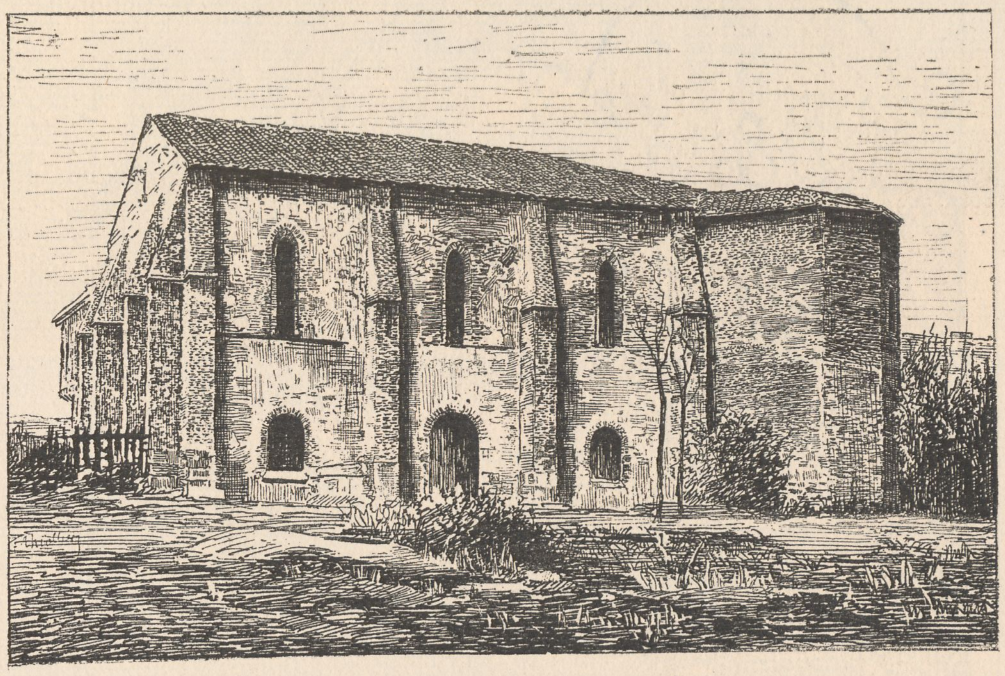

31. — BONLIEU. RUINES DE L'ABBAYE
Dessin de F. Thiollier

Tandis que le chef s'occupait de la sorte dans le château de Montbrison, la bande mettait la ville à feu et à sang et dévastait surtout les églises. Un monastère de religieuses fut pourtant épargné, ce qu'on ne manqua pas de considérer alors comme un prodige. C'était un couvent de Clarisses, fondé en 1500 par Pierre d'Urfé et sa femme, Antoinette de Beauveau, et qui avait alors parmi ses religieuses la tante d'un officier huguenot. Celui-ci voulut la sauver, mais elle ne consentit pas à se séparer de ses compagnes, et il se prêta à les sauver toutes ensemble.

---

(1) *Histoire du Forez*, par A. Bernard, t. II, chap. 15.

(2) De Thou. Livre XXXI.

(3) Cette devise fut mise autour des armoiries de Montbrison, où figurait une tour.

Sous sa garde elles purent, la nuit, sortir de la ville saines et sauves, se réfugier d'abord tout auprès, à Vaugirard, et quelques jours plus tard, sur les bords du Lignon, à l'abbaye de Bonlieu. Puis les huguenots s'étant retirés, elles rentrèrent dans leur cloître (1). Leur couvent n'était destiné ni à périr, ni à déchoir. Il devait se recruter de siècle en siècle dans les meilleures familles de la province sans se relâcher de sa rigoureuse observance, compter notamment parmi ses religieuses ou ses abbesses les plus vénérées plusieurs filles de la maison d'Urfé, échapper à la persécution révolutionnaire comme il avait échappé à l'invasion protestante, protégé qu'il fut jusque sous la Terreur par le respect et l'affection publics, quitter alors le vieux cloître et la vieille église, mais pour reparaître bientôt sur un autre point de la cité, changer de lieu sans changer d'aspect, et se perpétuer de nos jours dans l'austérité, la ferveur et la pauvreté primitives (2).

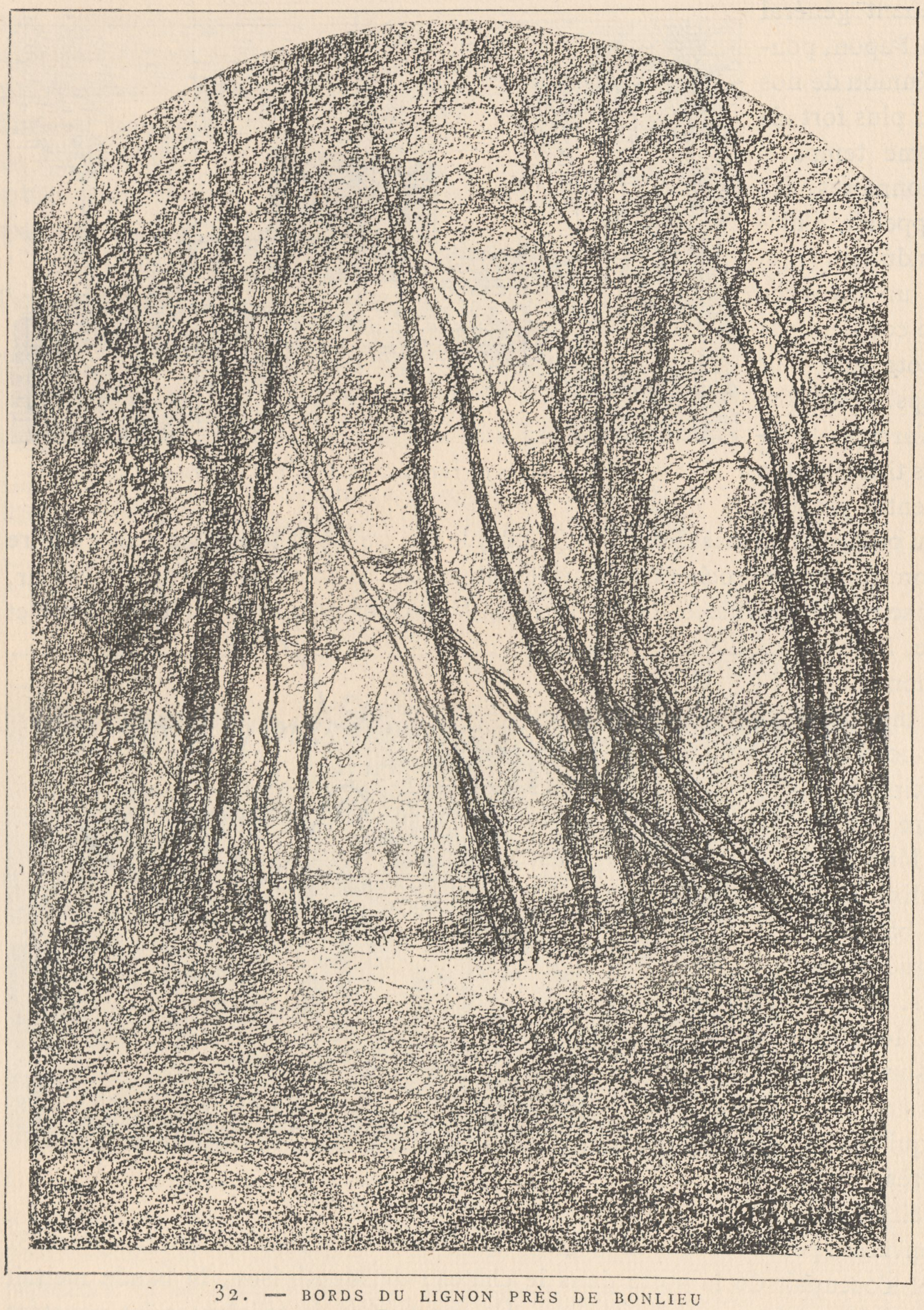

32. — BORDS DU LIGNON PRÈS DE BONLIEU
Dessin de A. Ravier.

Partout ailleurs les huguenots se montrèrent sans pitié. Nos chroniqueurs portent à sept, huit ou neuf cents le nombre des victimes à Montbrison, parmi lesquelles ils ont conservé le nom de plusieurs, moines ou chanoines, bourgeois ou artisans. Malgré cette terrible saignée, cinq ans après, en 1567, Montbrison fournissait encore au bailli de Forez, Jacques d'Urfé, des hommes en état de porter les armes et qui, sous sa conduite, s'en allaient prendre leur revanche à Cognac, sur la limite de l'Auvergne et du Bourbonnais. En 1569, durant la retraite fameuse et à la fin triomphante qui suivit sa défaite à Moncontour, l'amiral de Coligny dit à ses compagnons : « Allons plumer les oisons du Forez ». En effet, il s'empara de Saint-Etienne, où il resta quinze jours, et, l'année suivante, de Saint-Galmier. Mais cette fois Jacques d'Urfé parvint à préserver Montbrison.

---

(1) *Manuscrit de Granjon*, p. 65 et 135. Granjon était un avocat de Montbrison qui, au sortir de la Révolution française, a recueilli les souvenirs, les traditions encore vivantes du Forez. Il lés a consignés dans un gros et indigeste manuscrit, qui porte la date de 1806, et que possède aujourd'hui la Diana.

(2) *Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison,* par M. Jules Le Conte. *Recueil de Mémoires et Documents publiés par la Société de la Diana*, t. VII.

Ce n'était pas d'ailleurs par humeur querelleuse que notre pays prenait part à la lutte. Les habitants de Saint-Etienne se rangeaient parmi les politiques; ils ménageaient les deux partis qui venaient tour à tour leur acheter des armes, et des protestants purent s'établir parmi eux. Si la province dans son ensemble se déclarait franchement catholique, elle répugnait à la guerre civile. En 1576, dans le moment même où commençait la Ligue, les trois Etats du pays de Forez, Lyonnais et Beaujolais, ecclésiastiques, nobles, bourgeois, sujets et habitants, formèrent entre eux une association dont les membres « juraient et promettaient de s'employer de toutes « leurs puissances à remettre et maintenir l'exercice de la religion catholique, apostolique, « romaine, en laquelle eux et leurs prédécesseurs avaient été nourris et voulaient vivre et « mourir ». Mais ils ajoutaient aussitôt : « Et parce que ce n'est notre intention de travailler « aucunement ceux de la nouvelle opinion qui voudront se contenir sans entreprendre aucune « chose contre l'honneur de Dieu, service du roi, bien et repos de ses sujets, promettons et jurons « les conserver, sans qu'ils soient aucunement recherchés en leurs consciences ni molestés en leurs personnes, biens, honneurs et familles, « pourvu qu'ils ne contreviennent aucunement à ce qui sera par Sa Majesté « ordonné après la conclusion des États « généraux » (1).

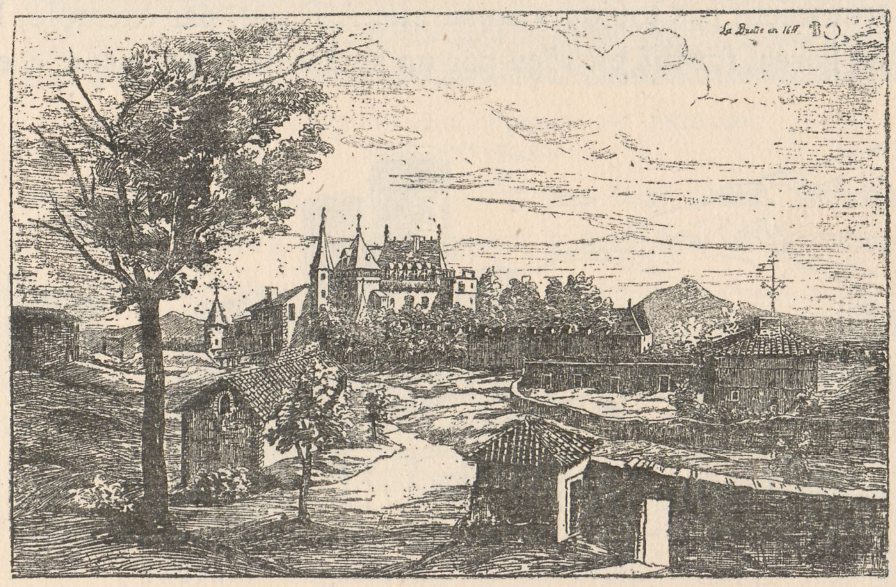

33. — LA BASTIE EN 1611
Dessin de F. Thiollier, d'après le Père Martelange.

Les dispositions pacifiques du Forez ne devaient pas prévaloir. Le moment arriva où la France entière se divisant en deux camps, chaque province n'eut plus qu'à choisir de quel côté il lui convenait de combattre et, dans cette extrémité, notre pays n'hésita pas. Par les délibérations plusieurs fois réitérées des Etats, les trois ordres jurèrent de « vivre et mourir en la « religion catholique et romaine et y employer leurs vies et leurs biens, sans y rien épargner, jusqu'à la « dernière goutte de leur sang ». Quand un protestant devint l'héritier présomptif de la couronne, quand la cause de l'Église et la cause de la monarchie, jusqu'alors unies ensemble, parurent contraires l'une à l'autre, le Forez se prononça pour l'Église, il devint ligueur, il le fut sous la conduite de ses chefs héréditaires, les d'Urfé (2).

Claude d'Urfé avait été, en 1548, ambassadeur du roi Henri II au concile de Trente, qui était, à cette époque, transféré à Bologne. Il en était revenu, dit un de ses descendants, « l'âme pleine « de dévotion envers le Très Saint Sacrement dont ce concile avait soutenu la vérité contre les « erreurs des hérétiques », et aussi l'esprit enchanté, le goût formé par les merveilles de la Renaissance en Italie. Au retour, sa demeure de prédilection dans notre province, La Bâtie, porta l'empreinte de ces deux sentiments (3).

C'était une maison où son père, Pierre d'Urfé, délaissant le donjon féodal « tourmenté « des vents et du froid », s'était établi dans la plaine, sur la rive du doux « coulant Lignon, « non plus pour la forteresse, mais pour le plaisir ». Selon l'usage du temps, le profane et le sacré s'y mêlaient ensemble. Dès le temps de Pierre, un couvent de Cordeliers avait été construit (4)

---

(1) Cette pièce importante, tirée des archives de M. le baron de Chabert, à Boën, a été publiée par M. Vincent Durand dans la *Revue Forézienne*. Année 1868, p. 49 et s.

(2) A. Bernard. *Les d'Urfé. La Ligue en Forez.*

(3) *Le château de la Bastie d'Urfé,* par le comte de Soultrait et F. Thiollier.

(4) Le père Fodéré. *Narration historique des couvents de l'ordre de Saint-François.*

« joignant les jardins et labyrinthes » où se donnaient les fêtes. Claude, ayant rapporté de son ambassade de beaux ouvrages de marbre et surtout ramené d'habiles artistes, fit édifier à la fois une grotte et une chapelle. La grotte, formée de petites pierres imitant les stalactites et toute peuplée de divinités païennes, devait servir de salle de bains; elle précédait la chapelle et en formait le vestibule. La chapelle, avec ses boiseries, ses marbres, ses vitraux, les brillantes faïences de son pavé et sa voûte splendide, semblait une fleur d'Italie épanouie sous un autre ciel. Dédiée au Saint-Sacrement, consacrée au dogme qu'attaquaient de préférence les novateurs, ce « sanc« tuaire merveilleux, » *sacellum mirabile,* comme l'appelait Papire Masson, était aussi en face de la Réforme une profession de foi.

Cette foi que Claude d'Urfé avait entendu le Concile définir et qu'au retour il célébrait par un chef-d'œuvre de l'art, son fils Jacques, ses petits-fils Anne et Honoré la défendirent les armes à la main et, au témoignage de Jean Papon, c'est principalement à la maison d'Urfé que le Forez en dut la conservation. A vrai dire, elle n'était attaquée que du dehors. Les gentilshommes mêmes qui, du haut de leurs châteaux, tenaient pour Henri IV, Guillaume de Gadagne à Bouthéon, Bertrand d'Albon à Saint-Forgeux, Aymar de Saint-Priest à Saint-Etienne étaient catholiques, et d'ailleurs ils étaient sans force et comme perdus au milieu de la province, où les royalistes ne se trouvaient pas toujours en sûreté. A Feurs, par exemple, Pierre du Rosier, conseiller du roi et élu de Forez, fut tué en 1592 par un soldat de la garnison « en haine du parti royal qu'il tenait ». Au dessus de Saint-Etienne le château de Rochetaillée, et sur le cours de la Loire le château de Montrond tentèrent en vain de résister aux Ligueurs. Ils furent pris l'un et l'autre.

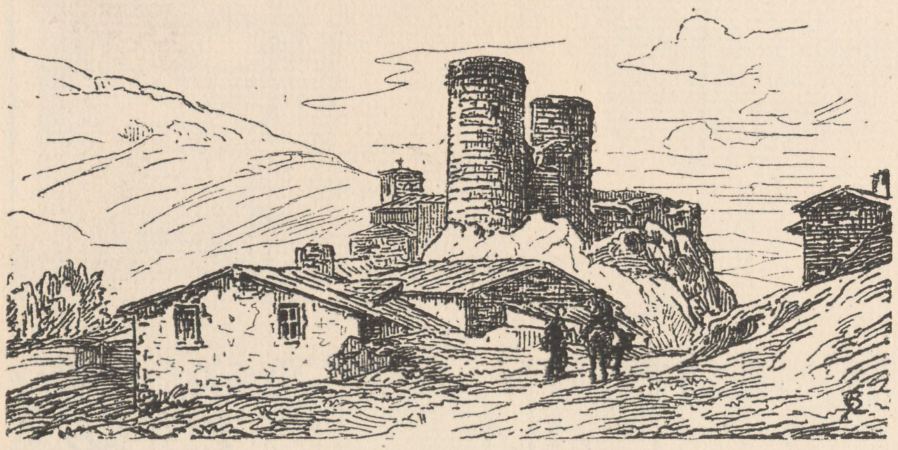
34. — ROCHETAILLÉE. RUINES DU CHATEAU
Dessin de Beauverie

A côté de nous, Lyon fut entraîné dans le même parti par son archevêque, un Forézien, Pierre d'Epinac (1), qu'Henri III nommait « l'intellect agent de la Ligue » et qui représentait le clergé du Forez en même temps que celui de Lyon aux Etats de Blois. Emprisonné au moment où le duc et le cardinal de Guise étaient assassinés, ce prélat fut relâché sur les réclamations de la cour de Rome et moyennant rançon. Il assista à Paris, en qualité de chancelier, le duc de Mayenne; sous ses auspices une étroite alliance se noua entre la province de Forez et le consulat de Lyon.

Ce qui affaiblit la Ligue chez nous, ce fut la rivalité de Mitte de Chevrières (2) et d'Anne d'Urfé. Tous deux prétendaient être chefs du même parti et leurs divisions firent manquer plus d'une entreprise. Cependant le Forez ne se soumit au roi que le jour où la conversion du roi fut assurée. Le duc de Nemours fatiguait alors les Ligueurs eux-mêmes. Lyon se détacha de lui. Anne d'Urfé s'employa à la soumission de notre province et, tandis que son cadet Honoré s'opiniâtrait dans le parti vaincu, il tourna ses forces contre les places peu nombreuses qui résistaient encore, il n'hésita pas et n'eut pas grand peine à les réduire. Mitte de Chevrières ne resta pas envers le roi converti et victorieux en arrière d'Anne d'Urfé. Il paraît même s'être mieux avancé dans ses bonnes grâces. Peut-être parce qu'il était, par son origine et ses possessions, moins puissant dans la province, c'est à lui que Henri IV en confia le gouvernement. Anne d'Urfé froissé et déçu se retira dans ses terres pour n'y plus être autre chose, disait-il, qu'un « gentilhomme champêtre, chassant et « bâtissant et composant des vers ». Mais la vie domestique ne lui donna pas non plus les satisfactions qu'il s'en était promis; il obtint de la cour de Rome l'annulation de son mariage avec Diane de Château-Morand, devint prêtre, et enfin ce seigneur, ce capitaine, ce poète, mourut prieur de Montverdun.

---

(1) Ou d'Apinac comme s'appelait communément et s'appelle encore le fief dont il portait le nom.

(2) Voir sur Mitte de Chevrières la généalogie de la Maison de Saint-Chamond, publiée par M. Maurice de Boissieu. *Recueil de Mémoires et Documents publiés par la Société de la Diana*, t. IX, pages 108 et suivantes.

Le Forez était désormais en paix comme toute la France. Cependant les protestants qui s'étaient introduits à Saint-Etienne n'en avaient pas été expulsés sans quelque désordre. En 1595, un d'entre eux avait renversé une croix de bois élevée sur le champ de foire. Pris et mené en prison, il en fut quitte pour la remplacer par une croix de pierre qui coûta « plus de mille écus » et passait pour la plus grande de France. En 1597, dans leurs « plaintes adressées au roi », les « Eglises réformées » accusèrent à tort ou à raison le zèle violent du curé de la ville, qui traquait, disaient-elles, les dissidents de maison en maison, les poursuivait jusque dans leur tombe, les chassait des cimetières et soulevait contre eux, vivants ou morts, l'animadversion populaire (1). Dans la même année, ce curé fut poignardé, les dissidents durent quitter Saint-Etienne, où d'ailleurs ils ne pratiquaient pas leur culte, réduits qu'ils étaient, pour célébrer la cène, à s'en aller à travers les montagnes, à Annonay, et le calme se rétablit. Le reste de la province n'était habité que par des catholiques.

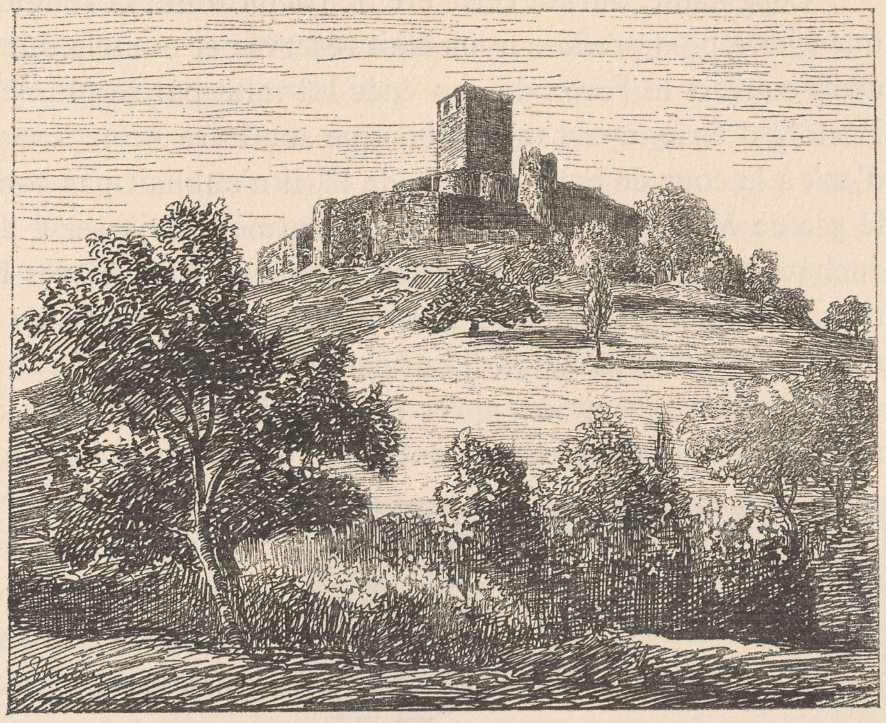

35. — MONTVERDUN. RUINES DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

Bientôt la religion que le Forez avait fidèlement gardée et vaillamment défendue refleurit et fructifia dans son sein. Le restaurateur de la Compagnie de Jésus en France, l'un des principaux artisans de la renaissance chrétienne en ce siècle, le père Cotton, était issu d'une famille royaliste du Roannais et né au château de Chenevoux, près du bourg de Néronde. Dans sa maison paternelle, à Roanne, il fonda un collège de son ordre où devait être élevé son neveu, le père de la Chaise, destiné à lui succéder un jour dans la charge de confesseur du roi (2). Vers le même temps, en 1624, l'Oratoire établit à Montbrison un autre collège où Massillon enseigna plus tard la rhétorique, « d'une manière qui lui fit honneur », nous dit un de ses biographes, son contemporain et son confrère (3). Sainte Jeanne de Chantal amena à Saint-Etienne des filles de la Visitation. Antoine Roussier et saint François-Régis (4) évangélisèrent cette ville et les pays d'alentour. Les disciples de saint Vincent de Paul, les Prêtres de la Mission, remirent en honneur l'antique pèlerinage de Valfleury. Partout, à Montbrison, à Feurs, à Roanne, les ordres nouveaux ou réformés (5), Ursulines et Visitandines, Capucins et Minimes se multiplièrent à l'envi, et tout proche de Roanne

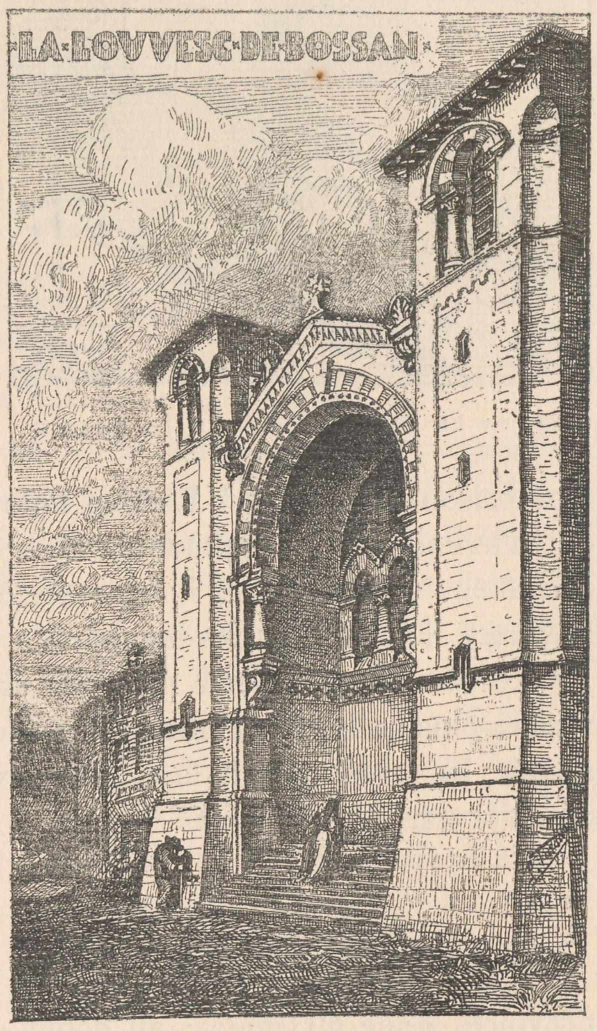

36. — ÉGLISE DE LA LOUVESC
SÉPULTURE DE SAINT FRANÇOIS-RÉGIS
Dessin de P. Tardieu.

---

(1) *Mémoires de la Ligue*, t. VI. — A. Bernard, *Les d'Urfé*, p. 366.

(2) *Recherches sur le père Cotton, de la Compagnie de Jésus, et son temps*, par le père Prat, de la même Compagnie.

(3) *Biographie de Massillon*, par le père Bougerel, de l'Oratoire, publiée en tête de l'édition de ses œuvres qu'a donnée l'abbé Blampignon.

(4) *Saint François-Régis*, par la comtesse de Charpin-Feugerolles.

(5) *Les couvents de Montbrison*, par M. Broutin.

naquit la vénérable mère Chézard de Matel, fondatrice d'une congrégation qui subsiste encore, le Verbe Incarné (1).

Cependant, durant cette ère de pacification, la religion ne devait pas seule briller parmi nous; une gloire plus profane nous était réservée et nous la dûmes encore aux d'Urfé. La même race qui avait couvert le Forez de son épée lui valut par sa plume une renommée quelque temps éclatante. Honoré d'Urfé, ayant tardé plus que son frère Anne à reconnaître Henri IV, vivait dans une sorte d'exil à la cour de Savoie; mais de là, il n'oubliait pas son pays natal. Ce coin du Forez, le Lignon, le pic de Marcilly, le mont d'Uzore, avaient déjà servi de théâtre à un roman de chevalerie, aux enchantements de la fée Mélusine. Honoré y installa des bergers et des bergères non moins chimériques, et bientôt toute la France devint amoureuse de Céladon ou d'Astrée. Ce vieux et long roman nous fatigue aujourd'hui par ses langoureux raffinements. Il charmait alors des hommes las enfin de haïr et aspirant, après le débordement des passions grossières, à la délicatesse des sentiments et des jouissances. La douceur et l'harmonie du langage le faisaient paraître un chant de paix succédant aux cris de guerre. Il avait d'ailleurs un autre mérite, qui se retrouve peu dans les œuvres du grand siècle destinées bientôt à l'éclipser: Honoré aime et peint la nature, il appartient à un temps où les gentilshommes se plaisent encore à vivre au milieu de leurs champs, dans leurs provinces. Ce goût ne leur passera que trop vite.

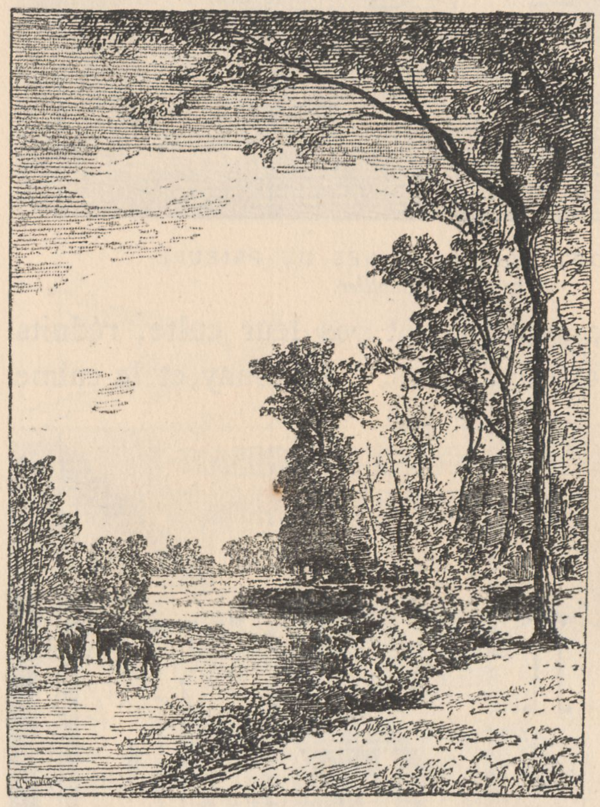

37. — LE LIGNON PRÈS DE LA BASTIE
Dessin de Beauverie.

L'histoire particulière du Forez est maintenant terminée, tout au moins jusqu'en 1789, époque qu'il ne conviendrait pas de dépasser ici. Entre les guerres de religion et la Révolution, notre pays n'eut pas à prendre parti ; il s'associa sans bruit et sans trouble à la destinée commune de la France. Dans le cours du XVIII^e siècle, je n'y rencontre qu'un seul événement qui ait rompu la monotonie de notre vie provinciale, je n'y aperçois qu'un personnage qui ait pris part au gouvernement du royaume, et ni l'événement ni le personnage, il faut bien l'avouer, ne nous font honneur. En 1754, Mandrin avec sa bande visita le Forez, il fit ouvrir à son gré les prisons sans trouver nulle part aucune résistance. A Saint-Bonnet, à Montbrison, à Boën et à Roanne notamment, il mit à contribution la gabelle. C'était un méfait qui n'irritait pas les habitants. En 1769, le fils d'un tabellion de Boën, l'abbé Terray, devint contrôleur des finances; il ne ressemblait guère à son prédécesseur du XV^e siècle, Florimond Robertet, il suivit d'autres maximes.

Le caractère de notre province est fixé désormais; jusqu'à la Révolution et au delà, il ne variera plus qu'insensiblement. Il est temps de le marquer à grands traits, de décrire la condition sociale, les ressources, la façon de vivre des Foréziens, comme au début de cette étude nous avons décrit le territoire du Forez.

III

Cette description a été tracée au début du XVII^e siècle par le seigneur qui commandait la province, Anne d'Urfé (2); au début du XVIII^e siècle par l'intendant qui l'administrait, Lambert d'Herbigny (3). Enfin peu d'années avant la Révolution française, un avocat de Montbrison,

---

(1) *Vie de la Vénérable Mère Chézard de Matel,* par le prince Augustin Galitzin.

(2) *Description du Païs de Forez*, publiée par Auguste Bernard. — *Les d'Urfé.*

(3) *Mémoires de M. Lambert d'Herbigny*, jadis intendant à Lyon (de 1693 à 1701). Ces mémoires sur la Généralité de Lyon avaient été dressés, ainsi que ceux sur les autres provinces, à la demande du duc de Bourgogne. Il en existe d'assez nombreuses copies.

Sonyer Du Lac, a dressé l'état des fiefs et de leurs possesseurs (1) et noté sommairement les usages des tribunaux de Forez (2). Il est permis de se référer avec sécurité à de tels documents pour démêler, dans le présent, ce qui nous reste du passé.

Au temps d'Anne d'Urfé, les châteaux du Forez étaient habités par une noblesse illustre et nombreuse, qu'il prenait plaisir d'autant plus plaisir à passer en revue que, comme il le dit « la maison « d'Urfé tenant le bailliage marchait la première ». Il rend à cette noblesse témoignage qu'elle est « valeureuse, libérale et gracieuse, traitant aussi bien leurs sujets que nulle autre que l'on « sache » et, du moins en ce qui concerne les d'Urfé, l'éloge paraît mérité. La correspondance d'Anne lui-même avec les échevins de Lyon durant la Ligue nous a été conservée (3); elle est pleine de courtoisie et d'égards. Il les assure « qu'il ne s'épargnera de chose du monde qui les pourra « servir »; il proteste « qu'en toutes les occasions où il leur plaira de l'employer il les servira « d'entière affection ». « Nous sommes tous d'un même parti, » — leur dit-il encore — « et « nous devons nous soutenir les uns les autres ». Aux Etats généraux de 1614, Jacques d'Urfé fut chargé par l'ordre de la Noblesse de haranguer le Tiers Etat, et le ton de sa harangue, les compliments et les louanges qu'il prodigue aux gens de robe (4) présentent un étrange contraste avec la hauteur et le dédain qu'étalèrent alors la plupart des gentilshommes français et qui leur firent un tort irréparable.

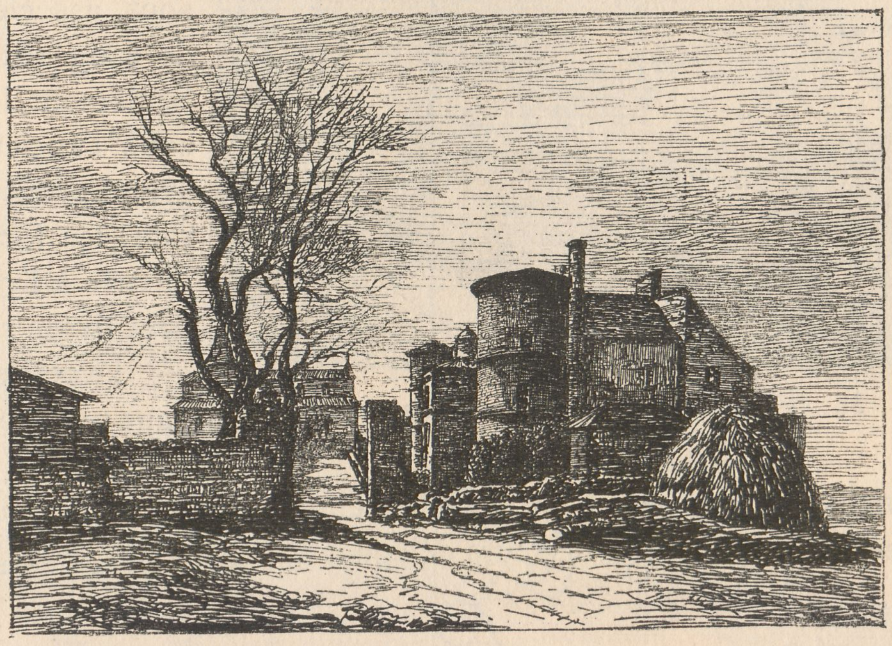

38. — SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES. CHATEAU ANCIENNE DEMEURE DES TALARU
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Cette brillante et généreuse noblesse de Forez devait promptement disparaître. Dès la fin du siècle, l'intendant de Lyon parlant de son gouvernement, composé du Lyonnais, Forez et Beaujolais, se croyait obligé d'avertir que si l'on entend par « grandes maisons » celles qui sont à la fois anciennes, riches et illustres, « l'état en serait bien court ». C'est pourquoi il jugeait à propos d'y joindre des familles plus nouvelles et devenues néanmoins considérables. L'extinction ou le déclin des antiques races devint de jour en jour plus rapide. Le nom, les titres et les biens des d'Urfé passèrent par les femmes à une branche des La Rochefoucauld, et la nouvelle maison d'Urfé, qui se forma de la sorte, ne tarda pas à décliner; dans le cours du XVIII^e^ siècle, ses domaines furent vendus par décret. Les Saint-Priest, qui étaient seigneurs de Saint-Etienne, en querelles violentes avec leurs vassaux, en querelles sanglantes avec leurs voisins, condamnés pour meurtre aux Grands Jours d'Auvergne, puis amnistiés ou réhabilités, furent bientôt ruinés et déchus. Les d'Albon nous ont quittés. Les Damas et les Lévis, florissants ailleurs, n'ont pas laissé parmi nous de rejetons. Nous avons vu mourir de nos jours le dernier des Talaru. Durant sa longue et belle carrière, il n'avait guère habité son pays d'origine, mais il ne l'avait jamais oublié. A Paris, il accueillait, il patronait les Foréziens. Sous la Restauration, il présida le grand collège électoral du département de la Loire; il vint à Montbrison tenir en quelque sorte les Etats de la province. A sa mort, il a laissé dans toutes les terres que lui avaient transmis ses ancêtres des traces de sa religieuse et charitable munificence. De toutes les familles chevaleresques et militaires énumérées par Anne d'Urfé, en 1606, une seule subsiste encore parmi nous, dignement représentée à tous égards: les Charpin. La plupart des grandes terres du Forez ont passé peu à peu à d'autres familles enrichies par le travail et l'épargne, élevées par les offices d'échevinage et de judicature. L'origine de cette transformation remonte très loin. Dès le XVe siècle, des exilés florentins, les Gadagne, après avoir fait à Lyon le commerce des soies et avoir figuré dans le consulat, achetèrent le beau château de Bouthéon, que venait de bâtir Mathieu, le Grand Bâtard de Bourbon, et qui commandait la Loire à son entrée dans la plaine du Forez. Depuis lors, les Gadagne tinrent un haut rang dans la province et même à la cour. Mais c'est principalement au XVIIe et au XVIIIe siècle que ces sortes de changements dans la possession de nos grands fiefs se multiplièrent et que commença un état de choses qui dure encore. Car la propriété, si ce n'est celle des biens d'Église, n'a pas violemment changé de mains en Forez par l'effet des lois révolutionnaires. Chez nous, la plupart des ennemis de la Révolution n'ont pas émigré : ils se sont associés à la défense de Lyon. De là beaucoup de sang répandu, mais pas de confiscation durable. Seulement, le mouvement naturel qui avait commencé sous l'ancien régime a continué de nos jours. Au grand profit de notre agriculture et de l'aisance générale, les fortunes acquises avec honneur dans l'industrie à Lyon, à Saint-Chamond, à Saint-Etienne se sont fixées sur nos terres.

---

(1) *Les fiefs du Forez*, manuscrit publié avec notes et appendices par M. d'Assier de Valenches.
(2) *Observations sur l'état des tribunaux de Forez*, 1 vol. in-12, publié par Sonyer Du Lac.
(3) *Les d'Urfé*, par Auguste Bernard.
(4) *Relation de Florimond Rapine.*

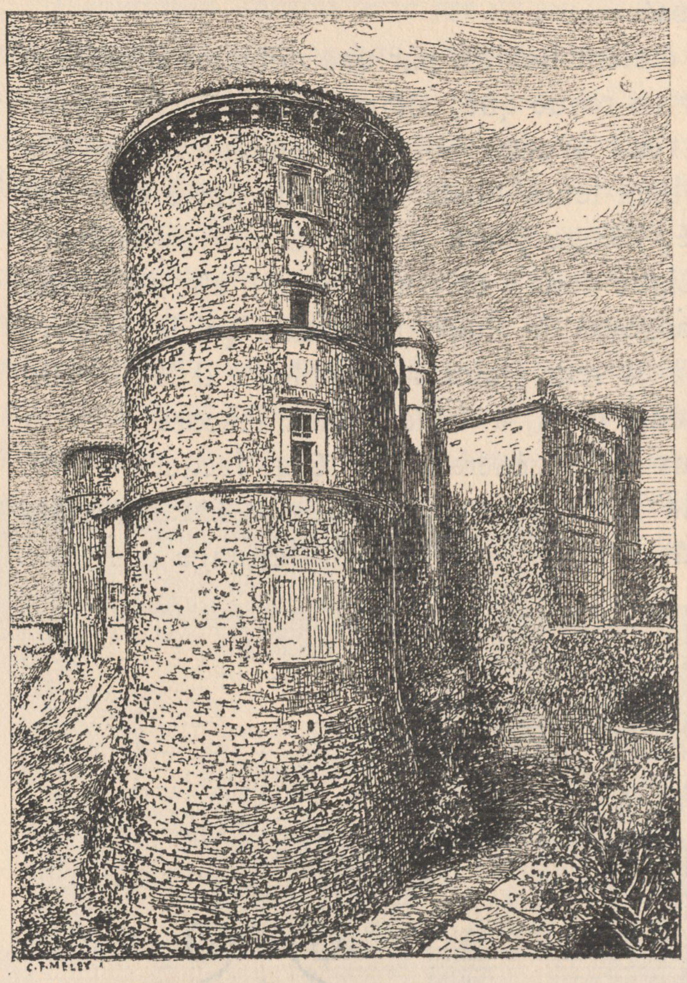

39. — SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES. CHATEAU
ANCIENNE DEMEURE DES TALARU
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

La petite propriété, très ancienne et très multipliée dans nos montagnes, est demeurée plus stable. Il n'est pas rare de reconnaître dans les vieux titres et les vieux terriers les noms des laboureurs qui cultivent aujourd'hui les mêmes champs. Nous possédons la liste des électeurs délégués par nos villes, bourgs et villages pour dresser les cahiers et choisir les députés du Tiers aux Etats généraux de 1789(1). Les descendants de ces notables habitants se retrouvent aujourd'hui dans les communes qu'ils ont représentées jadis.

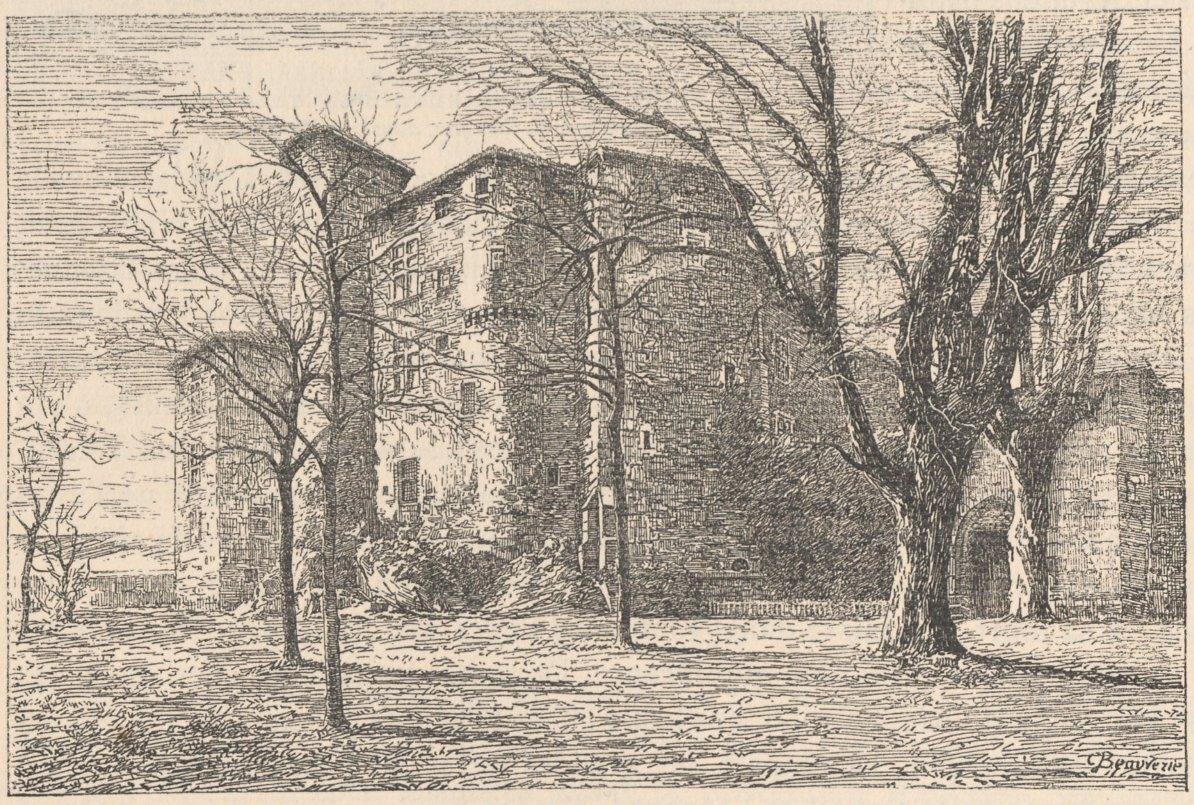

40. — FEUGEROLLES. CHATEAU. RÉSIDENCE DES CHARPIN-FEUGEROLLES
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Si du mouvement de la propriété nous passons à l'état de l'agriculture et aux ressources des habitants, Anne d'Urfé et l'intendant d'Herbigny s'accordent à signaler dans les hautes montagnes de « très bons paquérages et prairies » qui entretiennent des fromageries. Selon l'intendant, on « comptait que « la vente des fromages de Roche en Forez, transportés hors de la province et fort estimés à

---

(1) Cette liste est conservée aux Archives nationales où j'en ai pris copie.

« Paris, pouvait aller à vingt-cinq ou trente mille livres par an ». Anne d'Urfé parlait de plus des « très beaux sapins de ces montagnes », ajoutant qu' « on en tirait grand profit par le « moyen des moulins à scie, desquels il y avait quantité ». Mais quatre-vingts ans plus tard, l'intendant n'attachait pas d'importance à ce profit. Il observait que les forêts qui, pour la plupart, appartenaient au roi, restaient fort négligées et ne donnaient « qu'un médiocre revenu, parce que le « pays ne pouvait consommer les bois et qu'ils n'étaient pas à portée des rivières pour être « transportés ». Aussi les habitants « robustes et bons travailleurs » ne trouvaient pas à s'occuper dans leur demeure. Au témoignage d'Anne d'Urfé, qui les avait plus d'une fois menés au combat, « il s'en tirait de fort bons soldats et en quantité, mais très malaisés pour la plupart à dépayser. Et « toutefois y étant ils pâtissent beaucoup, sans murmurer », disait-il, « aiment fort leurs capitaines « et sont fort loyaux où ils promettent ». Malgré cette répugnance à se dépayser, les montagnards s'en allaient tous les ans en différentes provinces, jusqu'en Piémont et dans le Milanais, travailler à la scie et à toutes sortes d'ouvrages de mains. Selon Herbigny, ils partaient au nombre tantôt de deux ou trois cents, tantôt même de huit cents, et rapportaient chez eux de vingt-cinq à trente mille livres à chaque saison. Sur les coteaux on récoltait des vins qu'Anne d'Urfé, malgré sa bienveillance pour son pays, trouvait « très verts et médiocres, si ce n'est dans le Roannais vers Renaison ». La plaine fournissait du blé pour la nourriture des habitants, mais pas au-delà, et de plus une certaine quantité de chanvre qu'employait volontiers la marine. Dans cette plaine enfin Anne d'Urfé vantait beaucoup l'abondance des poissons; mais d'autre part l'intendant signalait la fréquence des fièvres au voisinage des étangs. Ces étangs avaient alors et ont gardé longtemps encore une importance singulière dans notre agriculture. Ils ont commencé au XIIIe siècle (1). Il résulte d'une charte de 1244 que l'étang de Vidrieu a été établi par le comte Guy IV, mort en 1241. C'est le plus ancien qu'on connaisse. Au XIVe siècle ils devinrent plus nombreux et, vers la fin de ce siècle, ils avaient, dans le domaine comtal, assez de valeur et d'étendue pour qu'un maître des étangs figurât parmi les officiers des comtes de Forez (2). A la même époque, Jacques Cœur construisit à grands frais l'étang de Boisy. Pour établir un étang, il fallait non seulement disposer d'un vaste terrain, mais encore amener souvent d'assez loin une prise d'eau. C'était une œuvre seigneuriale et cette œuvre fut très profitable, sans paraître d'abord insalubre. Au moyen de chaussées plus ou moins hautes, des marais infertiles et fétides étaient recouverts d'une nappe d'eau plus régulière et plus limpide. L'étang se vidait et pouvait se remplir chaque année. A divers intervalles, il était ensemencé en céréales au lieu de l'être en poissons. L'eau déposait

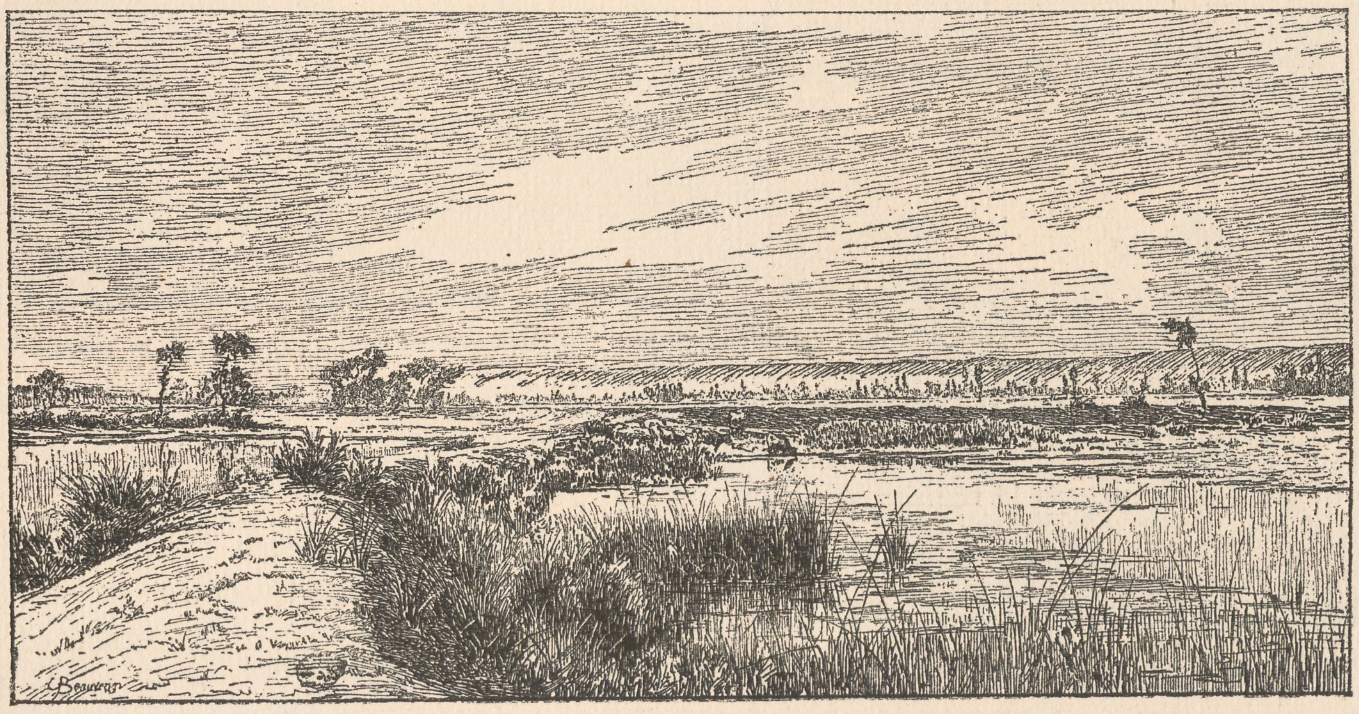

41. — ÉTANG A MORNANT
Dessin de Beauverie.

---

(1) Je dois la plupart des renseignements historiques sur les étangs à M. Vincent Durand, dont l'obligeance et l'érudition sont également inépuisables, surtout quand il s'agit de son pays de Forez.

(2) La Mure-Chantelauze, t. III, p. 135 *bis*, 298 *bis*, 299 *bis*.

sur les terres maigres et légères un engrais qui nourrissait les céréales, et le labourage, à son tour, préparait une nourriture aux poissons. Grâce à des calculs précis et à des méthodes ingénieuses, l'élevage du poisson donnait de grands bénéfices (1). Mais bientôt les étangs se multiplièrent à l'excès, soit par l'appât de ces bénéfices, soit aussi parce qu'à travers la guerre de Cent ans nos plaines s'étaient dépeuplées et qu'il fallait, dès lors, recourir à un mode de culture qui n'exigeait que peu de main-d'œuvre. Etablis avec des prises d'eau et des chaussées insuffisantes et manquant de profondeur, les étangs, les queues d'étangs formèrent trop souvent de nouveaux marais. Peu à peu et très lentement d'ailleurs, la population s'accrut, la santé publique devint l'objet d'une plus vigilante sollicitude. Créer des étangs avait paru jadis un progrès. On devait plus tard considérer comme un autre progrès sinon de les détruire, du moins d'en diminuer notablement le nombre et d'en régler rigoureusement le régime.

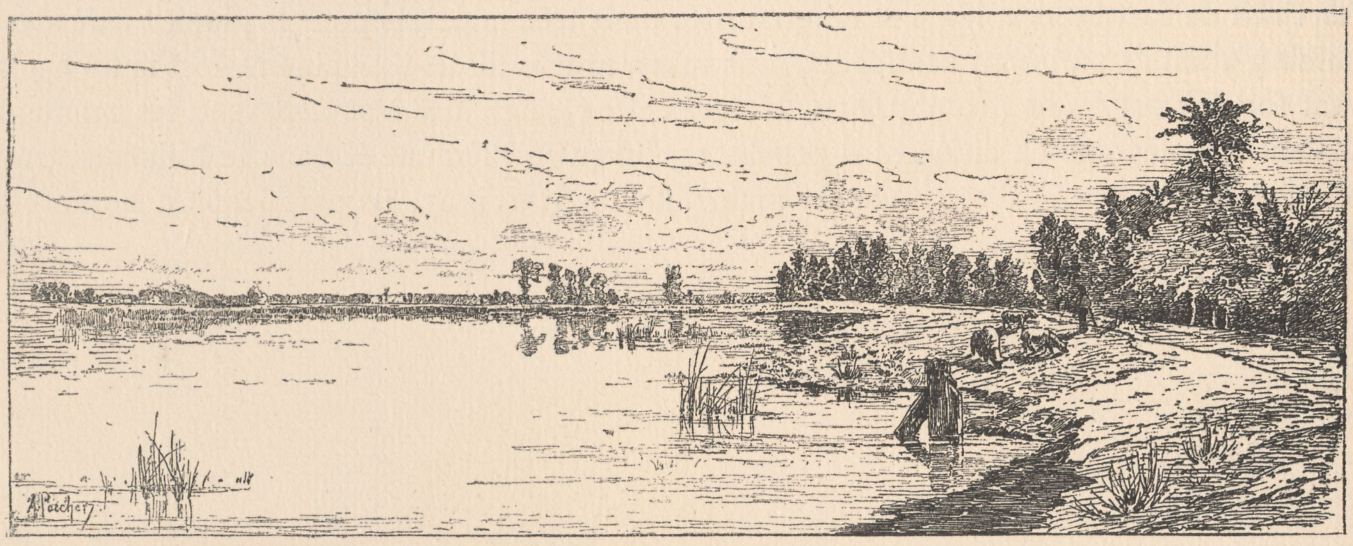

42. — ÉTANG A MORNANT
Dessin de Porcher.

En dehors des étangs, Herbigny estimait la plaine du Forez « bien cultivée ». Il faut que l'intendant ne fût pas difficile ou que, dans la suite, nos cultivateurs se soient engourdis, car plus d'un siècle après Herbigny, le premier consul se souvenait d'avoir traversé notre pays et demandait à l'un de nos députés « si l'on y grattait toujours la terre avec une branche d'arbre » (2). On ne sait pas ce que répondit le député, mais la question aurait pu être renouvelée longtemps encore après Napoléon.

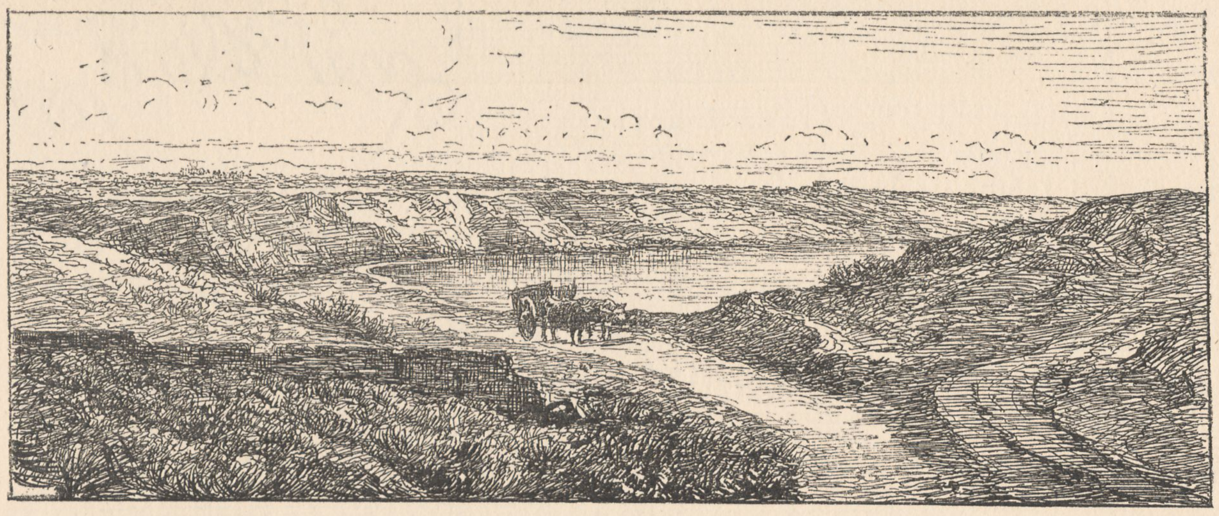

43. — ÉTANG A MAGNEUX HAUTE-RIVE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Les villes se livraient à d'autres travaux, se procuraient d'autres ressources. Dès le début du XVII^e^ siècle, Saint-Etienne, d'origine récente, était devenue « la plus grande, la plus marchande, la plus peuplée » du Forez, à cause du « grand nombre d'artisans travaillant en toutes sortes d'armes, « pour avoir la commodité qu'ils peuvent désirer, tant du charbon que de la trempe, mieux qu'en « autre lieu du royaume ». A cette époque, l'industrie de la soie y était nouvelle ; cette industrie est venue de Lyon, où les Italiens l'avaient apportée, elle s'est introduite à Saint-Chamond d'abord ; elle a passé de Saint-Chamond à Saint-Etienne et, en s'étendant, elle s'est modifiée : on a tissé des rubans et plus tard des lacets, au lieu de tisser comme à Lyon des étoffes. C'est dans le cours du XVII^e siècle que les métiers à rubans se sont introduits à Saint-Etienne (1). En 1680, le bruit qu'ils commençaient à faire importunait le poëte Chapelon, il se plaignait en son patois gaga :

---

(1) *Les étangs du Forez*, par le président Durand, mémoire publié par la Société d'agriculture de Montbrison.
(2) Manuscrit Granjon, p. 533.

« .... de quauque Ribandeyre
« Que féziant qu'au n'aït aucun mouyen de leyre,
« D'écrire, de parla, ni de sarra lou zio. »

Vers 1700, « le moulinage des soies et la fabrique des rubans occupaient de pauvres gens à la « campagne, à trois ou quatre lieues de Saint-Etienne et Saint-Chamond. Mais ce travail ne leur « donnait que bien petitement de quoi vivre ». A Saint-Etienne, il y avait dès lors « une grande « manufacture de rubans. » Cependant à cette époque le charbon et le fer employaient beaucoup plus de bras que la soie; la ville n'était encore peuplée que de petits artisans et d'ouvriers, et ces ouvriers âpres au gain, disposés entre eux, selon Herbigny, « à la partialité et à l'envie », étaient infatigables pour le travail ; ils le continuaient jour et nuit ; leur nombre se multipliant, Saint-Etienne débordait au-delà de son enceinte trop étroite ; les murailles s'abattaient, les faubourgs rejoignaient la ville, la population augmentait rapidement : on s'émerveillait d'une si rapide croissance.

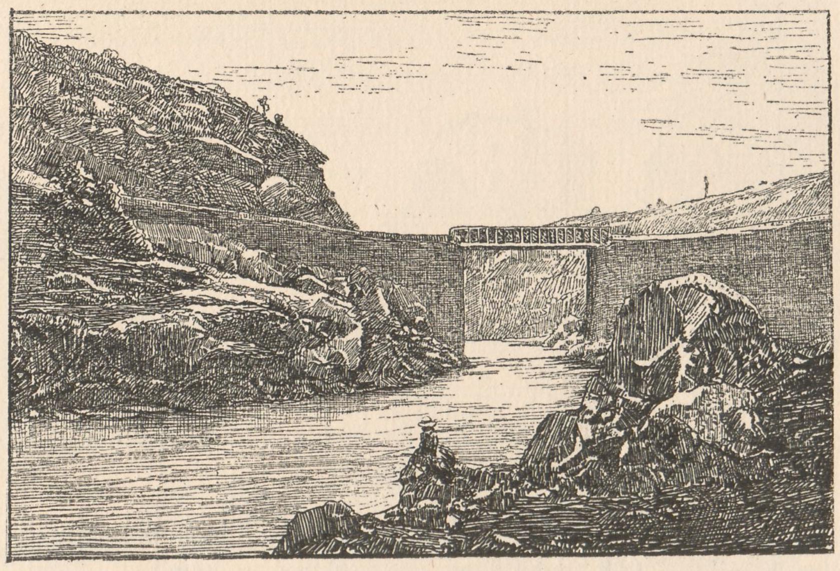

44. — DIGUE DE PINEY
Dessin de N. Granger et F. Thiollier.

Montbrison, capitale de la province et ancienne demeure des comtes, était considérée par la « résidence des corps de justice « et par le séjour d'une partie de la noblesse « qui, de tout le voisinage, s'y rendait volontiers pendant les hivers. » Là, « les esprits « étaient ouverts, enclins aux plaisirs, peu « laborieux et peu agités de passions violentes ». On disait « que le lieu était bon « pour vivre et pour se réjouir, et non pas « pour gagner du bien ». Aussi Saint-Etienne l'emportait déjà. Montbrison n'avait que quatre ou cinq mille âmes.

Le bailliage, qui siègeait dans la vieille et modeste cité, ne manquait pourtant ni de renommée ni d'importance. Il avait compté dans son sein deux savants jurisconsultes qui faisaient autorité dans toute la France : au XVI^e siècle Jean Papon, au XVII^e siècle Claude Henrys. Sa juridiction embrassait la province entière ; c'est en vain que vers les limites du Velay, des tribunaux essayèrent de s'en affranchir et d'en détacher une portion du pays ; le débat fut porté devant le Parlement de Paris et le bailliage de Montbrison gagna sa cause (2). Tout le Forez continua de relever de lui jusqu'en 1789. Il employa son pouvoir à restreindre les droits féodaux en même temps qu'à sauvegarder le domaine royal. C'est ainsi qu'il réduisit à douze tout au plus par année et souvent à une seule le nombre de corvées que le seigneur pouvait exiger des paysans déclarés « corvéables ».

La ville de Roanne, bâtie sur le point où la Loire devient navigable, avait servi de toute antiquité d'entrepôt aux marchandises échangées entre la Méditerranée et l'Océan ; elle vit son commerce s'accroître quand s'ouvrit en 1605 le canal de Briare, qui mettait en communication la Loire et la Seine. Les voyageurs qui se rendaient de Lyon à Paris, s'embarquaient à Roanne pour éviter les mauvaises routes de terre. Des « marchands voituriers par eau, » des « marchands commissionnaires » commencèrent à cette époque à figurer parmi les notables habitants. Durant le XVII^e siècle, plusieurs familles s'enrichirent considérablement dans ce négoce et parvinrent à la noblesse. En 1703, la compagnie « La Gardette, » autorisée par arrêt du Conseil, entreprit en amont de Roanne et jusqu'à Saint-Rambert de grands travaux destinés à faciliter la navigation. Mais ces travaux rendaient aussi les inondations plus fréquentes et plus funestes. De là, en 1711, le projet de barrer le fleuve par des digues transversales : la digue de Piney s'éleva sur des fondements romains, le cours du fleuve devint plus égal et la navigation plus régulière. Durant le XVIII^e siècle, l'aisance générale s'accrut, de nouvelles familles de négociants se formèrent, et sans atteindre à d'aussi belles fortunes qu'au siècle précédent, prospérèrent en plus grand nombre.

---

(1) La Tour-Varan, *Notice statistique.*
(2) Papiers de famille, en ma possession. Cf. Sonyer du Lac. *Les Tribunaux du Forez.*

C'est à cette époque la seule industrie qui ait à Roanne quelque importance. La fabrication des étoffes de coton à l'imitation de celles de Rouen, le tissage des fils teints de diverses couleurs ne s'y introduira que plus tard. On y trouve, il est vrai, dès le XVII^e siècle, une corporation de *tissiers*; mais c'est la toile qu'ils tissent. Au XVIII^e siècle on essaie, sans grand succès d'ailleurs, de tisser le coton, de faire des indiennes, mais ce n'est point encore là le tissu qui doit procurer à la ville de Roanne une richesse nouvelle. Ce tissu, « la toile de Vichy » comme on l'a nommé d'abord inexactement, ne sortira de ses métiers que le jour où son antique industrie des transports par eau succombera, remplacée par les chemins de fer (1). On était loin de là il y a un siècle; les communications par terre demeuraient difficiles et, malgré que Roanne fût réputé « l'un des plus grands passages du royaume, » on n'y voyait pas encore de pont sur la Loire. Le commerce ne suffisait pas d'ailleurs à y rassembler encore une population nombreuse, on n'y comptait que quatre mille habitants.

Tel était le Forez à la fin de l'ancien régime. Par leur origine et leur genre de vie, la noblesse et la bourgeoisie se touchaient de fort près. L'Église restait en honneur. Le « menu peuple » semblait en général, à ceux qui avaient à le gouverner, d'humeur douce et paisible, et se montrait « fort dévot et charitable envers les pauvres ». L'antagonisme qui éclatait ailleurs entre les diverses classes ne se manifestait point alors parmi nous. De là le vœu naïf et touchant qui terminait en 1789 le cahier de notre Tiers Etat : (2) « Vive Louis XVI ! Vive le Clergé ! Vive la Noblesse ! Vive à jamais la réunion des trois Ordres pour le bonheur de la France ! » Quelque démenti qu'un tel vœu dût bientôt recevoir des événements, il mérite d'être conservé : il est la conclusion de notre ancienne histoire ; à la veille des tempêtes et des bouleversements, il témoigne de l'esprit de concorde qui nous animait encore.

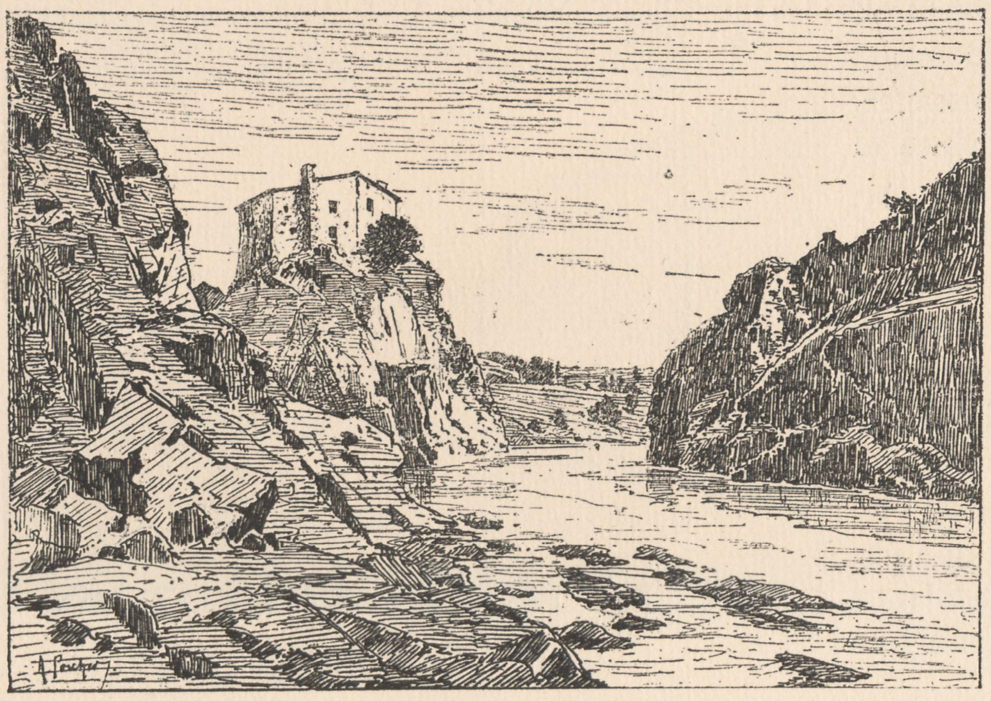

45. — LA LOIRE ET CHATEAU DE SAINT-PRIEST-LA-ROCHE
Dessin de Porcher, d'après F. Thiollier.

Dans les mêmes cahiers, un autre article exprime la volonté de notre petite province de garder sa vie propre : le Tiers État s'accorde avec le Clergé et la Noblesse pour demander que le Forez ait des États séparés et une administration distincte de celle du Lyonnais. En rédigeant cet article, les hommes de quatre-vingt-neuf soupçonnaient-ils qu'ils se conformaient à la décision rendue par un pape six siècles auparavant ? Quoi qu'il en soit, leur demande ne fut pas exécutée d'abord; c'est seulement après le siège de Lyon que le département de la Loire a été séparé de celui du Rhône. Accomplie en des conjonctures douloureuses, mêlée à des mesures violentes et cruelles, on pouvait croire que la séparation serait éphémère. Elle a duré pourtant, elle est devenue irrévocable. Si la division de la France en départements a survécu à beaucoup d'autres créations de l'Assemblée constituante, qu'on y regarde de près : c'est peut-être parce que cette division a souvent répondu à des traditions anciennes, attestant des tendances naturelles et des besoins persistants. Le département de la Loire n'est autre chose que le comté de Forez.

---

(1) Ces renseignements sur Roanne, son commerce et son industrie, m'ont été fournis par **M. Raoul Chassain** de la Plasse à qui je dois en exprimer ici ma gratitude.

(2) *Les cahiers de 89*, par **Léon de Poncins**.

IV

A cette description rapide il manquerait un dernier trait, si je ne parlais des sentiments des Foréziens pour leur pays de Forez. Avec son aspect d'abord sévère, son histoire plus honnête qu'éclatante, ses mœurs tranquilles, son caractère tempéré, ce pays inspire à ses enfants une affection singulière. Ils peuvent s'en éloigner, ils ne s'en détachent jamais.

Au XVI^e siècle, un savant homme de Saint-Germain-Laval, Papire Masson, prétendait tout embrasser dans ses hâtives recherches, dans sa vaste et indigeste érudition. Tantôt il retraçait le cours des siècles et tantôt le cours des fleuves de la France. Mais il ne manquait pas de s'arrêter avec prédilection à sa province, il y découvrait des merveilles et prenait un soin jaloux de les faire admirer.

Au commencement du siècle suivant, un homme de cour et d'épée, devenu homme de lettres, un favori de l'hôtel de Rambouillet, Honoré d'Urfé, retiré au pied des Alpes à la suite des guerres civiles, ne trouvait de charmes qu'à l'image lointaine des bords « où Lignon paisiblement serpente ». « Nous devons cela, » disait-il, « au lieu de notre naissance et de notre demeure, « de le rendre le plus honoré et renommé qu'il nous est possible », et il écrivait l'Astrée à l'honneur du Forez.

Dans le même siècle, cinquante ans plus tard, un chanoine de Notre-Dame d'Espérance, à Montbrison, Jean-Marie de La Mure, partageait son temps entre la collégiale dont il était sacristain et son « cabinet d'étude et de piété », où il avait rassemblé les portraits de nos anciens comtes, des saints, des saintes et des hommes célèbres du Forez, les ouvrages composés sur diverses sciences par des auteurs foréziens et les manuscrits relatifs à l'histoire, tant civile qu'ecclésiastique, de ce bien-aimé pays. Cette histoire lui paraissait aussi intéressante qu'ignorée. Après avoir publié sur elle plusieurs écrits estimés des érudits, il n'était point encore satisfait. Pour faire connaître « combien ce pays est recommandable et quels avantages la plus haute « et docte antiquité lui défère entre les autres pays du royaume », il employa vingt ans à composer un livre qui devait renfermer les recherches et les découvertes de sa vie entière et, lorsqu'il l'eut achevé et qu'il dut lui donner un titre, il éprouva un étrange embarras. Les ducs de Bourbon, ayant succédé par les femmes aux comtes de Forez, ne venaient qu'après eux dans l'ordre des temps. Mais La Mure n'admettait pas qu'aucun nom pût passer avant le nom de la famille royale et, placé entre son respect pour elle et son respect pourtant bien grand pour la chronologie, il donna tort à la chronologie : il intitula son livre *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*. Le scrupule du bon chanoine peut sembler puéril ; il atteste cependant que l'affection du Forézien pour sa province était dominée par l'attachement du Français pour la maison de France : disposition conforme d'ailleurs aux traditions de notre province ; le Forez n'a jamais séparé sa cause et sa destinée de la cause et de la destinée de la grande patrie.

Cependant, ces pages que La Mure avait d'avance annoncées au public en termes religieux et solennels ne devaient pas de longtemps voir le jour ; au moment de les publier, l'auteur mourut et elles seraient demeurées ensevelies avec lui si le patriotisme forézien, survivant aux révolutions, n'avait en notre âge suscité deux héritiers au vieil historien. L'un, M. Auguste Bernard, a retrouvé le précieux manuscrit, l'autre, M. Régis Chantelauze, l'a publié. L'un et l'autre ont fait revivre La Mure et par leurs propres travaux l'ont continué, complété et dépassé. Ils ne sont pas d'ailleurs restés seuls, ils se sont suscité autour d'eux des compagnons et des émules. Tandis qu'un Genevois transplanté à Saint-Etienne sondait nos terrains et leurs richesses, nombre de Foréziens ont fouillé en tous sens notre histoire. Le nom de plusieurs, dont j'ai emprunté les informations, est inscrit au bas de ces pages, et ceux que la mort ne nous a pas ravis ont coopéré au présent livre.

Notre province n'a pas inspiré seulement des érudits :

« Par toi je fus poète ! » a dit à son pays natal Victor de La Prade. Et ce poète voulant de plus expliquer comment il est devenu patriote ajoute, dans un autre langage que le bon La Mure, mais avec un sentiment pareil :

« J'appris à chérir la France
« A Notre-Dame d'Espérance,
« En aimant notre vieux clocher.
« C'est le clocher de mon baptême :
« L'enfant qui n'aime pas le sien,
« Sera très mauvais citoyen
« Et n'aimera rien que lui-même. »

De là vient qu'après avoir constamment célébré « la petite patrie » qui avait formé son âme, La Prade lui a enfin consacré sa plus belle œuvre : *Pernette*. La « douce terre » de Forez a désormais son épopée rustique.

La science, l'érudition, la poésie ont donc été vouées en nos jours au service de notre province. Il lui manquait encore le tribut des beaux-arts. On dit que Poussin, séduit par la lecture d'Honoré d'Urfé, est venu chercher des paysages sur les rives du Lignon (1) : en tous cas il a négligé de les peindre. A défaut de tableaux, il est vrai que les scènes de l'Astrée ont été souvent représentées en tapisserie et de la sorte ont décoré plus d'une noble demeure. Mais les paysages de ces tapisseries n'étaient pas moins imaginaires que les personnages : le Forez ne s'y retrouvait point. Il ne méritait pas un tel oubli et parfois le voyageur s'étonnait en le traversant qu'il ne fût pas mieux connu. Il le sera maintenant : M. Félix Thiollier à son tour a été saisi de l'amour de la petite patrie, il l'a parcourue en tous sens, il en a contemplé et reproduit tous les aspects. Monuments et paysages se sont accumulés dans ses portefeuilles et, pour mettre en œuvre tant de documents recueillis avec une longue patience, il s'est associé d'habiles artistes, les uns foréziens comme lui, les autres devenus les amis du Forez. Des procédés divers ont été employés : le crayon et la plume, le burin et la photographie. Ainsi nous a été restitué d'abord le plus curieux monument de la province, misérablement dévasté et dépecé sous nos yeux, le château et la chapelle de La Bâtie d'Urfé. Aujourd'hui M. Thiollier présente la province entière à ses compatriotes.

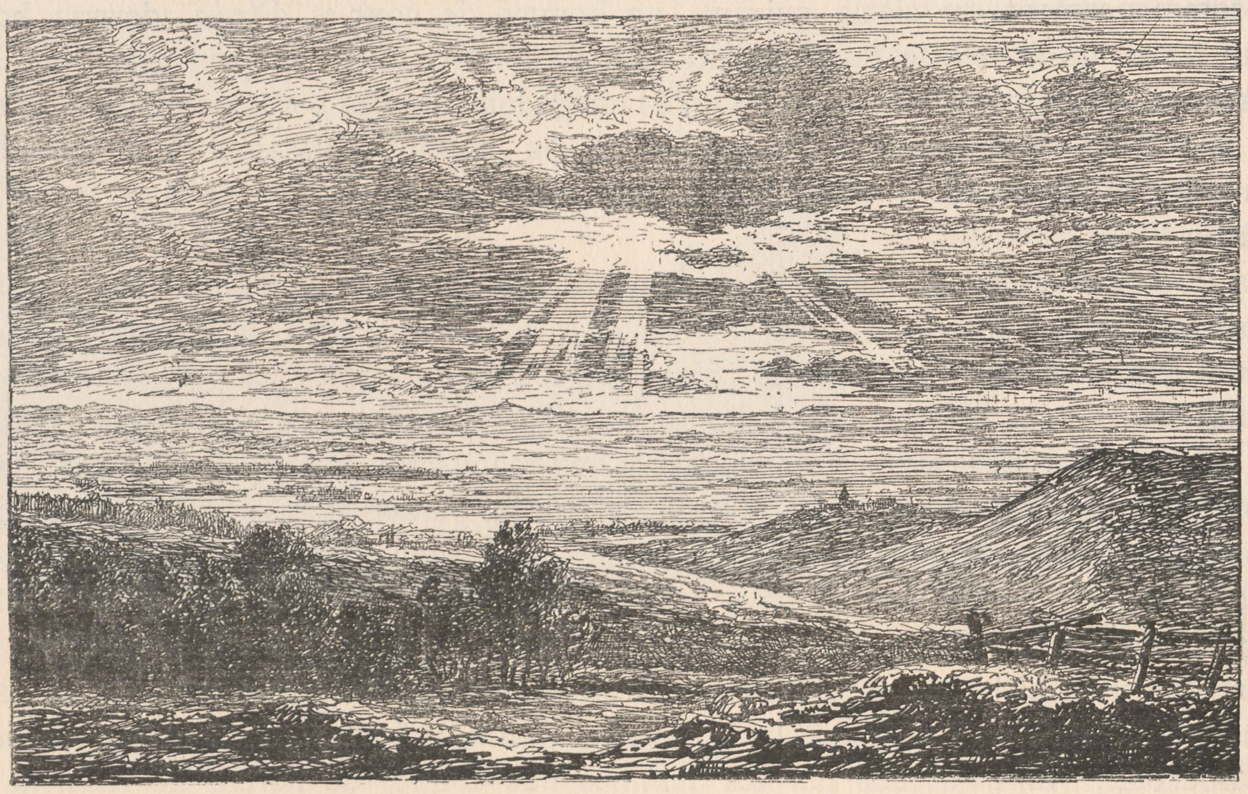

46. — LE PAYS DE FOREZ. VU DE SAINT-MÉDARD
Dessin de E. Grangier.

---

(1) *Vie de Poussin*, citée par Grüner. *Description géologique*.

* * *

SAINT-ÉTIENNE

SAINT-ÉTIENNE ET SES CANTONS

PAR C.-P. TESTENOIRE-LAFAYETTE

I

SAINT-ETIENNE ne possède aucune histoire imprimée ni manuscrite composée avant le milieu du XVIIIe siècle.

Quatre chroniques manuscrites sont parvenues jusqu'à nous : celle de l'abbé Antoine Thiollière, prêtre sociétaire de l'église de Saint-Etienne, mort en 1754; celle de Claude Beneyton, qui se qualifiait lui-même de *maître masson, charpentier et entrepreneur de bâtiments,* et qui est mort en 1772; celle de l'abbé Etienne Chauve, prêtre sociétaire de l'église de Notre-Dame, qui a fait imprimer, en 1779, les œuvres des Chapelon, nos trois poètes gagats; et celle qu'a écrite l'abbé Pierre-André Sauzéa, ancien bénédictin de la Chaise-Dieu, mort à Saint-Etienne, en 1842, professeur en 1810 au collège communal de la ville: il dit, dans sa préface, avoir composé cette histoire sur la demande de ses élèves, *qui lui en procurèrent les premiers matériaux.*

L'abbé Sauzéa avait entre les mains la chronique manuscrite de l'abbé Joseph Odet de Soleysel (1655-1716) et il cite le passage suivant du préambule de cette chronique :

« Depuis longtemps, ami lecteur », dit l'abbé de Soleysel, « je désirois faire l'histoire de ma « patrie; je l'avois même entreprise avant mon départ pour Paris, où les fonctions d'aumônier et « prédicateur du Roy m'avoient appelé en 1670. Rebuté, faute de matériaux qui me fissent « connoître ses commencements, j'allois abandonner mon projet, lorsqu'à mon retour, en 1691, je « trouvai dans la bibliothèque de mes ancêtres un manuscrit intitulé : *Histoire briève et chrono- « graphique de Furania*, par Georges du Clapier, l'an 1420. Georges étoit un chanoine de « Saint-Jean à Lyon, recommandable par ses vertus et sa science. Avec de tels moyens et à l'aide « de Dieu, je puis suivre mon projet; j'aurois cependant désiré découvrir les manuscrits latins « que Georges du Clapier cite fort souvent, dont j'aurois tiré de bons éclaircissements. »

Ni le manuscrit de l'abbé de Soleysel, ni ceux de Georges du Clapier ne se sont retrouvés. L'analyse naïve qu'en donne l'abbé Sauzéa fait penser que ce n'est pas une grande perte historique. Ces chroniques faisaient remonter l'histoire de Saint-Etienne au Ier siècle de notre ère. Chaque alinéa de l'abbé de Soleysel, quoique ne mentionnant aucune date, est considéré par l'abbé Sauzéa comme résumant l'histoire d'un siècle pour notre ville. On commence par Labiénus, lieutenant de César, qui aurait cantonné là une légion de vétérans et appelé ce lieu *Forum*, d'où les noms de *Furania* pour la ville naissante et de *Furanum* pour le ruisseau, et bâti le château de Rochetaillée; on continue, au IIe siècle, par une lettre de Félix (?) invitant Ferréolus à aller à Furan prêcher l'évangile; au VIe, par le passage à Furania de Clotaire et de Childebert, qui s'y procurèrent des armes qu'on y fabriquait depuis les Romains et qui, sur la demande d'Odo, abbé de Cluny et de Saint-Maur, y établirent des moines et firent commencer une église dont les Goths furent les architectes et les ouvriers; au Xe, par l'établissement à Furan de la fabrique de rubans, jusqu'au XIIe, où on aurait, en 1110, bâti le grand clocher et les trois portes de la façade de l'église de Saint-Etienne.

Tout cela est raconté simplement et affirmé sans hésitation et aussi, bien entendu, sans la plus petite preuve, sans une seule indication de sources. Il n'y a là rien de sérieux, et la plupart de ces assertions portent en elles-mêmes leur réfutation.

Les trois chroniqueurs du XVIIIe siècle, Beneyton et les abbés Thiollière et Chauve, sauf quelques réminiscences de ces vieilles traditions, ne commencent leur récit qu'à la création de l'abbaye de Valbenoîte, à la fin du XIIe siècle. Ils ne paraissent pas avoir eu à leur disposition les documents mêmes de notre histoire, excepté l'abbé Thiollière, qui a puisé dans les titres de l'église, mais seulement à partir de la fin du XVIe siècle, ceux antérieurs ayant été détruits pendant les guerres religieuses.

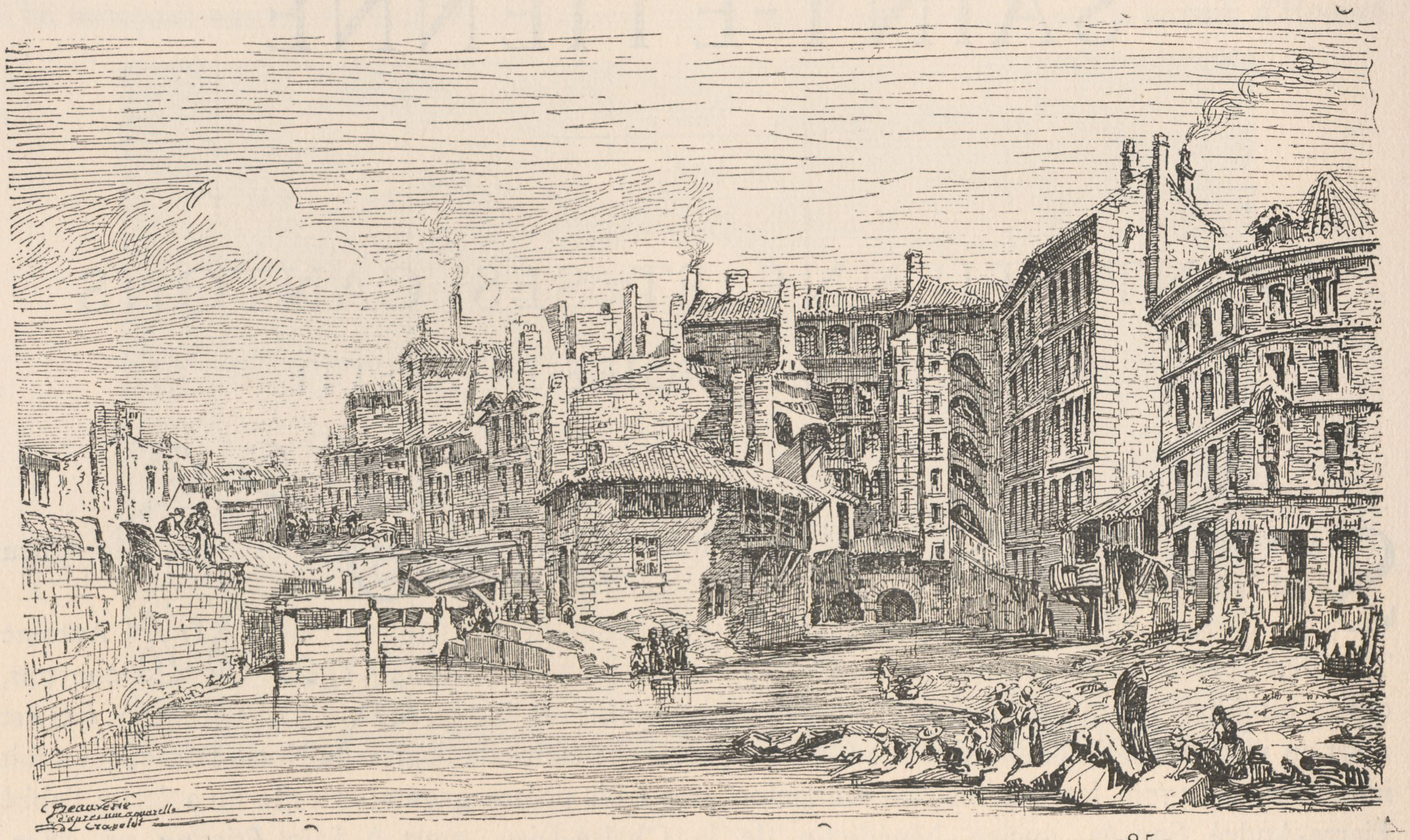

48. — SAINT-ÉTIENNE. VUE PRISE DE LA PLACE DES URSULES EN 1850
Dessin de Beauverie, d'après une aquarelle de Crapelet.

Saint-Etienne n'a que deux histoires imprimées, l'une fort courte par M. Isidore Hedde, en 1841, sous le titre de *Saint-Etienne ancien et moderne.*

L'autre, six ans plus tard, en un volume in-8°, par M. Eugène Bonnefous, qui y résidait momentanément; elle a pour titre : *Histoire de Saint-Etienne et de ses environs.*

Elles sont toutes les deux presque entièrement extraites des trois chroniques du siècle dernier.

M. de la Tour-Varan, bibliothécaire de la ville, n'a pas écrit l'histoire de Saint-Etienne; mais il en a recherché les matériaux, et en a publié quelques-uns dans les deux premiers volumes de ses *Etudes historiques sur le Forez.* Ces deux volumes portent pour second titre : *Chronique des châteaux et des abbayes* (Saint-Etienne, 1854-1857). Cet auteur a le mérite d'avoir, le premier, cherché à remonter aux sources. Les documents recueillis par lui étaient déjà en partie dans la bibliothèque de la ville; le surplus y a été récemment réuni par une intelligente acquisition faite lors de la vente des livres de la succession de M. Philip-Thiollière.

Ni la ville, ni le tribunal, ni la vieille église de Saint-Etienne ne possèdent d'anciens titres. Les documents conservés à la bibliothèque de la ville et aux archives du département ne remontent pas au delà de la fin du XII^e siècle; jusqu'au commencement du XVII^e, ils sont peu nombreux.

II

Y a-t-il eu, sur l'emplacement qu'occupe la ville de Saint-Etienne, une peuplade de métallurges gaulois, comme le prétend notre regretté compatriote Auguste Callet, dans son joli livre, *La légende des Gagats*? (1)

Y a-t-il eu un bourg, où, suivant l'abbé de Soleysel, les Romains d'abord, puis les Goths, et plus tard les rois de France, Childebert et Dagobert, seraient venus faire fabriquer les armes nécessaires à leurs soldats?

Les Bénédictins, d'abord sous saint Maur au VI^e siècle, puis au XI^e sous saint Robert, y ont-ils fondé une abbaye ou un prieuré, comme le dit le même chroniqueur?

Tout cela est possible: mais aucune autorité n'est citée à l'appui de ces hypothèses ou affirmations, contre lesquelles, au contraire, de fortes présomptions s'élèvent.

A deux ou trois kilomètres au midi du bourg de Saint-Etienne, tel qu'il fut fortifié au XV^e siècle, une ancienne voie de Lyon au Puy traversait les hameaux de la Palle, de la Mulatière et de la Caure. Une autre voie ancienne, de Vienne en Auvergne, passait à moins d'un kilomètre au nord de l'enceinte de Saint-Etienne, sur l'emplacement de la rue actuelle des Chapes, et se dirigeait vers Saint-Victor-sur-Loire, Chambles et probablement Saint-Bonnet. Si Saint-Etienne eût existé avant le Moyen Age, ces deux voies y auraient abouti et l'auraient traversé.

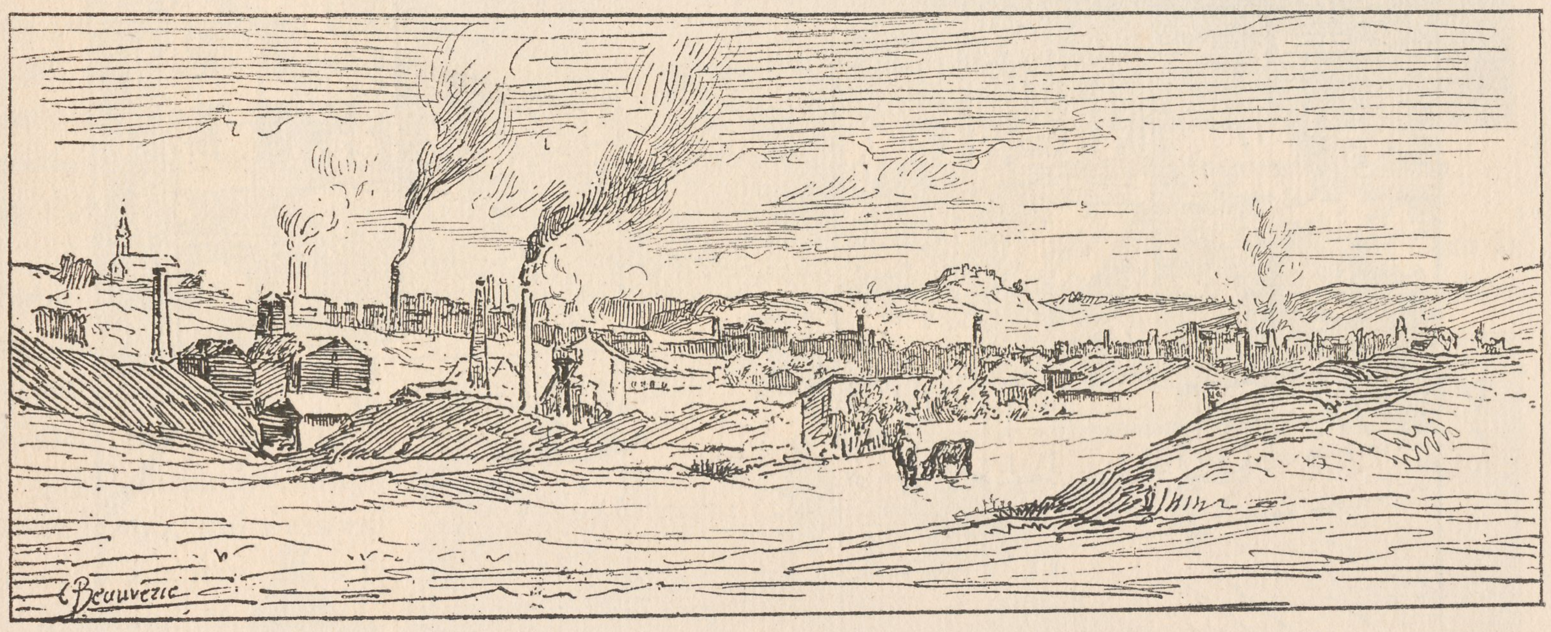

49. — SAINT-ÉTIENNE. QUARTIER DU SOLEIL
Dessin de Beauverie.

La ville de Saint-Etienne a pris en ce siècle un accroissement extraordinaire; on y a construit une multitude innombrable de maisons; on a creusé de profonds égouts sous toutes les rues. Nulle part on n'a davantage fouillé le sol; et cependant on n'a mis à jour ni substructions antiques, ni pierres sculptées, ni inscriptions, pas même les moulins à bras et les tuiles à rebords que l'on trouve partout où les Romains ont passé. Deux seules médailles antiques ont été signalées. La première est un moyen bronze de Trajan, découvert à la profondeur de deux mètres, sous la rue des Chapes; l'autre est une pièce d'argent à l'effigie de Vesta trouvée récemment près de la Mulatière; c'est un denier consulaire de P. Sulpicius Galba, édile curule en l'an de Rome 685 (69 av. J.-C.) et l'un des ancêtres de l'empereur Galba. Ces deux trouvailles ont été faites sur le passage des anciennes voies.

Dans la célèbre transaction de 1173, entre l'archevêque de Lyon et le comte de Forez, on trouve les noms de tous les bourgs et châteaux qui sont autour de Saint-Etienne : Saint-Chamond, Saint-Jean-de-Bonnes-Fonts, Sorbiers, la Tour-en-Jarez, Saint-Priest, Villard, Saint-Genest-Lerpt, Roche-la-Molière, Feugerolles, Rochetaillée. Saint-Etienne n'y est pas nommé.

---

(1) Un vol. in-8°, 200 p., outre l'introduction et la table. Paris, Didier et C^{ie}, 1866.

On connaît par ce qui reste des archives de l'abbaye de la Chaise-Dieu, par le cartulaire de Saint-Sauveur dont nous devons la publication à M. le comte de Charpin-Feugerolles, et par les anciens historiens du Forez et des provinces voisines, les monastères fondés par saint Robert et ses successeurs. Saint-Etienne n'est mentionné nulle part. Et s'il y eût eu déjà là une abbaye ou un prieuré de Bénédictins, les disciples de saint Bernard seraient-ils venus établir, à une petite demi-lieue, l'abbaye de Valbenoîte ?

Il faut conclure qu'avec les documents connus, on ne peut pas faire remonter l'histoire de Saint-Etienne au delà de la fin du XII^e^ siècle. Tout fait présumer qu'avant cette date, il n'y avait, sur le sol où la ville s'est formée depuis, aucune agglomération importante, et que, depuis lors, les affleurements de houille, bien plus que la qualité des eaux du Furan pour la trempe du fer, y ont fixé des forgerons dont les demeures ont fait successivement un hameau, un village, un bourg, une ville.

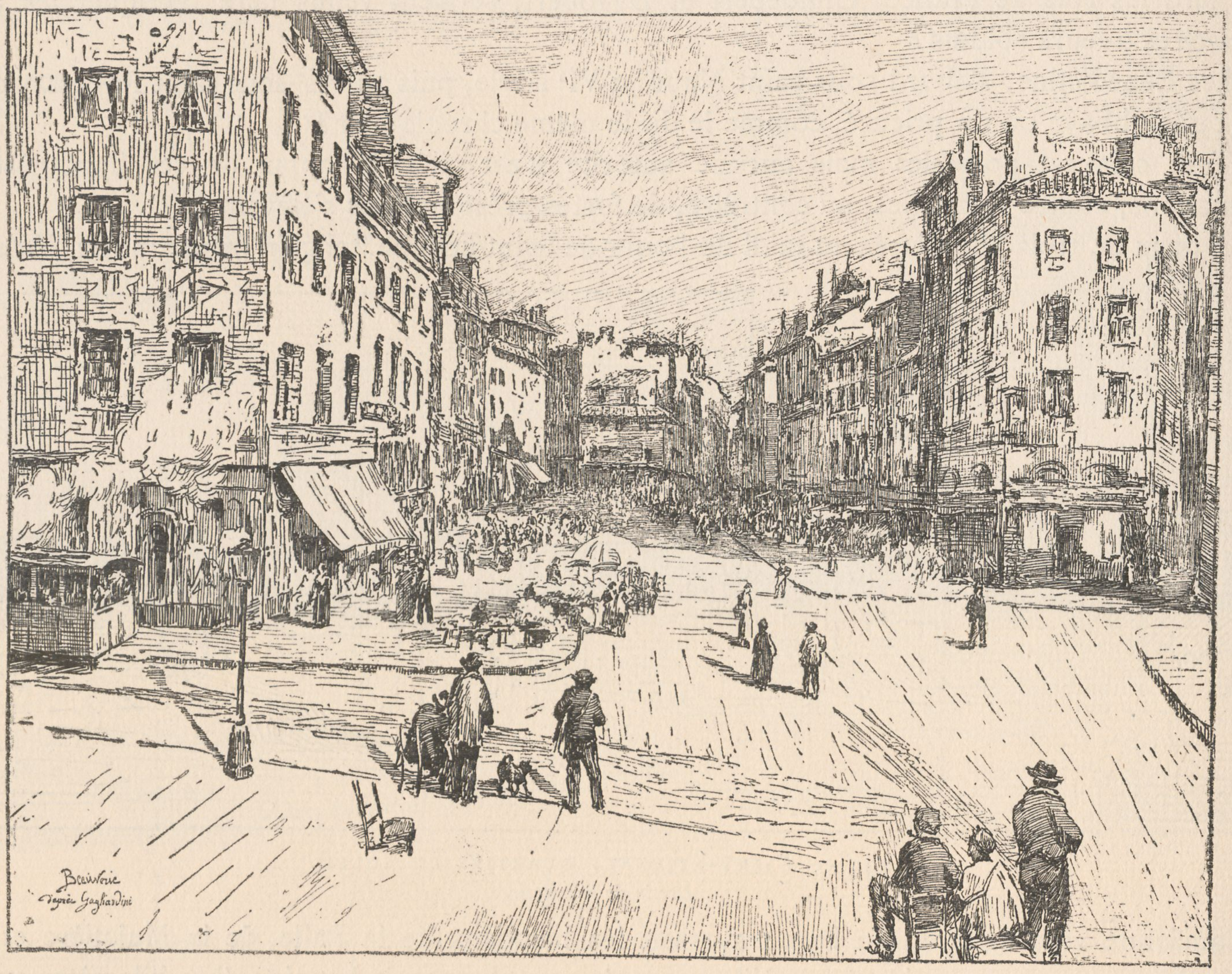

50. — SAINT-ÉTIENNE. PLACE DU PEUPLE
Dessin de Beauverie, d'après Gagliardini.

Cette réunion d'habitants a-t-elle, avant de prendre le nom du saint patron de son église, porté celui de *Furania* ou de *Furanum ?* Aucun titre ancien n'en fait mention. Le premier auteur qui cite le nom de *Furania* est Papire Masson, de Saint-Germain-Laval, dans son livre, *Descriptio fluminum Galliæ*. Voici sa phrase (1) :

« Sequitur Forensium aliud oppidum *Furania*, quod a templo loci, divi Stephani nomen etiam « accepit, in radicibus montis a *Barbara* martyre virgineque dicti. »

Il ne cite à ce propos aucune autorité.

On trouve un Guillaume de Furan témoin de la charte d'abandon aux moines de Sainte-Foy du Châtelet de l'église de Saint-Victor-sur-Loire, mentionnée par M. Aug. Chaverondier (2) et rapportée dans le *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, publié par M. Gustave Desjardins, qui place la date de cette charte de 1121 à 1125.

---

(1) In-8°. Paris, Quesnel, 1618, p. 9.

(2) *Catalogue des ouvrages relatifs au Forez*, etc., t. II, p. 129, année 1879.

Un Guillaume de Furans est nommé comme ayant vendu une maison à Condrieu, à Renaud de Forez, archevêque de Lyon, mort en 1226. Cette mention est tirée de l'obituaire de l'église de Lyon (1).

Ce nom de *Furan* ou *Furans* désigne-t-il ce qui a été plus tard Saint-Etienne ? Faut-il voir dans ce ou ces Guillaume de Furan, des prédécesseurs ou des descendants des prédécesseurs des Durgel dans la seigneurie de Saint-Priest et de Saint-Etienne ? Il peut y avoir là des indices, mais non une preuve du vieux nom de *Furania*.

Après ce préambule, un peu long, mais qui a paru nécessaire pour laisser à la légende ce qui lui appartient, nous entrons dans le domaine de l'histoire.

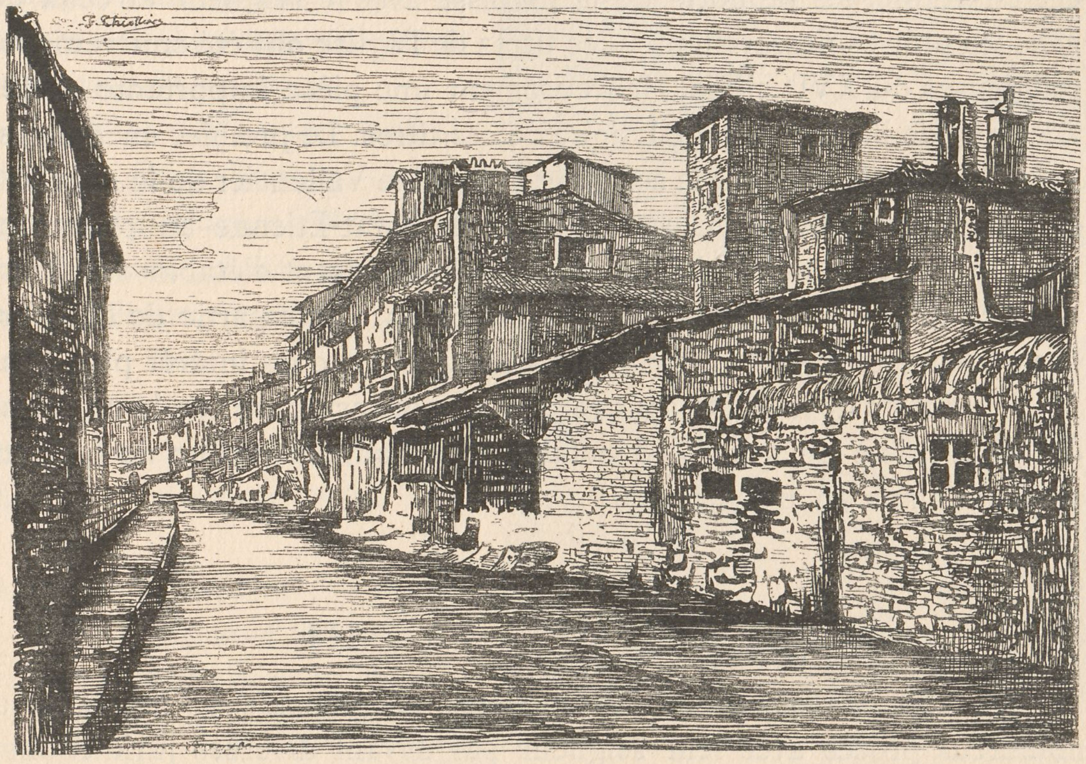
51. — SAINT-ÉTIENNE. ANCIEN QUARTIER DES GAUDS TRANSFORMÉ EN 1861
Dessin de F. Thiollier.

L'abbaye de Valbenoîte, ordre de Cîteaux, fut fondée au XIIe siècle, dans l'alleu de Ponce de Saint-Priest. En 1195, suivant un acte dont on possède la teneur (2), Willelmine de Rossillon donnait à l'abbaye naissante ses possessions du Champ de l'Orme « quidquid habebat in Campo de Ulmo, qui situs est *in parochia Sancti Stephani de Furanis*, juxta grangiam de Beus (Villebœuf), aqua de Furanis intermedia, ex una parte, et juxta montem Regalem et montem Ferratum (Mont-Ferré) ex altera ».

Voilà le premier titre connu où apparaisse le nom de Saint-Etienne et qui constate l'existence de la paroisse. L'église de Saint-Etienne, dans le pouillé du diocèse de Lyon au XIIIe siècle, publié par Auguste Bernard (3), est désignée ainsi : « Ecclesia S. Stephani Affurans. Dominus S. Prejecti patronus ».

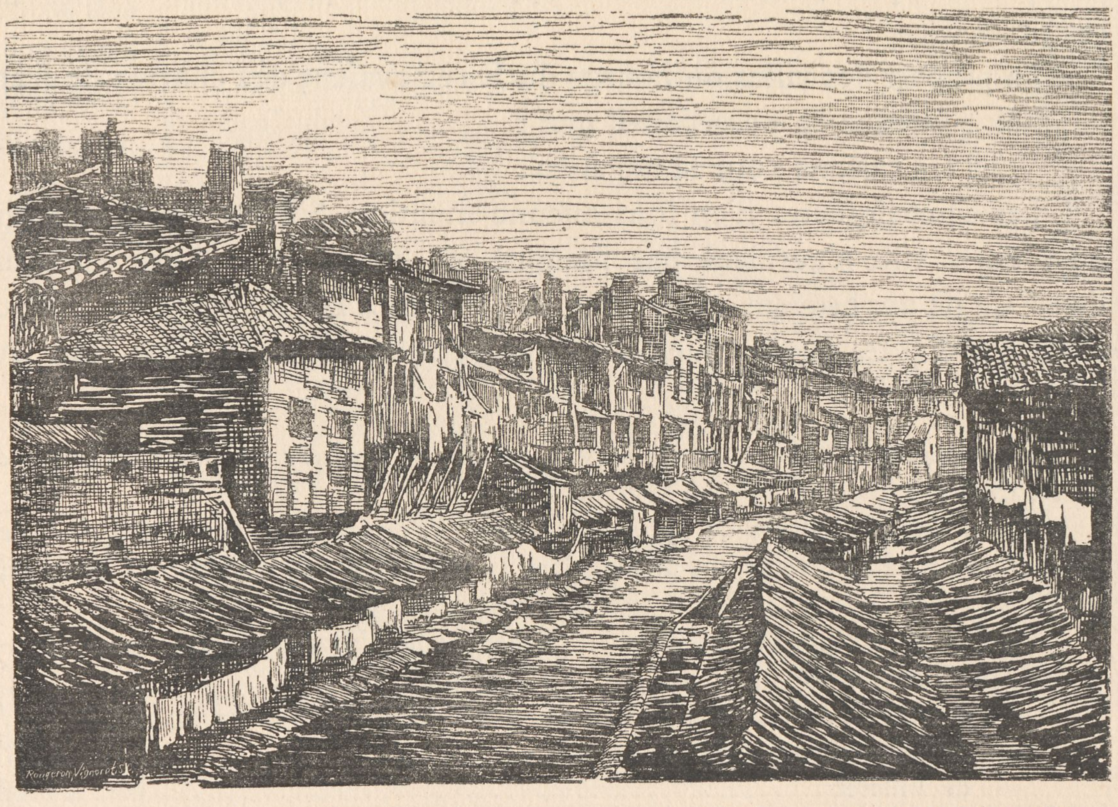
52. — SAINT-ÉTIENNE. ANCIEN QUARTIER DES GAUDS TRANSFORMÉ EN 1861
Dessin de F. Thiollier.

(1) *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*, publié par M. Guigue ; in-4°, Lyon, Scheuring, 1867, p. 134. — *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez* par J.-M. de La Mure, publiée par M. R. Chantelauze, Paris, Potier, 1868-1869 ; t. III ; pièces justificatives, p. 32.

(2) De La Mure-Chantelauze, t. III, p. 31.

(3) *Cartulaire de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 903.

A partir de cette époque, un certain nombre de documents ont été conservés ; beaucoup sans doute, et des plus regrettables, ont disparu. Ce qui reste peut cependant donner quelques notions exactes sur le commencement, la croissance et l'administration de la cité.

Ces documents se rapportent à deux ordres de faits : les uns concernent l'administration ecclésiastique, les rapports de la paroisse avec le seigneur et ceux du curé avec les habitants et avec les prêtres desserviteurs. Les titres de l'église ont été entièrement détruits pendant les guerres religieuses du XVI^{e} siècle. Heureusement une pièce importante a été retrouvée ; c'est une copie ancienne de l'inventaire analytique de ces titres. Le premier en date est la charte de Valbenoîte de 1184; l'avant-dernier est la collation à Antoine Vallancier de la cure de Saint-Priest, du 7 avril 1556, et le dernier est la provision de la cure de Saint-Etienne au profit de frère Antoine de Giry, du 4 octobre 1576. Ces précieuses mentions permettent d'établir des faits inconnus aux chroniqueurs, et de rectifier certaines erreurs de leurs récits. Cette partie de l'histoire de Saint-Etienne présente des aperçus nouveaux et, sous certains rapports, d'un intérêt plus général.

Les autres documents sont relatifs au gouvernement de la cité, à ses rapports avec le seigneur de Saint-Priest de qui elle dépendait, et à l'administration de la justice. Ce sont ceux que nous allons résumer en premier lieu.

III

Au commencement du XVII^{e} siècle, les consuls et habitants de Saint-Etienne avaient de nombreux procès avec leur seigneur par devant diverses juridictions, en province et à Paris. Ils députèrent à Montbrison Hugues Montault, l'un des consuls, et Pierre Besset, pour faire enregistrer au greffe du domaine de Forez cinq anciennes transactions, un contrat et un arrêt intervenus entre les seigneurs de Saint-Priest et les habitants de Saint-Etienne. Cet enregistrement eut lieu le 5 mars 1608, pardevant Lambert Croppet, lieutenant général au bailliage, et nous a ainsi conservé ces titres (1).

La plupart des villes ou bourgs du Forez avaient des chartes de franchises (2).

Saint-Etienne en possédait-il une ?

Voici les raisons pour la négative :

Les chroniqueurs n'en font aucune mention. S'il eût existé une charte de privilèges, les délégués de la ville n'auraient pas manqué, en 1608, de la faire enregistrer en tête des sept autres titres qu'ils apportaient au greffe du domaine. Enfin, jusqu'au milieu du XV^{e} siècle, les Durgel n'ont pris d'autre qualité que celle de *seigneurs de Saint-Priest*. Jean Durgel paraît être le premier

---

(1) Archives de la Loire, ancienne série A, nº 139. — *Registre matricule du greffe du domaine du pays et comté de Forez*, 1607-1610.

(2) Les savants éditeurs de *l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez* par le chanoine de La Mure, MM. Chantelauze et Steyert ont publié, dans le III^{e} volume de ce précieux ouvrage, huit de ces chartes, dont voici les dates :

Privilèges en faveur de Saint-Rambert, Bonson, Chambles, Saint-Cyprien et Saint-Just	1224
Charte de Montbrison	1223
— de Crozet	1236
— de Saint-Germain-Laval	1248
— de Villeret	1253
— de Saint-Haon-le-Châtel	1270
— de Saint-Bonnet-le-Château	1272
Confirmation des privilèges de Sury-le-Comtal	1277

M. Auguste Chaverondier a publié en 1860, dans l'inventaire Luillier, p. 506 et 510, la charte de Crozet et celle de Saint-Germain-Laval.—M. Ennemond Richard a publié dans ses *recherches historiques sur la ville de Saint-Chamond* (1846) une traduction française de la charte de franchises accordée à cette ville et le texte latin a été reproduit photographiquement dans l'important travail de M. Maurice de Boissieu, qui forme le IX^{e} volume du recueil de la Diana. M. Vincent Durand a publié dans le *Bulletin de la Diana*, t. II, p. 321, ce qui reste de la charte de Moind (août 1272) et, dans la séance du 27 mai 1880, il a donné lecture à Société de la charte de Boën (vers 1250), encore inédite et dont il prépare la publication. La charte inédite de Saint-Galmier sera aussi bientôt publiée par la Diana. Celle de Cornillon (octobre 1240) a été donnée par M. de la Tour-Varan. *Chronique des châteaux et abbayes*, t. I, p. 202).

qui, dans une transaction du 28 janvier 1477, prit le titre de *seigneur de Saint-Priest et de Saint-Etienne* : d'où l'on peut présumer qu'au XIII^e^ siècle, époque de ces chartes pour notre province, Saint-Etienne avait trop peu d'importance pour qu'il lui en fût octroyé une.

Pour l'affirmative, on peut répondre que l'existence de syndics ou de consuls de la communauté des habitants de Saint-Etienne est constatée par des titres depuis la fin du XIII^e^ siècle : or il ne pouvait y avoir de consulat qu'en vertu d'une charte du seigneur.

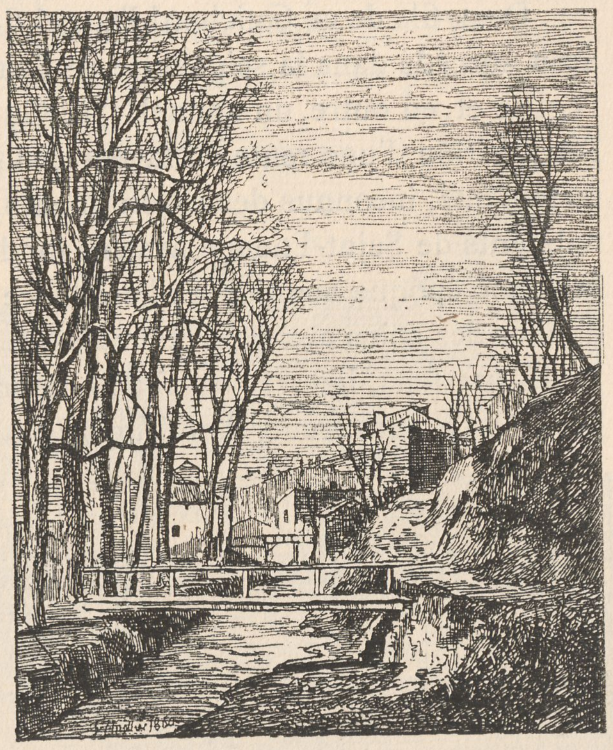

53. — QUARTIER DE VALBENOITE EN 1860
D'après un dessin du temps.

Dans la transaction du 10 juillet 1486, entre Gabriel de Saint-Priest et les habitants de Saint-Etienne, ceux-ci disent que leurs anciens titres ont disparu : « Ante forti« ficationem dicte ville Sancti Stephani, plures tituli fran« chisie et liberationis communitatis predicte perditi « fuerent. »

Cet énoncé paraît bien s'appliquer à une charte de franchises, qui aurait été perdue pendant une invasion de la ville non encore fortifiée. La question reste donc douteuse.

Le plus ancien titre connu qui mentionne des syndics nommés par les habitants de Saint-Etienne est une sentence arbitrale rendue le mardi après la fête de saint Mathias, apôtre, l'an 1296 (28 février) (a. st.), entre le curé de Saint-Etienne et les *syndics* et paroissiens de son église, et relative à certaines redevances en grains à percevoir par le curé et à l'emploi de certaines offrandes. Dans cet acte mentionné par l'annaliste Beneyton, mais analysé avec soin dans l'inventaire du XVI^e^ siècle, on voit que, quelques années après le règne de saint Louis, les paroissiens de Saint-Etienne élisent librement des syndics, qu'ils discutent leurs intérêts et nomment des arbitres dont ils viennent approuver les décisions. Les redevances attribuées au curé y apparaissent comme le règlement amiable d'une contribution nécessaire à l'exercice du culte religieux ; on s'entend sur l'emploi et la répartition des offrandes faites par la piété des fidèles. On rappelle une *composition* c'est-à-dire un traité plus ancien, ce qui prouve que cet état de choses existait depuis un certain temps. Le seigneur de Saint-Priest (1) y apporte un simple consentement, probablement en qualité de patron de l'église, et y assiste comme témoin d'honneur, avec l'abbé de Valbenoîte. Le curé de Saint-Étienne, qui contracte cet accord avec ses paroissiens, n'est pas nommé dans la mention de l'inventaire. Les chroniqueurs disent que le curé de cette époque était Denis Colomb, et avait été le premier investi de ces fonctions ; l'inventaire constate qu'il a eu des prédécesseurs, et divers titres semblent établir qu'il se nommait Colomb de Curnieu, sans doute de la famille chevaleresque de ce nom.

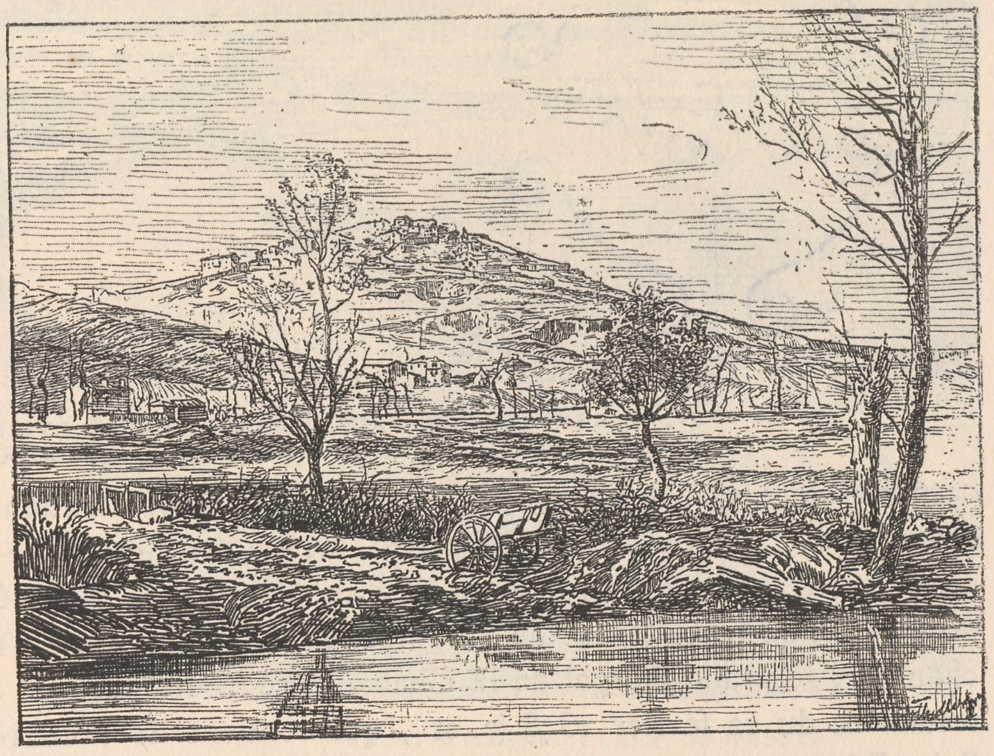

53. — MONTAGNE DE SAINT-PRIEST. ÉTAT ACTUEL
Dessin de F. Thiollier.

Dix ans auparavant, en avril 1287 (2), une autre sentence arbitrale mettait fin à une contestation

---

(1) Jocerand Durgel (Beneyton).

(2) *La Tour-Varan*, t. II, p. 365.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

survenue entre Guichard Durgel, seigneur de Saint-Priest et les frères Vachon de Fussimagne, hameau près de Planfoy, relativement à des droits seigneuriaux sur le croît des bestiaux et sur les grains. Les cultivateurs avaient résisté à des exigences du seigneur, et on se soumettait d'un commun accord à un arbitre, dont la décision était acceptée et exécutée.

Deux fils de ce Guichard Durgel firent en 1310 des legs à la cité naissante. Jocerand, qui lui avait succédé dans la seigneurie de Saint-Priest, légua cent sols de viennois pour la construction de l'église et, en outre, un annuel (1) et Guichard légua soixante sols de viennois, petite monnaie, pour l'acquisition d'une rente en faveur des pauvres de l'hôpital de Saint-Etienne de Furan (2). Ces deux testaments, inconnus des chroniqueurs, montrent que, dès les premières années du XIV^{e} siècle, les habitants de Saint-Etienne avaient fondé un hôpital et reconstruisaient leur église; on trouve vers la même époque mention de l'existence de la confrérie du Saint-Esprit, dont les membres venaient donner des soins aux pauvres malades.

Deux faits, ignorés aussi de nos annalistes, et dont nous devons la connaissance au précieux livre de Le Laboureur, *Les Mazures de l'Isle-Barbe,* prouvent le rang élevé que la famille Durgel occupait alors, et l'importance que la paroisse de Saint-Etienne avait acquise. Jocerand Durgel, chanoine de Lyon, obéancier de Doizieu, fut élu archevêque de Lyon; mais la confirmation de cette nomination ayant éprouvé des difficultés à Rome, il s'en démit entre les mains du Pape, qui nomma en sa place Raoul de la Torrette (1284-1287) (3). Le neveu et sans doute le filleul de ce chanoine, Jocerand Durgel de la Chabaudière, a été curé de Saint-Etienne de Furan et, par son testament du 22 février 1348 (a. st.), qui contient de nombreux legs, a institué les pauvres de Saint-Etienne pour ses héritiers (4).

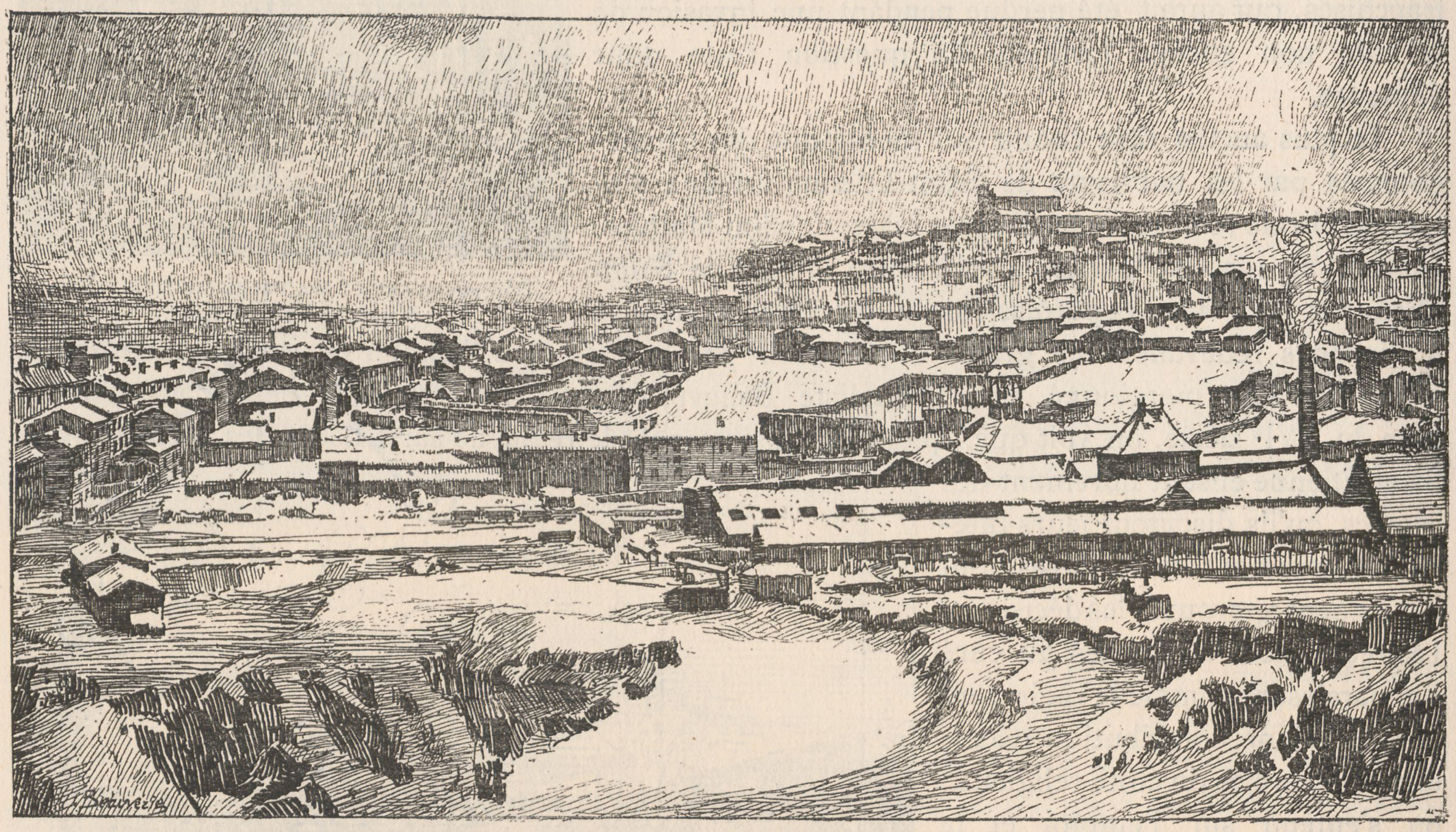

55. — MONTAGNE DE SAINTE-BARBE, SAINT-ÉTIENNE VUS DU CLAPIER
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Un acte du 28 décembre 1410 (5), dont le texte ne nous est pas parvenu, mais peut encore se retrouver, établit que Saint-Etienne avait alors des consuls qui achetèrent pour la communauté des habitants la place du *pré de la foire*, qu'on a appelée successivement depuis 1790, *place de la Liberté*, *place Royale* et *place du Peuple,* et à laquelle il aurait autant valu laisser son nom primitif.

---

(1) *Archives de la Loire,* armoire Adam, reg. nº 4, fº 61 rº.
(2) *Archives de la Loire*, armoire Adam, reg. nº 4, fº 8 vº.
(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, t. II, p. 376.
(4) *Mazures de l'Isle-Barbe*, t. II, p. 396-397.
(5) Rappelé dans la transaction du 10 juillet 1486. *Archives de la Loire*, série A, nº 139, reg. nº 3.

Une perte très regrettable est celle de l'ordonnance de Charles VII qui permit aux habitants de Saint-Etienne de clore leur ville de murs de défense. On n'est pas d'accord sur sa date, pour laquelle les chroniqueurs varient entre 1435 (ms. Beneyton, 1749), 1441 (ms. Beneyton, 1742; abbé Thiollière, Isidore Hedde). D'autres mentions indiquent 1444. — Les lettres patentes contenant cette autorisation ont été sans doute perdues pendant les troubles du milieu du XVI^{e} siècle.

Dans le préambule de la transaction du 17 décembre 1534, dont nous parlerons plus tard, les habitants de Saint-Etienne « disoient « que à eulx appartenoit avoir le « gouvernement des murailles et portes de la ville... et de ce en estoient « en possession et saisine *et avoient « lettres expresses patentes du Roy* ».

Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le détail des transactions intervenues entre les habitants de Saint-Etienne et les seigneurs de Saint-Priest relativement à diverses redevances féodales ; il suffira d'en rappeler deux.

La quotité de la dîme des grains due au seigneur a été reconnue être, « des gerbes non mesurées par les habitants la douzième et des gerbes mesurées la onzième », suivant transaction passée devant M^{e} Hugues Huguet, notaire, le 17 août 1479 (1).

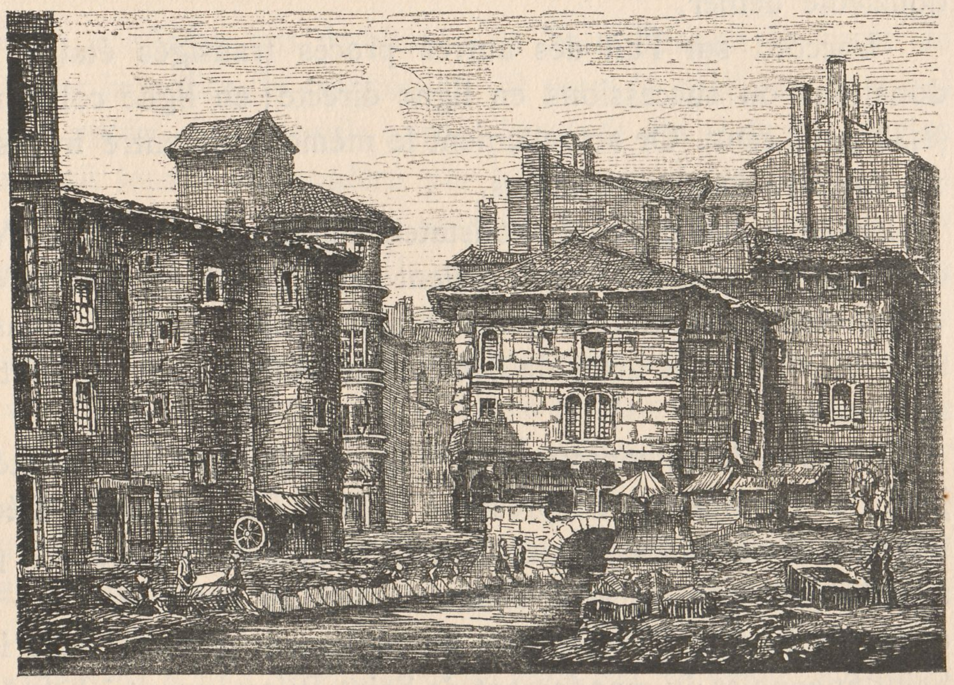

56. — SAINT-ÉTIENNE. PLACE DU PEUPLE EN 1840
Dessin de F. Thiollier, d'après une aquarelle de Crapelet.

Mais une autre transaction du 8 septembre 1544, passée devant le notaire Desgouttes, entre Pierre de Saint-Priest et dix habitants de la parcelle d'Outrefuran, réduit cette quotité à la dix-neuvième gerbe. Cette transaction est intervenue après un arrêt du Parlement dont la date n'est pas indiquée.

Une autre transaction du 28 janvier 1477 (a. st.) (2), reçue par les notaires Jean Vitalis et Cosme de la Roëre, règle diverses questions se rattachant aux droits de laod (3) ou d'investiture perçus par le seigneur sur les ventes d'immeubles et sur les successions collatérales. Ce sont nos droits de mutation d'aujourd'hui. Les régimes passent, les noms changent, mais les impôts restent ; et il n'y a rien d'étonnant, ils sont nécessaires.

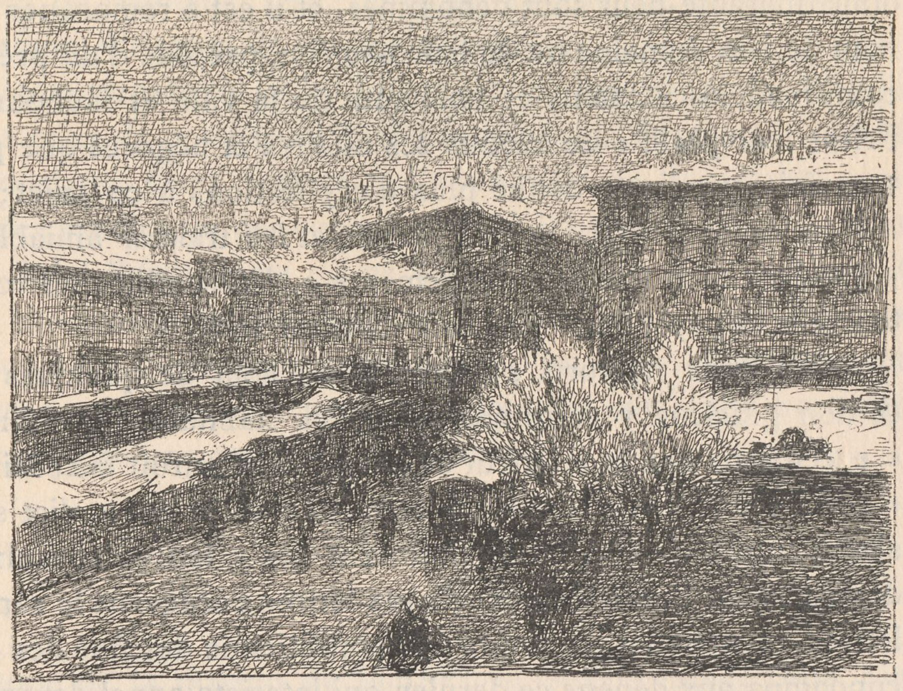

57. — SAINT-ÉTIENNE. PLACE DU PEUPLE
Dessin de Gagliardini.

Cette transaction mettait fin à quatre procès engagés devant la cour ordinaire de Saint-Priest, *in curia ordinaria Sancti Prejecti in Jaresio,* dont le juge était François Verrier, licencié en l'un et l'autre droit, devenu en 1497 lieutenant général du bailli de Forez.

Le droit de laod sur les ventes était exorbitant, il était du sixième denier, le sixième du prix même de la vente (16,66 pour cent); il est maintenant à peu près du quatorzième (6,875 pour cent); mais il faut remarquer que les biens demeuraient alors longtemps dans la même famille, et que les transmissions par vente étaient rares. S'il était possible de faire le compte exact des droits perçus sur un même immeuble pendant le XV^e^ siècle et pendant le XIX^e^ siècle, on trouverait peut-être que la quotité relative de cet impôt n'est pas moindre aujourd'hui qu'alors. Dans l'un des procès terminés par la transaction de 1477, il s'agissait du rachat d'un fonds par le propriétaire primitif, mais après l'expiration du délai fixé pour le *réméré*. Le droit fut fixé amiablement au douzième denier.

---

(1) *Archives de la Loire*, série A, n^{o} 139, reg. n^{o} 3, texte latin.

(2) *La Tour-Varan*, t. II, p. 378, texte français.

(3) *Laod*, de *laudare*, le premier mot habituellement employé dans la formule des autorisations données par le seigneur pour les ventes, LAUDAT et *approbat*.

L'accord sur l'un des autres procès transigés établit qu'il n'est pas dû de droit sur les donations ou successions en ligne directe; en ligne collatérale, il est fixé au douzième denier (8,33 pour cent). Or actuellement le même droit entre frères est de 8,125 pour cent; il est de 10 o/o entre cousins germains.

Les deux autres procès constatent l'usage, fréquent au XV^e^ siècle, des associations universelles de biens. Ces associés se nommaient personniers, *personarii*, « in omnibus bonis suis mobilibus et « immobilibus communicaverat et associaverat », dit la transaction. Le droit au douzième denier reste établi sur ces actes de Société qui entraînaient en effet transmission définitive au profit du survivant.

Il résulte de ce contrat de 1477 que quatre procès, intentés par le seigneur devant son propre juge, se terminaient en présence et sans doute par la médiation de ce juge, au moyen d'une transaction où les contribuables avaient gain de cause sur la plupart des points contestés; et il est à remarquer que cet acte, allant au delà du règlement des procès particuliers, contient, sur ces droits de laod et d'investiture, un règlement général, dans lequel interviennent les habitants de Saint-Etienne et du mandement de Saint-Priest, ayant à leur tête leurs cinq consuls.

Le 7 mars 1493 (a. st.), Gabriel de Saint-Priest convoquait une grande assemblée dans l'hôtel de son châtelain Clément Pierrefort, à Saint-Etienne. Deux groupes s'y trouvèrent réunis; l'un composé des manants, villageois et laboureurs du mandement de Saint-Priest et de Saint-Etienne, dont quarante-neuf sont dénommés, et il est à remarquer que, dans ce nombre, vingt-six portent le nom de leur domaine ou de leur hameau, précédé d'un prénom, sans autre nom; le second groupe comprend les manants et habitants de la ville et faubourgs de Saint-Etienne. Gabriel de Saint-Priest leur parle « de aucuns ses affaires et négoces que présentement luy sont survenus »; sans toutefois que l'acte donne plus d'explications à ce sujet; il promet « de leur faire beaulcoup de « bien, amours gratuittes et plaisir, et les traicter amiablement et soy employer à les garder des « gendarmes et autres soulagements ». L'assemblée lui vote un don gracieux de deux cents livres tournois, à payer pour une fois dans un an (1).

Ces bons rapports s'altérèrent au bout de quelques années; peut-être même l'exécution de ce don gracieux y contribua-t-elle. Les habitants de Saint-Etienne, se plaignant de « certaines « exécutions que le seigneur de Saint-Priest auroit faict faire contre aulcuns d'entr'eulx, à cause de « certaines tailles ou dons qui auroient esté faictes audict seigneur par les dicts habitans », s'adressèrent directement à Paris, obtinrent des « lettres royaulx » pour s'opposer à ces exécutions, et demandèrent l'entérinement de ces lettres pardevant le sénéchal de Lyon; ce magistrat entérina les lettres, renvoya les habitants de Saint-Etienne des fins des demandes et conclusions du seigneur, et condamna aux dépens ce dernier, qui interjeta appel devant le Parlement de Paris. Trois laboureurs du mandement de Saint-Priest, demandeurs « en cas d'excès et d'exaction indeue, par eulx « prétendue contre le seigneur de Saint-Priest », avaient été moins heureux devant le juge-mage de Lyon et s'étaient de leur côté pourvus devant le Parlement.

Les choses en étaient là en 1512. Quatre marchands stéphanois et un laboureur de Saint-Priest firent le voyage de Paris, qui alors pouvait équivaloir à un voyage de nos jours en Amérique, et le seigneur vint transiger avec eux devant deux notaires au Châtelet (2); il s'obligea à payer 250 livres tournois et fit au traité de 1479 une modification avantageuse aux habitants : somme toute, les vassaux gagnaient leur procès.

(1) *Archives de la Loire*, anc. série A, 139, pièce n° 4, texte français. *La Tour-Varan*, t. II, p. 384.
(2) *Archives de la Loire*, anc. série A, 139, registre, pièce n° 15, texte français. *La Tour-Varan*, t. II, p. 387.

Au commencement du XVI^e^ siècle, la population de Saint-Etienne avait notablement augmenté; les seigneurs voulurent y exercer des pouvoirs de police et d'administration, les habitants résistèrent; de là des procès devant le juge ordinaire de Forez et le sénéchal de Lyon. Ces difficultés furent terminées par une transaction passée à Lyon le 17 décembre 1534, par devant le notaire Benoît Ponthus (1), entre Pierre de Saint-Priest, seigneur de Saint-Etienne, et les consuls et habitants de la ville. Voici les principales dispositions de cet acte, l'un des plus importants pour l'histoire de Saint-Etienne.

Pierre de Saint-Priest, accorde ou confirme aux habitants de Saint-Etienne le droit de nommer chaque année leurs consuls pour la police (la transaction dit *pour la politique*, mot qui est évidemment la forme d'alors du mot *police*). Les consuls auront la garde des clefs des portes de la ville. Le préambule dit que ce droit leur a été conféré par lettres expresses patentes du roi, dont on ne donne pas la date; ce sont sans doute les lettres patentes de Charles VII, autorisant les fortifications, dont le texte n'a pas encore été retrouvé. « Ils auront la charge de faire peser le « pain et la chair et de mettre ordre aux autres denrées qui seront apportées à Saint-Etienne, les « officiers du seigneur dûment appelés, mais tant en leur absence qu'en leur présence. Les amendes « de police seront distribuées par les consuls aux pauvres de la ville. Les consuls auront dorénavant « pouvoir d'asseoir des contributions pour les réparations de la clôture de la ville et de s'assembler « à leur gré dans la maison de Ville, pour la chose publique ».

Le seigneur de Saint-Priest devra établir « officiers idoines, gens de bien, suffisans et non « suspects, et savans, et juge gradué; toutes prises de corps seront décrétées par ce juge et non « par le châtelain ni autres officiers du seigneur ».

Il est interdit au seigneur, conformément à une ordonnance du sénéchal de Lyon, « de faire « emmener aucun habitant de la ville et des faux-bourgs de Saint-Etienne, dans les prisons de Saint-« Priest; les prévenus, pour quelque cas ou crime que ce soit, devront rester dans les prisons de « la ville », et la sanction de cette disposition est singulière : « Celui qui aura été à l'avenir mené « dans les prisons de Saint-Priest, au sçu du seigneur, sera, lui et sa postérité, à jamais exempt « de la justice criminelle du seigneur de Saint-Priest et de ses successeurs. »

Tel était l'état de l'administration communale de Saint-Etienne et de ses rapports avec le seigneur de Saint-Priest, à l'époque de la prise de possession du Forez par le roi François I^er^, après la révolte du connétable Charles de Bourbon. Dans tout ce qui nous reste de documents plus anciens on voit que Saint-Etienne avait des syndics ou des consuls dès le XIII^e^ siècle; la justice était exercée par le juge de la seigneurie de Saint-Priest, mais on ne voit pas que le seigneur se soit jamais immiscé dans l'administration de la communauté des habitants, aucune trace n'apparaît non plus de l'intervention des comtes de Forez ou du pouvoir royal, si ce n'est pour l'établissement des fortifications. Les habitants paraissent avoir toujours géré leurs intérêts communs avec une entière liberté et, suivant le langage actuel, avec une complète autonomie.

IV

Vers la fin du XVI^e^ siècle, la fortune de la maison de Saint-Priest déclina rapidement. Un évènement tragique lui porta un coup funeste.

En 1584, Aymar, seigneur de Saint-Priest, Pierre de Saint-Priest dit La Fouillouse et leur suite se rencontrèrent avec Antoine d'Augerolles, seigneur de Roche-la-Molière et Jean, son fils, baron de Brunard, sur les limites de leurs seigneuries entre Saint-Genest-Lerpt et Roche-la-Molière. Il s'éleva entre eux une querelle de chasse ou une contestation de voisinage et une mêlée s'engagea; un coup de pistolet, tiré par Aymar de Saint-Priest, atteignit Antoine d'Augerolles au côté gauche; un autre, tiré par Pierre de Saint-Priest, blessa de la même manière Jean d'Augerolles (2).

---

(1) *La Tour-Varan*, t. II, p. 393.

(2) Voir Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, t. II, pp. 224 et 381. Cet auteur dit, p. 225, que cet évènement eut lieu le *sabmedy saint* 1584, et il ajoute amèrement ces mots : *bon jour, bonne œuvre*. Le samedi saint en 1584 tomba en effet le 31 mars. — Cf. Bulletin de la Diana, t. II, p. 120.

Antoine d'Augerolles ne put pas même être transporté à son château de Roche distant à peine d'un kilomètre; il fit son testament, le 31 mars 1584, à Vuns, presque sur le lieu du meurtre, en présence d'ouvriers voisins appelés en toute hâte et mourut le même jour. Son fils, devenu seigneur de Roche par la mort de son père, testa au château de Roche le 7 avril suivant en présence de plusieurs de ses nobles parents et mourut le lendemain. Un jugement du prévôt de Forez du 5 mai 1584 prononça contre Aymar de Saint-Priest une condamnation à mort, à laquelle il put se soustraire en se cachant. Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, poursuivit les réparations civiles dues à elle et à ses enfants; les biens de Saint-Priest furent saisis et mis sous séquestre, et leur vente par décret fut poursuivie. Catherine de Polignac, femme d'Aymar de Saint-Priest, résista avec une égale énergie et, après de longs procès, une transaction intervint le 17 octobre 1596 devant Mᵉ Croppet, notaire à Lyon, par la médiation de l'archevêque Pierre d'Apinac, parent des Saint-Priest. Catherine de Polignac céda à Anne de Chevrières, toutes les dîmes de la seigneurie de Saint-Priest, rachetables dans un délai de six ans moyennant une somme de 12,500 écus, et il fut stipulé qu'Aymar de Saint-Priest ne pourrait se présenter en justice, même par bénéfice du prince, pour la révision des condamnations prononcées contre lui, avant l'entier payement de cette somme.

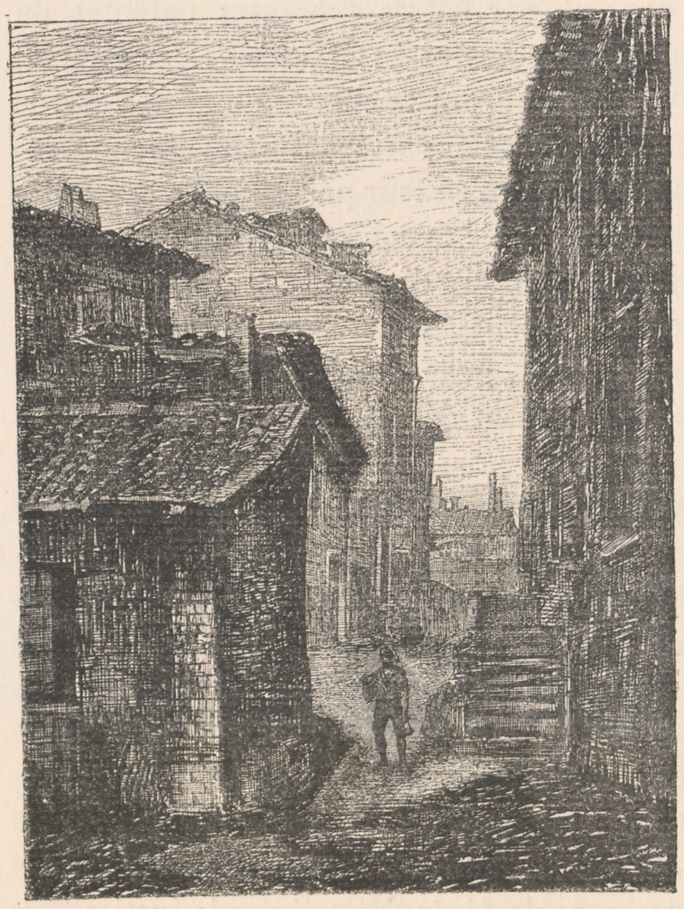

58. — SAINT-ÉTIENNE. RUE CROIX-COURETTE
Dessin de G. Leroux et F. Thiollier.

Catherine de Polignac et, après elle, Louis de Saint-Priest, son fils, furent obligés de recourir à des aliénations et à des emprunts ruineux; leurs agents exigèrent avec plus de dureté les anciens droits fiscaux et élevèrent des prétentions nouvelles: de là ces nombreux procès à raison desquels le consulat de la ville fit déposer au greffe du domaine les anciennes transactions, comme on l'a dit. Louis de Saint-Priest releva pourtant l'éclat de sa maison; il était à la cour en 1615, et fut choisi pour être l'un des quatre barons qui allèrent recevoir à la frontière d'Espagne Anne-Marie d'Autriche entrant en France pour épouser le roi Louis XIII. Marguerite de Lévis, première femme de Louis de Saint-Priest, lui apporta, avec le titre de premier baron du Forez, les seigneuries de Couzan, de Boën, de Champs et de Chalain d'Uzore; il épousa en secondes noces Isabeau de La Rochefoucauld; malgré ces brillantes unions, sa fortune demeura grevée, et les rapports avec le consulat de Saint-Etienne restèrent difficiles.

Saint-Etienne était dès lors une ville importante. L'autorité royale, sous Louis XIII et Richelieu, devenait plus forte dans les provinces; les habitants de Saint-Etienne ne voulurent plus être soumis uniquement à la juridiction seigneuriale et s'adressèrent directement au roi. Un édit de Louis XIV, donné à Paris, au mois de septembre 1645, en conseil où assistaient la reine régente, le duc d'Orléans, le prince de Condé et autres grands et notables personnages, créa dans chacune des villes de Saint-Etienne et de Roanne une *sénéchaussée et siège royal* pour y connaître en première instance de toutes causes civiles et criminelles, concurremment et par prévention avec les officiers de Roanne et les juges de Saint-Etienne et des juridictions en dépendant. L'édit ajoute: « En la sénéchaussée dudit Saint-Etienne ressortiront les appellations des juges royaux et subal-« ternes du pays de Forests establies ès jurisdictions dudit Saint-Etienne et des autres justices qui « sont deçà Loire, entre ladite rivière et le fleuve de Rosne, et encore entre le Velay, Vivarest et « Lyonnois jusques à Néronde, excepté les autres bailliages de Bourg-Argental et de Saint-Feriol. » Chacune de ces sénéchaussées devait être composée d'un nombre imposant de magistrats: un sénéchal de robe courte, un président, douze conseillers, un avocat et deux procureurs du roi, outre les officiers subalternes.

Mais deux mois plus tard, le 29 novembre 1645, les officiers du bailliage de Montbrison, les syndics du pays de Forez, les échevins de Montbrison et les consuls de Roanne obtinrent par un arrêt du Conseil, rendu en les mêmes présences solennelles, que ces sénéchaussées seraient transférées à Montbrison, pour y être exercées conjointement avec le bailliage.

Les habitants de Saint-Etienne réitérèrent pendant plus de vingt ans leurs instances pour obtenir que leur sénéchaussée fonctionnât dans leur ville et, enfin, un arrêt du Conseil du 16 septembre 1667, confirmé par d'autres arrêts et déclarations royales de janvier 1668, 1er décembre 1671 et 9 février 1684, ordonna qu'à l'avenir la justice de la sénéchaussée de Saint-Etienne serait exercée en ladite ville par neuf officiers magistrats du bailliage de Montbrison et un avocat du roi, qui seraient tenus de résider à Saint-Etienne pendant six mois de l'année et seraient remplacés les six mois suivants par un pareil nombre d'autres magistrats dudit bailliage.

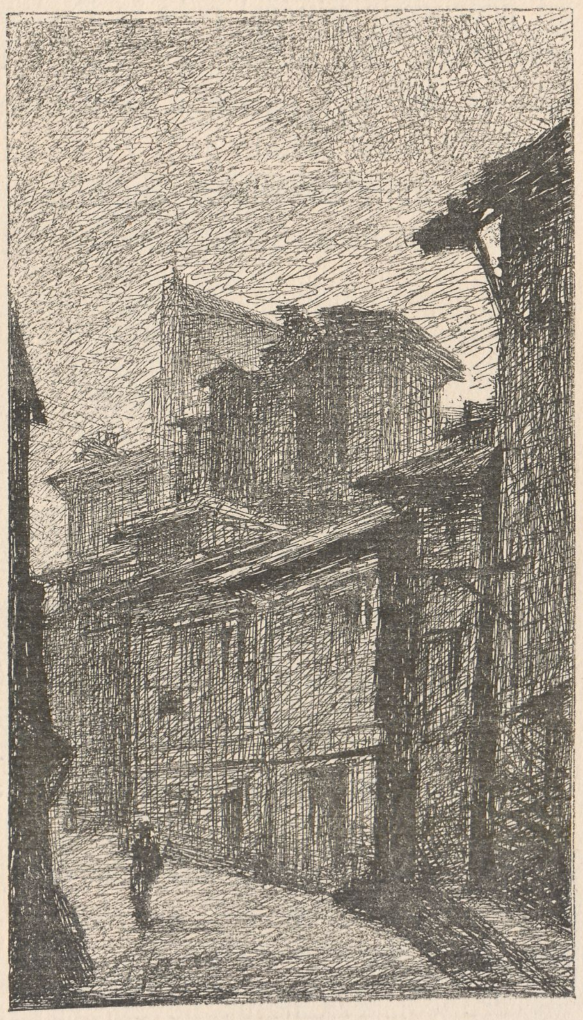

59. — SAINT-ÉTIENNE. RUE TARENTAISE.
Dessin de Joanny Faure.

Louis de Saint-Priest avait eu de son premier mariage un fils qui mourut jeune. Par contrat passé devant Mes de Troyes et Le Roy, notaires au Châtelet de Paris, le 26 août 1641, il fit une donation universelle de ses biens à Gilbert de Chalus, fils de sa sœur Antoinette, épouse de Claude de Chalus, seigneur d'Orcival, en Auvergne.

Gilbert de Chalus paraît avoir été un brillant cavalier; mais il eut une jeunesse dissipée et aventureuse ; on a de lui de nombreux actes d'aliénations et d'emprunts ; les différends avec les habitants de Saint-Etienne ne firent que s'envenimer, et des actes de violence furent reprochés à lui et à ses agents.

Louis XIV, pour réprimer les abus qui étaient commis dans les provinces, principalement par les seigneurs, envoya diverses délégations du Parlement. Par lettres patentes des 31 août 1665, il députa à Clermont une commission extraordinaire composée de seize conseillers avec M. de Novion comme président, M. Lefèvre de Caumartin, maître des requêtes chargé du sceau, et M. Denis Talon comme procureur général. Le préambule de ces lettres patentes est fort remarquable. Ce tribunal exceptionnel est connu sous le nom de *Cour des Grands Jours* et Fléchier, qui fut depuis évêque de Nîmes et qui vint à Clermont comme précepteur du jeune fils de M. de Caumartin, a laissé, sur leur tenue des mémoires très intéressants.

La médaille frappée à cette occasion porte, au droit, la figure de Louis XIV et, au revers, la justice relevant une femme qui représente la province, avec la légende, *Salus provinciarum*, et à l'exergue cette devise significative, *Repressa potentiorum audacia* 1665 *et* 1666 (1).

Il paraît que les habitants de Saint-Etienne adressèrent à cette cour une dénonciation, dont le texte n'a pas été conservé, contre Gilbert de Chalus leur seigneur; un procès criminel lui fut intenté, mais ne fut pas terminé pendant la durée de cette juridiction exceptionnelle et fut renvoyé au Parlement de Paris qui, par arrêt du 30 avril 1667, condamna Gilbert de Chalus à avoir la tête tranchée. Cet arrêt, dont on a le texte imprimé, est rendu par contumace; il ne contient que l'énoncé des innombrables actes de la procédure, sans faire connaître les divers chefs d'accusation portés contre Gilbert de Chalus et ses complices. Les chroniqueurs disent que, de la fenêtre d'un grenier sur le Pré de la foire, il contempla le spectacle de son exécution par effigie; cela est possible; mais ils ajoutent qu'il mourut, en cet état de condamné, sur une botte de paille, dans une maison de la rue Tarentaise. Or, dans des actes nombreux de 1675 à 1682, année de sa mort, on voit qu'il est rentré à Saint-Etienne, sans doute avec une fortune diminuée et embarrassée, mais en pleine possession de ses droits et qualités. On a retrouvé une requête présentée par lui à Louis XIV au commencement de l'année 1672 ; il y explique qu'un arrêt du Conseil d'Etat du roi, du 7 janvier 1671, a évoqué les procès criminels intentés contre lui et les a renvoyés au Parlement de Dijon; qu'il s'est constitué prisonnier à Dijon et y a subi les interrogatoires; que le Parlement de Dijon a ordonné une nouvelle procédure et l'instruction entière du procès sur les lieux; mais qu'un arrêt du Conseil d'Etat a fait défense de procéder ailleurs qu'au Parlement de Paris. C'est contre ce dernier arrêt que Gilbert de Chalus se pourvoit devant le roi; il explique qu'il a de puissants ennemis très influents au Parlement de Paris; que la première procédure a été faite sans que lui ni aucun témoin à décharge aient été entendus, et que l'arrêt de 1667 n'articule aucun des faits criminels à lui reprochés.

---

(1) V. *Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne*. Appendice. Paris, Hachette, 1856.

Par arrêt du 6 juillet 1672, le roi en son Conseil ordonne la communication de cette requête au procureur général près le Parlement de Paris. C'est le dernier acte connu de cette longue procédure. Des recherches faites à Paris et à Dijon n'ont pas abouti. Mais puisque Gilbert de Chalus, dès 1675, passait à Saint-Etienne des actes authentiques énonçant ses qualités et droits de seigneur, il est certain qu'il y a eu en sa faveur ou un arrêt de révision ou une grâce royale.

A la mort de Gilbert de Chalus, son frère François prit possession de la seigneurie de Saint-Priest et de Saint-Etienne, et son entrée solennelle dans sa ville de Saint-Etienne fut chantée par l'abbé Chapelon, dans un petit poème patois. La bibliothèque de la ville possède un exemplaire de cet opuscule imprimé en 1688. C'est la seule œuvre connue du poète gagat, imprimée de son vivant.

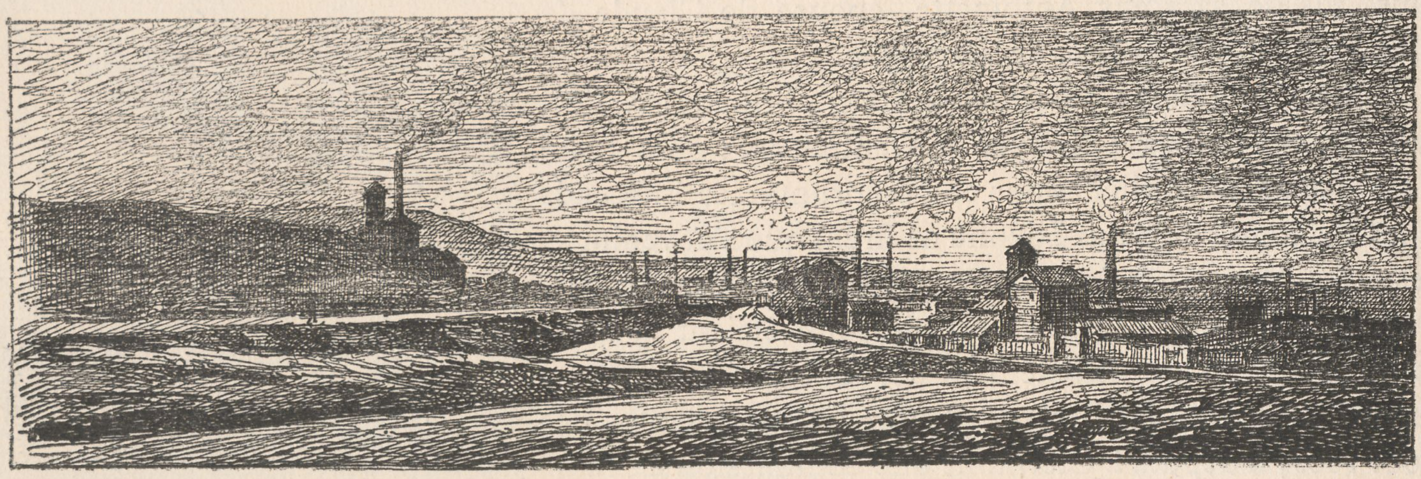

60. — SAINT-ÉTIENNE. MINES ET USINES DANS LE QUARTIER DE CHATEAU-CREUX
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

François de Chalus, neveu des précédents, vendit la seigneurie de Saint-Priest, de Saint-Etienne et les domaines de la Doa et de la Bargette au financier Abraham Peirenc de Moras en janvier 1723 (abbé Thiollière), au prix de 400,000 livres (Beneyton), et mourut en 1726 sans postérité.

La seigneurie de Saint-Priest fut vendue au roi Louis XVI par Gilbert de Voisins, le 2 février 1787, au prix de 1,335,935 livres.

Une requête, présentée le 30 mars 1676 à Louis XIV, par Jean-Baptiste Joly, juge général du marquisat de Saint-Priest et de la ville de Saint-Etienne, dans le but de faire augmenter le nombre des offices de notaire qui, après avoir été plus considérable, était alors réduit à sept, explique officiellement quelles étaient à cette époque les juridictions qui y fonctionnaient.

Il y avait d'abord la justice haute, moyenne et basse desdits lieux, appartenant au seigneur de Saint-Priest comme à ses ancêtres, et dont Jean-Baptiste Joly était le chef;

Puis la sénéchaussée royale, où ressortissaient les appellations des sentences et jugements de la justice seigneuriale;

La maréchaussée;

L'élection, tribunal où se portaient les questions fiscales;

Les officiers du grenier à sel;

Et divers bureaux généraux tant pour le domaine du roi pour lesdites justices et autres des environs que pour les recettes de ses tailles, étapes, gabelles, aides, entrée de vins, messagerie, distribution de papier et parchemin timbrés, contrôle d'exploits, dépôt de meubles et effets saisis par autorité de justice, et autres droits.

Cette organisation judiciaire a subsisté à peu près ainsi jusqu'à la révolution de 1789.

V

Comment s'est fondée la paroisse de Saint-Etienne? On ne possède à ce sujet aucun document; mais cependant on peut faire à cette question une réponse offrant de grandes apparences de certitude.

Aux X^e^ et XI^e^ siècles, le nombre des paroisses desservies dans notre province par le clergé séculier était insuffisant; de grands espaces, déjà peuplés, en réclamaient. Les ordres religieux concoururent à combler ces vides. Dans nos contrées, l'abbé de la Chaise-Dieu envoyait dans ces localités un religieux avec le titre de prieur, et un frère; une modeste chapelle était construite et tel fut le commencement d'un certain nombre de nos paroisses qui ont conservé le titre de prieuré. Deux siècles plus tard, le clergé séculier devenu plus nombreux prit possession de la plupart d'entre elles.

Mais pour Saint-Etienne, ainsi qu'on l'a vu, rien ne confirme l'assertion de quelques-uns de nos chroniqueurs relativement à une fondation bénédictine ; la trace ne s'en trouve dans aucun document et, s'il en eût été ainsi, l'abbaye de Valbenoîte ne se serait pas établie si près.

Tout indique que la paroisse de Saint-Etienne a été fondée par les seigneurs de Saint-Priest et desservie dès l'origine par des prêtres séculiers.

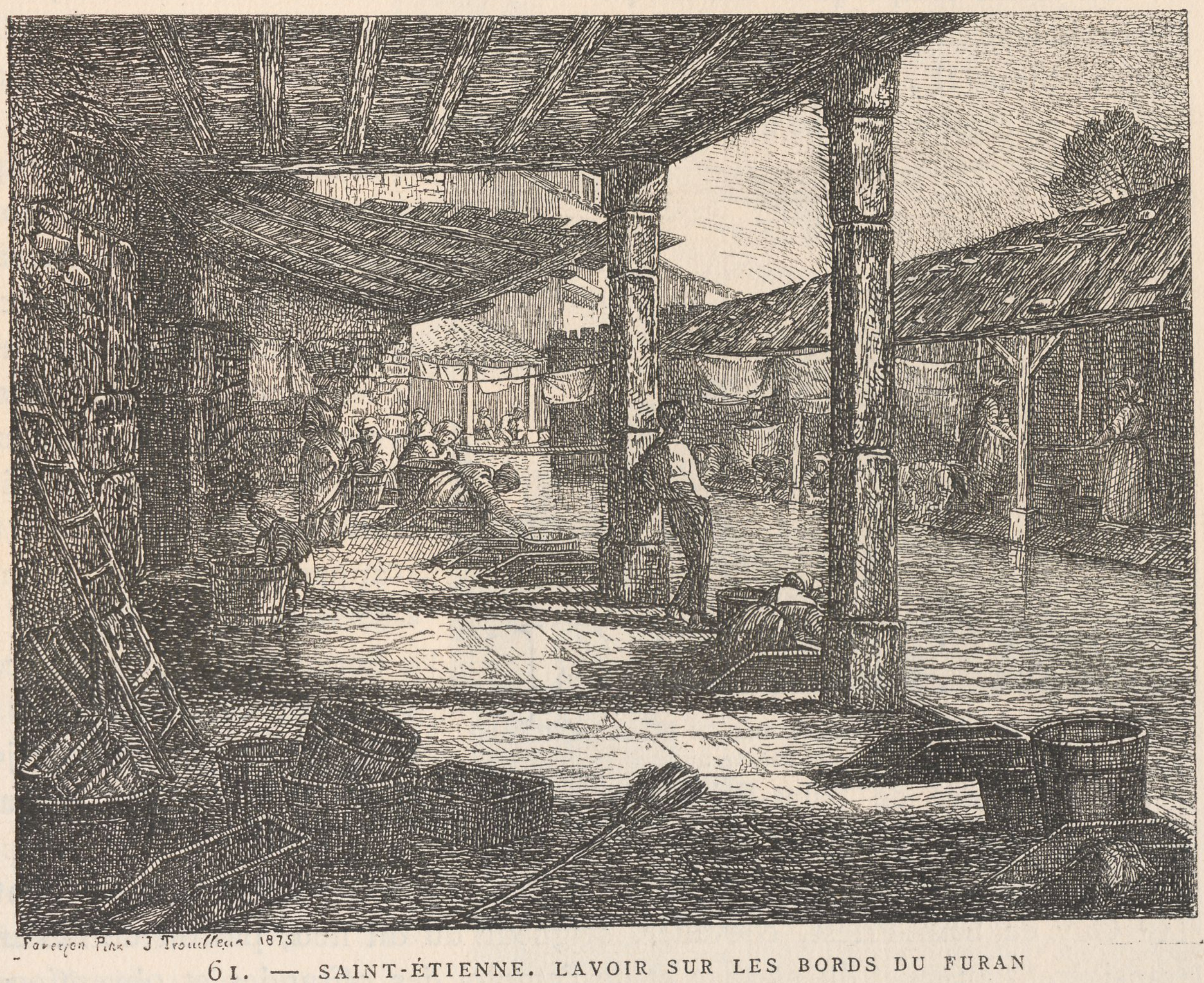

61. — SAINT-ÉTIENNE. LAVOIR SUR LES BORDS DU FURAN
Dessin de Jacques Trouilleux, d'après Faverjin.

Les seigneurs de Saint-Priest ont toujours été les patrons de l'église de Saint-Etienne. Les pouillés du diocèse l'établissent depuis le XIII^e^ siècle; voici la preuve qu'ils l'étaient antérieurement et de temps immémorial.

L'inventaire analytique des anciens titres de l'église de Saint-Etienne mentionne, sous la cote 21, trois actes relatifs à ce droit de patronage : « 1° collation faicte par l'archevesque de Lyon « de la cure de Saint-Etienne, à la présentation de messire Guichard Durgel, seigneur de Saint-« Priest », du 17 octobre 1270; 2° commission de l'archevêque pour pourvoir à la plainte de Guichard Durgel à raison de la collation de la dite cure faite sans sa présentation, du 16 mars 1278 (a. st.); et 3° déclaration par le doyen de Montbrison, commissaire, « que le droict de patronnaige « et présentation de ladicte église appartenoict d'antienneté au seigneur de Saint-Priest, du « 22 décembre 1279 ».

En quoi consistait ce droit de patronage? Voici la réponse donnée par un avocat au Parlement, L. de Héricourt, qui s'est occupé spécialement de ces questions (1).

---

(1) *Les loix ecclésiastiques de France*, par feu M^e^ Louis de Héricourt, in-f°, Paris, 1771, p. 489.

« L'église a accordé, par reconnaissance, à ceux *qui ont fait bâtir et fondé des églises*, le droit « de présenter à l'évêque ceux qui y devaient célébrer le service divin. »

Le rapprochement de ces documents permet d'attribuer aux seigneurs de Saint-Priest la fondation séculière de la paroisse de Saint-Etienne, dans le courant du XII^e siècle.

Tous les annalistes s'accordent à dire qu'en 1355, il fut passé un acte d'échange de la dîme ou obéance et patronage de la cure de Saint-Etienne, appartenant au chapitre de Saint-Jean à Lyon, avec la seigneurie (quelques-uns disent la moitié de la seigneurie) de Sainte-Foy-l'Argentière, cédée au chapitre par les seigneurs de Saint-Priest. Mais on vient de voir que ces derniers étaient patrons de la cure de Saint-Etienne plus de deux siècles avant cette date et, d'autre part, Gabriel de Saint-Priest, dans son testament du 15 février 1521, prend encore le titre de seigneur de Sainte-Foy-l'Argentière. Donc, ou l'échange de 1355, qui ne se trouve ni aux archives du Rhône, ni à celles de la Loire, n'existe pas, ou il a pour objet d'autres biens que ceux qu'on mentionne.

En même temps qu'ils étaient patrons de la cure de Saint-Etienne, les seigneurs de Saint-Priest étaient en possession d'un autre droit paroissial. Ce droit est appelé *sacristanie* dans les anciens titres. Il est vraisemblable qu'il leur a appartenu aussi dès l'origine et qu'il leur a été accordé en reconnaissance de libéralités spéciales. La sacristanie paraît avoir été à peu près ce que sont aujourd'hui les fabriques des églises. L'inventaire analytique mentionne cinq actes relatifs à ce droit. En 1315, Alexandre Durgel, fils du seigneur Jocerand, était *secrestain* et Mataliole de Jarez, sa mère, accensait en son nom les droits de sacristanie sous le cens annuel de vingt-quatre livres de viennois et douze livres de cire. En 1347, Briand de Saint-Priest faisait donation à Jean Royet, notaire, « de tous les esmollumens « appartenants aud. seigneur, à raison de la « sacristanye de l'esglise de Saint-Estienne de « Furan, sur la sépulture des personnes qui « avaient esté enterrées au cimetière de lad. « esglise, et ce, puis le jour du decez de mes- « sire Alexandre de Saint-Priest, jadis sacristain de lad. esglise, jusques au jour du decez « de M. Josserand Durgel, autrefois curé de lad. esglise ».

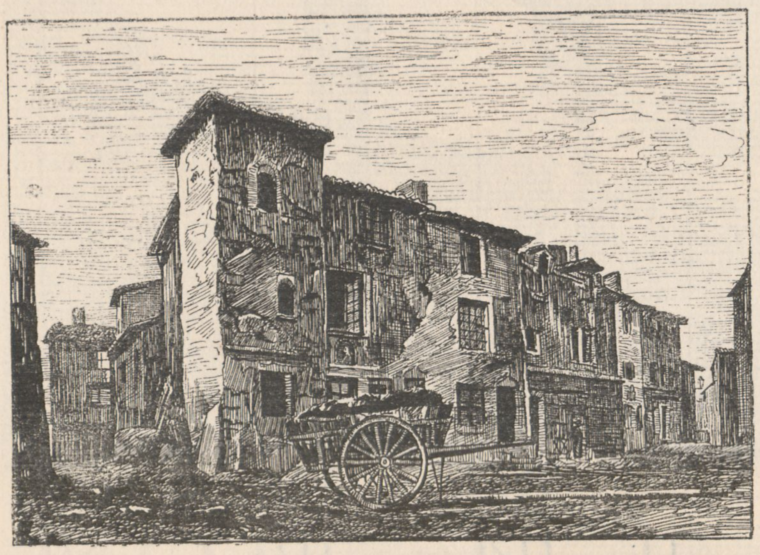

62. — SAINT-ÉTIENNE. VIEILLE MAISON PLACE POLIGNAIS
Dessin de F. Thiollier.

Le 13 janvier 1407 (a. st.), M^re Barthélemy Ponseton, curé de Saint-Etienne de Furan, et M^re Guy de Saint-Priest, chevalier, seigneur du dit lieu, patron de la cure et de la sacristanie, transigèrent au sujet du partage et de l'emploi des offrandes et obventions de l'église. L'espace manque ici pour donner le texte récemment retrouvé de cette pièce intéressante, très bien analysée dans l'inventaire et qui donne bien des détails inconnus sur les habitudes d'un passé qui remonte à près de cinq siècles.

Enfin la sacristanie fut définitivement réunie à la cure de l'église de Saint-Etienne par un acte du 9 juillet 1438, dont nous empruntons la mention partielle à l'inventaire analytique.

« Donnation faicte par messire Guy, chevallier, seigneur de Saint-Priect, au curé de l'esglise « parochielle de Saint-Estienne de Furan, de la sacristanye fondée en lad. esglise par les prédé- « cesseurs dud. seigneur, ensanble de la prébande ou chapellenye fondée par lesd. prédécesseurs « en l'hospital Saint-Estienne soubz le vocable de Nostre-Dame, laquelle prébande auroit esté « transférée en lad. esglise par la démolition dud. hospital. »

Ce droit de sacristanie exercé au Moyen-Age par un seigneur a été peu signalé jusqu'ici, et l'étude détaillée qui en serait faite ne manquerait pas d'intérêt.

Dans le milieu du XV^e siècle, après cent ans de guerres et de troubles, l'ordre, l'activité et une certaine prospérité renaissaient dans nos provinces. Les vocations ecclésiastiques y devinrent nombreuses. Ce fait est constaté par un statut publié par l'archevêque Charles de Bourbon dans le synode provincial de 1466; cette ordonnance avait pour but d'obvier à certains inconvénients que cet accroissement avait fait naître dans le service paroissial, et eut pour résultat de créer des sociétés de prêtres dans plusieurs villes et bourgs. Il en fut ainsi pour Saint-Etienne, devenu depuis quelques années ville fortifiée. Mathieu Blein, curé, Antoine Blein qui lui succéda presque immédiatement, Antoine Pierrefol et Jean de Chambonnet, prêtres desserviteurs de l'église paroissiale de Saint-Etienne, tant en leurs noms qu'en ceux de leurs collègues, dressèrent les articles d'un acte de société dont le texte imprimé subsiste avec le titre : « *Titulus primordialis societatis S. Stephani* « *de Furano erectæ anno Domini 1476*, » (n. st.), et qui fut approuvé le 27 mars 1475 (a. st.), par Jean d'Amanzé, camérier de l'Eglise de Lyon et vicaire général de l'archevêque.

Le clergé stéphanois, dans le régime institué par cet acte, se composait d'un curé, pasteur de la paroisse, nominateur et chef des prêtres qui y étaient attachés, d'un vicaire choisi par lui et qui pouvait être étranger à la paroisse, et d'un certain nombre de prêtres tous enfants de la paroisse, sauf de rares exceptions votées par tous les sociétaires.

La liste générale dressée par l'abbé Pierre Thiollière n'indique que cinq sociétaires en 1475 ; mais il constate dix-sept réceptions dans la seule année 1528 et douze en 1530. Leur nombre s'était tellement accru que, sur leur demande même, l'archevêque Alphonse de Richelieu le réduisit à quatorze, non compris le curé ; mais peu d'années plus tard, après une enquête qui constata dans la paroisse seize mille communiants, ce qui suppose une population d'environ vingt-cinq mille âmes, une seconde société de douze prêtres fut créée pour le service de la nouvelle église de Notre-Dame, fondée en 1669.

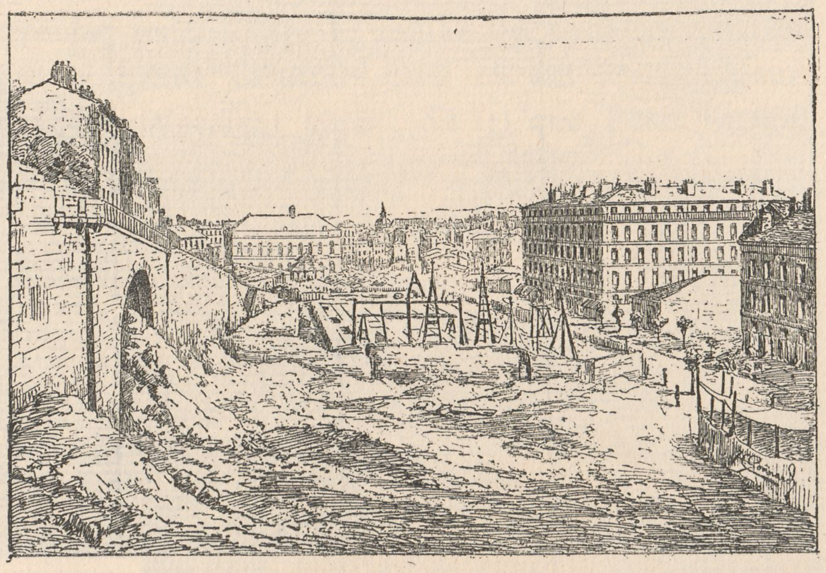

63. — SAINT-ÉTIENNE. TRANSFORMATION DU QUARTIER DES GAUDS
Dessin de H. Gonnard.

Le régime établi par l'acte de 1475 a duré environ trois siècles, c'est-à-dire jusqu'au règlement général édicté en 1749 par le cardinal de Tencin ; ce règlement a donné lieu à de nombreuses protestations du clergé de Saint-Etienne.

Quatre des collations à la cure de Saint-Etienne sont à remarquer.

Mathieu Blein avait été pourvu de la cure et de la sacristanie de Saint-Etienne en vertu d'une bulle apostolique du 20 février 1467.

Le 16 des kalendes de janvier 1512 (a. st.), 17 décembre 1512 (n. st.), le Concile général de Pise, transféré pour un temps à Lyon, y nommait Jacques de Saint-Priest. Sur sa résignation, François de Rohan, archevêque de Lyon, en pourvut successivement le 10 mars 1522 (a. st.) Pierre Michallet et, le 18 mai 1523, Jean de Saint-Priest, frère de Jacques.

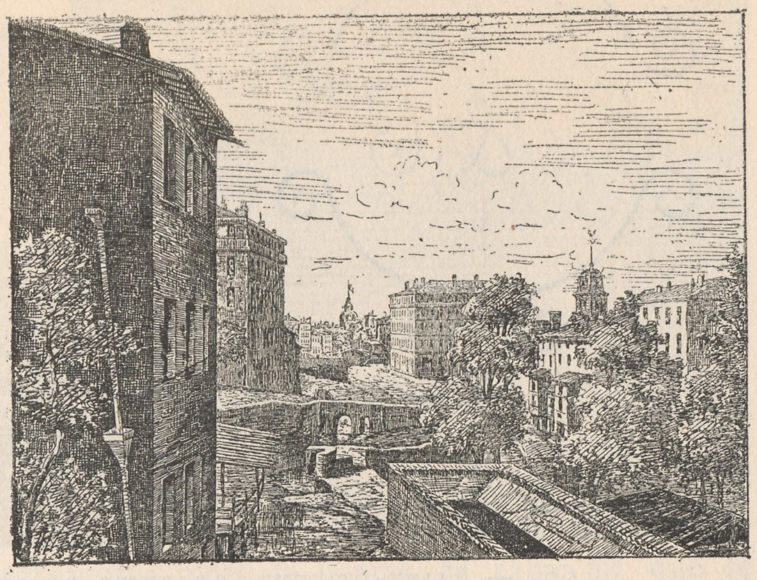

64. — SAINT-ÉTIENNE. QUARTIER DES GAUDS
PENDANT SA TRANSFORMATION
Dessin de H. Gonnard.

Mais en 1526, le pape Clément VII nommait de nouveau à cette cure, le 18 juin, Jacques de Saint-Priest, sur la résignation de Jean, puis huit jours après, le 26 juin, François de Saint-Priest, attendu l'incapacité de Jacques, et le 6 juillet suivant, il pourvoyait Jean de Saint-Priest d'une autre cure. Jacques, Jean et François de Saint-Priest étaient tous les trois fils de Gabriel, seigneur de Saint-Priest et d'Anne de la Roue.

Pourquoi ces quatre nominations ont-elles été faites par le Saint-Siège ou par le Concile, au lieu de l'être, comme les autres, par l'archevêque ? Est-ce à cause de l'importance de la paroisse, importance constatée par le dicton populaire : *Saint-Eustache à Paris, Saint-Nizier à Lyon et Saint-Etienne en Forez, les trois plus grandes paroisses de France ?* ce ne doit pas être le vrai motif ; n'est-ce pas plutôt à raison de désaccord, pour ces choix, entre l'archevêque et le seigneur de Saint-Priest, patron-présentateur ? Trois des bulles mentionnent expressément le consentement du seigneur. Il faut remarquer que, lors des bulles qui les nommaient, Jacques de Saint-Priest n'avait que dix-sept ans et François de Saint-Priest vingt ans, et que ce dernier n'embrassa pas l'état ecclésiastique, se maria, et devint le chef de la branche des Saint-Priest de Suzy. Ils étaient ainsi pourvus à l'avance de fonctions qu'ils n'exerceraient que plus tard, lorsqu'ils auraient l'âge voulu et qu'ils rempliraient les conditions prescrites. Jusque-là le ministère était dévolu à des curés commis qui paraissent s'en être dignement acquittés; car pendant ce temps, les fondations se sont multipliées et l'église s'est enrichie de chapelles, de fonts baptismaux et d'une chaire sculptée monumentale en pierre, malheureusement détruite à la fin du siècle dernier.

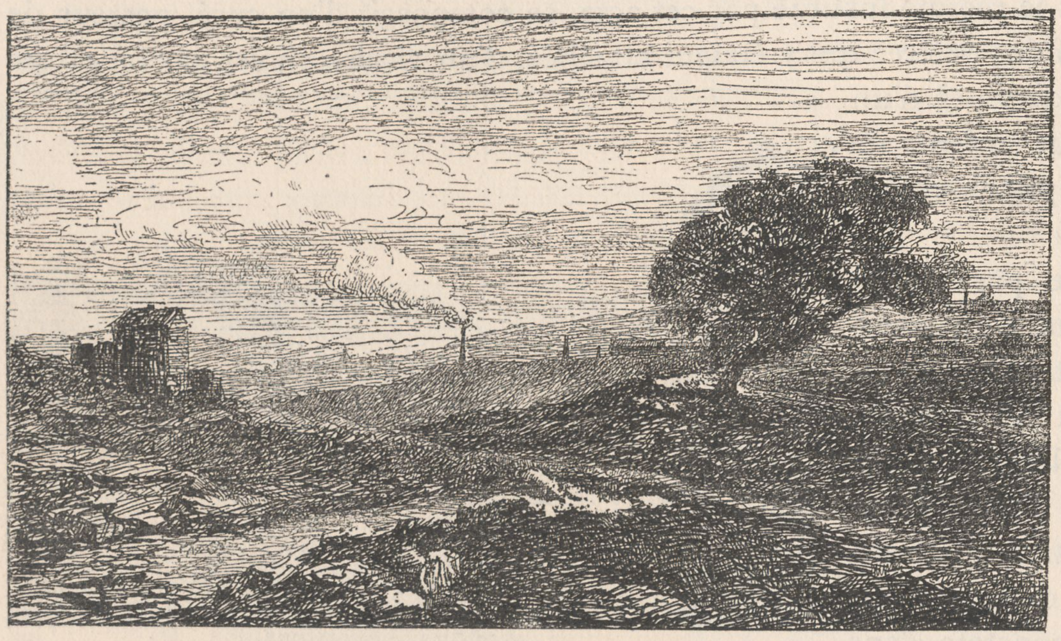

65. — SAINT-ÉTIENNE. QUARTIER DE BEAUBRUN
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Huit des curés de Saint-Etienne méritent une mention particulière :

Colomb de Curnieu, que l'on trouve mêlé, vers le commencement du XIV^e siècle, comme arbitre, conciliateur ou conseil, à tous les actes importants qui nous sont restés de cette époque ;

Jocerand Durgel de la Chabaudière, petit-fils des seigneurs de Saint-Priest, qui, au milieu du même siècle, fit les pauvres de Saint-Etienne héritiers principaux de sa fortune;

Antoine Blein le jeune, que l'on peut considérer comme l'auteur de la Société primordiale des prêtres de Saint-Etienne en 1475, et qui a longtemps et sagement administré la paroisse;

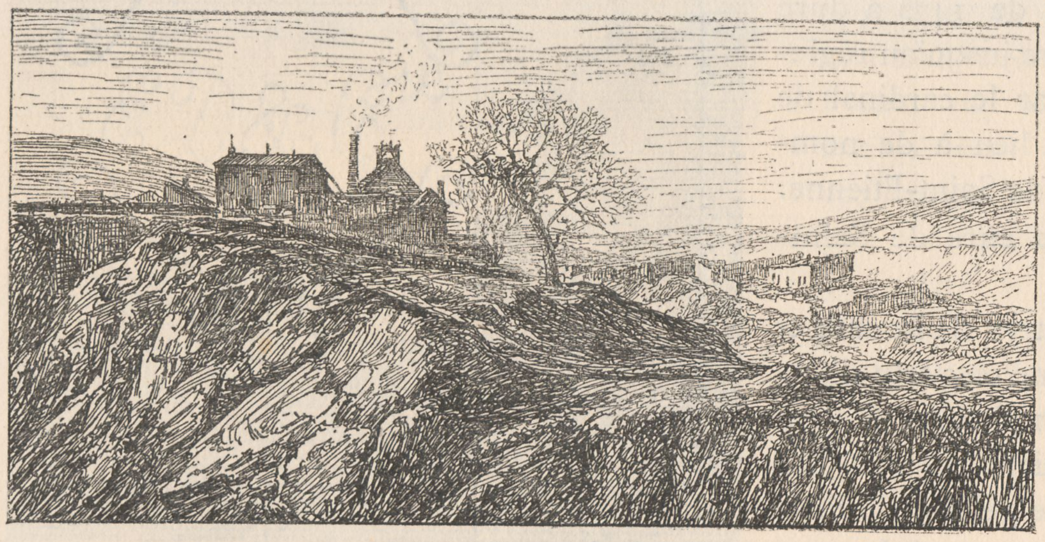

66. — SAINT-ÉTIENNE. QUARTIER DE BEAUBRUN
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Léonard Janier, curé pendant les néfastes années des guerres religieuses (1564-1575) et dont on possède les curieux sermons imprimés ;

Antoine de Moranvillers, né en Picardie, religieux de l'ordre de Saint-Augustin et docteur en théologie de la faculté de Paris, curé de 1597 à 1625, sous l'administration de qui ont été fondées les maisons des Minimes, des Capucins, de Sainte-Catherine et de la Visitation ;

Léonard Chovin qui, en 1632, se sentit assez d'ascendant sur la population pour oser porter le Saint-Sacrement au milieu d'une foule turbulente groupée vers le grenier à sel de la place Roannel, et qui dissipa ainsi une émeute menaçante;

Jacques Toizac, mort en 1643, victime de son dévouement pendant la peste;

Et enfin Guy Colombet (1) prêtre éminent en science et en sainteté, qui a gouverné la paroisse pendant plus de quarante ans, et qui a fondé à Saint-Etienne les petites écoles pour les enfants du peuple et la maison de charité pour les pauvres (1664-1708).

---

(1) Le curé Guy Colombet était né à Saint-Amour en Franche-Comté, au mois de novembre 1632 ; il était fils de Jean Colombet, notaire, et de Jeanne de Branger.

Les vénérables curés Toizac et Colombet avaient été enterrés dans la chapelle de Notre-Dame-de-Consolation à la Montat. Ce qui s'est retrouvé de leurs sépultures a été transporté en 1866 dans l'une des chapelles de leur église de Saint-Étienne.

VI

Quelques mots maintenant sur les monastères de Saint-Etienne.

Nous avons dit qu'il n'existe aucun document relatif à un prieuré bénédictin qui aurait été l'origine de la paroisse de Saint-Etienne dans le XI^e siècle. Tout porte à croire que cette tradition, mentionnée par quelques-uns de nos chroniqueurs, n'a aucun fondement.

Avant le XVII^e siècle, il n'y avait à Saint-Etienne d'autre couvent que l'abbaye cistercienne de Valbenoîte. Il est certain que cette abbaye fut fondée vers le milieu ou dans la dernière moitié du XII^e siècle ; on ne sait pas avec la même certitude quel en fut le fondateur.

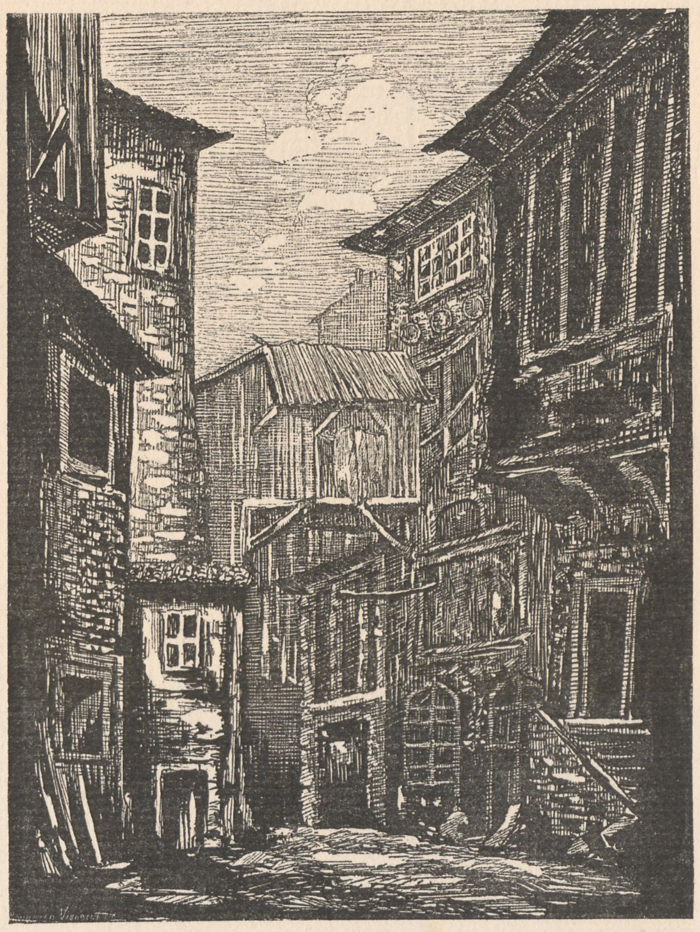

67. — SAINT-ÉTIENNE. ANCIEN ÉTAT DE LA RUE CITÉ
D'après un dessin appartenant à M. L. Nicolas.

Le Laboureur, dont les informations sont ordinairement sûres, dit (1) que Pons Durgel, « le plus ancien qui paroisse de ce nom », « fonda « l'abbaye de Val-Benoiste du vivant de saint Ber« nard, c'est-à-dire l'an M.C.L., ou environ. Les « miracles qu'il fit, preschant la croisade, desquels « Pons Durgel fut témoin, l'ayant disposé à cette « bonne œuvre, qu'il n'exécuta pas sitost ».

L'acte le plus ancien parvenu jusqu'à nous sur cette abbaye est une charte de 1184 par laquelle Guy II, comte de Forez, et son fils, qui fut depuis Guy III, la prirent sous leur protection, sur les prières d'Hugues, abbé de Bonnevaux et de Jean Maret, *premier abbé* de Valbenoîte. Il résulte de cette charte que l'abbaye existait déjà en 1184, mais que sa création était récente, puisque son premier abbé était encore en exercice. Les chroniqueurs disent que Jean Maret était forézien. Hugues, abbé de Bonnevaux en Dauphiné, était un disciple de saint Bernard, et l'abbaye de Valbenoîte est toujours restée sous la dépendance de celle de Bonnevaux, dont l'abbé intervenait dans les transactions importantes de Valbenoîte. La Tour-Varan parle des hermites qui y auraient précédé les moines Bernardins et de la fondation du couvent de ces derniers par le seigneur de La Vallette sur les prières de sa fille Benoîte ; mais il ne cite aucune source et nous ne connaissons aucun document relatif à ces deux faits. Le château de La Vallette, qui est maintenant une teinturerie, est à 2 kilomètres seulement de Valbenoîte; mais la charte de 1184 dit que ce monastère est situé dans l'alleu de Pons de Saint-Priest, et l'existence du château de La Vallette au XII^e siècle ne paraît pas établie.

Les lettres données par la comtesse de Forez et dont nous allons parler disent expressément que l'abbaye de Valbenoîte avait été fondée par le comte de Forez. La première pierre de l'église a été posée par le comte Guy IV, en 1222, ainsi que le constate un acte dont le texte a été conservé (2). Le vaisseau primitif et le chœur de cet édifice existent encore et, depuis le concordat, il est devenu église paroissiale.

L'abbaye de Valbenoîte avait prospéré. Les seigneurs de Saint-Priest et d'autres familles nobles du voisinage y avaient choisi leur sépulture et établi des fondations pieuses; des distributions d'aumônes y étaient faites; de nombreux actes montrent que les moines étaient souvent appelés comme conseils dans les transactions importantes des habitants d'alentour; à l'ouest et au midi de leur couvent s'étendaient des terres et des prairies fertilisées par des dérivations du Furan. Au milieu du XIV^{e} siècle, l'abbé y avait douze moines sous ses ordres; mais en 1358, l'année même où la ville de Montbrison fut brûlée par les Anglais (1), le monastère fut pillé et ravagé, *depredatum et consumptum*. L'abbé et son couvent, réduit alors à quatre moines qui pouvaient à peine y subsister, exposèrent leur misère à Jeanne de Bourbon, comtesse de Forez, et lui demandèrent, en 1372, l'autorisation de fortifier l'abbaye pour la défendre à l'avenir des attaques des gens de guerre, ce qui leur fut accordé par lettres du 24 juin 1372 et du 18 août 1373. Ces fortifications, commencées par l'abbé Hugues de Torenche, avaient fait du monastère de Valbenoîte un vrai château fort, dont Guillaume Revel a, vers 1450, tracé le curieux dessin dans son armorial du Forez.

---

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, t. II, p. 374.

(2) Huillard-Bréholles, *Titres de la maison ducale de Bourbon*, t. I, 100 A. — P. Bullioud, *Lugdunum Sacroprofanum*, index 12, p. 64, à la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier. —La Tour-Varan, t. I, p. 262, dit 1220. La date de 1222 paraît plus sûre.

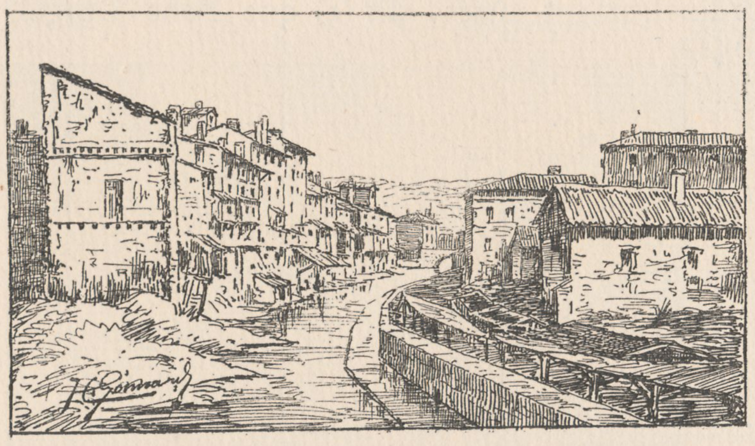

68. — SAINT-ÉTIENNE. ANCIEN QUARTIER DES GAUDS
Dessin de H. Gonnard.

L'abbaye de Valbenoîte fut de nouveau pillée et ruinée par les protestants en 1570, et l'on montre encore, dans un des contreforts au midi de l'abside de l'église, la reprise de maçonnerie nécessitée par un coup de mine des soldats de Coligny; ces dévastations furent réparées en 1576 par les soins de l'abbé Pierre de Masso, ainsi que le constatait une inscription latine placée au-dessus de la grande porte du couvent.

A partir de cette époque, l'usage et l'abus de la commende ont fait plus de mal au vieux monastère que les déprédations des bandes armées. Les abbés n'y ont presque plus résidé ; il faut faire toutefois une exception pour notre compatriote Jacques de Forcieu de Rochetaillée, qui y a tenu la crosse abbatiale de 1680 à 1726.

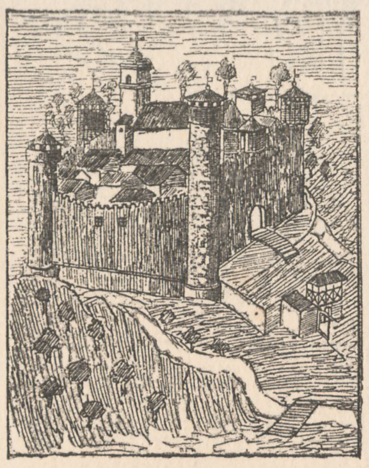

69. — VALBENOITE EN 1450
Dessin de F. Thiollier, d'après l'original de Guillaume Revel.

En 1753, M. Navarre, vicaire général et promoteur, adressait au cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, un mémoire où il démontrait la nécessité de créer dans la circonscription paroissiale de Saint-Etienne, qui n'avait pas moins de neuf lieues de tour, et qui était fort peuplée, deux nouvelles paroisses qu'il proposait de fixer à la Ricamarie et à Valbenoîte. Il expliquait que l'église conventuelle de Valbenoîte n'était plus desservie que par quatre religieux, simples mansionnaires, sans titres de bénéfices réguliers, dont le revenu n'excédait pas 2,000 livres et dont les fonctions se bornaient à psalmodier l'office divin, sans pouvoir le faire avec la décence convenable, et à faire chaque semaine une distribution de pain aux pauvres des environs.

Il proposait en conséquence de rappeler ces quatre religieux dans des maisons du même ordre plus nombreuses et mieux dotées, et d'unir les faibles revenus de Valbenoîte à un service paroissial devenu nécessaire.

Ces propositions n'amenèrent pas le résultat demandé ; mais elles constatent l'état où se trouvait alors l'abbaye de Valbenoîte. Cet état subsista jusqu'à la Révolution. Les bâtiments furent adjugés comme biens nationaux le 23 février 1791.

Il faut se reporter à quatre siècles après la fondation de l'abbaye de Valbenoîte pour trouver à Saint-Etienne l'établissement d'autres communautés religieuses. Henri IV avait pacifié la France. Les industries de nos laborieux ancêtres étaient devenues florissantes; les diverses corporations d'arts et métiers réglaient sagement leurs statuts; la ville avait au moins quadruplé d'étendue; les traces des divisions et des violences qui avaient attristé la fin du siècle précédent s'étaient effacées. En moins de trente ans, de 1608 à 1635, deux nouvelles communautés d'hommes et trois de femmes se fondèrent à Saint-Etienne; elles s'y sont maintenues jusqu'à la Révolution.

Les religieux Minimes, en 1608, et les Capucins, en 1619, furent appelés par la population, afin d'aider au service religieux pour lequel le clergé d'une seule paroisse était insuffisant.

---

(1) La Mure-Chantelauze. *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, t. I, p. 434.

Les Minimes, dont l'ordre avait été fondé au XV^{e} siècle par saint François de Paule, eurent pour mission principale à Saint-Etienne de créer un collège pour l'éducation de la jeunesse. Une souscription publique contribua aux frais de premier établissement; des feuilles originales de cette souscription, qui ont été retrouvées, prouvent que toutes les classes de la cité y concoururent. Les Minimes prirent possession, le 27 décembre 1611, de leur couvent et de l'église qui est aujourd'hui l'église Saint-Louis. La façade n'en fut achevée qu'en 1618; au-dessus de la principale porte était gravée l'inscription, *Piis Sanstephanensium donis*, qui rappelait les libéralités des habitants, et qu'on a eu le tort de ne pas conserver lors de la reconstruction de cette façade, vers 1824.

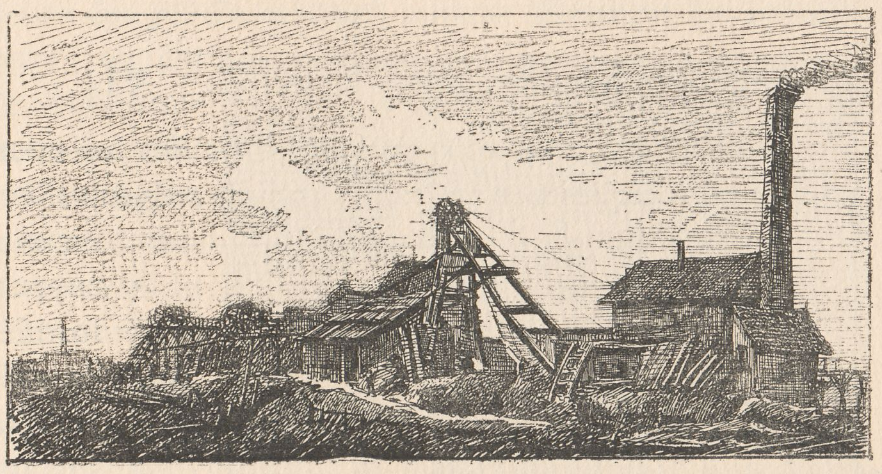

70. — UN PUITS DE MINE A BÉRARD (1852)
Dessin de G. Leroux et F. Thiollier.

Les capucins furent installés par les soins de Michel de La Veuhe et de Léonard Besset, qui fut depuis seigneur de La Vallette, dans une propriété de douze métérées appelée le clos Thibaud, près de la rue Tarentaise; les bâtiments furent commencés en 1619; la partie qui en a été conservée abrite aujourd'hui la providence de jeunes orphelines appelée le *Pieux Secours*. Les capucins montrèrent un grand dévouement dans les épidémies qui désolèrent Saint-Etienne et particulièrement dans la peste terrible de 1629, où deux de leurs religieux, le père Cyrille et le frère Epiphane (1), périrent victimes de leur charité.

Le premier couvent de religieuses établi à Saint-Etienne fut celui des dames de Sainte Catherine de Sienne, de l'ordre de Saint-Dominique. Le 15 novembre 1615, elles prirent possession d'un terrain entre la place du Pré de la foire et le moulin des Gauds; elles le cédèrent le 17 octobre 1635 aux religieuses Ursulines et firent construire une maison plus considérable vers l'emplacement actuel des rues de Foy et de la Comédie. Les dames de Sainte-Catherine y ont tenu jusqu'à la Révolution un pensionnat renommé de jeunes filles, et les Ursulines ont rempli jusqu'à la même époque leur mission plus modeste; elles enseignaient surtout la lecture, l'écriture, le catéchisme et les travaux d'aiguille aux jeunes filles des familles moins aisées.

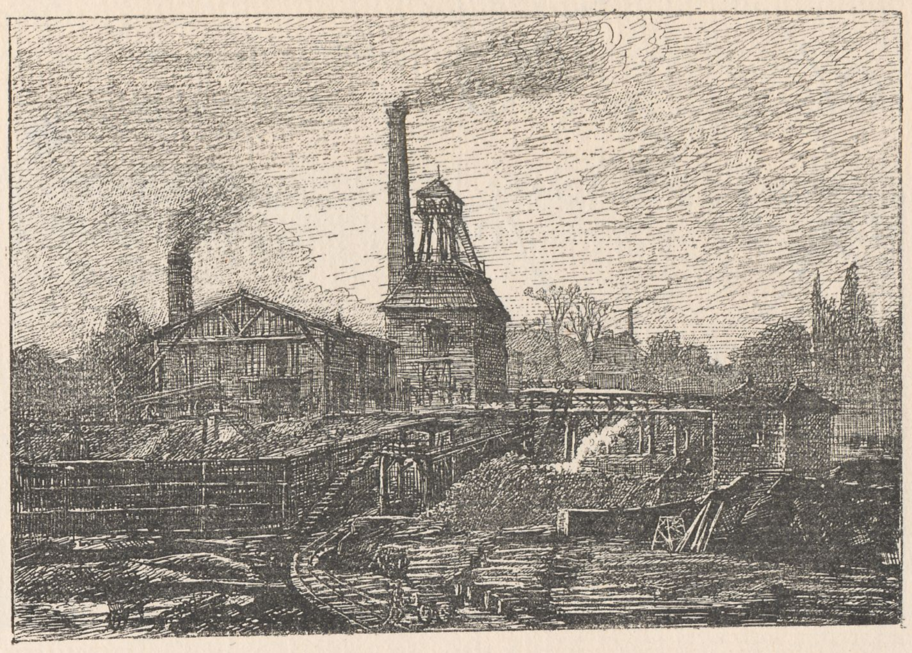

71. — UN PUITS DE MINE A MÉONS (1852)
Dessin de G. Leroux et F. Thiollier.

Une pieuse dame, Catherine Mollin, veuve de Jean Réal, fit construire, en 1620, un couvent pour les religieuses de la Visitation de sainte Marie, ordre fondé par saint François de Sales, qui vivait encore et qui adressa des lettres à la supérieure de cette nouvelle maison. Sainte Françoise de Chantal, aïeule de madame de Sévigné, vint deux fois visiter ce jeune monastère. Le premier aumônier fut Antoine Roussier, zélé prêtre stéphanois qui a composé plusieurs volumes de dévotion. Le chœur de l'église de la Visitation forme maintenant la chapelle de la Sainte-Vierge dans l'église paroissiale de Sainte-Marie.

Nous avons vu que, dès les premières années du XIV^{e} siècle, il existait à Saint-Etienne un hôpital fondé par les habitants, et que Guichard Durgel, par son testament de l'an 1310, avait fait un legs à cet hôpital. Il fut d'abord établi au midi de l'église, près de la chapelle formant transept; puis, pendant quelques années, à l'est du Pré de la foire, et enfin en 1644 sur l'emplacement de l'Hôtel-Dieu actuel. Vingt ans plus tard, deux des recteurs allèrent à Bourg en Bresse et obtinrent des religieuses Augustines que quatre d'entre elles viendraient à Saint-Etienne fonder la communauté des sœurs garde-malades ; cet établissement fut confirmé par lettres patentes du roi, en août 1667.

---

(1) Voir *Revue Forézienne*, t. II, p. 184.

C'est en 1682 que, sur l'invitation du vénérable curé Guy Colombet, fut fondée, par des dons généreux, la maison de charité pour les vieillards et orphelins. Cette fondation fut confirmée et autorisée par lettres patentes du roi, d'octobre 1684 et mars 1685 (1).

VII

Saint-Etienne a dû voir quelques-unes des luttes armées qui ont ensanglanté le Moyen-Age; mais nos chroniques n'en ont pas transmis le souvenir. Seule, la transaction du 10 juillet 1486 porte une mention que nous avons déjà rapportée et qui fait supposer un pillage de la ville avant qu'elle n'ait été fortifiée. Il peut s'agir là de l'incursion des Anglais en 1358, ou des bandes des routiers lors de la bataille de Brignais en 1361, ou du passage des soldats de Rodrigue de Villandrando vers 1434.

Nos annales relatent trois grandes épidémies qui ont désolé Saint-Etienne en 1585, en 1628 et 1629, et en 1643. En 1629 surtout, la mortalité fut effrayante. Les chroniques portent de 8 à 12,000 le nombre des victimes et ajoutent que la ville devint presque déserte, à ce point que l'herbe croissait dans les rues et sur la place.

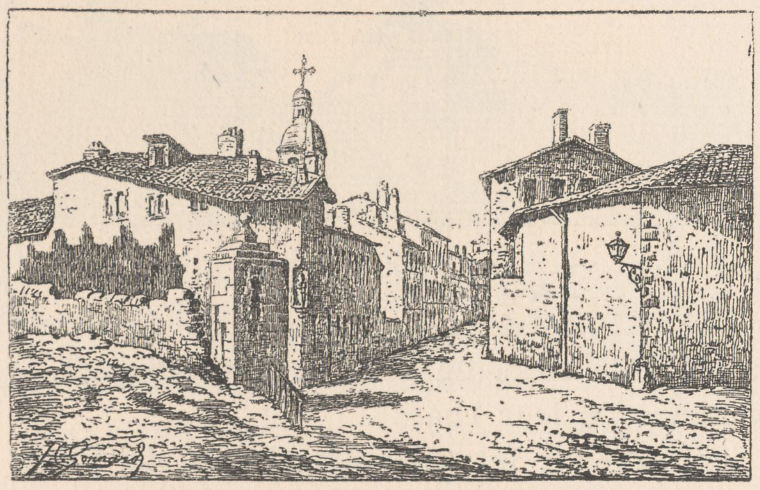
72. — SAINT-ÉTIENNE. RUE DE LA VIERGE
Dessin de H. Gonnard.

Elles rapportent aussi la rareté et la cherté des vivres qui amenèrent, en 1694, la misère chantée par l'abbé Chapelon, et la famine qui suivit l'affreux hiver de 1709.

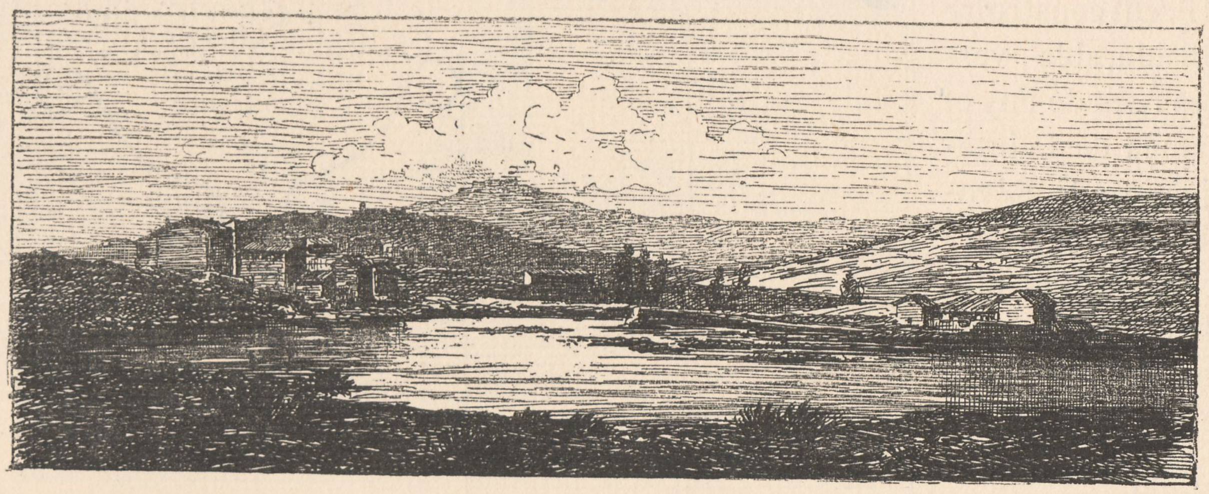
73. — ÉTANG DU CROS
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Mais elles sont sobres de relations dramatiques.

Nous avons fidèlement retracé ce que les anciens documents, retrouvés jusqu'ici, permettent de savoir sur le mode d'administration civile et religieuse de Saint-Etienne depuis son origine jusqu'à la Révolution de 1789. On le voit, cette petite histoire locale n'est pas celle d'une cité ou d'une famille féodale; elle manque de l'attrait apporté à celles-ci par les grands noms qu'elles rappellent et par les faits généraux auxquels elles ont été mêlées. Elle présente à l'observateur un intérêt plus modeste, mais plus rare.

La voici, résumée en peu de mots :

Au XII^{e} siècle, sur les bords d'un ruisseau appelé Furan, et sur un sol dépendant de la terre de Saint-Priest, où des affleurements de houille se montrent abondamment à la surface, une paroisse est établie avec le concours des Durgel qui sont les seigneurs du lieu.

L'agglomération de forgerons au milieu de laquelle l'église est bâtie est peu considérable; mais la circonscription de la paroisse est très étendue; le service religieux se fait par un curé nommé sur

(1) Voir *Revue Forézienne*, t. II.

la présentation du seigneur. Le curé est assisté d'un vicaire choisi par lui et de prêtres associés, enfants du pays. Il y a pour les dépenses matérielles du culte une sacristanie dont le seigneur dispose pendant trois siècles et qui se réunit alors à la cure : les émoluments, redevances et offrandes sont fixés par un accord amiable entre le curé et ses paroissiens.

Dès le XIII^e siècle, on voit des syndics ou consuls agir en toutes circonstances au nom de la communauté; ils sont élus chaque année par un mode primitif de suffrage universel. — La réunion des habitants est convoquée au son de la cloche paroissiale, et là, *la plus grande et plus saine partie d'entr'eux* (ce sont les termes de quelques-uns des procès-verbaux) nomme librement les consuls. Il n'y a à Saint-Etienne que des travailleurs ; on n'y trouve, en dehors des Durgel, aucune famille chevaleresque ; ces vaillants ouvriers fondent un hôpital à la fin du XIII^e siècle; au XIV^e et au XV^e, il rebâtissent leur église sur un modèle élégant et harmonieux, mais avec des matériaux qui attestent la pauvreté; au XV^e, ils obtiennent du roi la permission de se clore à leurs frais de murailles dont les restes montrent la construction économique. Ils ne paraissent pas avoir été aidés pour ces travaux. Excepté un seul écu royal aux trois fleurs de lys, aucun des écussons des voûtes et des piliers de l'église ne porte de blason nobiliaire; ils ne sont ornés que d'initiales roturières.

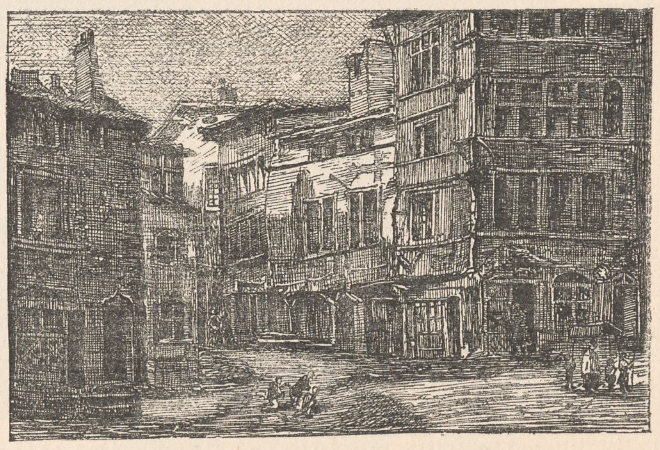

74. — SAINT-ÉTIENNE. PLACE MARQUISE
D'après Crapelet.

Sous ce modeste régime, des générations laborieuses se succèdent et s'accroissent; Saint-Etienne est depuis 1450 un petit bourg fortifié dont la contenance ne dépasse pas cinq hectares. Un siècle plus tard, en dehors de cette étroite enceinte, s'élèvent des faubourgs cinq ou six fois plus étendus. Quelques maisons, tout autour et assez loin de ce centre primitif, portent encore sur leurs portes extérieures des dates de cette époque.

Jusqu'alors le territoire rural des environs de Saint-Etienne était divisé en très petites parcelles et possédé par des tenanciers cultivateurs, en vertu d'emphytéoses ou baux perpétuels dont l'origine remonte plus haut que les titres connus.

Les redevances, appelées *cens*, étaient devenues minimes, celles perçues en nature, à cause des progrès de la culture, celles en argent, en raison de la dépréciation de la valeur monétaire.

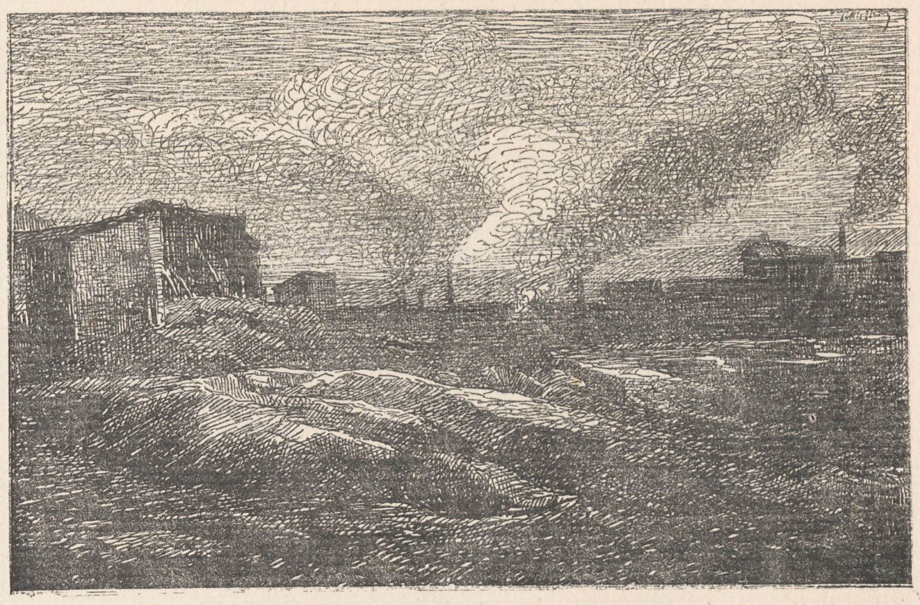

75. — SAINT-ÉTIENNE. QUARTIER DE BEAUBRUN
D'après une photographie.

Les plus anciens terriers montrent cette extrême division du sol, et on voit, par les confins énoncés dans les reconnaissances, que soit les seigneurs de Saint-Priest, soit les autres familles nobles ne possédaient dans les environs que très peu de biens ruraux.

Vers la fin du XVI^e siècle et au commencement du siècle suivant, les artisans devenus marchands et négociants, et enrichis par les économies de leurs ancêtres et leurs propres bénéfices, achetèrent des fonds à la campagne et formèrent des domaines avec des parcelles acquises isolément et parfois non contiguës. Cette composition se remarque encore pour ceux immobilisés en la possession des Hospices. En 1789, assez loin autour de la ville, le sol, beaucoup moins divisé que deux siècles auparavant, appartenait presqu'en entier aux descendants des anciennes familles stéphanoises, dont quelques-uns avaient été anoblis à raison de services rendus à l'Etat dans la magistrature ou dans l'armée.

Le terrier Paulat, de 1515, indique 169 maisons dans l'enceinte des remparts et 145 dans les faubourgs. M. de la Tour-Varan, en donnant ces chiffres dans sa *Notice statistique industrielle* (1), estime qu'en moyenne chaque maison contenait trois ménages et que chaque ménage se composait de quatre personnes, ce qui donnerait seulement un total de 3768 habitants. Mais on peut, sans exagération, évaluer au double la population de la campagne environnante, ce qui porterait à dix ou douze mille âmes celle de la paroisse entière.

---

(1) Saint-Etienne, 1851, p. 13.

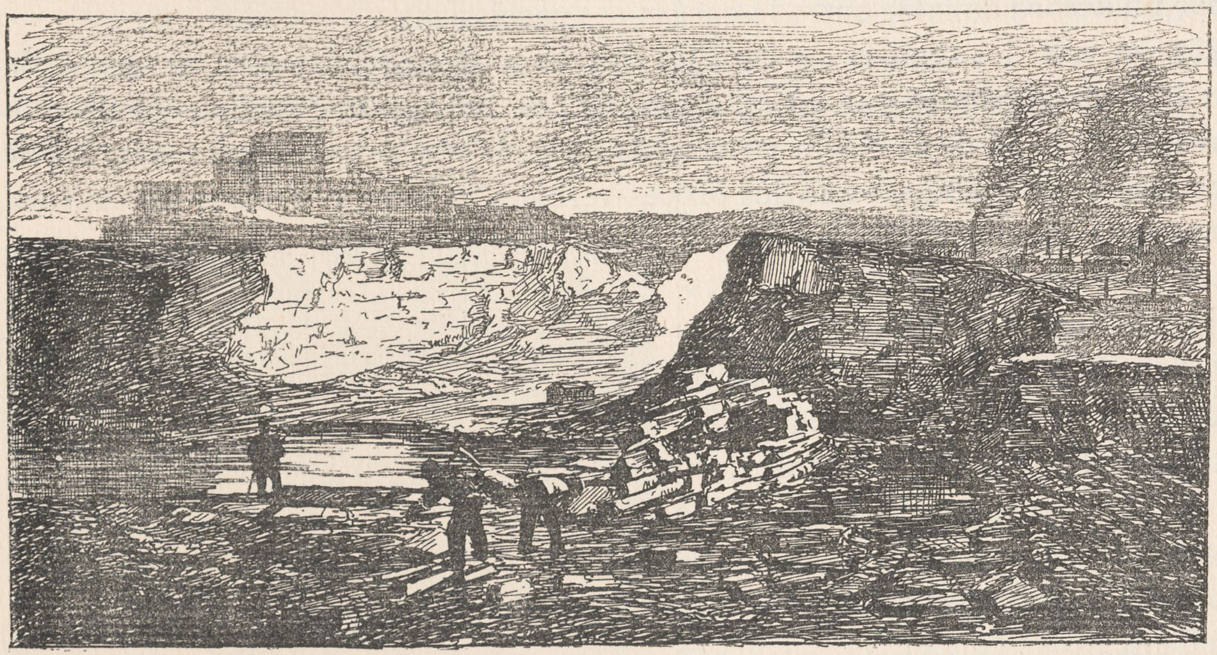

76. — SAINT-ÉTIENNE. CARRIÈRE DE PIERRE AU SOLEIL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Nous avons vu qu'en 1669 une enquête constatait pour cette même paroisse un nombre de seize mille communiants, qui représente environ vingt-cinq mille âmes.

Pour la même circonscription, qui a compris dans la première moitié de notre siècle les communes suburbaines de Montaud, Outrefuran, Valbenoîte et Beaubrun, réunies depuis à la ville, la statistique du département de la Loire, dressée en 1809 par ordre de M. Ducolombier, préfet, donne 26,000 habitants. Les recensements donnent :

En 1831 (1)	44,365
En 1836	57,000
En 1846 (2)	70,000
En 1852	78,189

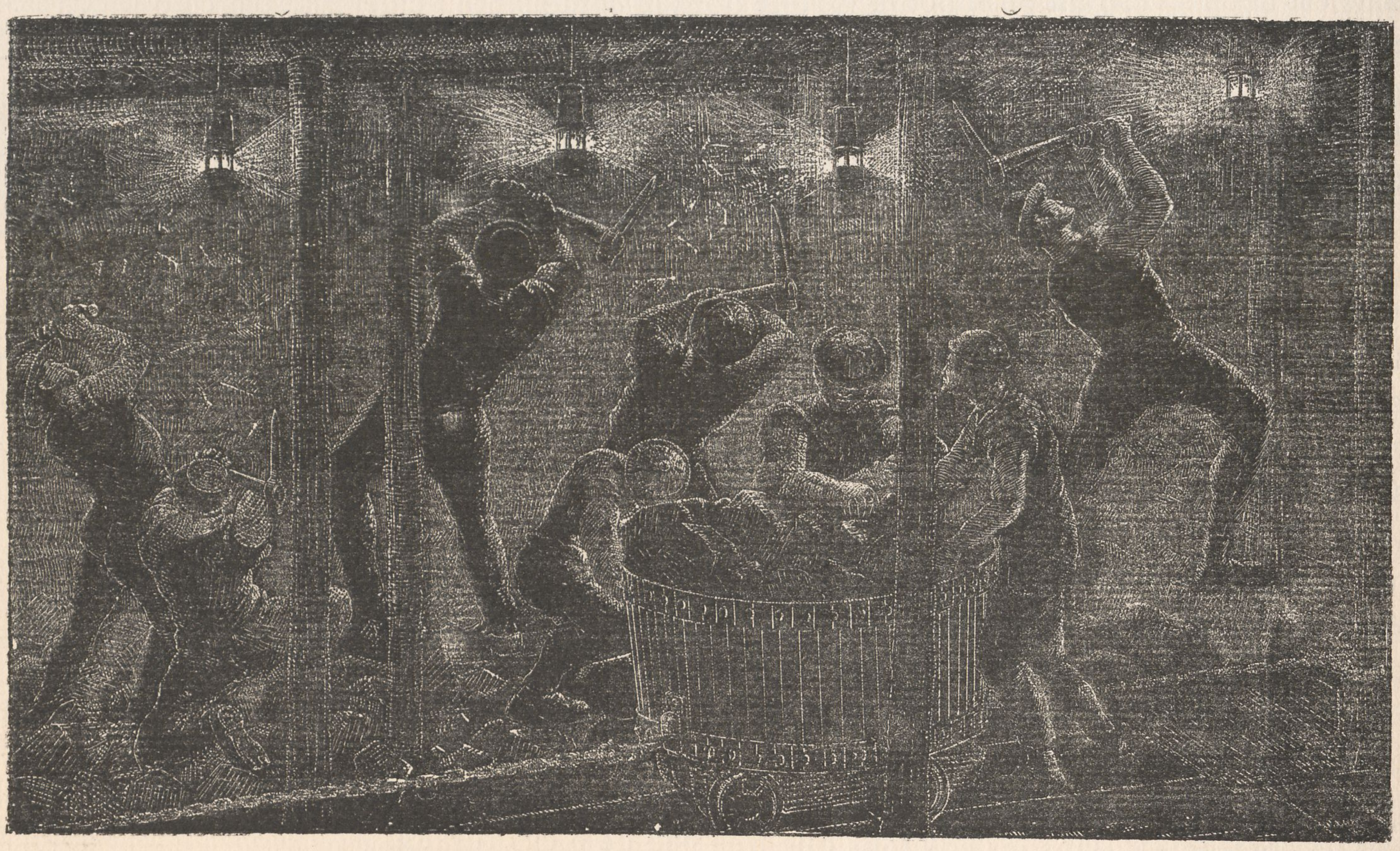

77. — OUVRIERS TRAVAILLANT DANS UNE MINE
Dessin de G. Leroux.

---

(1) *Statistique industrielle du département de la Loire*, par Alph. Peyret, 1835, p. 219.

(2) Les chiffres pour 1809, 1836 et 1846 sont très approximatifs. Ils ont été obtenus en déduisant du nombre total des habitants des cantons de Saint-Etienne le chiffre évalué pour les communes de Saint-Jean de Bonnefonts et de Rochetaillée.

En 1878	126,019
En 1886	117,875

C'est l'industrie seule qui a produit ces accroissements et cette prospérité (1). La profession le plus souvent indiquée dans les anciens actes et terriers est celle de forgeron, *faber* (mot que les actes français du XVI^e^ siècle traduisent par celui de *Faure*, qui est devenu le nom patronymique d'un grand nombre de familles). Bientôt on ne se contente plus de cette appellation générique ; on ajoute la spécialité de chaque ouvrier dans cet art : forgeur de lames d'épées, d'éperons, de fers de lance ou de hallebardes, etc. ; plus tard on trouve les graveurs, les ciseleurs, les damasquineurs, les enrichisseurs de gardes d'épées, etc.

Sans aucun doute, les forgeurs stéphanois ont eu à fabriquer des armes à feu, dès les premiers temps de cette invention. Les chroniqueurs nous apprennent qu'en 1516 François I^er^ envoya à Saint-Etienne le languedocien Georges Virgile pour surveiller cette fabrication.

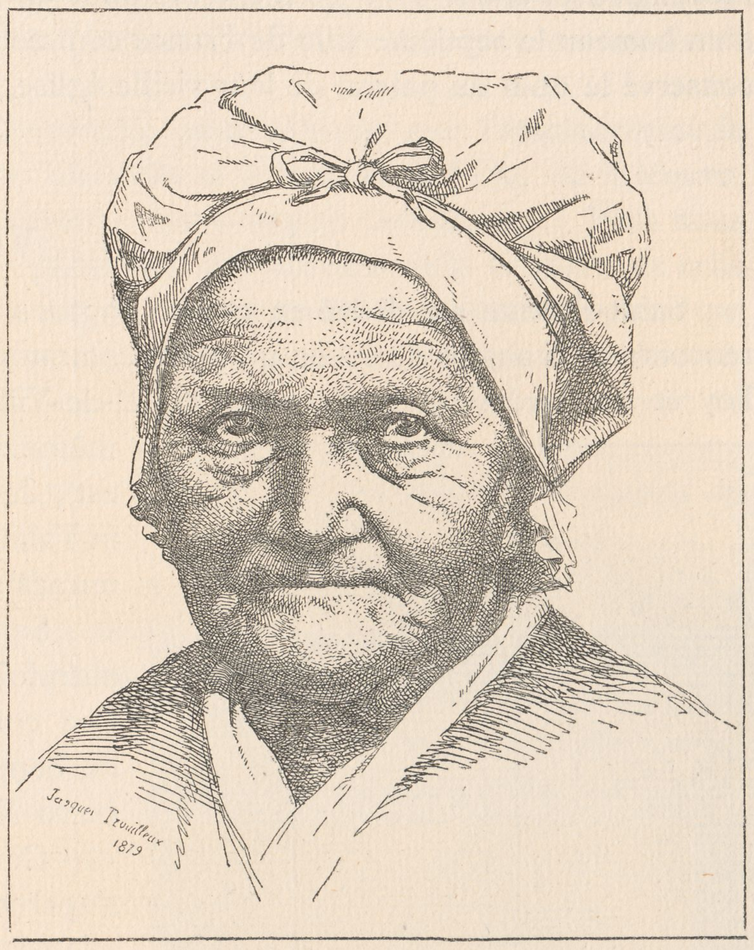

78. — TYPE DE SAINT-ÉTIENNE
Dessin de Jacques Trouilleux.

Lorsque, pendant les guerres civiles des Républiques italiennes, au Moyen-Age, la fabrication des étoffes de soie fut importée à Lyon par des réfugiés chassés de leur patrie, cette industrie se répandit rapidement dans nos contrées, à Saint-Chamond d'abord, et bientôt à Saint-Etienne ; et vers la fin du XVI^e^ siècle et le commencement du siècle suivant apparaissent beaucoup de *tixotiers de soie* et dès lors la fabrication des rubans devient pour Saint-Etienne un commerce florissant.

Le 3 novembre 1608, les ouvriers en soie établissaient entre eux une confrérie de Notre-Dame.

Sous Louis XIII et dans les premières années du règne de Louis XIV, les corporations de ces divers métiers s'organisèrent et établirent leurs règlements, qui témoignent de la sagesse des maîtres et de l'état prospère des industries.

La population de Saint-Etienne est restée fidèle à sa laborieuse origine. Les ouvriers du pays sont remarquablement intelligents ; beaucoup d'inventions et de perfectionnements leur sont dûs.

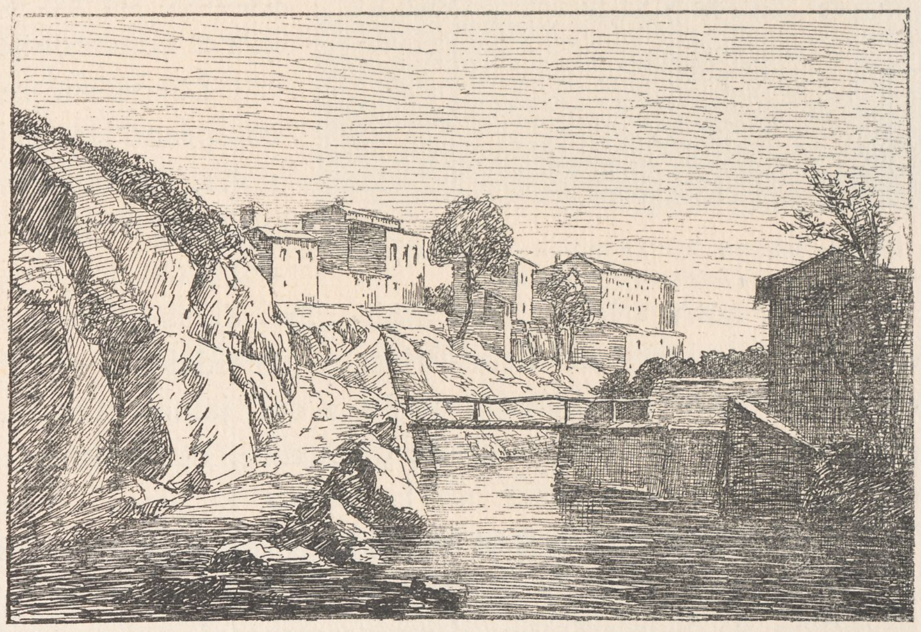

79. — MOULIN DU GRAND GONNET EN 1840
Dessin de E. Grangier, d'après Duclaux.

L'ancien type stéphanois s'est altéré par l'invasion des innombrables étrangers qu'a attirés l'accroissement de l'industrie. Au commencement de ce siècle, on trouvait souvent encore de vieux forgeurs, d'anciens passementiers, simples, gais, un peu narquois, travaillant tôt et tard pendant six jours, se délassant un moment le matin, et plus longtemps le soir, après le labeur, assis alors sur le seuil de leur porte, un gros *bichon* (2) de soupe à la main, et échangeant, dans leur patois imagé, des conversations entremêlées de gros rires; puis le dimanche, après vêpres, allant avec leur famille, souvent nombreuse, boire une écuellée de lait vers une ferme sur le bord d'un pré.

---

(1) Nous ne donnons ici aucun détail sur l'exploitation houillère, qui a une grande part dans ces résultats et qui doit être l'objet d'un travail spécial.

(2) Nom local d'un large pot à une anse.

C'est cette population travailleuse, calme, modérée, s'occupant peu de politique, attachée à sa foi religieuse, choisissant les meilleurs pour en faire ses consuls, c'est cette population qui a fait d'un hameau la septième ville de France comme nombre d'habitants, la première de celles qui ont conservé le nom du patron de leur vieille église, berceau et centre primitif de la cité.

VIII

Saint-Etienne est divisé en quatre cantons ou justices de paix, dont les circonscriptions se rencontrent à angles droits en un point commun, au centre du carrefour formé par les rues de Foy et des Jardins et la place de l'Hôtel-de-Ville. Ces cantons comprennent, outre la commune même de Saint-Etienne, celles de Rochetaillée (canton sud-est), de Saint-Jean de Bonnefonts, de Terrenoire et de la Talaudière (canton nord-est) ; ces deux dernières communes sont de création récente.

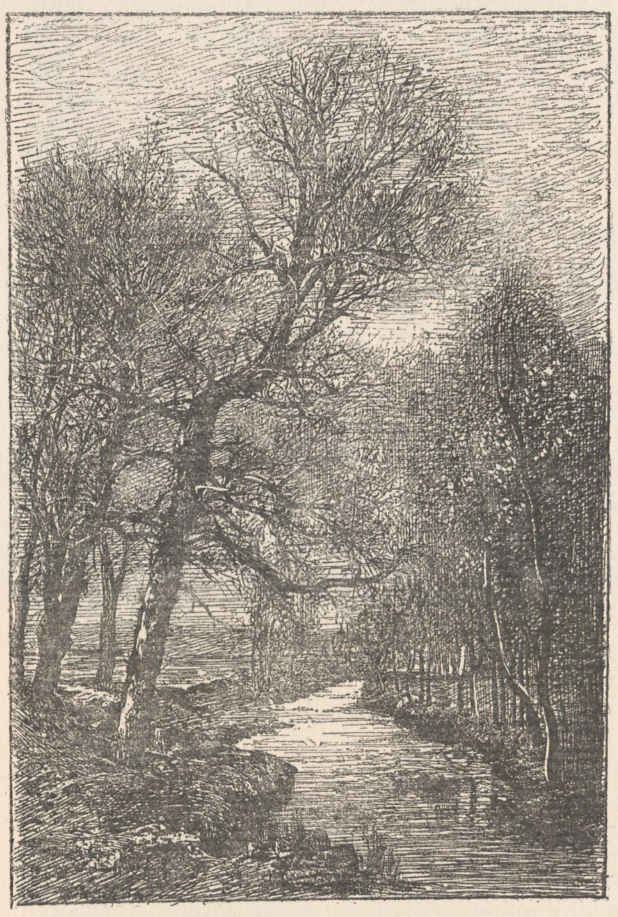

80. — BORDS DU FURAN A L'ÉTIVALIÈRE
Dessin de F. Thiollier.

Saint-Priest, dont la ville de Saint-Etienne dépendait autrefois et où résidait son seigneur, forme maintenant une commune du canton de Saint-Héand. Les limites de Saint-Etienne n'arrivent plus qu'au pied du cône de pétro-silex sur lequel est bâti le village.

Cette butte, découronnée de son vieux château, s'aperçoit de toute la grande artère de Saint-Etienne, dont elle ferme l'horizon au nord. On peut jouir d'un spectacle peu commun, en se plaçant à nuit close au sommet de ce rocher, dans le prolongement même de l'axe de cette rue peut-être unique, éclairée en ligne droite sur une étendue de six kilomètres par d'innombrables becs de gaz et constamment sillonnée par des tramways à vapeur.

Le périmètre actuel de la commune de Saint-Etienne comprend les anciennes communes suburbaines de Valbenoîte, Outrefuran, Montaud et Beaubrun, créées après 1789, et réunies à la ville en 1855. Ce territoire est une des plus riches parties du bassin houiller.

Avant notre siècle, il n'y avait, dans Saint-Etienne même, aucun édifice civil digne d'être cité. Les seigneurs de Saint-Priest y possédaient, sur la butte du Mont d'Or, un bâtiment, décoré du nom de château, où ils n'ont jamais résidé, et qui, reconstruit au siècle dernier pour servir de modeste auditoire de justice, est maintenant une école primaire; on voit encore, sur le fronton triangulaire de la façade, la place de l'écusson effacé de ses anciens maîtres. Vers 1850, on a démoli sans motif la grosse tour ronde contiguë au château; cette tour était le plus vieux monument de la cité; vue de la place du Peuple, elle donnait un aspect pittoresque à la colline de Sainte-Barbe; l'emplacement n'en a pas même été utilisé, et on peut encore en voir les assises.

Le seul monument ancien de Saint-Etienne est l'église qui lui a donné son nom. Tous les chroniqueurs s'accordent à dire qu'il y avait d'abord, sur le penchant de la colline appelée depuis Sainte-Barbe, une église primitive consacrée à saint Laurent et que, reconstruite sur son emplacement actuel sous le vocable de saint Etienne, elle avait, en souvenir du premier édifice, conservé jusqu'à nos jours saint Laurent comme second patron. Il y a à ce double patronage un autre motif purement liturgique. Le diacre saint Etienne, le premier martyr, fut lapidé à Jérusalem. Le diacre saint Laurent fut martyrisé à Rome. Leurs corps y reposent ensemble dans la magnifique basilique de Saint-Laurent hors les murs, où est l'humble tombeau de Pie IX et qui est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne demeure de saint Laurent. Une pieuse légende dit que lorsque l'on rapporta de Jérusalem à Rome le corps de saint Etienne, et qu'on voulut le déposer à côté de saint Laurent, le corps de ce dernier retrouva le mouvement et céda la place d'honneur à son devancier. Cette étroite société entre les deux saints diacres, d'Orient et d'Occident, tous deux nommés dans le canon de la messe, est cause qu'un certain nombre de paroisses se sont mises sous leur double patronage.

La Tour-Varan a fait un travail spécial, resté manuscrit, pour prouver que l'emplacement de l'église primitive était dans le massif entre la place Grenette et la rue de la Ville, où il trouve, suivant les anciens terriers, un espace demeuré longtemps vide et appelé *Corrateria* (1). Mais nous ne voyons aucun indice certain que cette première église ait été ailleurs qu'à la place de celle actuelle, et, lors de la récente reconstruction de la sacristie, on a même trouvé un morceau de pierre qui était un fragment de sculpture ornementale de style roman ; il n'a malheureusement pas été conservé.

Il est certain toutefois que l'église actuelle de Saint-Etienne n'est pas l'édifice qui servait au culte en 1195, date de l'acte qui constate alors l'existence de la paroisse. Ni le plan, ni l'ensemble, ni les détails de sa construction n'indiquent une époque antérieure au commencement du XIVe siècle. Dans son testament du samedi après la Sainte-Luce 1310, Jocerand Durgel, seigneur de Saint-Priest, fait un legs de cent sols de viennois à l'œuvre de l'église de Saint-Etienne, *operi ecclesie Sancti-Stephani de Forenz, qui poni debeant in edificio dicte ecclesie* (2).

La transaction de 1486 mentionne un terrain joignant le chœur neuf de la même église, *juxta chorum novum.* C'est entre ces deux dates qu'elle a dû être construite lentement, aux frais et par les soins d'une population travailleuse, qui disposait de peu de ressources.

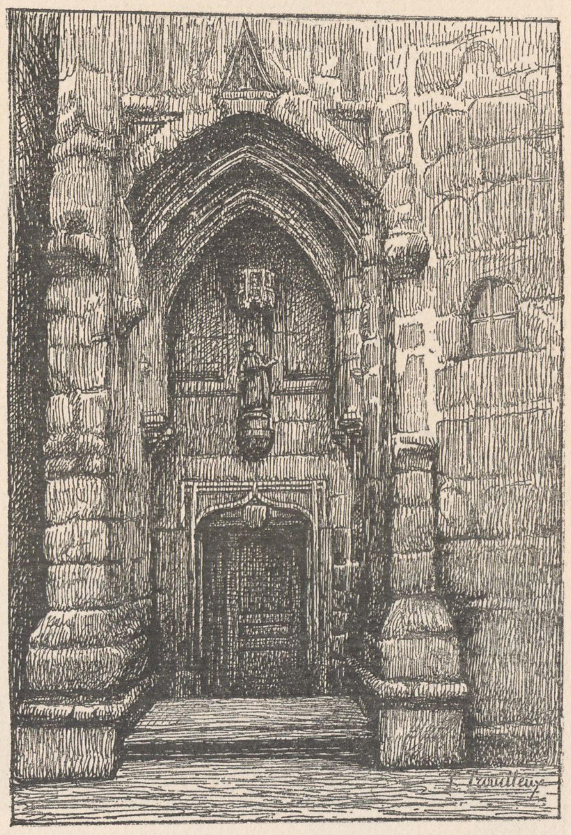

81. — SAINT-ÉTIENNE. PETITE PORTE DE LA GRAND'ÉGLISE

Dessin de Jacques Trouilleux, d'après F. Thiollier.

Elle est gothique, à trois nefs, de chacune cinq travées, avec transept que ne dépassent pas les deux basses nefs et chapelles latérales ; les piliers n'ont pas de chapiteaux ; mais le faisceau de colonnettes dont ils sont formés s'épanouit directement en nervures qui vont soutenir les arêtes des voûtes. Le chœur est éclairé par cinq belles fenêtres qui en occupent presque toute la hauteur. Soit que, de la porte principale, on embrasse d'un coup d'œil tout l'intérieur de l'édifice, soit que, placé sur le bord de l'un des transepts, on plonge son regard dans un enchevêtrement de piliers et de voûtes qui se profilent comme les troncs et les branches d'une forêt, les lignes apparaissent élégantes, les proportions harmonieuses, et le petit monument s'agrandit. La façade, inachevée, ou découronnée par les huguenots, a trois portes ; celle du milieu est évidemment du XVe siècle ; ses voussures ogivales, avec leurs niches finement ajourées, mais vides des statuettes qu'elles abritaient autrefois, rappellent le grand portail de Saint-Maurice de Vienne ; on a malheureusement démoli le tympan qui décorait cette grande porte et le meneau qui portait sans doute une statue du saint patron, suivant un usage presque général. Les deux portes latérales sont remarquablement moulurées et paraissent un peu plus anciennes. Sur la ligne de la façade, un lourd clocher carré, en moellons de grès effrités et arrondis par le temps, et étayé à chaque angle par deux contreforts à angle droit, présentait un singulier aspect ; il menaçait ruine ; on l'a démoli à moitié et recouvert d'une construction en briques du plus disgracieux effet. Une intelligente restauration de cette curieuse façade est très désirable ; en honorant le dernier souvenir de la vieille cité, elle ornerait une place nouvellement déblayée devant l'église et dont l'un des angles a encore une jolie maison datant de la Renaissance.

---

(1) *Corrateria*, en latin du Moyen-Age, signifie officine de corroyeur.

(2) Arch. de la Loire, arm. Adam, reg. no 4, fos 61-70.

A l'intérieur de l'église de Saint-Etienne, on remarque deux débris intéressants de l'ancienne chapelle des Capucins, une jolie chaire en bois sculpté qui y avait été placée sous Louis XIII, et le tableau du vœu de ville fait par les consuls lors de la grande peste de 1629. On attribue ce tableau au peintre forézien Staron : il représente le curé de la paroisse vêtu d'une chape, et, agenouillés sur le devant de la scène, d'un côté les capucins qui s'étaient dévoués aux soins des malades et de l'autre les consuls dont les figures, suivant la tradition, sont des portraits, tous offrant leur vœu devant une image de la présentation de la Sainte Vierge au Temple, fête choisie pour l'anniversaire.

Les vitraux des cinq grandes croisées du chœur sont d'Émile Thibaud, de Clermont ; ils datent de 1840, c'est-à-dire du commencement de la renaissance de cet art ; ils font un bon effet ornemental ; quelques-uns sont imités des vitraux d'Ambierle. Au fond de la basse nef, du côté de l'Evangile, on voit deux scènes du martyre de saint Etienne représentées sur une verrière de Maréchal, de Metz, et sur un rétable sculpté par Fabisch. Au fond de l'autre nef latérale sont un vitrail d'un peintre verrier stéphanois, Emile Pagnon, où saint Simon Stock, moine à la figure ascétique, reçoit le scapulaire des mains de la Sainte Vierge, et une belle statue de la Vierge mère, en marbre blanc, d'un autre artiste stéphanois, Etienne Montagny. A côté, la chapelle de Saint-Joseph est éclairée par une charmante verrière d'Emile Pagnon : *le mariage de la Vierge et l'intérieur de Nazareth.*

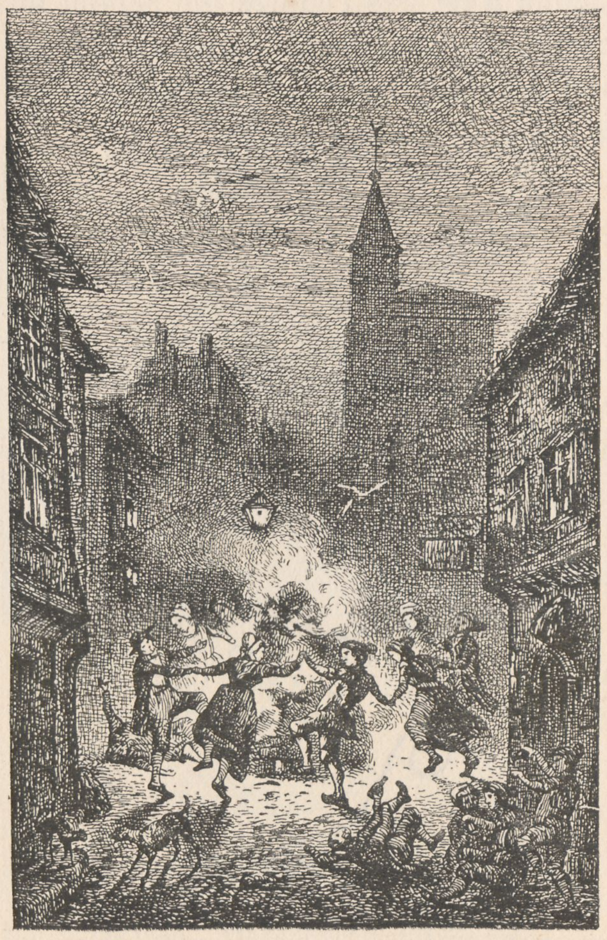

82. — SAINT-ÉTIENNE. LES FEUX DU CARNAVAL AUTOUR DE LA GRAND'ÉGLISE
Dessin de Jacques Trouilleux.

Deux autres églises de Saint-Etienne sont du XVII^e^ siècle : celle de Saint-Louis construite vers 1620 par les Pères Minimes, et dont le chœur est orné de beaux vitraux d'après les dessins de notre excellent peintre Gabriel Tyr, collaborateur d'Hippolyte Flandrin ; et celle de Notre-Dame, commencée en 1669, dont la chaire en bois sculpté est un chef-d'œuvre artistique du siècle dernier.

La façade de Saint-Louis a été rebâtie en 1824 ; c'est une pauvre architecture, façon grecque, mur droit percé d'une porte carrée et surmonté par un lourd fronton triangulaire saillant. Celle de Notre-Dame, qui n'était plus solide, a été reconstruite avec beaucoup de soin dans le style de l'église par l'architecte L. Gérard.

Les autres églises de Saint-Etienne sont nouvelles. La façade et le clocher de l'église Saint-Roch, d'un élégant style gothique, et surtout l'intérieur de l'église Sainte-Marie, dont le vaisseau byzantin, aux lignes fermes et pures, rappelle, dans certains détails, Sainte-Sophie et Saint-Marc, méritent une mention toute particulière. Ce sont deux œuvres de l'architecte Boisson qui attestent une admirable variété d'études et de talent.

L'église de Sainte-Marie a trois nefs égales en longueur ; la nef majeure est recouverte de trois coupoles apparentes, percées de fenêtres à plein cintre, étroites et allongées ; les nefs latérales sont subdivisées par des colonnes en un nombre de travées double et surmontées d'un étage de tribunes, excepté dans la travée médiane qui est voûtée transversalement en berceau et forme un transept non saillant sur le mur des collatéraux. Une courte travée, voûtée d'arête avec tribune au-dessus, sert d'introduction à chacune des trois nefs ; l'abside, précédée d'une travée de chœur voûtée en berceau, est en cul-de-four. Cinq absidioles rayonnantes, trois grandes alternées avec deux petites, l'accompagnent. Deux autres absidioles terminent les basses nefs. Tout cet intérieur a reçu une décoration polychromée. La façade est flanquée de deux clochetons ; elle est très ornée, ainsi que la porte latérale à l'ouest. La tour des cloches est un pauvre édifice carré, antérieur de trente ans à l'église.

Saint-Etienne possède les monuments civils suivants, tous modernes :

L'Hôtel de Ville, bâti sous la Restauration par l'architecte Dalgabio dans le style classique mais peu artistique de cette époque, présente un meilleur aspect depuis les remaniements difficiles que l'architecte Boisson y a pratiqués en construisant le grand dôme et en modifiant les décorations de la façade. Le successeur de M. Boisson, M. Gérard, a fait élever dans la cour, pour arriver à ce dôme, un escalier tournant d'un aspect élégant.

Des deux côtés du grand escalier de la façade sont deux statues colossales en bronze, de notre sculpteur Montagny ; elles représentent la *Métallurgie* et la *Rubannerie*, et ont été données par M. Hippolyte Royet, ancien maire.

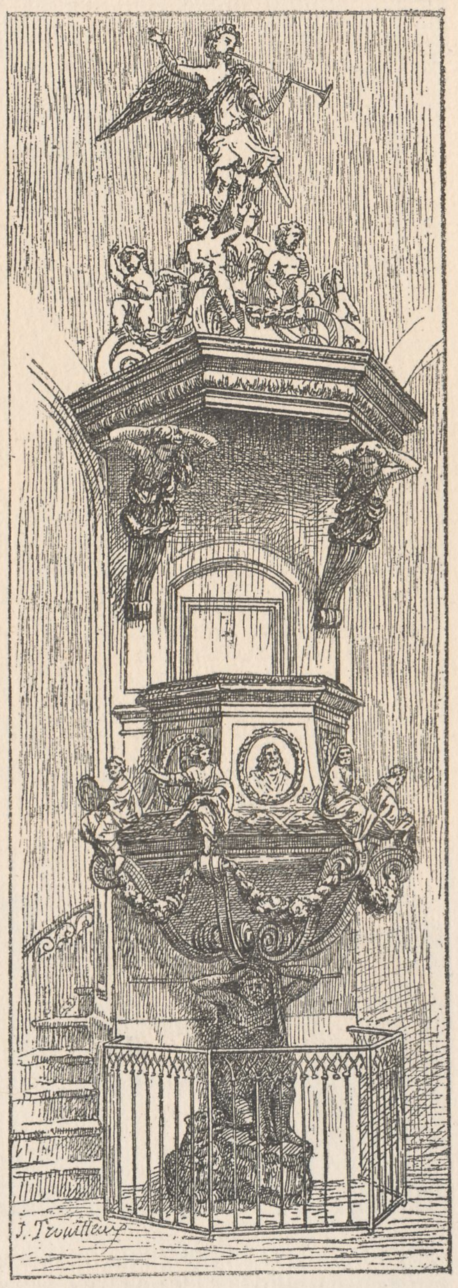

83. — SAINT-ÉTIENNE.
CHAIRE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME
Dessin de Jacques Trouilleux d'après F. Thiollier.

Le Tribunal, auquel on accède par un large escalier à double rampe, conduisant à une colonnade surmontée d'un groupe de trois figures allégoriques dues au ciseau du statuaire stéphanois Merley, a été construit par l'architecte Favrot; l'escalier est plus récent.

Le Palais des Arts, construction d'un style correct quoique un peu froid, renferme le musée et la bibliothèque.

L'école de dessin, pittoresquement accrochée à la colline Sainte-Barbe, a été bâtie sur les plans de M. Boisson.

Chacun de ces édifices est entouré d'arbres et précédé d'une vaste place.

La chapelle de l'hospice de la Charité a un très bel autel du siècle dernier, en marbres variés et précieux.

L'ancienne enceinte du bourg fortifié au XVᵉ siècle avait conservé, jusqu'à notre temps, quelques maisons particulières dont l'architecture et les ornements n'étaient pas sans intérêt. La plupart ont disparu. Il y avait eu évidemment au XVIᵉ siècle à Saint-Etienne toute une école d'habiles tailleurs de pierres, qui savaient sculpter artistiquement la pierre à gros grains de nos carrières. On entrait dans le bourg du côté de l'orient, sur le *Pré de la Foire*, par un passage étroit, qui est actuellement la rue *Basse-Ville*, et qui était défendu, à chacune de ses extrémités, par deux tours. Une des deux extérieures, rebâtie au XVIIᵉ siècle, est toujours debout. On peut voir près de la façade de l'église de Saint-Etienne une maison du commencement du XVIᵉ siècle qui formait autrefois l'angle de la rue Boulevard et de la place Marquise, et dont les ornements rappellent la fin du style gothique et le commencement de celui de la Renaissance. Deux maisons du siècle suivant existent encore, ce sont : dans la rue Tarentaise, l'ancienne auberge Mantran, et dans la rue Roannelle la maison de la famille de Marcellin Allard, le spirituel auteur d'un livre rare, imprimé à Paris en 1605, la *Gazette Françoise*, malicieux petit poème en prose, dont le sujet est tout à fait stéphanois. Ces deux maisons sont ornées de pilastres, de chapiteaux et de corniches élégamment sculptés.

Il y a dans le manoir de Villebœuf et dans une maison de ferme de la Béraudière de belles cheminées du même temps, dont le manteau est soutenu par de grandes cariatides ; d'autres cheminées curieusement ouvragées ont été conservées dans la petite maison qui est à l'angle de la rue Roannelle et de la place Boivin. On avait alors l'habitude d'orner la pièce principale de la demeure des jeunes ménages d'une cheminée sculptée dont le manteau avait à chaque bout le médaillon de l'un des époux et au milieu, suivant leurs qualités, un écusson avec blason ou avec simples initiales. Plusieurs de ces pierres se voient encore et ont été employées depuis comme couvertures de portes cochères. On a encastré à l'un des étages supérieurs d'une maison, rue de la Ville, une tête colossale soutenant le reste d'une frise qui paraît être un fragment d'une de ces cheminées. Cette maison a été reconstruite sur l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu devenu Hôtel de Ville vers le XVIᵉ siècle, et les vieillards d'il y a cinquante ans regrettaient la perte des sculptures dont ils avaient vu cette maison décorée.

Le monument le plus élégant de la Renaissance à Saint-Etienne était l'entrée d'une maison dans la vieille rue Cité, au coin d'une ruelle qui aboutissait à l'ancien château. La porte était à l'angle même, au-dessous d'une demi-tourelle et elle avait de chaque côté une figure de femme en relief, de grandeur naturelle, que les meilleurs artistes de la Renaissance n'auraient peut-être pas désavouée. Le peintre Amable Crapelet l'avait reproduite dans une aquarelle qu'il serait très intéressant de retrouver.

Un des côtés de la place Grenette était occupé par l'ancienne maison de la famille de L'Hospital.

Sur le Pré de la Foire, à l'angle de la rue de la Comédie, s'élève une grande maison bâtie au XVIIIe siècle par l'un des Bernou. Le large escalier de cette maison est bordé par une rampe monumentale soutenue par de robustes pilastres en pierre et les paliers sont couverts par de beaux plafonds chevronnés à la française.

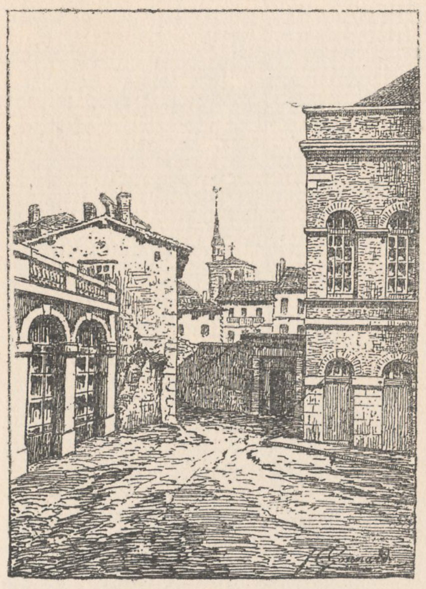
84. — SAINT-ÉTIENNE. ANGLE DU THÉATRE ET ANCIEN CLOCHER DE LA GRAND'ÉGLISE
Dessin de H Gonnard.

La façade, construite en pierres de taille, a très grand air ; l'absence de toute sculpture, la régularité des lignes et les profils traités largement, tout cela disposé avec goût et sobriété fait de cette maison une des belles constructions de l'époque.

Les piliers et arceaux du rez-de-chaussée sont à refends et bossages, les ouvertures avec encadrement uni sont couronnées par une corniche, les trumeaux qui divisent les ouvertures comprennent des panneaux saillants, ceux du troisième étage sont à appareil de pierres à bossages. A l'angle sud-est et à la hauteur du premier étage se trouve une niche, fort simple du reste, pourvue d'une statue de saint Jean-Baptiste, celle-ci moderne et malheureusement peu en rapport avec l'ampleur du bâtiment. Le portail en bois, dont les profils des moulures sont très bien proportionnés, a dans l'imposte fixe un sujet sculpté avec beaucoup de largeur.

Nous allons indiquer brièvement les anciens manoirs de la banlieue de Saint-Etienne.

Au nord, au pied de la montagne de Saint-Priest, était la maison forte de la Terrasse, démolie récemment pour faire place aux dépendances de la caserne de cavalerie. Elle ne présentait plus que l'aspect vulgaire d'une maison bourgeoise, séparée de la ferme par une basse-cour ; mais derrière ses murs on a retrouvé une vieille porte ogivale en tiers-point du XIVe siècle, dissimulée sous des boiseries d'un goût plus moderne. La Terrasse était habitée au commencement du XVe siècle par une famille de notaires qui en portait le nom. Les abbés Terrasson, académiciens lyonnais au siècle dernier, étaient issus d'une des branches de cette famille.

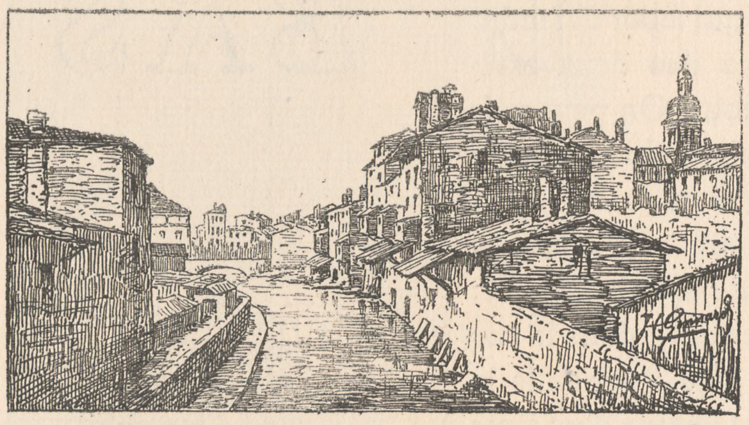
85. — SAINT-ÉTIENNE. ANCIEN QUARTIER DES GAUDS A DROITE, CLOCHER DE SAINT-LOUIS
Dessin de H. Gonnard.

Non loin de là, au milieu de vastes et fertiles prairies arrosées par le Furan, est le château de l'Estivalière, bâti par la famille de Rochetaillée au milieu du siècle dernier et habité par elle pendant la première moitié du nôtre. Il est précédé d'un beau mail aux arbres séculaires. On entre dans la cour d'honneur par une belle porte en fer, du seuil de laquelle on peut voir au-delà de cette cour et d'une grande clôture les armoiries de la famille et de ses alliances sculptées sur un bâtiment de service.

Joignant ce bâtiment était la maison beaucoup plus ancienne de la Bérardière, possession d'une famille chevaleresque de ce nom ; il n'en reste plus que la base d'une petite tourelle en forme de poivrière, à côté de l'ancien portail. Il y avait à la Bérardière, au commencement de ce siècle, une petite usine, un martinet pour l'étirage du fer. M. de Brou y établit, vers 1815, une des premières fabriques d'acier français, continuée avec des chances diverses par M. Jackson et M. Milleret, et reprise avec succès par l'honorable M. Bedel et ses fils.

A l'orient de Saint-Etienne est Monteille, grande maison délabrée sur un coteau entouré d'exploitations houillères. Le dernier propriétaire y a fait relever deux tourelles sur d'anciennes fondations. Ce manoir fut apporté en dot, au commencement du XVI^e siècle par Hélène de Monteille à Marcellin de Roissieu, et a passé depuis, par suite d'alliances, à la famille de Marcellin Allard et aux familles Baudin et Sauzéa. Le dernier membre de cette branche des Sauzéa, M. Hippolyte Sauzéa, y est mort le 15 juin 1883, et ses nombreux testaments ont donné lieu à un procès retentissant.

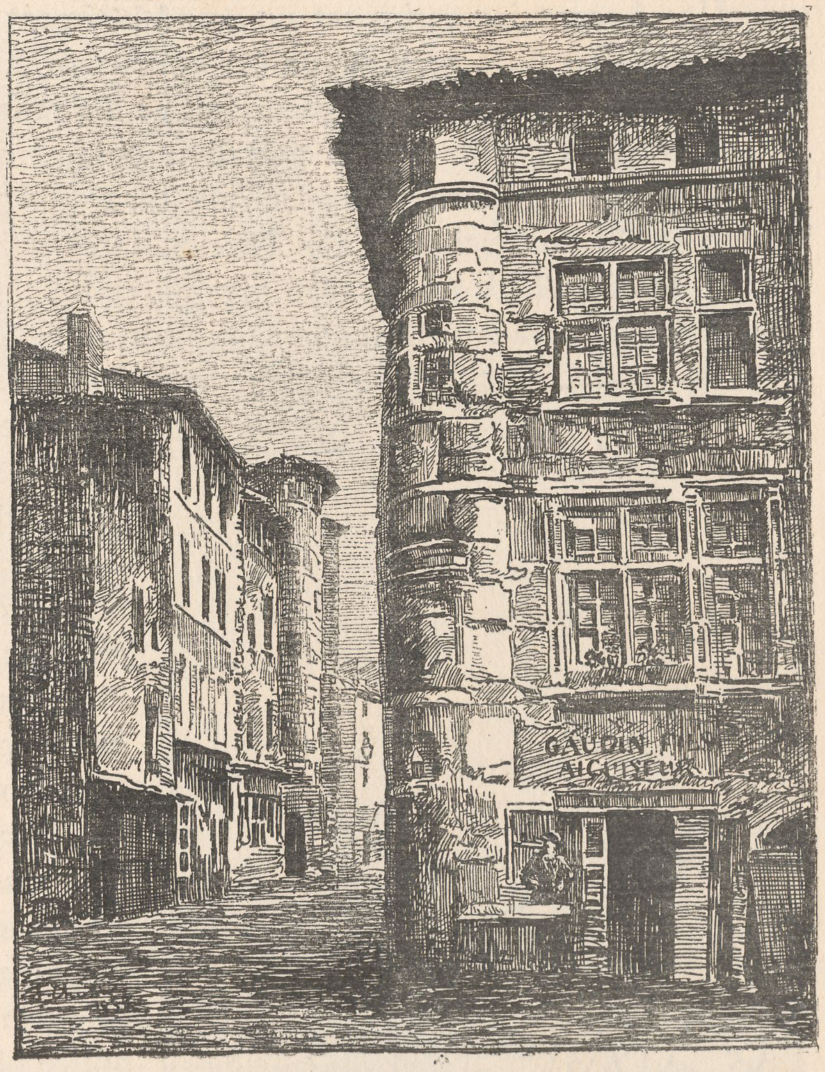

86. — SAINT-ÉTIENNE. PLACE GRENETTE EN 1860
Dessin de F. Thiollier.

A l'ouest, le château du Clapier, effondré par les galeries souterraines des mines de houille a été entièrement démoli ; ce n'était déjà plus l'ancienne demeure où l'abbé Georges du Clapier avait écrit au XV^e siècle la chronique latine de Saint-Etienne aujourd'hui perdue. Il avait appartenu depuis à Jacques de Solleysel, *escuyer du Roy dans sa grande escuyrie,* auteur du livre bien connu *le Parfait Mareschal* qui n'a pas eu moins de trente éditions françaises ou étrangères, et ensuite à l'abbé Joseph Odet de Solleysel dont l'histoire manuscrite de Saint-Etienne n'a pas été retrouvée, et à l'abbé Odet de Giry de Vaux, membre de l'Académie française, connu sous le nom d'abbé de Saint-Cyr.

Au midi, était la Badolière, demeure de la très ancienne famille stéphanoise des Badol, que nous retrouverons à Rochetaillée. Cette maison a donné son nom au quartier de la Badoulière.

Au sud-est, les deux manoirs de Villebœuf, en patois *Vialla-beus*, hameau du bois. Là aussi, était une famille qui en portait le nom et qui est depuis longtemps éteinte. Il ne reste rien du Villebœuf *d'en bas*; celui *d'en haut* conserve encore de son aspect d'il y a plus de deux siècles une petite tourelle qui formait l'angle de l'ancienne enceinte, et des cheminées à cariatides dont nous avons déjà parlé.

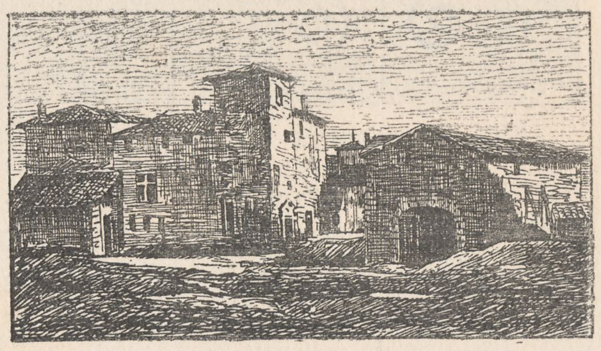

87. — MAISON FORTE DE LA TERRASSE
Dessin de F. Thiollier, d'après H. Gonnard.

Villebœuf a appartenu à Jacques de l'Hospital, père du capitaine Pierre de l'Hospital, tué le 8 mars 1590 près du cimetière de Saint-Jean de Bonnefonts, dans une rencontre avec une troupe commandée par le lieutenant de M. de Chevrières. — Jacques de l'Hospital donna en 1586 sur un de ses prés de Villebœuf l'emplacement d'une chapelle en l'honneur de saint Roch; cette chapelle, fut construite plus tard par les soins de Louis Besset, sieur de Montchault, devenu propriétaire de Villebœuf; elle est aujourd'hui démolie. Ce manoir a ensuite appartenu aux Blachon et, depuis 1700 jusqu'à notre époque, aux Pélissier, famille de notaires, originaire de Saint-Romain-les-Atheux, dont l'un, Jean-Joseph Pélissier a été, au siècle dernier, maire perpétuel de Saint-Etienne.

Au midi, le fief de La Vallette.

Si, en partant de l'église de Valbenoîte, on remonte d'abord le long du Furan, puis le long du Furet, ruisseau qui s'y jette au bas du hameau du Rez, on entre, après une marche de deux kilomètres, dans une vallée profonde. Le paysage change tout à coup. On laisse derrière soi une petite plaine fertile, parsemée d'usines bruyantes, bordée à l'ouest par les collines arrondies des houillères de la Beraudière, et au nord par la ville de Saint-Etienne, au-dessus de laquelle plane souvent un nuage de fumée. On est, sans transition, en pleines Cévennes ; on a, à gauche, une pente escarpée que contourne la route nationale de Paris à Antibes et qui est hérissée de pointes aiguës de schiste et de granit ; à droite, une première forêt de hauts sapins qui couvre entièrement un rapide revers et, au fond, le ruisseau dont l'eau, limpide vers sa source, se colore des nuances les plus variées, en traversant les ateliers des teinturiers.

Une de ces teintureries est un grand bâtiment qui a encore à l'un de ses angles une grosse tour ; au-dessus de la porte est un écusson armorié, c'est le vieux château de La Vallette, siège d'un ancien fief et d'une justice seigneuriale ; ce fief relevait de la baronnie de Rochetaillée. Il a d'abord appartenu à la famille qui en portait le nom et ce nom lui vient de sa position au fond d'une vallée. Hugues, le dernier des La Vallette, avait épousé Béatrix Godescal ou Godechaux, d'une vieille famille possessionnée à la Tour-en-Jarez et à Saint-Etienne, et eut pour héritière leur fille Egline de La Vallette qui, en 1376, apporta cette seigneurie à son mari Guyonnet de Rochefort. Les Rochefort de La Vallette l'ont possédée jusqu'au 24 février 1622, date de la vente qui en fut passée par Anne de Rochefort-La Vallette, épouse de Claude de Fontanes à Jean Besset, conseiller du roi au siège présidial de Lyon. Jean Besset était fils de Léonard Besset qui fonda le monastère des Capucins de Saint-Etienne, et il était le frère de Louis Besset de Montchault dont nous avons parlé, et de Marguerite Besset qui, par son mariage avec Jean Palluat en 1613, a fixé à Saint-Etienne l'honorable famille Palluat de Besset. Sa fille unique Marie apporta la seigneurie de La Vallette à Jean-Baptiste Planello ou Planelli, trésorier de France à Lyon, dont les descendants l'ont possédée jusqu'à la révolution. Leur fils, Laurent Planelli de La Vallette, aussi trésorier de France et prévôt des marchands à Lyon, créa la magnifique bibliothèque La Vallette sur laquelle Auguste Bernard a publié, en 1854, une très intéressante notice historique. Ces livres furent confisqués en 1794 sur Louis-Gabriel Planelli de La Vallette, marquis de Maubec, émigré. La Bibliothèque nationale possède quelques-uns de ceux qu'il avait apportés dans son hôtel à Paris ; ceux de son château de Thorigny furent transportés d'abord à Sens puis à Auxerre, et c'est de cette dernière ville qu'ont été envoyés à Montbrison les manuscrits du chanoine Jean-Marie de La Mure, et à la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier les manuscrits de Guichenon. Ces manuscrits ont une importance capitale pour l'histoire du Forez. La restitution des manuscrits du chanoine de La Mure à la ville de Montbrison est due surtout aux démarches et aux soins d'Auguste Bernard.

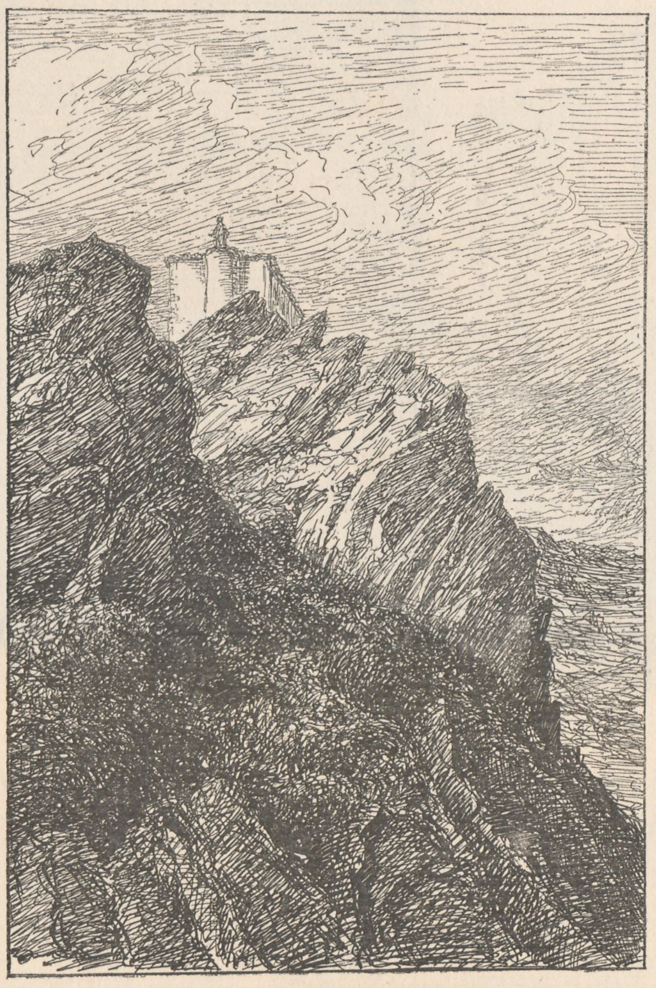
88. — CHAPELLE DOMINANT LA ROUTE DE VALBENOITE A ROCHETAILLÉE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

L'abbaye royale de Valbenoîte, ravagée par les Anglais et les protestants, puis, au milieu du siècle dernier, par un grand incendie, n'a plus rien de monumental. Ce qui restait des bâtiments conventuels abrite maintenant un pensionnat tenu par les frères Maristes.

L'église, devenue paroissiale depuis le rétablissement du culte, est bien celle dont les comtes de Forez ont posé la première pierre en 1222. Elle est à trois nefs ; la nef centrale est terminée par une abside semi-circulaire à l'intérieur et polygonale à l'extérieur ; les nefs latérales sont terminées par un mur en équerre à la hauteur de la naissance de l'abside. Les nefs sont séparées par des piliers carrés avec chapiteaux à feuillages et crochets, d'un travail très primitif. Les murs latéraux sont décorés d'arcades à plein-cintre appliquées, soutenues par des piliers carrés avec chapiteaux engagés, semblables comme décoration à ceux de la nef. Les basses nefs sont voûtées en berceau ogival reposant sur une corniche. L'abside, voûtée en cul-de-four, était entourée extérieurement d'une corniche à médaillons sculptés dont quelques-uns existent encore et qui datent de la première construction. La nef centrale n'a pas conservé sa voûte ou son lambris primitif, mais elle est couverte d'une voûte d'arête du XVIII^{e} siècle très surbaissée; au fond de la nef latérale, du côté de l'épître, sont les dalles funéraires mal conservées des La Vallette ; dans l'autre basse nef étaient les tombeaux des Saint-Priest qui ont été encore bien moins respectés et dont la perte est très regrettable. Au midi de la façade est le clocher moderne, de forme carrée. Il ne reste aucun souvenir de l'ancienne façade, qui a été remplacée vers 1820 par un mur dépourvu d'ornements. L'ancien clocher subsistait encore vers le même temps. Il se terminait, comme celui de l'abbaye d'Ainay à Lyon, par une pyramide quadrangulaire centrale, cantonnée de quatre pyramidions à base triangulaire dont l'arête la plus extérieure était à l'aplomb vertical des angles du clocher. Une lithographie de cette époque, qui est près du début de ce mode de reproduction, nous en a conservé le dessin.

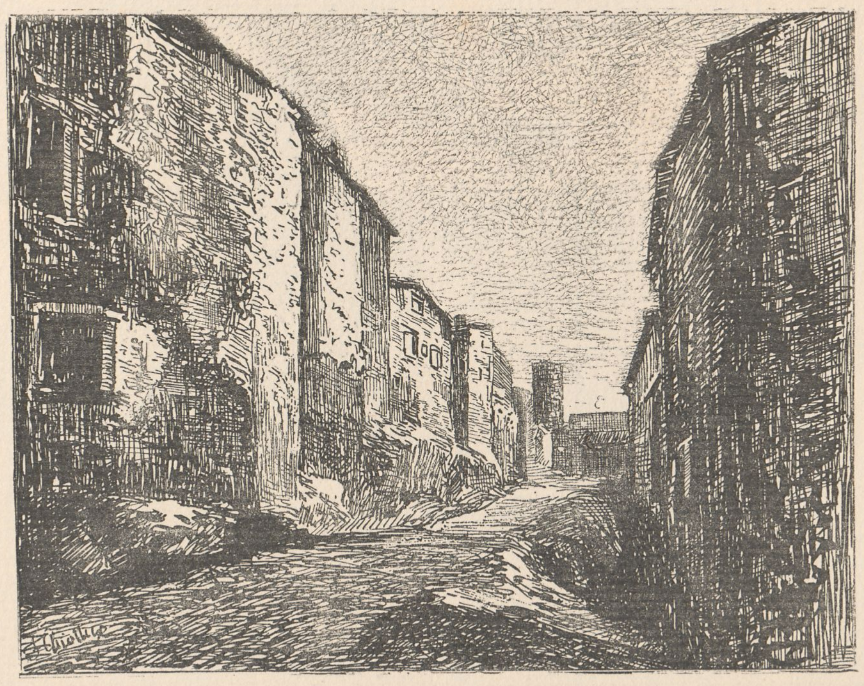
89. — UNE RUE DE ROCHETAILLÉE
Dessin de F. Thiollier.

En face de l'abbaye, sur un coteau dominant la rive droite du Furan, on avait bâti en 1663 un petit oratoire appelé Sainte-Chapelle, à l'endroit même où, dans la nuit de la précédente fête de Noël, Catherine Guillemet avait caché des vases sacrés par elle dérobés à l'église de Saint-Etienne, et en réparation de ce sacrilège. Cette chapelle a été récemment reconstruite, et on y a replacé l'ancien autel à rétable, du commencement du XVIII^{e} siècle. Il est en bois sculpté, doré et peint, bien complet et intéressant.

ROCHETAILLÉE *(Rocataillia, Rupiscissa, Rochitailla)*. — La grande chaîne des Cévennes vient finir à trois lieues de Saint-Etienne ; près du village du Bessat, un rameau se détache vers l'est et va former les sommets élevés du Pilat, d'où l'on découvre le magnifique panorama du cours du Rhône, de tout le Dauphiné et de la chaîne des Alpes, depuis le Mont Blanc jusqu'au Pelvoux. Au Bessat la ligne de partage des eaux s'infléchit, remonte un peu, puis s'abaisse beaucoup sur un col étroit entre la naissance du ruisseau de Janon qui va au Rhône et le Furan qui court vers la Loire. Sur ce point, l'arête très vive est formée par un énorme bloc de quartz d'un gris presque blanc qui émerge seul au milieu de roches de granit de couleur foncée. — C'est là un des passages pour aller de la Loire au Rhône, et c'est sur cette pointe aiguë de quartz qu'à une date qu'on ne peut préciser, on a construit le château de Rochetaillée, cité dans la transaction de 1173 entre l'archevêque de Lyon et le comte de Forez. Les toits de ce château versaient leurs eaux dans deux mers. Son plan est polygonal ; il était flanqué de quatre tours dont trois sont encore debout. On voit encore à la base du rempart au midi une embrasure pour le canon. Le château n'avait besoin d'aucune défense artificielle du côté du Janon où le rocher est à pic. A la pointe étroite du midi, faisant face à la montagne plus élevée, était construite la grosse tour ; c'est la partie la plus ancienne et la plus solide

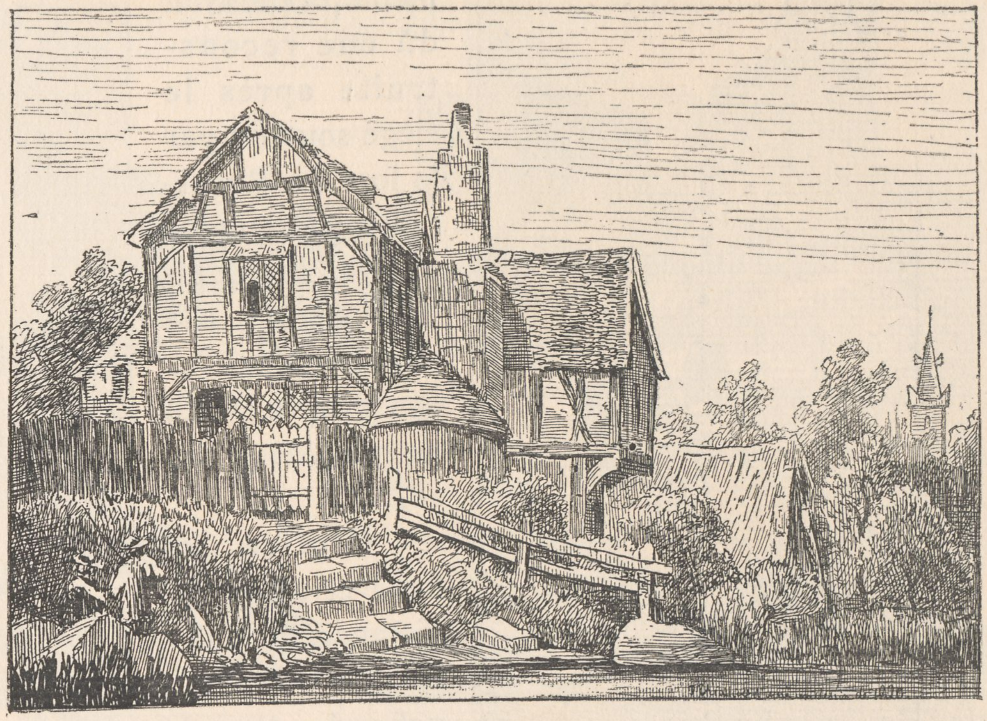
90. — ENVIRONS DE VALBENOITE EN 1820
AU FOND, L'ANCIEN CLOCHER AUJOURD'HUI DÉTRUIT
Dessin de F. Thiollier, d'après une lithographie.

de l'édifice, elle subsiste encore, très d'aplomb, dans presque toute sa hauteur; des trous de hourds se voient à son sommet. De cette tour jusqu'à une autre au nord s'étendait en ligne droite la façade principale, entièrement crénelée, au bas de laquelle était la grande porte d'entrée, de forme ogivale. Cette façade dominait la vallée du Furan et le petit bourg; elle était éclairée par de grandes fenêtres carrées à croisillons, sans ornements, et elle avait dû être reconstruite après le siège soutenu par le fort de Rochetaillée pendant les guerres civiles du XVI^e^ siècle; elle s'est écroulée sous son propre poids au mois de juillet 1830.

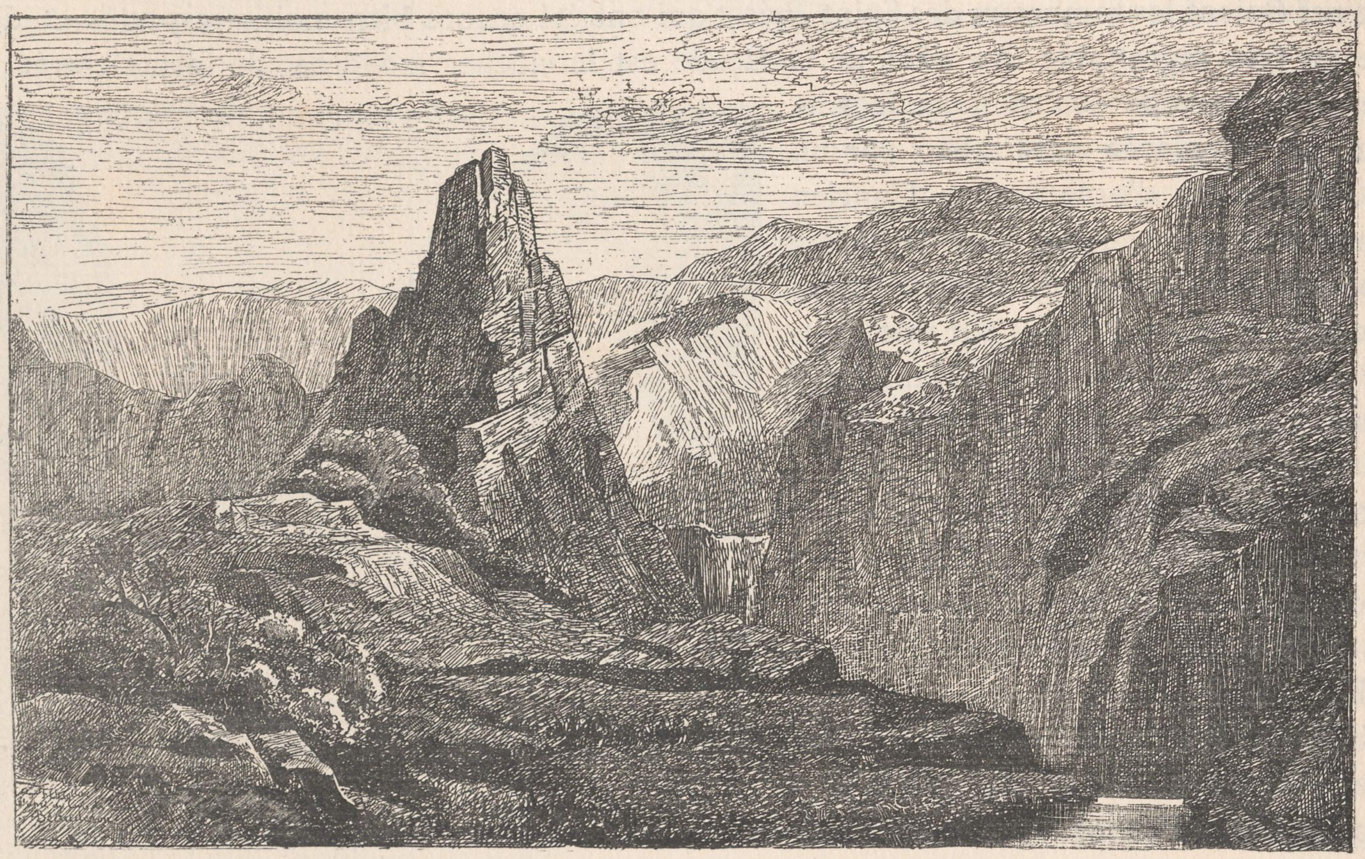
91. — ROCHETAILLÉE. ROCHE-CORBIÈRE ET GOUFFRE D'ENFER EN 1855. SITE MODIFIÉ PAR LE BARRAGE DU FURAN
Dessin de F. Thiollier, d'après Beauderon.

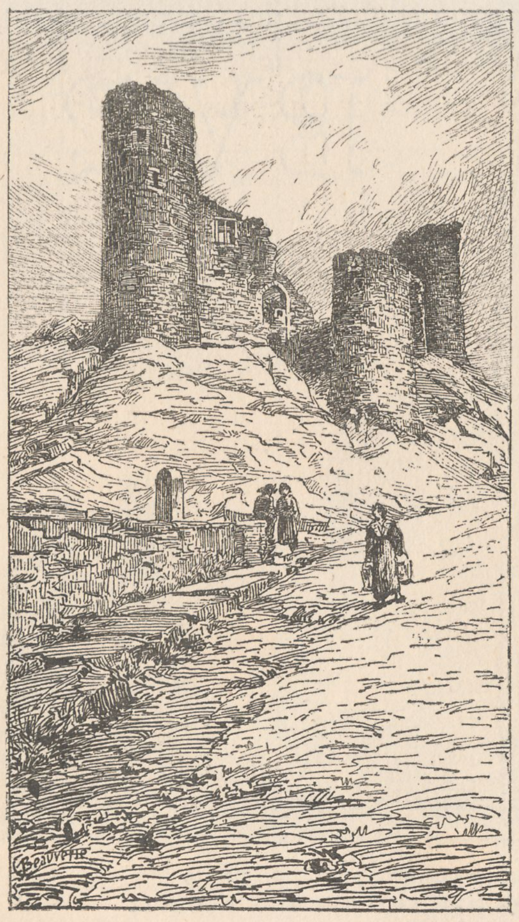
92. — CHATEAU DE ROCHETAILLÉE VU DU NORD-OUEST
Dessin de Beauverie.

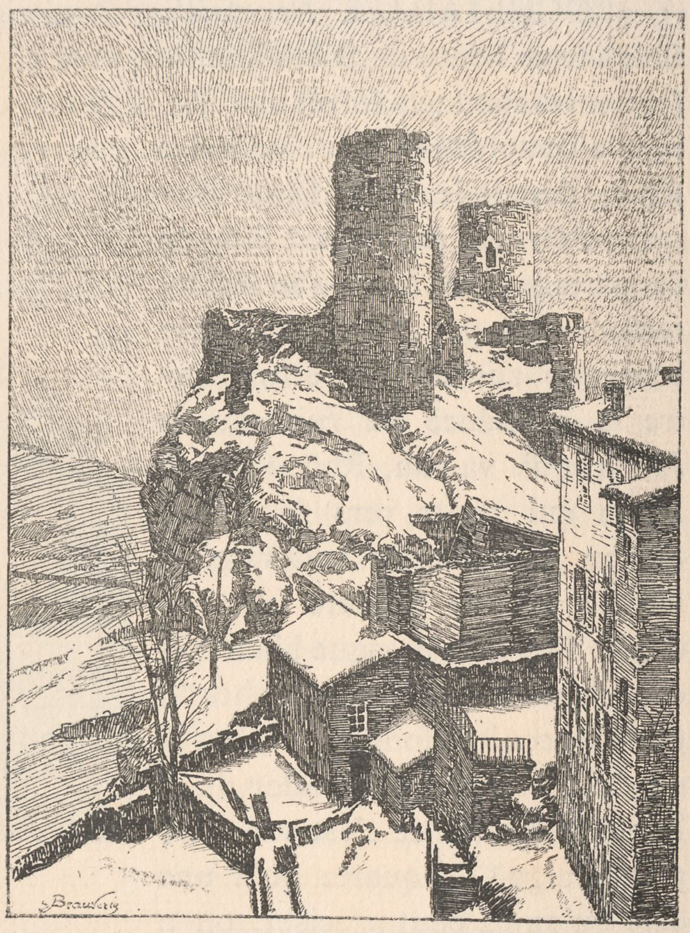
93. — CHATEAU DE ROCHETAILLÉE VU DU NORD-EST
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

L'église, au nord et à peu de distance du château, a une seule nef et des chapelles latérales. La nef est de la fin du XV^e^ et les chapelles appartiennent aux deux siècles suivants; le clocher carré est à gauche, au-dessus d'une chapelle du XVII^e^. Les fonts baptismaux, en pierre, sont datés de 1595; la cuve, de forme hexagonale, est décorée de bas-reliefs représentant les quatre évangélistes.

Le village de Rochetaillée, construit en amphithéâtre à l'ouest et au-dessous du château et de l'église, était défendu des autres côtés par un mur d'enceinte sur lequel sont maintenant appuyées des maisons, et par deux portes fortifiées ; il offre un aspect très pittoresque.

Au nord-ouest du village, sur un monticule qui domine le chemin de grande communication nº 19, de Saint-Etienne à Serrières, est une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, bénite le 4 novembre 1731 par M. du Tour-Vulliard de Saint-Nizier, curé de Saint-Etienne ; elle est le but d'un pèlerinage.

Aucun indice, aucun reste de constructions ne sont venus justifier l'assertion de quelques-uns de nos chroniqueurs, d'après laquelle la première origine de Rochetaillée serait une forteresse romaine.

Mais les Romains sont-ils venus y faire des travaux pour aller prendre les eaux du Furan et les réunir à celles du Gier dans le grand aqueduc qui conduisait les eaux aux palais de Lugdunum ? Des traditions et d'anciens chroniqueurs le prétendent ; cela paraît probable à Delorme (1). Des savants le nient, et aucune preuve matérielle n'a été découverte. Cette question, fort intéressante, reste donc douteuse. D'après les plus anciens titres connus, Rochetaillée appartenait à l'ancienne et puissante famille de Jarez ; Fleurye de Jarez, épouse de Jean de Lignières, en fit donation en 1345 à Jean de Lignières, son neveu, dont la fille Marguerite l'apporta en dot à Artaud de Saint-Germain, seigneur de Montrond. Leurs descendants le possédèrent jusqu'au 20 septembre 1644, date à laquelle Eléonore de Saulx-Tavannes, épouse et fondée de pouvoirs de Jacques de Saint-Germain, marquis d'Apchon, en passa vente à Louis Badol de Forcieu, d'une ancienne famille stéphanoise : Celui-ci étant mort en 1646, la terre de Rochetaillée passa à son frère Hugues Badol de Forcieu.

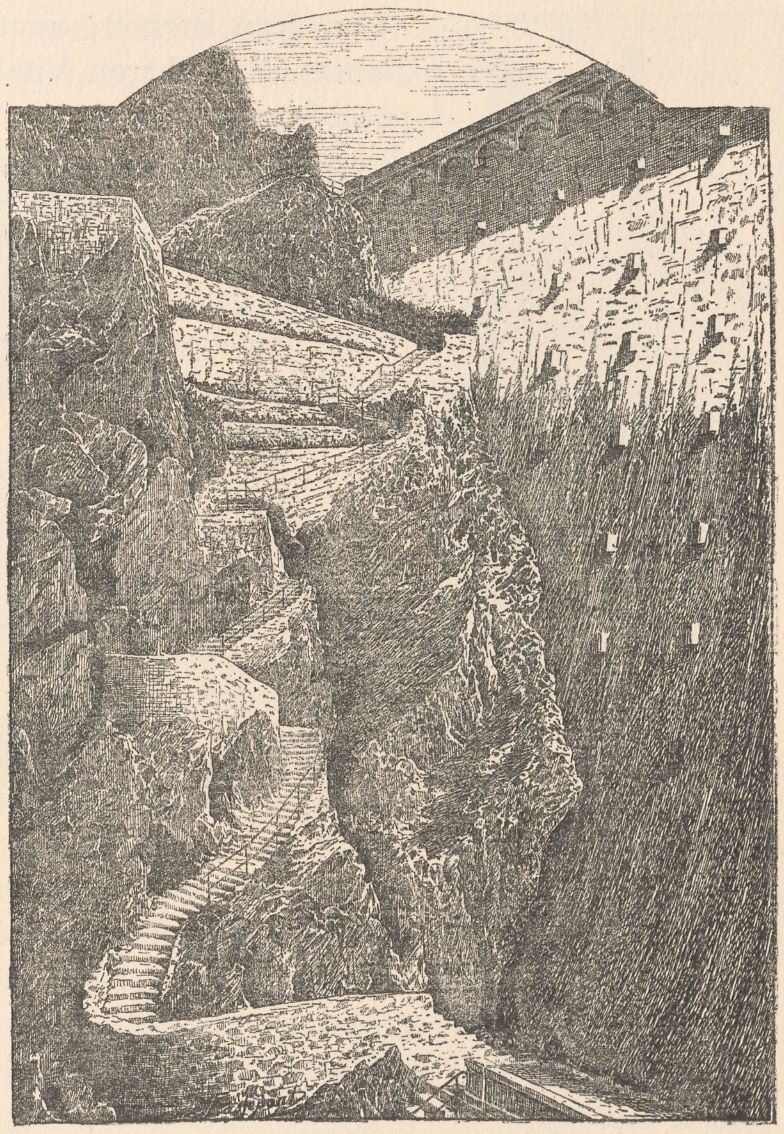

94. — ROCHETAILLÉE. MUR DU BARRAGE DU FURAN
Dessin de Passepont.

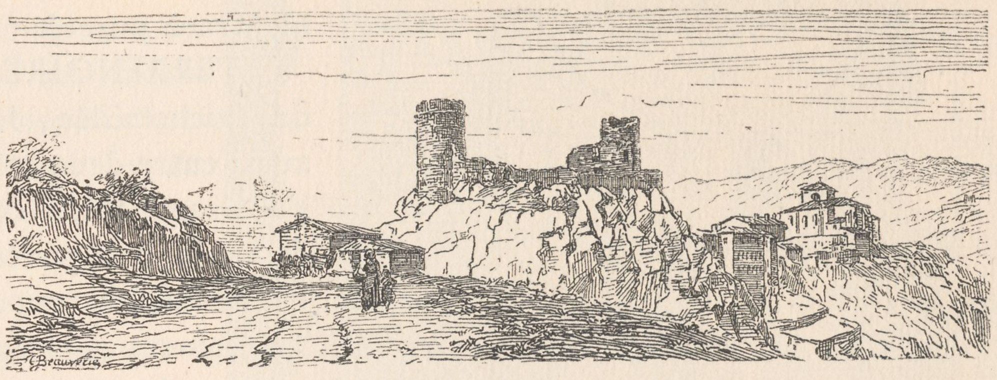

95. — CHATEAU DE ROCHETAILLÉE VU DU MIDI
Dessin de Beauverie.

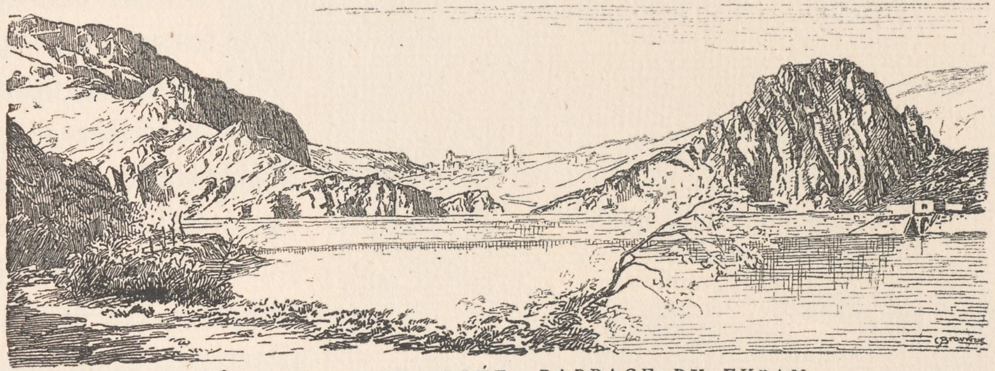

96. — ROCHETAILLÉE. BARRAGE DU FURAN
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Louis XIV, au mois de novembre 1656, érigea la terre de Rochetaillée en baronnie en faveur de Hugues Badol de Forcieu, et lui conféra le titre héréditaire de baron. Trois des fils de Hugues possédèrent successivement cette terre-baronnie : Alexandre, Jacques qui fut abbé de Valbenoîte, et Jean. Ce dernier, par une substitution contenue en son testament du 15 janvier 1733, la transmit à Jacques Bernou de Nantas, petit-fils de sa sœur Marguerite

---

(1) *Recherches sur les aqueducs de Lyon construits par les Romains.* Lyon, 1770, pp. 17 et s.

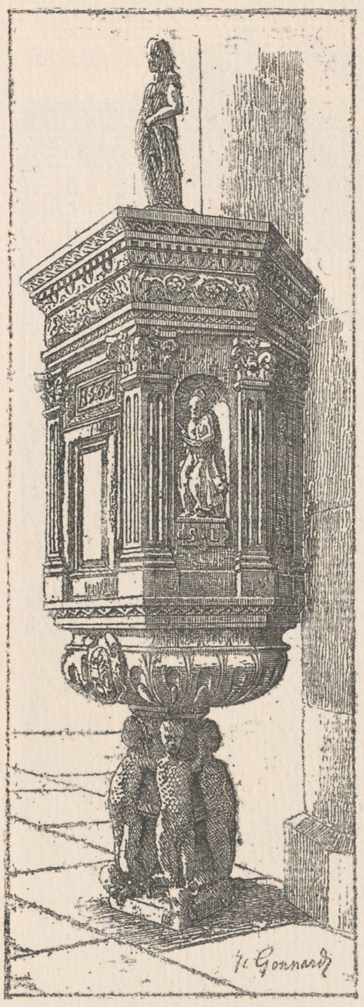

97. — ROCHETAILLÉE
FONTS BAPTISMAUX
DANS L'ÉGLISE
Dessin de H. Gonnard.

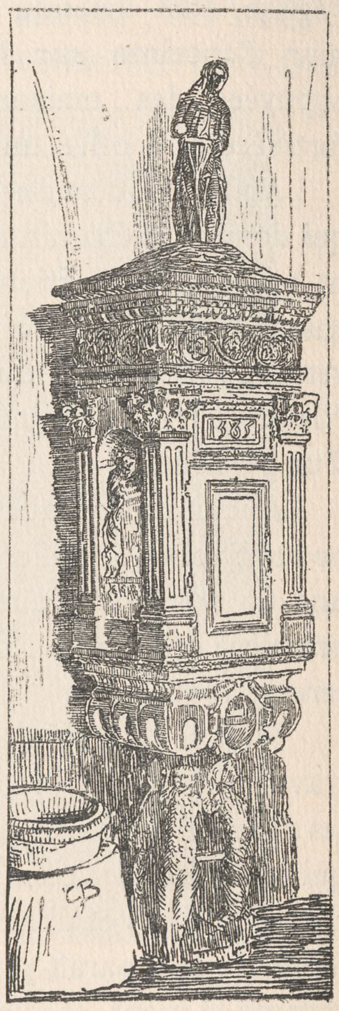

98. — ROCHETAILLÉE
FONTS BAPTISMAUX
DANS L'ÉGLISE
D'après une photographie.

et de Jean Bernou, sieur de la Bernarie et de Nantas. M. le baron Vital de Rochetaillée, qui la possède aujourd'hui, est le descendant en ligne directe de Hugues Badol de Forcieu.

La vallée du Furan vers Rochetaillée est fort pittoresque; en la remontant, au bout d'un parcours de deux kilomètres on se trouve au pied d'une haute pyramide granitique appelée *Roche-Corbière,* sur le côté oriental de laquelle est une cavité appelée *Grotte des fées.* Quelques pas plus loin, le Furan coule entre deux parois de rochers presque verticales ; c'était autrefois un passage infranchissable ; on l'appelait le *Bout-du-Monde* et le petit bassin que l'eau du ruisseau formait au-dessus, se nommait *Gour* (Gouffre) *d'Enfer.* La ville de Saint-Etienne, sous l'administration de M. Faure-Belon, son maire, et la direction de M. Auguste Graeff, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, a profité de ce barrage naturel pour y construire une digue en talus de 56 mètres de hauteur sur 49 mètres d'épaisseur à la base, et y retenir les eaux du Furan dans un magnifique réservoir, complété plus tard par celui supérieur du *Pas-du-Rio.* Le réservoir du Gouffre-d'Enfer a été solennellement inauguré le 29 octobre 1866. Il contient 1,600,000 mètres cubes d'eau, et le second 1,300,000. Ces grands travaux procurent à la grande ville industrielle deux précieuses conditions de bonne hygiène ; un arrosage abondant et un breuvage d'une complète et bien rare pureté.

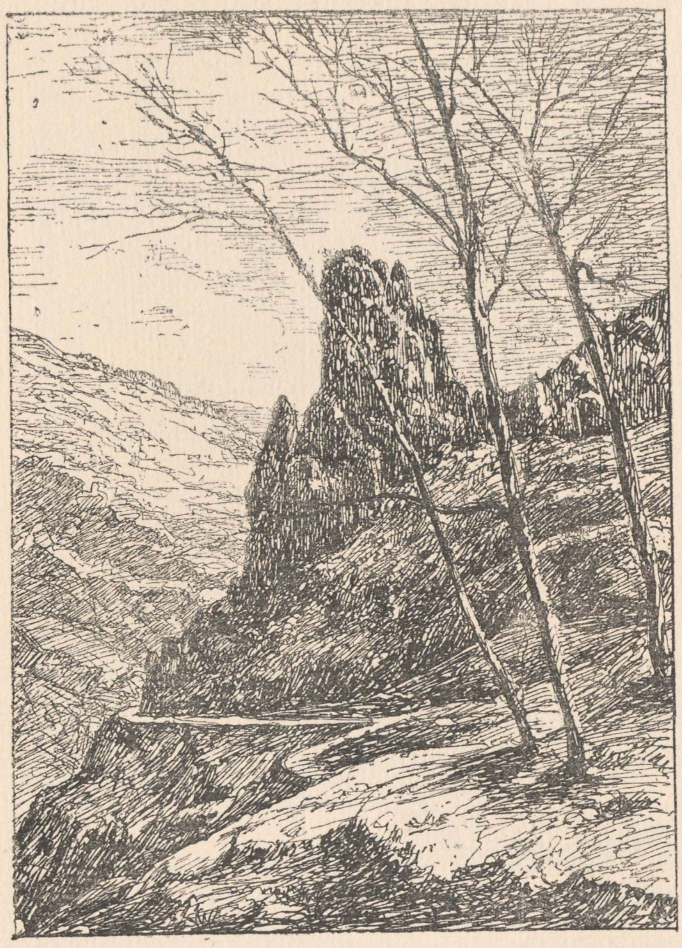

99. — ROCHE-CORBIÈRE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

TERRENOIRE *(Terra-neiri).* — De l'autre côté de Rochetaillée, le petit ruisseau de Janon coule aussi entre deux montagnes très abruptes, qui bientôt s'abaissent tout à coup; là s'ouvrait, il y a trois quarts de siècle, une petite vallée de Tempé, peuplée de maisonnettes de campagne et de riants vergers. En 1817, un éminent ingénieur, M. Gabriel de Gallois y établit les premiers hauts fourneaux construits en France suivant les nouvelles méthodes pour la fonte des minerais de fer. MM. Frèrejean, de Vienne, y construisirent une forge. Ce fut le commencement des grands établissements métallurgiques de Terrenoire, et bientôt, dans la vallée si paisible naguères, s'éleva une ville industrielle érigée en commune en 1866. Les deux sociétés fusionnèrent. Il y eut des moments difficiles ; puis vinrent des circonstances favorables, et, sous la direction de M. Genissieux, s'écoulèrent des années d'activité et de beaux produits. Les conditions économiques ont malheureusement arrêté le cours de cette prospérité. La grande compagnie qui possédait les forges de Terrenoire, de la Voulte et de Bessèges est en liquidation; d'énormes intérêts sont en souffrance; cette industrie était toute la ressource d'une population de six mille âmes. Des efforts énergiques sont faits en ce moment pour remédier à ce désastre.

L'église de Terrenoire n'a rien de remarquable comme architecture. Par suite de mouvements du sol résultant des exploitations houillères, on a été obligé de la soutenir intérieurement par des pièces de bois que la fumée des usines a noircies, et qui lui donnent un aspect de délabrement.

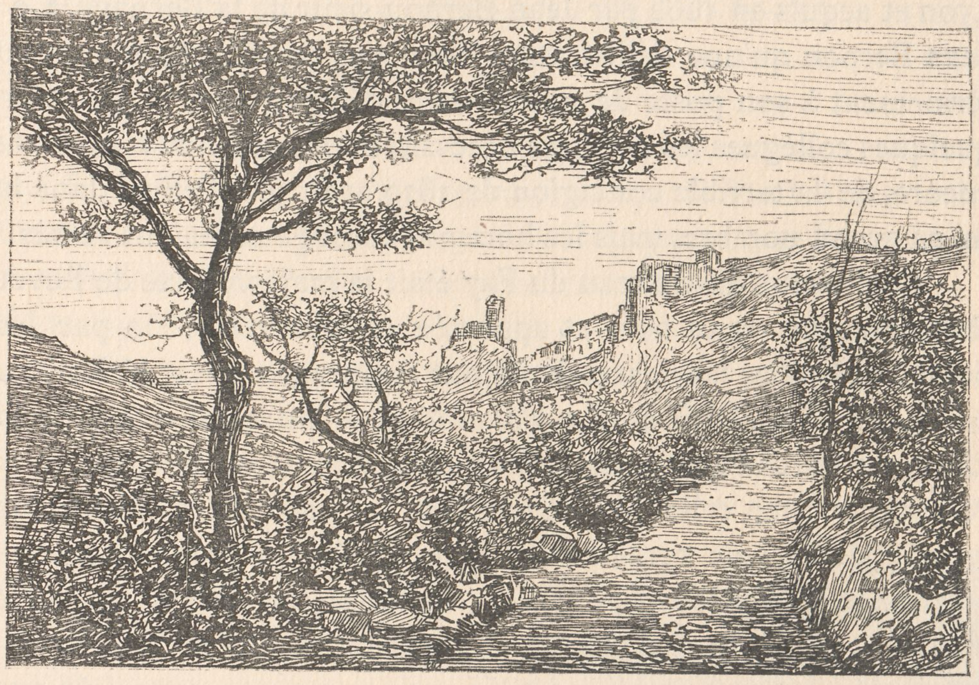

100. — CHATEAU ET ÉGLISE DE ROCHETAILLÉE VUS DE LA VALLÉE DE JANON
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-JEAN DE BONNEFONTS *(Sanctus Johannes de Bono Fonte,* puis *de Bonis Fontibus).* — Avant la création des communes de Terrenoire et de la Talaudière, celle de Saint-Jean de Bonnefonts s'étendait, d'une part, jusques à quelques mètres de l'église de Rochetaillée et au hameau de Salvaresse qu'elle comprenait, et, d'autre part, jusque très près du village de Sorbiers. La circonscription de cette paroisse était presque exactement déterminée de plusieurs côtés par la ligne formant le sommet du bassin du Janon et de ses affluents.

L'église de Saint-Jean a une abside carrée du XVe siècle précédée d'une travée du XIIe, voûtée en coupole et supportant un clocher du XVIIIe. Le reste de l'église, à trois nefs voûtées d'arête, paraît de la même époque que la façade datée de 1772 ; dans l'intérieur, à droite en entrant, est un bénitier en pierre du XVIe siècle.

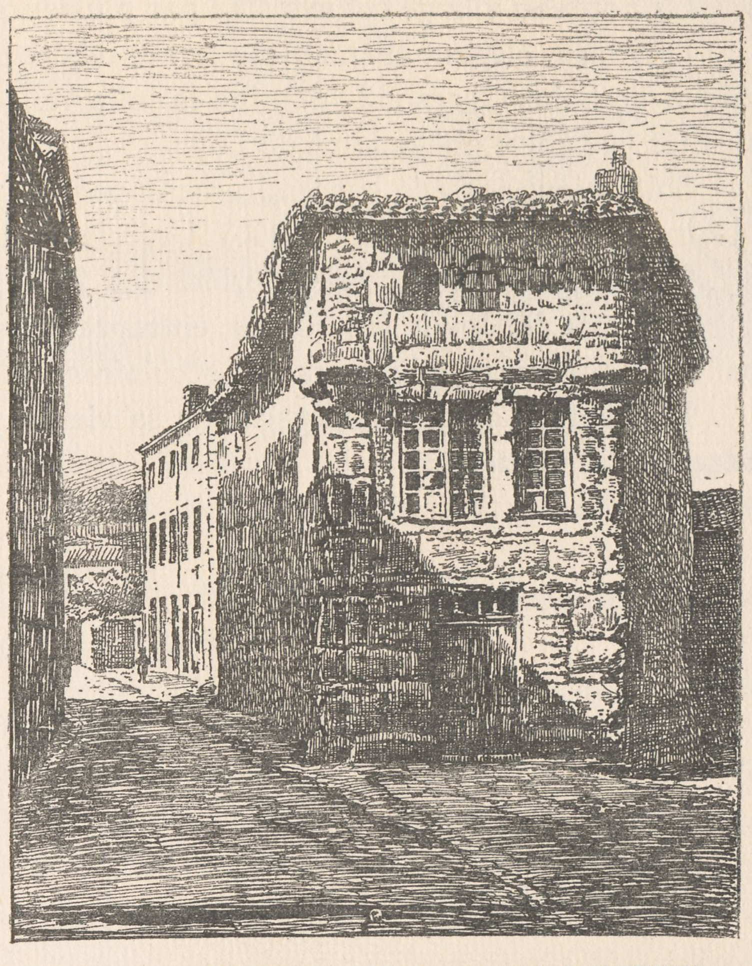

101. — VIEILLE MAISON A SAINT-JEAN DE BONNEFONTS
Dessin de H. Gonnard.

Dans le mur de façade du presbytère, au sommet de l'angle ouest, sous le toit, on a employé comme moellon, un bloc de maçonnerie en petit appareil réticulé, d'un mètre de longueur sur trente centimètres de hauteur ; ce fragment est considéré par quelques-uns comme un débris romain, par d'autres comme provenant d'une construction du XIe siècle ; il a été trouvé lors de réparations assez récentes aux bâtiments accessoires de l'église.

Sur la place, au nord de l'église, une maison du XVIe siècle avance en encorbellement sa paroi en bois et torchis. Dans une rue au nord-est, une autre maison de la même époque avait sa façade occidentale, très étroite, ornée de deux poivrières dont il ne reste plus que les bases, et, à l'intérieur, de jolies cheminées; l'une d'elles, dont le manteau est soutenu par d'élégantes consoles, porte cette devise : NVLLA PALESCERE (sic) CVLPA. Cette maison a appartenu autrefois à la famille du regretté archéologue lyonnais, Vital de Valous.

Une charte de Jean II, duc de Bourbonnais et comte de Forez, du 13 mars 1458, montre qu'à cette époque Saint-Jean de Bonnefonts, qui y est qualifié *Ville*, était fortifié et dépendait du mandement du Fay appartenant au comte.

Le château du Fay et les murailles de Saint-Jean ont entièrement disparu.

Le château du Fay, sur les ruines duquel est maintenant un hameau du même nom, était situé sur l'autre versant de la montagne où est bâti le village de Saint-Jean et au nord-est de ce village. Le plus ancien acte connu sur ce château est daté de l'an 1258 ; il était alors possédé par Etienne Blanc, damoiseau.

Au-dessus et à peu de distance du bourg de Saint-Jean est le château de Nantas, qui domine le petit vallon de Recollin, puis la vallée du Gier, et d'où la vue s'étend jusque sur le Dauphiné et les Alpes. C'était un ancien fief appartenant en 1561 à noble Jean Barraillon, conseiller au présidial de Lyon et acquis en 1662 par Jean Bernou sieur de la Bernary. Ce dernier était le petit-fils d'un autre Jean Bernou qu'une délibération du corps de ville du 27 septembre 1643 montre comme restant fermement à son poste de commissaire délégué pour le quartier de l'enclos de ville et prenant avec quelques collègues les mesures nécessitées par une nouvelle invasion de la peste. Le souvenir, récent encore, de la terrible contagion de 1629 avait jeté l'effroi dans la population. Les habitants avaient fui en grand nombre, mais les hommes courageux étaient restés.

Au-dessous du château du Fay était la maison forte de Reveux appartenant autrefois à la famille chevaleresque de ce nom et apportée en dot vers 1350 par Isabelle de Reveux à Guillaume de Saint-Paul, dont les descendants ont longtemps possédé Reveux et la Vaure.

LA TALAUDIÈRE *(La Talaudéri).* — Au nord-ouest de la paroisse de Saint-Jean de Bonnefonts, au bord d'une petite plaine bien verte que domine le village de Sorbiers avec son église versant, comme celle de Rochetaillée, les eaux de son toit dans les deux mers, était un carrefour formé par la voie romaine de Rive-de-Gier à Saint-Rambert et le chemin de Saint-Etienne au pèlerinage de Valfleury, et vers ce carrefour, au milieu duquel était une vieille croix sculptée, un hameau appelé la Talaudière. L'exploitation de la houille y a fixé une nombreuse population ouvrière et on y a établi, en 1855, une commune rattachée au canton nord-est de la ville. Cette commune et sa paroisse ont été démembrées pour la plus grande partie de celles de Saint-Jean de Bonnefonts, et pour le surplus de celles de Sorbiers et de la Tour-en-Jarez. L'église neuve, bâtie vers l'ancien carrefour, n'a rien d'intéressant à signaler.

Ce nouveau village est avoisiné par plusieurs résidences anciennes mais rajeunies.

Longiron, élégant château moderne, rebâti par M. Ernest Neyron qui a été le maire sympathique de Saint-Chamond, domine la jolie vallée de Sorbiers; il est entouré de beaux ombrages chantés par notre poète Aimé de Loy.

Soleymieu, possédé successivement par les familles de la Bérardière, Flachat d'Apinac et de Meaux, a conservé sa façade du XVII^e siècle avec une grosse tour engagée.

La Chazotte, ancienne propriété des Bérardier de Grézieu, est un vaste château moderne construit par M. Jovin des Hayes, entrepreneur de la manufacture d'armes; son parc est abrité par de beaux chênes plusieurs fois séculaires.

Le Montcel, qui n'a rien gardé de sa vieille physionomie, appartient depuis 1710 à la famille Tézenas du Montcel.

CHIFFRE DE LA POPULATION DE SAINT-ÉTIENNE

D'après le Recensement de 1886.

Canton Nord-Est : Saint-Étienne, 31,068 habitants. — Saint-Jean de Bonnefonts, 4,029 habitants. — La Talaudière, 3,045 habitants. — Terrenoire, 6,489 habitants.

Canton Nord-Ouest : Saint-Étienne, 22,444 habitants.

Canton Sud-Est : Rochetaillée, 925 habitants. — Saint-Etienne, 37,908 habitants.

Canton Sud-Ouest : Saint-Étienne, 26,455 habitants.

* * *

CANTON DE BOURG-ARGENTAL (1)

Par ELEUTHÈRE BRASSART (2)

BOURG-ARGENTAL *(Burgus-Argentavi).* — Bourg-Argental occupe le fond d'une vallée profonde : les montagnes qui l'entourent de toutes parts donnent à ce paysage, par leurs lignes mouvementées et les colorations sombres de leur verdure, un aspect triste et sévère.

Cette petite ville est connue, d'une façon certaine, dès 1061. Déjà paroisse, mais n'ayant pas eu de seigneurie ni de juridiction particulières avant la fin du XVe siècle, elle a, jusqu'à cette époque, suivi la fortune de la seigneurie d'Argental dont elle dépendait. En 1481, elle passa avec la seigneurie d'Argental aux mains de Jean II, duc de Bourbon, comte de Forez. De cette époque datent sa clôture et son château. Postérieurement, lors de la réunion du comté de Forez à la couronne, elle devint le siège d'un bailliage. La seigneurie de Bourg-Argental fut engagée par nos rois aux Jussac, aux Bollioud, et finalement aliénée par voie d'échange, en 1772, à François-David Bollioud de Saint-Julien.

Le château carré, du dernier quart du XVe siècle, se trouve au centre, sur le bord de la route départementale n° 9. Cette construction, englobée sur deux de ses faces dans les bâtiments modernes de la mairie, a perdu tout son caractère. Seule une portion à l'ouest a conservé des corbeaux de machicoulis. A l'intérieur de cette partie, au rez-de-chaussée, occupée présentement par un boulanger, est une immense cheminée en pierre, du XVe siècle, très simple, avec bretagne en fonte du XVIIe siècle, aux armes des Bollioud, mais blasonnées avec cette variante : *une fasce accompagnée en chef d'un lion rampant et en pointe de trois roses*, la fasce étant ici substituée à la bande que l'écu de cette famille porte habituellement.

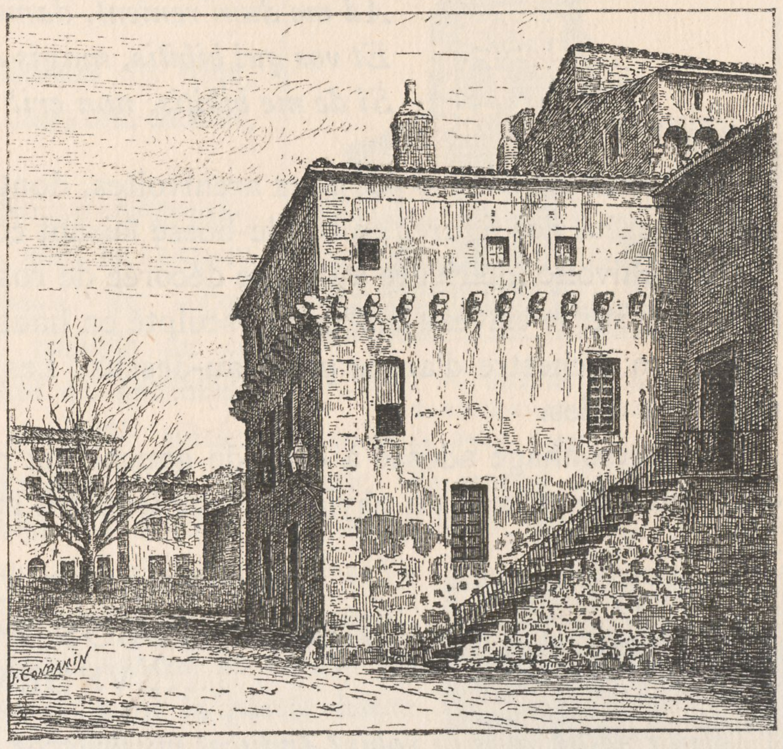

102. — CHATEAU DE BOURG-ARGENTAL
Dessin de Mme Condamin, d'après F. Thiollier.

Le seul reste encore apparent du rempart du XVe siècle est une tour prise dans des maisons modernes au nord, rue des Fossés, proche la route nationale n° 82.

L'église, dédiée à Notre-Dame, n'est pas sans mérite; elle est à trois nefs, avec coupole sur la travée de chœur et bâtie en style du XIIe siècle par Tony Desjardins, vers 1854. L'église démolie avait été probablement reconstruite en grande partie au XVe siècle, à en juger d'après divers débris en provenant (clefs de voûte armoriées, remplages de fenêtres), aujourd'hui conservés dans la cour de la cure. Son célèbre et magnifique portail du XIIe siècle a été replacé en presque totalité sur la façade principale de la nouvelle église, à l'est. L'auvent de pierre dont on l'a surmonté et les colonnes modernes, décorées d'ornements en spirales, qui le flanquent à droite et à gauche, sont une fâcheuse addition au plan primitif, dont une lithographie publiée en 1835 par Melchior Digonnet, et que nous croyons devoir reproduire malgré son exécution naïve, nous a conservé le souvenir. L'ornementation, fort riche, appartient au roman de la vallée du Rhône et procède de l'école d'Arles; ce qui constitue un fait unique même dans cette région du département où les autres églises de la même époque, notamment celle de Saint-Sauveur, appartiennent à l'école Clunisienne.

---

(1) Population : 12,172 habitants.
(2) D'utiles renseignements ont été fournis par M. Paul Tardieu.

Le portail de Bourg-Argental est, avec celui de Charlieu, la plus belle page sculpturale du XIIe siècle que possède notre département.

La porte, carrée, est surmontée d'un tympan semi-circulaire, coupé horizontalement en deux registres. La partie inférieure est divisée en sept compartiments encadrés, celui du milieu excepté, par des arcades en plein cintre; ils présentent les sujets suivants, en allant de droite à gauche: 1° l'Annonciation; 2° la Visitation; 3° la Nativité de Jésus-Christ; 4° la Naissance de Notre Seigneur annoncée aux bergers; 5°, 6° et 7° l'Adoration des Mages. Dans le registre supérieur, Dieu bénissant de la main droite et tenant de la main gauche un objet difficile à déterminer est placé au centre dans une auréole elliptique; il est entouré des quatre animaux de l'Apocalypse. De chaque côté un ange tenant un encensoir. On pouvait lire autrefois sur ce tympan quatre vers latins: deux sur le pourtour et deux autres sur l'étroite bande séparant les deux registres; aujourd'hui on en distingue à peine quelques lettres, mais des copies anciennes permettent de les restituer ainsi:

Vos qui transitis, cur non properando venitis.
Ad me dum venient, damna famis fugient.
Et vos qui bibitis, magis atque bibendo sititis.
Si de me bibitis, non erit ultra sitis

La porte est abritée par deux archivoltes, dont chacune retombe sur deux colonnes auxquelles sont adossées des figures en ronde-bosse faisant corps avec le fût.

L'archivolte intérieure a sa face décorée de rosaces, au centre desquelles se voient des bustes humains; sur le claveau central est sculpté en haut-relief le roi David jouant du violon et paraissant diriger un orchestre d'anges placé au-dessus. Les deux colonnes supportant cette archivolte sont rondes et unies.

Le personnage adossé à celle de gauche est nimbé, il a la tête brisée, est vêtu d'une robe et d'une tunique et tient un phylactère sur lequel il montre du doigt ce texte tiré de l'épitre de saint Jacques, V, 14.

INFIRMATVR QVIS IN VOB̄
ĪDVCAT P̄SB̄OS ECCLE.. T ORĒT
..... VNGENTES ....

Infirmatur quis in vobis? Inducat presbyteros ecclesiæ, et orent super eum.

Sur le chapiteau un homme assis à l'angle saillant donne des ordres. A gauche, un homme jeune attache ensemble les mains d'un vieillard barbu; à droite, le même jeune homme saisit d'une main par les cheveux le vieillard à genoux et brandit de l'autre un large coutelas. Le personnage accolé à la colonne de droite est, comme le premier, nimbé et vêtu d'une robe et d'une tunique; la tête et les mains sont mutilées. Sur le chapiteau, saint Pierre pêchant sur le lac de Tibériade se jette à l'eau pour rejoindre plus vite Jésus-Christ qui lui parle de la rive; il est suivi d'autres apôtres dans une barque, remorquant un filet plein de poissons (Saint Jean, chap. XXI).

L'archivolte extérieure est encadrée par une moulure saillante à rais de cœur; sa face est ornée des signes du zodiaque; seuls les sept claveaux du centre portent autant d'anges musiciens sculptés en ronde-bosse : ils jouent chacun d'un instrument différent et paraissent obéir au David placé en dessous. L'intrados de cette archivolte est garni d'une série de rosaces au centre desquelles se voient des animaux fantastiques et des masques humains grimaçants. Des deux colonnes sur lesquelles elle s'appuie, celle de gauche a un fût rond décoré de cannelures disposées en zig-zag, auquel est adossée une statue de femme nue arrachant de ses mains des serpents attachés à ses seins; d'autres serpents se dressent contre ses jambes; un crapaud se cramponne à son ventre; la tête est brisée. C'est une figure, bien connue, de la Luxure. Le chapiteau, qui a beaucoup souffert, représente des personnages assis auprès d'une table; sur la face en retour, on voit un homme debout entre deux lions dont les têtes seules paraissent. La colonne de droite a le fût rond couvert de cannelures en spirales. Le personnage appliqué au devant est vêtu d'une robe et d'une tunique. La tête a disparu. Il tient entre ses mains croisées et serrées contre sa poitrine une corbeille hémisphérique dans laquelle sont assis deux enfants vêtus de robes et dont les têtes sont aussi brisées. Sur le chapiteau, une femme assise entre deux enfants donne à l'un du pain, à l'autre un vêtement ; on lit dans le champ, $\overline{\mathrm{SCA}}$ KARITAS (*sancta charitas*) ; en retour un homme nu, la tête ceinte d'une couronne, se baisse pour saisir avec les dents une plante qu'il tient des deux mains ; dans le champ, NABVCODONOSOR REX.

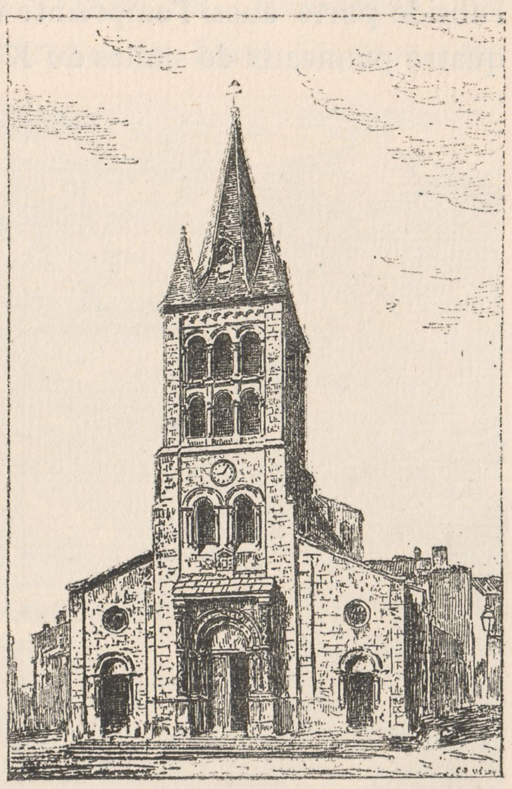

103. — ÉGLISE MODERNE DE BOURG-ARGENTAL
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Deux bas-reliefs placés dans les écoinçons représentent l'un l'archange saint Michel précipitant l'ange déchu dans l'enfer, l'autre un ange retirant une âme du purgatoire. Ils ont été refaits en grande partie.

Le soubassement primitif avait environ 0^{m}60 de hauteur : il a été refait ainsi que les bases des colonnes et surélevé d'un mètre. Le seul avantage de cette disposition est de mettre les sculptures à l'abri de dégradations nouvelles : on a peine à croire qu'autrefois on venait aiguiser des outils sur le grès dans lequel est taillé le portail.

Une cavalcade d'anges formant frise au-dessus du tout, signalée par Melchior Digonnet et à peine visible dans son dessin, a complètement disparu.

A environ trois kilomètres au nord-ouest de Bourg-Argental, près et en contre-bas de la route nationale nº 82, sont le château et le village d'Argental, *Argentavus*, *Argentau*. En 1062, le château d'Argental était possédé par une famille de ce nom ; mais les ruines que l'on voit aujourd'hui ne semblent pas appartenir à une construction antérieure au XIV^{e} siècle. Il affectait la forme d'un carré allongé avec grosse tour polygonale, en partie démolie, servant de donjon et située à l'angle nord-ouest. D'importantes réparations, encore faciles à constater, ont été exécutées au commencement du XV^{e} siècle (1415).

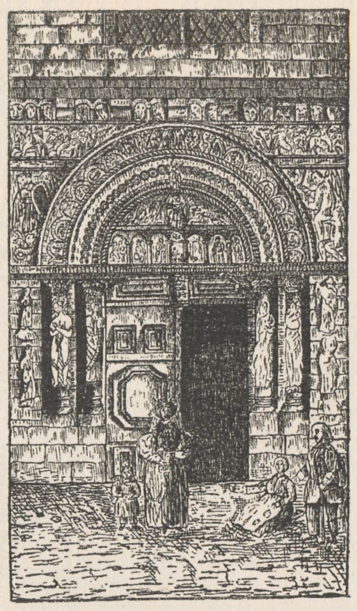

104. — PORTAIL DE BOURG-ARGENTAL. ANCIEN ÉTAT
D'après une lithographie.

A l'est du château s'élève une chapelle sous le vocable de saint Georges, dont la portion la plus ancienne, qui était probablement le chœur du XII^{e} siècle, précédait une abside semi-circulaire formant la partie haute d'une demi-tour, aujourd'hui démolie, qui appartenait à une enceinte extérieure et est aujourd'hui terminée par un mur droit. En avant sont deux petites travées du XVI^{e} siècle, avec porte à l'ouest, dont les colonnes avec chapiteaux à feuillages doivent provenir de l'ancien portail du XII^{e}. Entre ces deux parties d'inégale hauteur, sur l'arc doubleau de la portion du XII^{e} siècle, la plus élevée, est un campanile à deux ouvertures en plein cintre et amorti en dos d'âne.

La seigneurie d'Argental appartint successivement aux familles d'Argental, Pagan, de Jarez, Pagan, Retourtour, de Tournon, de Montrevel, de Montchenu, de Brion, de Montchenu. En 1475, Marguerite de Montchenu, dernière héritière, vendit la baronnie d'Argental à Jean de Bourbon, évêque du Puy, qui la rétrocéda en 1481 à son neveu Jean II, duc de Bourbon, comte de Forez.

Au sud-ouest, *Rouaret* ou *Roharet*, arrière-fief d'Argental, a été possédé par les Roharet, Terrasson, Giraud, de Jussac, de Vernoux. Il en reste un bâtiment du XVI^{e} siècle, encore percé de trois fenêtres à meneaux.

Au nord-est, proche la route départementale nº 9, *l'Augelière*, maison carrée contemporaine de la précédente, avec tourelle d'angle, a conservé des machicoulis au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur de la cour.

Un peu plus loin et toujours à proximité de la route, *Lamponil*, petit fief, maison forte du XVI^{e} siècle, avec tourelle d'angle, a appartenu, de la fin de ce siècle au XVIII^{e}, à la famille Bollioud.

BURDIGNE (*Burdiniacus, Burdinia*). — Ce village, situé sur le plateau qui domine au sud

Bourg-Argental, avait une église du XV^e^ siècle, dont il ne reste qu'une portion de façade avec une jolie fenêtre et une chapelle voûtée à nervures, sous le clocher. Au XVIII^e^ siècle, cette église, dédiée à saint Martin, a subi des réparations curieuses ; au-dessus de l'autel, une petite coupole a été établie sur des pilastres à faces courbes, et est éclairée par des œils-de-bœuf. L'extérieur de l'abside porte aussi l'empreinte du style de cette époque. On remarque à droite, dans le chœur, quatre panneaux de stalles du XV^e^ siècle sculptés, ainsi que deux des appuis, dans le style gothique flamboyant, avec une grande habileté d'exécution. Sur la façade, dans un enfoncement rectangulaire au-dessus de la fenêtre, on voit une petite statue de sainte Agathe.

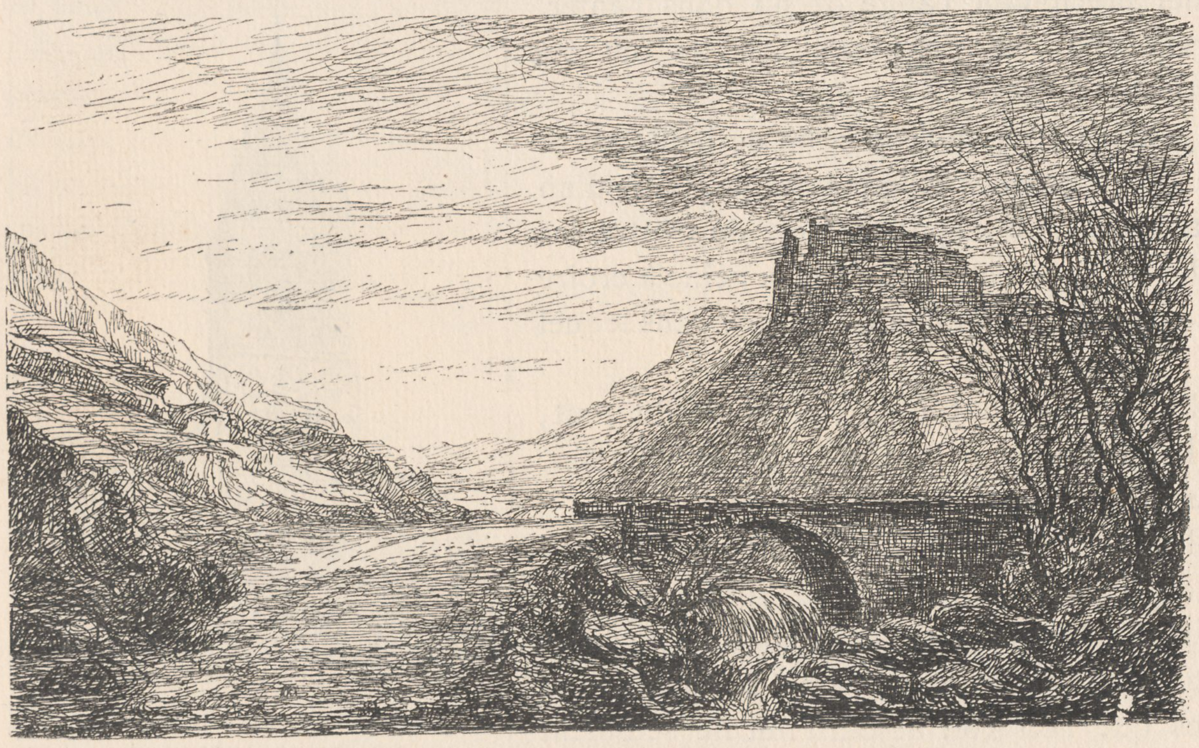

105. — CHATEAU D'ARGENTAL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Parmi des débris déposés près de l'église, est un fragment d'une croix de pierre sur laquelle étaient sculptés le Christ et cinq personnages.

A l'ouest, sur la crête d'une montagne, est le vieux donjon carré de *Montchal*, probablement du XII^e^ siècle. C'est tout ce qui reste de l'ancien château, dont les matériaux ont été employés à la construction du village placé au-dessous. Ce château, cité dès 1168, relevait des seigneurs d'Argental ; il fut possédé par les familles de Montchal, *de Monte Calvo,* Durgel-Saint-Priest, de Chevrières, de Simianes, Fay de La Tour et Bollioud.

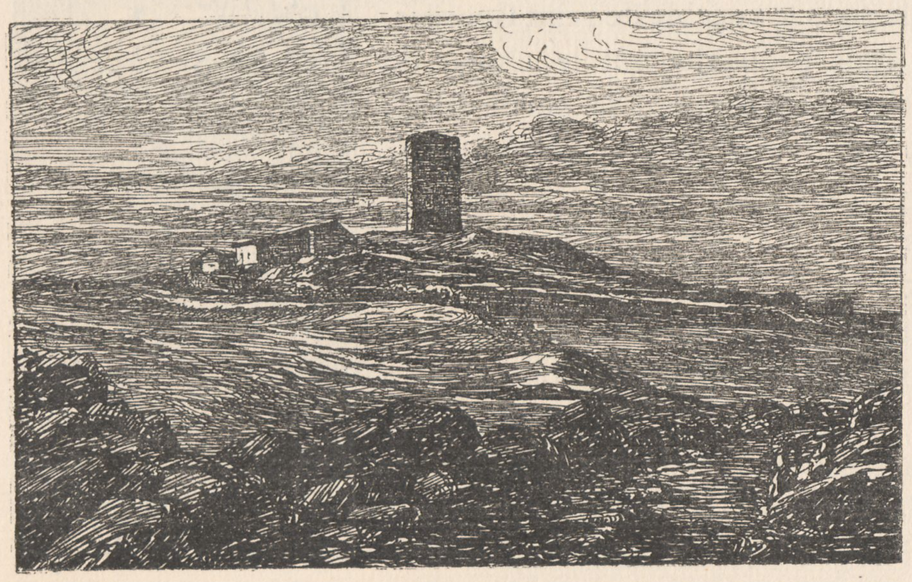

106. — MONTCHAL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

COLOMBIER *(Columbarium, Colombier* ou *Saint-Pierre-en-Colombarez).* — L'église, de style roman, a perdu tout caractère depuis les réparations et agrandissements qui y ont été faits en 1846 ; c'était autrefois un petit prieuré, réuni en 1254, faute de ressources, au prieuré de Saint-Sauveur.

Le château et le fief sont cités à partir du XIII^e^ siècle, comme ayant appartenu aux de Colombier, de La Mastre, de Tournon ; dès le XV^e^ siècle, ce fief paraît avoir été absorbé par les seigneuries voisines.

GRAIX. — C'est une paroisse détachée de celle de Saint-Julien-Molin-Molette, à la fin du XVIII^e^ siècle.

L'église moderne est de style roman, et n'offre pas d'intérêt particulier.

L'ancienne chapelle, dédiée comme l'église moderne aux saints Abdon et Sennen, était le but d'un pèlerinage contre la grêle et les maladies des animaux. Elle a été démolie et son emplacement est marqué par une croix.

La seigneurie en toute justice appartenait à l'abbaye de Valbenoîte.

Au nord-ouest, près du village de La Batterie, eut lieu, en 1365, un combat entre les Tard-

Venus et les habitants du Puy. Les Tard-Venus furent battus et leur chef Louis Roubaud fait prisonnier.

Le point le plus élevé du Pilat, le Crêt de la Perdrix, 1435 mètres, se trouve sur cette commune, au nord, à la limite de celle du Colombier.

LA VERSANNE, appelée aussi, surtout dans le pays, RUSTIANGES, *Rustiangiæ*, du nom du village où se trouve l'église. Cette paroisse, succursale de Saint-Sauveur, fut créée le 19 décembre 1707.

L'église de Notre-Dame et Saint-Didier, qui datait de l'érection en paroisse, a été restaurée et agrandie, en 1863, par l'architecte Boisson. Celui-ci a fait preuve de talent dans l'ordonnance intérieure du chœur, qui est à coupole et de style byzantin. Le clocher, à un seul étage, est surmonté d'une flèche accompagnée de quatre petits clochetons.

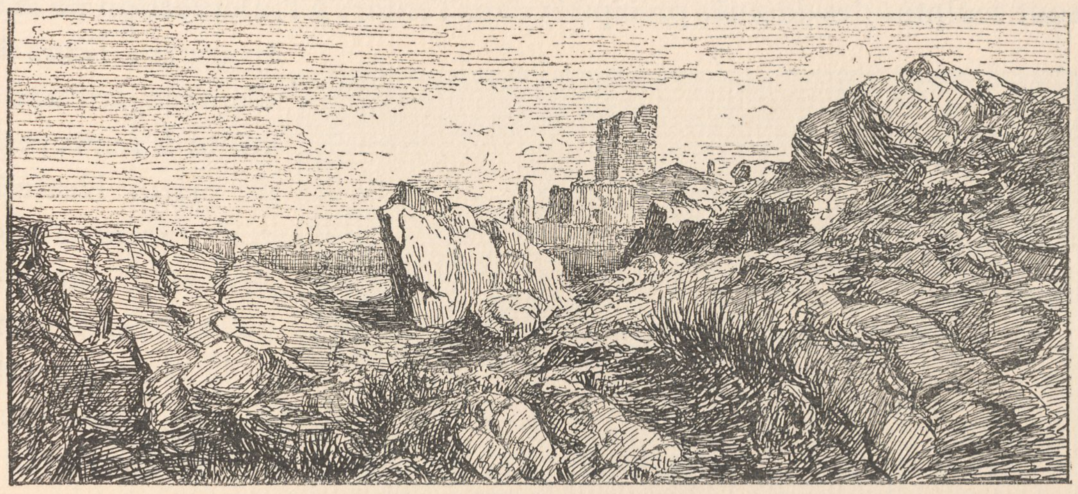

107. — MONTCHAL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

On voit encore, encastrés dans le mur, deux curieux bénitiers ornés d'entrelacs et de fleurs de lys.

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE (*Sanctus Julianus Moli-Moletani, Sant-Julian-Moli-Moleta*). — Sur la montagne qui domine au nord le bourg de Saint-Julien, au-dessus de Taillis-Vert, roche dite *des Sarrasins*, et amas de pierres appelé *château des Sarrasins*.

L'église comprend une abside polygonale et un chœur du XVI^e siècle, une nef du XVII^e voûtée d'arête et quatre chapelles latérales aussi voûtées. Au midi, porte latérale avec la date de 1555; au-dessus de cette porte, clocher du XVIII^e siècle dont la moitié de l'épaisseur seulement fait saillie et forme porche. Façade et entrée principale à l'ouest, construites en 1827. A l'intérieur, dans la première chapelle au nord en entrant, tableau représentant la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus et donnant le chapelet à saint Dominique; il paraît bon, quoique couvert de moisissures.

Au midi et à l'est de l'église, quelques pans de murs du XV^e siècle, seuls vestiges de l'ancien château. Quatre tours et la porte d'entrée existaient encore au milieu de ce siècle ; elles ont été démolies ou englobées dans des constructions modernes.

La seigneurie de Saint-Julien a appartenu aux de Saint-Julien, Pagan, de Gaste, de la Baume de Suze, de Harenc, Bollioud.

La Rivory, ou *La Rivoire*, arrière-fief et château, situé à 1500 mètres au nord de Saint-Julien, a appartenu aux de Harenc, Tardy, Pichon et Bollioud.

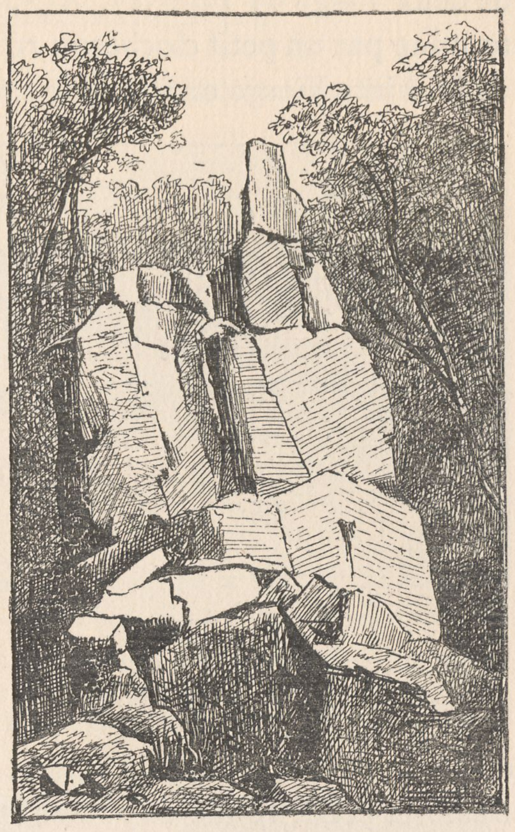

108. — ROCHERS A GRAIX
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A 500 mètres, à l'est, *La Condamine*, arrière-fief cité depuis le commencement du XV^e siècle et qui est resté jusqu'à notre époque entre les mains de la famille de Harenc. Château de la fin du XVIII^e siècle, sans caractère ; chapelle bâtie en 1841.

SAINT-SAUVEUR-EN-RUE (*Sanctus Salvator, Sant Salvaor*). — Isolé dans sa vallée et dominé par ses bois communaux, Saint-Sauveur, malgré des remaniements modernes, conserve encore, grâce à ses remparts, à son prieuré et à son église une partie de son ancien caractère.

En 1061, Artaud d'Argental et sa femme Fie donnèrent à l'abbaye de la Chaise-Dieu, entre les mains de saint Robert, son fondateur, l'église de Saint-Sauveur et ses appartenances.

L'église fut rebâtie de la fin du XI^e au commencement du XII^e siècle ; elle fut consacrée vers 1100 par Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, plus tard pape sous le nom de Calixte II. A l'intérieur, l'abside semi-circulaire est décorée dans son pourtour par cinq arceaux en plein-cintre soutenus par des colonnes jumelles couronnées de chapiteaux, les uns à feuillages, les autres à figures (têtes d'hommes crachant des serpents, évêque bénissant). L'arc triomphal est un peu brisé. Deux colonnes à chapiteaux feuillagés le supportent. Le transept est voûté en berceau, la nef de trois travées, voûtée aussi en berceau un peu surbaissé; cette voûte pourrait bien être plus moderne que les murs qui la supportent et avoir remplacé un lambris; à la première travée, sur un chapiteau au midi, sont sculptés des damnés précipités dans l'enfer; à l'intersection de la nef et du transept, coupole sur trompes. Dans la nef au-dessus de la porte d'entrée, tribune du XVI^e siècle établie sur une voûte à nervures dont la clef porte les armes du prieur Nectaire de Saint-Nectaire, *d'azur à cinq fusées d'argent accolées, celle du milieu chargée d'une escarboucle de (gueules?);* chapelles latérales des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. A la clef de voûte de la chapelle à droite du chœur, convertie aujourd'hui en sacristie, les armes du prieur Renaud Blot de Chauvigny, *écartelées aux 1 et 4 de sable au lion d'or, aux 2 et 3 d'or à trois bandes d'azur.*

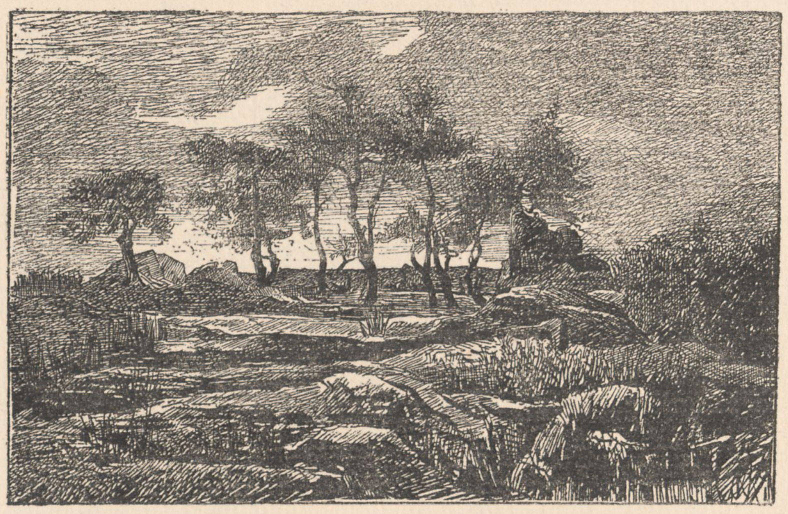

109. — SUR UN PLATEAU
Dessin de F. Thiollier.

A l'extérieur, la façade à l'ouest possède un portail du XII^e siècle s'ouvrant sous deux archivoltes; la première, soutenue par deux colonnes avec chapiteaux à feuillages, est accompagnée de deux rangs de billettes. Au-dessus est une ouverture à deux baies plein-cintre, et la façade se termine par un petit clocheton rectangulaire en pierre et fer, ayant un pignon surmonté d'une statue de la sainte Vierge en fonte; le tout est moderne. A l'intersection de la nef et du transept, une tour carrée à un seul étage sert de clocher; chaque face est percée de deux ouvertures géminées en plein-cintre, séparées par une colonne centrale à fût carré, dont le chapiteau s'élargit dans le sens de l'épaisseur du mur.

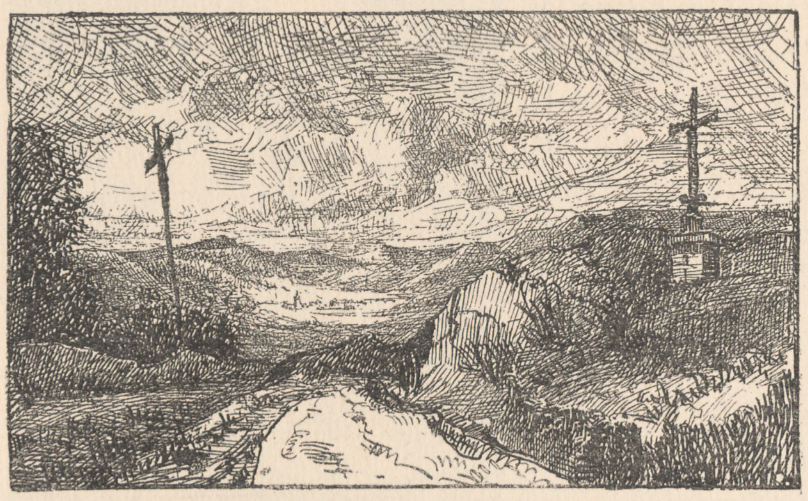

110. — VALLÉE DE BOURG-ARGENTAL. VUE PRISE DE LA ROUTE DE SAINT-JULIEN
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

L'abside est cachée à l'extérieur par un mur carré construit au XV^e siècle lors de la fortification du prieuré et de l'église; une partie de ce mur éboulée a été rebâtie en ce siècle. Au nord de cette abside, en dessous du niveau actuel de l'église, une petite baie plein-cintre murée éclairait peut-être, dans l'origine, une crypte aujourd'hui remblayée.

On voit dans la sacristie un calice en argent de la fin du XV^e siècle; la coupe, très large, est ornée de flammes; le pied est également couvert de flammes et environné de petites saillies demi-circulaires. Une pièce non moins précieuse est une croix de la Renaissance en argent, dorée par parties. Elle est composée de plaques de métal repoussées, ciselées et clouées sur une âme en bois; le fond de la décoration est formé par un ornement courant de vases et de fleurs; chaque bras et le pied sont terminés sur les deux faces par un quadrilobe contenant un des évangélistes. Au centre, d'un côté, est un Christ bien ciselé dont la tête repose sur une plaque carrée ornée d'ornements repoussés; de l'autre côté est appliquée une Vierge en ronde bosse, les pieds sur un croissant, repoussée dans une plaque rectangulaire de métal, surmontée d'un fronton triangulaire; au milieu des bras et au pied de la croix, entre les quadrilobes et la figure centrale, ont été enchâssées des pierres fines dont la plupart ont disparu, remplacées, lors d'un nettoyage moderne, par de mauvais et grossiers camées italiens. Le nœud qui relie la croix à la douille, la douille et le manche fleurdelisé ne sont pas antérieurs au XVII^e siècle. D'après une tradition locale, cette croix aurait été donnée par un habitant du pays qui l'aurait prise sur des corsaires. On voit en dessous de la Vierge un écusson, rapporté probablement au XVIIe siècle et donnant sans doute les armes du donateur : *un cœur d'où s'échappent trois fleurs tigées et feuillées, accompagné à senestre d'un A, à dextre d'un B et en pointe d'une étoile.* Le trésor possède encore une petite croix reliquaire, en argent, du XVIIIe siècle.

Au midi de l'église sont les bâtiments du prieuré, compris dans une enceinte carrée d'environ 100 mètres de côté, traversée aujourd'hui par la route départementale nº 9. Ces constructions de la fin du XIVe siècle, dues au prieur Bernard Vigier, réparées aux XVe et XVIe siècles par les prieurs Blot de Chauvigny et Nectaire de Saint-Nectaire, sont aujourd'hui divisées en une infinité de logements ; elles ont perdu de ce fait une grande partie de leur caractère. Il reste encore de l'enceinte, à l'ouest une porte ogivale et une tour d'angle, au sud-est une autre tour d'angle.

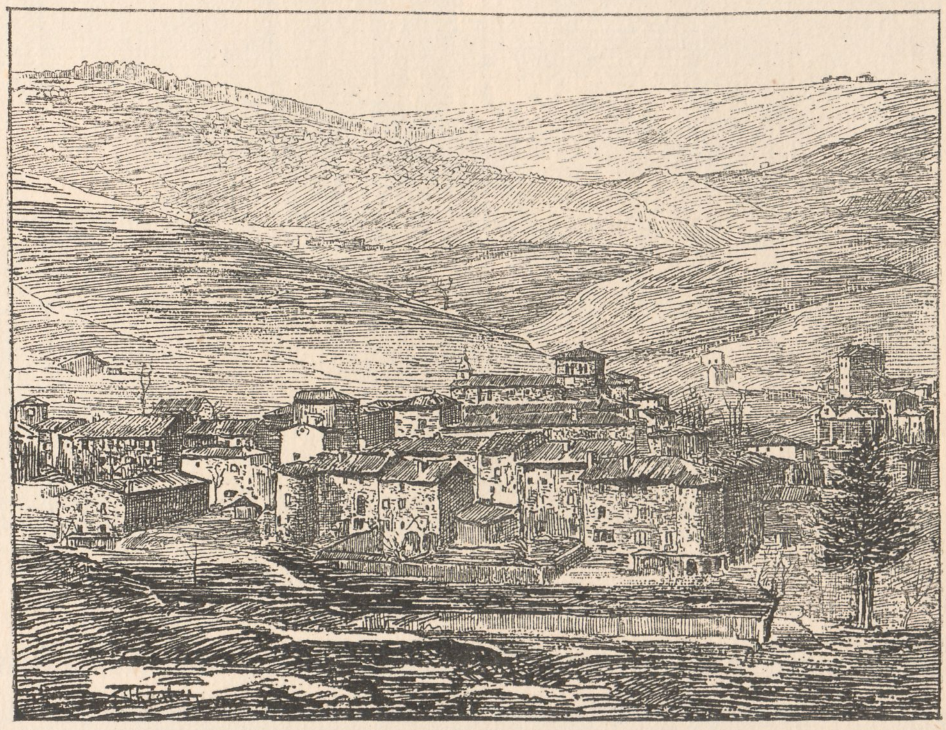

111. — SAINT-SAUVEUR-EN-RUE
Dessin de F. Thiollier.

Au midi de la route et au dehors du rempart, subsiste une maison en partie de la fin du XVIe siècle ayant sur un angle une *Piété* de grande dimension et d'une assez bonne facture, et, à l'ouest du bourg, la maison des religieuses de Saint-Joseph, construite en 1717, a un portail en granit d'un dessin très ferme.

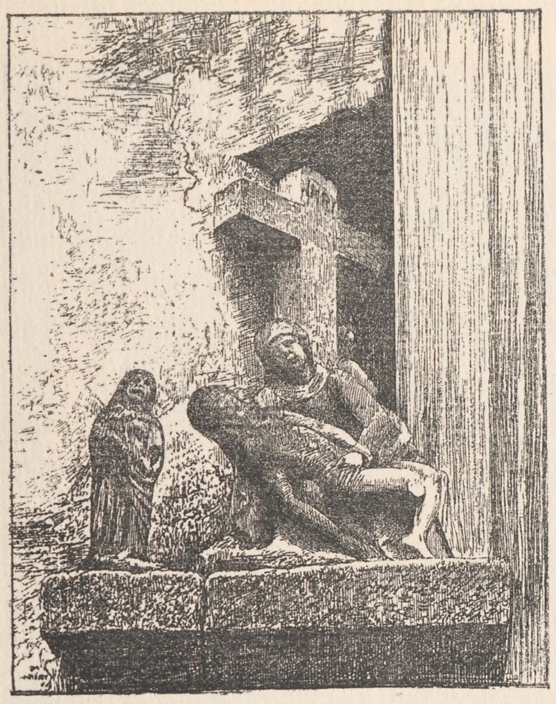

112. — PIÉTA EN PIERRE SCULPTÉE A L'ANGLE D'UNE RUE DE SAINT-SAUVEUR
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

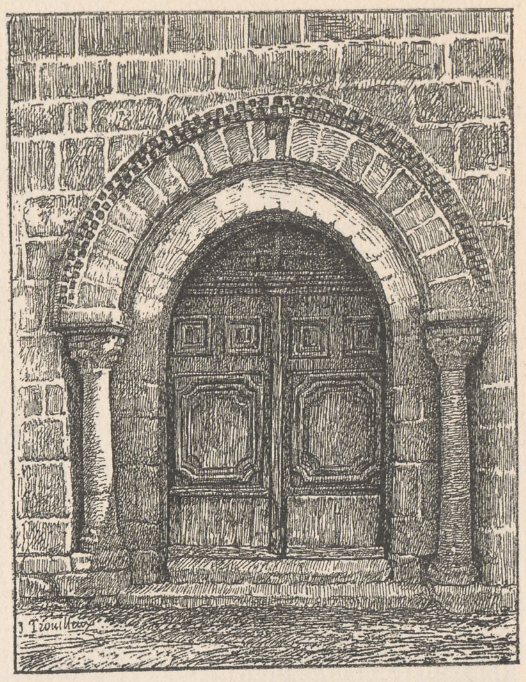

113. — PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR
Dessin de Trouilleux, d'après F. Thiollier.

En sortant de Saint-Sauveur, pour aller à Bourg-Argental, au nord de la route départementale nº 9, à l'intérieur d'une maison, est une chapelle domestique de la fin du XVIIIe siècle. On y voit un Saint-Sépulcre en pierre, de la deuxième moitié du XVe siècle, composé de sept figures, deux tiers nature, d'une exécution naïve, mais intéressante ; sur le socle de la statue couchée du Christ, on lit sur une seule ligne cette inscription en capitales gothiques : PIERRE · MERCIER · ET · ATOYNECTE · SOLASSA · SA . . . ., le reste emporté par une cassure ; cette chapelle contient aussi un tableau en bois du commencement du XVIe siècle, ayant fait partie d'un rétable d'autel dont les volets ont disparu. Il représente l'ensevelissement du Christ ; à droite le portrait du donateur, à genoux, en habit de bénédictin, probablement le prieur Nectaire de Saint-Nectaire, car ses armes y sont peintes en deux endroits, mais sans l'escarboucle sur la fusée du milieu ; enfin la même chapelle renferme un joli autel avec rétable en bois sculpté de la fin du XVIIIe siècle.

A un kilomètre environ au nord, la maison de Rue, ancienne dépendance du prieuré de Saint-Sauveur, appartenait au moment de la Révolution aux Ursulines de Boulieu en Vivarais. C'est une construction carrée de la fin du XVIe siècle, flanquée sur la façade nord de deux petites tours carrées, coiffées d'un toit pointu à quatre pentes et sur la façade du midi de deux poivrières rondes aujourd'hui rasées au niveau de la toiture. Au-dessus de la porte d'entrée, écusson martelé, à la place duquel on a inscrit la date de la vente : 1793.

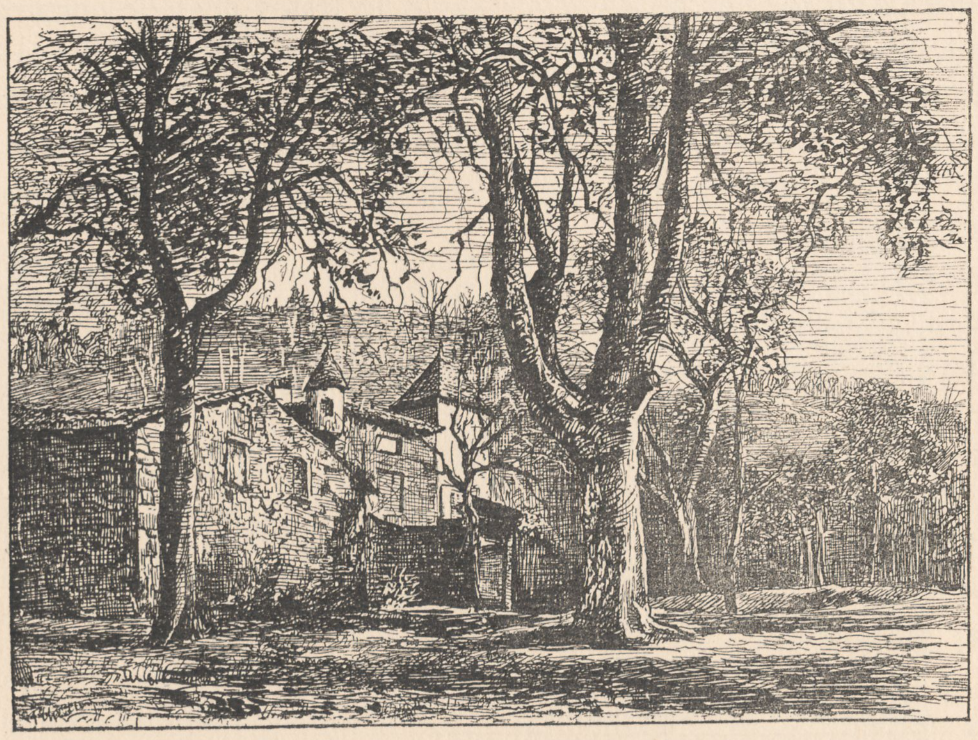

114. — CHATEAU DE BAUBIGNIEU
Dessin de F. Thiollier.

Au nord de ce bâtiment, croix de la même époque sur laquelle on voit un écu chargé *d'un chevron et de trois croissants, deux en chef, un en pointe.*

Au nord-est, entre Saint-Sauveur et Bourg-Argental, *Baubignieu*, anciennement *Balbinieu*, arrière-fief et château du XVI^e^ siècle possédés depuis cette époque jusqu'à la Révolution par la famille de la Rochette ; le château a subi à l'époque moderne de grandes modifications.

THÉLIS-LA-COMBE. — Le village est suspendu aux flancs d'une montagne couverte de beaux hêtres. La paroisse, démembrement de celles de La Versanne

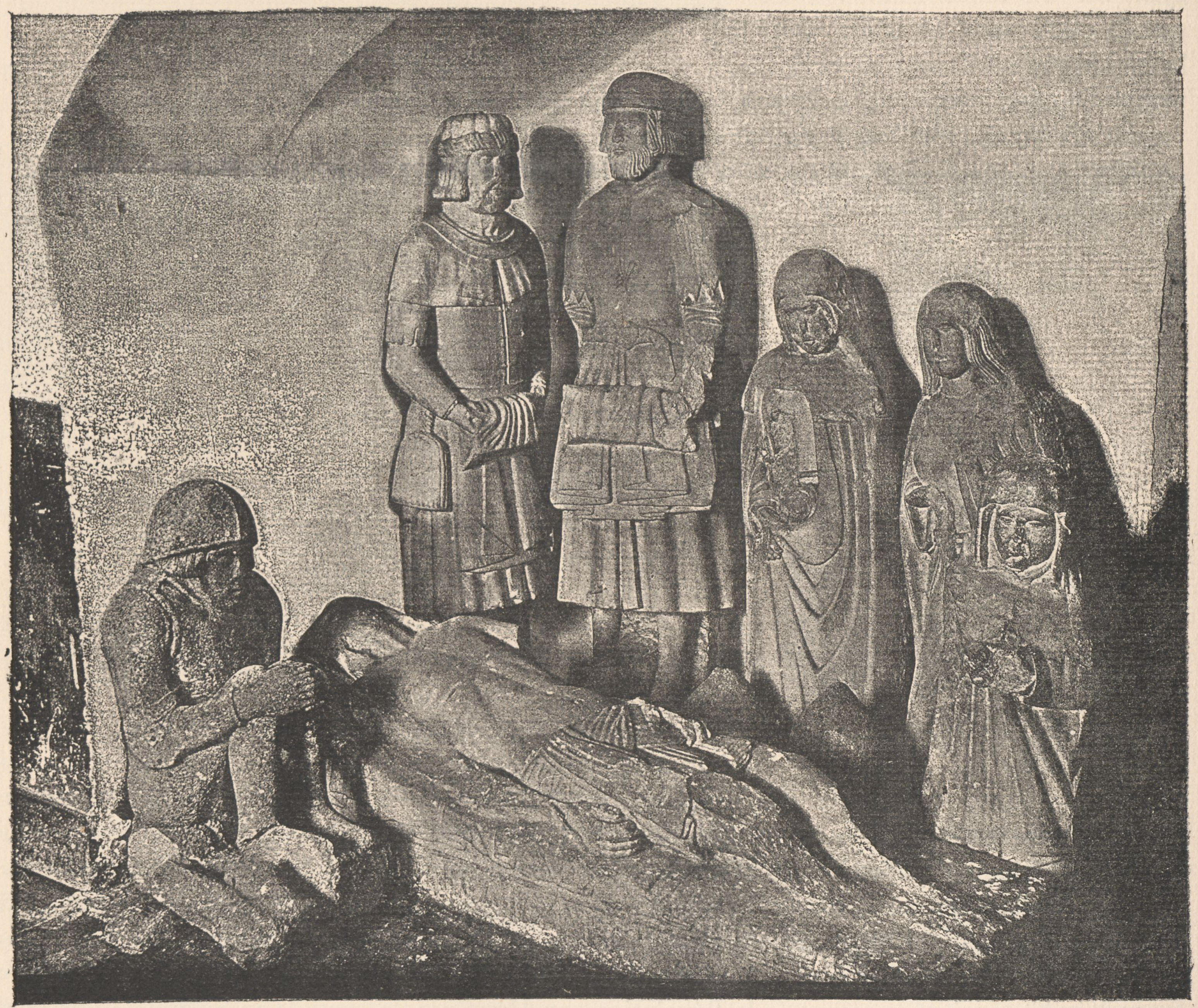

115. — SÉPULCRE EN PIERRE A SAINT-SAUVEUR
D'après une photographie de F. Thiollier.

et de Graix, a été érigée vers 1856. L'église, bâtie à la même époque, n'offre pas d'intérêt.

Au fond de la vallée, dans la direction de Graix, on remarque un curieux entassement de rochers; l'un d'eux a une large plate-forme, qui l'a fait prendre à tort pour un monument druidique.

On remarque au nord, sur les flancs de la montagne d'Estival, la *Grotte des Sarrasins.*

En 1882, on a trouvé au village d'Estival, sous un amas de pierres, un vase contenant des monnaies du XII^e siècle des archevêques de Lyon.

CANTON DU CHAMBON-FEUGEROLLES (1)

Par DIVERS MEMBRES DE LA *DIANA*

Ce canton occupe la partie la plus occidentale de l'arrondissement de Saint-Etienne; il est limité à l'ouest par la Loire, qui coule dans tout ce parcours, depuis Saint-Paul-en-Cornillon jusqu'à la tour de Grangent, entre deux rives de rochers abrupts et très pittoresques. Par une singulière anomalie, de ce canton dépend Çaloire, petite commune sans paroisse, située de l'autre côté du fleuve. Au centre du canton, un plateau élevé, entouré de pentes ondulées, recouvre les riches gisements houillers de Roche-la-Molière, Firminy, Montrambert et La Béraudière. Au midi coule le ruisseau de l'Ondaine qui prend sa source au-dessus de La Ricamarie, dans une vallée tout-à-fait alpestre, et qui reçoit plusieurs affluents descendant aussi des grandes forêts de sapins, derniers sommets des Cévennes et limite méridionale du canton du Chambon-Feugerolles.

Deux vestiges des temps anciens sont à signaler. L'un n'a pas encore été exploré; c'est un *Châtelard* sur un sommet au-dessus du confluent de l'Ondaine et de la Loire; là, peut-être, était un des nombreux petits camps retranchés des Gaulois, nos ancêtres. L'autre est un dolmen complet qui existait encore, il y a une quarantaine d'années, dans les bois qui environnent Feugerolles. On le nommait la *Pierre de Saint-Martin.* On y conduisait beaucoup d'enfants en pèlerinage, et comme il se commettait quelques dégâts dans les bois, M. Guichard, le propriétaire, le fit briser et emporter; on s'en servit pour contruire une grange.

Le Moyen-Age a laissé trois châteaux féodaux, cités dans la célèbre transaction de 1173, entre l'Église de Lyon et Guy II, comte de Forez, et les mieux conservés de la contrée, Feugerolles, Cornillon et Roche-la-Molière.

L'industrie métallurgique anime depuis longtemps les rives de l'Ondaine. Dès le commencement du XVII^e siècle, les maîtres couteliers du Chambon dressaient les statuts de leur corporation déjà ancienne. Les chutes d'eau de ce ruisseau, soigneusement aménagées, faisaient mouvoir un grand nombre d'usines pour l'étirage du fer, appelées *martinets*, et un maître de ces usines, Clément Palle, connu sous le nom de Palle le Riche, achetait en 1792 la baronnie de Cornillon. Au commencement de notre siècle, les Dubouchet et les Pascal au Chambon, les Vial à La Pauzière, les Chaleyer et les Chaney à Firminy, avaient d'actifs commerces de fer. Apollinaire Robin établissait au Chambon une manufacture de limes. Les Jackson y importaient la fabrication de l'acier d'après les méthodes anglaises, continuées après eux à Trablaine par les Bouvier. Plus tard, l'ingénieur Fourneyron fabriquait les turbines qui portent son nom, dans la forge de Vachery exploitée encore maintenant par MM. Crozet, ses neveux. De glorieux ouvriers, devenus par leur travail et leur habileté chefs de grandes industries, fondaient les importantes compagnies de nos jours: les Holtzer, les aciéries de Cotatey, hélas! disparues, et celles d'Unieu, toujours florissantes; Claudinon, les forges du Chambon, et Verdier, les forges et aciéries de Firminy.

Le canton du Chambon-Feugerolles présente à l'observateur et au paysagiste des aspects intéressants et bien divers. Nous nous bornerons à en indiquer deux. Si, en venant de Saint-Etienne, arrivé au sommet de la montée de la Croix-de-l'Orme, à la place où s'élevait naguère encore une jolie croix sculptée du XVI^{e} siècle, on fait à droite une centaine de pas au-dessus de la route, en face du vieux manoir de la Vione, on découvre alors toute l'industrieuse vallée de l'Ondaine avec les hautes cheminées de ses mines et de ses manufactures, ses trois communes qui sont des villes, La Ricamarie, Le Chambon et Firminy, reliées entre elles par une route qui devient une rue et par un chemin de fer constamment parcouru par des wagons de voyageurs et de charbon. On a à sa gauche les hautes montagnes couronnées de sapins et la masse imposante du château de Feugerolles.

---

(1) Population : 44,735 habitants.

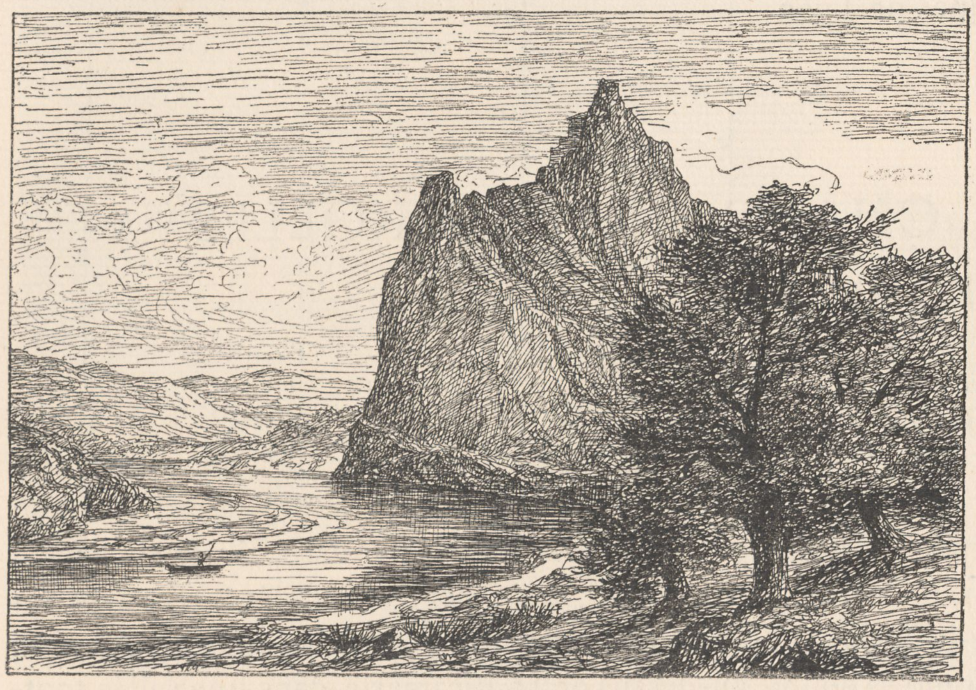

116. — ROCHER DE CORNILLON
Dessin de E. Grangier.

Si, au contraire, on aime mieux un spectacle plus vaste et plus calme, il faut gravir une pente escarpée et monter au sommet de Quéret. Là, on a à ses pieds, à une grande profondeur, la Loire qui n'est encore qu'un gros torrent; au midi, à pic sur cette eau rapide et bruyante, se dresse le rocher de Cornillon avec son vieux château et son élégant clocher ; en face, sur la rive gauche de la Loire, les restes de Château-le-Bois, possession de l'ordre de Malte et le clocher de Saint-Maurice-en-Gourgois; plus au nord, le château d'Essalois que domine le plateau d'un ancien *oppidum* ou *emporium* des Gaulois avant la conquête romaine et au-dessous duquel sont la chapelle et les ruines du couvent des Camaldules; puis, sur la rive droite, le pittoresque village de Saint-Victor, au pied duquel est la presqu'île de l'ancien prieuré de Sainte-Foy du Châtelet. Une arête de rocher cache à la vue la tour de Grangent; mais au-delà le regard suit le cours de la Loire à travers la longue plaine du Forez et s'arrête au lointain horizon sur les vieilles tours d'Urfé et les montagnes du Roannais.

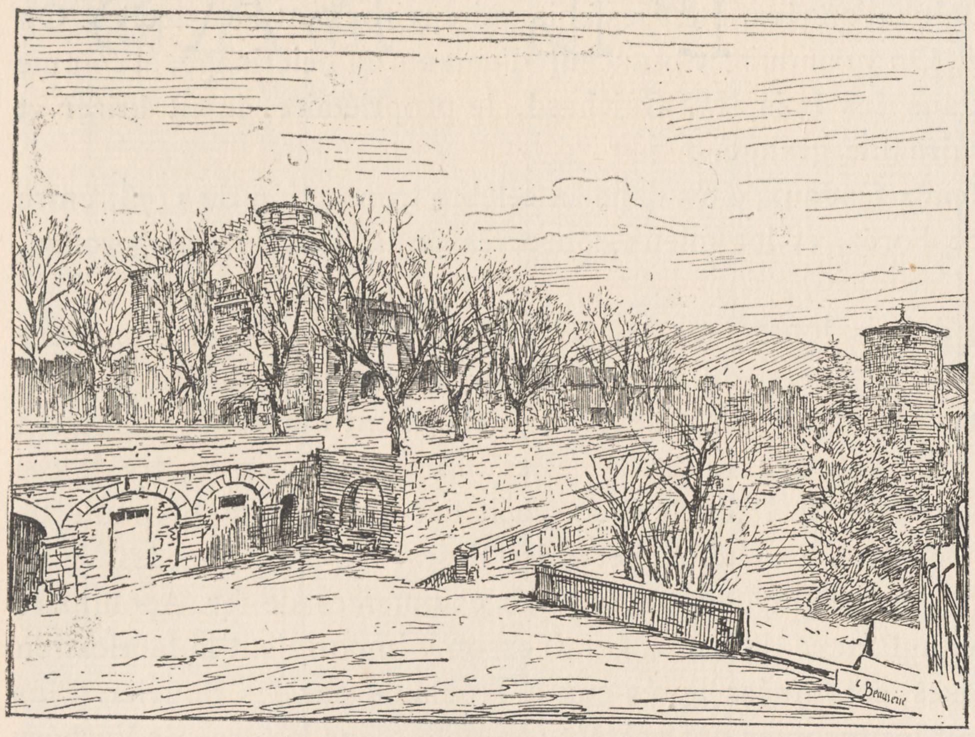

117. — CHATEAU DE FEUGEROLLES, VU DU NORD-OUEST
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES *(Sanctus Clemens de Chambo)*. — Cette commune comprend maintenant celle de Feugerolles qui en était séparée autrefois. Le bourg du Chambon est situé sur le bord même du ruisseau de l'Ondaine, qui arrose au-dessous de grasses prairies et coule entre les arbres sur un lit noir.

L'église, bâtie en 1847, en style néo-grec, n'offre rien de remarquable; elle est sous le vocable de saint Clément. L'ancienne église était à la même place; sa construction datait de différentes époques. La partie la plus ancienne était la chapelle dite de Feugerolles; on pense qu'elle était du XIII^{e} siècle; le portail était du XVII^{e} et portait les armes de Gaspard de Capponi, seigneur de Feugerolles. On conserve à la sacristie une belle croix processionnelle, en argent, du XVI^{e} siècle et des burettes en même métal, du XVII^{e}.

Sur la place principale, près de l'église, était un vieil édifice où se tenaient les plaids de la justice seigneuriale et près de là se dressait le pilori.

A un kilomètre au sud du Chambon, les tourelles, aux toits plats et inégaux du château de Feugerolles émergent d'un bouquet d'arbres qui couronne lui-même un coteau dénudé, aux lignes arrondies.

Une vague tradition veut que Feugerolles ait été, sous la domination romaine, un *castrum* ou *propugnaculum*. Il n'en existe cependant nul vestige, si ce n'est peut-être quelques fondations en gros blocages bruts, analogues à ce qu'on remarque dans certaines ruines de fortifications antiques, mais en somme bien difficiles à dater avec certitude. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que Feugerolles, *Felgirolæ*, existait au XII^{e} siècle.

La porte d'entrée du château est au matin : elle s'ouvre sur une esplanade plantée d'arbres et que l'on nomme le *Boulevard*, en souvenir d'un ouvrage extérieur crénelé et semi-circulaire qui avait été construit sur ce point pour en protéger l'abord : il datait de la fin du XV^{e} siècle et il en existe encore quelques vestiges dissimulés sous un lierre épais.

Au bout de l'esplanade se dresse la façade, assise sur le rocher et flanquée de trois tours, du corps principal du château ; véritablement imposante et monumentale, cette façade en constitue la partie la plus caractérisée ; elle date probablement de la fin du XIV^{e} siècle.

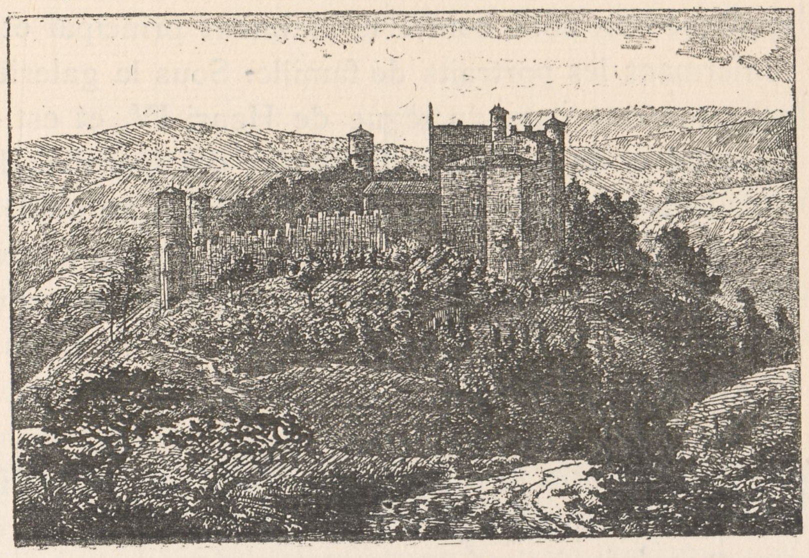

118. — CHATEAU DE FEUGEROLLES
D'après H. Gonnard.

A l'angle sud-est s'en détache, massive, une grosse tour carrée, s'élevant sur une base en talus, percée d'embrasures de canon ; on la nomme le *Cavalier* ou la *Tour de Henri IV*, parce qu'elle fut construite en 1600 par Alexandre Capponi, après les guerres de la Ligue, ainsi que nous l'apprend une curieuse inscription encastrée du côté du levant : l'angle saillant est orné d'un grand cartouche aux armes des Capponi, surmonté d'une ancre en fer, dans les enroulements de laquelle on voit deux écussons aux armes de Charpin et de Capponi, en souvenir du mariage d'Hector de Charpin avec Catherine de Capponi (1676).

Sur la tour en encorbellement, qui termine au nord cette façade du levant, se projette une sorte de tête de lion, par laquelle on versait, selon la tradition, du vin aux jours de fête. A l'intérieur, on voit encore le récipient d'où s'écoulait le liquide.

On n'accède pas directement du boulevard au château, mais, après avoir longé la façade et dépassé un donjon carré, du XIV^{e} siècle, en retraite sur celle-ci et arrondi à l'intérieur de la place, on arrive à la porte d'une première enceinte, contemporaine, ce semble, ainsi que la porte elle-même, du boulevard, comme l'indiquent la forme de son ogive et les corbeaux des machicoulis qui la surmontent. Tout ce système de défense, complété par trois tours rondes distribuées sur le périmètre du rempart, paraît avoir été construit d'un seul jet par les Lavieu.

On franchit cette porte sous une voûte large et massive, défendue de chaque côté par une grande meurtrière disposée pour l'artillerie de l'époque, et on pénètre dans la *Basse-Cour*, ornée de terrasses plantées de grands arbres, parmi lesquels deux énormes tilleuls qui doivent remonter au temps de Sully. A droite, se trouve la chapelle, adossée au rempart et construite aussi à la fin du XV^{e} siècle ; mais complètement modifiée au milieu du XVII^{e} par Gaspard de Capponi. A la suite, et toujours adossées au rempart, sont des constructions qui furent le siège de la justice seigneuriale.

A gauche de l'entrée sont les bâtiments formant l'aile nord du château ; comme au levant, ils reposent sur la saillie d'un large rocher et se prolongent par un rempart crénelé et armé de meurtrières en forme de croix, qui aboutit à une grosse tour ronde, dite *Tour de la Poterne*, puis retourne à angle droit pour rejoindre l'aile sud : le tout formant une seconde enceinte intérieure, dans laquelle on pénétrait autrefois par une porte en ogive du XV^{e} siècle, défendue par des machicoulis et au-dessus de laquelle on voit l'écusson des Lavieu. Mais comme son peu de largeur la rendait insuffisante pour les usages modernes, on fut obligé de la remplacer par une autre porte datant du règne de Louis XIII. Elle fut alors murée, mais on a rétabli dernièrement la herse de fer qui en défendait l'entrée, et dont on peut voir la rainure dans l'épaisseur du rempart.

La cour intérieure est un carré irrégulier au centre duquel on a placé de nos jours une fontaine gothique portant les armes des Lavieu. Le premier bâtiment que l'on rencontre à gauche de l'entrée est l'aile nord, dont il vient d'être parlé et qui est nommée de *Saint-Chamond*, parce que le célèbre diplomate Melchior Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, proche parent des Capponi, y avait son logement lorsqu'il venait les visiter. Cette partie du château est la plus ancienne et date de la fin du XI^e siècle, comme le prouvent trois consoles ou corbeaux sculptés grossièrement en formes de têtes humaines. L'une devait supporter l'extrémité d'une pièce de charpente; les deux autres étaient certainement destinées à soutenir le manteau d'une cheminée, car ce bâtiment a subi au XV^e siècle une transformation tellement complète que la muraille actuellement extérieure était autrefois intérieure. Il se termine par un pignon gothique, à redans, surmonté d'un fleuron et d'un écu aux armes des Lavieu. Cette aile se relie au corps de logis principal par une tour engagée aux trois quarts dans l'angle et contenant un escalier à vis : au-dessus des combles du château qu'elle domine, celle-ci devient octogonale et se termine par une lanterne, d'où on découvre tous les environs. De cette tour part une galerie sur arcades, qui fut appliquée en 1618 contre le bâtiment principal et au-dessus de laquelle règne une autre galerie renfermant les portraits de famille. Sous la galerie intérieure, une porte donnant entrée dans les appartements date du règne de Henri IV, et est surmontée des armes accolées d'Alexandre de Capponi et de sa femme Françoise d'Augerolles de Saint-Polgue, dame de Roche-la-Molière. Un troisième corps de bâtiment ferme la cour au midi.

A l'intérieur, entre autres parties dignes d'être remarquées, il faut citer le grand escalier du XVII^e siècle : ses paliers de pierre sont soutenus par une voûte appareillée en trompe sur l'angle; dans la cuisine, une cheminée du temps de Louis XIII, aux armes des Capponi; dans la galerie des portraits, au premier étage, une jolie porte du XVII^e siècle aux armes des de Charpin.

Dans la tour dite le *Cavalier*, la chambre de Henri IV possède un lit de cette époque et une belle *Chasse* en tapisserie de Bergame.

Enfin, dans la salle à manger subsistent deux panneaux de paysages du XVIII^e siècle, peints en camaïeu.

Les fossés qui protégeaient les abords du château ont malheureusement été comblés vers le milieu du XVIII^e siècle : il n'en subsiste plus que celui qui bordait l'aile sud; on le traverse sur un pont pour aller aux jardins en terrasse qui sont terminés par une charmille disposée en forme de croix de Malte.

Dans le vallon de Cotatey, au dessous de Feugerolles, sont la maison et le hameau de la Sauvanière. Auguste Callet, dans la légende des Gagats, fait dériver ce nom de *Sylva nigra*, la *forêt*, *la Saulve noire*. Mais les anciens terriers fournissent une étymologie beaucoup plus probable, en nous donnant le nom de famille des tenanciers au XV^e siècle, les *Sauvain*, nom qui s'est perpétué à Saint-Etienne.

Gaspard Capponi y avait fait construire, en 1633, une petite chapelle en l'honneur de saint Maurice; elle était alors desservie par un religieux de l'ordre de Sainte-Croix. Restaurée et entretenue avec soin jusqu'à ces dernières années par la famille Denis, cette chapelle existe encore, et, sur la pierre au-dessus de la porte d'entrée, on lit ce médiocre distique latin que Gaspard Capponi y avait fait graver.

Gaspardus Capponi has mundo condidit œdes
Mauricii causa, condat ut ipse sibi.
Anno 1633

L'ancien fief de Chaponod, à un kilomètre environ à l'ouest du Chambon, est menacé d'une ruine prochaine par les mines situées au-dessous. Déjà une enceinte extérieure flanquée d'une tour a disparu récemment. Il subsiste, au matin de cette enceinte, des bâtiments groupés autour d'une cour carrée. Le corps de logis, à un étage, avec tourelle d'escalier à trois pans engagée sur la façade, en occupe le côté nord. On y remarque, à l'est, une belle fenêtre à double meneau ayant conservé ses volets de chêne et, à l'étage, une jolie disposition de trois portes juxtaposées, séparées seulement par de minces piles de pierre; les linteaux ornés d'accolades indiquent le XVI^e siècle.

Une chapelle à une nef jadis lambrissée à compartiments, aujourd'hui convertie en forge et en four, est adjacente à l'est à ce bâtiment. Le linteau de la porte est en accolade; la toiture, qui déborde le mur, présente une disposition qui se retrouve dans de nombreuses constructions civiles en Forez et que nous saisissons l'occasion de signaler; une planche découpée et placée verticalement y couvre l'about du voligeage, elle est clouée aux chevrons et soutient l'extrémité des tuiles. C'est ce que les charpentiers appellent *dentelle*.

Chaponod appartenait à la famille Massardier, avant d'être acheté en 1885, par la Compagnie des Mines.

ÇALOIRE. — La seule commune du canton sur la rive gauche de la Loire, de la paroisse de Saint-Paul-en-Cornillon.

Du village de Fontclauze, jolie vue sur le cours de la Loire.

CHAZEAUX *(Casalia, Casale)*. — Le petit village de Chazeaux se découvre à 500 mètres ouest de la route de Saint-Ferréol, à la sortie de Firminy: il est assis dans une vallée riante et paisible, brusquement fermée au sud par les montagnes de la Haute-Loire, et véritable oasis pour qui sort de la région fumeuse et bruyante de Firminy.

L'église paroissiale, construite en 1860 par l'architecte Tisseur, de Lyon, est de style gothique et d'une simplicité de bon goût; sa nef unique est recouverte d'une charpente apparente.

Le hameau de *l'Abbaye* est à 200 mètres au sud de Chazeaux qui, par sa position, semble barrer la route comme une sentinelle avancée contre les bruits mondains et les visites indifférentes.

Là fut un couvent de religieuses d'abord Clarisses, puis Bénédictines, fondé en 1332 par Luce de Beaudiner, dame de Cornillon, et transféré en 1623 sur la colline de Fourvière, à Lyon. Une partie du monastère est encore debout. Au nord, est un bâtiment du XV^e siècle servant d'habitation, et dont quelques ouvertures sont intactes; il a, à l'intérieur, de belles cheminées de la même époque; l'une porte les armes des de Laire. Au sud, le bâtiment claustral, dont il ne reste que des murs sans ouvertures anciennes, est converti aujourd'hui en grange et fenil.

A l'angle sud-est de la cour s'élève une chapelle du XV^e siècle, dédiée à saint Jean-Baptiste; elle est à une nef, sans voûte, mais couverte par un toit lambrissé: l'abside est carrée; dans les murs du chœur se voient, au midi, un arc ogival abritant probablement une tombe; au nord, un placard à deux arceaux en ogive; cette partie de l'édifice paraît être plus ancienne et pourrait remonter au XIV^e siècle.

Dans un coin de la nef, à terre, est une cloche provenant d'un petit campanile de bois, aujourd'hui démoli, qui surmontait la façade.

Sur un autel à droite, dans la nef, est déposée une sculpture en bois polychromé représentant la tête de saint Jean dans un plat.

Cette chapelle est un lieu de pèlerinage; l'affluence y est particulièrement considérable le jour de la fête de saint Jean, mais durant toute l'année, les mères y amènent leurs enfants atteints de convulsions.

L'histoire du monastère de Chazeaux a été écrite par M. Javelle, curé du village.

CORNILLON, paroisse divisée de Saint-Paul, ancien fief, connu dès le douzième siècle, l'une des quatre baronnies de Forez. Cette seigneurie a appartenu aux Baudiner, Poitiers, Crussol, Laire, Levis-Ventadour, de Fay, Nerestang, Jacquier, Grimod de Riverie, Palle et Bayon.

Le château, bâti sur le sommet d'un roc abrupt, accessible seulement du côté de l'est, reproduit dans son plan les irrégularités du sol.

Les constructions les plus anciennes ne paraissent pas remonter au delà du XIV^e siècle. De cette époque: la porte dite *des Chars*, au midi de la première enceinte, une partie des soubassements du château, ce qui reste du donjon. A la fin du XV^e, ou au commencement du XVI^e, Jacques de Laire, époux de Gabrielle de Tournon, dont les armes se voient accolées sous un heaume au-dessus de la porte du château, fit subir à l'ensemble de grandes réparations. Au XVI^e siècle appartient, entre autres parties, le joli escalier dont le noyau se termine au sommet de la tour par un faisceau de nervures soutenant la voûte.

Les aménagements intérieurs sont du XVIII^e siècle et de l'époque moderne. Une belle cheminée du XVI^e siècle, qui se voit dans la pièce servant de salle à manger, y a été apportée de Saint-Chamond, depuis environ cinquante ans.

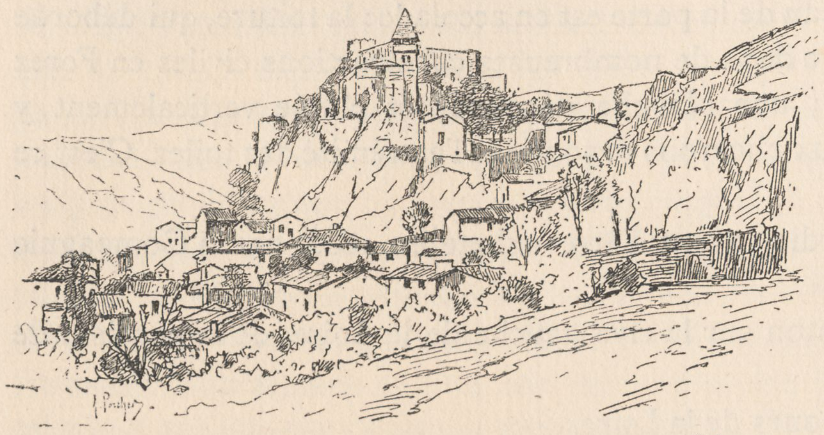
119. — CHATEAU DE CORNILLON. VUE PRISE EN 1860
Dessin de Porcher, d'après une photographie de F. Thiollier.

L'église est placée à l'intérieur de la première enceinte. Le portail, du XV^e siècle, présente un très joli profil, il est surmonté d'un écusson aux armes des de Laire.

La nef, du XV^e siècle, est couverte d'un toit lambrissé; le chœur, de la même époque, est voûté en berceau; l'abside semi-circulaire, du XII^e siècle, voûtée en cul-de-four, est devenue sacristie. Au midi du chœur, chapelle seigneuriale du XV^e siècle convertie aussi en sacristie; à la clef de voûte sont les armes des de Laire; au-dessus d'un caveau, une dalle funéraire gravée en creux au trait, représente Jean II de Laire et Marie de Brionne, sa femme, morte en 1465. Au nord de la nef une autre chapelle du XV^e siècle, voûtée en berceau, supporte le clocher. Celui-ci est une construction du XV^e siècle, très élevée, dont l'étage supérieur, en bois de chêne et faisant saillie, est porté comme un hourd sur des corbeaux aussi en bois. Il pouvait concourir ainsi à la défense de la place. Ce couronnement a été refait depuis quelques années; il est fâcheux que l'on n'ait pas copié plus servilement la charpente antérieure, surtout pour les bras de force dont on a fait des arcs d'ogive.

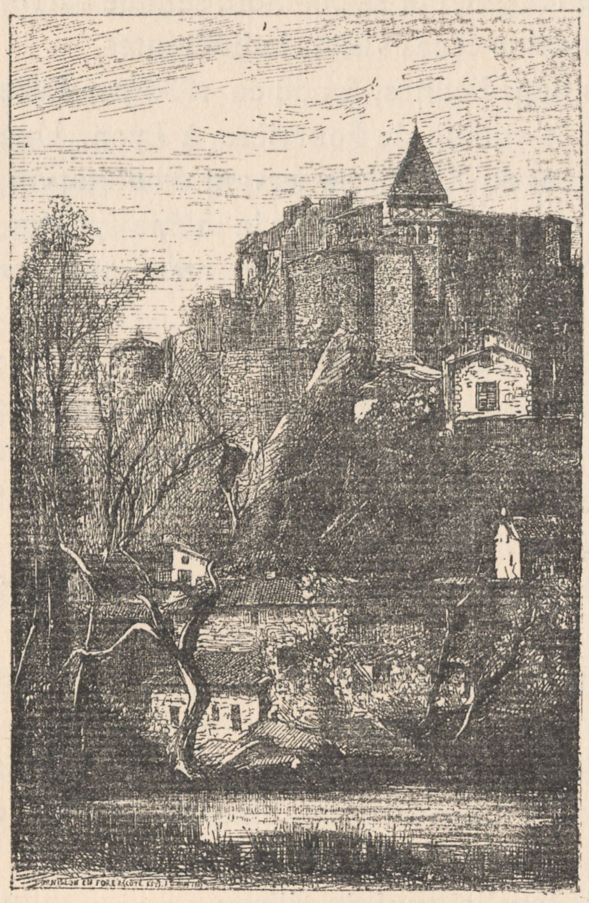
120. — CHATEAU DE CORNILLON
VUE PRISE DE L'EST
D'après une photographie.

Il faut remarquer à l'intérieur, dans la chapelle sous le clocher, au-dessus de l'autel, une gloire en bois doré du XVIII^e siècle, terminée par un groupe de trois anges demi-nature soutenant l'exposition; dans la nef, à droite et à gauche de la table de communion, de petits rétables du XVII^e siècle avec tableaux très enfumés, mais paraissant être d'une bonne facture: l'autel au midi a un devant en cuir de Cordoue représentant un sujet religieux peint, entouré d'ornements, fleurs et fruits, repoussés et peints. Au maître-autel est un rétable en bois sculpté et peint de la fin du XVII^e siècle avec de jolies statuettes, deux tabernacles superposés et un devant en cuir de Cordoue.

Derrière cet autel, terminant le chœur carrément et cachant l'abside, est une belle boiserie du XVII^e siècle en chêne sculpté.

Dans les sacristies on remarque une pyxide à couvercle conique du XIII^e siècle, avec guirlandes de feuilles or, sur fond d'émail cloisonné bleu; une cassette en bois du XV^e siècle, recouverte d'ornements en relief moulés, représentant des animaux fantastiques peints rouge et or; un Christ et un lutrin en bois sculpté, de la même époque; une porte d'armoire de la fin du XV^e siècle, aussi en bois sculpté, aux armes des de Laire, garnie de jolies ferrures; une croix processionnelle en argent du commencement du XVI^e siècle, portant, au revers du Christ, la figure de saint Antoine, patron de la paroisse; cette croix est frappée de deux poinçons: sur l'un le mot *Lyon* en caractères gothiques sous un petit dauphin, sur l'autre une F majuscule gothique surmontée d'un croissant. Nous citerons enfin une chasuble ayant la croix et le parement antérieur brodés au point plat du XVI^e siècle et des chandeliers et reliquaires en argent du XVII^e siècle.

FIRMINY *(Firmintacus)*. — L'ancien bourg de Firminy, grâce aux riches gisements de houille de son voisinage, et à ses usines métallurgiques, est devenu une importante ville industrielle. Ses nouveaux quartiers s'étendent dans la plaine le long de la route nationale de Lyon à Toulouse ; au midi sont les vieilles rues sur le penchant d'une colline au sommet de laquelle était un prieuré bénédictin, *Cella Sancti Martini de Firminiaco,* relevant de l'abbaye de l'Isle-Barbe ; il est cité dans un document de l'an 971 ; il était entouré d'une enceinte du XV^e siècle, dont les seuls vestiges encore debout sont un pan de mur au nord-est, à l'angle de la place Saint-Pierre, et une porte ogivale à l'ouest, à l'entrée de la rue des Écoles. Le périmètre de cette enceinte est encore nettement déterminé par le boulevard Saint-Pierre actuel.

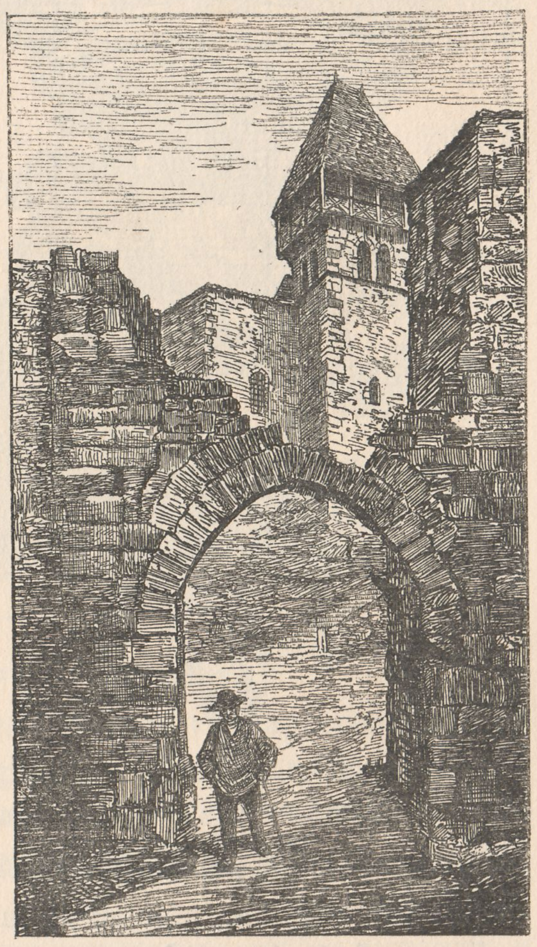

121. — CORNILLON. PORTE DU CHATEAU ET ÉGLISE
Dessin de F. Thiollier.

Les bâtiments du prieuré ont été détruits en ce siècle et remplacés par une maison de sœurs de la congrégation de Saint-Joseph. Il n'en subsiste plus que l'église qui a été l'église paroissiale, sous le vocable de saint Pierre et qui est devenue la chapelle des religieuses. Un préau, où l'on pénètre de l'extérieur par une porte ogivale du XV^e siècle, la précède. La porte d'entrée, du XII^e siècle, s'ouvre sous une voussure plein cintre, portée par deux colonnes ; une étroite frise sculptée et très fruste lui sert de linteau ; le tympan est rempli en appareil réticulé. Au-desssus est une baie du XV^e siècle, et, entre cette baie et la porte, à gauche, des ouvertures carrées, du XVII^e, donnant autrefois accès dans une tribune. Au XII^e siècle appartiennent aussi l'abside semi-circulaire, réparée en 1767, et une baie au midi. La nef, du XV^e, est couverte d'un lambris entièrement refait vers 1670. Sur le chœur est une tour octogone, du XVIII^e siècle, élevée sans doute sur les amorces d'une plus ancienne.

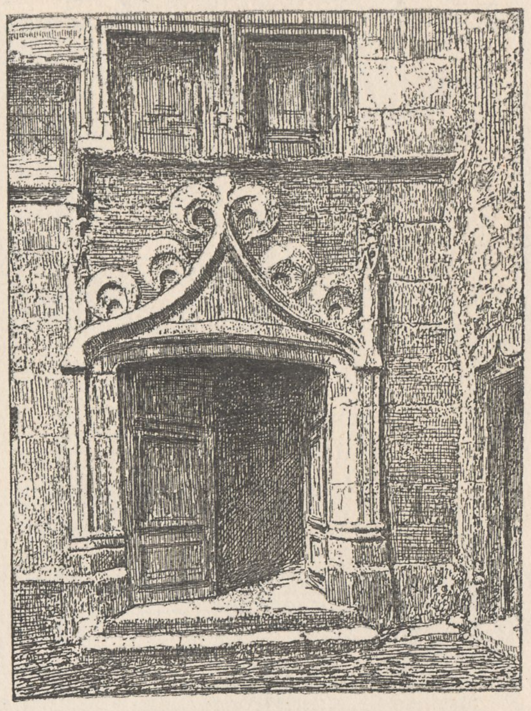

122. — CORNILLON. PORTE DANS LA COUR DU CHATEAU
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

On remarque derrière l'abside des fosses pour inhumation, probablement sans cercueils, creusées dans le grès houiller de la montagne.

L'église moderne, en style du XIV^e siècle, est encore inachevée. Elle a une nef très large, bordée d'étroits collatéraux. L'architecte est M. Desjardins.

Au sud-ouest, et très près de Firminy, est le manoir de *Paulat*, édifice du XVII^e siècle, qui a appartenu à la famille du maréchal Jourda de Vaux, sous les ordres de qui les soldats français ont conquis l'île de Corse.

Au nord-ouest et joignant les grands ateliers des forges et aciéries de Firminy, se trouve le château de La Tour où sont les bureaux et la résidence du directeur de la Compagnie des mines de houille. Ce fut jusqu'à la Révolution, à laquelle l'édifice actuel ne paraît pas être antérieur de plus d'un siècle, la propriété de la famille de La Tour-Varan. Cette famille tirait son nom soit de ce château, soit d'un manoir à la place duquel est actuellement le hameau de Varan, sur la rive droite de la Semène, à peu de distance de Firminy, mais sur la commune de Saint-Ferréol

FRAISSE. — Sans intérêt comme paysage ; église moderne à une nef bâtie en briques et pierres. La paroisse date de 1865.

La Martinière, arrière-fief de Cornillon, a été possédée par les familles de Borie, Anselmet des Bruneaux et de Charpin-Feugerolles.

LA RICAMARIE. — C'était primitivement la demeure d'une famille Ricamier, qui a donné son nom au hameau construit plus tard autour. La Ricamarie n'est commune que depuis 1843. L'église de la paroisse n'est qu'un agrandissement, exécuté en 1869 par l'architecte Favrot, d'une ancienne chapelle bâtie en 1710 et 1711, sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame, pendant l'administration de M. Boyer, curé de Saint-Etienne. Les trois nefs, que séparent des colonnes monolithes, coiffées de chapiteaux de l'ordre dorique grec, ont été laissées intactes ; on y a ajouté une façade, un transept et un chœur ; le clocher a été refait vers 1880 en style roman.

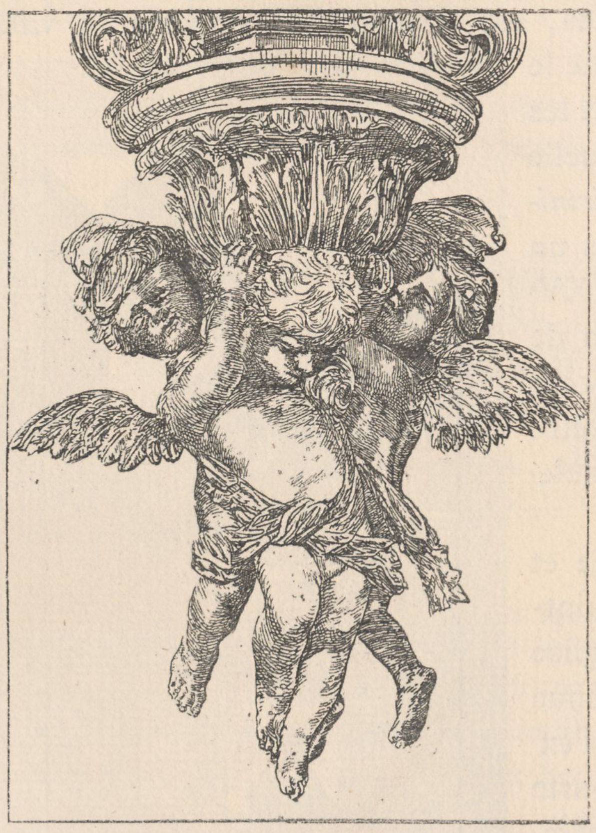

123. — GROUPE EN BOIS DORÉ DANS L'ÉGLISE DE CORNILLON
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Les autels sont de M. Picaud, de Roanne.

ROCHE-LA-MOLIÈRE *(Rochamoyeira, Rupes Moleria, Rochi-la-Moleri)*. — Roche-la-Molière dépendait de la paroisse de Saint-Genès-Lerpt ; après avoir été, ce semble, au XIIIe siècle, un centre religieux distinct, s'il faut s'en rapporter aux indications d'un terrier de cette époque ; une nouvelle paroisse y a été créée récemment. L'église, construite alors, est un bâtiment simple, sans ornements et qui ne présente rien de remarquable.

Le château existait au XIIe siècle, ainsi que le constate la transaction de 1173, et probablement auparavant. Les hautes murailles qui l'entourent encore représentent l'ancienne enceinte, telle qu'on la voit dans un curieux tableau conservé dans la galerie de Feugerolles ; mais la démolition des créneaux et des tourelles a beaucoup changé l'ancien aspect.

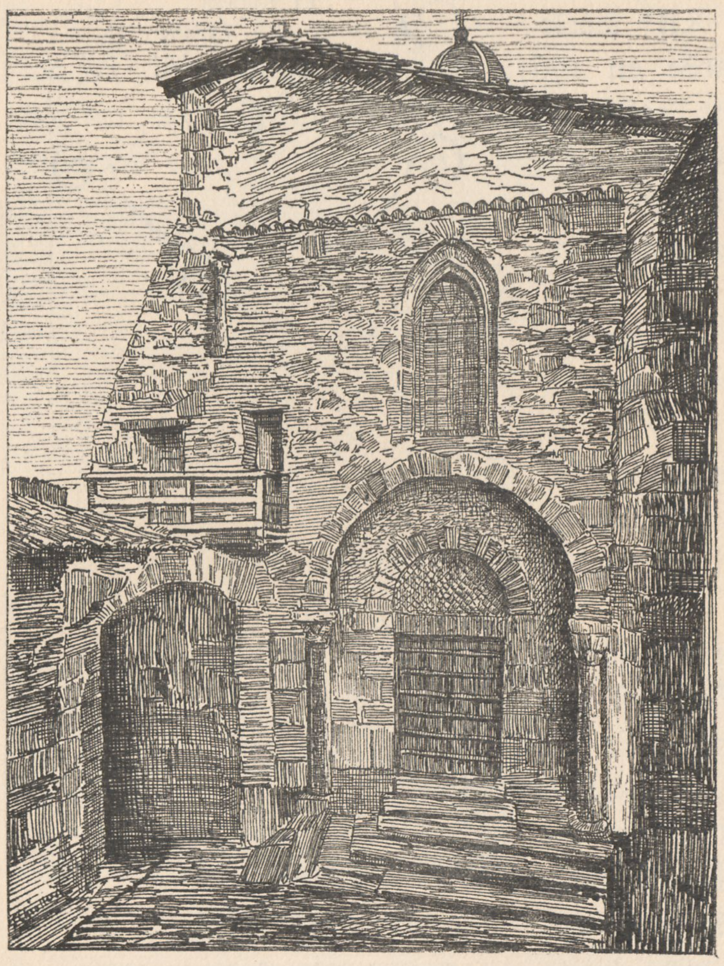

124. — FIRMINY. FAÇADE DE LA VIEILLE ÉGLISE
Dessin de F. Thiollier.

Le château de Roche-la-Molière est construit au nord-ouest du village, au milieu d'une vallée assez large en cet endroit, sur une éminence formée par un gros bloc de grès houiller, d'où l'on pouvait extraire des pierres de taille pour constructions et des meules d'aiguiseries ; c'est de là peut-être que lui vient son nom.

La porte d'honneur, de grandes dimensions, est revêtue extérieurement d'un placage du XVIIe siècle et conduit à la cour par une voûte ogivale. A droite de cette cour sont les bâtiments de service ; à gauche est la chapelle, dédiée à sainte Anne et à saint Sabin ; les cultivateurs des environs, par suite d'une ancienne tradition, y viennent en pèlerinage pour préserver leurs bestiaux des épizooties ; on y entre par une jolie porte du commencement du XVIIe siècle, dont l'huisserie, plus récente, est très finement ouvragée. A côté est une autre porte de style gothique, surmontée de trois niches moins anciennes.

La partie habitée du château est au fond de la cour ; on y arrive par un escalier monumental ; elle paraît avoir été remaniée au XVIIe siècle ; sa façade à pans coupés n'a pas extérieurement de caractère architectural ; une tourelle engagée à trois faces contient l'escalier en vis. L'intérieur des appartements a conservé l'aspect de cette même époque. Une belle cheminée en bois sculpté a son trumeau décoré d'un portrait de femme.

Au niveau de l'étage principal est une terrasse donnant sur un vaste jardin au nord-ouest; au-dessous de la terrasse et du château est un passage voûté communiquant à la cour.

Les murs extérieurs du château sont assis sur le rocher; ils sont élevés, presque sans ouvertures, hérissés çà et là de corbeaux qui soutenaient autrefois des machicoulis; une tour carrée, quoique démantelée, domine encore un peu les autres constructions; l'aspect général est imposant et sévère.

Le château de Roche-la-Molière a appartenu longtemps à la famille de Lavieu, puis a passé aux familles d'Augerolles, Capponi et de Charpin de Feugerolles, Duon, Perrin, Girard, Chapuis de Maubost et enfin aux Neyron de Saint-Julien qui le possèdent encore.

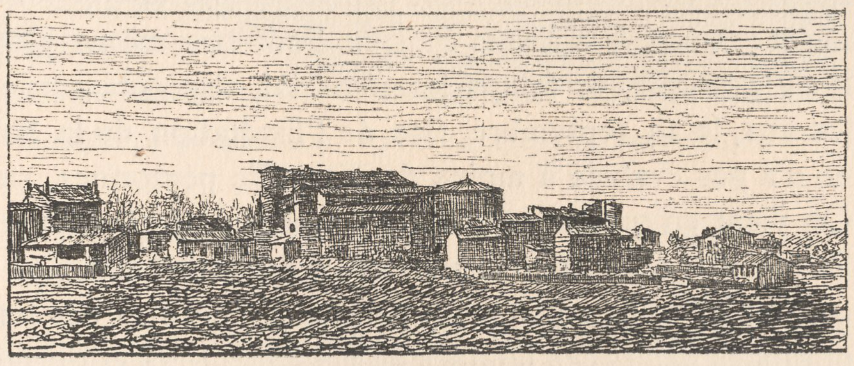

125. — ROCHE-LA-MOLIÈRE
VUE PRISE DE LA ROUTE DE SAINT-ÉTIENNE
D'après une photographie.

Au sud-ouest est le château de La Roëre. C'est le berceau d'une famille de ce nom qui, dès le XIV^e^ siècle et jusqu'au nôtre a exercé avec honneur des fonctions notariales et judiciaires; le dernier des de La Roëre était avoué à Saint-Etienne sous la Restauration. Sa fille a épousé M. Quantin, maire de Saint-Etienne pendant les premières années du second empire. La Roëre appartient à la famille Neyron des Granges. M. Félix Neyron des Granges, en respectant l'ancien manoir des de La Roëre, caractérisé par une jolie poivrière d'angle du XVI^e^ siècle, a fait construire à côté, par l'architecte Boisson, un élégant château moderne, entouré de chênes séculaires et de vigoureuses plantations nouvelles. M. Boisson a conservé et exhaussé artistiquement une tour carrée adjacente aux vieilles écuries démolies.

La maison du *Buisson*, au sud-est de Roche, appartenait, au commencement de ce siècle, à M. de La Roa du Buisson; une jolie tourelle polygonale de la Renaissance, en saillie dans un des angles de la cour, contenait l'escalier tournant; elle a été récemment démolie par la Compagnie des Mines.

Non loin de là était *Vuns*, résidence embellie au XVII^e^ siècle, par Pierre Carrier, avec tant de soin, que le naïf dicton suivant, rapporté par le chroniqueur Beneyton, avait cours chez le bon peuple de Saint-Etienne : « Qui a vu Versailles a tout vu ; qui n'a pas vu Vuns n'a rien vu ».

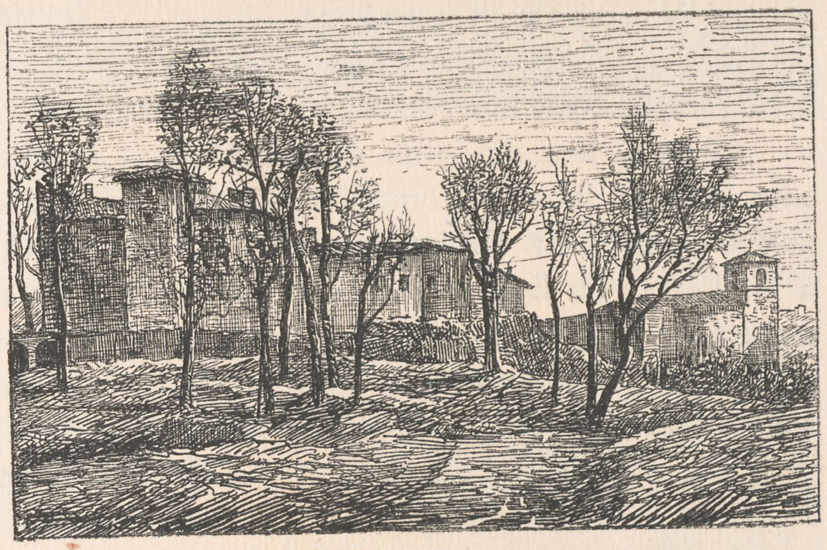

126. — CHATEAU ET ÉGLISE DE ROCHE-LA-MOLIÈRE
D'après une photographie.

C'est très près de Vuns qu'eut lieu la fatale rencontre entre le seigneur de Saint-Priest et les d'Augerolles, seigneurs de Roche-la-Molière, dont il a été parlé ailleurs. Sur le lieu même de cette rencontre, Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, fit construire, en mémoire de son mari et de son fils, une chapelle détruite pendant la Révolution. Au-dessus de la porte était une inscription rappelant la mémoire des deux assassinés. La plus grande partie de la pierre contenant cette inscription existe encore et sert de linteau à une porte d'écurie, dans l'une des fermes dépendant de la terre de Roche.

SAINT-GENÈS-LERPT, *Sanctus Genesius Heremi, Sanctus Genesius l'Erm*, *San-Janès* (anciens pouillés). — Les vieux titres portent *Saint-Genès-l'Erm* ou *l'Herm* et *Saint-Genès-Lerpt*, forme qui a prévalu. Dans la prononciation il n'y a jamais trace de consonne finale après le son de la lettre *r*. C'est sans doute à cause de cela que l'on trouve dans quelques actes du siècle dernier l'orthographe fantaisiste *Saint-Genès-l'Air*. Ce nom de *Herm* est commun à beaucoup de villages bâtis primitivement au milieu de champs *hermes* ou déserts (ἔρημος).

Cette paroisse dépendait de la seigneurie de Saint-Priest.

L'église, dont la façade, le chœur et le clocher sont modernes, a conservé ses deux premières travées du XV^e siècle.

Au nord et très près de l'église est une petite chapelle sous le vocable de *Notre-Dame de Pitié.* Le bâtiment actuel, sans caractère, porte la date de 1753; mais il est certain qu'il y avait là un bâtiment religieux plus ancien. La dévotion à *Notre-Dame de Pitié* ou *de Consolation* était très populaire au Moyen-Age, et s'est particulièrement propagée dans nos contrées pendant les pestes de la fin du XVI^e siècle et du commencement du XVII^e. Ainsi, en 1604, Antoine de Moranvillers, religieux Augustin et curé de Saint-Etienne, avait fait construire à la Montat la chapelle de Notre-Dame de Consolation. Il est probable que la chapelle de Notre-Dame de Pitié de Saint-Genès-Lerpt remonte à la même époque. Peut-être même y avait-il là une dévotion plus ancienne encore. Il s'y pratique, de temps immémorial, une cérémonie religieuse tout à fait exceptionnelle. Tous les ans, le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, une foule, qu'à certaines années on n'a pas évaluée à moins de dix mille personnes, suit ou encadre une procession traditionnelle. On vient en grande cérémonie chercher dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié la statue de la Sainte Vierge, parée de vêtements éclatants et ornée de bijoux spéciaux et significatifs; ce sont surtout les colliers d'or et les pendants d'oreilles des femmes, et les montres d'argent des hommes, offrandes naïves des familles de passementiers et de mineurs. Cette statue et celles d'autres saints sont portées triomphalement par des groupes d'hommes dans les rues du village.

Autour du village de Saint-Genès-Lerpt sont plusieurs résidences de nos anciennes familles: *Pierre-foy*, *Pirafoy* ou *Pierrefol*, d'où sont sortis les Pierrefol ou Pierrefort, d'abord officiers en la juridiction de Roche-la-Molière, puis établis à Saint-Etienne, où ils ont exercé longtemps des charges municipales. Ce domaine est sur un point élevé et tire probablement son nom d'une pierre druidique ou roche des fées, comme la Roche-Folle de Rive de Gier.

Le *Minois*, château et parc qui dominent le village et sont entourés de beaux ombrages. Les bois du Fay, qui en dépendent en partie, forment le commencement d'un vallon peu escarpé mais très sauvage, qui passe près du hameau de Landuzière, chef-lieu en 1791 d'une commune supprimée depuis, et à l'extrémité duquel, après un brusque détour, l'œil étonné et ravi du touriste aperçoit tout à coup la tour et la chapelle de Grangent, à pic sur la Loire et le château d'Essalois perché sur l'autre bord.

Mure, qui appartenait à la fin du XVI^e siècle aux de Bourdon, seigneurs de Malval; ce manoir a été remplacé par une construction moderne.

Cizeron, lieu d'origine de nombreuses familles de cultivateurs et d'armuriers, répandues actuellement dans les communes de Saint-Héand et de La Tour-en-Jarez. Cizeron a appartenu aux familles de La Veuhe, Lamberti, d'Arlos, de Courtille, Marcoux, Rigaud, et plus récemment à M. Peyret du Bois, membre d'une famille qui exerçait à Saint-Etienne le commerce le plus important de quincaillerie. Il y avait dans le manoir de Cizeron une chapelle dédiée à saint Ambroise. La maison et la clôture de maître ont été achetées par la ville de Saint-Etienne, sous le second empire, lors de la translation de la préfecture de la Loire, pour servir au préfet de résidence d'été. Une partie des fonds appartient à la colonie pénitentiaire de Saint-Joseph.

La Boutonne, qui appartenait au commencement de ce siècle à M. Hector Sonyer du Lac de La Tour d'Aurec, auteur du *Précis historique et statistique du département de la Loire (Forest)*; Le Puy, 1807.

Le Cluzel, ancienne propriété de la famille de Mazenod, et maintenant maison de campagne des sœurs de Saint-Joseph pour leur établissement d'éducation de Micarême à Saint-Etienne.

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON. — C'était primitivement un prieuré bénédictin, relevant de l'abbaye de l'Ile-Barbe, et réuni en 1435 au prieuré de Firminy.

Dans l'église, une seule travée, celle du chœur, paraît être du XII^e siècle; les trois nefs voûtées au berceau sont du XVII^e.

Le clocher, la voûte en coupole du chœur, celle en berceau du côté nord, la porte d'entrée au nord, sont de construction récente.

Au-dessus de cette porte d'entrée, la seule de l'église, car celle-ci se termine à l'ouest par un mur sans ouvertures, est un ange tenant un écusson ; sculpture du XVI^{e} provenant peut-être de la niche placée au-dessus de l'ancienne porte, et dont l'inscription, datée de 1525, a été citée par Gras. A côté, à l'extérieur, bénitier en pierre portant la date de 1683 ; à l'intérieur, colonne et chapiteau taillés dans un même bloc converti en bénitier.

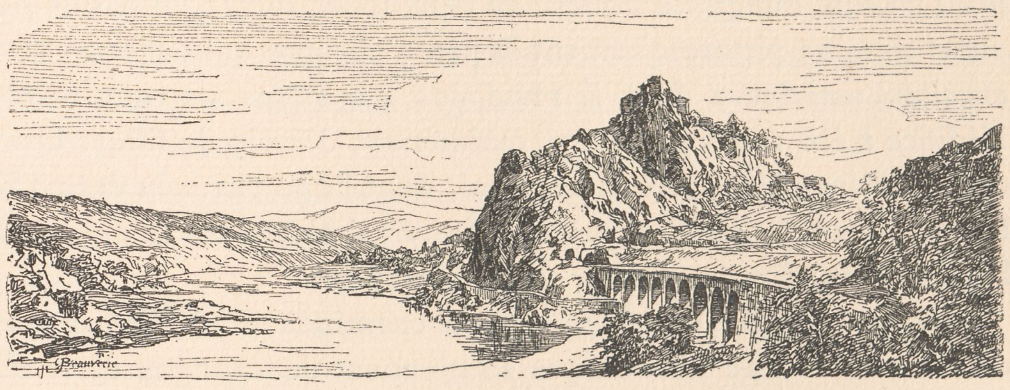
127. — CHATEAU DE CORNILLON VU DE LA ROUTE DE SAINT-PAUL
Dessin de Beauverie.

SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE. — Le village de Saint-Victor est situé sur une arête qui semble clore le vallon où coule le ruisseau venant de Roche-la-Molière et de Saint-Genès-Lerpt. La vue est bornée au midi par la haute montagne de Queret, au nord par des collines escarpées, qui cachent la tour de Grangent, et à l'ouest par les sommets d'Essalois et de Chambles, sur l'autre rive de la Loire, qui roule ses eaux rapides dans une gorge profonde.

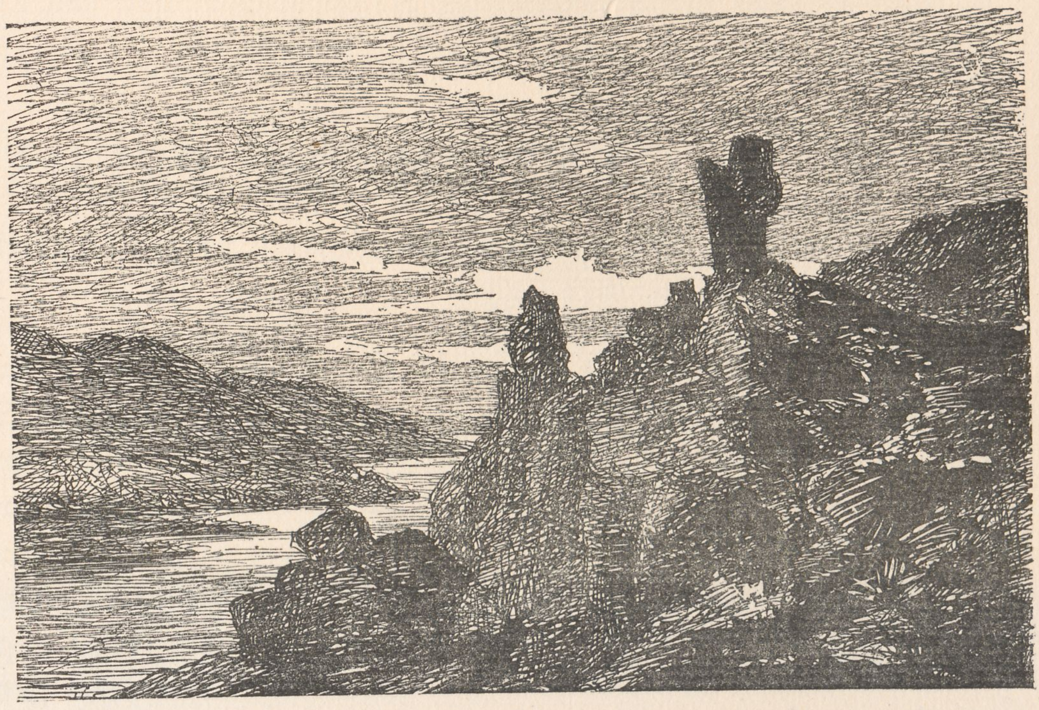
128. — LA LOIRE ET ROCHERS A SAINT-VICTOR
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Le dessin de Saint-Victor-sur-Loire, dans l'armorial de Guillaume Revel, est fort curieux; il a été certainement fait d'après nature.

L'église, de l'époque romane, a été remaniée à différentes époques et récemment encore par l'architecte Gérard. Elle a trois nefs, voûtées en berceau plein cintre, que séparent trois massifs piliers carrés à arêtes abattues. Les collatéraux sont extrêmement étroits ; celui du nord est bordé de cinq chapelles gothiques. Le chœur, profond, plus bas et aussi large que la nef majeure, est décoré de six colonnes engagées. Les deux premières possèdent des chapiteaux très curieux, antérieurs au XII^{e} siècle, qui représentent des figures humaines. En retour sur les nefs latérales, des rudiments de colonnes engagées portent deux autres chapiteaux cubiques d'une haute époque ; à droite, un chien tenant une proie ; à gauche, un lion de la gueule duquel s'échappe un reptile. — Abside semi-circulaire, refaite, percée malheureusement de deux baies ogivales.

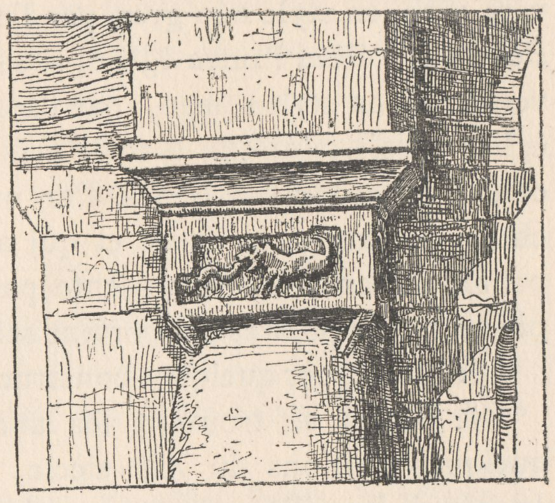
129. — CHAPITEAU DANS L'ÉGLISE DE SAINT-VICTOR
Dessin de F. Tardieu.

La façade principale, entièrement restaurée dans le style du XIV^{e} siècle, n'a gardé qu'un fragment de chapiteau cubique roman, à une colonne du portail. Deux autres portes donnent accès dans l'église au nord et au sud. La première s'ouvre sous des moulures du XIV^{e} ou XV^{e} siècle ; à droite de la seconde se voit, encastrée dans le mur et à hauteur d'appui, une pierre formant table ; quelques archéologues en font une pierre dite de *reinage* où l'on aurait eu l'habitude de déposer les insignes de la royauté annuelle, mise aux enchères dans beaucoup de paroisses.

L'autel majeur est surmonté d'un rétable en bois sculpté du XVII^{e} siècle, apporté, dit-on, de l'église Saint-Pierre de Firminy, avec tabernacle, colonnes torses, statuettes dans des niches, bustes, anges soutenant une niche d'exposition. Le devant d'autel est en bois et cuir.

Le château, à l'extrémité nord du village, est formé d'un seul corps de bâtiment, allongé du nord au sud, flanqué à l'ouest de deux tours sans commandement sur les courtines ; cette façade ouest domine pittoresquement la pente abrupte qui descend vers la Loire. Au nord, s'étendait une enceinte extérieure dont il reste des fragments de mur noyés dans des bâtisses modernes. — L'édifice a été remanié et sert maintenant d'école de filles. On retrouve encore sur les tourelles deux fenêtres à meneau horizontal, dont l'une porte la date 1535, et sur la façade nord, un corbeau de machicoulis. Une petite statue a été placée sur le pignon nord de cette façade ; elle vient de l'église et représente, dit-on, sainte Catherine.

Il ne reste à l'intérieur qu'une cheminée du XVII^e siècle portant un écusson vide entouré d'une couronne de feuilles que soutiennent deux anges d'un travail élégant. Une autre cheminée provenant du château se voit dans la maison Pignatel.

UNIEU. — Ce village domine d'importantes usines autour desquelles s'est agglomérée la population. L'église, dédiée à saint Thomas d'Aquin, est postérieure à 1830 ; elle est à trois nefs voûtées en cintre surbaissé et n'a pas de style déterminé.

CANTON DE PÉLUSSIN (1)

PAR E. BRASSART ET P. TARDIEU

Ce canton, formé par la partie du Forez qui est située entre le mont Pilat et le Rhône, comprend la vallée proprement dite où sont les communes de Saint-Pierre-de-Bœuf, Chavanay, Vérin, et les plateaux qui s'étendent jusqu'au pied de la montagne et qu'une différence d'altitude de près de 400 mètres sépare du niveau du fleuve. Les collines intermédiaires sont, pour la plupart, bien que très pentueuses, cultivées en vignes; de distance en distance des ruisseaux venant de la chaîne du Pilat ont formé des vallons parfois très accidentés. Le sol granitique et perméable et la température élevée font à cette partie du département un climat fort salubre.

PELUSSIN. — *Palucinus, Pulucinus, Pulissinus.* — Le gros bourg de Pélussin, situé au centre du canton, domine la vallée du Rhône; il est composé de trois quartiers distincts : le vieux Pélussin, le quartier neuf des Croix et Virieu. Depuis une trentaine d'années il est divisé en deux paroisses.

L'église archi-presbytérale, dédiée à saint Jean, est au quartier des Croix. Elle a été construite vers 1850, en style néo-grec, par l'architecte Chambeyron, de Rive de Gier. A l'est, dans le vieux Pélussin, s'élève l'autre église, sous le vocable de l'Assomption de Notre-Dame; elle a été bâtie vers 1870, en style roman, par l'architecte Clair Tisseur, de Lyon, sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale; elle a trois nefs; les voûtes, très surhaussées, sont soutenues par de hautes colonnes monocylindriques. Par une porte intérieure on pénètre dans la crypte placée sous le chœur de l'ancienne église et qui aujourd'hui se trouve sous le perron d'entrée. Cette crypte, de petites dimensions, ne présente pas de détails caractéristiques permettant de la dater; de gros piliers rectangulaires supportent sans intermédiaires des voûtes d'arêtes en plein cintre.

A remarquer quelques constructions civiles des XVI^e et XVII^e siècles.

A Virieu se trouvent les anciennes halles et un château dont il est resté au nord-est quelques portions du XV^e siècle, mais qui a été construit presque en entier au XVII^e siècle; époque à laquelle remonte aussi une chapelle renfermée dans son enceinte. Il est aujourd'hui morcelé entre plusieurs propriétaires.

Le château de Virieu relevait de la baronnie de Maleval et fut apporté en dot, en 1296, par Alix de Viennois au comte Jean I^{er}. En 1517, Anne de France, le connétable de Bourbon et

---

(1) Population : 13,189 habitants.

Suzanne, sa femme, le remirent par échange à Antoine de Varey. Il passa ensuite par héritage aux de Fay, aux Murat de l'Estang, aux Groslée de Viriville et aux Olivier de Senozan.

Vers la fin du XVIe siècle, Pierre Benay, bolonais, introduisit à Virieu l'industrie du moulinage des soies. Pour y établir sa première usine, le seigneur, un de Fay, lui concéda un droit de prise d'eau sur le réservoir du château.

Au sud-ouest, dans les bois communaux, sur le versant nord du pic de l'Aillon, chapelle Sainte-Madeleine; on s'y rend en procession le lundi des Rogations et, en temps de sécheresse, on y dit la messe pour obtenir la pluie.

Au sud, ancien fief de *La Valette*, dont le château, démoli pendant la Révolution, avait été bâti, dit-on, en 1317, par Mathieu de Boisvair. Après avoir appartenu aux Jarez, puis à la maison de Forez, il passa à la famille de Rochefort et ensuite aux Fontanès de Chemé et aux d'Agrain.

BESSEY. — Le village, peu considérable, est au-dessous de la route de Pélussin à Maclas; son clocher a seul conservé sa physionomie romane : car l'église, qui datait du XIIIe siècle, est entièrement défigurée depuis 1873 par des réparations et adjonctions faites dans le style du XVIIe siècle : patron, saint Jean-Baptiste.

CHAVANAY *(Cabannacum, Cavanniacum)*. — Ce petit bourg est bâti au pied et sur les premières assises de la montagne, à un kilomètre du Rhône. Par ses vieilles maisons pittoresques, son enceinte du XVe siècle en grande partie debout, il est digne d'être visité. Des antiquités romaines ont été exhumées à diverses reprises à l'ouest de la route nationale nº 86, qui occupe très sensiblement l'emplacement de la voie antique de Lyon à Marseille par la rive droite du Rhône. On peut citer : des ruines d'habitations, de nombreux ossements humains, des lampes en bronze et quantité de débris de toute sorte, mis au jour près du village de la *Petite Gorge*, dans la propriété Bardin : une partie de ces objets a été déposée au musée de Saint-Germain-en-Laye; à *Chanson* se retrouvent des vestiges de constructions, et l'on peut y voir encore, mis en œuvre dans la clôture du champ où ils ont été trouvés, des fûts de colonnes et des entablements.

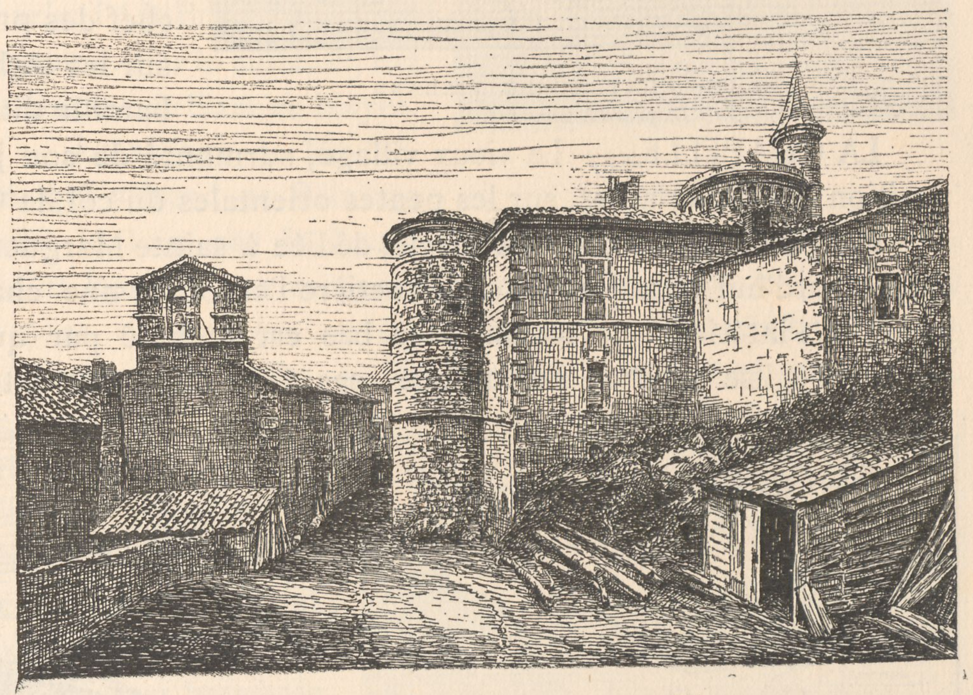
130. — CHATEAU DE VIRIEU
Dessin de Mme Condamin, d'après F. Thiollier.

Du Moyen-Age, Chavanay a conservé une partie de son enceinte, et quelques restes d'un château du commencement du XVe siècle, dont les ruines sont aujourd'hui englobées dans des constructions plus modernes.

L'église, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, est du XVIIe siècle, mais elle a été fortement modifiée et remaniée dans ces derniers temps : on peut voir à l'extérieur, sur la façade méridionale et au-dessus d'une porte latérale, une inscription funéraire de 1324 faisant mention d'une rente de grains et vin constituée au profit de la confrérie du Saint-Esprit par Jacques Audoz.

Sur la place, entre l'église et le château, est une croix datée de 1550. Enfin, le village a conservé quelques constructions civiles des XVIe et XVIIe siècles.

Au village de *La Gorge* s'élève une petite chapelle rurale, dédiée à saint Basile, but d'un pèlerinage.

Verlieu, au nord-est de Chavanay, est le siège d'une paroisse, démembrée de celle de Chavanay et reconnue en 1842. Son église a été construite en 1839 et dédiée à saint Philippe.

La seigneurie de Chavanay ainsi que celle de Virieu ont toujours fait partie de la baronnie de Maleval, ont la même histoire et appartinrent aux mêmes seigneurs.

CHUYER *(Chuyès)*. — Ce village est situé sur le versant oriental du col de Pavezin, au milieu de fertiles prairies. Un incendie en 1838 n'a laissé subsister de son ancienne église du XII^e siècle que le clocher, à baies géminées, et des amorces de voûtes romanes : ce clocher surmonte le chœur que recouvre une belle coupole sphérique sur pendentifs reposant sur quatre arcs plein cintre, et décorée de peintures modernes. A la suite de l'incendie, on a construit en prolongement à l'est une nef sans intérêt, et la sacristie a été établie du côté opposé, sur l'emplacement de la nef primitive. Elle est sous le vocable de saint Julien et saint François-Régis.

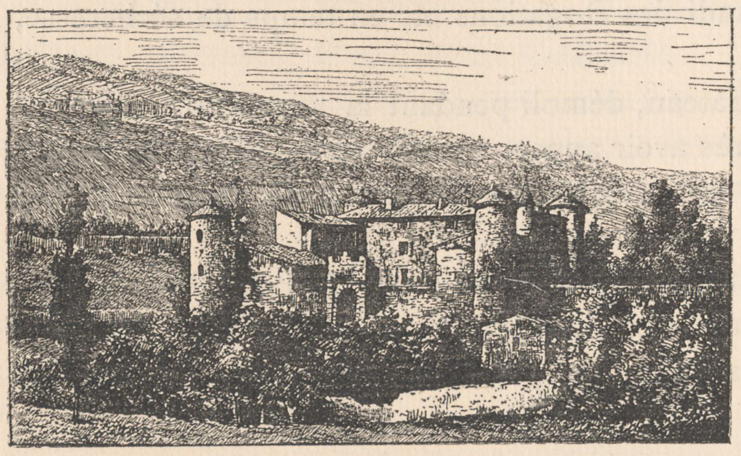
131. — CHATEAU DE VILLARS
D'après H. Gonnard.

Derrière l'église, au milieu du cimetière, subsiste un fût de croix brisée portant la date 1547.

Dans la plaine située à l'est, entre les villages de Chuyer et de Métrieux, François de Châtillon, chef des protestants, gagna le 10 décembre 1587, sur les catholiques commandés par Mandelot, la bataille dite de *Virecul*.

LA CHAPELLE. — Le vieux village, surmonté de son joli clocher roman, est assis dans une position des plus riantes, sur les pentes orientales du col de Gennouse.

L'ancienne église du XIII^e siècle, dédiée à sainte Marguerite, et primitivement chapelle rurale, est aujourd'hui abandonnée. Le cimetière l'entoure; une charpente légère, sans piliers, abrite la porte; à l'intérieur, le niveau plus bas est racheté par quelques marches arrondies en demi-cercle : l'église avec sa nef unique, ses deux chapelles latérales et son abside polygonale, ne présente rien de remarquable. Un petit couloir en pierre, accoté à l'église, donne accès au clocher où, au milieu du délabrement général, a survécu une fort jolie cloche couronnée d'une inscription latine en caractères gothiques; son diamètre à l'orifice est de 0^m57.

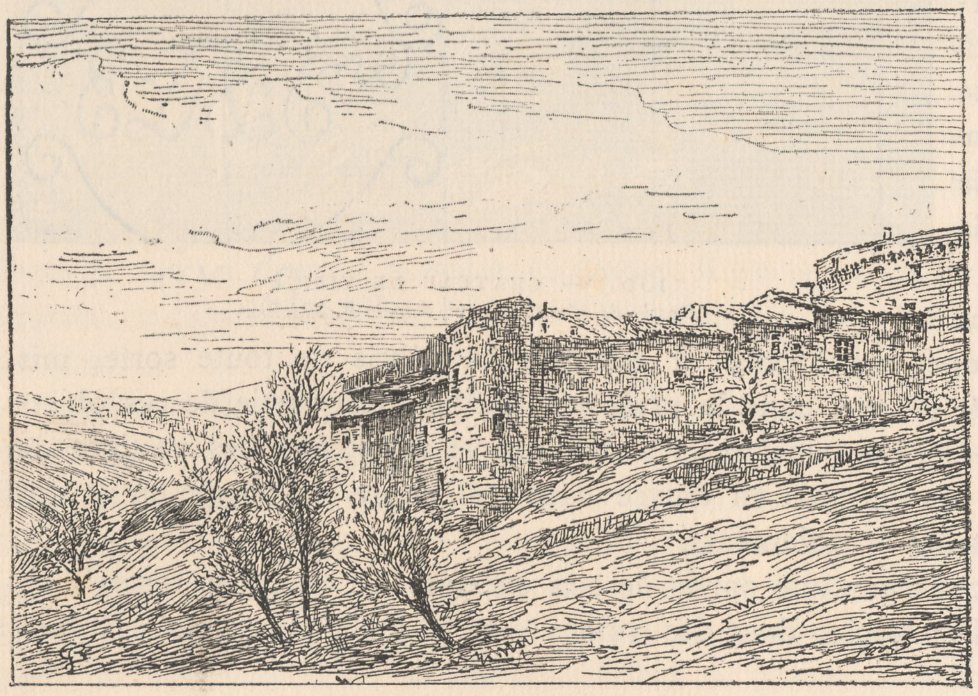
132. — LUPÉ
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Le siège actuel de la paroisse de La Chapelle a été transporté à un kilomètre à l'est, au hameau anciennement appelé *La Minoterie*, dans un pays plat, dépourvu de tout charme, et qu'une église, sous le vocable de saint Joseph, élevée en 1868, dans un style vaguement roman, ne contribue pas à embellir.

Le château de *Villars*, qui a appartenu à la famille du célèbre maréchal du même nom, est situé très près de ce village ; il est adossé au mont Monet. Aménagé pour les besoins modernes, il a cependant gardé intacte toute son enceinte du XVII^e siècle, flanquée de quatre tours rondes à ses angles, et percée au sud d'une grande porte, dont l'arc arrondi en plein cintre n'a d'autre décoration que les sévères bossages usités à cette époque. Le corps de logis s'appuie contre la partie nord de l'enceinte, laissant au sud une cour, dont le niveau inférieur a motivé un perron moderne. Ce bâtiment, souvent remanié, n'a gardé qu'un écusson aux armes des de Villars, sur sa porte principale, et quelques machicoulis dominant une porte latérale qui s'ouvre à l'est sur des jardins et des terrasses d'où la vue est fort belle sur la vallée du Rhône.

LUPÉ. — Situé sur une éminence, Lupé a conservé une partie de ses anciennes fortifications.

Le château est une construction de forme polygonale, flanquée à l'ouest d'une tour ronde. Construit au XV^e^ siècle, il a subi au XVI^e^ de notables restaurations : à l'extérieur la porte d'entrée, et, dans la cour, une façade et les escaliers sont de cette dernière époque.

Actuellement le château est la propriété des sœurs de Saint-Joseph, qui en ont entièrement modernisé l'intérieur.

Au sud-est du village, on peut voir encore quelques vestiges du mur d'enceinte avec une tourelle.

Dans ces dernières années on a démoli une église qui avait été construite au XVII^e^ siècle, sous le vocable de sainte Blandine; il n'en reste debout que le clocher et le mur du nord.

L'église moderne est une assez jolie construction due à l'architecte Bourbon, de Lyon.

Lupé, arrière-fief de Maleval, était, en 1378, depuis plusieurs années entre les mains de la famille Falatier; en 1436, Gastonnet Gaste, héritier des Falatier, obtint de Charles I^er^ de Bourbon, dont il était chambellan, la justice haute et moyenne. Par la suite, ce fief appartint aux d'Apchon, Meuillon, de la Baume de Suze et Mayol.

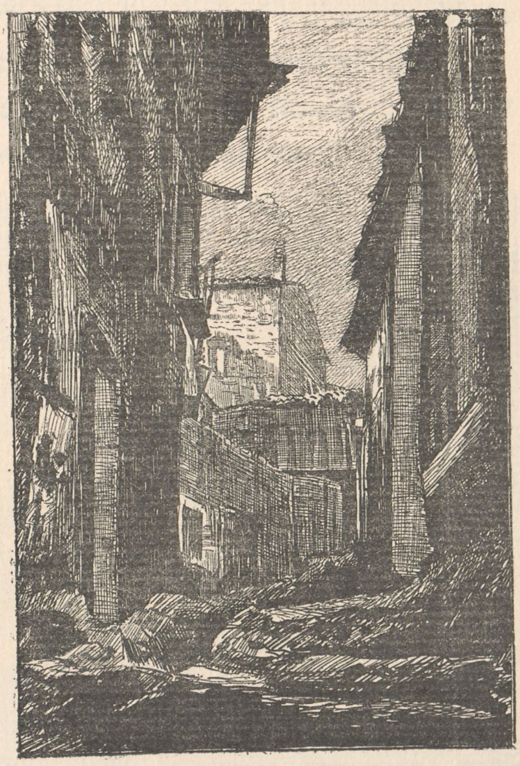
133. — MALEVAL
Dessin de F. Thiollier.

MACLAS (*Masclatis*, *Masclas*). — Le village de Maclas, assis au milieu d'un plateau peu élevé, qui s'étend de Pélussin aux limites de l'Ardèche, est signalé de loin par la haute flèche en pierre de son clocher.

L'église, dédiée à saint Clair et saint Romain, se reconstruit sous la direction de l'architecte Meley, de Saint-Julien ; les formes sont empruntées au style roman ; un déambulatoire prolongera les basses nefs autour du chœur, et l'effet général paraît devoir être satisfaisant.

La seigneurie de Maclas et des paroisses de Veranne, Saint-Apolinar et Roisey fut démembrée de la baronnie de Maleval, en 1632, par Catherine de Morges, veuve de François de Fay, au profit de Claude de Villars, seigneur de La Chapelle. Son fils Pierre, père du maréchal, revendit cette terre, en 1665, à François La Bau de Bérard, qui, par lettres patentes de 1667, la fit ériger en baronnie, et dont la famille l'a possédée jusqu'à la Révolution.

MALEVAL (*Mala vallis*). — Cette petite ville, qui fut le siège d'une baronnie importante ayant une juridiction très étendue, ruinée en grande partie pendant les guerres du XVI^e^ siècle, a vu diminuer depuis cette époque sa population et son importance. Bâtie sur une arête étroite de rochers granitiques, elle se dresse à pic au confluent de deux torrents, le *Bataillon* et l'*Eparvier*, et ses ruines, accrochées aux aspérités d'un sol singulièrement tourmenté, en font un des sites les plus intéressants à visiter de cette région.

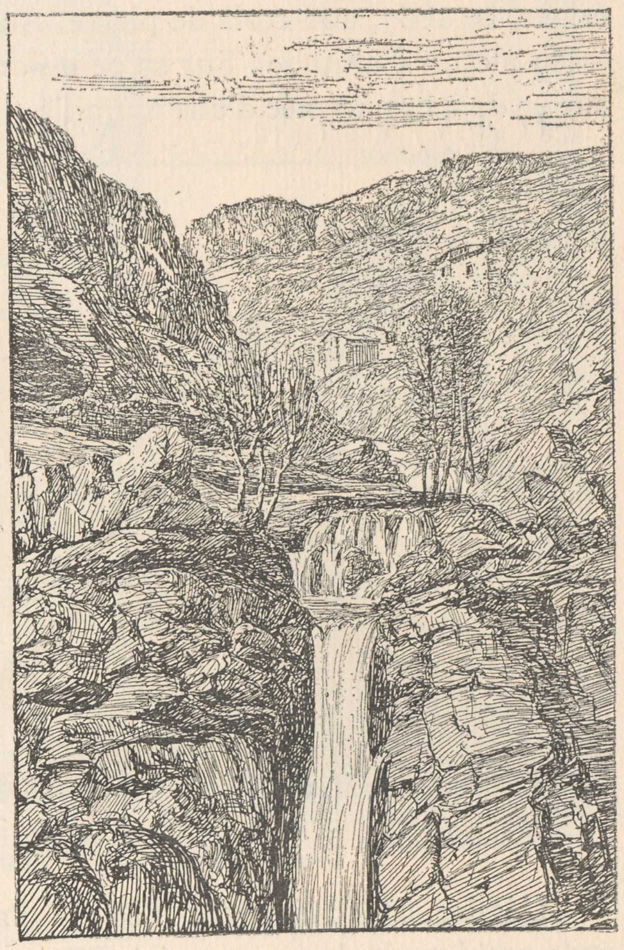
134. — LE SAUT DE LORETTE A MALEVAL
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Maleval a conservé de grandes parties de son enceinte; on peut voir au nord-est une de ses portes dont il ne reste plus qu'un montant. A côté sont les ruines d'une construction incendiée depuis peu, et que l'on nomme le *Château* ; certaines de ses parties doivent remonter au XII^e^ siècle. Au centre, sur un rocher très élevé, à peine accessible d'un seul côté, sont des ruines à fleur de terre, appelées la *Citadelle.* Au sud-est, une construction ruinée du XV^e^ siècle a gardé le nom de *Prisons.*

L'église, sous le vocable de Notre-Dame de Pitié, est entre la Citadelle et les Prisons. Elle a été reconstruite, en grande partie, au XVII^e^ siècle. Son clocher, de forme carrée, est daté de 1606. A l'intérieur, elle présente une seule nef couverte par un plancher, un chœur voûté en cul-de-four, et des chapelles latérales à voûtes d'arête.

Dans le reste de la ville, qui étend ses constructions en amphithéâtre, presque en totalité sur le versant nord, on retrouve quelques bâtisses curieuses du XVI^e^ siècle.

La baronnie de Maleval, d'abord possession de l'Église de Vienne, appartint ensuite aux Jarez et aux Dauphins, comtes de Vienne et d'Albon. Comprise, en 1296, dans la dot d'Alix de Viennois, femme du comte Jean I^er^, elle passa à la maison de Forez. En 1517, à la suite d'échange, elle fut remise par Anne de France, le connétable de Bourbon, et Suzanne, sa femme, à Antoine de Varey. Par successions ou alliances elle échut aux de Fay, Murat de l'Estang, Groslée de Viriville et Olivier de Senozan.

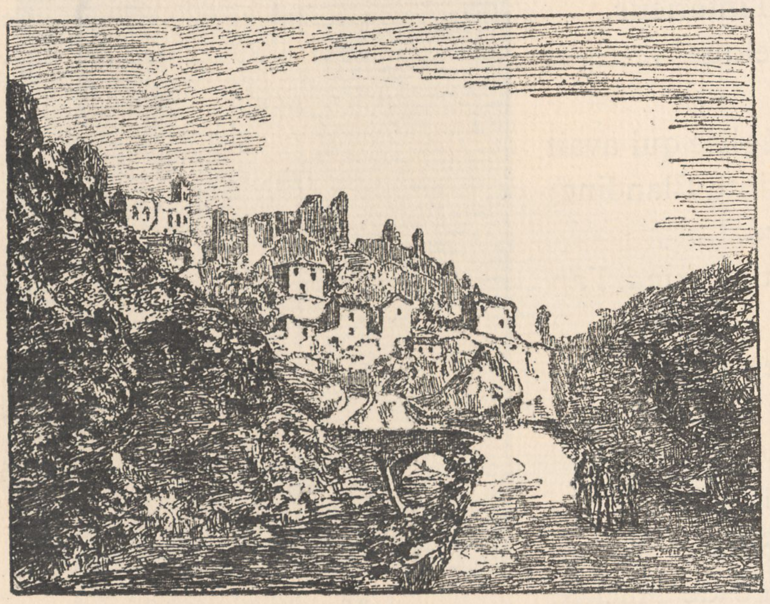

135. — MALEVAL
Dessin de Méley.

Le ruisseau d'Eparvier, avant de rejoindre celui de Bataillon, forme une cascade dont les eaux ont creusé dans le roc un puits large et profond. Ce lieu se nomme le *Saut de Lorette*, nom d'une jeune fille, qui, selon la légende, se jeta dans le précipice pour échapper aux poursuites d'un seigneur, mais en aurait été retirée saine et sauve par son ange gardien.

ROISEY *(Rosiatis)*. — Ce village est assis sur le versant nord-est du Pilat; à la limite la plus occidentale de la commune se dresse le pic de l'*Aillon* (1365 mètres d'altitude) dont le sommet sert de borne commune à Pelussin, Roisey, Veranne et Doizieu. La famille Julien y a fait ériger, en 1867, une croix de pierre. Au même aspect, mais plus rapproché, le pic des *Trois Dents* (1209 mètres d'altitude). Sur sa pente orientale existe une enceinte d'environ 200 mètres de long sur 40 de large, fermée d'une muraille en pierres sèches de plus de deux mètres d'épaisseur. Cette enceinte est subdivisée, par un mur aussi en pierres sèches, en deux parties d'inégale grandeur. Dans la plus petite, à l'ouest, on voit une excavation peu profonde nommée le *puits des Fées*, au pied d'une espèce d'esplanade meublée d'un siège naturel; on accède à cette esplanade par une sorte d'escalier creusé grossièrement à même le roc. Dans l'autre partie de l'enceinte on aperçoit les ruines à fleur de terre d'une très petite construction toujours en pierres sans mortier, ouverte d'un côté et fermée de l'autre par un hémicycle. Il est difficile d'attribuer un âge à ces substructions, qui, jusqu'ici, ont été insuffisamment étudiées.

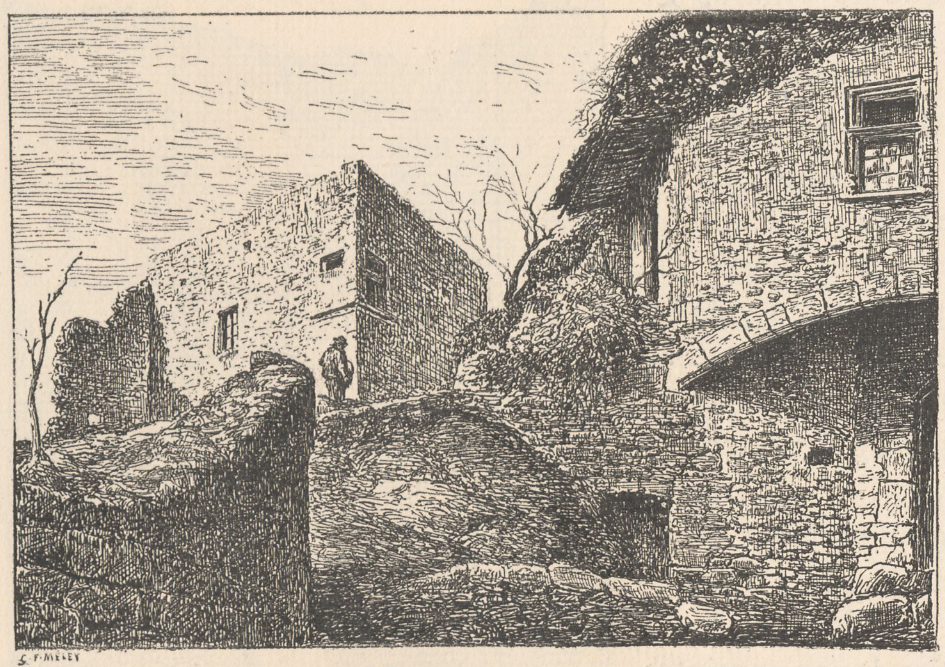

136. — MALEVAL
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

L'église, construite vers 1860 par l'architecte Tisseur, de Lyon, présente un large vaisseau, de style gothique, sobrement traité. Elle est sous le patronage de saint Pancrace.

On voit à côté de l'église, au sud-est, les restes d'un ancien prieuré. C'est un bâtiment du XVI^e^ siècle, très délabré, ayant à l'ouest une tour ronde engagée dans les constructions et dont la partie supérieure est seule visible. — Contre le mur de l'église, du côté du prieuré, est déposée la pierre tombale de François Peiron, prieur de Roizé (sic) et ancien curé de Condrieu, décédé le 2 septembre 1760, à l'âge de 73 ans. Une longue inscription relate ses vertus.

SAINT-APOLINAR. — De ce village, bâti à la naissance des montagnes qui limitent au sud le canton de Pélussin, on découvre dans toute sa longueur la vallée du Rhône. L'horizon est remarquable, et prend toute sa valeur quand on lui donne pour premiers plans les beaux terrains qui s'étendent entre Saint-Apolinar et Saint-Julien-Molin-Molette.

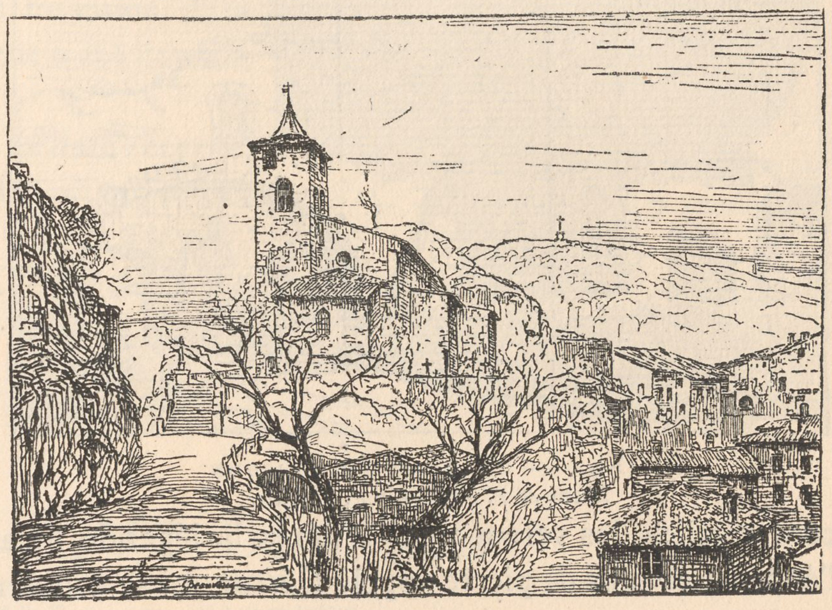

137. — MALEVAL
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

L'église qui remontait en partie au XII^e^ siècle est en voie de transformation complète, d'après les dessins de l'architecte Meley; le clocher est exhaussé d'un étage et orné d'une flèche, la façade est refaite, ainsi que le chœur. L'édifice garde le style roman; on y admire des ferrures et des pièces de serrurerie dont le dessin fait honneur à l'architecte. Patron, saint Apolinaire.

Au sud-ouest, *Chassegnolles*, arrière-fief de Saint-Sauveur. Il était possédé au XIII^e^ siècle par les de Mahun.

SAINT-MICHEL. — L'église du XVII^e^ siècle a eu son clocher et sa façade reconstruits dans ces dernières années.

Au midi du village, et sur le bord d'un chemin, s'élève une croix avec une inscription de 1663.

Le hameau de *L'Olagnière*, situé au nord, a une maison ruinée du XVI^e^ siècle.

SAINT-PIERRE DE BOEUF *(Bocius, Saint-Pierre de Beu)*. — L'orthographe moderne *Bœuf* est tout à fait vicieuse; le primitif *Bocius* est incompatible avec cette forme. Ce bourg s'élève sur les bords du Rhône et à l'entrée de la vallée sauvage qui conduit à Maleval, Lupé, Maclas et se termine à Saint-Apolinar.

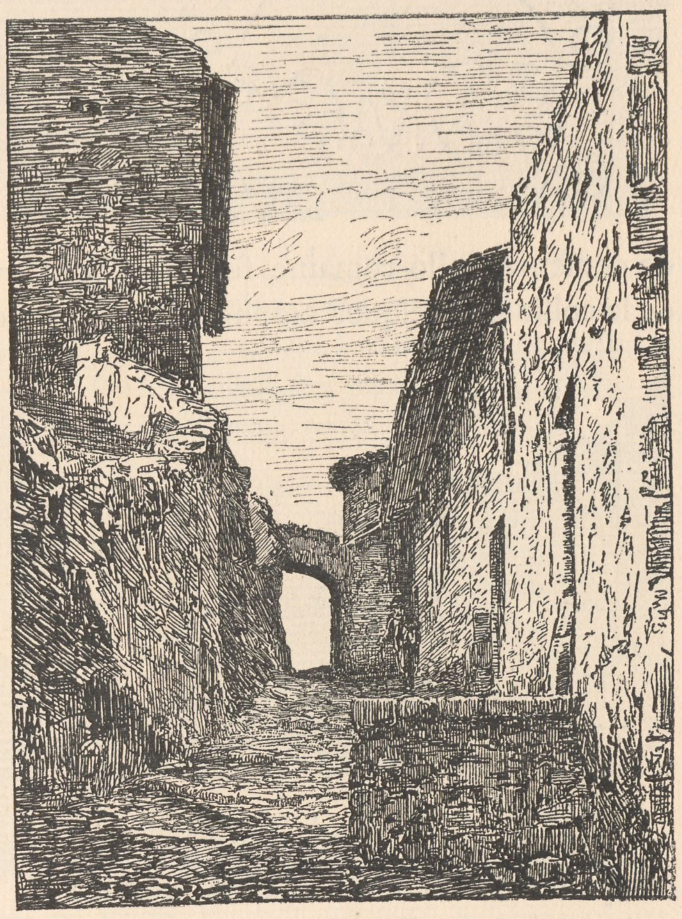

138. — MALEVAL
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

L'église est moderne et sous le vocable de saint Pierre et saint Paul; elle a été construite sur l'emplacement de l'ancienne, et renferme un tableau, dont le sujet est le vœu fait par la paroisse à saint Roch pour qu'il la préserve du choléra.

A l'est du bourg, une chapelle, dédiée anciennement à saint Martin, qui sert aujourd'hui d'école communale, a fait partie, d'après l'abbé Seytre, d'un prieuré de Bénédictins : sa construction remonte au XV^e^ siècle; elle est couverte en voûtes à nervures et se termine par une abside carrée. Le sol de cette chapelle a été considérablement exhaussé. Sur le mur du midi, au-dessus d'un contrefort, on remarque une pierre sculptée, représentant, dans un quadrilobe, un écusson meublé d'*une bande chargée de trois merlettes*, derrière l'écu, un bâton de prieur posé en pal.

VERANNE. — Ce village est situé au milieu de mamelons boisés, à l'ouest de Maclas et de la grande route de Pélussin. L'église, de style roman, dédiée à saint Maurice, a été remaniée en 1864 : à cette époque, on a construit la voûte en berceau et le clocher a été surmonté d'une cage vitrée qui le défigure entièrement. L'encadrement de la porte d'entrée est du XVI^e^ siècle.

Le château de la seigneurie de Maclas, appelé du *Buisson*, est situé sur cette commune. Il fut construit, de la fin du XVII^e^ siècle au commencement du XVIII^e^, par les La Bau de Bérard.

En 1828, un incendie considérable a détruit tout le corps principal : c'était un grand bâtiment, aménagé en notre siècle pour recevoir des métiers à tisser et dont les ruines jonchent le sol. Une très vaste cour carrée s'étendait au nord-ouest. Des constructions qui l'entouraient, trois ou quatre pavillons en sont encore utilisés ; du reste il ne subsiste que des pans de murs, envahis par la végétation, et percés, au rez-de-chaussée, d'immenses ouvertures en cintre surbaissé d'un aspect étrange. Dans l'angle nord quelques salles voûtées sont appelées les *Prisons,* et ont gardé sur leur crépissage de grossiers dessins au trait.

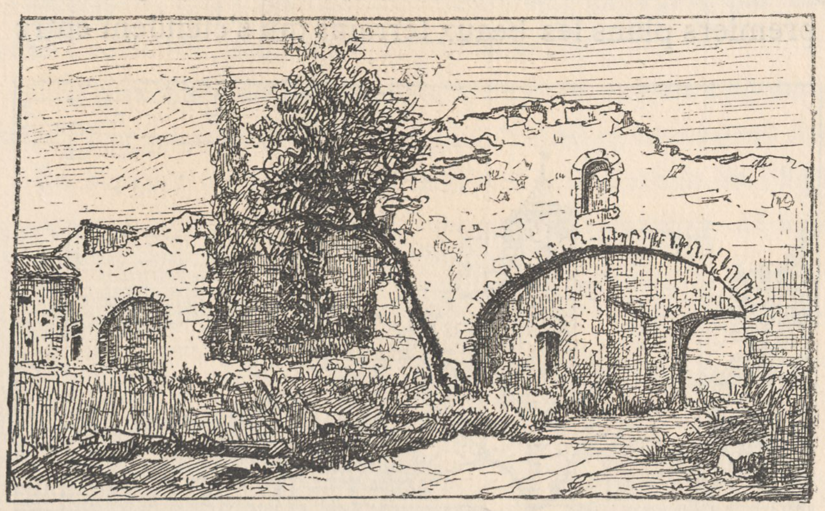

139. — CHATEAU DU BUISSON
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A trois kilomètres à l'ouest, sur un point élevé du mont Pilat (1,120 mètres d'altitude), s'élève une petite chapelle dédiée à saint Sabin. C'est un lieu de pèlerinage fréquenté surtout le lundi de la Pentecôte. On y vient implorer la protection du saint contre les maladies des animaux et particulièrement contre celles des vers-à-soie. D'après la légende locale, saint Sabin aurait charrié avec ses bœufs l'énorme éboulis de pierre appelé *Chirat* qui se voit sur le versant est de la montagne. La chapelle de Saint-Sabin, dont la voûte a été refaite depuis peu d'années, a été bâtie en 1683 ; elle a remplacé une plus ancienne, citée dans un acte de 1317. Au XIVe siècle, elle faisait partie avec le fief de *La Pra*, situé entre la chapelle et Veranne, des possessions de la famille de La Barge.

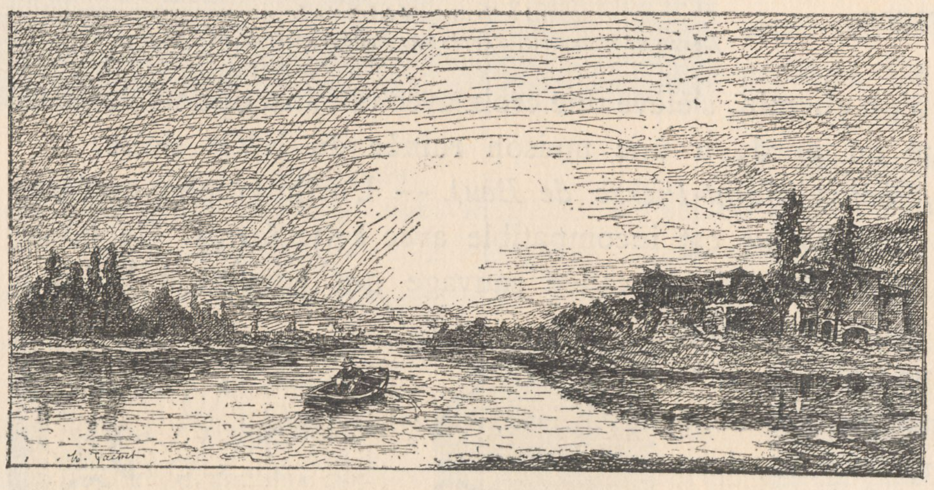

140. — VÉRIN
Dessin de M. Gachet.

VÉRIN. — Au hameau de *Poncin (villa Pontiana)*, dans la propriété Marthoud, les travaux de construction du chemin de fer de la rive droite du Rhône ont mis à découvert une partie de demeure gallo-romaine fort bien conservée ; le reste est encore enfoui dans les terres éboulées de la colline. Quelques amphores, un mortier en marbre, une partie d'une inscription aujourd'hui conservée au couvent de Notre-Dame-des-Neiges (Ardèche), sur laquelle on lit :

MA *e*
CONSER
VATRICI

plus, un fût de colonne, une corniche, une pierre avec trous de crampons recueillis à *Château-Grillet* par M. Gachet, ont été exhumés. Mais la partie la plus intéressante était celle des substructions qui, après être restée visible pendant quelque temps, a été complètement détruite. C'était, comme l'a constaté M. Gérard, architecte à Saint-Etienne, une salle d'environ 5 mètres sur 1 mètre 50, construite au-dessus d'un hypocauste et renfermant deux baignoires, dont une à deux places, construites en maçonnerie enduite de ciment.

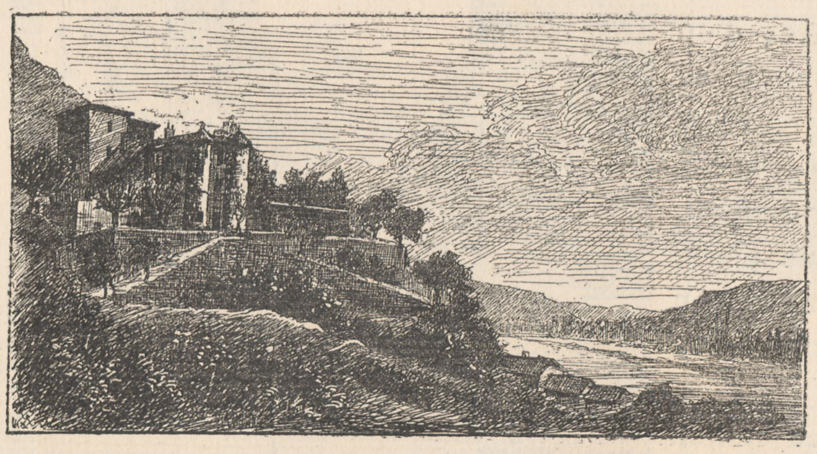

141. — CHATEAU-GRILLET
Dessin de M. Gachet.

A quelques centaines de mètres plus au midi, dans la propriété Grange, à l'occasion des mêmes travaux, on a retrouvé des substructions antiques revêtues de moellons soigneusement appareillés et dont le plan en a été très imparfaitement relevé.

Elles appartenaient à deux absides parallèles et contiguës ouvertes au midi; la largeur d'une seule, déblayée totalement, était d'environ 12 mètres. Un chapiteau d'ante, de grande dimension, en calcaire blanc, conservé à Château-Grillet, gisait à proximité de la tête du mur séparant les absides, peut-être encore sur son chantier de taille, à en juger par les éclats de pierre de même nature qui l'entouraient.

Ce fait, joint à la présence d'ossements humains dans les déblais, porterait à croire que ce monument a été détruit, par un fait de guerre, avant d'être achevé.

La commune et la paroisse de Vérin sont de date récente, et démembrées de celles de Saint-Michel. L'église est moderne, elle a pour patron saint Pierre.

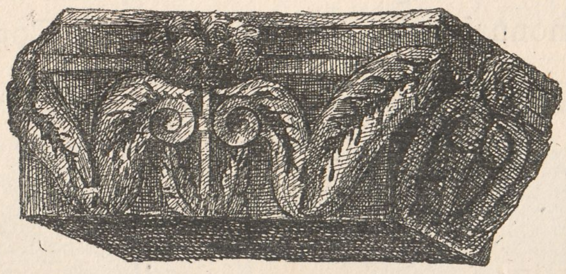

142. — CHAPITEAU TROUVÉ A PONCINS
Dessin de M. Gachet.

A Château-Grillet, un logis de la fin du XVIe siècle flanqué de deux tourelles donne son nom à un cru de vin blanc renommé.

CANTON DE RIVE DE GIER [1]

Par E. BRASSART et P. TARDIEU

Le canton de Rive de Gier appartient au bassin du Rhône, il est traversé en diagonale du sud-ouest au nord-est par le Gier, grossi à droite par le Dorley et le Couzon descendus du Pilat et à gauche par la Durèze et le Feloin. Dans la vallée dont il occupe le fond est concentrée toute la richesse minière de cette partie du département. Aussi le mouvement industriel y est-il énorme et la route, parallèle à la rivière, ressemble, sur une longueur de plus de 10 kilomètres, à un interminable faubourg.

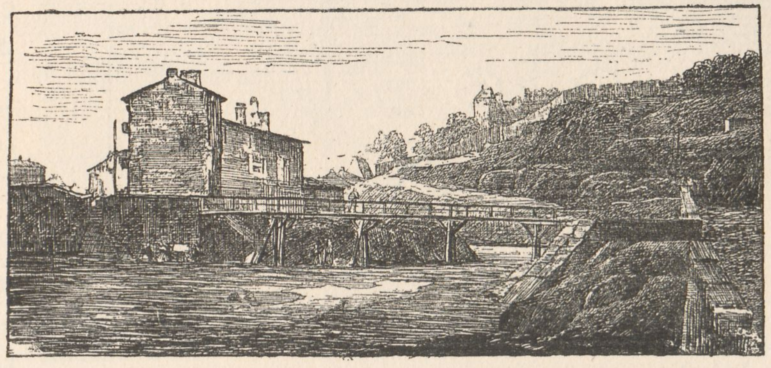

143. — RIVE DE GIER ET LE CHATEAU DE LAY AUJOURD'HUI DÉTRUIT
Dessin de F. Thiollier, d'après Duclaux.

Le territoire de ce canton offre peu d'attraits au voyageur en quête de beautés vulgaires, mais le peintre, le poète même devraient l'étudier; ils en rapporteraient des impressions spéciales. Le jour, une population partout nombreuse et active, noire et enfumée, à proximité des mines de charbons et des usines, anime un paysage qui devient riant du côté de Saint-Romain ou de Valfleury, grandiose et sévère du côté de Chagnon, de Pavezin, du Pilat. Le soir, les flammes rouges des fours à coke et les feux variés des usines éclairent des scènes étrangement fantastiques. Plusieurs de ces établissements sont malheureusement abandonnés et leurs ruines deviennent souvent aussi pittoresques que celles des châteaux du Moyen-Age.

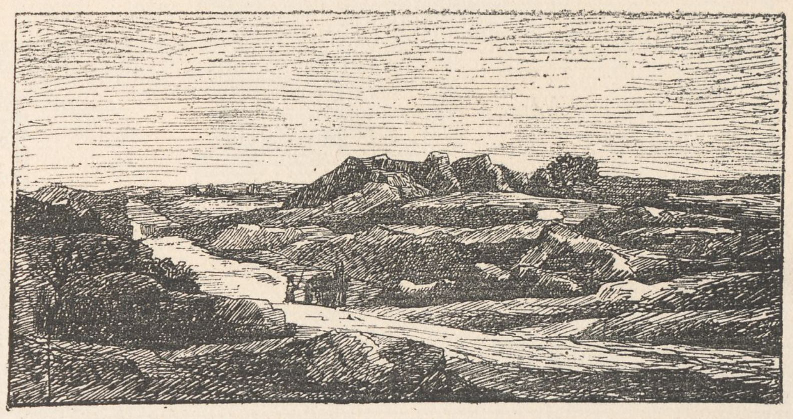

144. — ROUTE DE RIVE DE GIER A LYON
Dessin de F. Thiollier, d'après Duclaux.

RIVE DE GIER *(Ripa de Gerio, Vardegi).* — Une route romaine, venant de Lyon et se dirigeant sur Saint-Chamond, traversait le Gier sur un pont de pierre placé environ à 500 mètres en aval de celui qui sert actuellement à la route nationale no 88. Les derniers vestiges de ce pont ont été détruits vers 1835; on trouva dans ses fondations des monnaies de la colonie de Nîmes.

Au village de Combe-Plaine, au nord-est de Rive de Gier, près de la route nationale no 88 et à la limite des communes de Rive de Gier et de Saint-Joseph, des travaux agricoles amenèrent au jour, à la fin du siècle passé et vers 1845, dans des terrains appartenant, à cette dernière date, à M. Mathieu

---

[1] Population : 36,606 habitants.

Allimand, des quantités très considérables de poteries et de tuiles, des statuettes en bronze, des vases en argent et en bronze, des meules de moulins à bras en lave, des fûts de colonnes et des monnaies des empereurs jusqu'à Constantin. Vers la même époque, d'autres travaux exécutés sur la route elle-même, vers Combe-Plaine, firent rencontrer des mosaïques que personne ne prit soin de conserver. En 1862, M. Boiron fit construire au même territoire une fabrique de rubans. Les fouilles pratiquées pour les fondations mirent à découvert, à une profondeur de 50 à 60 centimètres, des quantités de matériaux antiques, des outils, l'emplacement d'une forge, des monnaies de Tibère, Vespasien, Domitien, Antonin-le-Pieux, Faustine, Marc-Aurèle, Tetricus, Claude-le-Gothique, Constantin Ier. En juin 1865, toujours chez M. Boiron, on trouva une statuette représentant un animal fantastique tenant à la fois du cheval, du lion et du bœuf et dans lequel M. Vaganay, marchand antiquaire de Lyon, crut reconnaître un cimier de casque gaulois.

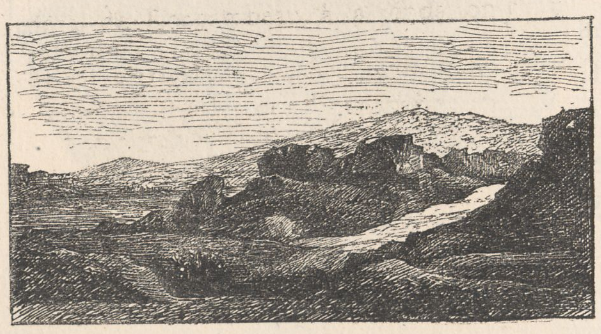

145. — ROUTE DE RIVE DE GIER A LYON
Dessin de F. Thiollier, d'après Duclaux.

De Combe-Plaine au pont actuel d'Egarande, des débris et des monnaies de l'époque romaine ont été trouvés sur la rive droite et sur la rive gauche du Gier.

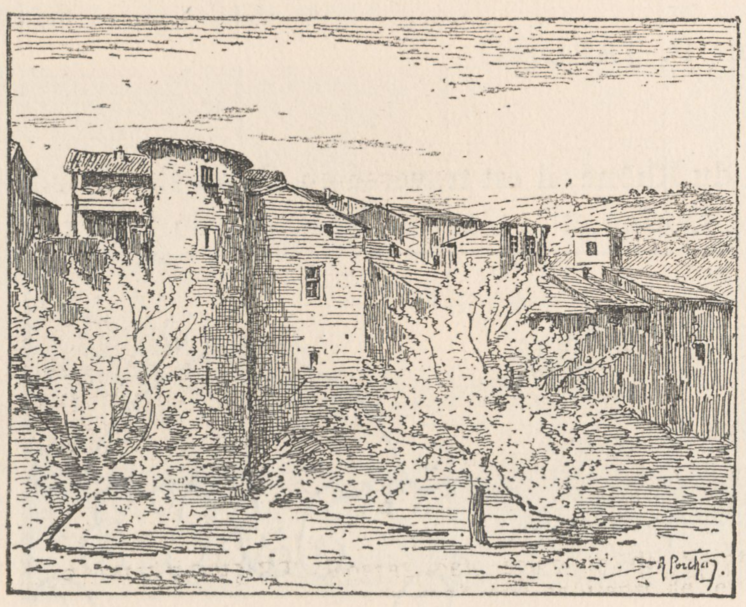

146. — CHAGNON
Dessin de Porcher, d'après une photographie de F. Thiollier.

Dès les premières années du XIIe siècle, le bourg bâti sur la rive droite, appartenait à l'Eglise de Lyon, et un doyen du nom de Girin y faisait élever l'église de Notre-Dame reconstruite en 1818. Avant 1220, Renaud de Forez, archevêque de Lyon, le dotait d'un château et d'une enceinte fortifiée. Cette première clôture a complétement disparu ; il n'en reste que l'emplacement des fossés occupé par les rues modernes *Grenette* et du *Plâtre*, où se tiennent aujourd'hui les foires et marchés. Pendant le XIVe siècle, la ville s'accrut des faubourgs de l'*Arzelier* et *Paluy* et en vint à traverser la rivière pour former le quartier *Feloin*, sur l'emplacement de carrières de pierres à bâtir. Ces divers quartiers paraissent avoir reçu une clôture dans le milieu du XIVe siècle, il n'en reste aujourd'hui aucune trace.

Au centre de la vieille cité, l'église actuelle de Notre-Dame est de style néo-grec; elle a de vastes proportions et tire de la simplicité de ses décors un effet assez monumental. Le vaisseau intérieur, très large, est divisé par des colonnes doriques accouplées; le jour y entre par de grandes baies semi-circulaires qui motivent des pénétrations de lunettes dans la voûte. Les médaillons qui ornent celles-ci ainsi qu'une grande peinture dans l'abside sont l'œuvre de Genod, de Lyon.

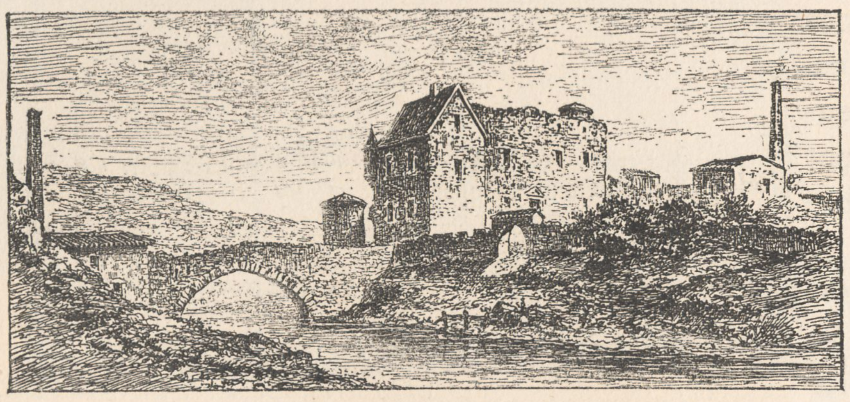

147. — CHATEAU DE SARDON
Dessin de Méley.

Près de cette église se voit la seule vieille maison, encore debout, de Rive de Gier. Elle a été construite à la fin du XVe siècle, par le notaire Zaccarie et s'appuyait à la paroi intérieure du rempart du XIIIe siècle.

A l'est, sur la rive gauche du Gier et près de la route nationale n° 88, église moderne dédiée à saint Jean-Baptiste, construite vers 1840, par Chambeyron, architecte, en style du XIVe siècle.

Au sud, la ville était dominée par l'ancien fief de *Lay*, dont il ne reste plus de traces. Il a appartenu aux Sibod, Arod, Riquier et Puy du Roseil.

A l'ouest, sur la limite de la commune de Saint-Genis-Terrenoire, entre la ligne du chemin de fer et le Gier, est le château du *Sardon*. Ce château et sa clôture, garnis de tourelles rondes, paraissent avoir été bâtis à la fin du XVI^e siècle ; la façade à l'ouest, ornée d'un assez joli portail à fronton triangulaire, doit dater du milieu du XVII^e. Cette maison forte était placée à la tête d'un pont du XVI^e siècle, démoli cette année et qui va être remplacé par un autre à tablier de fer.

Le fief du Sardon fut démembré en 1597 de la seigneurie de Chagnon, par Pierre de Flagheac et vendu à Pierre Allard. Il a appartenu depuis aux Croppet, Palerne, Vidaud, Bonand, Trollier et Dervieux de Varey.

CELLIEU *(Selleu)*. — Située sur un plateau d'un accès difficile, cette commune possède une église du XV^e siècle, peu remarquable, dont le bas côté sud a été reconstruit au XVIII^e et le chœur en 1858. Un bénitier grossièrement taillé porte la date 1633. Patron, saint Philibert.

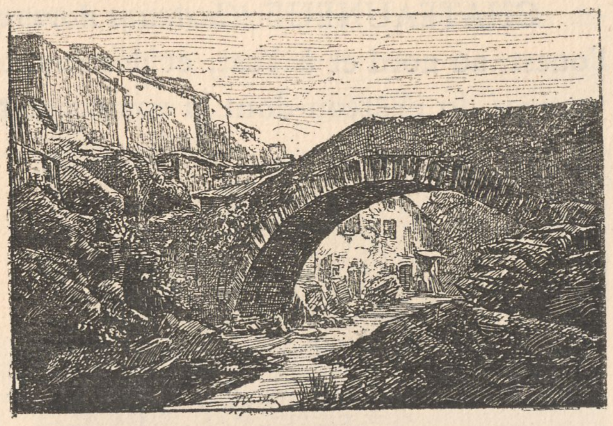
148. — CHAGNON
Dessin de F. Thiollier.

CHAGNON *(Chano, Chanyum, Chaignon)*. — Petit bourg muré, dont les remparts bien visibles sur presque tout leur périmètre, excepté au midi, semblent dater du XV^e siècle ; tour ronde au sud-est. Aucun vestige du château. Maisons du XVI^e siècle, quelques-unes en bois et torchis et dont les étages sont bâtis en encorbellement les uns sur les autres.

Eglise dédiée à saint Cyr et sainte Julitte ; porte d'entrée et partie de la façade à l'ouest, du XII^e siècle. Nef plafonnée du XVII^e siècle ; chœur, abside et clocher au-dessus datés de 1840. A remarquer, derrière l'autel, la dalle funéraire du curé Reynaud, décédé en 1555 ; à l'entrée, un bénitier en pierre daté de 1688 ; dans le clocher, une jolie petite cloche du commencement du XVI^e siècle.

Dans les rues du bourg, on voit à terre, près des maisons, de gros blocs de granit portant des trous carrés et ronds ; ils ont servi jusqu'en ces derniers temps à fixer les matrices en fer des fabricants de clous à la main, industrie qui a disparu depuis qu'ils sont fabriqués à la mécanique.

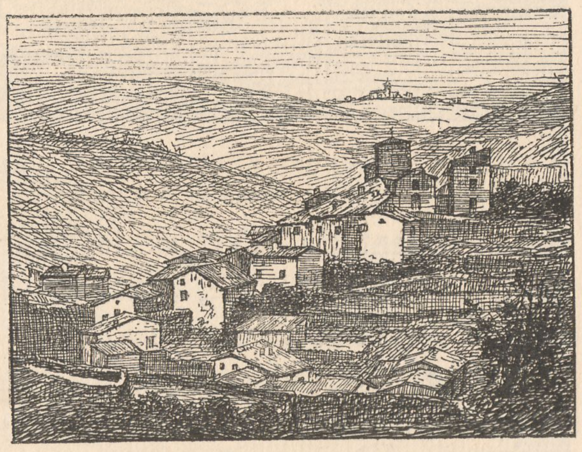
149. — CHAGNON
Dessin de J. Trouilleux, d'après une photographie de F. Thiollier.

Nous n'avons pu retrouver la pierre percée de trois trous dont parle Auguste Bernard (*Histoire du Forez*, I, 17), comme ayant dû servir à tirer des flèches ; mais nous en avons rencontré de même forme dans les bourgs voisins, elles sont encore en place près de portes d'entrée d'habitation et servent de judas.

En dessous de Chagnon, ancien pont sur le ruisseau de Durèze ; il est très étroit, et possède une seule arche plein cintre large d'environ 15 mètres, d'un bel effet, mais d'une basse époque, au plus tôt de la fin du XV^e siècle, car les claveaux en sont mal extradossés.

Inscription romaine trouvée le 27 avril 1887, à 350 mètres environ à l'ouest de Chagnon, lors des travaux d'ouverture du chemin d'intérêt commun n° 66. Elle gisait à proximité d'une branche souterraine de l'aqueduc antique du Gier à Lyon, suivant la rive droite de la Durèze et venant aboutir, 1,500 mètres plus bas, au réservoir de chasse d'un siphon. Elle contient défense, au nom de l'empereur Hadrien, de labourer, semer et planter sur la bande de terrain où est établi l'aqueduc.

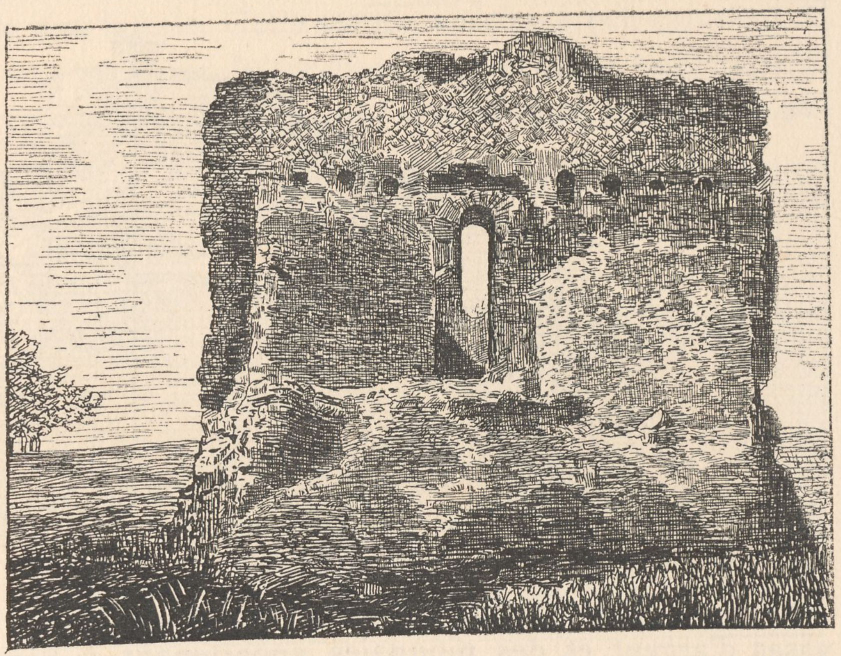
150. — CHAGNON. RÉSERVOIR DE L'AQUEDUC ROMAIN
Dessin de F. Thiollier.

La seigneurie de Chagnon était au XIII^e siècle la propriété de la famille de Roussillon ;

elle a appartenu depuis aux Girin, de Villars, d'Albon, de Laire, Flagheac, de Crussol, de Pracontal, Terrasson.

CHATEAUNEUF *(Castrum novum)*. — Au sommet d'une montagne taillée presque à pic à l'ouest, au nord et à l'est, et dominant le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, se voient les vestiges du château dont la commune tire son nom, et une chapelle.

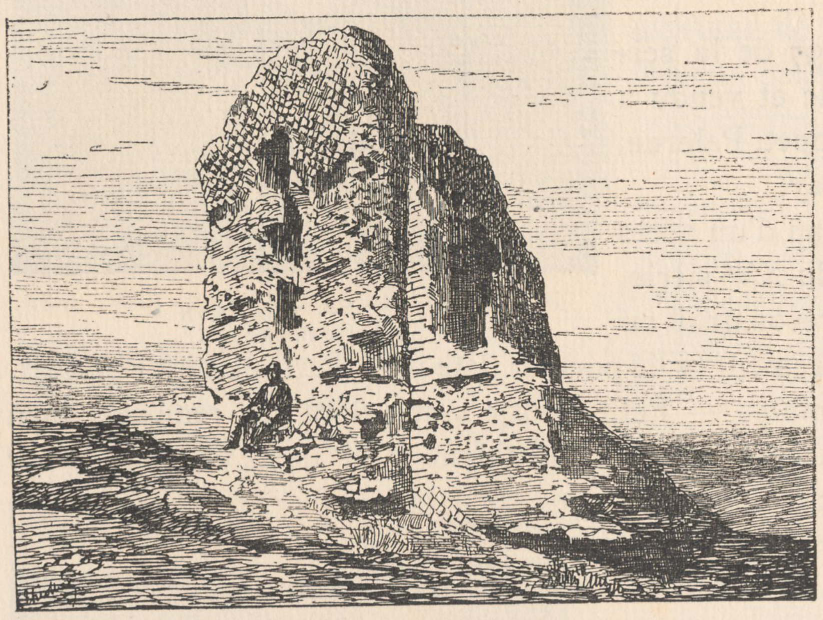

151. — CHAGNON. RÉSERVOIR DE L'AQUEDUC ROMAIN
Dessin de F. Thiollier.

Le château, construit sur un rocher isolé artificiellement, ne présente plus que des ruines peu élevées et difficiles à dater. Ces restes de murailles et de tour ont été partiellement utilisés dans les maçonneries d'une plate-forme servant de soubassement à une statue de la Vierge Immaculée, érigée en 1876.

La chapelle n'a pas rang d'église paroissiale, la commune de Châteauneuf étant rattachée pour le spirituel à la paroisse de Saint-Jean, de Rive de Gier. Elle est dédiée à saint Christophe et l'on y vient en pèlerinage pour demander la cessation de la sécheresse. La nef, le clocher et la façade précédée d'un petit porche en bois sont les parties les plus anciennes de cet édifice et datent du XVI^e^ siècle. L'abside est moderne.

Au nord de l'église, bâtiments du commencement du XVI^e^ siècle en ruines. Ils devaient être compris dans l'enceinte du château.

Châteauneuf, cité pour la première fois en 1220, appartenait alors aux Roussillon; il passa par alliance aux mains des Thoire-Villars, dont l'héritière Isabeau d'Harcourt, par son testament du 20 novembre 1441, en fit don à l'Eglise de Lyon qui l'a possédé jusqu'à la fin du siècle passé.

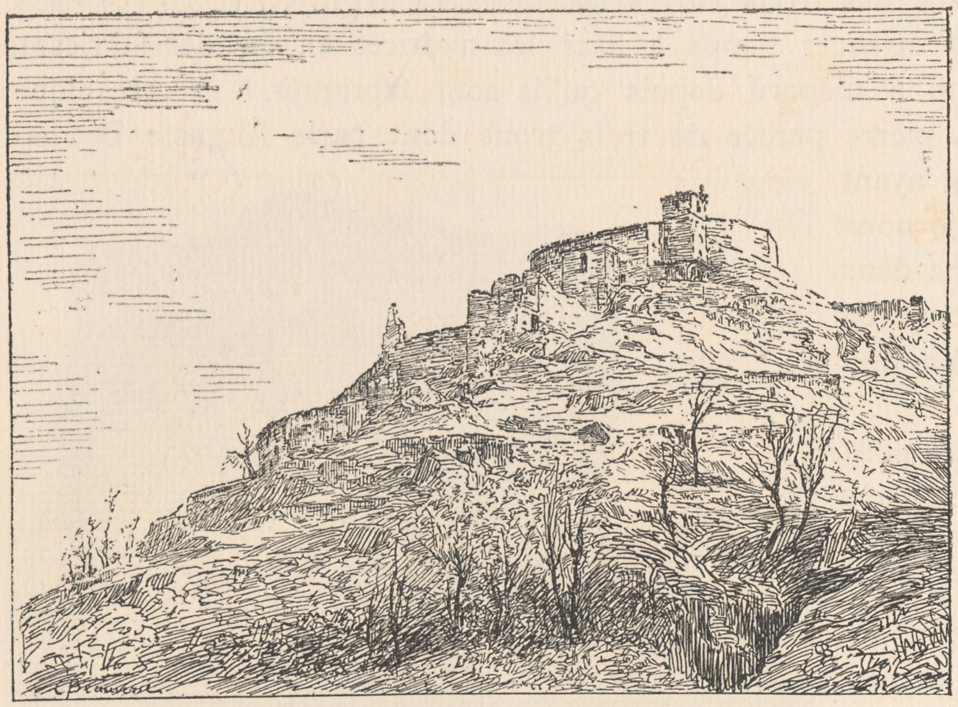

152. — CHATEAUNEUF
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Sur le plateau, à un kilomètre environ au midi du château, à la naissance du ravin de Villette, dont les eaux traversent le village de Châteauneuf, au territoire appelé aussi de *Villette*, se voient des amas de pierres. Là, d'après une tradition locale, aurait existé une église détruite par un fait de guerre et dont les vases sacrés, cachés au moment du désastre, auraient été retrouvés depuis. Un fait certain, c'est que ce territoire, dans un rayon assez étendu, est parsemé de débris de tuiles, briques et poteries antiques, ramenés à la surface par les travaux des champs ; on y aurait même découvert, dit-on, des vases d'argent et des monnaies appartenant à l'époque romaine.

A l'est de Châteauneuf, *Cenas* ou *Cena*, ancien arrière-fief de l'Eglise de Lyon, avec maison forte. Il en subsiste l'entrée principale, du XVI^e^ siècle, et un écusson aux armes des Rochefort-La-Valette, placé au-dessus d'une porte; le reste des constructions a été habillé à la moderne. Ce fief a été possédé par les de Saint-Romain, Rochefort-La-Valette, Rossary, Gaultier.

Sur cette commune, près de sa limite extrême au midi, un barrage sur le ruisseau de Couzon a été construit, à la fin du siècle dernier, pour l'alimentation du canal de Givors.

DARGOIRE *(Talgurium?, Dalgori).* — Devant la porte du nouveau cimetière, placé au sommet de la montagne sur laquelle s'étage le bourg de Dargoire, on peut voir un tas assez considérable de tuiles *(imbrices* et *tegulæ)*, briques en tiers de rond ayant servi à la construction de colonnes, carreaux d'hypocauste, etc. Ces débris antiques proviennent du défoncement de ce nouveau cimetière qui a pour clôture, au nord, un mur ayant appartenu à l'ancien château.

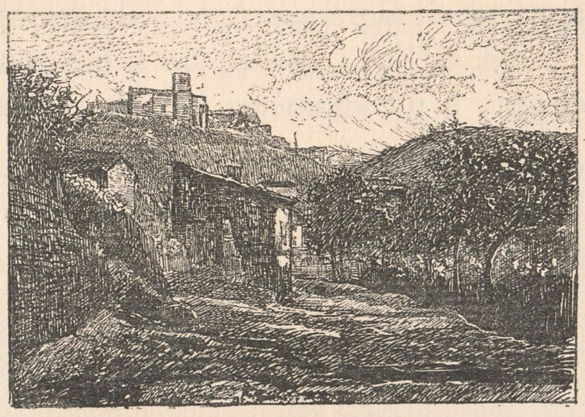

153. — DARGOIRE
D'après une photographie de I. Grangier.

Celui-ci, dont il est parlé dès le commencement du XIII^{e} siècle, était donc bâti sur l'emplacement d'une *villa* antique. Il y a une douzaine d'années, on a rasé les quelques parties de ce château épargnées jusqu'ici par le temps et les révolutions. Il n'en reste plus que des ruines à fleur de terre.

La seigneurie de Dargoire a été possédée simultanément par les familles Charpinel, de Talaru et de Roussillon. Les Roussillon finirent par en rester seuls maîtres. Elle passa ensuite à Humbert VII de Thoire-Villars dont la femme et héritière, Isabeau d'Harcourt, en fit don en 1441 aux chanoines de Lyon, qui en sont restés seigneurs jusqu'à la Révolution.

Un peu au-dessous du château, au midi, église sous le vocable de l'Assomption, dont le chœur, l'abside polygonale voûtée à nervures, une chapelle au nord, sous le clocher, aussi voûtée à nervures, sont du commencement du XVI^{e} siècle. Aux clefs de voûtes, écussons chargés d'*un bâton écoté péri en pal.* A l'extérieur, sur tous les contreforts de l'abside et du chœur, mêmes armoiries, l'écu seul variant de forme. Nef du XVI^{e} siècle, réparée et plafonnée dans le nôtre, chapelles latérales, l'une au nord voûtée d'arête, l'autre au midi plafonnée ; façade moderne. Sur le fronton de cette façade, on a malencontreusement placé une jolie Vierge du commencement du XVI^{e} siècle. Cette statue en pierre, qui paraît fort bonne, avait été faite pour être vue de près et devait primitivement être adossée à un mur. La Vierge porte l'enfant Jésus avec respect, presque à bout de bras ; elle a sous le cou une ouverture carrée la traversant de part en part, cette ouverture, fermée dans le dos par une porte en fer, servait à contenir une lampe. Cette statue, spécimen peu commun de l'art français de la Renaissance, est appelée à une prompte destruction, si on la laisse ainsi exposée à toutes les intempéries, et ce sera fort regrettable. — Dans le mur qui soutient la terrasse au-devant de l'église, pierre aux armes des Tixier : *d'azur au griffon d'or.*

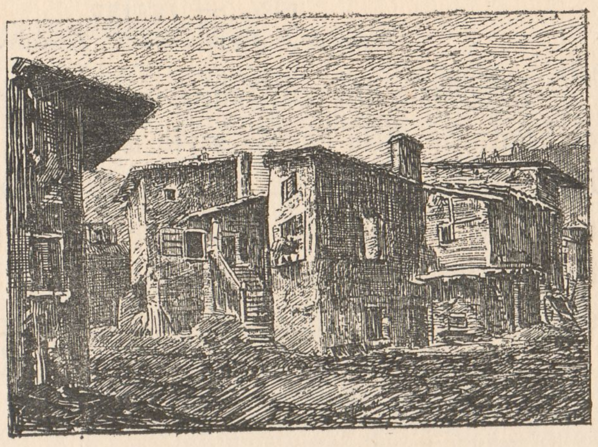

154. — VIEILLES MAISONS A DARGOIRE
D'après une photographie de I. Grangier.

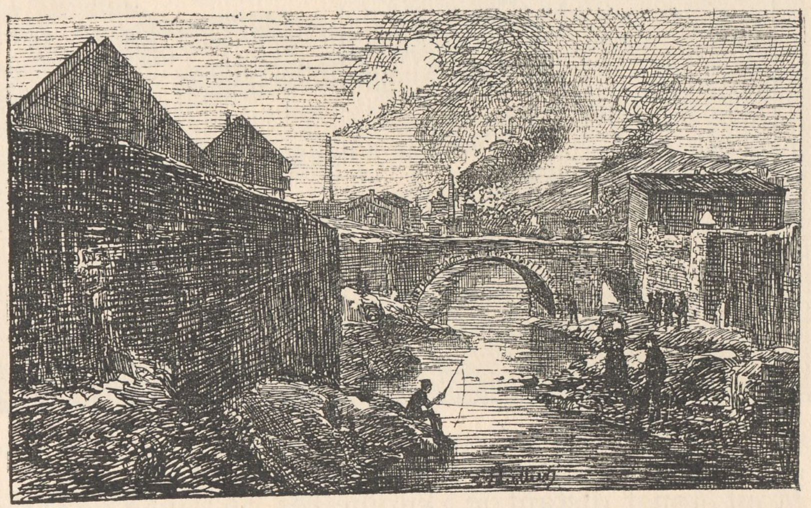

155. — USINES PRÈS DE RIVE DE GIER
Dessin de F. Thiollier.

Dans le reste du bourg, bâti en amphithéâtre, au-dessous du château et de l'église, maisons des XV^{e}, XVI^{e} et XVII^{e} siècles.

La partie du village, située au midi du ruisseau de la *Combe du Losange* appelé sur la carte cantonale le *Dargoire*, appartient à la commune de Tartaras.

FARNAY. — L'église, de style gothique, est dédiée à saint Eucher ; elle a été construite en 1854, par l'architecte Bonnard.

A l'extrémité nord-est du village est une maison appartenant aux hospices de Saint-Chamond. Elle est flanquée de deux petits pavillons et la date de 1650 se lit sur un écusson au-dessus de la porte. Dans la cour, un puits orné d'une petite niche avec coquille sculptée entre deux pilastres porte la date de 1652.

GRAND-CROIX. — Commune nouvelle formée, en vertu d'une loi du 9 mai 1860, de parties des communes de Saint-Paul en Jarez et de Cellieu. L'église moderne est dans le style néo-grec avec deux clochers en charpente sur la façade. Elle est sous le vocable de l'Immaculée Conception.

L'ancienne maison forte de *Dorley*, depuis longtemps disparue, était située sur cette commune au confluent du Dorley et du Gier. Cette seigneurie, connue dès 1325 par un acte de foi et hommage, appartenait alors aux Arod; elle devint plus tard la propriété des Jullien.

LA CULA. — L'église a été construite en 1858 ; patron, saint François d'Assise. Il existe encore, à un kilomètre à l'est, une ancienne chapelle du XVIIe siècle dédiée à Notre-Dame de Pitié ; c'est un lieu de pèlerinage fréquenté particulièrement le vendredi de la Passion.

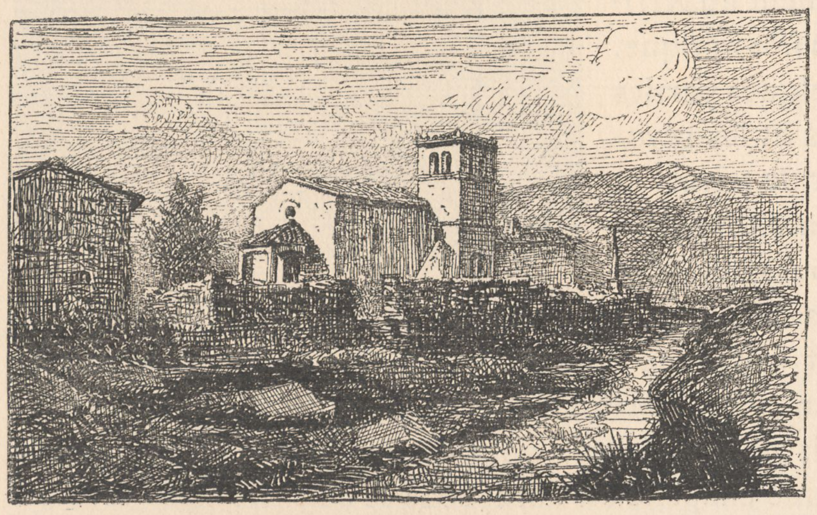

156. — JURIEU
Dessin de P. Tardieu et de F. Thiollier.

Sur cette commune et la rive droite de la Durèze, à 200 mètres environ de la limite de la commune de Chagnon, existe une belle ruine romaine, restes du réservoir de chasse d'un siphon établi sur l'aqueduc de Lyon pour la traversée du vallon.

LORETTE. — Cet ancien hameau de Saint-Genis-Terrenoire a obtenu le titre de commune par ordonnance royale du 25 avril 1847. Son territoire a été formé aux dépens de Saint-Genis-Terrenoire, Saint-Paul en Jarez, Farnay et Rive de Gier.

L'église a été construite vers 1856 par l'architecte Etienne Grangier, artiste de l'école de Percier et Fontaine. Elle est de style néo-grec, et dénote une certaine science dans la disposition de ses lignes d'ensemble. Le plafond horizontal, dans le goût de la Renaissance italienne, est relié au mur par une petite voussure alternant avec des lunettes. Un campanile hexagonal s'élève à l'extrémité de l'abside. Au fond de la nef, à droite, une châsse monumentale de bois sculpté, en style gothique flamboyant, est l'œuvre du sculpteur Roubaud. Fête, l'Assomption.

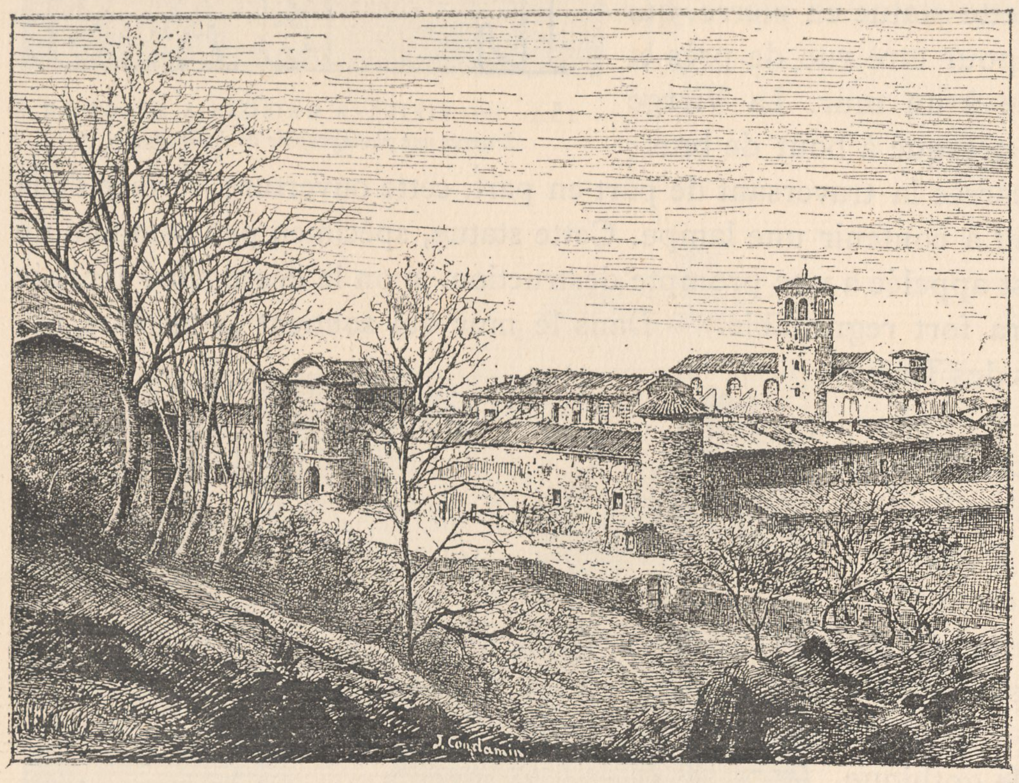

157. — CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX
Dessin de Mme Condamin, d'après F. Thiollier.

PAVEZIN *(Pavasianis, Paveysins)*. — Cette commune est divisée en deux paroisses, Pavezin et Sainte-Croix.

L'église de Pavezin, dédiée à saint Clair, est du XVIIe siècle, à trois nefs lambrissées séparées par des colonnes ioniques. — Le clocher s'élève sur l'abside. On remarque à côté de l'église une croix tronquée du XVIe siècle.

Au nord-ouest, le pic de *Bourchani* (890 mètres d'altitude), sert de limite commune à Chuyer, Pelussin et Pavezin ; il porte à son sommet une enceinte circulaire en pierres sèches, appelée le *Château de Belise*. — Du col de Pavezin et surtout du Mont Monet, distant de 5 kilomètres, on jouit d'une fort belle vue sur la vallée du Rhône et sur les Alpes.

Au nord, sur le bord du chemin d'intérêt commun nº 78, *Vannel*, fief dont un Levrat faisait hommage au commencement du XIIIe siècle à l'archevêque Renaud de Forez, a été possédé successivement par les de Pizey et les Levrat.

Le hameau de *Jurieu* est situé à mi-côte de la montagne qui domine, au matin, la vallée de Pavezin et le réservoir de Couzon. Il possède une chapelle d'aspect rustique, entourée d'un terrain clos, dont le niveau est surélevé et qui fut le cimetière. Un porche grossier en bois protège la porte; la nef unique est couverte d'un lambris en anse de panier, l'abside est carrée; deux petites chapelles forment transept, celle de droite, avec une jolie voûte à nervures, porte la date de 1555: elle est surmontée du clocher auquel on arrive par un escalier extérieur. Au-dessus de l'autel se voit un rétable du XVIIe siècle, et un tableau d'une certaine valeur représentant saint Dominique aux pieds de la sainte Vierge et de l'Enfant Jésus; il a été peint par F. Dathmer, en 1671.

La chapelle de Jurieu, citée dans les pouillés de la paroisse depuis le XIIIe siècle, avait au XVIIIe le titre d'annexe de Pavezin et était desservie par les Chartreux.

Le village de *Sainte-Croix*, siège de la seconde paroisse, est situé au nord-ouest de Pavezin; il est établi tout entier dans une ancienne Chartreuse vendue en 1789, et dont les bâtiments, formant un immense parallélogramme renfermé dans une clôture unique, ont été divisés entre de nombreux propriétaires.

Fondée en 1280, par Béatrix de La Tour, veuve de Guillaume de Roussillon, la Chartreuse de Sainte-Croix, a été rebâtie au XVIIe siècle. L'entrée principale, tournée à l'est, est percée dans un avant-corps en saillie, construit en pierres de taille et flanqué de deux tours rondes, qui occupe le milieu d'une des faces du mur de clôture. Celui-ci est assez élevé, percé d'ouvertures modernes et terminé à ses extrémités par deux autres tours rondes. La porte, à plein cintre, est surmontée d'une niche garnie de colonnes, et des armes du monastère: *d'azur à la croix dentelée d'argent, cantonnée aux 1 et 4 d'une fleur de lys d'or, aux 2 et 3 d'une étoile aussi d'or*. Un fronton semi-circulaire couronne ce frontispice, qui appartient à l'époque de la reconstruction.

La porte que nous venons de décrire donne accès dans une cour entourée de bâtiments : ceux placés à l'ouest, au nord et au midi, ont dû servir de logement aux domestiques et aux ouvriers de la maison; au nord, sous un passage allant dans les jardins, on voit une jolie imposte en fer forgé portant la date de 1692. Le quatrième côté, celui à l'est de la cour, est formé par un bâtiment dont la façade est du XVIIe siècle et qui sert actuellement de cure.

Au nord de la cure, long corridor jadis voûté, conduisant à la cour ou cloître des Pères. Diverses grandes salles, le logement des supérieurs et l'église y avaient leurs entrées.

Cette dernière, construite en 1752, est ornée à l'intérieur de remarquables stalles en bois sculpté. La partie inférieure de ces stalles est du XVe siècle; la partie supérieure et la boiserie du chœur sont du XVIIIe. Au-dessus de la porte d'entrée, un tableau de saint Sébastien a été pendant quelque temps attribué à Mantegna. Le clocher a été rebâti en 1842. Derrière le chœur se trouve une partie de l'ancienne église du XIVe siècle, servant aujourd'hui de sacristie.

Autour du cloître sont disposées les maisonnettes des religieux au nombre de treize. Chaque cellule se composait de deux pièces, avec jardin entouré de murs élevés. On peut encore se rendre compte de cette disposition, quoique plusieurs logements aient été réunis. Les portes des deux cellules à l'est sont surmontées : l'une des armes des Fay de Virieu parties avec celles des Murat de L'Estang, l'autre des armes des Murat de L'Estang pleines; elles ont été bâties aux frais de Gabriel de Fay, baron de Virieu, mort sans enfants en 1661, et de sa femme Marguerite Murat de L'Estang.

L'avant-dernière cellule au nord a au-dessus de sa porte un fort joli bas-relief représentant saint Bruno à moitié couché et tenant dans ses mains une tête de mort; au-dessous, une inscription nous apprend que cette cellule a été bâtie en 1666 aux frais de Marc-Antoine Mazenod, seigneur de Pavezin, et d'Etiennette Berton, sa femme. Cette pierre porte en outre deux écussons meublés, savoir : celui placé à droite de *trois molettes*, *au chef chargé de trois bandes* qui est Mazenod, et l'autre *parti* au *1 de Mazenod*, au *2 d'un dauphin au naturel*, *au chef chargé de trois étoiles*, qui doit être de Berton et ne paraît pas avoir jamais été publié.

Un long passage voûté sous les bâtiments situés au midi conduit directement du cloître au dehors.

A remarquer en différents endroits de toutes les constructions et surtout dans les parties basses, de petites ouvertures percées à travers une dalle monolithe et figurant les armes des Chartreux : une croix sur la boule du monde.

SAINT-GENIS-TERRENOIRE *(Sanctus Genesius in Terra Nigra)*. — Eglise bâtie en 1845 par Chambeyron architecte; style néo-grec, trois nefs lambrissées. Au sud du bourg, mur d'enceinte, probablement du XV^e^ siècle, criblé de fenêtres appartenant à des maisons modernes, et précédé d'un fossé. Autour de l'église quelques maisons des XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

C'est en dessous du bourg au sud, vers le lieu dit *la Plombière*, que devait se trouver le réservoir de fuite du siphon de l'aqueduc de Lyon, traversant la vallée de la Durèze.

SAINT-JOSEPH. — Commune moderne avec une église, moderne aussi, de style gothique.

Au bord de la route nationale n° 88, près du pont sur le Bosançon, à l'est du remblai de la route et y joignant, ruines à fleur de terre de l'antique chapelle de *la Madeleine*. Auprès de cette chapelle, petit village partie dans le Rhône et partie dans la Loire. Une foire s'y tient encore le 22 juillet.

Au territoire de Combe-Plaine, antiquités romaines signalées à l'article Rive de Gier.

SAINT-MARTIN-LA-PLAINE *(Sanctus Martinus de Planicie)*. — Ce village est situé sur un des plateaux qui s'abaissent vers la vallée de Rive de Gier.

L'église, construite par M. l'abbé Duon, en 1855, est d'un style gothique qui, par sa sobriété, arrive à un certain effet. Il faut voir dans cette église l'autel du Sacré-Cœur, œuvre capitale du sculpteur Fabisch. Sur le tombeau, la communion des apôtres ; au-dessus un très grand rétable, orné de bas-reliefs et autres sculptures, couronné par la représentation des neuf chœurs des anges : le tout encadrant une statue du Sacré-Cœur, dernier produit du ciseau de cet artiste.

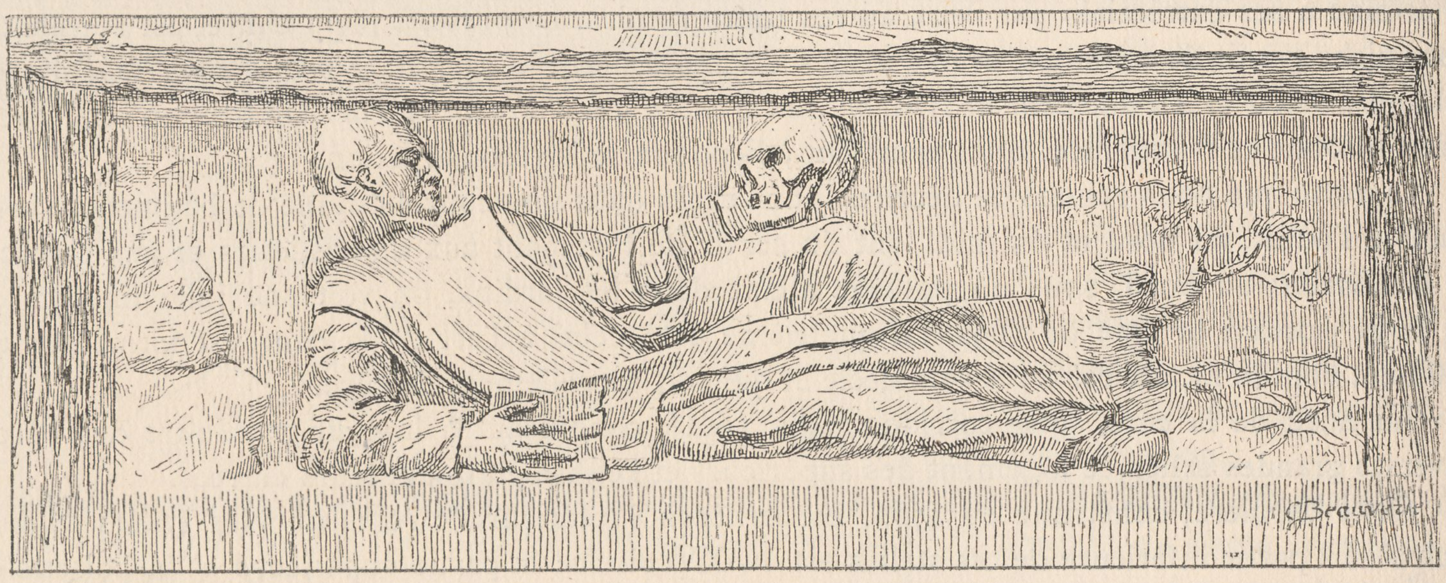

158. — SAINTE-CROIX. PIERRE SCULPTÉE AU-DESSUS DE LA PORTE D'UNE CELLULE
Dessin de Beauverie.

La vieille place de Saint-Martin a gardé sa physionomie du XVI^e^ siècle. On y parvient par une voûte ogivale, et l'on y remarque une maison de cette époque avec sa façade intacte et, à sa gauche, un curieux passage à couvert ; à l'intérieur, bel escalier en vis.

On a autrefois exploité, au nord du village de Saint-Martin, des filons d'or ; une coupe du métal qui en avait été extrait fut, dit-on, offerte au roi Henri IV.

Au XV^e^ siècle, sous Louis XI, Pierre Menon exploitait dans cette commune une mine de charbon.

La rente noble de *Gontal*, avec maison du même nom au bourg de Saint-Martin, a appartenu aux Gontal, Sibert et Montellier.

L'aqueduc romain traversait cette commune ; il en subsiste encore un arceau à Bissieu, et une belle pile isolée dans la vallée du Bosançon.

SAINT-PAUL-EN-JAREZ. *(Sanctus Paulus in Jaresio.)* — Ancien bourg muré relevant de l'Eglise de Lyon. Une rue circulaire, établie probablement sur l'emplacement des anciens fossés, indique encore aujourd'hui le périmètre du mur d'enceinte, dont il reste, au midi, une tour du XV^e^ siècle prise dans des constructions modernes. En face de cette tour, de l'autre côté de la rue, maison du XVI^e^ siècle.

Eglise bâtie en 1848 par Couchaud et Bellemain, architectes : style du XIV^e^ siècle, trois nefs, clocher sur la façade. A l'est du bourg, au midi du chemin qui va rejoindre la route départementale n° 7, dans une cour, puits couvert d'un dôme en pierre décoré d'écailles imbriquées. Il porte la date de 1669.

A l'intersection de la route départementale nº 7 et du chemin de petite vicinalité se dirigeant vers le château moderne de La Bâtie, croix avec cette inscription en relief sur le socle :

NOBLE ARTHAVD
HARENC
DE LA CONDAMINE
A FAICT PLANTER
CETTE † EN L'AN
1605

Au sud-est, fief de la *Revolenche*, vendu en 1658 à Gabriel Philibert, de Lyon, par Just-Henry Mitte de Chevrières, seigneur de Saint-Chamond. Il appartenait à la fin du XVIIIᵉ siècle à Louis de La Font.

SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ. *(Sanctus Romanus in Jaresio.)* — Ce village aurait conservé son ancien aspect, s'il n'était gâté par un clocher moderne. L'église elle-même paraîtrait assez monumentale sans les mauvaises réparations qu'elle a subies. Le chœur, profond et sombre, est la partie la plus ancienne. A l'extérieur, il montre une abside à corniche romane, soutenue par des modillons, et à baies ogivales bouchées récemment. A l'intérieur, sur le cul-de-four, un artiste lyonnais a exécuté, vers 1840, une peinture inspirée de l'Ascension du Pérugin. On a remanié les nefs, la façade et le clocher.

Le village a gardé quelques vestiges de ses anciennes constructions ; on y voit notamment une voûte ogivale, reste d'une des anciennes portes ; derrière l'église, deux petites fenêtres gothiques.

Sur la place, une croix de 1604, avec les figures de saint Roch et saint Antoine, et un écusson armorié.

Saint-Romain possédait un prieuré, relevant de l'Isle-Barbe.

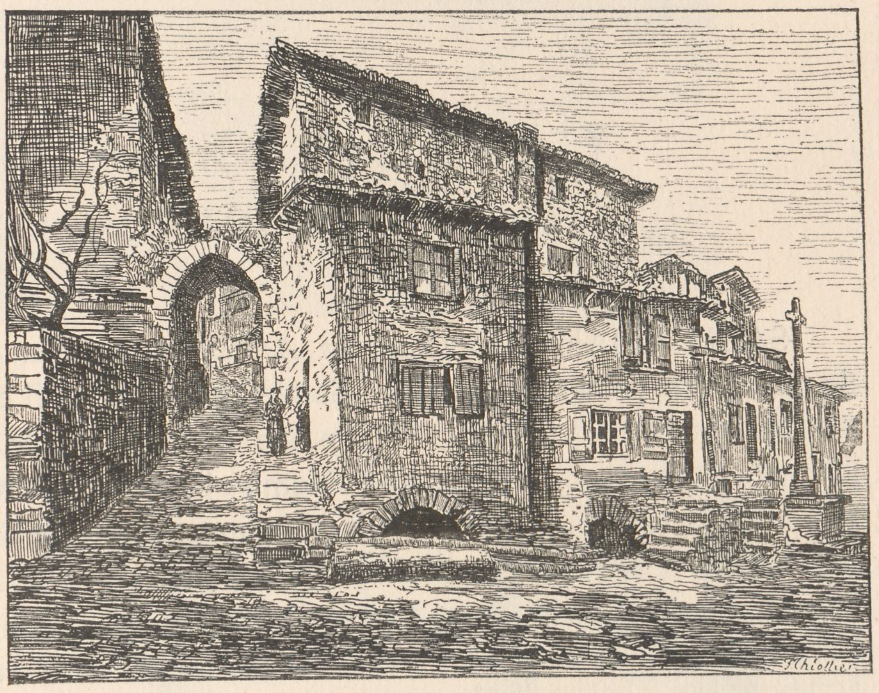

159. — SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ
Dessin de F. Thiollier.

A l'est, à un kilomètre, au *Piney*, la chapelle rurale de Notre-Dame de Pitié a été construite en 1878, par l'architecte Boulin, sur l'emplacement d'une chapelle beaucoup plus ancienne. Elle est de style gothique.

Au nord, au milieu de vastes bois et au pied de la montagne dite du *Châtelard*, est l'ancien fief de *Senevas*. Il ne subsiste du vieux manoir qu'une tour et quelques restes de bâtiments informes devenus une dépendance de la ferme. Senevas a appartenu aux Aybraud, Arod, Pracontal, Trollier, Sain, Terrasson.

TARTARAS. — Le bourg de Tartaras paraît devoir son origine à un poste militaire établi dans l'antiquité sur le mamelon situé à 200 mètres au midi de l'église et dominant la route, très probablement romaine, allant de Dargoire à Rive de Gier. Ce lieu s'appelle le *Châtelard* et on y a trouvé, à diverses reprises, des débris de poteries et de tuiles à rebords.

A côté du puits public du *Châtelard* et près d'une maison située au *Planil*, entre l'église et le chemin de Dargoire, cercueils en pierre du XIIIᵉ siècle.

Dès 1168, Tartaras possédait un prieuré relevant de l'Isle-Barbe. Les anciens bâtiments de ce prieuré, datant du XVᵉ siècle, sont situés au nord de l'église.

Celle-ci est dédiée à saint Pierre-ès-liens. La façade, terminée par un fronton semi-circulaire moderne, est percée d'une porte plein cintre garnie de pilastres et datée de 1558. Cette porte est précédée d'un petit porche en bois soutenu par des colonnes en pierre. Nef plafonnée avec deux chapelles latérales voûtées à nervures, celle du midi, sous le clocher, du XVIᵉ siècle ; celle au nord, du XVIIIᵉ ; une pierre tombale placée à l'entrée apprend qu'elle fut bâtie en 1712, par

Jean Bret et Jeanne Laurenson. Sur cette dalle figurent les armes de Jean Bret : *un arbre accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant.*

Au milieu du XVI^e siècle, d'après du Choul, l'on exploitait dans cette paroisse des mines de charbon.

A 500 mètres au nord de Tartaras, dans un pré, à l'ouest du chemin de Tartaras à Dargoire, petite chapelle du XV^e ou XVI^e siècle, aujourd'hui en ruines et sans toiture, dédiée à Notre-Dame de Pitié et à sainte Madeleine. A l'extérieur, sur la façade joignant la route, on lit sur une pierre de grès placée au-dessous d'une niche barlongue :

STABAT
MATER
DOLOROSA

Les femmes enceintes viennent encore en pèlerinage à cette chapelle pour demander une heureuse délivrance et l'on y mène aussi les petits enfants pour obtenir la guérison de la *rache (impetigo larvalis* et *granulata)* et des coliques.

CANTON DE SAINT-CHAMOND (1)

Par MAURICE DE BOISSIEU

SAINT-CHAMOND *(Sanctus Annemundus, San Chamou).* — Placé au point d'intersection de plusieurs voies antiques (2), Saint-Chamond a-t-il eu pour origine, comme on l'a prétendu, un poste militaire romain ? On ne peut l'affirmer avec certitude. Même obscurité pour le nom sous lequel Saint-Chamond aurait été connu, avant de porter le nom du saint martyr lyonnais.

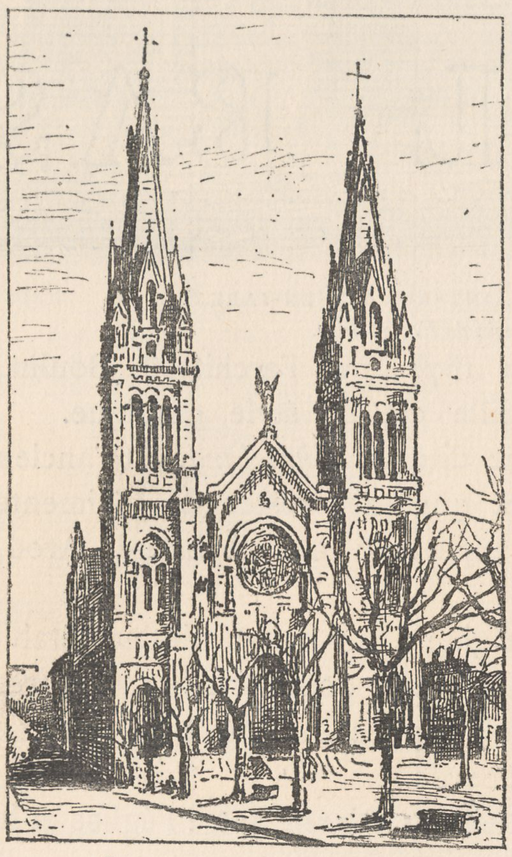
160. — SAINT-CHAMOND
ÉGLISE NOTRE-DAME
Dessin de Mme Condamin.

L'aqueduc romain qui conduisait à Lyon les eaux du Gier, et dont nous parlerons plus au long en nous occupant du village d'Isieu, longe souterrainement et à mi-côte la colline au nord du ruisseau de Janon et de la ville de Saint-Chamond ; il a été récemment rencontré au territoire de Lavieu, par des travaux de défoncement pour vignes dans les propriétés Rossary et Vial.

Au X^e siècle, Saint-Chamond appartenait aux comtes de Forez (3).

En 1173, Guy II, comte de Forez, cédait à l'archevêque de Lyon, Guichard, le fief des deux châteaux de Saint-Chamond (4), dont les de Jarez étaient seigneurs. A ceux-ci succédèrent, au XIII^e siècle, les Durgel Saint-Priest, par le mariage de Josserand Durgel avec Matalone de Jarez, dernière de la race ; au XVI^e, les Mitte de Chevrières, par le mariage de Jacques Mitte avec Gabrielle Durgel de Saint-Chamond, en 1577 ; au XVII^e, les La Vieuville, dont l'un, Charles-Emmanuel, épousa en 1684 Marie-Anne Mitte de Chevrières, et enfin, au XVIII^e, les Mondragon qui, en 1768, acquirent des La Vieuville la terre de Saint-Chamond. Cette seigneurie, qui portait le titre de première baronnie du Lyonnais, avait été érigée en marquisat en 1616.

---

(1) Population : 35,791 habitants.
(2) Guigue. *Voies antiques du Lyonnais*, p. 74.
(3) La Mure Chantelauze. *Histoire des ducs de Bourbon*, t. I, pp. 56-112.
(4) *Ibidem*. t. III, p. 28.

L'histoire de Saint-Chamond, jusqu'au XVI^{e} siècle, se confond avec celle des seigneurs. Guy de Jarez avait accordé aux habitants, en 1224, leur première charte de franchises : ses successeurs confirmèrent et augmentèrent progressivement les libertés concédées. Les chroniques des guerres du XVI^{e} siècle dans nos provinces ont retenu les noms de Christophe de Saint-Chamond et de Jacques Mitte de Chevrières ; dans l'histoire du règne de Louis XIII, Melchior de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, ambassadeur, ministre d'Etat et maréchal de camp, est souvent mentionné.

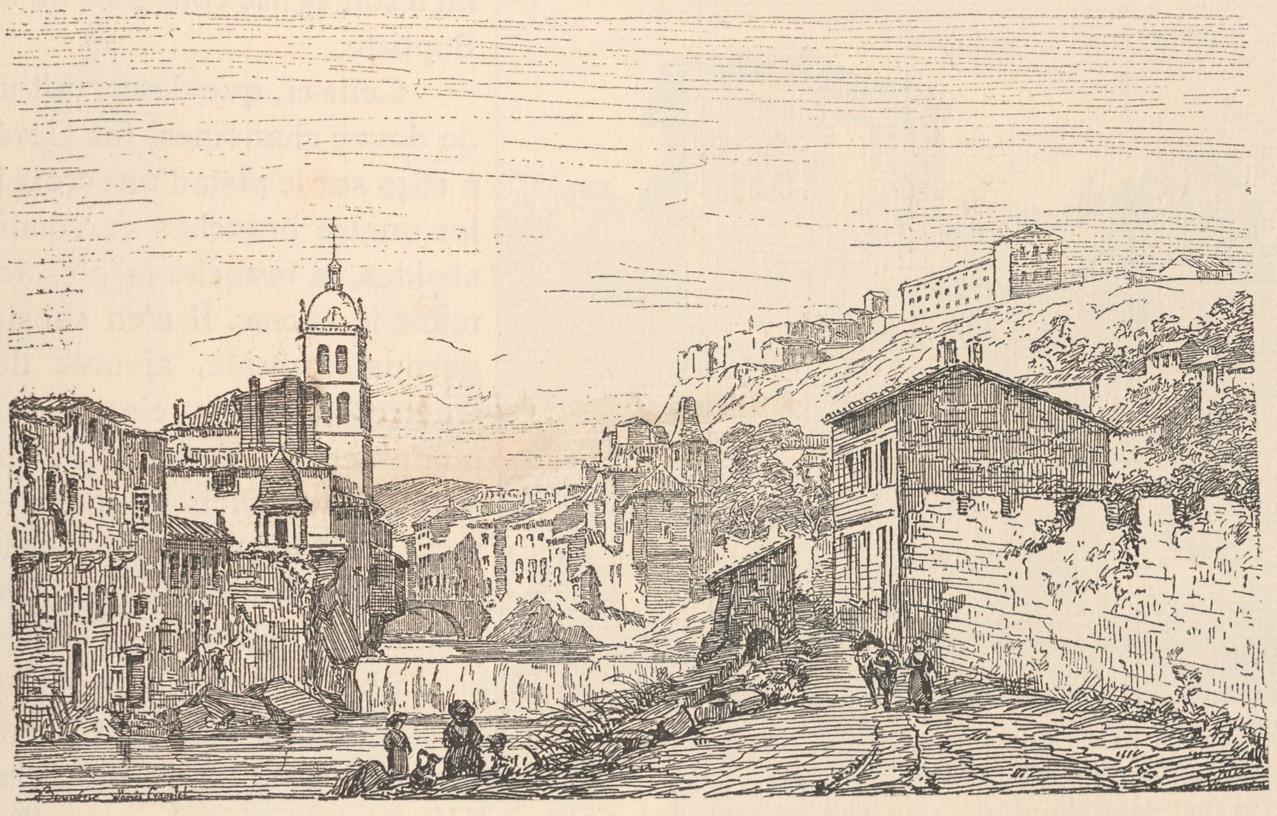

161. — SAINT-CHAMOND. BORDS DU GIER
Dessin de Beauverie, d'après Crapelet.

Les industries qui devaient faire la prospérité de Saint-Chamond y apparaissent dès les premières années du XVI^{e} siècle. On rencontre fréquemment alors dans les registres la qualification de *faber*, « faure » (ouvrier travaillant le fer), et, de 1530 à 1550, celle de *ribanderius*, « ribandier ». En 1515, dit-on, l'abbesse de Saint-Pierre de Lyon avait installé à Isieu le premier métier à rubans. En 1537, Saint-Chamond envoyait à Lyon des ouvriers habiles à « devuyder la soye », et, en 1539, Christophe de Crémone et ses fils y transportaient « trois molins à filler et retordre soye, lesquels ils avoient à Saint-Chaumont » (1).

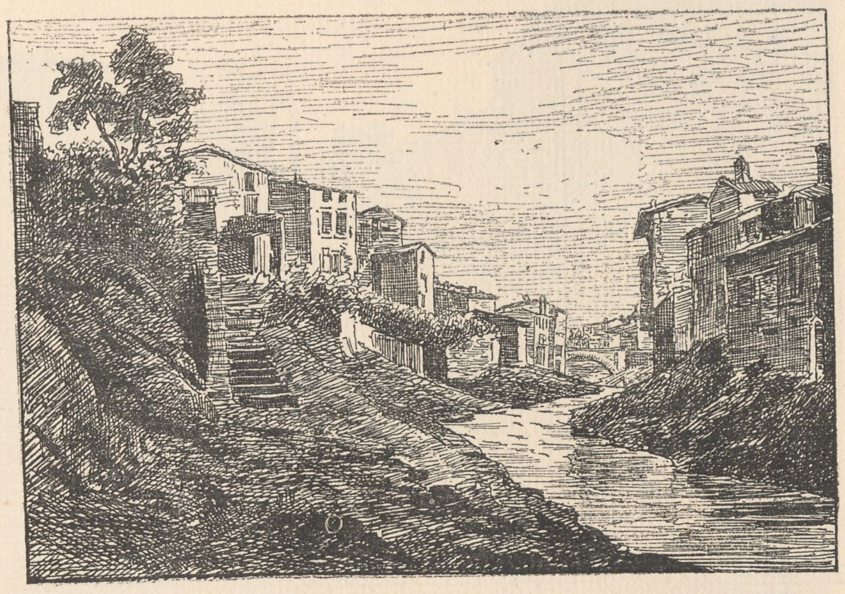

162. — SAINT-CHAMOND. BORDS DU JANON
Dessin de F. Thiollier, d'après un document fourni par M. Condamin.

Au XVII^{e} siècle, grâce à la sécurité désormais assurée, la ville, jusqu'alors groupée sur la colline et enfermée dans les murailles qui la reliaient aux remparts du château, se développa dans la vallée : de nombreux mouliniers s'établirent sur les rives du Gier et l'industrie de la soie prit un grand essor.

C'est alors que la plupart des couvents et des édifices religieux de Saint-Chamond furent fondés, élevés ou restaurés par le seigneur Melchior de Chevrières.

L'église de Saint-Pierre, qui était, avant 1563, à l'angle nord-est du château, fut bâtie, en 1609, sur l'emplacement de la chapelle de Sainte-Barbe, fondée elle-même, en 1480, par Mathieu Palerne. Le pignon qui surmonte le porche à deux arcades de la façade porte les armes de Melchior Mitte de Chevrières et une longue inscription en son honneur. Au nord, est le clocher, couvert d'une coupole en métal. Sur la vaste nef plafonnée s'ouvrent onze chapelles voûtées à nervures ; le chœur carré est garni d'une fort belle boiserie ; dans une chapelle à droite sont des reliques insignes, et, dans plusieurs autres, d'anciens tableaux dont un est attribué au Giotto ; ces pieux trésors avaient pour la plupart été apportés de Rome par Melchior Mitte de Chevrières, au retour d'une de ses ambassades, et donnés par lui à son église collégiale de Saint-Jean-Baptiste.

---

(1) V. de Valous. *Etienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise*, p. 55.

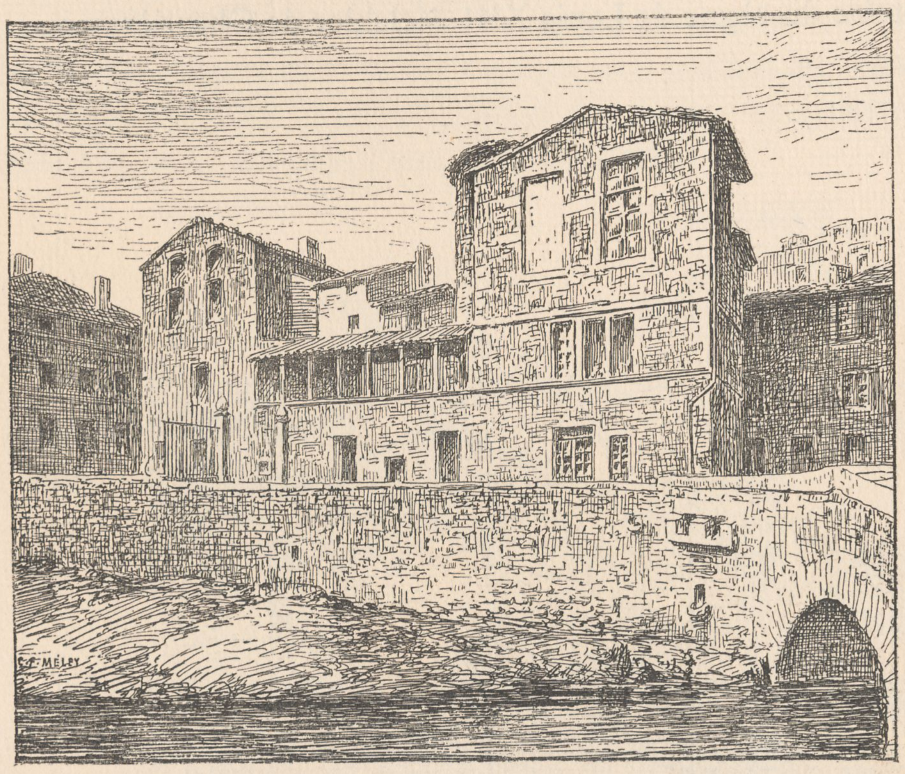

163. — SAINT-CHAMOND. BORDS DU JANON
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Celle-ci, que desservait un chapitre de douze chanoines, fut élevée de 1634 à 1642 sur le plan d'une croix latine dont les quatre branches s'arrondissaient en absides, la branche la plus longue formant le chœur. Il n'en subsiste qu'une portion d'abside, ajourée de longues fenêtres à plein cintre, et l'escalier monumental qui y donnait accès.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Chamond reçut en 1616, 1635, 1659, etc., d'importantes fondations. Cet hospice, déjà mentionné dans un acte de fondation de 1561, et en 1580, dans le testament de Christophe de Saint-Chamond, avait remplacé l'hôpital situé sur le pont du Gier et qui est signalé dans des fondations des XIVe et XVe siècles, sous le nom d'hôpital de Notre-Dame et ensuite de Saint-Antoine. Renversée par une crue subite du Gier, l'église de Notre-Dame fut reconstruite, de 1618 à 1622, dans le pré Saint-Antoine. De 1875 à 1881, elle a été rebâtie sur le même emplacement, en style du XIVe siècle, par l'architecte Journoud. Les boiseries remarquables qui garnissaient le chœur de l'édifice du XVIIe siècle ont appartenu à M. Chavanne et ne sont plus en Forez.

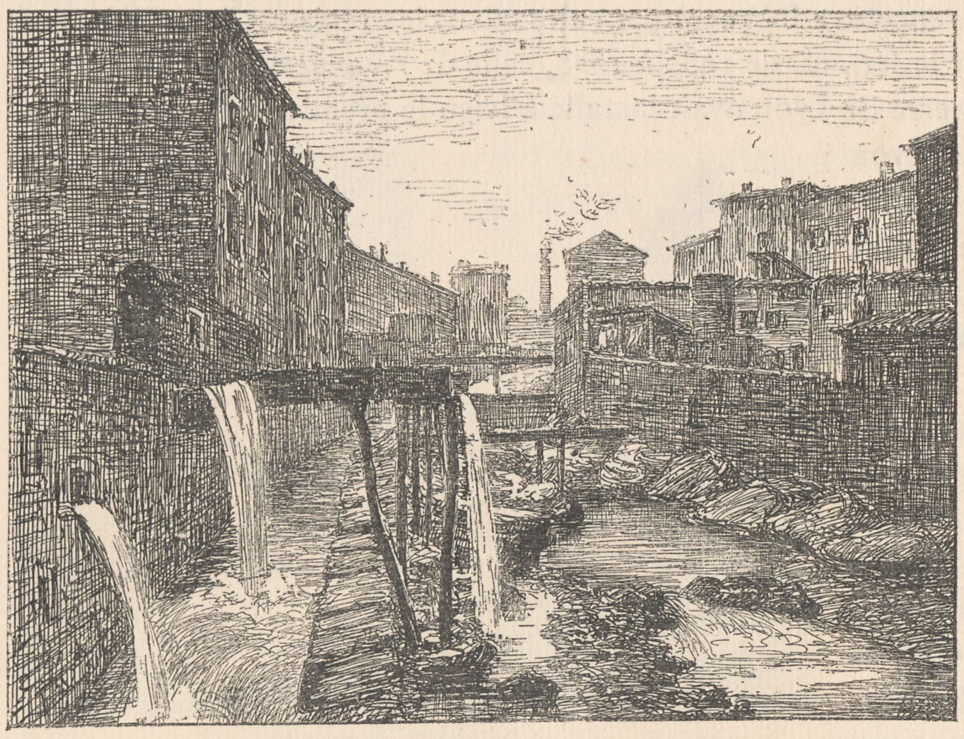
164. — SAINT-CHAMOND. BORDS DU GIER
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

L'église de Saint-Ennemond, la plus ancienne de Saint-Chamond, qui avait été pillée, dévastée et vendue en 1793, a été rebâtie et ouverte au culte en 1856. Le clocher du XVIIe siècle a été conservé, et au-dessous, sur la porte d'entrée du porche, on lit la date de 1688.

Seul le vieux quartier où s'élève cette église, avec ses rues étroites, raides et tortueuses, ses maisons basses et ses petits jardins en terrasse, rappelle l'ancien Saint-Chamond. Sur les bords du Gier, quelques maisons, dont les balcons en bois menacent ruine, présentent encore dans leur délabrement, un aspect pittoresque.

A la montée des Capucins, on longe de grands murs de clôture, seuls restes de l'ancien couvent de ces religieux, construit de 1601 à 1608 et dont l'emplacement est occupé par la maison moderne des religieuses de Saint-Charles. Le couvent des Ursulines, fondé en 1618, n'occupe plus les mêmes bâtiments ; celui des Minimes, qui datait de 1622, a disparu.

Il reste du vieux château, au-dessous de la maison des Frères de la doctrine chrétienne, d'immenses murs qui ont fait partie des terrasses, et les écuries converties en grande salle de fêtes du pensionnat ; au sommet de la montagne, au fond d'une ruelle, un portail du XVIIe siècle, et, tout près de là, l'angle nord-est du château, paraissant de la même époque et englobé dans des constructions modernes. De la colline au midi de Saint-Chamond, sur laquelle s'élèvent la gare du chemin de fer et le beau collège des pères Maristes, les regards de l'archéologue et du dessinateur se portent avec intérêt sur ces débris et sur ceux de l'église de Saint-Jean-Baptiste situés au-dessous.

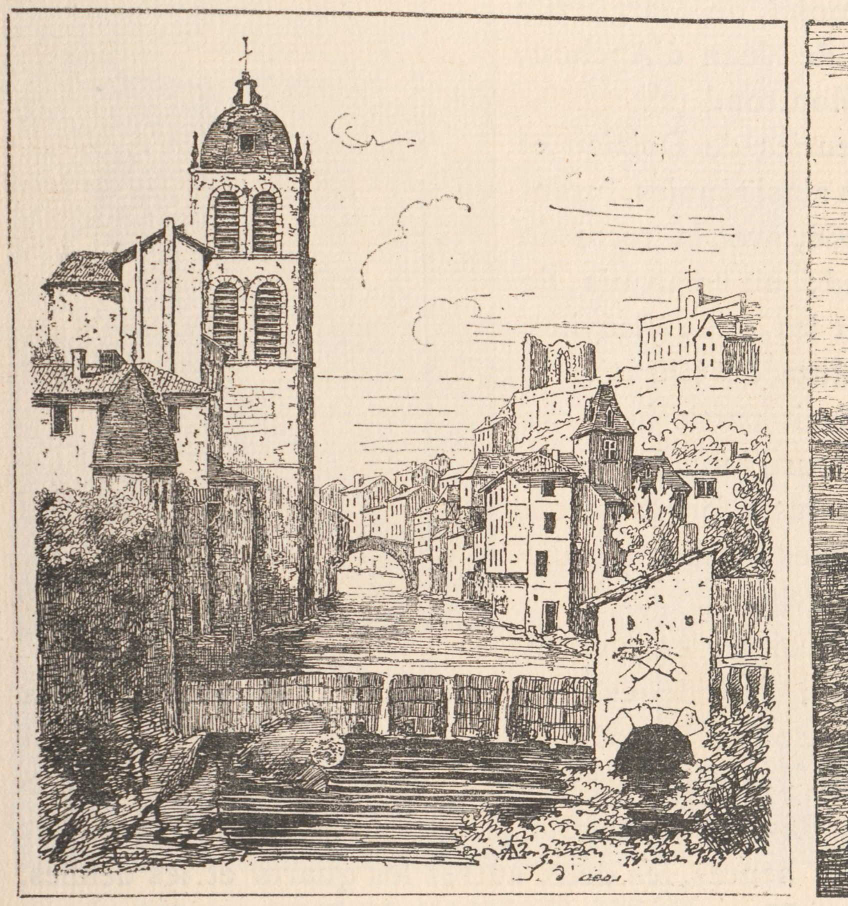

165. — SAINT-CHAMOND. BORDS DU GIER EN 1830
Dessin de d'Agos.

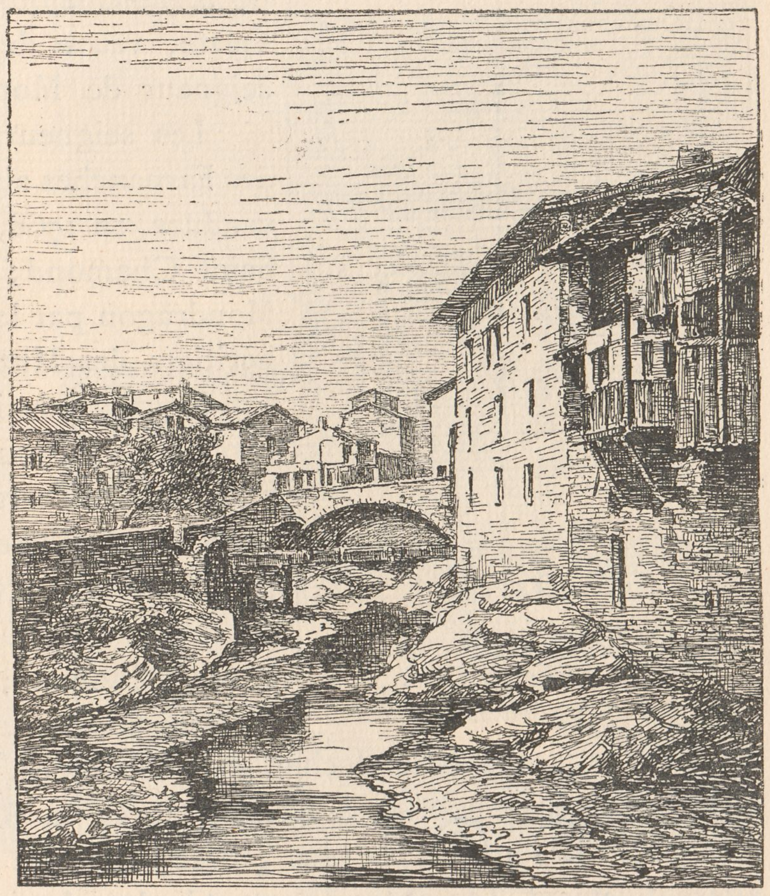

166. — SAINT-CHAMOND. QUARTIER AUJOURD'HUI DÉMOLI
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Quelques maisons de la Grande-Rue présentent, dans leurs façades et dans les galeries, portes et puits de leurs cours, des spécimens de l'architecture locale des deux derniers siècles, et on peut voir, dans la maison du XVIIe siècle qui porte le numéro 49 de la rue Ventefol, un joli portail, un escalier à galeries, sur la porte de cet escalier une imposte en fer forgé et, dans une jolie niche sur le mur de façade, une *Piété*, groupe en pierre, du commencement du XVIe siècle.

DOIZIEU *(Ducziacum ? Duasiacum, Doysiacus).* — Au fond de la vallée fermée par les pentes boisées du Pilat, et près des sources du Dorley, se trouve le village de Doizieu.

Au XIIIe siècle, Doizieu appartenait à la famille de Lavieu. Dès cette époque, le chapitre de Saint-Jean, à Lyon, eut à Doizieu d'importantes possessions (1).

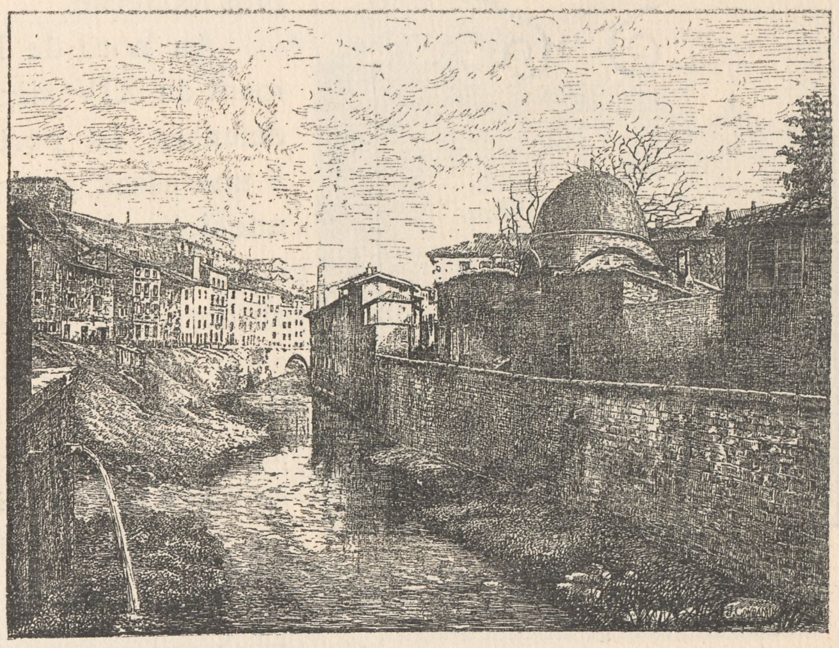

167. — SAINT-CHAMOND. BORDS DU JANON
Dessin de Mme Condamin.

En 1296, Etienne de Lavieu, seigneur d'Iseron, rendait hommage pour ce fief et celui des Farnanches, à Jean, comte de Forez, à qui Humbert, dauphin de Viennois, les avait cédés (2).

Dans la seconde moitié du XVe siècle, Doizieu, qui avait passé aux de Laire, arriva aux

---

(1) E. Mulsant. *Souvenirs du Mont-Pilat*, t. I, p. 206.
(2) *Mémoires de la Diana*, t. VIII, p. 302.

Mitte de Chevrières, par le mariage de Jean III Mitte avec Anne de Laire, héritière de sa maison.

La seigneurie des Farnanches, démembrée de celle de Doizieu, appartenait alors à Artaud de Saint-Germain et à Marguerite de Lavieu, sa femme (1). Cette seigneurie fut acquise, un siècle plus tard, le 1er mars 1597, au prix de 3,000 écus d'or, par Jacques Mitte de Chevrières, seigneur de Saint-Chamond, de Marguerite Gaste, veuve de Jean d'Apchon, seigneur de Montrond (2).

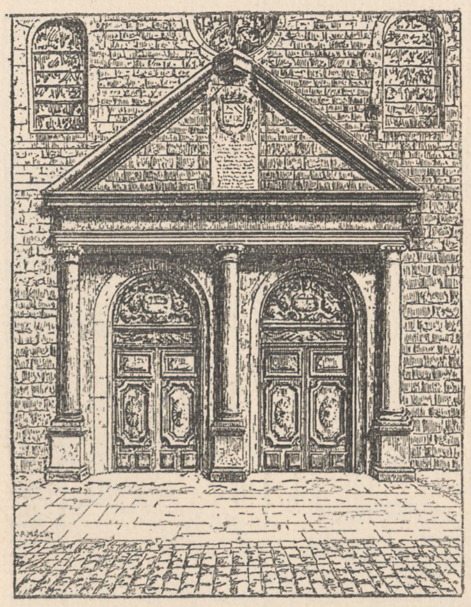

168. — SAINT-CHAMOND. PORTE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE
Dessin de Méley, d'après I. Grangier.

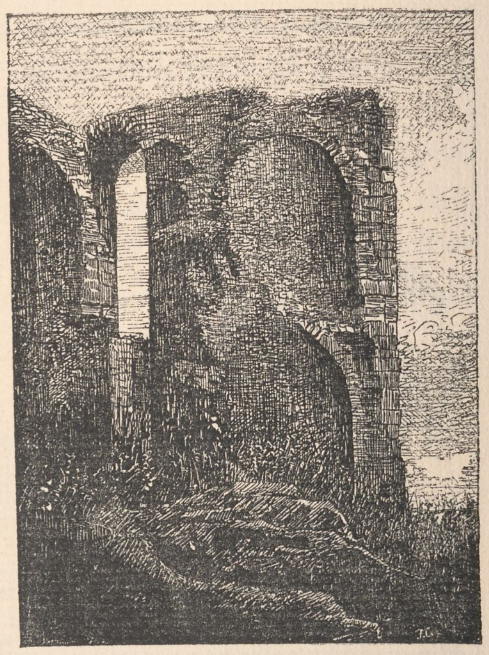

169. — RUINES DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-CHAMOND
Dessin de F. Thiollier.

Les seigneuries de Doizieu et des Farnanches ainsi réunies, furent vendues, en 1768, avec la terre de Saint-Chamond, au marquis de Mondragon par les de La Vieuville, héritiers des Mitte de Chevrières.

Doizieu faisait partie jadis du Lyonnais. Aujourd'hui Doizieu, Saint-Just, la Terrasse forment trois paroisses distinctes, avec une seule administration civile.

L'église de Doizieu est dédiée à saint Laurent ; l'abside est du XVIe siècle; les trois nefs, voûtées d'arêtes, la façade et le clocher sont modernes. L'horloge provient de la Chartreuse de Sainte-Croix ; elle fut apportée à Doizieu après la Révolution. Trois cloches d'inégale grosseur en composent la sonnerie ; la plus grosse sonne les heures, les deux autres les quarts et les demies, alternativement. Toutes trois portent la date de 1733.

Sur la place, s'élève une grande et belle croix, datée de 1547. Les branches des croisillons sont terminées par des fleurons feuillus. Sur la face, au centre, est un Christ nimbé ; de chaque côté, des statuettes ; sur le revers, une sainte Vierge. Le fût de la croix est en forme de branche écotée ; au tiers supérieur du fût, de chaque côté du Christ, deux autres statuettes ; la base est plus moderne.

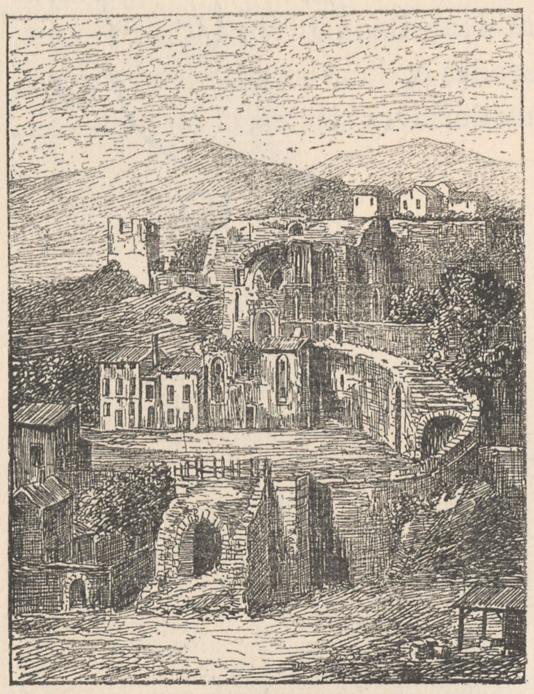

170. — RUINES DU CHATEAU DE SAINT-CHAMOND VERS 1825
D'après un dessin de l'architecte Grangier.

Au nord de l'église est un donjon carré, du commencement du XIVe siècle ; il ne paraît pas avoir été entouré d'autres défenses. La porte primitive, regardant le matin, est placée à une assez grande hauteur au-dessus du sol ; au nord, est une jolie ouverture ogivale à deux baies séparées par une colonnette ; à l'ouest et au midi sont deux portes modernes ; au-dessus de la première, est une ouverture ogivale. Ce donjon a sur toutes ses faces des meurtrières allongées pour le tir de l'arc ; à l'étage supérieur, sous le toit, les quatre ouvertures jadis carrées, servant à passer sur les hourds, ont été converties en fenêtres plein cintre modernes.

L'église de Saint-Just en Doizieu a une nef plafonnée, avec bas côtés voûtés d'arêtes ainsi que deux chapelles au midi. Le clocher est sur la sacristie derrière l'abside. La partie méridionale de l'édifice est la seule ancienne ; il y a un bénitier en pierre, du XVIIe siècle.

La Terrasse a une église bâtie en ce siècle sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

A l'angle d'une maison moderne de ce village, près du chemin d'intérêt commun no 39, au nord de l'église et de l'autre côté du Dorley, est un grand écusson du XVIIe siècle, aux armes des Mitte de Chevrières entourées du cordon de l'ordre de Saint-Michel ; il provient, dit-on, du village du Breuil.

---

(1) E. Mulsant. *Souvenirs du Mont-Pilat*, t. I, p. 206.

(2) *Mémoires de la Diana*, t. IX, p. 110.

ISIEU *(Isiacus)*. — Placé sur un promontoire, à la jonction des deux vallées, dans lesquelles coulent le Gier et le Janon, Isieu remonte, sans nul doute, à l'époque romaine. C'est sur le territoire de cette commune, au lieu de la Martinière, que les anciens avaient établi sur la rivière du Gier le barrage qui en déversait les eaux dans le grand aqueduc de Lyon. Celui-ci entrait presque immédiatement sous la montagne au nord-ouest, et la traversait par un tunnel voûté, long de plusieurs centaines de mètres, qui a été rencontré par le tracé du chemin de fer, et qui existe certainement encore dans la plus grande partie de son parcours. Les travaux du viaduc de la voie ferrée ont mis au jour trois puits verticaux carrés, communiquant de la surface au conduit souterrain. L'aqueduc franchissait ensuite sur des arcades la large vallée du Janon ; les bases de quelques-unes des piles subsistent au hameau de la Variselle, à côté et au nord de la route nationale n° 88. Leur construction est très soignée ; le blocage intérieur est revêtu d'un appareil losangé, *opus reticulatum*, divisé horizontalement par des rangs de belles briques. Plus loin, sur le petit col qui sépare la vallée du Janon de celle de Langonan, les Romains avaient creusé à ciel ouvert dans le rocher un canal, qui amenait les eaux à un autre pont aqueduc sur l'étroit vallon de Langonan. Là, existent aussi plusieurs piles, mais qui semblent d'une construction plus récente. La base de la pile la plus rapprochée du ruisseau a seule le revêtement réticulé dont nous venons de parler ; la partie supérieure et toutes les autres piles se composent d'une maçonnerie brute en schistes plats, larges et minces du pays : cet appareil grossier nous semble dénoter une restauration. En amont du même vallon, et sur la rive droite du ruisseau, on peut suivre encore à travers les

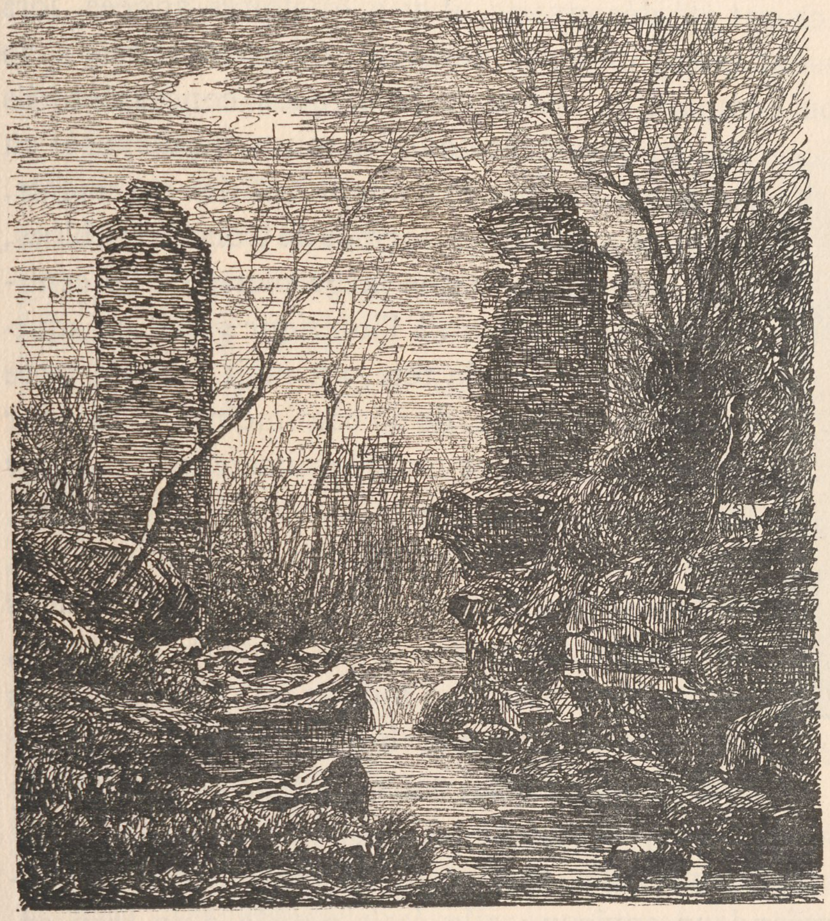
171. — PILES DE L'AQUEDUC ROMAIN
Dessin de E. Grangier.

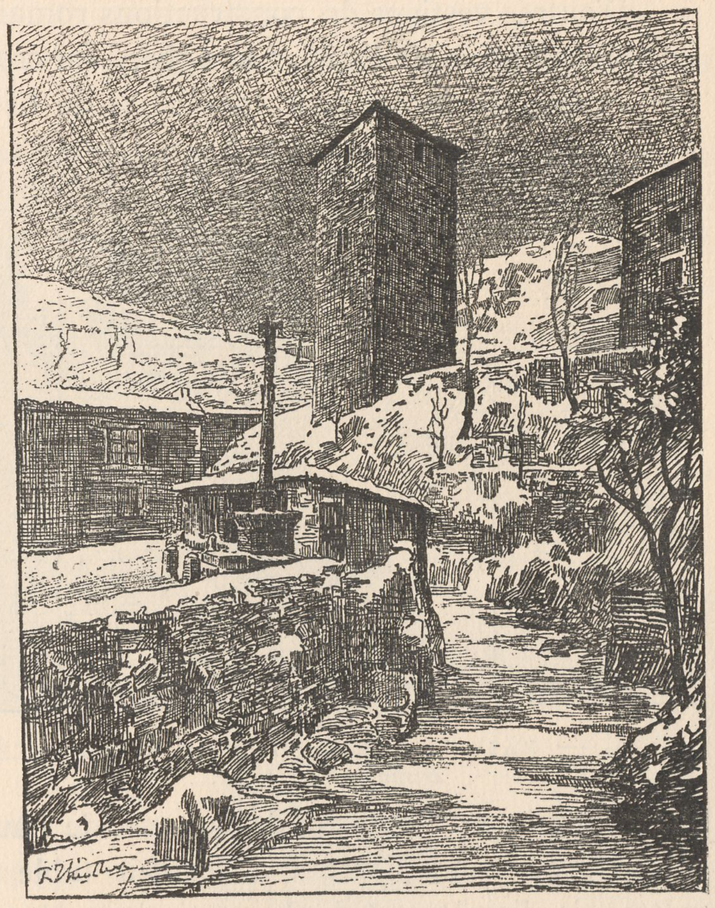
172. — DOIZIEU
Dessin de F. Thiollier, d'après I. Grangier.

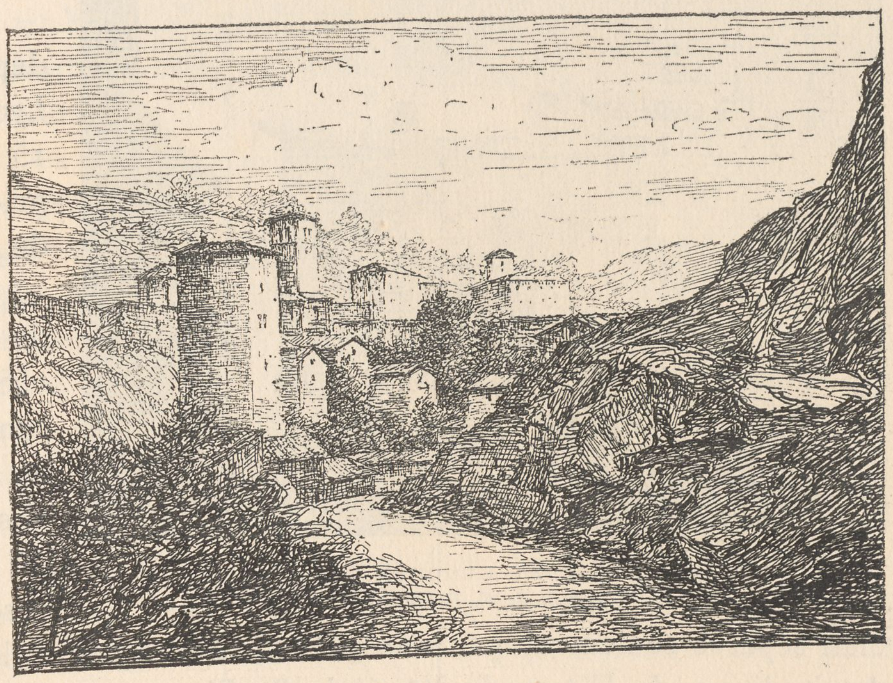
173. — DOIZIEU
Dessin de Grangier.

rochers deux tracés de canaux qui appartiennent probablement à des essais abandonnés (1). L'aqueduc traversait ensuite un autre vallon à l'est, où se voient les restes d'une pile isolée, et allait longer souterrainement le coteau sur lequel a été bâti plus tard le château de Saint-Chamond.

D'autres vestiges de constructions romaines ont été découverts, il y a quelques années, lors de la démolition de l'ancienne église. En creusant le sol de cette dernière, on a rencontré, à 50 centimètres de profondeur, des blocs de béton composé de chaux et de briques concassées; ils étaient encastrés dans les murs, ou disposés en forme de tombes et contenaient des ossements. L'une de ces tombes, formée de trois de ces blocs, était recouverte d'une large pierre de 30 centimètres d'épaisseur : à l'intérieur gisait un squelette, et, près de la tête, un petit vase de terre grossière : ce vase, de 25 centimètres de hauteur approximative, fut malheureusement brisé par les ouvriers. Au centre même de l'église, apparut, à un mètre de profondeur environ, un mur revêtu en appareil réticulé, avec cordons de briques : dans ce mur était ouverte une porte, haute à peu près de 2 mètres 20, avec montants en pierre et deux marches en béton. De chaque côté de cette porte, deux petites voûtes en plein cintre, d'un mètre environ de largeur, de hauteur et de profondeur. A droite, l'arc de la voûte reposait sur une pierre qui formait table ; au-devant, était une auge de pierre de 80 centimètres de diamètre et de 30 centimètres de profondeur environ : elle était percée d'un trou au centre.

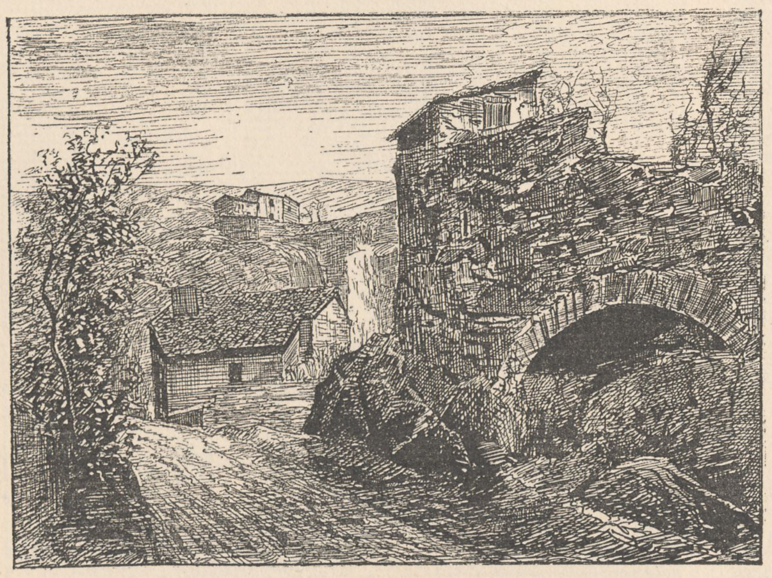
174. — MASURE PRÈS DU BARRAGE DE LA VALLA
Dessin de F. Thiollier.

Le nom d'Isieu, *Isiacus*, indique-t-il un lieu consacré autrefois au culte d'Isis, comme on l'a prétendu assez témérairement pour Paris? Les substructions antiques trouvées sous l'ancienne église auraient-elles appartenu à un temple de cette déesse? Ces questions ne seront sans doute jamais résolues.

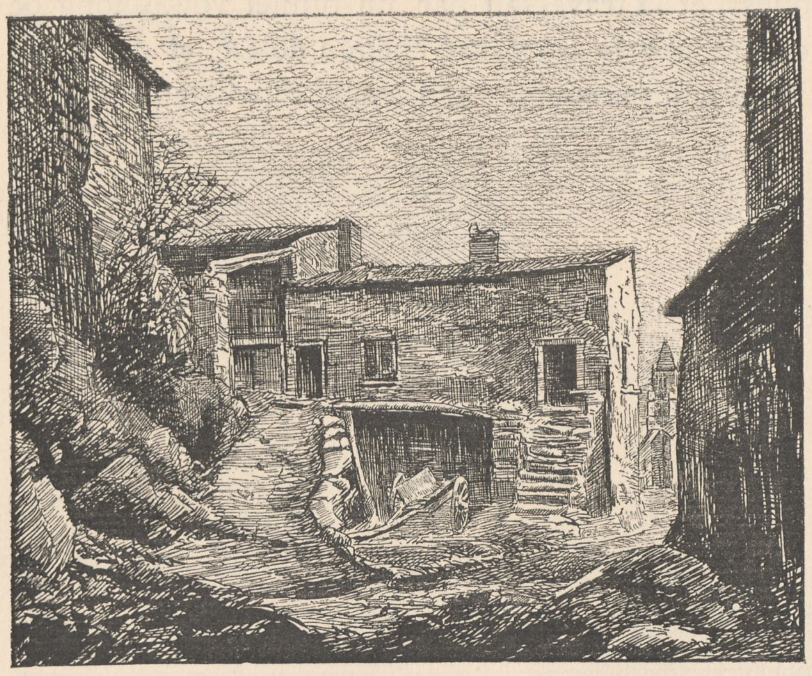
175. — MASURE ET CLOCHER A LA VALLA
Dessin de F. Thiollier.

Au Moyen-Age, existait à Isieu un prieuré dépendant du monastère de Saint-Pierre, à Lyon ; ses immunités furent déterminées, le 15 juin 1305, par une transaction, entre la prieure Amphélise du Montellier et Jacques de Jarez, seigneur de Saint-Chamond (2).

L'église d'Isieu, placée sous le vocable de saint André, avait été reconstruite en 1581, date inscrite sur une pierre placée au centre du dallage. Elle était située au milieu du village, orientée suivant l'usage, et son abside, probablement plus ancienne et percée de longues fenêtres ogivales, dominait pittoresquement le ruisseau du Gier, dont elle était séparée seulement par une petite pente rapide. Elle avait conservé son portail primitif, qui datait, dit-on, du IX^e ou du X^e siècle (3). Si cette tradition est fondée, la destruction de ce petit monument est fort regrettable. Cette église, avait pour annexe l'église de Notre-Dame de Pontcharrat, à Saint-Chamond. Au XVIII^e siècle, le curé résidait à Notre-Dame.

---

(1) V. *Bulletin de la Société de la Diana*, t. IV, n° 2, p. 178.
(2) *Mémoires de la Diana*, t. IX, p. 17.
(3) E. Richard. *Recherches historiques sur Saint-Chamond*, p. 81.

L'église actuelle, placée assez loin et à l'ouest de l'ancienne, a été construite par l'architecte Favrot, en 1866; elle est de style gothique, ses proportions sont assez heureuses; le clocher est surmonté d'une flèche trop aiguë.

Isieu dépendait de la terre de Saint-Chamond.

Dès la fin du XV^e siècle, dans les transactions entre les seigneurs et les habitants, ces derniers sont représentés par leurs consuls.

LA VALLA *(Sanctus Andeolus Vallis* ou *in Vallibus)*. — Le Toil (*Thoil*, *Taoil*, *Toilly*). — La seigneurie du Toil, en Forez, qui comprenait dans son mandement La Valla et Le Bessat, appartint successivement, à partir du XIII^e siècle, aux de Jarez, aux de Beauvoir et de Roussillon et enfin aux de Tournon qui, en 1397 et 1399, en faisaient hommage au comte de Forez (1). Le 8 janvier 1595, Just-Louis, baron de Tournon, la vendit à Jacques Mitte de Chevrières, seigneur de Saint-Chamond, au prix de 13,200 écus d'or (2). Le château du *Toil* n'était alors qu'une « masure ». Il en reste à peine quelques vestiges, au fond d'un bois, avançant en forme de promontoire au-dessus de la vallée, sur la commune du Bessat. Le seigneur avait au bourg de La Valla une maison dans laquelle étaient « l'auditoire de la justice et les prisons ». En 1768, cette seigneurie fut vendue par les La Vieuville au marquis de Mondragon, en même temps que la terre de Saint-Chamond (3).

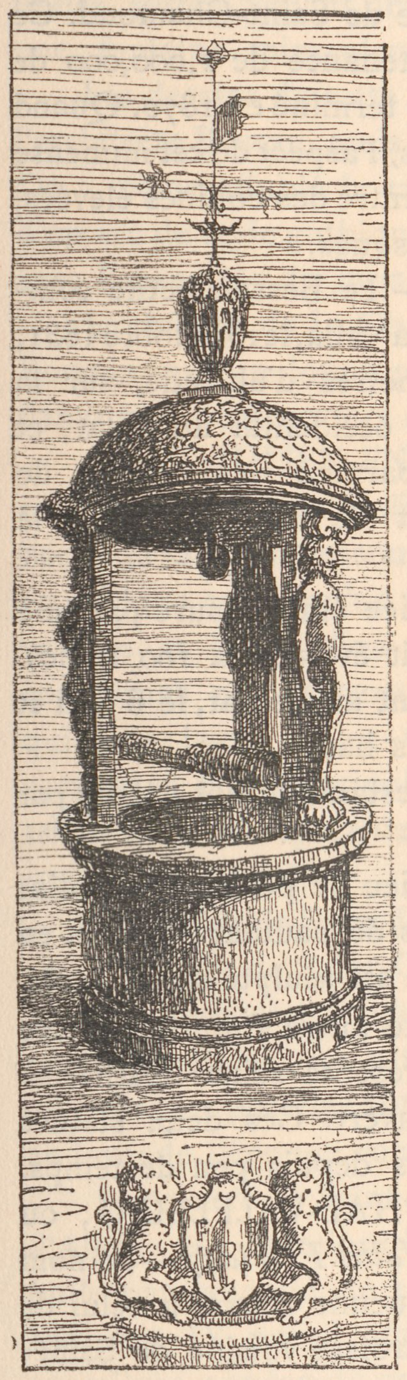

176. — PUITS A LA VALLA
Dessin de Méley.

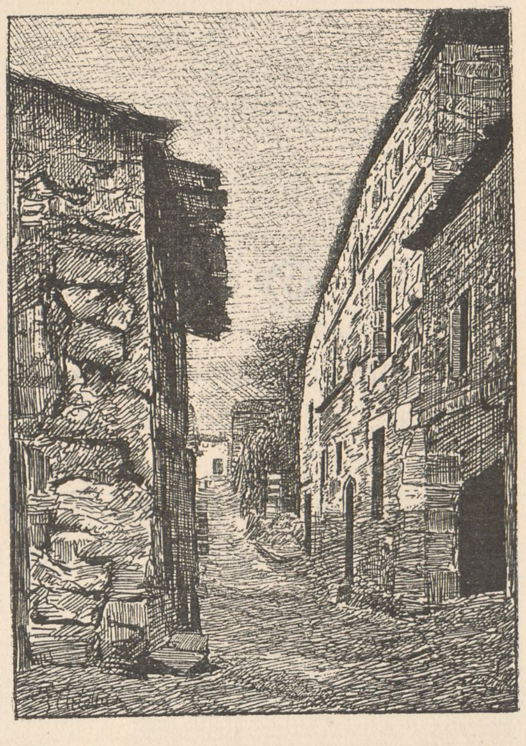

177. — VIEILLE MAISON A LA VALLA
Dessin de F. Thiollier.

Les chanoines-comtes de Lyon possédaient à La Valla plusieurs bois et des droits importants. Le chapitre de l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Chamond, reçut, au XVII^e siècle, de Melchior de Chevrières, le domaine de Luzernod.

L'ancienne église de La Valla qui remontait, dit-on, au XII^e siècle, avait été reconstruite au XV^e. Elle a été remplacée, il y a quarante ans, par une église gothique à trois nefs. La façade est surmontée d'un clocher quadrangulaire, terminé par une flèche. Les cloches, au nombre de cinq, sont anciennes et portent les dates de 1532, 1535, 1584.

On remarque à La Valla une ancienne maison ornée de bandeaux ou cordons et de fenêtres avec encadrements en pierre taillée. Sur l'écusson qui termine un des bandeaux, on lit la date de 1557 : sur un autre est sculptée la lettre F. Dans la cour, se trouve un puits de forme élégante. La margelle, taillée dans un seul morceau de pierre, est ornée de belles moulures et d'un damier qui l'allègent. Sur cette margelle s'appuient trois cariatides supportant une coupole de pierre, couverte d'écailles imbriquées, surmontée d'un vase de fruits sculptés, dans lequel est fixée une girouette avec ornements en fer forgé. Autour et à la base de la coupole, est pratiquée une sorte de caniveau, avec gargouille, pour l'écoulement des eaux pluviales. Sur ce puits est sculpté un écusson meublé d'*un cœur accompagné en chef d'un croissant et en pointe d'une étoile;* supports, deux léopards. A côté de ces emblèmes héraldiques, sur l'écusson, à droite et à gauche du croissant, la lettre F, et, en bas, une croix et la lettre P. La lettre F, reproduite sur la façade et sur cet écusson, permet-elle de voir dans ces armoiries le blason primitif des Ferriol, famille ancienne de La Valla, et dont l'un des membres, François, était notaire à La Valla à la fin du XVI^e siècle? De cette famille Ferriol étaient le marquis de Ferriol, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople, qui amena à Paris la belle Aïssé, et le comte d'Argental, correspondant habituel de Voltaire. On remarque encore à La Valla, au-dessus d'un portail, un écusson portant les armes de la maison de Tournon.

---

(1) *Mémoires de la Diana*, t. VIII. C. 1424, 1425.
(2) *Ibidem*, t. IX, p. 109.
(3) *Ibidem*, p. 390.

Au-dessous du village de La Valla, a été construit le barrage qui arrête les eaux du ruisseau de Ban, pour l'alimentation des usines et de la ville de Saint-Chamond. Ce barrage, de la contenance de 2,000,000 de mètres cubes, a été terminé en 1870. Quand les eaux sont hautes, l'aspect de cet immense réservoir, enserré entre des collines élevées, est des plus pittoresques.

LE BESSAT. — Le Bessat, petite commune détachée de La Valla, le 13 octobre 1831, est situé à 1170 mètres d'altitude, sur la croupe du versant occidental du Pilat, et sur la ligne de partage des bassins de la Méditerranée et de l'Océan. C'est le chef-lieu de commune le plus élevé du département.

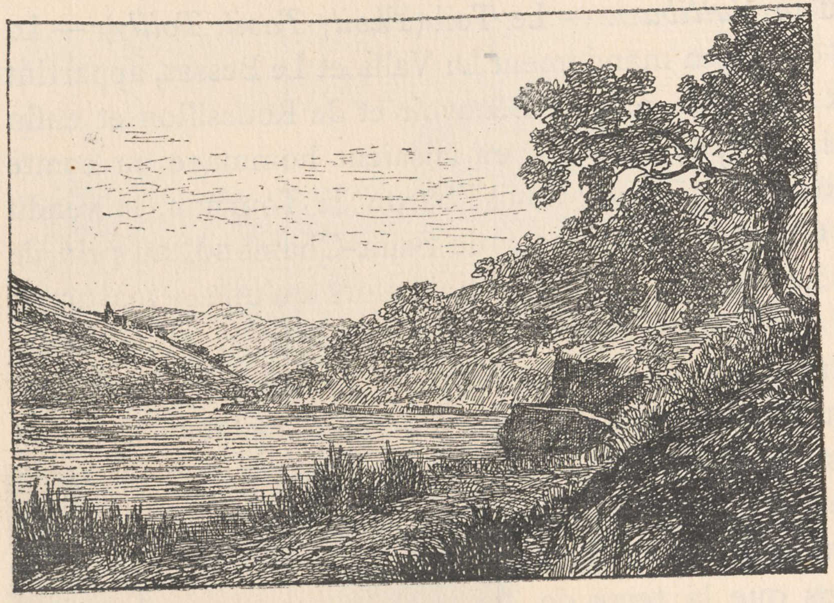

178. — RÉSERVOIR DE LA VALLA
D'après un document fourni par M. Condamin.

Dès le XVI^e siècle, il existait au Bessat une chapelle, dont le service était assuré par une dîme dépendant de la seigneurie de La Valla, dîme qui, en 1768, était évaluée à 100 francs. Deux foires importantes autrefois, aujourd'hui peu fréquentées, se tiennent au Bessat, le 6 juin et le 6 août (1). Elles sont mentionnées dans l'acte de vente de 1595, cité plus haut.

C'est au Bessat, disent les chroniqueurs, que, en 1560 et 1572, les protestants furent défaits par les troupes de Christophe de Saint-Chamond.

Son église, sans valeur, remplace l'ancienne chapelle, qui était un lieu de pèlerinage à saint Claude. Le curé a conservé une statue du XVI^e siècle, de 80 centimètres de hauteur; elle est en pierre et représente saint Claude mitré et portant une croix; un écusson est sculpté sur le socle. Dans la maison des sœurs, une autre statue de même dimension, mais en bois, représente sainte Catherine couronnée, portant un livre ouvert. Ces deux statues sont horriblement badigeonnées depuis peu de temps.

SAINT-CHRISTO-LA CHAL-VALFLEURI, ou mieux VALFLEURI tout court (*Vallis Florida*). — Le nom de *Saint-Christô*, accolé sans aucune raison à celui de Valfleuri, est emprunté à la paroisse voisine de Saint-Christô en Jarez, dont ce village dépendait avant la Révolution. La Chal est un hameau important de la commune.

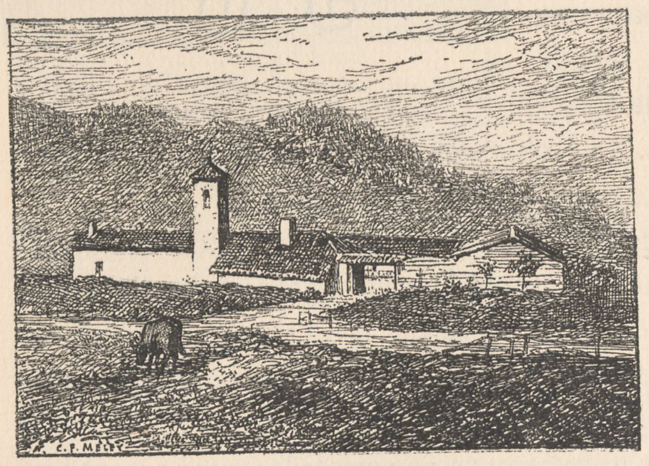

179. — FERME DU PILAT
Dessin de Méley.

Valfleuri, lieu d'un pèlerinage très fréquenté, est bâti à la source de la Durèze. Le vallon s'ouvre au nord sur un vaste cirque de montagnes d'un effet imposant; l'abside de l'église fait face à ce paysage avec ses contreforts puissamment profilés, couronnés de colonnettes et d'élégants pinacles et dominés de haut par la flèche blanche du clocher. Au printemps, le village disparaît sous les pommiers en fleurs.

Un prieuré bénédictin y fut établi par saint Robert, abbé de La Chaise-Dieu en 1052. Ce prieuré dépendait de celui de Savignieu, près de Montbrison. Ces deux prieurés furent transférés aux prêtres de Saint-Vincent-de-Paul, appelés Lazaristes, en 1687; ce sont eux qui desservent encore la paroisse.

---

(1) *Mémoires de la Diana*, t. IX. pp. 109, 202, 393.

L'ancienne église ne présentait pas d'intérêt. Deux écussons en pierre très finement sculptés, provenant de sa démolition, sont déposés à la cure; ils portent les armes des Mitte de Chevrières et de Pierre de Flagheac (1).

L'église actuelle, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, a été consacrée en 1866. Elle a trois nefs, soutenues par des faisceaux de colonnes, d'une proportion nerveuse; à la naissance des arcs du sanctuaire sont sculptées des figures d'anges. Sur l'autel principal est une statue de Vierge noire portant l'Enfant Jésus : la tradition rapporte que vers la fin du VIII^e^ siècle des bergers trouvèrent cette statue sous un genêt fleuri dans un champ couvert de neige.

Le portail, richement décoré, a dans son tympan un bas-relief de Fabisch : des malades de toutes sortes venant implorer la sainte Vierge. Sous le sanctuaire, une petite crypte abrite une fontaine miraculeuse que domine une statue de la sainte Vierge du même sculpteur.

Les dessins de cette église ont été donnés par l'architecte Bossan, mais modifiés dans l'exécution. On a même affublé la tribune d'une balustrade et d'un arc de style gothique flamboyant peu d'accord avec l'ensemble du monument.

Le château de La Chal, entre Valfleuri et Saint-Romain, est un lourd pavillon du XVIII^e^ siècle, flanqué de quatre tours épaisses.

SAINT-JULIEN-EN-JAREZ (*Sanctus Julianus in Jaresio*). — Saint-Julien-en-Jarez, situé sur les bords du Gier, au-dessous de Saint-Chamond, n'est, en quelque sorte, qu'un faubourg de cette ville. Les vergers et les jardins qui séparaient ces deux communes ont disparu; et aujourd'hui la route qui relie Isieu, Saint-Chamond et Saint-Julien semble la rue principale d'une même cité industrielle : même aspect des maisons, même mouvement commercial.

L'histoire de Saint-Julien se confond, au reste, avec l'histoire de Saint-Chamond.

Au territoire appelé *La Levraude*, dans la propriété Meley, on a trouvé en 1848 des tuiles à rebords, des poteries antiques et des moulins à bras en lave, de l'époque romaine.

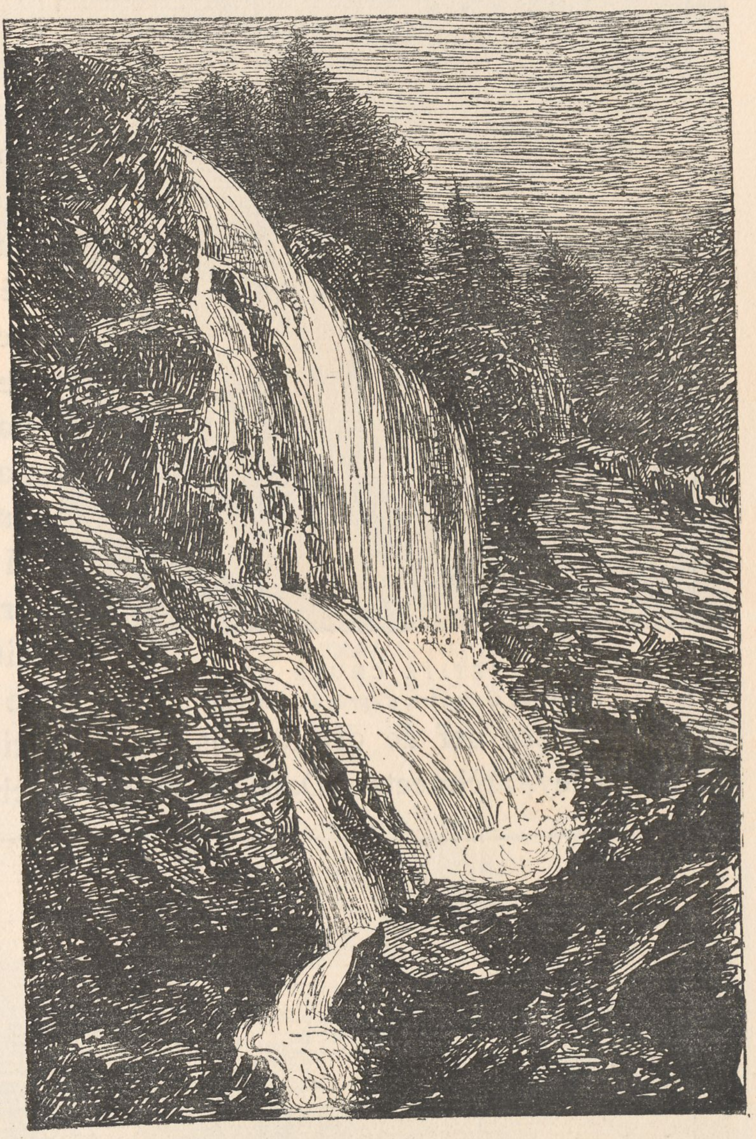
180. — GRANDE CHUTE DU GIER
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Le prieuré de Saint-Julien, relevant de l'abbaye d'Ainay, est mentionné, au XIII^e^ siècle, dans la bulle par laquelle, le 17 novembre 1250, le pape Innocent IV prend sous sa protection toutes les possessions de la célèbre abbaye (2). Dès les premières années de ce siècle, les prieurs et particulièrement Jocerand de Lavieu, ayant agrandi leur domaine, de longues discussions s'élevèrent entre eux et les seigneurs de Saint-Chamond sur les limites de leurs seigneuries et l'exercice des droits féodaux. De nombreuses transactions intervinrent, notamment en 1202, 1212, 1352. Peu à peu, le prieuré céda ou se vit enlever la plus grande partie de ses droits.

En 1496, dans la transaction passée entre Jean de Saint-Priest, seigneur de Saint-Chamond, et les habitants de cette ville, Saint-Julien est au nombre des villages du mandement de Saint-Chamond.

Vers cette époque, le prieuré tomba en commende. En 1575, le prieur, Pierre Naturel, céda au seigneur de Saint-Chamond, moyennant la somme de 330 livres, la moitié de la justice de Saint-

---

(1) *Mémoires de la Diana*, t. IX, pp. 359 et 519.
(2) Comte de Charpin et Guigue. *Cartulaire d'Ainay*, t. I, p. 9.

Julien qu'il possédait encore. Cette cession, attaquée au XVIIe siècle, fut confirmée par une transaction du 4 mai 1661 (1).

Le 3 janvier 1580, le prieur Georges Naturel résigna le prieuré de Saint-Julien en faveur des Jésuites du collège de la Trinité de Lyon; mais cette union, approuvée par une bulle du pape Clément VIII, en date du 15 mai 1593, ne fut définitive qu'en 1612 (2).

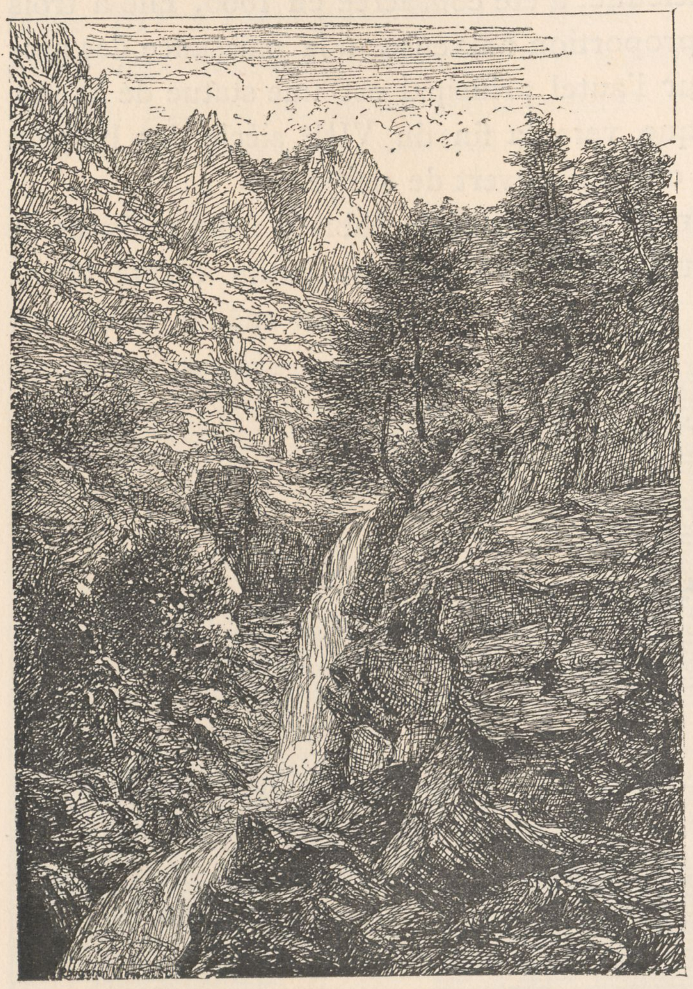

181. — PETITE CHUTE DU GIER
Dessin de Grangier, d'après F. Thiollier.

La paroisse de Saint-Julien fut au XVIIIe siècle réunie à l'église de Saint-Pierre de Saint-Chamond; le curé résidait à Saint-Pierre ; un vicaire à Saint-Julien.

L'église de Saint-Julien se composait primitivement d'une seule nef du XVe siècle ; des chapelles latérales y furent ajoutées dans les deux siècles suivants. Elle a été transformée en 1832. A cette époque, la voûte de la nef centrale fut démolie et les murs surélevés. Les chapelles latérales, sur quatre travées réunies les unes aux autres, formèrent deux basses nefs, continuées en forme de *deambulatorium* autour de l'abside reconstruite ; les voûtes de toutes ces parties furent refaites. Ces remaniements sont étonnants pour l'époque où ils ont été exécutés, et font grand honneur aux deux architectes, à M. Peyré et à M. Bossan qui débutait alors. La nef majeure est ornée d'un grand tableau de M. Poncy, peintre distingué de Saint-Chamond : ce tableau représente le martyre de saint Julien, patron de la paroisse. Dans la basse nef de droite, des fonts baptismaux modernes ont été exécutés sur les dessins de M. Méley, architecte. Dans la première chapelle à gauche, servant de dépôt, un vitrail du XVIIe siècle a au centre un écusson écartelé *aux 1 et 4 d'Allard, aux 2 et 3 d'azur à la bande d'or chargée de trois alérions d'azur.*

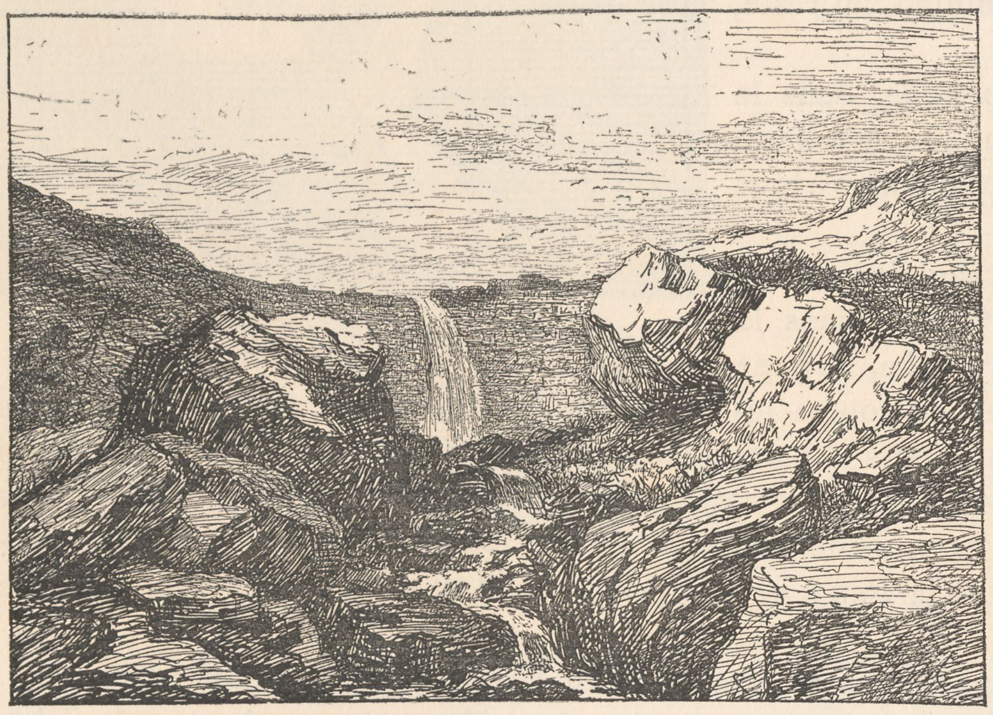

182. — VALLÉE DE L'ARC SOLET
Dessin de E. Grangier.

Sur le territoire de Saint-Julien, il y eut jadis une léproserie, au lieu qui a conservé le nom de *La Maladière*. Cette léproserie a disparu depuis longtemps avec le redoutable fléau pour lequel elle avait été établie : elle est encore citée dans des actes de 1475 et 1507. La chapelle de cet hospice est restée longtemps debout : une croix aujourd'hui en marque la place.

Une autre chapelle fut aussi élevée pendant la peste de 1628 et 1629, sur le coteau du Fay, où l'on transportait les malheureux atteints de la « maladie contagieuse » afin que plus facilement les malades pussent entendre la Sainte Messe de leurs cabanes (1). Cette chapelle subsiste toujours : le 16 août, les paroisses de Saint-Julien et de Saint-Paul-en-Jarez, et le 25 août, la paroisse de Saint-Pierre, représentant la ville de Saint-Chamond, s'y rendent en procession.

---

(1) A. Vachez. *L'ancien pays de Jarez*, p. 99.

(2) A. Vachez. *Ibidem*, p. 102.

La paroisse de Saint-Julien était fort étendue ; deux paroisses nouvelles, Chavannes et l'Horme en ont été détachées.

Au nord-ouest, sur la pente inclinée au midi d'une montagne élevée dont l'autre revers domine Valfleury, la nouvelle église de *Chavannes* a été construite en 1884 par l'architecte Boulin. Cette église, de style roman, est à une nef. On a, de ce village, une belle vue sur la chaîne du Pilat.

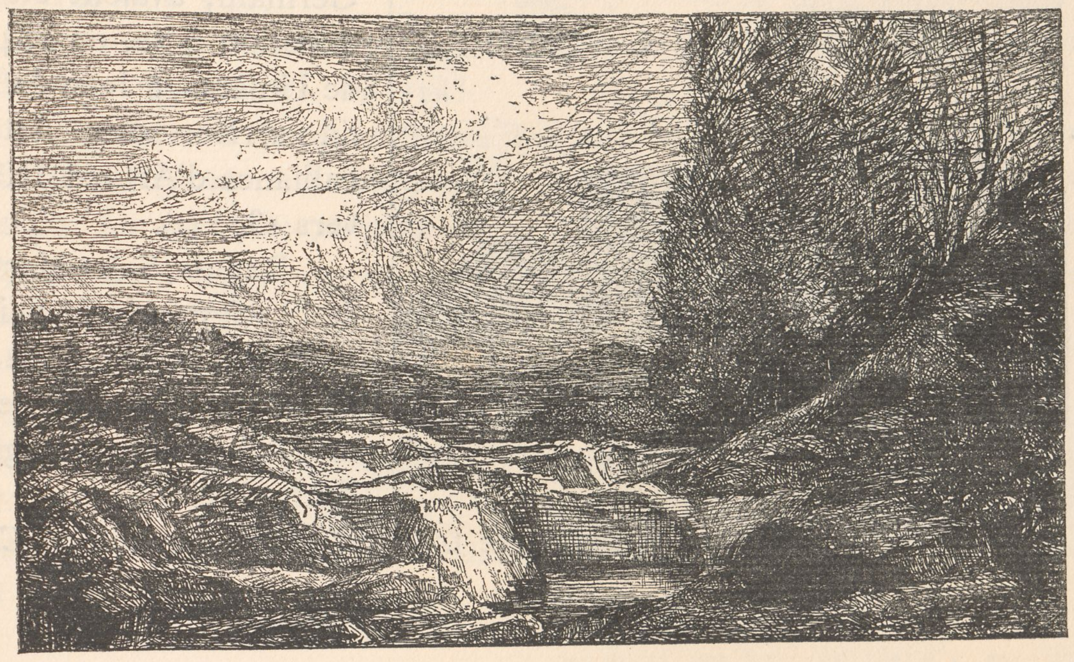

183. — ROCHERS A ONZION
Dessin de E. Grangier.

A l'est, sur un mamelon au bas duquel coule le ruisseau d'Onzion, et au milieu des hautes cheminées des forges de la compagnie de l'Horme et des usines Neyrand, s'élève l'église de *l'Horme* construite en 1863 par l'architecte Boisson, en style ogival flamboyant.

C'est un élégant édifice, dont les bas-reliefs des portes ont été sculptés par Mathelin, de Lyon; les vitraux sont de Thibaud, de Clermont.

SAINT-MARTIN-ACOALLIEU *(Sanctus Martinus Acoallieu, Sanctus Martinus Coilliacus).* — Auguste Bernard a cru voir dans ce nom un dérivé d'*aquæ locus* ou *aqualis*, rappelant l'aqueduc de Lyon : étymologie d'autant plus douteuse, que cet aqueduc est situé à deux kilomètres de distance, sur la rive opposée [du Gier. Saint-Martin-Acoallieu, en Lyonnais, appartenait aux seigneurs de Saint-Chamond. Gaudemar de Jarez l'avait acquis, assure-t-on, en 1280, de Gaudemar de Lavieu (2).

En 1327, Guy de Jarez, seigneur de Saint-Chamond, possédait à Saint-Martin une maison ou manoir, *manerium seu hospitium* (3). Les seigneurs de Saint-Chamond nommaient à la cure, droit qui avait appartenu, au XIII^{e} siècle, à l'église du Puy (4).

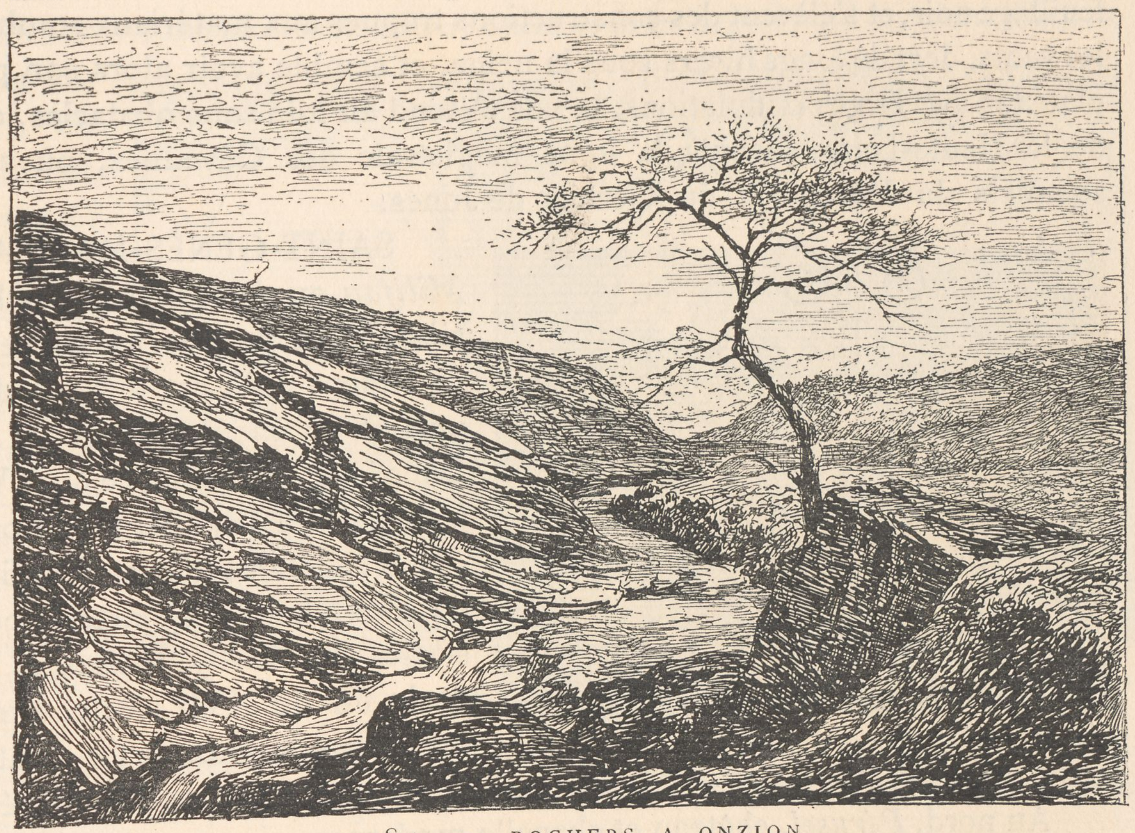

184. — ROCHERS A ONZION
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Le 5 janvier 1456 (1457 n. s.), Léonard de Saint-Priest, seigneur de Saint-Chamond, possesseur de la moitié de la seigneurie de Saint-Martin, racheta l'autre moitié, au prix de 900 écus d'or, de noble Jacquelin Trosseau, écuyer. Ces biens, que le vendeur tenait de sa mère, Marie de Saint-Germain, avaient été compris, sans doute, dans la donation faite, en 1344, par Fleurie de Jarez, dame de Linières, à Jean de Linières, son neveu, et avaient dû arriver aux Artaud de Saint-Germain par l'alliance d'Artaud III avec Marguerite de Linières, vers 1370 (1).

---

(1) *L'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Chamond*, pp. 4 et 42.

(2) *Mémoires de la Diana*, t. IX, pp. 13 et 14.

(3) *Ibidem*, p. 15.

(4) C. Bernard. *Cartulaire de Savigny*, t. II, p. 902.

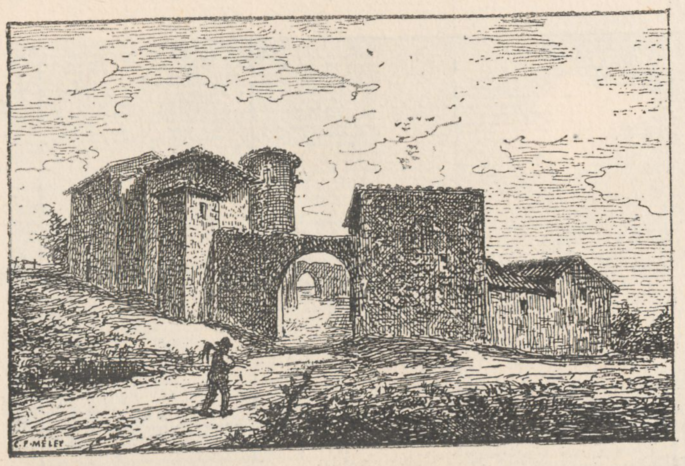
185. — FERME DE PLATON
Dessin de Méley.

Depuis, Saint-Martin continua de suivre la fortune de la seigneurie de Saint-Chamond.

L'ancienne église de Saint-Martin, sans aucun intérêt au point de vue de l'art, a été remplacée par une église de style ogival construite par l'architecte Favrot, en 1882 (2).

A l'est, et non loin du village, se trouve le petit hameau de *Coallieu*.

CANTON DE SAINT-GENÈS-MALIFAUX (3)

Par E. BRASSART ET P. TARDIEU

Le canton de Saint-Genès-Malifaux appartient à la haute montagne, et celle-ci revêt dès la sortie de Saint-Etienne un aspect particulier.

Dans un climat plus froid, s'étendent de grandes plaines humides plaquées de bois de sapins au feuillage noir, et s'élèvent des constructions trapues aux matériaux sombres. Cette région, battue par les vents, dort de longs hivers sous la neige, et semble avoir alors son plus grand caractère. De ses plateaux aux larges ondulations, la vue s'étend au loin sans obstacles, et, par-dessus les montagnes de la Haute-Loire, jusqu'à la ligne magistrale des Cévennes, où se profilent les majestueux sommets du Mézenc et du Gerbier de Joncs.

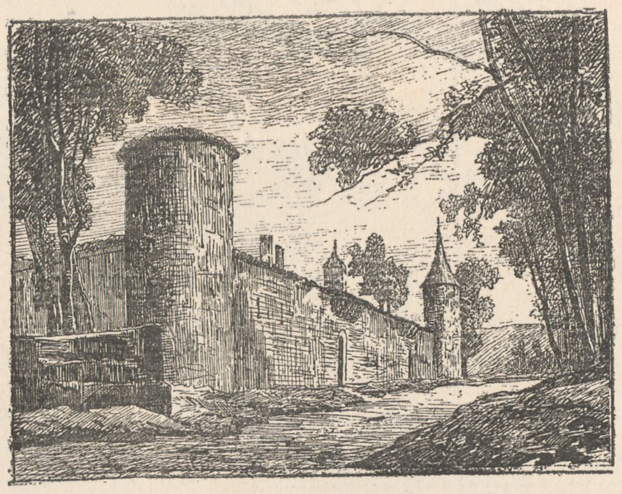
186. — LE BOIS
Dessin de F. Thiollier, d'après J. Poinat.

SAINT-GENÈS-MALIFAUX (*Sanctus Genesius de Milifau* ou *de Malifaut*). — L'église a été agrandie en ce siècle : les parties anciennes sont tellement couvertes de ciment qu'il est difficile d'en dire l'âge ; elle a trois nefs et un chœur polygonal, le tout voûté à nervures. Dans la sacristie, calice du XVIII^e siècle ayant appartenu, à ce que l'on dit, à Mgr de Montazet, archevêque de Lyon.

A l'est, *Le Bois*, arrière-fief probablement démembré de Montchal, a appartenu pendant les XVII^e et XVIII^e siècles aux Tardy, Pichon et Bollioud. C'est une maison de la fin du XVI^e siècle, avec tourelles et machicoulis au-dessus de deux portes d'entrée. Elle était naguère ornée de peintures qui ont été enlevées par le propriétaire actuel

Au nord, *Pérusel*, château et chapelle modernes.

Une tradition architecturale bonne à noter s'est conservée dans cette partie montagneuse du département, spécialement dans ce canton de Saint-Genès-Malifaux, où l'on en peut voir de nombreux exemples dans les constructions rurales modernes: la *sablière* des toitures, appelée aussi vulgairement *sous-barbe* par les charpentiers du pays, est placée sur la face extérieure des murs, où elle est soutenue par une série de corbeaux en pierre quelquefois fort bien taillés. Cette corniche rudimentaire est d'un très bon effet.

---

(1) *Mémoires de la Diana*, t. IX, p. 31.
(2) *Ibidem*, p. 226.
(3) Population : 8,671 habitants.

JONZIEU. — Jonzieu est situé sur des plateaux près de la rivière de Semène. Cette paroisse est mentionnée dans une bulle du pape Lucius III, en 1183.

Au XVIII^{e} siècle, un curé de Jonzieu, M. Pons, composa un traité de « l'Education du Prince. »

L'église, sous le vocable de saint Romain, est moderne, de style gothique ; elle a été construite en 1857, par l'architecte Boisson. La sacristie possède un plat de cuivre repoussé et estampé, du XVI^{e} siècle, mesurant $0^{m}44$ de diamètre, et portant deux inscriptions circulaires en caractères gothiques allemands.

A cinquante pas de l'église, une croix de pierre porte, à mi-fût, une statue de saint Antoine et, sur la base, les armoiries et le nom d'Anthoine de Myon, qui était seigneur de la Durerière, et la date 1604.

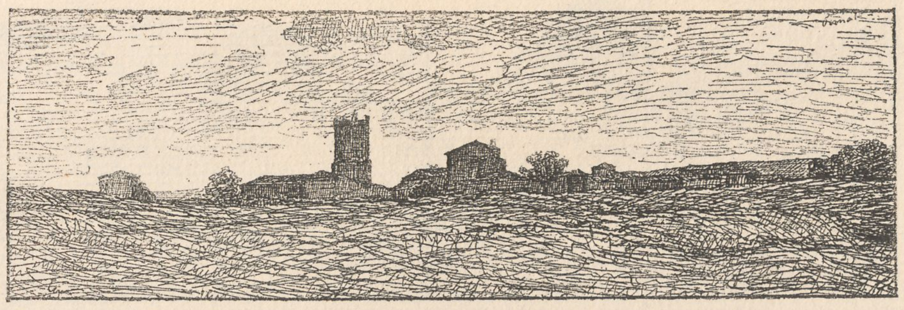

187. — SAINT-GENÈS-MALIFAUX
Dessin de J. Poinat.

Durerière. — A 300 mètres au nord-ouest de Jonzieu, était la Durerière, arrière-fief de Feugerolles, qu'habitait dès 1400 la famille de Myon. Il ne reste rien des anciennes constructions, dont les derniers vestiges ont disparu il y a une trentaine d'années.

La Terrasse. — Le domaine de La Terrasse, à un kilomètre environ au sud-est de Jonzieu, sur les pentes de la vallée de Semène, a appartenu aux de La Borie, de Bronac, de Boucherolle de Sainte-Sigolène, du Peloux de Saint-Romain-la-Chalm, Rouchon, Planchin et Gatay. Le bâtiment d'habitation, donnant sur une grande cour, a gardé quelques vestiges anciens, une salle voûtée, petite et carrée, qui aurait renfermé les archives, et le rez-de-chaussée d'une tour ; une grande cuisine avec sa cheminée, recouverte de boiseries et datant du XVIII^{e} siècle. Sur diverses pierres, les dates 1558 et 1733. La tradition mentionne deux autres tours et une chapelle qui auraient disparu.

A l'ouest de Jonzieu, et sur les limites de la paroisse, est un terrain nommé *Champ-Dolent*, où, d'après une légende rapportée par Hippolyte Malègue, Jules César aurait été battu par les habitants du Vivarais. On sait avec quelle circonspection doivent être accueillies les traditions de ce genre : mais il est fort possible que ce nom rappelle des fourches patibulaires, un cimetière abandonné, ou même un fait de guerre accompli à une époque inconnue.

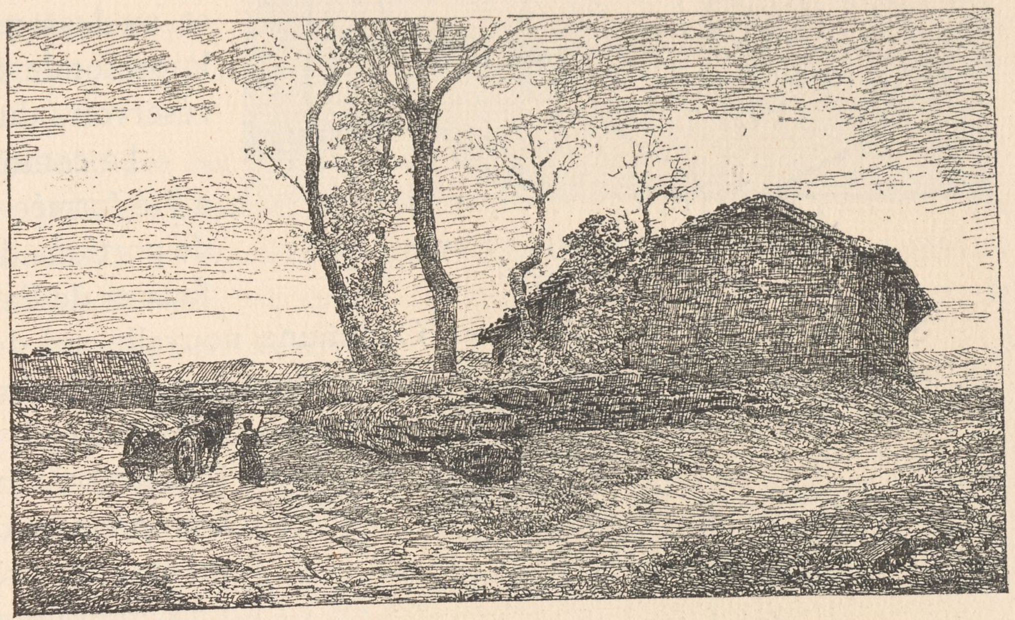

188. — MASURE A SAINT-GENÈS-MALIFAUX
Dessin de J. Poinat.

MARLHES (*Marlhiæ*). — Une église neuve, en style du XIII^{e} siècle, se construit à Marlhes, sur les dessins de M. Boulin, architecte. Elle a été commencée en 1887. L'église démolie avait été bâtie en ce siècle ; seul le clocher était ancien, probablement du XII^{e} siècle.

Au bord de la route de grande communication n^{o} 15, croix de 1584, dite de Saint-Fidèle ; socle moderne.

Au sud-ouest, *Le Temple*, ancienne maison des Templiers, appelée aussi *La Murette*, membre de la commanderie de Devesset en Velay, attribuée après la suppression de l'ordre aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les bâtiments en ont été divisés entre de nombreux propriétaires, et ont perdu de ce fait tout caractère. A l'intérieur d'une maison moderne, construite en partie sur l'emplacement de la chapelle aujourd'hui complètement rasée, est conservée une inscription funéraire de 1370 provenant de celle-ci.

Au nord-est, *La Faye,* (*Faya*), château moderne. Il ne reste de l'ancien château que des débris de murs sans caractère, au sommet d'un mamelon voisin. C'est un ancien fief ayant titre de baronnie et qui a été possédé par les familles d'Argental, Pagan, Jarez, Retourtour, de Chaste, Allemand, Clermont, Courbon et Chovet de La Chance.

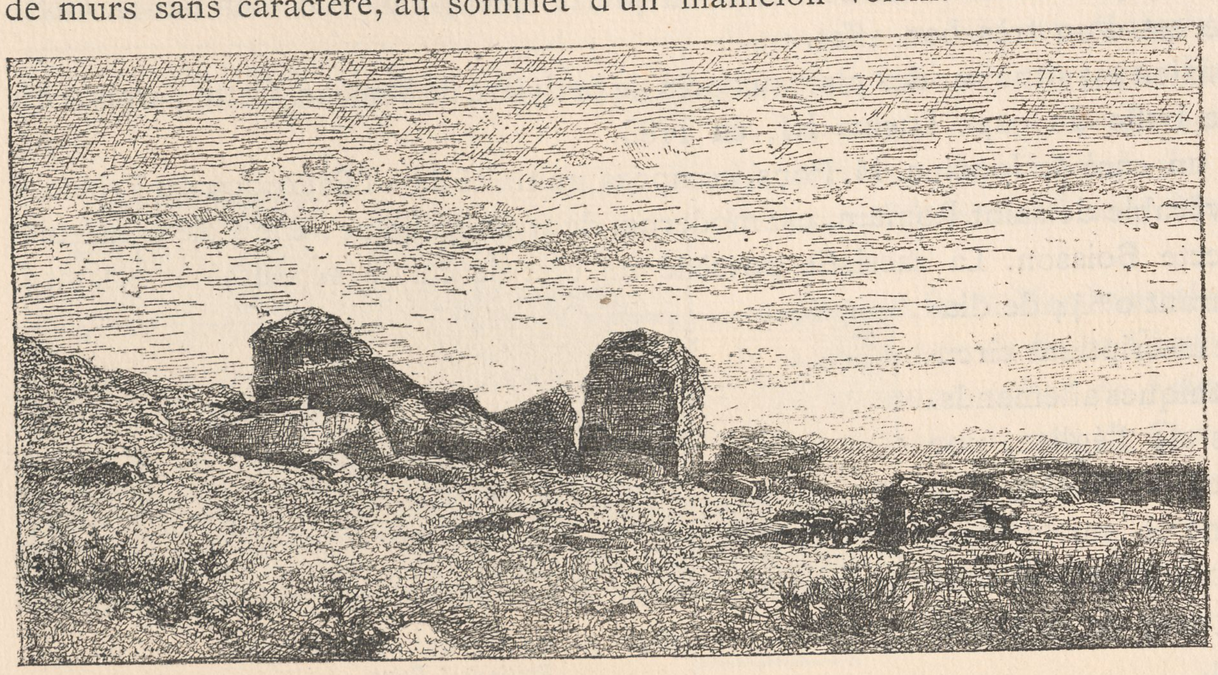

189. — SAINT-GENÈS. LES ROUCHIS
Dessin de J. Poinat.

Toujours au nord-est, mais plus loin du chef-lieu de commune, l'*Allier,* gros village, où se levait une rente noble du même nom, qui a appartenu pendant les XVe et XVIe siècles aux *Alerii* de Saint-Didier-la-Seauve, aux *Vererii*, aux du Peloux, et pendant le XVIIIe siècle aux Gayardon, puis aux Courbon.

PLANFOY. — Planfoy dépendait autrefois de la paroisse de Saint-Etienne ; une chapelle y avait été construite par les soins de la famille de Rochetaillée ; elle était desservie par un prêtre de l'Église de Saint-Etienne et a été utilisée plus tard comme église paroissiale ; elle a été remplacée par une église moderne de style roman, construite par l'architecte Boulin en 1886. A l'est et au-dessous du village, le regard plonge sur la profonde vallée du Furan et sur les deux beaux réservoirs du Gouffre d'Enfer et du Pas-du-Rio.

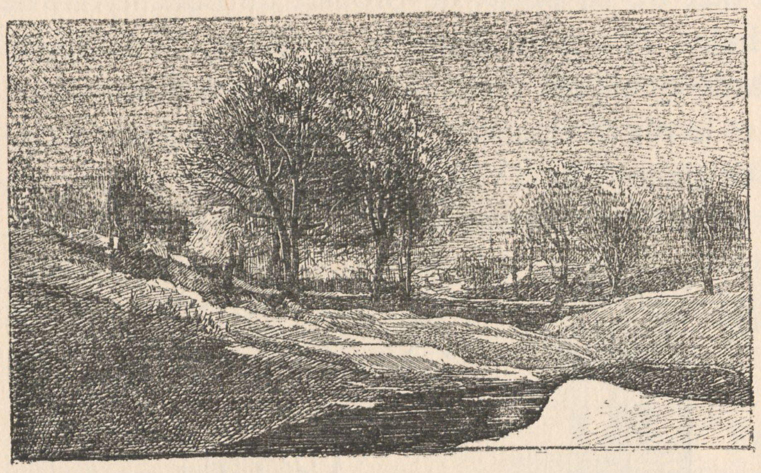

190. — SAINT-RÉGIS-DU-COIN
D'après une photographie.

La commune de Planfoy est moderne ; elle a été formée en vertu d'une loi du 23 mai 1863, de portions des communes de Saint-Genès-Malifaux et de Saint-Etienne.

SAINT-RÉGIS DU COIN. — Commune nouvelle qui doit son origine à une loi du 26 avril 1858 et qui comprend partie des anciennes communes de Marlhes et de Saint-Sauveur.

Au nord, près de la limite des communes de Saint-Régis et de Marlhes, sur la montagne de Chaussitre, on montre en deux endroits des roches à empreintes dites de *saint Martin.* Au bas de la montagne, près de la croix de *saint Martin,* est une empreinte d'un pied d'homme. Au sommet, à 1,242 mètres d'altitude, cavité en forme de berceau et empreintes qualifiées de pieds du cheval, siège et boutons de la *veste* du saint. On y mène en pèlerinage les enfants qui ne peuvent pas marcher. Sur la façade de la maison la plus proche, est placée une statue grossière de saint Martin.

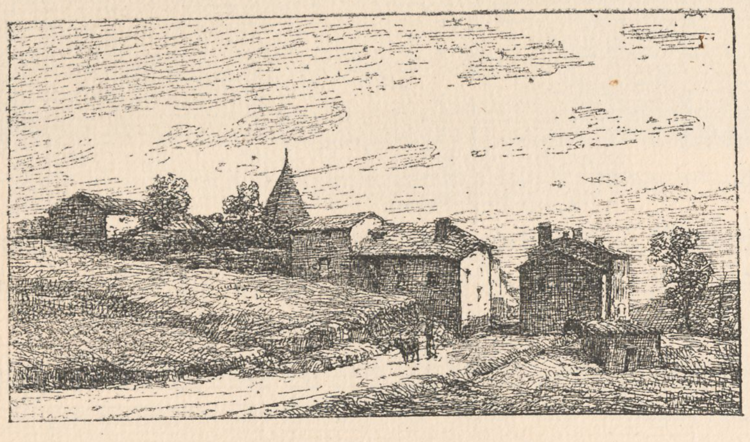

191. — SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX
Dessin de J. Poinat.

A l'ouest du bois Panère, à 250 mètres environ au nord du château de Saint-Régis du Coin, en suivant le chemin d'intérêt commun n° 28, du Tracol aux Trois-Croix, au territoire appelé *le Champ des Fusts*, à 100 mètres à l'est dudit chemin, est une allée couverte complètement enfouie dans terre, orientée de l'est à l'ouest, ayant environ un mètre de large à l'intérieur; la partie encore couverte est longue d'environ deux mètres, l'élévation est impossible à déterminer, le sol étant exhaussé par des éboulements; les murs latéraux sont construits en matériaux de toutes dimensions et calés entre eux avec de petites pierres, sans mortier d'aucune sorte ; c'est tout à fait le système gaulois ; les dalles servant de couvertures sont brutes et d'épaisseurs diverses. D'après les dires de la propriétaire, Mme de Bonneville, née Colomb de Gast, lors de la découverte, cette allée était fermée, à l'est, par une dalle percée d'un trou et on aurait trouvé à l'intérieur des débris de poteries et des ossements d'homme et d'enfant.

L'église, sans caractère architectural, a été construite en 1830.

Le château du Coin est une construction en presque totalité moderne; à l'intérieur on remarque une cheminée et un médaillon en grès du XVIe siècle; sur la façade de la chapelle, au-dessous du campanile, on a placé dans la maçonnerie moderne trois autres médaillons du XVIe siècle aussi en grès.

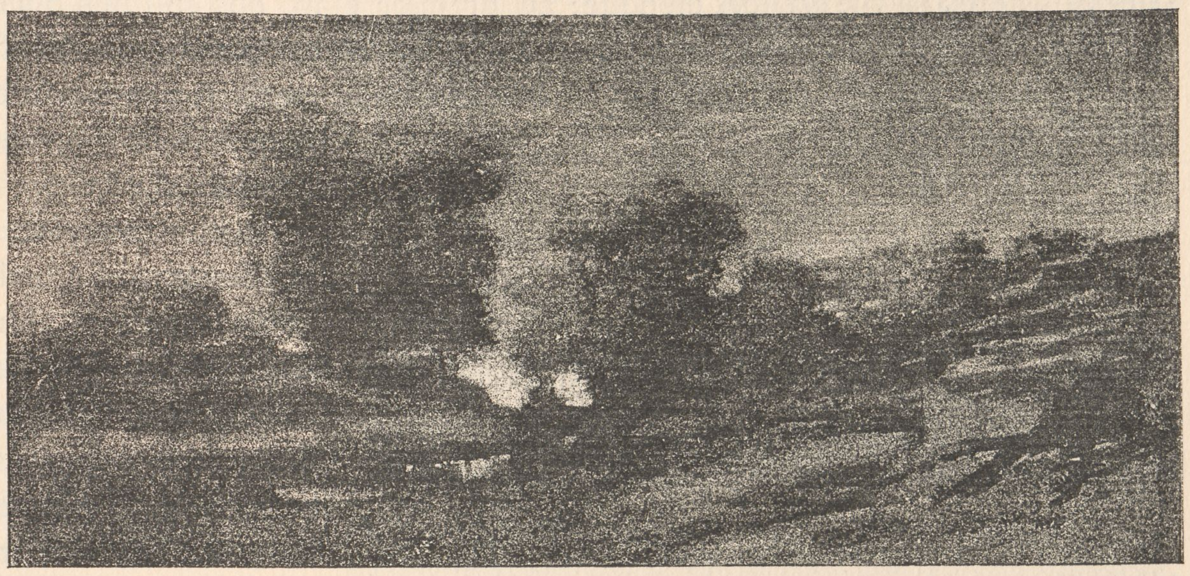

192. — PAYSAGE A SAINT-GENÈS
Dessin de Joanny Faure.

SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX (*Sanctus Romanus Alsatives, les Auteis* ou *les Estues*). — Petit prieuré bénédictin, membre du prieuré de Saint-Julien-en-Jarez, et réuni comme lui en 1593 au petit collège de Notre-Dame de Bon-Secours, aux Jésuites de Lyon.

L'église et surtout le clocher offrent un caractère rustique spécial. Cet édifice date du XVe siècle ; il est formé d'une nef large et basse, d'un transept comprenant deux chapelles et d'une abside polygonale. Le bras gauche du transept paraît la partie la plus ancienne. La façade a été ajoutée en 1830. La grande nef était primitivement recouverte d'un plafond. Elle a été voûtée vers 1855.

Des réparations et embellissements ont été faits à Saint-Romain à la fin du XVIIe siècle, on trouve aux archives du Rhône (D. 253), l'indication de divers marchés faits à cette occasion, qui donnent les noms des artistes et ouvriers. — A cette époque appartiennent un autel, à tombeau monolithe, bien sculpté ; des fonts baptismaux en menuiserie, avec grand rétable, d'un goût assez pur ; un support en fer forgé pour le cierge pascal, appliqué contre le mur de l'abside, une croix de procession en métal repoussé ; des reliquaires, aussi en métal ; des candélabres, un crucifix, un reliquaire en bois sculpté, et enfin une cloche.

La maison des sœurs de Saint-Joseph, qui paraît dater de la fin du XVIIe siècle, a gardé ses dispositions intérieures presque intactes ; elle est reliée à l'église par un pont couvert suspendu au-dessus de la rue.

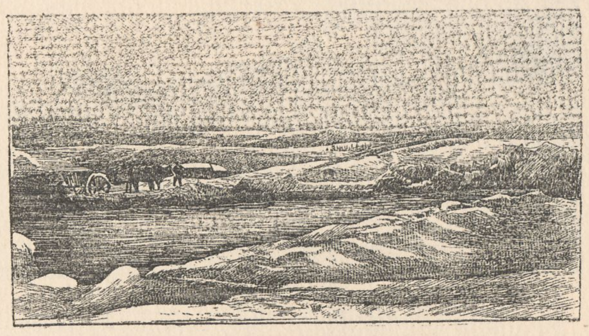

193. — PLATEAU DE LA RÉPUBLIQUE
D'après une photographie.

Les Pères Jésuites avaient à Saint-Romain une résidence dont il ne reste que la porte garnie de clous innombrables.

TARENTAISE. — L'église, de style gothique, a été construite par l'architecte Bonnard, en 1856. Dans la sacristie est déposé un rétable en bois de l'époque Louis XIII, très délabré; il est orné de colonnettes torses et de figures d'anges.

Au *Curtil,* une cheminée portant la date 1570 sur un écusson.

Prarouet, ancien fief, est une maison du XVIIe siècle. La porte de la façade est décorée d'un fronton et surmontée, à hauteur du deuxième étage, d'une échauguette. L'intérieur a conservé une cheminée monumentale. La chapelle a été détruite il y a une quarantaine d'années.

CANTON DE SAINT-HÉAND (1)

Par F. THIOLLIER

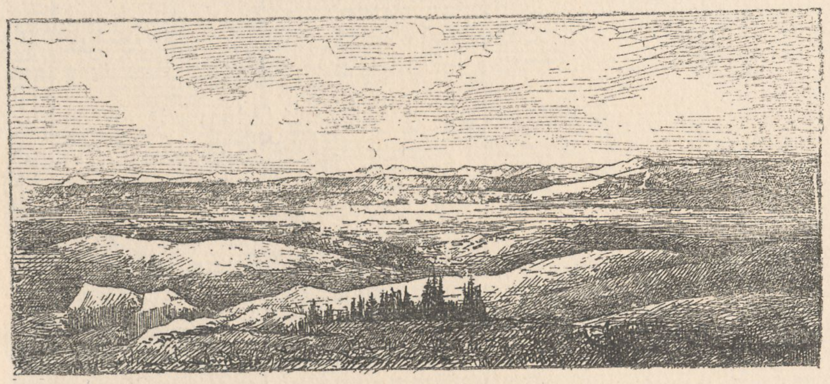

194. — VUE PRISE DE LA PIERRE DE LA BAUCHE
Dessin de F. Thiollier, d'après Léon Borel.

Le chef-lieu de canton, situé sur une éminence, est dominé lui-même par des montagnes sans caractère. La vue est fort étendue: au premier plan, des collines boisées, auxquelles succède la plaine du Forez, avec la Loire, les étangs, les buttes basaltiques de Saint-Romain, du mont d'Uzore, de Montverdun, etc; à l'extrême horizon, on aperçoit, à gauche, la belle silhouette du mont Mézenc, du Gerbier de Joncs et autres sommets du Velay; l'aspect des montagnes est moins mouvementé du côté de Pierre-sur-Haute; enfin, la ligne devient encore plus simple et se confond avec le ciel dans la direction de Saint-Germain-Laval. L'horizon est beaucoup plus étendu, si l'on gravit les collines qui séparent Saint-Héand de Fontanès: vers la pierre de la *Bauche*, le panorama devient entièrement circulaire ; les Alpes Dauphinoises et la chaîne du Mont-Blanc se montrent parfois et, malgré l'éloignement, l'aspect est plein de grandeur, spécialement au soleil levant, quand la chaîne du Mont-Blanc se dégage des brumes du matin. A gauche des Alpes Dauphinoises, on aperçoit les montagnes du Beaujolais ; à droite, la belle masse du Pilat, à laquelle succèdent les belles lignes du Velay et celles du Forez ; les premiers plans ont peu de caractère, mais l'ensemble du paysage devient plus varié si l'on atteint la montagne de Montmorin.

Outre ces sommets d'aspect sauvage, nous signalerons certaines vallées, spécialement celles où coulent les ruisseaux de Pinchignieu et de Maleval. Les prairies boisées de la Fouillouse et celles qui sont situées entre Saint-Héand et L'Estrat ont déjà fourni aux artistes de nombreux motifs de tableaux. Ce canton mérite donc d'être visité à cause de son paysage, mais il est bien pauvre en monuments.

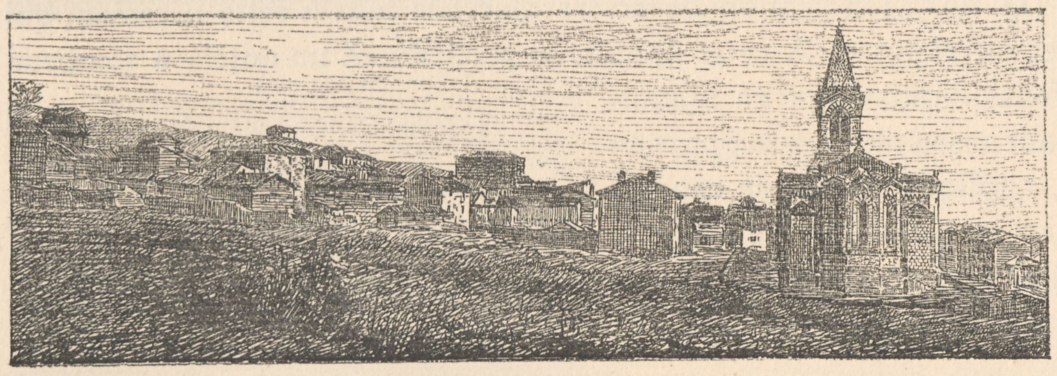

195. — SAINT-HÉAND. VILLAGE, RUINES DU CHATEAU ET ÉGLISE MODERNE
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-HÉAND (*Sanctus Eugendus, Sant Yan*). — Nous ne connaissons d'autre trouvaille de l'époque dite préhistorique que celle d'une hache polie, en serpentine, recueillie près de la ferme du *Plain*. Des fragments de tuiles romaines à rebords ont été ramassés vers le hameau de Villemagne.

De très nombreuses transformations ont été faites à Saint-Héand depuis quelques années : il n'y reste plus beaucoup de traces des remparts; les chemins creux et humides, bordés d'ornières, ont été remplacés par des routes larges et sèches; les vieilles constructions qui entouraient l'église ont été démolies, l'emplacement du cimetière a été changé et l'on n'a pas rétabli dans le cimetière nouveau l'ancien ossuaire, édicule formé de quatre piliers carrés, coiffés de chapiteaux et surmontés d'un toit qui était parvenu intact jusqu'à nos jours. Deux portes ogivales de l'enceinte de l'ancienne ville existaient encore en 1850 : elles ont été démolies avec les maisons pittoresques de ce vieux quartier. La porte de *bise* était située sur la route de Chevrières, un peu plus loin que l'ancienne église; l'autre était à une cinquantaine de mètres en face du portail principal du même monument.

---

(1) Population : 14,862 habitants.

Une belle église neuve a été construite, et les habitants sont ravis de toutes ces transformations; seuls, quelques artistes regrettent ces vieux restes et spécialement l'ancien clocher, dont le ton doré était si lumineux au soleil couchant.

L'ancienne église, détruite depuis l'année 1885, était extrêmement remarquable, et l'on doit déplorer sa démolition qui, paraît-il, était devenue nécessaire à cause du peu de solidité des fondations. Bien que composé de plusieurs styles, l'intérieur paraissait harmonieux, et l'on remarquait surtout deux piliers fort élancés d'où partaient des gerbes de nervures qui s'épanouissaient sur les voûtes du chœur et des deux transepts; cette partie de l'église était du XV^e siècle. Des réparations importantes avaient été faites au XVI^e, et l'on avait construit à cette époque plusieurs chapelles, dont les sculptures étaient assez fines; l'on peut en juger par certains fragments qui sont conservés dans une salle de la mairie, avec une belle inscription du XV^e siècle, constatant une fondation de services religieux.

Le clocher rectangulaire, percé d'arcades ogivales, et le portail, orné d'une statuette très fruste, mais très expressive de Dieu le Père, dataient du XVI^e siècle.

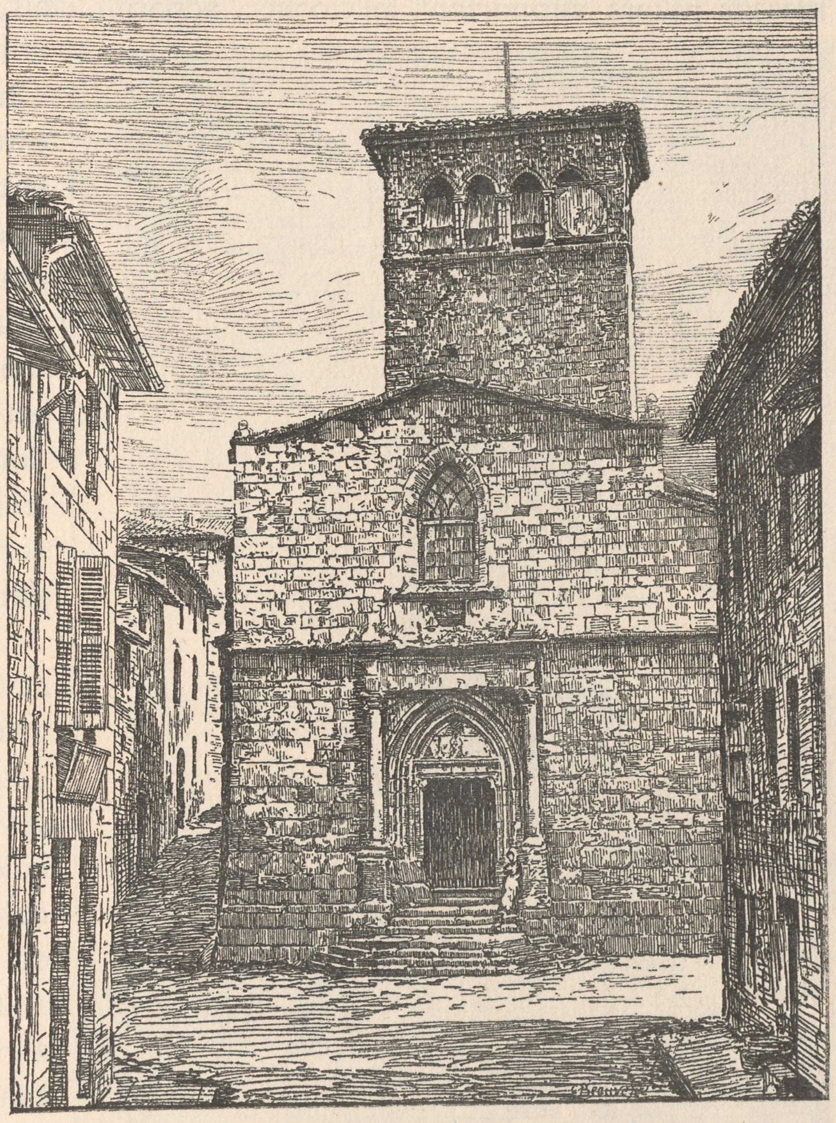

196. — ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-HÉAND AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

L'église de Saint-Héand était desservie, avant la Révolution, par une société de prêtres.

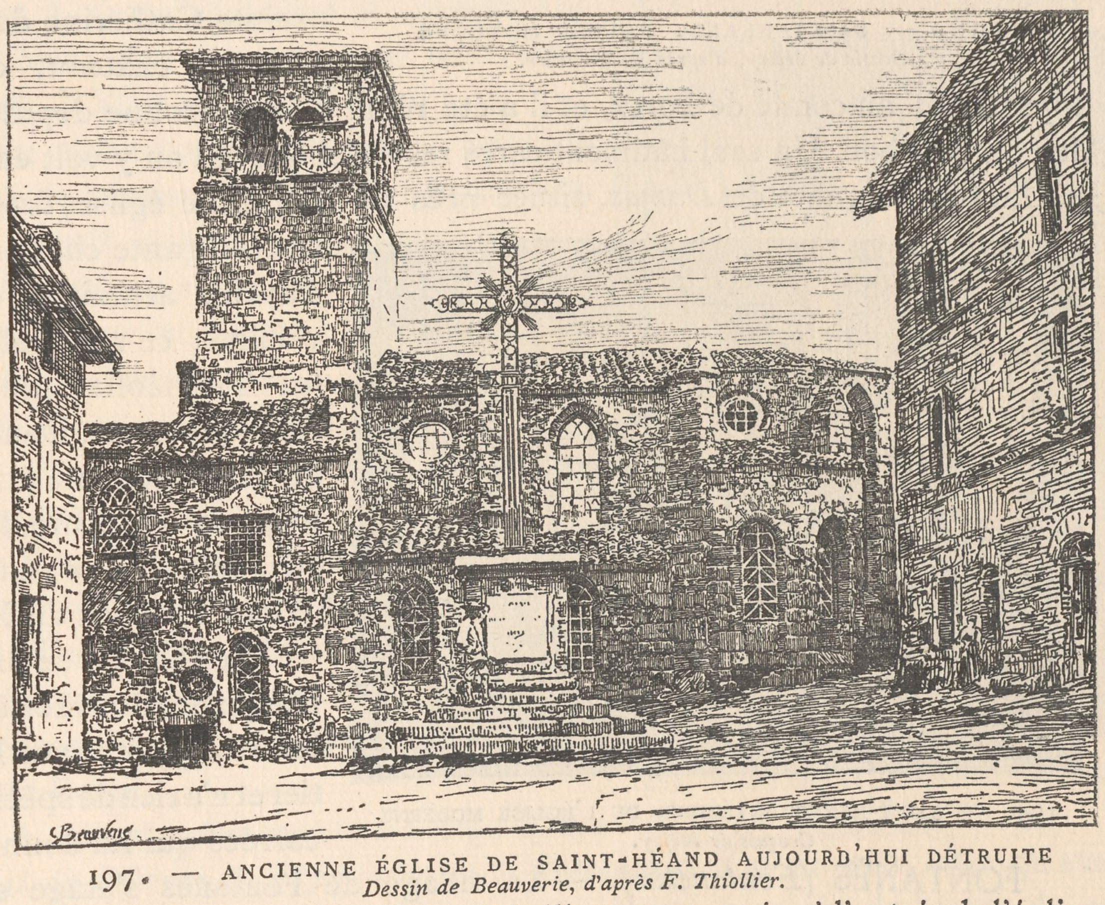

197. — ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-HÉAND AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

L'église moderne a été dessinée par l'architecte Perrin, collaborateur de Bossan; on y reconnaît de suite l'influence du maître, mais il n'y a pas de confusion possible avec ses œuvres personnelles, spécialement dans le dessin des détails. Cet édifice a beaucoup de qualités : unité, pondération dans le plan, simplicité dans les lignes générales de la composition, abondance dans les décorations: c'est en somme une des meilleures églises modernes de notre région.

Le clocher, disposé en avant-corps, un peu indécis peut-être, domine la façade principale; une flèche de pierre le couronne, peu élancée mais brillamment ornée; à l'entrée de l'église est un porche de pierre légèrement indiqué, formé seulement d'un arc ogival extradossé en saillie sur le mur et soutenu par deux colonnes; le tympan renferme une figure du Bon Pasteur en haut-relief, due au sculpteur lyonnais Dufrêne. L'intérieur, aussitôt que l'on a dépassé les deux massifs piliers supportant le clocher, apparaît clair, élégant, très dégagé. Deux rangées de six colonnes élancées, monolithes en pierres de Chomérac, le divisent en trois nefs ; leurs chapiteaux, richement sculptés, supportent un entablement de composition libre, où sont appliquées à diverses hauteurs des consoles d'où partent les doubleaux et les archivoltes. La nef centrale, beaucoup plus large en plan, mais de même hauteur en élévation que les nefs latérales, est couverte en voûte d'arête, tandis que ces dernières, suivant un système de construction très logique, remis en honneur par M. Bossan, sont recouvertes d'une série de berceaux à axe perpendiculaire à la nef principale.

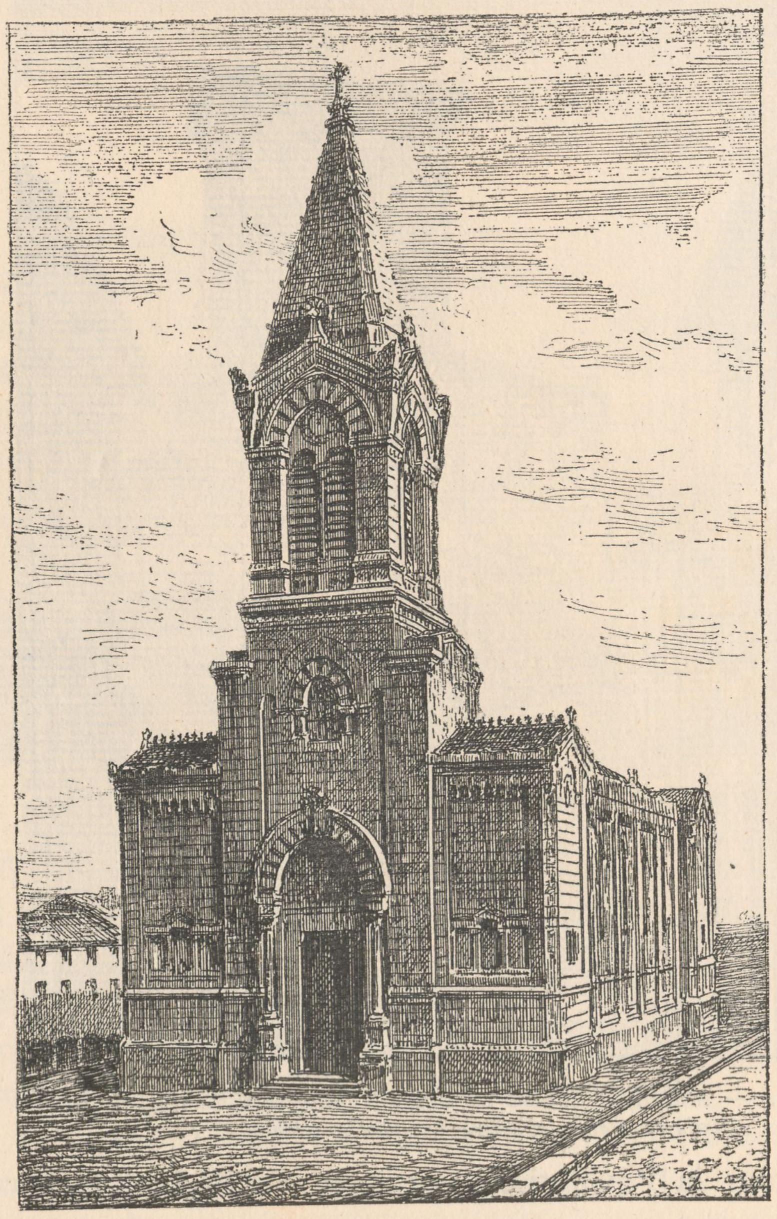

198. — SAINT-HÉAND. ÉGLISE MODERNE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

L'église n'a pas de transept : les collatéraux se terminent par un mur droit, tandis que la grande nef se prolonge en un chœur à abside octogonale, et sur lequel s'ouvrent des tribunes ; les nervures de cette partie s'appuient sur des colonnettes de marbre, suspendues sur des culots à mi-distance du sol : disposition élégante et ingénieuse. A l'extrémité des basses nefs, sous un dais de pierre abondamment décoré, signalons deux groupes sculptés par M. Millefaut : celui de gauche représente saint Joseph, patron de l'église, recevant les hommages de saint Pierre et de saint Paul ; celui de droite, la Sainte Vierge remettant le rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne.

Le château, construction du XVe siècle, appartenait au comte de Forez, et il a été réuni à la couronne depuis la confiscation des biens du duc de Bourbon. Un seul bâtiment carré reste debout et l'on y voit encore quelques créneaux.

Une maison, dite de *Damas*, située près de l'ancienne église, date du XVIe siècle, et renferme une élégante cheminée avec armoiries sculptées ; d'autres armoiries sont peintes dans une pièce voisine ; ce sont celles des anciens possesseurs : les Tréméolles de Barge, les Vertamy, les Rochefort, etc. Dans la maison dite des *Astiers*, on remarque une porte du XVIe siècle et un fragment de sculpture de la même époque. Dans une rue, on voit une statue équestre de saint Georges, datant de la fin du XVe siècle.

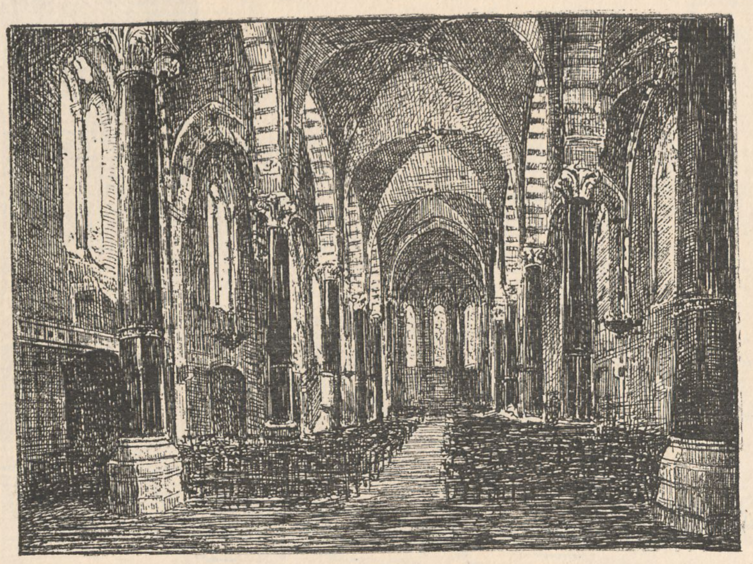

199. — SAINT-HÉAND. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE MODERNE
Croquis de Méley.

Le château de *Maleval* subsiste encore : il a été bâti par les Bourdon à la fin du XVIe siècle ; il a appartenu longtemps aux Rochefort-la-Valette ; il est entier et n'a rien de spécial, à l'exception de quatre tours carrées qui lui donnent un aspect assez imposant.

FONTANÈS *(Fontanetus)*. — Le village de Fontanès s'étage sur le versant oriental d'un mamelon arrondi, à peine plus élevé que ceux qui l'entourent ; de son sommet on découvre un très vaste horizon.

L'église, courte et trapue, construite en maçonnerie grossière et mal crépie, date du commencement du XVIe siècle; son clocher, élevé sur l'abside, est bas, percé de baies irrégulières en plein cintre, et couvert d'un toit plat. Le portail en arc brisé est surmonté d'un oculus et accompagné de deux contreforts. A droite et à gauche, deux culots très effrités ont dû porter des statues. Cette façade est d'une heureuse proportion. On accède à l'intérieur par sept marches. L'église est à trois nefs; les voûtes ont été refaites en ce siècle, mais les piliers ont gardé des fragments de fines moulures gothiques. L'abside semi-circulaire est voûtée en cul-de-four.

On remarque, à droite en entrant, un bénitier en pierre, dont la vasque elliptique est soutenue par un lion tenant entre ses pattes un écu sur lequel on lit : LV̄IER (Lunier ?) 1536. Dans le pavé, sont encastrées deux pierres tumulaires du XVIIe siècle.

Le château, situé au nord de l'église, a été presque entièrement reconstruit ou réparé à la fin du XVIIIe siècle. Il se compose d'un corps de bâtiment oblong, flanqué de quatre tours carrées plus élevées, et que des constructions en contre-bas relient à deux larges granges situées au nord et au sud. La porte d'entrée centrale est finement décorée de pilastres d'ordre composite et de consoles ; elle ouvre sur un vestibule autour duquel court l'escalier, porté par un fort limon hardiment suspendu. Dans les différentes pièces se voient quelques boiseries, des cheminées style Louis XV, et trois tapisseries représentant des paysages et des animaux.

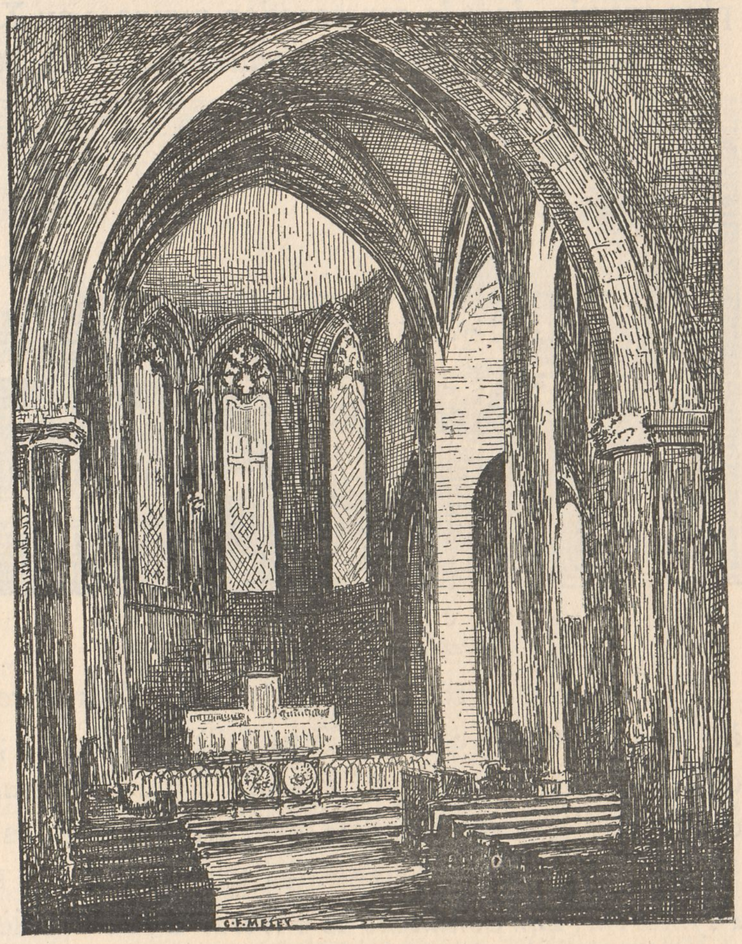
200. — INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-HÉAND AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Le bâtiment rural du sud présente, à l'intérieur, des murs irrégulièrement disposés et percés d'ouvertures en plein cintre d'un bon effet. Un portail du siècle dernier donne accès de la place publique dans le parc ; il est à cintre surbaissé et surmonté de deux statues de lions accroupis, tenant des écussons. Les portes des deux granges sont aussi ornées de pilastres datant du XVIIIe siècle.

Une porte extérieure du château, décorée d'une accolade et donnant dans une rue près de l'église, présente une inscription gothique assez dégradée. On voit, quelques pas plus loin, une croix du XVIe siècle, devant laquelle on a placé une statue moderne de la Sainte Vierge, que domine une lampe toujours ardente.

LA FOUILLOUSE *(Folhosa, Fouillousa)*. — Ce bourg, situé sur les bords du Furan, domine une jolie vallée ; les grands bois qui l'environnent méritent d'être visités. L'église est moderne, elle n'a rien de remarquable, et il ne reste que fort peu de traces du château qui appartenait aux comtes de Forez ; des maisons modernes sont construites sur les ruines de l'enceinte fortifiée.

LA TOUR EN JAREZ (*Turris in Jaresio*). — Ce village, d'un accès difficile, est beaucoup moins peuplé qu'il ne l'était autrefois ; l'on y jouit d'un panorama varié sur Saint-Priest, Saint-Etienne et les montagnes du Forez.

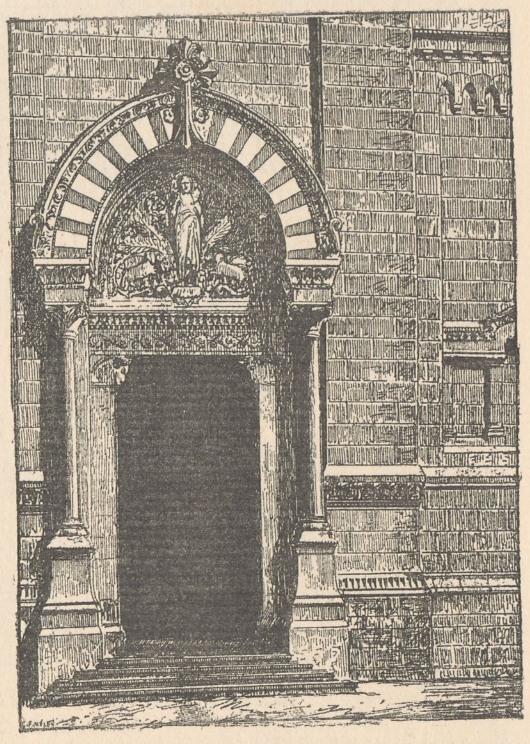
201. — PORTAIL DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-HÉAND
Dessin de Méley.

On a trouvé des tuiles à rebords, des moulins à bras et des médailles romaines au *Plat de l'Orme*, à *Peymartin* et à *Trémoulin*. On ne peut citer qu'avec précaution les antiquités signalées par La Mure *(Histoire du Forez*, p. 147) : du temps de cet auteur, la critique archéologique était encore dans l'enfance.

Une vieille tour, située sur un rocher où est aujourd'hui un calvaire, a donné son nom au village. Le château appartenait au comte de Forez : il devait être important, car beaucoup d'officiers de justice y logeaient; deux enceintes l'entouraient et l'on voit encore les restes de la plus grande, dont la construction remonte au XIV^e siècle.

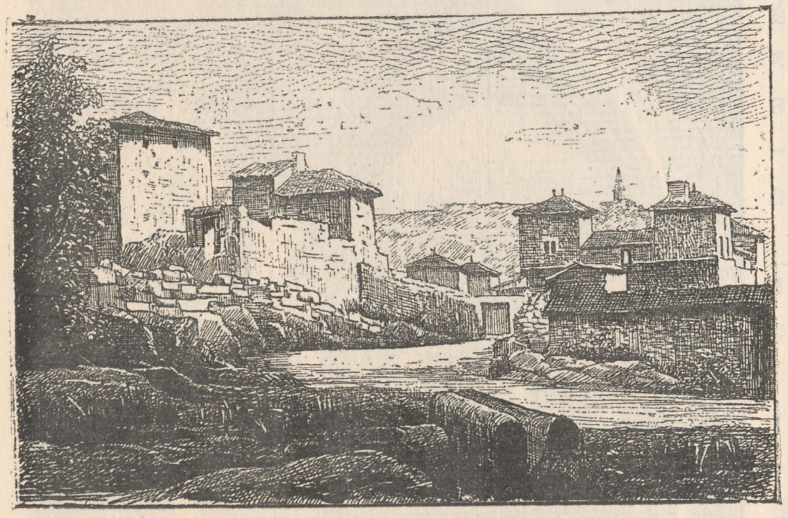

202. — CHATEAU DE MALEVAL
Dessin de F. Thiollier.

L'église primitive était fort ancienne et elle était mentionnée dans des titres du X^e siècle. L'église actuelle, récemment couronnée d'un clocher de style ogival, dû à l'architecte Bruno Jouve, conserve des traces de construction romane, comme la voûte du chœur et deux têtes formant culots à l'arrivée des nervures; du côté nord, deux jolies fenêtres du XV^e siècle sont aujourd'hui murées. Le reste de la construction est du XVI^e siècle et n'a rien de remarquable. Signalons une fort belle cloche, portant une inscription gothique.

On remarque à La Tour plusieurs maisons anciennes ; l'une, construite en 1500, appartenait aux Mastin de la Merlée ; elle a conservé une cheminée en bois sculpté.

Une croix de 1658, appelée *Croix Maladière*, s'élève à la croisée des chemins de La Fouillouse à Saint-Chamond et de La Tour à Saint-Etienne ; au bas du village est une chapelle du XVII^e siècle, dédiée à saint Roch et la maison de *Feuillatey*, ancien manoir du XVI^e siècle, qui possède deux poivrières et une porte ornée de cariatides en bois sculpté.

Feuillatey est cité dans des titres du XIV^e siècle, ainsi que les maisons encore existantes de *Peymartin*, *Bardonanche* et *Vivers*. Cette dernière a conservé deux tours rondes avec barbacanes.

L'ESTRAT (*Strata*). — Situé dans une plaine sur les bords du Furan ; une voie romaine y passait et lui a laissé son nom. On y a trouvé des fragments de poteries anciennes; des tuiles à rebords ont été découvertes pendant les réparations de la route de L'Estrat à La Terrasse.

L'église moderne, construite en style roman, n'a rien de remarquable comme construction; sur l'autel de la chapelle du Sacré-Cœur est une assez bonne statue, due au sculpteur Fabisch. Dans le village, plusieurs maisons du XVI^e siècle.

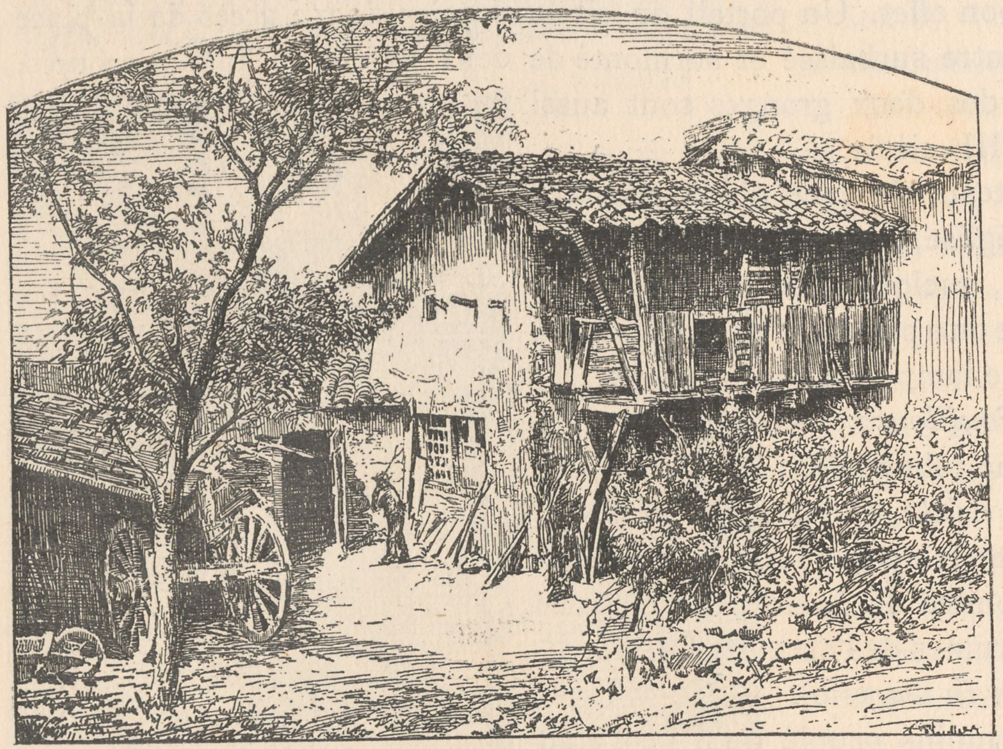

203. — UNE MASURE A SAINT-HÉAND
Dessin de F. Thiollier.

Dans le voisinage de L'Estrat est une ferme appelée les *Ollières*, (*Ollaria*), à cause de l'excellente argile qui a probablement été utilisée autrefois pour des poteries.

MARCENOD. — La commune de Marcenod est à mi-coteau d'une vallée peu profonde des montagnes de Saint-Christô : c'est une faible agglomération, et la commune est de date récente, ainsi que la paroisse.

L'église a été construite en 1861 sur un terrain offert, moitié par la commune de La Rajasse (Rhône), moitié par celle de Saint-Christô (Loire); les habitants en prirent l'entreprise sans architecte ni curé. Actuellement on ajoute à cet édifice, vaguement gothique, un clocher et une façade qui sont dus à l'architecte Boiron, de Lyon.

On rencontre à 1200 mètres, ouest de Marcenod, l'ancien fief de *Trocésar* : une légende veut trouver l'origine de ce nom dans *Retro Cæsar !* souvenir d'une défaite qu'aurait subie en ce lieu le conquérant romain. Il est à peine besoin de faire ressortir le peu de vraisemblance de cette étymologie.

De l'ancien fief, il reste, adossé au mamelon, un corps de bâtiment, ayant façade et cour oblongue au levant. Au sud, une tour ronde d'un bel aspect termine ce corps de logis, qui sert aujourd'hui d'habitation; tandis qu'au nord, reliée au bâtiment par un hangar, s'étend une large grange fermant la cour et qui elle-même s'ouvre au nord sur la campagne par une porte à cintre surbaissé surmontée de trois corbeaux de machicoulis. L'intérieur a conservé des cheminées monumentales : deux portent les armes de la famille Chaulce : *d'or à la bande d'azur chargée de trois croissants d'argent.*

Trocésar a appartenu jusqu'à la Révolution aux de Fontanès.

SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ (*Sanctus Christophorus in Jaresio*). — L'église de Saint-Christô est moderne. Sa flèche aiguë recouverte d'ardoise se découpe en une ligne noire et dure sur des vallonnements peu boisés. Elle est de style gothique ; l'architecte Michaud, de Roanne, l'a construite en 1863. Les deux autels latéraux possèdent de petits bas-reliefs dûs au sculpteur Fabisch. Le village ne renferme aucun autre monument.

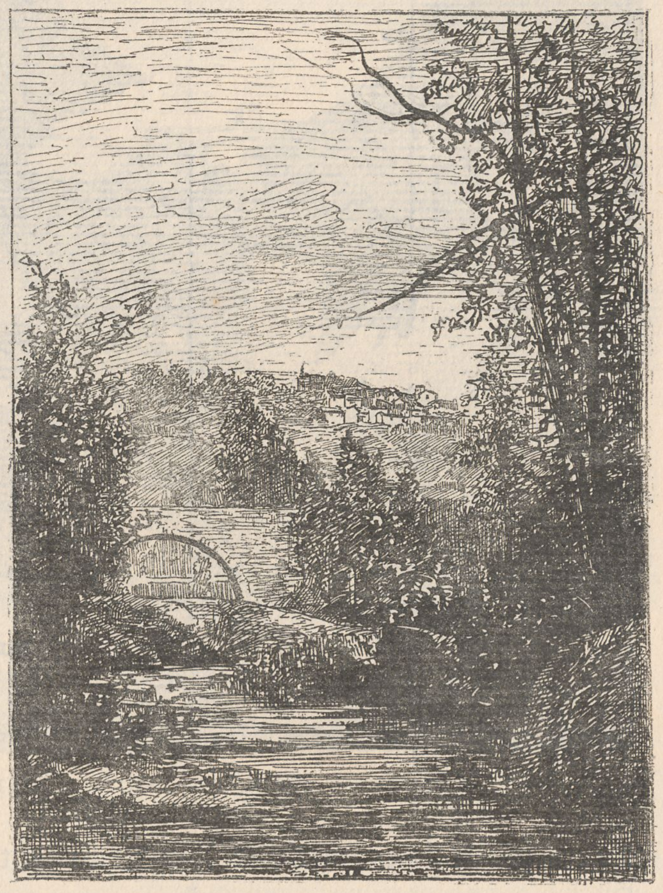
204. — LE FURAN ET LA TOUR-EN-JAREZ
Dessin de F. Thiollier.

Le château d'Albuzy est de dimensions restreintes, mais dénote une recherche artistique dans ses dispositions d'ensemble. Situé à trois kilomètres au sud-ouest de Saint-Christô, sur le versant oriental de la vallée, il comprend un bâtiment d'habitation quadrangulaire, flanqué au nord-est d'une grosse tour engagée. La façade au midi, anglée de deux poivrières, est précédée d'une petite cour carrée, dont le mur de clôture forme une première façade avec ses deux tours rondes aux extrémités et sa porte monumentale, rectangulaire, surmontée d'un écusson.

A l'intérieur se voient encore quelques vestiges des anciens aménagements : le vestibule du rez-de-chaussée a une voûte elliptique recouverte de boiseries ; une chapelle s'ouvre sur le vestibule du premier étage par une jolie clôture à jour, ornée de balustres. Cette chapelle prend jour sur la façade par une petite baie cintrée. On remarque, dans une des tours, deux cariatides en pierre détachées d'une cheminée ; elles se terminent en gaînes que décorent des mascarons et des guirlandes. Le tout du XVII^e^ siècle.

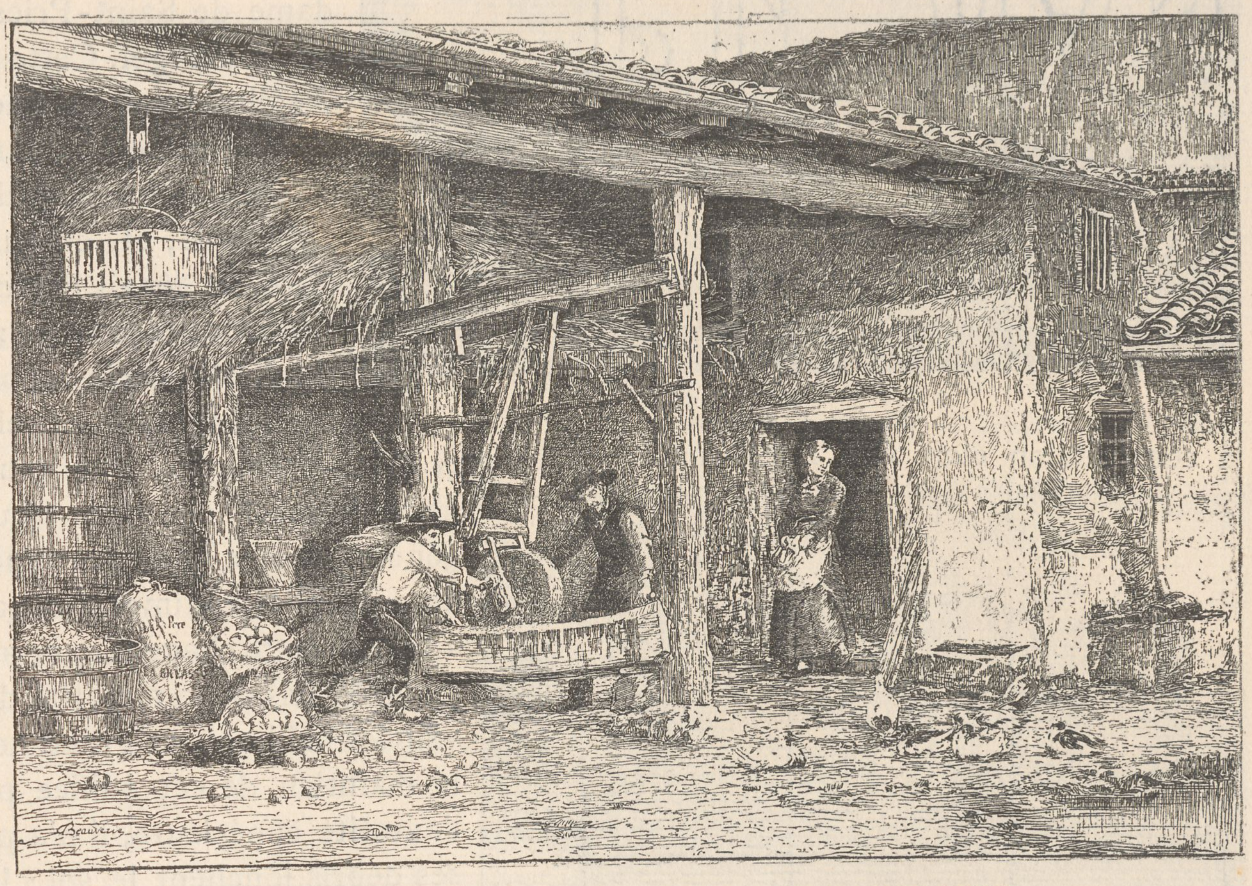
205. — PRÉPARATION DU CIDRE A LA FOUILLOUSE
Dessin de Beauverie.

Entre la route et le château, au sud de ce dernier, un mur de clôture présente à ses quatre angles des pierres en encorbellement, simulant des amorces de poivrière et profilées dans le goût de la fin du XVIIe siècle.

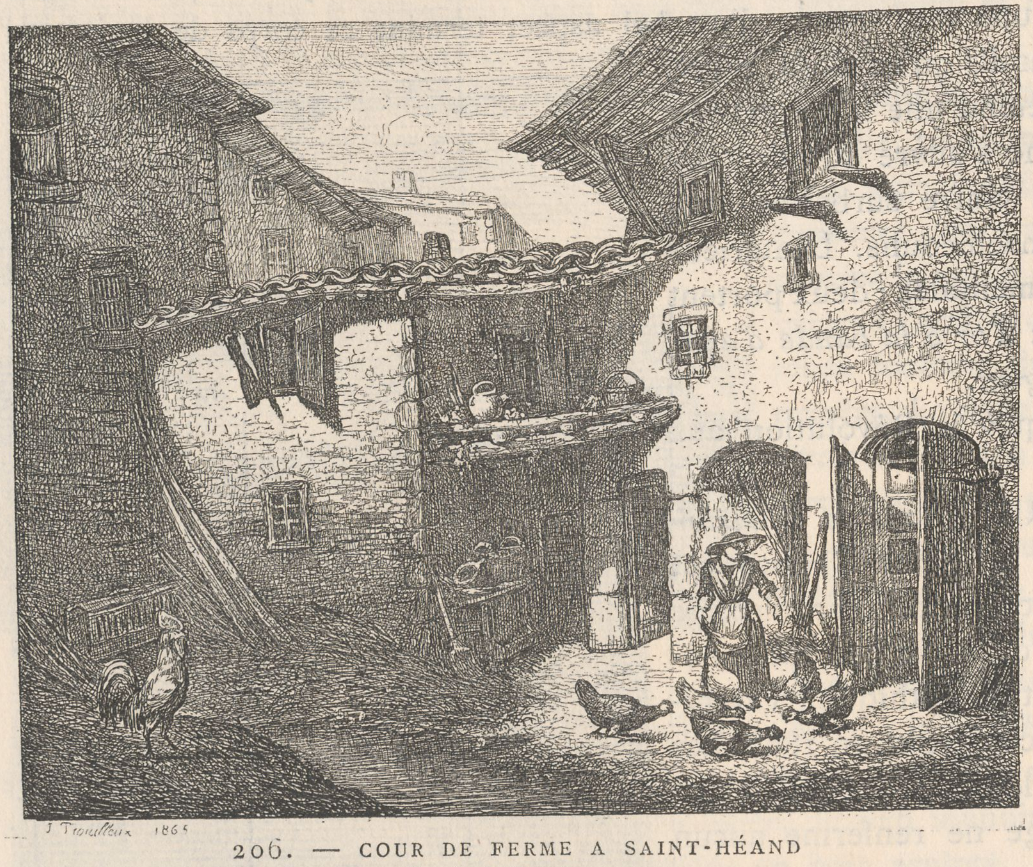

206. — COUR DE FERME A SAINT-HÉAND
Dessin de Trouilleux.

SAINT-PRIEST *(Sanctus Prejectus, San Pri).* — Le village est situé sur un monticule isolé, de forme conique, qui offre au géologue d'intéressants sujets d'étude ; il est au milieu du terrain houiller, dont les couches de charbon se retrouvent tout autour. Là s'élevait jadis un vieux donjon entouré de deux fortes enceintes. Ce château, qui remontait au XIe siècle et que citent des actes du XIIe, a été possédé par les Durgel et détruit par deux incendies au XVIIe siècle, pendant l'absence d'un des seigneurs, que le Parlement de Paris avait condamné à mort par contumace ; à partir de ce moment, le château est tombé en ruines et il n'en reste plus qu'un petit pan de mur.

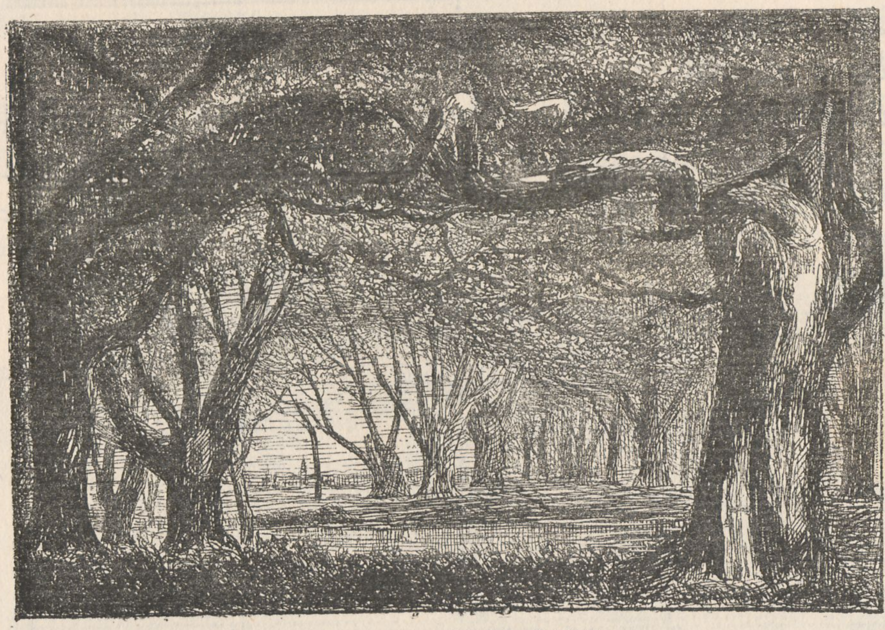

207. — SOUS BOIS
Dessin de F. Thiollier.

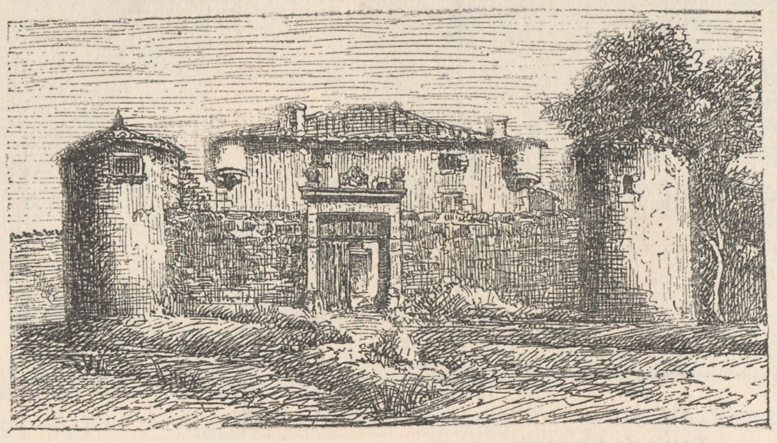

208. — CHATEAU D'ALBUZY
Dessin de P. Tardieu.

On voyait encore, l'année dernière, une très intéressante petite chapelle, élevée au commencement du XIVe siècle, en l'honneur de sainte Marguerite, suivant les dernières volontés d'Agnès, dame de Saint-Priest, femme de Guichard Durgel. Cette chapelle avait servi d'église paroissiale depuis la destruction de celle renfermée dans l'ancien château. Elle était bâtie loin des maisons, sur un sol stérile, et, entourée du vieux cimetière, ne gênait personne et embellissait beaucoup le paysage ; son clocher-porche du XVIIe siècle reposait sur des piliers évasés en talus et reliés par des voûtes ; la construction était fort remarquable et l'aspect très artistique. Une municipalité, comme heureusement on n'en trouve guère (car, en général, depuis quelques années, les monuments ne sont plus victimes des passions politiques), a détruit cette chapelle sans aucun motif sérieux, malgré l'avis de la majorité de la population. En vain les habitants en grand nombre ont demandé le maintien de cet édifice par une pétition à l'autorité supérieure, il n'a pas trouvé grâce, et ses débris jonchent le sol ; leur valeur aura de la peine à compenser les frais de cette regrettable démolition. Dans le cimetière on remarque un monument funéraire dessiné par l'architecte Boisson.

L'église moderne, de style roman, est due au même architecte.

SORBIERS *(Sorberiæ, Sorbi).* — Ce village se découpe sur la crête d'un petit mamelon situé à la rencontre des trois vallées de Langonand, de l'Onzon et de Valjoli.

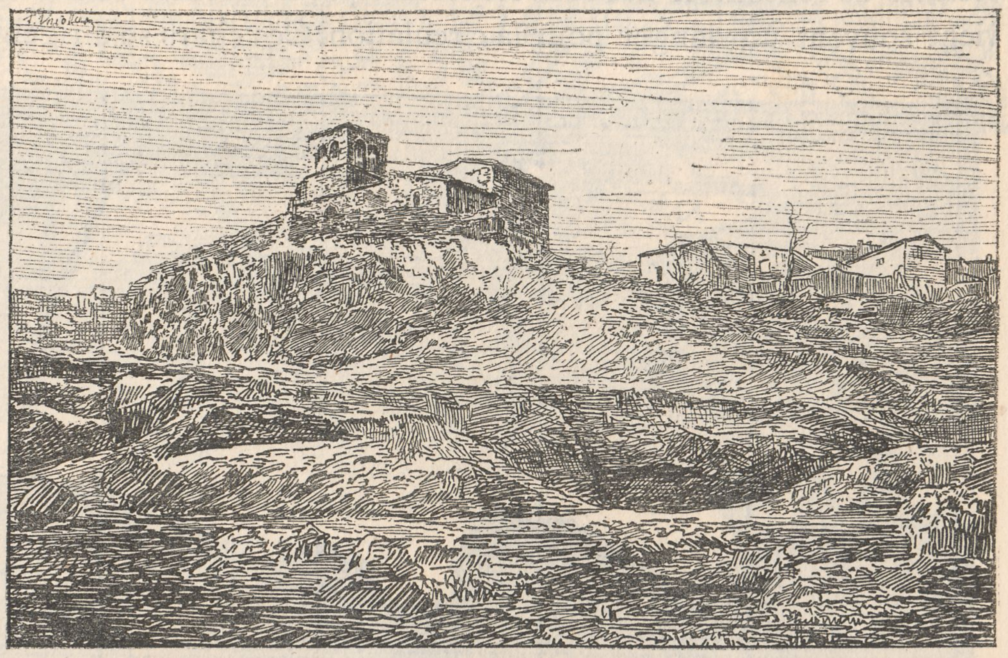

209. — CHAPELLE DE SAINT-PRIEST AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de F. Thiollier (1880).

Une longue galerie souterraine creusée dans le rocher à l'est de Sorbier, pourrait être d'origine antique ; elle amenait peut-être des eaux à l'aqueduc du Gier.

L'église actuelle est moderne et de style gothique ; elle a été construite par l'architecte Boisson en 1876; ses proportions sont élégantes, le mobilier est riche et a été soigneusement exécuté. Le portail de l'église précédente portait la date de 1793 !!!

VILLARS, (nom vulgaire, *Viallar*). — Village d'un aspect triste. Les mines de charbon qui l'entourent fournissent en abondance poussière et fumée, mais les constructions bizarres des puits de mines, avec leurs tons noirs, donnent au paysage une allure spéciale qui n'est pas sans intérêt.

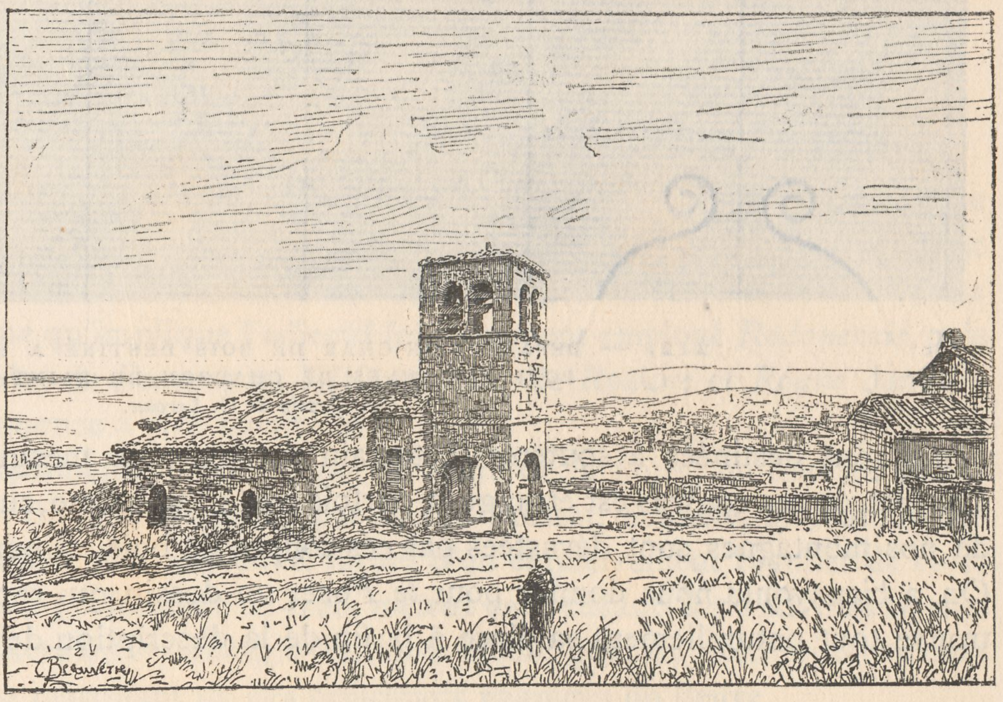

210. — CHAPELLE DE SAINT-PRIEST AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier (1880).

L'ancien château de Villars, précédé d'une belle allée d'arbres, a été très remanié ; il abrite aujourd'hui les bureaux de la Compagnie des Mines. La porte extérieure a gardé quelques moulures du siècle dernier. Le bâtiment d'habitation, au fond de la cour, n'a aucun caractère; il est terminé au nord-ouest par une tour ronde engagée, et s'appuie au midi sur l'ancienne église, aujourd'hui abandonnée après avoir servi quelque temps d'école communale. Ce monument paraît dater du siècle dernier ; on lui a ajouté en façade un portail avec colonnes doriques engagées et fronton.

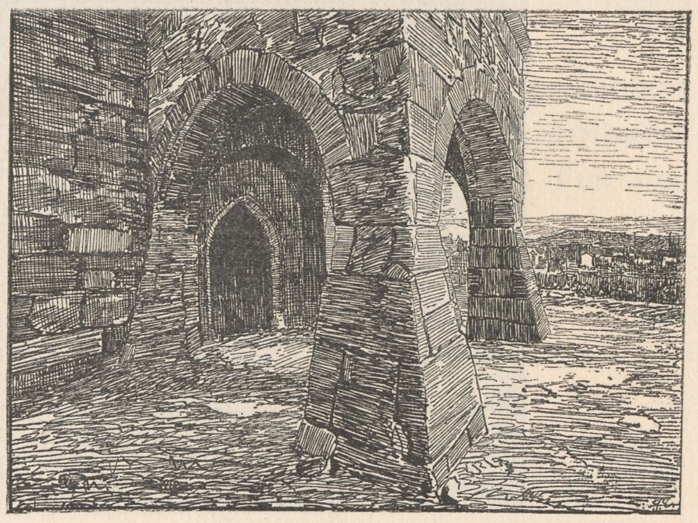

211. — PORCHE DE L'ANCIENNE CHAPELLE DE SAINT-PRIEST
Dessin de F. Thiollier.

L'église ne contient aucun objet remarquable ; elle est à trois nefs, de style gothique, et date de 1860.

L'établissement d'un chemin près du château de Curnieu a fait découvrir un gisement de tuiles à rebords. On trouve dans les plus anciens titres une famille chevaleresque de Curnieu. Les propriétaires primitifs ont été remplacés par les Dalmais et les Mathevon, et un manoir du XVI^e^ siècle s'est substitué à des constructions plus anciennes.

Le bâtiment d'habitation est flanqué à l'ouest d'une tourelle polygonale engagée, qui contient l'escalier. Les ouvertures, décorées de fines moulures, sont du XVI^e^ siècle. A l'angle sud-est de la cour, une élégante tour ronde.

Villars est dominé à l'est par les curieux amoncellements et les constructions du puits Bonnier.

Les chars de buttes. — Les étrangers qui voyagent aux environs de Saint-Etienne sont souvent étonnés de rencontrer des convois formés par d'énormes véhicules chargés d'arbres entiers. Cela devient souvent un danger pour la circulation. Ces chars se dirigent vers les mines de houille, car ces *buttes* sont destinées à soutenir le terrain au fur et à mesure de l'extraction du combustible. L'aspect de ces convois est étrange et parfois très pittoresque, surtout au crépuscule. Mais les forêts de nos montagnes sont dévastées par ces coupes de bois, et perdent ainsi leur plus bel ornement. On a bien voulu nous donner pour *le Forez* un dessin qui représente un de ces attelages, et qui trouve tout naturellement sa place à la fin de la description de l'arrondissement de Saint-Etienne.

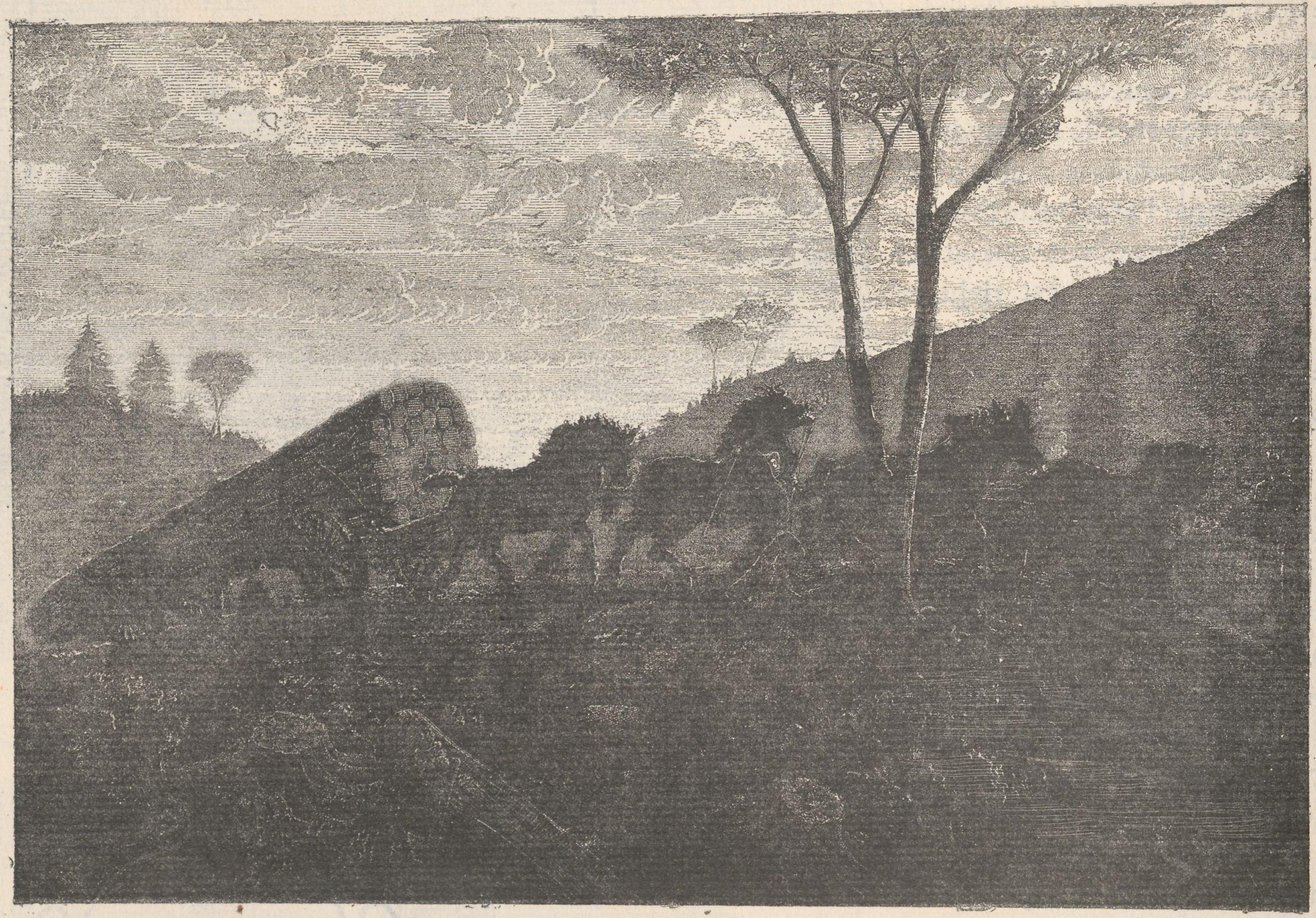

212. — DÉPART D'UN CHAR DE BOIS DESTINÉ A SERVIR DE BUTTES POUR LES MINES DE CHARBON DE SAINT-ÉTIENNE
Dessin de G. Leroux.

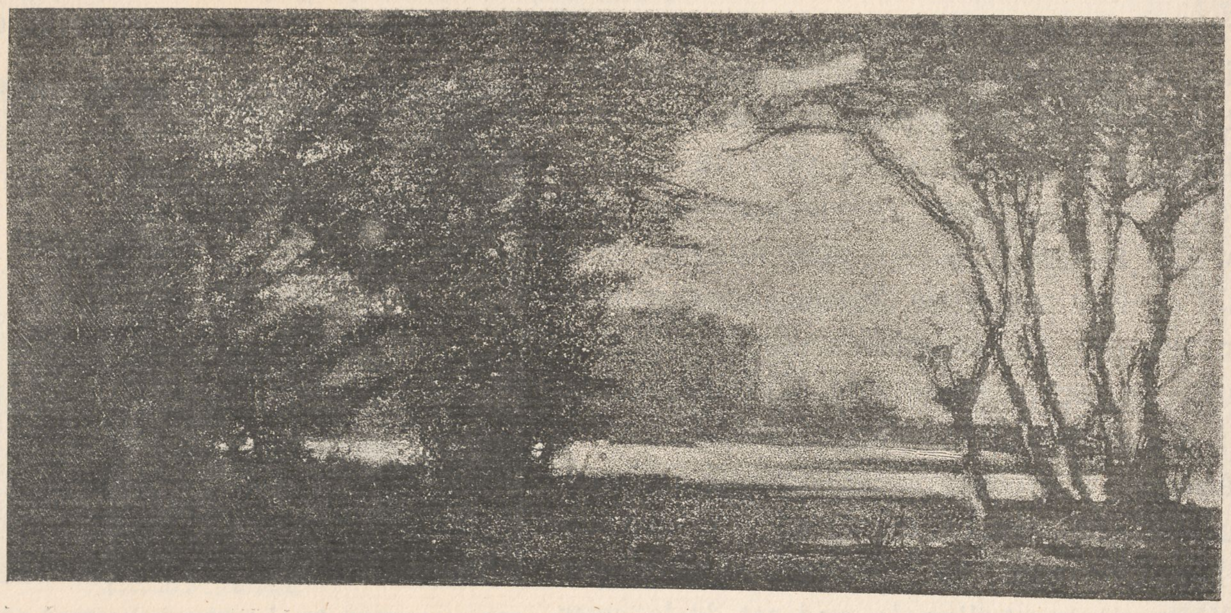

213. — BORDS DE LA LOIRE
Dessin de Joanny Faure.

ROANNE

CANTON DE ROANNE (1)

PAR EDOUARD JEANNEZ

Les Commentaires de César, le plus ancien livre où il serait fait mention des Ségusiaves, ne parlent pas de cette ville qui porte le nom de *Rodumna* dans la géographie de Ptolémée (vers l'an 175) (2), de *Roidomna* sur la carte routière de Peutinger au III^e siècle, de *Rodana* (vers l'an 1000) (3), de *Rodona*, forme qu'implique l'adjectif fréquemment employé *Rodonensis*, puis de *Rodena* et *Rohenna* au XII^e siècle, de *Ruenna* au XIII^e et enfin de *Rouane* et *Roane* dans les chartes où la langue française commence à être employée.

Époque gauloise. — Il est unanimement admis que le cours de la Loire, ou tout au moins un de ses bras, suivait autrefois la direction donnée par la rue Poisson actuelle, le contour des Vies-Vieilles et les berges de Fontenille. Un *gué pavé*, formé d'un empierrement régulier de blocs d'égales dimensions et découvert à la profondeur de trois mètres en creusant, il y a environ 50 ans, une cave dans la rue Poisson, justifierait l'étymologie celtique, *Rodo*, gué, du nom primitivement donné à Roanne, *Rodumna*, comme marquant un des principaux passages du fleuve.

A ce gué venait aboutir sur la rive droite une voie probablement antérieure à la conquête, le chemin de Sayette du Moyen-Age, dont la route de Roanne à Feurs empruntait partiellement le tracé.

Roanne était alors le chef-lieu d'un des *pagi* de la cité Ségusiave (4), le pagus Rodonensis mentionné dans les actes du X^e siècle.

Les rares médailles gauloises de bronze et d'argent trouvées sur ce territoire ne présentent que des emblêmes ou des figures d'animaux sans aucune légende. Aucune des monnaies attribuées par les numismatistes aux Ségusiaves, et classées sous deux types principaux dont l'un des premiers temps de la conquête.

Époque romaine. — *1° Enceinte et Monuments.* — De nombreuses fouilles, faites surtout en ce siècle, attestent l'importance considérable de la ville gallo-romaine de *Roidomna*, et prouvent qu'elle occupait la superficie des quartiers actuels de l'Hôpital, de la Livatte, des Casernes, de Mably, du Château et du petit Marais, entre la place Saint-Etienne, les berges de Fontenille, le ruisseau d'Oudan et la plaine de Terresus et de l'Essart du grand Marais. Les innombrables découvertes faites, dans ce périmètre, d'objets romains, lampes, amphores, vases de toutes formes, poteries sigillées, moulins à bras, tuiles à rebords en incroyable quantité, dallages en ciment ou en argile cuite, chaussées pavées, etc., permettent d'affirmer qu'il fut complètement couvert d'habitations et que cette agglomération constituait une ville ouverte, dépourvue d'enceinte fortifiée.

---

(1) Population : 41,417 habitants.

(2) *Ptol.* II, VIII, I.

(3) *Cartulaire de Savigny*, n° 465.

(4) Ce n'est pas toutefois, sans quelques réserves, qu'on peut conclure des cinq *pagi* du X^e siècle à ceux du temps de l'indépendance, étant donnée l'incertitude qui existe sur la véritable étendue de la Ségusiavie primitive. En effet, la *Civitas Lugdunensis* qui a remplacé celle-ci, paraît avoir englobé d'autres petits peuples, les Ambarres probablement, les Ambluarètes peut-être ? peuples qui ont pu se survivre à l'état de *pagi*, en augmentant le nombre des *pagi* de la Ségusiavie propre.

Le seul débris monumental subsistant, restes incontestables de thermes publics, se trouve près de la place de la Voirie, à l'ouest de la rue Mably. C'est un édifice, carré à l'extérieur, cintré intérieurement, suivant une courbe de 7 mètres de diamètre, en maçonnerie de blocage à mortier de chaux sans brique pilée, avec parement de petit appareil très régulier en moellons cubiques de porphyre rouge (1). La muraille renferme des conduits en terre cuite et dans l'enceinte circulaire, à moins d'un mètre de profondeur, ont été reconnues les substructions de compartiments rectangulaires avec des fragments de marbres, de poteries et de nombreuses monnaies du Haut-Empire (2).

2° *Les Voies.* — Voie de Roanne à Feurs, par Commelle, le bois de Sayette, Neulise et Balbigny. — Voie de Roanne à Autun *(Augustodunum)*, partant du quartier de la Livatte, continuait par Maltaverne, Briennon, L'Estrée en face de Digoin : c'était la voie latérale à la Loire, rive gauche, conduisant aussi à Nevers *(Noviodunum)*. — Seconde voie latérale à la Loire, mais rive droite, passait à Bonvers-Aiguilly et Vougy, où probablement avait lieu une bifurcation ; la branche droite se dirigeant sur Chalon par Charlieu, et la gauche sur Autun par Marcigny et Toulon-sur-Arroux. — Voie de Roanne à Voroux *(Vorogium)*, près de Varennes, par Saint-Germain-L'Espinasse et Saint-Martin-d'Estreaux *(strata)*. C'était la route d'étapes, qui de Voroux conduisait à Clermont *(Augustonemetum)* par Vichy *(Aquæ calidæ)*. Une partie de ce chemin antique prenait au Moyen-Age le nom de *chemin Romeret*, *Roumet* ou *Roumier* (3). Il se confondait vraisemblablement avec la route moderne de Paris jusqu'au-dessus de Chalumet, passait ensuite près du bourg de Saint-Romain, à Maroille *(Maroglias)*, aux Pagnes, entre Saint-Germain et Ambierle, aux Mariolles où il traversait la Tessonne, à la Pacaudière, puis à Saint-Martin-d'Estreaux (4). — Voie de Roanne à Vichy, *compendium* de la précédente, sortant de Roanne par la porte d'Or (place Bourgneuf), passait à Riorges, au nord de Boisy, sous le castrum de Saint-Haon, où elle prenait plus tard le nom de

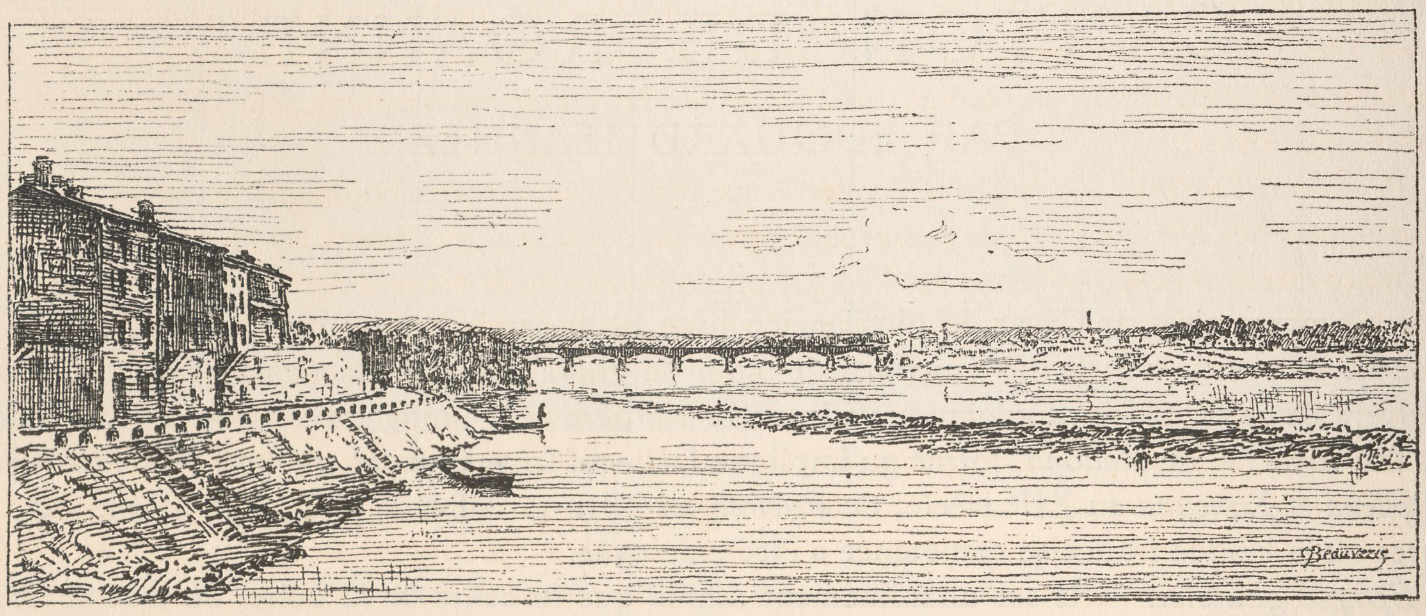

215. — LA LOIRE A ROANNE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

---

(1) Plan dressé le 24 décembre 1858, par M. Magnien, architecte, et note annexée.

(2) *Observations sur la butte polytaphe de Roanne*, par le bibliothécaire de la ville. Roanne, 1824.

(3) Dans les pièces produites au cours d'un procès commencé en 1461 entre Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy et P. de la Fin, abbé de la Bénisson-Dieu, il est fait mention du chemin Roumet ou Romeret comme ancienne voie romaine d'Ambierle à Roanne.

(4) F. Noëlas. *Dictionnaire géographique ancien et moderne du canton de Saint-Haon-le-Chatel.*

chemin rouge ou *chemin des Soldats* et gagnait la Croix-du-Sud, les Biefs (puis peut-être Arfeuilles) d'où elle atteignait Vichy, puis Clermont.

Grande voie de Roanne à Moind (*Aquæ Segetæ*), une des quatre principales routes aboutissant à Roanne, l'*iter publicum Forensis* ou la grande route de Forez au Moyen-Age. Elle venait de Moind par Chandieu, la Bouteresse, Bussy, le bas de Saint-Germain-Laval, Amions *(Mediolanum ?)*, les Granges, Marcenay, le prieuré de Saint-Jean sur Saint-Maurice, le Pont-Rouge sous Braille, Chanlon, et les hauteurs de Commières en laissant Villerest au sud-est. Dans cette dernière partie elle prenait au Moyen-Age. le nom de *grand chemin ferré de Villerest.* Enfin elle entrait sur le territoire de Bravard, et, après avoir franchi la rivière du Renaison, plus bas que le pont actuel, elle arrivait à la ville par les quartiers de la Berche, de Saint-Jean et du Collège.

Voie de Lyon par l'Hôpital de Pierre Fortunière (plus tard l'Hôpital Saint-Fortunat), la Chapelle, Tarare et Bully (1).

Voie secondaire de Lyon par Régny, Amplepuis et Tarare.

3° Cimetières et Sépultures. — Des deux modes de l'inhumation romaine : celui des corps et celui des ossements après incinération, ce dernier, à une seule exception près, s'est exclusivement rencontré dans la *Rodumna* gallo-romaine. Considération importante, car elle tend à circonscrire la période de prospérité, sinon d'existence, de cette cité dans les quatre siècles du Haut-Empire. On sait en effet que les bûchers à ustion commencent dans la Rome païenne avec Sylla, à la fin de la République, et s'éteignent au milieu du IVe siècle. En Gaule notamment, pas d'urnes cinéraires après Constantin (2).

Période de l'ustion. — Suivant l'usage constant, les sépultures bordaient les voies en dehors et aux approches des villes, et de préférence celles de ces voies qui étaient les plus importantes, les plus fréquentées. C'est ainsi qu'à La Livatte, au voisinage de la route d'Autun, a été rencontrée la seule inscription découverte à *Rodumna*. C'est un *titulus* formé d'une plaque de grès, à queue d'aronde, de 0.41 sur 0.20, qui avait dû être posée en guise de couvercle sur l'ouverture de la jarre en terre *(olla cineraria)* renfermant les os et les cendres d'un affranchi du nom d'*Aufustius*.

Mais c'est aux abords de la grande voie conduisant à *Aquæ Segetæ*, le Vichy Ségusiave, que des fouilles, d'ailleurs toujours accidentelles, ont donné les plus considérables résultats. Du Rivage, lieu situé au territoire de Bravard, non loin de Commières, provient l'élégante petite aiguière en bronze, sorte de *guttus* pour les sacrifices, conservée au musée de Roanne. Tout près de là, à Boirat, existait une vaste chambre funéraire aujourd'hui disparue, signalée et décrite par La Mure. En se rapprochant de la ville antique, aux abords des rues actuelles de la Berche et de Saint-Jean, ont été recueillis tous les objets divers composant le mobilier ordinaire de la tombe romaine, et en quantité si considérable qu'on en a conclu, à tort probablement, à l'existence en ce lieu d'un polyandre ou cimetière isolé et spécial. A signaler notamment les objets de toilette, colliers, bracelets, anneaux de bronze renfermés dans une urne intacte, et les deux vases peints trouvés en 1848 à l'angle des rues de Saint-Jean et de la Berche et donnés au Musée par M. Coutaret. Toujours dans la même direction, au Collège et à l'angle de la rue Bourgneuf actuelle, des travaux récents d'excavation ont rendu plusieurs urnes en forme d'*ampulla* et un joli lacrymatoire ou flacon à parfums à engobe rouge et blanc.

Si des fouilles méthodiques étaient faites sur les terrains encore dépourvus de constructions entre la rue Saint-Jean et le Château, elles donneraient sans aucun doute des résultats plus précieux encore, et l'on pourrait arriver ainsi à jalonner sans trop d'erreurs cette longue et véritable voie des Tombeaux du Roanne gallo-romain jusqu'au monticule, aujourd'hui la butte du Château, qui formait son extrémité méridionale.

Les fossés qui cernaient ce tertre existent encore sur une assez grande longueur au nord et à l'est, servant de caves ou voûtés, mais la hauteur relative du monticule n'est plus ce qu'elle était anciennement ; car, sans parler de l'exhaussement insensible et progressif des terrains du pourtour durant plus de quatorze siècles, elle a été considérablement réduite, en 1823, par des travaux de nivellement qui n'ont respecté que la bâtisse du vieux château, auquel on accède maintenant par un perron de dix marches.

---

(1) Vincent Durand. *Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum*, chap. IV.

(2) *La Normandie souterraine*, par l'abbé Cochet, passim.

Ces travaux ont révélé, d'après les constatations d'un antiquaire contemporain, M. Lapierre, qui en a écrit l'histoire (1), les substructions d'un mur d'enceinte formé « de blocs énormes de « granit gris sans ciment, des poteries (dont une belle et massive patère à libations actuellement au « musée de Roanne), des tuiles à rebords, des défenses de sangliers, des couches de terrain noir et « gras parsemé de charbons et quelques médailles indéchiffrables ». Et de ces découvertes, M. Lapierre et tous les archéologues, qui jusqu'à aujourd'hui s'en sont occupés, ont conclu à l'existence sur cette butte d'un *ustrinum* ou terrain public destiné à brûler les corps.

Cette supposition paraît très contestable.

Il semble en effet très difficile, *à priori*, d'admettre l'installation permanente d'un bûcher à ustion dans le voisinage immédiat de la partie la plus riche et la plus populeuse de la cité, à 200 mètres à peine des Thermes publics. Ces établissements funéraires devaient être obligatoirement placés en dehors et assez loin des villes et on les rencontre toujours à proximité des voies bordées de sépultures. La grande place à brûler de la Voie Appienne était à cinq milles de Rome.

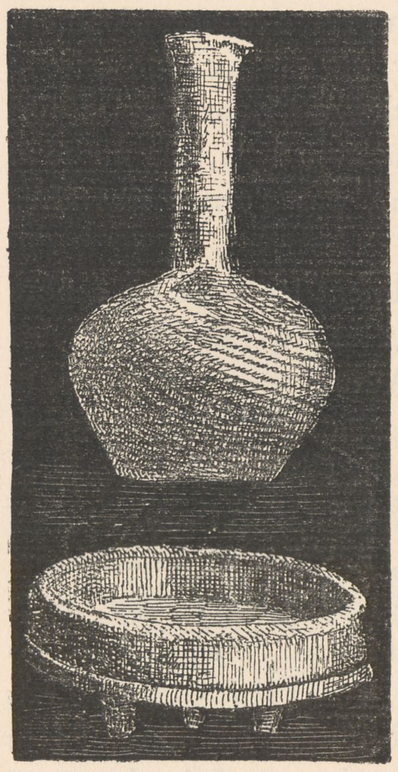

216. — AMPOULE ET TRÉPIED TROUVÉS CHEZ M. ROLLET
D'après une photographie de M. Roustan.

On a d'ailleurs souvent confondu les tertres funéraires, dont un des caractères habituels est l'absence de fossés (2), avec les buttes défensives qui en étaient toujours pourvues et que surmontait soit un *burg*, tour isolée permanente et ordinairement rectangulaire, soit une tour en bois ou en pisé à la mode gauloise. Ces postes d'observation, créés pour surveiller une voie, ou le passage d'un cours d'eau, ou les abords d'une ville ouverte, ont toujours fait partie, surtout dans les pays de plaine, du système défensif des Romains. Et toujours, dans les moindres buttes aussi bien que dans les camps ou les retranchements, se rencontrent des cendres, charbons, vases à libations, ossements d'animaux, traces certaines des sacrifices qui avaient pour objet la lustration ou consécration religieuse des ouvrages militaires, soit au moment de leur création, soit aux instants de danger. *Rodumna* était en plaine, ne possédait pas d'enceinte fortifiée, dominait un important passage de la Loire; il était naturel de la couvrir par une butte défensive.

Quant aux amas de grandes amphores, de type uniforme, rencontrées en 1821, dans les prairies Paillasson, lors de la création du bief des Moulins, à l'ouest de la ville et loin des grandes voies, on en peut déduire l'existence en ce lieu d'un entrepôt bien plutôt que d'une officine de potier, comme cela a été proposé. On ne saurait y voir, dans tous les cas, l'emplacement d'un cimetière.

Période païenne de l'inhumation. — A cette époque de transition si curieuse, qui offre la coexistence du cercueil et de l'urne, du squelette et du bûcher, de l'idée chrétienne et du système païen et qui se place pour nos contrées entre le Gallo-Romain du IV^e^ siècle et le Franc Mérovingien du VI^e^, appartient le précieux tombeau que le creusement d'une cave a fait découvrir en octobre 1873, chez M. Rollet, rue de la Sous-Préfecture, sur la direction allant de la rue Saint-Jean au Collège (3).

C'est un sarcophage, long de 2 mètres sur 0.44 de large, sans rétrécissement, formé de grandes briques, juxtaposées sans mortier, épaisses de 0.05 et de 0.42 à 0.44 de longueur sur 0.29 de largeur. Dans l'intérieur était couché sur le dos un squelette intact. Les deux bras étaient étendus le long du corps. D'un côté de la tête était placée une élégante ampoule de verre intacte, de couleur claire vert jaunâtre, haute de 0.16 et décorée sur la panse d'un relief de stries en spirale; de l'autre un trépied également intact en terre noire, de 0.14 de diamètre, le vase culinaire *chytropus* des anciens était rempli d'os de petits oiseaux. Point d'autres vases, point d'objets de toilette ni de monnaies.

---

(1) *Observations sur la butte polytaphe de Roanne*, passim.

(2) *Essai sur le système défensif des Romains*, par J.-G. Bulliot.

(3) Détails transmis par M. Collet, architecte, qui a dirigé cette fouille.

Ce Gallo-Romain *inhumé* s'entoure donc encore dans la tombe comme le Gallo-Romain *brûlé*, de provisions de vin et de nourriture. C'est toujours le système païen qui croit aux jouissances terrestres dans l'autre vie et veut s'en assurer la continuation ; ce n'est point encore l'idée chrétienne « qui ne connaît plus pour le mort de besoins matériels ni d'autres richesses que la prière et les bonnes œuvres ».

Particularité très essentielle à noter : Ce sarcophage reposait à la profondeur d'un mètre à peine dans une tranchée de terre remuée d'environ 3 mètres d'épaisseur sur 4 mètres de large, qui se dirigeait du côté des rues de Saint-Jean et de la Berche. Au fond de cette tranchée, qu'on ne vida que sur une faible longueur, fut trouvée une grande quantité de vases funéraires de toutes les formes, de toutes les dimensions, coupes en verre, patènes à engobe rouge et blanc, urnes avec ou sans anses.... Une *olla* en terre rougeâtre renfermait des ossements humains plus ou moins calcinés, mais très reconnaissables et mêlés à des cendres. Une autre contenait trois vases très petits. C'était en somme le mobilier complet d'une tombe païenne du Haut-Empire, analogue aux autres sépultures à ustion, rencontrées à 150 mètres plus loin dans la rue Saint-Jean et ci-dessus mentionnées. Dans ce cimetière longitudinal, bordure de plus en plus probable de la Voie Appienne de *Rodumna*, on continuait donc à inhumer les morts alors qu'on ne les brûlait plus. Au-dessus des urnes furent déposés les sarcophages.

Époque Mérovingienne. — Les fouilles pratiquées sur la butte du Château à diverses époques depuis le XVI^e^ siècle, et notamment dans le nôtre, pour la construction de l'église, des halles et de maisons particulières, ont mis au jour un très grand nombre de sarcophages de grès, orientés, les pieds tournés vers l'est ou le nord-est et rangés les uns à côté des autres à une faible profondeur. Plus larges et plus hauts à la tête qu'aux pieds, ils sont formés de couvercles très épais posés sur l'auge qu'ils débordent et offrant la forme de toit à deux pentes, avec bande plate longitudinale en guise d'arête médiane. La longueur varie de 1 mètre 95 à 2 mètres 15, mesurée extérieurement. Les parois, épaisses de 0.07 à 0.09, sont verticales, sauf celle de face du chevet, qui surplombe avec une inclinaison de 0.11 à 0.12 sur une hauteur de 0.55 minimum, couvercle non compris. Pas de coussin ou saillie intérieure pour recevoir la tête ou les épaules du mort.

Ces cercueils, occupés chacun par un seul squelette, n'avaient pas été violés et ne renfermaient cependant ni débris d'armes, ni vases, ni monnaies. Leur caractéristique essentielle réside dans une ornementation extérieure, tantôt partielle et ne couvrant que le chevet comme dans l'exemplaire conservé au musée de la ville, tantôt générale, c'est-à-dire garnissant toutes les parois ainsi que le couvercle, comme cela a été observé sur la plupart de ceux de ces sarcophages qui ont été découverts en 1862 (1).

Cette décoration de rainures grossièrement gravées en creux, figurant les chevrons, têtes de clous carrées, brisures, damiers et autres formes dont devait s'emparer l'architecture romane, est énergique, barbare et procède du style celtique. Elle rappellerait les damasquinures burgondes ou helvètes, mais n'offre rien de l'élégance romaine, pas plus que des enroulements ou des palmettes byzantines de la Renaissance carlovingienne. C'est ordinairement une réticulation en forme de fougère et plus rarement une juxtaposition plus ou moins symétrique de stries isolées droites ou semi-circulaires et concentriques, en forme de croix, de coins, ou de chevrons simulant des fers de lance, le tout n'offrant aucune science, aucun sens symbolique, encore moins épigraphique.

L'absence si complète du mobilier funèbre de la tombe païenne des Gallo-Romains, et même des quelques objets, armes, ustensiles ou monnaies, que les premiers Francs convertis au Christianisme déposaient encore dans leurs sarcophages, est un indice important qui, rapproché du rétrécissement de l'auge vers les pieds, du style de la décoration et de la forme en toit des couvercles qu'on ne trouve qu'à partir du VI^e^ siècle, paraît assigner à ces sépultures une origine franchement chrétienne et mérovingienne du VIII^e^ *ou de préférence du VII^e^ siècle.*

Moyen-Age et époque de la Renaissance. — Dès le XI^e^ siècle, l'antique *Rodumna* à peu près anéantie à la suite d'évènements demeurés inconnus, n'est plus qu'un modeste bourg abrité sous l'enceinte d'un château féodal et resté le chef-lieu d'une petite seigneurie.

---

(1) Un de ces sarcophages fait partie de la collection archéologique de M. Jeannez, à Roanne.

Ce bourg de *Rohena* occupait le quartier maintenant désert de Fontenille. Il avait pour centre la place dite du *Bruchet*, près de laquelle se trouvaient l'ancienne église paroissiale de Saint-Julien, la maladrerie et une chapelle appelée *la Frari*. Au centre de la place était un ormeau plusieurs fois séculaire, dont les chartes font souvent mention sous le nom de *l'olme du Bruchet* (1).

Quant au *pagus Rodonensis* de l'an mil, il va se démembrant de plus en plus au profit d'abord des sires de Beaujeu, des barons de Semur, puis des comtes de Forez, jusqu'à ne plus comprendre au XVe siècle, sous le nom de baronnie de Roanez, que moitié des seigneuries de Roanne et de Saint-Haon-le-Châtel, avec les paroisses de Saint-Romain la Motte et Boisy.

Aux siècles suivants, à dater de 1519, cette baronnie deviendra marquisat, puis duché-pairie au profit des familles Gouffier, de la Feuillade et d'Harcourt qui s'y succèderont jusqu'à la Révolution.

Cependant le fleuve avait peu à peu changé son lit en s'éloignant de plus en plus des berges de Fontenille, si bien, qu'au milieu du XVe siècle, il enserrait l'île actuelle entre deux courants dont un seul portait bateaux. Vers cette époque, la navigation qui n'avait jamais entièrement cessé depuis les Nautes Ségusiaves, recevait un essor décisif par la suppression, en 1438, de la plupart des si nombreux péages qui s'échelonnaient sur tout le parcours du fleuve. C'est ce qui explique qu'à ces dernières heures du Moyen-Age, le vieux quartier de Saint-Julien ou du Bruchet s'est dépeuplé, pendant qu'une nouvelle agglomération, souche de la ville actuelle, formée au sud du Château, descend déjà jusqu'à la rive du fleuve qui s'est éloignée, comme le montre un dessin de l'armorial de Guillaume Revel exécuté vers 1450.

Un siècle plus tard, l'entrepôt fluvial de Roanne est devenu considérable, sinon « célèbre dans toute l'Europe » suivant le langage emphatique d'un contemporain. L'importance croissante de la cité s'affirme par les nombreuses constructions que leur style date de la fin de la Renaissance et qui sont encore debout près de l'église de Saint-Etienne, aux abords de la longue et unique rue qui aboutissait au bac de la Loire et jusque dans l'île elle-même.

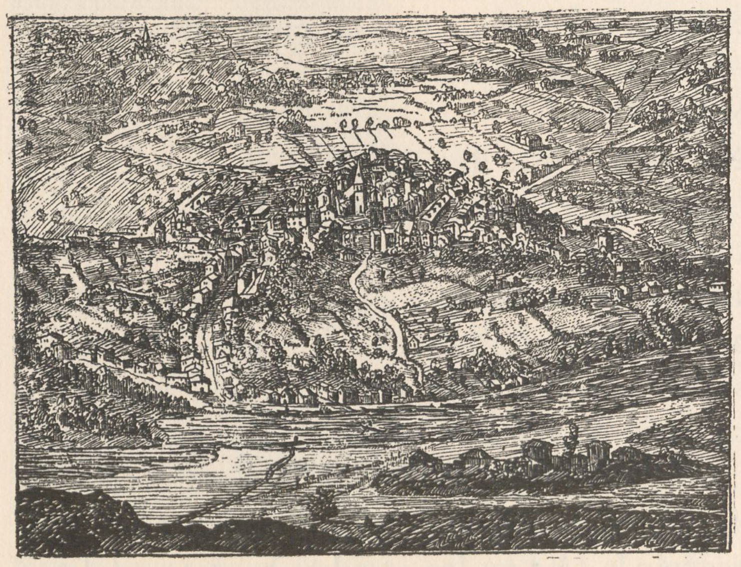

217. — ROANNE AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE
Dessin de F. Thiollier, d'après le P. Martelange.

L'installation au XVIIe siècle d'un collège, d'un Hôtel-Dieu, de plusieurs communautés religieuses, la création en 1630 du premier pont sur le fleuve, puis en 1631 d'un siège d'élection, sont les étapes d'une prospérité croissante que couronne l'ordonnance de 1675 donnant à la cité le droit à l'échevinage. Le petit bourg est devenu ville; il ne cesse de s'accroître et comptera bientôt, à la veille de la Révolution près de 8,000 habitants.

Eglise Saint-Etienne.— Il est constant qu'une église dédiée à saint Etienne fut fondée vers 1319 dans l'enceinte du Château par Alice de Saint-Haon, veuve de Guy de la Perrière, coseigneur de Roanne. Elle remplaça l'ancienne paroisse de Saint-Julien du quartier de Fontenille. Mais à en croire une tradition invoquée par La Mure, cette fondation remonterait bien plus haut et aurait pour point de départ la création au Xe siècle, par Etienne, troisième fils de Gérard, comte de Lyon et de Forez, d'un prieuré bénédictin sous le patronage du dit saint Etienne dans cet enclos du Château.

L'église du XIVe siècle n'était pas solide. Sa réédification devint nécessaire. Elle fut commencée en 1461, interrompue, puis définitivement reprise en 1518. En 1538 on achevait les sculptures et la pose des verrières. Mais les travaux n'étaient définitivement terminés qu'en 1553, grâce aux libéralités du seigneur d'Oyron et de Boisy, Claude Gouffier, dont l'écusson et la devise : *Sic terminus hæret*, furent placés à la première voûte de la nef.

Cette construction du XVIe fut altérée par de nombreux remaniements durant les deux siècles suivants, et en 1835 elle était, pour cause d'agrandissement, presque complètement rasée et reprise sur de nouveaux plans, demandés d'abord à un architecte de Roanne, M. Le Saule, puis définitivement étudiée et exécutée par M. Chenavard, architecte lyonnais.

---

(1) A. Coste. *Essai sur l'histoire de la ville de Roanne*, p. 101.

Le bâtiment actuel, en forme de croix latine, mesure 49 mètres 15 de longueur en œuvre sur 14 mètres 05 de largeur. La grande nef n'a que 6 mètres de largeur d'axe en axe des piliers. C'était la dimension des deux travées du XVI^{e} siècle qu'on avait voulu conserver et qui sont les plus voisines de la croisée. Une tour carrée, trop volumineuse pour la façade exiguë qu'elle surmonte, se termine en terrasse sur l'étage du beffroi.

L'architecte avait reçu mission de s'inspirer de la lumineuse et élégante abside d'Ambierle et son œuvre en reproduit bien la forme polygonale. Mais il n'osa pas confier aux contreforts seuls la solidité des hautes lancettes montant de fond et il coupa cette vitrerie d'un bandeau horizontal d'un effet absolument déplorable.

Les deux croisillons se terminent par des absides semblables à l'abside majeure, disposition dont on trouve des exemples sur les bords du Rhin et ailleurs, mais qui est très rare en Forez.

Une seule des verrières du XVI^{e} siècle a été conservée. Elle a pour sujet le martyre de saint Sébastien. C'est une page d'un dessin correct, très harmonieux et très translucide grâce à ses pourpres, à ses rouges rubis, côtoyant des bleus neutralisés et tranquilles.

La chaire en bois sculpté avec figures en bas-relief sur les panneaux est, ainsi que les stalles, de gothique flamboyant, l'œuvre d'un artiste lyonnais. Les vitraux, en style du XV^{e} siècle, sortent de l'atelier Thibaud, de Clermont.

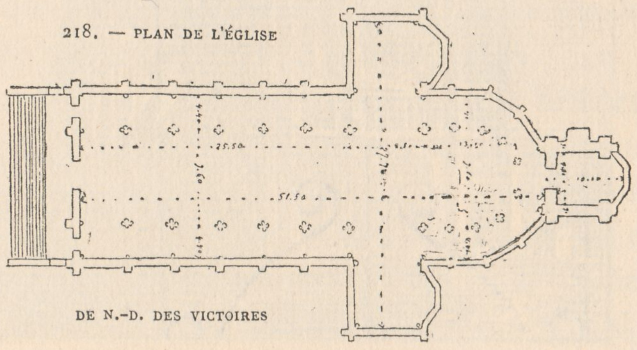

218. — PLAN DE L'ÉGLISE DE N.-D. DES VICTOIRES

Cette église, achevée en 1843, a été solennellement consacrée le 18 avril 1844 par Mgr le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, assisté de Mgr Antoine de Pons, évêque de Moulins.

Eglise Notre-Dame-des-Victoires. — Sur l'emplacement de la grande chapelle des PP. Minimes, qui depuis le concordat servait de succursale, fut édifiée, de 1860 à 1863, l'église actuelle en style de la fin du XIII^{e} siècle, d'après les plans et sous la direction de M. T. Desjardins, architecte en chef de la ville et du diocèse de Lyon. Le clocher et la flèche ont été construits de 1884 à 1886 par M. P. Desjardins, son fils, inspecteur des édifices diocésains.

Le plan comporte trois nefs avec transept et déambulatoire, plus une petite chapelle absidale, en dehors et à l'extrêmité du chevet.

La longueur totale en œuvre est de 51 mètres 50, la largeur du vaisseau de 18 mètres 40, celle du transept de 27 mètres 70. Hauteur de la grande nef sous voûte : 18 mètres 55; hauteur des collatéraux : 8 mètres 50; hauteur du clocher : 54 mètres, de la base au sommet de la croix. La bâtisse, en pierre blanche calcaire et moellons crépis, est très soignée. On peut reprocher à ce monument une trop grande surface de vitrerie, la nudité des bras du transept et surtout la maigreur de la façade. Mais les profils sont élégants, et le déambulatoire, remarquablement dessiné, est d'un grand effet monumental.

Eglise Saint-Louis. — Edifice bâti en roman bourguignon de transition sur les plans et sous la direction de notre regretté M. J.-G. Michaud, qui a révélé là son éminent talent de constructeur, car il n'a pas craint d'asseoir une façade cantonnée de deux tours de 46 mètres de hauteur sur un aqueduc donnant passage au bief des moulins. L'entreprise était hardie; elle fut conduite avec une science et une expérience consommée et a valu à son auteur les félicitations précieuses d'un maître, M. Viollet Le Duc.

Pour la bâtisse, on a fait à l'extérieur emploi exclusif de moellons appareillés de porphyre rouge et de pierres taillées des carrières de Volvic. La juxtaposition de ces roches à tons sévères et coloration intense est une innovation des plus heureuses, étant donné surtout le style robuste du XII^{e} siècle choisi par l'architecte.

Le plan comporte trois nefs terminées par trois absides semi-circulaires voûtées en cul-de-four, avec une travée plus large formant transept au devant du chœur. Longueur totale en œuvre : 51 mètres; mais le plan primitif comportait une travée de plus. Largeur des trois nefs : 18 mètres 50;

hauteur de la grande nef sous voûte : 17 mètres 60; hauteur des bas côtés : 10 mètres 20; hauteur des tours actuelles : 20 mètres 80, terminées, 28 mètres 50; de la flèche : 17 mètres 70.

Les différences de niveau de la rue accédant à l'église et des terrains voisins a permis la construction en sous-sol d'une crypte de 7 mètres sur 16 mètres 80. Enfin le bief, large de 3 mètres, a été recouvert d'un voûte monolithe en béton, de 0 mètre 95 d'épaisseur.

La façade, de belles et harmonieuses proportions, est très savamment étudiée. Les deux hautes tours une fois terminées complèteront son aspect monumental.

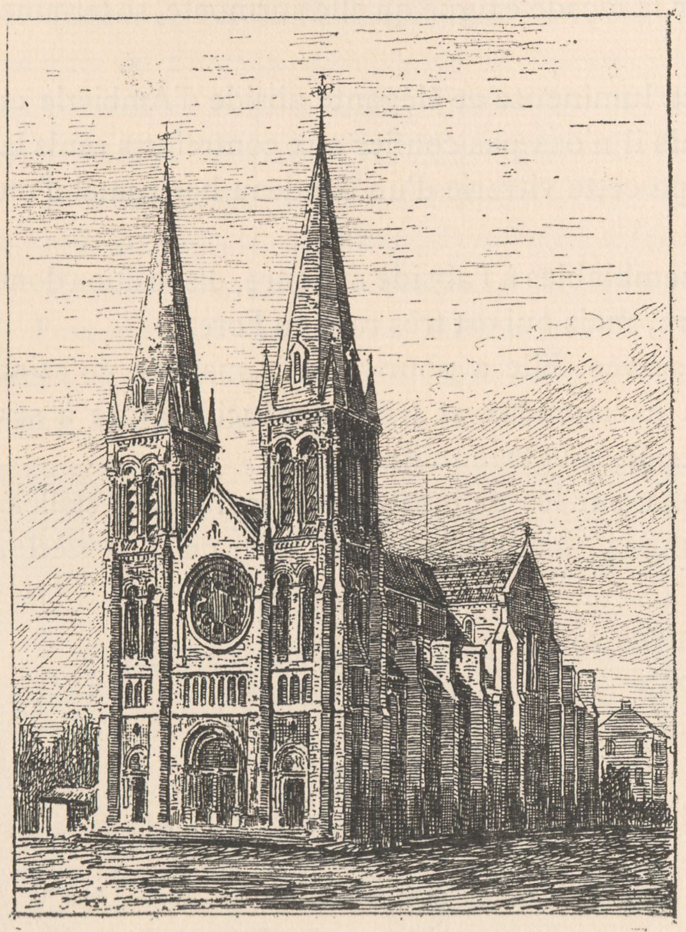

219. — EGLISE SAINT-LOUIS

Dessin de F. Thiollier, d'après un document fourni par M. Michaud.

Eglise Sainte-Anne. — Edifice de moyennes dimensions et inachevé, bâti en style du XIII^e, sur les plans de M. Michaud, il y a une vingtaine d'années. Le chevet est terminé. Le plan comporte deux travées de plus et un clocher de façade. L'abside est ajourée de trois hautes et minces lancettes et deux chapelles latérales ouvrent sur le transept dans l'axe des basses nefs. Dans l'une d'elles, une verrière de Saint-Joseph, composée et peinte par Maréchal, de Metz, est d'un dessin correct et d'une tonalité chaude et vigoureuse mais un peu opaque. Les autres vitraux proviennent des ateliers Lobin, de Tours, et Mauvernay, de Saint-Galmier. A signaler parmi ces derniers une Vierge au Rosaire avec saint Dominique, figures dessinées par R. Balze, élève chéri de M. Ingres.

Chapelle Saint-Jean, signalée par La Mure. Elle aurait été fondée en 1549 par une très ancienne confrérie de Saint-Jean-Baptiste, patron de la ville de Roanne? Il n'en reste aucun vestige. Elle occupait le carrefour formé par les rues de Beaulieu, de Saint-Jean et de Brison, aujourd'hui place Saint-Jean, dont le centre est marqué par une fontaine publique.

Chapelle votive de Saint-Roch, construite à l'occasion de la peste de 1599, par Louis de Valence, écuyer, sur le territoire des Côtes qui, peu d'années plus tard, était en sa faveur érigée par le duc de Roannais en fief noble sous le nom de Fontenille. Ce petit bâtiment, restauré en 1722 par Claude Hue, lieutenant général, n'offre aucun intérêt monumental.

Chapelle votive de Saint-Nicolas, édifiée par la riche corporation des mariniers et commissionnaires par eau, au bout de la rue des Minimes, à côté de l'ancien bac. Elle porte la date de 1630. Sa façade, dont l'ordonnance est régulière et d'heureuses proportions, est percée d'une porte à tympan circulaire surmontée d'un entablement à fronton brisé et niche centrale. Cette porte est accostée de deux baies en rectangle allongé avec coudières saillantes et frontons, mais sans niche. Une bande peinte d'écussons sur fond noir formait litre à l'intérieur.

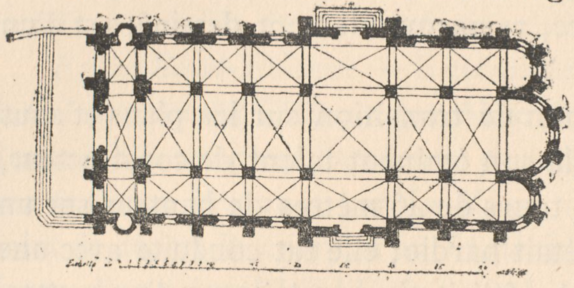

220. — PLAN DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS, PAR M. MICHAUD

Chapelle du Calvaire, sur le bord de la route de Bourbonnais près du cimetière. Elle fut érigée en 1670, à côté d'un petit oratoire dédié à sainte Roanne, un des 48 martyrs mis à mort à Lyon sous Marc-Aurèle, au milieu du II^e siècle.

Chapelle des Pénitents, confrérie instituée en 1617. C'était la plus considérable et la plus riche chapelle de la ville. Elle a été démolie après la Révolution pour la construction des prisons.

Couvent des PP. Capucins. — Ces religieux, appelés à Roanne en 1573, quatre ans après leur arrivée en France, s'installent d'abord au Bruchet, à côté de l'hôpital, où l'antique chapelle de la Frari leur est concédée. Puis en 1632, par les libéralités d'A. de Gilbertès, archidiacre et comte de l'Eglise de Lyon, et d'une dame Claude de Champier, est édifié sur une éminence au centre de la ville un vaste couvent composé de trois corps de logis donnant sur une cour intérieure ouverte à l'est. Les PP. Capucins sont installés en 1638 et demeurent jusqu'à la Révolution dans cet édifice, qui vient d'être détruit il y a environ dix-sept ans. Il confinait à l'angle oriental du nouvel hôtel de ville.

Couvent des PP. Minimes. — Ces religieux, primitivement appelés Hermites de Saint-François et dont la devise était : *Charitas*, s'établirent, en 1634, aux abords de la rue portant encore leur nom, sur des terrains à eux donnés par MM. Guy de La Mure, chanoine de Montbrison, et Antoine de La Mure, seigneur de Chantois, son neveu. Les armoiries des donateurs figuraient à la voûte de la chapelle conventuelle. Ce monastère a été démoli il y a moins de trente ans, et sur son emplacement s'élève l'église consacrée à Notre-Dame-des-Victoires.

Couvent des Dames de Sainte-Élisabeth et des Ursulines. — Les religieuses de Sainte-Elisabeth, du tiers ordre de Saint-François-d'Assise, fondèrent vers 1630 un établissement sur les terrains qu'occupe actuellement la place du Marché. C'était une assez pauvre construction avec de vastes dépendances.

Le grand monastère des religieuses Ursulines fut bâti à la fin du XVII^e^ siècle par les libéralités de Jean Donguy, seigneur d'Origny et de Mably, conseiller en l'élection de Roanne. Ses armes, de *gueules à la bande d'argent chargée de trois alérions de sable*, se voient encore sur le plafond lambrissé et peint d'une petite construction, dite la *Maison du diable,* située dans les jardins qui dépendaient du couvent. Le monastère, qui sert aujourd'hui de presbytère et de Palais de Justice, se compose de trois corps de logis dont deux de trois et quatre étages à dix fenêtres, ayant façade sur la place Saint-Etienne et entourant une cour intérieure ouverte au levant et en terrasse.

Collège. — Acte de fondation passé le 2 mars 1614 entre R. P. Pierre Cotton, le célèbre prédicateur du roi Henry IV, provincial des PP. Jésuites, agissant en leur nom, et Jacques Cotton, seigneur de Chenevoux, son frère, lequel fait don du manoir qu'il possède à Roanne, avec ses jardins et dépendances, pour servir à l'installation d'un collège qui sera dirigé par les PP. Jésuites. — Le donateur promet en outre de construire une église « *grande et capable* » qui est en effet commencée en 1617 sur les plans d'Etienne Martellange et consacrée, en 1626, sous le vocable de saint Michel. C'est un édifice à une seule et haute nef avec chapelles latérales, abside polygonale voûtée et plafond de la nef lambrissé en carène et à caissons. Il mesure 37 mètres sur 16. La façade, simple et grandiose, est percée d'un portail monumental surmonté d'une arcature plein cintre, montée sur deux pilastres et donnant la projection de la nef intérieure. Le portail, à large baie circulaire dont les vantaux anciens sont toujours en place, est un spécimen très pur de notre Renaissance française qu'on croirait dessiné par du Cerceau. Trois campaniles élancés et à toitures convexes, dont deux sur la façade, donnent à l'ensemble du monument l'aspect si décoratif des églises italiennes du XVI^e^ siècle.

Quant aux constructions contiguës à l'église, elles furent édifiées, en 1679, par un autre célèbre Forézien, le P. de La Chaise d'Aix, pour remplacer la première installation devenue insuffisante. Elles forment deux corps de logis d'une ordonnance majestueuse, avec combles élevés couverts en tuiles plates et hautes fenêtres à meneaux de chêne. Ces deux bâtiments forment une cour intérieure, ouvrant aujourd'hui sur une rue, et dont le troisième côté est orné d'un portique, à arcades plein cintre et piliers jumeaux, adossé à l'église.

Tout cet ensemble a grand air et restera, malgré les bâtisses énormes, mal coiffées et sans style, qu'on est en train de lui adjoindre, un des plus intéressants monuments de la cité.

Hôtel-Dieu. — Une petite maladrerie souvent mentionnée dans les actes des XIV^e^ et XV^e^ siècles existait de toute ancienneté, comme nous l'avons dit déjà, aux abords de la place du Bruchet, du petit bourg de Roanne. Devenue de plus en plus insuffisante, elle fut remplacée par l'hôpital actuel au milieu du XVII^e^ siècle. Antoine de Gilbertès, comte de Lyon, par acte du 14 juin 1638, *faisait donation aux pauvres qui étaient et seraient dans l'hôpital de Roanne de tout l'enclos du couvent que les religieux capucins* venaient de lui abandonner (1).

---

(1) Cet acte est passé au château d'Ailly, au nom de messire Emmanuel d'Arcy, chevalier seigneur d'Ailly, Parigny, Job, La Fayette et Ambert, fondé de pouvoir d'Antoine de Gilbertez. Il est signé de noble F. Falconnet, conseiller et médecin de la feue reine Marguerite. J. Guillien. *Recherches historiques sur Roanne*, pp. 271 et suiv.

L'église, par sa petite façade à fronton et à pots enflammés, semble dater de cette époque. C'est une salle assez vaste, plafonnée et à chœur carré. Elle est tendue sur tout son pourtour de tapisseries haute lice du XVII^{e} siècle, verdures grossières mais très décoratives, de la fabrique d'Aubusson ou de celle de Felletin.

Le Château. — Edifié sur l'antique butte gallo-romaine dont le relief, comme nous l'avons déjà dit, a été considérablement réduit par de nombreux nivellements, surtout en ce siècle, ce manoir est maintenant précédé d'un haut perron. Ce fut au Moyen-Age une maison très forte. Son enceinte de remparts est encore visible du côté du nord, ainsi qu'une partie des anciens fossés gallo-romains, qu'une large contrescarpe séparait des murailles. Des constructions anciennes il ne subsiste qu'un donjon carré aux angles arrondis, avec guette surmontant un comble plat à tuiles creuses, ensemble rappelant le dessin de ce château de Roanne, qui fait partie de l'album de Guillaume Revel. Il ne présente d'ailleurs aucun profil, aucune pierre taillée ou disposition spéciale pouvant renseigner même approximativement sur son âge.

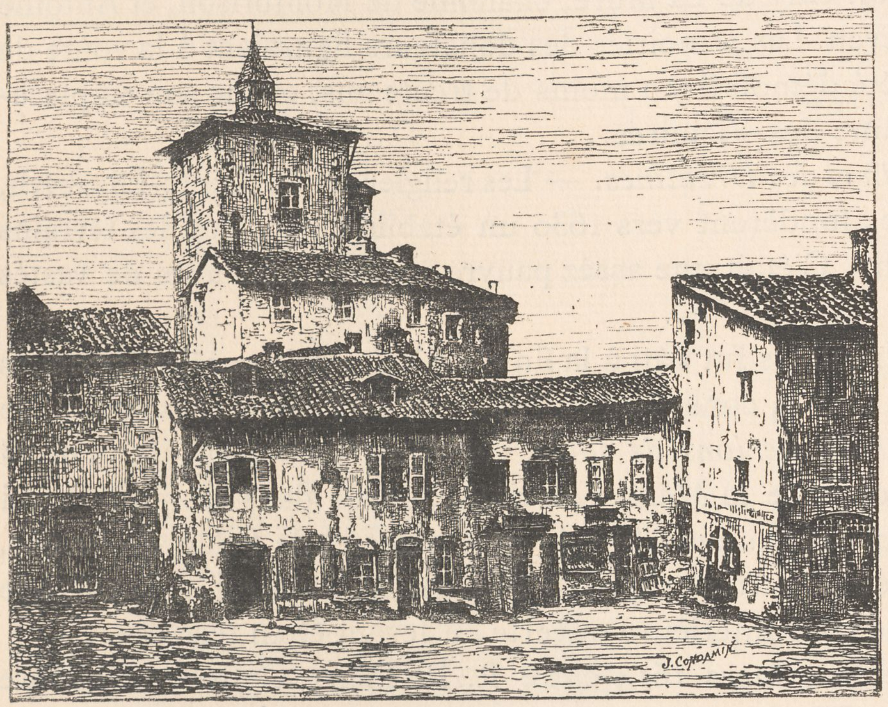

221. — ROANNE. ANCIENNES MAISONS ET RESTES DU CHATEAU
Dessin de M^{me} Condamin, d'après S. Geoffray.

On a adossé à ce donjon un important logis que certains détails de voûtes ou de moulures datent de la fin du XVI^{e} siècle. C'est dans cette résidence qu'avait été rassemblée par M. de Saint-Thomas une intéressante collection, surtout archéologique, dispersée depuis quelques années.

Plusieurs maisons, situées dans les rues des Minimes, de Sainte-Elisabeth et aux environs du Château, ont conservé des profils, des portes, des voûtes des XVI^{e} et XVII^{e} siècles. A signaler rue de la Sous-Préfecture, dans une grande demeure bâtie en 1782 et d'une architecture sobre et majestueuse, un salon revêtu d'une boiserie de chêne très finement ciselée en style Louis XVI.

Hôtel de Ville. — Vaste construction à deux étages, coiffée d'un comble avec lucarnes et haut campanile central. C'est l'œuvre de M. Corroyer, architecte parisien. L'aspect d'ensemble est monumental, mais la façade principale est alourdie par un rang de baies formées d'archivoltes cintrées, dont la hauteur est insuffisante pour leur largeur. A l'intérieur, les escaliers sont manqués de toutes manières, comme dimensions et comme dispositions. Quant à l'effet de polychromie extérieure qu'a voulu obtenir l'architecte par la juxtaposition des tons très tranchés de la pierre calcaire blanche et de la lave bleuâtre de Volvic, il est original, très décoratif, mais disparaît malheureusement chaque jour sous l'action des agents atmosphériques.

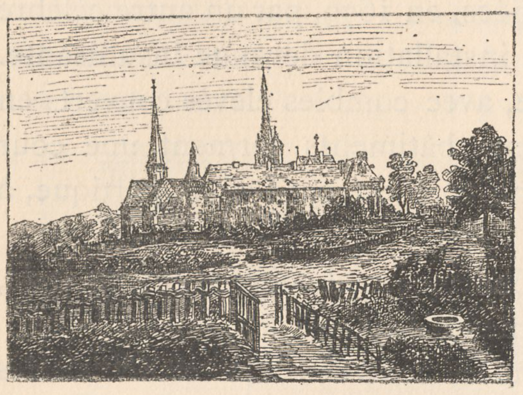

222. — LA BÉNISSON-DIEU
AU COMMENCEMENT DU XVII^{e} SIÈCLE
Dessin de F. Thiollier, d'après le P. Martelange.

Pont sur la Loire. — La ville est reliée à la rive droite de la Loire par un pont de 198 mètres de longueur, ouvrage plus remarquable par sa puissance, par sa solidité, que par son élégance. Commencée en 1792, sa construction fréquemment interrompue et même abandonnée à deux reprises, de 1803 à 1810 et de 1818 à 1830, n'a été complètement achevée qu'en 1834. Les plans sont l'œuvre de M. l'ingénieur de Varaigne.

LA BÉNISSON-DIEU. — *Benedictio Dei*, la *Beneïçun* ou la *Beneïçon* aux XII^{e} et XIII^{e} siècles, puis la *Béneisson* au XVI^{e} et enfin La Bénisson-Dieu. — Ce territoire, qui dépendait du Lyonnais avant 1789 et relevait de Briennon pour le spirituel, a été érigé en paroisse et commune indépendante en 1847.

Le hameau, situé sur les bords de la jolie rivière de la Tessonne, ne se compose que de quelques maisons modernes, bâties dans le voisinage immédiat de la grandiose église qui est le seul débris de l'établissement monastique fondé par saint Bernard en 1138.

Edifiée dans les dernières années du XII^e siècle, cette église a été l'objet de réparations et d'adjonctions considérables à la fin du XV^e et dans la première moitié du XVII^e. C'est ce qui explique l'assemblage bizarre au premier aspect, d'une bâtisse romane, coiffée d'un comble immense et flanquée d'un clocher gothique et d'un pavillon à toiture en carène.

Partie romane. — La construction primitive est orientée, en style de transition, et donnait avant la destruction pratiquée au XVII^e siècle, le plan d'une croix latine à 3 nefs de 54 mètres de longueur sur 17 de largeur. Le chevet offrait la disposition adoptée dans la presque totalité des églises cisterciennes, d'une abside carrée avec chapelle de même forme, latérale au sanctuaire et ouvrant sur les croisillons également carrés du transept. Un clocher à pyramide octogonale s'élevait sur un comble bas au-dessus de la croisée (1). Tout dans cet ensemble réalisait donc la simplicité exigée par les statuts sévères de l'ordre de Cîteaux: « Les sculptures « et les peintures seront exclues de l'église; les vitraux « seront uniquement de couleur blanche sans croix ni « ornements. Il ne devra point être élevé de tours de « pierre ni de bois, pour les clochers d'une hauteur « immodérée..... » (2).

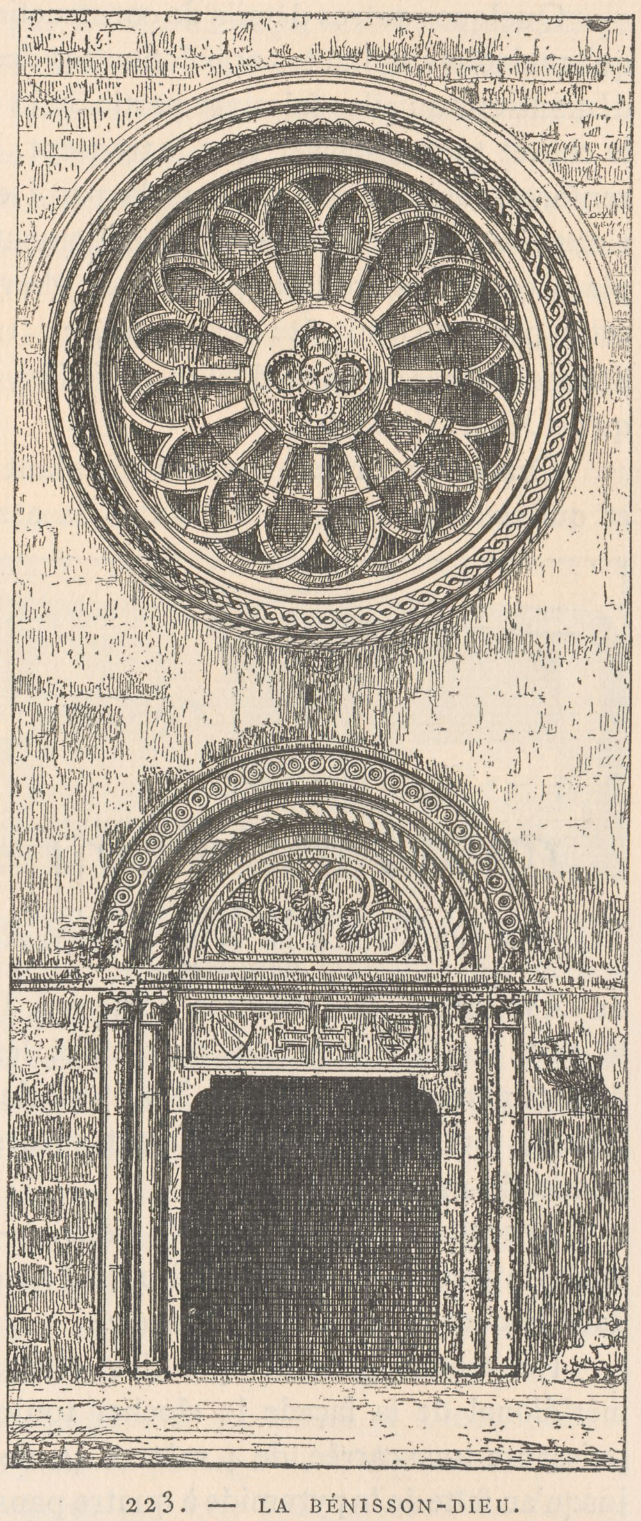
223. — LA BÉNISSON-DIEU.
PORTAIL ET ROSE SUR LA FAÇADE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Sur la façade seule et peut-être aussi dans le sanctuaire, les moines architectes de La Bénisson-Dieu avaient admis quelques détails d'ornementation sculptée.

Cette façade est intacte, sauf un surélèvement du pignon lors de l'établissement du grand comble au XV^e siècle. Elle est munie de deux contreforts au droit des archivoltes de la grande nef et accollée de deux murs fermant les collatéraux qu'éclairaient deux baies plein cintre depuis longtemps murées. — Le portail est surmonté, d'une rose donnant dans la nef et d'un oculus ouvert sur les combles.

Ce portail plein cintre n'a que deux voussures peu profondément ébrasées. Elles sont portées sur quatre sveltes colonnettes à bases ornées et fûts fusiformes, annelés chacun à hauteurs diverses de bagues marquant l'intersection des blocs. Cet ensemble peut paraître trop maigre, mais il est remarquable par l'élégance et la finesse d'exécution d'une ornementation plate, un peu sèche, visiblement inspirée de l'art néo-grec de Syrie. Pas de figures d'hommes ni d'animaux, comme le défendait la règle. L'archivolte supérieure, de faible relief, est décorée d'un rang de besants orlés entre deux moulures saillantes. Elle recouvre une première voussure en forme de câble tordu, qui encadre le tympan à trois lobes rayonnants. Et le linteau massif, qui repose sur deux pieds-droits à corbeaux, est refouillé d'une croix potencée d'une rare pureté de dessin.

Quant à la rose, c'est une roue romane des plus élégantes. D'un moyeu central, évidé d'un quatre-feuilles, partent seize rayons formés de petites colonnes à bases et chapiteaux, reliés par des demi-cercles qui s'entrecroisent. Le tout inscrit dans un cadre saillant composé de moulures concentriques, parmi lesquelles des tores unis ou chargés d'oves alternent avec un chevronnage de deux rubans contreplissés.

---

(1) Vue de l'église de La Bénisson-Dieu dans l'Armorial de Guillaume Revel.

(2) *Instituta capituli generalis*, en 87 chapitres, et promulgués en 1134.

A l'intérieur, les trois nefs sont séparées par des piliers carrés, recevant à quatre mètres du sol les archivoltes ogives sur un chapiteau corniche. Les voûtes, en arcs d'ogives surhaussés, sont contenues par de massifs doubleaux à un seul rang de claveaux, bandés sur un arc en tiers-point et refouillés d'un boudin sur les arêtes. Ces doubleaux descendent sur des culs-de-lampe posés sur la face des piliers. Ceux des deux dernières travées avant le transept se continuent jusqu'au sol.

Quelques autres détails de construction ou seulement décoratifs, propres à ces deux travées, tels qu'archivoltes saillantes et colonnettes des fenêtres hautes, sculpture des chapiteaux et rose latérale, démontrent qu'elles faisaient partie de la clôture ou chœur des religieux, qui comprenait en outre le chevet tout entier et tout le transept. Les profès seuls y pénètraient par la large porte à linteau renforcé, toujours visible dans la paroi extérieure du collatéral nord. Cette porte donnait sur le cloître, dont l'emplacement est nettement déterminé par le puits symbolique du préau encore en place et par les trous apparents du chevronnage de la galerie adossée à l'église. C'est à côté de cette porte qu'avait été construite, en 1223, par le comte Guy IV, une arcade tumulaire pour y déposer le sarcophage d'Alice de Suilly, comtesse de Forez, sa mère, arcade qui ne fut détruite qu'au XVII^e siècle (1).

Quant aux frères convers peuplant les usines, granges et autres dépendances du monastère, et qui vivaient hors de la clôture, ils assistaient aux offices dans le bas de l'église qui leur était réservé et auquel ils devaient accéder par une porte latérale prévue dans les statuts cisterciens. Cette porte existe encore, à gauche, près de l'entrée ; on l'a murée pour y adosser un confessionnal.

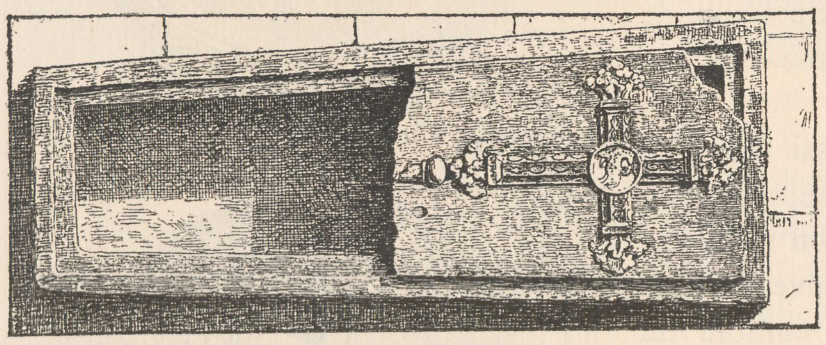

224. — LA BÉNISSSON-DIEU.
SARCOPHAGE D'ALICE DE SUILLY, COMTESSE DE FOREZ
Dessin de Méley.

Telles étaient les dispositions générales de l'église primitive de La Bénisson-Dieu durant les trois premiers siècles de son existence. Elles réalisaient bien les prescriptions de Cîteaux. Mais dès le milieu du XV^e siècle, les atteintes portées à l'esprit primitif de l'ordre, le relâchement de la règle à la suite de la commende, puis enfin les ruines amoncelées par les guerres de religion et qui déterminèrent la venue, au XVII^e siècle, des religieuses Bernardines prenant la place des moines blancs, toutes ces causes allaient successivement modifier, puis altérer complètement la physionomie du monument.

Travaux exécutés au XV^e siècle. — Le dernier abbé régulier, P. de La Fin, qui fut en même temps le premier commendataire, est l'auteur de réparations et d'adjonctions considérables exécutées dans le dernier tiers du XV^e siècle.

Ne tenant plus compte des sévères exigences des anciens statuts, il édifia sur l'angle méridional de la façade le clocher toujours debout, qui est à lui seul un monument. C'est une puissante tour carrée, de 4 mètres 40 de côté à l'intérieur, et d'une hauteur totale de 51 mètres jusqu'au faîte de la pyramide à quatre pans qui s'élance d'une terrasse à parapet et pinacles fleuronnés en pierre sculptée. Deux des angles de la tour sont flanqués de contreforts de 2 mètres 60 de saillie, montant par ressauts jusqu'à l'étage du beffroi. Le troisième s'appuie à l'église. Le quatrième est cantonné d'une svelte tourelle d'escalier, de 2 mètres en œuvre, s'élançant à une hauteur de 37 mètres 50.

Pour faire communiquer les salles des quatre étages de cette tour avec le logis abbatial, on construisit un étroit et haut corridor au-devant de la façade de l'église qui resta désormais invisible, et les deux fenêtres latérales de cette façade éclairant les bas-côtés furent et sont encore murées.

L'abbé de La Fin fit en outre réparer magnifiquement l'abside qui resta carrée, mais fut ajourée d'une ample baie ogivale à deux meneaux et réseau flamboyant. A la cloison qui séparait le collatéral sud du chœur des religieux, il adossa l'autel encore en place, surmonté d'un très curieux retable en pierre, mélange de profils du XV^e et de billettes romanes. Puis il fit daller le sanctuaire de carreaux incrustés à deux tons et blasonnés de sa devise : *Laus Deo*, ainsi que de ses armes : *d'argent à trois fasces de gueules à la bordure engrelée du même*. Quelques-uns de ces beaux carreaux historiés portent en outre le nom de P. de La Fin (1).

---

(1) *Tombeau d'Alice de Suilly, comtesse de Forez, dans l'église de La Bénisson-Dieu*, par *E. Jeannez*, Montbrison, 1887.

L'Œuvre de Madame de Nérestang. — Cet ensemble subsistait dans son intégrité en 1618, ainsi que celui des bâtiments conventuels aujourd'hui complètement disparus. C'est ce que prouvent les dessins exécutés d'après nature à cette date par E. Martellange, architecte du collège de Roanne et faussement attribués plus tard au peintre Stella (2). Mais à ce moment allaient commencer les travaux qui, sous l'inspiration de Madame Françoise de Nérestang, première abbesse des Bernardines, devaient modifier d'une façon déplorable la vieille église cistercienne.

Pour des motifs restés ignorés, l'abside fut démolie et le transept fut séparé des nefs par une haute et mince cloison, à laquelle on adossa le sanctuaire actuel posé sur un faux plancher à 2 mètres environ au-dessus du sol. L'autel fut orné du grandiose retable en bois sculpté et orné de peintures qui est encore en place sous une crucifixion peinte à la détrempe et bien conservée. L'auteur de cette belle peinture murale s'est manifestement inspiré des divines fresques du couvent de Saint-Marc, à Florence.

Dans le transept, derrière la cloison séparative, Madame de Nérestang fit installer pour ses religieuses, sur un plancher posé au niveau de celui du sanctuaire, un chœur qui prenait jour sur la nef par deux fenêtres encore apparentes. Et pour s'y rendre à couvert fut construit tout le long du collatéral sud un corridor dont l'installation nous est révélée tout à la fois par des traces matérielles indiscutables et par une vue du monastère peinte à la colle en 1646, sur une des parois de la sacristie que Madame de Nérestang venait d'installer à côté du nouveau sanctuaire.

Autre altération non moins grave. On voulut probablement procurer aux religieuses malades ou infirmes une tribune d'où elles pussent aisément assister aux cérémonies, et dans ce but ou suréleva les toitures des deux collatéraux, ce qui livra sous leurs combles un passage qu'on fit ouvrir sur la nef en manière de triforium par des baies carrées à linteau courbe, aujourd'hui murées et peintes.

Ces exhaussements déplorables, aussi bien que le corridor adossé au collatéral, eurent entre autres conséquences l'obstruction des fenêtres des nefs sur un tiers de leur hauteur. Les vitraux furent enlevés ou mutilés et remplacés par un muraillement grossier.

Il convient toutefois de signaler à côté de ces désastreux vandalismes, la création de la riche chapelle que la dévote abbesse fit édifier à la suite de la seconde travée du collatéral sud qui lui sert de vestibule, et qu'elle dédia à la Sainte Vierge. — L'autel, avec son retable monumental en marbres noirs et blancs incrustés et ciselés, avec décoration de peintures, de sculptures en bas-relief et de statues, se dresse sous une voûte élevée, partagée en quatre compartiments courbes et entièrement peinte. Le goût italien se trahit dans l'exubérance des détails architectoniques ou d'ornement ; mais l'ordonnance générale, de deux niches superposées entre quatre colonnes supportant l'architrave et son fronton ouvert, est absolument remarquable par l'élégance et l'harmonie de ses proportions. Les parois latérales sont chargées de peintures et d'inscriptions, et deux portes à vantaux richement menuisés s'ouvraient pour le passage des religieuses, qui, de l'abbatial, se rendaient en faisant le tour de l'église au chœur qui leur était réservé. Le dallage recouvre un vaste caveau funéraire, destiné à la famille de Nérestang, et où fut ensevelie la pieuse abbesse Françoise, à côté de son père, de son frère et de sa sœur Aymare.

Etat actuel. — Après avoir traversé l'orage révolutionnaire sans avaries notables et alors que tous les bâtiments conventuels mis à l'encan, vendus, puis revendus, disparaissaient définitivement il y a environ trente années, cette église de La Bénisson-Dieu devenue paroissiale était restée debout. Elle fut inscrite au nombre des monuments historiques de France, puis déclassée et enfin définitivement reclassée en 1881. Elle vient d'être l'objet de beaux travaux d'assainissement et de restauration exécutés depuis 1882, sur la demande de la Diana, avec le concours financier de l'Etat et de souscriptions particulières et communales et sous la savante direction de M. Selmersheim, inspecteur général des Beaux-Arts.

---

(1) Le Musée de Roanne possède deux de ces carreaux intacts.

(2) *Les vues Roannaises d'E. Martellange*, *Roannais illustré*, 2^e série, p. 145, par L. Monery.

Le corridor accolé à la basse nef, le chœur des religieuses dans l'ancien transept et le passage formant porche en avant de la façade avaient disparu depuis longtemps. Les récents travaux ont eu pour but la reprise des contreforts des nefs et de la chapelle, le dégagement des terrains qui, sur une hauteur de plus d'un mètre au-dessus du sol de l'église, avaient été rapportés contre le collatéral sud et la suppression d'une tourelle inutile, adossée, au XVII^e^ siècle, derrière le clocher pour permettre l'ascension aux combles surélevés des basses nefs. Ces exhaussements ont été supprimés, les toitures refaites à leur ancien niveau et la couverture en tuiles émaillées du grand comble entièrement reprise.

D'autres réparations non moins urgentes s'imposent et sont annoncées : en première ligne, celles des verrières et du clocher.

Mobilier de l'église. — A signaler tout d'abord la très intéressante vitrerie de trois époques différentes, XII^e^, XVI^e^, XVII^e^ siècles. La plus ancienne n'est qu'une mise en plomb de verres incolores, formant un réseau d'entrelacs romans des plus décoratifs. Au XVI^e^ siècle, vers 1540, les deux successeurs de P. de La Fin, Gilbert son frère et Ant. de Lévis Châteaumorand faisaient placer, dans les deux travées de la grande nef dépendant du chœur des religieuses et dans les collatéraux, des vitres blanches chargées d'écussons coloriés à leurs armes. Les Lévis Châteaumorand portaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 3 chevrons de sable, aux 2 et 3 de gueules à 3 lions d'argent armés, lampassés, couronnés d'or* avec la devise : *Domus Levi benedicite Domino.* Enfin, au XVII^e^ siècle, M^me^ de Nerestang faisait clore les deux fenêtres de sa chapelle par deux vitres blanches blasonnées d'un écu losangé à ses armes qui sont : *d'azur à trois bandes d'or et trois étoiles d'argent entre la première et la deuxième bande.* L'écu est surmonté de la crosse abbatiale, entouré d'un chapelet et porte pour devise ces mots du cantique des trois enfants dans la fournaise : *Benedicite, stellæ cœli, Domino.*

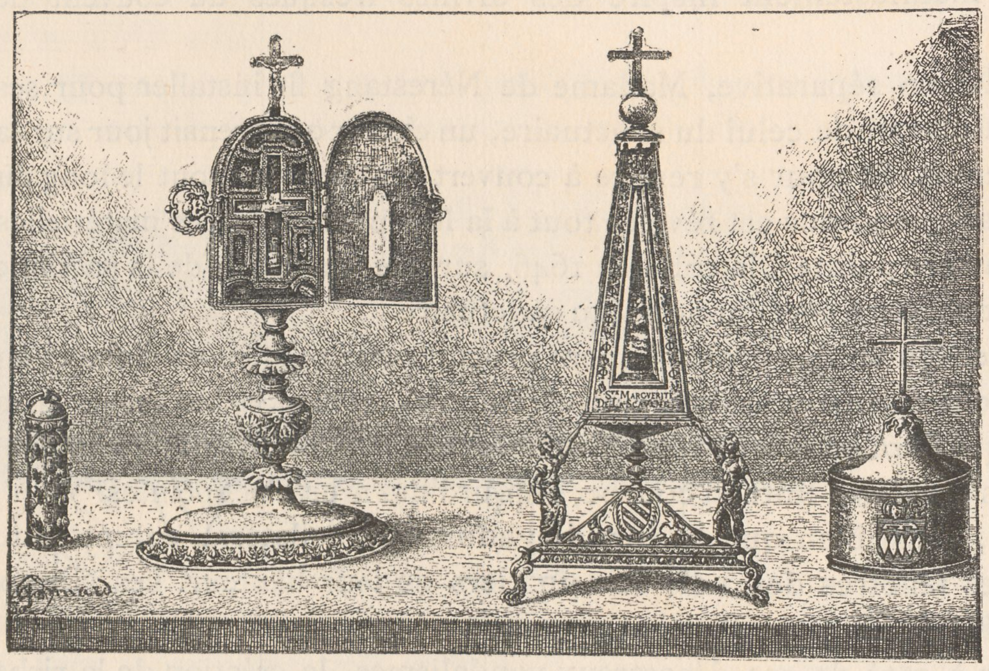

225. — LA BÉNISSON-DIEU. RELIQUAIRES ET PYXIDE
Dessin de H. Gonnard.

Du chœur des religieux, restauré au XV^e^ siècle, provient un grand trône abbatial à cinq sièges hiérarchiquement étagés sous un dais gothique délicatement sculpté. C'est une œuvre de menuiserie très précieuse.

Le trésor de l'église, après toutes les vicissitudes qu'il eut à subir, possède encore une pyxide et trois reliquaires anciens, sans parler d'un précieux ornement et de plusieurs parements d'autel brodés au point en style Louis XIII, œuvres attribuées aux religieuses gouvernées par M^me^ de Nérestang.

La pyxide en cuivre qui fut émaillée porte gravées les armes d'Ant. de Senneterre, évêque de Clermont et abbé de La Bénisson-Dieu vers 1570. Ces armes sont : *d'azur à 5 fusées d'argent rangées en fasce.*

Le plus ancien des reliquaires est « en forme d'étui cylindrique, avec un volet s'ouvrant à « charnière pour permettre de voir à l'intérieur la relique protégée par une feuille de mica. Il est orné « de cabochons et contient un doigt de sainte Marguerite avec l'inscription SCA MARGARETA, « gravée en caractères du XIII^e^ siècle. Et, détail intéressant, il est à son extrémité supérieure muni « d'un anneau, ce qui permettait de le porter suspendu au cou comme *l'encolpia* de l'antiquité « chrétienne. » (1)

---

(1) Rapport sur la 52^e^ session du Congrès archéologique de France, par V. Durand, E. Jeannez et T. Rochigneux, p. 51.

Un second reliquaire en vermeil ciselé, don de M^{me} de Nerestang et travail du XVII^{e} siècle est une pyramide à faces de cristal portée sur trois statuettes. Elle renferme plusieurs reliques, une entr'autres de Marguerite de la Seaulve. Le pied triangulaire est gravé aux armes de Nerestang et daté de 1634.

Le troisième reliquaire, de 0.30 de hauteur et de la même époque, se compose d'une boîte plate, arrondie par le haut, chargée de guillochures et s'ouvrant à un volet ajouré d'une petite baie. Elle est portée sur un pied ovale par une tige à nœuds. Le travail d'ornement est fait au marteau (1).

La sacristie où sont conservées ces précieuses épaves était entièrement décorée de peintures à la colle exécutées au milieu du XVII^{e} siècle et dont les sujets ultra fantaisistes ne peuvent être précisés, sauf la vue d'ensemble du monastère de Bénisson-Dieu, datée de 1546 et déjà mentionnée ci-dessus.

BRIENNON. *(Brianonnum, Brinon).* — Ce territoire, avant 1789, était situé partie en Forez, partie en Lyonnais, et pour un tiers en Bourgogne. Il dépendait du Brionnais anciennement occupé peut-être par les *Brannovii* ou *Blannovii* de J. César, clients des Eduens, dont il paraît avoir conservé le nom. On a émis l'hypothèse que le Brionnais avait été occupé par les Aulerci Brannovices. Mais il semble plus vraisemblable que ce peuple a habité les environs d'Entrain entre *l'Yonne et la Loire*. (Cf. Anatole de Charmasse, *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, p. xvj) — Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 4. — M. de Charmasse est disposé par contre à placer dans le Brionnais les *Brannovii* nommés par César après les *Aulerci Brannovices*. (B. G. VII. c. LXXV). — Toutefois la leçon *Brannovii* n'est pas elle-même bien sûre, car la majorité des manuscrits des Commentaires porte *Blannovii* (Cf. Valentin Smith, *Notions sur l'origine des peuples de la Gaule transalpine*, 1re édition, p. 64). Bordé à l'est par le cours de la Loire, il est traversé dans toute sa longueur par le canal de Roanne à Digoin, sur lequel il possède un petit port assez fréquenté.

Époque gauloise et romaine. — Plusieurs tumulus aux *Graverons*, aux *Echutres* (2) et des monnaies gauloises près de *Vinces*. Dans un champ à *Villevert* le terrain est jonché « de têtes de vases brisés qui paraissent avoir été cuits au soleil et non au four » (3). Une urne renfermant des cendres et des os calcinés a été trouvée dans une carrière de M. Agron. Aux *Sables*, des travaux de défonçage à la charrue ont mis au jour des débris d'urnes, de vases et un fragment de fût de colonne en granit. La voie romaine de Roanne à Autun et Nevers passait à Maltaverne et Briennon.

Moyen-Age et temps modernes. — Cette paroisse au Moyen-Age faisait partie du Bas-Brionnais « qui s'étendait sur la rive gauche de la Loire, du château de Briennon en tirant aux fossés de « Vinces de la paroisse de Noailly, de là jusqu'à L'Espinasse, dans celles de Saint-Germain, de « Saint-Forgeux, de Vivans pro parte, de Melay, Chenay, Artaix, Chambilly, Avrilly, Chassenard « jusqu'au péage qui est vis à vis Digoin ». Ce sont les limites précisées dans un accord passé en 1503, à Bourbon-Lancy, entre les ducs de Bourgogne et de Bourbon (4).

Deux routes principales traversaient ce territoire. L'une était la voie antique d'Autun devenue le *grand chemin ferré de Maltaverne.* L'autre prenait à Mably, au lieu dit de Délinas, rue des Vies-Vieilles de Mably. Elle passait à l'étang Milan, puis à La Bénisson-Dieu pour se diriger ensuite vers les *fossés de Vivent*, où elle rejoignait la *strata publica*, limite du Forez et du Brionnais dans la charte de 1223 entre Guy IV et Marie, dame de Semur (5).

Château. — Le Château dont il est parlé dans la charte de Bourbon-Lancy, ci-dessus mentionnée, était-il situé dans le voisinage de l'église actuelle ? Les renseignements précis font défaut sur ce point. Il est, à la fin du IX^{e} siècle, donné en apanage à Froilan, de la maison princière de Semur, deuxième baron de ce nom. Plus tard, dans la seconde moitié du XI^{e} siècle, il fait partie des grands biens dépendant de Briennon qu'Adélaïde de Semur, fille de Dalmace I, sixième baron, apportait en dot pour son mariage avec le seigneur de Châtel-Montagne en Bourbonnais, et dont cette dame, devenue veuve, faisait, en 1066, donation à l'illustre prieuré de Marcigny que venait de fonder saint Hugues le Grand et où elle se faisait bénédictine (1).

---

(1) Pour plus amples détails voir : *L'Abbaye de La Bénisson-Dieu*, par l'abbé J. B., pp. 274 et suiv.

(2) F. Noëlas. *La Tessonne.* Lyon, 1871.

(3) Communication de M. l'abbé Girard, vicaire à Briennon.

(4) Courtépée. *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, t. III, p. 82.

(5) La Mure. *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, p. 327.

C'est à cette époque, ou dans le commencement du XII^e siècle, que cette maison de Marcigny dut installer près de son château de Briennon une petite obédience à laquelle appartint le chœur actuel de l'église et qu'un titre de 1511, cité par Courtépée (2), mentionne en ces termes : « Les Clunistes de Marcigny avaient une celle et un château à Briennon ».

Ce château fut ruiné durant les guerres de la Ligue, en même temps que la forteresse d'Arcy, que l'église fortifiée d'Avrilly, la place forte de Semur et les châteaux de l'Espinasse, de Champceau, d'Anzy, de Selore, appartenant tous à cette région Brionnaise. Il en restait au commencement de ce siècle de notables débris aujourd'hui complètement disparus.

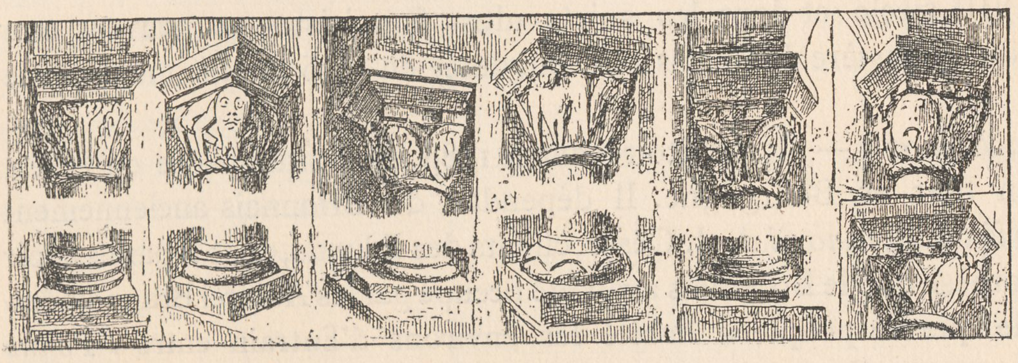

226. — BRIENNON. CHAPITEAUX DANS L'ÉGLISE
Dessin de Méley.

Eglise. — L'église, orientée et sous le vocable de saint Irénée, se compose d'un vaisseau moderne construit au devant d'un chœur ancien. A une époque ignorée, la nef primitive, ayant été détruite, avait été remplacée par une salle rectangulaire, plafonnée et précédée d'un porche bas et ouvert, sorte d'auvent en charpente. Cette salle elle-même, devenue insuffisante, fut jetée bas en 1837, et M. Tachon, prêtre érudit, curé de la paroisse, fit édifier en style roman, sur ses plans et sous sa direction, la nef actuelle avec ses collatéraux, dont elle est séparée par une suite de colonnes et de piliers à chapiteaux coniques, chargés de quatre rangs de folioles simulant une imbrication d'un bon effet. Les voûtes sont nervées de gros doubleaux plein cintre qui, par une fâcheuse inspiration, au lieu de reposer rationnellement sur les tailloirs des colonnes, s'arrêtent à mi-hauteur, suspendus sur un bizarre système de corbeaux et de culs-de-lampe.

M. Tachon, pour parachever son ouvrage, crut devoir le revêtir intérieurement d'une décoration polychrôme. Le peintre, M. Ormezano père, de Marcigny, s'est conformé aux saines traditions en ne procédant que par teintes plates et son travail ne mériterait que des éloges, s'il eût épargné aux figures des chapiteaux historiés de la vieille abside, l'insulte d'un ridicule badigeonnage.

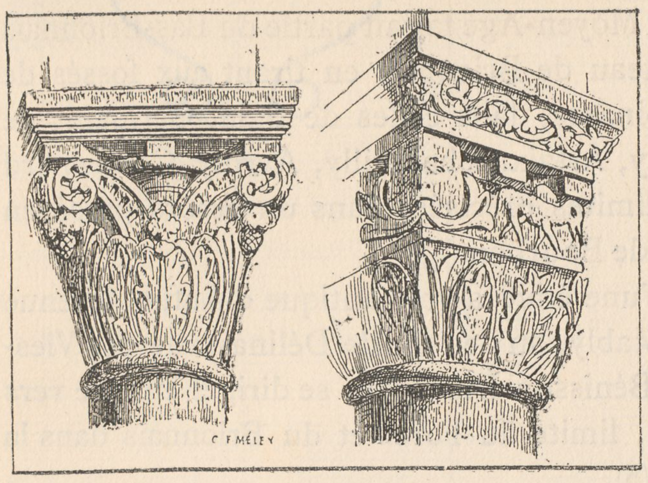

227. — BRIENNON. CHAPITEAUX DANS L'ÉGLISE
Dessin de Méley.

La partie encore debout de l'ancienne église, que ses détails architectoniques datent de la fin du XI^e ou du commencement du XII^e siècle, comprend une abside voûtée en cul-de-four précédée d'un avant-chœur étroit, fourni par le rez-de-chaussée d'un clocher à trois étages, dont un de baies géminées.

L'abside ovoïde était percée de trois petites baies plein cintre s'ouvrant à l'intérieur sous de larges archivoltes saillantes, portées sur des colonnettes à gros chapiteaux bien romans et historiés de têtes humaines, de hiboux, de petits hommes, de pommes de pin et de palmettes carlovingiennes. La baie du milieu a disparu pour faire place à une porte de sacristie ; les deux autres ont été modifiées ou agrandies.

Mais le grand intérêt architectonique de cette église primitive résulte de l'implantation curieuse de son clocher, assis entre l'abside et la nef sur deux murs épais, qui forment à leur base parois latérales pour un avant-chœur très étroit, voûté en berceau plein cintre sur plan barlong.

On a là un curieux spécimen du passage du *clocher-porche* antérieur au XII^e siècle au *clocher-*

---

(1) *Semur en Brionnais et ses barons*, par l'abbé Cucherat. Mémoire de la Société Eduenne, t. XV, p. 283.
(2) Courtépée. *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, t. III, p. 98.

central porté sur les doubleaux élastiques et les piliers de la croisée ou de la grande nef quand il n'y a pas de transepts. Cette disposition se rencontre très rarement, car elle offrait trop d'inconvénients pour n'être pas transitoire. On avait dû renoncer aux *clochers-porche* qui gênaient l'entrée de la nef par la présence des sonneurs et la rendaient nécessairement très étroite. Les *clochers-chœur*, pour les mêmes raisons, obstruaient l'entrée du sanctuaire; on y renonça bien vite et la démolition ultérieure des rares exemplaires existants s'imposait tout naturellement.

Il convient donc de louer hautement M. le curé Tachon qui, en reconstruisant son église de Briennon, a tenu à respecter, malgré ses inconvénients, le *clocher-chœur* qui en constitue le principal intérêt et qui est une rareté architecturale très précieuse. Il fit en outre disparaître et avec raison la sacristie si malencontreusement adossée à l'abside romane, mais fut toutefois moins bien inspiré lorsqu'il remplaça le retable Louis XIII en bois doré et sculpté du sanctuaire par un autel moderne sans caractère.

LENTIGNY *(Lentiniacus)*. — Une église neuve sous le vocable de l'Assomption et de saint Roch, de style ogival, voûtée et peu intéressante d'ailleurs, a remplacé un petit édifice long, obscur et fort étroit, où se trouvait, au milieu du XVII^e siècle, un trésor important et un beau tableau de l'Assomption de Notre-Dame, témoignant de la dévotion spéciale à la sainte Vierge qui faisait alors de cette église le but d'un pèlerinage très fréquenté (1).

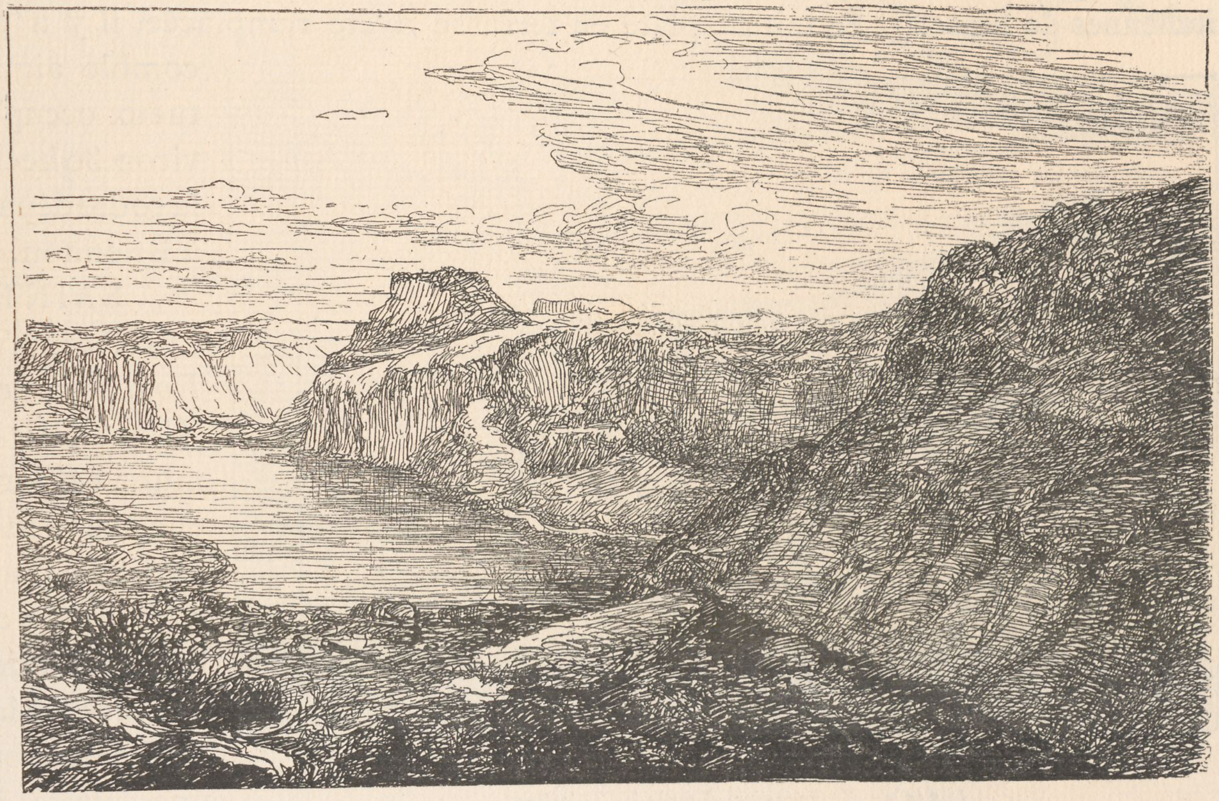

228. — TERRAINS A MABLY
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Ce territoire était, au Moyen-Age, traversé par la route secondaire de L'Espinasse à Saint-Jean sur Saint-Maurice par Saint-Romain, Pouilly et Ouches. Il était bordé à l'ouest par un autre chemin suivant le bas de la montagne, depuis Ambierle, pour aller s'embrancher sur *l'iter franciscum* tendant de Roanne à la Bouteresse. Il passait par les *Près* de cette paroisse de Lentigny, pour continuer sur Montosse, Renaison et Champagny (2).

C'est dans la plaine de Lentigny que furent mis en déroute, en 1594, par le royaliste Guy de La Mure, châtelain de Saint-Maurice, les Ligueurs qui venaient de s'emparer de Villerest. Ce fait est constaté par l'épitaphe de Guy de La Mure qui se lisait dans la chapelle ancienne de l'église de Saint-Maurice.

Une construction moderne occupe, à l'extrémité sud-ouest de la paroisse, l'emplacement de la maison forte de Chastellus, mentionnée dans une charte d'accord passée en 1308 *entre Jean I^{er}, comte de Forez et Guillaume IV*, de Thiers (3).

MABLY *(Mabliacus)*. — Cette commune, comme celle de Briennon, est bornée, au levant, par la Loire et traversée dans toute sa longueur par le canal de Digoin. Sur son territoire passaient les deux voies antiques de Roanne à Autun. La plus importante, celle de la rive gauche, partait de La Livatte et laissait à droite la station gallo-romaine de Bonvers, lieu où la seconde de ces voies passait la

---

(1) *Visites pastorales de Mgr Camille de Neufville, archevêque et comte de Lyon, en mars 1657.*

(2) *Dictionnaire géographique ancien et moderne du canton de Saint-Haon-le-Châtel*, par F. Noëlas, p. 28.

(3) La Mure Chantelauze, t. I, p. 197.

Loire, et où ont été trouvés, près du château moderne, de nombreux débris de poteries, de tuiles à rebords, de mosaïques, de statuettes en terre cuite. Un travail de défoncement, fait en 1870 à Mably, a rendu une médaille gauloise en électrum (or faible) portant d'un côté une tête de divinité, de l'autre un cheval au galop, et au bas le mot ΦΙΛΙΠΠΟϒ au-dessous d'un lambda (1).

Grande église neuve, de style ogival, sous le vocable de saint Roch, édifiée, il y a vingt ans environ, sur les plans de M. Durand, architecte de Roanne.

Il ne reste aucuns vestiges du castel de l'ancienne seigneurie, plus tard vicomté de Mably, qui avait appartenu successivement aux d'Albon de Saint-André, aux d'Apchon, à Jean Donguy, seigneur d'Origny, à son gendre de Luzy Couzan, au marquis de Digoine de Bays de Damas, aux de La Feuillade et enfin à Henri d'Harcourt, dernier seigneur du duché du Roannais.

Une tour qui paraît dater du XVII^e siècle, isolée au milieu de constructions rurales modernes, est le seul débris du château de la seigneurie de Cornillon, qui suivit, à peu de choses près, les vicissitudes de la terre de Mably de son voisinage. Le château actuel de Cornillon est une vaste et luxueuse résidence, édifiée de 1825 à 1830 par le comte Anglès, sur le modèle d'une des villas italiennes de Frascati. Sa toiture plate en terrasse a été remplacée, il y a peu d'années, par un comble aigu, et son parc somptueux occupe une superficie d'environ 30 hectares, entre le canal et la route départementale de Roanne à Briennon.

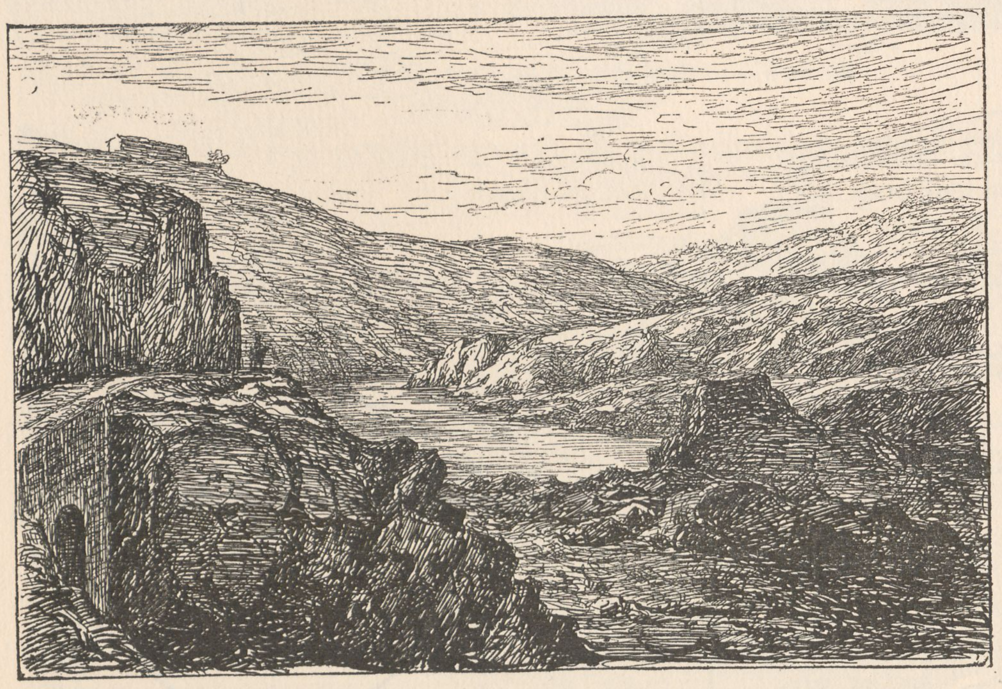

229. — LA LOIRE ET SES RIVES PRÈS DE SAINT-MAURICE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE. *(Sanctus Mauricius in Roannesio et Saint-Morize* aux XII^e et XIII^e siècles). — Cette commune est limitée, à l'est, sauf une enclave peu importante, par la partie la plus profonde et la plus pittoresque du chenal, connu sous le nom de défilé des Roches, que s'est creusé la Loire entre la plaine de Roanne et celle du Forez. Sur une falaise à pic se profilent la haute tour et les courtines chargées de lierre d'un vieux château féodal, ruiné depuis les guerres du XVI^e siècle. En dessous coule le fleuve, encaissé entre deux lignes de hautes collines arides ; et quatre piles massives, débris d'un pont du Moyen-Age, complètent ce paysage de style, dont s'est inspiré Le Poussin au retour de son premier voyage en Italie.

Le territoire de Saint-Maurice comprend deux paroisses distinctes avec deux églises et deux agglomérations principales : le bourg proprement dit, né dans l'enceinte et aux abords immédiats du château, puis le petit village plus moderne de *Saint-Jean*, entourant l'église d'un ancien prieuré de ce nom, qui relevait de Saint-Michel de la Cluse en Savoie.

Époque gauloise et romaine. — Oppidum de Jœuvres. (Juevrus au XIII^e siècle). — De la commune de Saint-Maurice dépend, sur la rive droite de la Loire, le petit Jœuvres qui constitue une enclave à l'extrémité occidentale de celle de Cordelles.

Il a la forme d'une presqu'île étranglée à son sommet entre les replis du fleuve, qui se rapprochent après avoir décrit une courbe considérable, beaucoup plus longue que large. Les terrains s'élèvent de trois côtés, à partir des rives du fleuve, par des pentes rapides, et présentent une série de croupes plus ou moins aplaties, s'étageant jusqu'à un mamelon situé au sommet de la presqu'île et qui la commande tout entière.

Le hameau de Jœuvres, assis sous ce mamelon, dans un pli de terrain ouvert à l'ouest, en face de Saint-Maurice, communique avec la Loire par un chemin à lacets, chemin charretier taillé dans le roc vif, avec des pentes régulières et modérées, et aboutissant en un point du rivage, dit le port de Jœuvres, en face du moulin Chantois. Ce chemin continue à s'élever après avoir dépassé le hameau, arrive au mamelon sommet de la presqu'île, et après en avoir côtoyé en terrasse le flanc méridional, il se divise en deux branches. L'une se dirige sur Roanne par Magnieu et Commelle, en traversant la goutte de Fronde. L'autre gagne Cordelles par Chevenay, station rendue célèbre par la découverte qui y a été faite d'un trésor de monnaies gauloises. Cette dernière branche est qualifiée à Chevenay de *magna via* dans un terrier de 1325 (1). Le lieu de la bifurcation s'appelle le *Trève* ; il est à une altitude d'environ 120 mètres au-dessus du fleuve.

---

(1) A. Coste. *Essai sur l'histoire de la ville de Roanne*, p. 11.

En face de ce carrefour, s'ouvre au nord un fossé, sorte de coupure régulière qui a séparé du surplus de la montagne le mamelon, dont le flanc oriental constitue un puissant rempart, haut de 15 mètres, et dans lequel des fouilles ont permis de constater qu'il est formé à une grande profondeur de terres de rapport. La largeur du fossé est d'environ 70 mètres, sa longueur de 120 à partir du Trève, jusqu'à sa rencontre avec un petit ravin qui descend au nord jusqu'à la Loire. Le mamelon, qui se relève brusquement par cet escarpement excessivement rapide, est couronné par un petit plateau bordé d'un terrassement régulier, dominant le fossé dans toute sa longueur. Il forme ainsi un ouvrage défensif des mieux combinés pour faire obstacle à la descente sur la presqu'île par ce lieu du Trève, le seul point d'accès facile.

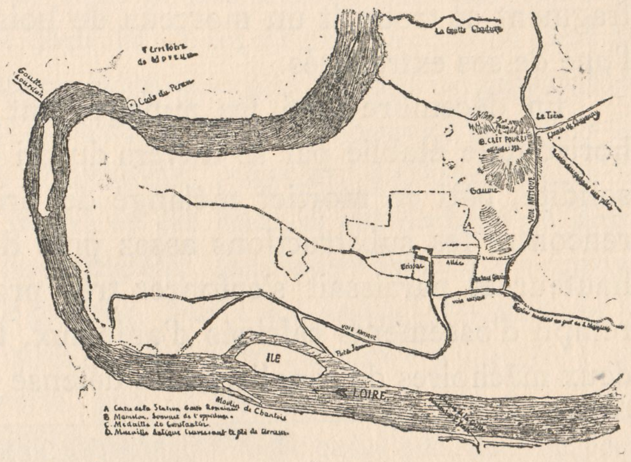
Le Trève
B. CRÊT POURRI
VOIE ANTIQUE
Brissac
Allée
Voie antique
Port de Jœuvres
ILE
LOIRE
Moulin de Chantois
A Centre de la Station Gallo Romaine
B Mamelon. Sommet de l'oppidum.
C. Médaille de Constantin.
D. Muraille antique traversant le pli de terrain.

230. — PLAN DE L'OPPIDUM DE JŒUVRES

D'autres terrassements sans fossés formaient, dans le bas de la presqu'île, des rampes de faible inclinaison, et des découvertes fréquentes de longues fiches de fer prouvent que ces remparts étaient faits en poutres croisées, avec muraillement de pierre, à la mode gauloise.

Le hameau de Jœuvres occupe l'emplacement de la station gauloise et gallo-romaine de l'oppidum. C'est en effet dans un périmètre de cent à cent vingt mètres autour de l'habitation de M. Brissac, qui en forme le centre, qu'ont été rencontrés des substructions et des débris antiques fort considérables. Et, fait important à consigner, les fouilles tentées partout ailleurs, et notamment au-dessous du chemin qui, du port de Jœuvres monte au Trève, n'ont donné aucune espèce de résultat.

Voici, par ordre chronologique, quels ont été les produits des minages faits depuis quelques années par les vignerons de M. Brissac :

Première découverte, il y a douze ans, dans une terre verchère au nord de la maison, d'une chambre rectangulaire creusée dans le roc, mesurant 3 mètres de longueur sur 2 mètres 40 de largeur et 2 mètres 50 de profondeur. Elle était intérieurement revêtue d'un mur en pierres sèches d'environ 0,35 centimètres d'épaisseur. On en a retiré trois belles amphores intactes, en terre rouge et fine, à anses, col mince et pied très pointu. Elles étaient couchées régulièrement les unes à côté des autres et renfermaient des cendres et quelques ossements. L'une d'elles était ornée sur la panse d'un rang de perles en relief (2).

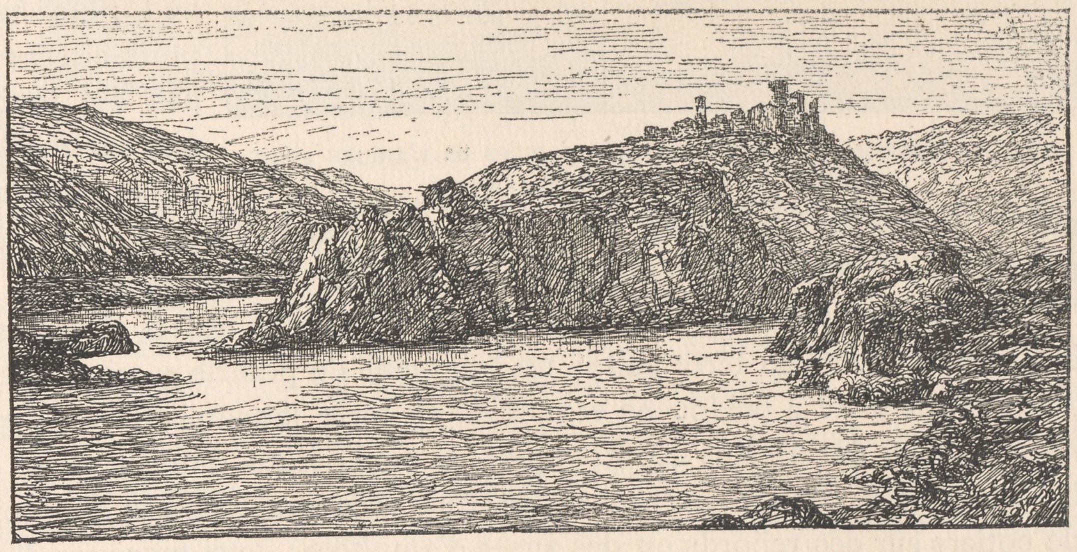

231. — SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE, VUE PRISE DU BAS DE LA MONTAGNE DE JŒUVRES
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

---

(1) *Archives du Rhône*, *Fonds de Saint-Jean*, *Esdras*, vol. 49, nº 1.

(2) Cette amphore est à Paris, dans la collection de M. de S.

Un second minage quatre ans plus tard n'a donné qu'un amas de poteries et d'os d'animaux, surtout de sangliers.

Troisième découverte, il y a trois ans, au-dessus et à l'est de la maison, d'à peu près quinze caveaux rectangulaires établis dans le roc parallèlement et mesurant environ 2 mètres de longueur sur 1 mètre 20 de large et 1 mètre 80 de profondeur. De l'un d'eux a été retiré un fragment de vase de terre très noire, en forme de casserole basse, évasé et sans pied. Les bords ne sont pas rabattus et la panse presque droite est décorée de trois rainures régulièrement faites au tour. A côté de ce fragment se trouvait un morceau de bois de couleur noire, avec mortaises parfaitement visibles à l'une de ses extrémités.

En décembre 1886, les minages ont eu lieu au sud-est de la maison, au-dessus de l'allée horizontale établie par le travers du pli de terrain qui descend à l'ouest. Un mur d'une excessive solidité, bâti en mortier mélangé de briques pilées, coupait ce vallon dans sa largeur. On en rencontre les substructions assez près de la surface, mais il ne fut détruit que sur une faible hauteur et paraissait s'enfoncer très profondément dans le sol. — Le terrain au-dessus était rempli d'ossements calcinés d'animaux, formant de véritables amas, parmi lesquels on reconnut deux mâchoires de sangliers, des défense énormes et des os d'oiseaux de la grosseur d'un pigeon. On y trouva plus de trente grandes amphores, dont onze intactes, couchées cou contre cou dans une chambre à peu près carrée, ayant de 3 mètres 50 à 4 mètres sur toutes faces, munie sur un de ses côtés d'un escalier de trois marches en granit. Ces amphores en terre grise ou rougeâtre contenaient des cendres, des débris de charbon de bois et d'ossements humains calcinés, parmi lesquels a été reconnue une mâchoire encore garnie de ses dents.

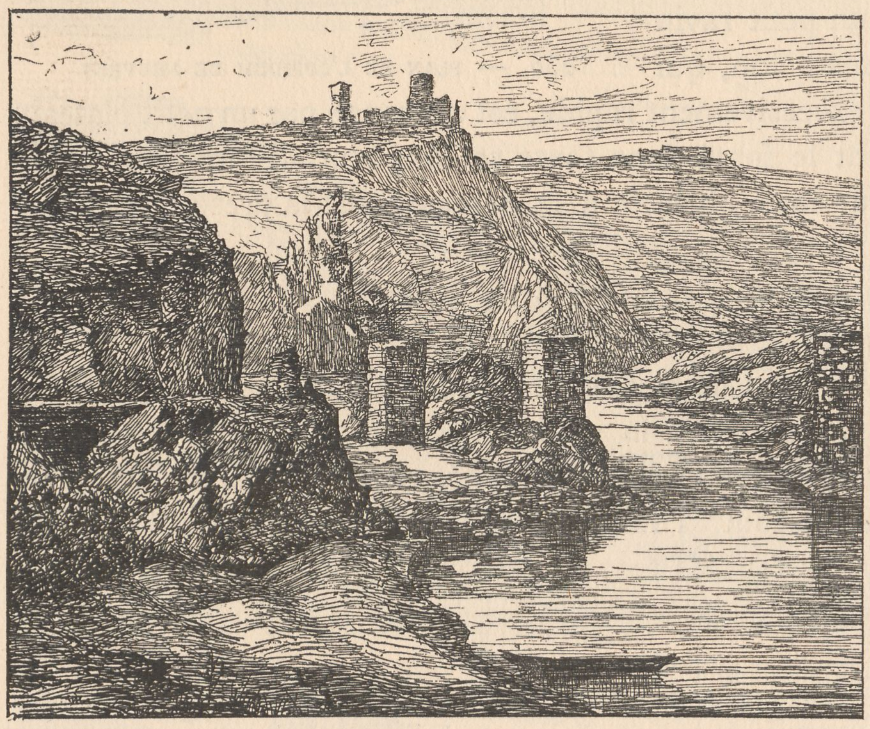

232. — SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE ET LES PILES DE L'ANCIEN PONT
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Toujours dans le même vallon et un peu plus haut furent rencontrés deux puits-citernes arrondis. Le plus large n'a pas été fouillé. L'autre était très petit, n'ayant que 30 centimètres environ de diamètre. On ne put le vider à plus d'un mètre de profondeur et on n'y trouva que des fragments d'un béton de mortier très dur et mêlé à de la brique pilée, paraissant avoir fait partie d'un dallage.

M. Brissac conserve un grand nombre de menus objets antiques provenant de ses fouilles : une tête de bélier en terre cuite ; un fragment de poterie samienne avec figure en relief ; le fond d'une coupe plate à piédouche et ombilic en terre jaunâtre, décorée intérieurement d'un poinçonnage formant des dessins géométriques ; le pied pointu d'une fiole en verre blanc irisé jaune ; un bel anneau très épais en verre bleu outremer très translucide et d'un ton superbe ; cinq ou six noms de potiers sur des rebords ou des anses d'amphore ; deux marques, l'une d'une croix, l'autre d'une ancre dans des empreintes carrées ; quatre monnaies romaines et trente-quatre monnaies gauloises.

Les pièces romaines sont : une monnaie coloniale de Nîmes avec les deux têtes d'Auguste et d'Agrippa et le revers au crocodile, une monnaie de consécration de Claude le Gothique, tête radiée, revers à l'autel carré avec flammes ; un Constantin petit bronze et une autre très petite pièce en argent du Bas-Empire, très fruste.

La plupart des monnaies gauloises sont en bronze, quelques-unes en argent, aux types du cheval au galop ou du chien à queue relevée. L'une d'elles porte le mot VERGA près de la tête laurée d'un cavalier qui est le chef Arverne VERGASILLAVNVS.

Mais M. Brissac ne possède qu'un très petit nombre des objets et surtout des monnaies qui ont été recueillis sur ce territoire de Jœuvres. Une grande quantité en a été cédée ou vendue à son insu à des visiteurs ou des marchands. Plusieurs propriétaires de son voisinage immédiat, notamment M^{mes} Richard ont, eux aussi, fait d'intéressantes découvertes.

Les Voies. — Au prieuré de Saint-Jean passait l'importante route romaine de Roanne à Moind (*Aquæ Segetæ*) ci-dessus décrite.

Une voie secondaire s'embranchait en ce lieu sur cette artère principale qu'elle mettait en communication avec l'oppidum de Jœuvres, la station de Chevenay et le chemin de Sayette au-dessus de Cordelles, en passant par le port de Jœuvres plus probablement que par celui de Saint-Maurice, où se trouvent encore cependant, debout dans le lit du fleuve, les quatre piles de massive maçonnerie qui ont donné lieu à tant de conjectures. Dans ces piles, ruines incontestables d'un ancien pont, rien ne révèle une origine romaine comme à Pinay. L'appareil n'a rien de régulier, et présente au-dessus de libages très épais et de dimensions inégales, quelques traces de bossages sur les angles montés à crosses et lancis. — Le fleuve en cet endroit est partagé en deux bras par un îlot de rochers assez élevé sur lequel existait une chapelle, sanctuaire vénéré des nautes de la Loire. Les quatre piles sont placées dans le bras de gauche. Sur l'îlot auquel aboutissait le pont qu'elles soutenaient, pas de traces d'un nivellement quelconque ayant pu servir d'assiette à un chemin, et sur le terrain en pente rapide de la rive droite, pas de terrassement, pas de rampe pour l'établissement d'un chemin charretier, *iter quadrigale*, dans le genre de celui qui, un peu plus bas, part du port de Jœuvres.

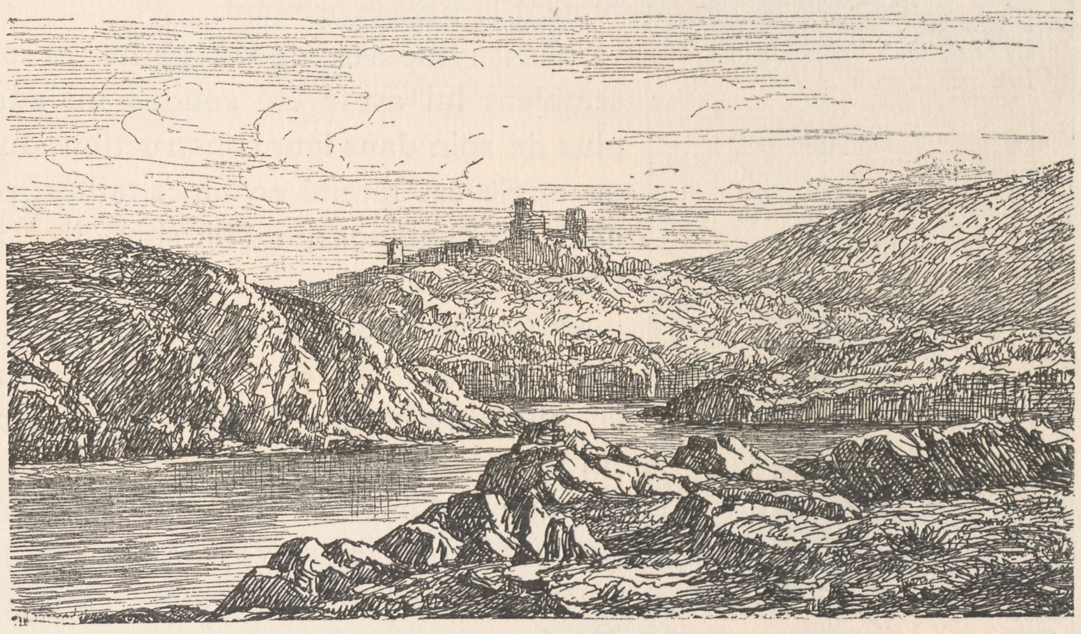

233. — SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Moyen-Age et époque de la Renaissance.—Les chemins de la plaine Roannaise, venant de Saint-Germain-l'Espinasse par Saint-Romain et Ouches et d'Ambierle par Lentigny, s'embranchaient près de Saint-Jean sur la grande route de Forez tendant de Roanne à Amions et Bully.

Château de Saint-Maurice. — L'origine du château féodal dont les ruines dominent le bourg est difficile à préciser. On regarde comme probable l'existence en ce lieu, à une époque reculée voisine de la conquête, d'une tour servant comme celles de Chantois, du Verdier et de La Roche, de poste fortifié pour surveiller le cours de la Loire; peut-être aussi pour en protéger le passage (1); peut-être encore pour servir, comme le *dunum* vitrifié de Lourdon, de sentinelle avancée à l'oppidum de Jœuvres, situé en face sur l'autre rive.

C'est en 1020 que, pour la première fois, les titres mentionnent ce château. Plusieurs frères d'une ancienne famille de seigneurs de Saint-Maurice, entre lesquels Durand, doyen du chapitre de l'église métropolitaine de Lyon, sont à cette date possesseurs de cet ancien et fort château et de ses dépendances (2). Par une charte de 1030, ce Durand, doyen, autorisé de son frère Théotard, donne à l'abbaye de Savigny deux pêcheries situées au bas du château (3). Ce *castrum* est ensuite inféodé au sire de Beaujeu, Guichard II, dans la première moitié du XII^e siècle. Il fait plus tard retour au comte de Forez en même temps que les trois autres châteaux de Néronde, d'Urfé et d'Ouches, comme en témoigne l'accord de 1222 entre le comte Guy IV et Humbert VI de Beaujeu (4).

C'est de cette époque, fin du XII^e ou commencement du XIII^e siècle, que semble dater la partie la plus ancienne des ruines actuelles, le donjon, posé à l'angle sud-est d'une petite enceinte, en forme de quadrilatère irrégulier, assise sur le sommet d'une falaise à pic.

---

(1) A. Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, p. 539.

(2) La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, t. I, p. 92.

(3) *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 366.

(4) La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, t. III, p. 42. Preuves n° 50. — La Roche La Carelle, *Histoire du Beaujolais*, p. 50 et suiv.

Ce *donjon* est un cylindre creux, de 4 mètres 60 de diamètre intérieur. Ses murailles ont 3 mètres d'épaisseur et une hauteur approximative de 12 mètres. Bâti en grossière maçonnerie de moellons, il n'offre aucune pierre taillée, aucun détail ou profil pouvant renseigner sur son âge. Il n'avait d'entrée que par une fenêtre, terminée en dedans par un arc plein cintre irrégulier et au dehors, par un linteau de granit avec arc de décharge, formé de trois pierres brutes cassées plutôt que taillées en manière de claveaux. Sous cette fenêtre, élevée d'environ 6 mètres au-dessus du sol, existent encore les deux trous carrés par où passaient les poutres soutenant le plancher mobile, auquel on parvenait par une échelle. Des arrachements, régulièrement disposés à l'intérieur à deux hauteurs différentes, indiquent la place des planchers d'étages. Il n'y avait pas de voûtes, et ce détail important, rapproché de la forme cylindrique qui n'apparaît guère avant Philippe-Auguste, confirme l'âge de la fin du XII^e^ ou du commencement du XIII^e^ siècle. L'épaisseur insolite des murs, l'absence d'appareil régulier et de soin dans la bâtisse, sembleraient *à priori* devoir lui assigner une plus haute époque; mais il faut ne pas oublier que la pierre taillée, qui a toujours été et est encore à Saint-Maurice un article d'importation, devait être très rarement employée alors que les difficultés de transport en rendaient nécessairement le prix exorbitant.

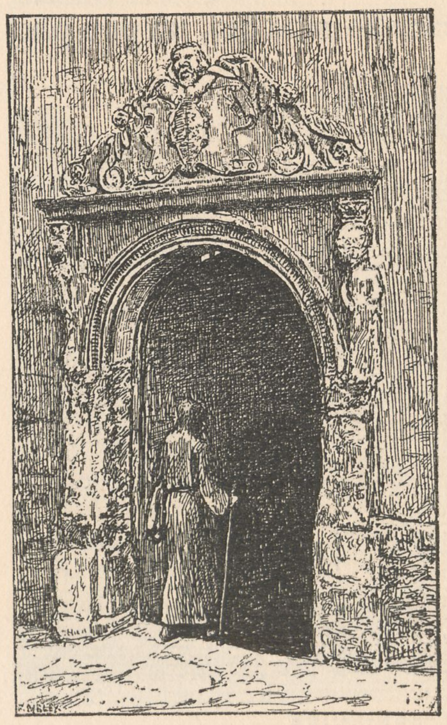

234. — UNE PORTE DU MANOIR DE LA MURE A SAINT-MAURICE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Les remparts de la petite enceinte qui contient le donjon semblent lui avoir été soudés maladroitement. Ils montrent aussi plus de soin dans leur construction, du côté nord notamment, où tout un angle est monté en blocs taillés, portant des trous de louve. On peut donc supposer qu'ils sont d'un âge moins avancé que la tour. Leur élévation inusitée au nord, où ils surplombent un précipice inaccessible, donne à croire qu'ils servirent d'appui à des corps de logis, ce que justifierait une fenêtre encore en place, ouvrant à plus de cinq mètres du sol intérieur sur un réduit rond, porté au dehors sur deux corbeaux de pierre.

Sur le front méridional et en avant de cette primitive enceinte, on en établit, au XVI^e^ siècle, sur le terrain moins déclive une seconde, avec une seule entrée à cintre surbaissé et crénelé. Et de l'angle sud-ouest de ces ouvrages une autre muraille descendit enclore le bourg, en allant s'appuyer par en bas au petit castel Renaissance des La Mure. La porte principale, percée dans cette courtine épaisse de 1 mètre 55, s'ouvre sous une archivolte plein cintre chanfreinée et ses ébrasements intérieurs se relèvent pour loger les vantaux qui ferment à barre rentrant dans la muraille.

Quant au *manoir de La Mure*, bâti en terrasse sur le bord méridional du bourg, c'est une construction de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. On y pénètre par une petite porte cintrée sous une corniche que portent deux cariatides sculptées en relief. Dans un couronnement en forme de tympan triangulaire, s'étale sur un cartouche échancré l'écusson des La Mure-Chantois, seigneurs de Saint-Maurice. Mais la perle artistique de cette demeure est une tourelle d'escalier qui est restée debout et isolée près des corps de logis qu'elle desservait, démolis depuis vingt-cinq ans. Ses trois étages sont ajourés de petites baies d'une extrême élégance. La plus basse est surmontée d'un couronnement de moulures à damier, enserrant l'écu sculpté des La Mure.

Peu de maisons dans le bourg qui ne présentent quelques détails décoratifs ou profils de la Renaissance. A signaler, près de l'entrée du vieux château, une porte à tympan triangulaire et pieds-droits en granit rose, chanfreinés sur les angles.

Eglise. — Elle se compose d'une salle rectangulaire au-devant d'un sanctuaire bas et étroit, voûté en berceau. Cette salle était, il y a une dizaine d'années, couverte d'un lambris à caissons décoré de peintures d'un très chaud coloris et dont les sujets étaient empruntés à la nature végétale. Sur le côté nord, est une chapelle seigneuriale en gothique du XVI^e^ siècle et à trois travées. Dans celle du milieu, les nervures de la voûte retombent sur quatre culs-de-lampe historiés : d'une tête humaine, d'un petit homme atlante, d'un chien tenant un reptile dans sa gueule et d'un crapaud debout vu de face. A la voûte, une clef pendante est très habilement sculptée de trois anges présentant un écusson rendu illisible par les badigeonnages. *Les hommes de Saint-Maurice*, disent d'anciens titres, *avaient bâti dans leur église un beau pont avec la bonne Dame dessus.* Cet ancien jubé a disparu, il est remplacé par un Christ porté sur une traverse cintrée en fer forgé. — C'est dans la chapelle gothique que se lisaient les épitaphes de Pierre, Jean et Guy de La Mure, aujourd'hui disparues et dont les copies nous ont été conservées par un procès-verbal authentique de 1648.

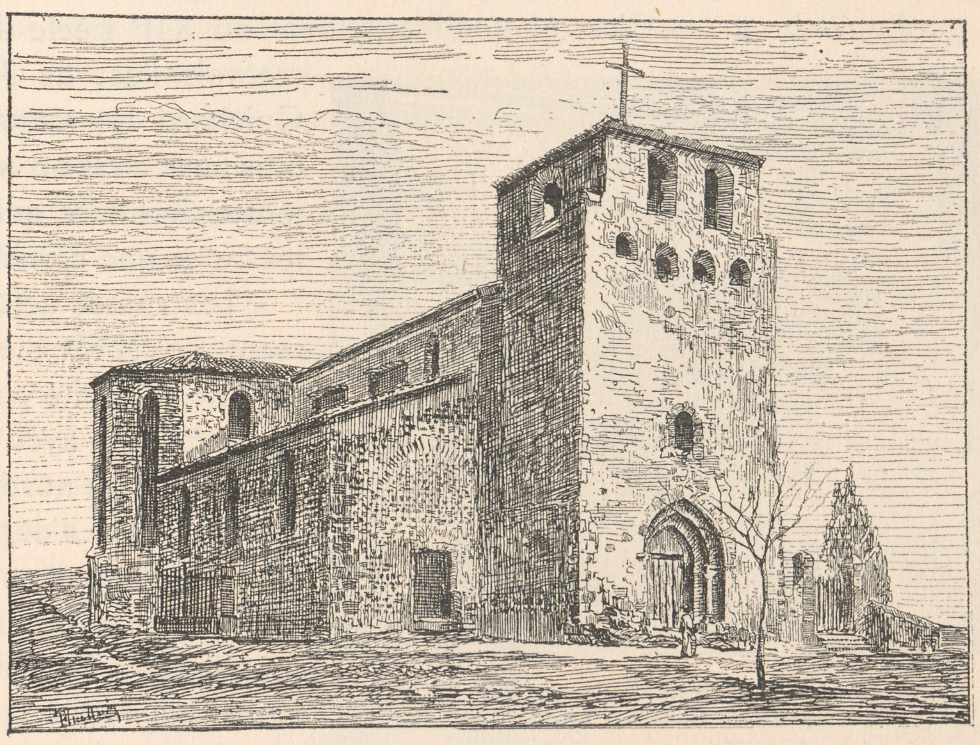

235. — ÉGLISE DE SAINT-JEAN
Dessin de F. Thlollier.

Paroisse de Saint-Jean. — L'église à trois nefs et transepts en style néo-grec a été bâtie, il y a vingt-cinq ans, par M. Bonnard, architecte, en arrière d'un clocher-porche de la fin du XII^e^ siècle, seul débris subsistant du prieuré bénédictin. La tour massive et rectangulaire de ce clocher forme façade avec deux étages de baies plein cintre au-dessus du portail. Le troisième étage, celui du beffroi, est en retraite des précédents dans le sens de la largeur. Ses deux fenêtres sans forme déterminée et ses proportions écrasées donnent à croire qu'il n'est qu'une maladroite restauration. Quant au portail de granit, il est intact et c'est un morceau excellent. La baie, sans linteau ni tympan, s'ouvre sous trois archivoltes ogives à claveaux réguliers, et la voussure intermédiaire repose sur deux colonnettes monolithes à bases et chapiteaux franchement romans.

Vitrerie moderne de M. Pagnon, de Lyon, et décoration intérieure polychrôme avec tous les trompe-l'œil les plus audacieux, y compris un faux orgue et une fausse tribune. Deux objets d'art de haute valeur : une Vierge-Mère debout et un saint Jean-Baptiste. Ces deux statues sont l'œuvre de M. Bonnassieux, notre éminent artiste Forézien. A voir au hameau du *Puy*, proche Saint-Jean, chez M. Thoral, dans une chapelle particulière, jolie construction de M. Michaud, de Roanne, une autre Vierge en marbre, qui est un des chefs-d'œuvre du même sculpteur.

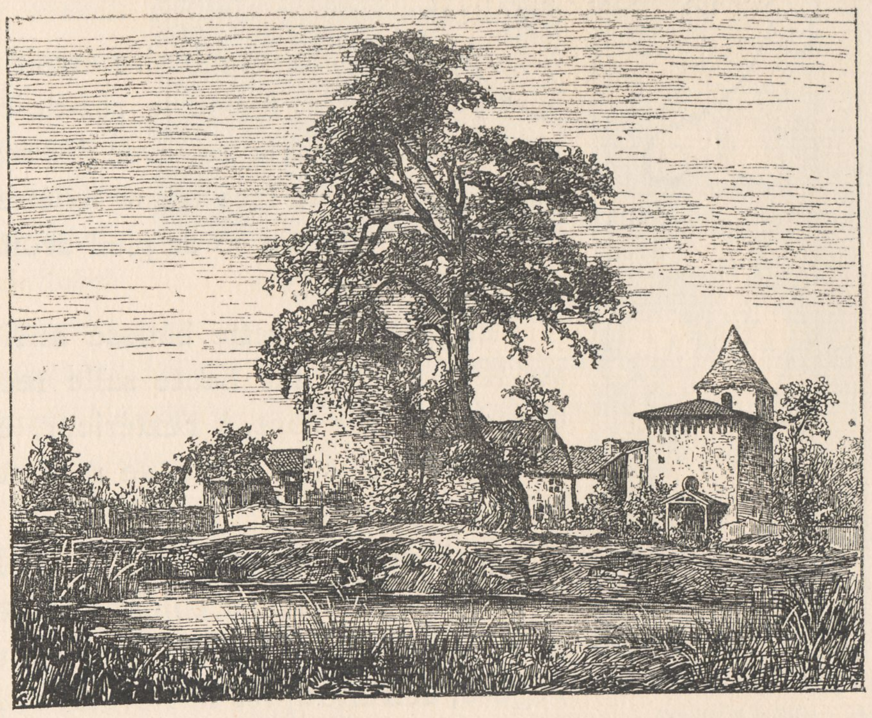

236. — OUCHES, VUE PRISE EN 1860
Dessin de F. Thiollier.

OUCHES (*Oschium* et *Osches* au XII^e^ siècle. *Olches* au XIII^e^. *Oches* au XV^e^. Puis *les Ouches* et *Ouches*. « *Campus tellure fecundus : tales enim incolæ* olcas *vocant* » (S. Grégoire de Tours. *De Gloria beatorum confessorum*. C. LXXIX). Olca « Campus »). — Pas de voies antiques connues sur ce territoire. Et cependant plusieurs *villes* gallo-romaines étaient établies sur le rebord du plateau qui longe au sud la plaine plus basse où se trouve le village. C'est surtout au lieu de *Mont*, près des Pérelles, n° 59 du plan cadastral, section B, que des minages ont fait rencontrer, il y a quarante-cinq ans, de nombreux débris de tuiles à rebords et de poteries grises grossières.

Un chemin du Moyen-Age, venant de Saint-Germain-L'Espinasse par Saint-Romain, passait à Ouches pour aller s'embrancher sur *l'iter franceys* vers le prieuré de Saint-Jean (1). Un autre chemin, signalé au XV^e siècle sous le nom de *La Baudre,* conduisait de Roanne à Saint-Alban (Montosse), en passant sur la limite nord de la paroisse d'Ouches (2).

Le Château. — C'est au commencement du XII^e siècle une *Grange* assez importante pour recevoir l'ost de 300 chevaux du sire de Beaujeu, Guichard II, auquel elle est inféodée (3). Un siècle plus tard, c'est un *castrum* fortifié, assis au centre d'une motte circulaire qui mesure environ 90 mètres de diamètre et que cernent de larges fossés encore ouverts.

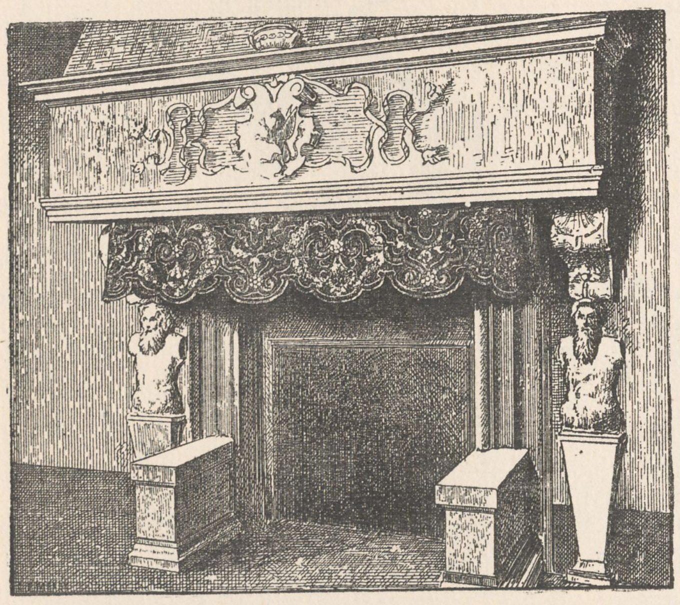
237. — ANCIENNE CHEMINÉE AU CHATEAU DE VAUX ACTUELLEMENT A OUCHES
Dessin de Méler, d'après F. Thiollier.

Les ruines actuelles appartiennent au commencement du XVI^e siècle et faisaient partie du manoir réédifié et habité par les d'Albon à cette époque. Deux corps de logis avec galerie haute et basse (4) fermaient à l'ouest et au nord une cour rectangulaire et se rattachaient par des dépendances à la chapelle seigneuriale devenue l'église actuelle. Ils se terminaient à l'ouest par la forte tour encore debout qui porte les traces des combles et des chambres qui lui étaient adossés. Cette tour, sans autres moyens défensifs que deux archières en granit et la solidité de ses murs épais de 1 mètre 75, a 8 mètres de diamètre et 13 à 14 mètres de hauteur. Elle fut toujours coiffée d'une toiture plate en tuiles creuses d'une très forte saillie et commandait l'unique entrée de la place, sorte de barbacane avec meurtrières, placée en arrière d'un pont fixe, à deux arches, jeté sur les fossés.

Tous les bâtiments, sauf la tour, ont été détruits ou modernisés depuis 50 ans. La porte d'entrée d'une tourelle d'escalier polygonale a été conservée ; on l'a adaptée à une construction récente en la surélevant. Son linteau est surmonté d'une accolade à fleuron, avec retour horizontal des dernières moulures de chaque côté des pieds-droits en guise de chapiteau.

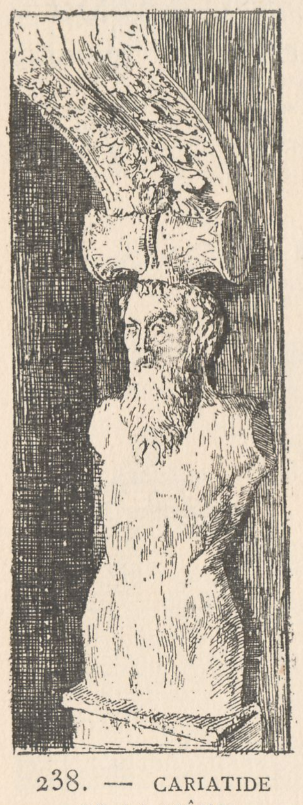
238. — CARIATIDE DE LA MÊME CHEMINÉE
Dessin de Beauverie d'après une photographie.

Eglise. — Le sanctuaire étroit et bas, voûté en berceau et ajouré d'une baie plein cintre, forme le rez-de-chaussée d'un clocher carré, de 4 mètres 20 de largeur intérieure, avec des murs de 0 mètre 80. L'étage du beffroi était percé sur chaque face d'une fenêtre, également plein cintre, de 1 mètre de largeur sur 1 mètre 50 de pied-droit. Trois de ces baies ont été refaites ainsi que la charpente.

En avant de cette bâtisse ancienne, qui paraît romane, a été installée au XVI^e siècle une haute salle rectangulaire de 9 mètres 30 sur 6 mètres, dont les parois sont, à l'extérieur, couronnées d'un appareil très décoratif de hautes consoles de chêne, se raccordant au chevronnage saillant de la toiture en tuiles creuses.

Le bénitier octogonal est du XVI^e siècle. Le retable en bois sculpté et doré de style Louis XIII, à colonnettes torses, rinceaux en relief sur les plats et niche d'exposition terminée en couronne portée par deux anges, provient de l'église, détruite après la Révolution, du prieuré de Beaulieu.

La cloche, fondue en 1772, a eu pour parrain messire Claude de Saint-George, marquis de Saint-André, seigneur d'Ouches.

POUILLY-LES-NONNAINS *(Polliacum, Polliacus, Poylliacum, Poylleu, Polleu en Roaneis).*

---

(1) A. Chaverondier. *Inventaire*, p. 550.

(2) A. Coste. *Essai*, p. 36. — Noëlas. *Dictionnaire géographique*, p. 28.

(3) La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, t. I, p. 127.

(4) Inventaires du mobilier des châteaux de Saint-André-d'Apchon et d'Ouches, aux XVI^e et XVII^e siècles, publiés par A. Coste. *Mémoires de la Diana*, t. VII.

— Cette commune qui, jusqu'au milieu de ce siècle, était encore couverte de bois, se divise en trois agglomérations distinctes : Saint-Léger, Saint-Martin-de-Boisy et Pouilly-les-Nonnains. Les deux premières formaient deux centres administratifs autonomes jusqu'en 1824, date de leur union à Pouilly. Au spirituel, la très ancienne paroisse de Saint-Léger, vu le délabrement de son église, fut annexée à Pouilly dont elle est très rapprochée, mais Saint-Martin resta paroisse séparée.

Une voie secondaire antique, le *chemin des Soldats* mentionné et décrit à l'article de Roanne, traversait ce territoire à peu de distance au nord du château de Boisy, près d'un lieu dit de Verdilly, où ont été rencontrés des débris gallo-romains.

Au Moyen-Age une route, cotoyant la montagne depuis le bas d'Ambierle, passait au Pontet, près de Pouilly, et venait s'embrancher sur l'*iter franceys*, le chemin français tendant de Bussy et Amions à Roanne, en suivant probablement l'itinéraire de l'antique voie romaine de *Rodumna* à *Aquæ Segetæ* (Moind) (1). — Un chemin plus direct, conduisant de Saint-Germain-L'Espinasse au prieuré de Saint-Jean sur Saint-Maurice, traversait la plaine par Saint-Romain, Pouilly et Ouches.

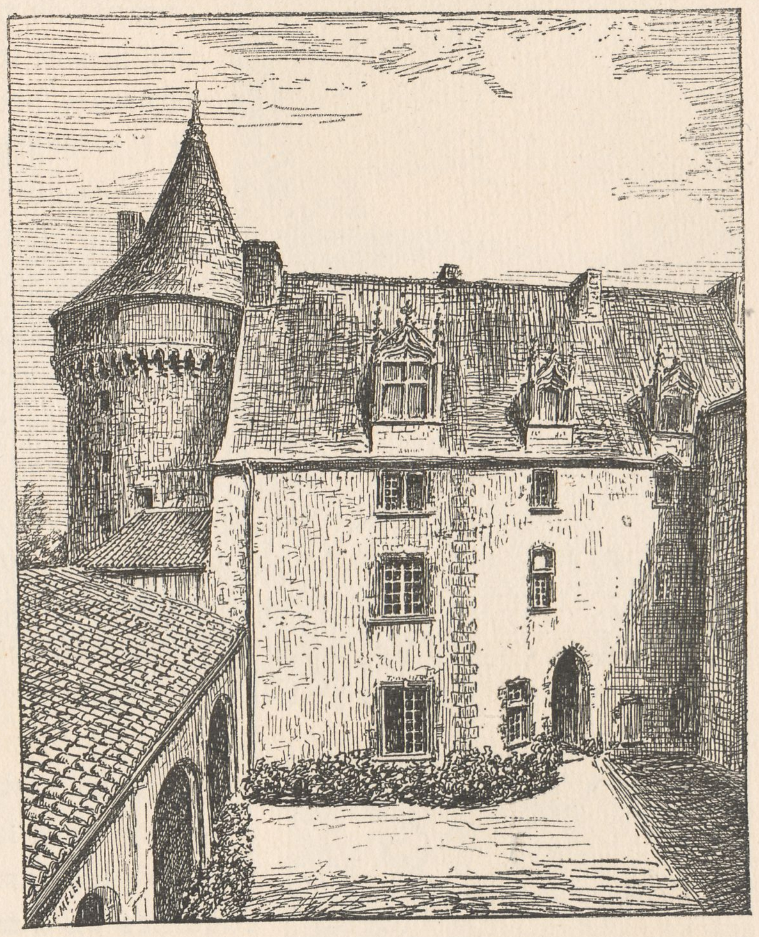

239. — COUR DU CHATEAU DE BOISY
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

SAINT-MARTIN-DE-BOISY *(Boysseu, Beyssicum, Busseu)*. — Ce hameau doit son origine à un petit prieuré de bénédictins, établi en ce lieu avant le XIII^e siècle. Comme jusqu'au XVI^e il relevait d'une façon certaine de l'important prieuré d'Ambierle (2) et en avait le même patron, on pourrait en inférer qu'il lui dut sa fondation. — On le trouve plus tard, au XVIII^e siècle, rattaché à la maison Casadienne de Montverdun en Forez, comme celui de Cremeaux (Cromels) (3). La petite église devenue paroissiale a été compromise par des remaniements nombreux. Elle est sur le point de subir une transformation totale et regrettable par la destruction de sa partie ancienne, la seule intéressante. C'est un chevet de la fin du XII^e siècle offrant, en avant d'une absidiole ovoïde voûtée en cul-de-four, un de ces *clochers-chœur*, aussi rares que curieux, dont l'église de Briennon possède, comme on l'a vu plus haut, un spécimen plus ancien, plus franchement roman, plus riche et qui fut très judicieusement respecté lors de récents travaux d'agrandissement. Le clocher de Saint-Martin est peu élevé et à toiture pyramidale trapue. Il est porté sur deux murs épais dont l'écartement fournit cet avant-chœur étroit, voûté en berceau brisé ; dans un réduit latéral percé d'une meurtrière est logé l'escalier ou plutôt l'échelle de son beffroi.

Par un arc triomphal ogive, ce chevet ancien ouvre sur une salle rectangulaire lambrissée avec des couvre-joints formant caissons et précédée d'un auvent en charpente. Cette salle, qui a remplacé la nef primitive, paraît dater du XVII^e siècle. Les fenêtres ogives qui l'éclairent, et qu'on retrouve également au chevet, sont l'œuvre toute moderne d'un réparateur maladroit qui, pour mieux ajourer sans doute l'édifice, n'a pas même respecté les petites baies romanes de l'abside.

Sur deux pierres tombales, malheureusement trop usées, on peut lire encore, en lettres gothiques de très basse époque, sur l'une les mots : *De Minerdie*......, sur une autre le mot : *de Boisy*. Serait-ce la sépulture de messire Tristan Gouffier de Boisy, principal intendant, pour son cousin Claude, des baronnies de Roannais et du château de Boisy et qui fut enterré dans cette église de Saint-Martin au milieu du XVI^e siècle ?

---

(1) A. Chaverondier. *Inventaire*, p. 550.

(2) A. Bernard. *Cartulaire de Savigny*, app. pp. 914, 954.

(3) Ibid., p. 1028.

Château de Boisy — Au-dessus et à peu de distance de Saint-Martin, se dressent le comble immense et les fières tours de la plus monumentale de nos anciennes *maisons* de Roannais. Anne d'Urfé et de La Mure en ont vanté la magnificence.

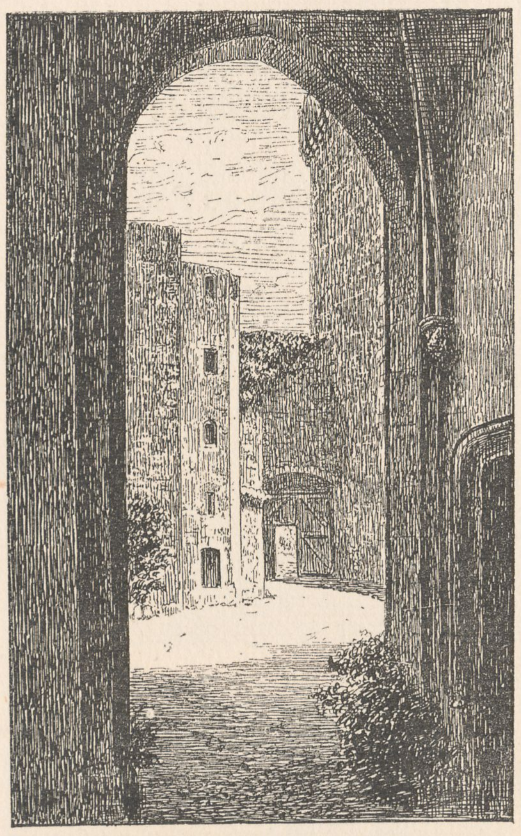

240. — COUR DU CHATEAU DE BOISY
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Deux frères, Jean et Humbert Simon de Boisy, bourgeois de Saint-Haon et neveux du cardinal de La Grange, conseiller de Charles V, obtenaient le 6 septembre 1397 du bon duc Louis II, comte de Forez, la permission d'édifier une maison forte dans leur petit fief de Boisy, voisin du prieuré de Saint-Martin et de la grange des moines blancs de La Bénisson-Dieu, au bas de Renaison.

C'est à cette date que se place la construction du haut et imposant donjon qui flanque l'angle nord-est du château. C'est une tour carrée, couronnée de machicoulis redentés que desservait nécessairement un chemin de ronde, abrité par un parapet de maçonnerie qui se reliait au comble. Ce comble a disparu et le sol de l'étage supérieur est devenu une terrasse bitumée, bordée d'un crénelage neuf, peut-être un peu théatral et légèrement établi.

Les autres étages, qu'éclairent trois baies irrégulièrement percées dans la paroi nord, contiennent deux hautes salles à cheminées monumentales, que leurs profils datent du commencement du XV^{e} siècle. L'un des manteaux est appareillé de claveaux à crossettes.

Pas de meurtrières, et la défense de l'ouvrage n'est confiée qu'au hourd fixe du couronnement, à de larges fossés vifs et à l'épaisseur des murs, d'ailleurs bâtis avec soin et en beaux matériaux.

Il ne reste rien des logis, dépendances et courtines édifiés durant le XV^{e} siècle par les frères de Boisy et leurs successeurs, pour compléter ce château signalé en 1470 comme *étant bien fortifié, bien emparé de fossés et de murailles et l'une des plus fortes places de la baronnie de Roannais* (1). Le riche argentier de Charles VII, notre populaire Jacques Cœur, n'y a marqué son trop court passage de cinq années, à partir de 1447, que par le volumineux cartouche rectangulaire à ses armes dont il a timbré à son sommet la face septentrionale du donjon. L'écusson a été retaillé plus tard pour y substituer aux trois cœurs et aux trois coquilles *du Jacques Joli-Cœur,* les trois jumelles du descendant d'un seigneur Poitevin, simple écuyer d'écurie de Charles V, de Guillaume Gouffier, qui venait d'acquérir en justice la terre de Boisy. Mais l'ouvrier, chargé de cette difficile besogne, laissa subsister la banderolle tenue par un ange, qui décore toujours le haut du cartouche et sur laquelle se lit encore la fière devise de l'argentier : A VAILLANTS CŒURS RIEN D'IMPOSSIBLE (2).

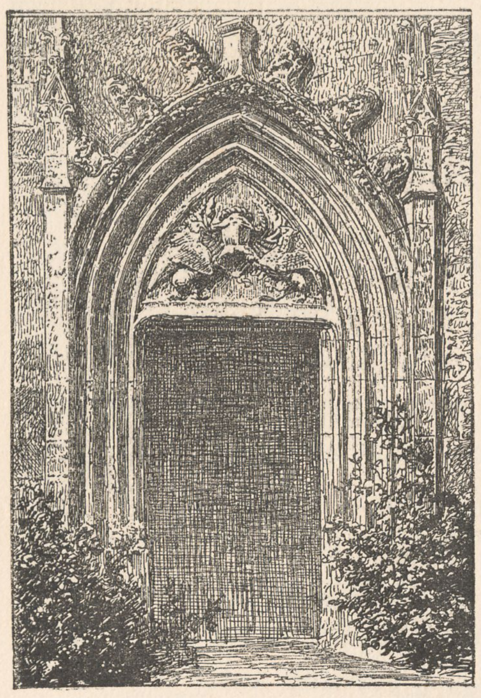

241. — PORTE DANS LA COUR DU CHATEAU DE BOISY
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

C'est dans les vingt premières années du XVI^{e} siècle que furent édifiés, autour d'une cour quadrangulaire qui s'appuie au donjon, les quatre corps de logis à tours d'angle, dont une notable partie subsiste encore. Ce fut l'œuvre d'Arthur Gouffier, grand maître de France, précepteur de François I^{er}. Mort en 1519 sans avoir pu terminer son ouvrage, il eut pour continuateur une femme artiste, Hélène de Heugest de Genlis, sa veuve. Et le château était terminé vers 1523, car à cette date madame de Boisy y recevait la visite du roi partant pour la conquête du Milanais. Puis elle allait résider en Poitou où, dès 1524, elle se vouait à deux nouvelles entreprises artistiques : la création des célèbres faïenceries, dites d'Henry II, et l'édification du château d'Oyron, avec le concours de son fils Claude.

---

(1) La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon,* t. II, p. 286.
(2) G. Verchère. *Le château de Boisy*, *Roannais illustré*, 2^{e} série, p. 3.

Une monographie détaillée du castel de Boisy excèderait les bornes d'une statistique monumentale.

Il faut signaler cependant les proportions grandioses et exceptionnellement élégantes de l'énorme tour méridionale. Son comble aigu recouvre un hourd fixe en maçonnerie de pierre taillée et soigneusement appareillée. C'est un chemin de ronde suspendu en encorbellement sur de puissants machicoulis ornés de trèfles et d'ogives et d'un effet décoratif saisissant. Pareil couronnement règne sur le grand bâtiment méridional qui fait suite à la tour, et dont le comble immense porte une crête de plombs curieusement estampés de couronnes fleurdelisées, d'écussons des Gouffier et de la salamandre donnée pour emblème par Arthur à son élève François I^er^.

La façade de cette aile sur la cour est, à ses différents étages, percée de baies irrégulièrement disposées, sans croisillons, quelques-unes traversées d'un meneau horizontal. Leur caractéristique architectonique est l'accolade franchement accusée à trois et jusqu'à quatre voussures sur linteau droit. Les fenêtres lucarnes du comble sont, en outre, couronnées de hauts clochetons sculptés.

La tourelle polygonale de l'escalier, saillante dans l'angle sud-ouest de la cour, est découronnée. Elle présente encore cependant quatre étages de petites baies avec mêmes profils, surmontant une porte de rez-de-chaussée à tympan armorié sous quatre archivoltes ogives, couronnées de clochetons, de choux frisés et d'un haut fleuron terminal.

C'est dans l'aile occidentale aux trois quarts ruinée qu'était la magnifique salle dont parle Anne d'Urfé dans sa *Description du Forez*. On distingue encore les soubassements de sa cheminée monumentale. Elle était éclairée par de très hautes fenêtres à double croisillons.

Le corps de logis situé au levant, entre le donjon et la grosse tour, s'ouvrait sur la cour par un portique voûté en arcs d'ogives sur colonnes à chapiteaux-bagues historiés de sujets grotesques. Les clefs de voûtes sont sculptées des écussons des Gouffier et de ceux des Hengest : *d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or*.

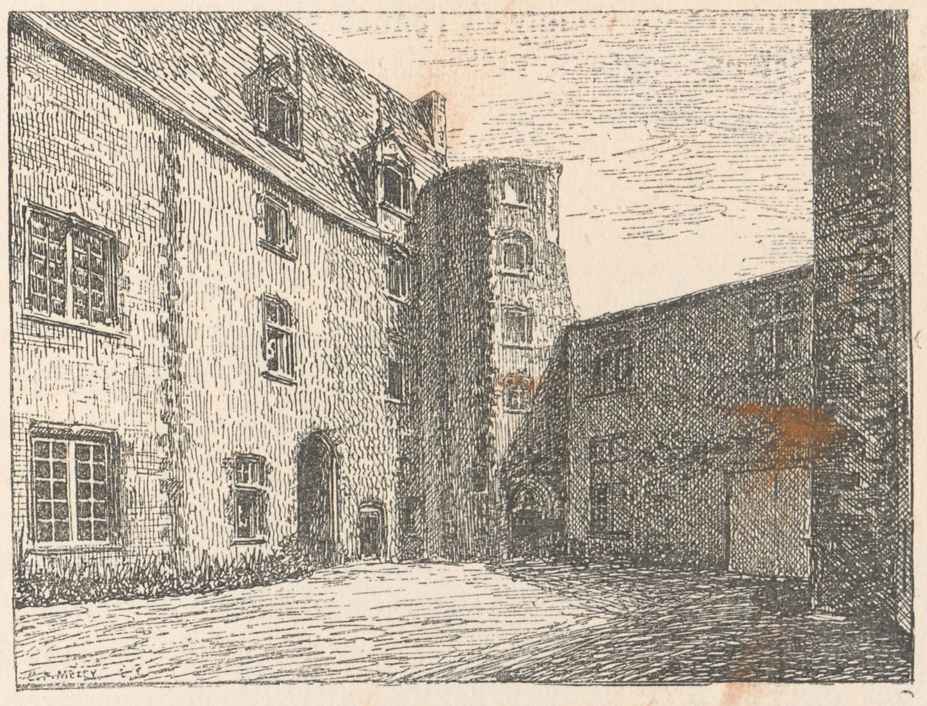
242. — COUR DU CHATEAU DE BOISY
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

L'entrée du château était précédée d'un pont-levis, remplacé plus tard par un pont de maçonnerie, et son portail ogival fut surmonté au milieu du XVI^e^ siècle, par Claude Gouffier, le richissime châtelain d'Oyron, du cordon de Saint-Michel entourant l'épée, insigne de la charge de grand écuyer qui lui avait été conférée en 1546.

POUILLY-LES-NONNAINS. — Petit village situé en belle vue au milieu de la plaine, sur le penchant d'une colline qui borde la rivière du Renaison. Il doit son origine à un établissement de religieuses bénédictines, fondé en ce lieu au XII^e^ siècle sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Menoux en Bourbonnais.

Eglise. — Le chevet et le transept romans de l'église actuelle sont les seules parties conservées de l'édifice primitif construit, à la fin du XII^e^ siècle, dans l'enceinte du prieuré. Il se composait de trois nefs à piliers et voûtes d'arêtes, terminées par trois absides en hémicycle. Sur la croisée du transept s'élevait une tour à étages, que portaient les archivoltes et les piliers, sans la surélévation ordinaire en coupole sur trompillons ou sur pyramides creuses. Pour toutes les arcades l'arc en tiers-point, pour toutes les baies le plein cintre.

Les deux absidioles étaient en retraite sur la grande abside centrale. Les toitures en tuiles creuses reposaient sur la corniche romane à tablette de pierre et corbeaux en bouts de solive biseautés. Cette corniche est encore visible sous des exhaussements défensifs pratiqués probablement au XVIe siècle, comme cela se rencontre fréquemment en Forez.

A l'intérieur, la grande abside voûtée en cul-de-four est ajourée de trois petites baies alternant avec deux arcatures aveugles. Leurs archivoltes retombent sur des colonnettes à chapiteaux historiés et des pilastres carrés, à face gravée en creux d'ornements byzantins. Les tailloirs des chapiteaux se continuent sur les parois, formant ainsi une saillie régulière tout autour du sanctuaire.

Des causes restées inconnues avaient, dans le cours du XVe siècle, provoqué la ruine des trois nefs jusqu'au transept, celle de la tour à étages et de l'absidiole droite dont les substructions circulaires existent encore. La restauration n'en fut point tentée. Mais latéralement à ce chevet roman mutilé fut édifiée, dans les premières années du XVIe siècle, pour les bénédictines cloitrées du prieuré, une chapelle ouvrant sur le chœur de l'église, devenue paroissiale, par une large baie à ébrasements biais. On y entrait par une porte spéciale donnant sur la cour du prieuré.

Cette annexe en gothique dégénéré est de forme quadrangulaire. Les nerfs de ses voûtes à arcs d'ogives se rencontrent sous deux clefs ornées et retombent sur huit culs-de-lampe posés très bas. Une des clefs et deux des culs-de-lampe sont armoriés de la croix des d'Albon avec la crosse abbatiale en pal. Cette construction est en effet l'œuvre de Françoise d'Albon-Curys, prieure de Pouilly en l'année 1503. L'église a été tout récemment agrandie et au-devant de la nef prolongée a été construite une façade en style de transition.

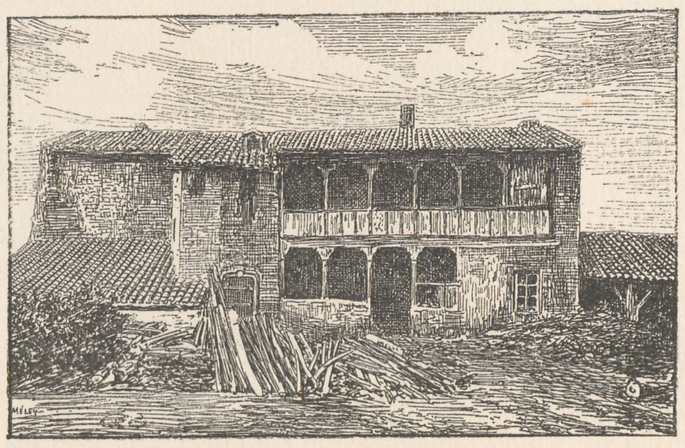

243. — RESTES DU PRIEURÉ DE POUILLY-LES-NONNAINS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Prieuré. — Une précédente prieure de la branche cadette de cette illustre maison, dame Guillemette d'Albon-Saint-André, devenue en 1501 la cinquantième abbesse de Saint-Pierre de Lyon, avait présidé, dans les dernières années du XVe siècle, à la reconstruction des bâtiments conventuels, dont une faible partie est restée debout. On y remarque sur une porte à accolade suraiguë son écusson, *de sable à la croix d'or, avec un lambel de trois pendants de gueules.*

La partie la plus intéressante de ce logis prioral est une galerie ouverte à deux étages. Les potelets qui la supportent se raccordent au comble saillant, et, par des liens élégis d'arcs à lobes et nervures, forment une suite de six fenêtres dans le genre des loges du XVIe siècle. C'est une œuvre de charpenterie aussi solide qu'élégante.

La prieure de Pouilly, possédant la haute, moyenne et basse justice, sous la seule réserve *de la justice corporelle* dévolue aux comtes de Forez, avait ses officiers particuliers, châtelain, prévôt et guetteur; et le prieuré était un véritable château, muni d'une enceinte de tours et de courtines bien fossoyées. Le donjon était le clocher de l'église, garni d'un hourd fixe contournant son second étage, avec guette sur la toiture plate en tuiles creuses (1).

Il reste un fragment de l'angle nord-est du mur d'enceinte, et tout à côté l'emplacement des fossés sert de caves à des maisons récentes. Le surplus de ces fossés a été comblé au commencement du XVIIIe siècle ; on en distingue encore la cuve entre le cimetière et le chevet de l'église (2).

SAINT-LÉGER. — Ce troisième village de la commune de Pouilly-les-Nonnains, plus rapproché de Roanne que son chef-lieu, est comme lui situé sur la colline qui longe la rivière du Renaison. Il est très ancien. Son église (de Sancto Leodegario) appartenait déjà en 1153 à l'abbaye lyonnaise d'Ainay, comme en témoigne la bulle du pape Eugène III, du 26 février de cette année (3). L'édifice actuel, de dimensions très restreintes, se compose d'une salle plafonnée rectangulaire, au-devant d'une abside ouverte par une vaste arcade et dans laquelle se voyait, il y a une année, un beau retable Louis XIII en bois sculpté. Deux pierres tombales très frustes. Sur l'une se lit le nom de

---

(1) *Le château de Pouilly*. Armorial de Guillaume Revel.

(2) *Le Prieuré, l'Eglise, la Ville et la Justice de Pouilly-les-Nonnains*, par Ed. Jeannez, passim.

(3) *Grand cartulaire d'Ainay*, Ed. de Charpin et G. Guigue.

Dumyrat, sur l'autre celui de Champagny. Cette petite église est maintenant délaissée depuis l'union de Saint-Léger à la paroisse de Pouilly, en l'année 1824.

RIORGES *(Riorgæ, Riolgæ)*. — Cette paroisse de la banlieue de Roanne, sur le passage de l'antique voie secondaire conduisant à Vichy, *Aquæ Calidæ*, par Saint-Haon, doit son origine à un très ancien prieuré bénédictin sous le vocable de saint Martin, devenu, au XVII^{e} siècle, la propriété des PP. Jésuites du collège de Roanne.

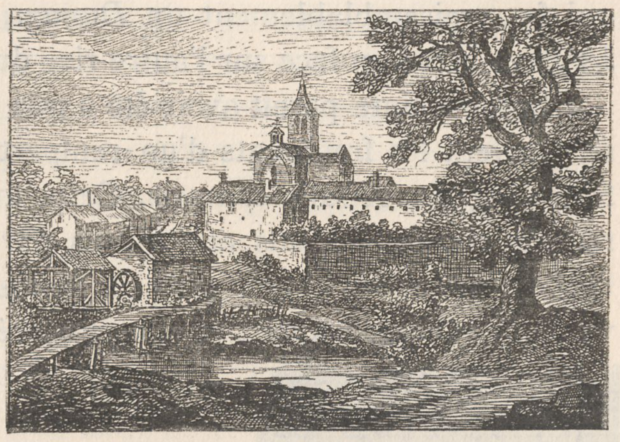

244. — PRIEURÉ DE BEAULIEU
AU COMMENCEMENT DU XVII^{e} SIÈCLE
Dessin de F. Thiollier, d'après le P. Martelange.

L'église n'a aucun style. Elle possède trois nefs séparées par de larges arcades plein cintre. L'abside carrée s'ouvre par un arc ogival qui paraît ancien et qui est bandé sur deux chapiteaux corniche ou simple dalle à biseau à la mode romane. Le logis prioral subsiste en partie, mais a été complètement modernisé.

C'est à Beaulieu, à l'extrémité de la colline de Montchotard dépendant de ce territoire de Riorges et près de la rivière de Renaison, que fut fondé, en 1115, un très important prieuré de religieuses associées sous la règle de Robert d'Arbrissel. C'est une des premières filles de Fontevrault. Les bâtiments de ce monastère n'ont été détruits qu'au moment de la Révolution. Suivant La Mure, l'église était en forme de croix, et aurait été bâtie, dans la première moitié du XIV^{e} siècle, par Guy III de La Perrière, coseigneur de Roanne, qui, venant à décéder en 1344, y aurait été inhumé par les soins de sa veuve, Alice de Saint-Haon. La Mure décrit ce tombeau qui était encore intact en 1654.

Eglise, tombeau, bâtiments conventuels, tout a disparu dans la tourmente révolutionnaire.

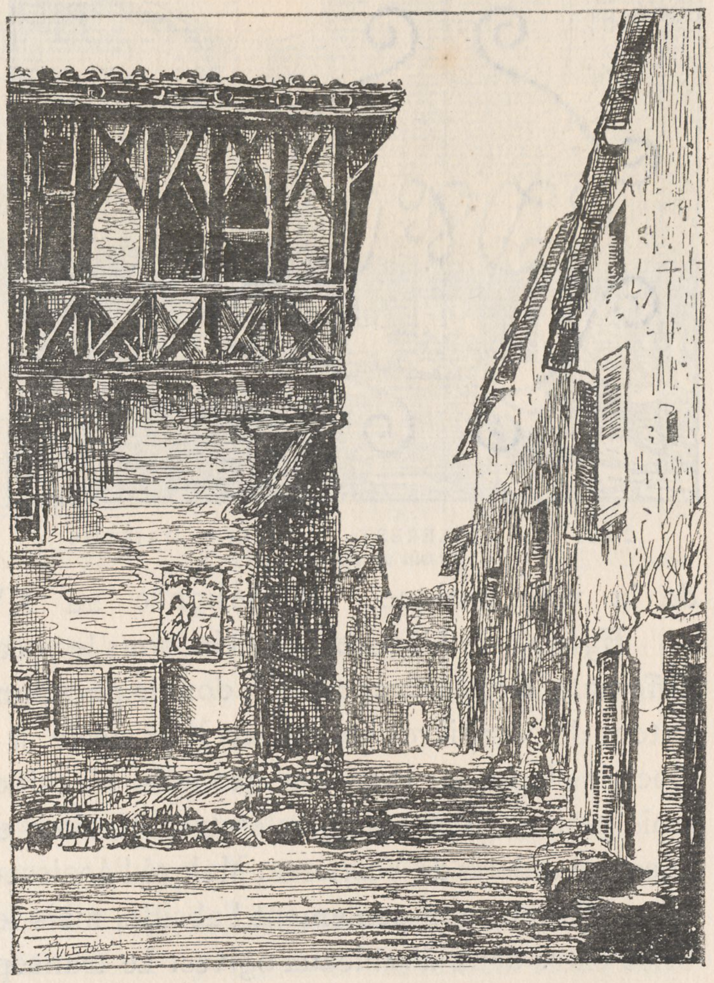

245. — VILLEREST. VIEILLES MAISONS
Dessin de F. Thiollier.

VILLEMONTAIS *(Villa Montisius, Villamonteys* aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles). — Cette paroisse, située sur les confins de l'ancien mandement de Saint-Maurice était desservie au Moyen-Age par la route qui, d'Ambierle, côtoyait la montagne pour aller s'embrancher sur le *chemin français*, en passant aux Aubertets. Du village de Villemontais, déjà très élevé au-dessus de la plaine roannaise, le panorama est immense et comprend toutes les cîmes du Lyonnais et du Beaujolais.

L'église est récente et sans grande valeur monumentale. Sur la chapelle du cimetière, un écusson mutilé laisse apparaître encore les fasces des armes des La Mure qui étaient possessionnés dans cette paroisse.

VILLEREST (*Villaretum* et *Villeretum* au XII^{e} siècle et au commencement du XIII^{e} siècle, *Villerez* au XIII^{e} siècle, *Villarez, Villarès, Villareis et Villeretz* aux XIV^{e} et XV^{e} siècle, et enfin *Villerêt* et *Villerest*). — Cette ancienne petite place forte est située sur une colline très élevée de la rive gauche de la Loire et presque à pic sur le fleuve. Elle commandait, avec la forteresse beaucoup moins importante de Vernay, qui lui fait vis-à-vis sur l'autre rive, la sortie du défilé des Roches. — A la commune de Villerest a été réunie, en 1824, celle très voisine de Saint-Sulpice, dont le bourg avait perdu toute importance et dont l'église très petite, se trouvant de plus en plus isolée, fut abandonnée à peu près à la même date.

Epoques indéterminée et gauloise. — Deux stations ou ateliers préhistoriques au Perron et au

Dos-d'Ane, ont rendu de nombreux silex éclatés et taillés, quelques outils en cristal, et des fragments de bois de renne (1). Rien de la période néolithique.

Au sud de la commune, sur un promontoire de la rive gauche de la goutte Lourdon, près de son embouchure dans la Loire, existent encore les débris d'un *rempart* vitrifié, dit le *Château-brûlé*, qui fut vraisemblablement un *Dunum*, ou petit poste fortifié, satellite avancé de l'*Oppidum* de Jœuvres, situé en face sur l'autre rive du fleuve (2).

Son enceinte paraît avoir été à peu près quadrangulaire, et c'est sur son front méridional que se trouvent les fragments d'un rempart long d'environ 90 mètres sur 1 mètre 50 de hauteur et 5 de largeur, éboulis compris. Cette muraille, non pourvue de fossés, était formée de blocs de rochers soudés les uns aux autres par l'action du feu. Ces pierres de granit porphyroïde ont l'aspect de scories et sont plus ou moins effritées à l'intérieur. Elles sont revêtues d'une glaçure de verre de couleur blanchâtre et vert foncé, et par cette fusion superficielle sont collées les unes aux autres. On sait aujourd'hui que cette vitrification ne présente pas de difficulté sérieuse et ne demande qu'une température relativement peu élevée et facile à obtenir avec des bûchers de bois bien disposés (3). De la présence de quelques silex, seuls débris de civilisation rencontrés près de ce rempart, on a conclu à une origine préhistorique contemporaine de l'âge de pierre! On a proposé même d'y voir un atelier de taille de silex ? (4) Il paraît plus rationnel de le dater d'une époque peu antérieure à la conquête. Les murs vitrifiés faisaient en effet partie du système défensif des Gaulois, aussi bien que les murailles avec assises de pierres et de poutres; leur usage s'est continué non seulement après la conquête (forts vitrifiés de la Creuse), mais probablement jusqu'à l'époque Franque (tumulus de la Tour-Saint-Austrille et de Machézal).

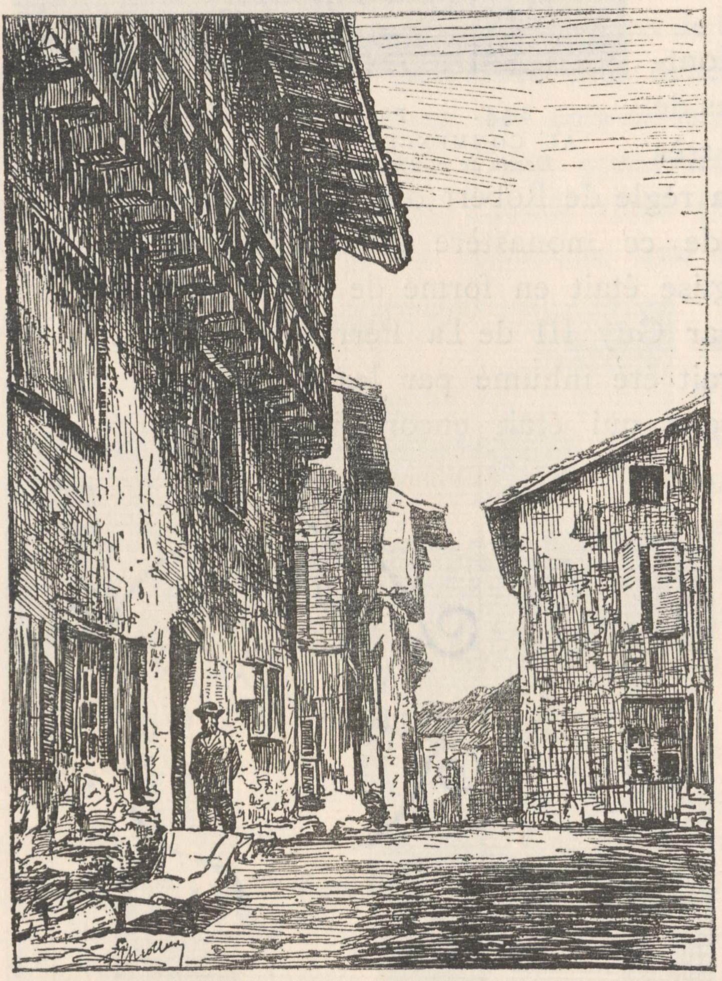

246. — VILLEREST. VIEILLES MAISONS
Dessin de F. Thiollier.

Comme on l'a dit à propos de Roanne, le territoire de Villerest était traversé du sud-ouest au nord-est par la grande voie romaine de *Rodumna* à *Aquæ Segetæ* (Moind).

Moyen-Age et temps modernes. — La route qui conduisait de Villerest à Roanne, section de la voie antique, est désignée au XV^e siècle sous le nom de *grand chemin ferré.*

Eglise. — L'église, orientée, sous le vocable de saint Priest, est une construction de trois âges différents. De l'édifice primitif, dont le plan donnait une croix latine et que ses détails architectoniques datent des dernières années du XII^e siècle, il ne reste que l'abside, le chœur et le transept avec le clocher planté sur la croisée des nefs. L'abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four, est ajourée de trois petites lancettes ogivales très étroites et très sveltes, qui rappellent les élégantes baies de la commanderie de Verrières. Malgré l'épaisseur de la muraille et grâce à de très larges ébrasements, elles éclairent non-seulement l'abside, mais le chœur qui la précède et qui est voûté d'un berceau brisé entre deux doubleaux ogives. Le transept, voûté de même, a deux chapelles en cul-de-four, latérales au chœur. Point de chapiteaux. Et les arcs des archivoltes et des doubleaux sont portés sur de simples larmiers, chanfreinés à la mode romane.

La tour carrée du clocher repose sur les piliers énormes de la croisée. Puissante et massive, elle se terminait en toit plat à quatre rampants, sous lequel s'ouvraient de petites baies rectangulaires. Ce clocher forézien, très simple et sévère, vient d'être maladroitement transformé par un couronnement de quatre petits frontons, percés d'oculus, qui, rompant les lignes du comble, lui donnent le ridicule aspect d'une pagode chinoise.

---

(1) F. Noëlas. *Etudes sur les âges préhistoriques dans le Roannais*, pp. 25, 26, 27.

(2) J.-B. Bulliot et J. Roidot. *La cité Gauloise*, pp. 148 et suiv.

(3) *L'oppidum du Puy-de-Gaudy*, par M. P. de Cessac.

(4) *Forez illustré (le)*, 2^e année, n^o 46.

A une époque qu'on ne peut préciser, la nef unique de cette église primitive fut reconstruite jusqu'au transept. On édifia la nef actuelle dont la voûte d'arête, sur plan carré entre doubleaux plein cintre, est moins haute que le berceau de la croisée ancienne. Elle s'ouvre sur les bas côtés par quatre arcades très larges, très basses, dont les archivoltes ogives suraiguës sembleraient appartenir au XIV^e^ siècle et dont les piliers sont des massifs énormes à section irrégulière. Les deux collatéraux sont modernes. Leur réfection dut avoir pour motif l'agrandissement de l'église, car leur largeur déborde les bras du transept, sur lequel on ne put dès lors les faire ouvrir que par des baies obliques très disgracieuses. A l'extérieur, les murs surélevés de l'abside ne présentent plus de traces de la corniche romane, et, dans une niche près du sol, sur le flanc gauche de l'église, se voit une statuette en pierre d'un Christ au prétoire, dans le style du XVI^e^ siècle. Elle est posée sur un socle timbré d'un écusson portant *de.... à trois cœurs de...., deux en chef et un en pointe.*

Le Prieuré. — Le monastère de Marcigny, richement possessionné à Villerest dès le commencement du XII^e^ siècle, y avait installé une obédience contiguë à l'église qui en fut probablement une dépendance. Le bâtiment actuel, connu sous le nom de *maison du Prieur,* bien que modernisé, a conservé de massifs contreforts, des amorces des meneaux détruits et quelques profils qui semblent accuser le XVI^e^ siècle. Dans les sous-sols intacts, deux cachots sont fermés de vantaux épais, munis de verroux énormes et de cadenas à tiges. Au-dessus de la porte du logis, un écusson mutilé a conservé quelques traces incertaines d'une aigle éployée à deux têtes.

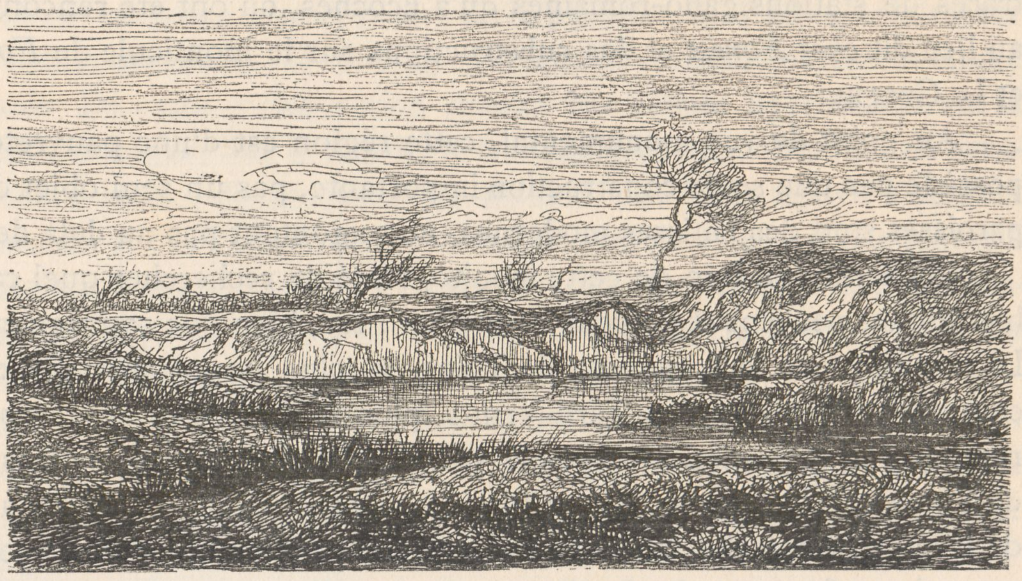

247. — TERRAINS DANS LA PLAINE DE ROANNE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Constructions civiles. — On trouve dans le bourg un grand nombre de maisons du XV^e^ et surtout du XVI^e^ siècle. Le grand logis qui fait face à l'église est une curieuse et complète habitation de la fin du XV^e^ siècle, avec petite cour intérieure à portique et galeries ouvertes. L'étage supérieur à pan de bois est un chef-d'œuvre de charpenterie.

Dans la rue voisine, une maison du XV^e^ à baies en granit a été remaniée au XVI^e^ siècle. Sur la porte d'une tourelle d'escalier, presqu'entièrement engagée dans la façade, se trouve un écusson malheureusement mutilé et illisible.

Fortifications. — Villerest était une ville fermée d'une enceinte de murailles non fossoyées et flanquées, tous les vingt mètres, de tours tantôt rondes, tantôt rectangulaires. Une des portes encore intactes est un ouvrage du XIII^e^ siècle, d'excellentes proportions. A l'extérieur, elle s'ouvre sous un arc ogive en tiers-point peu élevé. Les vantaux fermaient à barre. A l'intérieur, entre deux arceaux plus élevés, un vide non voûté permettait de faire pleuvoir tous les projectiles ordinaires de défense sur les assaillants qui eussent brisé les portes. Les seules pierres taillées de l'ouvrage sont les claveaux de granit ou de porphyre de trois archivoltes.

Fief de Commières. — Sur la rive gauche de la Loire, à mi-chemin de Roanne à Villerest, un tronçon de tour et un pan de muraille percé de deux petites baies jumelles du XVI^e^ siècle marquaient, il y a huit ans, la place de l'ancienne maison forte de Commières, dont on connaît les seigneurs successifs depuis la fin du XIII^e^ siècle.

CANTON DE BELMONT(1)

Par EDOUARD JEANNEZ

Ce territoire se compose de neuf communes qui, pour la presque totalité, dépendaient avant 1789 de l'ancien Beaujolais et pour très faible partie du Mâconnais.

Il forme une bande étroite tout le long des cimes qui bornent à l'est l'arrondissement de Roanne et se maintient entre les altitudes extrêmes de 400 à 880 mètres. Les sites pittoresques, les vallons ombreux y abondent et rappellent, par leurs proportions modestes et leurs frais ruisseaux, les agréables vallées des Vosges. Mais on chercherait en vain, sur ce haut versant occidental des montagnes beaujolaises, les grands plateaux et les forêts séculaires de la Madeleine, d'un caractère si imposant et si original.

Éloigné des diverses voies antiques qui desservaient le Roannais, ce canton ne présente de traces de stations gallo-romaines qu'à Ecoches, où ont été rencontrées quelques poteries antiques au lieu dit *chez Forest* et des substructions sur le monticule de *Font Charbonnière*, entre Ecoches et Le Cergne.

Au point de vue monumental, cette région est d'une pauvreté véritablement étrange. Elle ne possède pas une seule construction importante, pas un seul objet d'art ancien. Les églises des neuf paroisses sont des bâtisses modernes, ne remontant pas au delà de 1829.

On serait, en face de cette inanité, tenté de rechercher quel cataclysme, quelles circonstances historiques peuvent et doivent la justifier ; car, bien que sauvage et isolé, ce pays eut son histoire. Le voisinage de la forteresse de Thizy, la plus importante place forte du Beaujolais, fut sans contredit, à l'époque des Tard-Venus, plus tard ensuite au temps de la Ligue, une occasion de ruines et de dévastations. Mais la présence de familles anciennes et considérables, telles que les de Foudras à La Gresle, les de Sirvinges à Sevelinges, les d'Amanzé et de Vichy à Arcinges, les de Nagu à Belleroche, etc., dut y déterminer sans aucun doute la construction de châteaux, manoirs ou maisons fortes et des fondations de chapelles ou d'églises. Comment expliquer la disparition si complète de toutes traces de ce passé monumental ? Il y aurait là matière à de curieuses recherches, que nous devons nous interdire, car elles dépasseraient notre but.

1° *Constructions religieuses.* — Les églises de ce canton sont des produits, pour la plupart sans valeur artistique, des deux styles architectoniques qui ont inspiré, dans la première moitié de ce siècle, les constructions du Lyonnais et du Beaujolais.

Avant et après 1830, jusqu'en 1845, une fièvre néo-grecque, à laquelle sont dus de très médiocres édifices dans la ville de Lyon, couvrait notre Beaujolais forézien d'une multitude de monuments soi-disant religieux à portiques et frontons extérieurs, à colonnades intérieures séparant trois nefs ordinairement plafonnées, avec absides voûtées en cul-de-four ou sur plan semi-circulaire. Et pour embellir ces pseudo-basiliques, on imagina fréquemment de les revêtir à l'intérieur d'une décoration polychrôme, parfois habilement peinte, mais où foisonnent les moulures et les ordres simulés, les fausses baies avec de faux vitraux, les fausses niches avec de fausses statues, trompe-l'œil puérils inspirés par un besoin aussi peu artistique qu'immodéré de symétrie. Ces peintures sont presque toujours exécutées à la colle, procédé dont notre climat humide et froid a trop vite raison; en sorte qu'elles ne constituent qu'une décoration éphémère, qui perd rapidement toute valeur sérieuse quand elle ne devient pas grotesque.

Lorsqu'après 1830, Victor Hugo et Montalembert ressuscitèrent le culte de notre Moyen-Age catholique et l'étude de nos merveilleuses cathédrales, qu'avaient fait proscrire le paganisme de la

(1) Population : 13,227 habitants. — Belmont, *Bellus Mons.* — Arcinges, *Archingiæ.* — Belleroche, *Bella Rupes.* — Cuinzier. — Ecoches, *Escochiæ.* — L'Agresle ou La Gresle, *Agroledas.* — Le Cergne. — Saint-Germain-la-Montagne, *Sanctus Germanus de Monte.* — Sevelinges, *Sivilingiæ.*

Renaissance, les régularités pompeuses du style Louis XIV et les mièvreries élégantes du XVIIIe siècle, la France passa violemment et tout d'un coup des procédés et dispositions de l'architecture antique à l'engouement le plus excessif pour l'ogive et le style qu'on appela gothique. Et comme il était facile de le prévoir, les premières constructions qui procédèrent du culte nouveau furent ou maladroites ou désordonnées, c'est-à-dire incohérentes comme proportions, ou exubérantes de détails flamboyants, souvent les deux ensemble.

Les cinq églises d'*Arcinges*, de *Belleroche*, de *Cuinzier*, de *La Gresle* et de *Sevelinges* appartiennent à la première de ces deux périodes architecturales. Celle d'Arcinges, construite en 1840, a remplacé une ancienne chapelle seigneuriale. Sur son fronton a été encastré un cartouche carré, de 0m 20 de côté, armorié de *deux sphinx sur fond de sable avec une crosse en pal.* A Sevelinges, une partie du chœur est un fragment de l'ancienne chapelle du château.

Les trois églises d'*Ecoches*, de *Saint-Germain-la-Montagne* et du *Cergne* sont d'intéressants témoins de l'incohérence d'idées qui a caractérisé le passage du style prétendu grec au style gothique. Ce sont des types faisant connaître toute une époque.

La première en date, celle d'Ecoches, fut édifiée en 1848-1850, sous l'inspiration et la direction de deux personnes de la localité, certainement bien intentionnées, mais ne possédant pas les connaissances techniques nécessaires: un jeune prêtre, vicaire de la paroisse, M. Puillet, admirateur passionné du style ogival, et un habile menuisier, M. Troncy, qui n'avait vraisemblablement étudié que l'album élémentaire de Vignole. De cette collaboration résulta une bâtisse hybride, offrant la plus indescriptible confusion architectonique. Sur la façade, le fronton grec surmonte l'arc en tiers-point du portail, ainsi qu'une rose à réseau flamboyant. Au clocher, des baies ogives s'ouvrent sous une corniche à corbeaux romans. A l'intérieur, des archivoltes sont bandées sur des piliers à sections indéterminées, et la chaire ainsi que les boiseries du chœur sont ouvrées avec une surabondance de détails gothiques aussi prodigieuse que peu motivée. Deux autels avec retables en pierre, en style du XVe siècle, sont l'œuvre de M. Picaud, sculpteur Roannais.

Plus tard, en 1857, au Cergne, commune qui venait d'être nouvellement formée d'une section de celle de Cours, du département du Rhône, et adjointe au canton de Belmont, les deux mêmes constructeurs installèrent une église, monument offrant les mêmes dispositions et incorrections que celle d'Écoches.

Quant à l'église de *Saint-Germain-la-Montagne*, achevée en 1846, elle fut l'œuvre d'un entrepreneur de Charlieu, M. Villard, aidé des conseils d'un prêtre fort érudit, M. Tachon, curé de Briennon. C'est un édifice ogival à trois nefs voûtées, de dimensions restreintes, avec autel et chaire en marbre blanc, fonts baptismaux en pierre calcaire blanche et boiseries dans le chœur.

L'église de *Belmont* est le seul monument du canton possédant une valeur artistique sérieuse. Elle a été bâtie, en 1872, en style du XIVe siècle, par M. Magnien, architecte Roannais, élève de Labrouste. Son plan comporte trois nefs avec transept, abside octogonale, portail à trois voussures et clocher de façade. La nef principale mesure en longueur 51 mètres 50 sur 8 de largeur et 16 de hauteur sous voûtes. Les vitraux sortent de l'atelier de M. Baron, à Lyon.

Cet édifice, bien conçu et d'harmonieuses proportions, pèche par une trop grande légèreté de construction due, paraît-il, au manque de ressources suffisantes. De l'aspect d'ensemble résulte un vague sentiment de malaise, de maigreur, auquel contribue pour une bonne part l'importance exagérée des vides. Et, sans aucun doute, la diminution du nombre ou de la dimension des baies, tout en consolidant en réalité l'ossature, lui eût donné l'apparence de solidité qui lui manque.

C'est M. Picaud qui a composé et sculpté les deux autels, avec retables de grandes dimensions qui sont adossés à la paroi latérale des transepts faisant face aux basses nefs.

2° *Constructions civiles.* — De ce chef, comme nous l'avons indiqué, la pauvreté du canton est absolue.

Il est à peu près impossible de reconnaître aujourd'hui dans l'ensemble des bâtiments modernisés qui précèdent le bourg de *La Gresle* l'ancien château du fief de *La Place*, résidence des de Foudras depuis la fin du XVIe siècle. Il n'en subsiste aucun détail ayant une valeur architectonique.

Même observation pour le castel de la seigneurie d'*Arcinges* qui, des d'Amanzé de Chauffailles, avait passé par alliance aux de Vichy au commencement du XVIII^e siècle. Tout a été démoli, sauf une tour dont il n'existe qu'un tronçon. On y remarquait il y a peu d'années une cheminée monumentale à peu près intacte et aujourd'hui disparue.

A *Sevelinges*, une grosse tour marque la place du manoir bâti par les descendants de noble Jean de Sirvinges, devenu en 1576 acquéreur de cette seigneurie, qui avait été démembrée de la châtellenie de Thizy par le duc de Nevers, héritier de Philibert de Beaujeu-Linières.

A *Belmont*, les dames religieuses du Verbe incarné, associées sous la règle de saint Augustin, ont en 1842 placé leur monastère sur une éminence qui domine toute la cité. C'est une très vaste construction encore incomplète et sans aucun intérêt architectural.

CANTON DE CHARLIEU (1)

Par EDOUARD JEANNEZ

Avant 1789, Charlieu et dix-huit paroisses voisines, formant son territoire immédiat, relevaient au spirituel du diocèse de Mâcon, appartenaient au Lyonnais sous le rapport administratif et judiciaire, et dépendaient du Forez pour le paiement des impôts, comme faisant partie de l'Election de Roanne.

Quatre autres paroisses très éloignées, dites d'outre-Loire : Changy, Sail, Vivans et Saint-Bonnet, (ces deux dernières pour moitié), appartenaient aux mêmes circonscriptions politiques et fiscales, bien que situées dans la partie nord du Forez enclavée entre le Bourbonnais et la Bourgogne (2). On ne connaît pas exactement le motif de cette singulière dépendance. Mais comme il semble démontré que ces quatre paroisses avaient été comprises dans le ressort de la

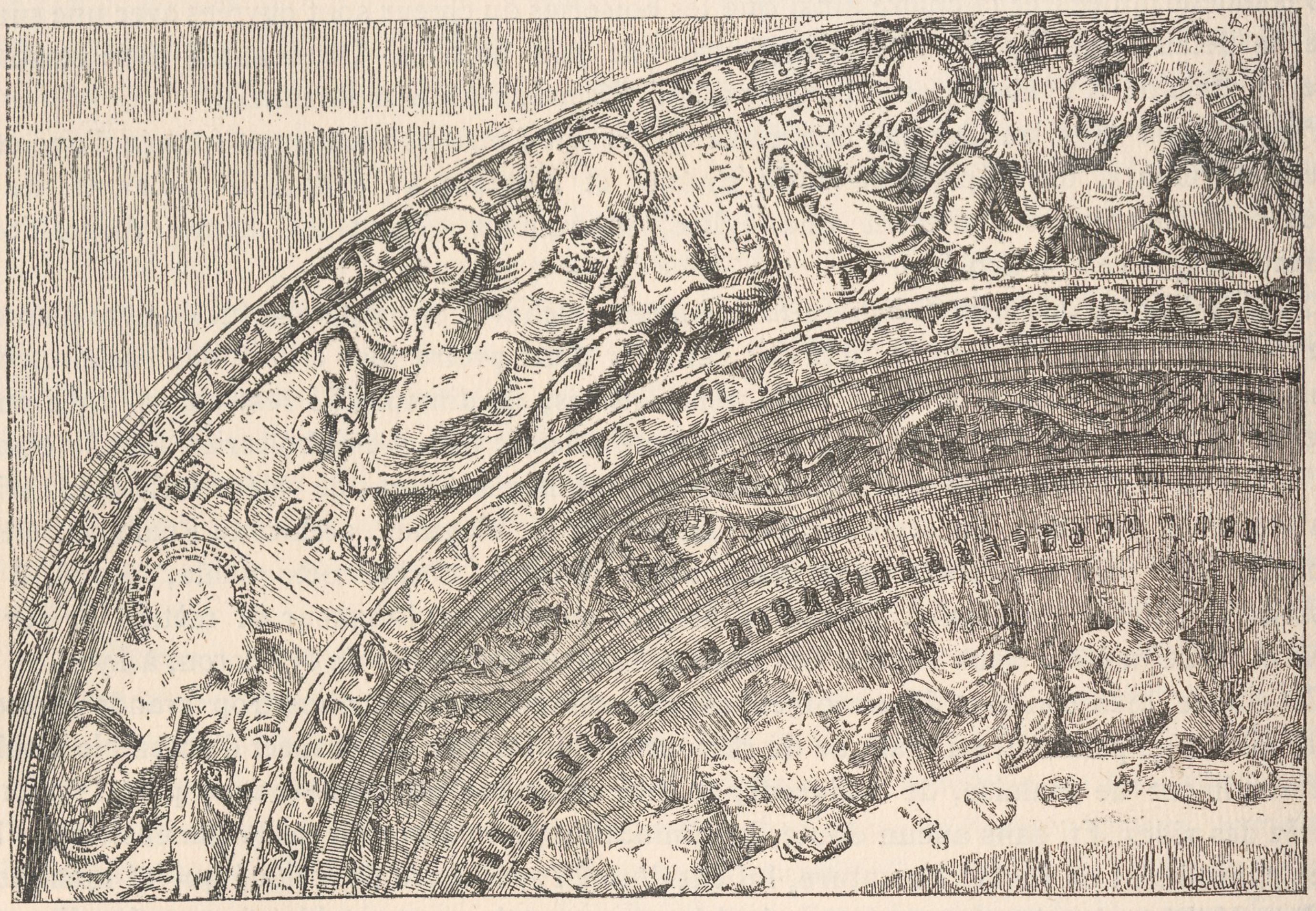

248. — CHARLIEU. TYMPAN DE LA FENÊTRE DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de Beauverie.

---

(1) Population : 19,803 habitants.

(2) Desevelinges. *Eclaircissements sur la géographie de la ville et du territoire de Charlieu.*

châtellenie de Charlieu, lors de sa création au XIII^{e} siècle (1) on peut supposer qu'elles avaient continué à suivre le sort de leur ville capitale.

Le canton actuel de Charlieu ne se compose plus que de quatorze communes, toutes situées sur la rive droite de la Loire et pour partie dans l'ancien Beaujolais.

CHARLIEU *(Carilocus)*. — Cette reine monumentale des deux provinces de Forez et de Beaujolais auxquelles elle confinait, est située dans la riche vallée arrosée par la rivière de Sornin, l'antique *Somna*, qui cerne la ville au midi, après avoir traversé un de ses faubourgs.

1° *Epoque gallo-romaine.* — Deux voies antiques se rencontraient en ce lieu. L'une d'elles, le *chemin Lyonnais*, compendium de la grande route de Lyon à l'Océan, venait de Lyon par Bully, Valsonne, Thizy et s'embranchait en arrivant au Sornin sur l'autre route de Feurs à Autun. — Il n'a été trouvé d'autres débris importants de cette époque qu'un sarcophage rectangulaire, au nom de *Maria Severiola*, découvert sous le dallage de l'église bénédictine lors de sa démolition, survenue il y a environ soixante ans. Il est en pierre calcaire du Lyonnais, long de 2 mètres 37 sur 0 mètre 85 de largeur et une hauteur de 0 mètre 90. Le couvercle n'existe plus et l'inscription en capitales romaines est endommagée par une large fissure de la pierre.

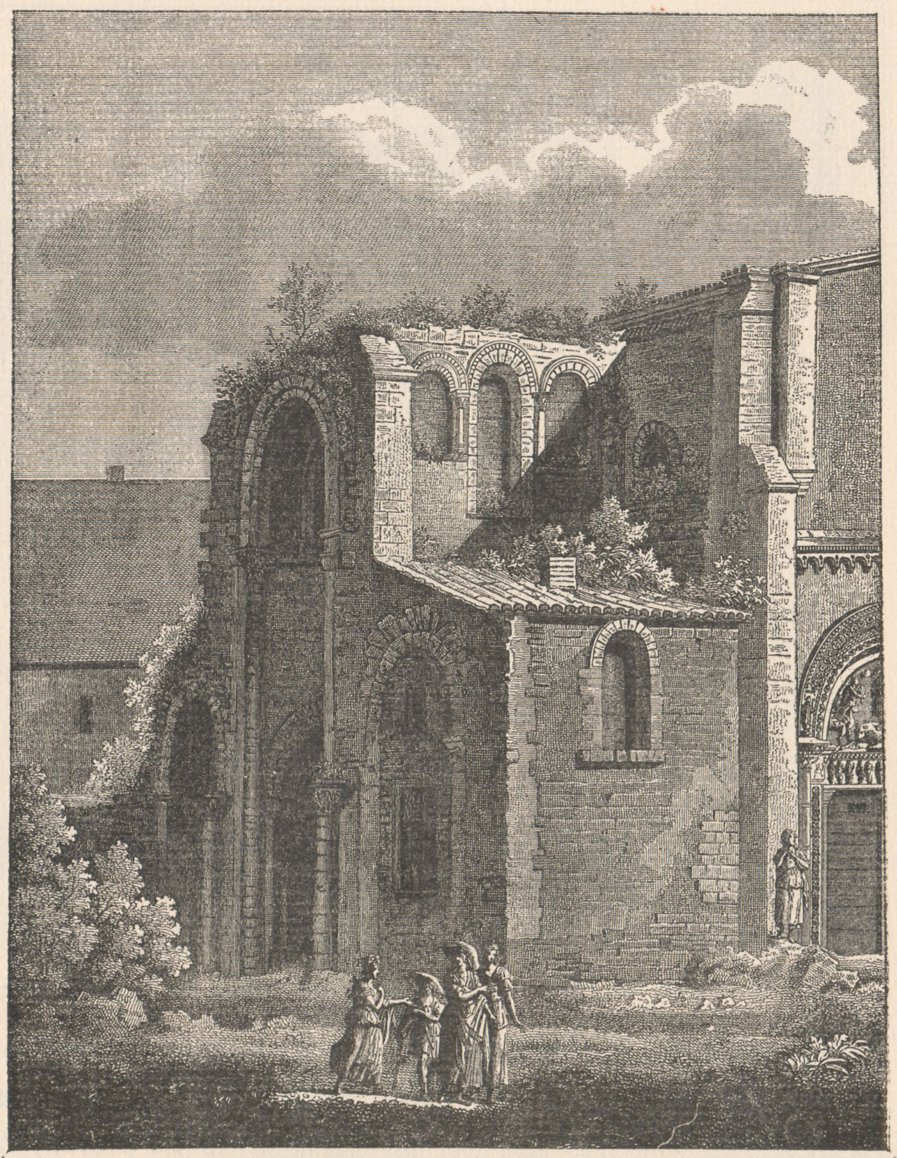

249. — CHARLIEU. RESTES DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ AU COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE
D'après une gravure du temps.

2° *Moyen-Age et temps modernes.* — C'est aux ruines de son abbaye bénédictine, fondée en 872, unie à Cluny, puis réduite en prieuré au XI^{e} siècle, que Charlieu doit son plus puissant intérêt monumental et artistique.

Ce prieuré complètement restauré vers 1040 par saint Odilon, cinquième abbé de Cluny, s'entoure de fortifications considérables au temps de Philippe-Auguste, puis est l'objet de réparations et de reconstructions accomplies à la fin de la période gothique par le prieur Jean de La Madeleine. Confisqué et vendu comme bien national en 1791, il est en grande partie détruit quelques années plus tard et les précieuses épaves échappées à la pioche des démolisseurs, après avoir été léguées à l'Etat par leur

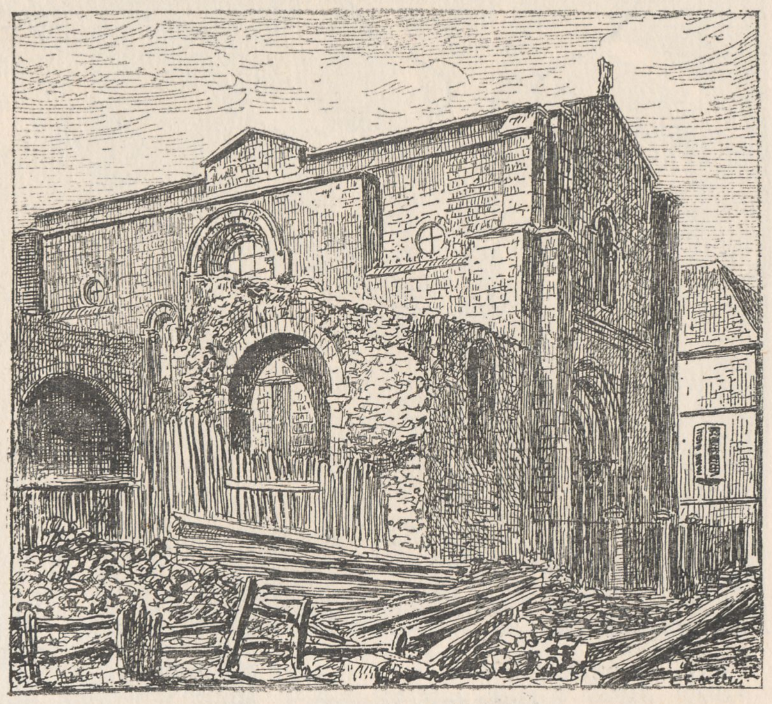

250. — CHARLIEU. RESTES DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ ÉTAT ACTUEL
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

---

(1) Changy, sur la paroisse de Sail, relevait en 1315 du bailliage de Mâcon et de la châtellenie de Charlieu. Cf. Ed. Jeannez. *Le retable de la Passion de l'église d'Ambierle*, p. 4.

dernier propriétaire, M. Coignet (1), puis classées au nombre des monuments historiques de France, viennent d'être, sur les instances de la Société de la Diana, l'objet d'intelligents travaux de conservation exécutés aux frais de l'Etat, sous la direction de M. Selmersheim, architecte du gouvernement et inspecteur général des Beaux-Arts. Ils ont été achevés en 1887 (2).

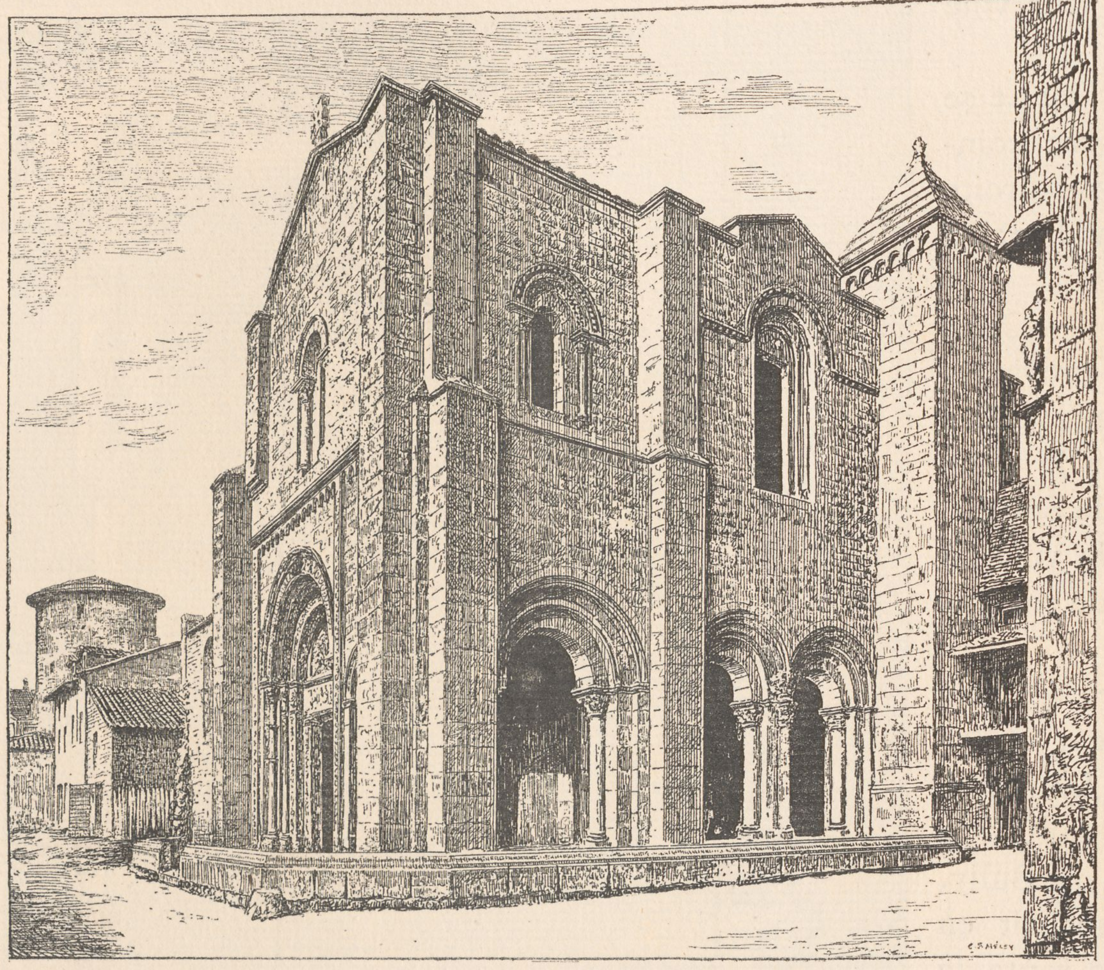

251. — CHARLIEU. PORCHE DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ
Dessin de Méley.

Eglise du Prieuré. — *L'église prieurale*, consacrée en 1094 sous le patronage de saint Etienne et de saint Fortunat, longue d'environ 50 mètres sur 16 de largeur, était orientée, surmontée de cinq clochers et possédait trois nefs avec transept et déambulatoire. Le plan d'ensemble donnait sensiblement, grâce à cinq chapelles rayonnantes, la forme d'une croix patriarcale. De tout cet édifice, il ne reste que la façade et la première travée des nefs, où de très remarquables chapiteaux historiés ont été, en 1878, par des auvents en pierre, mis à l'abri d'une ruine inévitable (3). Le tympan du portail est sculpté d'un Christ bénissant, assis en majesté dans une gloire que soutiennent deux anges volant, et sur le linteau monolithe sont représentés les apôtres assis. C'est de l'art romano-byzantin.

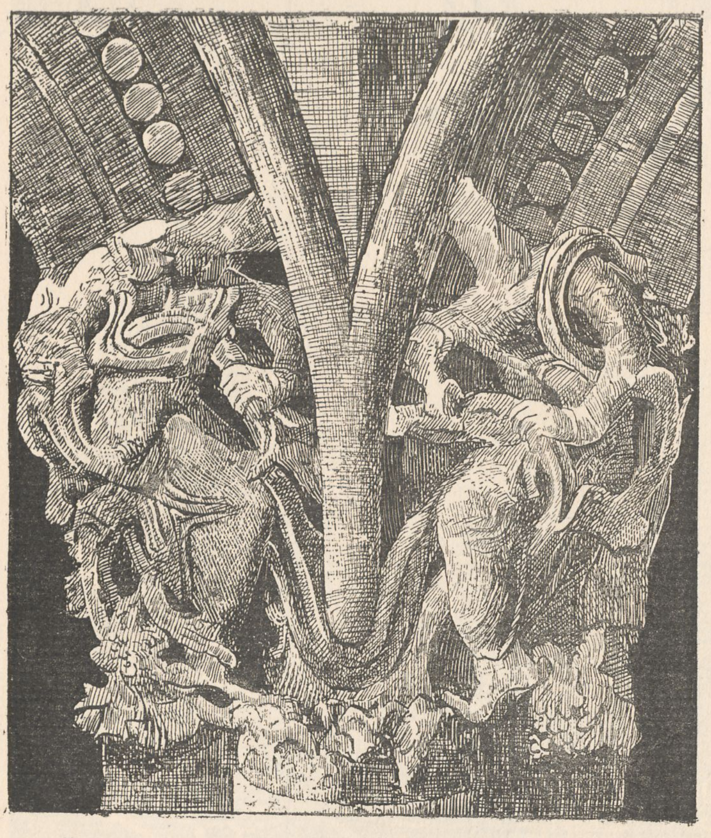

252. — CHARLIEU. DÉTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

Le porche. — Accolé à la façade et perpendiculaire à l'axe de l'église, un vaste narthex à étage, édifié dans la première moitié du XII^e siècle, s'ouvre latéralement, par un portail rectangulaire et sans trumeau, sur une place publique qui était autrefois la cour intérieure et le cimetière du monastère avec une lanterne des morts.

Par sa richesse ornementale, par le fini du travail et surtout par sa statuaire où la tradition gallo-romaine laisse visiblement la place aux influences grecques et byzantines, ce portail est, avec la fenêtre qui l'avoisine, une des perles de notre art roman français (4).

Ces deux baies présentent l'une et l'autre la disposition d'ensemble d'un linteau monolithe chargé de figures en bas-relief et d'un tympan sculpté, encadré d'archivoltes plein cintre que supportent des pilastres à corbeaux et des colonnettes à bagues.

---

(1) M. François-Camille-Germain Coignet, né à Charlieu le 17 novembre 1798, mort en 1878.

(2) Pour les réparations exécutées à Charlieu, voir *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 260.

(3) *Bulletin de la Diana*, t. II, p. 68.

(4) *Le Roannais illustré*, série 1, p. 10. A. Barban. *Le Porche de l'église abbatiale de Charlieu.*

Le tympan du portail représente un Christ bénissant et assis dans l'amande mystique que tiennent deux anges aux ailes déployées. De chaque côté sont disposés les symboles des quatre évangélistes : l'aigle, l'ange, le lion et le bœuf. C'est le Christ triomphateur de la vision de saint Jean, le type adopté durant tout le haut Moyen-Age et que le XII^e^ et surtout le XIII^e^ siècles remplaceront par la scène du Jugement. Aucune description ne peut rendre l'énergie dramatique et la vérité de mouvement des deux Anges, produits incontestables d'un art nouveau qui a rompu avec l'immobilité byzantine et la tradition hiératique.

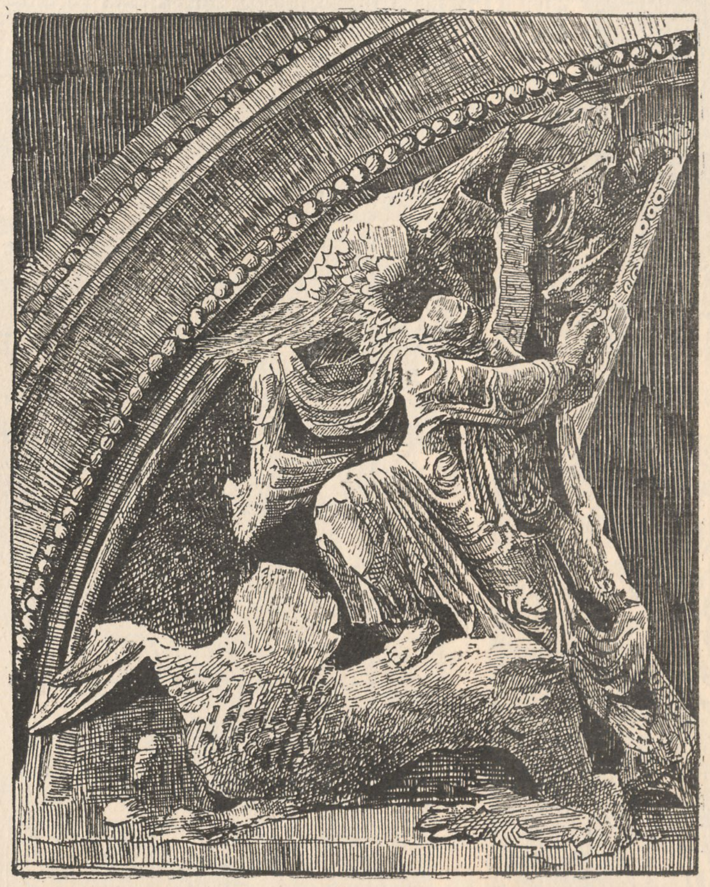

253. — CHARLIEU. DÉTAIL DU PORTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

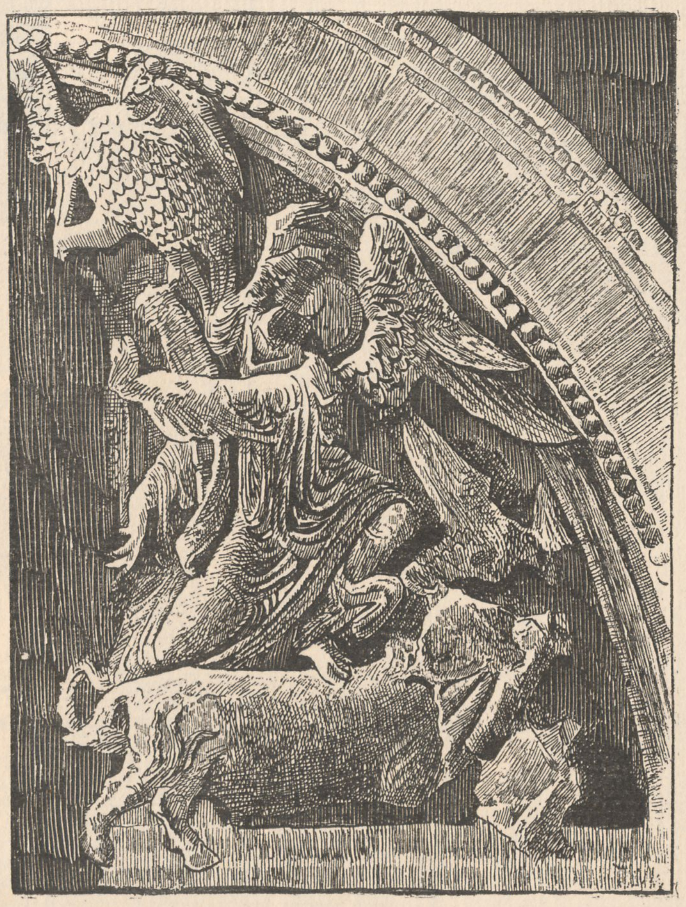

254. — CHARLIEU. DÉTAIL DU PORTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

Sur le tympan de la fenêtre est figurée la Cène et sur le linteau un sacrifice de l'Ancien Testament avec un grand nombre de figures d'hommes et d'animaux. Le plat de l'archivolte donne, par six personnages, le Christ, ayant Moïse et Elie à sa gauche, saint Jacques et saint Jean à sa droite et saint Pierre en dessous, la représentation de la Transfiguration.

Cet ensemble se complète d'une décoration refouillée et en relief, recouvrant les pieds-droits, corbeaux et chapiteaux du grand portail. Sa richesse de détails est indescriptible sans le secours de la photographie.

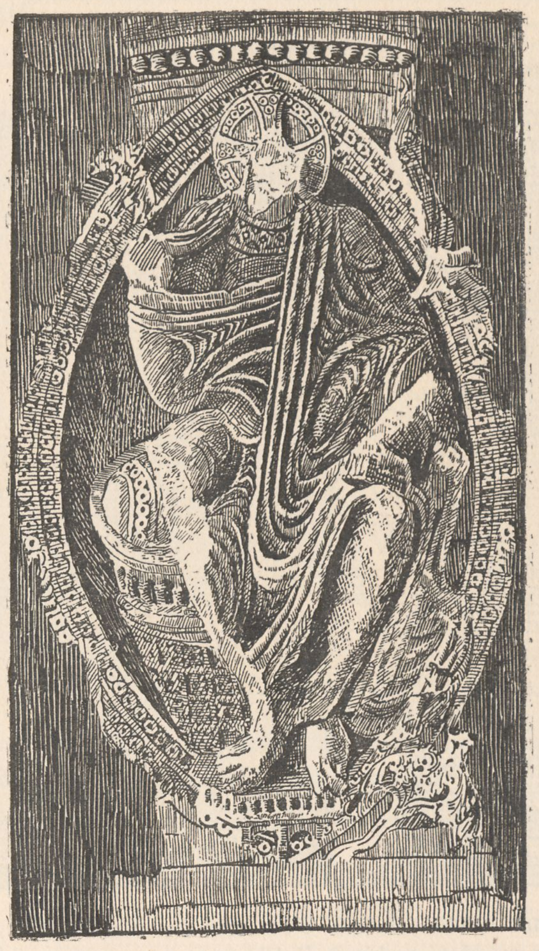

255. — CHARLIEU. DÉTAIL DU PORTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

Mais il faut cependant y signaler l'image de l'impureté sous forme d'une femme debout dont un serpent et un crapaud dévorent la poitrine. Par ses formes allongées, par sa distinction et sa vérité d'attitude, cette figure est, à un plus haut degré encore que les élus du tympan d'Autun, la démonstration de la Renaissance grecque sortie au XII^e^ siècle des grandes écoles d'art de Cluny.

Le rez-de-chaussée du porche forme une vaste salle rectangulaire, voûtée d'arêtes à plan carré, entre deux doubleaux posés sur des pilastres cantonnés de colonnettes. Trois grandes arcades plein cintre, dont deux géminées, l'éclairent au couchant. Le premier étage offrant les mêmes dimensions, ouvrait sur la nef de l'église par une large baie accostée de deux arcades aveugles, de moindre hauteur. Il servait de bibliothèque ou de dépôt d'archives dans les derniers siècles d'existence du prieuré. — Sauf les têtes des personnages qui ont été brisées par les iconoclastes de 1793, ce beau porche nous est parvenu dans un remarquable état de conservation que viennent de corroborer les intelligents travaux exécutés par le ministère des Beaux-Arts.

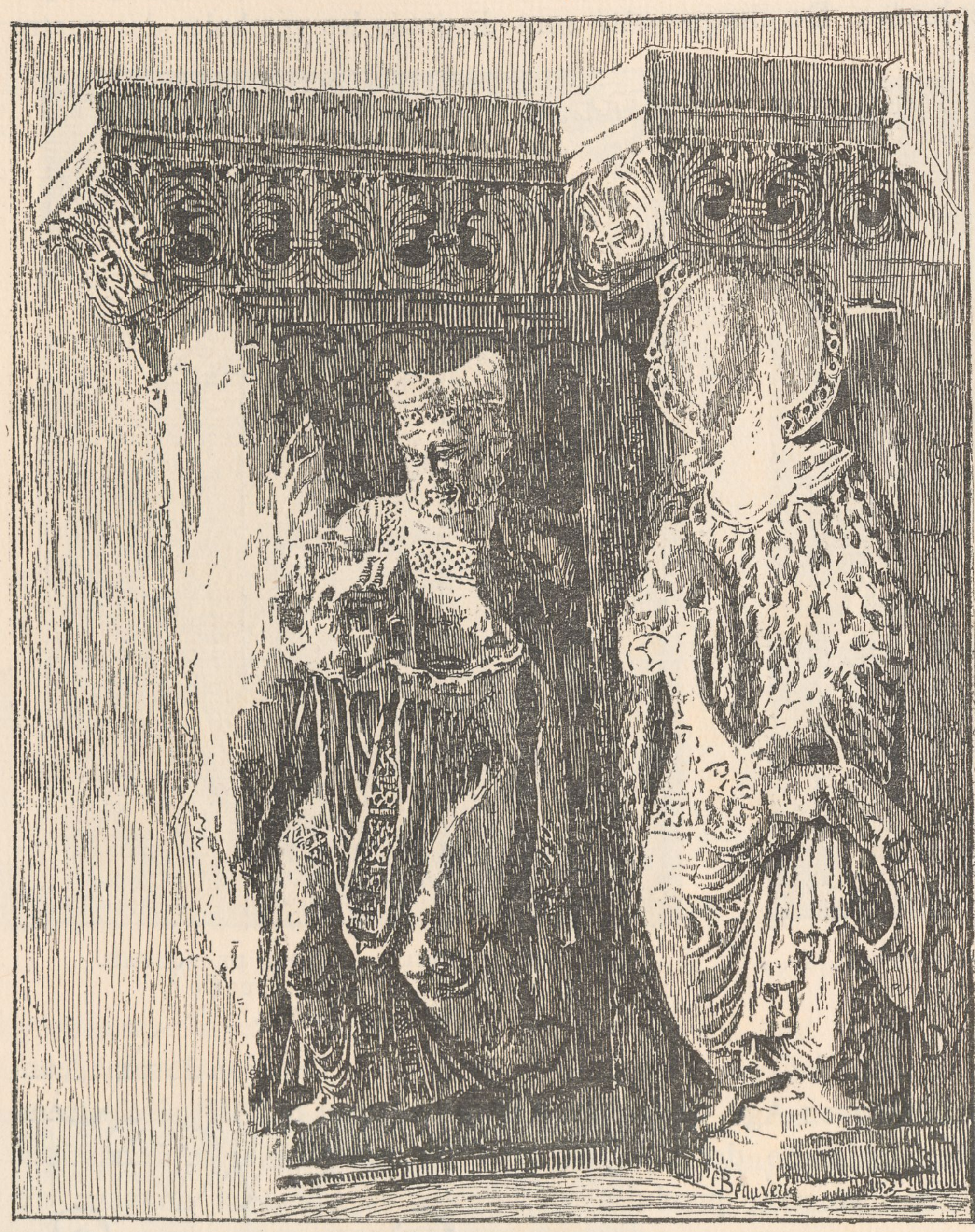

256. — CHARLIEU. DÉTAIL DU PORTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F Thiollier.

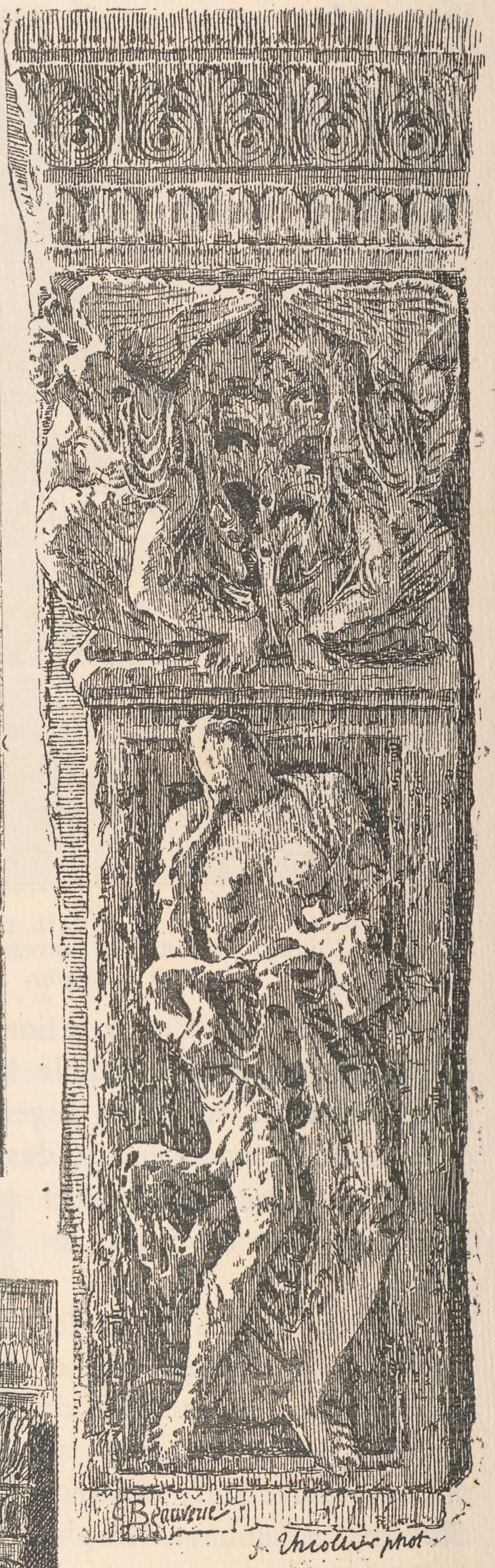

257.— CHARLIEU. DÉTAIL DU PORTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

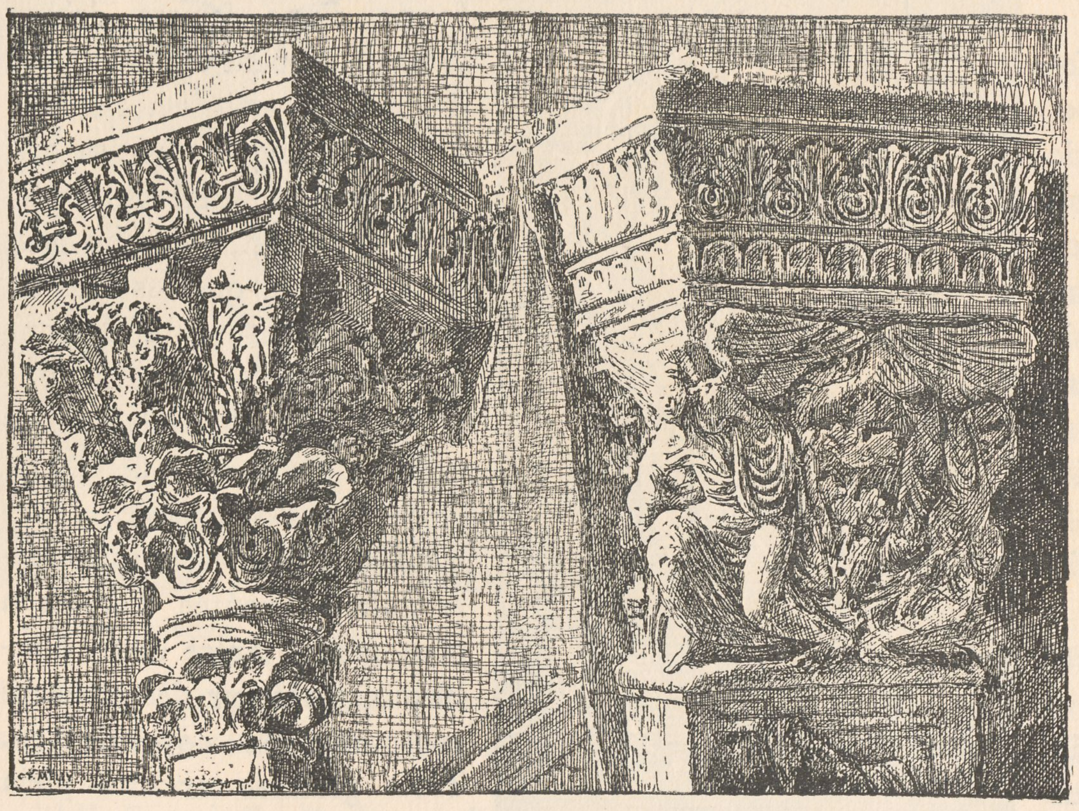

258. — CHARLIEU. DÉTAIL DU PORTAIL DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessiu de Méley, d'après une photographie de F. Thiollier.

Bâtiments conventuels. — De ceux du XIe siècle il ne reste qu'une des parois du *réfectoire* des moines, qu'ornaient des peintures, de style byzantin, représentant sur fond bleu semé d'étoiles d'or un Christ assis, bénissant à la manière latine ; majestueuse figure de plus de six mètres de hauteur et entourée des douze apôtres tous plus grands que nature. Trois fragments en ont été enlevés en 1844 et envoyés au musée de Cluny, à Paris, où ils sont exposés dans une salle neuve du rez-de-chaussée.

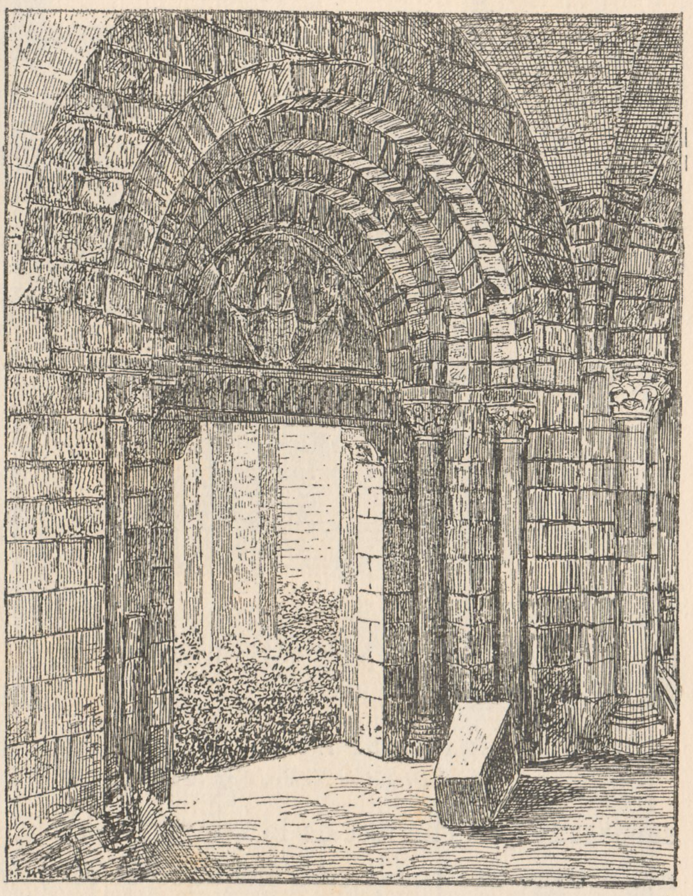

260. — CHARLIEU. PORTE DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ VUE DE L'INTÉRIEUR DU PORCHE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Ces peintures, datant vraisemblablement du commencement du XIIIe siècle, en recouvraient de plus anciennes, exécutées à quatre tons sur mortier de chaux et dont quelques contours arrêtés par un trait à l'ocre rouge sont encore partiellement visibles.

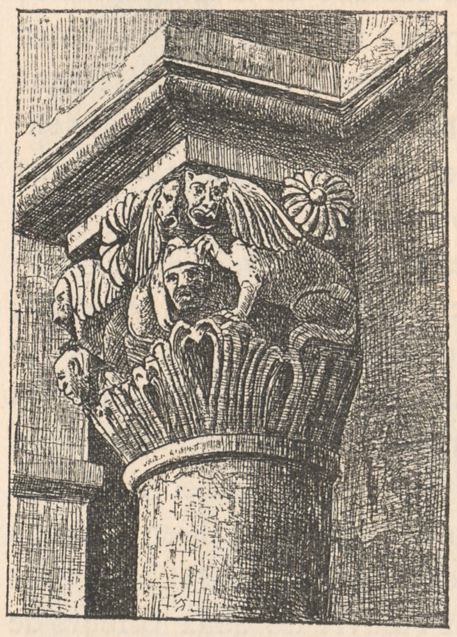

259. — CHARLIEU. CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

Une chaire de lecteur, en pierre et de forme carrée, avec escalier de dix marches, occupait un des angles de ce réfectoire. Un de ses parements, surmonté d'un pupitre, était sculpté de quatre personnages en demi relief, nimbés, l'un assis, les trois autres debout sous de petites arcatures plein cintre. Ce précieux morceau est depuis quelques années encastré dans une muraille du couvent des Ursulines de Charlieu. Son style, ses incorrections comme modelé, comme proportions, lui assignent une très haute époque. On peut, sans trop de chances d'erreur, le dater du XIe siècle. Il serait ainsi contemporain des travaux exécutés au temps de saint Odilon et par son ordre, notamment du *cloître roman* dont six arcades existent encore et viennent d'être dégagées de la maçonnerie dans laquelle elles étaient noyées depuis bientôt quatre cents ans ; ce qui explique leur étonnante conservation.

Les chapiteaux et les bases de leurs colonnettes jumelles offrent un sérieux intérêt archéologique, ceux-ci par leur décoration de palmettes carlovingiennes, celles-là par leurs trois et quatre rangs superposés de tores égaux, assis sur une plinthe carrée.

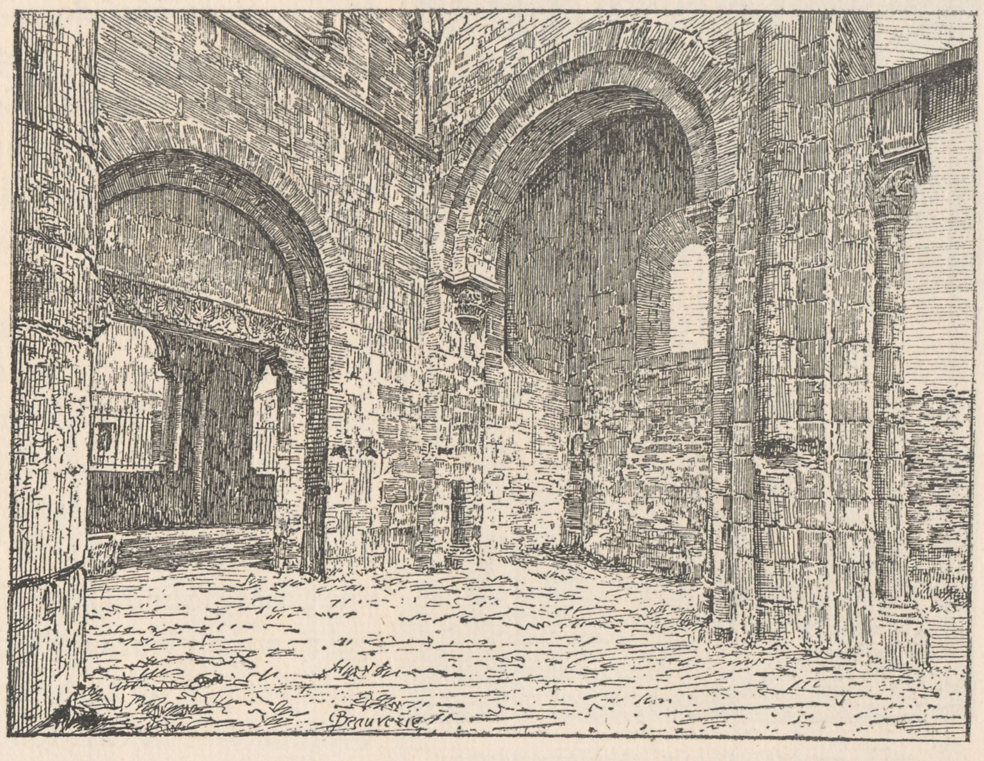

261. — CHARLIEU. RESTES DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ ET DU PORCHE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Quant aux constructions monastiques édifiées aux XVe et XVIe siècles, elles comprennent d'abord un *grand cloître ogival*, adossé au collatéral sud de l'église et qui a remplacé celui du XIe. C'est une élégante claire-voie de pierre sculptée, dont trois travées sont restées debout malgré la poussée de leurs charpentes en appentis sans entraits. A l'intérieur de la galerie méridionale se voit l'écusson de Simon de Ronchivol, prieur en 1473 : *d'or à l'aigle à deux têtes de gueules, becquée et membrée d'azur*. Par une baie chargée d'une accolade et percée dans les arcades romanes, on pénètre du cloître dans une fort belle salle capitulaire de la même époque, où se voit un pilier central qui est nanti d'un pupitre de pierre pris dans la masse et reçoit les retombées des nerfs de la voûte. Sous les galeries du cloître et par l'initiative d'un membre de la Diana, vient d'être installé un musée lapidaire où sont déposés les sarcophages, plates tombes, sculptures, débris intéressant l'art ou l'histoire et qui proviennent de l'abbaye et des autres monuments religieux ou civils de Charlieu.

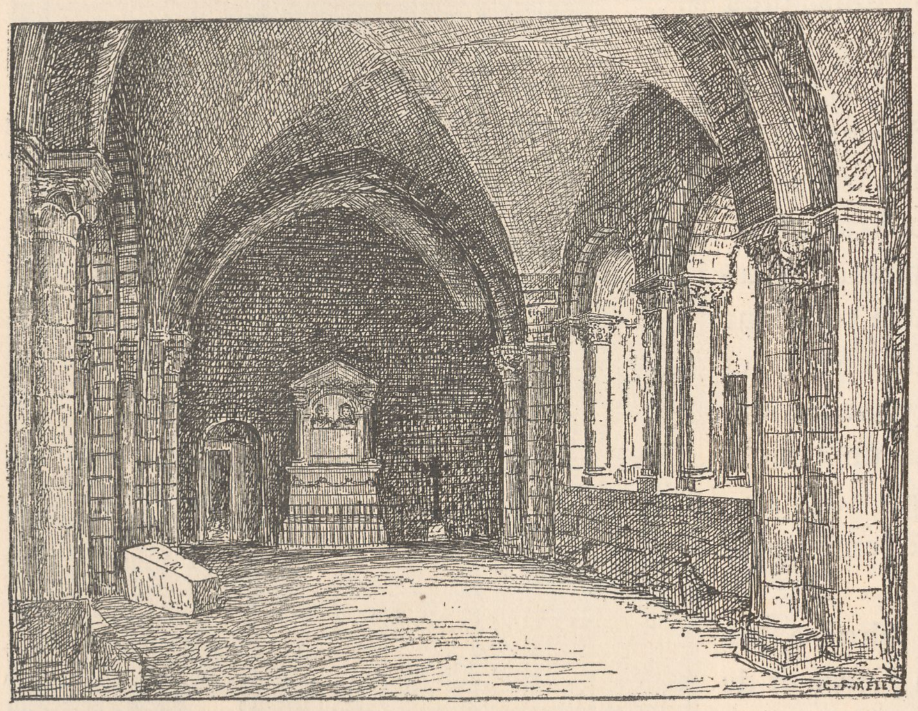
262. — CHARLIEU. INTÉRIEUR DU PORCHE DU PRIEURÉ
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Adjacente au cloître, existe absolument intacte la *demeure des prieurs*, ouvrage du commencement du XVI^e^ siècle, remarquable par les charpentes de ses combles élevés, par plusieurs cheminées monumentales et quelques riches détails décoratifs. Rien de plus saisissant que l'aspect de la cour intérieure, ornée d'un puits central dont la margelle et la ferronnerie sont des modèles d'élégance et de sobriété. Ce beau manoir est l'œuvre de deux prieurs de la maison de La Madeleine, dont les armoiries sont plusieurs fois figurées sur les murailles ou les linteaux. Ils portaient : *d'hermine à trois bandes de gueules chargées de neuf coquilles d'or 2, 5 et 2.*

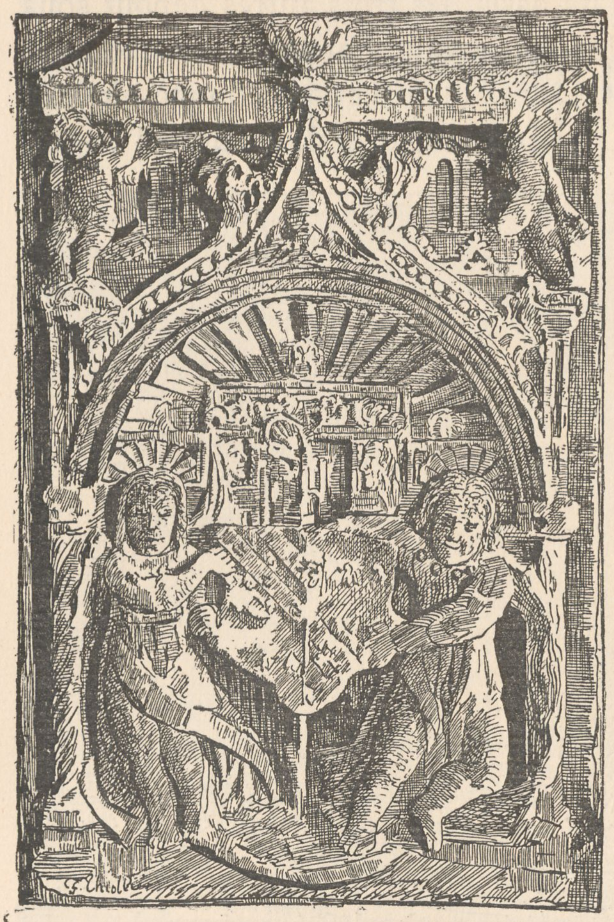
263. — CHARLIEU. BLASON AU-DESSUS D'UNE PORTE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

On y accède par une porte charretière à linteau curviligne très surbaissé que domine un massif parapet supporté par huit grandes consoles à redents et timbré d'un écusson tenu par deux licornes, portant *de..... au croissant de..... et au chef de... chargé de trois étoiles de...*, avec la crosse en pal qui a été mutilée, mais dont les attaches sont encore visibles. Cette espèce de machicoulis sans crénelage ni chemin de ronde n'a qu'un but décoratif et l'ensemble en est robuste et fort imposant.

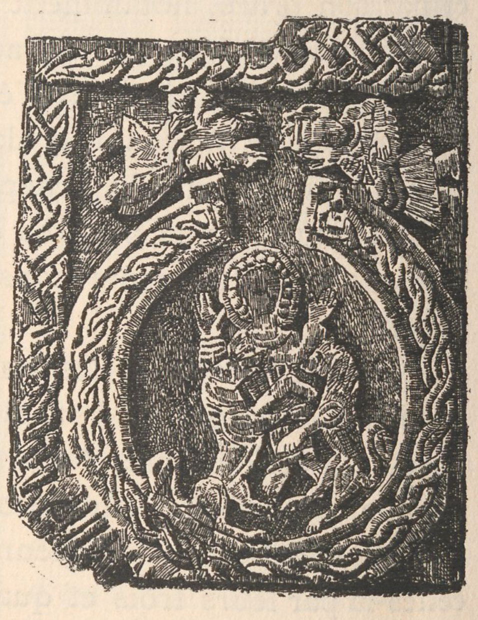
264.— CHARLIEU. DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS SCULPTURE SUR PIERRE FAISANT PARTIE DU MUSÉE LAPIDAIRE
Dessin de F. Thiollier.

Fortifications du Prieuré. — Sans parler de l'emplacement encore très reconnaissable de leurs fossés, ces ouvrages défensifs sont actuellement représentés par une grosse tour du XVI^e^ siècle qui flanquait leur angle occidental et par un Donjon qui commandait la ville tout entière ainsi que l'entrée principale du Prieuré. C'est une haute et massive construction de la fin du XII^e^ siècle, cylindrique et non plus rectangulaire à la mode romane. Au-dessus d'un rez-de-chaussée voûté, se superposent quatre étages, séparés, comme dans les donjons normands, par des planchers en bois au lieu de voûtes et présentant ce très rare détail d'architecture militaire au Moyen-Age, de l'absence de toute communication intérieure entre les deux premiers étages. Indépendamment de meurtrières à niches et à savantes inclinaisons, le système de défense de l'ouvrage se complétait d'un hourd en charpente probablement permanent qui, à une hauteur de 19 mètres, contournait le dernier étage de 27 mètres de circonférence. Il était supporté par 16 grosses poutres débordant la muraille au dehors et se réunissant, suivant l'usage, en forme de roue, sous le poinçon du comble.

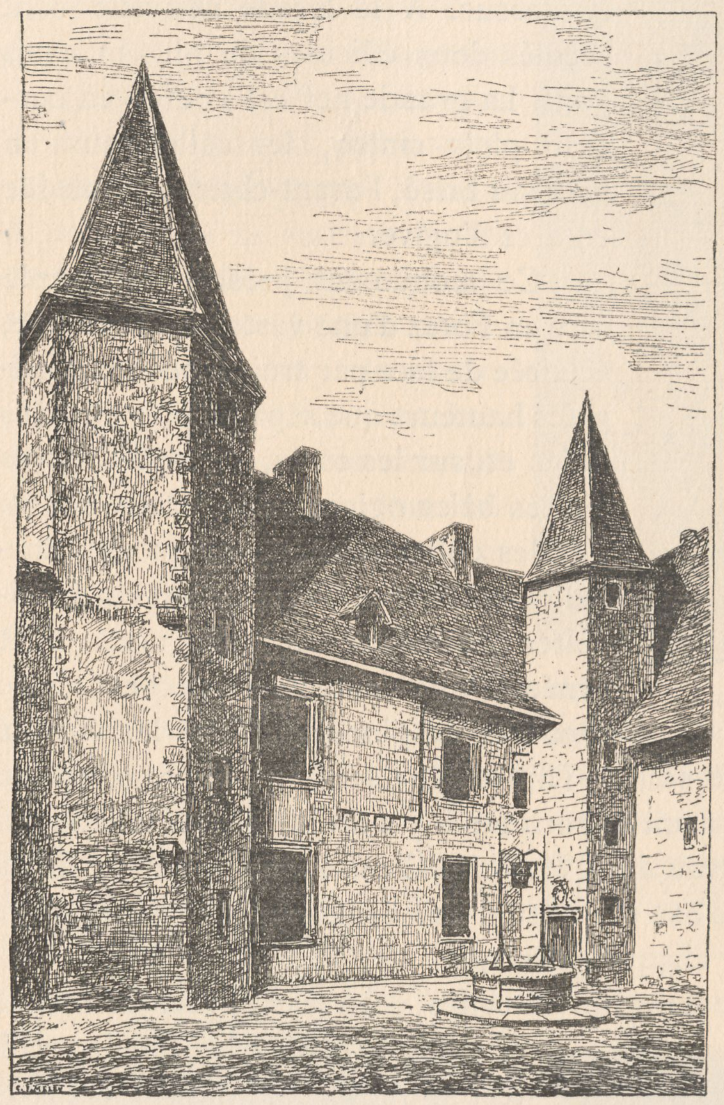

265. — CHARLIEU. COUR DU PRIEURÉ
Dessin de Méley, d'après une photographie de M. Durand.

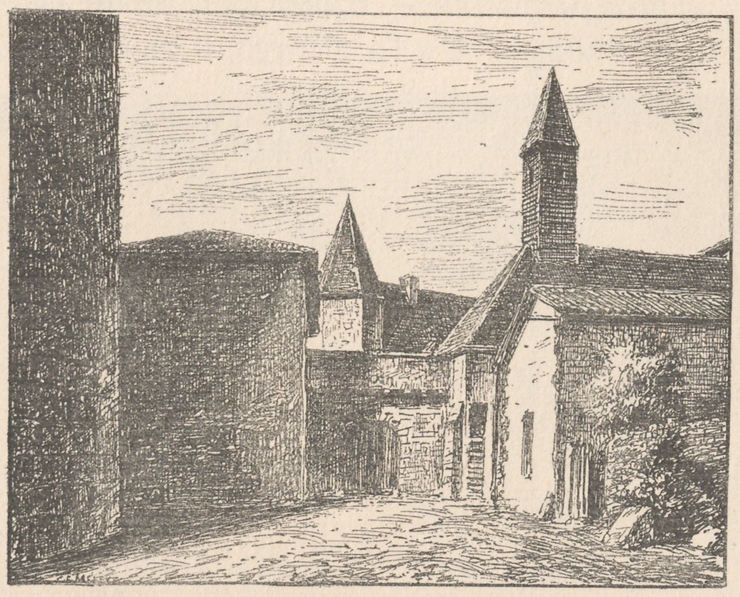

266. — CHARLIEU. ENTRÉE DU PRIEURÉ
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

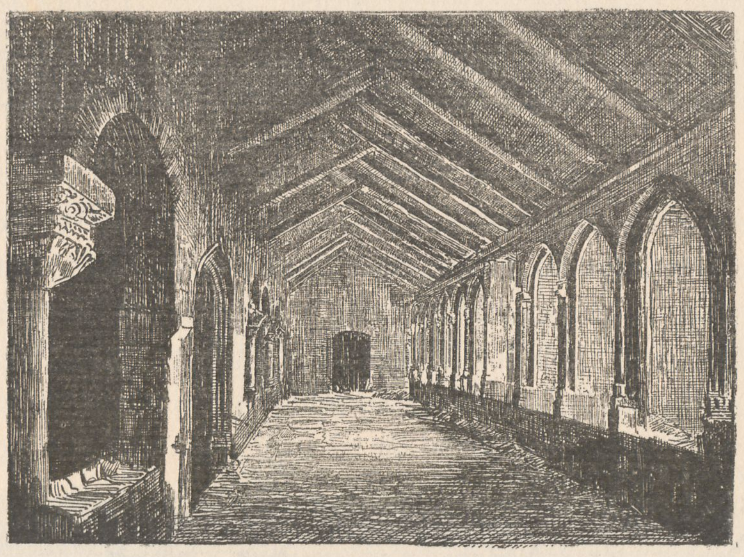

267. — CHARLIEU. CLOITRE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

Par un hasard inexplicable, ce monument, aussi rare qu'intéressant, avait été oublié dans l'encan révolutionnaire de 1791 et il servait depuis lors de prison cantonale, lorsqu'en 1884 et sans raison sérieuse, sa démolition fut décidée par la municipalité. Cette résolution put être conjurée ; le Donjon fut classé ; et sa toiture, qui vient

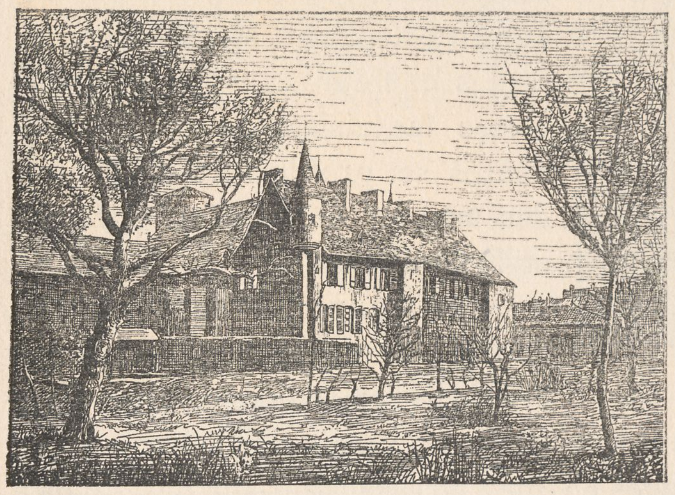

268. — CHARLIEU. ANCIENS BATIMENTS DU PRIEURÉ SERVANT AUJOURD'HUI DE CURE
Dessin de F. Thiollier.

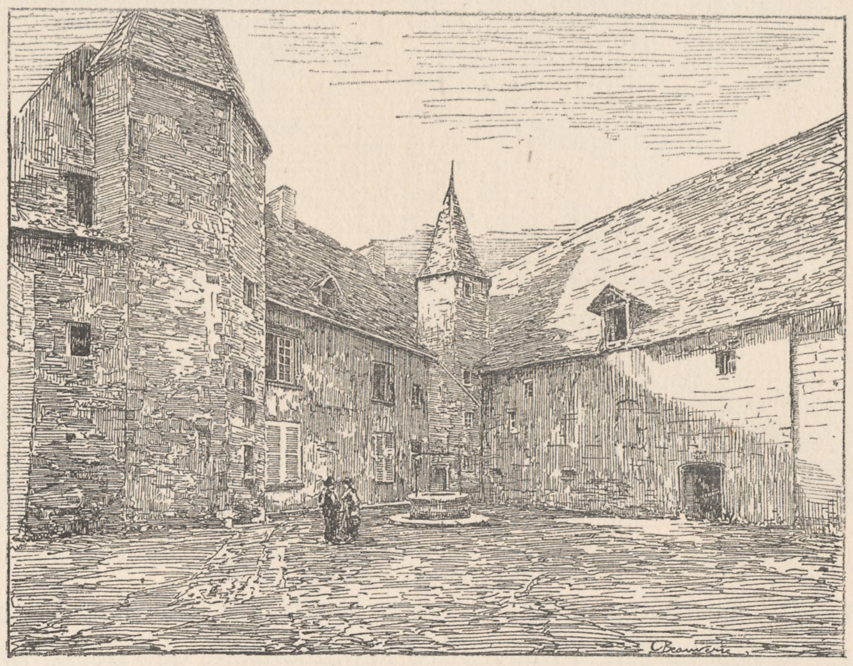

269. — CHARLIEU. COUR DU PRIEURÉ
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

d'être rétablie au moyen d'une souscription locale, en assure la conservation définitive (1).

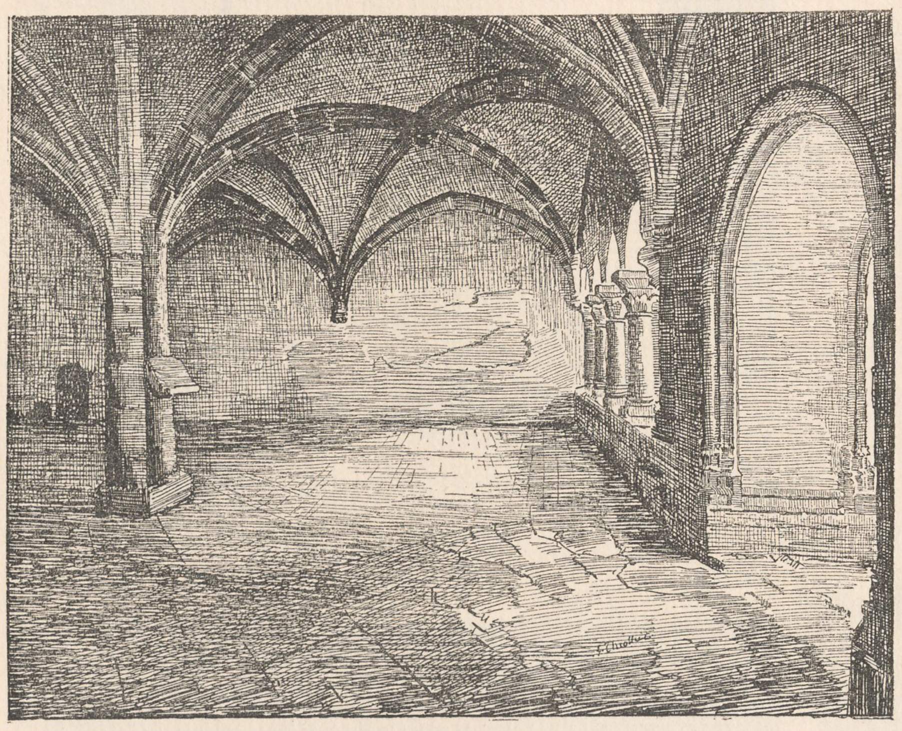

270. — CHARLIEU. SALLE CAPITULAIRE DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

Eglise paroissiale. — Edifice de la fin du XIIIe siècle à trois nefs sans transept et sous le vocable de saint Philibert. On l'a allongé, il y a environ vingt-cinq années, de deux travées, la première formant porche intérieur avec tribune au-dessus. A la façade nouvelle sont accolés deux édicules du plus mauvais goût. La grande nef est voûtée en berceau plein cintre, les collatéraux en berceau brisé, l'avant-chœur et l'abside en arcs d'ogive.

Ce monument présente l'exemple rare en Forez d'une vaste abside carrée, éclairée de face par trois lancettes d'inégales hauteurs que séparent des pillettes unies et, sur les côtés, par deux autres petites baies ogives et par deux roses. Sur les collatéraux s'ouvrent des chapelles des XVe et XVIe siècles; les archivoltes de celles du côté nord sont ornées d'une exubérante décoration de choux et de pinacles. Tous les vitraux sont modernes; ceux de l'abside, en style du XIIIe siècle, sont de Thibaut, de Clermont. Ils ont remplacé des verrières du XVIe siècle, dont il restait des morceaux importants il y a moins de trente ans.

La chaire à prêcher, toute en pierre, est un morceau du XVe siècle. C'est donc une rareté. Elle a la forme d'un calice hexagonal, porté sur un pied très bas et revêtu d'une ornementation aussi sobre qu'élégante, d'accolades en relief formant niches sur chaque panneau.

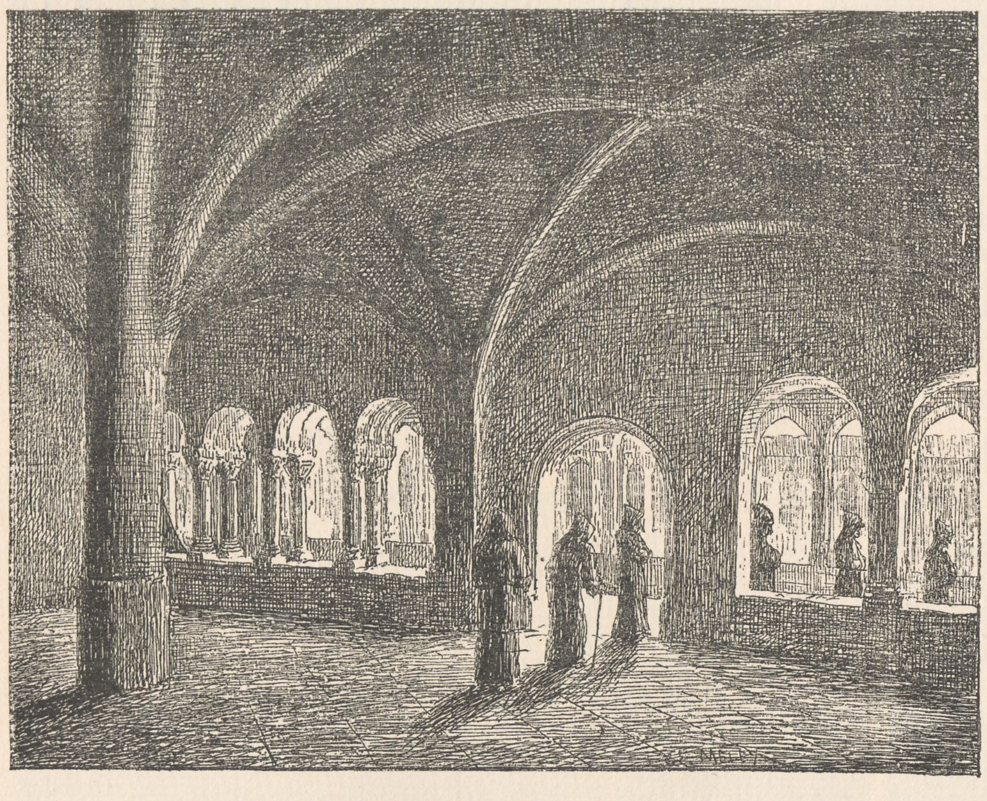

271. — CHARLIEU. SALLE CAPITULAIRE DU PRIEURÉ
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Le chœur est garni de 24 stalles en bois avec appuis et miséricordes, d'un travail plus énergique que soigné et dont les détails architectoniques, colonnettes octogonales, hauts chapiteaux à bouquets feuillus, accusent le XIVe plutôt que le XVe siècle. Ces stalles portent des dossiers élevés figurant, sous une corniche moulurée et de forte saillie, une suite d'arcatures aveugles séparées par des pillettes sans bases ni chapiteaux. Les écoinçons sont alternativement tréflés et fleuronnés, et une garniture fantaisiste de redents redentés se profile sous l'intrados des arcs en tiers-point. Rien du style flamboyant.

Les panneaux de fond sont décorés de peintures exécutées à l'huile, remarquables par leur solidité en même temps que par leur éclat, qu'elles doivent sans doute au vernis à la gomme décrit par le moine Théophile. Elles représentent des personnages en pied se détachant sur des fonds à damasquinures d'or. Les mouvements sont justes, les détails de costumes et d'ornements très intéressants; ce sont des pages précieuses pour l'histoire de notre art français.

---

(1) Ed. Jeannez. *Les fortifications de l'abbaye et de la ville fermée de Charlieu en Lyonnais*, p. 9.

D'un côté sont figurés les onze apôtres avec saint Paul ; de l'autre saint Jean-Baptiste, sainte Catherine, saint François d'Assise, sainte Madeleine, sainte Marguerite, saint Etienne, saint Michel, saint Louis, saint Laurent et saint Vincent. Le personnage qui complète de ce côté le nombre douze n'est désigné par aucune inscription. C'est le plus intéressant. Il porte le costume noble de cérémonie du temps de Charles V : cotte hardie, parée, propre à chevaucher, très courte, juste à la taille et aux manches, sans mahoître, avec la ceinture d'orfèvrerie posée au bas des reins sur la jupe sans plis. Les chausses sont longues sans souliers, et, sur les cheveux courts retroussés en bourrelet à la hauteur des oreilles, est posée la couronne cercle avec pièces de joaillerie. La main droite porte haut une épée de taille, dont on voit le fourreau suspendu à une guige à boucle passant sur l'épaule. Le bras gauche soutient par ses énarmes un écu non nervé et franchement armoyé *d'or à une bande de gueules chargée de trois aiglettes d'or.*

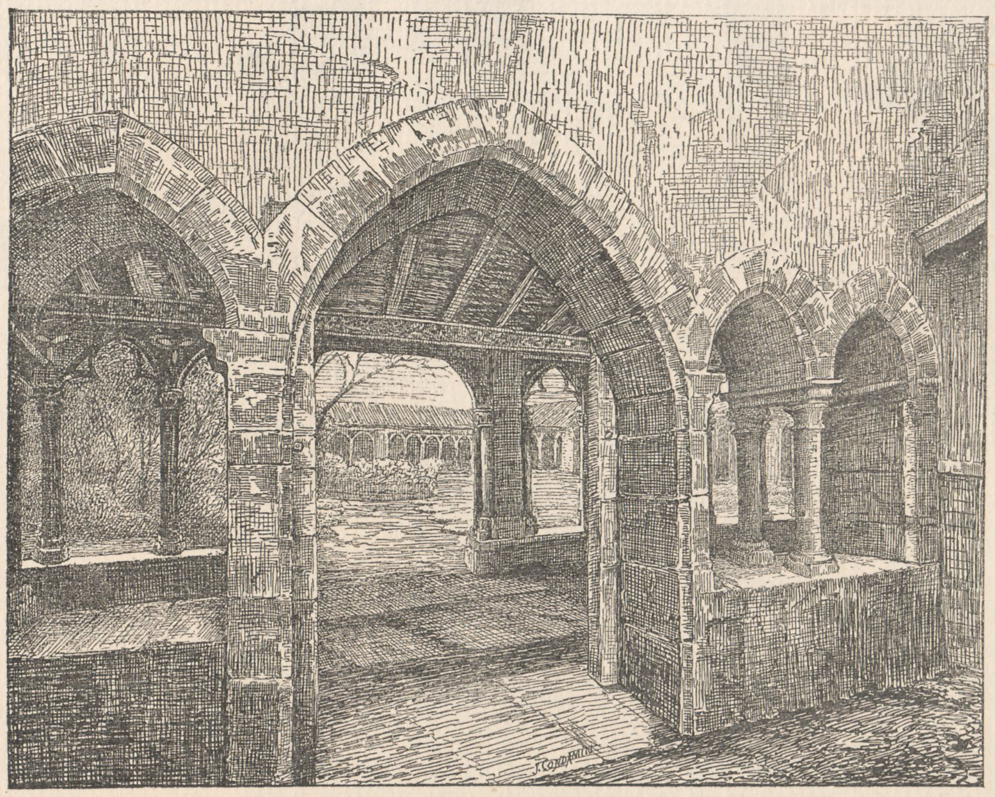
272. — ENTRÉE DU CLOITRE DES CORDELIERS
Dessin de Mme Condamin, d'après F. Thiollier.

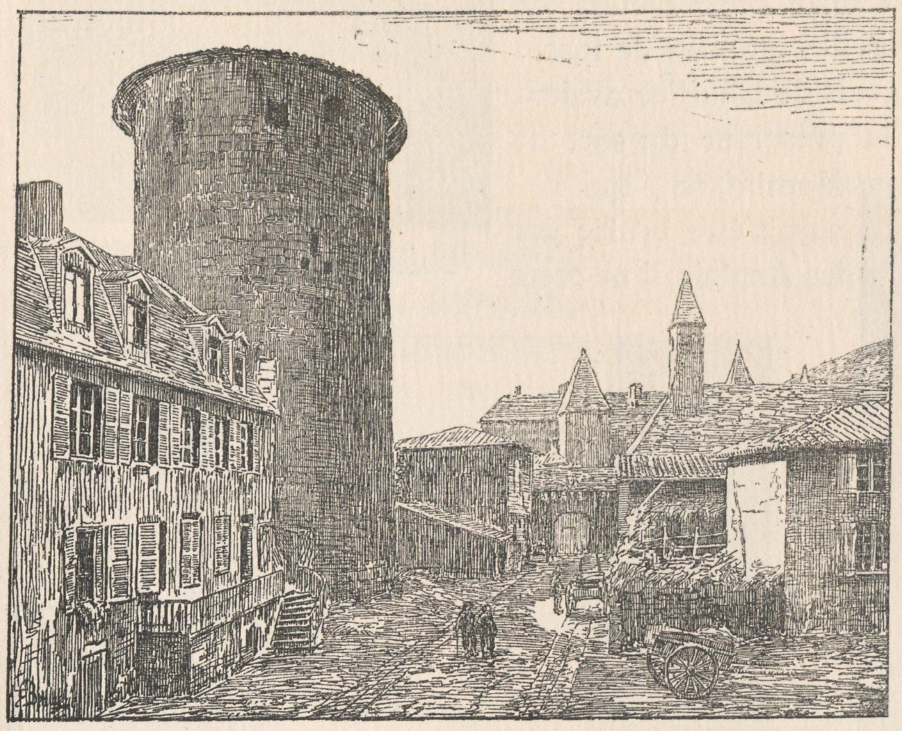
273. — CHARLIEU. DONJON ET ENTRÉE DU PRIEURÉ
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

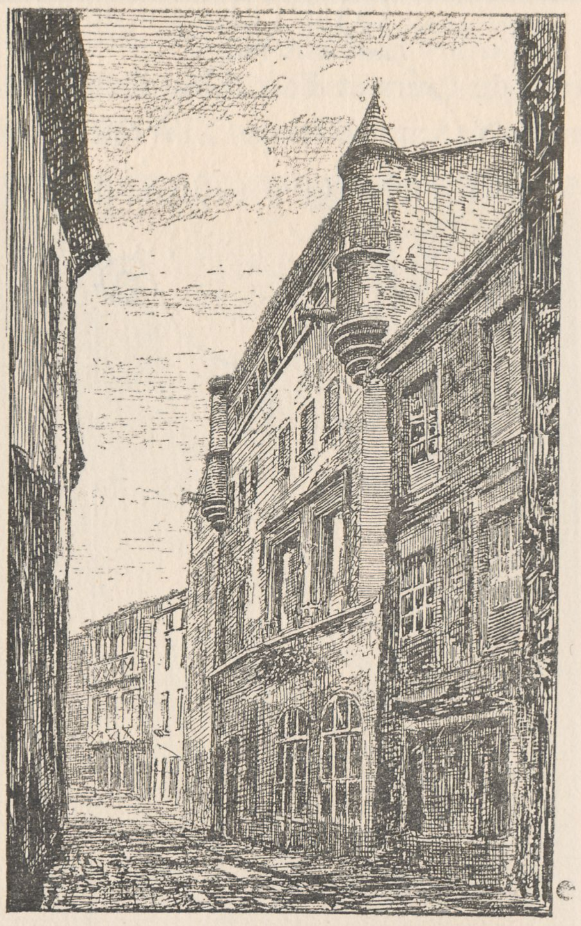
274. — CHARLIEU. VIEILLES MAISONS
Dessin de F. Thiollier.

Faut-il, comme cela a été proposé (1), identifier ce blason avec celui de Lorraine qui est : *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent*, et voir alors dans ce chevalier de la fin du XIVe siècle un Saint-Georges dont le culte était particulièrement populaire en Lorraine ?

Saint Michel mérite aussi une mention spéciale : il est représenté sous les traits d'un jeune homme blond, ailé ; sur ses épaules flotte un manteau rouge. Il plonge avec le plus grand calme, et comme s'il la remettait au fourreau, son épée dans le gosier du dragon infernal.

---

(1) L. Dechelette. *Les stalles peintes de l'église St-Philibert de Charlieu. Roannais illustré, série* 2, p. 38.

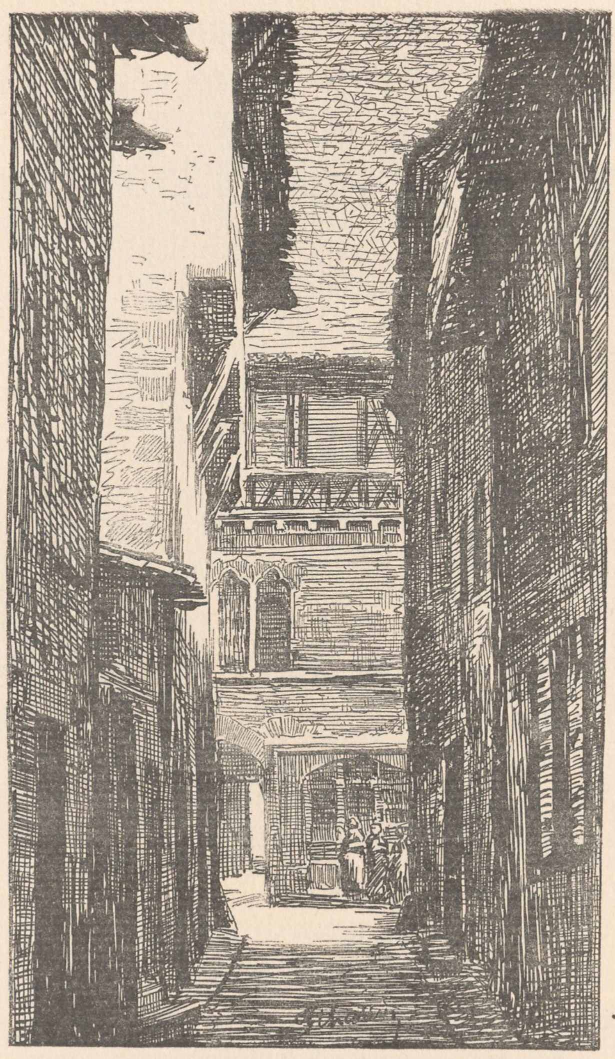

275. — CHARLIEU. VIEILLES MAISONS
Dessin de F. Thiollier.

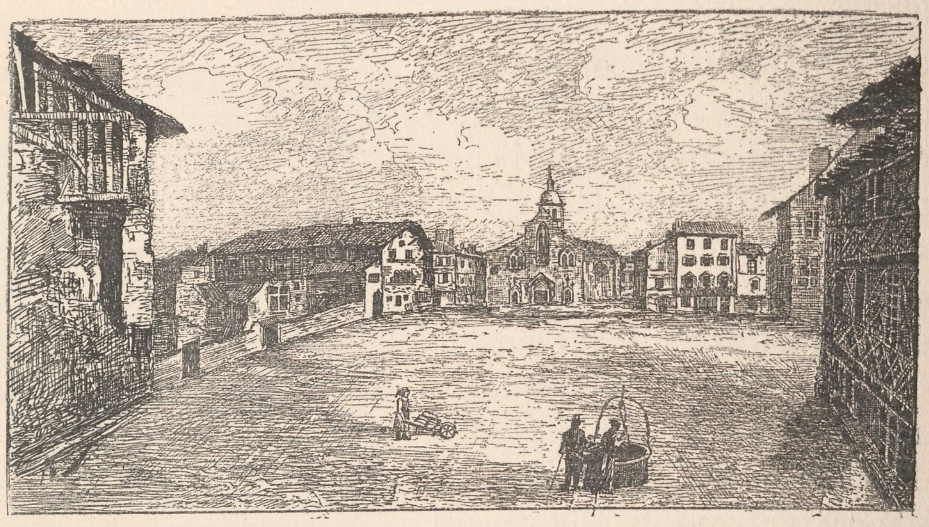

276. — PLACE DE CHARLIEU ET ÉGLISE PAROISSIALE AU COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE
Dessin de F, Thiollier, d'après un dessin du temps, fourni par S. Geoffray.

Ni signature, ni monogramme qui nous révèle l'auteur de ces peintures. Le maître menuisier seul a inscrit son nom, en caractères gothiques en relief, sur la boiserie de droite : il s'appelait *Colmet* ou *Colinet*.

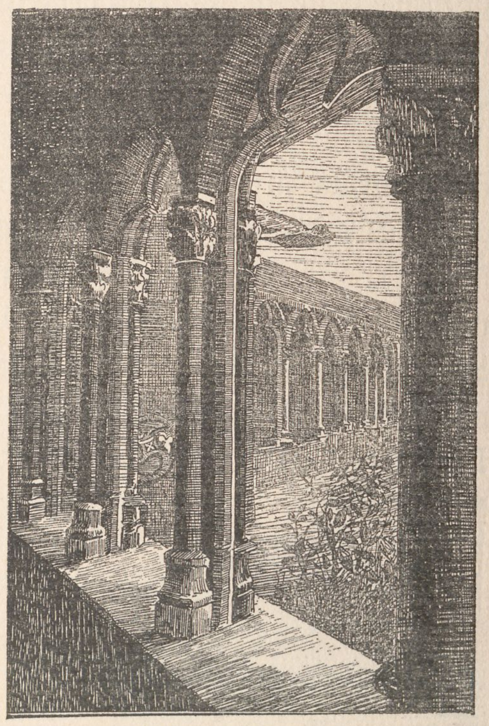

277. — CHARLIEU. CLOITRE DES CORDELIERS AVEC CONTREFORTS D'ANGLE ET GARGOUILLE
Dessin de F. Thiollier.

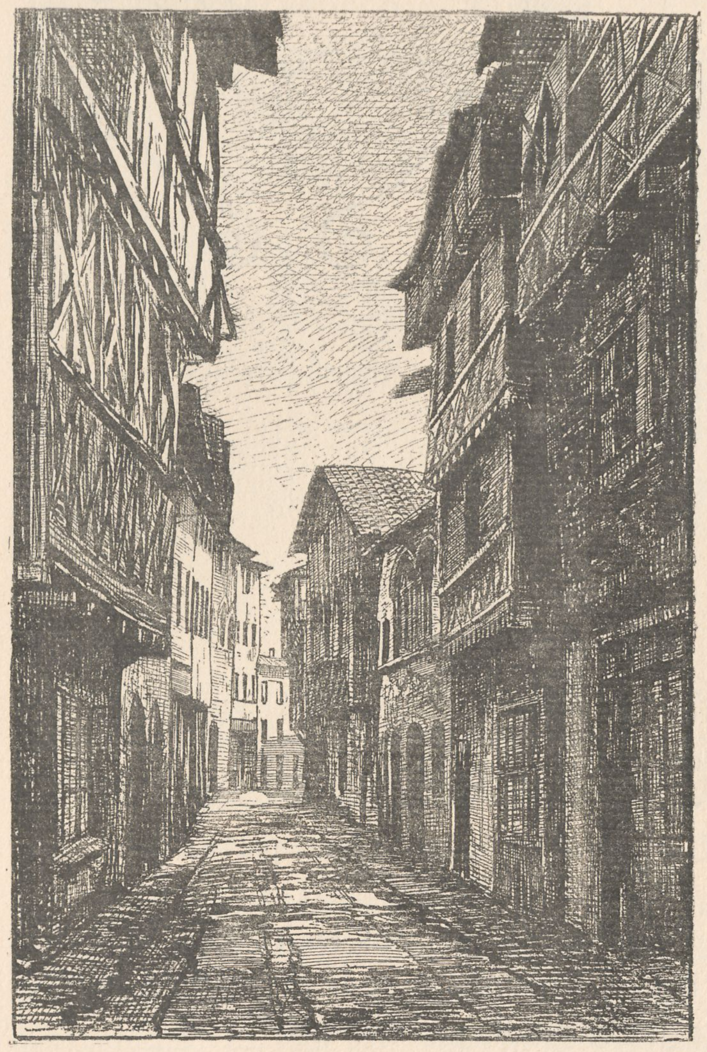

278. — CHARLIEU. VIEILLES MAISONS
Dessin de F. Thiollier.

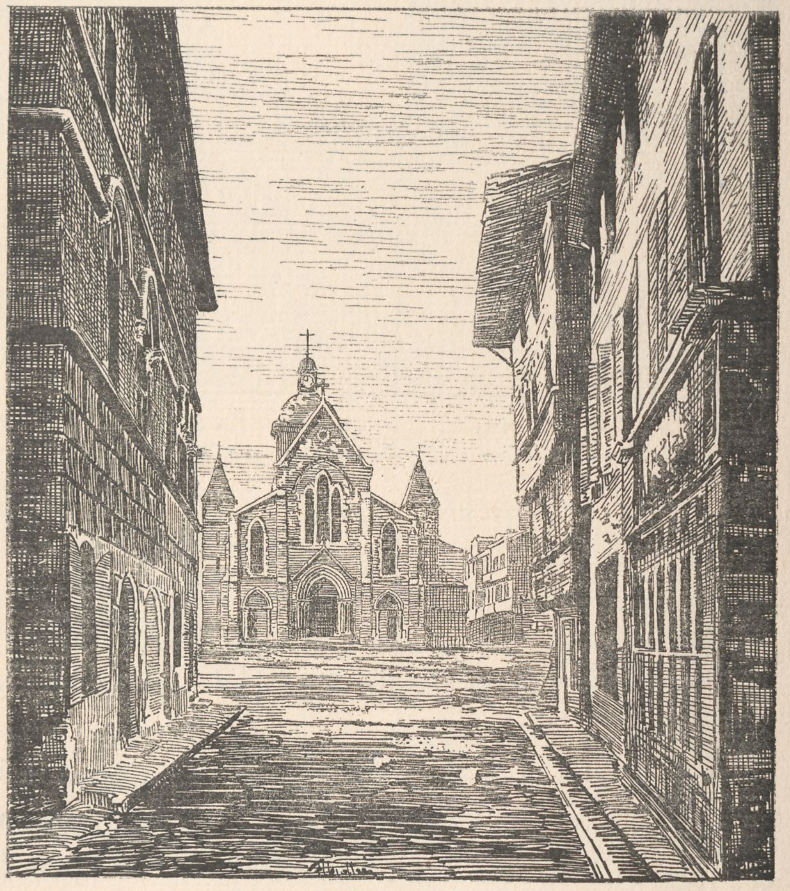

279. — CHARLIEU. UNE RUE ET ÉGLISE PAROISSIALE. ÉTAT ACTUEL
Dessin de F. Thiollier.

Constructions civiles et fortifications de la ville. — Des onze cents mètres de murailles garnies de fossés vifs, de tours et d'eschifles, dont les bourgeois de Charlieu avaient entouré leur ville au XIV^e siècle pour la préserver du sort de Montbrison, qui venait d'être brûlée par les Anglais, il ne reste plus que des vestiges absolument insignifiants. Chaque année voit aussi disparaître quelques-unes des constructions civiles, gothiques ou Renaissance, en pierre ou à pans de bois, qui donnaient, il y a peu de temps encore, à la petite cité un aspect Moyen-Age si pittoresque (1).

Parmi celles qui sont encore debout, cinq des plus remarquables viennent d'être inscrites au nombre des monuments historiques. Ce sont des maisons en pierre des XIII^e, XV^e et XVI^e siècles, situées : rue Mercière, n^o 9, angle de la rue Nationale et de la rue Grenette, rue Chevroterie, n^{os} 29 et 22, et rue Nationale, n^o 32. Dans cette dernière, édifice du XVI^e siècle, dite maison des Anglais, se trouve, au premier étage, une remarquable cheminée monumentale peinte, armoriée et couronnée d'un crénelage.

Dans l'élégante maison Renaissance de la rue Mercière, une porte intérieure est chargée d'un tympan de pierre qui est un précieux objet d'art. Il présente, de chaque côté de l'écusson des Dupont de Dineschin, deux figures en bas-relief de femmes couchées, dont les formes allongées et gracieuses procèdent sans contestation possible de la manière de Jean Goujon.

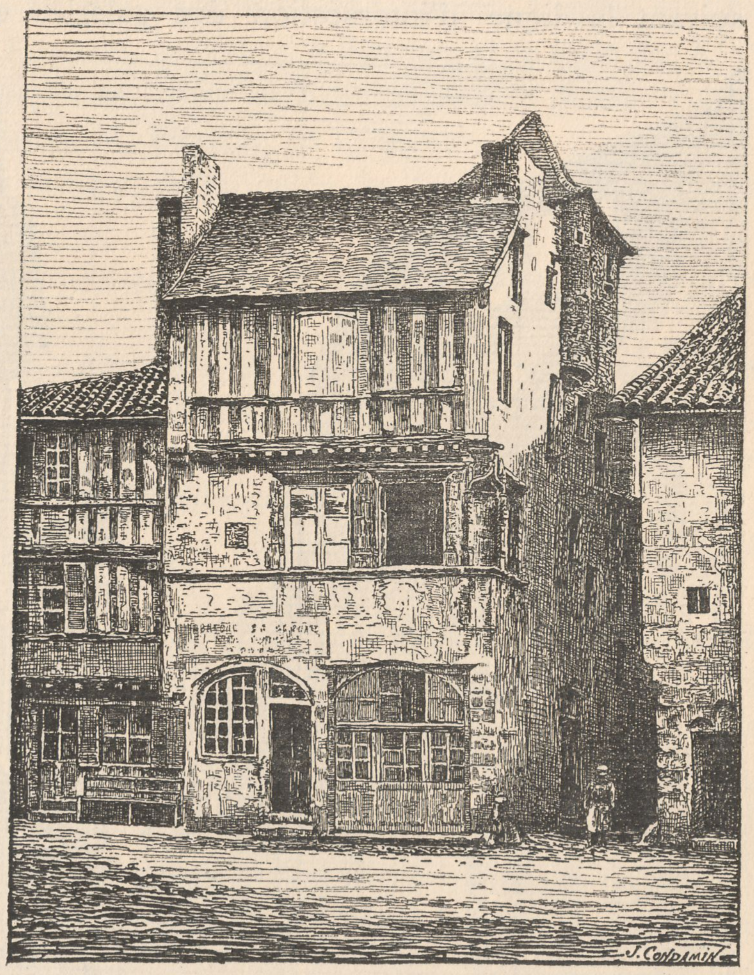

280. — CHARLIEU. VIEILLES MAISONS AUJOURD'HUI DÉTRUITES
Dessin de M^{me} Condamin, d'après une photographie de S. Geoffray.

La plupart des constructions de Charlieu antérieures au XVI^e siècle offrent un détail architectonique spécial à la région charolaise et bourguignonne. Ce sont des linteaux de fenêtres chargés de deux arcatures aveugles trilobées, formant ébrasement extérieur sous un berceau ogival de forte saillie. Le plat de l'arcature était souvent décoré de sculptures en relief, comme cela se voyait, il y a dix ans, dans la curieuse demeure dite d'Armagnac, aujourd'hui aux trois quarts démolie et dont quelques épaves figurent dans le musée lapidaire du cloître bénédictin.

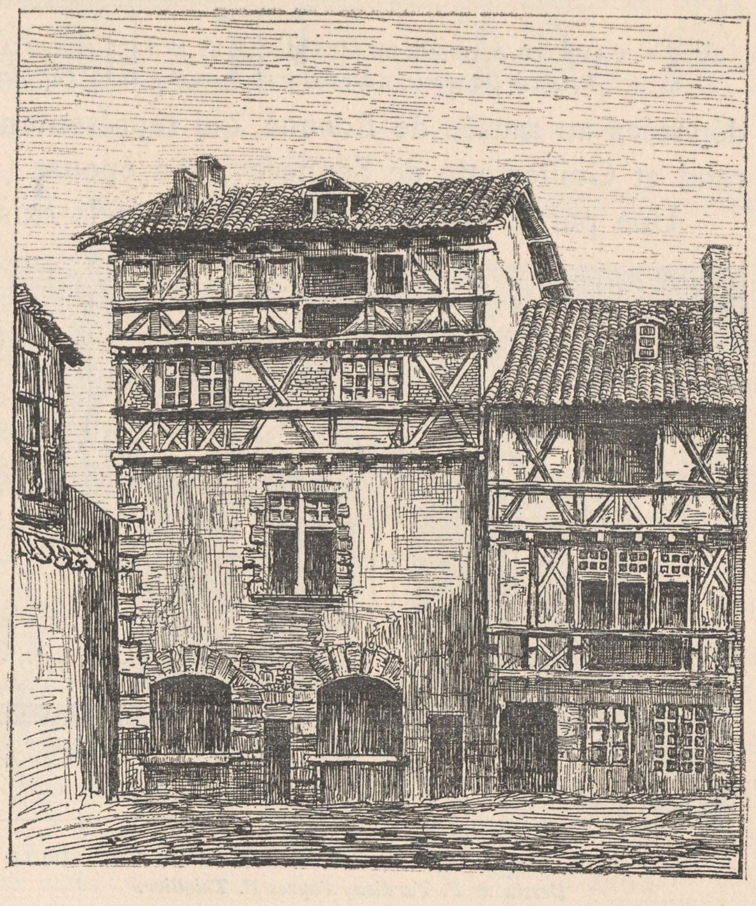

281. — CHARLIEU. VIEILLES MAISONS AUJOURD'HUI DÉTRUITES
Dessin de F. Thiollier.

Cloître des Cordeliers. — Il convient de mentionner, au nombre des monuments de Charlieu, le beau cloître presque intact du couvent des frères mineurs cordeliers qui, en réalité, dépend de la commune de Saint-Nizier, bien que situé dans un faubourg de la ville (2).

La galerie méridionale adossée à l'église date des premières années du XV^e siècle. Les trois autres furent édifiées de 1373 à 1391, par Hugues de Châtelus, père du célèbre Jean de Châteaumorand. Pas de voûtes. La toiture est supportée par un chevronnage sans liens ni entraits, s'appuyant sur la claire-voie de pierre composée d'une suite d'arcades trilobées avec oculus tréflés dans les écoinçons.

Dans les quatre angles du préau, d'ingénieux contreforts sont chargés de buter la poussée de grands arcs surbaissés, qui sont bandés suivant la ligne d'intersection des galeries et qui portent des noues en pierre recevant les eaux des rampants de toiture.

---

(1) Deux des plus curieuses maisons à pans de bois, avec hourdis de briques de deux couleurs, disposées en dessins géométriques, ouvrages du XV^e siècle, ont été relevées par M. Millet, architecte du Gouvernement et publiées dans l'*Encyclopédie d'Architecture.*

(2) O. De Viry et Ed. Jeannez. *Le couvent des Cordeliers de Charlieu.*

Une suite d'animaux immondes ou grotesques, personnifiant les différents vices, décore les corbeilles des chapiteaux de la galerie nord.

Le cloître actuel en a remplacé un plus ancien du XIIIe siècle, dont cinq arcades bien conservées forment l'entrée du monument.

Eglise des Cordeliers. — Quant à l'église conventuelle, de même âge que le cloître, elle est d'une sobriété décorative toute franciscaine, n'a qu'une seule nef à charpente lambrissée et n'offre d'autre détail architectural intéressant qu'une chaire-balcon, en saillie à l'intérieur, et à laquelle on parvient au travers de la muraille par un escalier établi au dehors.

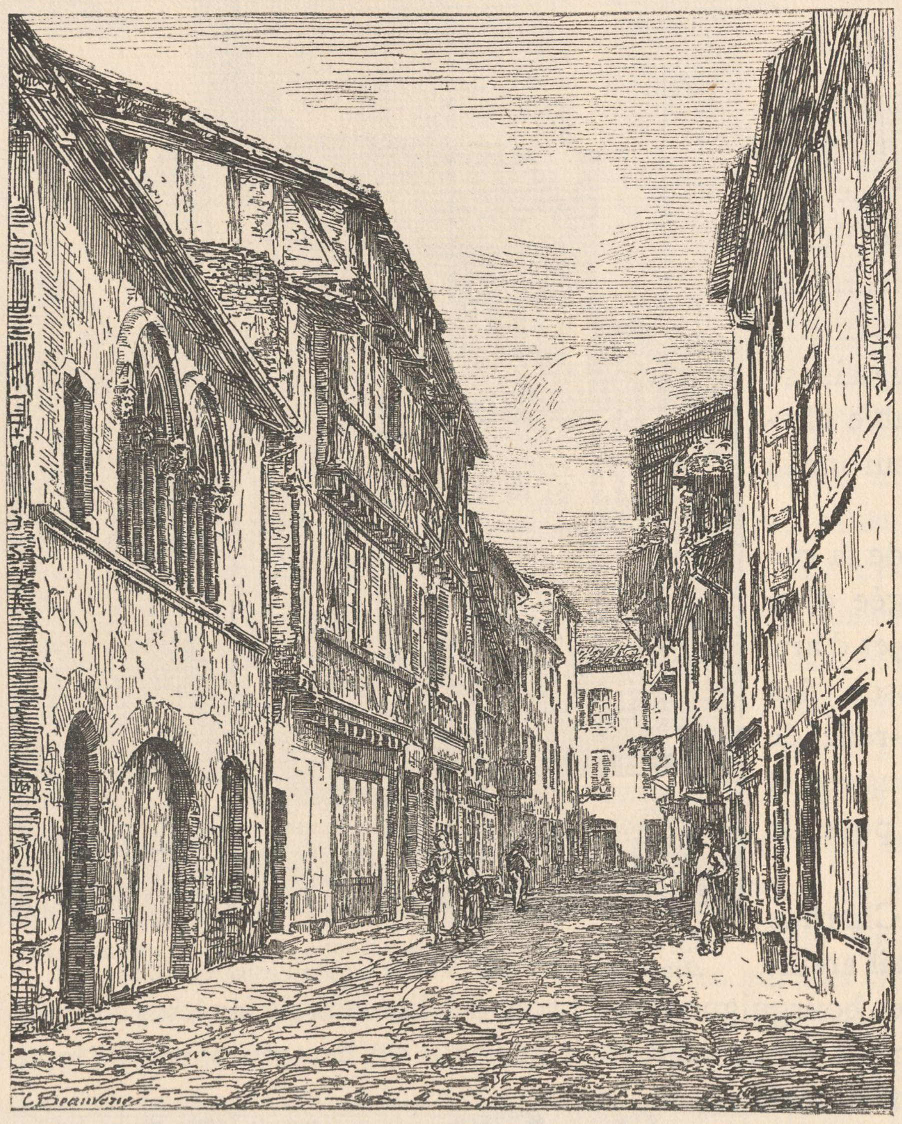
282. — CHARLIEU. MAISONS DU XIIIe SIÈCLE ET AUTRES MOINS ANCIENNES
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Sur la paroi voisine du chœur, du côté de l'épître, se voient quelques traces de peintures murales, qu'un vaste écusson à lambrequin chargé des trois arcs des d'Arcy paraît dater du XVIIe siècle. C'est dans un enfeu, à gauche du grand autel, qu'avaient été placées les deux statues tombales aujourd'hui déposées au musée de Roanne, qui représentent Hugues de Châtelus, seigneur de Châteaumorand et Guillemette de Sennecey, son épouse (1).

Une partie des bâtiments conventuels existe encore, et dans une salle du premier étage, une clef de voûte porte cette inscription franciscaine : *Régis pater en Dieu.*

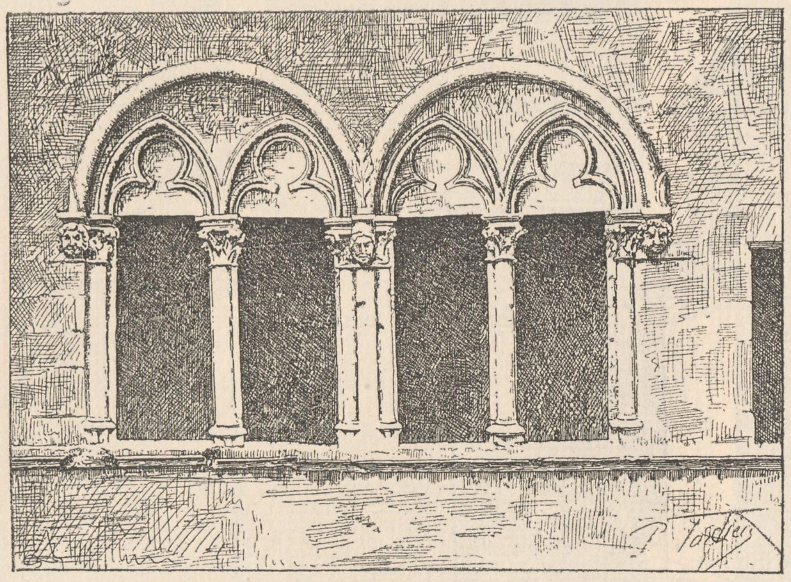
283. — CHARLIEU. DÉTAIL D'UNE MAISON DU XIIIe SIÈCLE
Dessin de P. Tardieu, d'après F. Thiollier.

BOYER *(Boyer, Boyé).* — Dans le fond de la vallée du Jarnossin. Le manoir de cette antique seigneurie est aux trois quarts ruiné. Il paraît dater du XVe siècle. On y voit encore une échauguette et deux vastes cheminées de pierre, au manteau timbré de l'écusson des Cibérans, seigneurs de Boyé, Jarnosse et La Gresle aux XVIe et XVIIe siècles. Ils portaient *d'azur à trois fallots d'or allumés de gueules*, et non *d'azur à trois gerbes d'or.*

Dans l'église, petit édifice, du XVIe ou XVIIe siècle, sans aucun intérêt artistique, se retrouve ce même écusson, près d'un autre qu'on peut lire ainsi : *écartelé aux 1 et 4 de vair plein* qui est de Vichy, *aux 2 et 3 d'argent à la croix de gueules,* blason des Saint-Georges, seigneurs d'Arcinges, fief du voisinage, et de Saint-André d'Apchon.

---

(1) *Roannais illustré*, 3e série, p. 12. — O. de Viry et Jeannez. *Le couvent des Cordeliers.*

CHANDON. — Pays boisé, entrecoupé de jolis vallons, aboutissant tous à la vallée du Chandonet, ruisseau qui se jette dans le Sornin, un peu au-dessous de Charlieu. L'église est une construction récente, élevée sur les plans de M. Magnien, architecte à Roanne, et en style des XIV^{e} et XV^{e} siècles. Elle a trois nefs et 38 mètres de longueur sur 12 de hauteur sous la grande voûte. Vocable : saint Eloi. Les vitraux sortent de l'atelier de M. Pagnon, de Lyon.

JARNOSSE. — Limitrophe de Boyer, dans le haut de la vallée du Jarnossin, ce territoire était du Beaujolais et le bourg du Lyonnais (1).

L'église, à trois nefs séparées par des colonnes, est sous le patronage de saint Pierre-aux-liens. C'est une bâtisse moderne sans caractère.

D'un château du XVI^{e} siècle, il ne reste que deux tours et une partie du logis à combles rapides, qui possède encore trois fenêtres à croisillons de pierre et une échauguette de guetteur, avec archières en forme de Tau. On y remarque un écusson losangé, avec cimier et lambrequin, qui porte : *écartelé de... et de...*; armoiries probables des Sainte-Colombe du Poyet, devenus seigneurs de Jarnosse au milieu du XVI^{e} siècle, par alliance de Minerve de Ronchivol avec noble François de Sainte-Colombe.

MAIZILLY *(Massiliacus)*. — Du haut de la colline sur laquelle il est assis, à l'extrémité nord-est du canton de Charlieu, ce village domine le confluent des deux ruisseaux d'Aaron et de Poule avec la rivière du Botoret. L'église est neuve, en style ogival, peu intéressante et sous le vocable de saint Blaise. D'une ancienne demeure de la princesse d'Armagnac aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles, il ne reste qu'un tronçon de tour, d'environ 5 mètres de hauteur et sans aucun détail architectural.

MARS. — Cette paroisse est traversée par le ruisseau de Chandonet. Son église, sous le patronage de saint Corneille, a été bâtie en 1861, en style ogival des XIV^{e} et XV^{e} siècles, par M. Magnien, architecte à Roanne. Elle a trois nefs, une abside octogonale, et mesure 38 mètres de longueur. Les vitraux ont été peints par M. Pagnon, de Lyon.

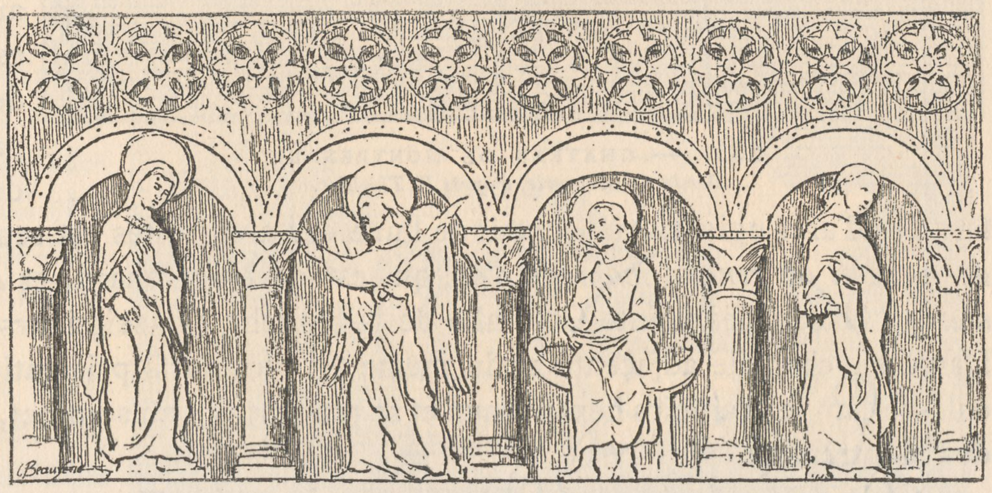

284. — CHARLIEU. ANCIEN BAS-RELIEF CONSERVÉ AU COUVENT DES URSULINES
Dessin de Beauverie.

NANDAX. — L'église moderne est bâtie en riches matériaux, sur les plans et sous la direction de M. Bossan, architecte de Notre-Dame de Fourvière à Lyon. C'est un édifice d'aspect robuste plutôt qu'élégant, de proportions harmonieuses et très soigné dans tous ses détails. Style très personnel de transition, mêlé d'inspiration orientale.

Château de Ressins. — Le château de Ressins, situé à peu de distance au-dessus du bourg, est une construction très vaste, composée d'un corps de logis rectangulaire, auquel se relient deux ailes formant à l'intérieur une cour carrée ouverte à l'est. Il date du XVIII^{e} siècle et a remplacé le manoir primitif, dont quelques fragments encore apparents semblent fixer la date au XV^{e} siècle. Un pont-levis, dont l'emplacement se reconnaît sans peine, donnait accès dans le castel entouré de profonds fossés, qui ont été comblés il y a environ trente années.

On remarque, sur un des bâtiments de service, les écussons de deux des anciens propriétaires : celui des du Saix, *écartelé d'or et de gueules*, et le blason des Béraud : *d'azur à trois molettes d'éperons d'or, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.* Nulle part celui des Morestin, ce qu'explique facilement leur trop court passage à Ressins, en l'année 1684.

Parmi les récents travaux exécutés avec autant de goût que d'intelligence par le propriétaire actuel, M. E. Gautier, dans le but de rendre à cette demeure la physionomie du premier castel de la fin du XV^{e} siècle, il faut citer le rétablissement des meneaux en croix des fenêtres, la suppression des corniches et surtout l'installation, dans la cour intérieure, d'un portique en pierre, de style Louis XII, surmonté d'une loge ouverte à piliers de chêne massif, taillés en balustres.

---

(1) *Almanach de la ville de Lyon*, 1760.

POUILLY-SOUS-CHARLIEU *(Poilliacus)*. — Pouilly possédait sur la Loire, près de l'embouchure du Sornin, un port dont l'importance commerciale, signalée par le Forézien Papire Masson à la fin du XVI^{e} siècle, n'a pris fin qu'à notre époque, par suite de la création de la grande voie ferrée de Paris à Lyon par le Bourbonnais. Un pont en fil de fer met cette commune en communication avec le canal de Roanne à Digoin et Paris, sur la rive gauche de la Loire.

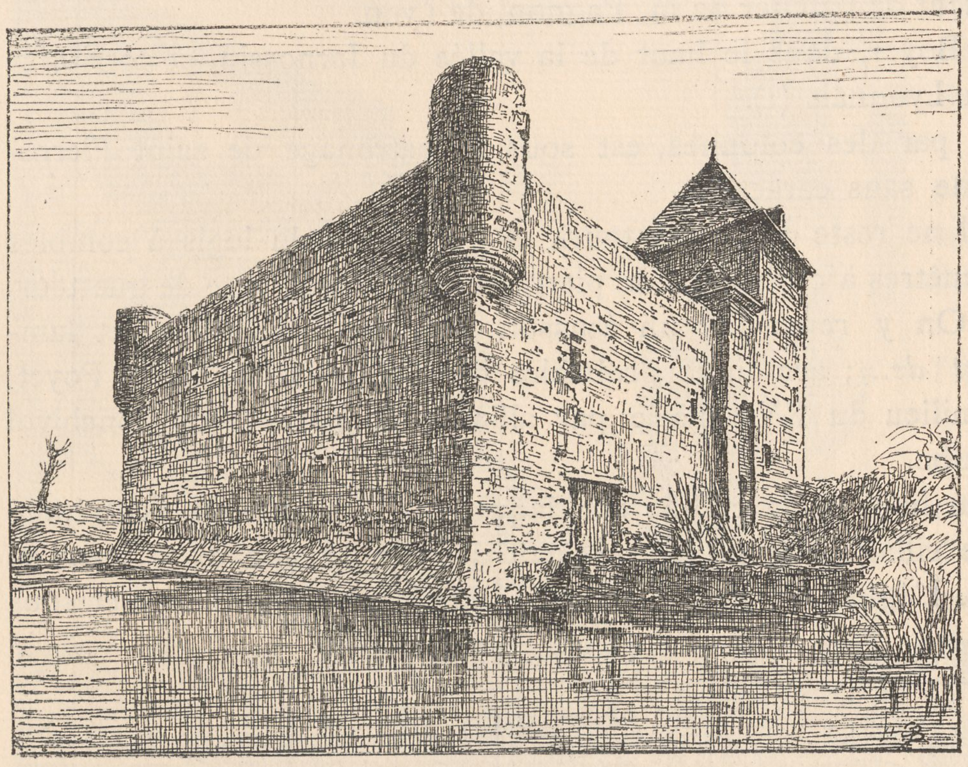

285. — CHATEAU DE MONTRENARD
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Eglise. — L'église se compose d'une bâtisse moderne, comprenant une vaste salle plafonnée, divisée en trois compartiments par deux rangs de colonnes et terminée par un chœur carré. Cet ensemble, sans aucune prétention architecturale, est accolé à un clocher du XV^{e}, dont la base carrée forme porche par l'ouverture, dans ses murs épais de deux mètres, de baies très basses fermées d'arcs ogives. Au sommet de l'une des archivoltes est sculpté un écusson, *parti au premier de gueules au renard montant d'or*, qui est de Montrenard, et *au deuxième écartelé d'argent et d'azur*, blason des Sainte-Colombe de la branche des seigneurs du Poyet, fief voisin de Pouilly. Dans une chapelle adjacente et du même âge, les nerfs prismatiques de la voûte portent sur des culs-de-lampe à tailloirs hexagonaux et se rencontrent au sommet, sous une clef timbrée de l'écusson des Montrenard.

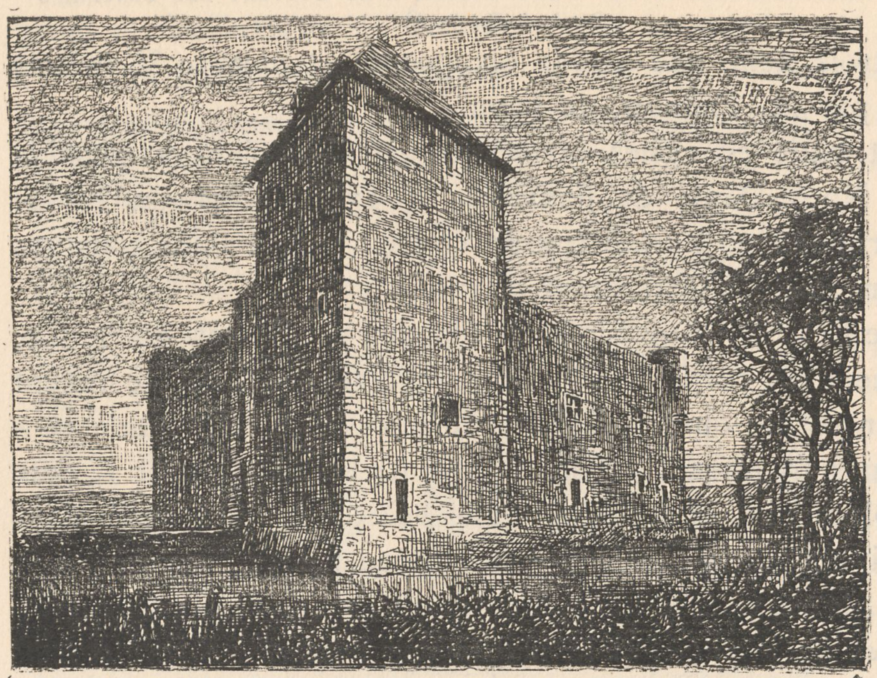

286. — CHATEAU DE MONTRENARD
D'après F. Thiollier.

Château de Montrenard. — Lorsque quittant le village on s'engage, en la remontant, dans la vallée du Jarnossin, on se trouve, à la distance d'environ deux kilomètres, en présence d'une sorte de forteresse quadrangulaire dont les murailles, émergeant des eaux profondes de larges fossés, sont commandées par un donjon d'angle à trois étages et comble aigu.

C'est le château de *Montrenard* ; c'est une demeure féodale du XIV^{e} siècle, admirablement conservée, précieux joyau de notre Roannais monumental.

Rien de plus saisissant que l'aspect sévère de ces hautes courtines, percées seulement de rares meurtrières, sans crénelage ni machicoulis pour les défendre contre les échelades, sans autre relief que celui de trois échauguettes semi-circulaires flanquantes, assises aux angles sur six rangs en retraite de tores grossièrement taillés. Point de baies, pour égayer cette enceinte, autres que celles qui s'ouvrent aux différents étages de la tour carrée; car les fenêtres du front méridional ont été percées après coup, comme la maçonnerie l'indique, et leurs profils les datent de la Renaissance.

La défense réside surtout dans un chemin de ronde, sorte de terrasse posée à l'intérieur sur l'épaisseur des murs et qu'abrite un parapet assez mince, nanti d'embrasures et d'archières en forme de croix pattée.

Une seule entrée, avec pont-levis aujourd'hui remplacé par un pont fixe, et d'une largeur à peine suffisante pour un cavalier, donne accès dans la place. Elle est fermée par une porte ogivale suraiguë, placée au fond d'un passage long de trois mètres, non voûté, qui s'ouvre en arrière d'un arc surbaissé, supportant le haut du mur et contre lequel s'appliquait le tablier du pont quand il était relevé. Un double machicoulis, accompagné de meurtrières en croix, surmonte et protège cette entrée qui a très grand air.

Les corps de logis adossés aux courtines, mais aujourd'hui détruits, ne prenaient jour que sur la cour intérieure et un escalier droit, réservé dans l'épaisseur des murs, conduisait aux étages du donjon.

Chacun de ces étages n'a qu'une salle, éclairée d'une ou deux baies étroites, prises dans les minces parements de façade de larges embrasures, qui sont voûtées en berceau brisé et garnies de bancs latéraux en pierre. Les formes de ces ouvertures sont toutes variées : baies ogivales sans linteau; baies à linteaux carrés, les uns pleins, d'autres ajourés d'un quatre feuilles et tous déchargés, à la Bourguignonne, par l'arc brisé d'un ébrasement extérieur.

Une vaste cheminée du premier étage, visiblement encastrée après coup dans l'ancienne maçonnerie, est un ouvrage de la Renaissance avec décoration de volutes. Mais une salle supérieure a conservé sa curieuse cheminée du XIV^e^ siècle, en faible saillie de 30 centimètres sur la paroi, sans pieds-droits, et dont le manteau, d'un seul bloc de 2 mètres de longueur, repose sur deux corbeaux massifs à redents et très larges chanfreins.

Le chanfrein est d'ailleurs la seule moulure adoptée dans l'édifice, notamment sur les lèvres des croix des archières évidées dans une dalle de pierre d'une seule pièce.

Etrange par son aspect de forteresse, étrange par son étonnante conservation et son curieux système défensif, ce castel de Montrenard est un sphinx qui a gardé depuis cinq cents ans le secret de ses nombreuses vicissitudes.

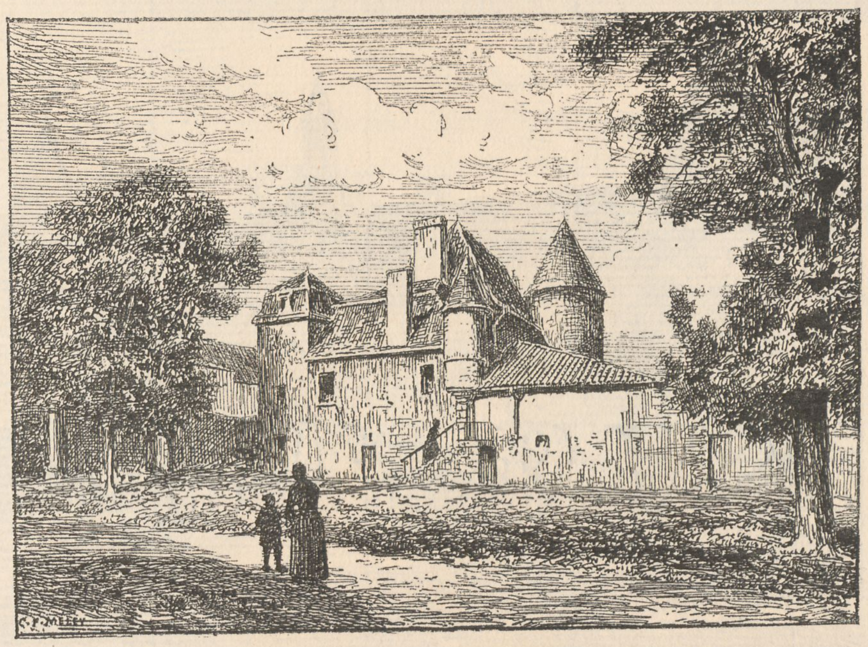

287. — CHATEAU DU GATELIER
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

La légende devait s'en emparer, et, s'inspirant de la présence de ces curieuses croix pattées, caractéristique de l'austère édifice, elle en a fait une résidence de Templiers? Sans parler de l'invraisemblance historique d'une telle supposition, elle rendrait nécessaire le report au delà de 1312, date de la suppression de l'ordre, de l'âge de cette construction, et son architecture ne paraît pas pouvoir concorder avec une assignation chronologique aussi reculée.

SAINT-DENIS-DE-CABANE *(Sanctus Dionysius de Cabanis)*. — Commune frontière des départements de la Loire et de Saône-et-Loire, dans le haut de la vallée de Charlieu, au confluent des rivières de Sornin et du Botoret. De riches bancs de calcaire jurassique, de l'étage du lias et d'une belle couleur jaune, fournissent des matériaux, d'une taille facile, pour toutes les constructions du Roannais.

L'église, en style du XIII^e^ siècle, date de 1820. Elle est l'œuvre d'un architecte de Mâcon, M. Berthier, auquel on doit un grand nombre de jolies églises romanes rurales dans le département de Saône-et-Loire, ainsi que le bel édifice de Saint-Pierre, à Mâcon. Vocable : saint Denis l'Aréopagite.

Château de Gatelier. — A 600 mètres avant le bourg, la route de Charlieu passe devant les beaux ombrages qui abritent le château de Gatelier. Cette belle et vaste demeure conserve toute une aile et plusieurs dépendances de la construction primitive du commencement du XVI^e^ siècle, mais le corps de logis principal est une œuvre de la seconde moitié du XVIII^e^.

Un des salons est tendu de tapisseries haute lice, d'un merveilleux coloris et d'une conservation étonnante. Elles n'ont jamais été détachées des huit panneaux encadrés de boiseries auxquels on les avait destinées. Une tradition rapporte que pour les soustraire aux Vandales de 1793, un régisseur avisé, demeuré gardien du château, eut l'idée d'emplir le salon de foin.

Elles représentent des scènes champêtres ou villageoises, composées et peintes d'après les cartons de F. Boucher, dont elles portent la signature, avec la date de 1736.

Un ameublement de canapés et de fauteuils, dont les bois ciselés encadrent de délicieux tapis de Beauvais, avec sujets copiés d'après Watteau, complète cet ensemble vraiment éblouissant. Un canapé, à dossier ovale, est d'une distinction et d'une fraîcheur de coloris qui en font une pièce hors ligne, un très précieux objet d'art.

SAINT-HILAIRE *(Sanctus Hilarius)*. — Paroisse de l'ancien Lyonnais, assise sur le premier ressaut des collines qui, des bords de la Loire, s'élèvent jusqu'aux cîmes beaujolaises. La vue s'étend sur la totalité de la plaine du Roannais, que borne au couchant la chaîne des monts de la Madeleine.

Au nord et près du bourg, sur une motte cernée de larges fossés vifs, se dresse un pittoresque manoir gothique qui fut, au XVI^e siècle, la maison des champs des prieurs de Charlieu. A la clef de voûte d'une petite chapelle intérieure se lisent, en effet, les armoiries déjà signalées sur le portail du prieuré bénédictin : *de... au croissant de..., au chef de... chargé de trois étoiles de...*, avec la crosse en pal.

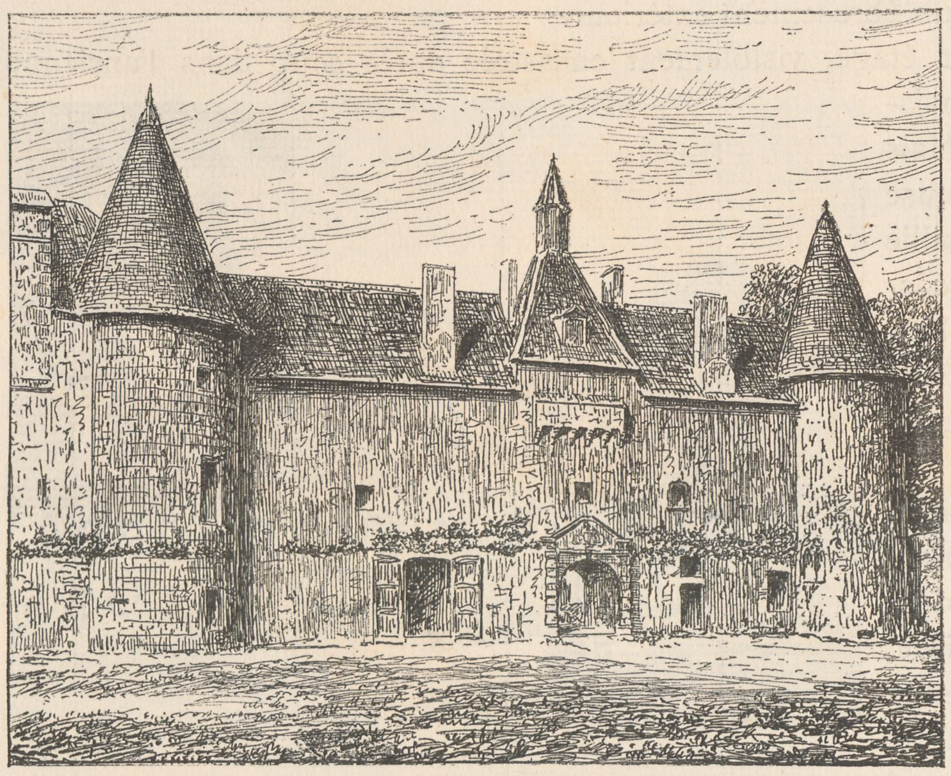

288. — CHATEAU DU GATELIER
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Les trois tourelles et le donjon qui flanquaient les quatre angles du corps de logis principal ont été rasés à hauteur des corniches ; la cour n'est plus close et le pont-levis, qui y donnait accès, est remplacé par un pont fixe en maçonnerie.

A l'intérieur, une grande salle dont la décoration et les agencements primitifs sont en partie conservés, est un intéressant spécimen de la *chambre privée* des anciennes demeures seigneuriales. Sous le plafond à solivage en bois de chêne, court une frise peinte qui surmontait le parement de tapisseries. A côté de la haute cheminée de pierre s'ouvre la tourelle qui servait de cabinet de retraite ou de travail, et, sur une estrade occupant le fond de la chambre, se dressait, tout récemment encore, le vaste lit garni de ses courtines et de son dais à gouttières.

SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU. *(Sanctus Nicetius prope Carilocum)*. — Cette commune était traversée dans toute sa longueur par la voie antique tendant de Charlieu à Autun et Nevers, en passant par Iguerande, Marcigny, Pierrefitte et Périgny, voie qui, au Moyen-Age, prend le nom de *magnum iter publicum* (1). Elle coupait le territoire des Varennes, où des fouilles pratiquées en 1857 ont rendu d'importantes substructions, deux bassins avec tuyaux de plomb, une mosaïque, des poteries et une monnaie de Dioclétien. Plus récemment, il y quatre ans, l'ouverture, au même lieu, d'une tranchée pour le chemin de fer de Roanne à Chalon a fait rencontrer des objets non moins précieux, notamment un vase de bronze, haut de 30 centimètres, à patine argentée et panse renflée munie d'une anse ornée de fines ciselures (2).

Cette station gallo-romaine avait conservé son importance durant le haut Moyen-Age, s'il est vrai, comme l'affirment quelques historiens, que la reine Hermengarde, veuve de Boson, y fit étape en 890 et y tint une cour plénière pour juger un de ses vassaux.

---

(1) Vincent Durand. *Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum*, chap. IV.

(2) Ce beau vase fait partie des objets d'art collectionnés par M. Vadon, propriétaire du château de Carillon.

A l'extrémité orientale de la commune, le couvent et le cloître des Cordeliers, décrits ci-dessus, font en réalité partie de la ville de Charlieu. Et dans leur voisinage se trouve le château de *Mont*, berceau de la famille des Nompère qui, au commencement du XVIIe siècle, quittent cette résidence pour se fixer à Champagny, de la justice de Pierrefitte, près d'Ambierle. Mont était une maison forte, avec porte surmontée de machicoulis et tourelle d'escalier dans une cour intérieure.

Non loin de la Loire et la dominant, le joli castel de *Beauvernay*, en gothique du commencement du XVIe siècle, est une construction rectangulaire percée de baies irrégulières à croisillons et surmontée d'un haut comble vêtu de tuiles émaillées de différentes couleurs.

Il vient d'être l'objet d'une restauration complète, scrupuleuse et savante, exécutée sous la direction de M. Clair Tisseur, architecte lyonnais.

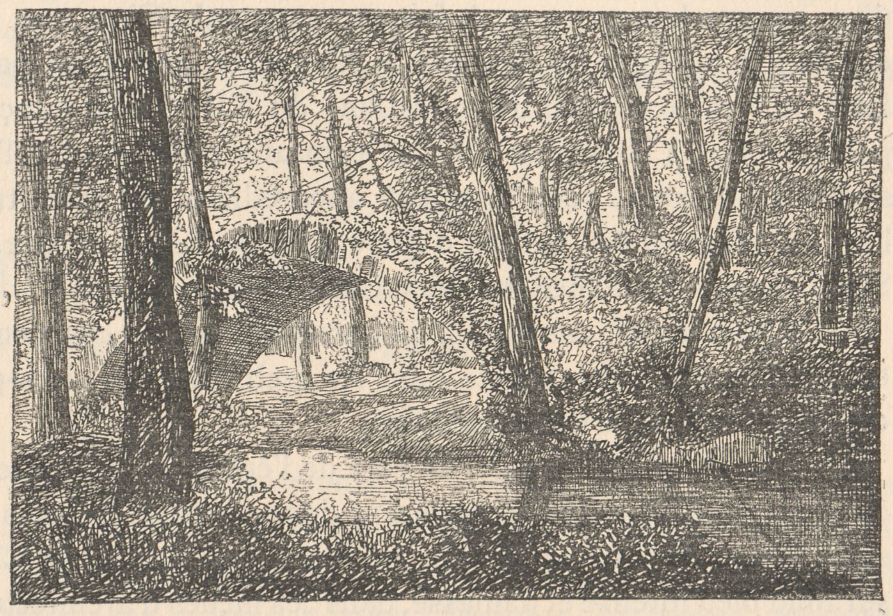

289. — PONT EN RUINES PRÈS DE CHARLIEU
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE *(Sanctus Petrus de Noillia)*. — Située dans la vallée de la Loire, cette paroisse était, comme celle de Saint-Nizier, traversée par le *magnum iter publicum* tendant de Lyon à Thizy, Charlieu, Marcigny, Pierrefitte et Nevers.

Le château, très voisin du village, a dû être édifié au commencement du XVIe siècle. Il se signale de fort loin par le dôme de verdure que forme un quinconce de marronniers séculaires, et par une haute et puissante tour carrée, à comble aigu surmonté d'un lanternon de guetteur. Cette tour, plus ancienne que les logis qui l'avoisinent, est couronnée sur ses quatre faces par un hourd à demeure en charpente, muni d'un parapet de garde, formé de croix de Saint-André maçonnées, entre des potelets verticaux. Ces potelets sont eux-mêmes assemblés avec les chevrons du comble, qui recouvre ainsi tout l'ouvrage et en a assuré la conservation parfaite, malgré la très forte saillie donnée au hourd pour commander le pied des murs.

La cour intérieure est bordée sur un côté par un portique à piliers quadrangulaires, sans bases ni chapiteaux, séparant cinq baies fermées d'arcs à trois centres. Au-dessus règnent deux étages superposés de ces loges ouvertes si commodes et si fréquentes dans les constructions civiles lyonnaises de la Renaissance. Ils sont portés sur des colonnes de pierre à fûts prismatiques.

Pas d'autres détails décoratifs à signaler qu'un tympan ogival, à riches moulures, d'une porte de rez-de-chaussée.

L'église, petit édifice sans style, avec un chœur relativement ancien, a subi des adjonctions et des remaniements complets en 1823, et tout récemment encore, il y a cinq ou six années.

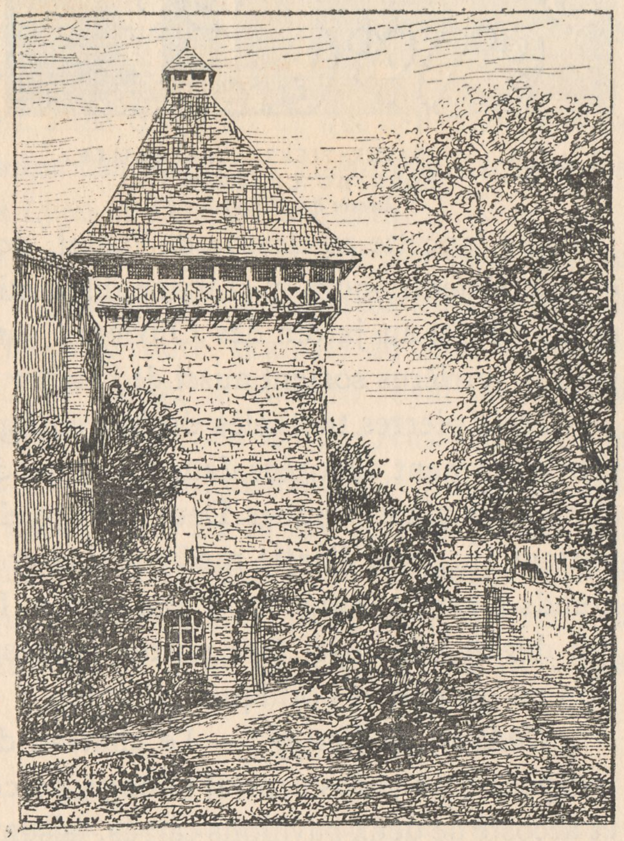

290. — SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE. TOUR DU CHATEAU
Dessin de Méley.

VILLERS. — Le territoire de Villers (Villerds), de la justice de Ressins, occupe le sommet du plateau assez aride, mais en fort belle vue, que limite au sud-est le ruisseau de Jarnossin et au nord celui de Chandonet. Son église, sous le vocable de saint André, est un édifice moderne, de style pseudo-grec, sans aucun intérêt.

VOUGY *(Vougiacus)*. — Le riche territoire de cette commune est limité à l'ouest, sur toute sa longueur, par le cours de la Loire. Il s'est augmenté de celui d'*Aiguilly*, petite paroisse aujourd'hui disparue et dont il ne reste que l'ancien cimetière avec deux maisons contiguës. Cette union a été accomplie en 1826.

Eglise. — L'église, assise sur une colline qui domine toute la plaine du Roannais, est précédée d'un emmarchement tout à fait monumental. C'est une construction originale et très soignée, édifiée il y a vingt-cinq ans par M. Corroyer, architecte parisien, élève de Viollet Le Duc, en style latin ou lombard, mêlé d'inspirations du XIIIe siècle français. Il y règne un parti pris général de polychromie, à l'intérieur par des peintures murales et à l'extérieur par la juxtaposition de deux sortes de pierres, régulièrement appareillées, de tons très tranchés, noir et blanc, rappelant l'aspect étrange des églises d'Auvergne, ou mieux encore, à cause des parentés de style, celui de San-Lorenzo, de Gênes, ou de la cathédrale de Sienne.

La grande nef, couverte d'un berceau brisé, en charpente lambrissée et peinte, est séparée des collatéraux par des arcades, dont les archivoltes en tiers-point et redentées sont bandées sur des colonnes trapues, à fûts monolithes.

Sur le flanc de l'abside, du côté de l'épître, a été conservée une chapelle en gothique excellent de la fin du XVe siècle, qu'éclairent deux verrières peintes par Didron en 1878. Elles représentent saint Bonnet, évêque, saint Jules, saint Louis et l'empereur Charles, personnages debout se détachant, sur fond bleu intense et damassé, dans des niches d'architecture Renaissance. Coloris fin, éblouissant, mais peu harmonieux ; dessin irréprochable. C'est de l'art plus savant que religieux. L'autel, consacré à Notre-Dame, est meublé d'une statuette du XVe siècle, en pierre, de la Vierge mère, debout au-dessus d'un retable peint, de l'école Florentine, dont la légende est curieuse. Ce serait un présent fait au dernier conservateur de la galerie du cardinal Fesch, à Rome, M. S., habile praticien, auquel le général des bénédictins avait confié d'importantes réparations à faire aux peintures anciennes du couvent de Subiaco. Le peintre ne voulant pas accepter de rétribution pour son travail, on lui donna ce retable et plusieurs panneaux de l'école d'Angelico de Fiesole.

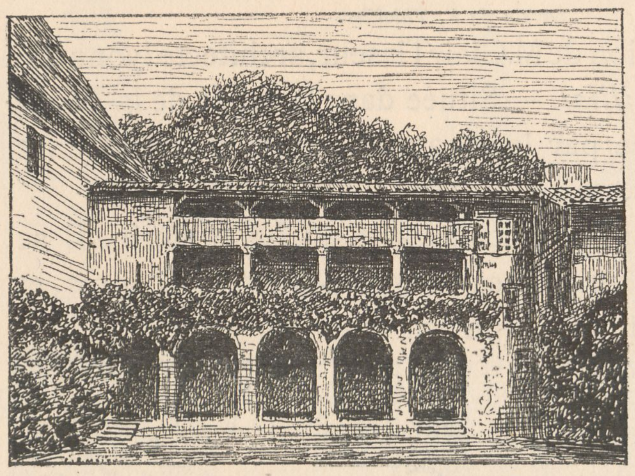

291. — SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE.
COUR DU CHATEAU
Dessin de Méley.

La chapelle qui fait face à celle de la Vierge est éclairée par une lancette au-dessus de l'autel, dont le vitrail représente saint Joseph, et par deux baies à compartiments inégaux et d'une disposition originale. Sur l'une d'elles sont peints un Sacré-Cœur et un Christ au jardin des Oliviers ; sur l'autre, un saint Georges et un saint Roch. Toutes ces petites verrières sortent aussi de l'atelier de Didron.

Trois pierres tombales du Moyen-Age ont été enlevées de l'église, lors de la reconstruction, et provisoirement déposées dans une cour du château. Ce sont des couvercles de cercueils apparents et non des plates tombes. Deux d'entre elles, légèrement convexes, en forme de toit à deux pentes, portent en guise d'arête médiane une croix pattée en relief et munie d'une longue hampe dont les nœuds forment coupelles à eau bénite. La troisième est une dalle épaisse, sans ornements, mais qui devait elle aussi être portée au-dessus du sol, car ses tranches sont chargées d'une inscription en caractères gothiques allongés.

Château de Vougy. — Le château de Vougy, vaste construction de l'époque de Louis XV, se compose d'un corps central allongé, percé de deux rangs de fenêtres, à linteaux légèrement cintrés, et accosté de deux pavillons carrés, faisant retour à ses extrémités. Il se recommande par son ordonnance majestueuse, par les grandioses proportions de sa cour d'honneur, ainsi que de son parc de 50 hectares, et passe à bon droit pour le Versailles Roannais.

Son dernier possesseur, le regretté comte de Vougy, homme de goût, épris des choses d'art et de curiosité, l'avait, en ces dernières années, noblement relevé d'un abandon trop prolongé. Il avait notamment reconstitué en entier le grand salon de pur style du milieu du XVIIIe siècle, qui est revêtu de boiseries d'une exquise élégance. Une antichambre qui le précède est tendue de verdures d'Aubusson et meublée de quelques riches fauteuils au petit point.

Dans le vestibule plusieurs objets précieux sollicitent l'attention : un portrait équestre du roi Henri IV, de l'école française du commencement du XVII^e siècle, et qui proviendrait du château de La Bastie d'Urfé, deux épis de toiture en faïence de Rouen, et un magnifique sarcophage antique en marbre blanc, de 2 mètres 20 de longueur sur 80 centimètres de haut, décoré de strigiles et de deux têtes de lions du plus grand caractère. Il provient d'Ecully près de Lyon, où il servait de fontaine dans une cour de l'habitation de M. Jars, ancien député du Rhône, beau-père du comte de Vougy.

CANTON DE LA PACAUDIÈRE (1)

PAR LE D^r F. NOËLAS (2) ET E. JEANNEZ

Ce petit canton de neuf communes est le plus septentrional du Roannais ; il forme une pointe entre les départements de l'Allier et de Saône-et-Loire, mais ne comprend cependant pas tout l'ancien Forez de ce côté-là. Il offre un curieux mélange des usages et des mœurs des deux régions voisines, surtout du Bourbonnais. Les plaines y sont sillonnées de routes antiques, la partie montagneuse est couverte de fortifications primitives. Ce fut toujours un lieu de passage du nord et du centre au midi, un pays frontière, bien que finalement les provinces d'Auvergne et de Forez aient relevé du même gouvernement. Le paysage fait contraste avec les plaines du nord. Il semble qu'après avoir traversé le grand tunnel du chemin de fer, on entre vers Saint-Martin-d'Estréaux dans une contrée nouvelle. Les toitures plates à tuiles creuses remplacent les hauts combles aigus ; lumière, couleur, tout est plus méridional. Chateaubriand, le premier, a signalé cette remarquable transition.

Ce n'est pas le lieu de faire des études de races et de coutumes. Mais il est bon de rappeler que là commençait le droit écrit et finissait le droit coutumier. Il y avait de singulières enclaves : le Lyonnais possédait Changy et même Montmorillon d'Arfeuilles ; la Bourgogne avait gardé de nombreuses possessions des premiers vicomtes de Mâcon, ainsi que tout ce qui dépendait sur la rive gauche de la Loire du bailliage de Semur ; et le diocèse des Arvernes comprenait toutes les paroisses du canton, sauf Saint-Forgeux qui appartenait à Lyon et Durbise à Autun.

LA PACAUDIÈRE. — L'ancienne paroisse de Tourzie, *Torciacum*, occupait autrefois tout le territoire de cette commune, dont le chef-lieu actuel est le plus moderne des trois bourgs qu'elle renfermait. Sur la montagne était le fort de Crozet. Au bas une route, branche de celle d'*Augustonemetum* (Clermont), devint, dès le commencement du XVI^e siècle, le chemin royal de Paris à Lyon. Il y avait un arrêt et un changement dans les transports au lieu dit *La Ricarde*, mais la poste et l'hôtellerie furent installées dans le domaine des Pacaud, famille encore représentée, qui fournissait les chevaucheurs du roi. De là le nom de La Pacaudière. En ce lieu se groupèrent peu à peu tous les autres établissements publics, gabelle, maréchaussée, justice, et les étapes étaient au château-fort de Crozet, dont le territoire, aussi bien que celui de l'antique Tourzie, fut réuni à celui de La Pacaudière pour ne former qu'une seule commune en 1790. Ce n'est qu'en 1871 que Crozet a pu recouvrer son indépendance.

---

(1) Population : 9,493 habitants.

(2) Le très érudit docteur Noëlas avait rassemblé de nombreux et curieux renseignements pour la description monographique de ce canton de La Pacaudière et de celui de Saint-Haon-le-Châtel, qu'il se proposait d'écrire. Une mort prématurée l'a empêché de réaliser ce projet. En ayant été chargé à sa place par notre ami M. Thiollier, nous nous empressons de reconnaître que cette tâche nous a été considérablement facilitée par les notes de notre regretté collègue et surtout par son savant dictionnaire géographique du canton de Saint-Haon-le-Châtel. Aussi avons-nous conservé scrupuleusement, sauf à les présenter sous forme dubitative, car elles ne sont le plus souvent accompagnées d'aucune preuve ni justification, les énonciations du docteur Noëlas concernant des faits et des monuments des temps préhistoriques ou voisins de la conquête romaine.

Pour la période du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes, nous revendiquons et assumons la responsabilité entière et exclusive de la présente monographie et de celle du canton de Saint-Haon-le-Châtel. E. J.

Époque préhistorique et gauloise. — Les débris d'un mégalithe, dit la *Pierre Trocésar*, seraient encore reconnaissables près de la grande route vers Changy? Silex et pierres polies à Tourzie, Villoson, La Sale. Bronze à La Courtine. A Montilly, Tourzie, Martel, La Clochère, etc., poteries primitives, une monnaie arverne. Le ruisseau du *Berger*, autrefois *Aruilh*, pourrait peut-être fournir des formes de nom pour la ville antique d'Ariolica....?

Époque romaine. — Tous les hameaux donnent des substructions et poteries. A Tourzie, des sépultures par ustion contenaient des urnes, fibules et médailles. Au territoire de La Muletière, a été trouvé un bras de dieu Pan enfant, en bronze. Les villages de Spont, Ragache, sur les limites de la commune, présentent beaucoup de débris antiques; de La Muletière proviendrait un mortier de bronze ?

Les voies ont leur parcours bien déterminé. Celle de *Rodumna* à Voroux passait par Marioles, Arson (ou peut-être plutôt Changy), Le Martel, et Le Pavé à Tourzie, où elle donnait naissance à une branche pour Saint-Bonnet, Rade, Les Biefs, qui unissait les forts de Montgardin, de Recane, et se dirigeait sur Ris en Auvergne sous le nom de *chemin des Vieux Soldats*. Une autre branche, compendium, tendait à Saint-Martin par la montagne de Jars. Une dernière enfin, dite La Muletière, conduisait à Sail, à Changy, à Montaiguet et se continuait par le chemin de La Lobière. Tous les chemins à l'est de Crozet traversaient le territoire de La Pacaudière. La Salle aurait des constructions souterraines considérables?

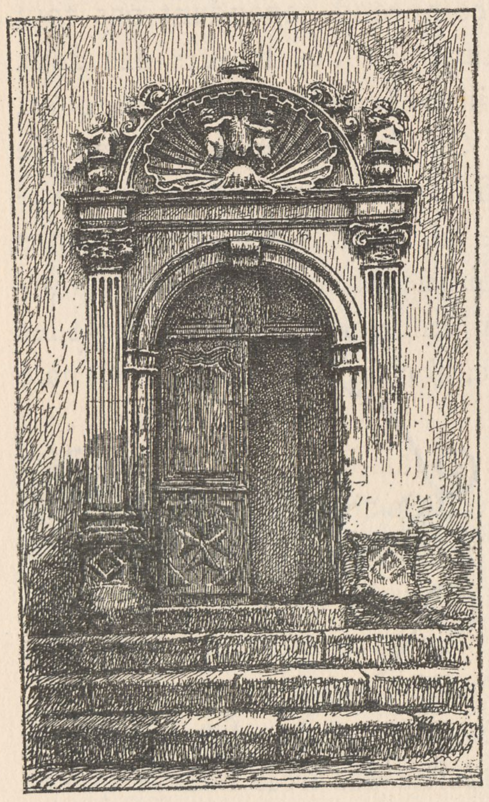

292. — LA PACAUDIÈRE.
PORTE DU PETIT LOUVRE
Dessin de Trouilleux, d'après F. Thiollier.

Temps modernes. — Hôtel mutilé des *Trocésars*, du XVIe siècle, au coin de la route de Vivans. Des bas-reliefs provenant de l'ancienne gendarmerie ont été donnés à M. le duc de Persigny. La seule construction intéressante est un logis somptueux du XVIe siècle, appelé le *Petit Louvre*, d'abord simple rendez-vous de chasse, devenu le relais des postes royales, où le roi François Ier aurait séjourné, lorsqu'il vint prendre possession du Forez. Deux tourelles poivrières, en briques vernissées, flanquent les angles de la façade, qu'ornent des sculptures de la Renaissance, un écusson tenu par deux génies, et que surmonte un comble d'une élévation extraordinaire.

L'ancien château de *Villoson* a appartenu à la famille de Bossancourt. Celui de *La Sale* rappelle l'intrépide voyageur Claude de La Sale, l'explorateur de la Louisiane.

L'église paroissiale, édifiée en 1839, n'offre aucun intérêt architectural. Au lieu de la *Frérie*, il y avait, au XVe siècle, un couvent de franciscains qui fut détruit durant les guerres de religion.

A *Tourzie*, les restes de l'ancienne église consistent en une chapelle bâtie par Etienne Papon, prêtre, oncle du grand juge, qui y élut sa sépulture par testament du 17 juillet 1553. On y remarque une statue de Notre-Dame, en pierre, d'un beau travail.

CHANGY *(Changiacus)*. — L'antique *Cangiacum* était, dit-on, dans la prairie sur le bord de la Tessonne. Le bourg actuel, sur la grande route de Paris, dépendait du Lyonnais et du diocèse de Clermont, archiprêtré de Cusset, avant 1789. On y transporta au XVIIe siècle la justice de Charlieu, à cause de la lutte de ses officiers contre ceux du prieuré et de la turbulence de ses bourgeois. Le contrôle de l'enregistrement y resta longtemps. Changy fut momentanément, en 1375, avec L'Espinasse, Crozet, Arson et Saint-Bonnet, rattaché à la châtellenie de Billy (Allier). En 1360, il tombe au pouvoir des Anglais. En 1373, il reste au duc de Bourbon, luttant contre les armées de Lancastre. Les Ecorcheurs, débris des bandes de Rodrigue de Villandrado, le tenaient en 1441. Pendant les guerres de religion, le féroce Poncenat, lieutenant du baron des Adrets, tué à la bataille de Cognat, avait été rapporté et enterré dans sa seigneurie de Changy; il fut déterré par les soldats catholiques, et ses cendres jetées au vent.

Époque préhistorique et gauloise. — Silex taillés, pierres polies aux Mariolles, aux Dojons, souterrain refuge au village Rebrun ? Un coin de bronze a été trouvé vers le château, sous le bourg. Vers le vieux Changy, monnaies des Éduens, des Bituriges, ainsi qu'au Châtelard, vers le Gour d'Enfer et à Véron. Chemin des Huiliers allant à Crozet.

Époque romaine. — Voie de *Rodumna* par Roullières, Le Pilard, Mariolles, le Dojon d'Arson. A Tourzie, embranchement de la voie du Puy. Centre de population à Varenne et près d'Arson.

Moyen-Age et temps modernes. — Restes du XV^{e} siècle à la chapelle de La Madeleine, englobée dans l'église. Restes de maisons du XVI^{e} siècle dans le bourg et à Véron. A La Varenne, peintures murales à peine visibles de la salle de la justice, transportée de Charlieu. La voie *Romeret* des chartes traversait ce territoire (1). Château moderne avec objets d'art et tableaux. Chapelle funéraire édifiée par le marquis de Lévis pour son fils unique. L'église est moderne. Elle est bâtie en style du XV^{e} sur les plans de M. Boiron, architecte lyonnais. On a changé l'ancien vocable de saint Austregesille, évêque de Bourges, pour celui de sainte Madeleine, patronne de la chapelle seigneuriale.

CROZET *(Crosetus).*— Bourg placé dans un site pittoresque, entre des vallons étroits, rocheux, sur une éminence qui domine la plaine, la grande route du Bourbonnais et le chemin de fer. Ancienne *ville* de Forez, siège d'une prévôté, puis d'une châtellenie, elle appartint d'abord aux Blanc, vicomtes de Mâcon, puis aux comtes de Forez, non sans de nombreuses contestations avec les ducs de Bourgogne, et suivit la fortune des ducs de Bourbon jusqu'au connétable. Réunie au Roannais avec les possessions des Gouffier, elle perdit le siège de la justice. Confondue en 1790 avec l'ancienne paroisse de Tourzie et son annexe de La Pacaudière, sous le nom de Crozet-La Pacaudière, elle n'obtint son érection en commune séparée qu'en 1871.

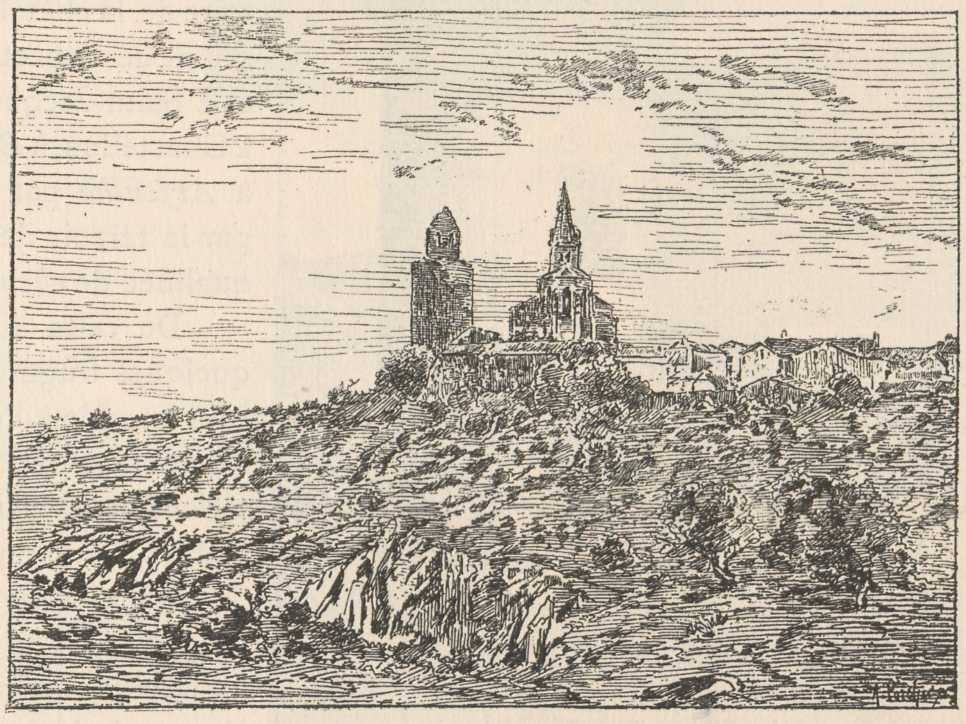

293. — CROZET

Dessin de Porcher, d'après une photographie de F. Thiollier.

Époque préhistorique et gauloise.— Silex taillés, pierres polies, à Groffiers, Foustière, Courtine. Des cendres entassées avec des charbons autour des rochers, sur *Les Vandats*, ont fait croire, à raison du voisinage de mines de cuivre reconnues, à une fonderie primitive de bronze non encore découverte ? Pierres de fusion de grès mangano-cuivreux simulant de l'obsidienne avec ses éclats. Au lieu dit *Les Grivets*, on a cru reconnaître les vestiges d'un château vitrifié ? avec des fers, épées, haches gauloises datées par une bouterolle en bronze (collection Noëlas). Tumulus aux *Rois* sous Crozet, avec crocs de sanglier, monnaies éduennes et autres. Au lieu dit *Vertallière*, limite de Changy, aurait été vu un cippe sur lequel était figuré un dieu ; ainsi que des cendres et poteries ? Poteries semblables à *Villemunier* sur la montagne, et à *Laras* près d'une voie du temps ?

Époque romaine. — Voie de Tourzie au *chemin des Soldats*, l'une par Les Rois, Chassenay, Rade, les Biefs-sur-Arfeuilles, et l'autre par Le Reure et Montgardin. Voie sur Charlieu au bas du bourg. — Sur la côte au-dessus des Pérots (Prost), rocher fortifié de Recane ; les débris romains y abondent.

Moyen-Age et temps modernes. — Quelques débris d'anciennes constructions et d'une enceinte fortifiée, du XIII^{e} ou du XIV^{e} siècle, sont les seuls et insuffisants témoins encore debout de l'importance de Crozet au Moyen-Age. Mais dans un terrier de cette châtellenie, daté de 1506, se trouvent de curieux et assez complets renseignements topographiques (1).

---

(1) La voie Romeret ne passait pas aux Esclaynes, comme l'a affirmé M. Noëlas. Le terrier d'Ambierle de 1385 (*Archives de la Diana*) dit positivement (I, f^{o} 6) : *Iter Romeret quo itur de Croseto apud Roddanam*, ce qui indique un tracé laissant Esclaynes fort loin à l'est.

A cette époque, fin du XVe siècle, *la Ville*, fermée de murailles fossoyées, était commandée par un château féodal, assis sur une motte, en dedans et au nord-est de l'enceinte. Son puissant donjon mesurait environ 30 mètres de circonférence. C'est le chiffre relevé par un Forézien distingué, M. l'abbé Dauphin, né à Crozet, décrivant il y a environ quarante ans son pittoresque village qu'avaient visité et admiré, dix-sept ans auparavant, Victor Hugo et Charles Nodier.

On pénétrait dans la ville, au midi par la *Grant-Porte* et du côté du levant par la *Portelle jouxte le fossé du mur du Vinteyn* et *la mothe du chasteau*. Il est fait également mention d'un lieu dit de la *Porte vieille*, situé au couchant sous le *Bourg* qui était séparé de la ville et la dominait.

Il y avait trois halles : celle de la cordonnerie, celle de la boucherie, *lalle de la Ferroterie*, et la plupart des maisons hautes ou basses possédaient bancs ou *ouvrouers* au rez-de-chaussée. Les trois principales rues tendaient du *Chastel* à *la Grant-Porte*, du *Chastel* à *la chapelle* et de *la colonne de l'aulne* au *Terrail*. Sous la ville, en dehors de l'enceinte et près de la Croix-Meynard, se trouvait *l'ospital*, auquel accédait un chemin partant de la *Confrérie*. Enfin, sans parler de 26 ou 27 petites voies secondaires, sillonnant en tous sens le territoire de la châtellenie, neuf *grands-chemyns* conduisaient de Crozet : à *Vivent*, à Saint-Bonnet, à Radde et à Saint-Jacques des Biefs, à Marcigny, à Chenay, à Chastellus, à *Borleconte* par les Grands-Martins (2), à *Arfeulhe* par la forêt de Radde et à Esclaynes par le terroir de Villoson. Cette dernière route est qualifiée de *chemin ancien*.

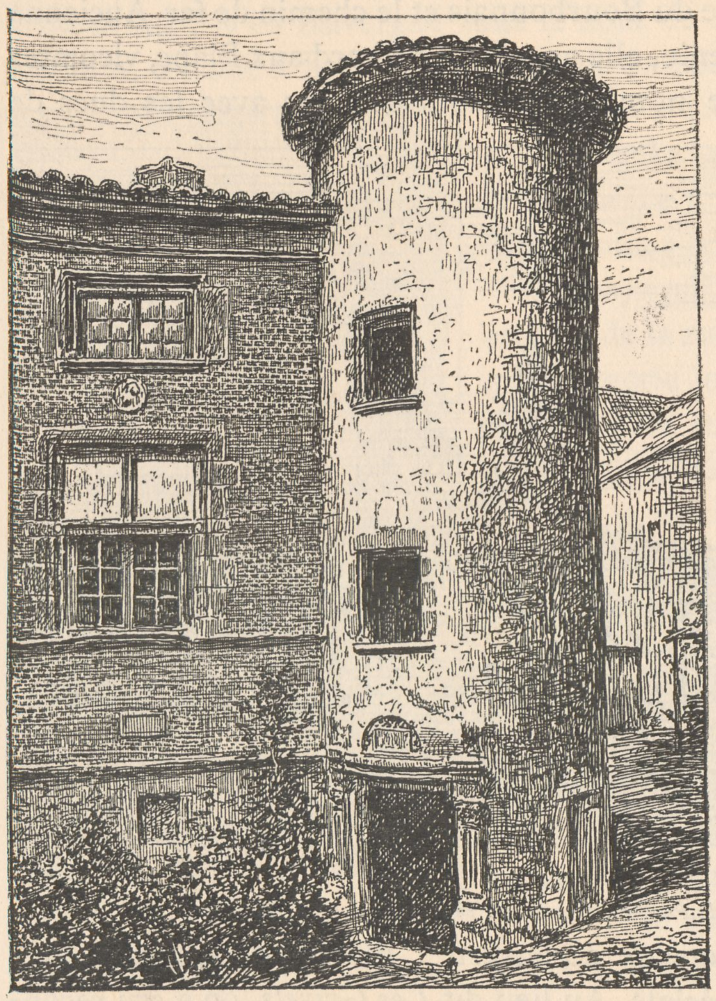

294. — CROZET. MAISON DU XVIe SIÈCLE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

De cette ville du XVe siècle, il ne reste que quelques fragments des murailles, une porte et une tour accolée à l'église qui doit être la tour *du Conde* des anciens titres. Le donjon a été démoli ; ses matériaux ont servi à la construction de l'église, offerte à M. l'abbé Dauphin par ses anciens élèves.

Un beau logis du XVIe siècle présente quelques médaillons sculptés d'un bon travail sur sa façade appareillée en briques de deux couleurs. Il a vu naître Papon, le jurisconsulte, et appartenait, il y a peu d'années encore, aux descendants de l'amiral de Tourville. Plusieurs de ses portes sont surmontées d'inscriptions et à l'intérieur existent deux cheminées et quelques lambris intéressants.

DURBISE *(Durbisia)*. — Pays de plaine assez fertile. Fort ancienne contrée appartenant aux Arvernes. La commune est petite et occupe la pointe extrême du département. Elle relevait, avant 1789, du diocèse d'Autun. *Urbis*, *Durbisia*, *Durbise*, au XIIIe siècle, dans un hommage au comte de Forez par le sire de Chanay (Chenay-le-Châtel), de tout le pays situé à gauche de la *voie Vimoniale* tendant de La Bénisson-Dieu à Montaiguet. Les Couzan, rivaux des comtes, ont possédé Durbise ; les Rébé de Saint-Marcel en firent hommage (terrier de Crozet de 1505).

Le bourg est propre, la population peu considérable.

Époque préhistorique. — On a cru reconnaître des pierres levées dans les bois des Grands-Martins, dépendant en partie de la commune de La Pacaudière, et un menhir détruit aux Guilleminards ? Sur les côtes et près des dépôts de calcaires tertiaires on aurait trouvé des silex taillés, des tombelles ou petits tumulus ?

---

(1) Terrier de la châtellenie de Crozet, signé Paponis, fait au profit de Madame la duchesse de Bourbonnais, comtesse de Forez. 1506-1507. Registre in-folio de 536 f. — Communiqué par M. A. Chaverondier.

(2) Sur ce territoire des Grands-Martins, proche le ruisseau d'Aruglo, la route de Crozet à *Borleconte* se croisait avec le *Grand-Chemyn* appelé *des Moynes*, tendant de Montaiguet à La Bénisson-Dieu.

Époque gallo-romaine. — Voie qui venait de Rouillère, de Chenay, confondue plus tard en partie avec la *Vimoniale* de Montaiguet et reconnaissable encore par ses bordures.

Motte fossoyée à La Madeleine avec débris romains. Une autre motte, celle de L'Hôpital de Chenay, paraît d'origine féodale.

Moyen-Age et temps modernes. — Dans l'église, dont le chœur et le transept sont romans, se trouvent un retable en bois sculpté et doré, et un tableau votif de voyageurs « des sires de Morainville, préservés d'accident », dit l'inscription.

Dans les tuileries, qui paraissent être d'anciennes poteries, on fabrique encore des cuviers à lessive avec ornements de style arverne.

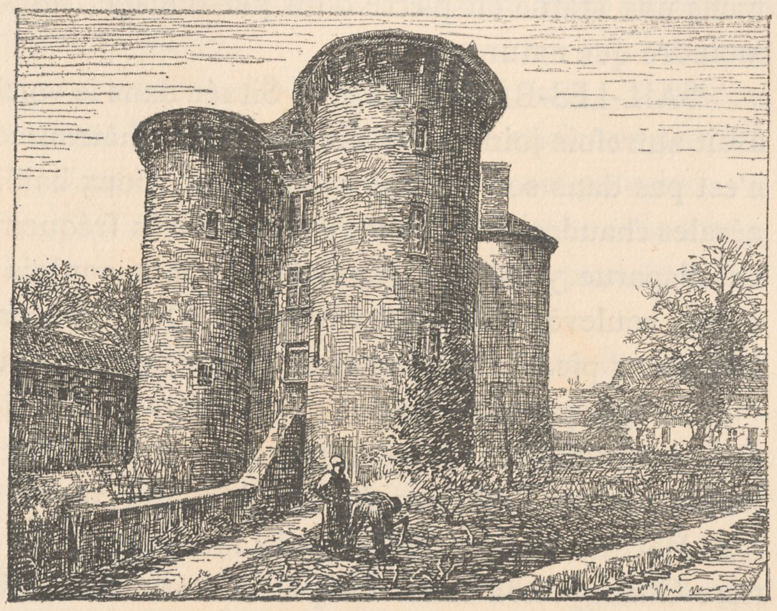

295. — CHATEAU DE MONTAIGUET
Dessin de E. Montagnon et F. Thiollier.

MONTAIGUET EN FOREZ. — Cette commune hors rang est en dehors du département de la Loire et appartient à celui de l'Allier, mais son antique désignation forézienne demeure. Elle se trouvait sur le passage de la voie de *Rodumna* par Noalliacum, Ariolica (Rouillère de Chenay) et Vorogio (le Breuil), à Clermont par Vichy ? (1) De plus elle intéresse le Forez, parce qu'elle appartenait à l'abbaye de La Bénisson-Dieu, et qu'un de ses hameaux, Dianière (en partie de la Loire), se rendit célèbre par sa fidélité envers le roi de Bourges, Charles VII.

Époque gallo-romaine. — La grande voie fut reprise en partie par les moines de La Bénisson-Dieu, sous le nom de *Vimoniale* et Vidède, et forma près de Chenay la limite du pays de Forez et du Brionnais. Ande-la-Roche paraît avoir été une station très importante. On y aurait reconnu un grand camp, des tumulus et des vestiges de voie antique ? Sépultures à la montagne de Coquand.

Moyen-Age. — Sur les ruines d'un ancien château, déjà existant au XII^e siècle, fut réédifié le castel actuel par P. de La Fin, abbé de La Bénisson-Dieu, à la fin du XV^e siècle. C'est un édifice sur plan carré avec quatre tours d'angle d'inégales grosseurs, fossés et pont-levis. Le corps de logis bien conservé, avec baies à croisillons de pierre, est couronné d'un rang de puissants corbeaux saillants, qui soutenaient le comble aigu, aujourd'hui remplacé par une toiture plate. Deux des tours, rondes à l'extérieur, donnent à l'intérieur des chambres rectangulaires. L'une d'elles renfermait un oratoire dallé de carreaux incrustés aux armes et devise de l'abbé de La Fin, qui, avec le concours de ses deux frères, édifia dans le voisinage, en l'honneur de la Trinité, une collégiale à sanctuaire voûté, à nef unique, et charpente apparente. Cette église est intacte, mais sa toiture a perdu les tuiles de couleur dont

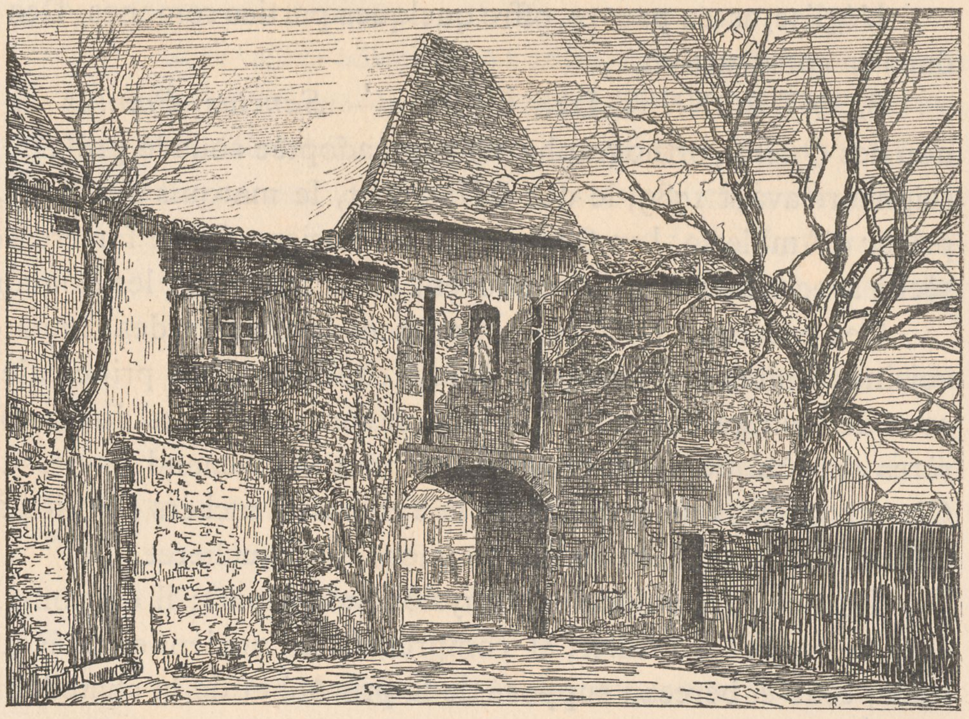

296. — PORTE DE MONTAIGUET
Dessin de F. Thiollier.

---

(1) Pour se rendre compte de ce tracé singulièrement problématique, donné par M. Noëlas, il faut se reporter à son mémoire (*Congrès archéologique de Montbrison*, p. 208).

elle était revêtue. La grande baie du chevet conserve quelques restes d'anciennes verrières.

Porte de ville très remarquable et parfaitement conservée. Elle possède une chambre haute et se compose d'un corps carré, surmonté d'une toiture aiguë. Le passage s'ouvre sous un arc en anse de panier. La façade extérieure, fossoyée avec pont-levis et flanquée de deux tours d'angle, présente une niche gothique surmontant le blason des Fin, timbré de la mitre d'abbé. On a placé dans la niche une statue en pierre d'un personnage, un saint peut-être, portant la chape et de grandeur moindre que nature.

SAIL-LES-BAINS *(Sal)*. — Située dans le voisinage de Saint-Martin-d'Estréaux, cette commune avait autrefois joint à son nom celui de Châteaumorand, qu'elle a abandonné parce que ce château n'est pas dans son territoire et que son vieux bailliage n'existe plus. C'est une station d'eaux minérales chaudes qui a dû toujours être très fréquentée. Aussi la légende d'une grande cité engloutie ou disparue y est fort populaire. Le mot gaulois *Sail* annonce une eau jaillissante, éruptive, au moins soulevée par ses gaz naturels. De vastes prairies marécageuses, de grands étangs dans les vallons au pied de côtes rocheuses, forment une succession de très pittoresques paysages.

Époque préhistorique et gauloise. — Silex taillés. Au bout du territoire, la *Pierre Maligne*, ou *Pierre aux Juifs*, tombée et presque enterrée? Pierres polies dans les bois de la plaine. Un coin de bronze vers les fontaines. Au sud du bourg, vers le ruisseau, nombreux débris de poteries primitives. Aux Martins, bandes d'étain, jadis incrustées dans des poteries. Monnaies arvernes, éduennes. Derrière Changy, nombreuses sépultures sous dalles brutes entre des pierres levées?

Époque romaine. — Une voie abrégée, de Chenay à Saint-Martin, traverse ce territoire. Elle se croise avec le chemin du Donjon, dit *La Lobière*, qui traverse le Parc, passe à Changy *(Calvagiatum)* puis à Montaiguet. Débris romains dans tous les hameaux de la plaine, surtout à Bicard. Un peu au-dessus de la station thermale, vers Le Merle, une pierre dite pierre de *la Cloche*, encore en place et assez bien conservée, paraît être une borne milliaire anépigraphe?

Moyen-Age et temps modernes. — Une enceinte d'âge indéterminé existe dans le bois de Buissonnières, au bas de Ragache, avec appareil régulier et forme rectangulaire. C'est l'ancien Boczonères, du cartulaire des francs fiefs du Forez. Le petit château de La Motte paraît remonter au XV^e^ siècle. A Chaugy, ruines du très ancien castel de la famille de ce nom, dont quatre personnages sont peints sur les volets du retable d'Ambierle.

L'église, assez pauvre, offre quelques parties romanes. Des matériaux antiques ont été employés dans sa construction.

SAINT-BONNET DES CARS. — *Sanctus Bonitus de Caris*, des *Caires*, des *Carres* et non des *Quarts*, orthographe vicieuse, adoptée sous le prétexte que le pays était occupé par quatre seigneurs avant 1789, le duc d'Harcourt, le marquis de Vichy, le marquis de Lévis-Mirepoix et le prieur d'Ambierle. Les *Carres* sont les anciens *Carn*, forteresses celtiques, constructions de pierre sèche avec fossés et qui ont souvent été reprises par les Romains (1).

Ces enceintes fortifiées couronnent la plupart des cimes de cette commune et des territoires voisins, limites des Arvernes. Il faut citer parmi les principales: le Car de Rade, celui de Genetu, ceux de Montgardin et de Cholly, qui sont en dehors du canton, les Cars de Gaillefaud, de Vachérères du côté de Saint-Pierre-Laval, des Archenaud au-dessus de Montmorillon, le Car-Gros ou Chargrod, ceux de la vallée de la Tessonne, rochers fortifiés appelés Haut: Haut de Montmeugne (*Mons-Munitus*), Haut de Bachaumont, de Baucheret.

Tout ce pays a donc une physionomie à part; il est complètement dans la montagne, est très étendu, touche à l'Allier, et comprenait les anciennes prévôtés de Saint-Jacques des Biefs et de Rade, celle-ci berceau supposé de la prévôté et de la châtellenie de Crozet.

Époque préhistorique et gauloise. — Les cars les plus anciens sont formés de grandes pierres, de forme irrégulière, avec de plus puissants blocs près des entrées. On y trouve des silex taillés. Les plus récents présentent des tuiles à rebords dans leurs larges murailles. D'autres complètement romanisés rendent des poteries, du verre, des monnaies impériales. On y aurait trouvé des poutres entrecroisées, noyées dans les murailles à la mode gauloise?

---

(1) Pour cette étymologie des *Carres*, construction de pierre, cf. *Mémoires de la Société Eduenne*, VI, 1877, pp. 285 et 535.

Un coin de bronze et plusieurs pierres polies aux Biefs. Des souterrains-refuges à Souchon, vers la croix du Pommier-Chenin ? Monnaies arvernes, bituriges et éduennes trouvées dans des cars aux Biefs. Poteries à Douanan.

Époque gallo-romaine. — Le *chemin des Soldats* dans les bois, de la Croix-du-Seul aux Biefs, faisait limite avec Saint-Nicolas et Arfeuilles. Il recevait aux Biefs la voie venant de Crozet, par Chassenay, le Car de la Croix-Torriga, le Pommier-Chenin et Douanan. Plusieurs voies paraissent encore partiellement pavées et bordées de gros blocs de pierre.

Moyen-Age. — Le hameau des Biefs serait le berceau des *Albi*, les Blanc, vicomtes de Mâcon, aux XIe et XIIe siècles? Albis, les Bis, les Biefs (1). Saint-Bonnet fut le siège d'une ancienne prévôté. Une chapelle, qui paraît romane, contenait des sépultures chrétiennes, avec armes et poteries.

L'église est une reconstruction ogivale de 1834. On trouve quelques vieilles maisons à Souchon, au Vergier. L'abbaye d'Ambierle avait à Saint-Jacques des Biefs une manse, débris peut-être d'un vieux prieuré sous l'invocation de saint Jacques, qu'y avait fondé l'abbaye de Cluny.

SAINT-FORGEUX-L'ESPINASSE (*Sanctus Ferreolus*). — Cette commune était en Bourgogne, du bailliage de Semur, de l'archiprêtré de Roanne et de l'élection de Dijon. Située en plaine et traversée par la jolie rivière de la Tessonne, elle était placée sous le patronage de saint Ferréol ou saint Forgeux, et a joint à ce nom celui de L'Espinasse, quand elle s'est accrue de la partie bourguignonne de cette dernière paroisse.

L'Espinasse (*villa francha de Espinacia* au XIVe siècle) (2), très vieille ville, station gauloise et romaine, formait au Moyen-Age une baronnie très étendue, relevant de Semur et de la Bourgogne. Elle existait encore en 1589, année où elle fut brûlée et détruite par les reîtres protestants de Saux-Tavannes, qui venaient de piller Marcigny. D'anciens registres de ses notaires mentionnent les rues et les portes de cette ville disparue, que la légende raconte avoir été engloutie (3). Il ne resta qu'une chapelle aujourd'hui démolie, où était, dit-on, le tombeau de saint Rigaud, fondateur de l'abbaye de ce nom près de Charlieu, et le donjon qui est encore debout. Une ancienne hôtellerie et des maisons ou hameaux voisins passent pour avoir été des dépendances de cette ville, cependant misérablement bâtie de maisons couvertes en chaume au moment des évènements. Les halles seigneuriales ont été enlevées en 1793 et transportées sur la place du bourg. La cloche a été portée à Changy et refondue. La partie de cette ancienne paroisse qui a été remise à Saint-Germain dépendait du Forez, et s'étend au-delà du ruisseau du Jubilion.

Époque préhistorique et gallo-romaine. — Silex taillés admirables aux Sapins, aux Etangs. Pierres polies à Jambelière, Beaussier, dont une en jadéïte ; une autre à Beauregard, à La Font-Martin. Tumulus à Jambelière, à L'Espinasse? Des tombelles celtiques gigantesques avec dalles de granit brut, larges de plus de trois mètres et longues d'autant, auraient été récemment exploitées dans la prairie d'Allan, jadis bordée par la voie romaine venant de Maltaverne, dite *rue de L'Espinasse*. A la Marine, à l'étang Malachat, La Genèvre, à l'étang Babut, on a cru reconnaître des mares à palafittes ; croix de l'Évangile dans l'ancienne forêt, vers Bouletière.

Tous les hameaux, notamment L'Espinasse, Jambelière, Biosset, abondent en débris antiques. Étoile de voies à L'Espinasse : une venant de la Loire par Vivans ; une par la vallée de la Tessonne, venant de Charlieu ; une venant de Saint-Haon ; une autre venant de Crozet, grande voie pavée de béton et mâchefer, qui limitait Ambierle, envoyait du Pilard un rameau sur le chemin *Romeret*, et de Mariole un autre rameau sur Crozet. Beaucoup de monnaies impériales ; une borne milliaire aujourd'hui disparue aurait été vue aux Bournats (Bornat) (4). Quelques tombeaux à ustion près de l'ancien four à chaux à L'Espinasse?

Moyen-Age et temps modernes. — Au confluent de la Tessonne et des ruisseaux de Lyron et du Jubilion, sur une motte artificielle entourée de fossés et dont la hauteur dut être primitivement de 5 à 6 mètres au-dessus des prairies marécageuses qui l'entourent, se dresse encore une haute tour carrée, à angles arrondis et maçonnerie grossière, où l'on remarque des fragments de tuiles à rebords et des trous ou vides quadrangulaires laissés peut-être par de grandes pièces de bois formant chaînage à l'intérieur des murs. C'est le dernier débris du château féodal qui s'élevait sur ce territoire, limite des Gaulois Ségusiaves et Brannovii, et plus tard du Forez et du Brionnais, bornes peu précises et qui furent régularisées en 1223 par le traité intervenu entre Marie de Semur et Guy IV de Forez.

---

(1) Les *Albi* ont été possessionnés aux Biefs aussi bien qu'à Ambierle. Mais les Biefs, *Becié* ou *Beciæ* paraissent bien ne signifier que les Bouleaux, les *Biès* en patois.

(2) *Villa francha de Espinacia* (*Archives de la Diana*. Terrier d'Ambierle de 1385, I, fº 60 verso).

(3) Impossible de savoir aujourd'hui si ces registres existent encore et si ils ont été vus et compulsés par M. Noëlas.

(4) Cette prétendue borne milliaire ne serait-elle pas seulement une hypothèse fondée sur le nom de *Bournats*, autrefois *Bornat?*

Ce donjon, qu'il est difficile de dater, fut sans doute primitivement isolé et, comme dans ceux de Charlieu et de Saint-Maurice, on n'y pénétrait que par un pont volant donnant accès à une baie du premier étage.

Il dut opposer résistance aux Anglais en 1363 et plus tard aux bandes d'Écorcheurs, aventuriers bourguignons et anglais qui, en 1441, au nombre de plus de 4000 chevaux, étaient cantonnés à Changy, à L'Espinasse et sur les frontières du Bourbonnais, dans les pays compris entre la Loire et l'Allier, qu'ils ravagèrent. Il a dû être restauré à ces diverses époques, du XIVe et XVe siècles, comme en témoignent une petite porte ronde relativement récente, percée dans la paroi nord, et une voûte en arcs d'ogive à demi effondrée, recouvrant le dernier étage.

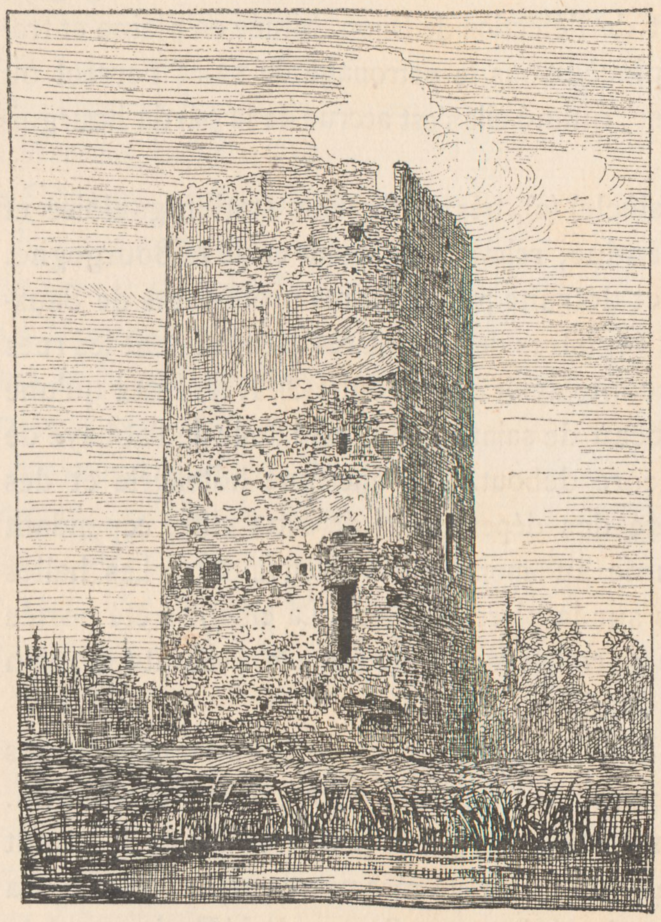

297. — TOUR DE L'ESPINASSE
Dessin de F. Thiollier.

Après la destruction du château féodal, que les hauts barons du lieu appuyèrent sans doute à l'antique tour, fut édifié au temps de la Renaissance, le manoir situé à peu de distance de la motte, lequel devint le siège de la seigneurie et présente, malgré de récentes et fâcheuses transformations, quelques détails intéressants : un portail à bossages du commencement du XVIIe, de très élégantes petites baies jumelles à profils Renaissance, des inscriptions sur cartouches échancrés, des murs à appareil de briques de couleurs et un comble aigu.

Un fragment de bénitier de porphyre antique, provenant de la chapelle du château détruit au XVIe siècle, se trouverait maintenant au château de Changy?

Au bourg, quelques maisons à pans de bois, ainsi qu'aux Chorgnons, aux Martins. L'église a conservé quelques vestiges de la partie romane primitive. Sa reconstruction est imminente. Il y aura à respecter deux inscriptions encastrées vers l'entrée dans la muraille du cimetière.

SAINT-MARTIN D'ESTREAUX. — Cette commune montagneuse a reçu son nom des routes romaines *(strata)* qui la traversaient. Occupant la partie septentrionale extrême du département, elle donnait entrée au pays de Forez. Elle appartenait encore au territoire des Cars, et on a trouvé les formes *Sanctus Martinus de Strata* et *de Stratis de Carris*. Il y a eu aussi *Saint-Martin-l'Estral*, l'*Estra prope Crosetum*, enfin *Saint-Martin de Esciaque* près Tourzie, qui est l'analogue d'*Escars*, peut-être *Esciacum*, qui serait le nom primitif ?

La légende raconte que saint Martin, l'apôtre des Gaules, parcourant le pays de Clermont à Autun, se serait arrêté sur les limites des Arvernes et des Eduens, y aurait guéri un aveugle, et le bourg aurait gardé son nom. La route ancienne de *Rodumna* à Vorogio passait au nord. L'histoire de la paroisse se confond avec celle des châteaux de la Lière et de Châteaumorand.

Époque préhistorique et gallo-romaine. — Les tumulus abondent sous le nom de *tureaux* ou *turaux* (1). On a les tertres ou turaux du *Hot*, de *Beaufillon*, de l'étang *Chirat*, d'*Elisun* près de la

---

(1) Un *tural* peut être un tumulus. C'est dans le Forez central un ressaut de terre en forme de terrasse, comme on en voit à la limite inférieure des terres en pente.

Lière, de la *Fontégarée*, chez *Midi*, au *Vernet*. Plusieurs mégalithes : La pierre à *Grégoule*, la pierre *Maine*. Les pierres des *Cosaques*, près Les Villards, aux limites de Saint-Pierre-Laval, en dehors de la commune très rétrécie de ce côté, ont tout l'aspect d'un véritable cromlech.

Débris antiques dans presque tous les hameaux, à Pacheval, aux Chapelles. Cimetière sous dalles brutes et relevées sous la Lière? La Gautière, aux pentes de Jar, avec débris d'un aqueduc, représenterait peut-être la ville d'*Ariolica*, à cause du ruisseau l'Aruelhe. Nombreuses routes. Grande voie montant de Spont, derrière Châteaumorand (1). Elle recevait plusieurs rameaux ; l'un venant de Rouillères par les Robert, Ragache, Mercier ; un autre tendant à Sail ; un autre à Arfeuilles par Raby, Pingut ; un autre conduisant aux Cars de Saint-Bonnet. Partout substructions, débris de poteries, monnaies, notamment vers La Feige et Chastellus.....

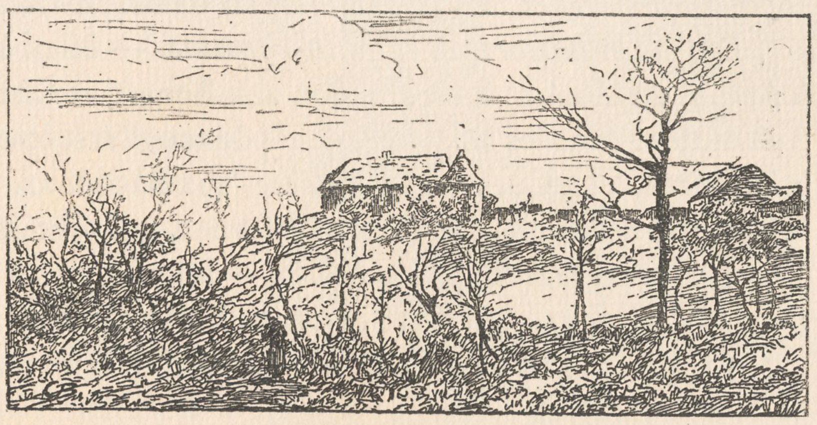
298. — LA LIÈRE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Moyen-Age et temps modernes. — La Lière, Aillère, restes d'une maison très forte du XV^{e} siècle, dont il est parlé à propos de la fuite du connétable de Bourbon. Elle est placée à l'extrémité d'un promontoire élevé, d'où la vue s'étend sur un immense horizon, fermé au nord-est par les monts du Morvan. Rien de plus pittoresque que ces ruines, cachées sous d'admirables tapis de lierre.

Le château de *Château-Morand* est une construction très élégante, en style de François I^{er}, édifié, vers 1520-1530 par Jean et Antoine de Lévis, baron de Châteaumorand, mais déplorablement remaniée de 1747 à 1753 par un architecte roannais, qui sur l'ordre du comte Charles de Lévis, détruisit la partie méridionale du castel de la Renaissance. Il la remplaça par un vaste corps de logis, dont l'ordonnance régulière n'offre aucun intérêt artistique et dont la toiture plate, sans caractère, est mal dissimulée par un rang de balustres couronnant une volumineuse corniche à lourds modillons en forme de corbeaux.

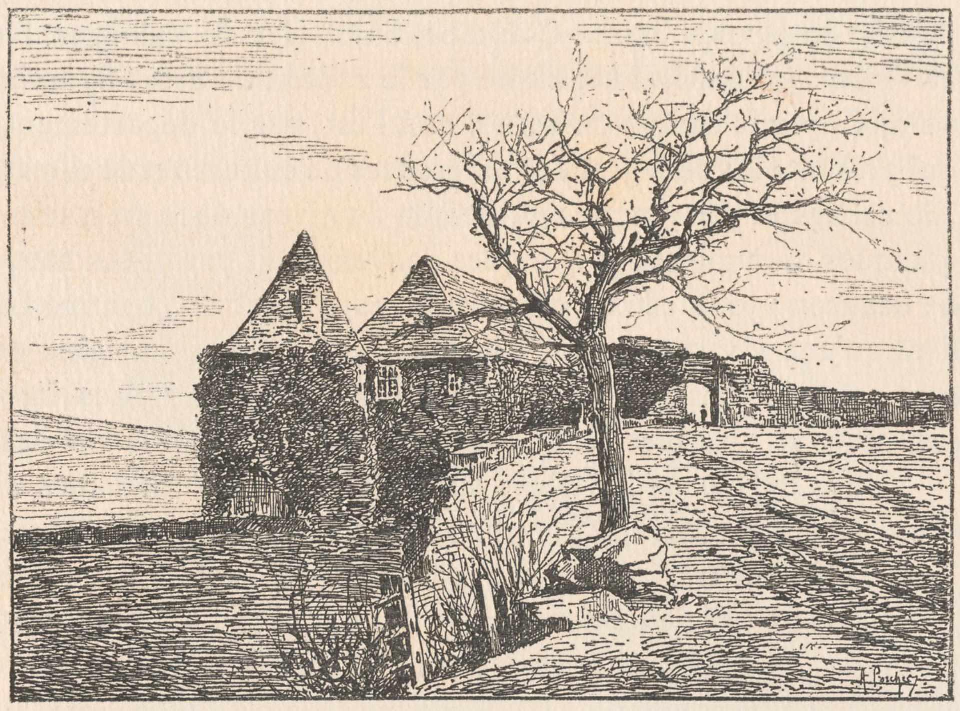
299. — LA LIÈRE
Dessin de Porcher, d'après une photographie de F. Thiollier.

Cet édifice fut installé au XVI^{e} siècle, sur l'emplacement d'une ancienne demeure féodale, *castrum Morandum*, munie de tours et de fossés avec pont-levis, et dont quelques substructions sont encore visibles du côté nord.

Une vaste galerie, dite des portraits, qui existe toujours, avait été installée dans le voisinage du château, au commencement du XVII^{e} siècle, par les maris de la belle Diane, Anne et Honoré d'Urfé. On y voit encore quelques traces des peintures du plafond à solivage de chêne.

A l'église paroissiale, chapelle seigneuriale avec beau vitrail légendaire, du commencement du XVI^{e} siècle.

VIVANS. — Cette commune, très ancienne, confine au département de Saône-et-Loire, à cette partie de la Bourgogne qui formait le bailliage de Semur. Elle est intéressante parce qu'elle a englobé la plus grande partie de l'antique *Arson* des Arvernes et qu'elle a été l'objet de longues contestations entre les ducs de Bourbon et de Bourgogne. Lors de l'organisation du département du Rhône-et-Loire, puis de celui de la Loire, elle demanda énergiquement à rester en Roannais.

---

(1) Le chemin passant à Spont était, au Moyen-Age, le grand chemin public de Croset au Donjon.

Au-dessous de Changy et de La Pacaudière, l'ancienne paroisse d'Arzeun, dont on a fait Arçon, puis Arson, était placée sur le bord d'un petit lac, d'où sort une rivière marécageuse qui a souvent changé de nom, Arsé, Arulho, Aruelhe, Aruilh. Elle parcourt les territoires de Vivans, du Muy ou bassin d'Ariaules et de Rouillères de Chenay, puis va se jeter dans la Loire.

Les restes antiques abondent sur cette paroisse, traversée par plusieurs voies antiques, par le chemin *Romeret* et la *Vimoniale* de La Bénisson-Dieu, qui passait vers les fossés de Vivans.

Epoque préhistorique et gallo-romaine. — Silex éclatés, taillés, pierres polies, pierres de foyer à Arson, au Moulin, à La Molière, aux Robert et Chantemidi. Bronzes à Arson, à Bouletière. Mares à palafittes? dans les bois, avec dents de sangliers, couteaux de fer. Monnaies *au cheval* et *à la chèvre*, à La Borde, à La Curée, à La Molière, aux Racodons. Les substructions romaines abondent sur tous les points, notamment près des Escleynes, qui sont de Changy.

Moyen-Age et temps modernes. — Sépultures au bourg. Le château de La Molière est un ancien fief des Chavagnac qui a été reconstruit récemment. Château de La Curée. Château de Maulevrier ayant appartenu aux Gouffier, aux Langeron. Il ne reste que des débris des châteaux de Bouletière et de Béclandière.

L'église, sous le vocable de saint Etienne et saint Fiacre, n'est composée que d'une nef lambrissée avec clocher à flèche. La paroisse, avant 1789, relevait du diocèse de Clermont.

CANTON DE NÉRONDE (1)

Par A. VACHEZ

Le canton de Néronde compte dix communes : Néronde, Balbigny, Bussières, Piney, Sainte-Agathe en Donzy, Sainte-Colombe, Saint-Cyr de Valorges, Saint-Jodard, Saint-Marcel de Félines et Violay. Au nord, il est limité par le canton de Saint-Symphorien de Lay, à l'ouest, par la Loire, au midi, par le canton de Feurs, et à l'est, par le département du Rhône. Dans ce vaste territoire qui présente les plus grandes différences de cultures et de climats, à raison de l'altitude qui varie entre 330 mètres et 1004 mètres au-dessus du niveau de la mer, tous les temps de notre histoire ont laissé quelques monuments et quelques souvenirs. Et parmi ces souvenirs, il en est dont l'intérêt dépasse de beaucoup tous ceux que garde le pays de Forez, comme Le Châtelard de Saint-Marcel, qui n'a livré qu'aux savants de notre âge les secrets de son origine et ses richesses archéologiques. A ce titre seul, le canton de Néronde mérite donc une place importante dans un recueil, destiné à conserver la mémoire de tout ce qui nous rappelle la vie des générations qui nous ont précédés.

NÉRONDE. — La découverte de plusieurs médailles romaines (2) et l'existence, dans la chapelle du cimetière, d'un cippe antique, dont nous parlerons plus loin, suffisent pour démontrer l'existence de cette petite ville au temps de la domination romaine. Et il en est de même d'un *abraxas* du II^e siècle de notre ère, sorte de talisman de la secte gnostique des basilidiens, retrouvé à Néronde, en 1783, qui portait sur l'une de ses faces le signe égyptien de la vie, appelé la croix ansée, et de l'autre l'effigie d'un homme entouré de serpents, qui fut pris à tort pour un Laocoon (3). Toutefois le nom de Néronde (*nigra unda*) apparaît seulement, pour la première fois, dans la charte de Burchard, archevêque de Lyon, de l'an 984, qui nous apprend que l'Eglise de Lyon possédait une rente de quinze sous sur la chapelle de Néronde (4).

Situé non loin des limites du Forez et du Beaujolais, Néronde fut, au Moyen-Age, une de ces

(1) Population : 12,063 habitants.

(2) Au nombre de ces médailles, figurent notamment un bronze d'Adrien, trouvé lors de la démolition de la grande tour de Néronde, au commencement de ce siècle, et une médaille en or de Sévère III (461-465), découverte au Cinget, en 1850.

(3) Delandine. *Notice inédite sur Néronde.*

(4) Menestrier. *Histoire civile et consulaire de Lyon*, preuves, p. IV. — Cartulaire Lyonnais, p. 21.

places frontières, que se disputèrent, pendant longtemps, les sires de Beaujeu et les comtes de Forez. Ce ne fut qu'au commencement du XIII^e^ siècle (1210), que ces derniers en devinrent maîtres absolus. Toutefois, ce bourg paraît avoir été fortifié dès le XI^e^ siècle, époque où, suivant une ancienne tradition, un seigneur de Rébé y soutint un siège meurtrier.

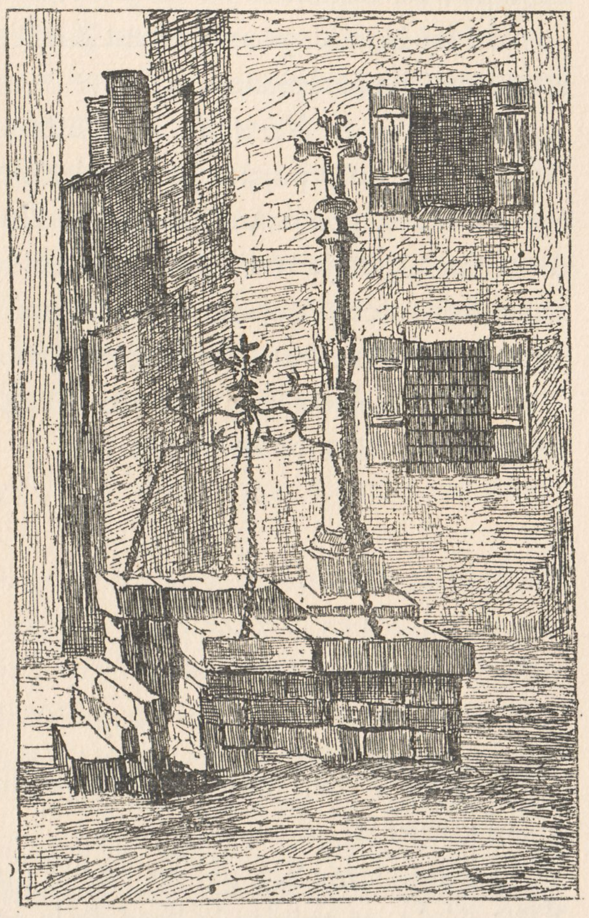

300. — PUITS ET CROIX A NÉRONDE
D'après un dessin de M. S. de Serres.

De ses anciennes fortifications, Néronde a conservé une porte d'entrée et deux tours cylindriques, dont l'une a été l'objet de récents travaux de consolidation. Au commencement de ce siècle, le beau donjon, qui dominait l'ancien château des comtes de Forez, fut démoli. Mais aucune localité n'a moins changé dans son ensemble, et il est facile de reconnaître, dans la petite ville de nos jours, le bourg fortifié du XV^e^ siècle, dont Guillaume Revel nous a conservé le dessin. Ajoutons que l'on remarque toujours en dehors de ses murs, du côté de l'ouest, une de ces mottes féodales, affectant la forme d'un tumulus, et portant le nom de Châtelard, sur laquelle existait, au Moyen-Age, une tour fortifiée servant à surveiller les abords de la place (1).

L'ancienne église de Néronde, dont le portail existe encore, fut construite au XII^e^ siècle ; agrandie en 1678, elle devint alors le chœur de la nouvelle église, à une seule nef, qui a été remplacée, en 1867, par un monument du style ogival du XIII^e^ siècle, élevé sur les plans de M. Michaud, architecte à Roanne. La nef du XVII^e^ siècle était recouverte d'un lambris plat à compartiments carrés ou octogones, orné de peintures sur toile d'un effet agréable et représentant divers sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quant à la porte à plein cintre de l'ancienne église romane, placée d'abord, il y a deux siècles, sur le côté droit du monument, elle sert aujourd'hui d'entrée au préau de la sacristie et, comme on en voit quelques exemples au XII^e^ siècle, elle se distingue par l'absence de colonnes et de pilastres, et n'est accompagnée que de simples moulures, ornées de perles et de torsades (2).

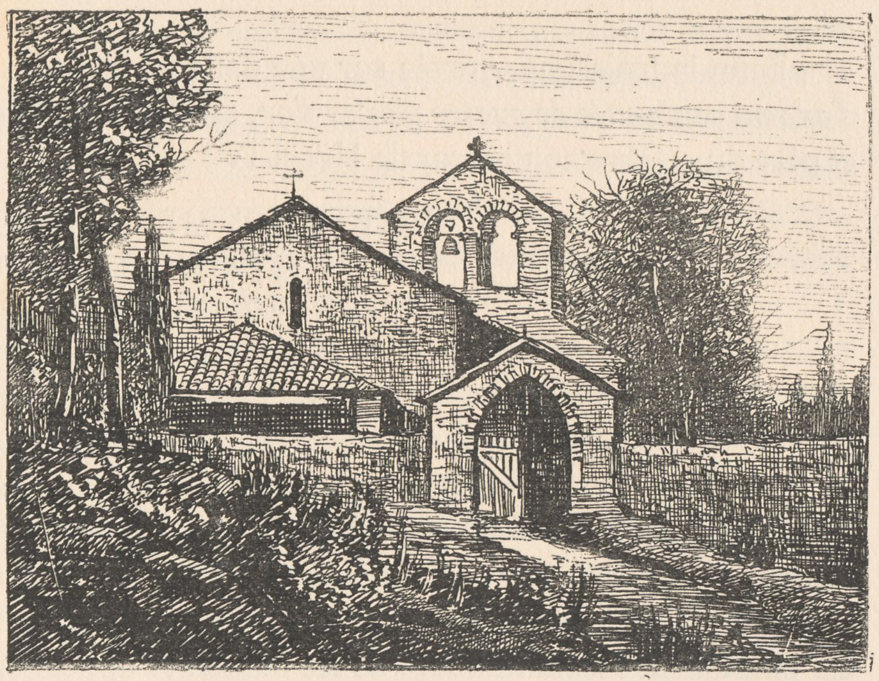

301. — CHAPELLE DE NÉRONDE
D'après un dessin de M. S. de Serres.

C'est derrière l'abside de l'ancienne église qu'étaient situés la croix de pierre sculptée du XII^e^ siècle, et le puits, surmonté d'une élégante armature en fer, de la même époque, dont nous donnons le dessin. Malheureusement, ces deux curieux monuments ont été détruits, en 1864, par suite de l'incurie de l'autorité locale. Mais on conserve toujours, dans la sacristie, une précieuse chasuble du XVI^e^ siècle, sur laquelle sont brodées les deux armoiries suivantes : 1° *d'azur, à trois hures de sanglier d'or affrontées deux et un*, et 2° *d'or à l'aigle de gueules, enlevant dans ses serres un agneau d'argent* (3).

Avant la Révolution, trois fiefs existaient à Néronde :

1° La Ferrière, située dans l'enceinte même de la ville et près de l'église, ancienne possession d'une branche de la famille de Talaru, dont les armes sont sculptées sur la façade : *parti d'or et d'azur à la cotice de gueules brochante.*

---

(1) *Congrès archéologique de France*, 27^e^ session, p. 50. — *Congrès scientifique* tenu à Autun, 42^e^ session, t. II, p. 506.

(2) De Caumont. *Abécédaire d'architecture*. Architecture religieuse, p. 156.

(3) Voyez à ce sujet *l'Armorial du Forez*, par P. Gras, p. 294. — Le premier de ces deux blasons ressemble aux armes de la famille de Rechaigne, possessionnée aux environs de Néronde, et notamment à Cordelles, au XIV^e^ siècle.

2° La Fay, possession des Sallemard, dont on place le berceau au hameau de La Salle (vulgairement : La Celle).

3° La Noirie, possédée, au XIIIe siècle, par les seigneurs de La Garde, et qui a donné son nom à une famille forézienne.

Chapelle de Néronde. — Cette chapelle est située sur une éminence, à 500 mètres au midi de Néronde. Sa nef paraît avoir été élevée au XIIe siècle, comme en témoigne la forme du campanile à deux baies, placé au-dessus de l'intersection de la nef et du chœur. Mais le chœur et la porte d'entrée appartiennent à l'architecture du XIVe siècle. La porte ogivale du cimetière, qui figure aussi dans notre dessin, a été démolie en 1860. Cette chapelle renferme trois inscriptions de trois époques différentes et d'un grand intérêt.

La première est gravée sur un cippe antique servant de support au bénitier et paraît remonter au second siècle de notre ère.

ET · MEMO
RIAE · AET
TITIVS · ME
SSALA · VI
VO · SIBI · PO
NEN · CVRA

« *Aux Dieux mânes et à la mémoire éternelle. Titius Messala s'est fait élever ce tombeau de* « *son vivant* (1). »

La deuxième est peinte sur le mur du chœur, à gauche de l'autel, en caractères gothiques du XIVe siècle, et précise la date de la construction de cette partie du monument :

ĀNO : D̄N̄I : Mº : CCCº Nº : DIE :
ASSŪTŌIS : BTE : MARIE-FUIT :
CELEBRATŪ : PRIMO : Ī : HOC :
CHORO : MR̄O : IOH̄E : EXIST :
COMITE : FOREN : ILLUSTRISSIMO(2)

Enfin la troisième, gravée sur une dalle du chœur, avec les armes du défunt : *d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre étoiles d'or*, est l'épitaphe de Guichard Coton, seigneur de Chenevoux, et père du célèbre confesseur de Henri IV :

CY GIST MESSIRE GVICHARD
COTON SEIGNEUR DE
CHENEVOUX DÉCÉDÉ
LE II DE NOVEMBRE 1590
DIEV LVI DONNE LE REPOS
ÉTERNEL

BALBIGNY *(Balbiniacus, Balbigniacum, Barbigny).* — Balbigny possédait encore, au commencement de ce siècle, sur son territoire, près du hameau de La Chal, un fort beau dolmen, formé de neuf pierres de 2 mètres de hauteur qui en supportaient deux autres ayant 4 mètres de longueur. Ce monument mégalithique, que les habitants appelaient les Grandes Pierres et dont nos anciens historiens ont fait le tombeau de Balbinus, général romain, qui aurait donné son nom à ce village, mesurait, dans son ensemble, 4 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur. Il fut détruit malheureusement, en 1811, par M. de La Noirie, qui employa ces pierres à la construction d'une digue sur les bords de la Loire (1).

---

(1) Inscription antique de Néronde (Loire). Un Messala en Gaule (Extrait des *Mémoires du Congrès archéologique de Montbrison*, 1885).

(2) *Bulletin de la Diana*, t. Ier, p. 153. — « L'an de Notre-Seigneur 1309, le jour de l'Assomption de la bienheureuse « Vierge Marie, les offices divins furent célébrés, pour la première fois, dans ce chœur, vivant alors Jean, très illustre comte « de Forez. »

On a signalé aussi des traces d'une station de l'époque préhistorique, au-dessus de Balbigny, près du hameau de Chessieux (2). Enfin, on a retrouvé encore sur son territoire des urnes antiques, des tuiles à rebords, et les restes d'une voie romaine, dont il subsiste notamment une pierre milliaire anépigraphe, placée à l'angle d'une rue, près de l'église (3).

La Tour-Charette, fief situé à deux kilomètres à l'est de Balbigny, doit son nom à une vieille tour carrée, englobée aujourd'hui dans des constructions modernes, et à une ancienne maladrerie, existant au XIVe siècle, sinon sur son emplacement, du moins dans ses dépendances et dans son voisinage, et dont le nom primitif : *Charité*, s'est transformé en celui de Charette (4). Mais, au XIIIe siècle c'était déjà un fief possédé par la famille de Vassalieu, et qui passa plus tard aux Charpinel et aux Raybe. Jacques Punctis en était seigneur en 1650, et ses descendants le possédaient encore à la fin du siècle dernier.

BUSSIÈRES *(Busseri, Buxeriæ)*. — Le nom de ce village nous révèle une localité couverte primitivement de buis.

Le monument le plus ancien de la commune de Bussières est la chapelle de l'ancien prieuré de Saint-Albin. Ce monastère, situé sur une montagne de 721 mètres d'altitude, à l'est du village, relevait du prieuré des chanoines réguliers de Saint-Irénée de Lyon. A la Révolution, une partie des bâtiments fut démolie; les autres sont devenus des habitations de cultivateurs. La chapelle, transformée aujourd'hui en entrepôt de bois, n'est point indigne d'attention, encore bien qu'il n'en subsiste plus que le chœur et l'abside. C'est un édifice du XIIe siècle, dans lequel on pénètre par une porte ogivale, ouverte sur le côté droit du monument. L'abside, voûtée en cul-de-four, est éclairée par trois fenêtres à plein cintre, reliées par des arcatures que supportent neuf colonnettes à chapiteaux feuillagés. Ce monument, élevé au moment où florissait l'architecture clunisienne, est fort bien bâti, et se trouve dans un bon état de conservation. Les contreforts, la voûte et les fenêtres sont en belles pierres taillées, et l'on remarque encore, sur les murs de l'abside, des traces de peintures qui nous apprennent que ce modeste édifice était richement décoré au temps de sa splendeur (5).

La seigneurie de Bussières appartenait, au XIVe siècle, à la famille de Saint-Bonnet; au siècle suivant elle passa aux Saconnin de Pravieux et, au XVIIe siècle, aux seigneurs de Chenevoux.

Chenevoux, ancien château, qui tire son nom de la culture du chanvre à laquelle le sol de la vallée, où il est situé, est éminemment propre, appartint d'abord à une ancienne famille qui prit le nom de son fief, et qui fournit, au XIVe siècle, un juge à la province du Forez, Jean de Chenevoux. Vers la fin du XVIe siècle, cette terre passa aux Coton, qui firent reconstruire le château sous le règne de Henri IV, tel que nous le voyons dans les dessins que nous en a laissés le P. Martellange. Chenevoux fut incendié, à deux reprises, en 1811 et en 1826. Son possesseur actuel, M. Maurice Desvernay, vient de le faire reconstruire dans le style du règne de Louis XV.

Près de Chenevoux, sur le bord de l'ancien chemin conduisant de Néronde à ce château, on remarque la Croix-Sollier, curieuse à cause de sa double inscription, en caractères différents, dont l'une, en lettres gothiques en relief de la fin du XVe siècle, nous apprend que cette croix fut érigée par François de Saconnin et un membre de la famille Flachat, seigneur de Varennes, tandis que la seconde, gravée en creux, plus d'un siècle après, sur les deux autres faces du socle, ajoute que ce monument, brisé par les protestants, vers l'année 1560, fut rétabli par Jacques Coton, seigneur de Chenevoux et de Bussières.

---

(1) Antoine Granjon. *Statistique du Forez* (manuscrit inédit de la bibliothèque de la Diana). — Delandine. *Mémoires bibliographiques et littéraires*, p. 283. — Notice inédite sur Néronde. — Aug. Bernard. *Description du pays des Ségusiaves*, p. 3.

(2) Noëlas. *Etudes sur les âges préhistoriques dans le Roannais*, p. 29.

(3) Congrès scientifique de France. 29e session, tenue à Saint-Etienne, t. II, p. 23. — *Bulletin de la Diana*, t. Ier, p. 317.

(4) Chaverondier. *Inventaire des titres du Comté de Forez*, no 1396. — Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon*. 1265.

(5) Voyez sur l'histoire du prieuré de Saint-Albin, la notice que nous avons publiée dans la *Revue Forézienne*, t. IV, p. 241.

Au hameau des *Basses-Fenêtres*, existe une chapelle dédiée à saint Roch. Ce monument, de forme rectangulaire, et sans ornements artistiques, fut élevé en 1633, en exécution d'un vœu fait au moment de la terrible peste de 1628. C'est dans ce même hameau, qu'est né, au mois de septembre 1793, le sculpteur Denis Foyatier, l'auteur du *Spartacus*, de *Cincinnatus*, de *Jeanne d'Arc*, de la statue du colonel Combe, à Feurs, et de plusieurs autres œuvres de sculpture estimées. Sa première statue, représentant saint Christophe et portant sur le socle la date de 1811, était encore conservée, il y a une dizaine d'années, au presbytère de Néronde.

L'ancienne église de Bussières, qui appartenait à la période ogivale, et où l'on remarquait une curieuse statue accroupie, supportant le bénitier, et à laquelle les habitants avaient donné le nom vulgaire de saint Crupet, a été reconstruite, depuis trente ans, et remplacée par un édifice plus vaste et du même style.

PINEY (*Pinetus*). — Piney est connu surtout par la digue qui porte son nom. Cet ouvrage, établi dans un endroit où le lit de la Loire est resserré entre deux rives fort escarpées, est formé, sur la rive droite, d'un barrage d'une longueur de 60 mètres et d'une épaisseur de 10 mètres, opposant au courant la convexité de son puissant massif curviligne. Sur la rive gauche, la digue ne consiste que dans une simple culée. Le passage, ainsi laissé au cours du fleuve, est de 15 mètres seulement.

La construction de la digue de Piney fut ordonnée sous le règne de Louis XIV, par un arrêt du Conseil du 23 juin 1711, pour remplacer par un ouvrage d'art, les obstacles naturels que présentaient les rochers détruits en l'année 1700, pour faciliter la navigation (1). Les observations faites à l'occasion de l'inondation de 1846 et surtout de celle de 1856, ont démontré l'utilité de cet ouvrage, qui a été sagement établi, pour modérer les crues du fleuve et protéger la ville de Roanne contre les inondations.

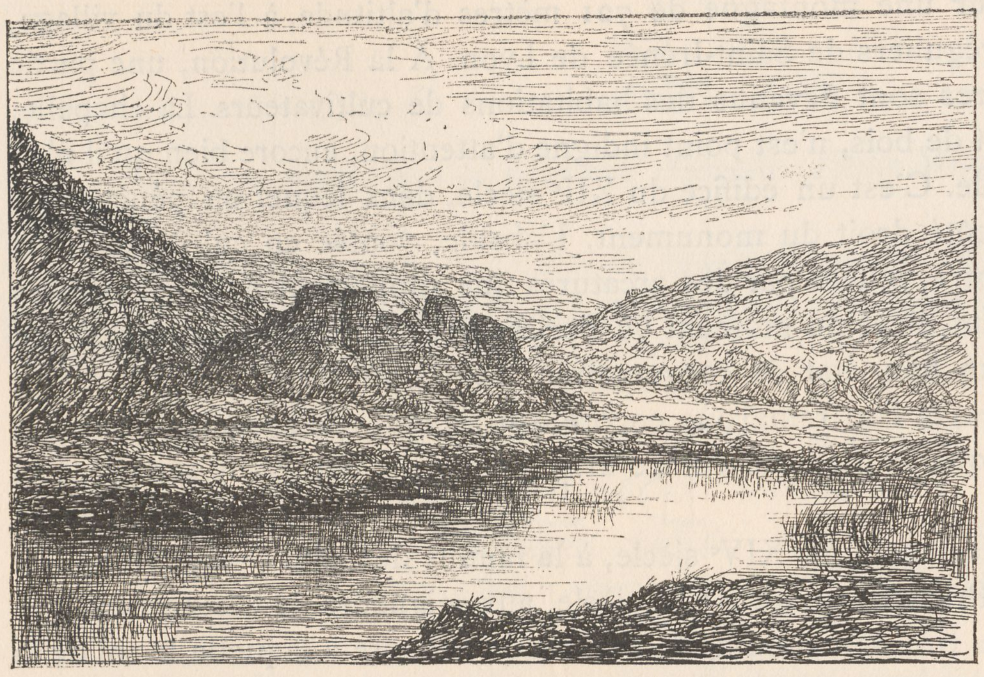

302. — PAYSAGE PRÈS DE LA DIGUE DE PINEY
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

La digue de Piney a été élevée sur les restes d'un pont, dont la construction a été attribuée aux Romains, et dont l'existence est constatée, soit dans le testament d'Etienne de Geneytey, damoiseau de la paroisse de Grézolles, qui fit, en 1328, un legs de deux sous viennois, à l'œuvre du pont de Piney (2), soit dans un acte de reconnaissance d'un droit de cens, faite en 1333, par un nommé Hugues Maréchal (3). Mais ce pont s'écroula dans le cours du même siècle (4), et du temps de Papire Masson, qui écrivait sous le règne de Henri IV, il n'en subsistait plus que cinq piles, d'une grande solidité, au témoignage de cet auteur (5). Trois piles de ce pont apparaissent encore très visiblement sur la face septentrionale de la digue, dans laquelle elles ont été encastrées. En 1869 on s'est servi des culées de la digue, pour construire un nouveau pont en bois, servant au passage d'une route vicinale qui met en communication Piney et Saint-Jodard avec Saint-Germain-Laval et les localités voisines.

---

(1) Guillien. *Recherches historiques sur Roanne et le Roannais*, p. 177 — Notice historique, archéologique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne, p. 67

(2) Archives du département du Rhône. (*Fragment d'un registre des insinuations de testaments.*)

(3) Noms féodaux. Vº *Maréchal.*

(4) *Almanach de Lyon* de 1760. Vº *Piney.*

(5) Papire Masson. *Descriptio fluminum Galliæ.* pp. 15, 18 et 22.

L'église de Piney, à trois nefs, a été reconstruite de nos jours dans un style assez mélangé, mais où prédominent pourtant les caractères de l'architecture du XVᵉ siècle. Elle paraît avoir été comprise autrefois dans l'enceinte d'un vieux château, dont il ne subsiste plus que quelques ruines. On remarque sur la place publique une croix, dont la base est moderne, mais dont le fût et les croisillons, sont du XVIᵉ siècle. Ces croisillons, ornés de feuilles frisées à leurs extrémités, sont accompagnés de curieuses statuettes, malheureusement bien mutilées.

SAINTE-AGATHE EN DONZY (*Sancta-Agatha*). — Ce village est ainsi nommé, parce qu'il était compris autrefois dans la circonscription de l'ancienne châtellenie de Donzy. Pendant la Révolution, il fut un lieu de refuge pour les prêtres et les nobles proscrits. C'est là notamment, que le général de Précy trouva un asile, après le siège de Lyon, jusqu'au jour où il put se réfugier en Suisse.

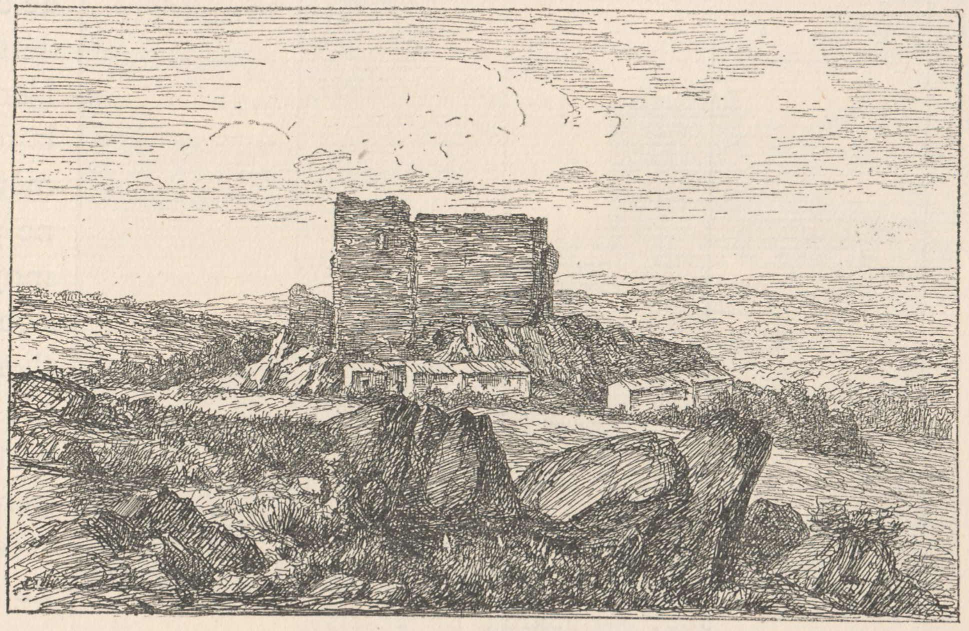
303. — CHATEAU DE MONTCELLIER
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Son église, fort petite, à voûtes d'arêtes, est de construction moderne et sans caractère architectural. Sur la place, existe une croix sans ornements, portant la date de 1601.

SAINTE-COLOMBE *(Sancta-Columba)*. — Par un traité du mois de mars 1229, Guy V, comte de Forez, céda à Humbert, sire de Beaujeu, tout ce qu'il avait à Sainte-Colombe, à la condition que ce dernier n'élèverait dans ce lieu aucune forteresse ni en bois, ni en pierre (1).

Mais si le sire de Beaujeu exécuta ce traité, la famille de Sainte-Colombe n'en fut pas moins, dès cette époque, en possession de la seigneurie et du château de cette localité. Ce château, situé au-dessous du village, est une construction du XVIᵉ siècle, bâtie sur le plan d'une équerre et flanquée de deux tours cylindriques et d'une tour carrée, sur laquelle sont sculptées les armes de la famille de Sainte-Colombe, qui l'a possédée jusqu'à nos jours : *écartelé d'argent et d'azur*. La terre et le château de Sainte-Colombe ont été vendus, depuis vingt-cinq ans, à M. Guillard, ancien agent de change à Lyon.

L'ancienne église de Sainte-Colombe, construction sans caractère architectural, a été remplacée depuis trente-deux ans, par un nouveau monument de style ogival du XVᵉ siècle. La chapelle de Saint-Julien, située dans l'ancien cimetière et dans laquelle les seigneurs de Sainte-Colombe avaient leur sépulture, n'est plus livrée au culte depuis quelques années. C'est un monument du XVIIᵉ siècle, voûté à plein cintre et surmonté d'un clocher à flèche aigüe.

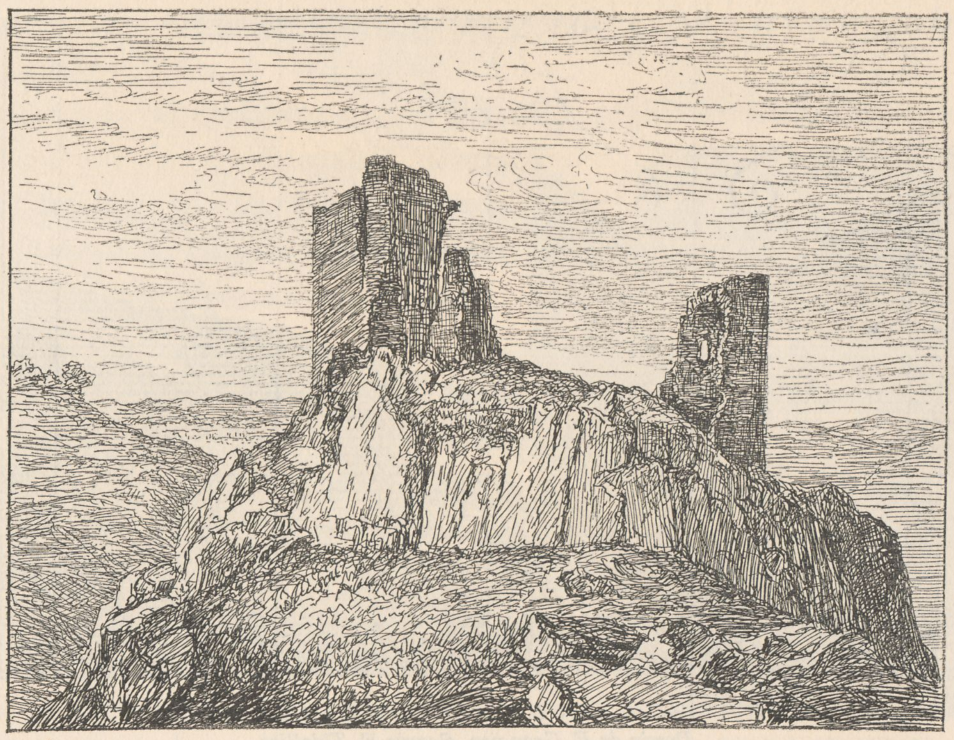
304. — CHATEAU DE MONTCELLIER
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Montcellier. — On remarque encore sur le territoire de Sainte-Colombe le vieux château ruiné de Montcellier, situé entre ce village et celui de Sainte-Agathe, dans une localité sauvage, éloignée des voies de communication et couverte de bois. Cette forteresse, mentionnée dans deux titres de 1262 et 1275 (1), fut bâtie par les comtes de Forez, sur les limites de leur province, comme un avant-poste contre les attaques des sires de Beaujeu. Des comtes de Forez, ce château passa aux moines de Saint-Albin, auxquels il servait de lieu de refuge et qui le possédèrent jusqu'à la Révolution.

---

(1) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, p. 487.

Montcellier était flanqué de trois tours, l'une carrée et les deux autres cylindriques. Une seule de ces dernières subsiste encore, mais détruite à moitié de la base au sommet. L'entrée principale était ménagée dans la tour carrée, à une hauteur de quatre mètres au-dessus du sol, de sorte qu'on ne pouvait y pénétrer autrefois qu'au moyen d'une échelle, disposition que l'on retrouve aussi au château du Verdier, près de Cordelles. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une ruine, mais d'un aspect fort imposant. D'après une vieille légende, ces ruines renfermeraient des trésors immenses laissés par les moines de Saint-Albin. Pénétrés de cette croyance, trente ou quarante habitants des environs essayèrent, en 1830, de fouiller ces décombres. Leurs recherches durèrent près d'un mois ; mais, comme on le pense bien, elles n'eurent aucun résultat (2).

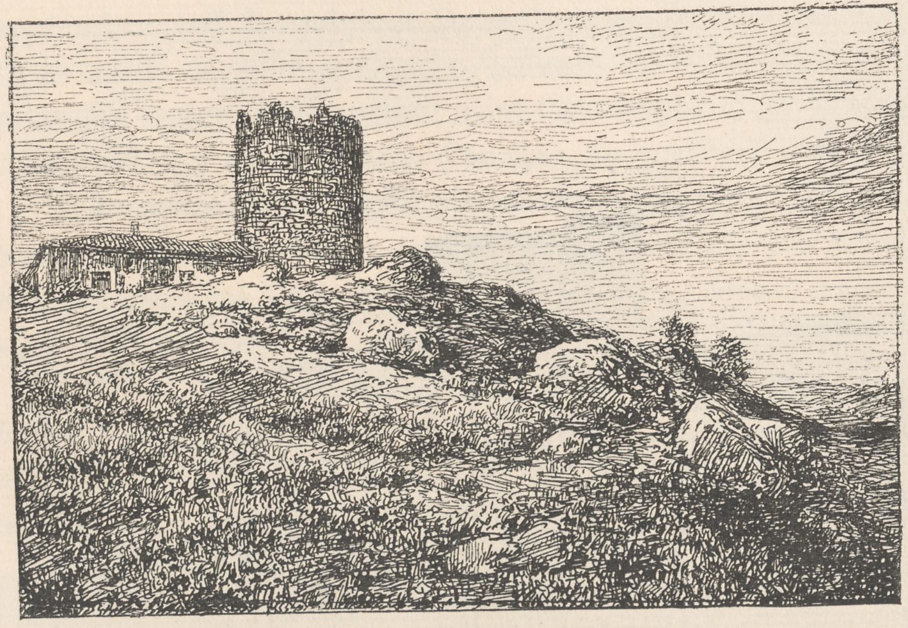

305. — DONJON DE RESSIS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

SAINT-CYR-DE-VALORGES *(Sanctus Cyricus de Valorges)*. — Une haute tour carrée, qui domine les maisons de ce village, est le seul reste de l'ancien château des Thomé de Saint-Cyr, qui en étaient seigneurs en 1789.

A l'ouest du bourg apparaît au loin, sur une montagne escarpée, un autre débris imposant de l'âge féodal ; c'est le vieux donjon de Ressis. Possédé, à l'origine, par une famille chevaleresque. qui lui avait emprunté son nom, le château de Ressis passa aux Sallemard, au commencement du XIVe siècle, par suite du mariage de la fille de Hugues de Ressis avec Hugues de Sallemard, qui testa en 1344 et dont les descendants ont possédé Ressis jusqu'en l'année 1781, époque à laquelle ce château et la seigneurie furent vendus à François-Benoît de Sainte-Colombe, marquis de L'Aubépin, pour la somme de 26,000 livres seulement (3).

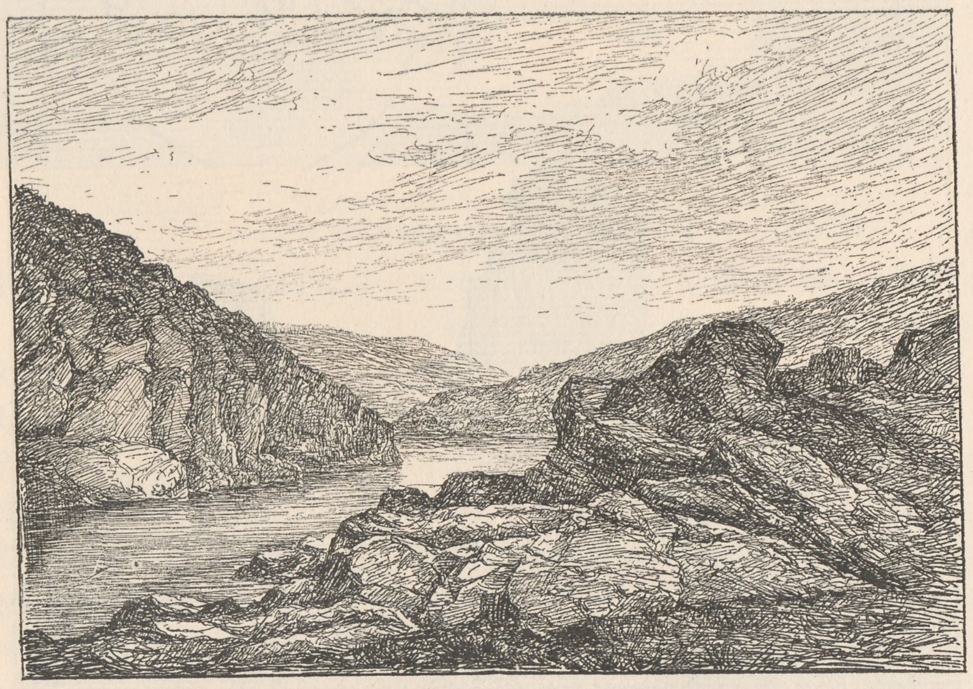

306. — LA LOIRE AU BAS DE SAINT-JODARD
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Ce château se composait de deux parties bien distinctes : le château proprement dit, demeure du seigneur, et la basse-cour, où existe toujours un puits très profond. Il ne reste de cette forteresse qu'une partie du mur d'enceinte, le donjon, de forme cylindrique, qui servait autrefois de prison, et deux tours fort ruinées de l'enceinte, l'une carrée et l'autre ronde, comme le donjon.

Ce château paraît avoir eu une certaine importance stratégique, à l'époque des guerres civiles de la fin du XVIe siècle, et, pendant plusieurs années, son possesseur, Geoffroy de Sallemard, dut, sur les injonctions de Mandelot et d'Ornano, gouverneurs de la province du Lyonnais, y entretenir une garnison permanente, composée du contingent des villages voisins (1).

---

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon.* Nos 389 et 589.

(2) Voyez sur Montcellier la notice que nous avons publiée dans la *Revue Forézienne*, t. IV, p. 241.

(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, t. II, p. 538. — De Varax. *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe*, p. 331.

SAINT-JODARD *(Sanctus Gildasius, Sanctus Joudaldus)*. — Ce village doit sa prospérité surtout à son petit séminaire diocésain, fondé au commencement de ce siècle par M. l'abbé Devis, avec le concours de M. l'abbé Gardette, qui lui succéda, comme supérieur. Détruits, en 1827, par un incendie, les bâtiments de ce séminaire furent reconstruits sur un plan meilleur. L'église du village, de construction récente, à trois nefs, sans transept, appartient au style ogival du XVe siècle ; on y remarque les tombeaux des deux fondateurs du séminaire ; un clocher, terminé en terrasse, complète ce monument.

Vers 1830, deux professeurs de cette maison découvrirent sur le territoire de cette commune, entre le village et la Loire, d'anciennes et fort curieuses sépultures, affectant la forme de tumulus allongés. Les fouilles incomplètes qui y furent effectuées, mirent au jour des ossements et des fers de lances et de flèches fort oxydés. Malheureusement le mauvais vouloir du propriétaire du terrain ne permit pas de tirer de cette découverte tout le fruit qu'on pouvait en espérer(2).

Au-dessous de Saint-Jodard, la Loire coule entre deux rives bordées de rochers fort escarpés, et l'on y voyait, il y a quelques années encore, de vieux moulins d'un aspect fort pittoresque.

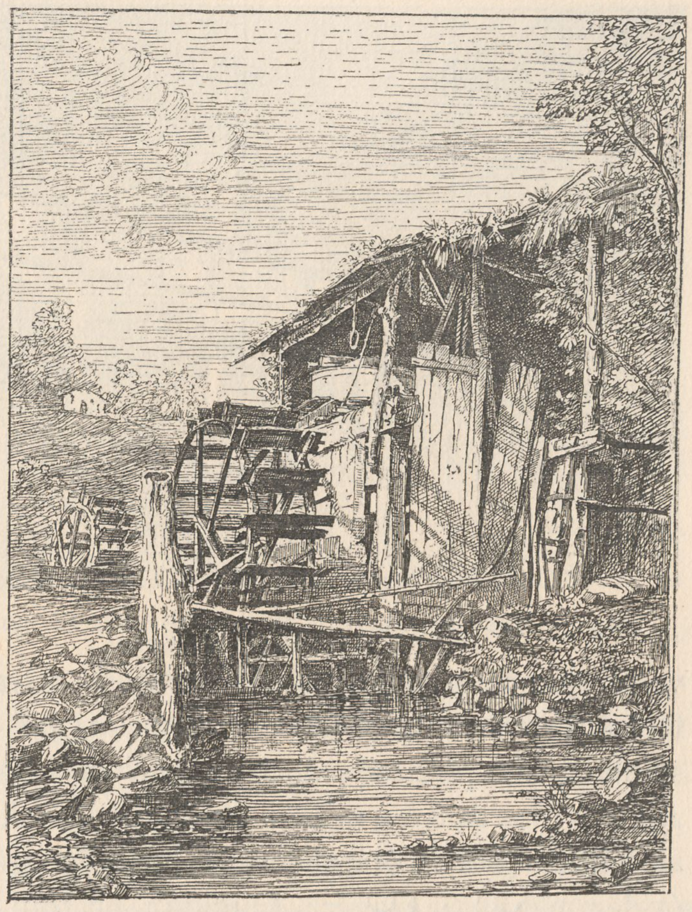
307. — VIEUX MOULINS SUR LA LOIRE PRÈS DE SAINT-JODARD
Dessin de M. Roques, d'après F. Thiollier (1860)

SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES *(Sanctus Marcellus de Cis)*. — D'après les étymologistes, le nom de ce village *(Figlinæ)*, viendrait d'une ancienne fabrique de poterie, établie au hameau de Félines, au temps de la domination romaine (3).

Châtelard de Saint-Marcel. — Indépendamment d'une station des temps préhistoriques, observée au Puy-Bayard, où il a été retrouvé des pointes de flèches et divers autres objets en silex (4), Saint-Marcel possède sur son territoire, près des bords de la Loire et non loin du hameau de Chassenay, les restes d'un important oppidum du temps de l'indépendance gauloise, portant le nom de Châtelard.

Déjà l'*Almanach de Lyon* de 1760 nous apprenait qu'on voyait sur ce point des ruines « ressemblant aux remparts d'une ville » (5). M. Alphonse Coste, s'attachant surtout aux débris d'armes, trouvés sur cet emplacement, avait cru y voir un ancien camp romain (6). Mais les fouilles exécutées au mois de septembre 1876, par MM. Auguste Chaverondier et Vincent Durand, ont démontré que ce Châtelard était bien un ancien oppidum gaulois, comme l'avait pensé Auguste Bernard, qui, visitant cet emplacement, au mois de juillet 1860, avait été frappé de la ressemblance qu'il présentait avec celui de la cité de Limes, près de Dieppe.

En effet, ces fouilles ont mis au jour, sur divers points, le rempart

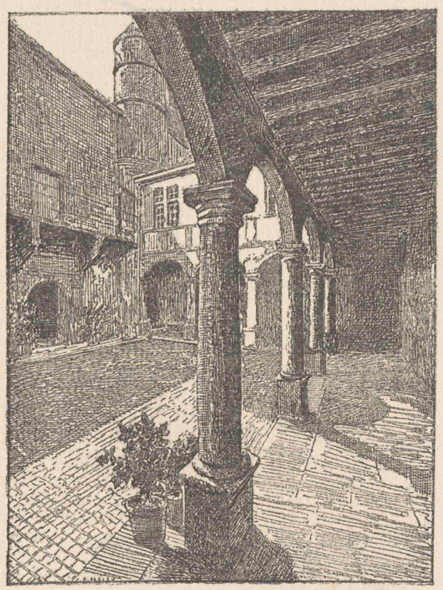
308. — COUR DU CHATEAU DE SAINT-MARCEL-DE-FELINES
Dessin de F. Thiollier.

---

(1) Archives du château de l'Aubépin. — De Varax. *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe*, p. 317.

(2) *Notice historique, archéologique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne*, p. 70.

(3) De Coston. *Origine, étymologie et signification des noms propres*, p. 210.

(4) Noëlas. *Etudes sur les âges préhistoriques dans le Roannais*, p. 26.

(5) *Almanach de Lyon* de 1760. Voyez : *Saint-Marcel-de-Félines*.

(6) *Revue du Lyonnais*, 2me série, t. XXIV, 242.

de l'oppidum qui était formé, comme celui d'Avaricum, décrit par César, d'un assemblage régulier de pièces de bois et de blocs de pierre, mode de construction qui caractérise l'architecture militaire des Gaulois, et qu'on retrouve au mont Beuvray, à Murceint, et à Vertilum. Dans l'enceinte de cette ancienne ville des Ségusiaves, ont été découverts environ trente puits disséminés sur tout le plateau et ayant un diamètre de 60 à 90 centimètres. De nombreux débris de poterie romaine et des médailles des empereurs Domitien, Adrien, Dioclétien et Maximien, retrouvés aussi sur cet emplacement, démontrent que cet oppidum a été occupé même après la conquête de la Gaule par les Romains (1).

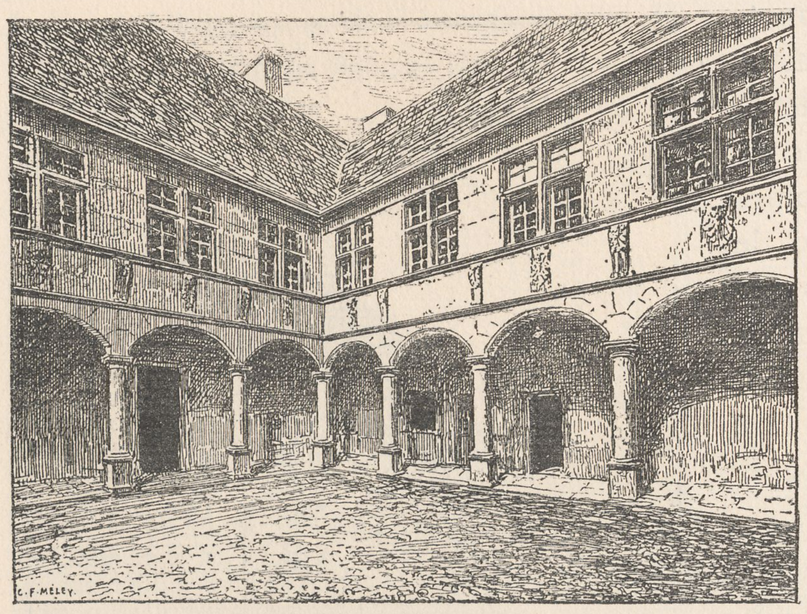

309. — COUR DU CHATEAU DE SAINT-MARCEL-DE-FELINES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Le Châtelard de Saint-Marcel, qui occupe un plateau d'une surface de près de 25 hectares, était admirablement situé pour servir de lieu de refuge. Borné au nord et au midi par de profonds ravins, à l'ouest par la Loire, cette sorte de promontoire ne se rattachait au plateau voisin que par une langue de terre de 60 mètres environ de largeur. Mais sur ce point l'accès était fermé par un retranchement en terre *(agger)*, défendu par un fossé, et que devait couronner, à son sommet, une palissade de bois *(vallum)*. Aujourd'hui, ce monticule, planté en vigne, ne s'élève guère à plus de 8 à 9 mètres au-dessus du sol naturel. Mais, d'après l'*Almanach de Lyon* de 1760 (2), sa hauteur aurait été encore, à cette époque, de 18 toises, c'est-à-dire de 35 mètres, chiffre évidemment très exagéré. Quoiqu'il en soit, ce tertre factice, au pied duquel passe le chemin de fer de Saint-Etienne à Roanne, appelle tellement l'attention des plus ignorants, que, depuis longtemps, la population locale lui a donné le nom de Châtelard, qui doit s'appliquer exactement à tout le plateau.

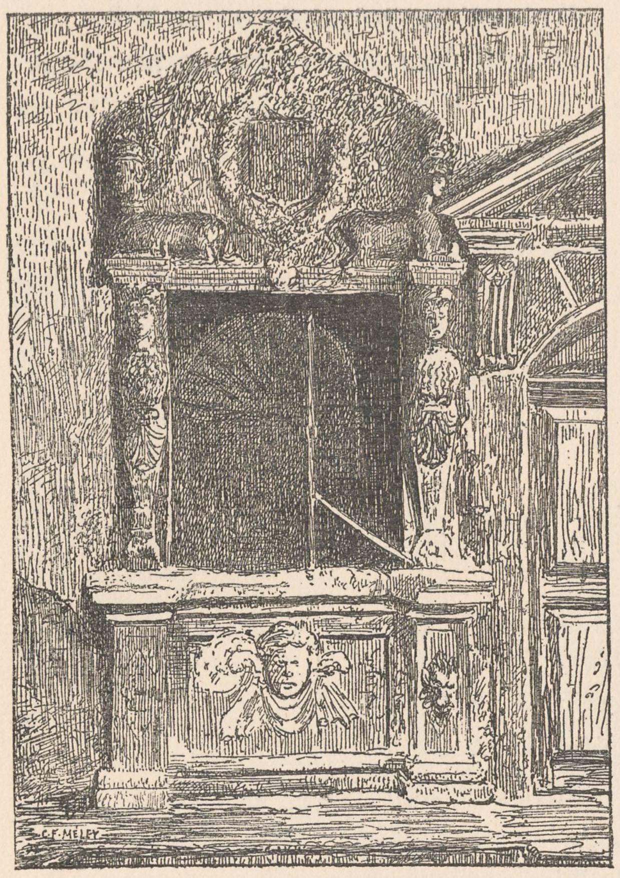

310. — PUITS DANS LA COUR DU CHATEAU DE SAINT-MARCEL-DE-FELINES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Le château de Saint-Marcel. — Le château de Saint-Marcel, situé dans le village, est une construction du XVIᵉ siècle, flanquée aux quatre angles de tours cylindriques et entourée de fossés qu'on franchissait autrefois sur un pont-levis, remplacé aujourd'hui par un pont en pierre. L'intérieur de la cour qu'entoure, de trois côtés, une galerie couverte, supportée par des colonnes rondes, reliées par des arceaux au cintre surbaissé, présente un aspect assez gracieux, où l'on retrouve, surtout dans les consoles sculptées qui supportent la corniche du premier étage, l'influence visible de l'art italien. Le salon est orné de meubles élégants et de beaux portraits des grandes dames du règne de Louis XIV : Madame de La Vallière, Madame de Montespan et Madame de Maintenon. Dans un boudoir se trouve celui de Marie Leczinska, femme du roi Louis XV. Une belle boiserie ancienne décore la salle à manger. Ce qui caractérise ces intérieurs, c'est d'être entièrement peints. Des fleurs, des paysages, des rinceaux, occupent tous les panneaux qui ne sont pas remplis par des figures, et recouvrent jusqu'aux volets des fenêtres. Avec moins de luxe, mais non moins d'élégance et d'originalité, est décoré un appartement du premier étage où l'on remarque une curieuse cheminée, sur le manteau de laquelle est peint un hibou assailli par des oiseaux. Une peinture, plus ancienne peut-être, des Trois Grâces, décore les trumeaux d'une autre cheminée dans la salle, fermée par une porte de fer, où sont conservées les archives.

---

(1) Voyez *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 207.

(2) *Almanach de Lyon* de 1760. Voyez : *Châtelard.*

Possédé au XII^e siècle, par la famille chevaleresque de Guerric, le château de Saint-Marcel passa, au XIV^e siècle, aux Tholigny ou Tolognieu, seigneurs d'Arbigny et co-seigneurs de Montrotier, par suite du mariage de Marguerite de Guerric, dernière héritière de cette famille avec Guigue de Tholigny. D'après Guichenon(1), leur fils, Philippe de Tholigny, seigneur de Saint-Marcel, ayant été massacré dans son château, par les Anglais, ou plutôt par les Grandes Compagnies, qui ravagèrent le Forez, au milieu du XIV^e siècle, sa sœur, Marguerite, hérita de Saint-Marcel, et épousa en 1375, Philippe d'Harcourt, seigneur de Thorigny en Normandie, qui avait été envoyé, à la tête des troupes royales, dans le Forez, pour chasser les dernières bandes de routiers. Toujours d'après le même historien, leurs enfants prirent le nom de Thorigny, tout en conservant les armes des Tholigny. Après les Thorigny, Saint-Marcel fut possédé par les de Mars de Luxembourg, dont la dernière héritière, Jeanne de Mars, l'apporta dans la famille de Talaru, par son mariage avec Jean de Talaru, en 1568. Saint-Marcel est demeuré dans cette dernière famille jusqu'à la mort du marquis de Talaru, ancien pair de France, décédé en 1850. Il appartient aujourd'hui à M. le baron Piston, fils du général de ce nom.

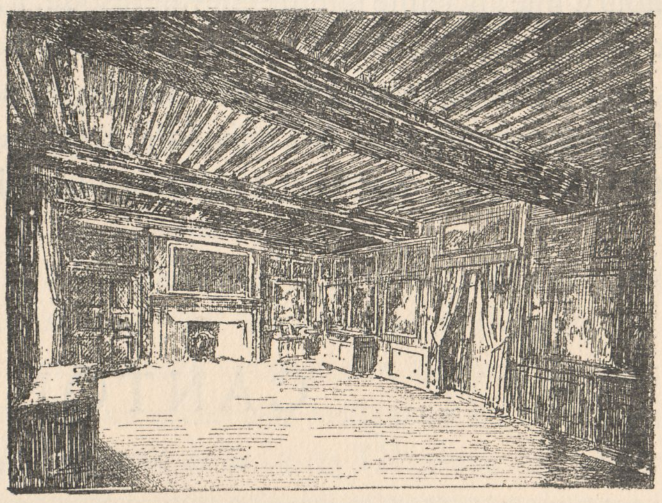

311. — INTÉRIEUR DU CHATEAU DE SAINT-MARCEL-DE-FELINES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

L'église de Saint-Marcel a été reconstruite, il y a quarante ans, dans le style ogival du XV^e siècle.

VIOLAY (*Violesius*, *Violetus*). — Ce village est situé au pied de la montagne de Boucivre, la plus élevée de la chaîne montagneuse qui sépare le Forez du Lyonnais (1004 mètres d'altitude). Sur son sommet a été bâtie, depuis quelques années, une belle tour ronde, qu'on aperçoit de fort loin. L'église de Violay, reconstruite vers 1840, dans ce style sans caractère, auquel appartiennent toutes nos églises rurales de la première moitié de ce siècle, est à trois nefs voûtées à plein cintre et ne se distingue que par son plan assez vaste.

Violay possède aussi, à la sortie du village, une chapelle, placée sous le double vocable de saint Roch et de saint Amable. Cette chapelle, construite en 1689, est précédée d'un porche, soutenu par des colonnes; le chœur seul est voûté; la nef est couverte d'un simple plafond.

Trois fiefs existaient autrefois dans la circonscription de cette commune.

1° *Noailly*, appelé *Noailly en Donzy*, possession des Talaru au XV^e siècle, et qui, après avoir passé, au milieu du XVII^e siècle, aux Saint-Julien du Dauphiné était, au siècle dernier, aux mains des Perrin de Noailly. Ce château a été restauré dans le goût moderne, par son possesseur actuel, M. Matagrin, de Tarare, auquel on doit aussi la construction de la tour de Boucivre. Au nombre des légendes du pays, figure celle qui attribuait deux têtes à une dame de Noailly, à laquelle on

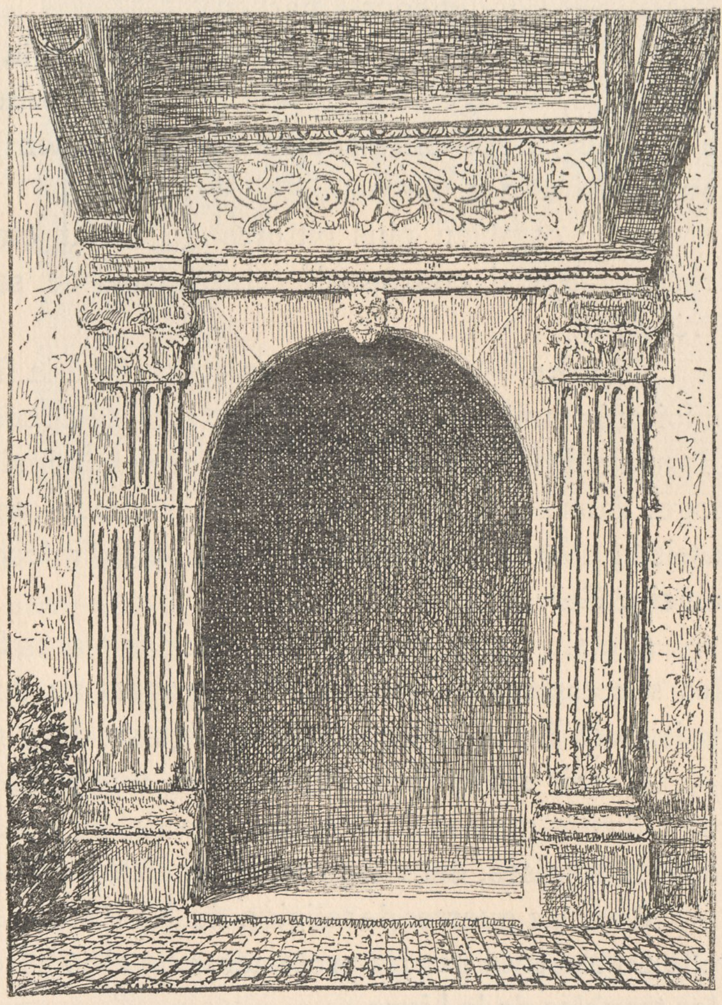

312. — PORTE DANS LA COUR DU CHATEAU DE SAINT-MARCEL-DE-FELINES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

---

(1) *Manuscrits de Guichenon*, t. XVIII, n° 117.

devait une ancienne cloche, en grande vénération auprès des habitants, qui lui attribuaient la vertu de chasser la grêle et les tempêtes.

2° *Villette*, château fort au XVI^e siècle, relevait aussi de la châtellenie de Donzy et donna son nom à une ancienne famille chevaleresque, à laquelle succédèrent les Rochefort et les Sainte-Colombe, qui le vendirent aux Chappuis, au commencement du XVII^e siècle.

3° *Pelouzat*, ancien fief sans justice, et possession de la famille de La Chaise, à laquelle appartenait le célèbre confesseur de Louis XIV, et qu'une alliance fit passer, à la fin du XVII^e siècle, à la famille de Charbonnel. Pelouzat n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme.

CANTON DE PERREUX (1)

Par EDOUARD JEANNEZ

Ce canton, composé de neuf communes, ne correspond que très imparfaitement à la circonscription de l'ancienne châtellenie de Perreux, qui comprenait dix paroisses, appartenant toutes au Beaujolais, sauf une petite enclave relevant du Forez. A vrai dire, les aliénations de justices et de seigneuries, pratiquées en masse dès les premières années du XVII^e siècle par le duc Henry de Bourbon-Montpensier, au détriment des six grandes prévôtés de sa baronnie de Beaujolais, avaient plus spécialement atteint celle de Perreux. De telle sorte qu'au moment de la Révolution de 1789, son démembrement était presque totalement consommé. Elle ne comptait plus que deux paroisses : Perreux et Pouilly-sous-Charlieu.

PERREUX. — La position du bourg, sur la croupe ravinée d'une colline, au-dessus de la plaine roannaise, l'étagement de ses maisons à toitures aplaties, la coloration chaude de ses terrains d'argile et de ses tuiles rougeâtres lui donnent toute l'apparence d'un village italien de la Sabine ou des Abruzzes.

Mais combien plus pittoresque devait être ce paysage, quand, au Moyen-Age, un puissant château féodal couronnait cette falaise de ses tours, de ses hauts combles, de ses remparts crénelés !

Château. — Ce château existait déjà à la fin du XI^e siècle. Un de nos comtes de Forez le cède à foi et hommage, avec la presque totalité de ses *chasements* et dépendances, à Humbert II, sire de Beaujeu. Et il avait même une importance considérable, car à cette même époque il peut recevoir et loger dans ses murs les nombreux seigneurs, accompagnés de gens à pied et à cheval, qui viennent assister comme témoins à la cérémonie d'inféodation de la forteresse d'Urfé par Arnolphe Raimbi au sire Guichard.

C'était, avec Thizy et Lay, une des places fortes, boulevard de cette partie du Beaujolais, que les successeurs de Guichard II engagent au duc de Bourgogne, pour avoir son appui contre leurs voisins de Forez, ainsi qu'en témoignent deux reconnaissances de 1202 et 1218 (2).

C'était enfin, dès le XIV^e siècle, une résidence princière. Le dernier sire de la branche aînée de l'illustre maison de Beaujeu s'y retire et y meurt en l'année 1400, et le roi Charles VII y séjourne à deux reprises, dans la première moitié du XV^e siècle.

Avec les guerres de religion du XVI^e siècle s'achève l'histoire de la petite forteresse beaujolaise ; elle est assiégée par les protestants en 1570 et totalement détruite quelques années plus tard durant les troubles de la Ligue.

De tout ce passé du château de Perreux il ne reste aujourd'hui d'autres témoins matériels que l'abside romane de la chapelle seigneuriale, quelques fragments des courtines et des tours de l'enceinte, la base du donjon et la porte d'entrée qui est à peu près intacte.

---

(1) Population : 11,344 habitants.

(2) La Roché La Carelle. *Histoire du Beaujolais*, I. pp. 78 et 90.

Cette porte, ouvrage en massive maçonnerie de moellons, sans aucune pierre taillée, s'ouvre par une baie ogivale que continue intérieurement un long passage, couvert d'une voûte en berceau brisé, laquelle est posée à hauteur suffisante pour loger la herse relevée et sa charpente. Point de meurtrières ni de machicoulis extérieurs, et la défense n'est ainsi confiée qu'à la puissance des vantaux renforcés par la herse, et à l'épaisseur des murs.

Le donjon, grosse tour cylindrique à cheval sur un angle des remparts, se dressait au point culminant du promontoire et dominait ainsi toute la place et ses abords à une très grande distance. Il n'en subsiste que le rez-de-chaussée, offrant un réduit réservé entre des murailles d'une énorme épaisseur, et qu'une voûte non moins massive séparait des étages supérieurs.

Ces différents ouvrages défensifs paraissent dater du XIII^{e} siècle; ils sont postérieurs en tout cas à la petite église adossée aux remparts et dont le chevet, resté seul debout, sert de chapelle aux religieuses préposées à l'école communale. Cette abside, offrant une ordonnance élégante de trois baies plein cintre à claveaux finement appareillés et cernés d'une archivolte saillante à billettes, qui se prolonge en bandeau horizontal, appartient à l'Ecole Clunisienne de la fin du XII^{e} siècle. La toiture en a été surélevée, très probablement pour fournir un refuge au temps de l'invasion anglaise.

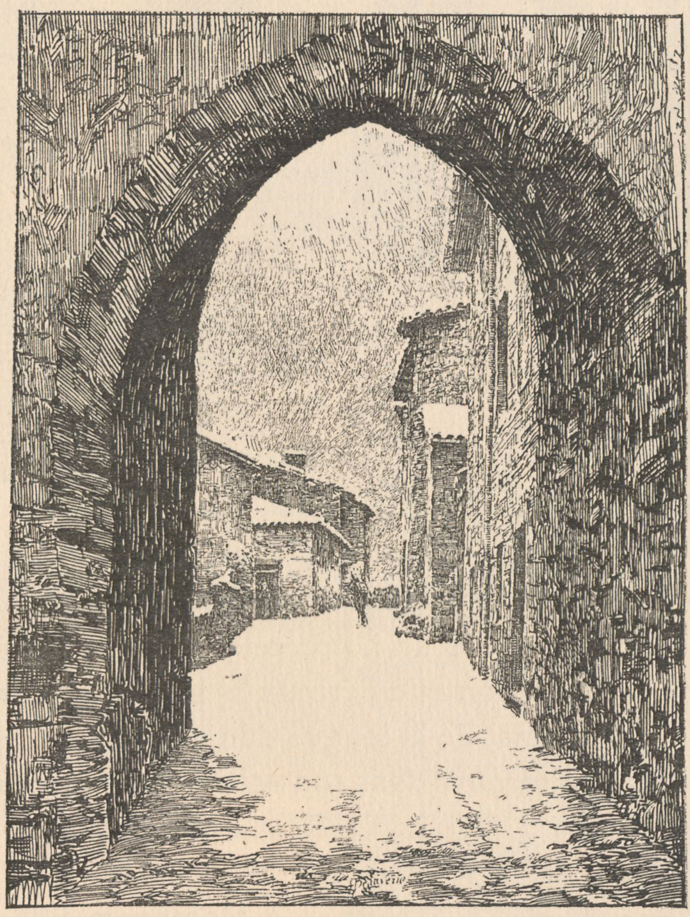

313. — PORTE DE PERREUX
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Eglise paroissiale. — L'église paroissiale est un édifice moderne, d'une valeur plus que médiocre; elle se compose d'une grande salle rectangulaire, accolée à une construction du commencement du XVI^{e} siècle, qui est une sorte de nef latérale formée de deux travées se terminant par une absidiole en hémicycle, et dont les voûtes sont compliquées des liernes et des tiercerons si fort à la mode à cette époque. C'est du mauvais gothique, où se montrent déjà plusieurs profils de la Renaissance et qu'une décoration peinte à la colle surcharge d'une façon véritablement déplorable.

Aussi distingue-t-on mal sur une des parois, au-dessus d'une boiserie de l'époque, à panneaux sculptés, une ancienne peinture murale sur stuc, malheureusement compromise par des retouches nombreuses et récentes. Elle représente un personnage agenouillé sur un tapis de couleur rouge, au-devant d'un prie-Dieu à parchemins. Sur une robe blanchâtre, à manches serrées aux poignets, mais larges près des épaules et sans mahoîtres, il porte un manteau noir sans camail, percé de deux ouvertures latérales pour laisser passer les bras. Il a la tête nue, les cheveux longs par derrière et coupés carrément sur le front. C'est la coiffure d'un homme de guerre et le vêtement d'un homme d'église.

Derrière lui, une dame, également agenouillée, est vêtue d'une robe de couleur claire, avec retroussis foncés, manches larges non fendues et corsage échancré en carré sur le haut de la poitrine. Pas de joyaux, point d'orfrois, ni de fourrures.

Ces deux costumes appartiennent au XVI^{e} plus qu'au XV^{e} siècle; mais leur simplicité, leur type étrange semblent difficilement s'accorder avec la tradition, chronologiquement admissible toutefois, qui voit dans ces peintures les portraits de la dame de Beaujeu, fille de Louis XI, et de son mari, Pierre II de Bourbon, comte de Forez et sire de Beaujolais, mort en 1503.

Constructions civiles. — L'intérieur de l'enceinte fortifiée, qui forme un polygone irrégulier, se couvrit d'un grand nombre d'habitations, après le démantèlement de la place, au XVI^{e} siècle. L'une d'elles, riche logis à deux étages en encorbellement, est flanquée à l'un de ses angles d'une svelte poivrière en briques de deux couleurs, avec bandeaux de pierre taillée, et reposant sur un cul-de-lampe extrêmement élégant. A l'intérieur de l'habitation, une cheminée en pierre est ornée de cartouches déchiquetés à la mode allemande du XVI^{e} siècle.

La porte d'une autre demeure présente sur son linteau, en belles capitales romaines finement gravées, l'inscription IN DOMINO CONFIDO, avec la date de 1576. Au-dessus, un tympan en demi-cercle est chargé d'un écusson de fantaisie, ayant quelque analogie avec le blason des Morettin ; il est suspendu par un ruban aux dents d'une tête humaine formant clef de l'archivolte.

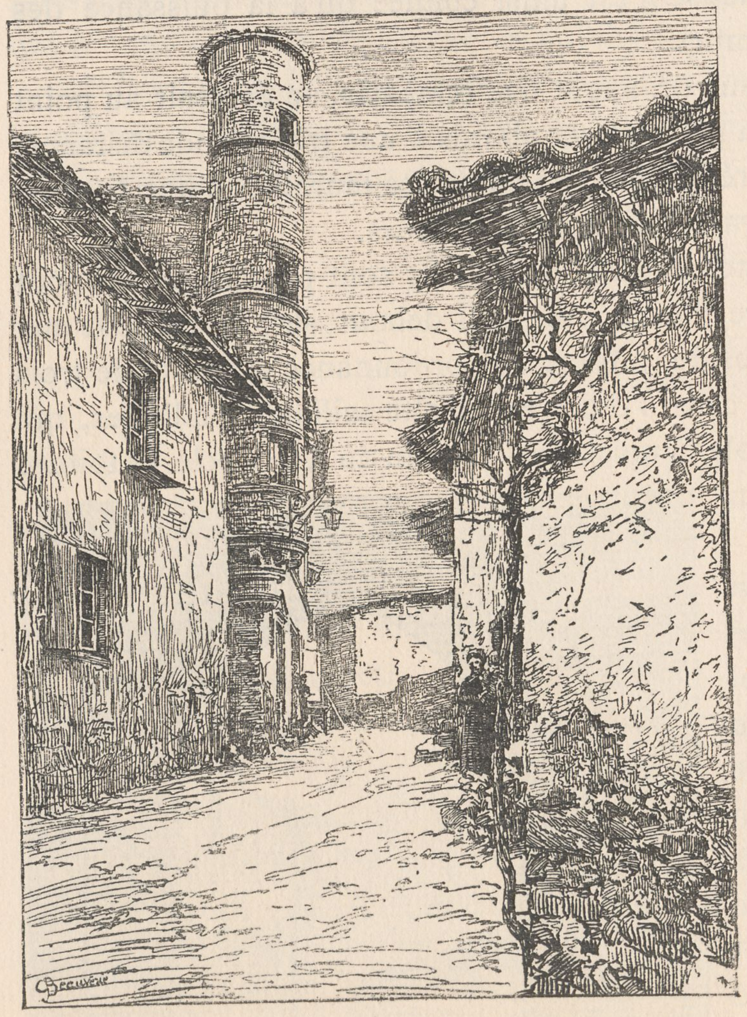
314. — UNE RUE A PERREUX
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Enfin, dans le voisinage, sur la hotte d'une cheminée en pierre, une fresque représente Mucius Scœvola, qui expose sa main sur le brasier.

D'autres détails décoratifs intéressants, qu'on rencontre encore dans l'ancien Perreux, appartiennent à la fin de la Renaissance, comme ceux qui viennent d'être signalés.

L'*hôpital*, fondé en 1669 par C. Dubois, est une vaste construction, sans aucune prétention monumentale.

Il ne reste rien d'un antique prieuré bénédictin, de la collation du sacristain de Cluny, qui était situé à faible distance du bourg, au lieu de *Villeneuve*, où passait au Moyen-Age une route importante, tendant de Saint-Haon-le-Châtel à Thizy par L'Orme-Sec, le port d'Aiguilly, Bas-d'Asne et Montagny (1).

Des constructions modernes ont remplacé le château du fief de *Chervé* et la maison forte d'*Orgeval et Cerbué*, qui après avoir appartenu depuis le XV^e siècle aux Rux, de Bost, du Montet et Sauvat, était arrivée, en 1719, aux Papon de Crozet, famille de notre célèbre jurisconsulte Forézien.

Le territoire de Perreux (2) possède un ancien camp ou Châtelard, « situé au-dessus du bourg, « au sommet de la longue dune de terre glaise qui domine et resserre la rive droite de la Loire. » On aurait trouvé dans son voisinage de nombreux débris de tuiles à rebords et de poteries romaines.

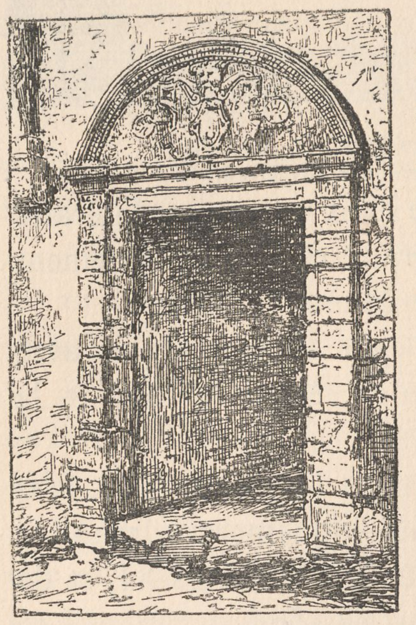
315. — PERREUX.
PORTE D'UNE VIEILLE MAISON
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

COMBRE. — L'église, sous le vocable de saint Etienne, est moderne. Elle a été bâtie en style ogival, sur les plans de M. Rivière, entrepreneur à Montagny. Elle n'offre pas d'intérêt architectural. Près du village qui domine le vallon de la Trambouze, un des affluents de la rivière de Rhins, subsistent quelques débris méconnaissables de l'importante maison forte des *Farges*, fief dont les Thélis donnaient l'aveu au commencement du XIII^e siècle et qui passa depuis aux d'Arcy et aux Bissuel de Saint-Victor.

COMMELLE-VERNAY. — Séparées au spirituel et possédant chacune leur église, ces deux paroisses ont été, en 1840, réunies en un seul centre administratif. Elle étaient traversées par la ligne séparative des provinces de Forez et Beaujolais, dont le tracé arrêté, dans la transaction de 1123 entre le sire de Beaujeu et Guy IV, comte de Forez, suivait l'antique voie de *Sayette*, depuis le port de Roanne jusqu'à Croizet, par Varennes, Commelle et Cucurieu. Au lieu de Marvalin, à peu de distance avant le bourg de Vernay, sur le bord de la route de Roanne, des minages faits depuis deux ans ont rendu un amas de tuiles à rebords et beaucoup de poteries.

---

(1) V. Durand. *Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum.* Chap. V, § 2.

(2) Coste. *Description de plusieurs emplacements d'anciens camps près du bord de la Loire.* 1862.

Vernay. — Le bourg de Vernay couronne d'une façon très pittoresque une colline escarpée de la rive droite de la Loire, à la sortie du profond chenal que s'est creusé le fleuve, sur plus de trente kilomètres de longueur, dans le plateau porphyrique séparant le Roannais de la plaine du Forez.

Des pans de murailles en ruines, sur plan rectangulaire, d'un mètre d'épaisseur, percés de quelques meurtrières mais sans trace de tours ou d'échauguettes, sans aucun détail architectonique pouvant renseigner sur leur âge, sont les seuls débris rappelant que Vernay était une des quatre places fortes du mandement de Saint-Maurice qui, sous l'autorité du royaliste Guy de La Mure, jouèrent un rôle important durant les guerres religieuses du XVI^e^ siècle en Roannais.

L'église, accolée à ces ruines, se compose d'une salle plafonnée rectangulaire, au-devant d'une abside carrée, ornée d'un retable de style Louis XIV, à colonnes torses enguirlandées de pampres. Sur le flanc méridional, s'ouvre une chapelle étroite et longue, voûtée d'arêtes et dédiée à Notre-Dame. Elle renferme une statue de Vierge noire assise, d'un beau style, et qui peut appartenir à la fin du XIII^e^ siècle. Elle est, depuis longtemps, ainsi que l'attestent des titres de fondations consultés par La Mure (1), le but d'un pèlerinage annuel très fréquenté, qui se fait le 8 septembre, jour de la Nativité. L'un des nombreux ex-voto qui garnissent les parois de ce sanctuaire donne la représentation, datée de 1684, d'un seigneur de Chervé, qui doit être Jean-Baptiste du Saix, chevalier, lequel, à cette date, possédait le fief de Chervé dans la paroisse de Perreux.

LE COTEAU. — Ce territoire, véritable treyve où aboutissaient trois anciennes routes, la voie *Sayette* et deux chemins tendant à Lyon, l'un par l'Hôpital de Pierre Fortunière, l'autre par Régny, faisait partie de la seigneurie de Roanne. Mais il fut, au milieu du XIV^e^ siècle, cédé par le comte Guy VII au sire de Beaujeu et ne cessa plus, jusqu'à la Révolution, de faire partie du Beaujolais. Il dépendait de Parigny jusqu'en 1846, époque où il fut érigé en commune indépendante et reçut le nom de Coteau, plus ou moins bien justifié par son élévation d'environ 8 ou 10 mètres au-dessus du lit de la Loire.

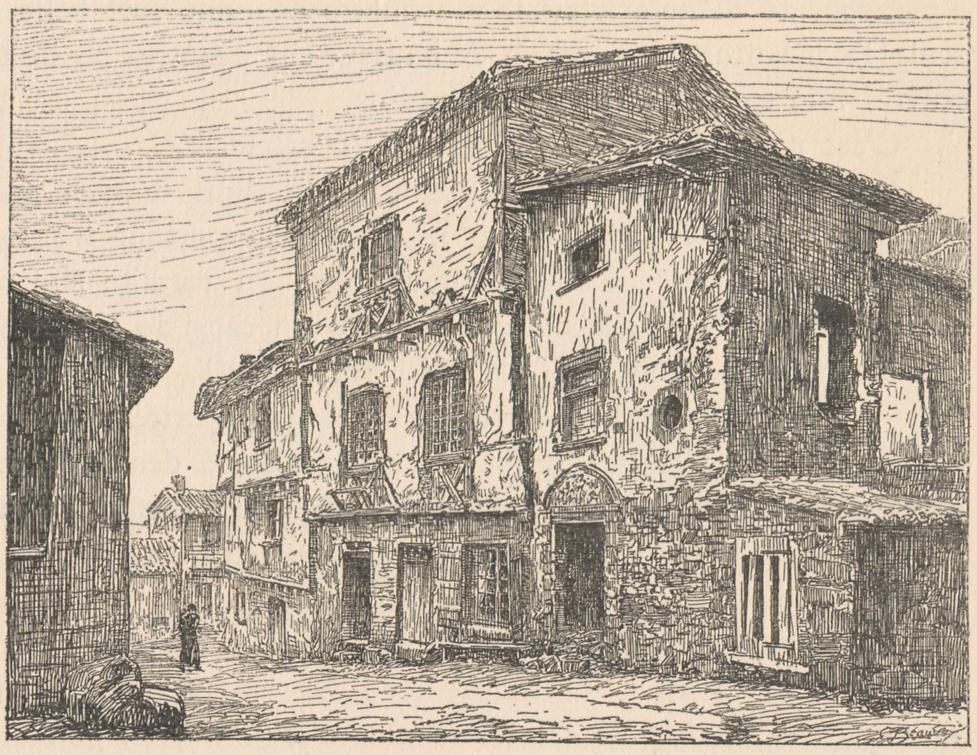

316. — VIEILLE MAISON A PERREUX
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

L'église, sous le vocable de saint Marc, est une solide et vaste construction de forme basilicale, qui procède, c'est tout dire, de la fièvre néo-grecque de 1830.

Dans la chapelle dédiée à saint Lucinien, une toile, représentant l'apparition de la Vierge à sainte Catherine, provient de la galerie du cardinal Fesch. C'est une bonne peinture de l'École italienne du XVII^e^ siècle, dans la manière du Guerchin; elle gagnerait à être placée en meilleur jour. La châsse, très simple d'ailleurs, des reliques du saint, est un présent de S. E. le cardinal de Bonald.

A mentionner, dans la principale, ou même unique rue du bourg, une maison de la fin du XVIII^e^ siècle, avec fenêtres à linteau cintré et trophées en relief d'attributs de musique et de jardinage. Une demeure voisine, que ses profils datent de la Renaissance, est timbrée d'un écusson *chargé de 3 fasces parties à 6 rangs d'hermines*.

COUTOUVRE *(Cotobrum)*. — Cette commune occupe un haut plateau, situé entre les deux petites rivières du Jarnossin et du Trambouzan. De la nouvelle chapelle, construite à l'entrée du village, sous le vocable de Notre-Dame de Prompt Secours, la vue s'étend sur une grande partie du département, jusqu'aux cimes de Pierre-sur-Haute et de Pilat.

---

(1) La Mure. *Histoire du pays de Forez*. Livre VI, p. 197.

L'église, bâtisse néo-grecque sans aucune valeur architecturale, vient d'être à l'intérieur entièrement revêtue d'une décoration polychrôme à la détrempe. Pour ce travail, très soigné d'ailleurs, il est fâcheux que le peintre n'ait pas cru devoir renoncer aux fausses moulures, aux fausses fenêtres, mensonges puérils et sans durée. Sur l'autel majeur a été installé un vaste retable en bois peint et sculpté, de style allemand. Il provient du canton suisse de Saint-Gall. C'est un objet d'art d'un grand effet décoratif (1).

La Varenne. — A peu de distance du village subsiste, mais fort endommagé, le château du fief de La Varenne. C'est une construction du XVI^e siècle, à cour intérieure étonnamment exiguë. Dans une vaste salle de rez-de-chaussée, à solivage de chêne, une cheminée en pierre sculptée est ornée d'une plaque en fonte de fer, armoriée de *gueules à trois arcs d'argent posés en fasce.* Ce sont les armes des d'Arcy, qui avaient acquis cette seigneurie, un peu avant 1601, de la famille de Chémery. Au milieu du siècle dernier, elle passa par alliance aux de Damas d'Audour.

Morland. — De la maison forte de Morland (ancien rendez-vous de chasse des ducs de Bourgogne), il reste une haute construction carrée, dite tour de Morland, qui domine tout le pays environnant. Elle porte un couronnement de machicoulis et les fenêtres de l'étage supérieur, dont les meneaux sont détruits, possèdent des embrasures avec bancs latéraux. Dans une salle à plancher de chêne existait, il y a quatre ans, une fort belle cheminée monumentale, en pierre sculptée, mesurant 2 mètres 69 de hauteur sur 2 mètres 56 de largeur extérieure et 1 mètre 78 en œuvre. Elle est actuellement à Moulins.

C'est un ouvrage de la fin du XVI^e siècle.

Deux pieds-droits, formant console et dont la face présente une décoration ciselée de losanges alternativement unis et feuillagés, supportent un volumineux manteau, composé d'un trumeau de 0 mètre 60 de hauteur, posé en retraite sur une corniche qui est un véritable entablement dont la frise présente, sous un rang de boutons orlés, cette inscription gravée en capitales romaines : ECCE · SIC · BENEDICITVR · HOMO · QVI · TIMET · DOMINVM. — Le trumeau est chargé d'un cartouche oblong, à extrémités déchiquetées et enroulées, qui est placé entre deux chutes de feuilles suspendues à des têtes de lions. Un médaillon rond central contient une haute et élégante figure, drapée d'une courte tunique serrée à la taille, et dont le bras droit se prépare à poser une couronne sur la tête d'un des quatre enfants qui sont à ses côtés.

On voyait sur la tour, il y a peu d'années, l'écusson de noble Pierre Austrein, président du parlement de Dombes et seigneur de Morland en 1604. Il portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux colombes d'argent et en pointe d'un poisson ailé d'or*, alias *d'un amphystère ailé d'or.*

MONTAGNY *(Montagniacus).* — De toutes les parties du Roannais on aperçoit le clocher de cette paroisse qui domine comme un phare tout le canton de Perreux. Pas de monuments anciens. L'église, de forme basilicale et plein cintre, est une bâtisse moderne sans caractère, dans le goût néo-grec.

NOTRE-DAME DE BOISSET *(Beata Maria de Boisseto)* — Ce territoire couvre le vaste promontoire formé par un coude de la rivière de Rhins. Il était, au Moyen-Age, traversé par deux routes : celle de Lyon et de Régny à Roanne par les *Giraudières*, *Dar* et *Feché*, et le chemin ferré, *magnum iter ferratum*, tendant de Perreux à *Flandre*, le petit Neulise (2).

Au milieu des forêts qui couvraient anciennement cette paroisse, existait un petit sanctuaire de l'époque romane, consacré à Notre-Dame du Bois. Les seigneurs de Perreux, durant leurs chasses, s'y arrêtaient souvent. C'était un lieu de pèlerinage qui, suivant une tradition locale, aurait reçu la visite de Pierre l'Ermite. Cette chapelle a été d'abord allongée, puis deux constructions latérales récentes lui ont donné la forme d'une croix latine.

A l'extrémité méridionale de la commune, le petit castel de *Bussière* a conservé sa physionomie primitive du temps de la Renaissance et partie de ses fossés. La cour intérieure carrée, sur laquelle donnent les corps de logis, n'a subi aucune déformation et ne manque pas de caractère. Cette seigneurie eut pour possesseurs successifs jusqu'à la Révolution, les d'Arcy, de Rébé, de Vaurion et Ferrier.

---

(1) Ce retable est un don fait par M. Et. Gautier.

(2) V. Durand. *Recherches sur la station de Mediolanum.* Chap. V, § 1.

PARIGNY (*Pariniacus*). — Joli village situé en face de Notre-Dame de Boisset, sur le versant occidental de la large vallée de Rhins, au fond de laquelle passait le grand chemin tendant de l'*Hôpital de Pierre Fortunière* à *Roanne*, par *Saigne Guital* et *Chavallon*.

Au hameau du bas de Rhins, une vieille maison, dite de Louis XIII, a conservé quelques fenêtres à meneaux de bois. Elle aurait servi d'hôtellerie au roi Louis XIII qui, se rendant de Paris à Lyon, ne put coucher à Roanne, à cause d'une épidémie. Le 15 janvier 1659, Louis XIV y prit collation, en compagnie de sa mère Anne d'Autriche, du duc d'Anjou, de Monseigneur de Mazarin et de Mademoiselle de Mancini.

Les maisons du village sont gracieusement groupées autour d'un élégant manoir du XV^e^ siècle, à comble élevé et d'une conservation parfaite. Il était le siège d'une petite prévôté ; il est devenu le presbytère.

L'église, contiguë au château, était une ancienne construction de style ogival primaire, probablement contemporaine de la remise en fief de Parigny à Humbert III de Beaujeu par Arthaud de La Porte, à la fin du XII^e^ siècle.

Elle a été l'objet, en 1860, d'un remaniement total et bien regrettable et, sans des notes précises, consignées à cette date (1), il serait impossible de savoir quelles étaient ses dispositions primitives. Elle se composait d'une seule nef orientée, à laquelle fut adossé au XVIII^e^ siècle un collatéral du côté de l'Evangile. Sur l'abside se dressait une haute tour carrée, terminée par une toiture très plate, en tuiles creuses, percée sous la corniche de deux baies à chaque face. Lors de la guerre de Cent ans, les murs de la nef unique avaient été exhaussés pour l'établissement d'un très curieux et très vaste refuge, disposé en six chambres donnant sur un corridor commun.

Ce vieux campanile forézien, ce refuge, tout a été démoli, pour établir une troisième nef, un chœur à lancettes, et un clocher neuf qui reproduit heureusement, bien qu'à une échelle fort réduite, quelques dispositions de l'ancien.

A peu de distance du bourg, le château d'*Ailly* occupe, sur le sommet d'une colline, le centre d'un superbe parc de quatre-vingts hectares. C'est une construction moderne, élégante, à deux étages et comble à la Mansard. Le goût italien a présidé à la plus grande partie des agencements et de la décoration intérieure.

SAINT-VINCENT DE BOISSET (*Sanctus Vincentius de Boisseto*). — L'église est un petit bâtiment plein cintre, sans valeur architecturale, situé à mi-coteau d'une façon très pittoresque, au-dessus des prairies et des rives boisées de la rivière de Rhins.

Tout l'intérêt monumental, dans cette petite paroisse, se concentre sur le château de *La Motte*, vaste demeure d'une régularité classique, bâtie au siècle dernier et posée sur une immense et magnifique terrasse, d'où la vue s'étend, par dessus de beaux ombrages, sur toute la chaîne des monts de la Madeleine.

On admirait, il y a quinze ans à peine, dans le grand salon, quatre toiles décoratives, symbolisant d'une façon satirique les principales religions. Ces peintures, malheureusement trop libres, mais délicieuses de coloris et d'habileté, avaient été exécutées sur place, peu de temps avant la Révolution, par Honoré Fragonard, ami et commensal du marquis de Saint-Vincent, châtelain de La Motte. Lors de la vente du château, à la suite de la mort du duc de Cadore, elles ont été détachées des boiseries qu'elles recouvraient depuis un siècle, transportées à Florence, chez le prince de Rospigliosi, puis rapportées en France et vendues. Ce sont de précieuses et spirituelles pages de l'œuvre de Fragonard.

---

(1) Ces notes ont été prises au moment de la démolition par M. Octave de La Bastie, à qui nous en devons la communication.

* * *

CANTON DE SAINT-GERMAIN-LAVAL (1)

Par PAUL TARDIEU

La plaine du Forez vient mourir aux pieds des collines où s'étage le canton de Saint-Germain-Laval : au delà, à l'aspect du soir, s'élèvent, comme les degrés d'un amphithéâtre, les montagnes plus hautes qui de Noirétable vont, par Saint-Just en Chevalet, rejoindre les monts de la Madeleine. A la limite orientale du canton, le terrain se creuse en gorges profondes pour livrer passage à la Loire ; le reste du pays, sauf la vallée de l'Aix, ombreuse et accidentée, est formé de mamelons aux formes molles et monotones, propres à la culture et couverts d'une population à la figure douce.

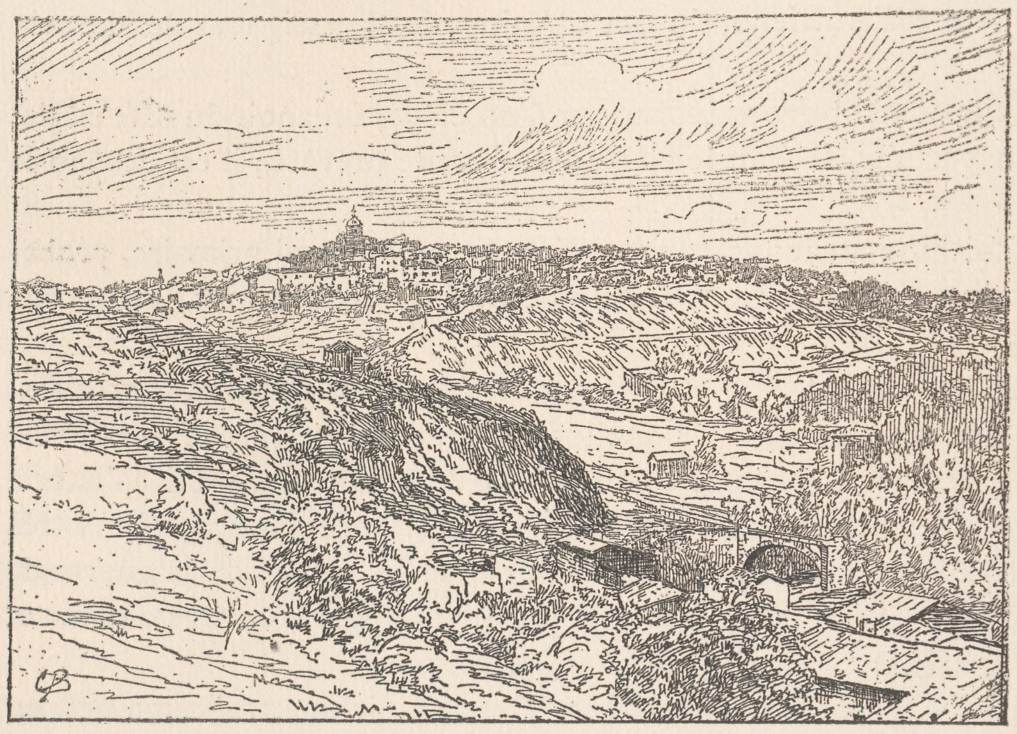

317. — SAINT-GERMAIN-LAVAL
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Ces montagnes ne séparent pas seulement le Forez du Roannais, mais offrent encore cette particularité de faire partie de la limite entre le nord et le midi de la France, entre la langue d'oïl et la langue d'oc : celle-ci règne encore dans les patois du Forez, celle-là, dès le Roannais, commence à être prépondérante ; et, malgré que la langue officielle à Montbrison, particulièrement à l'époque des ducs, ait été la langue d'oïl, le langage populaire semble bien avoir toujours eu une affinité intime avec les dialectes méridionaux, dont l'influence règne encore sur le canton de Saint-Germain.

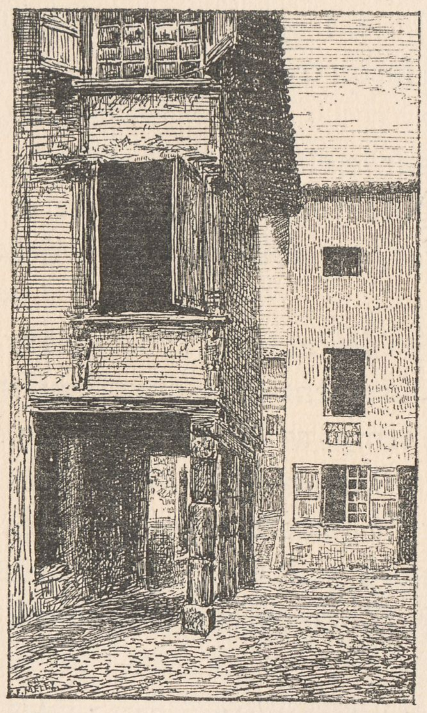

318. — SAINT-GERMAIN-LAVAL
VIEILLE MAISON AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

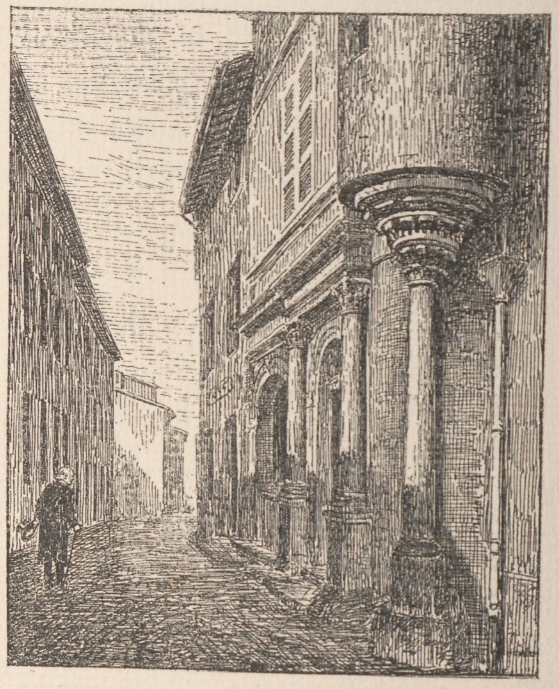

319. — MAISON DU VERNEY
A SAINT-GERMAIN-LAVAL
Dessin de Méley, d'après une photographie de F. Thiollier.

SAINT-GERMAIN-LAVAL *(Sanctus Germanus Vallis, San-German)*. — La colline sur laquelle est construite la ville forme sensiblement l'angle nord-ouest de la plaine ; la fraîche vallée de l'Aix la contourne au midi, lui apportant « beaucoup d'embellissement » et, sans l'abside un peu disgracieuse ajoutée à son église, ses constructions étagées, vues de certains points, se grouperaient assez heureusement.

A la hauteur de l'église paroissiale, au nord de la route départementale nº 6, et sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la maison Reynaud, existait un vieux cimetière, vendu et bouleversé en mars 1885 ; on y a trouvé des cercueils en pierre, dont quelques-uns avec couvercles, ornés de moulures et croix sculptées au chevet, pouvant dater de l'époque mérovingienne, des tuiles à rebords et leurs couvre-joints *(imbrex* et *tegula)*, des substructions informes, etc. En 1840, un abaissement du niveau de la route, en face de ce cimetière, avait déjà mis au jour des mosaïques et des fragments de peintures murales. M. Chaverondier a attribué tous ces débris à l'ancienne église du cimetière, appelée dans les textes *Saint-Germain-le-Vieux.*

---

(1) Population : 11,579 habitants.

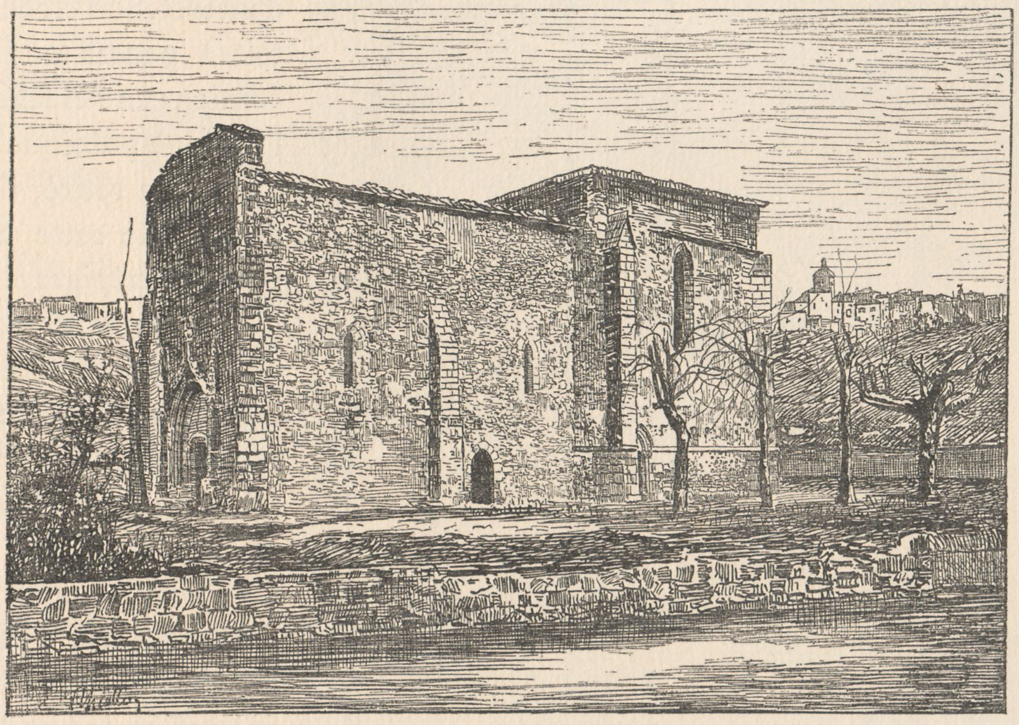

320. — CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LAVAL
Dessin de F. Thiollier.

Plusieurs legs ou fondations de chapelles sépulcrales au XIV^e siècle, concernant cette église *(Ecclesia antiqua)*, sont mentionnés dans la *Notice* de M. Chaverondier, *sur le recueil des testaments enregistrés en la chancellerie de Forez*, notice à laquelle nous avons fait de nombreux emprunts.

L'église paroissiale est un vaste édifice du XIVe siècle, dont l'architecte Michaud a reconstruit la partie postérieure sur des proportions plus grandes, et dans un style sensiblement plus ancien, en remplaçant l'ancien chevet plat par une abside à plusieurs faces. On conserve à l'intérieur un bénitier portant sur un écusson les lettres initiales A. N. N. enlacées et, sur ses bords, l'inscription, A. PALANCHES. 1547 ; les fonts baptismaux, dont la vasque, sur un joli pied à consoles, présente un blason *chargé de deux arbres accompagnés en chef d'un croissant entre deux étoiles, et d'un cœur en pointe* ; un bas-relief d'un bon travail, exécuté au XVIIe siècle, qui orne la porte de l'armoire supérieure; et enfin une statue de Moïse en pierre.

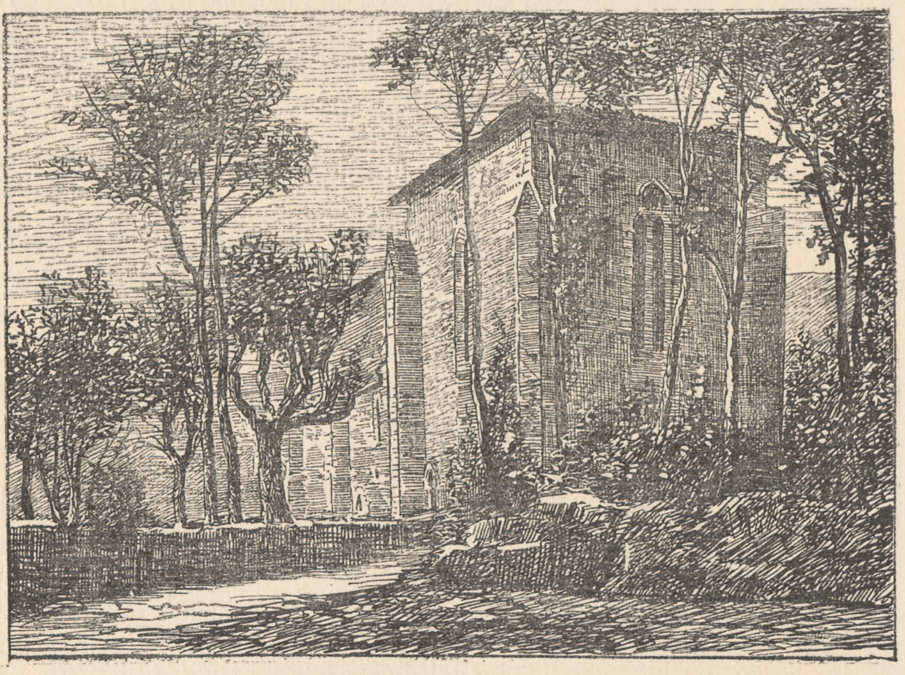

321. — CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LAVAL
Dessin de F. Thiollier.

Nous trouvons, dans l'ouvrage déjà cité, des legs faits en 1316 et 1321, pour la construction de l'église neuve de Saint-Germain ; d'autres testaments nous montrent l'existence à Saint-Germain, à cette époque, d'un hôpital, d'une confrérie de prêtres, d'une confrérie du Saint-Esprit et de plusieurs aumônes ou charités.

Au midi de la ville, subsistent des traces de l'enceinte qui fut construite de 1440 à 1484 par ordonnance comtale.

Le château s'élevait dans la partie haute ; il en reste quelques constructions grossières où est aménagée la maison d'arrêt, des vestiges de l'enceinte fortifiée et de l'une des portes.

Cette seigneurie était partagée entre deux familles, les de Baffie et les de Saint-Germain ; en 1248, Guillaume de Baffie accorda une charte d'affranchissement à la partie de la seigneurie qui le concernait et dont les limites étaient alors nettement définies par rues et maisons : deux ans plus tard, Arthaud de Saint-Germain suivit son exemple. En 1302, ce dernier échangea sa part avec le comte de Forez, Jean Ier, contre la seigneurie de Montrond, que la famille de Saint-Germain a possédée jusqu'à la Révolution ; l'autre part fut vendue, en 1344, par Giraud Bastet de Crussol et Béatrix de Poitiers, sa femme, au comte de Forez, Guy VII, pour la somme de 5,100 florins d'or.

Devenu châtellenie royale, après la réunion à la couronne, Saint-Germain fut engagé aux Dupuy, de Souternon et Bert.

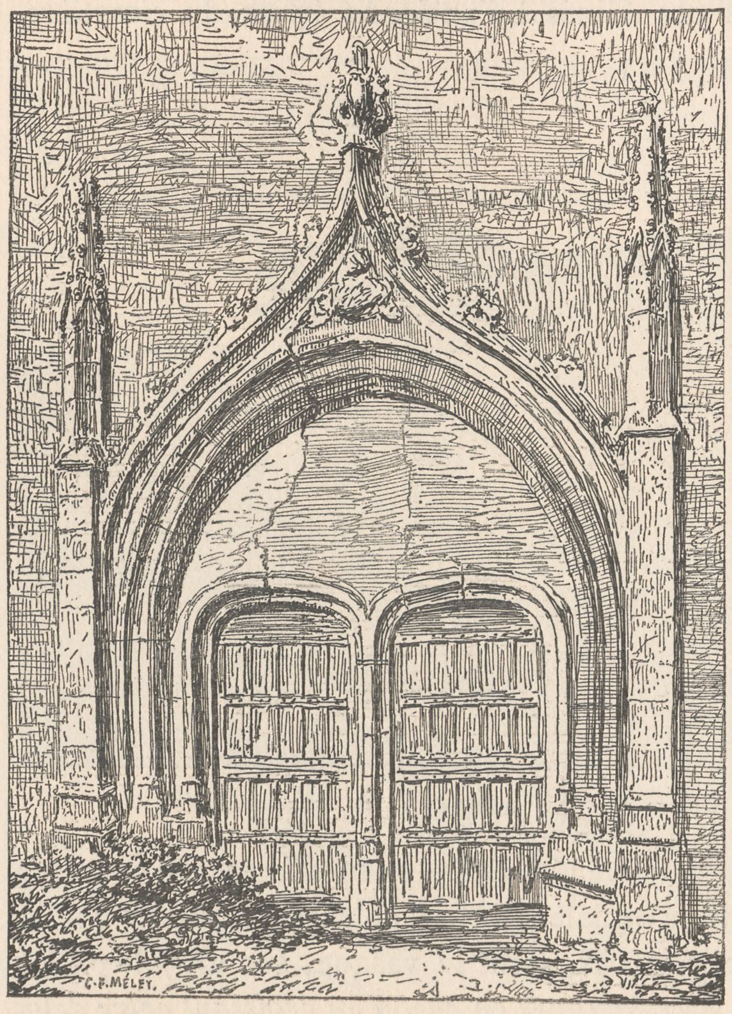

322. — PORTAIL DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LAVAL
Dessin de Méley, d'après une photographie de F. Thiollier.

La chapelle actuelle de la Madeleine était celle du château, mais sa construction primitive, de style roman, a été souvent remaniée et présente peu d'intérêt. Son clocher, coiffé, au siècle dernier, d'un toit à pentes ondulées, domine tout le pays et contient une cloche, datée de 1559, qui est celle de l'horloge publique.

On a retiré, il y a quelques années, des fondations de cette chapelle un fragment de cippe romain anépigraphe.

La chapelle des *Pénitents*, dédiée à sainte Reine, était située en face de la mairie; on en voit debout les murs datant du XVII^e siècle et aménagés maintenant pour une habitation particulière. Cette confrérie avait été fondée en 1620 environ, et dépendait de l'archiconfrérie de Roanne. Au quartier dit le *Chalumet*, au midi de la ville, se voient les grands bâtiments de l'ancienne maison des Récollets, devenus aujourd'hui la propriété des sœurs de Saint-Charles, et dont on posa la première pierre en 1624; ils renferment un cloître à voûtes d'arête en plein cintre, reposant sur des piliers carrés, et, à l'intérieur, plusieurs des dispositions anciennes; au levant, une immense terrasse domine l'Aix.

Saint-Germain possède plusieurs maisons curieuses : l'une d'elles, sur la place du Marché, a sa façade portée sur des piliers de pierre, laissant le passage libre au rez-de-chaussée ; cette même maison contient une cheminée du XVI^e siècle dont le manteau était crépi et peint à fresque; au coin de la place, l'ancienne maison du Verney a, sur l'angle, une tourelle engagée suspendue sur une colonne corinthienne, et l'ordre corinthien se continue sur la façade en deux étages de pilastres et colonnes; c'est un joli morceau de la Renaissance; au premier étage de cette maison est un remarquable plafond de chêne. Enfin, sur une maison de la rue Saint-Pierre, une pierre sculptée, du XV^e siècle, représente l'Annonciation.

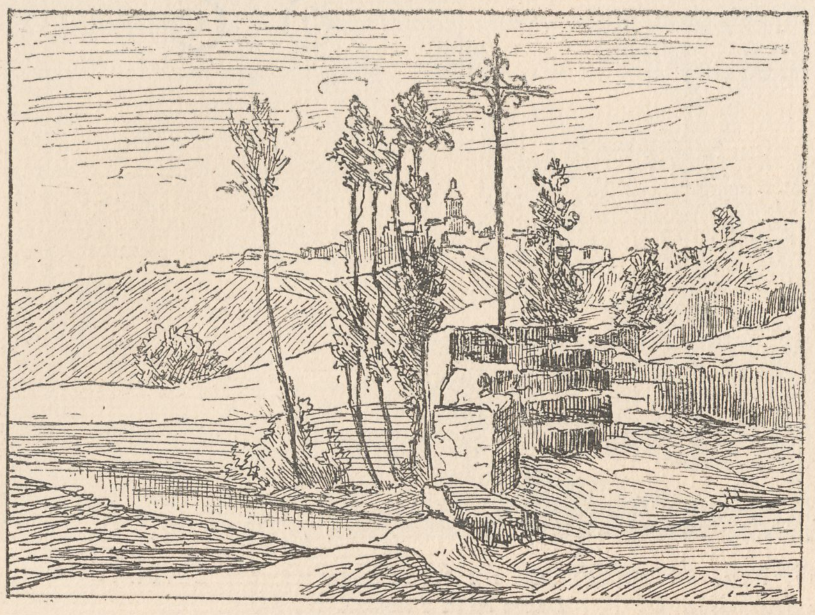

323. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. VUE PRISE DU PONT DE BAFFIE
Dessin de Thiollier, d'après Beauverie.

Sur les bords de la rivière d'Aix et au couchant de Saint-Germain, s'élève, parmi les arbres, la chapelle de Notre-Dame de Laval, que le chanoine de La Mure qualifie d'« antique monument. » C'était un des pèlerinages les plus fréquentés et les plus populaires au Moyen-Age; encore au XVII^e siècle, l'affluence de ses pèlerins fut cause, dit-on, de l'établissement des Récollets à Saint-Germain. La nef actuelle ne semble pas antérieure au XIV^e siècle, non plus que la petite porte percée au midi en ogive aiguë, d'un style rare dans le pays, et où l'on aperçoit quelques traces de peintures; toutefois, une partie des murs pouvait être plus ancienne, il semble aussi qu'ils aient été jadis rattachés à d'autres constructions. L'abside carrée, plus haute que la nef, est percée de baies très allongées; elle fut ajoutée au XV^e siècle, ainsi que la porte de la façade, subdivisée en deux baies en anse de panier, sous une ogive en accolade accostée de pinacles. La statue de Notre-Dame de Laval, dont le visage est peint en noir, a été transportée dans l'église paroissiale de Saint-Germain : une très antique légende se rapporte à cette statue, qui a de la valeur comme œuvre d'art.

A quelques pas en amont de la chapelle, le vieux pont de *Laval* ou de *Baffie* franchit l'Aix sur deux arches inégales : la plus petite, ogivale ; la plus grande, en plein cintre et postérieure. On trouve ce pont mentionné dès le XIV^e siècle, il était l'objet de nombreuses donations.

Plus en amont et à la limite de Saint-Germain, dans un site sauvage, le pont *Morru*, très étroit, se compose d'une seule arche haute, en plein cintre et extradossée, construite probablement au XIV^e siècle. — En 1414, Philippe Piseys, curé de Saint-Jean-la-Veytre, légua dix écus d'or pour en achever la construction.

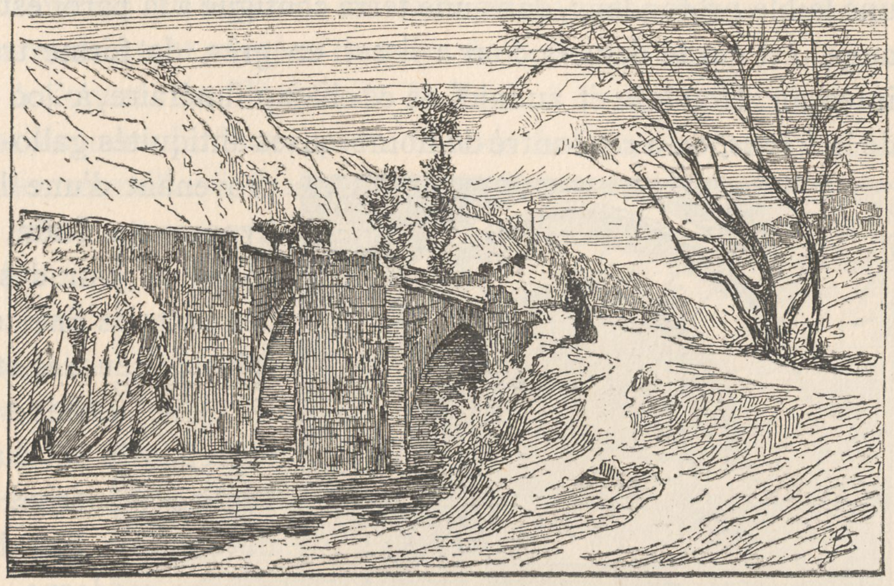

324. — LE PONT DE BAFFIE
Dessin de Beauverie.

Verrières, ancienne commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à deux kilomètres au sud-est de Saint-Germain et dominant la plaine, a conservé autour de sa cour, la chapelle, la maison d'habitation que précède une galerie à double étage, des bâtiments de service et une tour ronde. A en juger par certains chapiteaux de la galerie, les bâtiments peuvent remonter au XIII^e siècle, mais ils ont été remaniés et aménagés différemment aux XV^e et XVIII^e siècles. Dans la pièce servant de cuisine est une cheminée du XVI^e siècle, et la fenêtre a conservé son ébrasement et les sièges qui y étaient aménagés. La chapelle, construite d'un seul jet au XIII^e siècle, est d'un style remarquablement pur et d'un appareil fort soigné ; la porte d'entrée, rectangulaire, est abritée sous une double voussure ogivale, dont la plus grande repose sur deux colonnes isolées ; le clocher est construit au-dessus et couronné de créneaux en grossière maçonnerie, ajoutés sans doute au XV^e siècle ; la travée sur laquelle il est bâti est voûtée en coupole ovoïde sur trompes ; la nef, couverte en berceau ogival renforcé de doubleaux, se termine par une abside semi-circulaire à l'intérieur et polygonale au dehors.

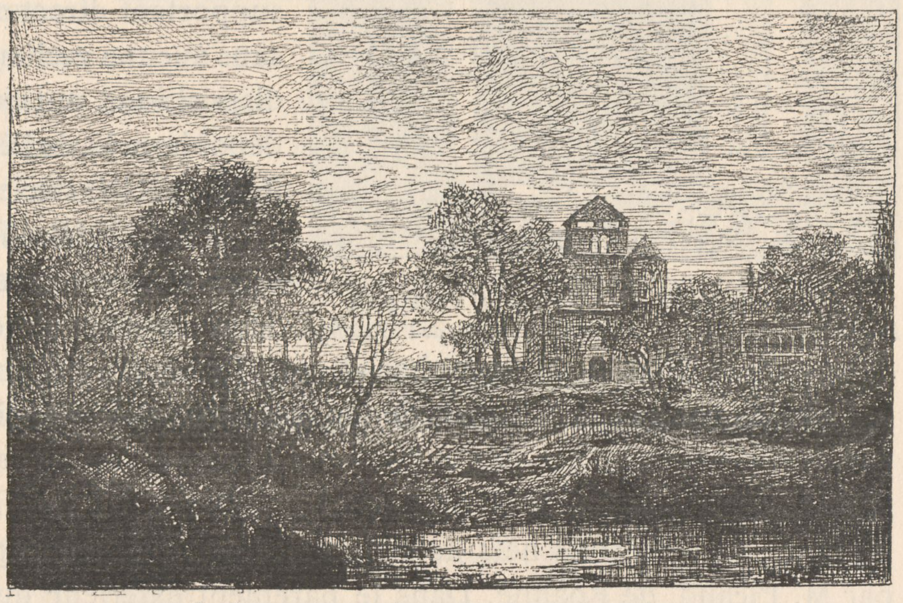

325. — COMMANDERIE DE VERRIÈRES
Dessin de F. Thiollier.

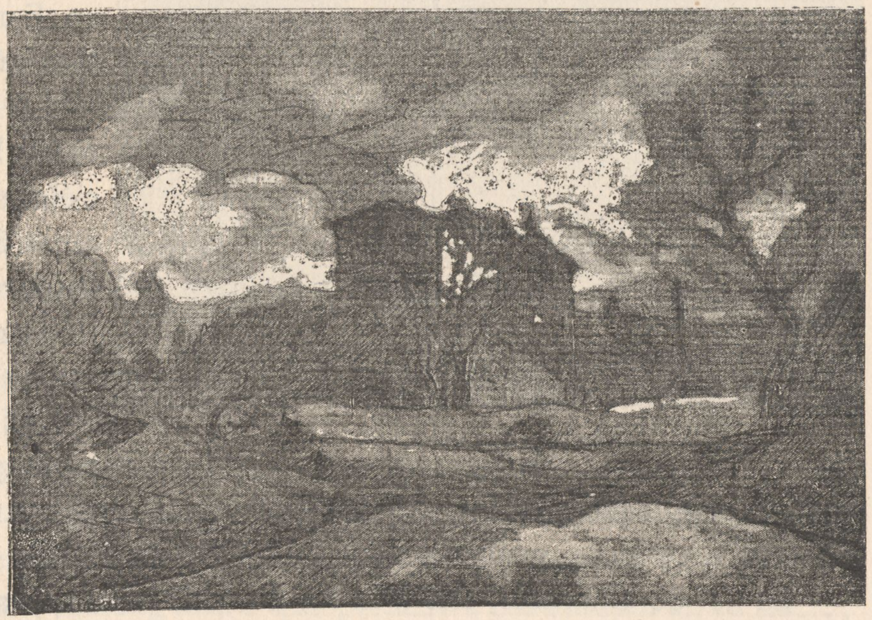

326. — COMMANDERIE DE VERRIÈRES
Dessin de Fontanesi.

En avant et au soir des bâtiments, est une jolie croix, du XV^e siècle, très heureuse dans toutes ses proportions.

AMIONS *(Amoncius)*. — Le plateau allongé qui forme cette région se relève ici en un cône très aplati dont Amions occupe le sommet : l'exposition en est heureuse et permet d'apercevoir la plaine du Forez par-dessus la vallée de l'Isable. Les débris anciens abondent particulièrement sur ce territoire. Chez Genêt, à 250 mètres au sud-est du bourg, des cercueils de grès ont été trouvés à une faible profondeur, dans une terre contiguë à la paroi est de la maison; l'un d'eux, transformé en auge, est gardé dans la cour : il est en grès, de forme trapézoïdale très accentuée, sans chevet intérieur. Non loin et au midi de ce champ funéraire, à 400 mètres environ du clocher, au territoire de la *Vigne,* on a rencontré de nombreuses antiquités gallo-romaines, tuiles à rebords, poteries, etc.; provenant d'une habitation qui paraît avoir possédé un hypocauste. Enfin, au village de Joux, situé au nord-est, on a mis au jour des fondations d'anciennes constructions, des poteries fines et grossières mêlées à un amas considérable de cendres et de charbons, et des urnes cinéraires.

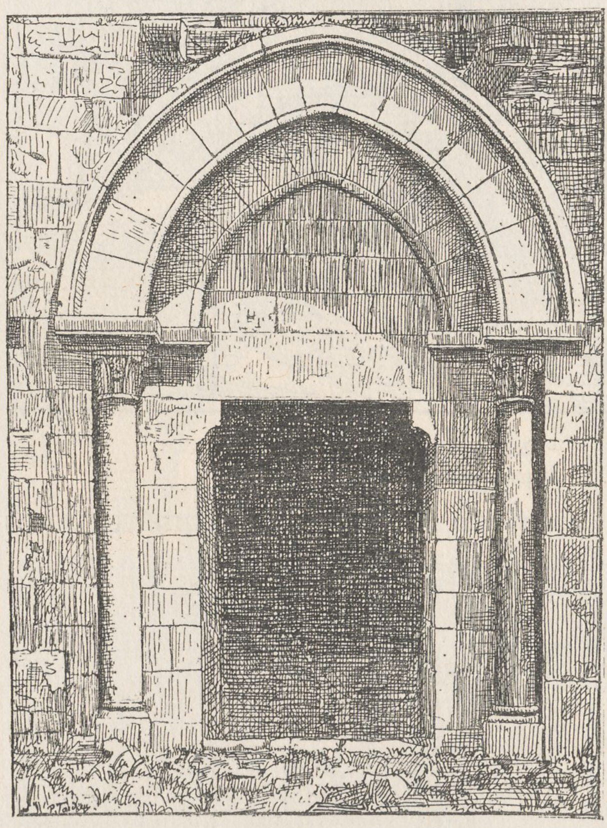
327. — PORTAIL DE L'ÉGLISE A VERRIÈRES
Dessin de P. Tardieu, d'après une photographie de F. Thiollier.

Une abside, qui paraît du XII^e^ siècle et terminait autrefois la nef du nord, est la seule partie subsistant de l'église primitive ; dans l'aménagement actuel elle est devenue un lieu de dépôt ; on voit aussi, sous le clocher-porche moderne, des parties d'un portail du XV^e^ siècle. Les autres constructions, refaites en 1853, semblent l'œuvre de simples ouvriers ; mais l'intérieur, où quatre colonnes supportent directement les poutres du plafond, reproduit, sans aucune recherche de forme, la simplicité de certaines dispositions antiques. L'ancienne pierre des morts est déposée près de l'église. La seigneurie d'Amions, citée aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, a appartenu aux d'Acre.

BULLY *(Bulliacus).* — Géographiquement, ce village appartient au versant de Roanne : il occupe les terrains mouvementés qui encaissent le cours de la Loire à sa sortie de la plaine; l'aspect du pays change complètement, devient plus rude et plus sauvage.

On a conservé, à la façade de l'église paroissiale, l'ancien portail du XV^e^ siècle, formé de trois voussures reposant sur des colonnettes engagées, aux chapiteaux sculptés de maigres feuillages ; le reste de la construction, commencé en 1825, a été terminé en 1868 par l'architecte Michaud, de Roanne : ce sont trois nefs de style gothique, avec transept et chœur meublés d'autels modernes par M. Picaud, de Roanne. Dans le parement extérieur du transept, au sud, on a relevé une dalle funéraire portant en bas-relief une croix pattée et un bâton de pèlerin. Comme presque partout en Forez, une confrérie du Saint-Esprit était établie à Bully.

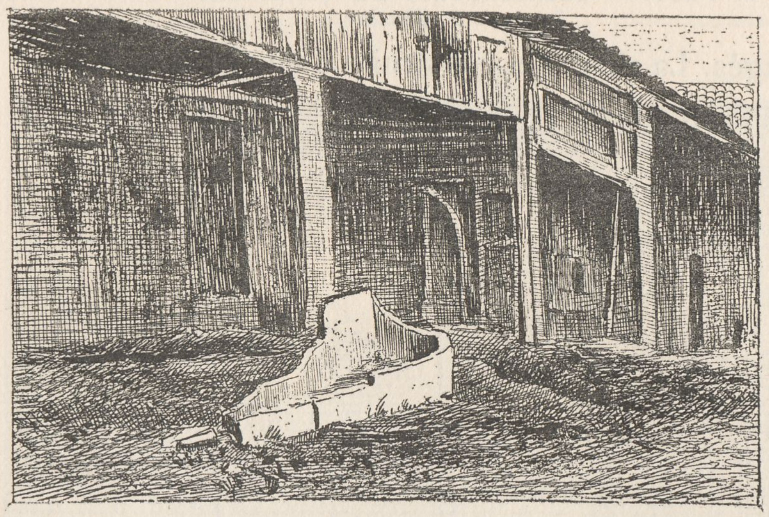
328. — SARCOPHAGE ANTIQUE A AMIONS
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A l'est de Bully, occupant un ressaut à pic sur la Loire, en face des montagnes de Cordelles, s'élevait le château de *Chantois*, dont il reste des amas de pierres à fleur de terre et la chapelle, aujourd'hui chapelle rurale. C'est une construction grossière, partagée en deux parties presque égales par un campanile à deux arcatures couvert en dos d'âne. Ce campanile et la partie au levant, rectangulaire, voûtée en berceau ogival et servant de sanctuaire, paraissent du XIII^e^ siècle ; en avant l'arc ogival portant le campanile, une nef a été construite, probablement au XVII^e^ siècle ; elle est couverte d'un lambris à trois pentes.

Le fief de Chantois, cité à la fin du XIII^e^ siècle, a appartenu aux Bochard (surnom probable d'une branche des Lavieu), aux Lavieu, de Rollat, de Varenne, de La Mure, de Foudras et du Bourg.

Le hameau de *La Mure*, à l'extrémité occidentale de la commune, a probablement donné son nom à la famille du célèbre historien du Forez.

DANCÉ *(Danciacus).* — Ce village paraît avoir été limite entre le Forez propre et le Roannais :

effectivement, de ce point élevé le regard embrasse dans tout leur développement la plaine forézienne et sa ceinture de montagnes. En marchant quelques pas au delà de Dancé, on peut même jeter les yeux sur le chaos des montagnes ravinées qui séparent les deux plaines, et, par le contraste, ressentir plus vivement la douceur et l'harmonie tant vantées du pays de Forez.

Entre les ravins du Creux-Marcet à l'ouest, de l'Etable de la Truie à l'est, et la Loire au nord, un mamelon, allongé parallèlement au cours du fleuve, porte le nom de *Châtelard de Sierve;* on y remarque des vestiges de fossés et des murailles à fleur de sol paraissant avoir eu une destination militaire; mais si cette position commande le fleuve, elle est commandée à son tour par la montagne dont elle se détache. Une route antique passait à proximité et conduisait au port de Lignebonne, sur la Loire.

L'église de Dancé a été construite, en 1856, par l'architecte Favrot, sur l'emplacement d'une chapelle ancienne : elle comporte une nef de style gothique avec transept.

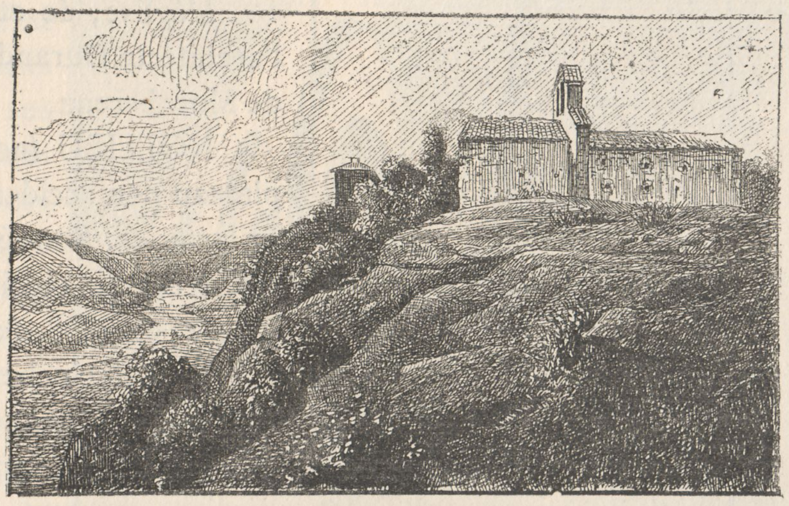
329. — CHANTOIS
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A 1,500 mètres au levant, s'élève, au bord de la route, l'ancienne maison de *Pierrefitte*, construction du XVIII^e^ siècle ne présentant d'autres particularités à l'extérieur qu'une corniche de bois, à moulures très saillantes, et, dans la cour, une poutre de bois, de forte dimension, composée en treillis pour soutenir un hangar, exemple ancien et rare de cet artifice de charpente. Dans la salle commune de la maison est une cheminée sculptée, du XVI^e^ siècle, des plus remarquables : le manteau repose, par l'intermédiaire de consoles saillantes, sur des cariatides à pattes de chien; sur ce manteau est sculpté, formant un brillant motif de décoration, un écusson surmonté d'une tête à laquelle aboient des monstres ailés à têtes de chien et queues de poisson; des guirlandes se détachant de la tête sont soutenues par deux personnages à demi couchés, dont le torse émerge de cartouches capricieusement découpés allant se rattacher à l'écusson central; une élégante corniche à modillons couronne le tout.

GREZOLLES (nom vulgaire *Grisolles*). — Situé sur un étroit plateau entre les vallées de l'Aix et de Patouse, ce village se profile heureusement avec les deux pavillons carrés de son château et les clochetons de sa chapelle rurale.

L'église, à trois nefs, de style gothique, a été construite en 1855 par l'architecte Durand: les masses en sont bien pondérées.

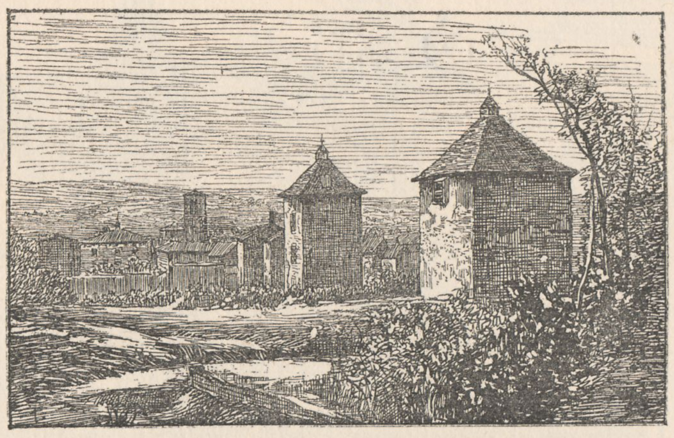
330. — GREZOLLES
Dessin de F. Thiollier.

Le château primitif n'a laissé que des vestiges d'enceinte fortifiée; un dénombrement de 1604 nous apprend qu'il était entouré de fossés et pourvu de pont-levis, machicoulis, canonnières et guérites. Au XVII^e^ siècle fut construite l'habitation actuelle, consistant en deux hauts pavillons, aux toits surmontés de lanternons carrés; l'un de ces pavillons se relie à un bâtiment modifié en ces dernières années. Au nombre des familles ayant possédé la seigneurie de Grezolles on peut citer les Lavieu, Allemand et Gayardon.

A peu de distance au matin et sur un point dominant, s'élève, contiguë au cimetière, une chapelle rurale fondée au commencement du XVI^e^ siècle; la partie postérieure date seule de cette époque; elle est surmontée de trois clochetons de charpente au-dessus du chœur, et de deux plus petits à droite et à gauche de l'abside : la nef rectangulaire qui précède a été ajoutée en ce siècle; on a seulement transporté sur la nouvelle façade le portail gothique primitif. A l'intérieur, le chœur est voûté à nervures, et l'abside par une série de lunettes rayonnantes; sa fenêtre à meneaux porte un fragment de vitrail du XV^e^ siècle des plus remarquables; il représente sainte Barbe en prière, en costume du temps; le bas du corps manque malheureusement; une assez bonne copie de la madone de Saint-Sixte, de Raphaël, occupe la partie droite de la fenêtre ; à côté, sur des consoles ornées de têtes, reposent une statue de sainte Barbe, toujours en costume du XV^{e} siècle, et un groupe de sainte Anne, la Vierge et l'enfant Jésus. Il y avait à Grezolles, une confrérie du Saint-Esprit.

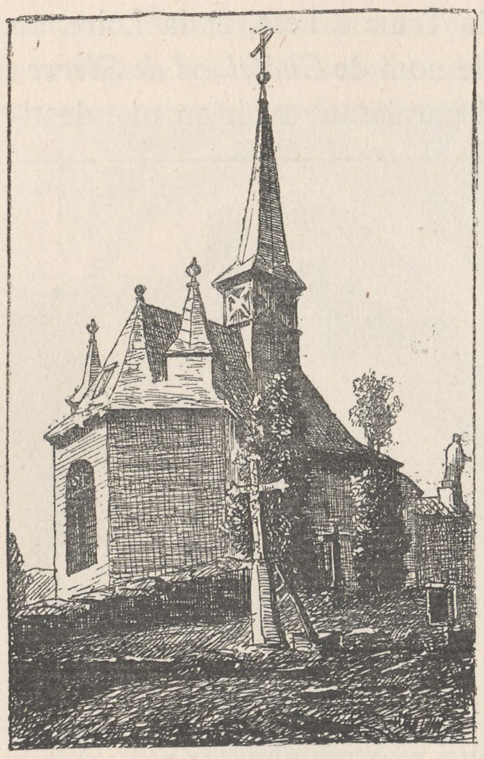

331. — CHAPELLE RURALE A GREZOLLES
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

LURÉ. — Ce village se réduit à quelques maisons éparses dans une large vallée. — On a trouvé au nord-ouest, entre Sermaise et Lurange, au lieu dit *La Châtre*, de nombreux débris romains : très probablement ce fut une station militaire de Sarmates.

L'église, de style gothique, a été construite, en 1848, par l'architecte Durand, de Roanne ; à l'ouest, s'élève la chapelle rurale de Montbereau.

NOLLIEU (nom vulgaire, *Nollio*). — Petit village sur un plateau peu accidenté dont les pentes sont couvertes de vignes et de prairies. Son église du XV^{e} siècle a disparu, sauf la partie inférieure du clocher et la porte qui s'y ouvrait ; elle a été remplacée, en 1858, par une église due à l'architecte Durand ; l'étage inférieur du clocher est devenu la sacristie, et les trois nefs s'étendent à l'est ; elles sont de style gothique.

L'ancienne maison seigneuriale des d'Albon est au nord de l'église ; sa cour, entourée de bâtiments, est restée à peu près intacte depuis le XVI^{e} siècle, mais la construction en est simple. On y remarque un écusson des d'Albon.

Le territoire de cette commune était traversé au midi par l'ancienne voie d'Aquitaine.

POMMIERS *(Villa Pomerii* ou *de Pomeriis*, *Pomers)*. — Peu de villages ont conservé un aspect aussi caractéristique que celui de Pommiers, avec son enceinte fortifiée, son château, son ancien prieuré et la jolie flèche de son clocher : il se groupe toujours sous d'heureux aspects, soit qu'il s'encadre dans la porte ogivale de ses remparts, soit qu'il se reflète dans la rivière d'Aix, près des arches minées de son vieux pont gothique.

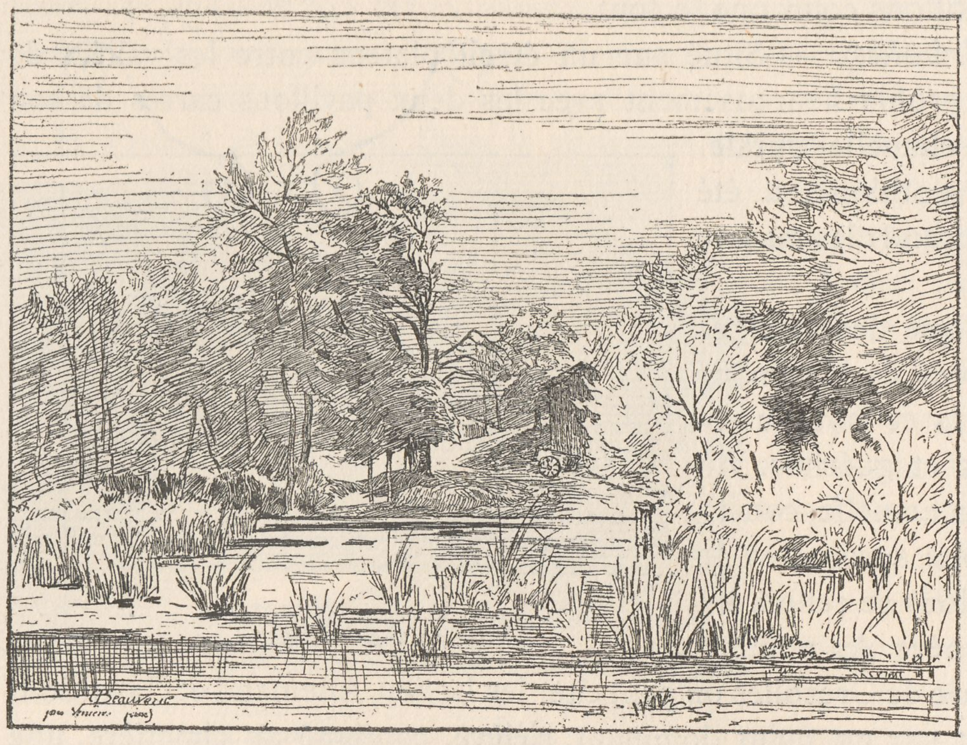

332. — UNE MARE PRÈS DE NOLLIEU
Dessin de C. Beauverie.

Pommiers fut un prieuré bénédictin de l'ordre de Cluny et relevait de Nantua. Ses religieux nous ont laissé la très-remarquable église qui, depuis 1822, remplace l'édifice paroissial, transformé en maison d'habitation. Cette église prieurale, exemple étonnant de la puissance d'effet à laquelle peut atteindre la seule beauté des proportions, sans le secours équivoque des riches matériaux et des décorations surchargées de détails, est en même temps un précieux spécimen de l'art du XI^{e} siècle en Forez. Une longue suite de hauts piliers cruciformes détermine à l'intérieur trois nefs voûtées en berceaux unis, au-dessous desquels se déroulent les cintres d'arcs appliqués ; à la rencontre du transept s'élève une coupole sombre, et trois absides semi-circulaires ferment les longs couloirs des nefs. On a malheureusement, en ce siècle, habillé à la mode ionique les colonnes et les chapiteaux primitifs de l'abside majeure. Dans la voûte centrale, près du chœur, s'ouvrent les orifices de nombreux vases en terre cuite ou *echea*, placés sans doute dans un but acoustique.

L'autel principal, refait il y a peu d'années, était en bois et surmonté d'un tabernacle et de gradins dorés, reposant sur une cuve de pierre qui renfermait jadis les reliques de sainte Prève. Cette cuve et cet autel sont aujourd'hui déposés dans le transept nord.

Les murs à l'extérieur ont peu d'unité de construction ; ils semblent avoir été surélevés dans un but militaire, comme pourrait le faire croire l'existence d'une vaste pièce située dans les combles, au-dessus du collatéral nord ; deux arcatures aveugles terminent le transept du même côté. L'abside est de forme trapézoïdale à l'extérieur et garnie de contreforts ; le clocher s'élève au-dessus de la croisée du transept, il est flanqué sur ses angles et au milieu de ses faces de contreforts plats et ajouré de baies géminées, dont les colonnes courtes portent des chapiteaux à entrelacs ; une flèche, couverte en tuiles plates, et très heureuse de proportions, le coiffe et complète sa physionomie originale.

On a retiré naguères des fondations de ce monument plusieurs colonnes itinéraires, dont une seule a conservé son inscription, mutilée, mais très précieuse, car elle donne un nom géographique nouveau, COL*onia* FL*avia* F..., que l'on suppose s'être superposé à celui de Feurs, par concession de Vespasien ou de l'un des empereurs de sa famille.

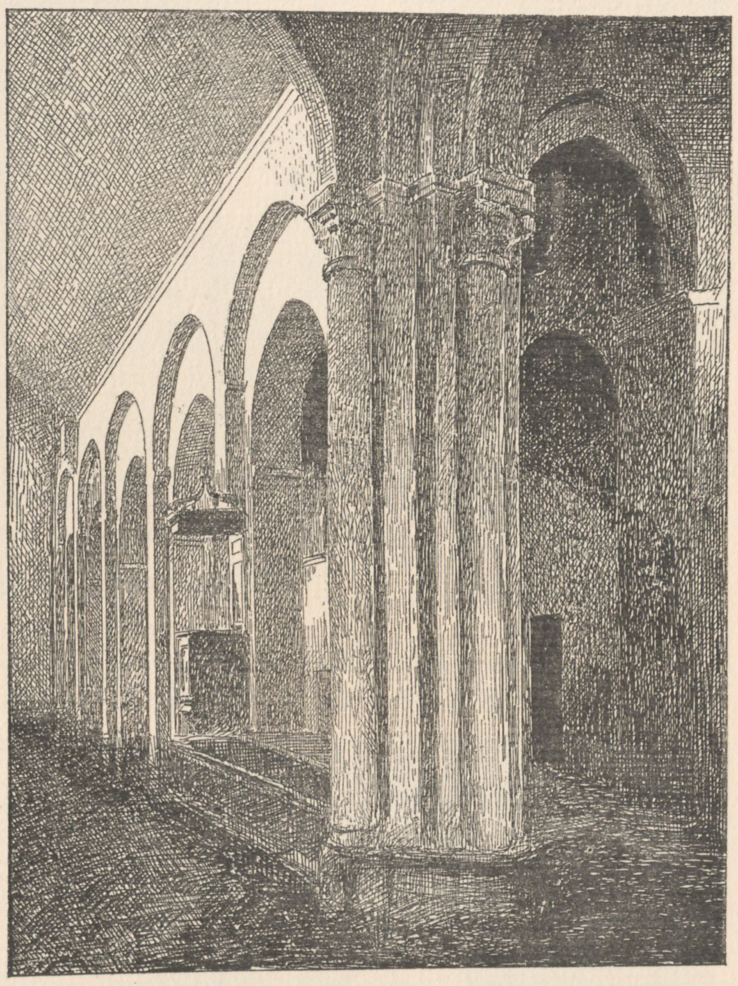
333. — VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE POMMIERS
Dessin de Méley, d'après une photographie de F. Thiollier.

Les bâtiments conventuels subsistent à peu près dans leur intégrité ; certaines parties, et en particulier les murs inférieurs des tours qui les flanquent au midi, datent du XIVe siècle.

Au XVIIe siècle, les bâtiments furent restaurés, profondément remaniés et en partie reconstruits; de cette époque datent le cloître, couvert en voûtes d'arête reposant sur des piliers carrés, ferme et simple dans ses lignes, la salle capitulaire, l'escalier et les belles toitures à pentes brisées du château.

L'habitation particulière du prieur, convertie aujourd'hui en presbytère, est restée intacte depuis le XVe siècle, avec son vestibule ouvert au rez-de-chaussée par trois arcs ogivaux, sa tourelle d'escalier, et toute sa charmante façade, où la brique aux tons rouge et noir relie les fins cordons en pierre grise des baies et des corniches. Il faut remarquer encore la jolie porte de communication entre le logis prieural et le couvent et, dans les appartements, de beaux lambris de bois.

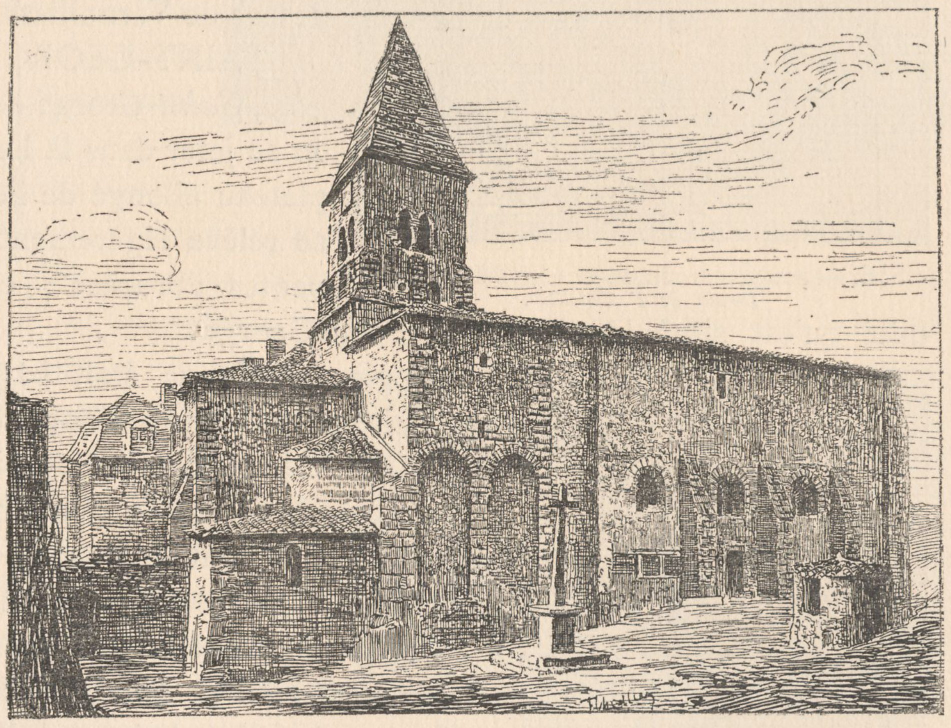
334. — ÉGLISE DE POMMIERS
Dessin de F. Thiollier.

Le vieux pont de la Valla, jeté sur l'Aix au-dessous de Pommiers, servait au passage de la *Strata Charreteri* venant de Montbrison par Montverdun. Il comportait trois arches dont l'une, au milieu, beaucoup plus haute que les autres, donnait au tablier deux pentes fort raides. Ce pont, qui date du XIVe ou XVe siècle, est aujourd'hui en ruines et remplacé par la poutre en fer d'un pont moderne bâti à côté. Un texte de l'an 1264 nous apprend qu'en cas de condamnation, par la justice du prieur de Pommiers, à la peine capitale ou à la mutilation d'un membre, le condamné devait être livré aux officiers du comte, pour l'exécution de la sentence, auprès de ce pont. Indépendamment du pont de la Valla, existait une passerelle appelée les *planches de Pommiers* et pour laquelle nous trouvons un legs en 1362.

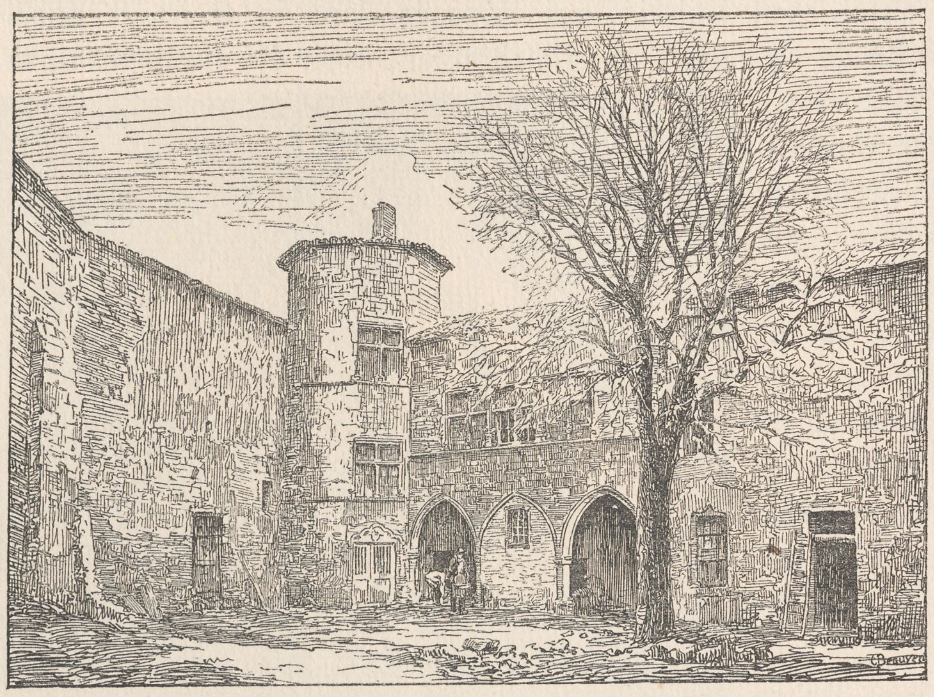
335. — POMMIERS. COUR DU PRIEURÉ
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Le *Châtelard* était un ancien fief qui fut démembré de la seigneurie de Nervieu en 1751, vendu aux Dupuy qui l'ont possédé jusqu'à la Révolution, et où l'on ne voit aujourd'hui que des constructions modernes. — Près de là, au hameau de *La Magnerie*, se tenait une confrérie du Saint-Esprit.

Le fief de *Vernoilles* appartint, de 1214 jusqu'au milieu du XV^e siècle, aux familles de Vernoilles, de Jo, de L'Eschalier et, au XVIII^e siècle, aux de Madières. Il en reste une tour carrée et des constructions délabrées, converties en ferme et entourées de larges fossés. Un testament de 1321 fait un legs au luminaire de Saint-Blaise de Vernoilles.

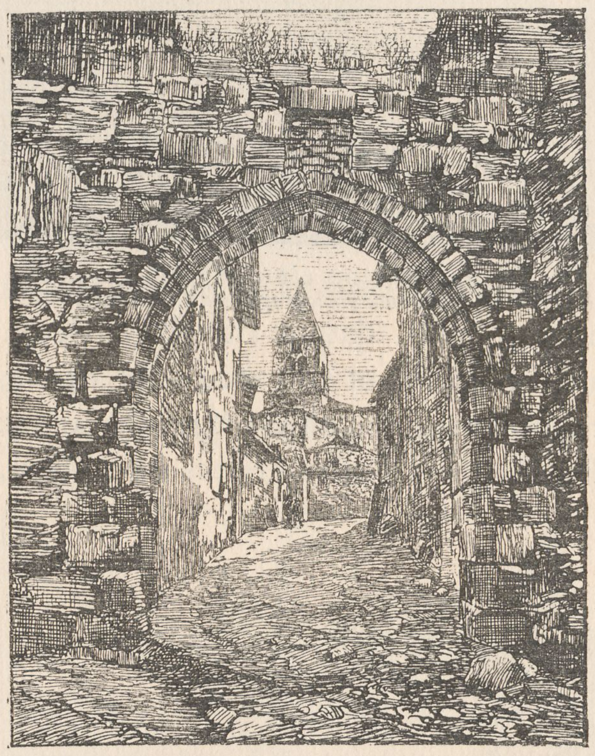
336. — POMMIERS. ANCIENNE PORTE ET ÉGLISE
Dessin de F. Thiollier.

Dans la partie orientale de la commune, à l'est, étaient encore l'ancien fief, aujourd'hui ferme, des *Crevants*, possession des Montchanin ; le fief et maison-forte de *Chardon*, sur la route de Saint-Georges à Saint-Germain ; et, à *Chantois*, un petit logis du XV^e ou du XVI^e siècle, qui appartenait, il y a un siècle, à la famille de Viry.

Des antiquités romaines ont été signalées sur plusieurs points de ce territoire, et notamment sur le plateau au-dessus de Vernoilles.

SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE *(Sanctus Georgius, Saint-Georgi de Baroilli).* — La rivière d'Aix, avant de se jeter dans la Loire, longe sur sa rive gauche un vaste plateau allongé de l'est à l'ouest, de la forêt de Bas où il se relève légèrement jusqu'à la Loire, où il s'abaisse en pentes abruptes ; c'est près de cette dernière extrémité qu'est situé le village de Saint-Georges.

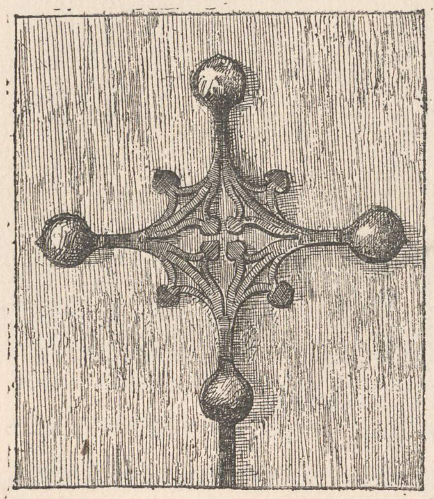
337. — CROIX DE FER A POMMIERS
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

L'église ancienne était bâtie dans le cimetière ; la nouvelle, construite au milieu du village, date de quarante ans et déjà menace ruine. Elle est en forme de croix latine, couverte de voûtes d'arête surbaissées, avec abside semi-circulaire, et clocher à flèche d'ardoise sur le flanc, le tout de peu de valeur architecturale. Au XIV^e siècle Saint-Georges possédait un hôpital.

Sur un carrefour, au soir de l'église, s'élève une croix du XVI^e siècle.

Le *Châtelard de Chazi*, à 500 mètres au sud-est du bourg, au confluent même de la Loire et de l'Aix, est une esplanade de 7 à 8 hectares de superficie, que deux ravins achèvent d'isoler au nord et à l'ouest, ne laissant pour y accéder qu'un isthme étroit, barré par un rempart en terre aujourd'hui planté de vignes. Ce rempart recèle les vestiges d'un mur gaulois en pierres sèches, avec fiches de fer ayant servi à consolider un système de poutres réunies et noyées dans sa masse. Le Châtelard de Chazi est certainement un oppidum gaulois.

Sur un renflement de terrain, au nord-ouest, le château du *Crozet*, incendié il y a dix ans, a laissé quelques pans de murs et des débris de cheminées du XVIII^e siècle : il appartenait, lors de la Révolution, à la famille de La Roche.

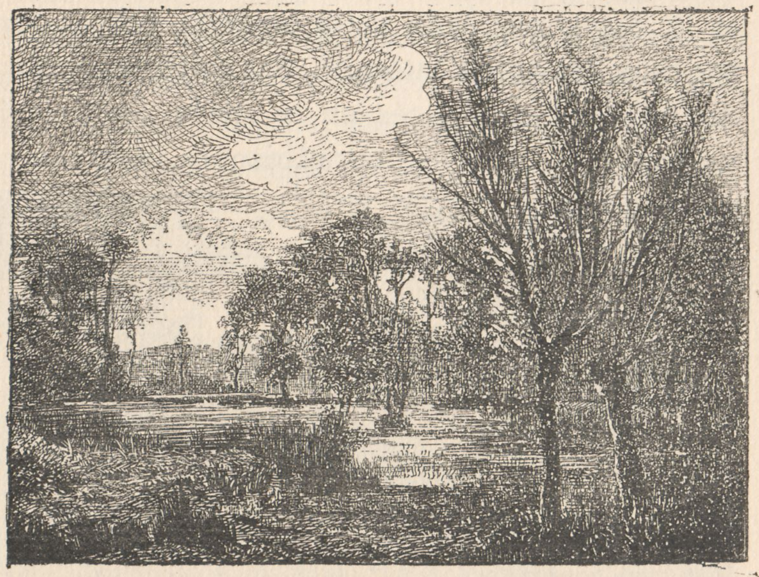

338. — MARE PRÈS DE POMMIERS
Dessin de F. Thiollier.

La chapelle de *Baroille*, située sur la lisière septentrionale du bois des Ardillers, au nord-ouest de Saint-Georges, est dédiée à la Sainte-Vierge, et l'une des plus anciennes chapelles du Forez ; on la trouve mentionnée, dans le pouillé du diocèse de Lyon du XIII^e siècle, sous le nom de *Ecclesia de Barolli*, de l'archiprêtré de Pommiers. Il y a toujours eu à cette chapelle grande affluence de pèlerins ; aujourd'hui encore on y vient en *reméage* ou pèlerinage, le 8 septembre ; à 10 minutes de la chapelle, au nord-est, est une source qui passe pour opérer des guérisons. La construction a été refaite en grande partie en ce siècle, et ses dispositions rappellent celles de la chapelle de Chantois : une table d'autel cruciforme, du XI^e ou XII^e siècle, a été relevée dans les murs ; on remarque à l'intérieur, sur un retable du XVII^e siècle, une statuette en bois, de la Vierge assise avec l'Enfant Jésus entre les genoux ; celui-ci tient une colombe dans la main droite ; le style des figures et des vêtements se rapproche de la manière byzantine.

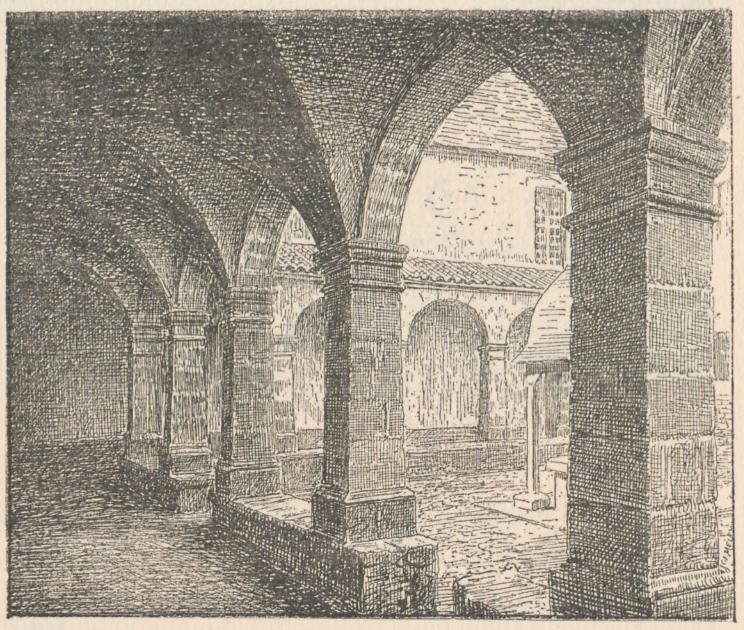

339. — CLOITRE DE POMMIERS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

SAINT-JULIEN D'ODDES *(Sanctus Julianus d'Odes, San-Julian)*. — Ce petit village, situé au-dessus de Saint-Germain-Laval, parmi des côteaux plantés de vignes, n'a que le faible intérêt de sa petite église, dont le chœur, voûté en berceau ogival, peut dater du XIV^e siècle. Les trois nefs, plus récentes, ont été prolongées en 1880 d'une travée construite, ainsi que la façade de style roman, par l'architecte Chétard. Un retable de bois surmonte l'autel. Dans la sacristie est la pierre tombale du curé Guillaume Cha, sans date, mais paraissant être du XVI^e ou XVII^e siècle.

L'ancien fief de *Serchan*, au nord-est de Saint-Julien, a appartenu, au XIV^e siècle, aux Groygnon, et au XVIII^e, aux Mallet, du Bourg et Michon.

SAINT-MARTIN-LA-SAUVETÉ *(Sanctus Martinus l'Estra, Sanctus Martinus de Salvitate)*. — Ce village est situé dans une dépression de la longue ligne de collines qui descend des montagnes d'Urfé jusqu'à la plaine du Forez.

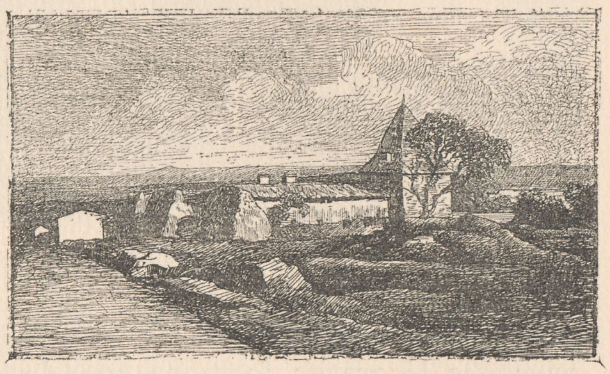

340. — LES CREVANTS
Dessin de F. Thiollier et P. Tardieu.

Des antiquités romaines ont été trouvées à Vassoges, Ravières, Soleil, Millantin, et sur plusieurs autres points de cette commune ; une voie antique venant de Feurs passait à La Sauveté, et un tronçon admirablement conservé en a été mis à découvert, au lieu de Prénat, à l'intersection des lignes qui joindraient Sabonnières et le Coin d'une part, La Forge et Chatelus de l'autre ; une colonne itinéraire brisée existe à Vassoges ; une autre a été retrouvée dans un contrefort de l'ancien clocher.

L'ancienne église, disparue aujourd'hui, avait été rebâtie ou agrandie plusieurs fois : la construction la plus ancienne dont on ait reconnu les vestiges paraît avoir comporté une nef couverte en charpente, suivie d'un transept voûté en berceau, avec clocher sur la croisée ; cette dernière partie devint, au XV^e siècle, la première travée d'une nouvelle église, édifiée en prolongement de l'ancienne, dont la nef fut démolie ainsi que le sanctuaire primitif, qui consistait selon toute probabilité en une abside semi-circulaire. On ne construisit qu'au XVII^e siècle le transept et le chevet carré de cette nouvelle église, dont trois beaux retables surmontèrent les autels ; sur ceux des autels latéraux, des colonnes torses, enrichies de pampres, encadraient primitivement des tableaux, remplacés en ce siècle par des niches et des statues ; au-dessus de l'autel majeur, un ordre de colonnes corinthiennes était couronné d'un attique avec l'image du Père Eternel ; le tableau central représentant l'adoration des Mages était signé *Smiths :* il est aujourd'hui conservé dans la sacristie.

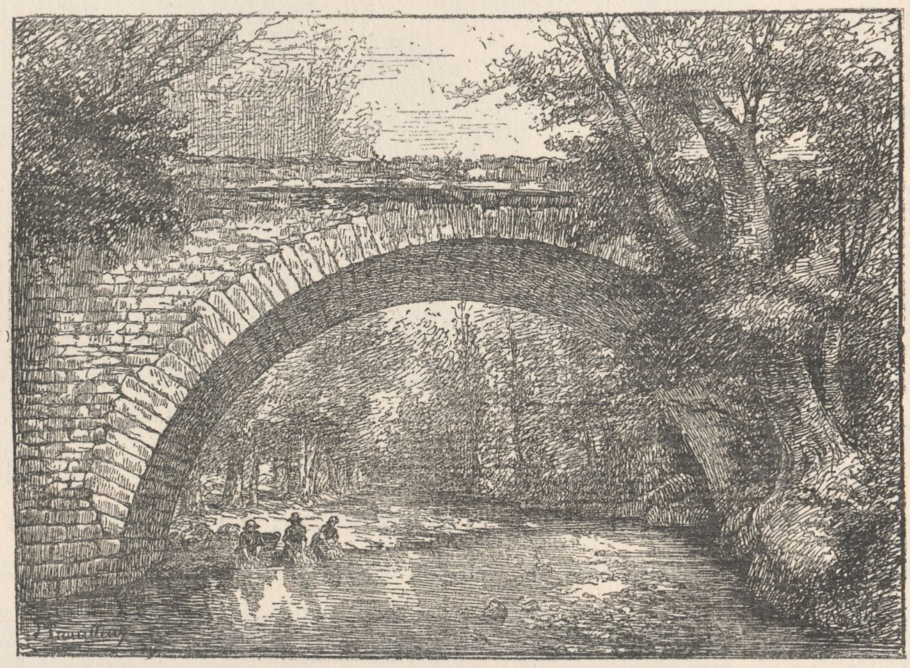

341. — PONT MORRU
Dessin de Trouilleux, d'après F. Thiollier.

L'église moderne, construite en ces dernières années par l'architecte Bourbon, occupe le même emplacement, mais est orientée en sens inverse : c'est un vaste édifice à trois nefs, de style byzantin libre, bien étudié dans ses proportions intérieures et dans ses détails ; les vitraux ont été exécutés par M. Bégule, la chaire par M. Picaud, les boiseries du chœur, sur les dessins de l'architecte, par M. Magat.

Des cercueils de pierre ont été découverts dans le village, au matin de l'église.

La Sauveté, gros village à l'est de Saint-Martin, paraît avoir été une paroisse depuis longtemps détruite avec son église ; on y voit encore quelques vestiges d'un château qui appartenait à l'ordre de Malte et dépendait de la Commanderie de Verrières.

Au nord-est de Saint-Martin, le château d'*Aix* se cache au fond de la vallée de l'Aix, parmi de très beaux ombrages masquant à propos les collines qui l'encaissent ; c'est un modèle à étudier de l'architecture civile du XVI^e siècle, appliquée à des proportions restreintes. Les constructions s'élèvent au milieu d'un fossé rectangulaire, que pouvaient alimenter les eaux de la rivière, et que l'on franchit sur un pont à deux arches qui aboutissait à un pont-levis ; sur trois côtés ce sont des bâtiments à deux étages, uniformes, sauf à l'angle nord-est où fait saillie une tourelle ronde, à toit aigu ; du côté de l'entrée, à l'est, un simple mur fait la clôture de la cour intérieure, mur épais au-dessus duquel on circule. L'aspect intérieur de cette cour est des plus heureux ; une galerie à deux étages court le long du bâtiment de droite, rencontre dans l'angle la tourelle de l'escalier, et se continue sur le bâtiment du fond pour s'arrêter à celui de gauche ou du midi, dont le mur n'est percé que d'une grande porte rectangulaire en marbre noir, construite au XVII^e siècle pour la chapelle ; une petite niche peinte à fresque abrite de ce même côté le puits qui s'y adosse. A l'intérieur, la chapelle a été entièrement dépouillée de son mobilier ; plusieurs salles ont conservé leurs boiseries à grands panneaux ; un boudoir est surtout remarquable à l'étage de la tour : il est tapissé de toiles peintes de paysages décoratifs, formant, avec de jolis encadrements de bois, les volets d'autant de placards. Il faut citer enfin l'escalier à vis, dont le noyau se termine par un singe tenant un écusson. François de La Chaise d'Aix, dit le Père de La Chaise, naquit dans ce château en 1624, et l'on y voit encore son portrait.

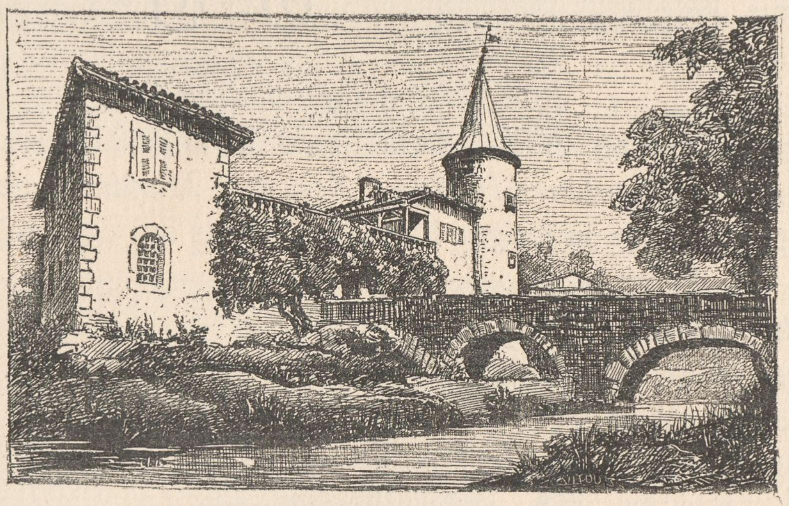

342. — CHATEAU D'AIX
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A 500 mètres environ en aval, émergent à fleur de terre les restes de l'ancien fief de *Buffardant*, que nous trouvons entre les mains des de Chantois, au XIV^e siècle, des de Varennes au XV^e, et des seigneurs de Grezolles au siècle dernier.

Le château de *Saint-Pulgent*, anciennement *Champuljan*, situé au midi de Saint-Martin, a conservé une partie de ses logis du XVe siècle, avec des cheminées armoriées. Une vue ancienne en fait connaître l'aspect primitif; mais l'habitation actuelle date de la fin du siècle dernier et n'a pas de caractère architectural. C'était un arrière-fief de la commanderie de Verrières; il a appartenu aux Fauron, aux du Buisson, et plus tard aux Chamboduc de Saint-Pulgent, qui le possèdent encore.

SAINT-PAUL DE VÉZELINS *(Sanctus Paulus de Visilins)*.— Situé sur un des plateaux voisins de la Loire, ce bourg possède une vaste église construite par l'architecte Michaud; l'intérieur, dans le style du XIIIe siècle, n'est pas sans mérite. La seigneurie de Saint-Paul appartenait, au milieu du XIIIe siècle, à la famille d'Acre.

Entre Saint-Paul et Amions on voit, sur une hauteur, la tour de l'ancien château de *Vézelins*; elle est de fort diamètre, haute seulement de deux étages, et paraît dater du XVIe siècle; elle est aujourd'hui accolée à des bâtiments de ferme. Ce fief en toute justice appartenait à l'abbaye de La Bénisson-Dieu en Roannais.

Sur le bord d'un ruisseau, appelé Charavey ou Chavalard, limitant les communes d'Amions, de Dancé et de Saint-Paul de Vézelins, à cent cinquante pas à l'est de la ligne séparatrice de ces deux communes, M. Chaverondier a signalé un amas prodigieux de briques, de tuiles creuses et surtout de tuiles à crochet, que le ruisseau en rongeant ses bords a mis à découvert; on a aussi trouvé dans le village une hachette polie.

SAINT-POLGUE *(Sanctum Sepulchrum, Sapolgo, Saporgo)*. — La tour de granit rouge du château de Saint-Polgue domine fièrement les deux plaines du Forez et du Roannais. Ce château se composait d'une enceinte rectangulaire, défendue à l'angle nord-est par la tour ronde du donjon; le bâtiment d'habitation se détachait de celle-ci pour former le côté nord d'une cour intérieure; il n'en reste que des caves où se lit, sur une clef de voûte, la date 1581, et un pan de mur ajouré au couchant d'une très jolie baie du XVIe siècle. Au soir, un petit corps de logis en retour sert aujourd'hui de presbytère; on y voit une salle voûtée, dont la petite fenêtre grillée a conservé un volet de fer. Une terrasse plantée de marronniers, et d'où la vue est remarquable, s'étend à la suite de ce corps de logis jusqu'à une tourelle fortifiée, occupant l'angle sud-ouest; au midi s'ouvrait la chapelle; à l'est, un long bâtiment de service va rejoindre le donjon. On y a pratiqué, au XVIe siècle, le passage qui sert d'accès à la cour.

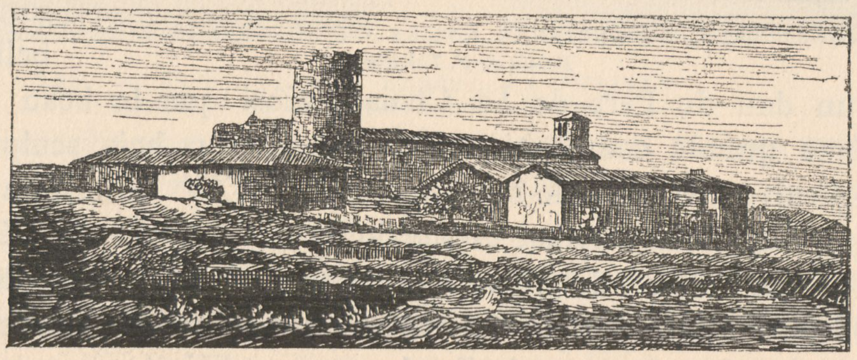

343. — SAINT-POLGUE
Dessin de F. Thiollier.

L'église paroissiale occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle, mais la façade qui regardait la cour fait maintenant face au village. Cette église, à trois nefs de style à peu près roman, avec clocher sur la façade, a été construite en 1859, par l'architecte Durand. On y a déposé l'épitaphe d'Antoine et Jean d'Ogerolles, assassinés en 1584.

La seigneurie de Saint-Polgue a appartenu aux d'Ogerolles, de La Richardie de Besse, Dubourg.

SAINT-THURIN (*Sanctus Taurinus*). — Ce village est construit le long de la route nationale de Lyon à Clermont, dans la vallée profonde de l'Anzon.

On a trouvé, en démolissant son ancienne église, la base d'un tombeau antique, creusée d'un *loculus* pour recevoir les cendres du défunt, et qui devait être surmontée d'un cippe.

Cette ancienne église se composait d'une nef du XIe ou XIIe siècle, aujourd'hui en partie démolie. Ses deux travées, voûtées en berceau avec doubleaux et arcs appliqués, étaient suivies d'une travée couverte d'une voûte domicale encore visible dans les combles de la salle d'école aménagée sur cet emplacement; l'édifice se terminait par une abside semi-circulaire voûtée à nervures. L'église nouvelle, due à l'architecte Durand, est à trois nefs, et ne présente rien de remarquable qu'un confessionnal du XVIIe siècle, dont la porte, ajourée par des balustres tournés, est surmontée d'une jolie arcature rayonnante.

On a relevé au hameau de *La Roche* une croix en fer forgé, avec appareil de lumières, excellent travail du XVe siècle, provenant de l'ancien cimetière de Boën.

Le château de *La Chaise*, berceau de la famille du confesseur de Louis XIV, a conservé une tourelle faisant partie du mur d'enceinte de la cour et un bâtiment dont la façade est précédée d'une profonde et remarquable galerie en charpente, avec poteaux et potelets curieusement assemblés et ornés, balustrade à fuseaux tournés, etc.; le tout remontant au XVIIe siècle. Une grossière statuette de singe, en pierre, surmonte aujourd'hui une porte de jardin.

SOUTERNON (*Sautrenon*). — De ce village, la vue embrasse au midi, en un superbe panorama, toute la plaine du Forez, et l'horizon s'étend depuis les montagnes de l'Allier au couchant, jusqu'aux monts du Beaujolais, qui se perdent dans les brumes au nord-est.

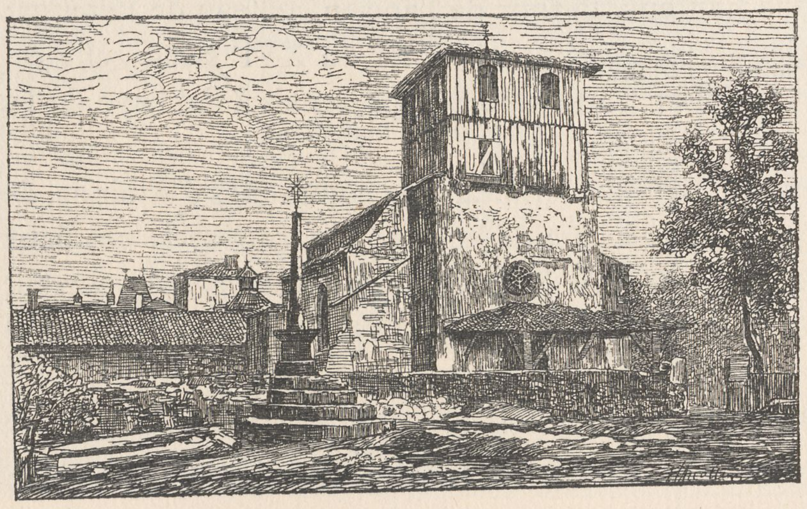

344. — ANCIENNE ÉGLISE DE SOUTERNON
Dessin de F. Thiollier.

On signale sur ce territoire deux pierres à empreintes, l'une à l'est, au village de Boisseret, dite la *Croix-Reposée*, l'autre au nord-est, à Chassonnay, dite la *Croix de la Cale*.

L'église de Souternon datait du XVe siècle; on en voit encore le chevet rectangulaire, une chapelle à droite, et l'ancienne sacristie, que l'architecte Boisson a conservés en construisant, en 1865, les trois nefs de même style qui forment la nouvelle église. L'autel, exécuté en belle menuiserie du XVIIe siècle, est, dit-on, un don du Père de La Chaise, ainsi que le beau retable en bois doré qui le surmonte; une grande composition architecturale en bois sculpté, avec colonnes torses enguirlandées, garnit entièrement le fond du chevet. Au XVe siècle, Souternon possédait un hôpital; une confrérie de Saint-Jean-Baptiste et une du Saint-Esprit y étaient établies.

Le château de *Souternon*, reconstruit en totalité, sauf une tour carrée et quelques portions de l'enceinte fortifiée, avait appartenu par indivis aux comtes de Forez, aux d'Achon, aux d'Amplepuis, aux de Cumbes, aux de Foudras et aux d'Urfé; plus tard, il a été possédé en entier par les d'Urfé, les de La Chaize, les de Monteynard et les Ramey.

Le château de *Pierrelas*, ancien fief, aujourd'hui détruit, s'élevait au couchant de Souternon, dans un bel emplacement près duquel des chênes superbes se mirent dans une pièce d'eau.

CANTON DE SAINT-HAON-LE-CHATEL (1)

PAR E. JEANNEZ ET F. NOËLAS

Ce territoire, qui comprend la partie centrale de la plaine roannaise, s'élève au couchant jusqu'à la ligne de crête des Monts de la Madeleine, qui, à des altitudes extrêmes variant de 1100 à 1165 mètres, forme, dans la direction du sud au nord, la limite des départements de l'Allier et de la Loire. De vastes forêts couvrent les sommets et les hauts plateaux de cette chaîne, dont la base porte des bourgs et hameaux si rapprochés les uns des autres qu'ils semblent, de loin, ne former qu'une longue ville, depuis Ambierle jusqu'au delà de Saint-Alban. C'est la *Côte*, célèbre par ses vignobles qu'ont chantés les poètes. De ses ravins verdoyants descendent plusieurs petites rivières, celle de Saint-Alban affluent du Renaison, l'Oudan, puis le Jubilion et le Filerin, affluents de la Tessonne. Les plateaux marneux ondulent dans la plaine, entre Saint-Romain, Saint-Germain et Noailly. Ceux qui bordent le canton de Roanne, près de Pouilly-les-Nonnains, seront bientôt arrosés par les eaux

(1) Population 13,576 habitants. Voir la note liminaire en tête du canton de la Pacaudière.

du colossal barrage, dont la construction est commencée dans le vallon de la Tâche en bas de Saint-Rirand et des Noës.

SAINT-HAON-LE-CHATEL *(Sanctus Habundus Castri)*. — Chef-lieu du canton, l'ancienne ville de Saint-Haon couronne un monticule de porphyre dominant toute la plaine. C'est un fouillis de verdure, de tourelles, de vieilles maisons escaladant le mamelon jusqu'à l'enceinte de hautes courtines, partiellement conservées et percées de portes ogives, qui cernait la cité durant le Moyen-Age. L'aspect général est méridional et très pittoresque.

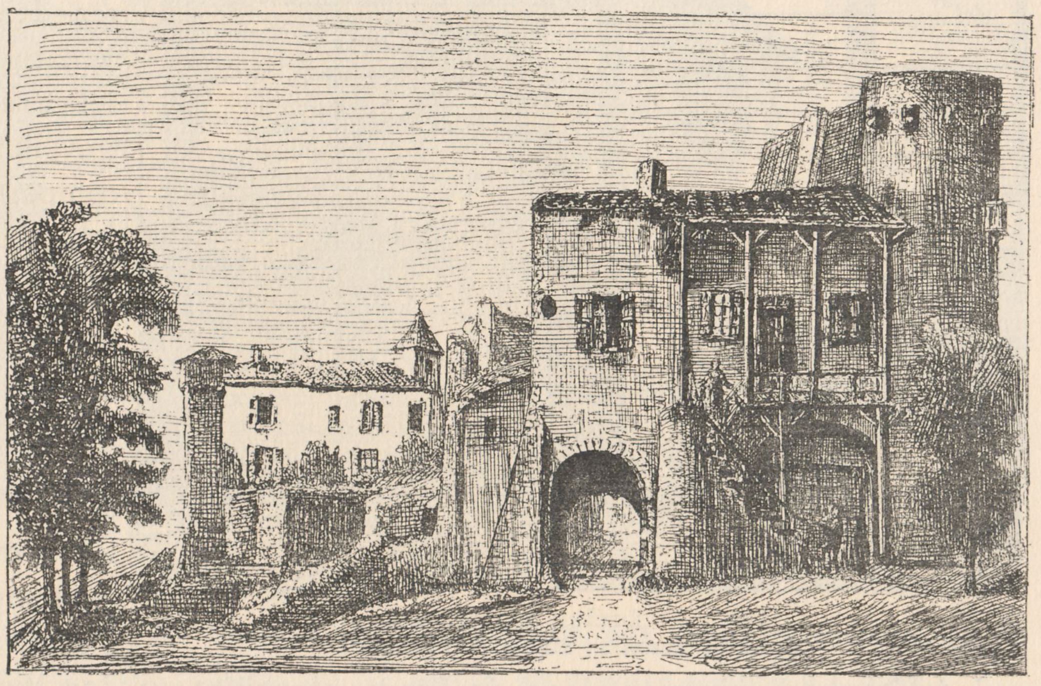

345. — SAINT-HAON-LE-CHATEL. LA POTERLE
Dessin de F. Thiollier, d'après le docteur Noëlas.

Epoque préhistorique et gauloise. — Des silex taillés, haches polies, torques de bronze et poteries primitives, se rencontrent sur ce territoire ainsi que quelques mégalithes : les *Ecamées*, la *Pierre qui vire* qui aurait été détruite il y a cinquante ans (1).

Sur la montagne conique du *Haut de Pardières*, on aurait trouvé des traces d'enceinte. On a cru reconnaître au château, sous les constructions modernes et celles du Moyen-Age, les traces d'une enceinte construite *more gallico* en pierres sèches et poutres avec fiches de fer, antérieure par conséquent à la domination romaine. Ce fait toutefois ne repose sur aucune preuve, ni aucune fouille sérieuse. On a retiré de cet emplacement : des médailles gauloises, des monnaies anépigraphes et éduennes bronze et argent. Dans les remparts a été trouvée une statuette de style égyptien, en terre rouge micacée, haute de 0.11, et représentant un personnage (une Isis probablement) les bras croisés sur la poitrine. Cette statuette, qui fait partie de la collection Noëlas, fut vraisemblablement apportée à Saint-Haon lors de la propagation des cultes orientaux dans l'empire Romain.

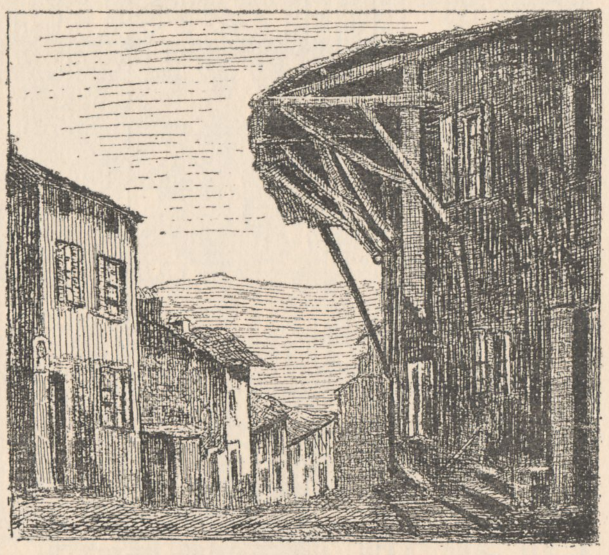

346. — SAINT-HAON-LE-CHATEL.
RESTES DE L'HÔPITAL
Dessin de F. Thiollier, d'après le docteur Noëlas.

Epoque romaine. — Un *castellum* aurait, à ce qu'on croit, occupé primitivement l'emplacement du château, où auraient été trouvés des restes de petit appareil, de nombreuses sépultures, des poteries et des médailles depuis Auguste jusqu'à Constantin. La voie abrégée de *Rodumna* à *Augustonemetum* passait au pied de ce poste fortifié. C'est le *chemin des Soldats*, ou *chemin rouge* encore reconnaissable aux *Ardaillons*, monticule situé à l'ouest et en face de la ville, où la tradition place l'emplacement de la batterie de Charles VII, assiégeant Saint-Haon pendant la guerre de la Praguerie.

Epoque du Moyen-Age et de la Renaissance. — L'ancien château a donné son nom à un quartier de la ville encore entouré de murs. Il avait trois portes, dont deux subsistent : la porte de l'Horloge, la Poterle, dix-huit tours, un donjon sur une motte, dite motte de Couzan, entourée de fossés qui ont été comblés en 1750. Il figure dans l'armorial de Guillaume Revel. La Poterle, Pouterle, était une fausse porte ouverte sur les fossés, défendue par une barbacane et percée à l'angle sud-ouest des remparts. La belle porte ogivale, dite de l'Horloge, a encore ses anciens vantaux du XVI^e^, peut-être même du XV^e^ siècle.

---

(1) Il semble difficile de prouver que c'était un mégalithe dressé de main d'homme.

Il ne reste que quelques débris de l'hôpital fondé par Alice de Saint-Haon, dame de Couzan, au XIV^e siècle. Mais un assez grand nombre d'autres constructions des XV^e et XVI^e siècles sont encore debout. La plus importante est l'ancienne maison prévôtale qui sert aujourd'hui d'hôtel de ville. C'est un manoir de la fin du XV^e siècle, avec cour intérieure sur laquelle empiète une tourelle d'escalier polygonale, percée à rez-de-chaussée d'une porte aussi remarquable par sa décoration sculptée, sobre et élégante, que par le fini du travail. Elle a gardé son huisserie à compartiments avec un marteau en fer forgé et ciselé, et sur le tympan ogival est sculpté un écusson portant : *d'argent au chevron de sable chargé de six croissants d'or et accompagné de trois merlettes d'or, alias de sable*, avec la devise : *Estote prudentes sicut serpentes, estote simplices sicut colombæ.* Ce sont les armes et la devise d'un parvenu contemporain de Jacques Cœur, Jean Pelletier de Renaison, petit bourgeois qui devint successivement juge de Forez, conseiller du duc Pierre de Bourbon, prévôt héréditaire de Saint-Haon et de la Chambre, et enfin, deux ans avant sa mort, survenue en 1500, président du conseil et de la Chambre des comptes de Bourbonnais. Il avait obtenu, en 1476, de relever le nom de l'ancienne et illustre famille de Saint-Haon, après avoir été anobli par l'acquisition de la seigneurie de Banassat. Son fils signe : Charles de Saint-Haon Banassat, seigneur de Beaucresson. C'est dans ce beau logis de la Prévôté que serait descendu François I^{er}, quand, en 1534, il vint prendre possession du comté de Forez.

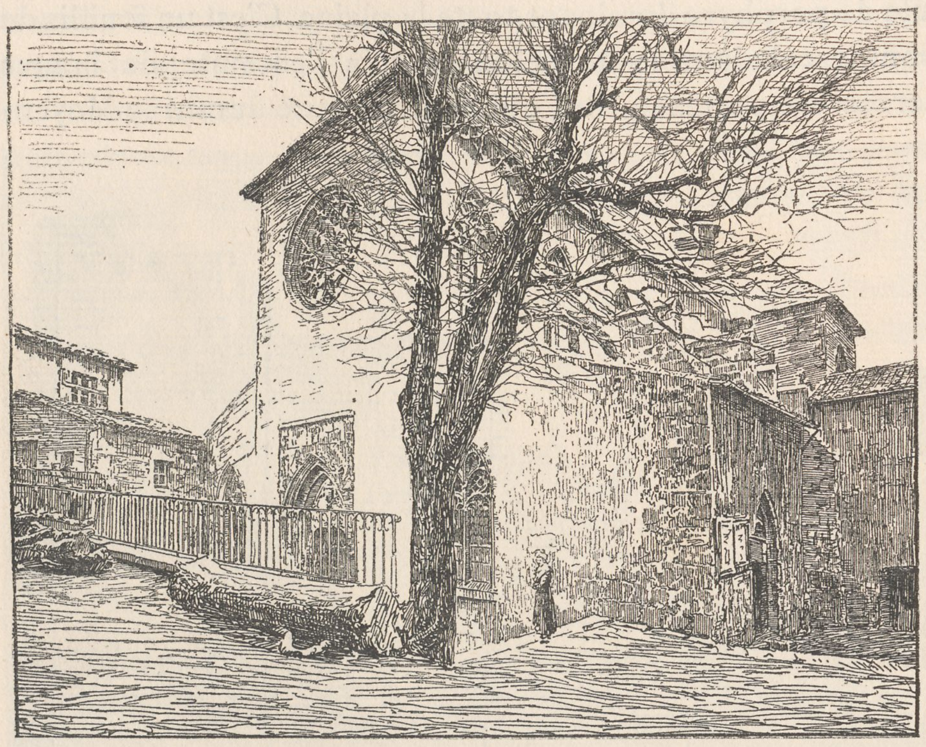

347. — ÉGLISE D'AMBIERLE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

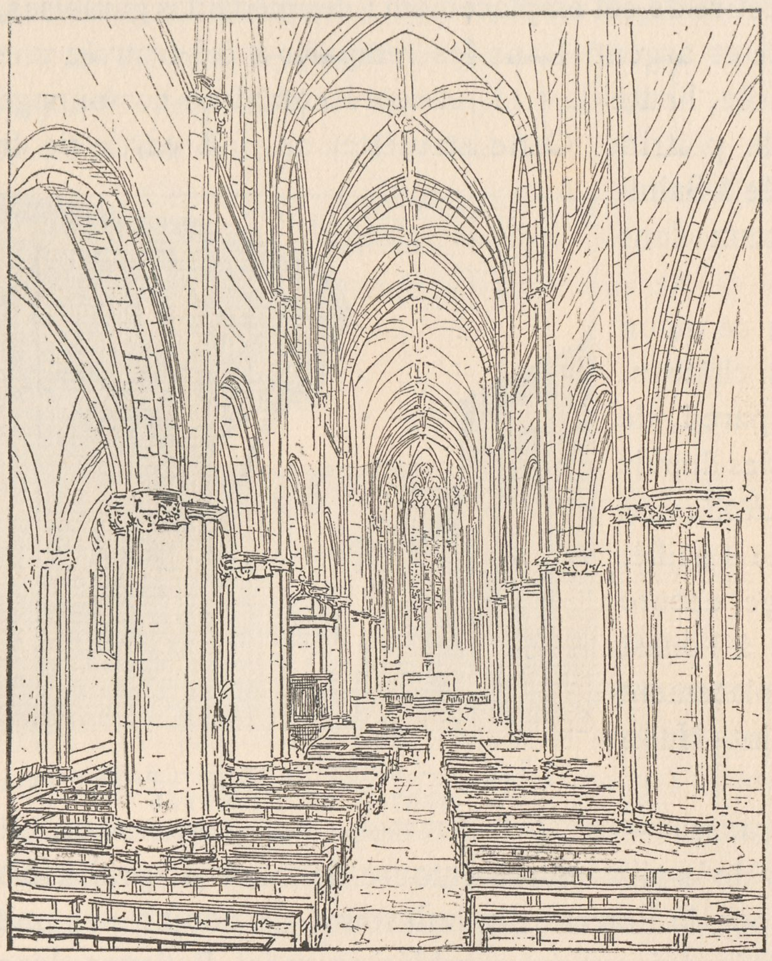

348. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE D'AMBIERLE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

La maison de l'Evêque, contre la motte du château, fut la résidence des seigneurs successifs de Saint-Haon : les Pierrefitte, La Perrière, Lévis-Couzan..... Berceau de la famille de Boisy, elle s'appela maison de *l'Evêque*, de Jean II de Boisy, évêque d'Amiens, neveu du cardinal de La Grange. Voisine de l'église, elle devint la maison des prêtres sociétaires de Saint-Haon. C'est une construction du XVI^e siècle. On y remarque un curieux cadran à coquille, en style de la Renaissance, et de nombreuses baies à meneaux, très élégantes de profils et de proportions.

Le logis de *la Fleur de Lys*, manoir des Lissieux, est une construction du commencement du XVI^e siècle, remarquable par deux cheminées monumentales, des plafonds à solivage avec traces de peintures, de petites voûtes à nerfs prismatiques et un couronnement extérieur très décoratif de consoles courbes en chêne, soutenant le forjet saillant d'une toiture presque plate.

L'église, en médiocre gothique du XIII^e siècle, est ancienne mais offre peu d'intérêt. Elle n'a qu'une nef peu élancée, séparée par de gros piliers carrés de collatéraux extrêmement étroits. On y remarque quelques autels avec retables en marbre, d'un bon travail. Une très bonne statuette en pierre de la Vierge, de la fin du XV^e, est malheureusement exposée à toutes les intempéries, au-dessus du portail d'entrée de l'église. C'est un précieux morceau.

AMBIERLE *(Amberta)*. — Cette vaste et belle commune, qui a englobé le territoire de Pierrefitte, faisait partie du Lyonnais avant 1789. Le bourg se dresse à mi-côte, sur un ressaut peu prononcé d'ailleurs de la montagne. Il est dominé par le vaisseau, aux combles colorés, de la magnifique église de l'abbaye bénédictine, réduite, au XI^e siècle, en prieuré soumis à Cluny.

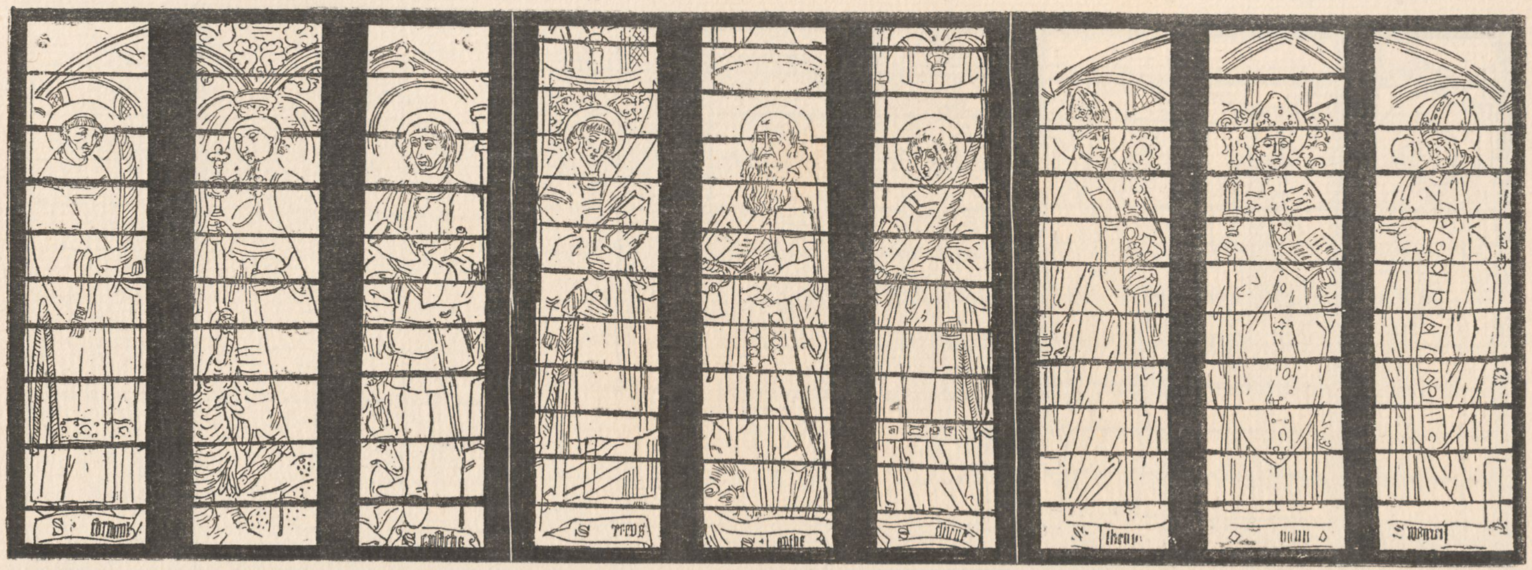

VITRAUX D'AMBIERLE
Desin de F. Thiollier et Fau.

Epoque préhistorique et gauloise. — On a cru reconnaître : des traces d'enceinte primitive sur le mont de la Charmette qui domine le col de la Croix-du-Sud (*Seul*); des terrasses et murailles de gros blocs, avec flèches de silex et fossés, sur la montagne des Servajans et sur celle des Budins. Un menhir, la *Pierre-Fitte*, aurait été détruit en 1858; il a donné son nom à tout un territoire voisin d'Ambierle.

Sur la montagne du Châtelard, des fouilles auraient rendu des substructions en pierres sèches, des fiches de fer, des clefs gauloises, des médailles arvernes et éduennes. Mais ces résultats ont rencontré des incrédules, ils n'ont jamais été l'objet de procès-verbaux réguliers. Même incertitude au sujet d'un oppidum des *Ambluareti*, qui aurait occupé ce monticule (1).

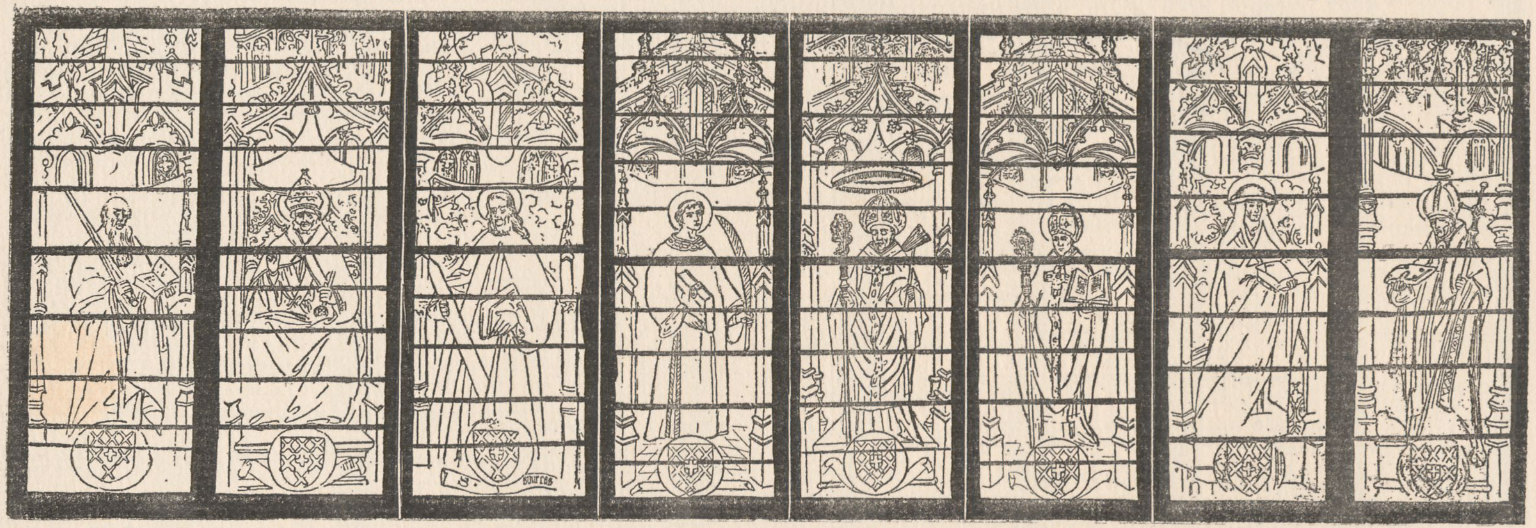

VITRAUX D'AMBIERLE
Dessin de Trouilleux, F. Thiollier et Fau.

Epoque romaine. — Il n'est pas même démontré que cet oppidum gaulois ait fait place à un camp, où aurait hiverné la XI^e légion romaine, commandée par *C. Antistius Reginus*.

La *voie des Soldats*, venant de Saint-Haon, passait sur la crête de la Charmette et recevait les chemins de Champagny, de Pierrefitte, de Roullière et des Servajans. Elle est encore partiellement pavée sur ce sommet. Les fouilles y ont rendu des poteries, des médailles consulaires et impériales.

---

(1) Cf. *Les Ambluareti et le campement de la XI^e légion à Ambierle*, par Noëlas. Lyon 1868.

A La Collonge, *Colonica,* il y eut peut-être une habitation de colons cultivateurs; ce qui semble résulter des nombreux débris antiques, lampes, poteries, trouvés en ce lieu, jusqu'à la chapelle de Saint-Symphorien-des-Georges, qui fut peut-être bâtie sur l'emplacement d'un temple ancien. Tous les autres hameaux de la commune présentent de nombreuses traces de l'occupation romaine.

Moyen-Age et temps modernes. — L'abbaye bénédictine d'Ambierle, sous le vocable de saint Martin, était déjà richement possessionnée au commencement du X^e siècle, comme le prouve une charte de l'empereur Louis IV l'Aveugle, en date de 902. La tradition attribue sa fondation à Clotilde, veuve de Clovis, roi des Francs. Elle aurait été construite sur un plan donnant la forme de la lettre C, et trois églises auraient été successivement édifiées sur le même emplacement? La dernière est une construction très soignée, très élégante de la seconde moitié du XV^e siècle, à trois nefs, transept et abside polygonale. Elle est voûtée en arcs d'ogives et sur les clefs, dont la plupart sont sculptées et peintes, aussi bien que sur tous les chapiteaux, s'étale l'écusson du prieur, constructeur de ce monument, Antoine de Balzac d'Entragues, qui garda son abbaye en commende, même après avoir été nommé évêque de Die et de Valence, en 1475. Il portait : *d'azur à trois flanchis d'argent, au chef d'or chargé de trois flanchis d'azur.*

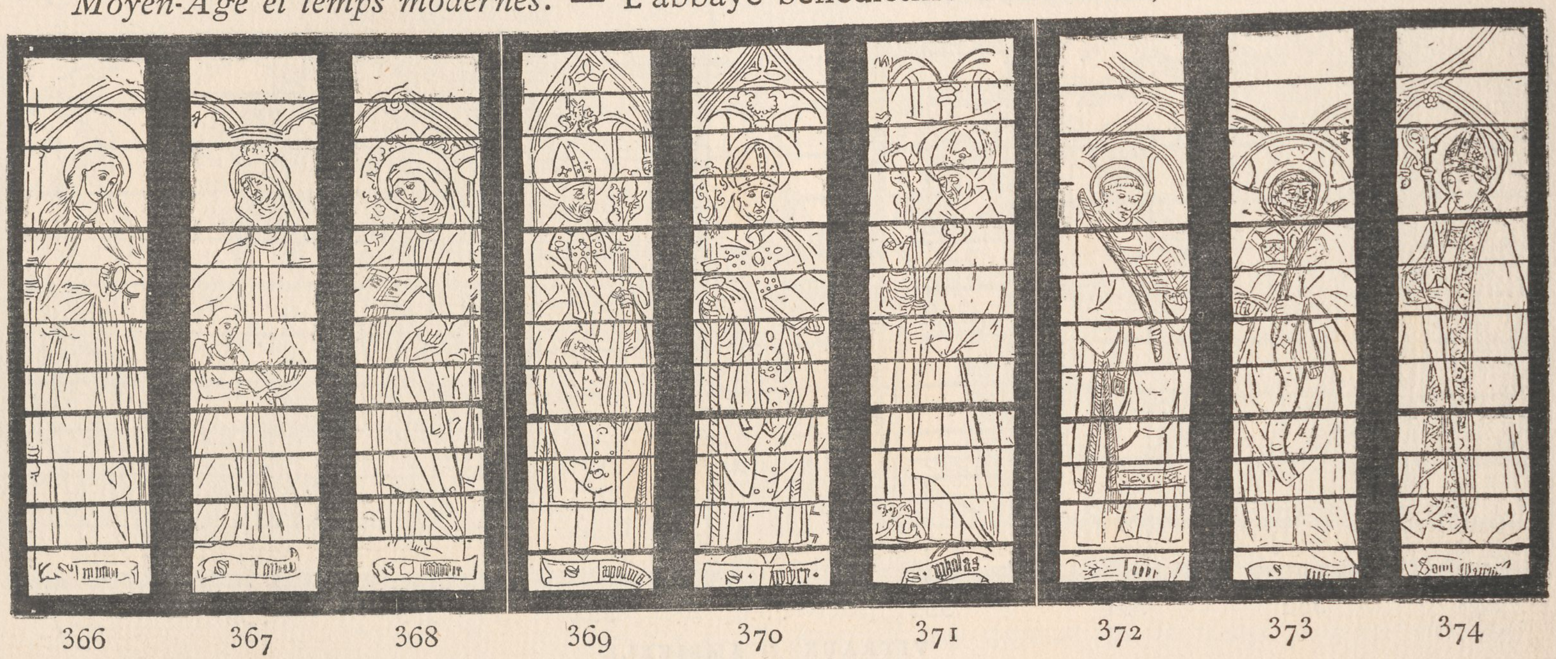

366 367 368 369 370 371 372 373 374

VITRAUX D'AMBIERLE
Dessin de F. Thiollier et Fau.

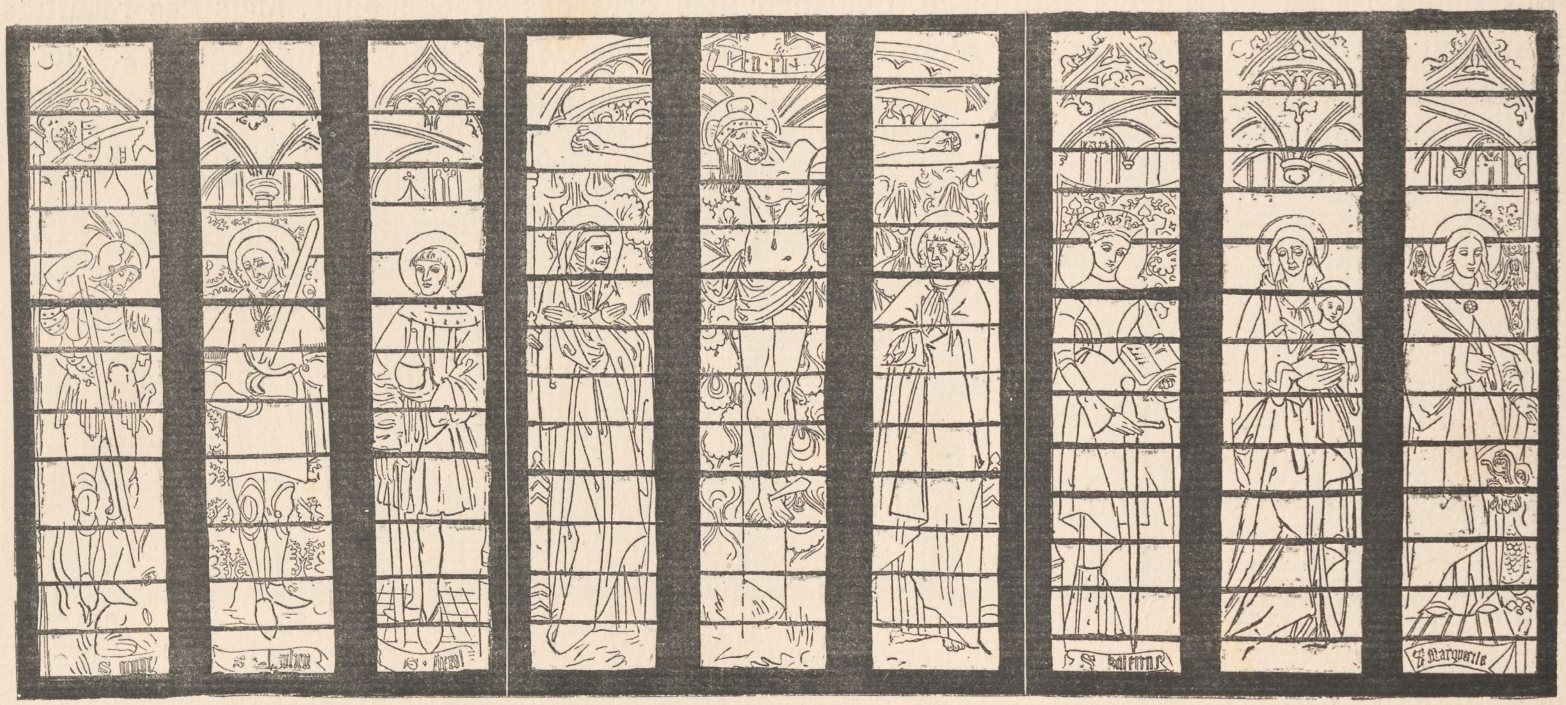

375 376 377 378 379 380 381 382 383

VITRAUX D'AMBIERLE
Dessin de F. Thiollier et Fau.

Cette église fut adossée à une chapelle qui avait été construite, à la fin du XIV^e siècle, par le cardinal de La Grange, évêque d'Amiens et conseiller de Charles V, né au château de Pierrefitte, fief de la paroisse d'Ambierle, pour y faire inhumer plusieurs membres de sa famille. Cette chapelle fut reconstruite dans son état actuel au commencement du XVI^e siècle sur les substructions primitives encore apparentes vers son chevet. Elle servait, depuis quatre cents ans, de sépulture aux seigneurs de Pierrefitte, était décorée de statues tombales et de plates tombes qui ont été enlevées en 1812, pour l'installation déplorable d'une sacristie provisoire, dont la disparition n'est heureusement plus qu'une question de temps (1).

A la même époque, au moment du rétablissement du culte, les très curieuses stalles historiées à dais et dossiers qui garnissaient le chœur des moines ont été malheureusement et intentionnellement mutilées, et on fit murer le beau portail sculpté et armorié qui mettait en communication l'église et le monastère. Une délicieuse piscine en pierre sculptée à jour a été conservée dans le sanctuaire et, sur les trente-huit baies ou roses qui éclairent l'édifice, douze sont encore garnies de leurs vitraux anciens.

Cette vitrerie, œuvre d'art d'une haute valeur comme dessin et comme coloris, est due à la munificence du prieur de Balzac dont l'écusson est peint au bas de chaque compartiment. Sur les cinq maîtresses vitres de l'abside, séparées chacune par deux meneaux verticaux et ne mesurant pas moins de 12 mètres 50 de hauteur, sont représentés, sur deux rangs superposés, vingt-sept personnages debout, parmi lesquels se trouvent la plupart des saints évêques et martyrs de Lyon, de Valence et de Vienne. Sur la partie haute de la fenêtre centrale, la Vierge, drapée dans un long manteau bleu sombre, et l'apôtre saint Jean, se tiennent debout de chaque côté du Christ attaché sur la croix. Ces trois figures, d'un dessin sobre et juste et d'une majesté toute byzantine, sont d'un imposant caractère (2). Toutes ces verrières constituent le rare spécimen d'une œuvre fort considérable, exécutée à la même date (vers 1475 ou 1480) et dans le même atelier. Elles présentent tous les caractères qui distinguent la grande école de peinture sur verre du XV^e^ siècle : abandon du style légendaire pour les personnages isolés et puissamment colorés, se détachant sur un fond clair, où les motifs d'architecture dorés ont remplacé les mosaïques du XIII^e^ siècle.

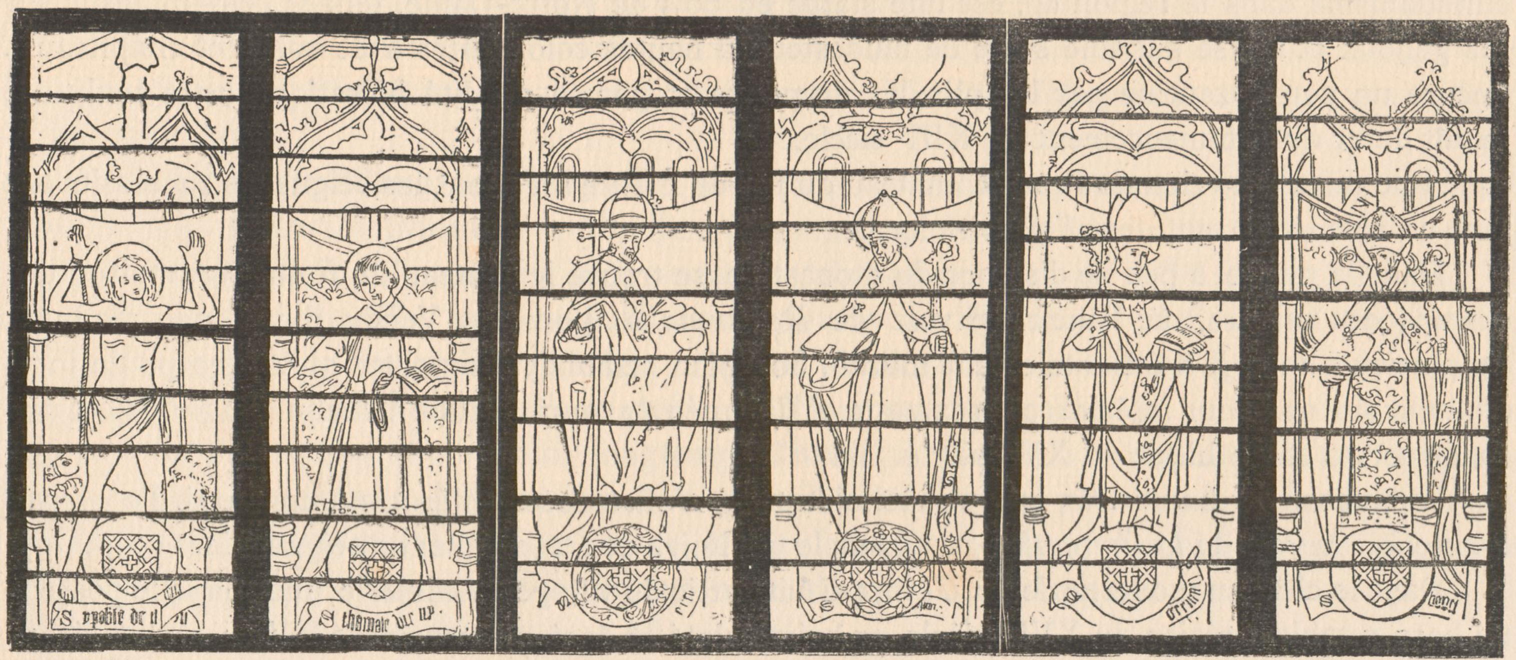
384 385 386 387 388 389

VITRAUX D'AMBIERLE
Dessin de F. Thiollier et Fau.

Déplorablement mutilée sous prétexte de restauration, il y a vingt années environ, cette œuvre décorative, qui était d'ailleurs, par la pourriture des plombs, menacée d'une ruine prochaine, est en ce moment soumise à une réparation complète, savante et consciencieuse exécutée, aux frais de l'Etat et de la fabrique, dans l'atelier de M. Bonot, successeur et gendre du peintre Steinheil, à Paris.

L'église d'Ambierle s'enorgueillit à bon droit de la possession d'un autre joyau artistique non moins précieux, de son fameux retable, dit *tableau de la Passion*, en bois sculpté et doré, fermant à six volets recouverts de merveilleuses peintures de l'Ecole de Bruges, de la deuxième moitié du XV^e^ siècle. C'est un don fait en 1466 par un officier de la cour de Philippe le Bon, duc de

---

(1) Cf. *Notes archéologiques sur l'église et le prieuré d'Ambierle*, par E. Jeannez. Montbrison, 1883, p. 8.
(2) Ibidem, p. 5.

Bourgogne, messire Michel de Chaugy, d'une ancienne famille forézienne, possessionnée dans le voisinage du prieuré. La seigneurie de Chaugy était située proche Châteaumorand, sur les confins des pays de Forez et de Bourbonnais.

Ces peintures sont attribuées à maître Rogier Van der Weyden, l'illustre élève de Jean Van Eyck (1). Primitivement destinées à orner le maître autel de l'église, elles étaient reléguées depuis plusieurs siècles au fond du sanctuaire, exposées à toutes les chances de destruction. Leur solidité exceptionnelle les a sauvées. Elles viennent d'être l'objet d'un travail de nettoyage et de consolidation, accompli avec une scrupuleuse patience et une grande habileté par M. Odier, peintre lyonnais, agréé par la Commission des monuments historiques. Et le retable a été placé dans une partie du transept, où il est en meilleur jour, à l'abri des chocs et surtout de l'humidité.

Un plan des anciens bâtiments conventuels (2), malheureusement peu détaillé et sur lequel on a piqué le projet du nouveau monastère rebâti en son état actuel après l'incendie de 1752, indique l'ancienne construction, peut-être la maison du prieur, où a été faite, en 1883, une découverte de substructions considérables, de plates tombes des XIV^{e} et XV^{e} siècles, de carreaux estampés d'une haute époque et de monnaies d'or du temps des Valois (3).

En dehors de l'abbaye, dans la chapelle de Saint-Symphorien-des-Georges, berceau supposé du christianisme dans la région (4), est une statue en bois de Notre-Dame, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux et assise sur une sorte de faudesteuil à hautes colonnettes avec bases et chapiteaux. Encore un peu byzantine par les plis des draperies et par sa rigidité hiératique, cette sculpture paraît dater du commencement du XIII^{e} siècle.

Il ne reste plus rien de l'ancien château du fief de *Pierrefitte*, dont les seigneurs successifs ont joué un rôle important dans l'histoire locale.

Dans la plaine, à peu de distance du monastère, se trouve le château de *Rouillère*, maison des champs des prieurs, sur l'ancienne voie de *Rodumna* à *Vorogio*. Vendu il y a peu d'années en plusieurs lots, il a été totalement mutilé. Son plan semblait comporter quatre corps de logis donnant sur une cour intérieure assez vaste et flanquée de tours rondes à chaque angle. C'est une construction en gothique du XVI^{e} siècle.

Le château de *Lamurette*, bâti au siècle dernier, n'offre aucun intérêt monumental. Le *chemin charretier* ou voie de *la Fringale* passait sur le territoire de cette ancienne seigneurie.

Dans le château moderne de *La Grye*, qui fait partie du village d'Ambierle, une chapelle possède un beau retable forézien du XVII^{e} siècle, en bois sculpté et doré, provenant de Villars, aux environs de Saint-Etienne. On y remarque aussi quelques bons tableaux, dont une toile attribuée au Pérugin et donnée par M. le duc de Persigny.

ARCON. — Ce territoire s'étend jusqu'à la Pierre-du-Jour, point culminant des Monts de la Madeleine, à 1165 mètres d'altitude. Le village est à mi-chemin de la plaine roannaise à ce sommet, sur la crête d'un premier chaînon, à 900 mètres environ d'altitude.

Epoque préhistorique et gauloise. — Le haut plateau de la Madeleine paraît avoir été un lieu de refuge et une station de silex taillés. On y aurait trouvé, au lieu dit des *Tombérinos*, plusieurs pierres dressées, des pierres à bassins, des haches et un coin de bronze à talon. Une voie venant de *Rodumna* passait à Arcon, traversait la montagne, d'où elle descendait sur la Prugne par les Fourniers et par Charrier, pour se diriger peut-être sur Gergovie. Monnaies gauloises dans les tourbières, couteau de fer, une épée gauloise...

Epoque romaine. — Voie de l'*Etra*, venant du Forez par Amions, Quincié près de Bully, d'où elle remontait sur les hauteurs de Chérier, pour devenir ligne de crête à la Madeleine, de la Croix-Trévin à la Croix-du-Seul. En ce dernier point elle rencontrait le *chemin des Soldats*, voie romaine de *Rodumna* à *Vicus aquae Calidae* (Vichy). Les tracés en sont visibles à la Croix-Trévin, *trivium*, d'où descendait le chemin allant à *Rodumna* par Montousse, Châtelus et Arcon. En haut des

(1) Cf. *Le Retable de la Passion de l'église d'Ambierle en Roannais*, par E. Jeannez. *Gazette Archéologique* n^{os} 9-10, 1886 et tiré à part. — *Le triptyque d'Ambierle*, par R. Chassain de la Plasse. *Roannais illustré*, 1re série, 1885.

(2) Ce plan a été vu et cité par M. Noëlas.

(3) *Notes archéologiques sur l'église*..........., par E. Jeannez.

(4) Cette hypothèse, avancée par M. Noëlas, ne repose sur aucun titre connu.

Crèches elle recevait un autre chemin, celui des Etroits, venant de la vallée de Renaison sous le Châtelard par le hameau des Robins. Monnaie d'or de Néron et autres d'argent et de bronze, trouvées à la Croix-Trévin.

A la Madeleine on a donné le nom de champ de bataille dit du *Massacre*, à un emplacement qui aurait rendu des armes romaines, des lances mêlées aux scramasaxes burgundo-franques, des poteries mêlées à des verroteries barbares.

Epoque du Moyen-Age et moderne. — Au centre de ce plateau de la Madeleine, un ancien prieuré, sous le vocable de sainte Madeleine des Bois, dépendait de l'abbaye d'Ainay (1). Sa chapelle détruite en 1750 par un incendie attribué au brigand Mandrin, était romane, terminée par trois absidioles et contenait des sépultures, des fresques et des pavés émaillés. C'était un lieu de pèlerinage célèbre pour les habitants des cinq paroisses voisines : Saint-Just, Saint-Nicolas, la Prugne, Arcon, Les Noës, qui relevaient de l'archiprêtré de Pommiers.

La paroisse très ancienne, primitivement desservie par le monastère d'Ambierle, avait été rattachée ulérieurement comme simple succursale à celle de Saint-André. Elle a été érigée de nouveau en 1717, sous le vocable de saint Gilles. L'ancienne église, maintenant abandonnée, avait un chœur roman, des peintures murales et un campanile en charpente fort élégant.

L'église neuve a été construite sur les plans de M. Michaud, architecte roannais. Elle est malheureusement placée dans un terrain marécageux; l'humidité la rend presqu'inhabitable.

Du château de l'ancienne famille chevaleresque des *Massons, Maczon*, il ne reste que la base d'une tour ronde.

NOAILLY *(Noalliacus).* — Territoire situé en plaine, sur les ondulations boisées confinant aux limites de l'ancien Brionnais (petite Bourgogne), auquel il appartenait pour deux tiers avant 1789. Cette paroisse doit son origine à un prieuré bénédictin qui, au XIIe siècle, dépendait de l'abbaye de Savigny. Elle avait englobé la seigneurie de Bonnefond et l'antique paroisse de Saint-Julien, près de Béclandière, où l'on croit que s'était réfugié le martyr Lyonnais de ce nom?

Epoque préhistorique et gallo-romaine. — Nombreux silex éclatés, taillés ou polis. Un menhir, la *Pierre qui vire*, depuis longtemps détruit (2). Plusieurs tumulus à Bonnefond, aux Armenauds. Un murcin *(Montmulecey)* disparu ? Substructions prétendues d'une villa considérable, avec cimetière antique, au lieu de *Mirlandot*, traversé par le chemin ancien, dit rue de L'Espinasse, qui de Maltaverne sur Briennon, conduisait à Saint-Forgeux par La Broce, *strata de Brocia* (3) Les Gayets, Les Ganchets et L'Espinasse.

Cimetière gallo-romain de Vieil-Vas, près Ballière. Antiquités remarquables au bourg même, débris de verre, de poteries, de bronze. On a cru trouver les vestiges d'un camp à Sainte-Marie, sur la nouvelle paroisse de La Bénisson-Dieu, partie démembrée de Noailly.

Epoque du Moyen-Age et moderne. — L'église romane du prieuré a fait place à une construction récente de style transitionnel. Le musée de Roanne a recueilli quelques débris de l'édifice primitif : une tête de Christ en terre cuite, une statue d'évêque en pierre, un chapiteau.

L'église démolie possédait, dans le mur latéral du chœur, du côté de l'évangile, une armoire pratiquée dans la maçonnerie, en forme de niche à arc surbaissé avec feuillure pour une porte de bois et surmontée de l'inscription OLEA SACRA. Cette armoire mesurait $0^{m}42$ de hauteur sur $0^{m}37$ de large et $0^{m}20$ de profondeur. L'inscription en capitales romaines était du XVIe ou du XVIIe siècle.

Le logis du prieur, XVIe siècle, renfermait des tapisseries de haute lice qui seraient maintenant installées au château voisin de La Motte. De sa terrasse, plantée d'ifs deux fois séculaires, le panorama est très étendu et remarquable.

---

(1) *Sancta Madalena in Sylvis.* Sainte Madeleine des Bois. *Cartulaire d'Ainay.* — *Notice historique et archéologique sur la chapelle de la Madeleine et la montagne de ce nom*, par M. Noëlas. *Revue Forézienne*, 3e année, p. 24.

(2) Même observation que pour la *Pierre qui vire* de Saint-Haon-le-Châtel.

(3) Cf. Coste. *Histoire de Roanne*, p. 150. — On peut se demander si la *strata de Brocia* a eu une existence réelle. Peut-être n'est-elle, comme dans le *cartulaire des Francs Fiefs*, page 24, qu'une mauvaise lecture de *prata de Brocia ?* — Il y avait au Moyen-Age un *iter des rues* conduisant de L'Espinasse à La Bénisson-Dieu ; il est mentionné expressément dans le terrier d'Ambierle signé *de Ponte et Fraytit* aux archives de la Diana. — Ce chemin était-il antique ? En tout cas il ne serait pas anté-romain.

Aux châteaux de *La Motte* et du *Montet*, plusieurs objets d'art intéressants, une plaque aux armes de Talaru.

Château ruiné et fief de *Béclandière*, ancienne seigneurie du bailliage de Semur, arrière-fief de la baronnie de L'Espinasse, en l'ancienne paroisse de Saint-Julien, avec chapelle dédiée à saint Priest. Possédé, en 1687, par Jean Sarron de Sacconay, vendu en 1757 par M^me^ veuve de Lostanges-Bédué à Terray de Rosières.

LES NOËS. — Située tout entière dans les gorges et sur les flancs de la Madeleine, cette paroisse, jadis section de celle de Renaison, fut formée par la réunion des villages de *Marimbes* et des *Forges*. Elle avait déjà une existence ecclésiastique propre, comme annexe de Renaison dès 1743 au moins (1). Le coteau de *Marimbes*, déboisé par d'anciennes verreries, était une dépendance du prieuré de Beaulieu. La vallée des *Robins* est peuplée de sapins, de hêtres, avec des ruines indéterminées dans les bois. Tout ce territoire est couvert de hameaux pittoresques, séparés par de nombreux ruisseaux tombant en cascatelles jusqu'aux rivières du Rouchin et de la Tâche, les deux affluents qui forment le Renaison. De grands rochers, le *Châtelard,* l'aiguille de *Py-se-lance* et celui de *Ventegicle* ou des *Bonnevaux*, entourent le défilé des Etroits et composent le délicieux paysage de la *Planche aux chèvres*, que complètera bientôt le lac du gigantesque barrage en construction.

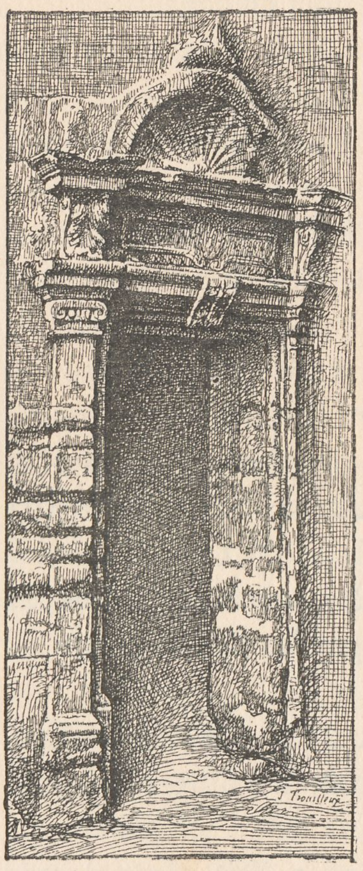

390. — RENAISON.
UNE PORTE DE MAISON
Dessin de Trouilleux.

Epoque préhistorique et gauloise. — Silex éclatés et tumulus à Maucheret, pierre dressée du *Grenadier*, débris divers à La Bériche?

On aurait trouvé une enceinte de gros blocs, une lance de fer et des poteries sur le roc du Châtelard qui, dominant le confluent des Etroits et du Rouchin, gardait l'accès de la Madeleine par la vallée de Renaison. Un calvaire a été érigé en 1865 sur ce pic, d'où la vue est fort belle et rappelle les teintes et les lignes de certains paysages de l'Ecosse.

Epoque romaine. — Voie pavée des Etroits, allant du Châtelard à la Madeleine. Voie de crête en haut du Sapey, allant à Mussy (vieux Saint-Nicolas). Monnaies, murs de petit appareil à Maucheret, avec tradition d'une ville, d'un trésor......?

Epoque du Moyen-Age et moderne. — Substructions d'une villa des Maures à Morand? Très anciennes verreries à Marimbes. Les gens de Renaison et de la plaine se réfugient dans les bois de Tâche durant la guerre des Anglais.

Eglise du XVIII^e^ siècle. Clocher de façade construit en 1833, *ex munificentia illustrissimi D. comitis Abel de Vichy.* La forêt qui précédait le bourg aurait, suivant la tradition, servi de refuge à Mandrin, qui y aurait soutenu un véritable siège.

RENAISON *(Roneysons).* — Ancien bourg important et très riche, situé à l'entrée d'une vallée profonde et pittoresque, sur la rivière de Renaison, *Rodanesium*, *Roanaison*. Excellents vignobles sur les côteaux coupés de gouttes vertes. Figure avec son enceinte dans l'armorial de Guillaume Revel.

La partie montagneuse de la commune comprenait le territoire des Forges, qui en a été détaché au XVIII^e^ siècle pour composer la nouvelle paroisse des Noës. Par contre la section de Beaucresson, relevant jadis de Saint-Haon-le-Châtel, lui a été annexée.

Epoque préhistorique et gauloise. — Silex très bien taillés sur les hauteurs de *La Panetière.* Coin poli au village des Bonnevaux. Aux Etangs, vestiges de retranchements. Une pierre levée au Peyil (Peuil). A *Pierre-Folle*, une réunion de pierres grossièrement taillées, l'une en forme polygonale à douze pans. Près du Figollet, grottes et souterrains refuges? Terrasse de pierres sèches au Pey-Corbet. Tumulus aux Alloués, aux Roberts.....?

Epoque romaine. — Voie antique de *la Fringale,* tendant d'Ambierle à Saint-Maurice, en suivant la base de la montagne, remplacée par le chemin de Saint-Haon à Feurs *(iter tendens de Foro apud Sanctum Habundum)*, qui est devenu, à notre époque, la route des Ménards, n° 28.

---

(1) *Mémoires de la Diana*, V. p. 186.

Débris antiques à Chazelles, Montjour, Saint-Roch. A Château-Froid, reste de levée ou *agger* et de fossés, avec tuiles à rebords, poteries... Substructions antiques à la Grande-Paroisse, près des Cassins.

Epoque du Moyen-Age et moderne. — L'église qui menace ruine va être réédifiée. De la construction romane primitive, qui disparaît sous des remaniements modernes, il ne reste qu'un fort curieux système de voûtes en berceau et une porte latérale murée, pourvue d'un arc de décharge à claveaux réguliers de granit.

Le château féodal, figuré dans l'Armorial de G. Revel, et qui a donné son nom à un petit quartier du bourg, était jadis entouré de murs et de fossés. Il était situé à côté et à la place de l'église, dont a partie romane devait être la chapelle seigneuriale. Il comprenait la place actuelle, la barrière, la ruelle Saint-Pierre et la rue qui descend à la place commune. C'était une petite forteresse, mentionnée, au commencement du XV^e^ siècle, sous le nom de *Fortalicium de Roneyson* (1).

Dans le bourg, maison du XVI^e^ siècle, du fief de La Tour; on y voit encore une belle porte décorée de peintures et d'inscriptions.

Au territoire de Chaux, Château-Rond ou Ron de La Chal, motte de l'ancien château des La Chal ou Lachaux *(Calvi, Calce).* On y a trouvé des monnaies d'or de Charles VII et Charles VIII. Un puits ancien assez curieux se voyait, il y a peu d'années, à La Grenouillère, propriété de Jacques Cœur. La chapelle de Saint-Roch, détruite en 1868, était entourée d'un cimetière qui servait à l'annexe paroissiale des Noës.

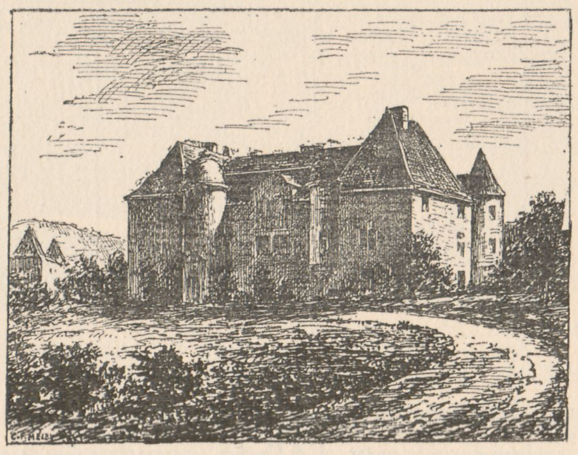

391. — CHATEAU DE LA CHAMBRE
Dessin de Méley.

Le château actuel de *Taron* a été, paraît-il, bâti par de Martinière, ami de Le Nôtre, qui dessina les terrasses, charmilles et pièces d'eau du jardin. Ce fief, acheté en 1500 par Jean Tarron (Taronis), notaire royal à Saint-Haon, passa successivement aux Martinières, coseigneurs de Renaison, puis aux Goyet de Livron. Il formait une des limites des franchises de la ville de Saint-Haon.

Le château de *La Bernarde*, construction du siècle dernier, avec de beaux ombrages sur le bord de la rivière, a remplacé une ancienne maison forte fossoyée, datant du XV^e^ siècle, dite *Le Chancé.* Ce fief, après avoir appartenu, à la fin du XVII^e^ siècle, aux Michon des Forges, a passé aux Barthelas d'Arfeuillette, puis aux de Grassins.

Les *Allouis*, clos des *Alloués*, rappellent un fait historique intéressant. En 1363, Mathieu Larchey, blessé à la bataille des Egaux, entre Français et Anglais, donna à la cure de Renaison une vigne située *ad Allodium*, aux Alloués.

Les ruines très pittoresques du manoir de *Beaucresson* occupent l'angle d'une petite enceinte rectangulaire, entourée de fossés aux eaux claires et profondes. On y accédait par un pont fixe, communiquant avec une cour intérieure, murée et meublée de vastes bâtiments d'exploitation. Le château ne paraît pas remonter plus haut que le XVII^e^ siècle. Les fief et baronnie de Beaucresson, furent érigés en faveur de Jean Pelletier de Banassat, dont il a été parlé à l'article de Saint-Haon. A l'extinction de cette famille, au commencement du XVII^e^ siècle, Emeraude de Nagu, veuve du dernier seigneur, Geoffroy de Saint-Haon-Banassat, épousait Andrault de Langeron qui, en 1614, se qualifiait de seigneur de Beaucresson. Ce fief passa aux de Damas-Rousset, qui le vendirent en 1760 aux Goyet de Livron.

Les eaux minérales, dites de Renaison, se trouvent dans la vallée, sur le bord de la rivière, à moitié distance du bourg à la Planche des Chèvres et à l'aiguille du Py-se-lance.

SAINT-ALBAN. — Cette station importante d'eau minérale ferrugineuse, acidulée-gazeuse, occupe l'entrée d'une gorge profonde, solitaire et très pittoresque, qui s'élève jusqu'aux sommets d'Arcon et de la Croix-Trevin. La commune et la paroisse ont été créées en 1866 et comprennent l'ancien Montousse et plusieurs territoires détachés de Saint-André et de Villemontais. Du village, posé à mi-côteau, la vue s'étend sur toute la plaine de Roanne et les monts du Beaujolais et du Lyonnais.

Epoque préhistorique et gauloise. — Enceinte vitrifiée de *Châtelus*, mesurant à l'intérieur,

---

(1) Terrier d'Ambierle signé *de Ponte*, 1385-1415 (Archives de la Diana).

45 mètres de longueur sur 11 de largeur. L'épaisseur du rempart, à la base, atteint 7 à 8 mètres. Le relief est à peu près de 1^{m} 30. Une voie antique nommée *chemin ancien*, *chemin Thomas* y accédait, mettant le poste de Châtelus en communication avec un promontoire, dit le Châtelard, situé en face sur la pente de la montagne de Cherier, où se trouvait peut-être un autre ouvrage défensif, pour garder l'entrée de la vallée de Chazelles, en même temps que celle de Montousse.

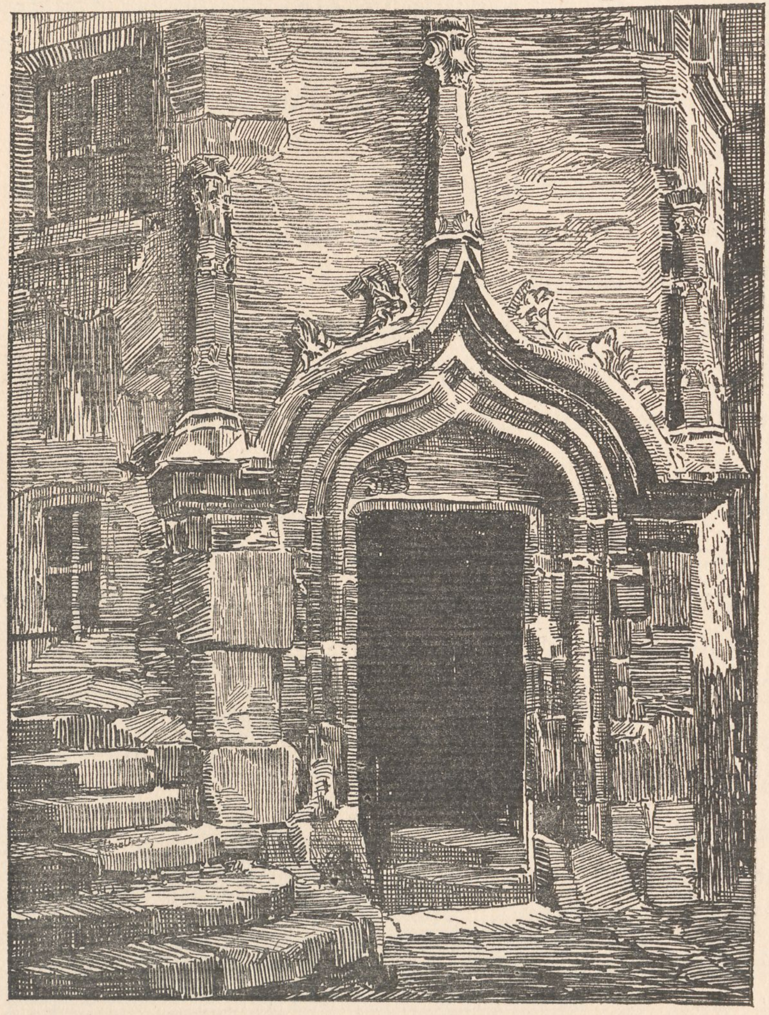

392. — PORTE DU CHATEAU DE SAINT-ANDRÉ-D'APCHON
Dessin de F. Thiollier.

Au *Saudet*, territoire qui dépendait autrefois de Saint-André, débris d'un vieux château avec murailles cyclopéennes... ?

La *Pierre blanche*, pierre levée sur cet ancien territoire de Saint-André.

Epoque gallo-romaine. — Voie de Roanne par La Garde, Les Chatards, montant jusqu'à la Croix-Trevin, en desservant Montousse et Les Eaux, où ont été rencontrées quelques substructions antiques et de nombreuses médailles du Haut-Empire. Débris antiques à Chazelles et aux Echaux.

Temps modernes. — Eglise récente en granit, bâtie sur les plans de M. Michaud, de Roanne, en style du XIII^{e} siècle. Sa façade regarde le midi. Elle possède trois nefs et un clocher de façade. C'est une très jolie construction, commode et de proportions très heureuses.

SAINT-ANDRÉ-D'APCHON (*Sanctus Andreas* (charte d'Ambierle de 902), *Sanctus Andrée de Renoison* (cartulaire de Cluny). — Saint-André-en-Rouaneys — Saint-André-d'Apchon, d'Arthaud baron d'Apchon, qui avait succédé dans cette seigneurie aux d'Albon, comme époux de la sœur du maréchal de Saint-André).

Charmant et riche bourg au pied de la montagne et centre des fameux vignobles de Boutéran et des Quarts. Il est dominé par une énorme tour à machicoulis et par le comble élevé qui protège la partie encore debout du merveilleux château des d'Albon-L'Espinasse.

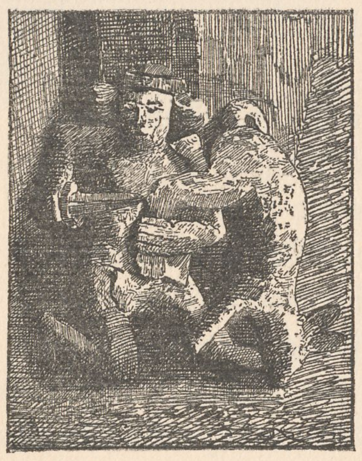

393. — CUL-DE-LAMPE
A SAINT-ANDRÉ-D'APCHON
Dessin de F. Thiollier.

Une très vaste place publique s'ouvre en terrasse sur toute la plaine roannaise. Elle était encore ornée, il y a dix ans à peine, d'un colossal Sully, aujourd'hui remplacé par une croix monumentale, d'un bon travail, en lave de Volvic. Le centre de la place est occupé par une fontaine jaillissante (1).

Epoque préhistorique et gauloise. — Enceintes peu visibles mais non encore étudiées des grands et petits Mursins ? Pierres dressées des *Pierres Folles* (Préfol) ? Haches polies derrière le bourg et aux Durands. Chemin de la Bodre, chemin de Vallesac. Vestiges gaulois, chirats, tumulus et souterrain près des Chiers, village limitrophe d'Arcon....... ?

Epoque romaine. — Substructions à La Goura et surtout aux Salles, que M. Noëlas regarde comme ayant été une ancienne possession de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, unie à Verrière (2).

---

(1) Il y avait, il y a quinze ans environ, sur cette place, une croix remarquable paraissant remonter au XVII^{e} ou même au XVI^{e} siècle. Le piédestal était couronné de larges feuilles d'acanthe formant corniche et la base de l'arbre était ornée d'un nœud sculpté.

(2) Ce fait des Salles, possession de l'ordre de Malte, a été avancé par M. Noëlas (*Dictionnaire géographique*, p. 197), répété par M. Broutin (*Couvents*, p. 352) et par M. de Charmasse (*Mémoire de la Société Eduenne*, VII, p. 142). Il ne paraît pas exact et n'a jamais été prouvé. Tout se réduit probablement à quelques cens ou rentes perçus à Saint-André-d'Apchon comme en vingt autres paroisses, peut-être à une subordination féodale, mais dont on n'a pas la preuve (Note de M. Vincent Durand). — La seigneurie de Sales était possédée au XV^{e} siècle par Gilet des Sales et Etienne de Lavieu (*Bulletin de la Diana*, t. II, p. 259). Cf. t. III, p. 160; *Censive de Sales*, p. 162 ; *Guillaume de Sales*, damoiseau.

Ce sont les *Salæ* au XV^e^ siècle. Jolies poteries et médailles en ce lieu. Voie de Roanne à la Croix-Trevin par Riorges, la pierre levée de *Gargantua*, La Garde, Préfol, les Sautières de la commune d'Arcon. La rue Franche, partie du chemin de *la Fringale*, passait aux Pontets, avec souvenir d'une ancienne poste? Ce chemin de *la Fringale* paraît être identique au *magnum iter Forense*, décrit dans le terrier des Sales (1).

Epoque de la Renaissance. Eglise. — L'église, bien orientée, est un assemblage de constructions d'âges divers, en gothique de basse époque, mêlé de détails de pure Renaissance. En avant d'une abside polygonale à cinq pans égaux, dont trois sont percés de baies hautes de 4 mètres 40, la nef, précédée d'une tour carrée sans issue au dehors, s'ouvre, par des arcades irrégulières, d'abord sur deux chapelles de l'époque de Charles VIII, qui se font vis à vis, puis sur des collatéraux à deux travées, de construction récente. Pour établir, en 1830, celui du côté nord, on a utilisé une autre chapelle datée de 1505. Entre ces trois chapelles, qui constituent les parties les plus anciennes de l'église, le vaisseau, pour des raisons inconnues, dut être reconstruit, en plein XVI^e^ siècle, dans l'état actuel. Il est voûté en arcs d'ogives retombant sur des culs-de-lampe Renaissance et les clefs sont sculptées de la croix des d'Albon avec le lambel de la branche de Saint-André et le collier de Saint-Michel.

Le cimetière paroissial entourait l'église, et on y accédait par une porte d'un grand caractère, cantonnée de deux colonnes d'environ 5 mètres de hauteur, supportant l'une une croix, l'autre une statue agenouillée, effigie supposée d'un curé Curtil, dans lequel on a voulu voir un frère bâtard de Jean d'Albon, père du maréchal de Saint-André (2). Ces colonnes étaient encore en place il y a moins de cinquante ans.

Du cimetière, par quatre marches, on descendait au portail d'entrée de l'église, placé latéralement dans la première travée sud de la nef, d'une très riche et élégante ordonnance de la Renaissance; ce portail avait été remarqué et signalé par Mérimée. Une statue en pied de saint André, avec socle corinthien, était posée sur un trumeau à cannelures, et au sommet d'un pignon brisé trônait une Vierge d'un grand style, avec dais et cul-de-lampe polygonal. Pour agrandir l'église, on eut l'idée de créer, en 1863, les collatéraux informes signalés plus haut et le portail fut massacré. Le même sort semble réservé aux deux chapelles du XV^e^ siècle, les seuls morceaux architectoniquement intéressants de l'édifice actuel, qui seront peut-être sacrifiées à un puéril et déplorable besoin de régularité.

Un nouveau portail latéral pseudo-gothique a été bâti avec quelques débris de l'ancien, sans aucune science architecturale ni décorative.

Mais le grand attrait de l'église de Saint-André réside dans sa vitrerie ancienne, qui, malgré de graves mutilations et des interversions, il est vrai, réparables, constitue, après celle d'Ambierle, une des plus précieuses pages artistiques de notre province.

Les trois maîtresses vitres à meneaux du chœur ont été peintes au milieu du XVI^e^ siècle. Dans la verrière centrale, au-dessous d'un calvaire manifestement inspiré par celui d'Ambierle, sont agenouillés deux personnages. L'un porte le costume des chanoines-comtes de Lyon: manteau blanc frangé de houppes et recouvrant une robe rouge. L'autre doit représenter Guichard, grand-père du maréchal, celui qui, selon Le Laboureur « a jeté les fondements de la grandeur de la « maison de Saint-André ». Son costume de cérémonie est d'un coloris éblouissant, et la pureté de dessin ainsi que la science de modelé des nus en font un véritable et admirable portrait dans la manière d'Hans Holbein. Sur le vitrail, du côté de l'évangile, est peint Jean d'Albon, accompagné de son saint patron et agenouillé devant une Vierge-Mère assise. La troisième vitre représentait dit-on, le maréchal (3), et devait constituer un document iconographique des plus précieux. Elle a été totalement détruite par un ouragan, et on l'a remplacée par quatre panneaux des vitraux plus anciens, des premières années du XVI^e^ siècle, qui décoraient les fenêtres des deux chapelles contiguës au chœur. Ces panneaux représentent une *Pieta*, un saint Jean l'Evangéliste, un saint Jean-Baptiste et sainte Anne avec la Vierge. Leur coloris est aussi chaud mais moins harmonieux et moins fin de tons, surtout dans les pourpres et les verts, que celui des grandes verrières des d'Albon. La chapelle, devenue partie du collatéral nord, a conservé, elle aussi, une partie de ses vitraux anciens. Les autres baies de l'église sont décorées de vitres peintes dans l'atelier Thibaut, de Clermont. Ce sont de véritables stores sans aucune valeur et leur coloris, opaque et cru, contraste déplorablement avec celui des vitraux Renaissance du sanctuaire.

---

(1) Cf. *Bulletin de la Diana*, t. II, p. 259.

(2) Jean Curtil, prêtre, curé de Saint-André, vivait en 1472, ainsi que cela résulte de sa présence comme témoin avec Guillaume d'Albon, damoiseau, seigneur de Saint-Forgeux et d'Ouches, au bas d'un terrier des Sales en Roannais, reçu par Guichard et Barthélemy de Montosse, père et fils, notaires jurés de la cour de Forez (*Bulletin de la Diana*, t. II, p. 259). Il faudrait d'amples preuves pour établir qu'il était frère bâtard de Jean d'Albon, comme l'a prétendu M. Noëlas. A cette époque, on ne dissimulait guère sous un nom roturier une parenté même illégitime avec une famille illustre.

(3) Dans sa *Description de la France* (Paris, 1856), T. Ogier prétend que cette troisième verrière représentait un d'Albon, abbé de Savigny.

La chaire à prêcher, en forme de tulipe, est un délicat travail de menuiserie et de sculpture, que son style daterait du milieu du XVIII^e siècle tout au plus, mais qui porte la date de 1772.

Un grand tableau d'une Madeleine couchée, dans le style de l'école de Parme, mais fort usé, est un don d'un marquis de Saint-Georges, des derniers seigneurs de Saint-André.

Dans une des chapelles de la fin du XV^e, plaque tumulaire en bronze des Joard de Beaujeu (1).

Belle boiserie de la fin de Louis XIV, dans la sacristie.

Un caveau funéraire existe sous le chœur. Il mesure 2^{m}35 de large, sur 2^{m}40 de long et 1^{m}90 de hauteur sous voûte. Les trois cercueils de plomb qu'il renferme étaient intacts en 1863. Il n'en reste que des débris. L'un d'eux présente un compartiment saillant en dehors de l'auge pour loger la tête du mort. Du reste, aucune inscription. Deux des crânes sont sciés, opération que nécessita peut-être l'embaumement du corps. La maçonnerie de ce caveau paraît trop récente et trop pauvre pour donner créance à la tradition qui en fait un lieu d'ensevelissement des d'Albon, préparé par ordre du maréchal.

Dans le voisinage de l'église, restes d'une chapelle du XVI^e siècle, dédiée à saint Roch et sainte Catherine. Les nerfs saillants d'une voûte à arcs d'ogives sont établis en briques moulurées et retombent sur des culs-de-lampe également en briques.

Château. — Rien dans sa construction ne justifie l'opinion émise parfois que ce château aurait été commencé au XV^e siècle par le grand-père du maréchal de Saint-André, Guichard d'Albon, mort en 1502. C'est certainement un ouvrage de la première moitié du XVI^e, commencé en gothique déjà dégénéré, par Jean d'Albon, et dont l'achèvement dut coïncider avec la visite et le séjour qu'y fit, en 1548, le roi Henri II, accompagné de toute sa cour.

Le plan général comportait quatre corps de logis encadrant une cour intérieure de 20 mètres de large sur plus de 50 de long. Ce quadrilatère était flanqué aux angles de quatre puissantes tours rondes, couronnées de machicoulis, et probablement semblables à celle qui subsiste. Avec ses jardins et dépendances, il occupait tout l'espace compris entre la place publique actuelle, la rue principale tendant vers l'église, celle qui descend de la place Patin vers le Pontet, et le grand chemin de *la Fringale*, ou de Forez, devenu la route de la Côte.

L'aile principale, immense bâtisse dont une moitié a été démolie, était coiffée d'un très haut comble à tuiles de couleurs. Elle prenait accès dans la cour intérieure par deux tourelles d'escalier pentagonales, percées à rez-de-chaussée de portes très somptueusement décorées d'accolades et de hauts pinacles fleuronnés, d'un style lourd, prétentieux, qui ne rappelle pas les élégances et les finesses du XV^e siècle. L'aspect décoratif se complétait d'un semis, sur l'ample façade intérieure, de nombreux médaillons en pierre sculptée. Quelques-uns ne sont que des copies de camées antiques, d'un travail rapide et sans originalité. Mais la plupart, donnant des portraits de personnages illustres, contemporains ou compagnons d'armes du maréchal, constituent de véritables œuvres d'art et sont intéressants comme costumes et accessoires.

La cour d'honneur était close sur ses trois autres côtés par des constructions de moindres dimensions, en plein style de la Renaissance, formant un portique ouvert à rez-de-chaussée sous un étage parementé de losanges de briques de deux couleurs à la Bourbonnaise, avec pieds-droits, bandeaux et corniches en pierres taillées et sculptées. Il ne reste qu'un fragment de cette ordonnance, mais il suffit pour donner l'idée de son exquise élégance.

---

(1) Beaujeu, petit fief de la commune de Saint-Haon-le-Vieux, appartenait à la famille Joard en 1654.

On pénétrait dans le château par un pont fixe de trois arches, encore debout, jeté sur les fossés au-devant de l'entrée principale réservée dans la galerie, de 20 mètres de longueur sur 3^{m}60 de largeur en œuvre, qui fermait la cour au midi.

De tout cet ensemble il ne reste que la moitié du grand corps de logis du levant avec une des grosses tours. Le XVIII^{e} siècle vit les premières mutilations de cette belle demeure, car les de Vichy Saint-Georges, qui en avaient hérité en 1696, ne trouvèrent rien de mieux à faire que de l'accommoder au goût du jour. Aux baies à meneaux on substitua des fenêtres à linteau courbe, rangées avec symétrie de chaque côté d'un perron saillant, à deux rampes et balustrades en fer forgé. Puis sur la bâtisse ancienne furent greffés des logements informes, qui en détruisirent l'ordonnance. Les dépendances et les autres ailes du château eurent à subir des transformations non moins regrettables. Et cependant il était donné à notre siècle de voir la véritable destruction de l'édifice. Elle a été accomplie, il y a environ soixante-dix ans, par deux des trois propriétaires auxquels était échue, après l'encan révolutionnaire, cette résidence décrite en 1606 par Anne d'Urfé, qui la signale comme une des deux *maisons* magnifiques du pays de Roannais.

Au dire de Brantôme, le maréchal d'Albon Saint-André « *surpassait même les roys par son goût des superbetés et belles parures de beaux meubles très rares et très exquis* ». Aussi bien avait-il fait de son beau castel un véritable musée d'objets d'art, de meubles précieux, de vaisselle d'argent, de tableaux, d'armes, de tentures de velours, de toiles d'or ou de satin, et surtout d'innombrables pièces de tapisserie haute lice de toutes fabriques, de toutes dimensions. Un inventaire dressé en 1565, après la mort de la fille unique du maréchal (1), ne peut donner l'idée exacte de ces magnificences, car Madame la maréchale avait emporté les pièces les plus rares et en nombre immense, pour orner son château de Valery en Touraine (2).

Si les seigneurs d'Apchon et de Saint-Georges, durant les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, ont si maladroitement compromis la valeur architecturale de l'œuvre du maréchal, ils continuèrent toutefois, et c'est justice à leur rendre, à en entretenir le luxe intérieur. C'est ce dont témoignent un autre inventaire, en date de 1650, ainsi que les innombrables objets mobiliers qui, jusqu'à ces dernières années, n'ont cessé d'alimenter le marché de la curiosité. Les dernières pièces de la tenture des noces de Maximilien ont été vendues il y a cinq ans.

SAINT-GERMAIN-L'ESPINASSE (*Sanctus Germanus de Espinacia.*—Village situé sur un plateau à la croisée des routes de Paris à Antibes et de Charlieu à la Croix du Seul (du Sud), à 1900 mètres d'une station du chemin de fer de Paris-Lyon-Bourbonnais. C'était anciennement la paroisse de Saint-Germain en Roannais, faisant limite du Forez avec la petite Bourgogne du bailliage de Semur. Suivant plusieurs historiens elle aurait pris le nom de Saint-Germain-L'Espinasse, lorsqu'après les guerres de religion elle eut englobé la moitié de la seigneurie de ce nom, le reste étant rattaché à Saint-Forgeux, du canton de La Pacaudière. Cette assertion est inexacte. Il est prouvé par titres que ce nom était usité deux siècles avant la destruction de L'Espinasse en novembre 1589 (3).

Époque préhistorique et gauloise. — Au pré d'Allan (Arlent), vaste cimetière antique, tombelles, dolmens, monnaies gauloises. Ce champ était traversé par la *strata de Brocia*, venant de Maltaverne, rue de L'Espinasse, ci-dessus mentionnée. Silex taillés et pierres polies près des Athiaux, aux Gayets ; petit mirlandot (ou *murcin*) près de L'Espinasse.

Époque romaine.—La grande voie de *Rodumna* à *Vorogio* et *Augustonemetum*, passait aux Varennes, vers la vieille église, auprès de la Cave, à la Croix Sapin (sur le vieux chemin *Romeret*). Substructions, poteries, monnaies sur tout ce parcours, surtout aux Athiaux.

Époque du moyen âge et moderne. — Au cimetière, débris de l'église paroissiale du XV^{e} siècle disparue. M. Noëlas affirme l'existence aux Athiaux d'une borne seigneuriale, aux armes des d'Albon L'Espinasse et du duché de Roannais, qui faisait limite du Forez et du Brionnais. Une localité voisine s'appelait Espagne et relevait du Lyonnais, de l'enclave d'Ambierle.

---

(1) *Mémoire de la Diana*, t. VII, p. 273.

(2) Parmi les titres décrits dans l'inventaire de 1565, figure un acquit de 25 livres pour à-compte sur la somme de 200 livres promises « à Jehan Colombier voyturier de Roanne pour la conduicte des meubles de madame la mareschalle « que la dicte dame a faict conduyre de Sainct-André par eaux depuys Roanne jusques à Nantes. »

(3) Le terrier d'Ambierle signé de Ponte et Fraytit déjà mentionné ci-dessus contient, t. I^{er}, f^{o} 27, une réponse de Guillaume Albi, *parrochie Sancti Germani de Espinacia*, 6 juillet 1404, et f^{o} 63 celle de Guillaume Mayllet, *parrochie Sancti Germani de Espinacia*, 24 octobre 1397.

L'église est neuve, en roman de transition, avec peintures murales et treize tableaux donnés par M. le duc de Persigny.

Fief et château de *Chamarande*. — D'abord ancien moulin de la Chamarande au XIII^e^ siècle, puis maison forte reconstruite à la fin du XVII^e^ par d'Ornaison ? Vendue par lui plus tard aux Michon de Vougy. Le château actuel est une construction très récente (1).

SAINT-HAON-LE-VIEUX *(Sanctus Habundus Vetus)*. — Vaste territoire et petite agglomération placée à mi-côte, vis-à-vis Saint-Haon-le-Châtel, dont elle est séparée par le ruisseau de la Barre, qui formait la limite septentrionale des franchises du dit Saint-Haon.

On croit qu'une paroisse unique située à la Barre *(la Barra)*, sous le vocable de saint Bonnet, *Sanctus Bonitus de Barris*, aurait très anciennement précédé les deux paroisses voisines de Saint-Abonde (Saint-Haon) ? Elle aurait été, vers le XI^e^ siècle, englobée, par celle qui nous occupe et qui aurait alors pris le nom de Saint-Haon-l'Église, changé plus tard en celui de Saint-Haon-le-Vieux, à raison de cette antique importance, du mot latin *vetus*. On a aussi cherché, mais avec moins de vraisemblance, l'origine de ce surnom dans la juxtaposition du nom patronymique d'un Guillaume Vieux (de Veteris) qui était seigneur des Barres au XIV^e^ siècle (2).

Epoque préhistorique et gauloise. — Silex à la Pinée Merle. Pierres levées, dont une détruite, près de Mayœuvre, lieu supposé d'une bataille (*majora opera ?*) qui aurait eu lieu entre Vercingétorix et les Romains chassés de Gergovia ? (3) Tombelles au dessus de la Girarde, à l'étang d'Azoles où passait le chemin de *la Fringale*, qui en ce lieu s'appelait le chemin charretier de Lamurette. Vers Plasse Boutier, fossés qui semblent avoir appartenu à une enceinte.

Epoque romaine. — Chemin pavé se dirigeant de Champagny par Pierrefitte à la rencontre de la *route des Soldats*, qui montait du castrum de Saint-Haon à la Charmette, à la Croix-du-Seul. Une section en est bien conservée.

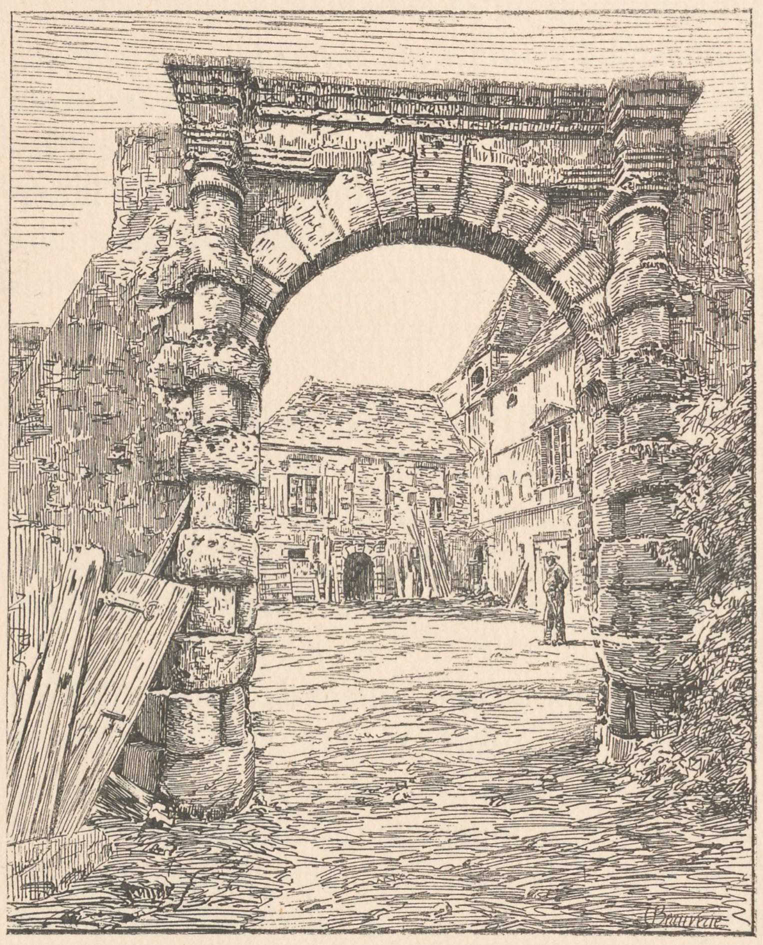

394. — CHATEAU DE L'ESPINASSE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Epoque du Moyen-Age et moderne. — *Champagny, Campagniacum,* villa citée dans le cartulaire de Savigny, donnée au prieuré de Noailly. Ce fief fut possédé de bonne heure par les seigneurs voisins de Pierrefitte. Il vint, au commencement du XVII^e^ siècle, aux Nompère de Mont, près Charlieu, par alliance avec les de Montcorbier de Bourbonnais, devenus au XV^e^ siècle coseigneurs de Pierrefitte. Le château vient d'être reconstruit avec luxe au milieu d'un beau parc par le propriétaire actuel, le comte de Champagny, duc de Cadore.

Fief et château de la Chambre, *de Camera*, ancienne prévôté s'exerçant sur Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Rirand, Renaison et Saint-Haon-le-Chatel. En 1270, Guillaume de Camera signe l'acte d'affranchissement de Saint-Haon. Ce fief est possédé au XVIIe siècle par les Blanchet de La Chambre, famille de baillis d'épée de Roannais, éteinte dans les de Chavagnac d'Auvergne. Le château paraît dater du commencement du XVIIe siècle. On y jouit d'une vue superbe sur le Roannais.

---

(1) On trouve aux chartes de Cluny, n° 2301, une donation de juin 995 par Teza, femme de Drogon, à l'abbaye de Cluny, de la moitié de la villa *de Cameranda* sise *in pago Lugdunensi*. Est-ce Chamarande de la paroisse de Saint-Germain-L'Espinasse ?

(2) Rien de moins certain que l'existence de cette paroisse de Saint-Bonnet-des-Barres. Aucun titre, aucun pouillé, n'en font mention; et ce nom ne se rencontre qu'une fois au XIV^e^ siècle dans un fief où il paraît n'être qu'une altération de celui de Saint-Bonnet-des-Cars (Barban, Fiefs n° 1562).

(3) Etymologie bien hasardée. Ce nom de Mayœuvre semble cacher un nom bien plus gaulois que latin, *Magobrium* par exemple. Cf. *Donobrium*, Deneuvre... (Note de M. Vincent Durand).

L'église de Saint-Haon-le-Vieux, sous le vocable de saint Abonde, reconstruite il y a quinze ans, sous la direction de M. de Pasckowicz, architecte roannais, est un élégant édifice à trois nefs et clocher de façade. Son style se rapproche du roman de transition. Les proportions en sont harmonieuses, mais les profils un peu fantaisistes. Pour la bâtisse, très soignée d'ailleurs, l'emploi simultané de la pierre calcaire blanche très tendre et des parpaings de granit est d'un effet fâcheux. L'autel majeur, en marbre blanc, est décoré d'un haut relief représentant la scène d'Emmaüs; c'est une très bonne sculpture. Toutes les baies sont pourvues de vitraux exécutés par M. Champigneule, successeur de Maréchal, de Metz. Ils représentent les saints patrons des différents donateurs, et quatre d'entr'eux sont timbrés de l'écusson des Valence de Minardière. Quelques-uns, sainte Delphine, sainte Madeleine, sont d'excellentes pages comme coloris chaud et harmonieux. Sur les chapiteaux des deux colonnes voisines de l'abside sont sculptées et peintes des armes des Champagny-Cadore.

La façade est la partie la moins bonne de l'édifice ; elle est précédée d'un emmarchement, du haut duquel on jouit d'une admirable vue sur la plaine roannaise.

SAINT-RIRAND (*Reverianus. Oratorium Sancti Reveriani* au XIVe siècle). Saint Rêveriend au XIVe. — Saint-Rirand, seigneurie vendue en 1597 par Jean Damas Vertpré à Jean du Mayne. — Le prieur d'Ambierle et les de Vichy, coseigneurs au XVIIIe siècle. L'ancien oratoire dépendait d'Ambierle, de Pierrefitte et de la prévôté de La Chambre.

Ce territoire pittoresque et boisé occupe toute la montagne au-dessus de Saint-Haon jusqu'à la limite du département de l'Allier. Le village est situé au sommet de la longue vallée de la Tâche ou *Rivière Noire*, qui sort claire et vive des tourbières et des *narses* du plateau de la Verrerie. C'est ce cours d'eau qui va alimenter le réservoir en construction, à 6 kilomètres plus bas, au Pont Large ou du *Meur* (et non du *mort*); nom qui viendrait, selon M. Noëlas, d'un *murcin*, petit poste gaulois qu'il a cru reconnaître au hameau de Combeyrand? On prétend que c'est au bas de cette même vallée que Jacques Cœur aurait commencé des travaux de dérivation de la rivière qu'il voulait amener au château de Boisy.

Epoque préhistorique et gauloise. — Traces d'enceinte sur le sommet de Beccajat? Pierre à bassin de Py-le-Mortier. Souterrain refuge près de la Croix-du-Sud? Médailles des Eduens et anépigraphes des Segusiaves vers Le Bourg, à Combeyrand, au Fouet...? Pierre levée en ce dernier lieu, la *Pierre du Fouet*.

Epoque romaine. — Voie de crête pavée de l'Etrat, déjà mentionnée, sur la limite des Arvernes, allant du plateau de la Madeleine à la Croix-du-Seul, où elle rejoignait le *chemin des Soldats*. De ce col elle continuait sur les Biefs, par une route pavée dans le bois entre les deux routes départementales. Belle voie pavée montant au Roc de la Verrerie Saint-Nicolas.

Epoque du Moyen-Age et moderne. — Médailles, trouvées dans un vase, au hameau détruit de Battrière, aux effigies des comtes de Lyon *(prima sedes Galliarum)*.

L'église vient d'être reconstruite sur les plans de M. de Pasckowicz, architecte de Roanne. Maître-autel du XVIIe siècle et statuettes venant d'Ambierle.

SAINT-ROMAIN LA MOTTE *(Sanctus Romanus Motæ, Sanctus Roman in Roannensis)*. Saint-Roman près Lespinasse, au mandement de Rodenne. — Plateau argilo-calcaire très fertile entre le chemin de fer et la route de Paris à Antibes, jusque vers les bois et coteaux de Noailly. Cépage renommé, sorte de gamet dit plant de Saint-Romain, prototype de la vigne dans notre région. Vieille contrée roannaise entre les deux ruisseaux d'Oudan et de Taguetant, dont la seigneurie appartint par moitié à Jacques Cœur.

Maroglias, Marully, Marolles, mentionnée dans le cartulaire de Cluny, fut probablement le chef-lieu de la circonscription paroissiale primitive, à laquelle on aurait ajouté le territoire de la Motte ou de Mote, plus les dépendances d'une ancienne commanderie du Temple, unie plus tard à celle de Verrières, *Templum in Roannesio* au Xe siècle (cartulaire de Savigny), et encore divers fiefs et arrières-fiefs considérables du voisinage, Vouldes, Saligny, Vaux......... (1).

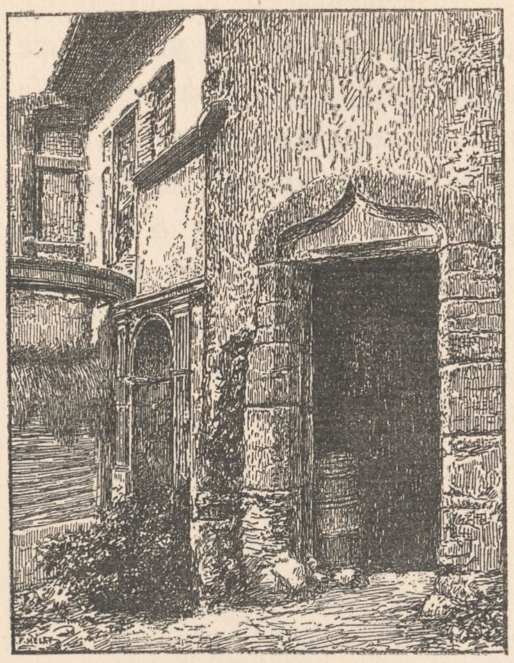

395. — CHATEAU DE VAUX
Dessin de Méley, d'après une photographie de F. Thiollier.

Epoque préhistorique et gauloise. — On a cru reconnaître : sur le plateau de Saligny et du Miral, des tombelles et tumulus, — près de Vaux, des mares artificielles avec palafittes, — des *guérines* ou tertres fortifiés près de la Motte et dans le vallon d'Oudan, — de petites tombelles autour des mottes..... ? Sépultures par incinération reconnues vers le Temple avec médailles bombées. Un chemin gaulois passait peut-être à La Raillère ?

Epoque romaine. — La grande voie de *Rodumna* à *Vorogio* traversait ce territoire, suivant à peu près la grande route actuelle. Plusieurs voies secondaires dans la direction de La Broce, à La Bourliaude. Partout substructions, poteries, médailles, surtout à La Michaude.

Sépultures de Marolles; quelques-unes dans la position assise avec vases entre les jambes. Monnaies gauloises et romaines jusqu'au IIIe siècle.

Epoque du Moyen-Age et moderne. — Maroilles. Maroylliis. Paroisse de Marully ou Romanoa, a laissé un cimetière du VIIIe siècle à côté d'un cimetière antique.

Dans les près de la Brosse, où était une grange cistercienne de la fin du XIIe siècle, on a trouvé des chapiteaux de cette époque. Mottes féodales de la Motte, de la Perrière, avec armes, anneaux... Poteries mérovingiennes de Vaux.

Ancien fief et château de *La Motte*, avec motte féodale aux sires de La Forest. Erection en fief noble, en 1613, par Louis Gouffier de Roannais en faveur d'Achille Bernay du Coudray, de sa maison forte de La Motte. Seigneurs successifs : Barthélemy de Digoine, et les Dubourg de Saint-Polgue.

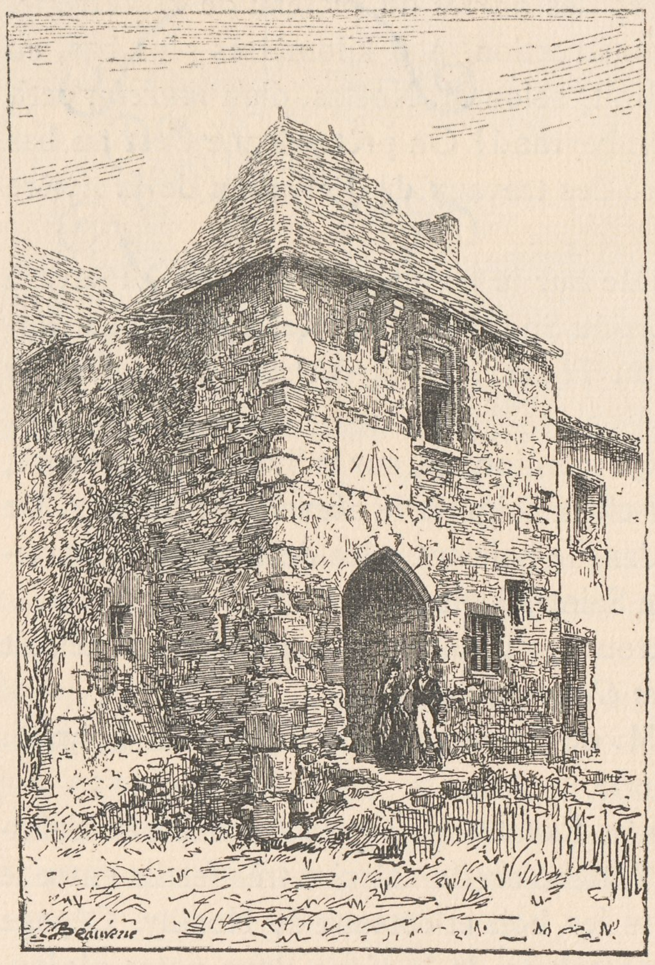

396. — CHATEAU DE VAUX
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Château et fief de *Vaux* donné par Dalmais de Roanne à Jean et André de La Chaux, au XIIIe siècle. Les de Vaux, seigneurs au XVe, et les de Sarron au XVIe par alliance avec les de Vaux. Claude, marquis de Sarron, reconstruit le château au milieu du XVIe siècle. Au milieu du XVIIe, les dames Ursulines de Roanne acquièrent ce fief et château du baron de Poncenat, arrière petit-fils du huguenot célèbre de Changy. Les ruines de cette construction Renaissance offrent une rare élégance de proportions, de style, de profils et de détails. Une des cheminées, en pierre sculptée, timbrée de l'écusson de Sarron : *d'argent au griffon de gueules*, est un précieux objet d'art. Les deux personnages en ronde-bosse, terminés en gaine, qui servent de pieds-droits, sont modelés avec une science achevée. Les ornements des consoles rappellent les plus nerveuses ciselures de l'époque de Louis XVI, et sur le manteau se déroulent deux rubans terminés en houppes et qui étaient dorés et brunis.

Un des plus remarquables plafonds à caissons en menuiserie de chêne orne actuellement un des salons du château de Ressins. La cheminée ci-dessus décrite est maintenant à Ouches.

Saligny, fief considérable, acquis au XVe siècle par Guillaume Gouffier. Un Ponce de Saligny avait signé l'acte d'affranchissement de Saint-Haon.

---

(1) *Romanoa*, Saint-Romain, coexista peut-être avec Marolles, *Maroglias*, comme chef-lieu de paroisse ? Ce qui motiverait cette hypothèse est le nom de Basoche, porté par un lieu extrêmement voisin de Saint-Romain. Ce nom de Basoche représente le latin *Basilica*, et *Basilica* a eu, paraît-il, dans le haut Moyen-Age, la signification d'église de campagne ?

La terre de Vouldes avait été érigée en fief noble en faveur de Tristan de Gouffier de Boisy; elle fut ultérieurement réunie à La Motte.

Le petit château de Saint-Gervais a appartenu au médecin Falconnet de Saint-Gervais.

L'église de Saint-Romain a été reconstruite en 1836. Elle n'offre aucun intérêt artistique ni monumental. On voit à Marolles, une intéressante croix à fût quadrangulaire orné de cartouches alternativement ronds et carrés, avec cette inscription : *Cette croix plantée à Roanne l'an MDCCLIX dans la place des Capucins a été transférée l'an MDCCLXXII par noble Claude Marie Ponchon conseiller honoraire au bailliage de Roanne et ancien maire.*

CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHEVALET [1]

Par P. TARDIEU

Ce canton, séparé de la plaine de Forez par les collines intermédiaires de Saint-Germain-Laval, occupe une région montagneuse plus âpre et plus spéciale. Il faut voir le plateau entièrement dénudé qui s'étend entre Chérier et Saint-Just, les vastes bois déserts de la Madeleine, recélant de nombreux monuments légendaires, et les grandes échappées de montagnes que l'on contemple de Saint-Priest-la-Prugne. Les *Bois-Noirs*, comme une haute muraille, ferment ce canton à l'ouest. Sur leur point culminant, le Puy de Montoncel (altitude 1392 mètres), deux départements, le Puy-de-Dôme et l'Allier, se rencontrent avec celui de la Loire.

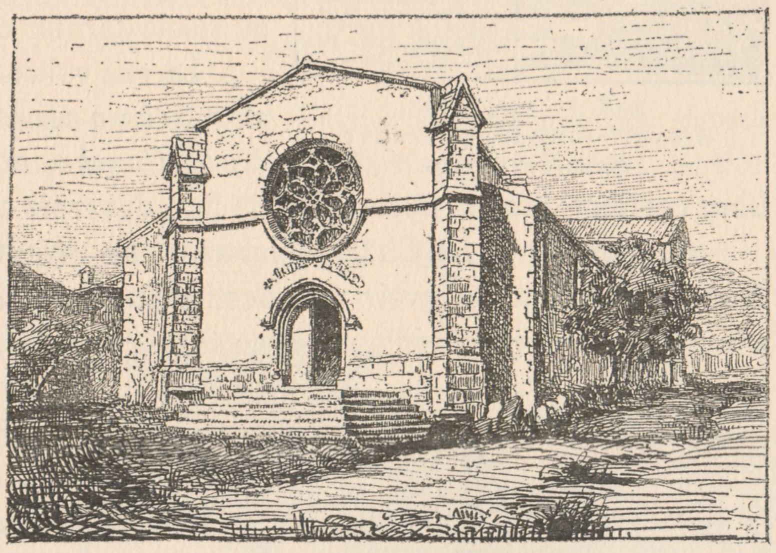

397. — EGLISE DE SAINT-JUST-EN-CHEVALET
Dessin de P. Tardieu

De ces hauteurs descend la rivière d'Aix, que grossit, au-dessous de Saint-Just, le Boën déjà accru du Ban ; il y a là un curieux épanouissement de vallées. Le mont Urfé, haut de 943 mètres, domine la partie méridionale du canton : un long plateau s'en détache au sud-est pour s'abaisser graduellement vers la plaine, entre les vallées de l'Aix et de l'Anzon; mais à mesure qu'on descend vers Saint-Germain, le paysage perd de sa grandeur et de son originalité.

SAINT-JUST-EN-CHEVALET (*Sanctus Justus in Chavaleto* ou *in Chivaleto*, *Saint-Just in Chivalet*). — Cette petite ville, bâtie sur les flancs d'un coteau exposé au midi, s'adosse à un plateau rocheux, d'où la vue s'étend, par delà de beaux terrains et des arbres tourmentés, sur les sommets boisés de Montoncel et de Montlune. Les maisons se groupent, en rues tortueuses, jusque sur une petite hauteur que couronnent le clocher de Notre-Dame et les ruines du vieux château.

A l'entrée de la ville, en venant de Saint-Germain, on rencontre tout d'abord l'église paroissiale de Saint-Thibaud, vouée à une prochaine démolition. C'est une large nef, construite au XV^e siècle dans des proportions un peu lâches, mais rehaussée de fines nervures; le transept, le chœur, les rosaces, dans le style de la même époque, ont été ajoutés en ce siècle et menacent ruine. Dans les chapelles latérales qui accompagnent la nef, se remarquent une jolie crédence avec figure de moine, une *Piété* de bois de petites dimensions, un retable du XVII^e siècle. La chaire, bien sculptée, est décorée de colonnes torses et repose sur une tête d'ange formant culot.

Située à l'autre extrémité de la ville, l'église Notre-Dame servait de chapelle au château, elle a subi de nombreux remaniements. Dans son état actuel, elle présente deux nefs inégales du XV^e siècle,

---

(1) Population : 10, 026 habitants.

voûtées à nervures; un portail est percé au midi et, de ce même côté, deux chapelles latérales, recouvertes de larges berceaux, semblent la partie la plus ancienne de l'édifice; cette nef du midi se termine par une abside polygonale, ajourée d'une grande baie dont le meneau s'épanouit en fleur de lys. L'autel a un retable en bois doré du XVII^e siècle et un devant en cuir de Cordoue. Au mur est suspendu un bon tableau peint sur bois, représentant Madeleine au tombeau; il semble se rattacher aux maîtres flamands du XVII^e siècle. Le clocher et la façade ont été remaniés en ce siècle.

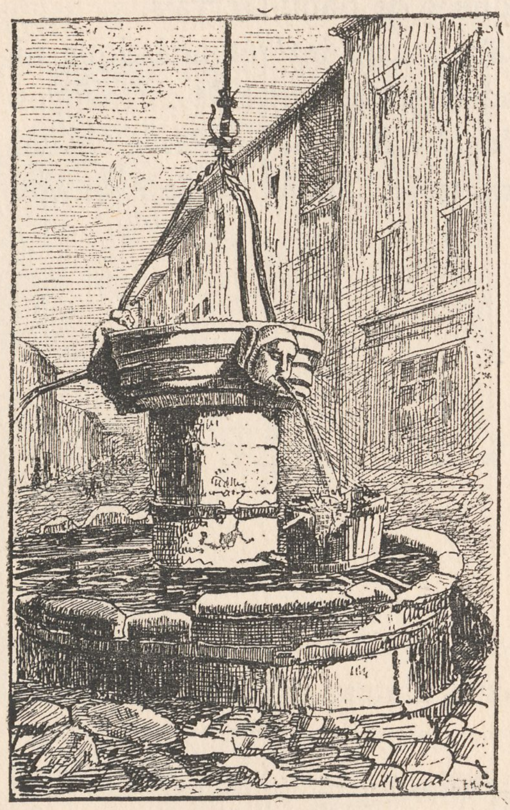

398. — FONTAINE A SAINT-JUST-EN-CHEVALET
Dessin de P. Tardieu.

Le château, dans lequel était englobée cette église, resta longtemps la propriété des comtes de Forez; en 1507 le connétable de Bourbon le vendit à la famille d'Urfé; en 1776, il passa par acquisition aux de Simiane et, quelques années plus tard, aux de Meaux. On reconnaît en grande partie le tracé du mur d'enceinte du château primitif; il en subsiste aussi un bâtiment de service et l'arcade en cintre surbaissé de la porte d'entrée du XVI^e siècle. Une tour carrée, dite des *Prisons*, était encore debout il y a quelques années. Le château moderne, inachevé, a été commencé au siècle dernier et s'élève à l'est de l'église.

La rue voisine a conservé plusieurs maisons anciennes; elle aboutit à un carrefour décoré d'une fontaine du XVI^e siècle, appelée de *la Conche*, où la verve rabelaisienne de l'artiste s'est donné libre carrière dans la décoration de l'un des trois orifices par lesquels l'eau s'échappe de la vasque.

Au hameau de La Châtre *(Castra ?)*, un assemblage de murs en gros blocs, souvent presque à fleur de terre, a pu avoir une destination militaire; mais le plan précis de ces retranchements supposés et leur date sont difficiles à déterminer.

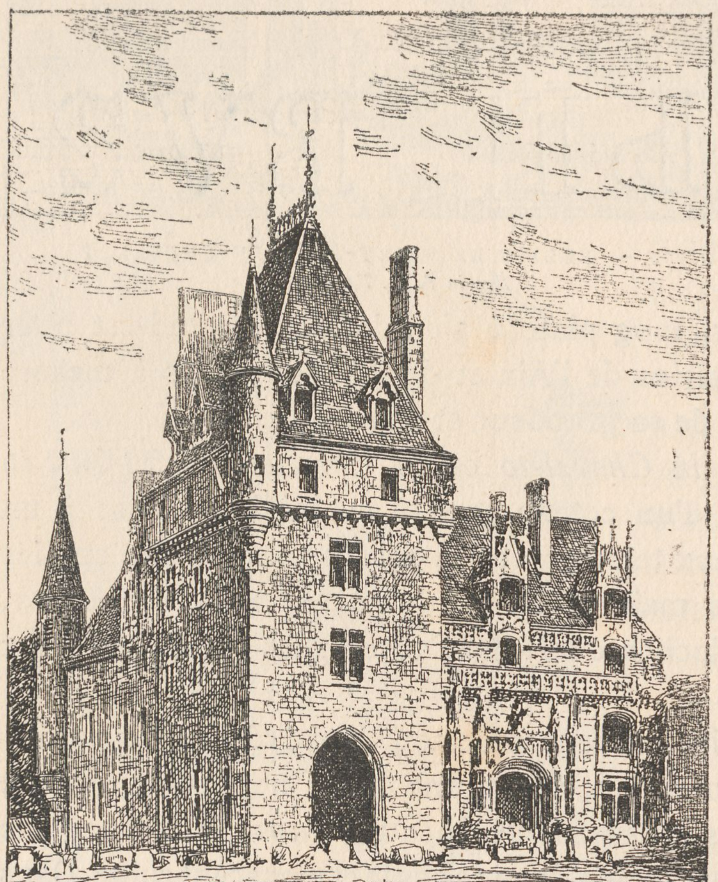

399. — CHATEAU MODERNE DE CONTENSON
Dessin de Méley, d'après un document fourni par M. C. de Rochetaillée

Près du village des *Rivières*, sur le territoire anciennement appelé *Murceint* et aujourd'hui *Grezolles*, on a trouvé des antiquités romaines. Il en a été rencontré aussi à la maison Palabost, située à 800 mètres de Saint-Just, sur la route de Saint-Germain.

Au nord-est du bourg, sur un plateau, l'ancien fief de *Chavannes* qui, au XVIII^e siècle, appartenait aux familles Chastres et Michel, forme aujourd'hui un bâtiment de ferme ayant conservé quelques cheminées du XVII^e siècle, sur une porte la date 1677 et, dans la cour, des vestiges de la chapelle.

A environ deux kilomètres, sur la route de Saint-Germain, le château de *Trémolin*, entièrement transformé, sauf partie d'une tour carrée noyée dans les constructions, fut un fief possédé par les familles de Tremolin, de La Peyrouse, de La Chaise et du Bost.

Le château de *Contenson*, au confluent de l'Aix et du Boën, a été récemment construit sur les dessins de l'architecte Guinot, par M. le baron Camille de Rochetaillée, en remplacement d'un ancien château dont on a conservé le donjon carré, aux angles arrondis, qui datait probablement du XVI^e siècle. Les familles d'Ogerolles, du Verney d'Ogerolles, de Foudras, de Bessey, l'avaient possédé successivement.

L'ancien fief de *Montloup*, situé à cinq kilomètres au nord de Saint-Just, fut possédé par le chroniqueur Jean Perrin, dont les Mémoires sont souvent cités par La Mure.

La paroisse de l'*Immaculée-Conception*, sur la route de Saint-Priest, a été démembrée de celle de Saint-Just en 1868. Le siège en a été fixé au hameau de La Tuilière.

CHAMPOLY (*Campus Politus*). — Le village est situé dans un col, qui met en communication les vallées de l'Aix et de l'Anzon.

L'église moderne a été construite en 1862, sur l'emplacement d'une église dont la nef, du XIe ou XIIe siècle, voûtée en berceau, conduisait à une abside polygonale bâtie en 1649. Elle est à trois nefs, de style gothique, et due à M. l'abbé Olagnier, aujourd'hui curé de Saint-Pierre de Montbrison : dans le transept de droite, on a placé une remarquable statue en marbre blanc de sainte Catherine, œuvre du milieu du XVIe siècle, provenant de la chapelle du château d'Urfé. La sainte est debout, tenant le glaive et la roue ; elle est drapée dans un manteau retombant des épaules et relève la tête avec une nuance de fierté d'une expression charmante; ses traits fins et précis semblent d'un portrait. Le clocher a conservé une grosse cloche de 1523, portant son nom : *Maria Salvatarr* (*a*), et une invocation à saint Bonnet, patron de la paroisse.

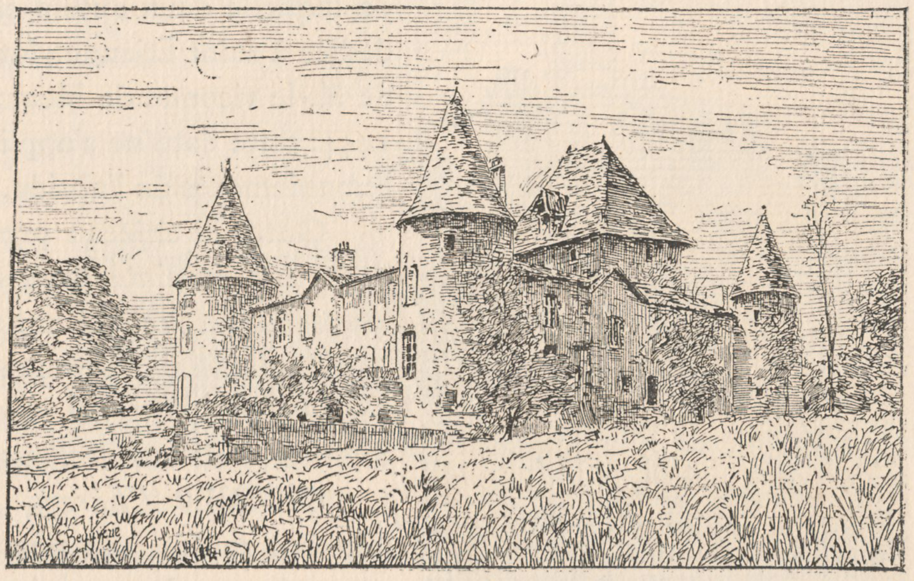

400. — CHATEAU DE CONTENSON AUJOURD'HUI DÉTRUIT
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Des fragments d'architecture des XVIIe et XVIIIe siècles, transportés dans la maison Labouré, proviennent du château du Lac, dans le canton de Noirétable.

Au sud-est, et à environ deux kilomètres du bourg, au lieu dit la *Pierre Saint-Martin*, on a retrouvé des fragments de poteries antiques, à proximité du chemin de Saint-Martin-la-Sauveté, qui représente l'ancienne voie romaine d'Aquitaine.

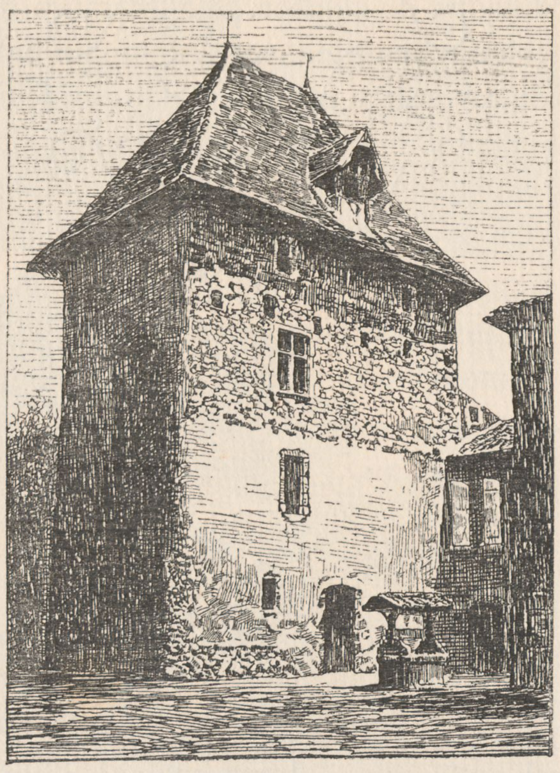

401. — ANCIEN DONJON
DU CHATEAU DE CONTENSON
Dessin de F. Thiollier.

Des ruines ou *Cornes d'Urfé*, qui se dressent sur une montagne élevée, et un peu au nord du point culminant, la vue s'étend au loin sur la plaine forézienne. Au nord, elle s'arrête sur les montagnes du Bourbonnais, entre lesquelles on distingue le roc abrupt de Saint-Vincent ; à l'ouest, le Puy-de-Dôme apparaît dans un créneau de la chaîne qui sépare le Forez de l'Auvergne. C'est un splendide et grandiose panorama.

Les abords immédiats du château d'Urfé sont abrupts et rocheux du côté du nord; à l'est et au midi, on remarque les vestiges d'un fossé et d'un ouvrage peu élevé, probablement pour le canon, et du XVIe siècle.

Le château lui-même semble dater des XIIIe et XIVe siècles : ses pans de murs éventrés sont envahis par la végétation; de beaux arbres ont poussé auprès des hautes tours.

L'enceinte est quadrangulaire ; une grosse tour ronde, probablement l'ancien donjon, en occupe le saillant sud-ouest; sa circonférence, tangente aux prolongements des courtines, se relie avec elles par des murs en retour battant son point mort. Une tourelle à l'angle nord-ouest portait le nom de *Tour Rouge;* l'angle nord-est était arrondi, et l'entrée, placée aux deux tiers de la façade orientale, s'ouvrait en berceau ogival sous une tour carrée, dont deux faces étant intérieures et deux extérieures au mur d'enceinte, déterminaient ainsi un angle rentrant qui battait les abords, de face et de profil de la porte. Celle-ci était défendue en outre par un assommoir percé dans la voûte, et sous lequel on passe aussitôt le seuil franchi. Les appartements devaient s'appuyer à la paroi sud, ils étaient reliés à l'entrée par une galerie.

En dehors de l'enceinte on retrouve, outre un bâtiment carré en ruines, une église, jadis paroissiale, construite au sud-est et en contre-bas : elle se compose d'une salle rectangulaire terminée par une abside semi-circulaire moins large, à droite et à gauche de laquelle deux autels étaient appliqués au mur. Cette église, dédiée à saint Etienne, fut construite, d'après un titre du cabinet de M. le vicomte de Meaux, par Pierre I^{er} d'Urfé, qui mourut en 1444 : cette date ne s'applique probablement qu'à la nef et à des remaniements de l'abside.

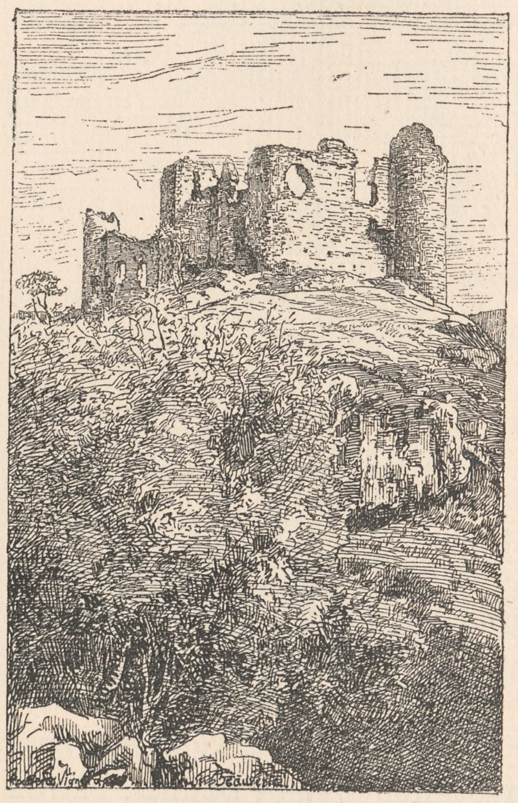

402. — URFÉ
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de E. Brassart.

Outre le château proprement dit, il existait, au nord et à l'est, une enceinte extérieure ou *vintain*, renfermant de nombreuses maisons qui abritaient les vassaux en temps de guerre.

La famille d'Urfé posséda le château que nous venons de décrire, dès l'origine jusqu'au XVIII^e siècle, où il passa aux de Simiane, puis aux de Meaux.

CHERIER (*Chareys*). — Le vieux bourg de Chérier est bâti loin des routes, sur une crête dominant la plaine de Roanne ; ses maisons, dont quelques-unes pourvues de galeries de bois, se groupent heureusement autour de son haut clocher.

L'église est construite sur un sol irrégulier. Son abside semi-circulaire est terminée par un lourd contrefort dans l'axe ; la tour barlongue du clocher s'élève au-dessus du chœur ; ses parois lisses n'ont d'autre ouverture que de petites baies géminées et trilobées, percées immédiatement sous la corniche à modillons plats. La nef, voûtée en berceau renforcé de doubleaux, précède une travée recouverte d'une coupole sur trompes qui occupe le dessous du clocher. Sur les murs de l'abside se déroule une ordonnance d'arcatures romanes sur colonnes courtes, portées sur un bahut à hauteur d'appui et coiffées de hauts chapiteaux dérivant du corinthien antique. Cette abside paraît dater du XI^e siècle ; la coupole lui est un peu postérieure ; enfin les deux chapelles voûtées à nervures, qui l'accompagnent en manière de transept, la façade et la partie haute du clocher, datent du XV^e. Les chapelles latérales ont été remaniées aux siècles derniers.

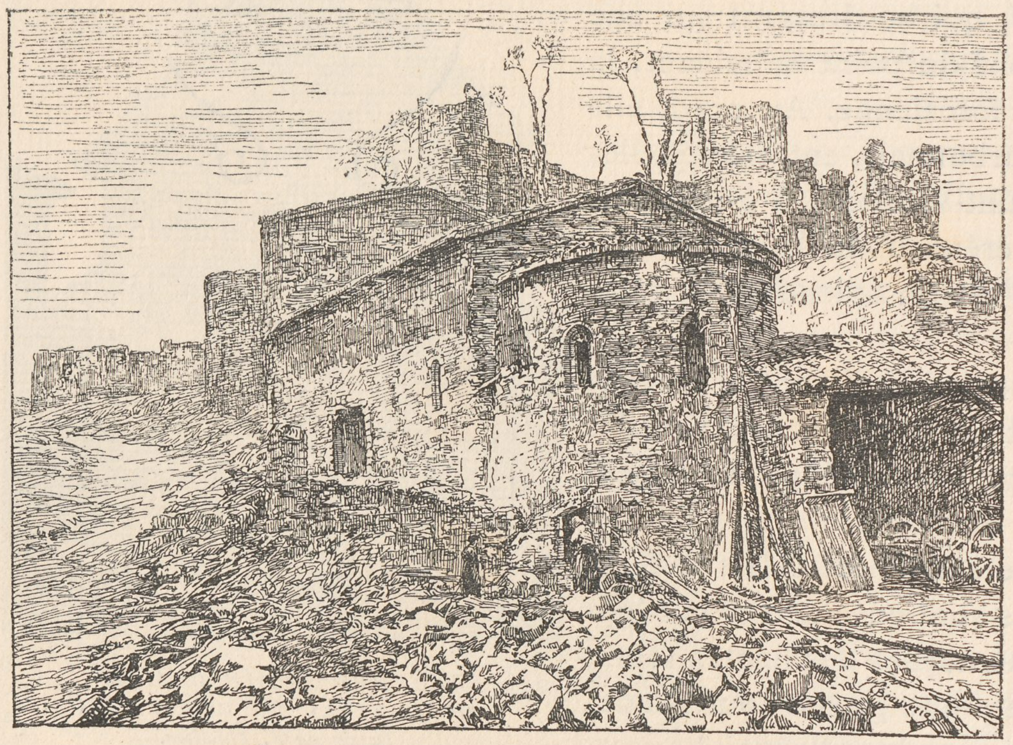

403. — CHATEAU ET CHAPELLE D'URFÉ
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier

On a élevé en 1885, au sud et sur une hauteur proche du village, une chapelle et une statue à la Sainte-Vierge. Sur la rive gauche de l'Isable, au lieu dit *le Châtel*, restent quelques pans de mur, paraissant avoir appartenu à une petite gentilhommière.

Au village de *Tours* est une croix en pierre du XV^e siècle, au fût couronné, en guise de chapiteau, d'un prisme hexagonal portant, sur chaque face, une figure de saint sous un gable accosté de pinacles.

La paroisse de *Moulins-Chérier* est moderne. Trois vallées se rencontrent en ce lieu ; la route circule entre de hautes montagnes, et le village est une suite d'auberges le long de cette route. L'église a été construite, en 1844, par l'architecte Bonnard et, comme dans toutes celles qu'il a produites sur un modèle à peu près identique, la charpente générale est empruntée au style ogival, et les moulures sont une mauvaise imitation de l'antique.

CREMEAUX (*villa de Cromellis*, *Cromels*, *Cremiaux*). — Sous tous ses aspects, ce village, assis sur un plateau élevé, présente des lignes d'un dessin robuste; sa silhouette basse semble comme accroupie sur le sol, et la masse trapue de son clocher fixe et complète son caractère.

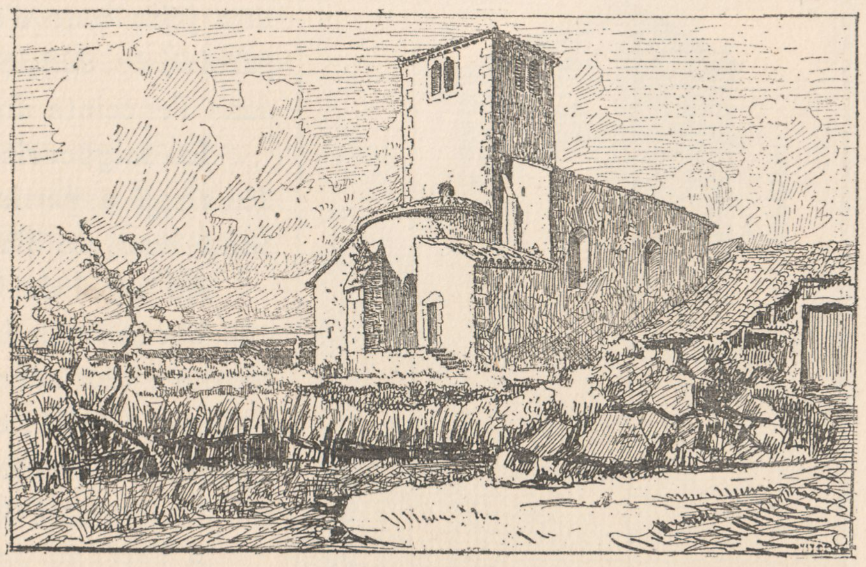

404. — ÉGLISE DE CHERIER
Dessin de P. Tardieu.

L'église paroissiale de Cremeaux, par son unité, par son style, caractéristique du XV^e^ siècle dans notre région, par l'originalité de son plan et le soin apporté à sa construction et à tous ses détails, mériterait une étude spéciale. La grosse tour du clocher forme, en avant de l'entrée, un porche ouvert sur trois côtés: en façade par deux ogives que séparent un pilier et un contrefort placés ainsi dans le prolongement de l'axe et, sur les faces latérales moins larges, par une seule ogive; l'étage supérieur est percé de fenêtres géminées correspondant à ces ouvertures. Pas de moulures aux arcs, et seulement des modillons à la corniche et des sculptures aux gargouilles disposées au niveau de l'étage des cloches. Une voûte à nervures recouvre ce porche; elle est divisée en deux compartiments par un arc suspendu au-dessus du portail, et partant du pilier central de la façade sur un culot remarquablement sculpté en plein granit. Au-dessous, une voussure ogivale accompagnée de socles, couvre-chefs et pinacles, abrite une double entrée rectangulaire, surmontée d'une frise ornementale.

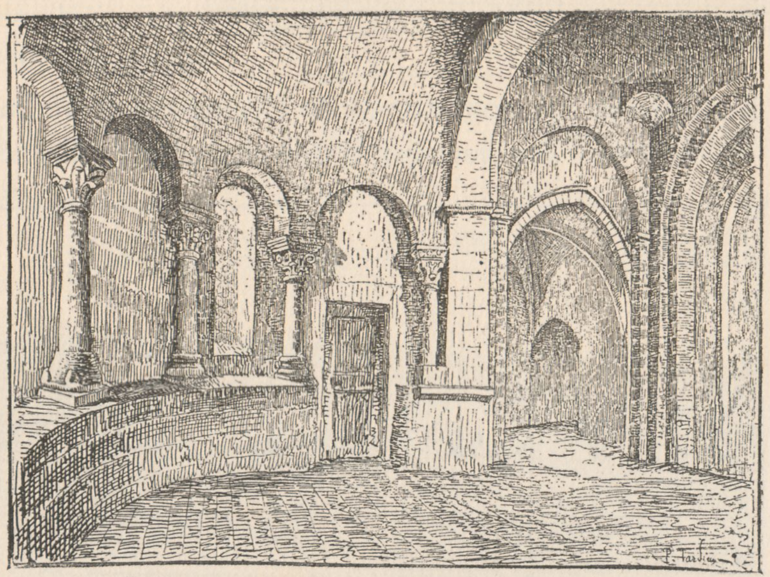

405. — CHERIER. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
Dessin de P. Tardieu.

L'intérieur du monument comporte une seule et large nef, qui est flanquée de chapelles latérales s'ouvrant sous des arcs surbaissés, jetés d'un pilier à l'autre, et dont les deux dernières, de chaque côté, plus profondes et reliées entre elles, forment transept en avant d'une abside polygonale. Les arcs et les nervures des voûtes, en granit sombre et d'un accent vigoureux, se continuent sans arrêt jusqu'au sol. La fantaisie de l'artiste a imaginé, pour couvrir la première chapelle latérale au midi, trois petites voûtes sur culots suspendus.

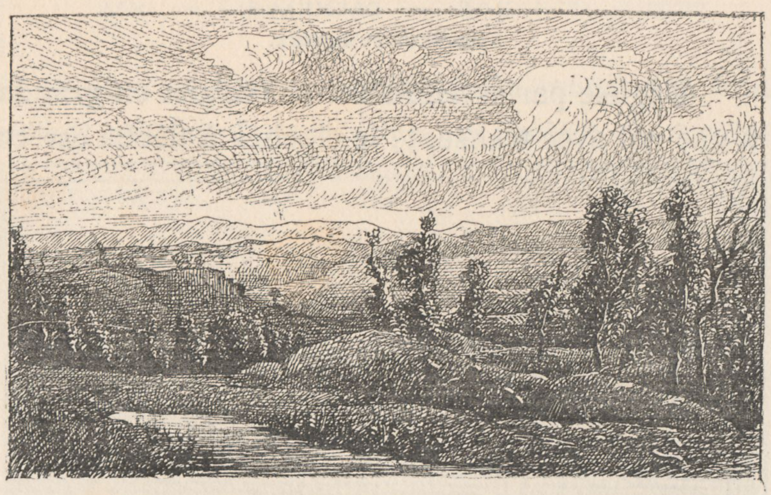

406. —, PAYSAGE A SAINT-JUST-EN-CHEVALET
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A l'entrée de l'abside et sur ses longues verrières se détache un crucifix, soutenu au milieu de la nef par de grands enroulements de fer forgé. Au mur de façade, dans une tribune au-dessus du portail, est appliqué un retable en bois sculpté et peint de la Renaissance, représentant, dans un encadrement d'architecture et sur un fond de portique à arcades, une Cène, dont les personnages expriment avec une violence naïve leurs sentiments divers ; le donataire, un prêtre en surplis, est agenouillé contre le pilastre de gauche sur un prie-Dieu aux armes des Vernin de Cremeaux. Ce bas-relief mesure $2^{m}27$ de largeur sur $1^{m}57$ de hauteur ; les détails d'architecture et de mobilier y sont plus habilement traités que les figures.

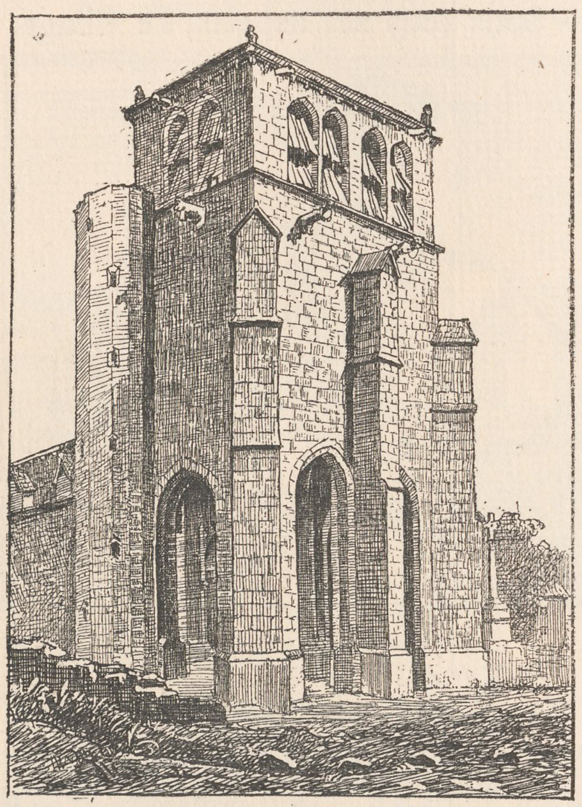

407. — ÉGLISE DE CREMEAUX
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

L'église de Cremeaux, dédiée à saint Jean-Baptiste, possède une cloche d'une grosseur remarquable. — Les Frères de la Doctrine chrétienne occupent aujourd'hui les bâtiments du château, réduits à deux corps de logis formant un angle où est logée une jolie tour d'escalier du XVIe siècle. L'ancienne église paroissiale, dédiée à saint Martin, était probablement située dans l'enceinte du château : elle est aujourd'hui détruite.

La seigneurie de Cremeaux, que nous trouvons citée dès 1244, appartint aux de Cremeaux, de Baffie, de Mont-Saint-Jean, de Thil, Vernin et Saint-Germain d'Apchon.

Au nord de Cremeaux, dans le bois Duivon, subsiste une enceinte en blocs cyclopéens, au centre de laquelle on retrouve des substructions ruinées, ayant appartenu à un édifice militaire ; ce lieu est nommé le *Châtelard*. On voit, à l'extrémité de ce bois, sur la route de Chérier, des antiquités romaines près d'une source d'eau minérale.

A l'est, au lieu dit chez *Judas*, on montre des pierres appelées *Palets de Gargantua* ; plus bas à Tissières, un bloc de pierre en forme d'autel et, près de Mivière, la *Pierre-Choley*, sorte de table soutenue un peu au-dessus du sol par des pierres de plus petites dimensions et qui porte des empreintes ressemblant à celles des pattes d'un chien ; elle sert de limite entre les communes de Cremeaux et de Luré.

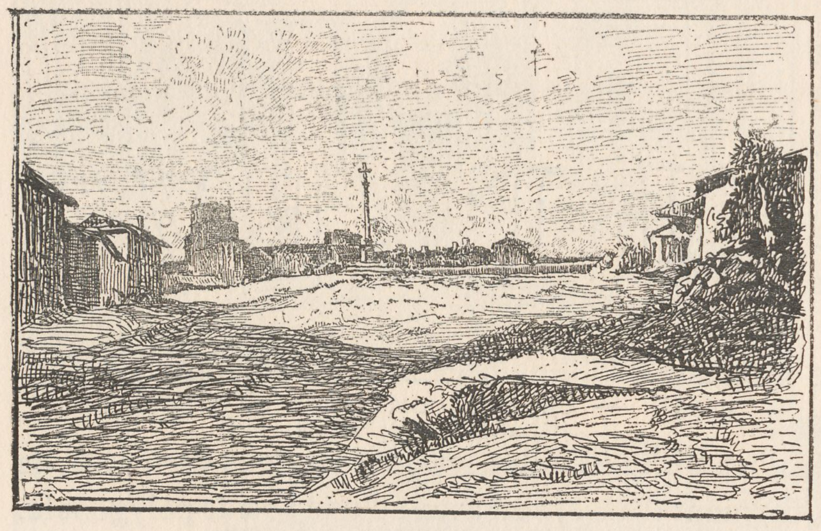

408. — CREMEAUX
Dessin de P. Tardieu.

On voit les vestiges d'une chapelle de Saint-Eloi, près du village de *Cousset*, au nord-est et à environ deux kilomètres de Cremeaux.

La chapelle rurale de *Mivière* est moderne.

Le château de *Laval*, au nord de Cremeaux, appartenait au XVe siècle, à la famille de Lucé. Celui de *Fontanes*, où était né le duc de Persigny, a été démoli.

Signalons enfin, au village de *Duivon*, une petite croix en fer forgé et tordu du XVe ou XVIe siècle.

JURÉ (*Juriacus*). — Un élargissement de la vallée de l'Aix suffit à loger ce village. On a découvert, au nord-ouest, à *Vodiel*, une fontaine maçonnée et des tuiles à rebords, et au nord-est de Vodiel, à *La Dey*, une source d'eau minérale.

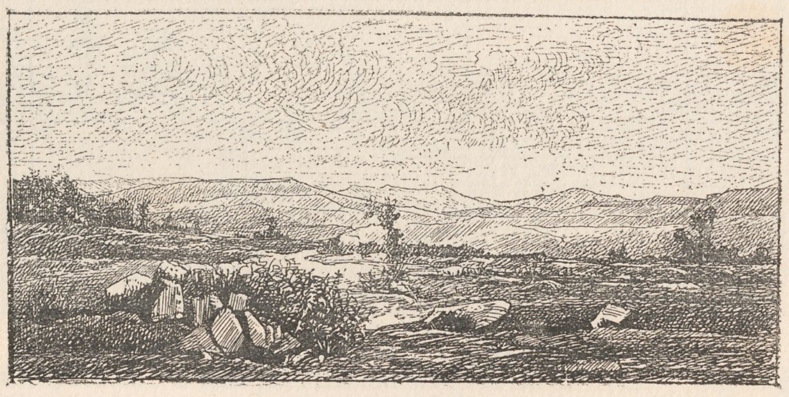

409. — PAYSAGE A CREMEAUX
Dessin de F. Thiollier.

L'église paroissiale a été construite en grande partie en 1842 par l'architecte Bonnard ; elle est à une nef avec transept ; le clocher à flèche est construit sur la façade et l'ensemble est de style pseudo-gothique. Auprès est une croix de 1597 ; une autre croix ornée de sculptures se voit sur un mamelon, à l'ouest, proche de la route de Saint-Just-en-Chevalet.

SAINT-MARCEL-D'URFÉ (*Sanctus Marcellus de Ulphiaco*). — C'est un village de peu d'importance aujourd'hui, et pourtant riche en monuments ; il est placé dans un site des plus gracieux, sur les pentes verdoyantes de la montagne d'Urfé.

En août 1595, il fut détruit presque en entier par les Ligueurs : c'est probablement à cette époque que furent reconstruits la nef de l'église, voûtée à nervures, les chapelles latérales, et le clocher avec ses baies géminées d'un dessin rudimentaire, tandis que le chœur et les chapelles contiguës, voûtés en berceau ogival, étaient conservés de l'ancienne construction. En ce siècle, on a ajouté au clocher un étage en charpente, et, en avant de la façade, une salle rectangulaire.

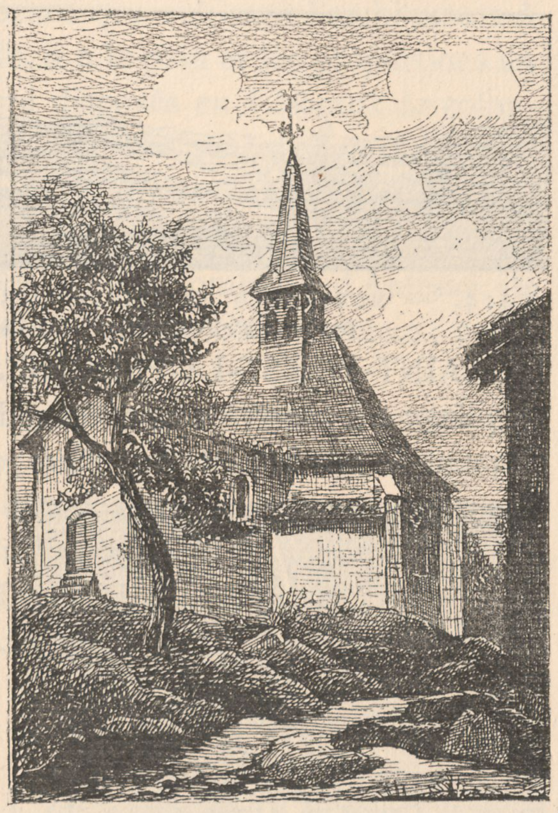

410. — CHAPELLE DE LA CHIRAT
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

Près de l'église est une croix du XVI^{e} siècle, portant à mi-fût une petite console ; dans le bourg, un puits surmonté d'une élégante armature en fer forgé, à peu près de la même époque.

Sur un monticule rocheux, au-dessus du village, la chapelle de *La Chirat* dresse la flèche élancée de son clocheton de charpente. Claude de Saint-Marcel, au commencement du XVI^{e} siècle, fonda cette chapelle et la dédia à la Sainte Vierge. Des adjonctions modernes, consistant en trois longs bras de croix égaux, n'ont laissé de la construction primitive que le chœur et l'abside carrée, voûtés à nervures, et la fenêtre du fond à meneau et lobes de style flamboyant; les murs latéraux du chevet présentent des enfoncements surbaissés qui motivent une saillie extérieure.

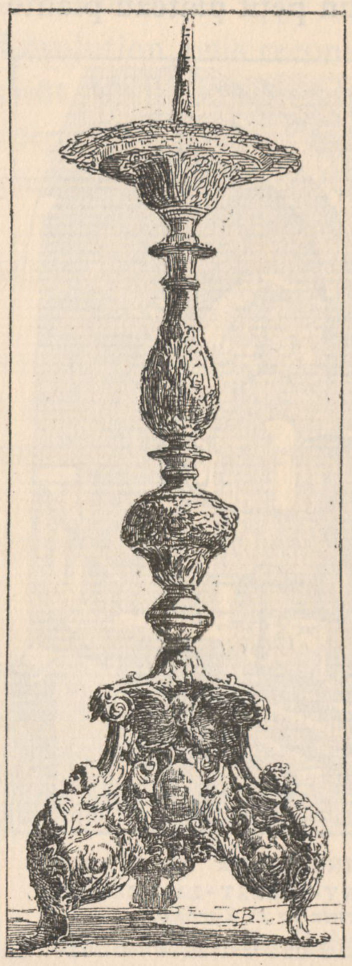

411.—CHANDELIER EN ARGENT DANS LA CHAPELLE DE LA CHIRAT
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Une très belle statue de Vierge-Mère debout, datant de l'époque de la chapelle et exécutée en albâtre, est placée sur l'autel, entre quatre chandeliers d'argent repoussé, de style un peu postérieur et portant l'estampille de Catinet à Lyon; la statue mesure 1^{m}50 de haut; les chandeliers ont 0^{m} 60. Un petit bénitier portatif, en bronze, aux armes des Raybe, et une cloche avec écusson aux mêmes armes et inscription en lettres onciales complètent le riche mobilier de la chapelle.

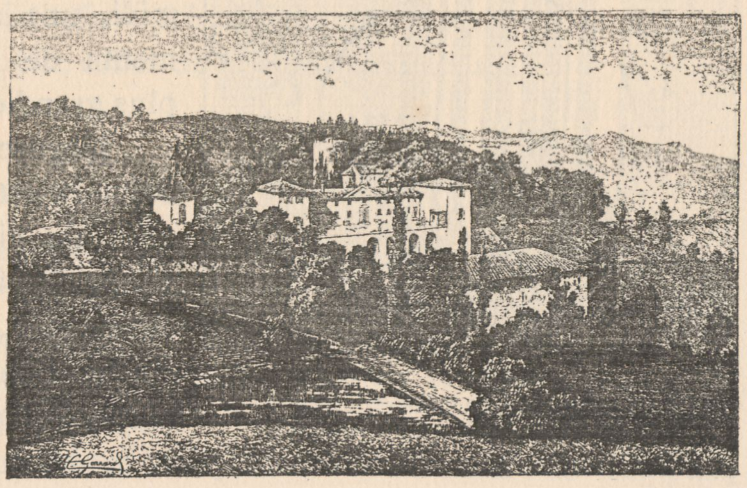

412. — CHATEAU DE SAINT-MARCEL D'URFÉ
d'après H. Gonnard.

On peut étudier, au nord-est du village, une curieuse réunion de trois constructions seigneuriales. Ce sont d'abord, au sommet de la montagne, les vestiges à fleur de terre d'un bâtiment flanqué de tours, non loin duquel avait été établi au dernier siècle, sur le versant nord et dans les bois, un théâtre champêtre dont on voit encore les traces. Plus bas, sur la route de Juré, sont deux autres châteaux : l'un, qui remonte probablement au XIV^{e} siècle, a conservé trois tours en ruines dont une possède encore son escalier à vis, construit en bois de chêne massif; l'autre, encore habité et formant le château proprement dit de Saint-Marcel, masque celui-ci en le séparant de la route. C'est un long bâtiment du XVII^{e} siècle, précédé sur toute sa longueur d'une terrasse qui prend son point d'appui sur le sol d'une cour inférieure, à l'aide de grandes voûtes d'un bel effet. La chapelle, isolée à l'ouest, est un pavillon carré renfermant une salle voûtée à nervures; elle est aujourd'hui transformée en orangerie.

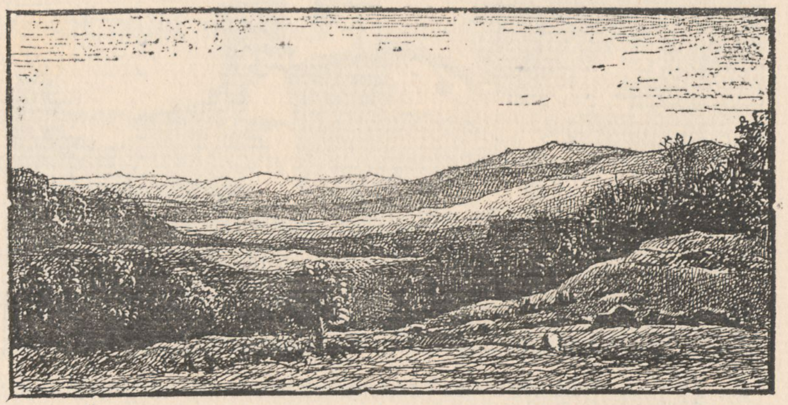

413. — MONTAGNES DE SAINT-PRIEST LA PRUGNE
Dessin de P. Tardieu, et F. Thiollier.

Dans les bâtiments d'exploitation, fermant la cour sur la route, on a retrouvé, englobés dans leur masse, des murs ayant appartenu au clocher d'un édifice religieux, qui a pu être la chapelle seigneuriale primitive, ou même l'église destinée à recevoir les vassaux renfermés aux temps de guerre dans le *vintain* du château.

Celui-ci a appartenu dès le commencement du XIVe siècle à la famille Raybe ; il a passé en 1572 aux d'Albon qui, après l'avoir possédé jusqu'à la Révolution, l'ont vendu aux Courtin de Neufbourg, propriétaires actuels.

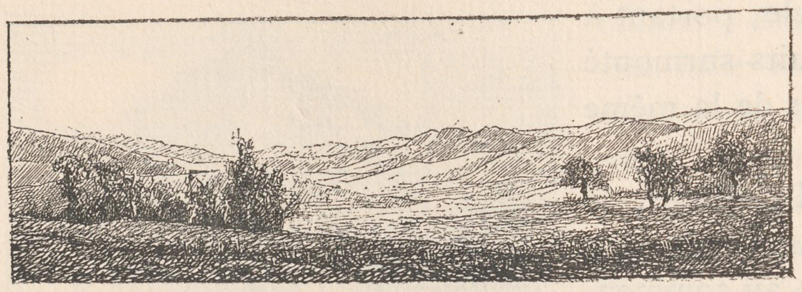

414. — MONTAGNES DE SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE (*Sanctus Præjectus*, *Saint-Pret*). — Isolé au pied des Bois-Noirs, ce village a conservé un aspect rude et primitif. Des arbres, mêlés à ses maisons rustiques, lui donnent de jolis aspects intérieurs ; mais pour découvrir le paysage il faut gagner, près de la route de Saint-Just et à sa sortie du bourg, un petit plateau planté de chênes, au-delà desquels on découvre, au midi, un horizon de montagnes des plus étendus ; ou encore, s'éloigner jusqu'à une large vallée, sorte de plaine dénudée qui s'étend entre Saint-Priest et le hameau de Vernassières et d'où apparaissent, au nord et au midi, une suite d'entassements de montagnes des plus grandioses.

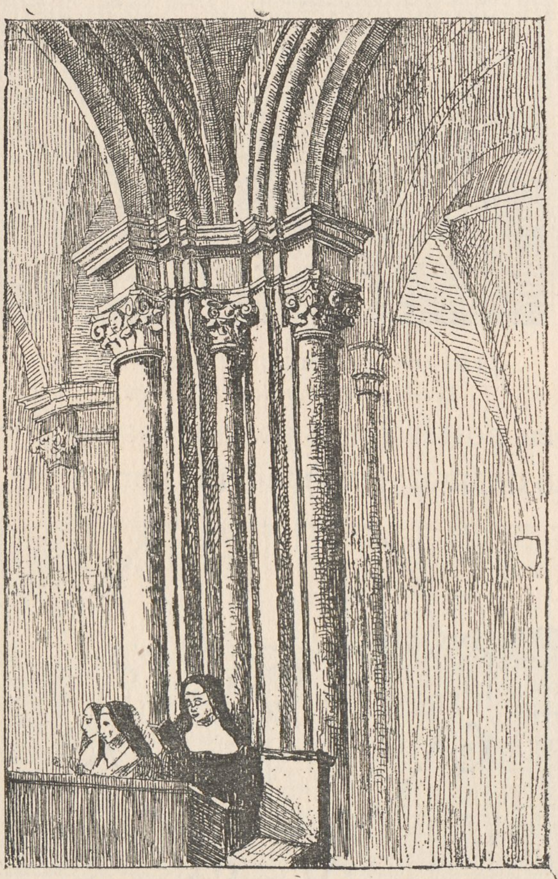

415. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-ROMAIN-D'URFÉ
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

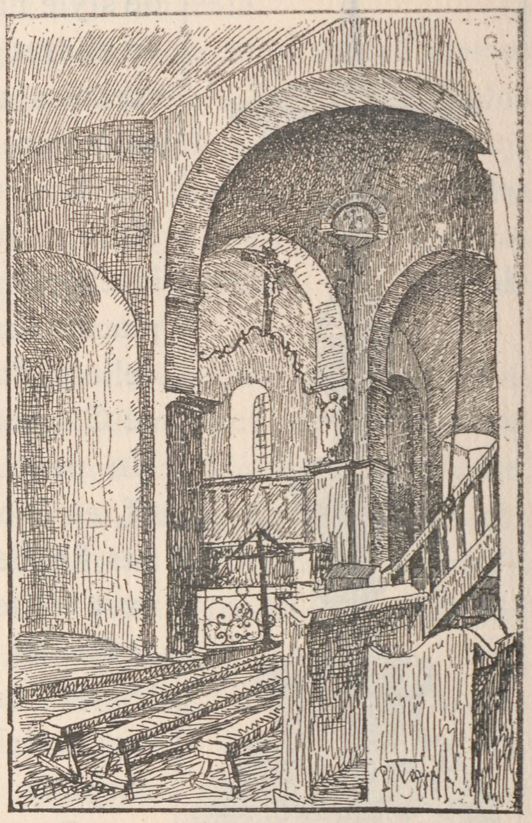

416. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE
Dessin de P. Tardieu.

L'église paroissiale de Saint-Priest, à l'extrémité nord du village, est engagée dans le cimetière et surmontée, au-dessus du chœur, d'une tour de clocher basse, à laquelle on accède par un misérable escalier de charpente extérieur. Toute cette partie de l'église est du XIIe siècle : la façade et la nef sont datées de 1777. A l'intérieur une coupole s'élève sous le clocher ; elle est portée sur quatre arcs d'une belle proportion et épaulée sur les côtés par des demi-berceaux disposés selon le mode auvergnat ; les petits arcs d'angle, faisant l'office de trompes pour passer du plan carré au cercle de la coupole, reposent sur une dalle triangulaire encastrée dans le mur et supportant la maçonnerie, qui comble le vide intermédiaire. L'abside centrale en hémicycle a été remaniée : deux absidioles de même forme terminent les bas-côtés.

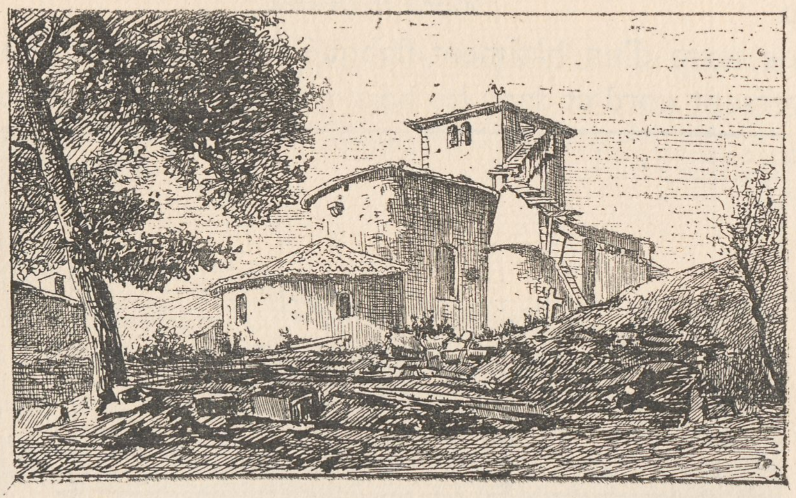

417. — ÉGLISE DE SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A neuf kilomètres de Saint-Priest, au-delà de Vernassières, on remarque dans le bois une large roche, mesurant dix-sept pas de longueur sur une surface à peu près plane ; on la nomme *Pierre-Belle*.

SAINT-ROMAIN-D'URFÉ (*Sanctus Romanus subtus Ulphiacum*, *Saint-Roman*). — L'horizon de Saint-Romain est brusquement fermé au couchant par les montagnes chargées de sapins, qui continuent les Bois-Noirs; au bas serpente la rivière d'Aix, dans une vallée embellie par les ombrages du château de Genétines.

L'église a conservé des traces curieuses de la double influence que subissait l'architecture à l'apparition de la Renaissance; l'édifice est de la fin du XV^e siècle, il a le plan et les proportions un peu lâches de cette période de l'art ogival; les piliers sont encore disposés en faisceaux de colonnettes, mais ce sont des chapiteaux d'ordres corinthien et composite romains qui les coiffent; ce sont des oves et des talons qui profilent les nervures qui s'en dégagent. L'abside polygonale, les deux portes latérale et de façade, la tour de clocher élevée sur cette dernière, les baies finement moulurées appartiennent à l'art gothique. On voit dans l'église les pierres tombales d'Antoine de Charpin, évêque de Limoges, mort en 1739, et de Claude Fournier, curé de Saint-Romain; celle-ci porte une longue inscription.

Le château de *Genétines* appartenait au XIV^e siècle à la famille de ce nom; il passa par substitution à Hugues d'Urgel, aux de La Forge et aux Charpin, qui le reconstruisirent en 1492, et le vendirent en 1792 aux de Sugny, propriétaires actuels. Il fut détruit en grande partie pendant la Révolution, puis reconstruit à peu près en entier en 1867, sous la direction de Frédéric de Bussières, dont l'architecte Michaud, de Roanne, a complété les travaux. De l'ancien château il subsiste deux corps de logis avec tours et tourelles; un pavillon central moderne, flanqué de deux tours à six pans, les relie et remplace le bâtiment intermédiaire disparu.

Il faut voir à l'intérieur un escalier monumental moderne, une cheminée de bois sculpté dans le principal salon, des tentures et quelques toiles de mérite.

La paroisse de *Chausseterre* a été démembrée, en 1868, de celle de Saint-Romain. Son église, sous le vocable de saint Georges, a remplacé une ancienne chapelle dédiée à saint Roch, dont on a conservé une statuette en bois d'un certain mérite. Cette église est de style gothique, à une seule nef avec transept, et sans intérêt particulier.

La chapelle de *Saint-Thomas de Montlune* n'existe plus; près de son emplacement, au nord, on montre dans les bois des ruines informes qu'on dit être celles de la ville de *Chabeau*.

CANTON DE SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY (1)

Par A. VACHEZ

Le canton de Saint-Symphorien-de-Lay comprend 16 communes. C'est donc l'un des plus importants du département de la Loire. Mais si plusieurs autres sont plus riches, au point de vue archéologique, les monuments qu'il possède ne sont point dénués d'intérêt. Le tumulus de Machezal, le château de L'Aubépin, et l'ancienne église de Saint-Victor-sur-Rhins, suffiraient pour appeler, à juste titre, l'attention des archéologues, alors même qu'on ne compterait pas, sur son territoire, plusieurs églises modernes qui ne seraient point indignes d'une ville riche et importante.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY *(Sanctus Symphorianus)*. — Saint-Symphorien-de-Lay doit son origine a un ancien prieuré de Bénédictins, de l'ordre de Cluny. Mais ce monastère n'a laissé aucun souvenir historique. Mentionné encore dans les pouillés du XIV^e siècle, il avait disparu déjà au XVI^e siècle, époque à laquelle il était devenu un fief, portant le nom de Butery, que posséda, depuis 1541 jusqu'à la fin du siècle dernier, la famille de Fournillon. Néanmoins les bâtiments de cet ancien fief ont conservé le nom vulgaire de *La Cloître*, qui témoigne de leur première destination (2). Un hôpital a été établi, depuis un demi-siècle, dans ces bâtiments qui sont flanqués de deux tours rondes.

---

(1) Population : 19,942 habitants.

(2) *Almanach de Lyon* de 1760. — De Laroche-Lacarelle. *Histoire du Beaujolais*, II. V° *Saint-Symphorien.*

De l'ancienne église du prieuré, devenue, depuis plus de trois siècles, église paroissiale, il ne subsiste plus que le clocher, le portail ogival du XV^e siècle, dont le tympan est orné d'un curieux bas-relief (1), et la nef latérale de droite, où l'on remarque un autel formé d'une sorte de mosaïque de marbres d'espèces diverses. Cette église, reconstruite en 1826, dans le style de la Renaissance, est bien bâtie et bien décorée. Les boiseries du chœur sont aussi fort remarquables. Enfin, les peintures à fresque, exécutées il y a trente ans, par le peintre Zaccheo, de Roanne, complètent sa riche décoration.

Au nombre des souvenirs historiques qui s'attachent à Saint-Symphorien, il convient de rappeler le suivant : Langey du Bellay, vice-roi du Piémont, dont le tombeau a été retrouvé en 1863, dans la cathédrale du Mans, mourut à Saint-Symphorien, d'un accès de goutte, à son retour d'Italie en 1543, ce qui nous apprend que déjà, à cette époque, la route de Lyon à Paris par le Bourbonnais passait dans cette petite ville, qualifiée alors de « petite bourgade » (2).

Un assez grand nombre de fiefs existaient autrefois dans cette commune. Les principaux étaient :

1° *Ronfin (Roofangus)*, où l'on a retrouvé des restes de sépultures gallo-romaines par incinération, des inhumations, soit avec torques de bronze, soit avec des armes burgondes, telles que scramasaxes, dans des fosses creusées dans le tuf ou gore (3). Déjà mentionné dans une charte de l'an 956 (4), Ronfin paraît être devenu, au XII^e siècle, une possession des Templiers. Au siècle dernier, il appartenait à la famille Thomé de Saint-Cyr.

2° *Thélis*, aujourd'hui simple ferme, berceau de l'une des plus importantes familles chevaleresques de la contrée, à laquelle ont appartenu un grand nombre de seigneuries dans le Forez et le Beaujolais.

3° *Pesselay*, autre possession des Thélis, dont une partie des bâtiments a conservé quelques caractères de l'architecture du XV^e siècle, époque à laquelle ce fief appartenait à la famille Freppier (5).

4° *Maroille*, ancienne possession des Semur, seigneurs de L'Aubépin, où existent de vastes souterrains maçonnés que l'on fait remonter à une haute antiquité (6).

CHIRASSIMONT. — Chirassimont *(Chasal Simon)* fut d'abord une dépendance du prieuré de Saint-Irénée de Lyon, auquel on doit sans doute la fondation de son église, et qui exerçait dans cette paroisse tous les droits de justice, sauf pour les cas de peine capitale et de mutilation de membres, réservés à la juridiction de la châtellenie de Lay (7). La seigneurie du lieu fut cédée, le 12 avril 1564, par François Laurencin, prieur de Saint-Irénée, à Claude de Sallemard, seigneur de Ressis, pour le prix de 800 livres tournois (8).

Son église, au portail en ogive, est une lourde construction du XIII^e siècle, qui fut fortifiée au commencement du XV^e siècle, pour servir, en temps de guerre, de retraite à ses habitants, auxquels fut accordée par le couvent de Saint-Irénée, l'autorisation de la garnir « de chaffaulx, bertraches, « galeries et autres à ce nécessaires » (9). Aussi Nicolay, dans sa description du Lyonnais et du Beaujolais, nous dit-il que « l'église est un fort » (10). On retrouve encore quelques restes de ces travaux de fortifications, dans la partie supérieure du clocher. Mais cette église va prochainement faire place à un nouveau monument de style ogival, bâti sur les dessins de M. Bourbon, architecte à Lyon.

---

(1) Ce bas-relief se compose, au centre, d'une niche renfermant une statue de la Vierge-Mère, à gauche, d'un cavalier, et à droite, d'un pèlerin agenouillé portant une large et courte épée à la ceinture. La partie centrale est une œuvre du siècle dernier, les deux autres personnages sont contemporains du monument, et remontent au XV^e siècle.

(2) *Congrès archéologique de France*, 30^e session, p. 395.

(3) F. Noëlas. *De l'emplacement des villes gallo-romaines, Mediolanum, Forum Segusiavorum*, p. 11 (Extrait des *Mémoires du Congrès archéologique de Montbrison*).

(4) *Cartulaire de Savigny*, ch. 308.

(5) *Mazures de l'Isle-Barbe* (nouvelle édition), t. I, p. 491.

(6) F. Noëlas. *De l'emplacement des villes gallo-romaines*, p. 11.

(7) Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 533.

(8) *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 149.

(9) *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 142.

(10) N. de Nicolay. *Description de Lyon et des provinces du Lyonnais et du Beaujolais*, p. 259.

Au-dessus du village et dans le cimetière, a été construite, en 1827, une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié. C'est un édifice à une seule nef, à plafond plat, et sans caractère architectural.

Le monument le plus intéressant de Chirassimont est la tour en ruine de Vareille, située entre ce village et celui de Fourneaux. Cette tour carrée, à quatre étages, est le seul reste qui subsiste d'un ancien château, bâti sur un plan rectangulaire, au fond d'une vallée, où des eaux abondantes permettaient de remplir facilement les fossés qui, tout récemment encore, l'entouraient de tous côtés, et que l'on franchissait sur un pont en pierre de deux arches.

Ce vieux donjon, qui remonte tout au moins au commencement du XIVe siècle et qui ressemble à ces hauts donjons carrés, élevés en si grand nombre, au XIIe siècle, dans la vallée de la Loire, est fort bien bâti; ses murs ont une grande épaisseur, le rez-de-chaussée et l'étage supérieur étaient voûtés. Malheureusement la gaîne de la vaste cheminée du deuxième étage, ménagée dans la muraille, a entraîné sa ruine et il s'est écroulé, à moitié, de la base au sommet. Mais il n'a subi, d'un autre côté, aucun remaniement; ses ouvertures étroites, ses créneaux, ses longues archières n'ont rien perdu de leur caractère primitif, et son aspect, fort pittoresque, est complété encore par un lierre, qui le recouvre aujourd'hui d'un vert manteau de feuillage.

Le plus ancien seigneur connu de Vareille est Antoine de La Visière, qui testa, le 5 novembre 1459 (1). Un siècle plus tard, ce fief passa aux Paterin, famille consulaire de Lyon, et c'est ainsi que nous le voyons en la possession de Claude Paterin, premier président au Parlement de Bourgogne, en 1540. Au siècle dernier, Vareille appartenait à la maison de Sarron, qui l'unit à la justice des Forges.

CORDELLE. — Cordelle *(Cordella)* abonde en souvenirs de la plus haute antiquité.

Indépendamment de plusieurs objets en silex de l'âge de la pierre polie : racloirs ou débris de haches trouvés à Cordelle (2), on a reconnu, sur plusieurs points de son territoire, des traces de la voie antique, appelée la *Sayette*. Mais la découverte la plus importante fut faite, en 1820, près du hameau de Chevenay, et sur le bord de l'ancienne voie conduisant au pont de Saint-Maurice, par un fermier, qui trouva, dans un vase en terre, une quantité considérable de médailles en or, de l'époque gauloise (3). Enfin, diverses autres découvertes d'urnes antiques, de tuiles à rebords, et de statuettes du temps de la domination romaine, achèvent de démontrer l'importance de cette localité à cette époque reculée (4).

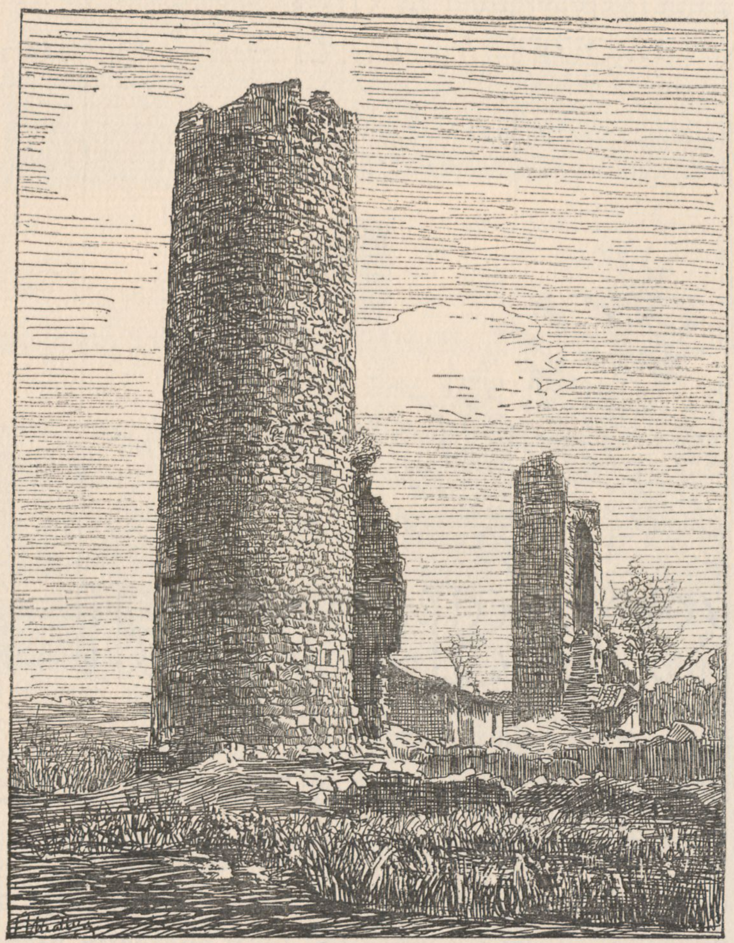

418. — TOURS DU VERDIER
Dessin de F. Thiollier.

C'est aussi sur le territoire de Cordelle qu'existe le château du *Verdier*. Cette ancienne forteresse féodale, qui domine la rive droite de la Loire, en face de Bully, est un beau reste de l'architecture militaire du XIIIe siècle. Il n'en subsiste plus que deux tours; mais son beau donjon cylindrique, dont la porte d'entrée est placée à plus de quatre mètres au-dessus du sol, est dans un assez bon état de conservation et se dresse fièrement à une grande hauteur.

Possédé, dès le XIIIe siècle, par une famille qui en avait pris le nom, Le Verdier fut vendu, au milieu du siècle suivant, aux comtes de Forez. Souvent habité, depuis cette époque, par ces derniers, donné quelquefois en douaire, à leurs veuves, ce château conserva toujours une certaine importance stratégique. En 1563, notamment, Mathieu et Jean de La Mure, le défendirent avec succès contre les protestants, et empêchèrent ainsi la surprise des villes de Lay et de Thizy (1).

---

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe* (nouvelle édition), t. I, p. 681.

(2) F. Noëlas. *Etudes sur les âges préhistoriques dans le Roannais*, pp. 23, 34.

(3) Aug. Bernard. *Histoire du Forez*, t. I, p. 36. — *Congrès scientifique de Saint-Etienne*, 29e session, t. II, p. 24. — *Congrès scientifique d'Autun*, 42e session, t. II, p. 531.

(4) *Congrès scientifique de Saint-Etienne*, 29e session, t. II, p. 24.

Dans le cimetière de Cordelle on remarque une croix, portant un écusson, dont le champ est *réticulé ou losangé, au chef chargé d'un aigle issant, entre un cœur et une croisette*, avec l'inscription suivante :

L'AN MIL V^e XVIII ET AU MOIS D'AVRIL
A ÉTÉ FAICTE CETTE CROIX.

Cordelle possède aussi une cloche portant la date de 1541, sur laquelle sont représentés saint Martin, saint Jean l'Evangéliste, saint Pierre et saint Paul (2).

L'église actuelle de Cordelle a été reconstruite, il y a vingt-cinq ans, à trois nefs, avec transept, dans le style ogival du XIII^e siècle.

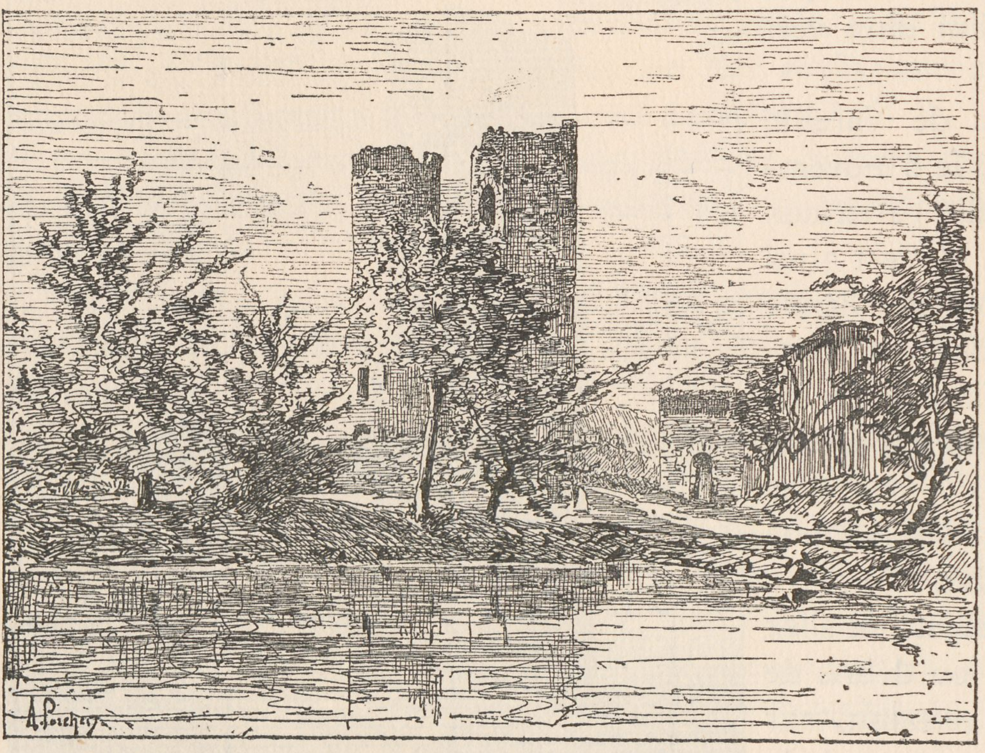

419. — TOURS DU VERDIER
Dessin de Porcher, d'après une photographie de F. Thiollier.

CROIZET (*Crosellus*, *Croisel*). — Sur le territoire de cette commune, on retrouve, sur un assez long parcours, l'ancienne voie gauloise de la *Sayette*, qui passait notamment à La Garde de Rastille, poste stratégique, mentionné dans le traité de 1222, entre Guy de Forez et Humbert de Beaujeu (3), et près duquel a été signalée l'existence de beaucoup de vestiges antiques (4).

L'ancienne église de Croizet, qui n'était couverte que d'un simple lambris, a été remplacée, en 1856, par une belle église à trois nefs, du style de transition du commencement du XIII^e siècle, bâtie sur les plans de M. Michaud, architecte à Roanne.

FOURNEAUX (*Fornel*, *Fornellis*). — Indépendamment de son église, à trois nefs, reconstruite, depuis vingt ans, dans le style ogival du XIII^e siècle, Fourneaux possède, sur son territoire, deux châteaux historiques : L'Aubépin et Les Forges, dont le premier tient un rang distingué parmi les anciens châteaux de nos provinces.

L'Aubépin, ainsi nommé apparemment, parce qu'il a été bâti dans un lieu où l'aubépine abondait, est situé à deux kilomètres au midi du village. Des bois épais de chênes et de sapins le cachent, presque de tous les côtés, aux regards, et ce n'est qu'après avoir suivi une longue avenue de hêtres séculaires, que l'édifice apparaît aux regards du visiteur.

Ses constructions appartiennent à trois époques différentes. Bâti sur un plan carré et flanqué aux quatre angles de tours rondes au toit conique, ce château est entouré de profonds fossés toujours pleins d'eau. Tout autour s'étendent de vastes jardins, où l'on remarque des arbres magnifiques.

Après avoir franchi le pont en pierre, qui a remplacé l'ancien pont-levis, on arrive à la porte d'entrée, ouverte dans un avant-corps de forme rectangulaire, surmonté d'une toiture aiguë, et

(1) Abbé Renon. *Chronique de N.-D. de l'Espérance de Montbrison*, p. 494. — Alphonse Coste. *Notice historique, archéologique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne*, p. 76.

(2) P. Gras. *Inscriptions du Forez*, pp. 32 et 37.

(3) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, p. 483.

(4) F. Noëlas. *De l'emplacement des villes gallo-romaines*, p. 11.

flanqué à sa partie supérieure, de deux tourelles en encorbellement. Ce pavillon, bâti en bossage, et orné, sur ses trois faces, de plusieurs rangs de mascarons représentant des têtes d'hommes et de lions, appartient au règne d'Henri IV.

Ce corps de bâtiment renferme un vaste vestibule, au fond duquel s'ouvre une porte monumentale flanquée de deux cariatides, dont l'attitude raide et gauche contraste singulièrement avec les gracieux rinceaux de la frise qu'ils supportent. Cette porte en fer, et décorée de trois masques humains, donne accès à une cour étroite, autour de laquelle se développe, sur trois côtés, une galerie supportée par quatre étages de consoles en encorbellement.

C'est sur cette cour que s'ouvrent les appartements du château : à droite, une porte, ménagée entre deux supports de la galerie, conduit aux dépendances et dans la cuisine fort vaste, où les armes des familles de Lorgue et de Semur, sculptées sur un manteau de cheminée, nous apprennent que cette partie de l'édifice remonte au XVe siècle, époque où L'Aubépin entra dans cette dernière maison, par le mariage de Louise de Lorgue avec Girard de Semur (1441).

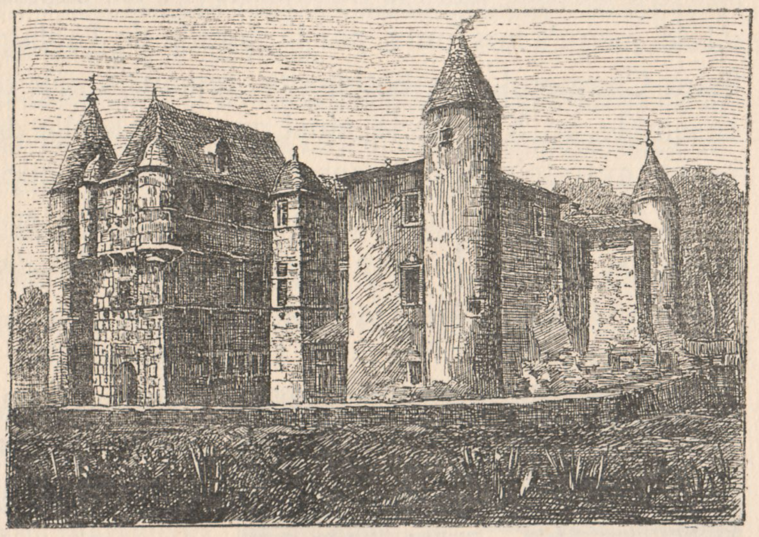

420. — VUE DU CHATEAU DE L'AUBÉPIN
Dessin de F. Thiollier.

A gauche, un autre corps de bâtiment, élevé au siècle dernier, et sans caractère, renferme la salle à manger et le salon, où sont conservés de nombreux portraits représentant, presque tous, des personnages de la famille de Sainte-Colombe.

Au premier étage, où existent encore quelques autres portraits, et notamment celui de Renée-Henriette de La Guiche, femme de François de Sainte-Colombe, représentée en Diane chasseresse, on remarque surtout deux belles portes de la Renaissance, fort élégamment sculptées et dont l'une est surmontée d'une niche renfermant une statuette représentant sainte Marguerite victorieuse du dragon.

La chapelle, ménagée dans une construction contiguë au pavillon d'entrée, est fort délabrée ; on y remarque seulement deux peintures : *Une mise au tombeau*, de l'école italienne, et *Sainte Madeleine en adoration* (1).

Pillé et dévasté à deux reprises, pendant les guerres de religion, et notamment, en 1570, par les troupes protestantes que commandait Briquemont, lieutenant de l'amiral de Coligny, le château de L'Aubépin a perdu les documents les plus anciens de ses archives (2). Aussi ne connaît-on ses possesseurs que depuis la fin du XIVe siècle. A cette époque, nous le trouvons aux mains de la puissante famille de Thélis, qui posséda presque tous les fiefs de la contrée. Des Thélis, L'Aubépin passa, par héritage, à la famille de Lorgue et, de cette dernière, par alliance au milieu du XVe siècle, aux Semur, jusqu'au jour où Rolin de Semur légua cette seigneurie (1593), à Rolin de Sainte-Colombe, son neveu, dont les descendants mâles l'ont possédée jusqu'à la fin du siècle dernier. A cette époque, Hugues-Marie-Louis de Sainte-Colombe, marquis de L'Aubépin et officier au régiment du Roi, étant mort à Lyon, à l'âge de vingt-quatre ans, le 25 juillet 1789, sa sœur, Diane de Sainte-Colombe, mariée au baron de Montenach, hérita de L'Aubépin, qui passa, en 1843, aux mains du comte Dulieu de Chenevoux (3), par lequel il fut vendu, en 1849, à M. de Murard, qui le possède actuellement.

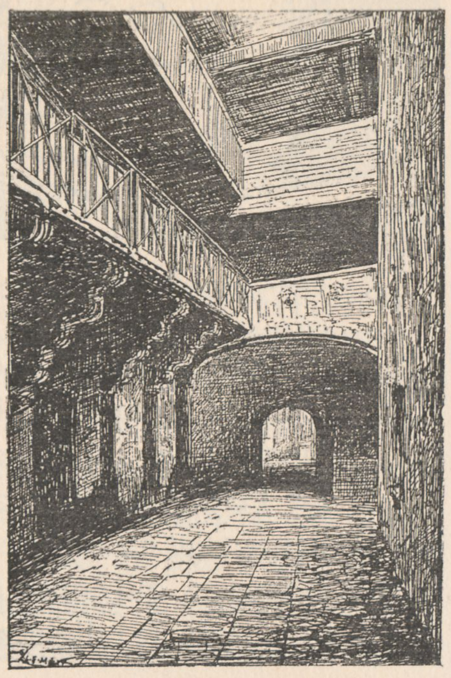

421. — COUR DU CHATEAU DE L'AUBÉPIN
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

---

(1) De Varax. *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe.* Introduction. — E. Leriche. *Le château de L'Aubépin (Roannais illustré)*, t. II, p. 125.

(2) De Varax. *Eod.* p. 116.

(3) Le comte de Sainte Colombe, *François-Benoît de Sainte-Colombe, marquis de Laubespin. Notes historiques*, p. 34.

Le château des *Forges* ou des *Farges*, ainsi nommé, suivant toute vraisemblance, à cause de l'existence de quelques anciennes forges, établies autrefois dans ce lieu, est situé à l'est du village de Fourneaux, dans un vallon couvert de grands bois. C'était encore, à l'origine, un fief des Thélis, entre les mains desquels nous le trouvons, dès l'année 1333 (1). Cette possession se continua dans leurs mains, jusqu'à la fin du XV^e^ siècle, époque à laquelle ce fief, indivis entre trois membres de cette famille, fut cédé, par acte du 13 juin 1496, à Antoine de Sarron, en échange de la terre de Cruix, située à Theizé, dans le Beaujolais (2). Ce château a été possédé, depuis le commencement de ce siècle, jusqu'à nos jours, par la famille de Laplagne; il a été acquis récemment par M. Neyrand, de Saint-Chamond. Ses bâtiments, remaniés aux temps modernes, paraissent remonter, dans leur ensemble, au XV^e^ siècle, ainsi que la chapelle de style ogival, située à gauche de la cour, et qui servait autrefois, pour l'exercice du culte, à la population du voisinage.

LAY. — Lay possède sur son territoire, et dans le parc de la famille Desvernay, un ancien tumulus, portant le nom de *Châteauvieux* (3), dans lequel des fouilles ont fait découvrir un fer à cheval et une poignée d'épée (4).

Cette petite ville, dont l'importance était assez grande autrefois, fut entourée d'un mur d'enceinte, au milieu du XIV^e^ siècle (5). Mais ces fortifications, qui subsistaient encore en partie au commencement de ce siècle, ne purent toutefois la protéger contre les attaques du capitaine protestant, Briquemont, qui s'en empara, en 1570 (6).

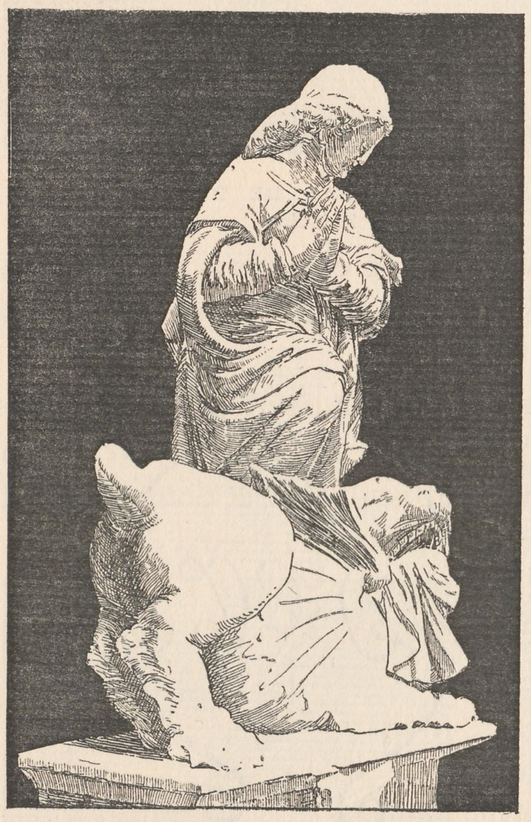
422. — L'AUBÉPIN.
STATUETTE DANS LE CHATEAU
Dessin de Beauverie.

Lay fut, au Moyen-Age, le berceau d'une puissante famille chevaleresque, qui possédait aussi, au XI^e^ siècle, le château de Joux, près de Tarare. Les querelles d'Aymon de Lay avec l'abbaye de Savigny tiennent, à cette époque, une assez grande place dans les annales de ce monastère. Mais, au commencement du siècle suivant, ses descendants cédèrent Lay à Guichard de Beaujeu, qui en fit le siège de l'une des quatre châtellenies du Beaujolais (7). C'est ainsi que Lay fut attribué, à plusieurs reprises, à titre de douaire, aux veuves des comtes de Forez et des sires de Beaujeu, pendant le cours des XIII^e^ et XIV^e^ siècles (8). Mais cette châtellenie fut cédée au commencement du XVI^e^ siècle, par Anne de France et Charles de Bourbon, à Philibert de Beaujeu-Lignières (9).

L'église de Lay, construite au commencement de ce siècle, dans le style de la Renaissance, se fait remarquer au loin, par son clocher fort élevé, en forme de dôme, et bâti sur un plan octogone. Cette petite ville possède aussi une chapelle construite de nos jours et dédiée à la Sainte-Vierge; mais ce monument, bien orné, est sans caractère architectural.

Au nombre des anciens châteaux situés sur le territoire de Lay, nous citerons :

1° *La Verpillière,* berceau d'une très ancienne famille du même nom, de laquelle ce fief passa au commencement du XV^e^ siècle, à celle des Thélis, puis, au XVII^e^ siècle aux Leclerc de La Verpillière, famille lyonnaise, qui donna à cette époque, un prévôt des marchands à la ville de Lyon. Vers 1840, une communauté de religieuses bénédictines essaya vainement de s'établir à La Verpillière, où elle entreprit des constructions monumentales, qui ont dû être démolies. Aujourd'hui, ce château, dont la construction est moderne, appartient à M. Desvernay, de Lay.

---

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, n° 2033.

(2) *Mazures de l'Isle-Barbe*, t. II, p. 589. — La Roche-Lacarelle. *Histoire du Beaujolais*, t. II, p. 106.

(3) *Congrès scientifique de Saint-Etienne*, 29^e^ session, t. II, p. 24.

(4) Ogier. *La France par cantons.* V° *Lay*.

(5) Huillard-Bréholles. *Inventaire* etc. 2517 (année 1349).

(6) De Sévelinge. *Histoire de Charlieu*, p. 179.

(7) Louvet. *Histoire mss. du Beaujolais*, 4^e^ partie, ch. V, p. 7. — La Roche-Lacarelle. *Histoire du Beaujolais*, I, p. 56.

(8) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc. n^os^ 660, 670, 714, 2517, 3067. — La Mure, I, pp. 288, 290.

(9) La Roche-Lacarelle. *Histoire du Beaujolais*, II, V° *Lay*.

2° *La Forêt,* fief possédé au XVI^e^ siècle par la famille de Terrel, à laquelle appartenait aussi la seigneurie d'Orneyson (1).

MACHEZAL. — Machezal, (*Maschasal*, *Mascalus,*) ne fut, dès l'origine, qu'une simple annexe de Chirassimont, et son église, dédiée à saint Jean-Baptiste n'eut, jusqu'au Concordat, que le titre de chapelle vicariale (2). Et il en a été de même, sous le rapport administratif ; Machezal a été érigé en commune distincte seulement par une loi du 4 août 1846.

Cette localité possède entre les hameaux de Pin-Bouchain et de La Chapelle, à 500 mètres de la route nationale et près des limites des départements du Rhône et de la Loire, un monument antique d'un grand intérêt. C'est un tumulus, d'une parfaite régularité, ayant une hauteur de 10 mètres, et dont la destination funéraire a été démontrée par des fouilles exécutées au mois de décembre 1872. On y a retrouvé, en effet, des ossements à moitié calcinés, à côté de débris de vases grossiers, de deux éperons, d'une pointe de dard, d'un scramasaxe, d'un débris de mors, et de quatre fers à cheval, le tout fortement oxydé.

Le tombeau du guerrier, qui fut inhumé ainsi avec son cheval de guerre, était composé simplement de quatre murs en pierres sèches, formant une chambre sépulcrale de huit à neuf mètres carrés, placée au centre du tumulus. Et, comme ces murs n'avaient point une solidité suffisante, ils avaient été entourés de quatre autres murs en pierres granitiques de petit appareil, de 50 centimètres d'épaisseur, mais entièrement vitrifiés à l'extérieur.

L'existence de murs vitrifiés dans l'intérieur des tumulus a été reconnue ailleurs (3) ; mais la rareté de ce fait donne une importance considérable à la découverte faite dans l'intérieur du tumulus de Machezal. Toutefois, l'examen des objets qu'il renfermait ne permet point de reporter ce monument à la période préhistorique. Indépendamment de l'absence de toute espèce d'objets en silex, la forme des éperons et du scramasaxe, retrouvés dans cette sépulture, démontre qu'il ne peut remonter au delà du VI^e^ ou du VII^e^ siècle. On sait, d'ailleurs, que l'usage d'élever des tumulus funéraires a subsisté pendant toute la période mérovingienne et n'a cessé qu'au IX^e^ siècle (4). C'est donc là le tombeau d'un chef franc ou burgonde. De même, les observations faites par plusieurs archéologues, dans le département de la Creuse, ont fixé au temps de la domination des Visigoths, les vitrifications retrouvées au Puy de Gaudy, près de Guéret (5).

L'ancienne église de Machezal, construite au XIII^e^ siècle, comme en témoignait la forme de sa porte ogivale et les chapiteaux des fenêtres du clocher, ne se composait, à l'origine, que d'une seule nef, avec une chapelle latérale, sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Mais elle avait été agrandie à deux reprises et transformée en une église à trois nefs. Ce lourd monument menaçait ruine, quand il fut reconstruit, en 1857, dans le style du XIII^e^ siècle, par M. Michaud, architecte à Roanne. Cette église à trois nefs, avec transept, est bâtie avec soin, et fait honneur à cet architecte. Son ornementation n'est pas moins remarquable : les autels, la chaire, les boiseries et la mosaïque du chœur ont été exécutés sur les dessins de M. Bossan, l'illustre architecte de Notre-Dame de Fourvière. Les vitraux sortent des ateliers de M. Thibaud, de Clermont, et les peintures des deux chapelles sont dues à M. Zaccheo fils, de Roanne. Enfin, le clocher à flèche, en pierre de Volvic, renferme six cloches parfaitement notées, dont le carillon est fort agréable à entendre. Cette église et le presbytère sont l'œuvre de l'ancien curé, M. l'abbé Ville, décédé le 15 novembre 1888, dans cette paroisse, qu'il a administrée pendant quarante-un ans.

La Chapelle de Sienne, simple hameau, situé à l'extrémité orientale de cette commune, et sur la route de Paris à Lyon, mérite aussi une mention, à cause du souvenir historique qui s'y attache. C'est là, en effet, qu'à son retour d'Italie, au mois d'octobre 1536, François I^er^ rencontra Jacques V, roi d'Ecosse, qui venait lui demander la main de Madeleine de France, sa fille aînée (1). L'entrevue des deux monarques eut lieu, sans doute, dans une ancienne maison forte, aujourd'hui simple ferme, située à 100 mètres de l'ancienne route et précédée d'une avenue de grands arbres, plusieurs fois séculaires, qui lui donnent encore de loin un aspect seigneurial. Mais l'ancienne chapelle, à laquelle cette localité doit son nom, n'existe plus, depuis un temps immémorial.

---

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, p. 458.
(2) *Almanach de Lyon* de 1760.
(3) *Mémoires lus à la Sorbonne* en 1867. *Section d'archéologie*, p. 112.
(4) *Congrès archéologique de France*, 13^e^ session, p. 8.
(5) Thuot. *La forteresse vitrifiée du Puy de Gaudy*.

NEAUX (*Villa de Nualibus, Noals, Novals*). — Neaux est une localité, habitée depuis une époque fort reculée, comme en témoigne la découverte de pointes de flèches en silex, qui a été faite sur son territoire (2). D'un autre côté, ce village est déjà mentionné, sous son nom primitif de *Novals*, avec son église dédiée à sainte Marguerite, dans une charte de l'an 1020 de l'abbaye de Savigny (3). Mais cette église n'a actuellement aucun caractère architectural.

Dans cette commune se trouve l'ancien fief de Valorge, appartenant au XV^e siècle à la famille de Saint-Romain, et acquis, plus tard, par celle des Thélis, de laquelle il passa, au siècle dernier, aux Lestouf, seigneurs de Pradines.

NEULISE ou NULISE (*Novalisius*, *Novalesia*, *Nullisia*, *Nulisi*). — Des vestiges antiques d'emplacements fortifiés ont été signalés sur plusieurs points du territoire de Neulise (4); mais ces emplacements n'ont point fait encore l'objet d'études spéciales.

Son église, à trois nefs, a été bâtie, il y a vingt-cinq ans, sur les dessins de M. Bossan, dans le style créé par cet illustre architecte, et qui se distingue surtout par la disposition des piliers carrés, reposant sur des bases fort élevées et flanqués, sur leurs quatre faces, de colonnes semi-cylindriques, et par l'élancement des voûtes, dont celles des basses-nefs sont habilement disposées, dans le sens transversal, pour contre-butter la poussée de celle de la nef centrale. Cette église est ornée, en outre, à l'extérieur, d'une corniche richement sculptée; mais il reste à construire la façade et le clocher.

C'est sur le territoire de cette commune qu'est situé le hameau de *Lorgue*, berceau d'une illustre famille chevaleresque, à laquelle appartenait Nicolas de Lorgue, vingtième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1278). Nous avons déjà vu que le château de L'Aubépin était en sa possession au XV^e siècle. Mais elle était aussi possessionnée, dans le Forez, à Néronde, Bussières, Saint-Just-la-Pendue, Vendranges et Saint-André.

PRADINES. — L'ancien château de Pradines, situé sur un plateau et sur la rive droite du Rhins, n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme, où l'on remarque seulement deux tourelles et une cheminée monumentale. Au XVI^e siècle, la famille de Pradines, qui avait pris le nom de son fief, fut remplacée par les Lestouf qui se qualifièrent plus tard de marquis de Pradines et de barons de Sirot. Au siècle suivant, l'un des membres de cette dernière famille, surnommé le *Grand Sirot*, fit construire une nouvelle résidence seigneuriale, sur le plan du Petit Trianon de Versailles, et le sentiment de vanité qu'il en éprouva est exprimé dans l'inscription suivante, qu'on lit encore sur une plaque de marbre noir :

Si je ne puis, par ma postérité,
Du nom du Grand Sirot éterniser la gloire,
Du moins, par ce palais, rempli de majesté,
J'éterniserai la mémoire.

Ce château fut possédé, jusqu'en 1789, par trois générations de la famille de Lestouf de Pradines. Mais le dernier d'entre eux, Antoine-René de Lestouf de Pradines, étant mort, en 1773, ruiné par le jeu, sa veuve dut vendre le château et la seigneurie de Pradines à M. Meaudre, écuyer.

C'est dans ce château que M^me de Bavoz, avec le concours de M. Madinier, ancien chartreux, établit, en 1804, la nouvelle abbaye des bénédictines de Pradines, qui possède une maison d'éducation de jeunes filles, dont la juste réputation s'est étendue au loin.

---

(1) De Serres. *Inventaire de France*, III, p. 996.—*Mémoires de Martin du Bellay*, p. 431.—*Almanach de Lyon* de 1760.
(2) F. Noëlas. *Etudes sur les âges préhistoriques dans le Roannais*, p. 22.
(3) *Cartulaire de Savigny*, ch. 682.
(4) F. Noëlas. *De l'emplacement des villes gallo-romaines*, p. 14.

Si, pressée par le besoin, Mme de Bavoz dut aliéner, à l'origine, beaucoup d'objets d'art, et si, depuis sa nouvelle appropriation, ce château a reçu des additions importantes, ses distributions intérieures ont été peu modifiées. Les pièces du rez-de-chaussée sont voûtées à voûtes d'arêtes, suivant l'usage de l'époque de sa construction. Plusieurs anciennes cheminées en pierre ou en marbre noir ont été conservées; deux surtout, ornées d'écussons accouplés, se font remarquer par leurs belles décorations en relief. Deux plafonds sont aussi richement décorés de moulures, de fleurs, de rosaces, d'armoiries et d'ornements très variés. On y remarque aussi, au milieu de quelques toiles sans valeur, un petit tableau sur bois attribué au Corrège.

Les galeries du cloître, à plein cintre, soutenues par des colonnes en pierre, n'ont rien de remarquable. La chapelle, construite dans le style grec par M. Perret, architecte, auteur du grand ouvrage sur les Catacombes, a été décorée de peintures à fresque, mais ses vitraux ne sont que de simples grisailles, sans sujets ni personnages.

L'église du village, reconstruite depuis quelques années, est sans valeur architecturale.

Près du village, se trouve le château des *Plaines*, possédé déjà au siècle dernier, par la famille de Brosse, et dont l'avenue est plantée de beaux arbres (1).

RÉGNY. — Régny (*Rigniacum*, *Regniacus*, *Rigniacus*), qui faisait partie, encore à la fin du Xe siècle, du comté de Mâcon (2), fut compris, plus tard, dans la province du Lyonnais, en même temps que dans l'élection de Roanne.

L'ancienneté de cette localité a été démontrée par la découverte de sépultures romaines, de tuiles à rebords et de fours à poteries antiques (3). En 880, un seigneur, nommé le comte Sivald, fonda à Régny, sous le vocable de saint Martin, un prieuré qu'il plaça sous la dépendance des moines de Charlieu. Cette donation fut confirmée par une charte du roi Boson. Mais, en 946, le roi Louis IV d'Outremer ayant cédé Charlieu à l'abbaye de Cluny, le prieuré de Régny fut soumis aussi à ce dernier monastère (4). Ce prieuré devait avoir cinq moines, non compris le prieur, et chaque jour il devait y être célébré deux messes, une grande et une basse (5). Mais, dès le XVIe siècle, Régny était tombé en commende et c'est ainsi qu'à la fin du XVIIe siècle (1688), Claude de La Chaize d'Aix était seigneur prieur de Régny (6).

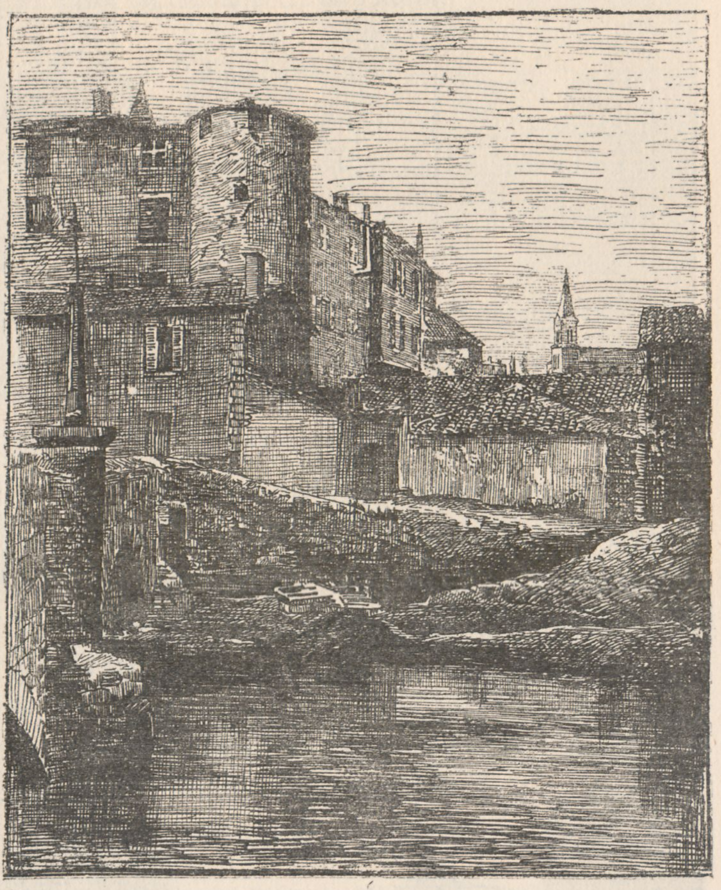

423. — RÉGNY
Dessin de F. Thiollier.

Le village de Régny était autrefois entouré d'un mur d'enceinte, dont il subsiste encore plusieurs tours ou tourelles. Quelques-unes de ses maisons se font remarquer par leur architecture du XIVe et du XVe siècle. De l'ancien prieuré, qui était situé près de la tour, servant de prison, il subsiste encore quelques parties de bâtiments, où l'on remarque des restes d'ogives, des escaliers et des cheminées anciennes. L'église du prieuré, dédiée à saint Martin, fut démolie à la Révolution, mais le clocher et la coupole du chœur ont subsisté jusqu'à nos jours. L'ancienne église paroissiale, placée sous le vocable de saint Julien, remontait au XIIIe siècle. Elle était d'abord à une seule nef;

---

(1) La plupart des renseignements sur Pradines que renferme cette notice, sont dûs à l'obligeance de M. l'abbé Flachard, aumônier de ce couvent, qui les avait transmis d'abord à M. Ed. Jeannez, auquel nous en devons la communication.

(2) Chavot. *Introduction au cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, p. XI.

(3) *Congrès archéologique de Saint-Etienne*, 29e session, II, p. 25.

(4) De Sevelinge. *Histoire de Charlieu*, pp. 13, 19, 28. — De La Rochette. *Histoire des évêques de Mâcon*, I, p. 307. — De Lamure. *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, p. 133.

(5) *Bibliotheca Cluniacensis*, p. 1710.

(6) *Archives de la Loire*, B, 923, 925, 953.

devenue insuffisante, on l'avait agrandie en lui ajoutant une seconde nef, d'un style différent. C'était à la fois disgracieux et incommode, quand la libéralité d'un généreux anonyme permit, il y a trente ans, de construire l'église actuelle.

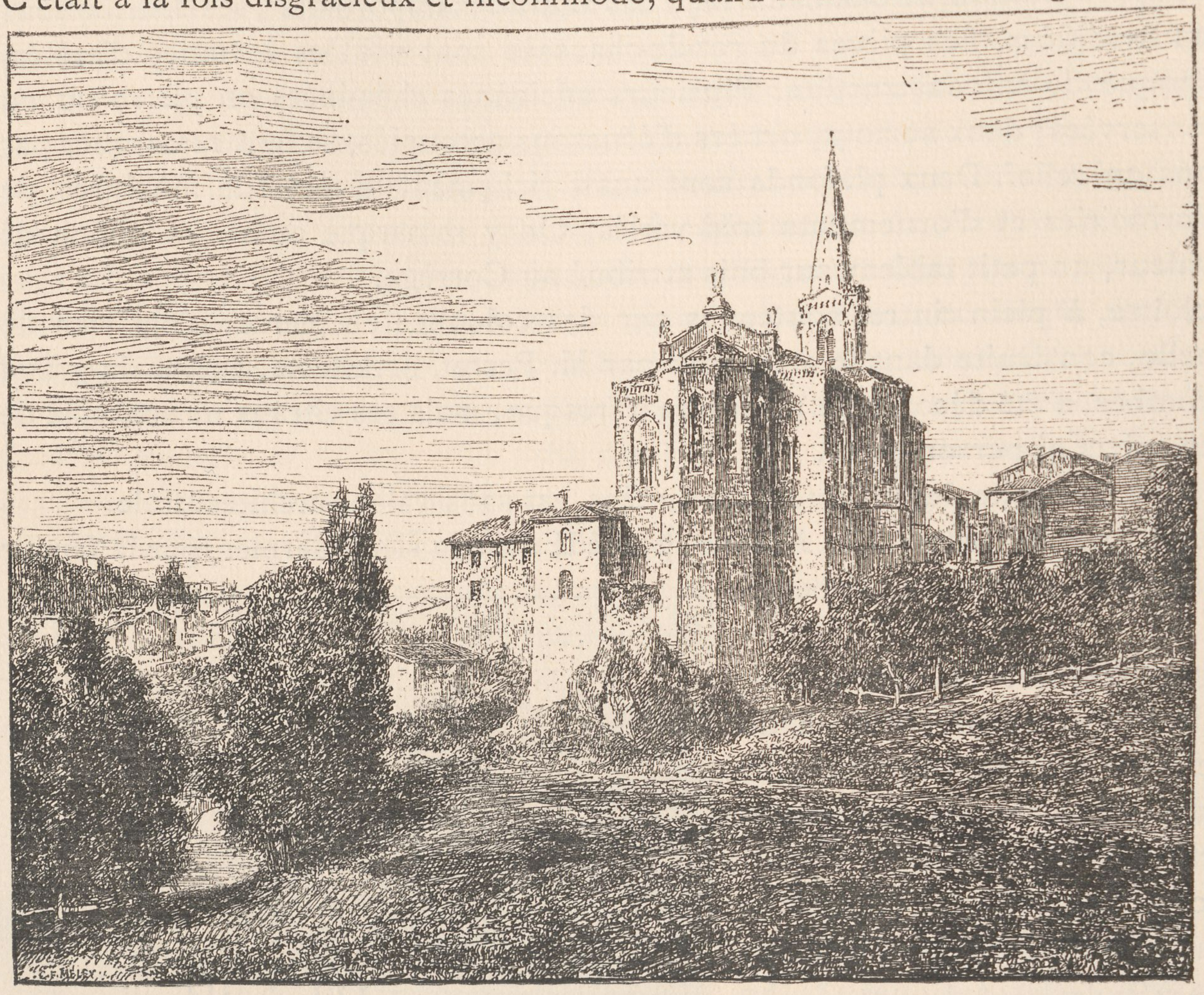
424. — ÉGLISE DE RÉGNY
Dessin de Méley, d'après un document fourni par M. Vachez.

Ce nouveau monument à trois nefs, avec transept, élevé par M. Bossan, est l'une des œuvres les plus remarquables de cet illustre architecte, qui a su mélanger, si heureusement, l'art roman à l'architecture mauresque, pour en composer un style particulier, dont nous avons déjà signalé les principaux caractères, au sujet de l'église de Neulise.

L'église de Régny se dresse fièrement sur un rocher, qui surplombe la rivière de Rhins. Construite en beaux moëllons taillés dans une pierre porphyrique, la chaude couleur de ses parois ajoute encore à la beauté de son ensemble et de ses lignes harmonieuses. Aussi, peu de monuments se présentent sur un aspect plus favorable que cette église, quand elle apparaît aux regards des voyageurs se rendant de Lyon à Roanne.

Entre Régny et Pradines, au sommet d'un coteau qui domine la rive droite du Rhins, on remarque aussi l'ancienne église romane de Naconne, que surmonte un campanile à deux baies, d'un effet pittoresque. Cette église, autrefois simple chapelle vicariale et annexe de la paroisse de Régny, fut supprimée au moment du Concordat.

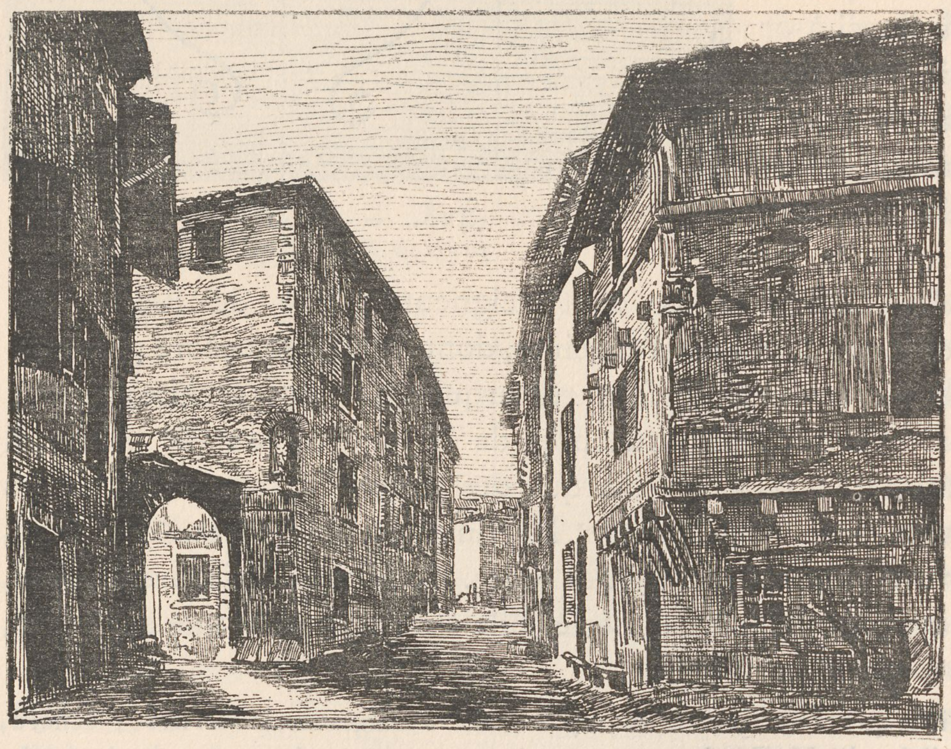
425. — RUE DE RÉGNY
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-CYR-DE-FAVIÈRES. — Le nom de Saint-Cyr-de-Favières *(Sanctus Ciricus de Faveriis)* apparaît, pour le première fois, dans le pouillé du diocèse de Lyon, du XIIIe siècle. Son ancienne église, sans valeur architecturale, était à deux nefs. Elle a été reconstruite, il y a vingt-cinq ans, à une seule nef, avec deux chapelles latérales dans le style ogival du XIIIe siècle.

Dans cette commune est situé le château de *Cucurieux*, vieux manoir fort délabré aujourd'hui, qui appartenait, au XVe siècle, à la famille chevaleresque de Saint-Symphorien.

SAINT-JUST-LA-PENDUE. *(Sanctus Justus la Pendua).* — L'église de Saint-Just-la-Pendue, où les seigneurs de L'Aubépin avaient autrefois leur sépulture, a été remplacée, depuis près de quarante ans, par une nouvelle église à trois nefs, du style ogival du XV^e^ siècle, qui est ornée d'assez beaux vitraux.

A l'extrémité occidentale de ce village existe une ancienne chapelle à plafond plat, et sans caractère architectural.

SAINT-PRIEST-LA-ROCHE. — *(Maximiacus, Sanctus Prejectus Ruppis)* Saint-Priest-la-Roche doit son nom à une roche escarpée, que la Loire environnait autrefois de toutes parts, et sur laquelle un château-fort a été bâti, dès les premiers temps de l'âge féodal. Ce vieux manoir, remanié à diverses époques, a perdu depuis longtemps les caractères de son architecture primitive; mais le site sauvage qui l'entoure contribue à lui donner toujours un aspect fort pittoresque. Dès le XIII^e^ siècle, nous le voyons aux mains des de Monteux, plus connus dans nos annales sous leur surnom de *Chersala* (chair salée), auxquels succéda, au siècle suivant, la famille de Sainte-Colombe.

Au pied de ce château, le lit de la Loire est fort resserré, et ce fut pour utiliser cette disposition naturelle des lieux qu'au commencement du siècle dernier, on réunit la rive droite au rocher, au moyen d'une digue, destinée, comme celle de Piney, à modérer l'effet des inondations du fleuve; mais en 1790, la crue fut si forte que les eaux s'élevèrent jusqu'au premier étage du château, qu'habitait encore son possesseur, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'on put le sauver, avec tous ceux qui s'y trouvaient (1).

L'église de Saint-Priest, déjà ancienne, ne présente aucun caractère architectural.

SAINT-VICTOR-SUR-RHINS *(Sanctus Victor)*. — Saint-Victor était autrefois un prieuré de l'ordre de Cluny, dont le premier prieur vivait en l'an 1024 (2).

L'église de ce prieuré remontait à la fin du XI^e^ siècle. Bâtie sur le plan d'une basilique, cette église se terminait, à l'orient, par trois absides semi-circulaires; ses trois nefs étroites, mais très élevées, étaient divisées par de lourds piliers en maçonnerie. Mais ce qui la distinguait surtout, c'est que la voûte de ses trois nefs était à tiers-point. C'est le plus ancien exemple que l'on puisse citer, dans nos contrées, de l'emploi de l'arc ogival.

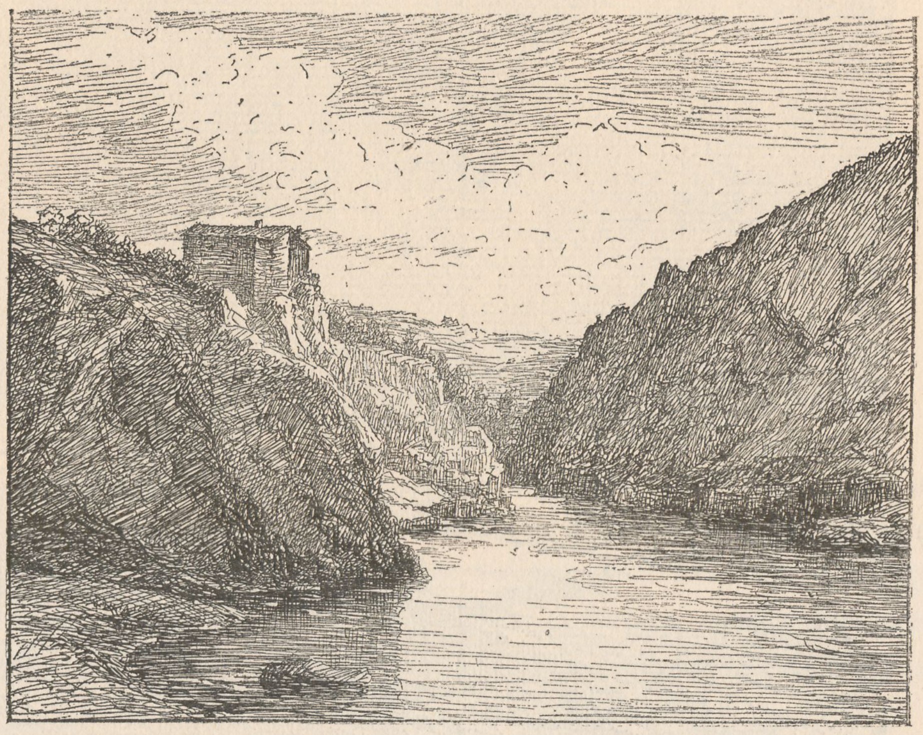

426. — SAINT-PRIEST-LA-ROCHE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Indépendamment du clocher central, cette église possédait sur la façade une tour carrée, où l'on remarquait les restes d'un four, qui y fut établi, pendant les guerres religieuses du XVI^e^ siècle, époque à laquelle ce monument fut garni de hourds et fortifié, pour servir de refuge aux habitants.

Si cette église, bâtie dans un style sévère, ne présentait aucuns détails d'ornementation, les colonnettes des fenêtres du deuxième étage de la tour centrale étaient remarquables, au contraire, par la forme et la décoration des chapiteaux. Ces chapiteaux, de forme sphérique à leur base, prenaient la forme cubique dans leur partie supérieure, et leur décoration, qui accusait un art encore barbare, consistait seulement en traits gravés, représentant des figures dérivées du cercle ou du triangle, dont l'effet était assez original (3).

L'ancienne église de Saint-Victor, dont l'examen présentait un grand intérêt, et qui subsiste encore en partie, a été remplacée, depuis dix ans, par une nouvelle église du style ogival du XV^e^ siècle.

On conserve toujours dans la cure de Saint-Victor un précieux manuscrit in-folio, en parchemin, renfermant à la fois, un psautier, un antiphonaire, un lectionnaire, un propre des saints, et l'office de la Sainte-Vierge. Ce volume, qui remonte au commencement du XIV^e^ siècle, est remarquable par la régularité de l'écriture, aussi bien que par ses miniatures et ses lettres ornées (1). Deux notes curieuses, écrites sur les gardes, nous apprennent, l'une, qu'il fut donné, en 1317, à l'église de Saint-Victor, par Guillaume de Montagny, alors sacristain de Cluny, sous la condition qu'une messe serait célébrée chaque semaine, dans cette église, pour le repos de son âme, et la seconde, que Girard de Mars, aussi sacristain de Cluny, avait restitué, en 1338, à la maison de Saint-Victor, ce volume qui avait été remis en gage par son prédécesseur, pour garantir un prêt de la somme de 37 livres et 10 sous tournois, qu'il avait remboursée.

---

(1) Alphonse Coste. *Notice historique, archéologique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne*, p. 71.
(2) *Cartulaire d'Ainay*, ch. 188.
(3) Tholin. *Notice sur l'église de Saint-Victor* (*Revue du Lyonnais*), 3^e^ série, 1870, t. IX, p. 132.

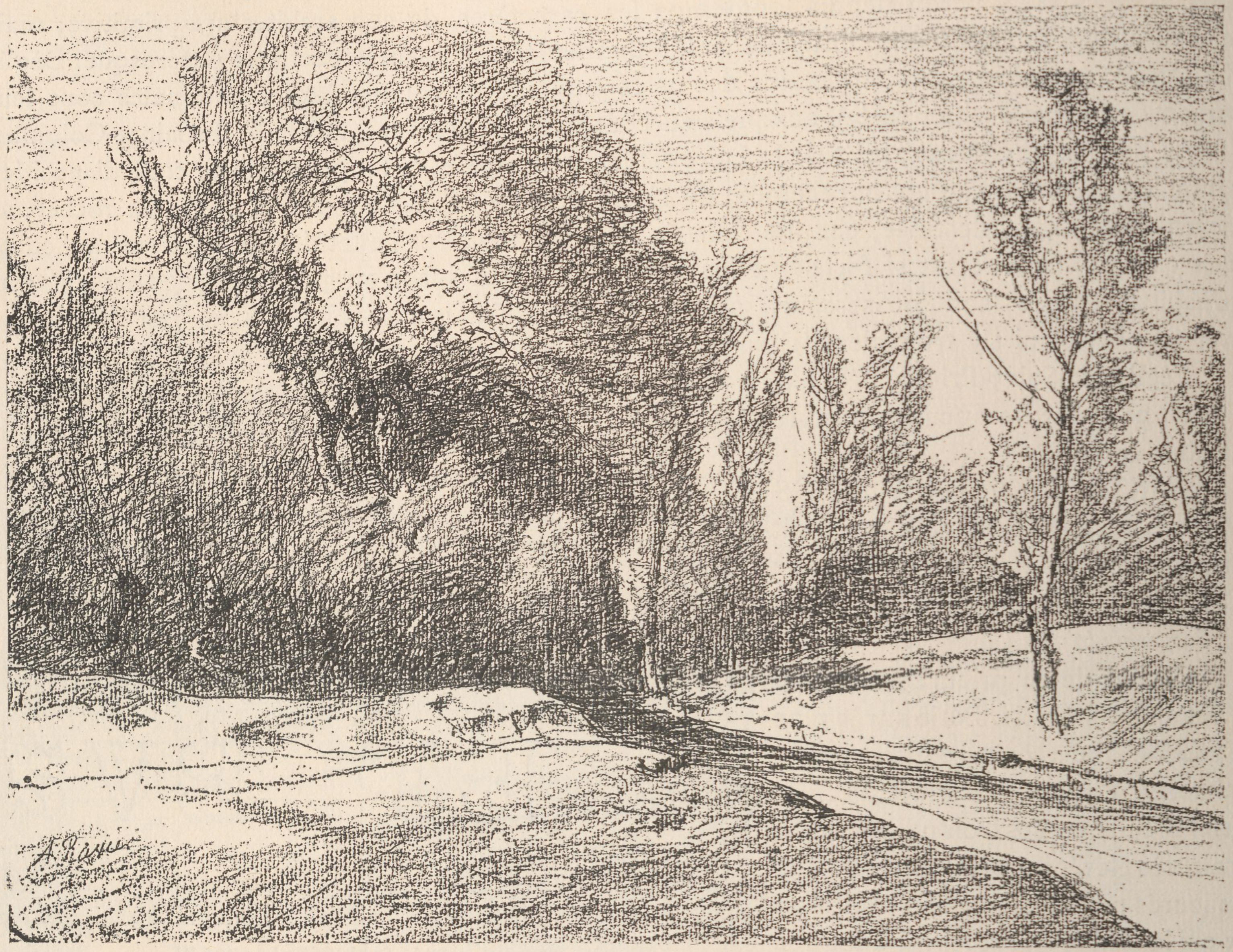

427. — BORDS DE LA RIVIÈRE D'AIX DANS LA PLAINE DU FOREZ.
Dessin de A. Ravier.

VENDRANGES *(Vandrangiæ).* — L'église de Vendranges, reconstruite au commencement de ce siècle, à trois nefs, est sans valeur architecturale; mais elle est un lieu de pèlerinage assez fréquenté, pour la guérison de la goutte, le 24 et le 25 août, jours des fêtes de saint Barthélemy et de saint Louis.

La seigneurie de Vendranges, qui appartenait aux sires de Beaujeu, fut vendue, le 15 janvier 1604, par les commissaires du duc de Montpensier, à Emmanuel d'Arcy, sieur d'Alby. Elle passa ensuite à la maison de Vichy, qui la réunit à celle de Cucurieux. Enfin, au milieu du siècle dernier, Vendranges fut acquis par la famille de Ferrus, dont une branche prit le nom de Vendranges (2).

---

(1) *Le Roannais illustré*, III, p. 138.

(2) La Roche-Lacarelle. *Histoire du Beaujolais*, V° *Vendranges*.

* * *

428

MONTBRISON

CANTON DE MONTBRISON[1]

PAR T. ROCHIGNEUX

Le canton de Montbrison, limité à l'est par la Loire, au sud par la rivière la Curraise, à l'ouest par les hautes cimes séparant le Forez de l'Auvergne, enfin au nord par une ligne courbe idéale, empruntant successivement les sommets, le fond des vallées et le tracé des routes, s'étend moitié dans une plaine faiblement ondulée et naguère couverte d'étangs, moitié sur une chaîne de montagnes élevées, aux aspects tour à tour riants ou sauvages, aux pentes tantôt molles et verdoyantes, tantôt escarpées et arides.

Antiquités. — Toutes les grandes périodes de notre histoire nationale ont laissé des souvenirs dans ce canton. De nombreux spécimens de l'industrie de nos pères à l'époque gauloise se découvrent chaque année; quelques-unes des demeures-refuges qu'ils s'étaient creusées dans les flancs de nos montagnes se voient encore. Les témoignages de la civilisation romaine, consistant le plus souvent en poteries usuelles ou en tuiles à rebords, sont abondants, et il n'est presque pas de commune dont le sol n'en recèle, parfois sur une surface considérable; deux territoires: Chalain d'Uzore et surtout Moind, la principale station balnéaire forézienne, possèdent de véritables monuments somptueux; c'est aussi sur leur sol qu'ont été exclusivement trouvés des restes du haut Moyen-Age; c'est là également que s'est le mieux conservée la tradition sarrazine.

Moyen-Age. Constructions militaires. — Du XI^e^ au XIV^e^ siècle, la féodalité éleva, sur les rocs escarpés de nos montagnes, sur les reliefs de la plaine, voire même sur des mottes artificielles, un certain nombre de châteaux, possédés la plupart par les comtes de Forez, dont Montbrison était la principale forteresse. Sauf les curieuses fortifications du prieuré de Chandieu, assez bien conservées, la presque totalité de ces places, dont le système défensif fut complété au XV^e^ siècle, a été démantelée ou abandonnée dans le courant des derniers siècles : il survit toutefois de quelques-unes, et particulièrement des plus anciennes, Essertines et Ecotay, des restes intéressants et d'un effet très-pittoresque. Une seule de ces vieilles demeures féodales, celle de Chalain d'Uzore, a perdu, en se transformant, son cachet militaire. Cette transformation fut l'œuvre de la fin du XV^e^ et surtout du

---

(1) Population : 20,837 habitants.

XVI^e siècle, époques fécondes dans nos pays en élégantes et pacifiques constructions seigneuriales autant qu'en remarquables maisons de ville.

Monuments religieux. — Les monuments du culte, élevés dans notre région du XI^e au commencement du XIII^e siècle, se partagent en édifices avec abside en cul-de-four et campanile sur l'arc triomphal ou au-dessus de la façade, tels que Essertines-Basses, Ecotay et probablement Saint-Paul d'Uzore, la commanderie de Montbrison et Notre-Dame de Chalain, dernière œuvre de l'époque romane en ce pays ; en églises à clocher abside, comme Chambéon et Saint-Julien de Moind, ou à clocher sur avant-chœur en berceau, comme Précieu ; enfin en églises à triple abside avec coupole et clocher sur transept, telles que celles de Chalain d'Uzore et Chandieu : cette dernière, seule de style auvergnat, est aussi la seule qui possède trois nefs et une crypte.

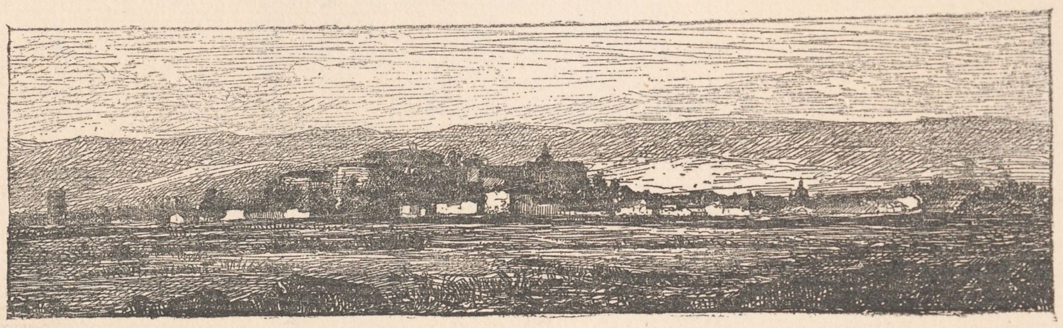

429. — MONTBRISON VU DU NORD-EST
Dessin de F. Thiollier et P. Tardieu.

Les édifices de style ogival primitif ou secondaire sont peu nombreux et, de même que la généralité des premiers ont été construits presque exclusivement dans l'enceinte ou le voisinage des châteaux fortifiés ou des prieurés. Ils comprennent seulement la belle et vaste église de Notre-Dame de Montbrison, première expression de l'art ogival en Forez, l'église des Cordeliers, Sainte-Eugénie de Moind et Saint-Martin de Roche, avec quelques rares parties de Précieu et de Saint-André de Montbrison. Plus riche fut la période qui suivit la fin de la guerre des Anglais et précéda la réunion du Forez à la couronne : cette époque, pendant laquelle surgirent tant d'édifices religieux dans la province, vit s'élever dans notre canton les églises de Lérignieu, Verrières, Bard, Lésignieu, Essertines-Hautes, Chalain-le-Comtal ; elle vit de plus achever et s'agrandir Notre-Dame de Montbrison et nombre d'autres monuments, dont quelques-uns ont aujourd'hui disparu.

La disposition générale de nos églises ogivales ne s'écarte guère, sauf pour les conventuelles, de la forme basilicale : elles comprennent généralement trois nefs, un chœur à pans coupés, dont l'axe est parfois incliné et un clocher de façade, coiffé d'une toiture plate, faisant lui-même partie de la nef majeure.

L'art de la Renaissance et celui du XVIII^e siècle sont seulement représentés à Montbrison par des sculptures à Notre-Dame et par les petites églises de la Visitation et des Pénitents, qui sont l'œuvre d'éminents architectes étrangers à nos régions.

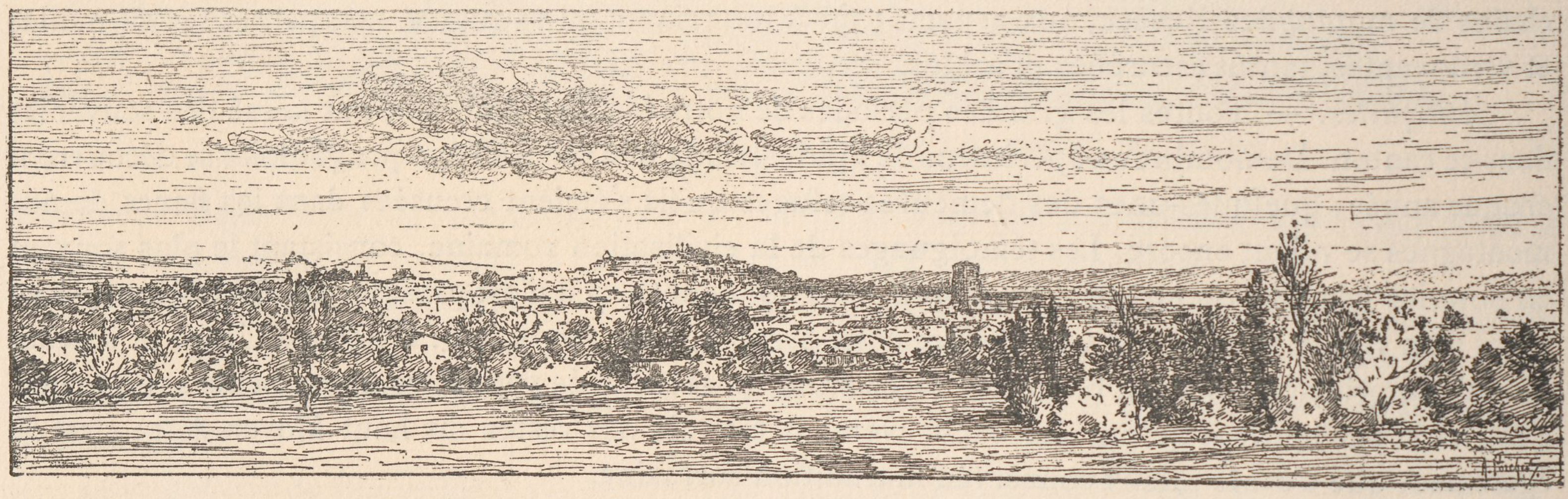

430. — MONTBRISON VU DE LA ROUTE D'ÉCOTAY
Dessin de Porcher, d'après F. Thiollier.

En résumé, le canton de Montbrison, sans présenter des monuments d'un mérite exceptionnel, est richement pourvu d'édifices intéressants, peu connus encore, mais bien dignes d'attirer l'attention des archéologues et des architectes.

MONTBRISON *(Mons Brusonis* et *Brisonis, Montbreson)*, ancienne capitale de la province, puis préfecture de la Loire, aujourd'hui simple chef-lieu d'arrondissement, est agréablement situé sur les pentes d'un cône basaltique, au pied même des hautes montagnes du Forez et sur les deux rives du Vizézy. Son site, son aspect général, le cadre de montagnes, de plaines et de rivières qui l'entourent, rappellent, sur une échelle plus petite, la ville de Clermont-Ferrand.

On n'a aucun document écrit sur l'antiquité de Montbrison, qui ne nous est attestée que par la découverte de quelques poteries et de tuiles à rebords sur le flanc oriental du mamelon, sans qu'on puisse dire quelle était l'importance de sa population.

Rien n'autorise à affirmer, comme l'ont fait les anciens archéologues, qu'il tire son nom d'un temple à Briso, la déesse des songes; toutefois, la situation dominante de ce lieu et son voisinage immédiat de Moind s'accorderaient bien avec l'hypothèse d'un sanctuaire païen. Plus tard, au VIII^e siècle, l'évêque saint Aubrin, patron actuel de la ville, y naquit, dit-on, et vint y mourir; bientôt après cette butte devait se couvrir de fortifications féodales.

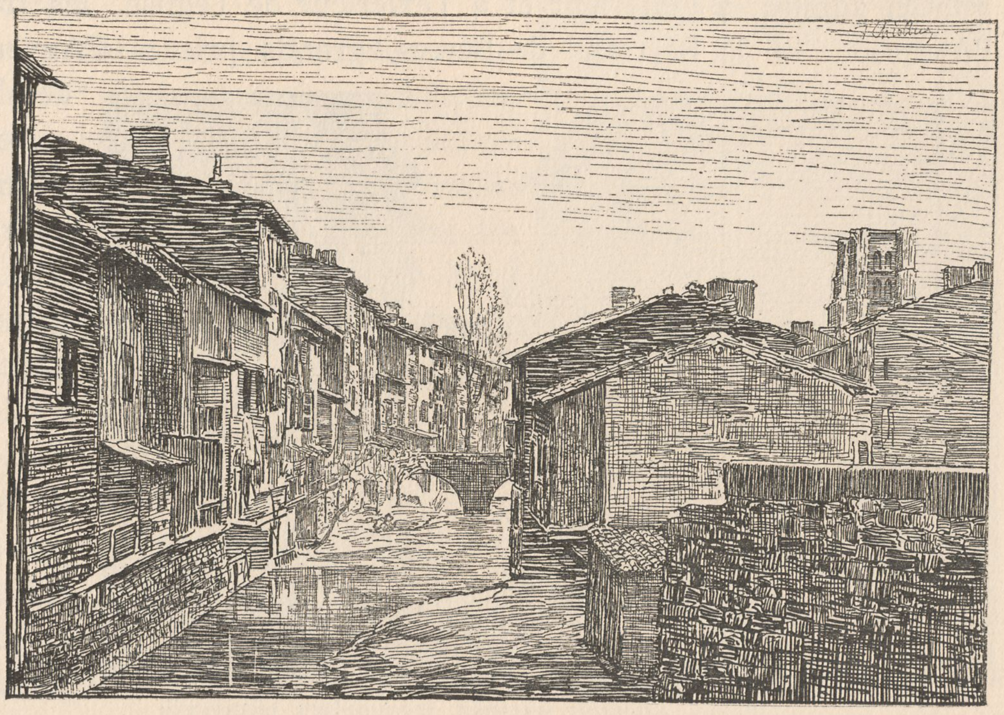

431. — MONTBRISON. BORDS DU VIZÉZY EN 1885
Dessin de F. Thiollier.

Commanderie de Saint-Jean des Prés. — Le plus ancien édifice de Montbrison est la commanderie de Saint-Jean des Prés, fondée par Guy II au milieu du XII^e siècle. Cette construction, située à l'est de la ville et aujourd'hui convertie en habitations privées et en dépôts, se compose d'un corps de bâtiment principal, flanqué de deux ailes entourant un cloître, dont il ne reste que des consoles d'appui billetées.

L'aile droite conserve des portions de murailles étagées en encorbellement, des ouvertures du XII^e siècle et une jolie cheminée, formée d'épais carreaux historiés du XIV^e siècle, en terre cuite; le reste de la construction accuse le XV^e siècle, il en est de même du bâtiment central, où se voient encore de belles cheminées et de grandes fenêtres à croisillons. Dans l'angle sud-est intérieur, une tour hexagonale contient l'escalier; sa porte est surmontée d'écussons aux armes des d'Albon et Murat de l'Estang.

L'aile gauche est occupée par l'église, comprenant une nef de trois travées à contreforts plats du XII^e siècle, et un chœur carré de style ogival. La façade, sévère de lignes, se termine par un rampant obtus, vraisemblablement surmonté autrefois d'un campanile. Elle est précédée d'un portail peu saillant, à voussures alternativement rectangulaires et toriques, qui reposent sur des impostes coiffant des pieds-droits à corps carré.

La nef, d'une architecture très simple mais fort élégante, est divisée par des pilastres à imposte unilatérale, supportant des arcs de décharge à cintre légèrement brisé et les amorces d'arcs-doubleaux d'une voûte effondrée: celle-ci a été remplacée par une charpente lambrissée, à ossature en anse de panier. Les parois sont décorées d'une frise peinte, du XIII^e siècle, dissimulée en partie par une autre du XVII^e siècle.

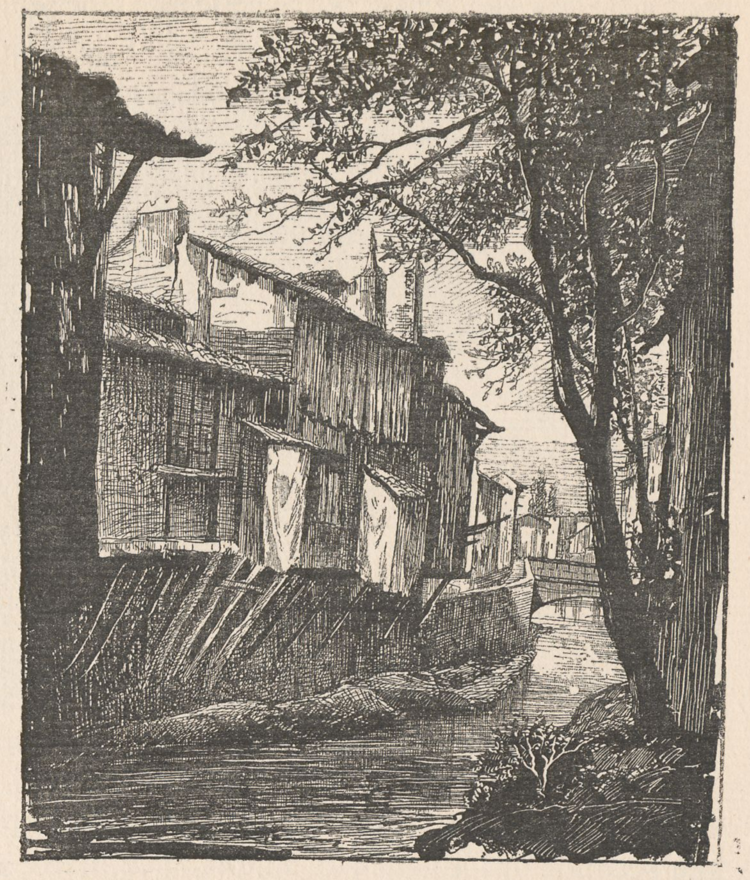

432. — MONTBRISON. VIEILLES MAISONS AUJOURD'HUI DÉTRUITES
Dessin de F. Thiollier.

Plus élevé que la nef, le chœur, reconstruit à la fin du XIV^e siècle, en remplacement d'une abside semi-circulaire dont on voit encore des vestiges, est recouvert d'une voûte domicale avec arcs-doubleaux toriques reposant sur des culs-de-lampe à feuillages ; il est flanqué de contreforts d'angle à triple ressaut et ajouré au nord d'une grande lancette et à l'est d'une vaste fenêtre jadis à meneaux.

On admire, à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, les trois belles épitaphes sur marbre d'Atenulphe et de Bertrand de Barres, grands prieurs d'Auvergne, et d'Arnulphe, précepteur de Montbrison (1239-1244) ; cette dernière est accompagnée de l'effigie du défunt et d'une figure d'ange gravées au trait.

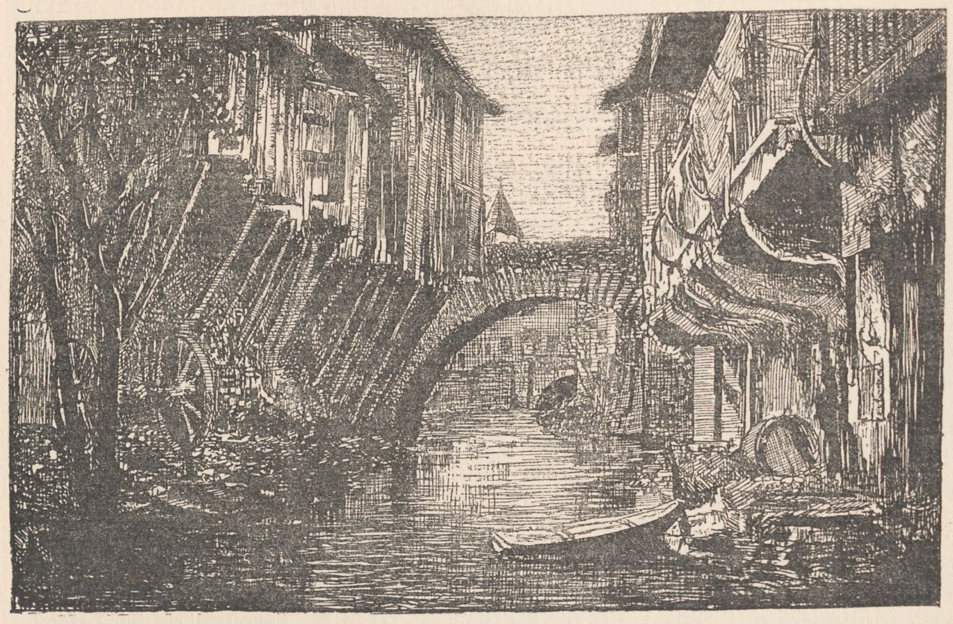

433. — MONTBRISON. VIEILLES MAISONS AUJOURD'HUI DÉTRUITES
D'après une eau-forte de F. Thiollier.

Eglise de Notre-Dame. — Le principal édifice de Montbrison est l'ancienne collégiale de Notre-Dame, fondée dans le premier quart du XIII^e siècle par le comte Guy IV, et objet de la constante sollicitude de ses successeurs. Cette église, doyenne des églises ogivales de notre province et en même temps la plus importante de toutes, est l'œuvre incomplète, mais remarquable, de trois siècles. Elle se distingue spécialement par la beauté de ses lignes architectoniques, l'ampleur de ses proportions, ainsi que par la sobriété pleine d'élégance de ses détails, nécessitée par la qualité grossière des matériaux employés dans sa construction.

Bâtie sur le plan des basiliques primitives, sans transept ni déambulatoire, cette église se compose d'une nef de six larges travées, terminée par un chœur d'une travée, avec abside pentagonale à voûtes plus basses que celles de la nef, de collatéraux fermés jadis par des chevets plats, comprenant six travées chacun, outre celle des clochers, enfin, de chapelles ajoutées après coup.

Les dimensions du monument sont de 70 mètres de longueur, hors d'œuvre, sur une largeur maximum d'environ 42 mètres ; la largeur de la nef majeure est de $11^{m}50$, celle des collatéraux de $7^{m}30$; le chœur a $16^{m}85$ de hauteur sous clef ; la première travée de la nef donne $20^{m}48$; les autres mesurent environ 20^{m} ; les collatéraux atteignent $10^{m}50$.

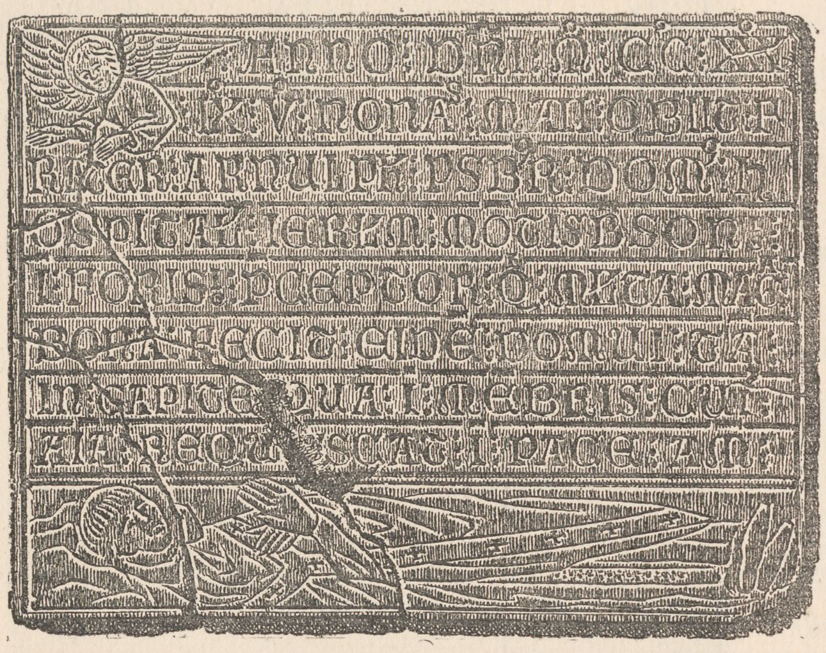
ANNO : DNI : M : CC : XX
IX : V : NONA : MAI : OBIIT : F
RATER : ARNULPH : PSBR : DOM : H
OSPITAL : IERLM : MOTISBRON
I : FORIS : PCEPTOR : Q : MLTA : MAG
NA : FECIT : EIDE : DOMUI : ET : Q
IN : CAPITE : QUA : I : TEBRIS : CUI
AIA : REQUIESCAT : I : PACE : AME

434. — ÉPITAPHE D'ARNULPHE, PRÉCEPTEUR DE MONTBRISON
Dessin de H. Gonnard.

Le chœur, œuvre de la première moitié du XIII^e siècle, se recommande spécialement, à l'extérieur, par le système d'arcades bandées entre les contreforts, en vue de charger le haut des murs et de paralyser ainsi la poussée des voûtes ; à l'intérieur, par l'élancement et la disposition des faisceaux de colonnettes à peine engagées qui le contournent : leur fût est couronné de feuilles à crochet. L'abside est éclairée par cinq grandes fenêtres lancettes, dont les deux plus latérales ont été aveuglées par des constructions postérieures. Au-dessus règne une seconde ordonnance de fenêtres géminées, surmontées d'un quatre-feuilles. La principale travée de chœur, à mur plein, est ajourée seulement de trois petites lancettes accouplées, la moyenne plus élevée.

La première travée de la nef, aujourd'hui comprise dans la clôture du sanctuaire, a été édifiée à la fin du XIII^e siècle ou au commencement du XIV^e, d'après les données du plan antérieur : elle ne diffère en effet du chœur que par une surélévation considérable, la forme bombée de sa voûte portée, contrairement aux autres, sur des arcs-ogives brisés, et la disposition insolite des piliers à l'aplomb de l'arc triomphal, piliers dont la section, beaucoup plus grande et le profil tout différent des autres, fait naître l'idée d'un projet de transept. Une autre particularité intéressante est la présence, à l'extérieur, d'élégants arcs-boutants, concurremment avec un arc bandé entre les contreforts.

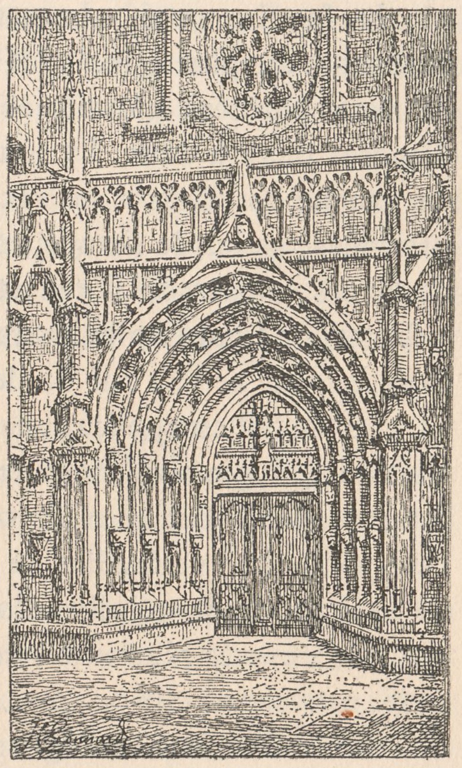
435. — PORTAIL DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME
Dessin de H. Gonnard.

Les cinq autres travées de la nef, construites, les deux plus orientales dans la première moitié du XIVe siècle, la troisième à la fin, et les autres isolément au commencement du XVe, sont édifiées sur un même plan et ne présentent de différence que dans de rares détails.

Les piliers, tous à base polygonale, ornée de griffes dans les travées les plus anciennes, sont formés de la pénétration de deux corps carrés à arête chanfreinée en creux; leurs faces sont occupées par quatre grosses colonnes en saillie des deux tiers, leurs angles par quatre colonnettes beaucoup moins engagées. Les chapiteaux sont ornés de fleurs et de feuillages indigènes plus profondément fouillés dans les dernières travées. Deux d'entre eux, sculptés vers 1396, portent sur la corbeille les armes de Louis II de Bourbon et d'Anne Dauphine, sa femme. Les arcs-diagonaux, toriques dans toute l'étendue du vaisseau, se rejoignent sous des clefs chargées de rosaces ou des découpures fleurdelisées : des figures humaines les renforcent aux points d'intersection des nervures.

Les grandes fenêtres de la nef présentent une disposition curieuse, peut-être unique, en tous cas très rare; divisées verticalement par des meneaux en trois baies trilobées de hauteur inégale, elles sont en outre partagées par une traverse en deux étages dont le plus inférieur, formant une triple arcade aussi trilobée et aujourd'hui masquée par la toiture des collatéraux, produit à l'intérieur l'effet d'un véritable triforium. Mais il n'était pas ainsi à l'origine. La toiture des collatéraux, au lieu de se prolonger jusqu'au mur du grand comble, venait s'appuyer sur un bahut bordant un chemin de ronde, qui permettait à la partie inférieure des fenêtres de recevoir la lumière et servait en même temps à déverser les eaux pluviales, non point, comme à l'ordinaire dans le sens de la largeur de l'édifice, mais dans celui de sa longueur.

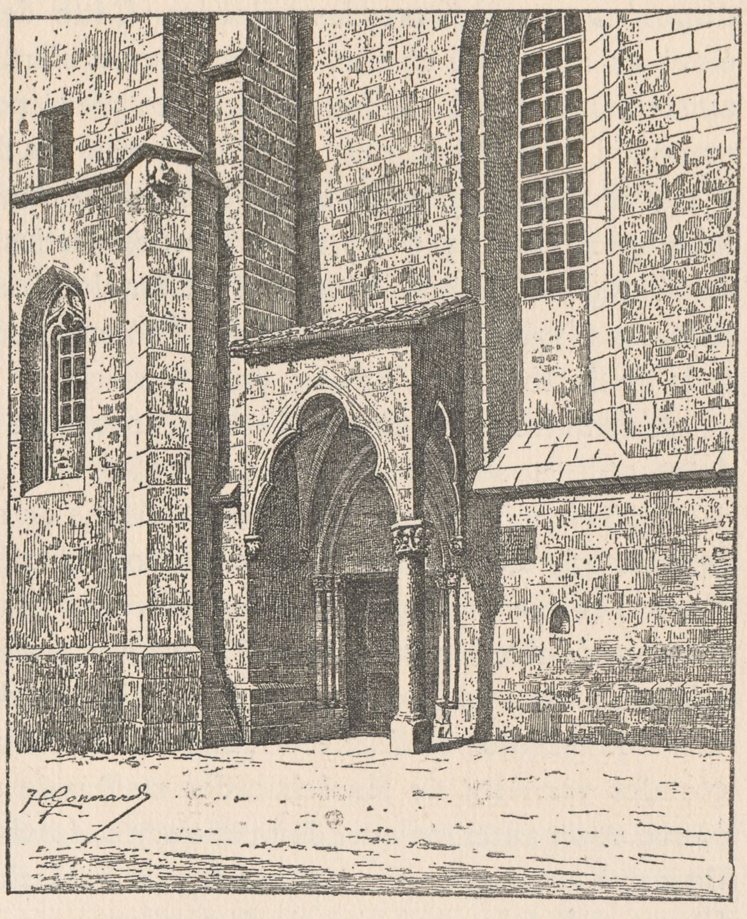
436. — PORCHE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME
Dessin de H. Gonnard.

Huit chapelles rectangulaires ont été édifiées isolément et sans plan d'ensemble préalable sur les flancs des bas côtés, de 1480 à 1516. Deux de ces chapelles ont été réunies en une seule, il y a quarante-quatre ans, pour former celle de la Sainte-Vierge.

Celle dite des Paparins, édifiée en 1491 par Mathieu de Bourbon, a sa voûte coupée par un doubleau intermédiaire, retombant sur une élégante colonne monocylindrique. Les deux chapelles du nord, construites par Florimond Robertet, ministre des rois Charles VIII, Louis XII et François Ier, et celle de Jacques Robertet, évêque d'Alby, sont remarquables, la première par les sculptures ogivales d'une porte intérieure et par un bas-relief avec inscription, du temps de la Renaissance; la seconde par les figures de lions supportant des blasons avec attributs épiscopaux, qui terminent ses contreforts d'angles amortis en biseau.

L'adjonction, en 1506-1509, au fond de la nef sud d'une chapelle et d'un passage de la Renaissance, communiquant avec le chevet et celle, moderne, d'une abside pseudo-gothique au bas-côté opposé, ont détruit la symétrie de la partie principale de l'édifice et causé la perte de deux des magnifiques fenêtres du chevet.

La façade, se développant sur une largeur d'environ 30 mètres, est, sauf le portail, d'une étonnante simplicité, mais les lignes en sont fort heureuses et pleines de noblesse. Elle est flanquée de deux clochers massifs et carrés, édifiés sur le même plan, et anglés d'énormes contreforts disposés deux à deux. La tour de droite s'élève seulement à hauteur des combles de la nef; celle de gauche est divisée en six étages par des larmiers; le beffroi compte deux rangs de fenêtres géminées; celles de l'étage inférieur, flanquées de pinacles appliqués, portent à leur clef les armes de divers comtes de Forez et de leurs alliances : ces armes sont répétées au sommet du clocher, jadis terminé par une balustrade ajourée. Un blason inconnu, portant la lettre *G accompagnée de trois larmes*, se voit sur un des contreforts.

Le portail en application, surmonté d'une rosace autrefois garnie d'un remplage fleurdelysé, est traité, ainsi que son encadrement, avec une grande richesse de détails. Il présente un quadruple rang de pieds-droits et de voussures, encadrant 48 belles niches, malheureusement inoccupées; l'extrados, orné de feuilles de choux, se termine en accolade enserrant les armes du duc Charles Ier de Bourbon : une galerie trilobée aveugle le surmonte. Le tympan, jadis supporté par un trumeau central, présente plusieurs rangs d'arcatures finement sculptées ; au milieu est une Vierge d'un beau style, provenant, dit-on, peut-être sans preuve suffisante, de la chapelle du château.

Sur le côté nord de l'église, un élégant petit portail du commencement du XIVe siècle est précédé d'un porche à double arcade multilobée, reposant sur des culs-de-lampe et sur une svelte colonne.

Des nombreux tombeaux que possédait Notre-Dame avant les guerres de religion et la Révolution, il n'en reste que trois, fort mutilés : celui du doyen Claude de Saint-Marcel, paré de ses armes, supports et devise, est appliqué au dernier pilier du bas-côté droit; les effigies couchées de Pierre du Vernay, chanoine et juge de Forez, mort en 1363, et de Guy IV, décédé en 1239, sont disposées sous des arcades trilobées. Cette dernière statue, qui reposait jadis sur un tombeau élevé au milieu du chœur, est une œuvre d'art remarquable; le comte, costumé en guerrier avec ajustements semés de dauphins, a ses pieds posés sur un lion couché; quatre figures d'anges, revêtus de dalmatiques et tenant l'encensoir et des guirlandes fleuries, l'accompagnent.

Il reste également quelques inscriptions tumulaires, appliquées aux piliers de l'église et surtout à la paroi extérieure des murailles des parties les plus anciennes : ce sont celles de Guillaume de Chatelluz (1282), Béatrix de Chatelar (1283), Jacques de La Garde (1286), Barthélemy de *Mitiscone* (1289), Jacques *de Festo*, Thomas Boët et Etienne de Bar, de la fin du XIIIe siècle, enfin celle de Barthélemy *Chemaci*, du XVe siècle.

Une autre inscription capitale se trouve au fond de l'abside; c'est celle de la pierre d'honneur du monument : elle a été posée en 1226.

Dans le clocher est une superbe cloche de 1502, appelée *Sauve-Terre* : elle pèse 8,000 kilogs, et passe à bon droit pour un chef-d'œuvre d'exécution et de décoration.

A l'entrée de l'église, se trouvent deux bénitiers du XVIIe et XVIIIe siècles : celui de droite porte un double blason accolé : l'un est aux armes du chanoine de Vinolz, l'autre porte *une colombe à la tête contournée, posée sur une branche accostée de deux croisettes et surmontée d'un croissant.*

Notre-Dame renferme des œuvres modernes dignes d'être signalées. Le chœur possède de grandes verrières de Maréchal, des stalles de style ogival secondaire, de hautes balustrades de pierre et un autel majeur, de même style, dessinés par Bossan et sculptés par Guillaume Bonnet. Un autre autel avec une belle statue de Fabisch, le *Magnificat*, se trouvent dans la chapelle de la Vierge qu'éclaire une vitrerie fort réussie de Thevenot et Maréchal. La chapelle de saint Jean-Baptiste a reçu, en 1855, un vitrail, représentant saint Jean-Baptiste devant Hérode et Hérodiade, c'est l'œuvre capitale de Maréchal.

Enfin, au bas de la nef on a élevé, sur les dessins de Bossan, une tribune de pierre d'une extrême richesse et un grand buffet d'orgues, de style ogival tertiaire (1).

---

(1) Voir sur Notre-Dame : Renon (abbé) : *Chronique de Notre-Dame-d'Espérance*, Roanne, 1847, in-8; et Rey (docteur E.) : *Monographie de Notre-Dame*, Montbrison, 1885, in-4°.

Couvent des Cordeliers. Hôtel de Ville. — Du couvent des Cordeliers, fondé en 1233 par un vicomte de Lavieu, il reste actuellement un bâtiment central, flanqué de deux petits avant-corps extérieurs, qui avait été rebâti en 1731 et qui sert aujourd'hui d'Hôtel de Ville, et deux grandes ailes intérieures, englobant jadis un cloître : celle du nord, du XVII^e siècle, renferme une école communale; celle du sud, large et fort élevée, constitue la nef de l'ancienne église, bâtie en 1272 ; elle est transformée aujourd'hui en dépôt de grains et en théâtre.

La façade fort simple de cette église a conservé un joli portail à double rang de voussures peu saillantes, ornées de guirlandes de feuilles de vigne et d'oiseaux becquetant : les chapiteaux des colonnettes qui les supportent sont eux-mêmes décorés d'un double rang de fleurs et de feuillages délicatement sculptés. Le tympan, aujourd'hui dépouillé de tout ornement, est inscrit dans un arc trilobé.

Sur le côté nord de l'église s'ouvraient jadis huit petits oratoires, dont on voit encore les archivoltes en tiers-point. Le côté sud, flanqué de quatre contreforts, est percé de deux petites arcades et d'une centrale plus grande, communiquant autrefois avec des chapelles du XIV^e siècle, qui ont disparu.

La nef, primitivement couverte d'un lambris, était éclairée par un étage de rares fenêtres rayonnantes; un deuxième étage de baies cintrées fut ajouté après un incendie survenu en 1643. Le chœur, surmonté d'une flèche élégante consumée par un autre incendie, en 1717, a été détruit en 1793; sa clef de voûte est au musée de la Diana, ainsi qu'une superbe inscription funéraire du XV^e siècle, consacrée à la mémoire d'Antoine de Sugny et d'Isabelle de Montagu. Une autre épitaphe, de la fin du XIV^e siècle, celle de Mathieu de Firminy, est encore encastrée dans une muraille de l'église.

La Diana. — Derrière le chevet de Notre-Dame, se trouve la salle de la Diana, bâtie vers 1300 par le comte Jean I^{er}. Cet édifice a servi anciennement de lieu d'assemblée aux Etats de Forez et au chapitre de Notre-Dame, d'où son nom actuel, dérivé de *decanatus*, doyenné. Il est aujourd'hui le siège de la Société historique et archéologique du Forez.

Longue de près de 20 mètres, sur 8 de largeur et autant de hauteur, elle est recouverte par un berceau en tiers-point lambrissé, divisé par des baguettes saillantes en 1666 caissons, formant 48 bandes horizontales, qui contiennent chacune un blason peint répété verticalement 36 fois. A la naissance de la voûte règne une frise, renfermant elle-même 72 écussons plus petits, reliés par une curieuse suite d'animaux fantastiques. Tous ces blasons, en majeure partie déterminés grâce à de savantes recherches, appartiennent à des familles nobles, possessionnées en Forez au commencement du XIV^e siècle.

Au milieu de la salle, en face d'anciennes fenêtres trilobées, visibles en midi à l'extérieur, est une vaste et superbe cheminée, rétablie vers 1865; sa décoration héraldique est inspirée de l'ancienne, qui datait de la fin du XIV^e siècle.

La façade actuelle et le mur du fond, percés l'un et l'autre d'un immense fenestrage de style rayonnant, et le magnifique corps de bibliothèque, imité du XIV^e siècle, qui renferme les livres et les archives de la Société, ont été ajoutés à la même époque. Récemment, en 1885, un musée archéologique a été créé sur le flanc nord extérieur du bâtiment; il contient déjà une importante collection d'objets en pierre, bronze, terre cuite et bois, de l'antiquité au XVIII^e siècle, qui proviennent de fouilles exécutées par la Société ou de dons particuliers. (1)

Eglise de Saint-Pierre. — L'église de Saint-Pierre, paroisse du château, fondée, croit-on, vers le XII^e siècle, puis reconstruite au XV^e avec deux nefs et un rang d'étroites chapelles du côté sud, a été réédifiée en 1873, sur les plans de M. Desjardins, en style de la fin du XIII^e siècle. Elle mesure 40 mètres de longueur sur 15 de largeur dans la nef et dessine une croix latine avec des bas-côtés et une abside à cinq pans. Chaque travée de la nef est coupée par un arc-doubleau intermédiaire. On remarque spécialement la disposition du clocher de façade, qui se raccorde de la façon la plus heureuse avec les murs de la nef, à l'aide de deux tourelles octogonales. L'épitaphe armoriée de Claude de Tournon (1572), encastrée dans la muraille du bras gauche du transept, provient de l'ancienne église.

---

(1) V. Gonnard (Henri) : *Monographie de la Diana*. Vienne, Savigné, 1875, in-4°.

La Madeleine. La Commanderie de Saint-Antoine. Saint-André. — Il ne reste que des substructions de l'église paroissiale de la Madeleine-hors-les-murs, édifiée au XIe ou XIIe siècle, au nord de la ville. Elle était voisine de la Commanderie de Saint-Antoine, bâtie en 1278 sous Guy VI, mais démolie pour fait de guerre par Anne d'Urfé, en 1585. Un autre édifice paroissial, cité en 1239, mais reconstruit, paraît-il, en grande partie au XVIIIe siècle, Saint-André, a eu sa voûte centrale démolie en 1795, ses collatéraux ont disparu à leur tour en 1866; il n'a été conservé que la muraille nord des chapelles ajoutées au XIVe siècle, un bénitier avec inscription de 1596, enfin une figure du Père Eternel, en haut relief, provenant du tympan du portail : elle se trouve au musée de la Diana.

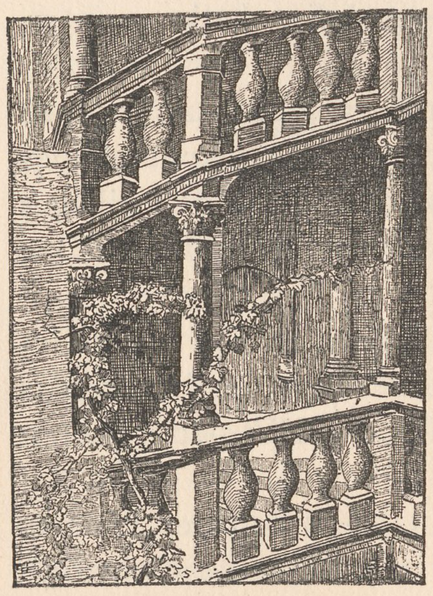

437. — ESCALIER DE LA MAISON GARNIER
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Château et murailles du Moyen-Age. — Le château fondé, croit-on, vers le Xe siècle, occupait au sommet et sur les pentes du mont Brison un vaste emplacement, reconnaissable encore aujourd'hui sur presque tout son pourtour à de hauts murs de soutènement, ayant remplacé une double enceinte. De la demeure et des défenses féodales elles-mêmes, il ne reste que la partie orientale du rempart, flanquée de quatre tours cylindriques rasées jusqu'au tiers de leur hauteur, au sud quelques pans de murs épais, d'intéressantes constructions souterraines près de la porte principale du château ; la tour bien appareillée, dite de *Javelle*, épaisse de $2^{m}40$, qui la défendait; enfin, un édifice carré et à plusieurs étages, anglé de contreforts, qui fut élevé par Jean II de Bourbon, pour servir de chambre des comptes; ce bâtiment, assez bien conservé, est flanqué à l'ouest d'une portion de muraille épaisse et percée de grandes fenêtres garnies de bancs dans les embrasures; près de là se voient encore de jolis chapiteaux et clefs de voûtes du XIVe siècle, épaves de la chapelle comtale.

L'élargissement de quelques voies dans l'enceinte du château et surtout l'édification, avec ses débris et sur son emplacement, des vastes couvents des Ursulines, des Visitandines, de la Providence et des écoles communales de frères, a notablement changé l'aspect ancien des lieux; pourtant il reste encore quelques vieilles rues et surtout un grand nombre de spacieuses caves creusées, à l'époque féodale, dans le tuf basaltique. Du sommet de la butte, transformée en calvaire, on jouit d'un panorama splendide.

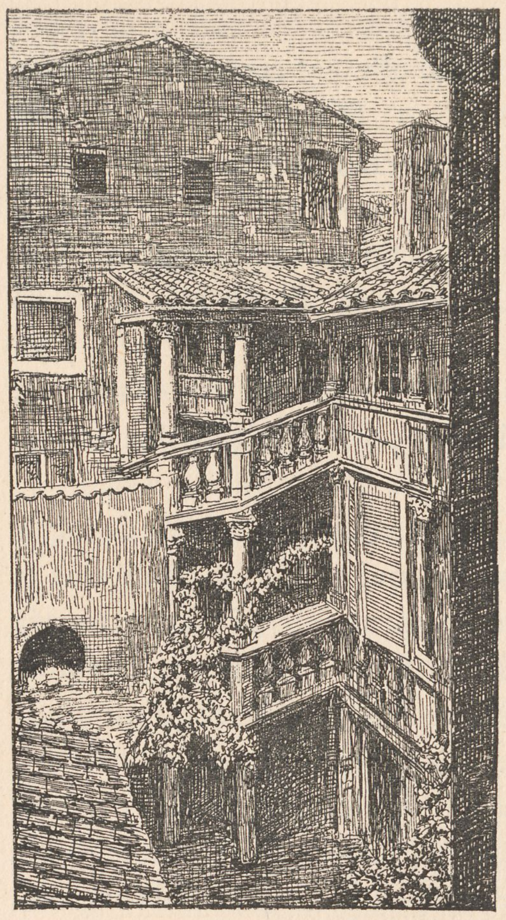

438. — ESCALIER DE LA MAISON GARNIER
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

La vaste enceinte de la ville, qui rejoignait à l'est les fortifications du château et datait de 1428, a été détruite à la fin du siècle dernier et dans la première moitié du nôtre; il n'en reste que des pans de murs fort épais, dans le jardin de l'Hôtel-Dieu. Quant aux fossés, ils ont été transformés en un boulevard planté d'arbres, qui fait le principal ornement de la ville.

Les Ursulines. L'Oratoire. Les Visitandines. — L'époque moderne est représentée à Montbrison par un certain nombre d'édifices intéressants, presque tous élevés par des ordres religieux. Le grand couvent des Ursulines, fondé en 1626 par les Chappuis de Villette, converti vers 1824 en petit séminaire diocésain, est un ensemble de constructions disparates, bâties en 1634, 1662, 1735 et 1865. L'Oratoire, construit en 1626, incendié en 1640 (1) et 1775, fut bâti une troisième fois en 1783 par l'architecte Louis Dubost. Ce spacieux bâtiment, occupé aujourd'hui par la sous-préfecture, se compose d'un corps principal orné au centre d'un ordre de pilastres doriques surmonté d'un fronton, et de deux grandes ailes en retour. La vaste caserne de gendarmerie (1672), coiffée d'une élégante toiture à mansardes, et le palais de justice (1678-1700)

(1) L'inscription commémorative de la première reconstruction est au musée de la Diana.

avaient été édifiés pour un couvent de visitandines fondé en 1634. La belle église de cette ancienne communauté, œuvre de Martin de Noinville (1700-1702), contribue à embellir la silhouette de la ville : elle forme une croix latine de 24 mètres de longueur sur 12 de largeur ; un dôme à huit pans, autrefois percé d'œils-de-bœuf, et coiffé d'un lanternon la surmonte ; sa décoration intérieure, en relief, date de 1741. La façade, précédée d'un vaste emmarchement, s'abrite sous un grand arc à la Palladio, entouré d'une corniche cintrée à modillons. La porte, jadis surmontée d'un grand bas-relief de la Visitation, dont il reste encore des vestiges, est accompagnée de colonnes corinthiennes supportant un fronton. Cet édifice, coupé actuellement au-dessous des rosaces de la nef par un plancher à chevrons disposés en feuilles de fougères, sert de salle d'assises.

Les Pénitents. — L'église à nef unique des Pénitents, de style Louis XV (1752), transformée aujourd'hui en atelier de carrosserie, présente une belle façade attribuée à Soufflot. Elle comporte deux étages, percés chacun de trois ouvertures cintrées ; l'étage inférieur est orné de colonnes et pilastres d'ordre ionique ; le supérieur forme des panneaux que surmontent un entablement à modillons, un attique ajouré et un fronton coupé ; un campanile carré que termine un petit dôme, l'un et l'autre percés d'œils-de-bœuf, couronne cette façade.

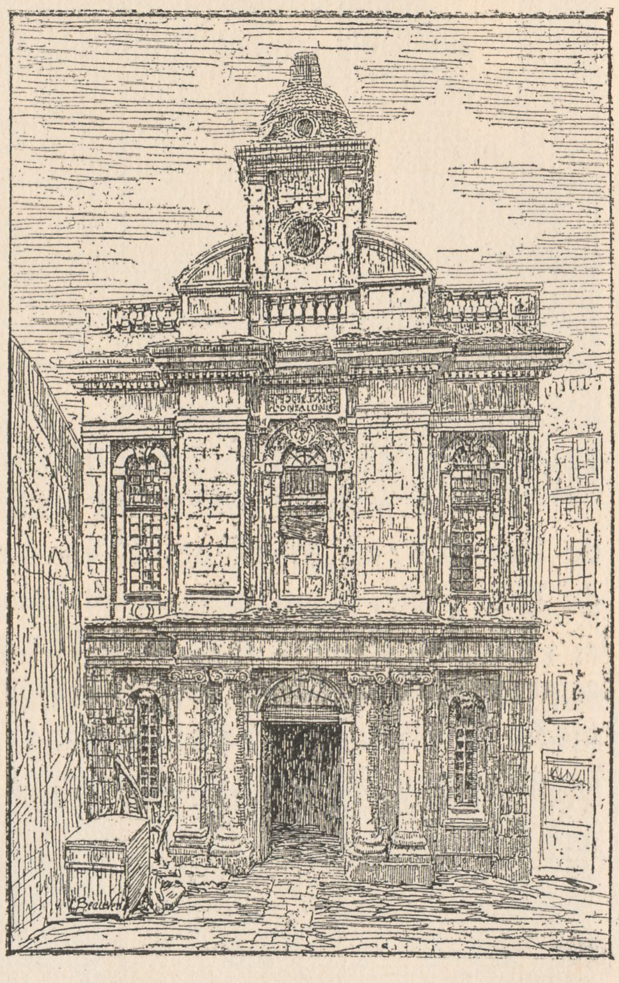
439. — ÉGLISE DES PÉNITENTS
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier

Caserne. — La caserne d'infanterie, œuvre de François Deville (1752), se recommande par une porte à corniche cintrée, ornée d'emblèmes guerriers et surmontée de statues.

L'Hôtel-Dieu, bâti en 1109 par Guillaume, comte de Forez, dans l'intérieur du château, puis transporté en 1112, sous Guy II, sur la rive droite du Vizézy, et finalement reconstruit vers 1775, ne présente rien de particulier à signaler, non plus que l'hospice de la Charité, créé en 1659, dans la rue Bourgneuf, et transféré, depuis 1752, dans les bâtiments du petit couvent des Ursulines, qu'avait fondé, en 1651, Emmanuel d'Urfé. Un couvent voisin, de l'ordre de Sainte-Claire, fondé en 1496, par un autre membre de la même famille, Pierre, bailli de Forez, sur l'emplacement du petit jardin public qui existe devant la sous-préfecture, est complètement rasé ; il n'en reste plus que le souvenir et les supports évangéliques d'un tombeau qui sont venus s'échouer au musée de la Diana. Actuellement, les religieuses clarisses occupent l'ancien couvent des capucins bâti en 1700 au midi et hors les murs de la ville.

De grands travaux d'édilité, exécutés depuis quelques années ont rendu la ville notablement plus salubre ; en revanche, ils lui ont enlevé beaucoup de son aspect pittoresque, en particulier le long du Vizézy, qui était autrefois bordé de curieuses maisons en encorbellement : il ne reste guère que trois spécimens isolés de ces constructions en colombage. Toutefois, un certain nombre de rues, jadis les plus importantes, ont conservé de nombreux et intéressants hôtels du XV^e^ au XVIII^e^ siècle. Les plus remarquables, parmi ceux remontant à la fin de la période ogivale, portent les n^os^ 12 de la rue du Marché, 14 de la Grande-Rue, 7 de la rue Saint-Pierre et 2 de celle de la Madeleine. La maison natale de de Laprade, anglée d'une poivrière, au n° 5 de la Grande-Rue, le n° 23 de la même rue, avec son charmant escalier à jour en pierre, orné de colonnes, de balustres et de mascarons, les maisons n^os^ 9, 13 et 17 de la rue Saint-Pierre, la seconde enrichie de bas-reliefs, dont quelques-uns du plus beau style ; enfin la maison n° 1 de la rue de l'Hôpital, curieuse par ses inscriptions, appartiennent à l'art de la Renaissance.

L'hôtel d'Allard est une construction moderne. Son dernier propriétaire, M. Jean-Baptiste d'Allard y avait réuni une importante collection d'histoire naturelle, de médailles et d'objets de curiosité, qu'il a généreusement léguée à la ville. Le parc a été transformé en jardin public en 1856-57, sur les plans de M. Büler. Une statue en bronze de Victor de Laprade, œuvre de Bonnassieux, y a été érigée en 1888.

Le long du Vizézy, en aval de Montbrison, sont les restes informes de l'ancien château de *Charlieu*, fief connu dès 1314. En amont et à près de 2 kilomètres de la ville, le joli castel de *Vauberet* nous est parvenu intact, avec les poivrières et les deux tours, l'une ronde, l'autre carrée, qui en garnissent les angles. On remarque deux belles cheminées à cariatides, avec blasons inconnus; la chapelle, seule partie qui ait souffert, conserve encore quelques fragments de peintures murales, représentant Mucius la main sur le brasier. Ce petit château, bâti d'un seul jet par Pierre Petit, contrôleur des guerres, vers 1580, a été ensuite possédé par les Rival de Soleillant et les de Pouderoux.

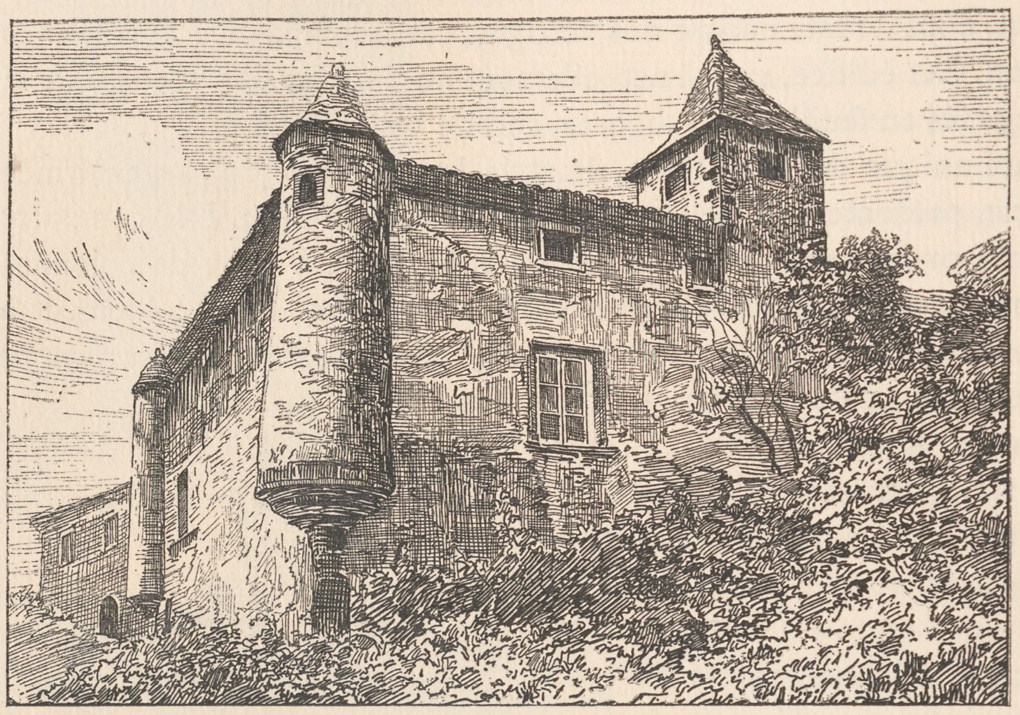

440. — CHATEAU DE VAUBERET
Dessin de F. Thiollier.

Les singulières grottes et *crases* ou ravins de Cursieu, creusés par les eaux dans les sables tertiaires, sont situés sur le territoire et au nord-ouest de la commune.

BARD. — Le territoire de cette commune, couvert de bois et de prairies, forme une longue bande montagneuse offrant les altitudes extrêmes de 450 mètres environ à l'est et de plus de 1200 mètres à l'ouest : les sites pittoresques y abondent, de partout la vue est admirable et étendue. Le chef-lieu est agréablement bâti sur le penchant sud d'un pic volcanique de 838 mètres d'élévation.

De son prieuré, connu dès 1239 par le testament de Guy IV, et dépendant de l'abbaye de Manglieu, en Auvergne, il ne reste qu'une petite partie, reconstruite au commencement du XVIe siècle, et qui présente quelques détails intéressants.

L'église, dédiée à saint Jean l'Evangéliste, est un édifice assez élégant, qui date du commencement du XVIe siècle, sauf la travée occidentale de chaque collatéral, qui est de construction moderne (1840). Elle comporte une nef de trois travées (y compris celle du clocher qui est plus étroite et plus élevée), un chœur terminé par un chevet à trois pans et des collatéraux de deux travées. Sa longueur est de 22 mètres, sur 12m60 de largeur et 7m50 sous clef.

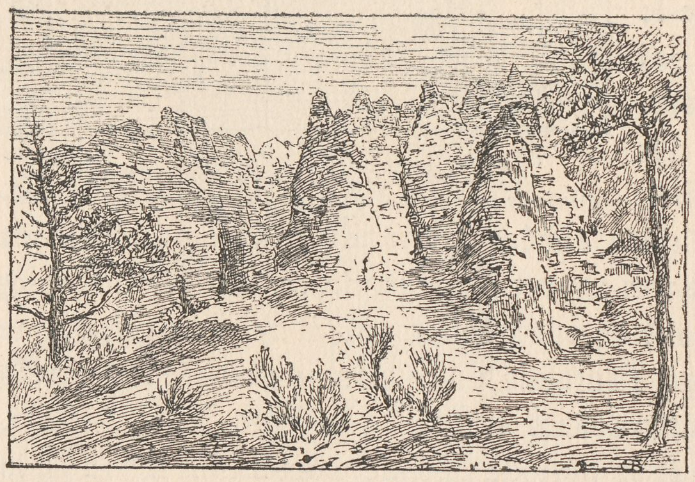

441. — RAVINS DE CURSIEU
Dessin de Beauverie.

Les voûtes sont à nervures prismatiques, sauf celle sous le clocher qui présente accidentellement des tores : elles reposent sur des piliers carrés dans la nef et sur des colonnes sans chapiteau dans le chœur ; les arcs de la travée ancienne des collatéraux retombent sur des culs-de-lampe figurant des personnages en pied et des animaux. Une clef de voûte est blasonnée aux armes de France. Les fenêtres sont presque toutes divisées par un meneau vertical, terminé par un réseau flamboyant.

Dans la première travée, on remarque un baptistère d'un travail grossier, simulant un portail de la dernière époque ogivale, avec ses pieds-droits surmontés de pinacles et son arc en talon garni de crochets et d'un bouquet terminal. On voit de pareils fonts, avec des variantes, à Lérignieu et à Roche.

Le clocher, haut de 20m 60 et flanqué sur les côtés sud et nord de contreforts peu élevés, compte trois étages. La façade, en bel appareil régulier, est précédée d'un portail peu saillant, à une seule voussure faiblement brisée : deux pieds-droits réunis par un larmier et surmontés d'un pinacle l'accompagnent. Tous les contreforts de l'édifice sont terminés par des amortissements à double pente : l'un est encore coiffé d'une élégante fleur de lys ; un autre épaulant le clocher porte vers la base cette inscription, M C. PETIT P. 1611. — Une cloche de 1647, décorée de médaillons gothiques, meuble le clocher : elle sort des ateliers de Mosnier de Viverols.

Plusieurs croix de carrefour, datées, existent sur la place de la Mairie et dans le cimetière : cette dernière, ornée de nombreuses statuettes, est particulièrement remarquable (1520.)

Au village de *Celle*, à un kilomètre et demi à l'est, on voit encore les ruines intéressantes d'une modeste habitation seigneuriale, avec chapelle privée, de la seconde moitié du XVIe siècle : sa principale porte est surmontée d'un cartouche blasonné *d'un chevron*...., *accompagné de trois quintefeuilles*..... *au chef*.... *chargé de trois roses*...... Les La Pierre Saint-Hilaire en étaient possesseurs à la fin du siècle dernier. Autre maison du XVIe siècle à *Bernigaux*, à deux kilomètres et demi au nord-est, dans un vallon sauvage ; enfin, à un kilomètre et demi au nord, dans le village admirablement situé de *Contéol*, petit fief possédé, avant la Révolution, par les de Boubée ; l'habitation, transformée en ferme, conserve une cheminée sculptée du XVIIe siècle, et une chapelle voûtée qui ne sert plus au culte.

La commune de Bard, traversée de l'est au nord-ouest par l'ancienne voie de Moind en Auvergne, est riche en débris antiques dans sa partie orientale. Ainsi, on a trouvé une belle hache en serpentine près d'un dolmen détruit vers 1857, au bois de *la Dame ;* des portions de meules à bras et de nombreux bracelets en bronze, enfermés en un vase d'argile, à *Vinol ;* des poteries grossières aux *Grands Champs* et près de *Vauberet* ; de la tuile à rebords et des substructions au *Plan de Vinol* et au *Perron ;* enfin des restes de constructions soignées, que leur disposition a fait considérer comme les restes d'un temple, au sommet de la butte volcanique du *Puy de Moulou*.

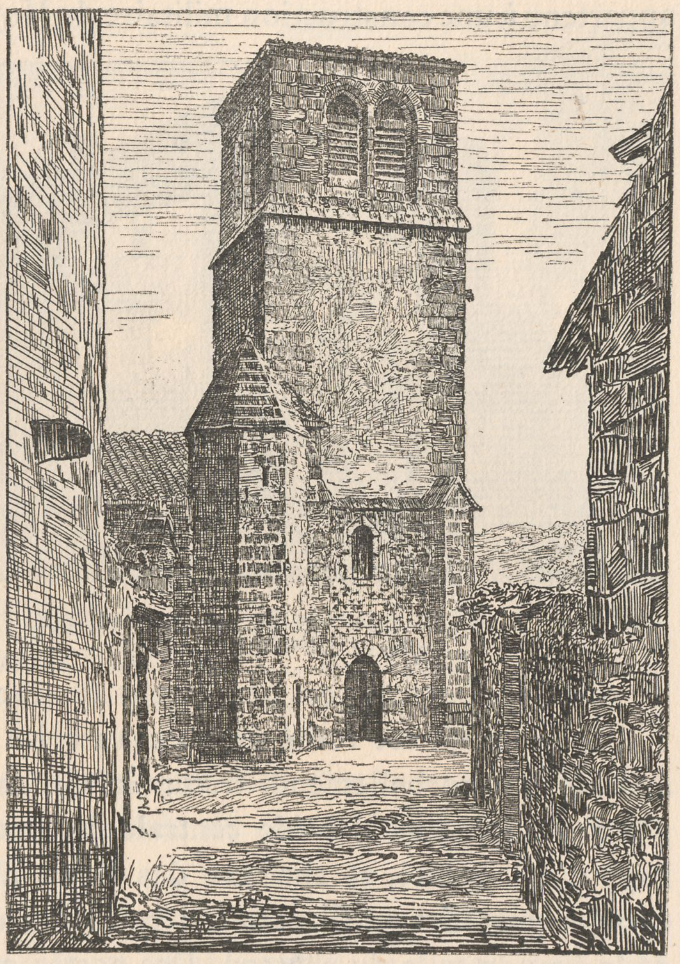

442. — ÉGLISE DE BARD
Dessin de F. Thiollier.

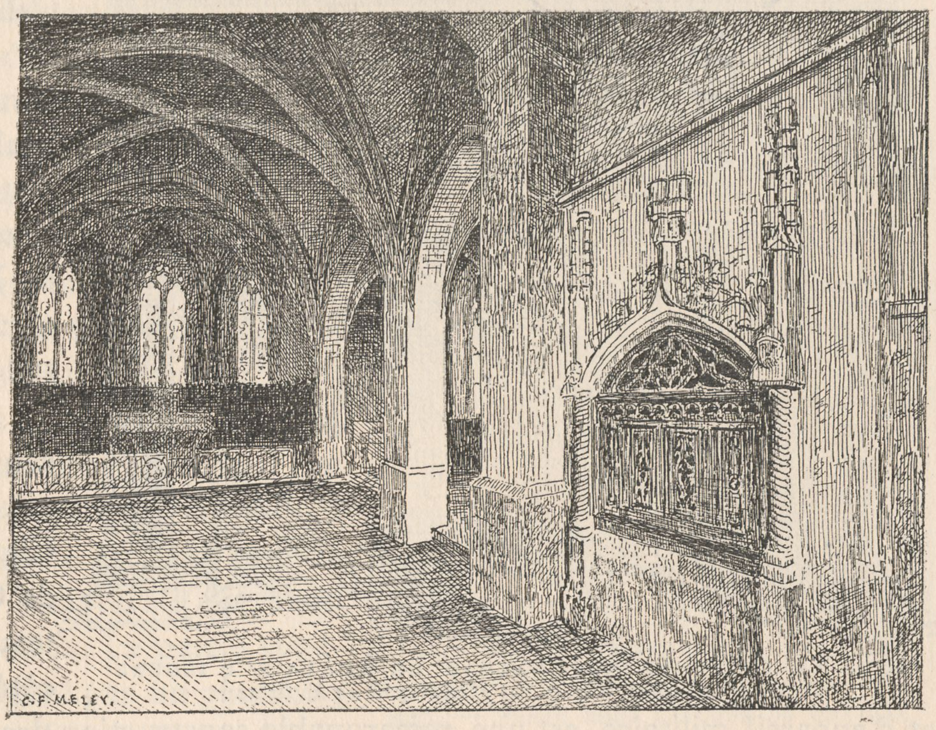

443. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE BARD
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

CHALAIN D'ISOURE *(Chalannus in Ysouro)*. — Le riant village de Chalain d'Uzore ou d'Isoure, qui se reconnaît de loin à son clocher élancé et à la toiture aiguë de son château, est assis sur le versant occidental de la longue arête basaltique qui forme, au midi et à une altitude moindre, le prolongement du mont d'Isoure.

Cette montagne est célèbre par les antiquités qui y ont été découvertes à diverses époques. Nous signalerons, dans la partie qui s'étend sur le territoire de Chalain, de nombreuses substructions, entre autres les restes d'un temple carré au lieu dit la *Pierre-Murée*, identique peut-être à celui désigné par un ancien terrier sous le nom d'*église des Sarrasins :* il y a été trouvé des médailles du IIIe siècle, des poteries sigillées et une statuette en terre cuite de *Tireuse d'épine*, déposée au musée de la Diana. Sur la limite occidentale de la commune, un champ voisin des *Buissonnées* a rendu aussi de nombreux débris de l'époque romaine. Un fragment de bas-relief antique en marbre blanc est conservé au château de Chalain; sa provenance n'est pas connue, mais il est permis de supposer qu'il a été découvert à proximité.

Sur l'arête de la montagne, à l'est du clocher, des substructions à fleur de terre paraissent avoir appartenu à une construction militaire du Moyen-Age, qui fut peut-être le château primitif de Chalain.

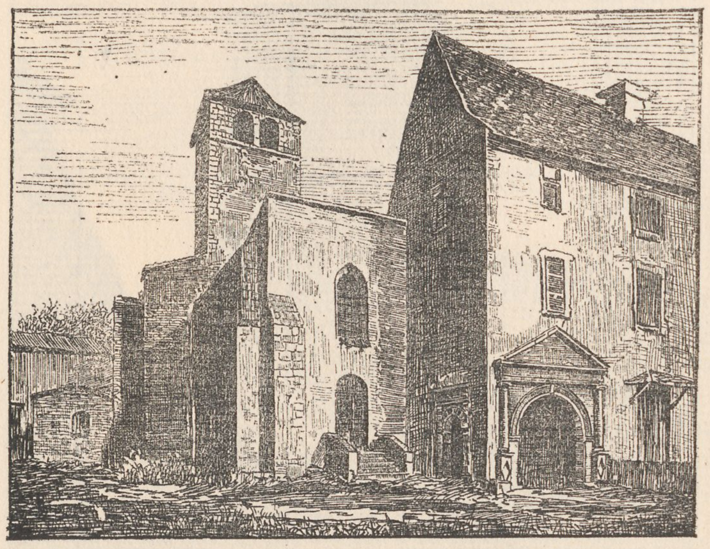
444. — ÉGLISE ET CHATEAU DE CHALAIN D'ISOURE
Dessin de F. Thiollier.

Une porte voûtée en ogive, défendue par un moucharabi et surmontée d'un étage à toiture aiguë, sert d'entrée à l'enceinte renfermant le château actuel et l'église. Celle-ci est placée sous le vocable de saint Didier. C'est un édifice d'un bel élancement intérieur; il a la forme d'une croix latine et comprend deux travées de nef, trois absides en cul-de-four ouvrant directement sur un transept et une coupole sur la croisée.

La nef est cantonnée de piliers carrés, à plusieurs retraites, supportant des arcs de décharge latéraux et les doubleaux de la voûte: dans les angles, d'autres piliers tronqués à hauteur d'imposte semblent avoir été destinés à supporter une arcature ou peut-être les cintres de collatéraux restés à l'état de projet. La voûte, en berceau, est une reconstruction qui porte à faux sur le mur méridional.

Le transept est voûté en berceau brisé; la coupole, octogonale et de forme bombée, repose, à l'aide d'encorbellements triangulaires, sur des piliers massifs, à section cruciforme, terminés par des impostes. L'abside centrale est percée en son milieu d'une fenêtre à plein cintre dont l'appui est billeté, et chacune des deux absidioles d'une petite fenêtre lancette, ajoutée à une époque postérieure. Toutes ces baies ont été condamnées au XVIe siècle lors de la construction de la grande salle du château. Des portes ménagées dans le transept et la première travée établissaient une communication directe avec celui-ci. Le mobilier de l'église n'a de curieux qu'une statue de la Vierge, de la fin du XVIIe siècle, et les restes d'un retable, de la même époque, qu'on a utilisés pour un tabernacle.

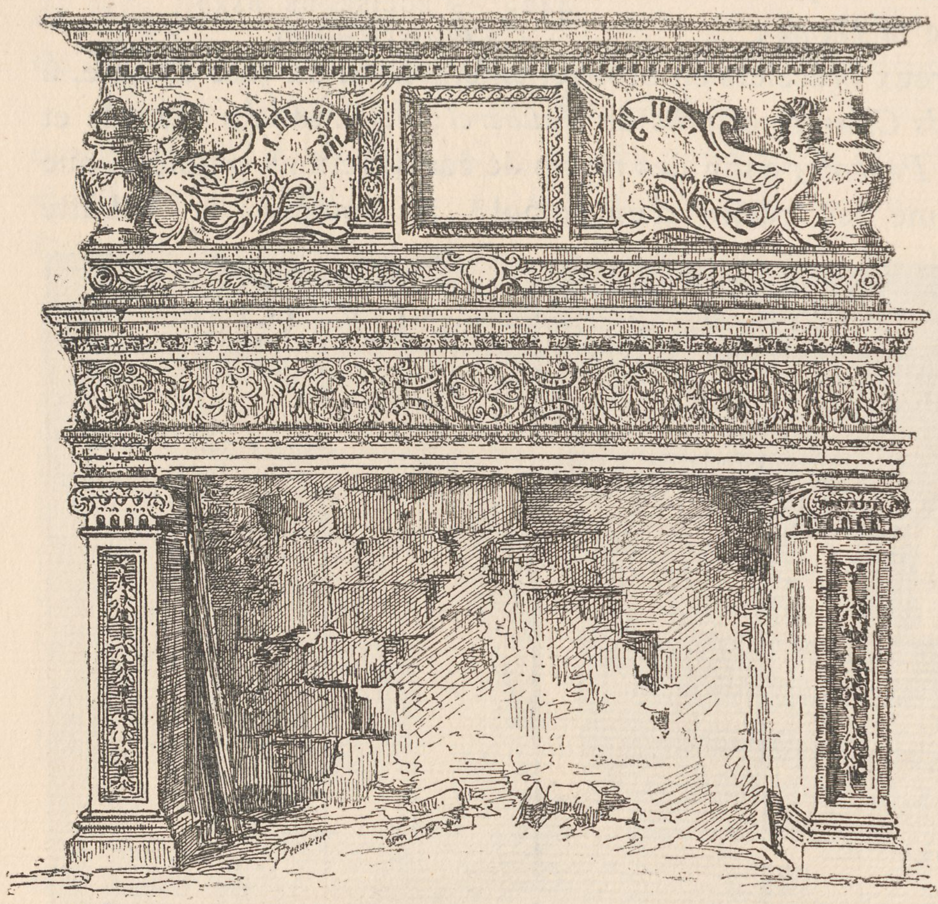
445. — CHEMINÉE DU CHATEAU DE CHALAIN D'ISOURE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de E. Brassart.

Un clocher roman sans contreforts surmonte la coupole; il est percé à l'ouest seulement de deux baies jumelles à plein cintre; un étage supérieur est ajouré sur chaque face par deux fenêtres ogivales du XVIe siècle; le toit est une pyramide aiguë à quatre pentes, recouvertes de tuiles à crochets.

Possédé d'abord par les Damas-Cousan, passé par alliances ou successions aux Lévis-Florensac, de Saint-Priest, de Chalus, puis vendu en 1656 par Gilbert de Chalus aux Luzy de Pélissac, le château actuel de Chalain, qui a conservé du côté oriental quelques restes de fossés et et d'appareil militaire, est une remarquable construction des XIVe, XVe et surtout du XVIe siècle, qui serait digne d'une monographie spéciale.

L'entrée principale, sur le parvis de l'église, est décorée d'un beau portique ionique. Elle donne accès dans un vestibule, voûté sur nervures avec clef aux armes des Lévis-Cousan, d'où l'on pénètre dans la cour intérieure entourée de bâtiments, et dont le côté nord est occupé par l'église; l'aile occidentale, qui a été remaniée au XVIIe siècle, est seule habitée aujourd'hui. A l'angle intérieur sud-ouest de cette partie, une tourelle octogonale d'escalier est percée d'un portail en ogive surhaussée, garnie d'un triple rang de voussures toriques. On remarque dans le tympan un écusson mutilé et des restes de peintures. Les grands appartements sont revêtus de boiseries ; ils renferment un portrait de femme de la première moitié du XVII^e^ siècle.

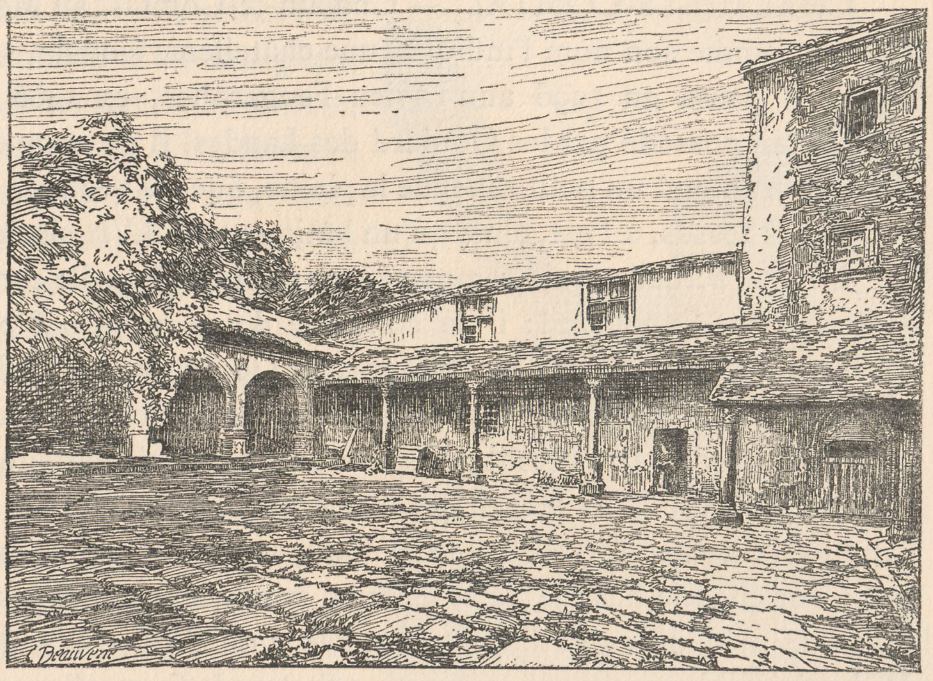

446. — COUR DU CHATEAU DE CHALAIN D'ISOURE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

L'aile orientale appartient à l'art de la Renaissance, sauf quelques portions de murs, où l'on voit les restes d'une arcature ogivale, dans laquelle sont inscrites les armes d'Anne Dauphine ; elle est précédée d'une superbe galerie, formée d'arcades en anse de panier, encadrées par un ordre de pilastres corinthiens : leurs clefs sont ornées alternativement de consoles et d'écussons aux armes des Lévis et de leurs alliances. On croit, et la chose paraît vraisemblable, que cette galerie supportait autrefois une colonnade corinthienne sur piédestaux, aujourd'hui disposée sur la face méridionale de la cour. Si telle était, en effet, l'ordonnance primitive, elle devait rappeler, avec plus de richesse encore, l'aile occidentale du château de La Bastie qu'on s'était probablement proposé de surpasser ici en magnificence.

Sous la galerie s'ouvrent cinq magnifiques portes ; elles sont accompagnées de pieds-droits cannelés et de colonnes aux chapiteaux richement fouillés ; leurs entablements, où l'or se marie aux sculptures, portent des inscriptions latines. Des restes de panneaux de bois, excellemment traités, mais bien vermoulus, garnissent quelques-unes de ces portes et font vivement regretter les parties manquantes.

La plus belle de ces portes, malheureusement à demi-cachée dans un angle, près du chevet de l'église, conduit, par un vestibule orné de peintures murales et carrelé en madriers de bois et en briques disposés en forme de feuilles de fougères, à une immense salle, la *magna camera*, appelée vulgairement la salle de justice, mais qui dût être plutôt une vaste salle de fêtes. Cette pièce, éclairée par de grandes fenêtres à croisillons protégées extérieurement par une belle armature de fer, était jadis couverte d'une toiture lambrissée en chêne ; il n'en reste que quelques tirants, que soutiennent à leurs extrémités, par l'intermédiaire de blochets étagés en retraite, des jambettes courbes reposant elles-mêmes sur des consoles. Le sol était recouvert d'un plancher formé de madriers juxtaposés. Au fond de la salle, est une énorme cheminée, dont la riche décoration sculpturale est aussi rehaussée d'or : elle porte la date de 1562. La partie supérieure de cette salle, coupée actuellement par un plancher, constitue un petit musée qui renferme de nombreux débris intéressants, provenant soit du château, soit de constructions antiques ayant existé dans le voisinage. En haut de la première volée d'un escalier établi dans le vestibule, une porte, décorée dans le goût de celles de la cour, a conservé intacts des battants sculptés.

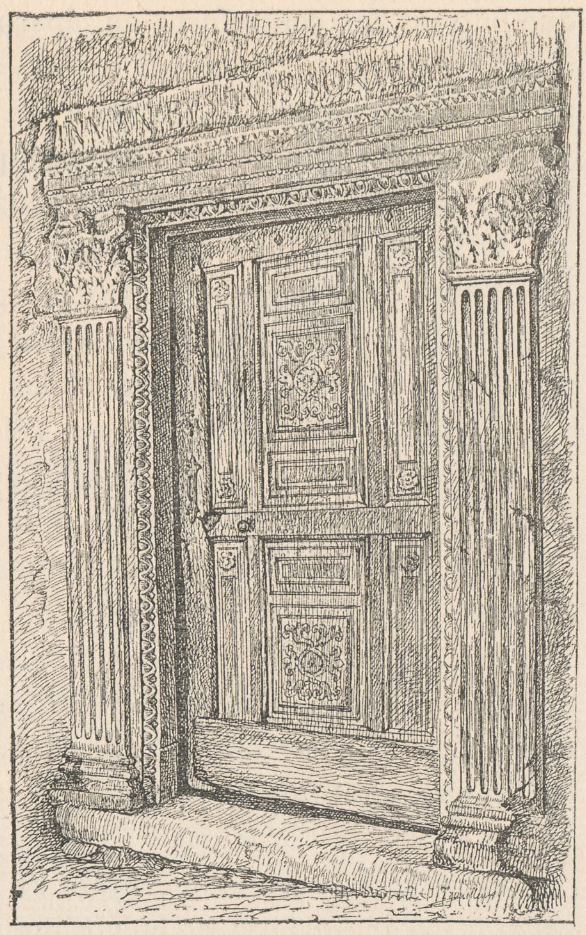

447. — PORTE DANS LA COUR DU CHATEAU DE CHALAIN D'ISOURE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

On admire, devant la façade occidentale de cette jolie résidence, un puits sculpté de la Renaissance ; à côté gît le remplage rayonnant d'une ancienne fenêtre de l'église. On voit aussi dans le jardin du presbytère, deux merveilleux chapiteaux, aussi de la Renaissance, et d'un goût très original; sur l'un, des figures d'anges émergent d'élégants feuillages; l'autre porte à son centre saint Michel terrassant le dragon.

CHALAIN-LE-COMTAL. — Chalain-le-Comtal, au Moyen-Age *Chalaniacum Comitale*, était d'abord, comme son nom l'indique, une châtellenie féodale, souvent donnée aux filles des comtes de Forez. Il passa en 1296 aux Lavieu-Feugerolles, en 1465 aux Lévis-Cousan; enfin, en dernier lieu, il était possédé par les Goulard des Landes. Il ne reste du château, édifié sur une motte artificielle, couronnant un petit relief de la plaine, que les vestiges peu considérables d'une tour cylindrique et des fossés, à l'est, ainsi qu'un bâtiment du XVIe siècle, appelé encore le *Grenier du château*.

L'église actuelle, qui a remplacé sans doute la chapelle comtale, est un édifice pauvre et irrégulier, dédié à saint Ennemond: il se compose d'une large nef plafonnée, accompagnée au nord d'un collatéral ogival moderne, de trois travées; le chœur, du XVIe siècle, placé à gauche de l'axe de la nef, est formé d'une travée profonde, terminée en abside obscure à trois pans et de deux petites chapelles latérales voûtées: toutes les nervures sont prismatiques et retombent sur des culs-de-lampe.

Le clocher, édifié sur la chapelle de droite est peu élevé et compte deux étages inégaux, l'inférieur flanqué de contre-forts d'angle; l'étage supérieur, couronné par une construction en bois, est percé sur chaque face de deux fenêtres géminées et cintrées. Il est meublé d'une cloche de 1501, ornée de médaillons gothiques. Le trésor de l'église n'a de curieux qu'un reliquaire du temps de Louis XIV, en argent repoussé, affectant la forme d'un ostensoir.

A environ 400 mètres à l'est du village, dans le cimetière qui est fort ancien, l'on voit encore au sommet et à l'aplomb de balmes inclinant vers la plaine basse de la Loire, les restes de l'ancienne chapelle ou église de Notre-Dame de Chalain, but d'un pèlerinage très fréquenté au Moyen-Age. Ils consistent en vestiges d'une nef et en un cul-de-four plus étroit et à trois pans à l'extérieur, dont la voûte plein cintre est éclairée au centre et sur la droite par deux fenêtres romanes inégales. L'arcade, dont le pignon est découronné, porte sur deux piliers à impostes sobrement moulurées que buttent des contreforts en éperon; la toiture repose sur une corniche formée d'un filet et d'une doucine. Cette construction, en matériaux calcaires bien appareillés, paraît dater des premières années du XIIIe siècle; elle mériterait une prompte et intelligente restauration.

Deux cippes antiques, anépigraphes, ayant longtemps servi à supporter des bénitiers dans l'église de Chalain, se voient aux lieux dits *les Tardillons* et *les Rayons*.

CHAMBÉON. — Ce village, situé dans la partie la plus fertile de la plaine voisine de la Loire, possédait sous nos comtes un château féodal qui servit plusieurs fois de douaire aux comtesses de Forez. Guillaume Revel en donne une vue en 1450. De cette construction militaire, il ne reste que la trace des fossés et les débris d'une porte d'entrée, qui s'ouvrait à l'est du rempart.

Quant à l'église orientée, qui s'élevait dans l'enceinte, il n'en subsiste que la partie inférieure du clocher, sous lequel s'ouvrait une abside en cul-de-four, communiquant, par une fenêtre à croisillons du XVIe siècle, avec une des salles du château placée au sud. En 1867, l'église a été réédifiée sur les plans de M. Boisson, architecte, et l'abside, surmontée d'un clocher ogival couvert d'une flèche d'ardoise, a été transformée en une sorte d'avant-nef. La nouvelle construction est d'un style ogival hybride se rapprochant de celui du XVe siècle. La substitution de pilastres à chapiteaux aux colonnes, et l'ouverture d'œils-de-bœuf dans la partie supérieure de la nef majeure, ne nous paraissent pas des innovations heureuses. La forme de l'église est une croix latine, avec chevet à cinq pans et deux collatéraux de trois travées : ses dimensions sont de 20^{m}50 sur 10^{m}70.

Quelques maisons anciennes se rencontrent encore dans le village : une entr'autres au midi, précédée d'une galerie de bois à double étage, a conservé à l'extérieur des peintures de la fin du XVIe siècle; on lit dans deux cartouches : NEMO CVM TREPITVM ? et OSTIVM NON HOSTIVM.

L'ancien fief de *Bullion*, possédé par les familles Prévost, Robertet, Papon et Duguet, n'offre rien de digne d'être signalé : il est situé, à l'ouest de la commune, près de la voie *Bolène*, dans le voisinage de laquelle on recueille sur plusieurs points des tuiles à rebords et des poteries antiques.

CHANDIEU *(Candiacus)*. — Chandieu est un important village, très irrégulièrement bâti au confluent des ruisseaux d'Echaravay et de la Rullia, au pied de deux cônes éruptifs jumeaux, appelés *Puys de Rochon*. Ses deux clochers, la tourelle polygonale de l'hôpital, et surtout les fortifications imposantes du prieuré et de l'église, lui donnent, à distance, l'aspect d'une petite ville.

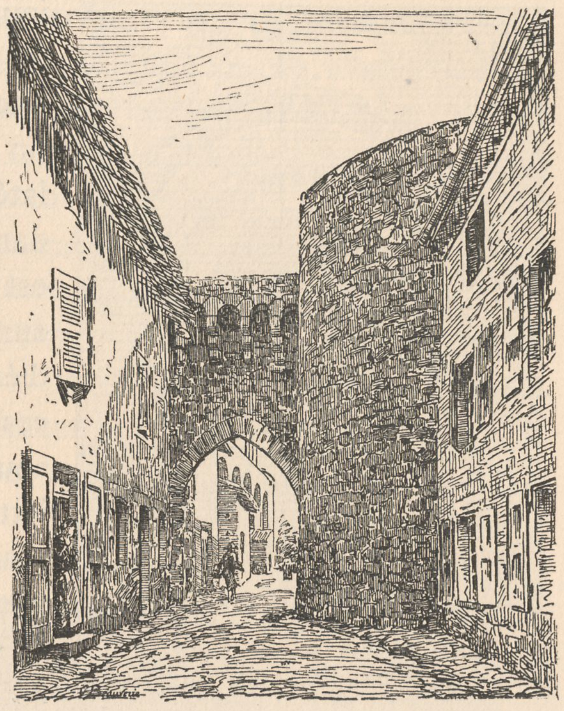

448. — CHANDIEU. PORTE DE L'ENCEINTE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

On ignore la date précise de la fondation du prieuré de Chandieu, qui relevait de l'abbaye bénédictine de Manglieu, en Auvergne. Les bâtiments conventuels construits, ce semble, à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e, forment avec l'église un rectangle occupé au centre par une vaste cour, sur laquelle l'édifice avait ses principaux jours : sa grande entrée regardait le nord par une arcade cintrée. A l'extérieur, les murs du prieuré, consolidés par des contreforts nombreux, étaient percés à l'origine de très petites baies en plein cintre.

L'église comprend un narthex en retraite sur la façade occidentale du monastère, trois nefs de quatre travées, un transept surmonté d'une coupole, une abside majeure et deux absidioles, précédées chacune d'une courte travée de chœur. Elle mesure 42 mètres sur 15 hors d'œuvre, avec une longueur de transept de 19 mètres ; malgré la surélévation du sol dissimulant la base des piliers, les nefs sont élancées et l'ensemble majestueux.

Le portail de façade est bas et à cintre légèrement surhaussé, l'archivolte en est anglée d'un tore et encadrée par un cordon accompagné de billettes et de crochets; elle retombe sur deux colonnes à chapiteaux sculptés; l'un, orné de feuillages, est une imitation de l'antique, l'autre porte une sirène à deux queues largement palmées. Le narthex carré, dans lequel on pénètre par ce portail, est voûté d'arêtes ; au-dessus un étage, autrefois occupé, semble-t-il, par une chapelle dédiée à saint Michel, est ouvert sur la nef, par trois arcades en plein cintre, supportées par des colonnettes géminées.

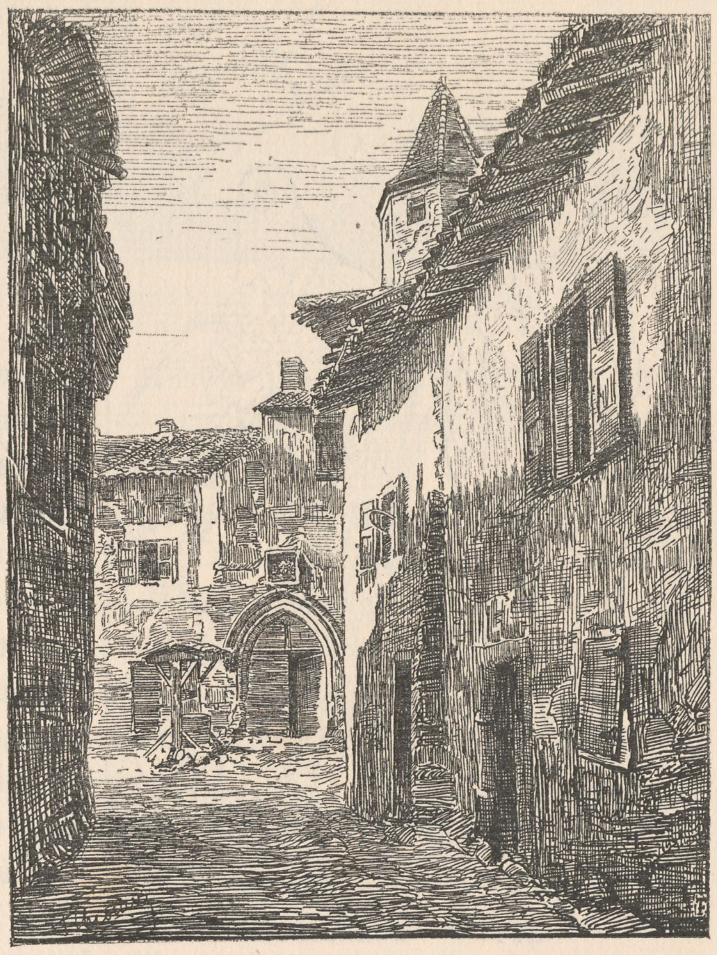

449. — UNE RUE DE CHANDIEU
Dessin de F. Thiollier.

La nef centrale, dont la voûte, en berceau surhaussé sans arcs-doubleaux, paraît avoir été établie à une époque plus moderne, est portée sur des piliers carrés tronqués à hauteur d'imposte ; à ces piliers sont adossées, sur les trois autres côtés, des colonnes coiffées de chapiteaux d'un style archaïque, où figurent des feuillages, des pommes de pin, des personnages et des oiseaux. Des arcs en plein cintre, quelque peu surhaussés, mettent en communication la nef majeure et les nefs latérales ; une voûte en demi-berceau recouvre celles-ci.

Le transept, voûté en berceau, est décoré à ses extrémités d'une triple arcature, la centrale en mitre et les autres en plein cintre ; au-dessus, sont deux étages de fenêtres géminées, deux et une; du côté du midi, la baie supérieure a été aveuglée, au XIV^e siècle, par l'établissement des fortifications. La coupole, d'abord carrée, puis, passant à l'octogone à l'aide de curieux trompillons, est portée sur quatre grands arcs reposant sur de massifs piliers, dont deux, à section cruciforme, sont couronnés d'impostes; les deux autres, placés à la jonction de la nef, sont cantonnés de quatre colonnes. La base de cette coupole est ajourée, au-dessous des voûtes du transept et de la nef, par trois baies : celle correspondant à la nef est géminée.

L'abside centrale est décorée de quatre petites et trois grandes arcatures, dont les chapiteaux font partie intégrante du fût ; elle est éclairée par trois fenêtres en plein cintre, comme toutes celles qui appartiennent à la bâtisse ancienne. Les absidioles prennent jour par une petite lancette, de construction postérieure.

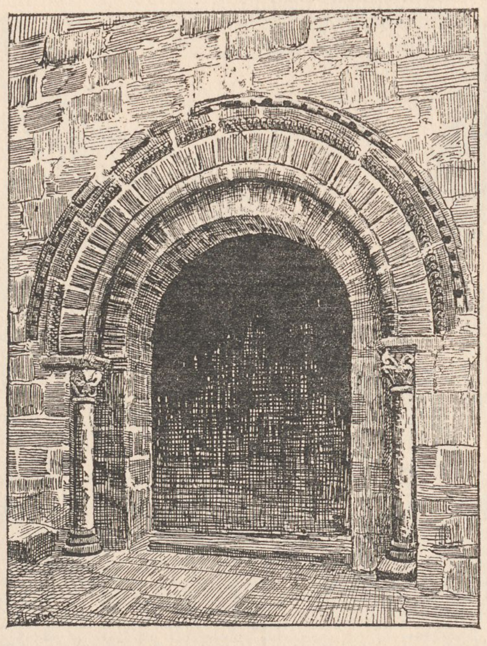

450. — PORTAIL DE L'ÉGLISE DE CHANDIEU
Dessin de F. Thiollier.

Au-dessous du chœur, dont le sol est fort exhaussé, s'étend une très curieuse crypte, comprenant trois absides, disposées sur un petit transept. On y descend des transepts par deux escaliers latéraux, mais il est probable que l'entrée primitive était située dans l'axe de l'église, en avant de l'autel majeur. La partie centrale est partagée en trois nefs, avec déambulatoire, par six colonnettes surmontées de chapiteaux chargés d'entrelacs et de feuillages, sous d'énormes tailloirs. Des voûtes d'arête minuscules retombent sur ces colonnettes et sur dix autres semblables, portées par un soubassement continu appliqué au mur. Trois petites fenêtres jettent un jour discret dans ce gracieux sanctuaire; l'appui de celle placée dans l'axe est percé d'une espèce de cheminée verticale, communiquant avec un caveau ou peut-être une seconde crypte inférieure, dont on ne connaît ni la forme ni les dimensions. Les collatéraux sont simplement divisés par quatre piliers carrés, recevant les arêtes d'une voûte également plein cintre.

A l'extérieur, un cordon billeté, qui s'arrondit en archivolte autour des fenêtres, règne entre les contreforts des collatéraux et du chœur ; les claveaux de ces fenêtres sont, pour la plupart, alvéolés. Le chevet des transepts est divisé en deux parties par une colonne coiffée d'un superbe chapiteau qui, à l'origine, supportait des arcs de décharge, encadrant les deux fenêtres inférieures. Dans les parties non surmontées de défenses, la toiture repose sur une corniche portée par de curieux modillons garnis de volutes.

Le clocher central, élégant, quoique trapu, est de forme barlongue. Il compte deux étages : l'inférieur est éclairé, au levant, par une triple petite arcade; le supérieur, retraité en glacis, présente sur trois faces une double arcature abritant chacune deux baies géminées, les unes et les autres portées par d'élégantes colonnettes. Seule la façade occidentale est décorée de trois arcades, inscrivant chacune une baie.

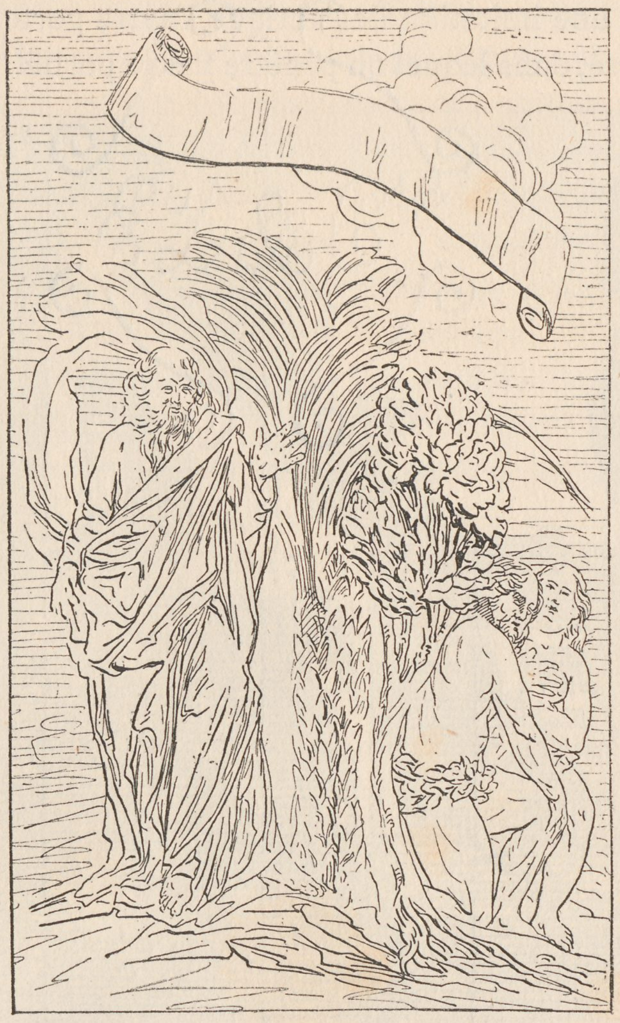

451. — CHANDIEU.
SCULPTURES DES FONTS BAPTISMAUX
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

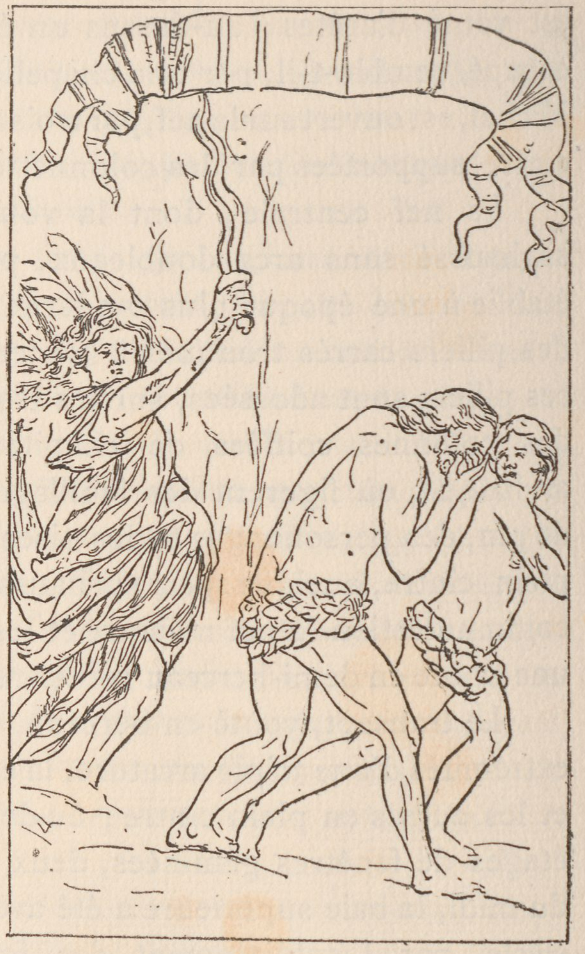

452. — CHANDIEU.
SCULPTURES DES FONTS BAPTISMAUX
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Telle que nous venons de la décrire, en la dégageant de quelques additions postérieures, dont nous parlerons dans un instant, l'église de Chandieu appartient dans son ensemble à l'art auvergnat, ce qui s'explique aisément par l'influence de l'abbaye-mère de Manglieu.

D'importants travaux, exécutés au XIVᵉ siècle, ont achevé d'en faire un des monuments les plus curieux de notre province et même de la France. A cette époque, le vaste quadrilatère comprenant l'église et le prieuré adjacent, fut transformé en une véritable forteresse. De hautes arcades-machicoulis, en plein cintre, furent bandées entre les contreforts de l'église, surélevés par l'intermédiaire d'un sommier porté en encorbellement. Pareille ordonnance de machicoulis se développa sur les faces nord, est et ouest du prieuré; les absides exhaussées devinrent des tours de défense; enfin, des tourelles et des échauguettes renforcèrent les angles. En arrière, les murailles extérieures furent aussi surhaussées pour l'établissement d'un chemin de ronde. L'aspect de ces fortifications, dont l'église de Marols offre, en Forez, un second exemple, est du plus grand caractère. Il rappelle celui du château des Papes, à Avignon, ou mieux encore, de la cathédrale d'Agde.

Sauf dans les parties orientales qui sont détruites, cet admirable ensemble fortifié s'est presque intégralement conservé jusqu'à nous. Les seules modifications importantes, introduites depuis, consistent en l'ouverture de petites fenêtres en mitre et à linteau en accolade accompagné de monogrammes, dans la tourelle avoisinant le parvis de l'église, et en celle de fort remarquables baies sculptées, dans la façade occidentale du prieuré.

Comme en témoignent de nombreux blasons, plusieurs de ces travaux sont l'œuvre : 1° d'un membre de la famille de La Perrière, à qui l'on croit devoir attribuer également la construction d'un bâtiment voûté reliant le porche à la tour cylindrique occidentale ; 2° du prieur Pierre de La Bastie (1488-1500), qui fit transformer complètement l'intérieur du monastère; 3° et enfin de son successeur, Antoine de Sainte-Colombe, lequel fut prieur de 1521 à 1550. Un peu auparavant, une chapelle ogivale avait été édifiée sur le côté droit du porche : les armes du cardinal de Bourbon, mort en 1488, peintes sur la verrière qui l'éclairait, laissent croire qu'elle date du temps de ce prélat. Le porche lui-même fut surmonté, vers le même temps, d'un second clocher, de médiocre valeur architecturale, reproduisant le type ordinaire des clochers du pays.

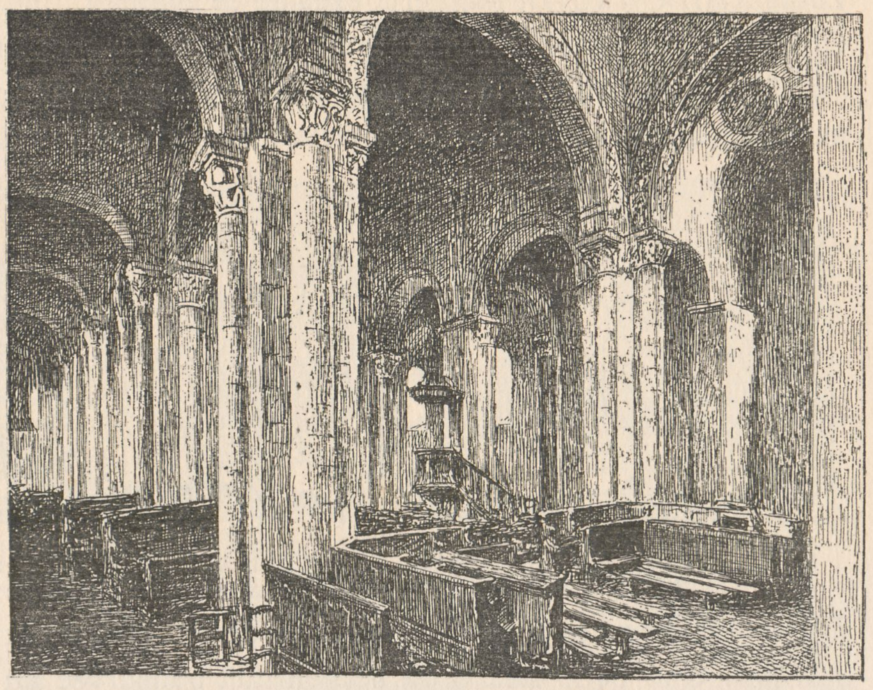

453. — CHANDIEU. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Quelques pierres tombales sont encastrées dans le pavé de l'église : on remarque spécialement celles du prieur de Sainte-Colombe (1550), de Jacques Perrin, seigneur de La Corée (1612), d'Antoine Olier, sacristain (1617) et de Jean Ollagnier, président du grenier à sel de Montbrison (1652).

L'église de Chandieu est sous le vocable de saint Sébastien. On venait autrefois y vénérer les reliques de saint Domnin, enfermées dans une châsse de la fin du XVᵉ siècle, en bois sculpté, sur laquelle une suite de bas-reliefs, probablement peints et dorés, représentaient diverses scènes de la Passion du jeune martyr; une feuille d'argent ciselé était appliquée sur les fonds. Aujourd'hui cette dévotion a fait place au culte d'une Vierge noire, apportée, dit-on, de Terre-Sainte, et peu ancienne, laquelle attire un grand nombre de pèlerins, surtout le 8 septembre.

Outre les fortifications du prieuré, le bourg de Chandieu possédait une enceinte extérieure, élevée probablement au commencement du XVᵉ siècle; il en reste encore des fossés, des portions de murs visibles dans le jardin de la cure, enfin, au nord de l'église, une porte ogivale, défendue par un moucharabi et flanquée d'une tour cylindrique.

L'hôpital, fondé en 1500, par le prieur Pierre de La Bastie, se distingue par une haute tourelle, à dix pans inégaux, coiffée d'une toiture aiguë, et par son portail ogival, surmonté des armes du fondateur, que soutiennent deux figures d'anges.

Il existe sur le territoire de Chandieu plusieurs châteaux intéressants.

Celui de *Villeroy*, possédé au XVIIᵉ siècle par la famille de Neuville et aujourd'hui transformé en ferme, est un bâtiment rectangulaire, percé de fenêtres de la fin du XV^e^ siècle ; sa toiture repose sur une curieuse charpente.

Le château de *Vaugirard*, édifié en 1604 par Girard de Vaugirard, est une belle résidence, précédée et flanquée de tours et de pavillons carrés. La porte principale, en bossages, est garnie de vantaux sculptés. De part et d'autre, des bas-reliefs, signés de Jean Piran, sont encastrés dans le mur de façade. L'intérieur renferme quelques salles richement ornées et plusieurs cheminées anciennes, dont l'une, au premier étage, est particulièrement remarquable par les peintures et les sculptures qui la décorent.

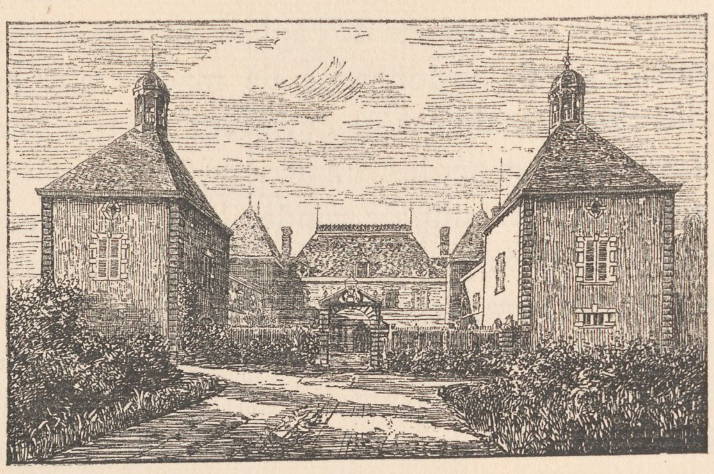

454. — CHATEAU DE VAUGIRARD
Dessin de F. Thiollier.

Le château de *la Corée*, fief possédé par les familles Perrin, de Lévis, de Rostaing, Guillot et Bulliot, est une vaste construction du XVII^e^ siècle, flanquée de tours rondes et carrées, que précède un élégant portail dont le style accuse le temps de Louis XIII. On voyait naguère, près de ce château, une chapelle ornée de peintures d'un agréable effet; elle est aujourd'hui convertie en maison d'habitation.

Une voie antique passait au Lac, dans le voisinage de Chandieu : on a découvert sur son parcours des substructions, des poteries et des meules à bras. La présence de tuiles à rebords a été également signalée à l'est de l'avenue de Vaugirard, et au lieu dit *le Bourru*, au nord des *Puys de Rochon*. Une belle hache en serpentine, conservée au musée de la Diana, a été trouvée près du village de Champeaux.

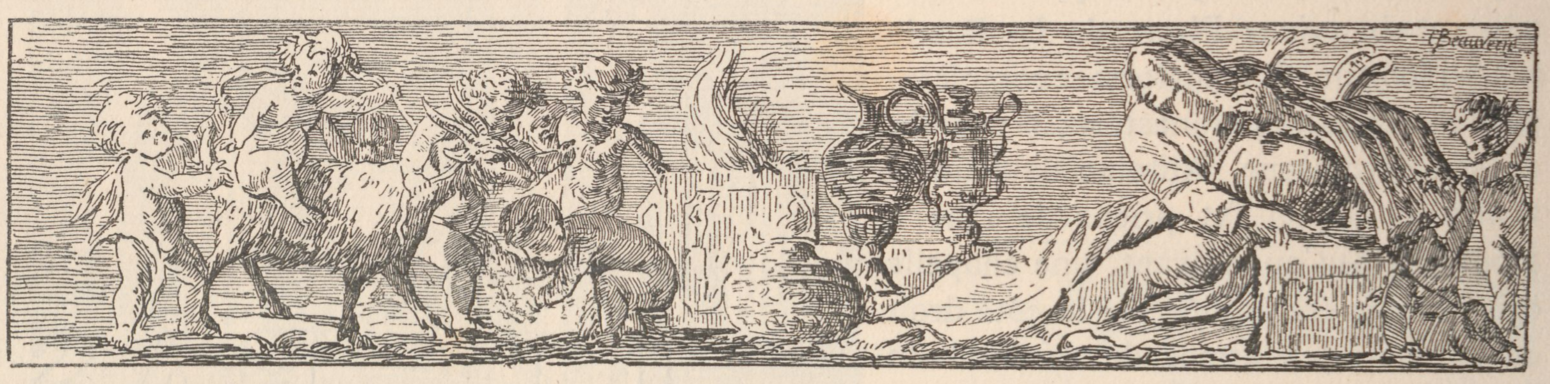

455. — VAUGIRARD. PEINTURE SUR UNE CHEMINÉE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

ECOTAY-L'OLME *(Escotay)*.— Ce village est situé au confluent de deux rivières, bordées de noyers et de maisons à galeries de bois, sur une colline dont les pentes rapides sont couronnées par l'église et le château, que des montagnes élevées dominent à leur tour. Sa seigneurie, possédée au commencement du XIII^e^ siècle par les comtes de Forez, passa aux Lavieu par échange en 1324 ; elle échut ensuite aux Lavieu-Chalmazel, en 1406, et enfin aux Rivarol, en 1722.

Le château, bâti sur un rocher, est une construction solide et très soignée qui paraît dater du XII^e^ siècle, ou du commencement du XIII^e^. Il se compose d'un donjon carré, fort délabré, et élevé d'environ 20 mètres, d'une première enceinte sans issues à l'extérieur, occupée au-dedans par l'habitation seigneuriale, et enfin d'une deuxième enceinte à flanc de côteau, dont il ne reste que des pans de murs couverts de lierre.

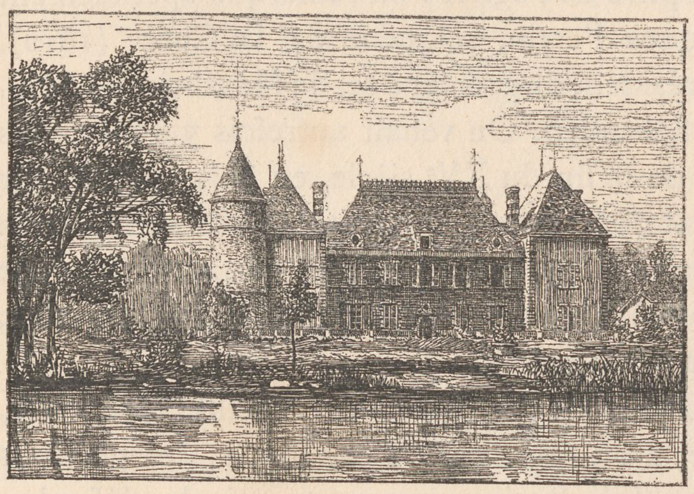

456. — CHATEAU DE VAUGIRARD
Dessin de F. Thiollier.

L'église primitive d'Ecotay, construite à la fin du XII^e^ siècle et consacrée en 1217, se composait d'une nef unique, en berceau roman, divisée en trois travées par des piliers bas et carrés, dont les impostes reçoivent les retombées de grands arcs de décharge en plein cintre, et, d'une abside, plus étroite, en cul-de-four. Deux contreforts épaulent cette abside, trois petites fenêtres largement ébrasées l'éclairent, et un élégant campanile, à deux baies, terminé en gable, surmonte l'arc triomphal. En 1841, cette église fut agrandie par l'adjonction, du côté du soir, d'un transept, d'une coupole sous clocher et d'une deuxième abside, édifiés sur l'emplacement et aux dépens de la première enceinte du château. Le style de cette nouvelle partie est celui de l'ancienne, mais un peu surchargé de détails. La coupole, à huit pans, est de proportions très élégantes; elle porte sur des pendentifs décorés de quatre animaux évangéliques en haut relief. Le clocher, carré, est surmonté d'une terrasse crénelée.

L'unique porte de l'église s'ouvre au midi et au milieu de la nef par un porche roman moderne, dessiné par Viollet Le Duc : du côté opposé est l'ancienne chapelle seigneuriale, transformée en sacristie; sa voûte est à nervures prismatiques réunies par une clef blasonnée aux armes de Lavieu et de Balzac d'Entragues. Cette chapelle, de la fin du XIV^e siècle, communiquait autrefois avec la nef par une porte cintrée, surmontée du blason des Lavieu, deuxième branche, inscrit dans un quatre-feuilles.

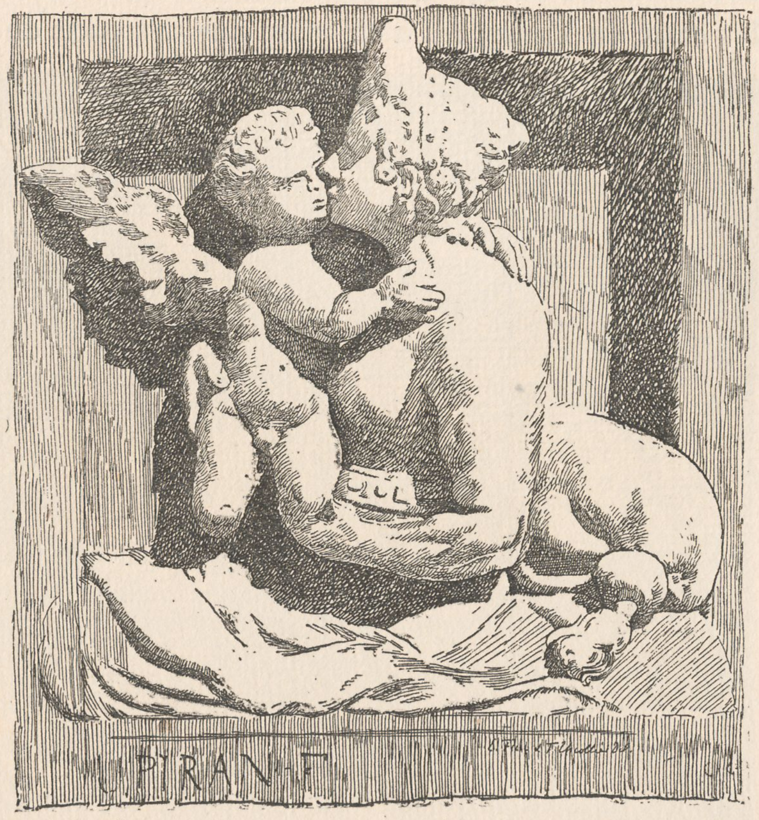

457. — PIERRE SCULPTÉE A VAUGIRARD
Dessin de Fau, d'après F. Thiollier.

Une des fenêtres de la nef possède une vitrerie du XVI^e siècle, ornée de l'écusson des Lavieu-Chalmazel; dans la sacristie, une portion de retable doré, à statuettes, en style de la fin du XVII^e siècle, a été utilisée pour une crédence.

On voit dans le village quelques maisons paraissant dater du XV^e ou du XVI^e siècle.

L'estra de Moind en Auvergne traverse la commune de l'est au nord; on a trouvé sur son parcours, au *Pontet* et au *Verdier*, des urnes cinéraires, des tuiles à rebords, des poteries et des monnaies de Galba. De la tuile antique a été également recueillie dans des défoncements au lieu dit *le Bouchet*.

Le nom de l'Olme ajouté à celui d'Ecotay rappelle une commune éphémère, dont le hameau de ce nom a été un instant le chef-lieu.

ESSERTINES-EN-CHATELNEUF *(Xartiniæ)*. — Ce village est assis sur un contrefort escarpé des montagnes du Forez; il est dominé par de hauts sommets, dont le séparent la profonde et curieuse vallée du Vizézy et celle de la Tresaillette, remarquable par ses cascades.

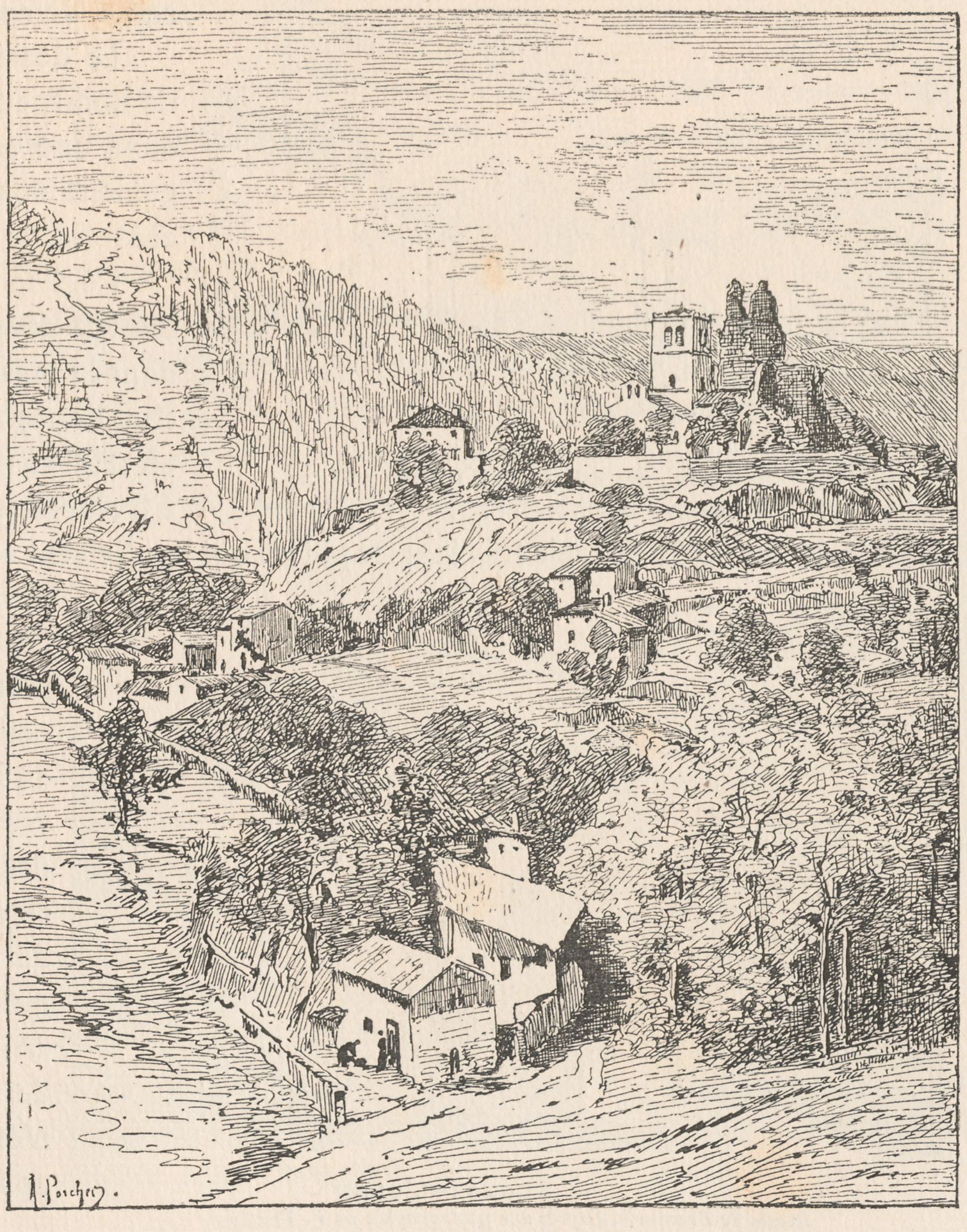

458. — ÉCOTAY-L'OLME
Dessin de Porcher, d'après une photographie de F. Thiollier.

A l'époque féodale, au lieu appelé Essertines-Basses, un château-fort, dont Guillaume Revel donne la vue en 1450, avait été édifié sur les ressauts d'un rocher à pic, qui baigne son pied dans les eaux du Vizézy : il n'en reste que des pans de murs fort épais, une portion de tour cylindrique et une porte sans caractère, qui conduit à une source renommée. L'appareil, de moellons bruts, est néanmoins fort soigné.

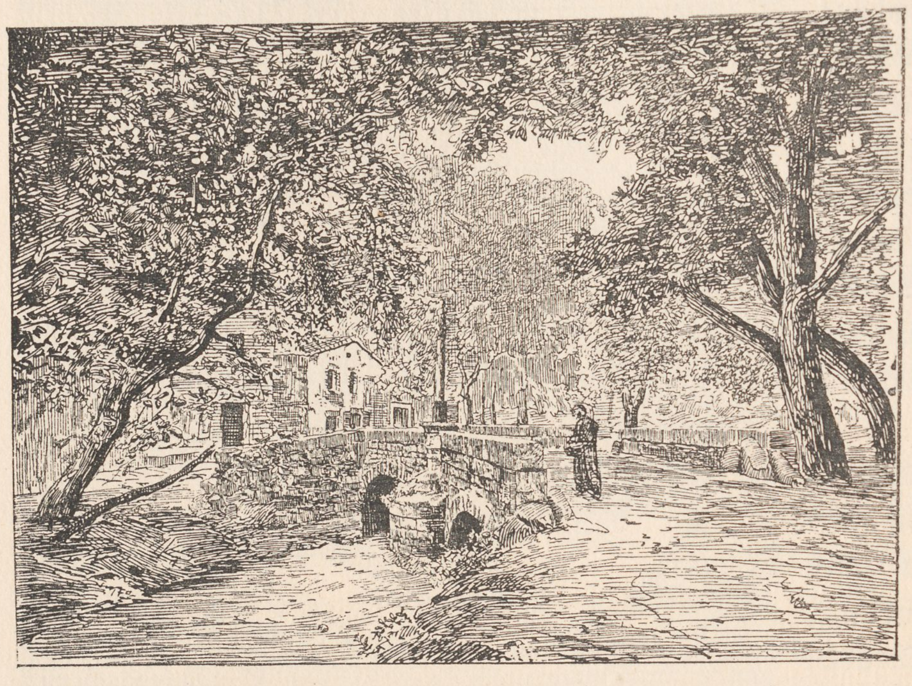

459. — ÉCOTAY-L'OLME. PONT SUR DEUX RIVIÈRES
Dessin de F. Thiollier.

La chapelle, dédiée à saint Etienne, est seule intacte : elle semble suspendue au rocher et paraît dater de la fin du XI^{e} ou du commencement du XII^{e} siècle. Elle se compose d'une nef et d'un chœur carré, d'une travée chacun, mesurant 13^{m} 50 hors d'œuvre sur 6^{m} 50. La nef, jadis voûtée et actuellement plafonnée, est percée latéralement de deux petites portes à plein cintre. Le chœur, voûté en berceau et pourvu de petites fenêtres à claveaux alvéolés, communique avec la nef par un arc-doubleau, reposant sur un pilier à imposte : au-dessus de cet arc s'élève un campanile roman à deux baies, surmonté d'un gable obtus. Cette église est encore livrée au culte : on y vient, aux jours de grande sécheresse, demander la pluie.

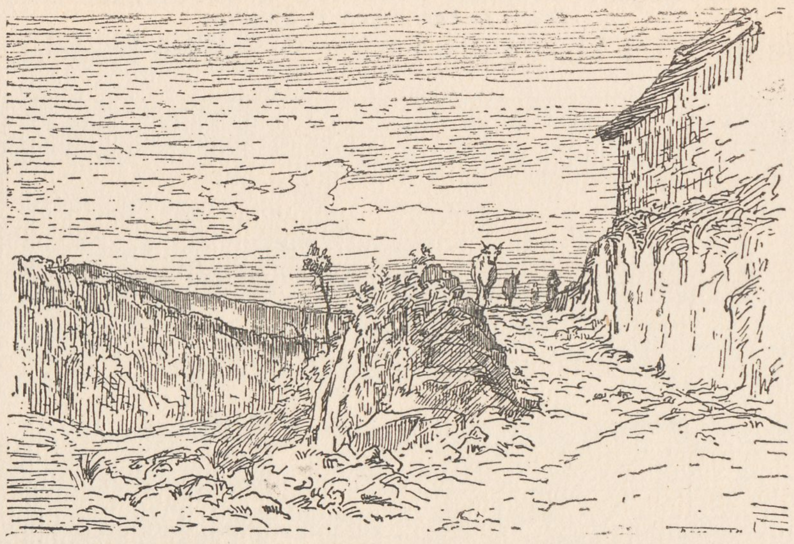

460. — ÉCOTAY-L'OLME
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Le dessin de Guillaume Revel fait voir que de nombreuses maisons de vassaux, renfermées dans une enceinte extérieure ou *vintain*, s'étageaient sur la pente orientale, au-dessous du château.

L'église paroissiale d'Essertines-Hautes, également sous le vocable de saint Étienne, paraît, dans la masse, dater de la fin du XV^{e} siècle ou du commencement du XVI^{e}, mais a été fort remaniée en 1848 et 1849. Elle comprend un chœur-chevet à trois pans, et une nef de quatre travées, accompagnée de bas-côtés de trois travées; les piliers qui les divisent sont formés d'un faisceau de quatre colonnes et de quatre colonnettes, sur le fût desquelles se perdent les nervures prismatiques de la voûte. En outre, deux chapelles latérales, édifiées par les seigneurs de La Guilanche et du Chevalard, s'ouvrent sur les flancs de la première travée, dont les massifs piliers supportent un clocher moderne, meublé d'une cloche de 1640. Ce clocher est précédé d'une *galinière* ou petit porche voûté, comme en avaient autrefois beaucoup d'églises de nos montagnes, tandis que d'autres n'étaient précédées que d'un simple appentis.

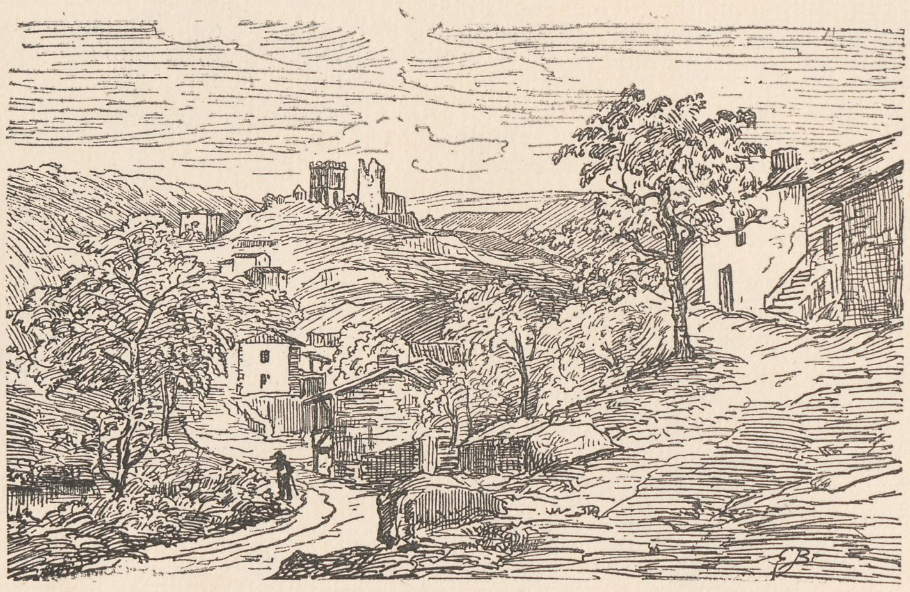

461. — ÉCOTAY-L'OLME
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Cet édifice possède deux œuvres d'art qui méritent d'être mentionnées, savoir : une piscine, de style Louis XII, aux armes des du Chevalard, chargée d'une profusion de sculptures, d'une exécution malheureusement peu soignée, et un superbe retable du temps de Louis XIV, placé dans la chapelle de la Vierge.

Il existe sur une place, devant le cimetière, une croix du XVI^e siècle qu'ombrage un magnifique ormeau.

Du petit château de *La Guilanche*, dans la vallée du Vizézy, il reste quelques ouvertures du XV^e siècle, entre autres une vaste fenêtre à croisillons, surmontée des armes des Saint-Paul de Vassalieu, et les débris d'une remarquable cheminée. Ce fief a appartenu, du XIV^e au XVII^e siècle, aux de Saint-Paul; il passa ensuite, par alliance, aux de Navette et aux Chambaran, puis fut vendu par ces derniers, en 1773, aux Chaland.

Le château du *Chevalard*, fief des du Chevalard, de Rivoire, de Chabannes et Souchon, s'élève dans une belle position, au milieu de la verte vallée de la Tresaillette ; il conserve des restes de remparts, flanqués de tours cylindriques et entourés d'un fossé encore en eau, ainsi que des constructions du XVIII^e siècle, anglées également de tourelles. Le logis de l'est renferme une chapelle voûtée; la porte en est surmontée d'une inscription peinte et du blason des de Rivoire. On pénètre dans la cour du château par une élégante porte ionique, abritée sous un fronton. Au-dessus de l'archivolte en anse de panier, sont sculptées, dans un cartouche, les armes des du Chevalard, supportées par deux lions. A peu de distance du château, on montre des souterrains-refuges ; on en trouve également près du village d'Arcy.

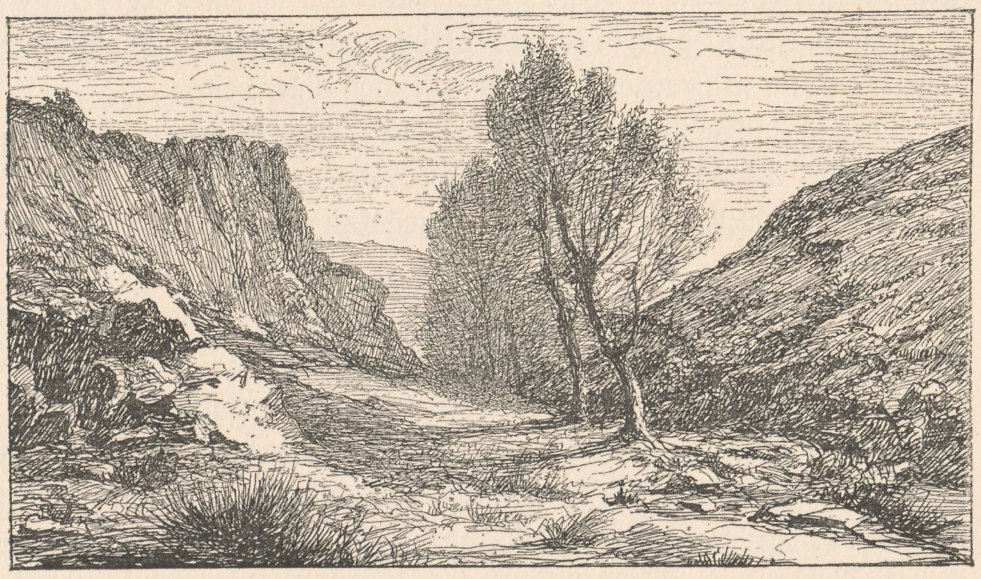
462. — ESSERTINES-EN-CHATELNEUF. GORGES DU VIZÉZY
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

GRÉZIEU. — Grézieu fut le siège d'une seigneurie comtale, concédée en 1301 par Jean I^{er} à Pierre du Vernet. De cette famille, elle passa aux de Marzé (1441); enfin, à la veille de la Révolution, elle était possédée par les Bérardier de Grézieu. Les derniers vestiges de l'ancien château féodal, consistant en une tour carrée couronnée de machicoulis, se sont écroulés au commencement de ce siècle ; de nouvelles constructions des XVI^e et XVII^e siècles, que l'on restaure en ce moment, lui avaient été adossées. La cour qui les précède a conservé des restes de pavillons du commencement du XVIII^e siècle.

L'église, fermée depuis peu au culte et à la veille d'être rebâtie en style roman, comprend un chœur en cul-de-four plein cintre, mesurant 4^{m}60 en largeur et profondeur, et une nef longue de 11 mètres et large de 6^{m}20. Celle-ci, en communication avec le chœur par un arc triomphal ogival, avait autrefois ses murailles ornées de peintures du temps de Louis XV. Elle était primitivement couverte d'un lambris ou d'un plafond qui fut remplacé, à la fin du siècle dernier, par une voûte de briques, en anse de panier, aujourd'hui effondrée. Deux chapelles latérales, du commencement du XVI^e siècle, s'ouvrent sur cette nef par d'élégantes arcades d'un profil différent : celle de droite, ajourée par une fenêtre flamboyante à un meneau, a eu sa voûte refaite au siècle dernier; celle de gauche, voûtée sur des nervures prismatiques, garde une dalle tumulaire de 1625, aux armes de la famille Drogue. Un clocher sans caractère, probablement du XVII^e ou XVIII^e siècle, surmonte cette chapelle.

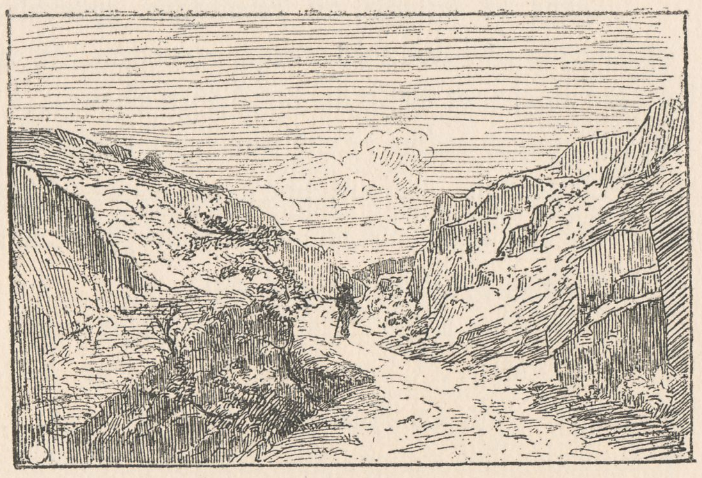
463. — ESSERTINES-EN-CHATELNEUF. GORGES DU VIZÉZY
Dessin de Beauverie.

Sur un carrefour de chemin, un socle de croix porte la date de 1611.

Des découvertes de tuiles à rebords ont été faites sur plusieurs points de la commune, notamment à l'est du village, où l'on trouve également des briques d'hypocauste striées et des poteries sigillées.

L'HOPITAL-LE-GRAND *(Hospitale Magnum)*. — L'Hôpital-le-Grand, sur la rive droite de la Mare, était un fief, cité en 1272, qui dépendait de la commanderie de Saint-Jean des Prés de Montbrison. On ne trouve actuellement nuls vestiges de la maison-forte des chevaliers, non plus que du *vintain* qui entourait la *ville* de L'Hôpital *(Bulletin de la Diana,* t. II, p. 339), si ce n'est peut-être une épaisse muraille dont les restes se voient à droite de l'église.

Celle-ci, de construction fort pauvre, comporte un chœur étroit et carré et une nef plafonnée de trois travées, accompagnée à gauche d'une chapelle du commencement du XVIe siècle, que flanquent des contreforts d'angle. Cette chapelle est surmontée d'un clocher peu élevé et sans style tranché, probablement d'une époque postérieure.

Un bénitier de style ogival tertiaire et une croix de cimetière, qui semble dater du XVIe siècle, sont les seuls monuments anciens dignes d'être cités.

Une maladrerie paraît avoir existé sur le chemin de L'Hôpital à Saint-Galmier.

Le fief du *Périer*, possédé aux XIVe et XVe siècles par la famille Verd, donné en 1426 par Guy Verd à Guillaume Puy, puis passé dans la suite aux de Meaux, se trouve sur le territoire de la commune.

LÉRIGNIEU. — Ce petit village est situé sur une éminence, dans une contrée montagneuse, aux altitudes extrêmes de 800 à 1,250 mètres environ : on y jouit d'une vue agréable et étendue.

L'église, dédiée à saint Jacques-le-Majeur, a été, sauf le clocher, entièrement réédifiée en 1830, en style pseudo-roman fort simple et d'une grande légèreté. Elle compte quatre travées de nef, en y comprenant celle sous le clocher, des collatéraux de trois travées et une abside aveugle en cul-de-four. Il ne reste des anciennes nefs qu'un pan de mur au nord et une portion de pilier monocylindrique engagé, très svelte, dont la base moulurée est fort élégante. La longueur de l'édifice est de 23m70 sur 10 mètres de largeur.

Le clocher, haut de 18 mètres et bâti en beaux matériaux indigènes, date du XVe siècle : c'est une copie réduite de celui de Notre-Dame de Montbrison. Il est épaulé, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, par des contreforts disposés rectangulairement deux à deux, et comprend trois étages. A la base s'ouvre le portail de l'église : c'est une baie rectangulaire, encadrée dans une moulure torique qui se termine en accolade. Un écu, aux armes de Bourbon, orne la clef de voûte de la travée dans laquelle il donne accès. L'étage du beffroi présente, sur chaque face, deux fenêtres géminées flanquées de pinacles en application. Ce clocher possède deux belles cloches, des années 1490 et 1500, et la sacristie, un calice d'argent, du XVIIe siècle, orné de figures d'anges.

Dans le village, on remarque spécialement, au nord de l'église, une croix du XVIe siècle, ombragée par deux énormes ormeaux, au midi, une maison à ouvertures gothiques de la fin du même siècle, et enfin au bord d'un chemin, à l'ouest, une clef de voûte provenant vraisemblablement de l'ancienne église : c'est une rosace fleurdelysée, portant un écu *chargé de trois étoiles.*

L'ancienne maison seigneuriale des Henrys, à Chavassieu, au nord du village, dans un vallon protégé par la montagne de *Chaud-Abri,* n'offre plus rien qui mérite d'être signalé. Au XIVe siècle, elle avait appartenu aux de Sury.

Lérignieu a été habité depuis une haute antiquité : l'existence de nombreux souterrains-refuges dans le bourg, à Chavassieu, au Crozet, à Dovézy et celle d'un oppidum ou camp retranché, au *Gas* de Genestoux, en fournissent la preuve. Une voie romaine, tendant de Moind en Auvergne, reconnaissable encore aujourd'hui, traversait la commune d'est en ouest.

LÉSIGNIEU *(Lisiniacus)*. — L'église de Lésignieu, qui va bientôt être reconstruite en style transitionnel, est dédiée à saint Martin : elle comporte un chœur-chevet à trois pans et trois nefs de trois travées, d'une faible élévation. On distingue à première vue, dans cet édifice, des constructions élevées à deux reprises. Les piliers de gauche, portés sur des bases polygonales, sont formés, comme à Verrières et Essertines, de quatre grosses et quatre petites colonnes adossées et donnant naissance à des nervures prismatiques. Les piliers de droite sont inégaux et à section carrée ou cruciforme; la retombée des voûtes s'opère sur des culs-de-lampe décorés de feuillages ou de figures humaines : un culot porte les armes ducales de Bourbon. Trois clefs de voûte sont blasonnées : l'une est chargée des armes de Bourbon avec *un lambel ;* un autre d'*une croix ancrée*, enfin la dernière, d'*une fleur de lys*.

La façade, terminée par un pignon obtus occupant toute la largeur de l'édifice, est épaulée par quatre contreforts du XVIe siècle. Le portail, accompagné de deux colonnettes reposant sur un soubassement, est étroit et fort simple ; une archivolte s'appuyant sur un petit larmier l'encadre. Le tympan est occupé par une jolie boiserie ancienne, ornée de losanges remplis par des rosaces à quatre pétales.

Un clocher, peu élevé et sans caractère, surmonte la travée antérieure du collatéral droit : il est meublé d'une cloche de 1693.

Sur la place de l'église, existe une fort belle croix du XVIe siècle.

La petite chapelle de Vidrieu, dédiée à saint Roch, est bâtie sur un rocher élevé, qui domine un étang créé par Guy IV, comte de Forez, dans une dépression naturelle du sol : il est alimenté par un long bief, appelé encore Béal-Comtal (*Cartulaire des Francs-fiefs*, p. 174).

Le petit fief de *Mérignieu*, dont il ne reste plus de vestiges, était situé sur le territoire actuel de la commune.

MAGNIEU-HAUTERIVE *(Magniacus Altæ Ripæ)*. — Ce village, situé sur une balme ou faible éminence dominant la plaine alluvionnaire de la Loire, possèdait, dès 1183, un prieuré dépendant de l'abbaye de l'Isle-Barbe. Les comtes de Forez y avaient également un château, que Guy V céda, en 1250, à Guillaume d'Acre : cette seigneurie fut possédée successivement par les familles Mespin, de La Bastie, de Codignac, de Sassenage, de Chambon, de Navette et de Chalmazel. Léguée à l'Hôtel-Dieu de Montbrison, elle fut vendue, en 1695, à Jean de La Mure et passa enfin aux Montagne de Poncins et aux Goyet de Livron. Une belle habitation moderne, accompagnée d'une chapelle en style ogival primitif, remplace un château construit vers 1493 par Louis de La Bastie. Un château, plus ancien encore, paraît avoir existé à proximité de l'église. Une partie du village et de la paroisse, au nord du clocher, constituait une seigneurie distincte, vendue en 1250 au chapitre de Montbrison par Jocerande de Lavieu, veuve de Guy de Roannais ; en 1619, elle fut acquise par Pierre de La Mure et se confondit, en 1695, dans les mains de Jean de La Mure, avec la seigneurie principale.

L'église paroissiale, bâtie en pisé, présente une façade du XVIIe siècle très simple : elle compte trois nefs de trois travées. La nef majeure est couverte d'un lambris décoré de peintures grossières, reproduisant des figures et des emblêmes religieux : un cartouche indique que cet ouvrage, daté de 1694, est dû à la générosité des sieurs Gay, curé, et Arnou Péronet, luminier. Les collatéraux, plafonnés, communiquent avec la nef, par des arcades plein cintre, sauf celle au fond du bas côté nord, qui affecte la forme ogivale. Un vieux tableau de l'Assomption orne la muraille de ce collatéral.

Le chœur, de plan carré, s'ouvre sur la nef par un arc-doubleau en plein cintre, reposant sur des piliers à impostes. Aux angles, quatre colonnettes engagées et tronquées, supportent gauchement des nervures prismatiques : une seule fenêtre flamboyante à meneau éclaire cette travée au midi. Au-dessus est un clocher peu élevé, dont l'étage supérieur, percé de baies géminées, accuse le XVIe siècle.

Au sud de l'église, une jolie porte latérale, du milieu du même siècle, porte dans de petits compartiments, les armes des La Bastie, avec alternance de feuillages inscrits dans des losanges.

On remarque, dans le cimetière, et sur une place au nord de l'église, au-dessus d'un puits, deux bases de croix gothiques : la dernière de ces croix porte le millésime 1556 et deux écussons frustes, l'un aux armes pleines des La Bastie ; *une croix ancrée ;* l'autre où ces armes sont *parti de trois fleurs de lys, au chef chargé d'un lion issant*.

La voie *Bolène* sert de limite occidentale à la commune. L'ancien prieuré de *Saint-Nicolas de la Bolène*, uni à celui de Montverdun par Robert, archevêque de Lyon et l'abbé de La Chaise-Dieu, le 10 juillet 1233, était situé au bord de cette voie. Il est complètement détruit, et une pièce d'eau en occupe aujourd'hui l'emplacement.

MOIND *(Aquæ Segetæ, Modonium)*. — Moind est assis sur une colline peu élevée, aux portes de Montbrison, dont il est presque un faubourg. On croit généralement que cette localité, appelée *Modonium* dans les vieux titres, est bâtie sur l'emplacement occupé par *Aquæ Segetæ*, station balnéaire indiquée entre Feurs et Usson sur la Table de Peutinger ; les découvertes importantes d'antiquités, que l'on y a faites de tous temps, corroborent cette opinion.

Des fouilles récentes ont mis au jour, dans la partie nord-ouest du village, en matin de la route de Saint-Anthême, des substructions considérables, faisant partie d'un même plan d'ensemble et appartenant à des édifices publics somptueux. Ces monuments, précédés pour la plupart de colonnades corinthiennes ou composites, étaient bâtis en petit appareil, avec revêtement en stuc peint; les parois intérieures étaient ornées de marqueteries en marbres précieux.

On a exhumé, dans le même rayon, quantité d'autres marbres moulurés, corniches, pilastres, chapiteaux, des fragments de plusieurs belles inscriptions et d'une statue, également en marbre, qui ont été transportés au musée de la Diana, ainsi que des portions de fût en granit, jadis recouverts de stuc, et de riches chapiteaux composites en calcaire. Les profils des moulures et la forme des lettres indiquent une haute époque. Quelques murs ont une épaisseur énorme; un seul jusqu'ici a présenté une chaîne de briques.

Deux autres ruines considérables s'élèvent encore au-dessus du sol, celles des thermes et du théâtre. Il reste des thermes, appelés vulgairement *le Palais*, de hautes et épaisses murailles, utilisées au Moyen-Age dans la construction du prieuré de Sainte-Eugénie; des fouilles exécutées en 1875, 1882 et 1888 ont fait découvrir à proximité, outre de nombreuses substructions sur plan carré ou rectangulaire, une très épaisse muraille, de forme courbe, un aqueduc, un hypocauste, des tuyaux de plomb, de nombreux marbres, dont plusieurs fragments de grandes inscriptions, un réservoir à huîtres et les restes d'une large voie admirablement pavée.

Le théâtre est situé à l'ouest du village, au lieu dit les *Murs des Sarrasins*, sur la déclivité d'une colline, d'où l'on jouit d'une vue aussi agréable qu'étendue. La *cavea*, en forme d'éventail, mesure 84 mètres de diamètre, le mur d'enceinte a une épaisseur de 2 mètres; les gradins étaient en charpente. La partie sud de cet hémicycle est rasée à fleur du sol, mais la partie nord est assez bien conservée; c'est une ruine imposante, percée d'un *vomitorium* cintré, et flanquée en dehors de multiples contreforts, à section rectangulaire et de dimensions inégales. Des fouilles méthodiques, opérées en 1883 par les soins de la Diana, ont fait découvrir la scène, enfouie sous les terres descendues de la colline : elle mesure 27 mètres sur 7. Un édicule carré, dont on ignore la destination précise, est adossé extérieurement au centre de sa façade.

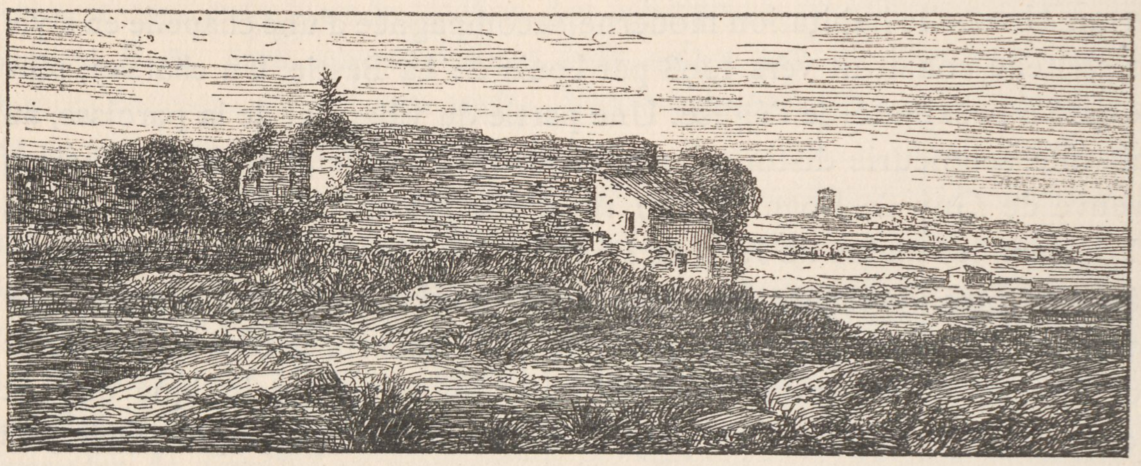

464. — MOIND. INTÉRIEUR DU THÉATRE
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Des hôtelleries ou des habitations privées, riches et vastes, s'élevaient au midi et au sud-est des thermes et des grands édifices dont nous avons parlé en premier lieu : on a trouvé sur leur emplacement des carreaux et des corniches de marbre, des cubes de mosaïque en pierre et en verre, des peintures murales, un fragment d'un superbe plateau mouluré en porphyre, des poteries de tous genres, des débris de statuettes en terre cuite, quelques objets en bronze, des monnaies isolées des quatre premiers siècles, enfin un trésor monétaire de 1328 deniers d'argent, du III^{e} siècle, ainsi qu'une bague en or, renfermés dans une élégante urne en bronze.

Un autre trésor, de plus de 300 bronzes du même siècle, a été trouvé, il y a environ une trentaine d'années, dans les ruines d'une *villa* à Saintignieu, non loin d'un ancien pont; d'autres substructions et des tuiles à rebords ont été signalées aux Granges, à Bretagne, à Saillant, au Bruchet et au Surizet.

Le musée de la Diana possède une borne itinéraire de Maximin, découverte dans la commune en 1858.

A l'époque romaine, Moind était traversé par deux voies assez importantes : elles venaient de Roanne par La Bouteresse, de Saint-Rambert par Saint-Romain-le-Puy, et s'embranchaient sur la voie *Bolène*, à la hauteur de la station antique de Chaisieu, située à environ 2 kilomètres au sud.

Le haut Moyen-Age est représenté, à Moind, par une plaque de ceinturon chrismée, en os, recueillie sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Maurice, et par un petit vase en terre et un cercueil de plomb, découverts il y a quelques années au Surizet.

La seigneurie de Moind fut donnée par Guy IV, en 1223, au chapitre de Notre-Dame de Montbrison, qui la posséda jusqu'en 1790. Du château, il reste encore de profonds fossés, une portion de rempart crénelé et surélevé au XV^e ou XVI^e siècle, et une porte d'entrée ogivale, flanquée d'une haute tour cylindrique, à diamètre plus faible à sa base qu'au sommet; cette tour a été elle-même l'objet d'exhaussements successifs.

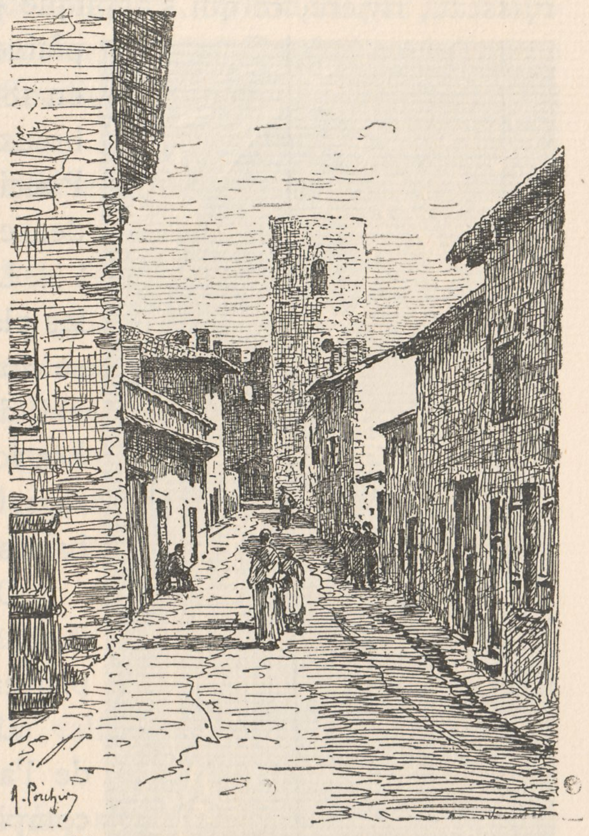

465. — MOIND. ENCEINTE DU CHATEAU
Dessin de Porcher, d'après F. Thiollier.

Dans l'enceinte du Moyen-Age est l'église paroissiale, dédiée à saint Julien d'Antioche. Sa façade classique, terminée par un pignon écrasé et ses trois nefs en berceau, de quatre travées chacune, n'offrent rien d'intéressant. Sur l'abside en cul-de-four s'élève un étroit clocher barlong du XII^e siècle, édifié à l'aide de matériaux antiques, avec imitation d'appareil réticulé au sommet. Il est percé d'un double étage de fenêtres; leurs archivoltes reposent sur des colonnettes monolithes, dont les chapiteaux sont chargés d'entrelacs, d'oiseaux et d'autres figures. Les colonnettes de l'étage inférieur paraissent antiques ; celles du centre sont plus petites que celles des côtés.

On remarque dans l'église un bénitier creusé dans un beau chapiteau roman, des stalles du XVI^e siècle, ornées de banderolles sculptées, et des chandeliers Louis XIII, signés *Ballay*.

Sur l'emplacement des thermes s'élèvent, tranformés en habitation privée, une partie des bâtiments d'un prieuré de bénédictins, relevant de La Chaise-Dieu, qui fut fondé en 1096 par Hugues, archevêque de Lyon, et Guillaume, comte de Forez. La seule partie intéressante est l'église, bel édifice du commencement du XIV^e siècle; elle comporte deux vastes travées, dont la voûte assez élevée est portée sur des nervures à section polygonale. Trois hautes lancettes l'éclairent sur les côtés; une rosace est percée dans le mur droit du chevet. Sur la façade occidentale, autrefois épaulée par une portion de mur antique, et terminée par un gable, actuellement tronqué à la base, s'ouvre un grand et superbe portail à ogive aiguë surhaussée; il possède un triple rang de voussures, portées sur des pieds-droits anglés d'une colonnette ; les chapiteaux sont ornés d'un double étage de feuilles de chêne et de marronnier. Le tympan, à claire-voie, inscrit une triple rosace trilobée, surmontant une arcade également à trois lobes. L'église est ombragée par un gigantesque ormeau, qui joue un rôle perspectif considérable dans l'horizon de Moind.

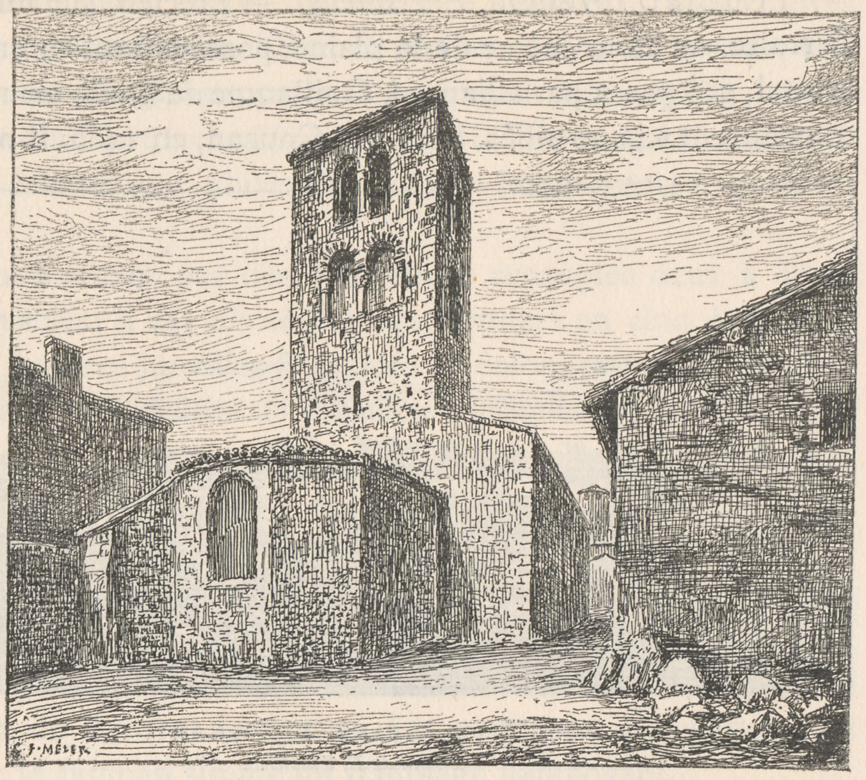

466. — MOIND. ÉGLISE DE SAINT-JULIEN
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Sur le terrain d'une source minérale antique, encore exploitée aujourd'hui, existait autrefois une maladrerie fondée au XII^e siècle par Guy II; de cet hospice et de sa chapelle, dédiée à saint Lazare, il ne reste que le souvenir.

Quelques clefs de voûte du XV^e siècle sont les seuls vestiges existants de l'église de Saint-Jean, édifiée hors les murs, sur un emplacement occupé naguère par la maison d'école. L'église de Saint-Maurice, située au nord-est du village, a aussi complètement disparu.

La rue principale de Moind et celles comprises dans l'enceinte féodale ont conservé quelques rares maisons des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

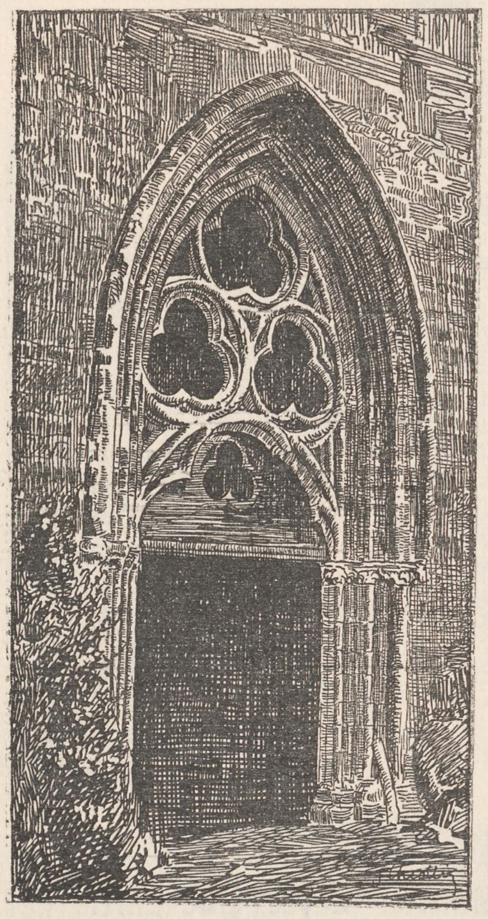

467. — MOIND. PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SAINTE-EUGÉNIE
Dessin de F. Thiollier.

MORNANT. — Ce village paraît tirer son nom de deux mots gaulois *Mor*, grand, et *nant*, ruisseau, rivière, ce qui s'applique parfaitement à sa position sur les bords du Vizézy, dans une plaine basse, plantée de grands arbres. Plusieurs silex taillés recueillis en 1882 aux Pommets, sur la rive gauche de cette rivière, et de nombreux gisements analogues reconnus en aval, sur le territoire de Poncins, semblent attester qu'en effet une population plus ou moins dense, fréquentait cette vallée dans des temps très anciens.

L'église, dédiée à saint Roch, a été reconstruite récemment sur les plans de M. Boisson, modifiés par M. Jean-Baptiste Dulac. Elle se compose d'un clocher de façade, à peine commencé, d'une avant-nef, de trois nefs de quatre demi-travées et d'un chœur à cinq pans. Les voûtes sont domicales et le style est celui du XIV^e^ siècle. On doit regretter, dans cette construction, le mélange d'ogives aiguës et d'arcs brisés presque en tiers-point.

De l'ancienne église, on n'a conservé qu'un bénitier sans style; il est blasonné d'une *croix* ou de *cinq points équipolés!* Une cloche, provenant de l'église de Champs, porte la date de 1752.

La commune de Mornant renferme, dans ses limites, le territoire de l'ancienne paroisse de Champs *(Campi)*, dont l'église a été complètement démolie, il y a quelques années. La maison-forte du même nom, possédée par les du Vernet (1277-1345), les de Marzé (1441), les Nagu (au XVI^e^ siècle), et enfin par les familles Luzy de Cousan, La Mure et Le Conte, a été remplacée par une vaste habitation moderne, de même que les fiefs de Beaurevers et de Château-Gaillard.

La voie *Bolène*, sur le passage de laquelle on a trouvé des substructions et des tuiles à rebords, forme à l'est la limite de la commune.

PRÉCIEU *(Pressieu, Pressiacus)*. — Précieu, sur une légère éminence dominant le cours de la Curraise, au cœur même de la plaine, possédait au commencement du XIII^e^ siècle un château-fort comtal, qui passa par alliance à Guillaume de Baffie en 1244, puis en 1323 aux Lavieu-Ecotay, qui le transmirent à leurs alliés, les Lévis-Cousan, en 1465. Il n'en reste plus trace.

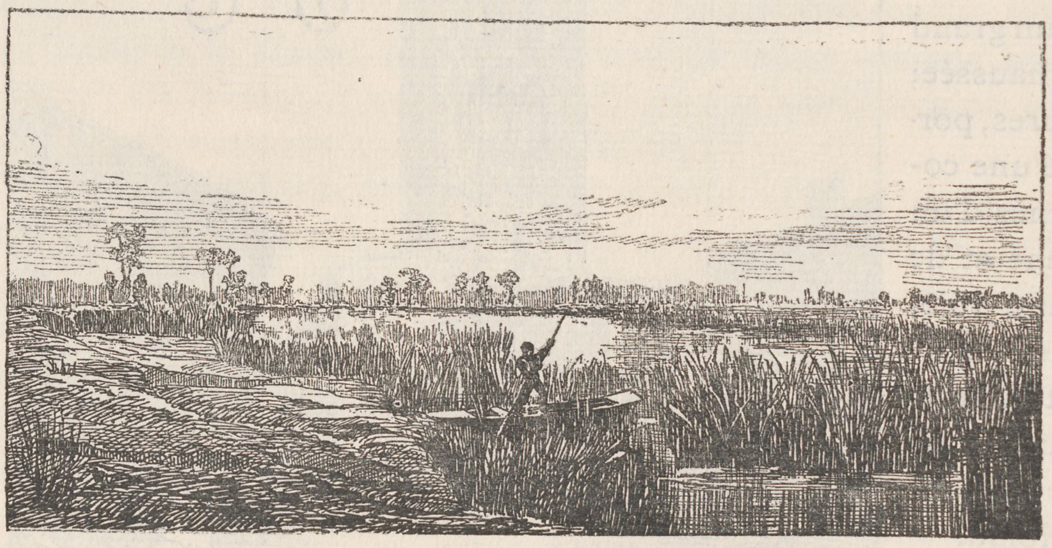

468. — ÉTANG A MORNANT
Dessin de F. Thiollier.

L'église, primitivement dédiée à saint Benoît et actuellement à saint Symphorien, se compose d'une nef moderne à voûte surbaissée, présentant longitudinalement un triple rang de caissons lambrissés; à sa gauche, d'un collatéral également moderne et voûté en berceau, qui communique avec la nef par quatre arcades, à plein cintre; enfin d'un chœur et d'une abside, du XII^e^ siècle. Le chœur, en berceau plein cintre, est décoré sur les côtés d'arcatures romanes, reliées entre elles par une imposte commune; celle-ci est supportée par des colonnes à bases annelées, fûts renflés et chapiteaux taillés dans le même bloc que ces derniers; ces chapiteaux sont grossièrement ornés de feuillages, d'oiseaux et d'entrelacs.

L'abside en cul-de-four, plus étroite que le chœur, s'ouvre par une arcade qui s'appuie sur des colonnes et des impostes semblables aux précédentes, mais de plus grande dimension : elle est éclairée au centre par une très petite fenêtre romane et, sur les côtés, par deux baies ogivales d'époque plus récente. Sur un claveau de celle du nord sont gravées les armes de l'un des deux prélats de la maison de Neuville qui ont occupé le siège de Lyon aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Lors de la reconstruction de la nef, vers 1850, l'ancien portail du XIV^e^ siècle a été réédifié, pierre à pierre, sur la nouvelle façade. Il est flanqué de deux colonnettes, terminées par un chapiteau à double rang de feuillages supportant un arc brisé à section torique. Celui-ci est lui-même abrité par une archivolte saillante, portée par deux consoles feuillues, et sommée d'un mascaron à figure humaine.

Un clocher ogival moderne, coiffé d'une flèche d'ardoise, s'élève sur le chœur, à la place d'un ancien clocher roman.

A citer dans l'église : une piscine de 1688, une pierre tombale de 1689, un ancien bénitier, une Vierge provenant d'un retable classique, et enfin une cloche de 1498.

Au nord de l'église, se voit une maison du XVI^e^ siècle, éclairée par des demi-croisées.

La maison-forte de *Curraise*, possédée par les Cros (1333), les Lavieu-Feugerolles (1396), les Lévis-Cousan (1465) et enfin les Goulard (1721) est un édifice qui paraît dater du XIV^e^ et surtout du XV^e^ siècle ; on y pénètre par une porte surbaissée, défendue par un moucharabi. Ce château, situé dans un bas-fond, sur les bords de la rivière du même nom, est en ce moment l'objet d'une complète restauration.

Maissilieu *(Massiliacus)*, était un membre de la commanderie de Saint-Jean des Prés de Montbrison, avec château déjà en ruines au XVII^e^ siècle.

ROCHE *(Rupes)*. — Ce village est situé dans une belle vallée, au milieu d'un cirque de montagnes hautes de 900 à 1,400 mètres.

L'église, dédiée à saint Martin de Tours, est remarquable ; son style accuse les XIV^e^ et XV^e^ siècles. Elle mesure 28 mètres sur 14, avec une hauteur de clocher de 33 mètres, et comporte une nef de trois travées, dont une travée de clocher, des collatéraux de deux travées et un chœur-chevet à trois pans, reconstruit vers 1840.

Les piliers se composent d'un corps carré, cantonné sur chaque face d'une colonne, et aux angles d'une colonnette à base polygonale, naissant plus haut que les bases des colonnes ; les chapiteaux, fort curieux, sont garnis de plusieurs rangs de feuillages indigènes, au-dessus desquels émergent des figures humaines. Les arcs-doubleaux, évidés sur leur face antérieure, sont cotoyés par plusieurs moulures, les nervures sont prismatiques. Dans la travée voisine du chœur, une clef-rosace porte un blason fruste, des figures d'anges-supports la renforcent aux angles ; dans la deuxième travée, une autre clef est chargée d'un cartouche découpé, dont la forme, semble indiquer une reconstruction. Les collatéraux sont éclairés par plusieurs fenêtres flamboyantes, à un ou plusieurs meneaux.

Le clocher est accompagné, jusqu'à mi-hauteur, par des contreforts accouplés deux à deux, que couronnent des gargouilles et des pinacles ; il est divisé par des larmiers en cinq étages ; le plus élevé possède sur chaque face deux fenêtres jumelles flanquées de colonnettes à chapiteaux. Le portail, assez vaste, a ses pieds-droits extrêmes coiffés de pinacles appliqués et présente cinq voussures peu saillantes anglées de tores. L'extrados, orné de feuilles de choux et de figures d'animaux, se termine par une accolade qui s'épanouit en une croix enflammée.

Les contreforts des collatéraux ont leurs amortissements à double pente surmontés d'une gargouille : cette même disposition se retrouve au chevet de l'église paroissiale d'Essertines-en-Châtelneuf.

Sous le clocher est un vaste baptistère de pierre, en style du temps de Louis XII, de la même école, mais d'un meilleur travail que ceux de Bard et Lérignieu. Les panneaux des portes sont décorés de médaillons à figures humaines ; le tympan simule un remplage flamboyant.

Une cloche de 1596 occupe le clocher ; dans l'étage inférieur sont déposées des statuettes provenant d'un retable classique. Le trésor de l'église comprend notamment un calice de l'époque de Louis XVI.

Autour de l'église existent plusieurs maisons ayant conservé des détails intéressants des XV^e^ et XVI^e^ siècles ; une inscription incomplète, du XV^e^ siècle, est encastrée dans une muraille. Parmi les croix monolithes du XVI^e^ siècle, qui s'élèvent dans les carrefours et au cimetière, la plus curieuse est celle de la place principale du village : elle est entourée d'une plate-forme bordée sur trois faces de murs d'appui amortis en toit à deux pentes, et ombragée par d'énormes ormeaux, qu'on croit contemporains de Sully.

Des débris de poteries grossières, exhumés avec des preuves d'incendie à Château-Gaillard, les restes d'un camp présumé romain à Puy-Vadan et des tuiles à rebords, recueillies au village de Seynaud, attestent que Roche a été occupé à une haute époque.

SAINT-PAUL-D'ISOURE (*Sanctus Paulus d'Isoro*). — Saint-Paul-d'Uzore, ou plutôt d'Isoure, très petit village agréablement bâti sur la pente orientale de la montagne basaltique de ce nom, était avant la Révolution une paroisse autonome ; depuis elle a été réunie à celle de Chalain-d'Isoure. Sa modeste église, aujourd'hui abandonnée et en ruines, se compose d'une nef rectangulaire et d'un chœur carré plus étroit. La nef, assez élevée, et à l'origine couverte probablement d'un lambris ou d'un plafond, était éclairée par de très petites fenêtres en plein cintre et par une baie ogivale, ouverte au XVI^e siècle dans la muraille sud. Le chœur, éclairé du même côté par une fenêtre semblable, est voûté sur nervures toriques amincies en filet ; ces nervures sont portées sur des culs-de-lampe à figure humaine ; la clef dessine un blason fruste. Sur les murailles, on distingue des traces de peintures murales du XVII^e siècle figurant des feuillages et des fleurs. Une sacristie voûtée, du XVI^e siècle, joint le chœur au nord.

La façade, sans saillies, a son pied en contrebas du sol qui est retenu au-devant par un mur formant terrasse ; elle se termine par un pignon à triple ressaut, le supérieur occupé par un campanile à double baie reposant sur des pieds-droits et une imposte. A la base s'ouvre un portail ogival, dont le profil forme un tore caréné et un chanfrein concave ; il remplace une ancienne et plus grande ouverture, dont le cintre est dissimulé par un crépissage. L'extérieur de la nef et du chœur est nu et sans contreforts.

Le sol de la commune recèle des antiquités romaines : on en trouve spécialement dans le voisinage immédiat et à l'ouest de l'église, au domaine de *La Brûlée* au nord, et enfin sur le parcours du canal du Forez, où des sondages et des fouilles ont fait rencontrer des aires bétonnées.

SAVIGNIEU *(Saviniacus)*. — Ce chef-lieu nominal d'une commune sans agglomération importante, est situé dans la plaine, sur les bords du Vizézy et dans le voisinage immédiat de Montbrison, dont son territoire dépend au spirituel.

Cette localité, aujourd'hui bien déchue, possédait autrefois un prieuré bénédictin, dont une tradition, malaisée à vérifier aujourd'hui, fait remonter la fondation au X^e siècle et à un Gérard, comte de Lyonnais et de Forez ; dès l'an 1146, une bulle d'Eugène III nous le montre soumis à l'abbaye de La Chaise-Dieu, dont il ne cessa de dépendre jusqu'à sa suppression en 1781. Le prieur était curé primitif des quatre paroisses de Montbrison.

L'église de Savignieu, sous le vocable de saint Nizier (1), avait été magnifiquement reconstruite au XIV^e siècle, sauf le chœur en cul-de-four de l'ancienne église, que recouvraient des peintures murales ; elle comprenait trois nefs, prenant jour par des lancettes, un transept éclairé par des rosaces et un clocher très élégant, ajouré d'un double étage de fenêtres. La paroisse ayant été supprimée en 1790, l'église fut vendue et démolie vers 1820 ; les bâtiments claustraux furent transformés, quelques années plus tard, en un hospice d'aliénés, mais l'insalubrité du lieu fit abandonner bientôt cet établissement.

Plusieurs châteaux ou maisons-fortes existaient sur le territoire de la commune. Il ne reste rien de celui de *Cromérieu*, non plus que de celui de *Foris* qui fut successivement possédé par les familles Verd, de Salvaing, de Roussillon, Flotte, Chapuis, Guigou, Genêt et Salle. L'ancien château de Foris, alors tenu par Aymard de Roussillon, fut rasé en 1350, pour cause de forfaiture. *Merlieu*, maison noble aux de Piney (1300), aux de Barges (1335-1459), et enfin aux Puy du Périer, puis aux de Meaux, a été remplacé par une construction moderne. *Bullieu* est un édifice carré, du siècle dernier ; des fossés encore en eau l'entourent.

Vaure, fief possédé par les de Chalmazel qui le vendirent aux Staron en 1722, transformé aujourd'hui en ferme, conserve des restes de constructions du XV^e siècle, avec des vestiges d'un mur d'enceinte, muni encore d'une échauguette. Plus heureux, le château de *Montrouge*, du XVI^{e} siècle, est arrivé intact jusqu'à nous. Sa façade, flanquée de deux grosses tours rondes, est bâtie en briques de couleur dessinant des compartiments à la mode du Bourbonnais ; elle est ornée de médaillons d'empereurs romains. On remarque à l'intérieur une belle cheminée en bois, aux armes des de Montrouge, quelques meubles anciens et des peintures décoratives dans une salle du rez-de-chaussée et une galerie au premier étage.

---

(1) Le culte paroissial s'exerçait à l'autel de Sainte-Croix.

La voie romaine de Feurs à Usson, par Moind-Chaisieu, empruntait à l'est le territoire de Savignieu ; sur son parcours, on trouve des débris de poteries usuelles antiques et de la tuile à rebords, notamment à Vergnon et à Bullieu.

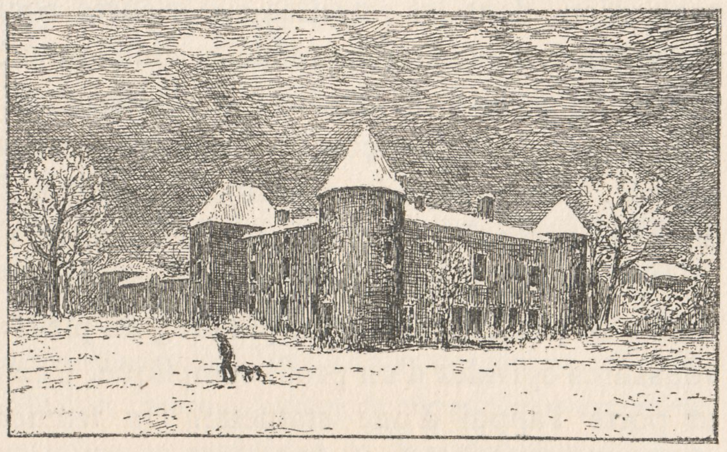

469. — SAVIGNIEU. CHATEAU DE MONTROUGE
Dessin de F. Thiollier.

VERRIÈRES (*Verreriæ*, *Vereires*). — Verrières est assis sur la pente nord d'une verte vallée, au pied de hautes montagnes atteignant 1,200 mètres d'altitude ; l'aspect de ce joli village est complété, de la manière la plus heureuse, par les vastes bâtiments de son petit séminaire.

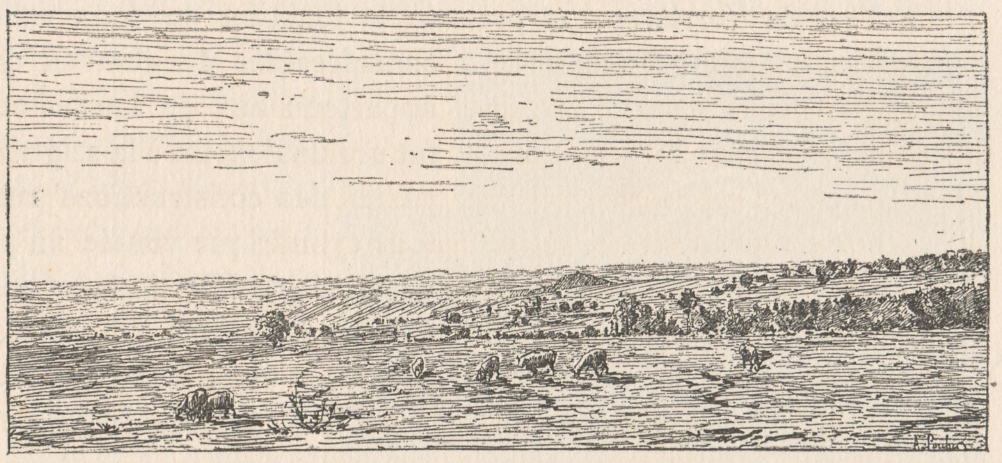

470. — VERRIÈRES. MONTSUPT ET LES MONTS DE FOREZ
Dessin de A. Porcher.

L'église, fondée vers 1223 par Guy IV, comte de Forez, sous le vocable de Notre-Dame, embellie en 1272 par Renaud de Forez, fut, au commencement du XVI^{e} siècle, reconstruite toute entière et d'un seul jet ; elle est actuellement dédiée à saint Ennemond. C'est une des plus belles églises de nos montagnes. Cet édifice compte trois nefs de trois travées, outre celle du clocher et un chœur d'une travée, terminé par un chevet à trois pans : il mesure dans œuvre 31 mètres de longueur sur $14^{m}60$ de largeur et 9^{m} de hauteur, sous clef de voûte, dans la nef et le chœur.

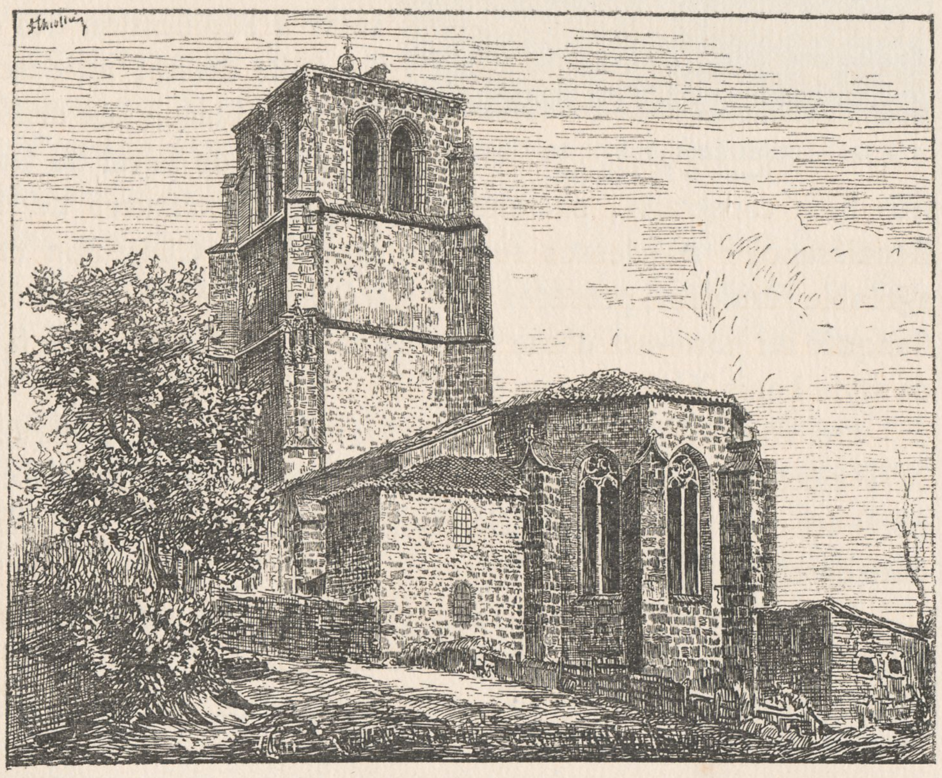

471. — VERRIÈRES. ÉGLISE
Dessin de F. Thiollier.

Les piliers, portés sur des bases polygonales, sont formés de quatre grosses colonnes et quatre colonnettes engagées, qui reçoivent directement la pénétration des arcs-doubleaux et d'arcs diagonaux prismatiques. Les clefs de voûte, ornées de rosaces, encadrent plusieurs blasons, parmi lesquels on reconnaît celui de France et un autre *chargé de trois étoiles* ou *molettes*. Les arcs ogives du chœur et les formerets retombent sur des colonnes engagées ; l'arc triomphal seul est porté sur deux culs-de-lampe garnis de feuilles de choux frisés. Toutes les fenêtres sont flamboyantes et à un meneau. Un banc de pierre court intérieurement autour des collatéraux. Au-dessus règne une boiserie de style classique, simulant une suite d'arcades entre des pilastres cannelés ; le reste des boiseries est moderne et de style ogival tertiaire.

Le clocher massif qui s'élève sur la travée occidentale de la nef est divisé verticalement, par des larmiers, en six parties inégales : il est flanqué de quatre énormes contreforts d'angle, d'une belle proportion, dont les retraites supérieures sont surmontées de pinacles détachés de la masse. A mi-hauteur, d'autres jolis pinacles s'implantent sur une retraite intermédiaire, ils se terminent en pyramides garnies de crochets et de choux frisés; sur quelques-uns se voient des ornements, en style du temps de François Ier. Entre les pinacles se creusent de petites niches de la dernière forme ogivale. L'étage supérieur du clocher, meublé d'une cloche ancienne, est ajouré sur chaque face par deux baies ogivales géminées avec colonnettes et pinacles.

Le portail, largement ébrasé et accompagné de bancs de pierre, se compose de piliers latéraux coiffés de pinacles et d'un triple rang de pieds-droits, séparés par des niches, et terminés par des voussures ogivales d'un profil compliqué. L'extrados, garni de feuilles frisées, se relève en accolade et porte l'appui d'une statuette. Un trumeau polygonal, couvert de sculptures figurant des chutes de fleurs, divise la baie en deux : il est surmonté d'une niche couronnée d'un dais élégant : cette niche est remplie par une statuette de la Vierge, tenant son fils crucifié, datée de 1641 ; au sommet est une autre statuette de saint Roch, d'un travail remarquable. Le remplage du tympan imite imparfaitement les contours d'une fleur de lys.

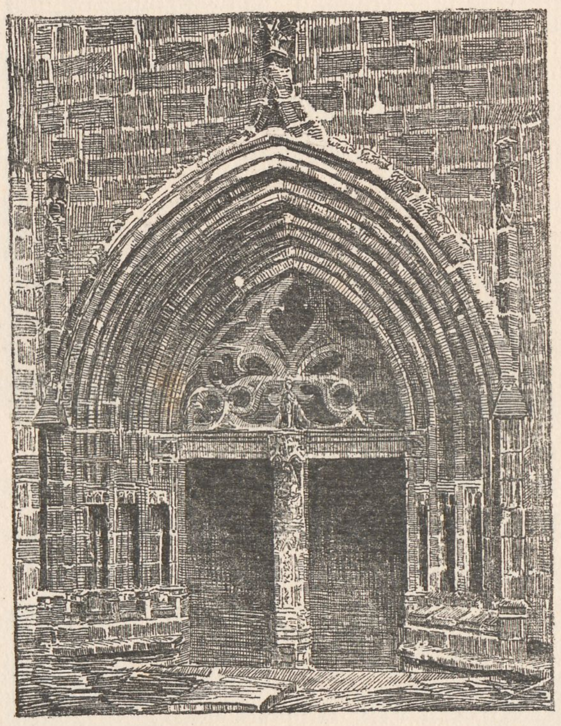

472. — VERRIÈRES. PORTE DE L'ÉGLISE
Dessin de F. Thiollier.

A l'est de Verrières, et près de la jonction de deux vallées, se voient des restes assez considérables du château de *Beauvoir,* fief qui après avoir appartenu aux de Lavieu et aux de Rochefort de Beauvoir, fut uni finalement à la seigneurie d'Ecotay. On distingue encore parmi des constructions rurales, la partie supérieure d'une tour cylindrique voûtée au premier étage, des montants d'une cheminée du XVe siècle, et enfin quelques portions de murailles, percées de portes à linteau relevé en accolade aux armes de Beauvoir, et de fenêtres à croisillons.

Du château du *Soleillant,* placé sur une jolie colline inclinée au midi, en face du village, il ne reste que la partie nord, flanquée de pavillons carrés et d'une tour ronde saillante, paraissant dater de la fin du XVIe siècle. La partie sud a été démolie, il y a une vingtaine d'années ; ses matériaux ont servi à l'édification des dépôts du séminaire. Dans une salle de l'aile droite, au-dessus du manteau d'une cheminée, est peint un blason aux armes de Courtois d'Arcolières, de Chastillon et de Rival du Soleillant. Les communs du château, très bien construits, présentent quelques ouvertures de la fin de l'époque ogivale et de la Renaissance : au-dessus sont les armes des Chastillon et d'autres écussons inconnus. Cette agréable résidence, précédée d'un fossé maçonné et d'un ancien jardin, est entourée d'une muraille, flanquée au nord-est d'une tour cylindrique rasée à une faible hauteur ; une remarquable porte, de style Louis XIII, s'ouvre à l'est.

On voit à Verrières et au village du *Vernay,* quelques maisons intéressantes des XVe et XVIe siècles ; deux jolies croix de carrefour existent dans le cimetière et à Beauvoir : cette dernière porte les doubles armes de Beauvoir-Rochefort. Devant l'église, la base de fût d'une croix porte la date de 1533.

Le séminaire, fondé en 1812, est un vaste et massif édifice, reconstruit de 1847 à 1855 sur les plans de M. Dulac, agent-voyer et architecte. Il se compose de plusieurs corps de bâtiments ; le principal, flanqué d'ailes en retour, est occupé au centre par une chapelle, sans style déterminé, dont un dôme carré surmonte le clocher.

Des statuettes de bronze, des monnaies du Haut-Empire et des poteries antiques ont été recueillies au lieu du *Mas.* Des tuiles à rebords ont été aussi rencontrées sur le bord d'une ancienne voie au midi de Prassouroux, et aux Everts, sur le chemin de Saint-Anthème, entre le bourg et le Fialet.

Au lieu dit la *Croix de l'Homme-Mort*, sur un point très-élevé, vers les confins de l'Auvergne et du Forez, est un assemblage de pierres que l'on croit être un dolmen.

CANTON DE BOEN (1)

Par VINCENT DURAND

Le canton de Boën est le plus vaste du département et celui qui compte le plus grand nombre de communes : il est à peu près le double d'un canton moyen. Son territoire comprend, de l'est à l'ouest, quatre zones bien distinctes : le long de la Loire, qu'il franchit sur quelques points, une bande étroite de terres basses ou *chambons*, d'une merveilleuse fertilité; une vaste plaine séparée des chambons par une berge élevée et parfois très raide; un coteau couvert de vignobles terminant cette plaine du côté du soir ; plus haut enfin, des montagnes escarpées et des plateaux coupés de profondes vallées, dont la principale est celle du Lignon.

Ce dernier traverse, de l'ouest à l'est, le canton et ses diverses zones, le divisant ainsi à son tour en deux parties, qui ont chacune leur aspect particulier. Au nord du Lignon, la montagne qui porte les bourgs d'Allieu, Cezay et Saint-Sixte, long contrefort détaché du mont Urfé, descend vers la plaine en pente douce. Cette plaine elle-même domine de vingt à trente mètres la rive gauche du Lignon et celle de la Loire. Des bords de cette terrasse naturelle, où s'échelonnent les villages de La Bouteresse, Sainte-Agathe, Saint-Etienne, Clépé, Miserieu, Nervieu, la vue est admirable ; elle s'étend au midi jusqu'à l'extrémité du Forez et s'arrête à l'horizon, dans les temps clairs, sur les cimes bleuâtres des monts du Velay.

Mais le centre du plateau est triste et nu, et les maisons y sont clairsemées. Il était jadis criblé d'étangs, dont le nombre va diminuant chaque jour. Sur leurs bords croissent de grands joncs, et ils sont fréquentés par une foule d'oiseaux aquatiques qui tourbillonnent, en les poursuivant de leurs cris aigus, autour des rares voyageurs qui traversent ces campagnes désertes.

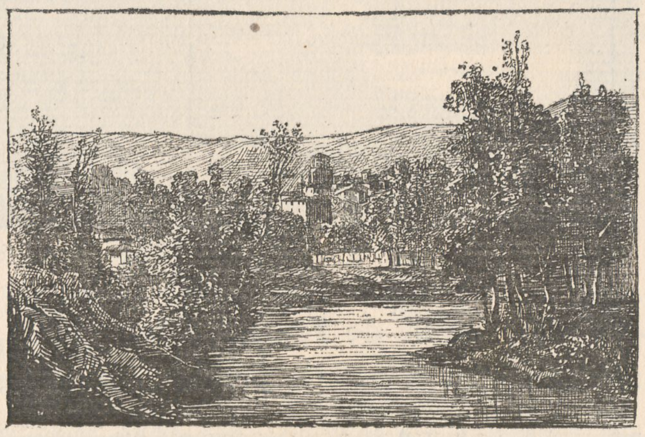
473. — BOEN EN 1882, VU DU PONT SUR LE LIGNON.
Dessin de F. Thiollier, d'après Brassart.

Sur la rive droite du Lignon, la plaine est plus basse, la vue moins étendue; en revanche, plusieurs collines, le mont Verdun couronné par sa vieille église, le mont Isoure, au profil si noble et si élégant, et les coteaux boisés de Poncins, impriment au paysage un caractère singulier de beauté, qui rappelle à quelques personnes celui de la campagne romaine.

Les montagnes s'élèvent aussi plus vite et plus haut du côté du soir. Sur leurs flancs se succèdent les jolis villages de Trelins, Marcoux et Marcilly. De grands pics basaltiques, le *Puy de Jard*, le *Puy Griot*, etc., se dressent sur leur faîte. De ces hauteurs encore, on jouit d'une vue magnifique, qui atteint les Alpes par dessus les monts du Lyonnais.

Le canton de Boën est la contrée poétique par excellence du Forez et même de la France. C'est notre Arcadie, et le Lignon est notre fleuve Alphée. Soit qu'il roule ses eaux, transparentes comme le cristal, dans la riante vallée de Leignieu, soit que d'un cours plus lent il serpente dans la plaine sous de frais ombrages, ses bords ne cessent pas d'être dignes d'avoir été choisis par Honoré d'Urfé comme théâtre de ses ingénieuses fictions.

Les antiquités abondent dans le canton : nous indiquerons les principales sous la rubrique des communes où elles se trouvent, mais, pour plus de clarté et afin d'éviter des répétitions, nous croyons devoir présenter ici le tableau d'ensemble des voies antiques qui le traversent. Les principales partent de Feurs, *Forum Segusiavorum*, et de Moind, *Aquæ Segetæ*.

Routes venant de Feurs.— 1° De Feurs, une grande voie militaire, représentant probablement celle ouverte entre Lyon et Saintes par Agrippa, gagne Naconne, Sainte-Foy, La Croix-Blanche entre

---

(1) Population : 16,435 habitants.

Bussy et Saint-Germain, sort un instant du canton pour traverser les communes de Saint-Germain et de Nollieu, y rentre près de Morand, passe un peu au midi de Prandières, et se poursuit au-delà par Saint-Martin-la-Sauveté, Champoly, Les Salles, Cervière et les bois de la Faye. Son tracé est connu par de nombreux textes du Moyen-Age, et sur plusieurs points sa chaussée existe encore, plus ou moins ruinée (1).

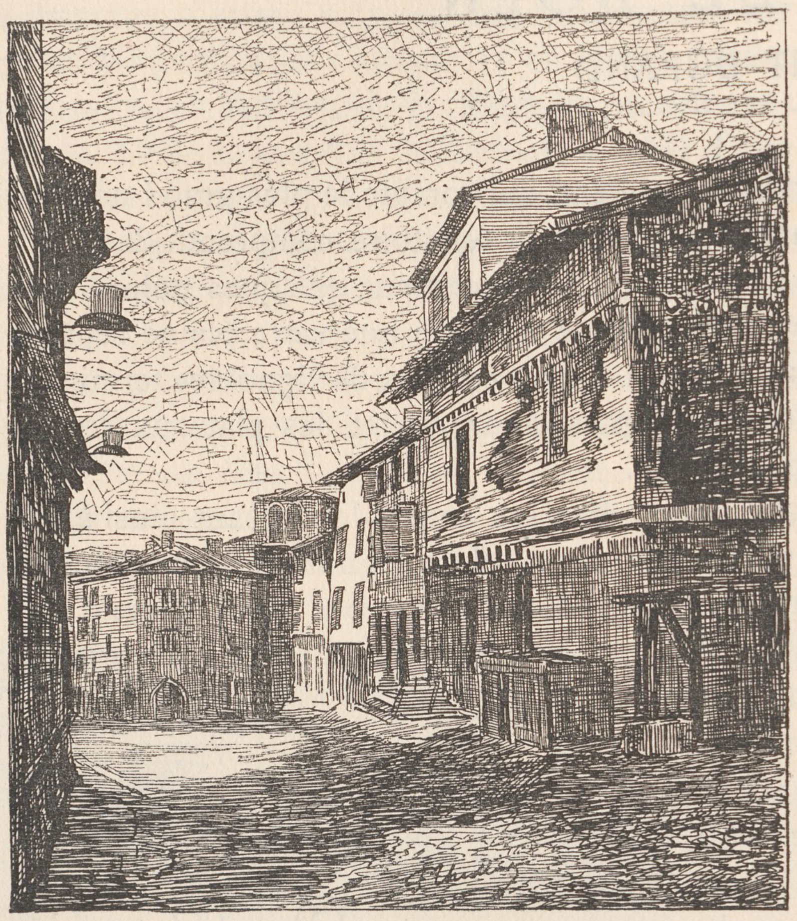
474. — BOEN EN 1882.
Dessin de F. Thiollier, d'après Brassart.

2° Près de Naconne s'en détache une deuxième route, appelée dans quelques titres *strata Bornenchi,* et dont le tracé paraît avoir oscillé, dans la traversée de la plaine, à droite et à gauche de la route nationale actuelle de Lyon à Bordeaux. Elle touchait Boën, passait à Leignieu sur la rive droite du Lignon et traversait L'Hôpital, puis Rochefort. Au-delà, dans le canton de Noirétable, cette voie présente des variantes dont la mieux connue est celle se dirigeant sur Thiers par Le Mas de Saint-Didier, L'Endrevie, Le Bruchet, La Pau, Rambaud et Montguerlhe.

3° A la hauteur du Pra, commune des Débats, la voie précédente émet un embranchement qui escalade les montagnes de Saint-Laurent-Rochefort pour gagner Le Bruchet et L'Estra. Son prolongement dans la région des sapins n'a pas été déterminé jusqu'à présent d'une manière certaine. C'était peut-être le chemin primitif de Feurs à Gergovie. Il se pourrait qu'une quatrième route ait existé dans la même direction que les précédentes, entre Poncins et Boën.

4° La voie Bolène, *via Bolena*, mettant en communication Feurs avec *Ruessium* (Saint-Paulien) et Rodez, passait à L'Orme, commune de Poncins, et fait, sur une longueur de deux à trois kilomètres, limite entre cette commune et celle de Chambéon.

On a pensé que cette voie romaine, en remontant du midi au nord, émettait, à la hauteur de L'Orme, un prolongement sur Clépé, Nervieu, Saint-Georges et le pont de Piney sur la Loire. Cela peut être vrai, mais ne paraît pas jusqu'ici suffisamment prouvé.

Routes venant d'*Aquæ Segetæ*. — 1° Voie de Moind et Montbrison à Roanne, *Magna strata publica*, *iter Franciscum*, représentée dans la traversée du canton par la route actuelle de Roanne au Puy, si ce n'est qu'elle laissait Boën en soir et se dirigeait directement de Marcilly à Arthun, par La Bouteresse.

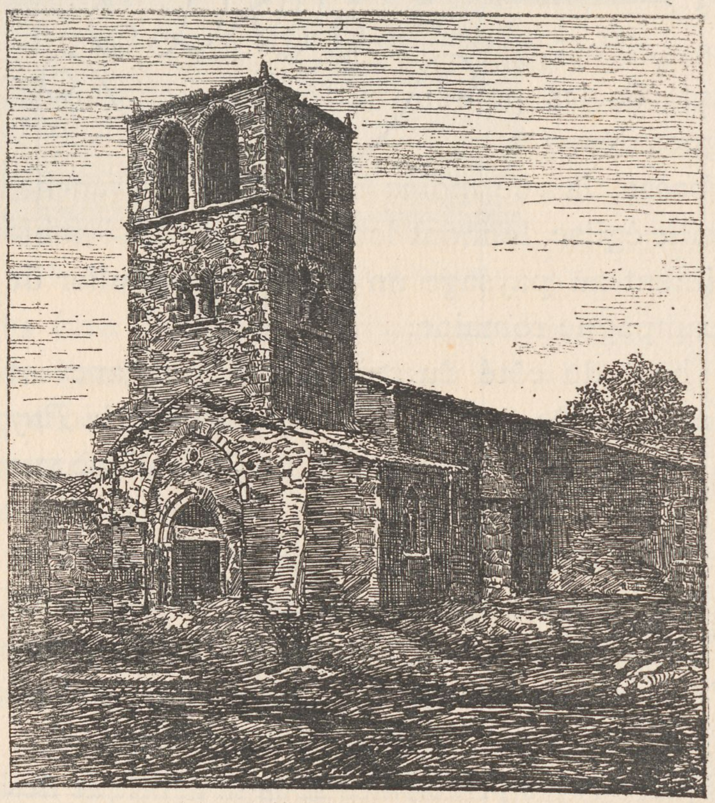
475. — SAINT-MARTIN-LA-SAUVETÉ, ANCIENNE ÉGLISE
Dessin de F. Thiollier, d'après Brassart.

2° Chemin *Charretier*, *strata Charreteri*, *semita Quadrigarum*. Parallèle au précédent et ayant, semble-t-il, le même objectif final, ce chemin venait de Montbrison par Chalain, longeait en soir le mont d'Isoure, touchait Montverdun, passait le Lignon à La Roche et se dirigeait sur Pommiers par Les Marceaux et Les Chazeaux.

---

(1) M. Auguste Chaverondier a eu le mérite de signaler, dès 1860, cette voie antique et plusieurs autres non moins importantes. Il a fait plus : en employant, un des premiers, à la recherche des voies romaines les textes tirés des anciens terriers, il a pris une initiative féconde, qui lui assurera toujours une part à l'honneur des découvertes faites en suivant la même méthode.

3° A ces routes, allant de Moind vers le nord, il faut peut-être ajouter celle de Montbrison à Jullieu et de là à Vernoil, qu'on peut supposer avoir abouti au pont de Piney. Mais l'âge et le tracé précis de ce chemin, souvent mentionné dans les titres du Moyen-Age, sont encore imparfaitement connus.

D'autres chemins fort anciens, mais probablement de moindre importance, traversaient le canton en divers sens. Le réseau ne s'en peut établir d'une manière complète. Nous citerons seulement le chemin de Solore à la grande voie militaire de Feurs à Clermont et à Urfé par Serre, Le Mont et Mayen; le chemin de Solore à Bussy, par ou près Rory, Le Crozet, Albieu et L'Aiguille; le chemin de Montbrison à Saint-Georges-en-Cousan par Sail, commune de Marcilly; celui de Montbrison au Sail de Cosan, par Preillon et Le Montaillard; la *Parva strata*, ou *chemin de l'Emperier*, mettant Montbrison en communication abrégée avec L'Hôpital-de-Rochefort et Solore, par La Bruyerette près Marcilly, Rugnieu, Le Bruc et Leignieu; le chemin de crête qui descend des hauteurs de Saint-Bonnet-le-Coureau dans la direction de Boën; celui conduisant de La Sauveté à Boën par la Croix de l'Estra, au sud-ouest d'Allieu, et Lime, etc.

Comme dans le reste du Forez, la plupart, sinon toutes les paroisses du canton de Boën possédaient au Moyen-Age des associations pieuses ou confréries, qui avaient d'ordinaire une maison, *la Frarie*, servant à leurs assemblées et aux repas de corps. Le plus grand nombre de ces confréries, que nous nous contenterons de mentionner ici d'une manière générale, étaient placées sous l'invocation du Saint-Esprit (Allieu, Arthun, Boën, La Bouteresse, Bussy, Cezay, Clépé, L'Hôpital, Marcilly, Marcoux, Miserieu, Montverdun, Nervieu, Poncins, Saint-Etienne-le-Molard, Saint-Sulpice, Trelins). Après ce vocable, le plus fréquent paraît avoir été celui du Saint-Sacrement (Boën, Marcilly, Pralong, Saint-Etienne-le-Molard). On trouve aussi les confréries de Saint-Jean à Boën, de Saint-Michel à Marcilly, etc. Les abus qui s'étaient glissés dans les confréries amenèrent leur suppression au XVIe siècle, et leurs biens furent dévolus aux fabriques, aux écoles ou à diverses œuvres charitables.

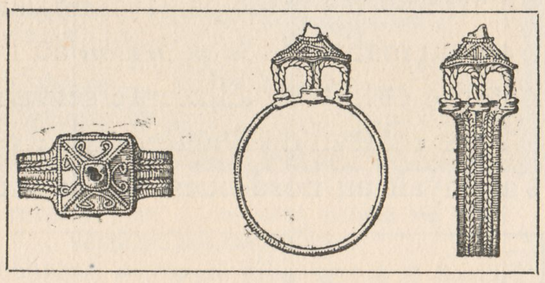

476. — BAGUE TROUVÉE A BOEN
Dessin de V. Durand.

BOEN (*Bodennus, Boencus, Boant*). — Cette dernière forme, qui paraît dans de vieux titres, est conforme à la prononciation vulgaire : mais la forme *Boën* est néanmoins fort ancienne, on la trouve dès le XIe siècle. D'après La Mure, Boën se serait jadis appelé *Saint-Jean des Vignes* et aurait eu pour église-mère la Bouteresse, devenue plus tard son annexe : nous ne savons sur quoi se fonde cette assertion.

Boën est situé sur la rive gauche du Lignon, au point où celui-ci débouche de la montagne dans la plaine. Son territoire, peu étendu, est en grande partie planté de vignes. La *Roche Corbine*, haut rocher brûlé des feux du midi, en face du hameau de L'Argentière, donne son nom à un crû déjà vanté par Anne d'Urfé ; à l'aspect du levant, le vignoble de Lannet, moins renommé, mais connu dès le Xe siècle, couvre les dernières pentes de la montagne entre Boën et Arthun.

Le sol de la commune recèle en plusieurs endroits des vestiges antiques, notamment à *la Morelle*, à Groselier, à Mollian et à Boën même. Un cercueil de pierre et un denier de Pépin d'Aquitaine, trouvés en démolissant l'ancienne église, et une superbe bague d'or découverte en 1884, au lieu de *la Garde* (1), y rappellent les époques mérovingienne et carolingienne.

Au Moyen-Age, Boën fit partie des vastes possessions des sires de Cousan et fut le siège d'une de leurs prévôtés. Guy Ier Damas, seigneur de Cousan et vicomte de Chalon, concéda, vers 1250, à ses habitants, une charte de franchises imitée de celle de Montbrison. Vendue en 1634 par Louis de Saint-Priest, baron de Cousan, à Gilbert de Rivoire, marquis du Palais, puis en 1687, par décret, à Claude de Camus, la terre de Boën passa par héritage, en 1750, à la famille de Punctis qui l'a possédée jusqu'à la Révolution. Boën était une des treize villes appelées anciennement à se faire représenter aux Etats de Forez.

---

(1) V. *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 12.

En 1320, Amédée, seigneur de Cousan, obtint du roi et du comte de Forez l'autorisation de clore de murs la ville de Boën. Le 28 décembre 1434, le duc Charles Ier de Bourbon permit de nouveau aux habitants de fortifier leur ville. L'enceinte, dont il reste des vestiges sur plusieurs points, partait du château, suivait la rue de *Ronde* ou *Traversière*, passait sur l'emplacement de l'église actuelle, remontait la rue *Saint-Jean*, autrefois du *Vintain*, la place *Rolle*, et redescendait sur le château par la rue du *Sordet*, enfermant ainsi un espace en forme de pentagone très allongé, ayant un peu moins de 300 mètres du nord au midi, sur 120 de largeur moyenne. La muraille, que précédait un fossé, était flanquée de demi-tours probablement au nombre de onze, dont dix étaient encore debout au siècle dernier. Quatre portes principales donnaient accès dans la ville, celles de *Saint-Germain* au nord, de *la Font* au matin, de *Montbrison* au midi, et de *la Roche* au soir. Cette dernière était voisine d'une poterne et la tour adjacente servait de prison.

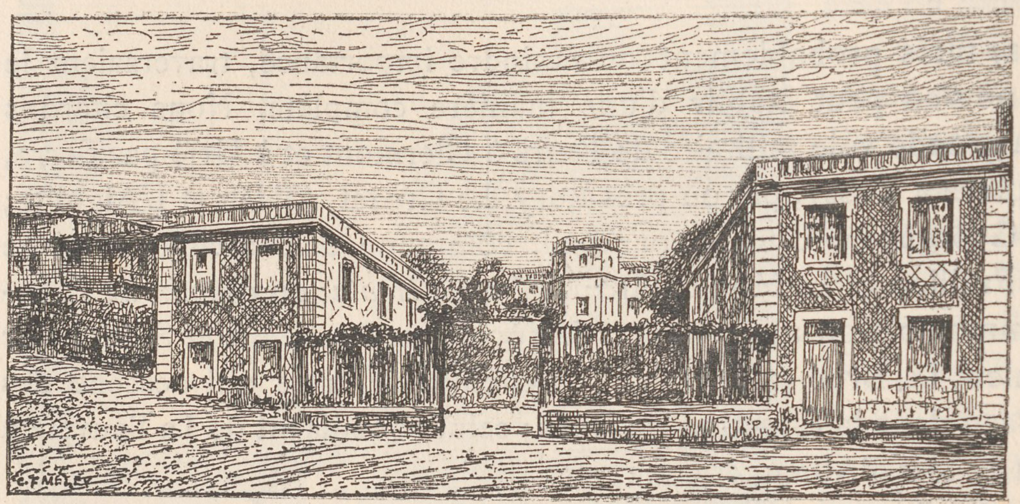

477. — CHATEAU DE BOEN
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Le château de Boën occupait précisément le même emplacement que le château moderne; il s'appuyait au nord-ouest sur la muraille de la ville et avait à peu près la forme d'un trapèze de 40 mètres sur 30, avec une petite tourelle à l'angle sud-est. Nous n'avons pas de renseignements sur la manière dont se terminaient les autres angles, mais nous pouvons conjecturer avec vraisemblance qu'ils portaient des échauguettes établies en encorbellement. Ce château possédait des fossés et un pont-levis du côté de la ville. Il avait été construit, semble-t-il, au XIVe siècle, peu après les murailles de celle-ci, car Guy II Damas, faisant fief le 11 juillet 1381, le qualifie de *domum fortem de novo edificatam in dicta villa de Boen.*

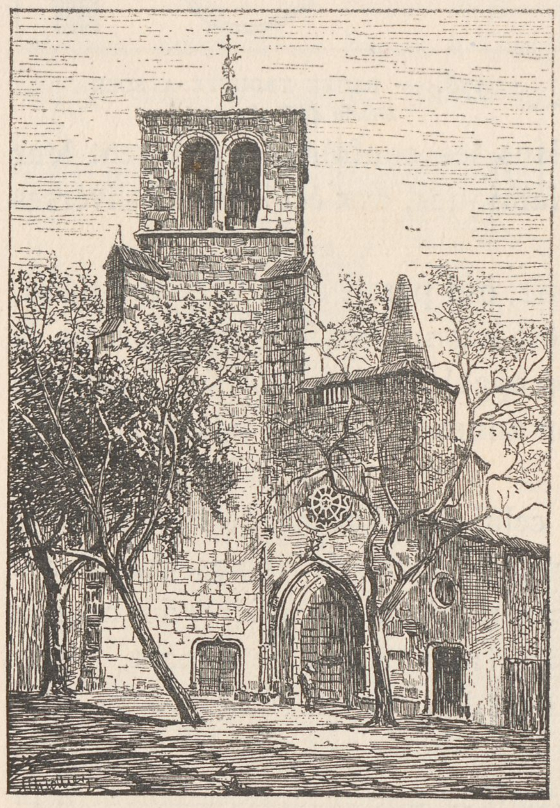

478. — ANCIENNE ÉGLISE DE BOEN
AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de F. Thiollier.

Les sires de Cousan paraissent avoir de bonne heure délaissé cette habitation, dont l'intérieur fut aliéné à plusieurs particuliers, et ils se disposèrent une résidence plus commode dans un hôtel qui s'élevait dans l'angle compris entre la route de Lyon à Bordeaux, au midi, et la place du Marché, au matin. Cet hôtel renfermait une chapelle, deux cours, plusieurs écuries, etc. Un piédestal retiré, en 1877, de l'épaisseur d'un mur, dans la maison de Mme Dubost, boulangère, place du Marché, en provient sans doute; il porte, sur deux de ses faces opposées, des figures en ronde bosse, Bacchus tenant une grappe de raisin et Silène endormi; les autres faces sont ornées de pommes de pin soutenues par une espèce de balustre. Le travail est de la Renaissance, mais assez médiocre.

Au XVIIe siècle, les de Rivoire vendirent cet hôtel à divers habitants de Boën et, vers la même époque, ils rachetèrent un certain nombre de maisons situées dans l'ancien château. Enfin, vers 1786, Jacques-Marie Punctis de La Tour fit reconstruire ce dernier par l'architecte Gabbio, qui tira parti avec une habileté singulière de l'emplacement restreint et irrégulier mis à sa disposition. Le corps principal de logis, élevé sur une terrasse qui domine la cour d'honneur, se termine par deux pavillons carrés coiffés de frontons. Le centre est occupé par une tour octogone engagée, avec attique percé de baies ovales et terrasse à l'italienne. Cette tour contient un beau vestibule occupant la hauteur de deux étages et entouré d'une colonnade ionique sur laquelle court une galerie circulaire. Le salon est entièrement revêtu de boiseries peintes en blanc et enrichies d'ornements sculptés avec une légèreté et un goût exquis. Plusieurs autres appartements se font remarquer par l'élégance de leur décoration. D'énormes consoles de pierre, d'un grand style, soutiennent les paliers de l'escalier. Le château de Boën renferme de précieuses archives, provenant en partie de Cousan.

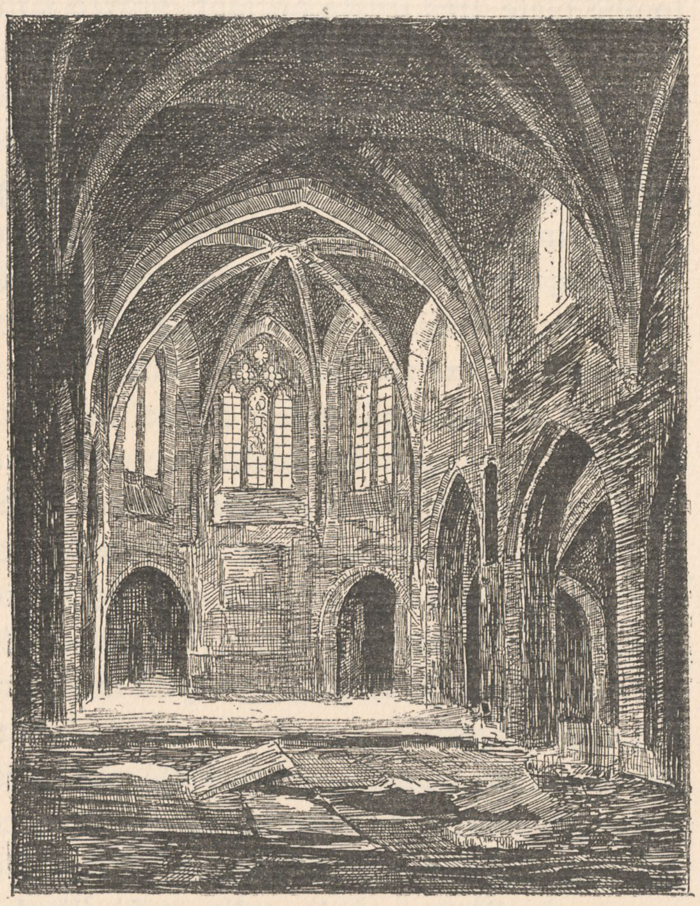

479. — INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE BOEN AUJOURD'HUI DÉTRUITE

Dessin de F. Thiollier, d'après une photographie de E. Brassart.

L'ancienne église, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, démolie en 1882, occupait l'angle méridional extrême de l'enceinte fortifiée. Longue de 28 mètres et large de 16, elle présentait un plan des plus irréguliers et avait été agrandie à plusieurs reprises. Dans son dernier état elle comportait trois nefs, de quatre travées chacune, séparées par des piliers carrés et une abside à trois pans qu'éclairaient d'élégantes fenêtres à meneaux : le tout voûté sur nervures. La nef principale et celle du nord étaient du XV^e^ siècle ; la nef du sud avait été construite vers 1693, en remplacement d'une suite d'étroites chapelles régnant sur ce flanc de l'édifice. Les nouvelles voûtes ayant été appuyées sur la muraille de la ville, qui suivait en cet endroit une ligne brisée, le bas côté était plus large au milieu qu'à ses extrémités. A une époque plus récente encore, les collatéraux avaient été prolongés au-delà du chœur pour former deux salles très irrégulières et simplement plafonnées, que l'on avait mis, par deux arcades basses, en communication avec l'abside. La fenêtre centrale de celle-ci conservait une partie de vitrail ancien, représentant le Christ en croix. Des fenêtres à meneau ajouraient les murs de la grande nef au-dessus des archivoltes des collatéraux : de simples baies, les unes ogivales, les autres surbaissées, s'ouvraient sur ces derniers.

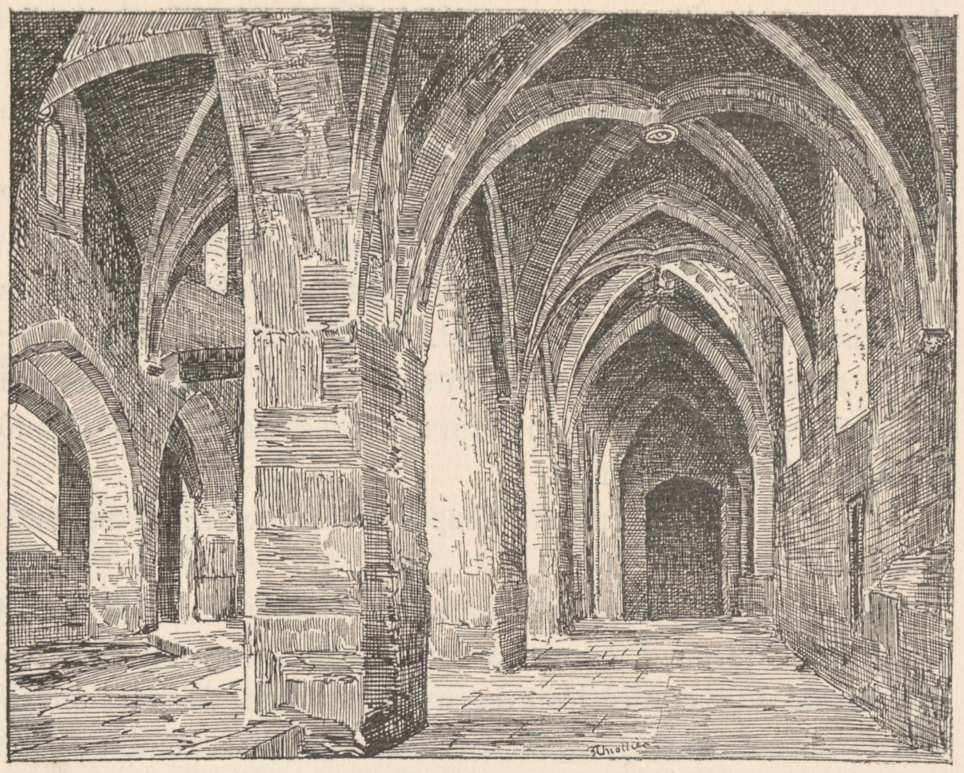

480. — INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE BOEN, AUJOURD'HUI DÉTRUITE

Dessin de F. Thiollier, d'après une photographie de E. Brassart.

Le grand portail, d'un dessin ferme et correct, était en ogive surhaussée et abrité sous trois voussures dont les nerfs, profilés en carène de navire, partaient de bases prismatiques et étaient coupés à l'imposte par une moulure formant chapiteau. A la même hauteur, des mascarons en occupaient l'intervalle. Une archivolte en accolade, garnie de feuillages rampants, encadrait la voussure extérieure et s'appuyait de part et d'autre sur un pilastre prismatique terminé par un haut pinacle. Des bancs de pierre étaient disposés dans l'embrasure et faisaient retour sur les côtés. Un oculus occupait le dessus du portail. A gauche, s'élevait sur la première travée du collatéral un clocher de proportions robustes, anglé de contreforts à ressauts multiples et gâbles surmontés de pyramidions. Sur chaque face de l'étage des cloches, deux baies jumelles en plein cintre. A droite du portail, une tourelle coiffée d'une pyramide de pierre contenait l'escalier de la tour, à laquelle on parvenait par une galerie établie sur le haut de la façade. En démolissant cette galerie, on retira de son plafond une tombe plate très fruste portant, gravée au trait, l'effigie d'un ecclésiastique revêtu de l'amict, de l'aube, de l'étole et du manipule. Un cercueil de pierre du haut Moyen-Age fut aussi rencontré dans les fondations du clocher.

Les seigneurs de Cousan avaient dans l'église de Boën un tombeau qu'on a cru reconnaître dans un caveau creusé sous le chœur. Quelques pierres tombales étaient incrustées dans le pavé. La plus importante contenant, sous la date de 1598, l'épitaphe de plusieurs membres de la famille Perrinet, a été replacée dans la crypte de la nouvelle église.

Celle-ci, bâtie sur les plans de l'architecte Journoud, est orientée du nord au midi, coupant à angle droit l'axe de l'ancienne. Elle a trois nefs de quatre travées, sans compter une travée de clocher, un transept au-delà duquel se prolongent les collatéraux, deux travées de chœur et une abside à cinq pans. Le clocher, accosté de deux tourelles d'escalier octogones, porte une haute flèche en ardoise, cantonnée de quatre pyramidions. Une vaste crypte s'étend sous le chœur et l'abside. Le style est celui du XIII^e^ siècle. Long de 45 mètres, sur 16 de largeur à la nef, 24^{m}40 au transept, et 12 de hauteur sous voûte, cet édifice, sobrement décoré, a le mérite rare d'être parfaitement adapté à toutes les nécessités du culte. On admire à l'intérieur des tables de communion en fer forgé et doré, du meilleur travail. De belles tentures garnissent le pourtour du chœur; elles proviennent de l'ancienne église. L'autel du Sacré-Cœur sort des ateliers de Rey, de Valence; celui de la Vierge, exécuté par Visconti sur les dessins de l'architecte, est surmonté d'une statue par Martin. La vitrerie, incomplète encore, est de Bégule et de Lorin.

A quelques mètres de l'église, au matin, on voit les ruines d'une petite tour carrée qui fut jadis recouverte d'une coupole et d'une aiguille de pierre. Elles appartiennent à une lanterne des Morts située dans le vieux cimetière. Du même cimetière provient aussi une grande et curieuse croix de fer forgé, avec appareil de lumières, transportée en ce siècle au hameau de La Roche, commune de Saint-Thurin (1).

En 1554, Catherine de Bassoue, veuve de Jean Blanchichon, châtelain de Cousan, fit bâtir hors des murs de la ville, au lieu appelé *la Rocchy du Chaffaulx*, sur le chemin de Boën à L'Hôpital, une petite chapelle sous le vocable du *Mont-Calvaire*. Cette chapelle, convertie en maison particulière, existe encore au bout de la rue des Tanneurs. Elle n'a jamais dû être voûtée et présente à l'intérieur des vestiges de décoration peinte. On remarque, dans la paroi du nord, une armoire en pierre jadis garnie de deux rayons, et au-dessus l'inscription : HIC SVNT RELIQVIÆ.

La chapelle des Pénitents, au-dessous du château, fut bénite en 1647; elle sert aujourd'hui d'écurie et de grenier à fourrages. C'est une salle de 17 mètres sur 8, qui dut être recouverte d'un lambris apparent ou d'un plafond. Trois fenêtres à plein cintre l'éclairent d'un seul côté. La porte, placée au nord, est aussi en plein cintre et n'a d'autre moulure qu'un simple chanfrein. Une porte plus petite, rectangulaire sous un arc brisé, paraît avoir donné accès à la sacristie du côté du midi; on la voit de la grande route.

Avant de posséder cette chapelle, les Pénitents tenaient leurs assemblées dans la chapelle du Mont-Calvaire.

Par lettres patentes du 8 février 1566, données à Moulins, Charles IX autorisa Claude de Lévis, baron de Cousan, à convertir en collège la maison de la confrérie de Boën, et ordonna que les revenus de cette confrérie et des autres existant dans les terres du seigneur de Cousan à deux lieues à la ronde seraient appliqués au nouvel établissement et administrés par un bon bourgeois de la ville, ou autre commis par le seigneur. Ces lettres furent confirmées le 7 septembre 1595. Les bâtiments du collège de Boën, occupés quelque temps par l'école des Frères, ont été démolis pour faire place à la nef de la nouvelle église, démolition qui fit découvrir une grande fresque, trop détériorée et d'une valeur artistique trop médiocre pour qu'il y eût intérêt à en conserver le souvenir autrement que par le dessin. Dans trois compartiments séparés par des pilastres composites, elle représentait, à gauche, saint Jean-Baptiste décapité dans sa prison; au centre, la descente du Saint-Esprit sur la Sainte Vierge et les apôtres ; à droite, saint Nicolas en costume épiscopal, ressuscitant trois enfants debout dans le baquet traditionnel. L'inscription suivante courait au-dessus : VERITATE VITATIS (*sic*) PRECO CAPITE PLECTITVR — DESCENDIT SPVS S (*longue lacune*). . MBE — IVSTVS VT PALMA FLOREBIT.

---

(1) V. *Bulletin de la Diana*, t. VI, p. 277.

L'Hôtel-Dieu de Boën était jadis situé dans le faubourg de La Roche, non loin de la chapelle du Mont-Calvaire, mais de l'autre côté de la voie publique. Il fut, au commencement du XVIII^e siècle, transféré au faubourg de Montbrison, et confié aux religieuses Trinitaires, qui depuis 1677 tenaient déjà une école pour les jeunes filles.

La halle occupait le centre de la ville, à l'angle inférieur de la place du Marché. La route de Bordeaux passe aujourd'hui sur son emplacement. Les fours banaux, après avoir été situés, ce semble, au midi de la place de la Fontaine, étaient, au siècle dernier, contigus en soir au château. Un immense bâtiment, s'étendant de la route de Saint-Germain à la rue Saint-Jean, contenait le pressoir banal.

Plusieurs maisons de Boën ont conservé des détails intéressants de la Renaissance. Il faut citer en particulier la façade de la maison nº 7, place de la Fontaine, anciennement de la *Chavanne* ou du *Pilori*. Elle appartenait, en 1557, à messire Augustin de Bresse et à Antoinette du Rys, sa femme, auxquels on peut en attribuer la construction.

L'ouverture, il y a une cinquantaine d'années, d'une large voie dans le cœur même du vieux Boën, en vue de redresser la route de Bordeaux, qui précédemment en contournait l'enceinte au midi, sans y pénétrer, a entraîné la construction d'un grand nombre de maisons et l'agrandissement de la ville du côté du matin. Dans ce nouveau quartier, un Hôtel de Ville et une halle ont été construits en 1867 sur les plans de l'architecte Favrot.

Chauzieu, *Calziacus*, sur la rive droite du Lignon, un peu au-dessous de Boën, est situé en partie sur la commune de Leignieu. C'est un lieu fort ancien, car il est mentionné dès 1025 dans la charte nº 717 de Savigny. Le château de *Chauzieu*, arrière-fief de Cousan, est complètement démoli : il était dans les vignes, au midi et près de la gare. Possédé au commencement du XIV^e siècle par les de Rucis, il appartint successivement aux familles du Bost, de Noyeret et de Talaru-Chalmazel.

Il existait à Chauzieu un pont sur le Lignon, qui fut reconstruit en bois, « de la largeur du pont de Cozan », avec culées en maçonnerie, l'an 1636. Ce pont devait être voisin du beau pont de pierre actuel. Celui-ci est daté de 1745, mais on s'occupait de sa construction dès 1742.

Une petite chapelle, coiffée d'un énorme toit pyramidal, a été édifiée en 1851 au hameau de Chauzieu par feu M. l'abbé Joannin, ancien curé de Sainte-Agathe-la-Bouteresse.

L'Argentière, en amont de Boën, est peut-être le lieu nommé *Argenteria* dans une charte de Savigny (nº 873), de l'an 1100 environ; les titres du Moyen-Age l'appellent *Argenteys*. C'était aussi un arrière-fief de Cousan. Ses premiers possesseurs sont mal connus : peut-être est-ce un démembrement de Chauzieu. Il appartenait, en 1614, aux de Pautrier; il passa depuis dans les familles Paire et Staron de L'Argentière. Les bâtiments paraissent remonter au commencement du XVII^e siècle. Une chapelle de plan cruciforme, en style du XIV^e siècle, y a été construite en 1858 par M. l'abbé de Laplagne.

Le château *Paparel*, ainsi appelé de la famille du même nom, est une autre petite maison noble, au matin et sur les confins de la ville de Boën, dont elle fera probablement bientôt partie. Cette habitation est également du XVII^e siècle; on y voyait une tourelle qui a été démolie depuis quelques années.

Entre le pont de Boën et Mollian, sur la route de La Bouteresse, au territoire de *la Maladière*, était une léproserie consistant en maison, cour, étable, jardin et pré, encore occupée en 1557 par un « pauvre homme lépreux » nommé Antoine Routier, natif de Barjoul, en Provence. La terrible maladie dont il était atteint devenait déjà rare en Forez et cela explique comment, à défaut d'un candidat indigène, la maladrerie de Boën donnait asile à un hôte étranger.

Quelques étangs existent à l'extrémité orientale de la commune. Le plus considérable, l'étang *Bailli*, doit son nom à Amédée Verd, bailli de Forez, qui le fit construire et fut autorisé à exhausser à cet effet le chemin *Français*, qui lui sert de chaussée, par charte de Marie de Berry du 7 janvier 1426 (n. st.).

ALLIEU (*Alliacus,* nom vulgaire *Allio*). — L'église de Saint-Pierre d'Allieu paraît avoir été construite à une époque voisine de l'an 1500. Son plan est celui d'une croix latine, avec abside pentagonale allongée à l'est. La chapelle formant le bras méridional de la croix est plus moderne; un arc-doubleau d'attente dans le mur du soir atteste que la nef devait avoir une travée de plus. L'édifice, tout en granit, est fort petit, 16^{m}30 de longueur, sur 4^{m}90 de largeur à la nef, 10^{m}60 à la croisée, et 6^{m}70 de hauteur. Le portail en plein cintre est composé de plusieurs voussures à nerfs carénés, en retraite les unes sur les autres, avec pinacles latéraux et archivolte en accolade enrichie de feuillages; il s'ouvre au midi sous un porche en charpente construit en 1761; ce porche est garni de bancs de pierre. Le clocher, lourd et sans caractère, a été bâti en 1618 pour remplacer une tour en charpente. L'intérieur est voûté sur nervures, sans chapiteaux à la naissance des arcs; il est un peu bas, comme la plupart des églises de la région édifiées à la même époque, et néanmoins d'un aspect agréable, particulièrement l'abside, qui est percée d'une fenêtre centrale à meneau et de deux autres belles fenêtres en ogive subtrilobée. Les fenêtres des chapelles sont aussi à meneaux et remplages flamboyants. Quelques détails sont à remarquer. C'est d'abord, au-dessous des fenêtres de l'abside, une tablette de pierre saillante, aujourd'hui en partie détruite : cette tablette, souvenir du stylobate qui pourtourne l'abside des églises romanes, servait à placer des reliquaires ou des statues. On en trouve quelques autres exemples en Forez, un notamment fort bien conservé à Palognieu. C'est ensuite un grand arc en ferronnerie, orné d'enroulements, de feuillages, de tiges de lis fleuries, jeté d'un pilier à l'autre sous l'arc triomphal et supportant un crucifix : disposition qui rappelle évidemment la poutre ou *trabs*, quelquefois soutenue par des colonnes, qui existait à la même place dans les anciennes basiliques. Une foule d'églises foréziennes, tant dans le canton de Boën qu'au dehors, possèdent des arcs de ce genre ; on en voit à Cezay, Rochefort, Saint-Laurent, Saint-Sixte, etc. Il en existait à Boën et à Bussy. Quelquefois, comme à L'Hôpital, ils sont en bois. Mais le clergé et les architectes tendent à les faire disparaître, et l'on n'en place pas de nouveaux dans les églises que l'on rebâtit.

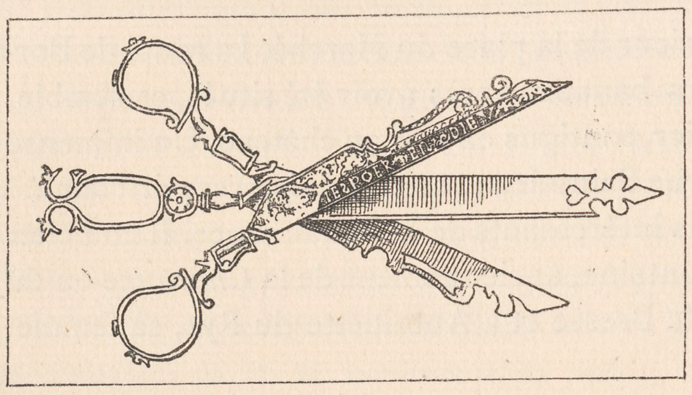

481. — CISEAUX ATTRIBUÉS A ANNE DE FRANCE DUCHESSE DE BOURBON, COMTESSE DE FOREZ
Collection de V. Durand, à Allieu.

Celui d'Allieu est un des plus élégants. La table de communion placée au-dessous est aussi en fer forgé et d'un bon travail du XVII^{e} siècle.

Les vitraux du chœur, par Miciol, et celui de la chapelle de la Vierge, par M^{me} Pagnon-Déchelette, datent respectivement de 1877 et de 1887. La vitrerie ancienne se composait de verres blancs montés sur plomb, avec bordures de couleur.

L'autel majeur était de bois sculpté et doré. Les autels secondaires avaient des parements en cuir peint, doré et estampé, et ils étaient surmontés de grands retables s'élevant jusqu'à la voûte, exécutés vers 1685 par Pierre Pontadit; ils ont disparu il y a une quarantaine d'années.

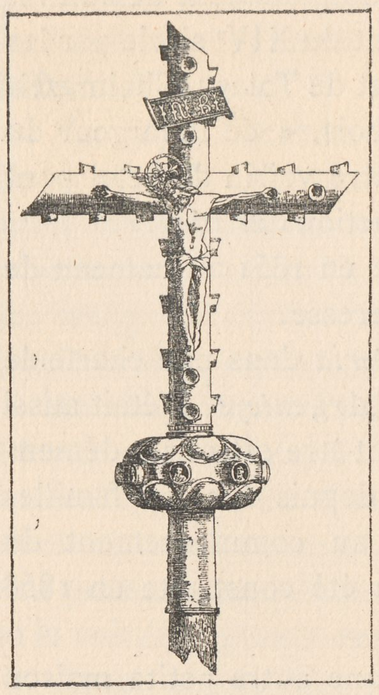

482. — CROIX ORNÉE D'ÉMAUX A ALLIEU
Dessin de V. Durand.

Le mobilier de l'église comprend plusieurs pièces intéressantes, des vases sacrées de la Renaissance, une croix processionnelle du XV^{e} siècle, en cuivre doré, avec cabochons émaillés, un lustre à six girandoles du XVIII^{e}, des chandeliers d'autel de la même époque, signés *Pouguet à Lyon*, des candélabres funéraires à treize bobèches, en fer forgé et tordu, exécutés en 1872 par Pierre Laurent, forgeron d'Allieu; enfin une curieuse chasuble noire du XVII^{e} siècle, dont la croix blanche porte un crucifix et des têtes de morts peints et brodés; elle provient du château de Goutelas, commune de Marcoux.

Sur la place publique qui précède l'église, devant l'ancien bâtiment de la *Frarie*, la *Pierre des Morts*, énorme bloc de pierre non taillée, sert à déposer le cercueil et le clergé y fait la levée du corps. Une croix de pierre de Volvic, érigée sur la place de la Mairie, est l'œuvre du sculpteur Channeboux.

La commune d'Allieu est riche en antiquités. On a rencontré des substructions, tuiles à rebords, poteries, moulins à bras, etc., à Allieu, Pransimange, Branlapeillon, *Corruy*, Daumois, la *Croix dau Fé* au nord de Daumois, Fontavin, la *Place du Lac*, la *Croix d'Allieu*, etc. Dans ce dernier territoire, situé sur le chemin de Saint-Martin-la-Sauveté et sur la limite même de cette commune, un cimetière à ustion paraît avoir dépendu d'un centre romain d'habitation qui existait à la *Croix-Lugnier*, au point où se rencontrent les territoires d'Allieu, Saint-Martin et Cezay : il a rendu des urnes cinéraires, des poteries sigillées, des statuettes en terre cuite, etc. Dans le même champ et ceux adjacents, on a trouvé une grande quantité de silex taillés, généralement de petites dimensions, et quelques hachettes polies. La pierre taillée et polie s'associe également aux antiquités d'apparence romaine au quartier de la Croix dau Fé.

ARTHUN *(Artedunum*, *Artidunus).* — Le nom visiblement gaulois de ce lieu permet de lui assigner une origine très reculée. Nous ignorons si l'on a rencontré des antiquités sur l'emplacement du village lui-même, mais des vestiges d'habitations romaines se sont montrés à proximité, dans le parc de Beauvoir et au nord-ouest du bourg. Disons de suite que des découvertes analogues ont été faites sur d'autres points de la commune, notamment aux Torrolières, aux Solats et à *Lannet.*

Les plus anciens textes où Arthun paraisse à notre connaissance sont les chartes n^{os} 388 et 642 de Cluny, des années 930 et 943; par la seconde, Maimbod, évêque de Mâcon, concède en précaire à un seigneur nommé Aycard ce que l'église cathédrale de Saint-Vincent possède en ce lieu. En 981 ou 982, les exécuteurs testamentaires d'un autre seigneur nommé Arluin, donnèrent à l'abbaye de Cluny le village d'Arthun, avec son église dédiée à Notre-Dame (charte 1578). L'église actuelle est sous le vocable de saint Barthélemy.

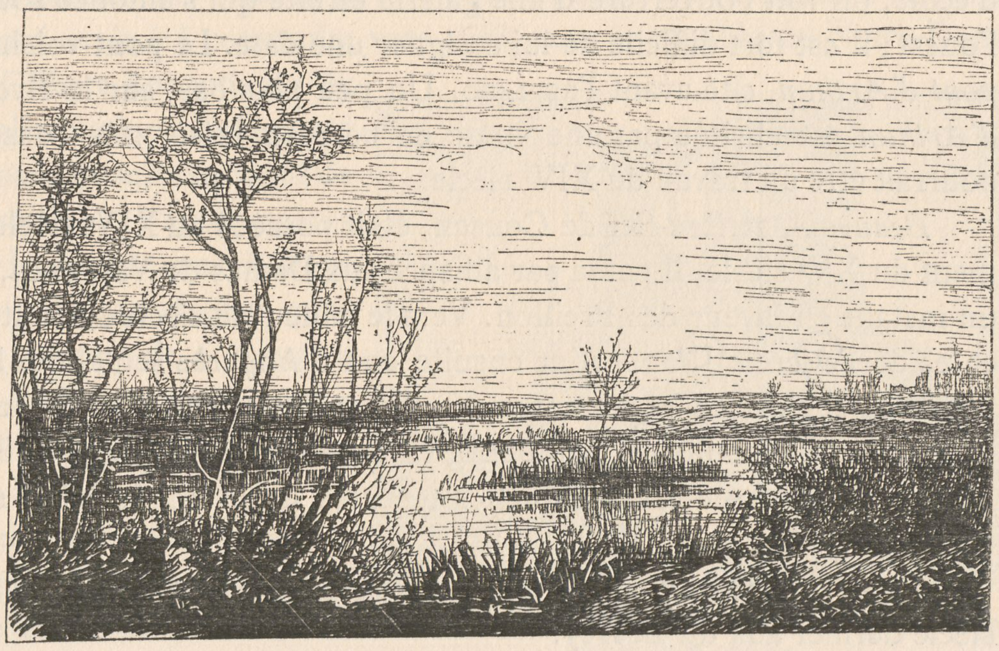

483. — ÉTANG A ARTHUN
Dessin de F. Thiollier

Plus tard, Arthun figure entre les possessions des sires de Cousan. Il en fut détaché en 1634, avec Boën, et suivit depuis le sort de cette dernière seigneurie.

D'après La Mure, l'autorisation de fortifier Arthun aurait été accordée, en 1320, à Amédée Damas, en même temps que celle de clore Boën. Le 25 octobre 1438, Eustache de Lévis permit aux habitants de réparer le château situé sur la *motte* d'Arthun et d'entourer celle-ci de bonnes fortifications, *tam propter guerrarum discrimina, latronculorum incursus, quam ut dictus locus Artheuni numero gencium copioso valeat feliciter et comode augeri;* il confirma, par le même acte, le privilège de consulat et autres accordés par ses prédécesseurs. L'enceinte d'Arthun existe encore en grande partie. C'est un quadrilatère irrégulier, dont les angles étaient munis de tours, si ce n'est peut-être celui du nord-ouest; en revanche, la courtine à l'aspect du matin paraît en avoir possédé une à son milieu. Une demi-tour, dite de la *Loge*, protégeait aussi l'entrée, sur la courtine du midi. La place était entourée de fossés pleins d'eau, qui en constituaient sans doute la principale force. Une éminence enveloppant le saillant nord-ouest paraît représenter plus particulièrement la *motte* seigneuriale. L'intérieur du château d'Arthun est très curieux à visiter. Il a conservé un grand nombre de maisons du Moyen-Age, qui se pressent le long d'une étroite rue parallèle aux remparts et d'une rue centrale. La plus intéressante est située au midi, près de l'entrée; le linteau de sa porte est orné de rosaces et de fleurons; une croisée de bois, encadrée d'une triple moulure carénée, éclaire l'étage; un hourdage établi sur potelets et croix de Saint-André procure un grenier sous le toit.

L'église occupe l'angle sud-est de l'enceinte. Ses trois nefs, de style indécis et dont l'extrême simplicité fait le principal mérite, ont été bâties il y a quelques années par l'architecte Favrot, sur l'emplacement d'une nef unique peu remarquable. Il ne reste de l'ancien édifice qu'une travée de chœur romane, voûtée en berceau, et une abside en cul-de-four sur laquelle avait été élevée la tour d'angle du rempart; une meurtrière pour arme à feu avait même été percée dans le mur du chœur. Ce dernier supporte le clocher, qui se compose d'un premier étage voûté en berceau sur arcades appliquées à la muraille, et d'un étage de cloches ajouré sur chaque face de deux baies ogivales jumelles, selon le type ordinaire des clochers du pays; cet étage semble remonter à la fin du XVe siècle. Sur le toit, s'élevait naguère un lanternon carré en charpente, renversé par le terrible ouragan du 20 février 1879; c'était un exemple d'une disposition architecturale fréquente dans la partie méridionale du val de la Loire (1). La cloche est datée de 1629.

Du mobilier de l'église rien n'est à citer, si ce n'est une table de communion en fer forgé, du XVIIIe siècle, et deux bustes-reliquaires en bois sculpté.

L'ancien cimetière, situé au sud de l'église, a rendu plusieurs auges sépulcrales de pierre du haut Moyen-Age; on assure que le sol du bourg renferme des sépultures bien au-delà du périmètre que ce cimetière occupait en dernier lieu.

Sur le talus de la route de Roanne au Puy, l'*Iter Franciscum* des chartes, près de la maison d'école, on voit l'ouverture d'une galerie étroite qui s'enfonce sous les terres dans la direction de l'ouest; il est fort difficile de lui assigner une date. Le pont voisin semble avoir remplacé le *grand pont d'Arthun*, cité avant l'an 1400. Un peu plus bas, sur la rive droite du ruisseau, la *fontaine d'Arthun* est abritée par une voûte en berceau brisé, très basse, dont l'arc est extradossé : ce pourrait être un travail du XIVe siècle.

Beauvoir, arrière-fief de Cousan, était possédé au XIVe siècle par les de Mars. Au commencement du XVe siècle, il passa par alliance aux Damas de Varennes, qui paraissent s'en être dessaisis un instant en faveur des Preillon. Vers le milieu du siècle suivant, il est indivis entre les d'Angerès et les de Fetières. Il appartint ensuite aux d'Angerès seuls, qui le vendirent en 1626 aux Girard. Les de Rochefort en héritèrent vers 1750 et firent, peu d'années avant la Révolution, reconstruire le château. La famille de Neufbourg en est propriétaire depuis 1840 environ.

Le château renferme de belles tentures de la fin du XVIe siècle et un important dépôt de titres.

La Presle, fief au sud d'Arthun, près de la limite de la commune, appartenait au milieu du siècle dernier aux du Bessey.

BUSSY-ALBIEU *(Buxiacus, Buxetus, Bussy-la-Paelle)*. — Bussy, au bord de *l'Estra Français*, fut le chef-lieu de l'une des plus anciennes et des plus considérables seigneuries du Forez. Un titre de l'an 1269 nous apprend qu'elle s'étendait sur une dizaine de paroisses dont plusieurs, Allieu, Sainte-Foy, Saint-Sixte, Saint-Sulpice, etc., ont gardé jusqu'à la fin du siècle dernier l'appellation, *en Bussy* (2). Peut-être doit-on faire remonter jusqu'à l'antiquité l'importance de ce lieu et de la circonscription territoriale dont il était le centre.

Les premiers possesseurs de Bussy sont peu connus : quelques indices laissent conjecturer qu'ils appartenaient à la maison de Roanne. Cette terre était passée dans les mains du comte de Forez, quand Guy IV l'échangea, en 1221, contre Saint-Maurice en Roannais avec les seigneurs du même nom. Rachetée quelques années plus tard (1243) par Guy V, engagée temporairement à Guillaume de Jaligny, elle fut l'objet de diverses transactions entre le comte et les seigneurs de Saint-Maurice et ne paraît avoir appartenu sans conteste à la maison de Forez que vers le premier quart du XIVe siècle. En 1437, elle fut acquise une première fois et, en 1517, une seconde fois et définitivement par les d'Urfé. Ses derniers seigneurs furent les de Simiane (1768) et de Rochefort (1778).

Le château de Bussy, bâti au centre du village sur une éminence peut-être factice, paraît dans les titres dès la première moitié du XIe siècle. Il était probablement plus ancien et dut subir dans le courant du Moyen-Age plus d'une reconstruction partielle ou même totale. On sait notamment qu'il fut l'objet de réparations vers le milieu du XIVe siècle. Une portion assez considérable de ses murailles subsistait encore il y a soixante ans. Vers 1825, elles s'écroulèrent subitement, écrasant dans leur chute trois maisons dont, par un bonheur providentiel, tous les habitants étaient sortis. Il ne resta debout qu'une tour carrée située à l'ouest, du côté de la rivière d'Argent, et dans laquelle était la porte d'entrée, d'où l'on pénétrait à l'intérieur par un passage voûté. Cette tour fut elle-même démolie, il y a une quarantaine d'années, et les matériaux en furent employés à endiguer la rivière. Il ne reste actuellement du château que quelques pans de murs insignifiants et des substructions à fleur de terre.

---

(1) Oct. Puy de La Bastie. *Les grandes lignes architecturales*, 2e édition, 1880, p. 111.

(2) *Inventaire des titres de Forez* par J. Luillier, publié par M. Aug. Chaverondier. *Appendice*, p. 558. Voir dans cet ouvrage plusieurs autres chartes concernant Bussy et les savantes notes qui les accompagnent.

Une enceinte extérieure, qui enfermait le bourg, a également disparu. On voit quelques vestiges de l'une de ses portes, avec le trou dans lequel se mouvait la barre de bois servant à la fermer, sur le chemin qui conduit au cimetière.

Au centre du château était bâtie l'église paroissiale de Saint-Martin, démolie en 1879. On y accédait en soir par un perron semi-circulaire de quatre marches précédant un portail du XVI^{e} siècle, à deux baies arrondies aux angles, séparées par un trumeau et encadrées dans une vaste accolade. Un deuxième emmarchement intérieur conduisait par six degrés à une nef plafonnée, large de 5 mètres et terminée par une travée de chœur et une abside aplatie en anse de panier, le tout long de 23^{m}20 dans œuvre. Deux chapelles non exactement placées en face l'une de l'autre s'ouvraient à droite et à gauche du chœur. Celle du nord avait été construite vers 1658, sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel, aux frais de Gilbert Arnaud, élu de Thiers. La partie absidale de l'église était probablement de peu d'années plus ancienne, mais les substructions de la nef conservaient des parties romanes. L'autel majeur était en bois sculpté et doré. Sur le chœur on avait élevé dans les premières années de ce siècle un clocher quadrangulaire en bois et briques, avec toit à ressauts couvert en tuiles de couleur. Ce clocher, malgré la pauvreté de sa construction, était d'un effet heureux dans le paysage.

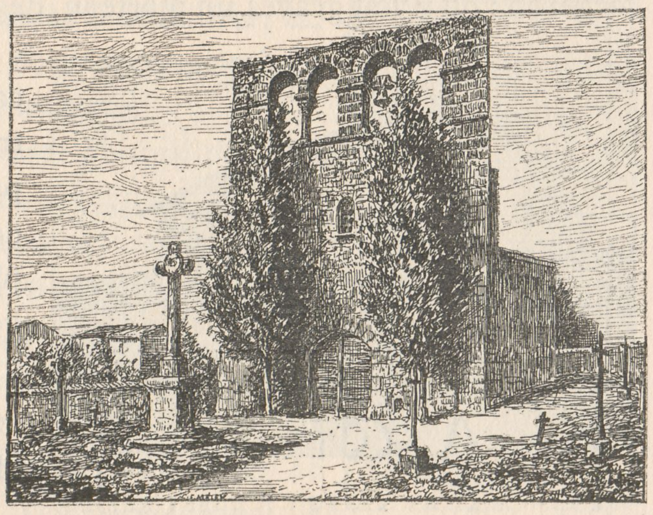
484. — ÉGLISE DE NOTRE-DAME A BUSSY-ALBIEU
Dessin de F. Thiollier.

La démolition de l'ancienne église de Bussy a amené la découverte de deux cippes ou piédestaux antiques, dont l'un réduit à sa base et l'autre portant une superbe inscription du I^{er} siècle, en l'honneur d'un personnage attaché au temple de la déesse *Segeta* à Feurs et à celui d'une autre déesse inconnue, *Dunisia;* il a été transporté à la Diana. On retira aussi du sol un sarcophage de pierre avec son couvercle en dos d'âne, d'une forme semblable à celle usitée dans le haut Moyen-Age. Plusieurs autres cercueils étaient creusés dans des troncs de pin à peine équarris. La place de la tête était indiquée à l'intérieur.

La nouvelle église occupe à peu près l'emplacement de l'ancienne, mais elle est inversement orientée. Elle a été bâtie, sur les dessins de l'architecte Michaud, en style du XIII^{e} siècle et comporte trois nefs, de six travées chacune, et une abside pentagonale. La première travée de la nef principale supporte un clocher quadrangulaire, percé sur chaque face de deux baies jumelles et coiffé d'une flèche en ardoises passant du plan carré à l'octogone. Le portail, seule partie traitée avec luxe, s'abrite sous une double voussure retombant sur des colonnettes; un bas-relief de saint Martin partageant son manteau remplit le tympan. On a replacé dans le mur extérieur de l'abside une curieuse pierre tombale retirée du pavé de l'ancienne église. Elle porte en relief l'image d'une jambe avec la cuisse. Est-ce un rébus? est-ce la sépulture d'un membre amputé?

En 1046, un personnage nommé Aschiricus donna, du consentement de ses proches, à l'abbaye de Savigny en Lyonnais une église qu'il avait fait bâtir à Bussy en l'honneur de Notre-Dame et de saint Galmier et il lui attribua les oblations faites par les pèlerins qui se rendaient à Notre-Dame (du Puy), à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle et à Saint-Gilles (1). Cette donation fut l'origine du prieuré de Bussy dont l'église, située dans le cimetière, au midi mais hors de l'enceinte fortifiée du village, subsiste encore : toutefois il nous semble douteux que l'édifice actuel soit celui construit par Aschiricus; nous l'attribuerions plus volontiers à la fin du XII^{e} siècle. Il se compose d'une salle rectangulaire, jadis recouverte en charpente et aujourd'hui plafonnée, donnant accès dans un chœur allongé et plus étroit, à chevet plat et voûté en berceau ogival. Ce chœur, qu'éclairent des fenêtres en ogive subtrilobée, dont celle à l'aspect du midi est assez élégante, a été bâti aux environs de l'an 1500, pour remplacer sans doute une abside en cul-de-four; et l'établissement de sa voûte entraîna la reconstruction en arc brisé, sur les impostes romanes primitives, de l'arcade triomphale en plein cintre. Au XVII^{e} siècle, une chapelle étroite, voûtée en berceau transversal, fut ajoutée sur le flanc droit de la nef; la plupart des ouvertures furent agrandies et dénaturées, et un portail en ogive surbaissée fut placé dans le mur de façade; la porte primitive était peut-être en nord; du moins un grand arc de décharge, aujourd'hui muré, semble en attester l'existence. La longueur intérieure totale est de 19^{m}52; la largeur de la nef de 5^{m}88, celle du chœur de 4^{m}12.

---

(1) *Cartulaire de Savigny*, charte 731.

Dans le pavé, que plusieurs emmarchements, rachetant la pente naturelle du sol, divisent en cinq parties situées à des niveaux de plus en plus élevés, sont encastrées quelques pierres tombales. L'une d'elles porte en caractères réservés en épargne, l'épitaphe de N. Deshayes, de Roanne, mort en 1662, et au-dessus ses armes, *une jumelle accompagnée en chef de trois coquilles et en pointe d'un croissant*. Une pierre mise en œuvre dans une marche semble provenir de la tombe d'un forgeron : on y voit gravés un marteau, des pinces et un fer de cheval.

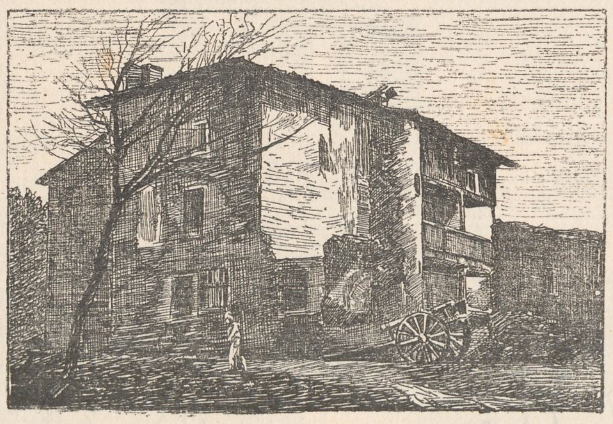

485. — MAISON ARNAUD A BUSSY-ALBIEU
Dessin de F. Thiollier.

L'extérieur est de la plus grande simplicité. Deux contreforts à glacis très inclinés flanquent la porte d'entrée. Le mur de façade se termine par un très élégant campanile à quatre arcades séparées par un pilier central, et, de part et d'autre de celui-ci, par des piliers monolithes plus étroits offrant l'apparence de deux colonnettes hexagones jumelles, aux chapiteaux feuillagés, et réunies sur toute leur hauteur par un mince tenon de pierre.

Les bâtiments conventuels qui durent exister près de l'église de Notre-Dame n'ont pas laissé de traces apparentes.

On sait par La Mure que, de son temps, il avait été fondé à Bussy un monastère d'hommes de l'ordre de Grandmont. Cet établissement dut être bien éphémère, car il n'en est pas fait mention dans la notice sur la paroisse de Bussy fournie, en 1697, par le curé à l'intendant d'Herbigny, et nous en avons vainement recherché l'emplacement.

Nous ignorons aussi où étaient situés l'*Hôpital des pauvres* et la maison du *reclus* de Bussy, dont parlent certains textes du Moyen-Age; il est probable que cette dernière était située sur la route. Quant à l'infirmerie ou maladrerie de Bussy, il y a des raisons de croire qu'elle était au nord et à quelque distance du bourg, et sans doute à proximité du même chemin (1).

On remarque sur la place principale, à l'angle de la grande route et du chemin de Bussy aux Aires, une maison du XVI^{e} siècle, qui appartenait au XVII^{e} à la famille Arnaud. Elle possède sur sa façade une tourelle d'escalier et un double étage de galeries de bois, dont l'inférieure repose sur de sveltes piliers hexagones en granit. L'intérieur, où il reste de beaux lambris à la française, a été remanié à la mode du XVIII^{e} siècle.

Devant cette maison, près d'un puits public, s'élève une belle croix en grès, du XVI^{e} siècle. Le socle en est orné de moulures à pénétrations multiples et des bouquets de feuillages terminent les bras du croisillon qui porte, au revers du crucifix, une Vierge debout tenant l'enfant Jésus. Une autre croix de la même époque se voit sur la route au quartier de *Bourgchanin*, à l'extrémité méridionale du bourg; le fût en est écoté, particularité assez rare: ce genre de décor est d'ordinaire réservé au croisillon.

Il existe au hameau d'Albieu, à trois kilomètres en soir de Bussy, une chapelle dédiée à saint Antoine et qualifiée de « fort ancienne » par Auguste Bernard. En effet, le chœur, rectangulaire et voûté en berceau, de cet édifice pourrait remonter au XIe siècle : une fenêtre en plein cintre, étroite comme une meurtrière, est percée dans le mur du fond ; les autres fenêtres sont modernes. La nef, d'âge un peu incertain, de la fin du XVe siècle peut-être, mais remaniée dans les temps postérieurs, est recouverte d'un plafond en berceau très surbaissé. Longueur totale dans œuvre, 13^{m} 07 ; largeur de la nef, 5^{m} 40, du chœur, 3^{m} 85. La porte principale, du XVIIe siècle, est en anse de panier ; une porte latérale plus ancienne a son linteau soutenu par deux corbeaux et son huisserie divisée en zones horizontales, remplies elles-mêmes par des compartiments carrés, ornés chacun de cinq clous. Près de cette porte, à l'intérieur, est un fort joli bénitier octogone pédiculé, du XVe siècle. Un campanile, dont on distingue encore les premières assises, paraît avoir existé à l'aplomb de l'arc triomphal. Il a été remplacé au XVIIe ou XVIIIe siècle par un petit clocher bâti en retraite sur les trois autres murs du chevet ; il est ajouré de quatre baies en plein cintre et coiffé d'un toit pyramidal d'une médiocre inclinaison.

---

(1) Cf. Chaverondier. *Inventaire des archives départementales de la Loire*. B. 1852 et 1853.

La chapelle d'Albieu possède un curieux reliquaire de cuivre, haut de 0^{m} 27, avec cylindre de corne, malheureusement vide des reliques qu'il a renfermées. On y voyait aussi naguères un buste-reliquaire, en bois argenté, représentant saint Paul, bon travail de la première moitié du XVIIIe siècle.

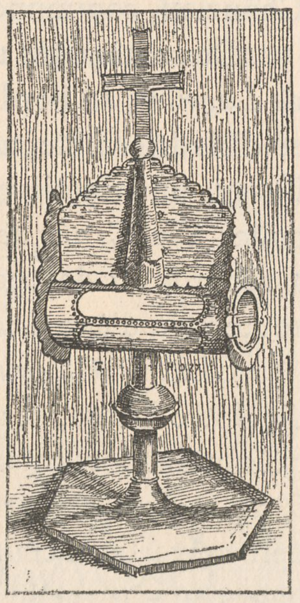

486. — RELIQUAIRE A ALBIEU

D'après un dessin de V. Durand.

Dans le hameau, une croix de pierre, à base ornée de moulures qui accusent les environs de l'an 1500, porte une inscription malaisée à déchiffrer, et, sur son croisillon moderne en fer, un fort beau Christ de bronze, aussi du XVe siècle finissant, qui a dû appartenir à une croix de procession.

Entre Albieu et Bussy, mais plus près d'Albieu, le vaste plateau de l'*Aiguille*, bordé au matin par un ressaut naturel du terrain, si régulier que l'on croirait à un escarpement fait de main d'homme, est couvert de débris de l'époque romaine. D'après La Mure, des vases pleins de médailles y auraient été découverts. Près de l'extrémité nord de ce plateau, le rocher de *Saint-Martin* présente à sa surface de nombreuses cupules hémisphériques et parfaitement régulières et diverses autres cavités qui passent pour être le *four*, et la trace des pas et du bâton de saint Martin. Des cupules analogues se voient sur le *fauteuil de saint Martin*, autre rocher situé dans le voisinage. Il est peu douteux que ce lieu ait été le théâtre d'observances païennes, peut-être dès une époque antérieure à la conquête romaine.

CEZAY *(Sesel)*. — Ce village est bâti au pied d'une curieuse éminence basaltique, hérissée de prismes verticaux minuscules et qui simule le plan en relief d'une ville immense.

L'église, sous le vocable de Notre-Dame, paraît être de la fin du XVe siècle. Elle a une nef de deux travées, un chœur à chevet carré, peut-être ajouté après coup, et deux chapelles latérales, le tout voûté sur nervures. Longueur dans œuvre 23 mètres, largeur à la nef, 6^{m}50, au chœur 5^{m}15. Cet édifice n'a de remarquable que le clocher, tout en pierre de taille et d'aspect robuste, qui s'élève sur la première travée et dont le type, très répandu en Forez, se retrouve peu modifié dans les églises de Saint-Laurent, Saint-Sixte et Trelins : c'est-à-dire qu'il est anglé de puissants contreforts, possède un étage voûté pour les sonneurs, un étage de cloches percé sur chaque face de deux baies jumelles et un toit plat à quatre pentes. Il est surmonté d'une très belle croix de fer forgé. Un porche en charpente ou *galinière* précède la porte principale. Il est clos par un mur à hauteur d'appui, sur lequel reposent quatre courts piliers chanfreinés et moulurés, deux de pierre et deux de bois.

L'ancien autel majeur en bois sculpté et doré, bon travail du XVIIe siècle, est aujourd'hui au château de Beauvoir, commune d'Arthun. Il paraît avoir été accompagné d'un grand retable exécuté vers 1698 par le sculpteur Dufour, de Montbrison, et appliqué au mur droit du chevet. Ce retable a disparu, ainsi qu'un autre commandé en 1700 au sculpteur Chabrérias, de la même ville, pour être placé dans la chapelle du nord appartenant au sieur de Prandières. Une cloche, exécutée en 1672 par Pierre Marchal, a été refondue en 1878 (1).

---

(1) *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 51. — *Revue Forézienne*, t. IV, p. 86.

Sur la place publique, croix de pierre du XV^e ou XVI^e siècle. Au hameau de La Vialle, aussi sur une place publique, autre belle croix de pierre du sculpteur Picaud, renversée, peu après son érection, par l'ouragan du 20 février 1879 et médiocrement restaurée. Nous citerons enfin, au hameau de Marcy, une troisième croix en fer forgé, probablement du XVII^e siècle.

La maison et fief de *Prandières* paraît remonter aux premières années du XVI^e siècle; on y voyait naguères, dans une salle surmontant l'entrée extérieure, des lambris peints en grisaille. Ce fief a été possédé par les Bec et les Lestra de Prandières. Un autre château, le *Crozet*, a été entièrement démoli vers 1850. C'était une construction du XVI^e siècle, où les familles de Crozet, de Saint-Priest de Fontanès, Honorati et Buffet s'étaient succédé. Il en reste une élégante cheminée de pierre, transportée dans la maison Millière, à Marcy; de grandes consoles coiffées de chapiteaux ioniques en soutiennent le manteau. A peu de distance du Crozet, la chapelle de l'*Ermitage*, édicule rectangulaire avec abside, fondé aux environs de l'an 1600 par Antoine Georges du Crozet, prêtre, ne présente plus que des ruines.

On a retiré d'une maison abandonnée, à Pransimange, où il servait de retombée à une voûte d'arêtes, un chapiteau du XI^e ou XII^e siècle, orné de masques féminins, qui a été transporté à Chauzieu, commune de Leignieu, dans le jardin de M. Thinon.

Des antiquités romaines ont été mises au jour sur plusieurs points de la commune: à la *Croix de Lugnier*, au bord de la voie d'Aquitaine, des substructions, poteries sigillées, monnaies de Titus et d'Hadrien, etc; au territoire de *Nérand*, près de celui de *Mont-Joué*, sur la voie de Solore à Bussy, un cimetière à ustion, avec moyens-bronzes d'Antonin-le-Pieux et une hachette de pierre polie; à la *Croix de l'Orme*, près Marcy, un aureus de Néron et divers objets antiques; de la tuile à rebords et des poteries à *Agnolles*, Concisan, *la Commanderie*, Rory, la Chavanne, etc. Un souterrain d'âge inconnu existe dans ce dernier hameau.

CLÉPÉ (*Claipiacus*, Clépieu). — L'église paroissiale de Clépé, sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame, et anciennement sous celui de saint Martin, est un édifice d'humble apparence et néanmoins fort intéressant à étudier. Long de 23^{m}36 dans œuvre, il se compose d'une nef large de 6^{m}74 et d'un chœur rectangulaire large de 4^{m}32, qui est flanqué, au nord, d'une petite chapelle. La nef, couverte en charpente à l'origine et maintenant plafonnée, remonte au moins au XI^e siècle, plus haut peut-être; elle était éclairée latéralement au midi par des fenêtres en plein cintre aux claveaux de pierre alternativement grise et jaune. Une seule de ces fenêtres primitives existe encore, aveuglée par de la maçonnerie, près de la montée du clocher. Immédiatement au-dessous de la toiture régnait un second ordre de fenêtres, aussi en plein cintre, mais très étroites et murées également aujourd'hui; il est malaisé de décider si elles donnaient dans la nef ou dans une salle supérieure. La nef a été allongée et les baies ont été refaites au XVIII^e siècle. Le chœur est voûté sur nervures toriques accostées d'un cavet et retombant sur des culs-de-lampe dont deux sont ornés de petits personnages accroupis, assez spirituellement traités. A la clef, le Père Eternel tenant la boule du monde et bénissant. Une fenêtre en tiers-point est ouverte dans le mur du fond et deux contreforts à ressauts, avec gargouilles en forme de quadrupèdes grossièrement sculptés, en renforcent extérieurement les angles. Cette partie semble devoir être attribuée au premier tiers du XV^e siècle. La chapelle latérale au chœur, qui était celle des Thélis, est du XVII^e siècle. L'arc triomphal roman, en plein cintre un peu dépassé, supportait un campanile à deux ouvertures qui a été converti en tour close au siècle dernier, par la construction de trois murs légers en pierre et brique, percés de baies en plein cintre. Une litre funéraire aux armes des Thélis court à l'extérieur de l'église.

L'autel majeur en bois doré a été détruit par la foudre en 1868. Dans le pavé du chœur est encastrée la table à rebords, mesurant 1^{m}39 sur 0^{m}79, d'un autel beaucoup plus ancien. Le bénitier est une cuve rectangulaire moulurée, du XV^e ou XVI^e siècle, posée sur un cippe antique anépigraphe. L'armoire qui renferme les fonts baptismaux est du XVIII^e siècle et d'une sculpture médiocre. Les vitraux sont de Mauvernay.

Le clocher de Clépé renferme la cloche la plus ancienne que nous connaissions en Forez. Elle est datée de 1466, d'une belle exécution, et signée du fondeur *P. Ravart*. L'inscription d'une seconde cloche fait connaître qu'elle a été fondue en 1752 pour l'église de Saint-Clément, canton de Vic-sur-Cère (Cantal).

La porte du cimetière, en fer forgé, est d'un bon travail du XVIII^{e} siècle.

Le château de Clépé, un des plus célèbres du Forez, est mentionné dès 1167, époque où Louis-le-Jeune céda en augmentation de fief au comte Guy II « les droits qu'il avait sur cette place en vertu de son autorité royale ». Il occupait, en nord de l'église, une esplanade légèrement trapézoïdale, de 100 mètres environ sur 90, dans un site aussi agréable que fort, à la limite extrême du plateau qui domine le val de la Loire. Un talus presque à pic en interdisait l'accès au matin; les côtés du nord et du midi étaient défendus par deux ravins élargis peut-être par la main de l'homme, et de l'un à l'autre un fossé d'environ trente mètres de largeur était creusé du côté du soir. Un dessin de Guillaume Revel permet de se faire une idée de cette forteresse en 1450. Elle fut démantelée, selon Broutin, par ordre de Richelieu. Il en restait en 1667 trois tours et leurs courtines, une autre tour ruinée et un bâtiment affecté à l'exercice de la justice. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que la maîtresse tour, haute encore de 20 mètres, quoiqu'elle ait perdu ses créneaux et peut-être quelques assises. Son diamètre est de 7^{m} 40; l'épaisseur de ses murs, dont l'appareil est assez négligé, de 1^{m} 74. L'intérieur était divisé par des planchers. Au nord, à une grande hauteur, des latrines en encorbellement; au midi une porte donnant accès sur les remparts. Cette tour n'avait aucune liaison avec les courtines qui s'appuyaient sur elle. Elle leur était donc antérieure, sans être elle-même plus ancienne, semble-t-il, que le XIV^{e} siècle. Elle avait été visiblement exhaussée, à une époque difficile à préciser.

Le château de Clépé, possédé depuis le XII^{e} siècle par les comtes de Forez ou des membres de leur famille, reçut un vif éclat de leur séjour et particulièrement de celui qu'y firent, aux XIV^{e} et XV^{e} siècles, les comtesses Jeanne de Bourbon et Anne Dauphine. En 1452, le duc de Savoie y fut logé pendant les négociations du mariage de sa fille Charlotte avec Louis XI. Après avoir été, depuis la réunion du Forez à la couronne, engagé à divers particuliers, il fut définitivement vendu en 1750, à Aimé-Joseph Bert, qui le revendit, en 1768, à Abraham de Thélis, seigneur de Châtel.

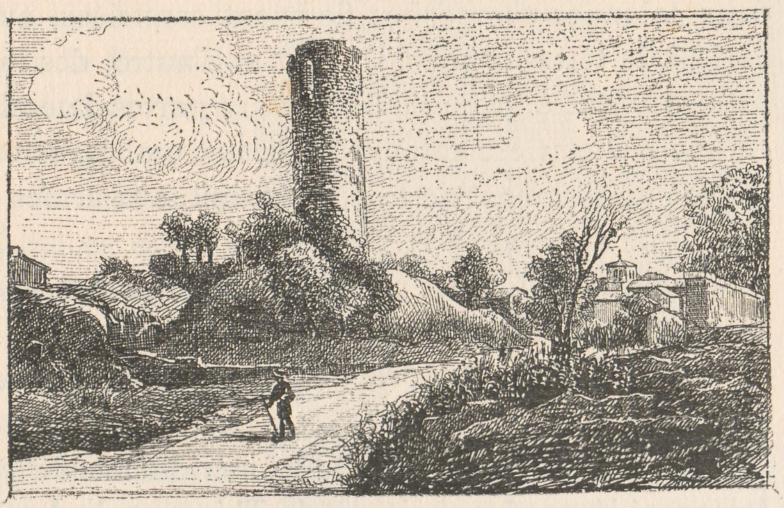

487. — TOUR DE CLEPÉ
Dessin de F. Thiollier.

Il existait, dans l'enceinte même du château de Clépé, un très ancien prieuré bénédictin qui relevait de l'Ile-Barbe. Il était placé sous l'invocation de saint Bonnet, et dom Estiennot a conjecturé qu'il avait été fondé à l'occasion du passage du corps de ce saint, en 722. L'*Almanach du Lyonnais* de 1760 en attribue l'établissement au comte Guillaume II, en 926; nous ignorons sur quoi cette assertion repose, mais elle n'est pas improbable, car un diplôme de Conrad le Pacifique, de l'an 971, nomme l'église de Saint-Bonnet et, ce semble, le village lui-même de Clépé, entre les possessions de l'Ile-Barbe.

Le prieuré de Clépé, agrandi par Anne Dauphine, était tombé en ruines vers 1741, ainsi que son église. Le prieur en vendit les matériaux à Barthélemy de Thélis, qui les employa aux bâtisses de Châtel.

La Celle de Saint-Martin, à 2 kilomètres et demi de Clépé, sur la rive droite du Lignon, était une autre possession de l'Ile-Barbe, nommée dans le diplôme qui vient d'être cité, et le chef-lieu d'une paroisse qui devint plus tard une annexe vicariale de Clépé, bien qu'étant d'un archiprêtré différent. Le bourg de La Celle est entièrement détruit. Un monticule couvert de broussailles occupe l'emplacement de l'église, dont l'inscription d'une croix de pierre érigée en 1875 conserve la mémoire. Un petit oratoire en planches, plus semblable à la cabane d'un bûcheron qu'à un édifice religieux, a été récemment construit à côté.

A 50 mètres environ au nord-ouest, dans une prairie sur le bord du chemin conduisant jadis de Montbrison à Clépé, la *fontaine de Saint-Martin* sourd dans une vasque de granit de 0^{m}60 de diamètre, enfoncée à fleur de sol. C'est un lieu de pèlerinage où l'on mène les enfants qui ne peuvent pas marcher.

Au hameau de L'Orme, près de La Celle, sur la route de Feurs à Montbrison, croix de pierre du XVIe siècle, avec crucifix et Vierge au revers.

Le fief de *Châtel* paraît s'être appelé autrefois *Châtel-Musard*, nom que le cadastre applique à un emplacement rectangulaire de 25 mètres sur 20, clos sur trois côtés de larges fossés pleins d'eau, à 200 mètres au nord-ouest de l'habitation moderne. Ces fossés ont été comblés en 1865 et le terrain qu'ils circonscrivaient a été nivelé; un petit dépôt de monnaies des XIVe et XVe siècles y fut alors découvert. L'histoire de ce château est jusqu'à présent restée fort obscure; les premiers possesseurs connus sont les Thélis, à la fin du XVIe siècle.

Un siècle plus tard, ceux-ci rebâtirent Châtel sur son emplacement actuel, et y employèrent les matériaux de l'ancien prieuré de Randans. Vers 1741, le corps de logis principal fut complété par une aile en retour bâtie avec ceux du prieuré de Clépé. L'extérieur n'offre aucun appareil architectural; mais l'intérieur renferme de superbes tapisseries de Flandre à personnages, de la fin du XVIe siècle, et une très intéressante cheminée du XVIIe, dont le trumeau sculpté est orné d'une glace de Venise, exemple peut-être le plus ancien en Forez d'un arrangement aujourd'hui si universellement répandu. La cage de l'escalier a reçu, sous le premier empire, une vaste décoration murale.

La chapelle, bénite en 1704 et qui est sur le point d'être transférée sur un autre emplacement, est une salle rectangulaire, plafonnée, dont le fond est rempli par un fort beau retable de bois sculpté, peint en blanc et rehaussé d'or. Un tableau de la *Visitation* en occupe le milieu, entre deux colonnes composites finement cannelées, avec contre-pilastres, qui soutiennent un fronton enrichi de têtes d'anges. De part et d'autre, des rampants courbes, bordés d'une légère guirlande, se raccordent à la boiserie de deux portes latérales. Le devant d'autel est en cuir de Cordoue.

Le château est entouré de beaux ombrages et d'un parc de 50 hectares. Dans une allée est déposé un fragment de croix en granit, aux armes des Perrin; il pourrait provenir des Thevenets, commune de Sainte-Foy.

Vers 1780, Châtel passa par héritage des Thélis aux Genestet de Saint-Didier; il appartient aujourd'hui à la famille de Fontanès.

La maison de l'*Aubépin* est remplacée par une grange qui ne conserve aucune trace de constructions anciennes.

Le fief du *Croël*, à l'extrémité méridionale de la commune, a depuis longtemps disparu. Il avait été possédé par les maisons de Thiers et de Lavieu. *Le gour du Croël*, délaissé probable de la Loire, recouvre, dit-on, ses ruines.

Un pont sur le Lignon, souvent cité, existait au Moyen-Age à Naconne.

On signale des antiquités romaines au territoire de l'*Ecu*, au sud-ouest de Châtel; au territoire de *Charmillanges*, contigu au précédent, et dans les terres situées entre La Celle et le moulin du Marais; il est probable qu'il en existe sur beaucoup d'autres points. Une borne itinéraire, au nom de Trajan-Dèce, donnée par M. le vicomte de Becdelièvre au musée de la Diana, avait été trouvée près de Naconne.

LES DÉBATS-RIVIÈRE DU PRA (nom vulgaire, *Lous Débats Rivéri dau Pra*). — Le nom de cette commune semble venir d'une longue querelle entre les seigneurs de Cousan et de Rochefort, sur la justice d'un certain nombre de hameaux, parmi lesquels ceux de *Lijay* et du *Prahal*, aujourd'hui Le Pra, sur la rivière du même nom, appelée aussi Dardanet; ce *débat* se termina par une transaction du 2 juin 1327, entre Hugues, seigneur de Cousan, et Eustache, seigneur de Rochefort, laquelle attribua au premier la presque totalité du territoire actuel de la commune.

Celui-ci faisait autrefois partie de la paroisse de Saint-Laurent-en-Solore; il dépend actuellement de la paroisse de l'Hôpital. Lijay, son principal centre de population, caché dans une étroite et fraîche vallée, n'a de remarquable que plusieurs vieilles maisons à galeries et immenses auvents en charpente. On trouve au XIIIe siècle une famille de *Lijay*; en 1327, ce lieu était de la censive de Faucon de Sury, damoiseau.

A 800 mètres en amont, surgit au milieu de la vallée une éminence qui n'est rattachée à la montagne que par une arête étroite du côté du soir; elle est connue sous le nom de *Châtelard* et son sommet porte un oppidum gaulois du temps de l'indépendance. Le site est magnifique. Au midi, la forêt de Grandval s'élève sur les flancs d'une haute montagne que coupent de nombreux ravins. Elle est séparée du Châtelard par le Dardanet, dont les eaux d'une limpidité merveilleuse se précipitent des rochers en formant plusieurs étages de belles cascades. L'esplanade occupée par l'oppidum a environ 200 mètres de longueur, sur 50 de largeur au maximum. Elle est défendue à l'ouest, seul côté facilement accessible, par un fossé creusé dans le roc. Quelques faibles vestiges de murs en pierre sèche, certaines terrasses horizontales, pourraient être les restes d'un rempart ayant couronné les bords du plateau. D'énormes tas de pierres de moyen volume pourraient aussi en provenir ou d'habitations existant à l'intérieur. On a trouvé au Châtelard des hachettes en pierre polie, des pointes de flèche en silex, un bracelet de bronze, et de nombreuses poteries, la plupart noirâtres et mal cuites, quelques-unes revêtues d'une ornementation très primitive; ces débris sont plus abondants à l'aspect du sud-ouest, partie que la culture a moins bouleversée.

Au pied du Châtelard, à l'est, rocher de *Pierre-Grète*, espèce de pilier haut de 1^{m}80 à peu près, tenant au sol, mais qui semble avoir été grossièrement façonné par la main de l'homme. Nous citerons aussi, comme se rattachant évidemment à l'oppidum du Châtelard, dont elle n'est éloignée que d'environ 450 mètres au sud-ouest, la *font de Saint-Martin*, excavation naturelle ordinairement remplie d'eau, sur un rocher qui appartient à la commune de Palognieu. Bien qu'aucune légende ne s'y rattache à notre connaissance, il n'est guère douteux que ce lieu, mentionné dans un texte de 1449, n'ait été dans l'antiquité le théâtre d'observances superstitieuses.

A l'extrémité opposée de la commune, au hameau du *Périer*, on a rencontré des sépultures, peut-être cimetière de pestiférés. Au moulin du *Pra*, une cheminée de la fin de la Renaissance, provenant de Saint-Didier-sur-Rochefort, porte sur son manteau les armes des Rochefort-Beauvoir.

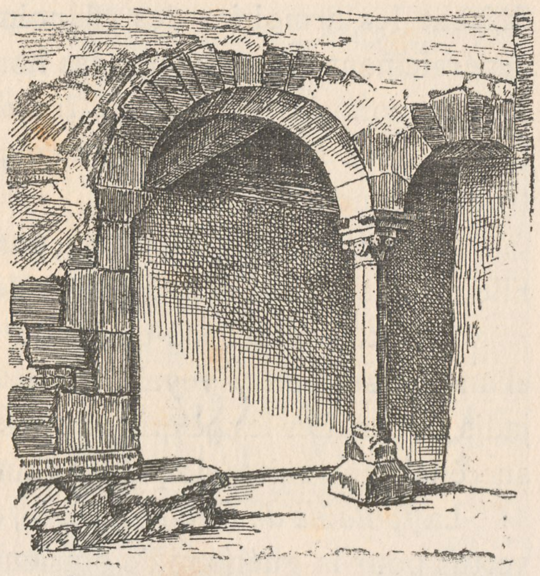

488. — RESTES DU CLOITRE DE LEIGNIEU
Dessin de V. Durand.

LEIGNIEU *(Laygniacus, Leigniacus)*. — Le charmant village de Leignieu, assis sur la rive droite du Lignon, un peu au-dessous du confluent de cette rivière avec son homonyme descendue de Noirétable, dépendait avant la Révolution de la paroisse de Trelins. Il possédait un prieuré de bénédictines relevant de Savigny en Lyonnais. Ce monastère, devenu un chapitre de chanoinesses nobles, fut décoré du titre d'abbaye en 1785. L'histoire de sa fondation est fort obscure, et si l'on écarte certains titres qui lui ont été faussement appliqués par les érudits du XVII^{e} siècle, on ne connaît aucun texte qui en fasse mention avant l'an 1200 (1). C'est aussi à cette époque, au plus, qu'il est permis de faire remonter les parties les plus anciennes de ses bâtiments, à savoir, les restes du cloître situé au nord de l'église. Ce cloître, dont on s'étonne de voir les arcades en plein cintre non extradossées, présente dans sa construction un mélange singulier, mais sans aucune symétrie, de pierres de taille et de briques d'une dimension peu ordinaire.

Les murs de l'église appartiennent probablement comme le cloître à la fin de l'époque romane; mais des restaurations relativement modernes lui ont fait perdre complètement son aspect primitif. Longue de 24^{m} 25, sur 8^{m} 03 de large, elle a une seule nef, un chœur rectangulaire un peu plus étroit et deux chapelles basses, bâties en ce siècle, qui lui donnent en plan la forme d'une croix latine. Elle n'a jamais été voûtée et est aujourd'hui recouverte d'un lambris à compartiments mixtilignes, se raccordant aux murs par des voussures en quart de cercle, d'un agréable effet quoique médiocrement restauré, qui fut probablement établi au XVIII^{e} siècle, en même temps que les stalles, au nombre d'une trentaine, qui entourent le chœur. Le clocher, très petit et coiffé d'une flèche, a été rebâti et surélevé en ce siècle ; il repose sur le mur de façade et sur deux piliers intérieurs divisant un étage de tribunes, qui sont une addition au plan primitif : l'église ne devait avoir qu'un campanile.

---

(1) Cependant l'obituaire de Leignieu, cité par dom Estiennot *(Fragmenta historiæ maxime Aquitanicæ)* renfermait les noms de plusieurs personnages ayant vécu aux X^{e} et XI^{e} siècles, et notamment celui des deux Itier, abbés de Savigny (1018-1044 et 1085-1109), *quorum alter de cœnobio Legniaci bene omnino meritus est.* Cette indication tend à établir que le monastère de Leignieu existait déjà au XI^{e} siècle. Mais d'autres noms ont pu passer de l'obituaire de Savigny dans celui de Leignieu, comme Estiennot le fait observer lui-même.

Tous ont disparu de l'obituaire beaucoup plus moderne publié par M. l'abbé Rousset dans l'*Ancien Forez*.

L'autel majeur est de Fabisch. Une inscription indique qu'au-dessous repose le corps de sainte Albane. De cette servante de Dieu on ne sait guère qu'une chose, c'est qu'elle fut religieuse à Leignieu. Son tombeau, visité en 1849, est une fosse murée couverte de dalles et sur laquelle avait été ménagée, sans doute pour prévenir le tassement, une seconde fosse ou chambre complètement vide. On conserve à la sacristie un curieux vase de terre à trois becs, ansé et recouvert d'un vernis orangé un peu verdâtre, qui fut trouvé à gauche de la tête de la sainte. Ce vase a été jugé du XIII^e^ siècle par MM. l'abbé Cochet et Riocreux, conservateur du musée de Sèvres. On a également déposé à la sacristie une inscription au nom de sainte Albane, du XVII^e^ siècle probablement, gravée sur une pierre qui a servi autrefois à fermer sa sépulture.

Les vitraux de la nef et du chœur sont de Mauvernay, ceux des chapelles de Pagnon; l'un de ces derniers, qui représente saint Roch écartant l'Epidémie de Leignieu, est particulièrement remarquable. Mentionnons enfin une croix de procession du XVI^e^ siècle, formée d'une feuille de cuivre argenté tordue sur une âme de bois.

Devant l'église, une vaste place, à laquelle on accède par un passage voûté, est entourée par les anciennes maisons des chanoinesses; plusieurs, construites au siècle passé, présentent de charmants intérieurs. Sur quelques portes d'entrée, des bas-reliefs très hàbilement traités reproduisent les armoiries des chanoinesses qui habitaient ou avaient fait bâtir la maison; ils sont généralement soutenus par des hommes sauvages, ce qui est peut-être un rébus, car on a prétendu tirer le nom dè Leignieu de *lignum*, bois. Un de ces bas-reliefs a été transporté au moulin de Lardy, chez M. Coiffet, amatéur, dont la collection renferme plusieurs objets très intéressants trouvés dans le pays.

La maison occupée, dit-on, par l'abbesse, aujourd'hui maison Picon, est au matin de l'église. Elle est aussi du XVIII^e^ siècle et décorée avec goût.

A l'extrémité nord-ouest du village, un long et vaste bâtiment renfermâit le cuvage dés chanoinesses; on y voyait, il y a quelques années, une grande cheminée de pierre où venaient jadis se chauffer les pèlerins attirés par la fête de Noël. Au matin du cuvage était le pressoir, auquel succédait une suites de petites écuries.

La *fontaine de Sainte Albane*, dont l'eau, au rapport de La Mure, « a d'ancienneté de grandes vertus pour la guérison de plusieurs infirmités, comme l'expérimentent les personnes qui en usent avec confiance et recours aux mérites de cette sainte », est située au sud-ouest du bourg, sur une place ombragée d'arbres séculaires. Elle est abritée par un édicule carré que surmonte une croix de fer. Sur la même place, une grande croix de pierre, veuve de son croisillon primitif, porte la date 1553 sur un socle élégamment profilé et chargé de plusieurs écussons. Une croix plus belle encore et à peu près de la même époque orne une autre place, dans le quartier oriental du village. Haute d'environ 5 mètres, elle est monolithe et repose sur une table d'aspect robuste; sa base, relativement très élevée, qui passe du carré au cercle par l'intermédiaire d'un polygone étoilé de seize côtés, puis d'un octogone et enfin d'une couronne de petits culots renversés, est un exemple de l'adresse avec laquelle les anciens artistes savaient épargner la pierre et, sous un faible diamètre, donner à un membre d'architecture une importance en rapport avec celle du reste d'un monument. Le croisillon à bouts feuillagés porte, au revers du crucifix, une Vierge-mère sur la tête de qui un ange dépose une couronne.

Une troisième croix, dite de *Saint Vincent* est à signaler au hameau du Bruc; elle est d'ordre dorique, porte sur son fût trois statuettes et a été érigée par Vincent du Bruc en 1633.

Immédiatement au-dessus de Leignieu, le territoire de la *Viola* (*villa?*) recèle de la tuile à rebords. En ce lieu, dit-on, existait autrefois un couvent. Mais c'est là une tradition qui s'attache fréquemment aux antiquités romaines, et l'on ne peut en déduire de conjecture sur l'emplacement de l'ancien monastère de Leignieu que sous les plus expresses réserves. Tout près et un peu plus en matin, on a découvert, il y a deux ou trois ans, un étroit souterrain, d'âge inconnu, creusé dans le rocher. Plus haut, sur une étroite arête rocheuse dominant le ravin de *Coussat*, aurait existé une chapelle.

La haute colline de *Drivorchi* ou Travorche, située en face de Boën, portait à son sommet des fourches patibulaires.

Le *Puy de la Garde*, éminence isolée au sud-ouest de Leignieu, tient sans doute son nom, comme la plupart des lieux, très nombreux, ainsi appelés en Forez, de ce qu'on y postait une vedette en temps de guerre. Au-dessous, du côté du soir, sur la limite de la commune du Sail, mais déjà sur le territoire de cette dernière, un rocher porte le nom de *Pierre qui vire*. Il y avait là probablement une pierre branlante détruite aujourd'hui. La *Petra quæ vertitur* est citée dès l'an 1397.

L'ancienne route d'Auvergne, par la vallée du Lignon, coupait la boucle que ce dernier fait à la hauteur de Leignieu en le passant sur deux ponts, le premier le *Pont Charral*, ou *de Leignieu*, situé en nord et immédiatement au-dessous du village et dont on a retrouvé les fondations en construisant le pont actuel; le second au-dessus du confluent des deux Lignon : celui-ci paraît s'être appelé *Pont Daniel* et parfois *Pont de Curveys*, si toutefois ces noms ne s'appliquent pas à deux ponts distincts qui se seraient succédé sur des points fort rapprochés par suite d'un changement de lit de la rivière, le pont de Curveys étant le plus en amont.

Nous avons parlé du château et de la chapelle de *Chauzieu* à l'article de Boën dont ils sont très rapprochés; ils sont cependant sur la commune de Leignieu, mais à son extrême limite.

L'HOPITAL DE ROCHEFORT *(Hospitale Rupisfortis)*. — Comme Les Débats, L'Hôpital est un démembrement moderne de la vaste paroisse de Saint-Laurent-en-Solore, telle qu'elle existait aux derniers siècles. Il est possible qu'à une certaine époque du Moyen-Age, il ait formé une paroisse distincte. Le nom de ce village, ou plutôt de cette petite ville, car son enceinte fortifiée lui valut d'être décorée de ce nom, vient sans doute d'un hôpital de pauvres voyageurs établi sur la voie antique de Feurs en Auvergne par Boën et Rochefort. Cet hôpital était probablement situé hors des murailles dans le faubourg de l'ouest, près du chemin de Saint-Laurent, là où d'anciens titres placent la *Maison des Pauvres*.

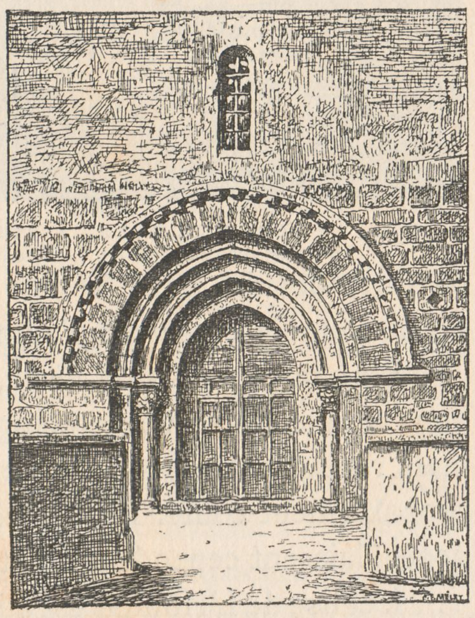

489. — PORTE DE L'ÉGLISE DE L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

L'Hôpital était le siège d'un prieuré relevant de La Chaise-Dieu et dont l'église, dédiée à Notre-Dame, remonte au XII^{e} siècle. Elle se compose d'une nef unique et d'un transept sur lequel s'ouvrent une abside et deux absidioles précédées chacune par une travée de chœur. Sa longueur est de 25^{m} 40; sa largeur de 5^{m} 90 à la nef et de 17^{m} 30 au transept. On y pénètre par un portail en arc brisé abrité sous trois arceaux concentriques dont le plus intérieur est soutenu par deux colonnettes, et l'extérieur côtoyé par une archivolte à billettes. On remarque dans la muraille, à droite du portail et à une hauteur d'environ 4 mètres, un trou « de quatre doigts de profondeur et d'un demi-pied de largeur en carré » : c'est, aux termes d'un curieux procès-verbal découvert par M. Chaverondier, l'étalon du morceau de pain que le prieur donnait à chaque pauvre, deux fois par semaine.

La nef, où l'on descend par plusieurs marches, était à l'origine voûtée en berceau, comme en témoignent de grands arcs appliqués latéralement aux murailles, lesquelles sont d'ailleurs d'une épaisseur peu ordinaire ; ces arcs recevaient la retombée de la voûte, disposition architecturale qu'on retrouve dans plusieurs églises du pays et qui, tout en contribuant à la décoration de l'édifice, avait pour objet de rapprocher de la base des murs la résultante des poussées. Vers 1485, le prieur Guillaume Mastin de La Merlée fit, pour une cause inconnue, remplacer cette voûte par une autre en croisée d'ogives, de deux travées, assez maladroitement assise sur les pilastres romans primitifs; ses armes sont sculptées à l'une des clefs. Le transept est voûté en berceau; il reçoit le jour au midi par une très belle fenêtre cantonnée à l'extérieur de deux colonnettes aux chapiteaux ornés d'aigles et de lions. L'abside majeure est éclairée par trois fenêtres en plein cintre, peut-être agrandies après coup, qui s'ouvrent sous de grandes arcatures soutenues par des colonnettes accouplées, dont la base repose elle-même sur un stylobate continu; les absidioles sont percées chacune d'une étroite fenêtre, et les petites travées voûtées en berceau qui les précèdent communiquent avec la grande travée de chœur par des arcades basses.

Une coupole barlongue, avec petits arcs en encorbellement rachetant les angles du quadrilatère, recouvre l'intertransept; elle est établie sur des arcades ogivales qui retombent sur des piliers cantonnés de demi-colonnes d'une belle proportion ; sur leurs chapiteaux, des feuillages, des fruits et des figures à mi-corps.

Un beau campanile à quatre baies, aujourd'hui dissimulées par de la maçonnerie, surmonte le portail. Des colonnettes accouplées dans le sens de l'épaisseur du mur en reçoivent les arcades ; leurs chapiteaux portent des mascarons, des feuillages, des plumes de paon. Un toit peu élevé abritait la coupole : partout ailleurs, il semble que les tuiles aient reposé directement sur les reins des voûtes, peut-être sur un lit de terre glaise, à coup sûr sans l'intermédiaire d'une charpente.

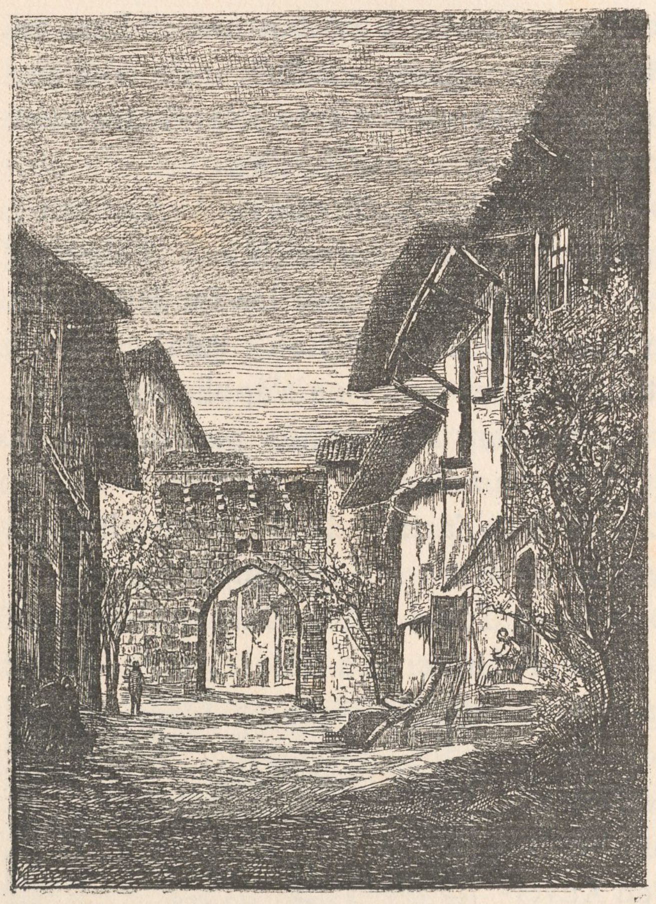

490. — PORTE DE BOEN, A ROCHEFORT
D'après une eau-forte de F. Thiollier.

Au XV^e siècle, l'église fut mise en état de défense et les murs en furent exhaussés. Une tour carrée s'éleva sur l'intertransept et renferma un poste pour des hommes d'armes, avec une cheminée qui subsiste encore. Une eschiffe, dont il reste des vestiges, s'avança en encorbellement sur l'extrémité du transept méridional. Les trois absides surélevées devinrent autant de tours. Dans ce travail, exécuté visiblement en grande hâte, la corniche de l'abside majeure et les corbeaux ornés qui la soutenaient furent impitoyablement mutilés ; on supprima une curieuse petite fenêtre percée au-dessus de cette abside, dans le mur pignon de la travée de chœur, et celles de la coupole cessèrent d'admettre directement le jour.

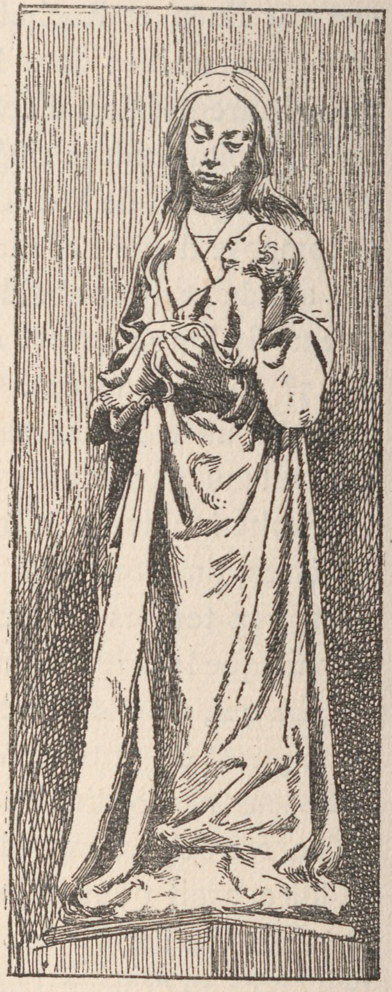

492. — VIERGE EN BOIS SCULPTÉ CONSERVÉE DANS L'ÉGLISE DE L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT
Dessin de Fau, d'après une photographie de E. Brassart.

Plus tard, au XVII^e siècle, le clocher fut abaissé, ce semble, de quelques assises et une flèche octogone sur base à quatre pans, un peu basse, mais remarquablement charpentée, se substitua aux hourds dont il était probablement coiffé. De grossiers créneaux, sur lesquels cette flèche est posée, laissent cependant à la tour son aspect militaire.

L'église de L'Hôpital est construite en partie avec des matériaux antiques de grand appareil. Quelques-uns portent des trous de scellement pour des crampons de métal ; on remarque aussi de nombreux socles de cippes funéraires creusés d'un trou circulaire pour recevoir les cendres du défunt, soit nues, soit renfermées dans une urne. Un de ces cippes marqué de l'*ascia*, mais d'ailleurs anépigraphe, servait jadis de support à l'autel de la Sainte Vierge. Il est aujourd'hui déposé dans le jardin du presbytère.

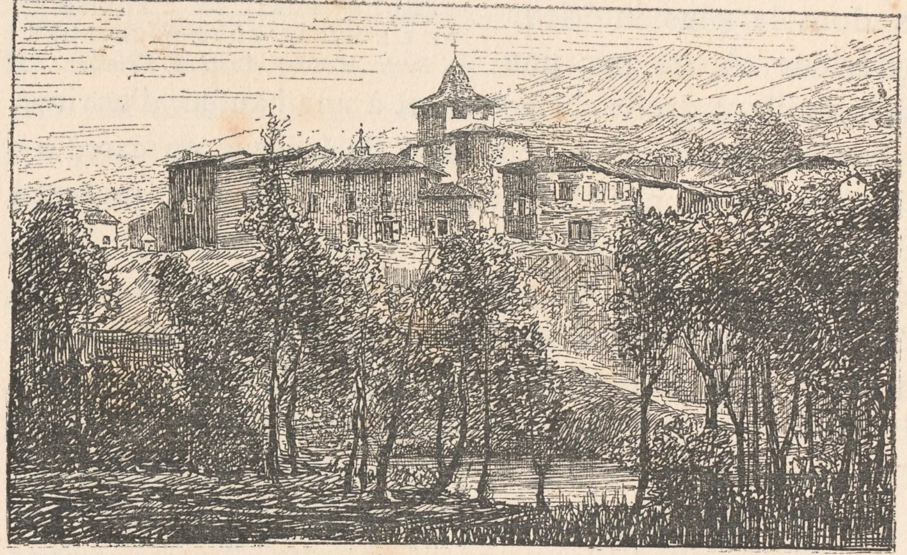

491. — L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT
Dessin de F. Thiollier, d'après du daguerréotype.

Dans le transept droit, un tombeau s'abrite sous une arcade ogivale dentelée intérieurement. On ignore de quel personnage il marque la sépulture. Un autre enfeu plus ancien existait à l'extérieur, dans le mur du transept gauche ; il était déjà veuf de son sarcophage de pierre au moment où il a été détruit, lors de la construction de la nouvelle sacristie. La chaire, en pierre, est de l'architecte Tisseur; l'ancien bénitier, du XV^e^ siècle, en tronc de pyramide octogonale renversé, a été transporté dans le jardin du presbytère; une cuve baptismale de grand diamètre, dans celui de M. Barthélemy Coupat.

L'absidiole droite était décorée d'intéressantes peintures murales; on assure que des traces de peintures ont été aussi reconnues dans l'abside principale.

L'église conserve plusieurs objets de valeur: une croix processionnelle du XIII^e^ siècle et quatre reliquaires en bois doré, deux bustes et deux boîtes ovales soutenues par des anges, les uns et les autres du plus beau travail, donnés, vers le troisième quart du XVII^e^ siècle, par le prieur Paul de Chaponay, dont ils portent les armes. Plus remarquable encore est une statue de la Vierge debout et tenant l'enfant Jésus dans ses bras, admirable sculpture sur bois de la fin du XV^e^ siècle, où le naturel de la pose s'unit à la beauté des traits et à la grâce naïve de l'expression. Une peinture blanche recouvre aujourd'hui cette statue qui, naguères, était polychrome. C'est là sans doute l'« image ancienne très dévote » de Notre-Dame de Grâce, qui, au témoignage de La Mure, existait de son temps en l'église de L'Hôpital. Celle-ci doit probablement ce chef-d'œuvre à la libéralité du prieur Claude de Saint-Marcel, mort en 1509, le même qui dota la chapelle de la Chira, à Saint-Marcel d'Urfé, d'une autre vierge d'albâtre, supérieure par la matière, mais peut-être d'un art moins parfait.

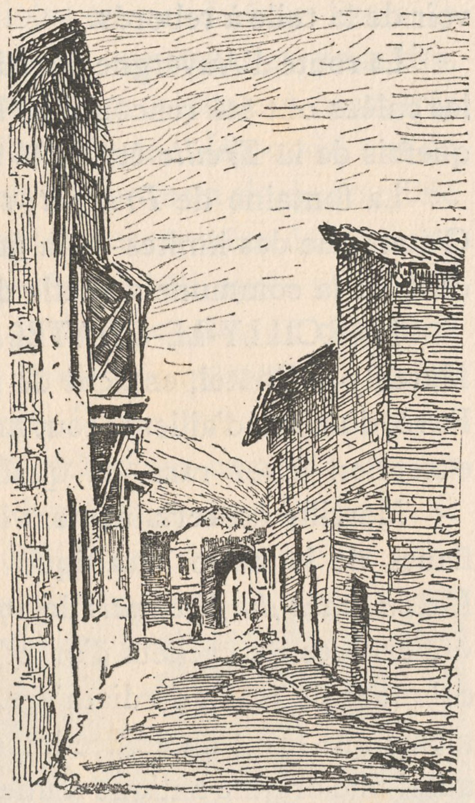

493. — PORTE DE L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT
Dessin de Beauverie.

Le prieuré de L'Hôpital est contigu en nord à l'église, avec laquelle il communiquait par une très jolie porte percée dans l'aisselle du transept. Il occupait trois côtés d'une cour dont l'église forme le quatrième côté. Les bâtiments, contemporains de cette dernière, ce que l'on reconnaît à quelques ouvertures, ont été profondément remaniés aux XV^e^ et XVI^e^ siècles; à la fin du XV^e^ appartient une belle cheminée aux armes de La Merlée, aujourd'hui placée dans la maison Lugnier, au hameau d'Anzon. L'intérieur a subi en ce siècle de nouvelles modifications et l'aile occidentale a été partiellement démolie. Cependant l'aspect extérieur a peu changé; on voit encore plusieurs fenêtres à meneaux, les consoles d'un moucharaby à l'aplomb d'une porte, et un angle arrondi qui dut être surmonté d'une échauguette. La façade regardant le nord faisait partie d'une courtine des murs de la ville.

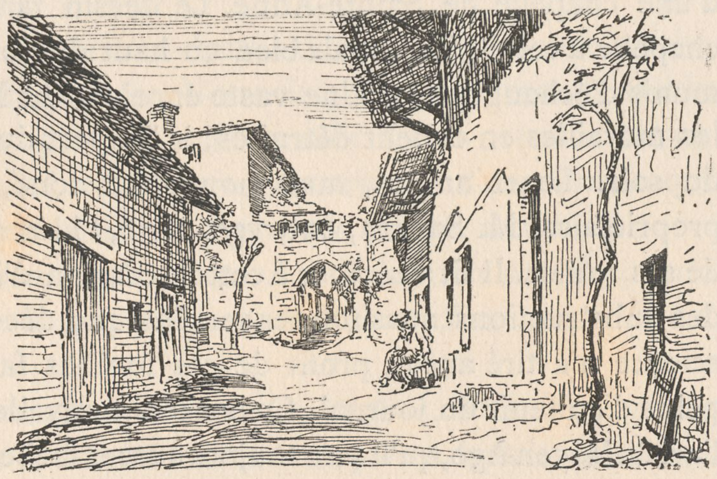

494. — PORTE DE L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT
Dessin de Beauverie.

C'est en l'année 1439 que le duc Charles I^er^ de Bourbon accorda au prieur et aux habitants de L'Hôpital la permission de clore ce bourg. D'après La Mure, ils ne firent pas immédiatement usage de cette autorisation. Une portion considérable de l'enceinte subsiste; elle était flanquée de neuf tours et circonscrivait un espace elliptique de 160 mètres de long sur 125 de large. Deux portes, celles de *Boën* et de *Saint-Laurent*, cette dernière accompagnée d'une poterne, donnaient accès dans la ville à l'est et à l'ouest; elles sont debout l'une et l'autre. Celle de Boën, qui a conservé son couronnement de machicoulis en accolade, soutenus par d'élégants corbeaux à ressauts multiples, a été souvent reproduite par les artistes.

L'intérieur du village renferme des maisons anciennes où on peut relever d'intéressants détails. Nous signalerons d'une manière particulière aux architectes de nombreuses baies en bois, d'un profil souvent très étudié, dans lesquelles une étroite moulure affleurant le nu du mur, et prise dans l'épaisseur d'un plateau, encadre à recouvrement le bâti proprement dit de l'ouverture: ingénieux moyen de dissimuler le retrait du bois et d'éviter la formation d'une fissure là où il touche la maçonnerie.

Il a été fait à L'Hôpital, vers 1811 ou 1812, dans la maison Jomard, une singulière découverte, celle d'un puits qui rendit beaucoup de vases, les uns brisés, les autres presque entiers, d'une forme différente de celle usitée de nos jours; on en retira aussi une prodigieuse quantité de semelles de souliers très étroites au milieu. Ces débris furent jetés à la voirie, et nous n'avons aucun moyen de décider s'ils étaient antiques ou seulement du Moyen-Age. Du reste, le sol de L'Hôpital a laissé voir de la tuile à rebords.

La route d'Auvergne franchissait, au sortir de L'Hôpital, la rivière de Solemat sur un pont dont les culées ont été rencontrées lors de l'établissement du pont actuel. Un autre pont, appelé quelquefois de la *Treille* était jeté sur l'Anzon, près du hameau du même nom.

La fontaine de *Prayrat*, sur le chemin de Saint-Laurent, est mentionnée dès le XIII^{e} siècle. C'était une des limites de la justice du prieur, dont la ceinture semble fidèlement représentée par celle de la commune actuelle de L'Hôpital.

MARCILLY-LE-CHATEL ou LE-PAVÉ *(Marceliacus, Marcilliacus Castri)*. — Au nom de Marcilly-le-Châtel, entaché de féodalité, on substitua, pendant la Révolution, celui de Marcilly-le-Pavé, du nom, d'ailleurs tout moderne, d'un hameau situé sur la route de Roanne au Puy; par une exception assez rare, ce qualificatif nouveau a survécu à l'époque troublée qui le vit naître.

Marcilly fut certainement habité dès l'époque romaine. On trouve de la tuile à rebords sur les flancs de la butte basaltique où il est bâti et jusque dans les ruines de son ancien château. L'*Almanach du Lyonnais* de 1760, qui qualifie ce lieu d' « ancienne ville », parle de médailles et « d'espèces de cachets d'or et d'argent » qu'on y trouve en fouillant la terre. Des tambours de colonnes de 0^{m}54 de diamètre, engagés dans les fondations du transept sud de l'église, attestent même que là fut un édifice important, un temple sans doute. Nous sommes disposés à reconnaître aussi une origine antique à une portion de pilastre de 0^{m}58 sur 0^{m}38, orné de cannelures alternativement en creux et en relief et comprises dans la hauteur d'assise, qui sert à soutenir un hangar dans la maison de Marcilly; il est en granit, et la Renaissance eût employé de préférence le grès. Si notre conjecture est fondée, le style de ce membre d'architecture permettrait de l'assigner au III^{e} siècle.

Le château de Marcilly existait au X^{e} siècle, car il paraît, aux premières heures du XI^{e}, dans la charte n° 631 de Savigny. Ses ruines, telles qu'on pouvait les voir il y a une trentaine d'années, consistaient d'abord en une motte revêtue en maçonnerie, dont la roche basaltique formait sans doute le noyau. Cette motte, qui existe encore, a la forme allongée d'un navire, la proue regardant le nord. Elle renfermait une citerne voûtée et soutenait des pans de murs, restes, disait-on, d'une chapelle de Sainte-Anne. Le dessin fait par Guillaume Revel, en 1450, n'indique pas de chapelle à cette place, mais bien un haut donjon carré entouré d'une chemise dont les angles sont munis d'échauguettes. Une vaste enceinte du XIII^{e} ou XIV^{e} siècle enveloppait la motte centrale; les murailles en étaient détruites, à l'aspect du levant, mais subsistaient en grande partie du côté du soir. Leurs angles, mais non point tous, étaient défendus par des demi-tours. Le dernier propriétaire, M. Sauzéa, eut, vers 1873, l'idée aussi bizarre que malheureuse de relever le château de ses ruines. Il fit exécuter à cette occasion d'immenses travaux de déblaiement, qui mirent à jour des substructions aussitôt renversées que découvertes, des poteries, des monnaies, etc.; mais la science n'a tiré aucun profit de ces fouilles faites sans méthode et sans même qu'on ait pris la peine d'en tenir un journal. Quant aux nouvelles bâtisses, elles témoignent d'une telle ignorance de l'art du Moyen-Age, qu'il sera toujours assez facile de les distinguer des parties véritablement anciennes.

De grandes incertitudes règnent sur la famille des premiers seigneurs de Marcilly. Les chartes de fondations du prieuré, vers 1080, nous la montrent apparentée de près aux sires de Cousan (1). Le château de Marcilly est un de ceux sur lesquels Louis le Jeune céda ses droits royaux au comte Guy II; dès cette époque reculée, il semble faire partie du domaine comtal et il devient le chef-lieu d'une châtellenie. C'était en 1367 une « grossa fortarescy », dont s'emparèrent les chefs de bandes Bernard de La Salle et Bertucat d'Albret, licenciés par le prince de Galles (2). Richelieu le fit démanteler, et le pourpris en fut abenevisé au sieur de Saint-Hilaire. La châtellenie elle-même fut aliénée en 1771 à MM. du Rosier et Thoynet.

---

(1) *Cartulaire de Savigny*, chartes 765 et 914.

(2) G. Guigue. *Les Tard-Venus*, pp. 168 et 222.

La famille Saint-Hilaire se fit bâtir, au pied même des anciens remparts, une jolie habitation aujourd'hui convertie en ferme, ses armes y sont peintes au premier étage.

L'église de Saint-Cyr de Marcilly, donnée à l'abbaye de Savigny à la fin du XI^e siècle, a trois nefs de trois travées chacune et un transept avec abside et deux absidioles en cul-de-four. Seuls, le transept, qui est voûté en berceau, et les absidioles appartiennent à la construction primitive, qui peut dater de la fondation du prieuré. L'arc triomphal retombe sur deux colonnes à bases très hautes et dont les chapiteaux sont ornés d'entrelacs feuillagés. Les fûts, à peine dégrossis, ont dû être revêtus de stuc. Une coupole sur trompillons couvre l'intertransept et supporte un clocher modifié et surélevé d'un étage vers l'an 1500. A la même époque appartiennent les deux travées des nefs les plus rapprochées du chœur. Le collatéral gauche semble toutefois avoir été bâti après coup. Les fenêtres de cette partie sont pour la plupart subtrilobées; l'une d'elles, en nord, possède un charmant remplage ajouré de petits quadrilobes. Peu après, une chapelle était ajoutée du même côté. Enfin, en 1852, l'abside majeure fut reconstruite plus en matin par l'architecte Dulac, qui allongea aussi les nefs d'une travée et replaça sur la nouvelle façade le portail très richement composé qui les précédait. La porte, jadis divisée par un trumeau, est encadrée d'un double tore dont les bouts se croisent et abritée sous deux grandes voussures ogivales, chacune d'elles se subdivisant en trois voussures plus petites; les nerfs de celles-ci sont de simples tores, ceux des voussures principales sont carénés; les uns et les autres sont pourvus de bases prismatiques disposées à un même niveau. Des dais-piédestaux, deux de chaque côté, interrompent les voussures un peu plus bas que le linteau. De part et d'autre s'élèvent deux pilastres décorés sur leurs plats de fines arcatures et terminés par des pinacles; ils reçoivent les retombées d'une voussure enveloppante, avec bouquet central et feuilles de chou rampant sur l'extrados. Le tout taillé en plein granit. Le tympan, ajouré aujourd'hui, devait être plein et était peut-être accompagné de statuettes. Des bancs de pierre occupent les embrasures. Le type de ce beau portail a été plusieurs fois reproduit dans le pays; nous le retrouverons à Saint-Sixte et à Trelins.

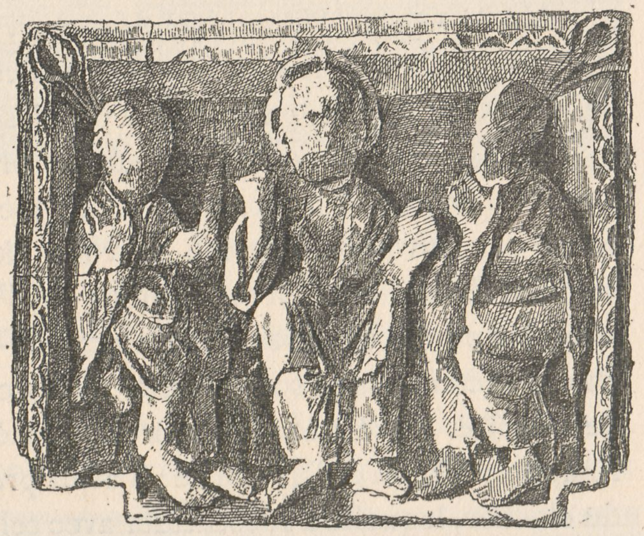
495. — PIERRE SCULPTÉE A MARCILLY-LE-CHATEL
Dessin de G. Trévoux.

La démolition de l'ancienne façade en 1852 fit découvrir au-dessus du portail, sous une couche de mortier, un remarquable bas-relief du XII^e siècle, représentant Notre-Seigneur, très reconnaissable à son nimbe crucifère, assis entre deux personnages difficiles à déterminer. C'est précisément en ce lieu de l'église que La Mure avait vu, taillée en relief, « la figure monstrueuse d'une femme qui allaite des serpents », qu'il croyait être Mélusine. Cette dernière figure n'a pas été retrouvée.

Le transept et le chœur ont reçu, il y a une quinzaine d'années, une décoration murale peinte par Zacchéo. Les stalles, surmontées d'une clôture à jour, sont modernes et d'un bon effet. La sacristie conserve une bannière datée de 1757.

L'ancien prieuré de Marcilly est situé immédiatement au-dessous de l'église. Il se compose de deux corps de logis en équerre, percés de portes et de croisées à meneaux de pierre dont les moulures annoncent les dernières années du XV^e siècle ou les premières du XVI^e siècle. On remarque surtout une belle fenêtre ouverte au midi, avec bancs latéraux ménagés dans l'embrasure. Mais quelques détails trahissent une époque plus ancienne.

Sur une place du village, croix datée de 1588; sur une autre, au nord de l'église, autre croix en style du XIII^e siècle, érigée en 1874.

Dans le parc du château moderne de Marcilly, contigu en matin à l'église, on a trouvé des tombes revêtues et recouvertes de dalles brutes et de nombreux fragments céramiques appartenant à l'antiquité et au Moyen-Age. Le château lui-même, construit au XVII^e siècle dans une position ravissante, renferme de beaux meubles anciens et des toiles et dessins de prix.

La *Motte-Barin*, maison noble à 800 mètres au sud du bourg, appartenait aux XIIIe et XIVe siècles à la famille de Grandval. En 1387, Isabelle Verd la lègue à Jean de Chambolfaut, son petit-fils (1). Au XVIIe siècle, elle est possédée par les de Boucherolles, de qui elle passe aux Papon et, peu après, aux Gayot, puis par donation ou héritage, aux Pasturel et aux Delesgallery du Tailloux dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le château de *Chabet*, bâtisse du XVIIIe siècle, a été possédé par les familles Chassain, Monginot et Mondon.

Le hameau de *Sail* (c'est l'orthographe ancienne) doit son nom à une source d'eau minérale qui existait derrière le château et qui a été connue des Romains, car l'on a trouvé, à côté, de la tuile à rebords. La chapelle du château a été construite en 1842, en style gothique anglais, sous la direction de M. Xavier de Quirielle, un des premiers Foréziens qui aient pris part au retour vers l'étude sérieuse du Moyen-Age qui se produisit à cette époque. Le mobilier est remarquable. Une Vierge ancienne a été restaurée par Fabisch. Les vitraux ont été exécutés sur les cartons de Frénet.

Il existait au hameau de *la Brandisse*, au bord et en soir de l'*Estra Français*, sur la rive gauche du Drugent, un hôpital de pauvres voyageurs et une recluserie.

Lugnieu, *Luiniacus*, existait déjà au XIe siècle ; peut-être est-ce le *Liviniacus* de la charte 277 de Savigny, qui est du Xe. On trouve près de ce lieu de la tuile à rebords ; on en trouve aussi au château de la Morandin, et probablement dans beaucoup d'autres lieux de la commune.

MARCOUX (*Mercurius, Mercour, Mercor, Mercos*). — Le nom latin de ce lieu ne permet guère de douter qu'il y ait existé un sanctuaire de Mercure, dont le culte a été remplacé par celui de saint Christophe, patron de la paroisse.

L'église de Marcoux a été rebâtie presque en entier en 1880. Elle avait 20m15 de long, 5m50 de large au chœur, 8 à la nef et 13 en y comprenant les chapelles. On y pénétrait à l'angle sud-ouest par un porche fermé et voûté à trois nefs d'une travée chacune, qui communiquaient respectivement avec la nef unique de l'église par un portail central en ogive et deux ouvertures latérales en arc surbaissé ; cette nef elle-même se composait de deux travées inégales, suivies d'un chœur rectangulaire sous clocher. Deux chapelles au nord et une au midi étaient accolées aux flancs de l'édifice. L'arc triomphal en arc brisé sur impostes, avec joints de mortier saillants, pouvait remonter à la fin du XIe siècle ; il avait précédé peut-être une abside démolie lors de la construction du clocher, laquelle dût coïncider avec celle des voûtes de la nef, qui eut lieu vers 1607, en exécution du testament de Melchior Papon, seigneur de Goutelas.

L'église nouvelle, sur les dessins de l'architecte Eclache, est orientée en sens inverse, a 25m95 de longueur sur 15m40 de large, trois nefs de quatre travées et une abside à cinq pans peu profonde. L'ancien chœur sous le clocher a été conservé et donne une travée de plus à la grande nef. Le style rappelle celui du XIIIe siècle ; la sculpture ornementale est bien traitée. Les vitraux sont de Mauvernay, sauf celui placé dans le tympan du portail, qui est de Bégule.

Le clocher a été presque entièrement refait ; il se termine par quatre gâbles entre quatre pyramidions d'angle, et par une haute flèche en ardoise.

On a replacé dans l'église un très curieux bénitier du XIIIe ou XIVe siècle, en forme de cippe quadrangulaire évidé sur les angles et portant les images du soleil et de la lune ainsi qu'une inscription (2). Dans la cour du presbytère est déposée une ancienne cuve baptismale, jadis pédiculée, dont le bassin octogone a sa lèvre marquée de sept croix, allusion aux sept dons du Saint-Esprit.

Le château de Marcoux, dans le quartier méridional du bourg, est complètement détruit ; il était entouré de fossés. Ce château, dont les défenses furent augmentées vers 1448, est cité dès l'an 1239. Il appartenait alors à la famille de Sury. Il passa par héritage, à la fin du même siècle, aux Bonvin, puis en 1412 aux de Sarron, qui le vendirent en 1568, avec la seigneurie qui en dépendait, au jurisconsulte Jean Papon, seigneur de Goutelas ; depuis, il suivit le sort de cette dernière terre.

Une assez belle croix de grès, près de l'église, a été renversée il y a quelques années par un ouragan et ses débris gisent à terre; il semble résulter d'un document ancien qu'elle avait été faite vers 1587. Une autre croix à peu près de la même époque, mais moins belle, est encore debout sur la place de la Mairie. Celle-ci, qui fut le presbytère, est un bâtiment du XV^{e} ou XVI^{e} siècle.

---

(1) *Inventaire des archives de la Loire*. B. 1873.

(2) *Bulletin de la Diana*, I, p. 267.

Le fief et château de *Goutelas* était au XIV^{e} siècle aux mains de la famille d'Ecotay. Des mariages le firent passer, au commencement du XV^{e} siècle aux Bec, en 1525 aux de Rogemont et, en 1557, aux de La Bretonnière d'Aix. Acquis cette même année 1557 par Fleury Regnard, il fut revendu l'année suivante à Jean Papon, lieutenant-général de Forez et légué, par le second arrière-petit-fils de celui-ci, aux Ducros de Montmart, qui le possédèrent jusqu'à la Révolution. Le commandant de Campredon, leur descendant par les femmes, y avait réuni en ce siècle une collection de tableaux et de meubles anciens aujourd'hui dispersée.

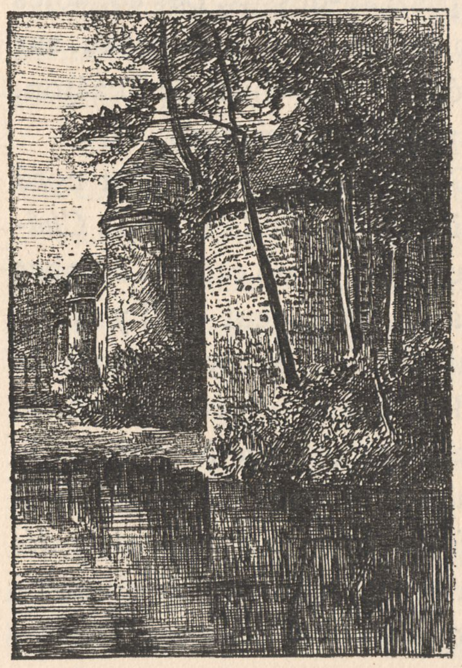

496. — CHATEAU DE GOUTELAS
Dessin de F. Thiollier

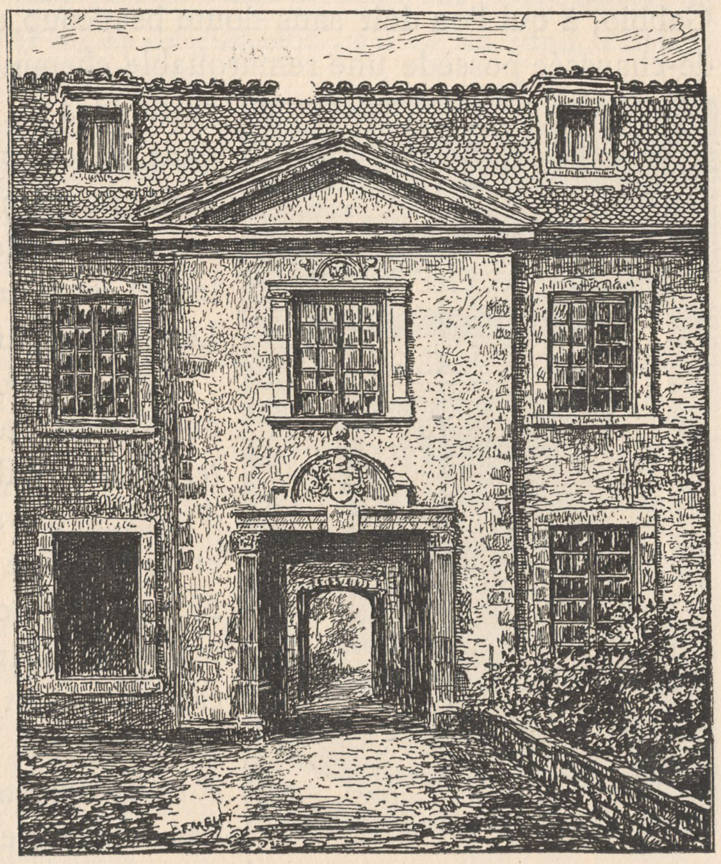

497. — CHATEAU DE GOUTELAS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier

Les bâtiments, plusieurs fois agrandis et profondément modifiés, sont enfermés dans une vaste enceinte quadrilatérale, pourvue d'une tourelle à chaque angle; le château proprement dit, anglé lui-même au midi de deux autres tourelles, s'appuie sur les faces nord et est de ce quadrilatère, que longe en matin un large fossé plein d'eau. L'entrée d'honneur, au midi, est encadrée dans un ordre d'architecture surmonté d'un fronton ; une porte bâtarde l'accompagne; l'une et l'autre sont en plein cintre et le chanfrein de leur archivolte est délicatement fouillé en oves et en langues de serpent. De part et d'autre, deux colonnes appliquées à la muraille supportent d'élégants culs-de-lampe, bases probables de petites échauguettes qui ont disparu. Ce portail donne accès sur une terrasse dont le fond se resserre pour former une cour carrée, dont trois côtés sont occupés par autant de corps de logis : à gauche, la chapelle, avec l'inscription, NON SIC IMPII, sur la porte, et plusieurs appartements où des peintures décoratives dans le goût du XVI^{e} siècle apparaissent encore sur les murs et sur les lambris ; à droite, le bâtiment d'habitation principal regardant le matin ; au fond, un passage couvert conduisant à une seconde cour de service. L'entrée de ce passage a son architrave soutenue par deux pilastres coiffés de chapiteaux qui sont une imitation visible des admirables chapiteaux de marbre noir qui décorent une porte dans la galerie supérieure du château de La Bastie (1).

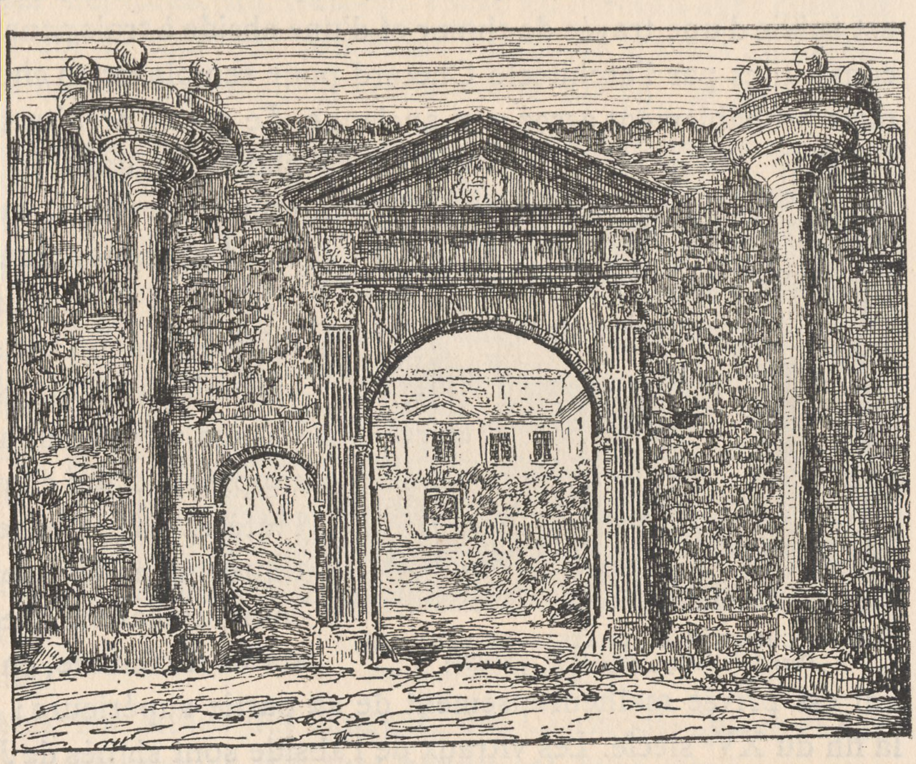

498. — ENTRÉE PRINCIPALE DU CHATEAU DE GOUTELAS
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier

---

(1) De Soultrait et Thiollier. *La Bastie*, pl. 31 et 68.

Au-dessus, dans un amortissement semi-circulaire, les armes des Papon écartelées d'un lion, blason que nous croyons être celui de Melchior Papon, fils du jurisconsulte.

Les belles toitures à pente brisée du château ont été établies en 1777 par l'architecte Michel Gabbio, à qui l'on doit sans doute beaucoup d'autres dispositions modernes. Un cabinet au rez-de-chaussée possède une remarquable cheminée de la Renaissance, dont le manteau est décoré de guirlandes de fruits, avec un bas-relief de Jonas et de la baleine dans un cartouche central. Plus belle encore est une autre cheminée du même temps placée dans la pièce au-dessus. Des consoles reposant sur des colonnes ioniques en soutiennent le manteau, sur lequel court un grand bas-relief représentant la chute de Phaéton. Le même appartement est tendu de tapisseries anciennes.

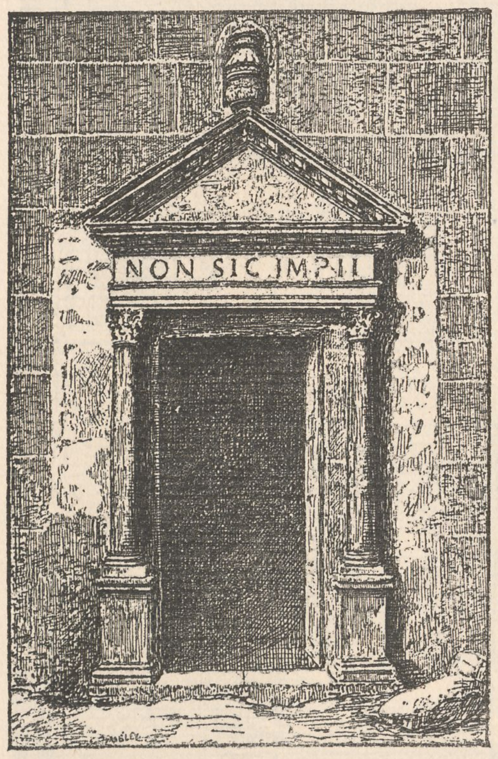

499. — PORTE DE LA CHAPELLE DU CHATEAU DE GOUTELAS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Au carrefour de la *Croix de la Garde*, à 300 mètres au nord de Marcoux, territoire qui paraît avoir porté aussi le nom de *Châtel-Milan*, un défoncement a fait découvrir, il y a un certain nombre d'années, des squelettes humains. La tradition veut qu'il y ait eu en ce lieu une chapelle dédiée à saint Antoine, second patron de Marcoux. Une charte du 18 août 1350, fixant le périmètre de la justice de Marcoux, pourrait faire ajouter créance à ce dire : le carrefour dont il s'agit, où s'élevait alors un ormeau, *ulmus de la Garda*, y est appelé *platea ubi divinum officium celebratur die Ramispalmarum* (1). Il est permis de penser qu'on ne disait en ce lieu la messe en plein air, que parce qu'une chapelle y avait autrefois existé.

On a signalé des vestiges antiques au nord-est de la Bruyerette, en soir et près de l'Estra Français. Il est certain qu'à Marcoux, comme dans le reste du canton, les découvertes de ce genre se multiplieraient, si le sol était exploré avec attention.

MISERIEU ou MAYSIRIEU *(Miseriacus, Masziriacus, Maysiriacus, Mayserui)*. — L'église de ce village, sous le vocable de l'Invention de Saint-Etienne, n'a qu'une nef plafonnée sur laquelle s'ouvrent trois chapelles, une au midi, plafonnée aussi, et deux au nord voûtées sur nervures; elle est suivie d'une travée de chœur et d'une abside à trois pans, voûtées d'arêtes et de style roman libre, construites par l'architecte Chétard pour remplacer un chœur en coquille, d'époque indéterminée, mais probablement assez peu ancienne. Le même architecte a élevé, en 1886, sur le flanc droit du chœur et dans le même style, une tour cantonnée de huit contreforts, avec flèche octogone en ardoise.

La longueur intérieure est de 22^{m} 70 sur 6^{m} 10 de largeur à la nef et 11^{m} 69 aux chapelles. Une partie des murs sont misérablement bâtis en pisé et semblent appartenir à un remaniement du XVII^{e} ou XVIII^{e} siècle; mais d'autres parties remontent au XVI^{e}, notamment la chapelle la plus rapprochée du chœur à gauche, la seule qui présente de l'intérêt par la belle crédence, à piscine quadrilobée, pratiquée dans le tableau du pilier soutenant l'arceau de communication avec la nef. Le bénitier est posé sur une statue de femme, en calcaire très fin approchant du marbre, qui est privée malheureusement de sa partie supérieure; les draperies, d'un bon style, accusent la fin du XV^{e} siècle. Les vitraux de l'abside sont signés de J.-B. Anglade, à Paris, 1885.

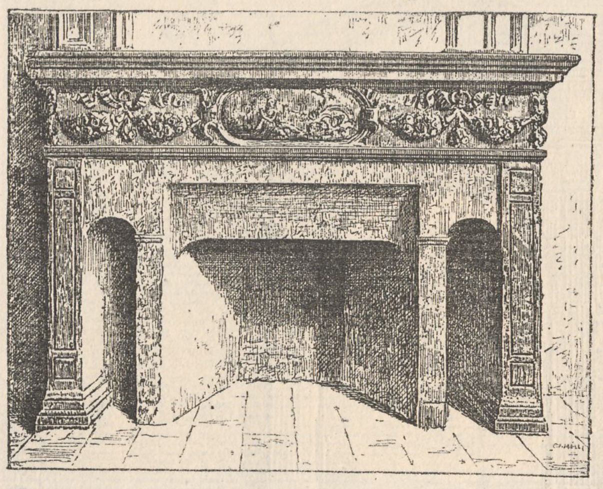

500. — CHEMINÉE AU CHATEAU DE GOUTELAS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

On vénère dans l'église de Miserieu des reliques de saint Fortunat, auxquelles étaient associées, paraît-il, au XVIII^{e} siècle, des reliques de saint Langon. Les pèlerins qui s'y rendent de fort loin, principalement pour demander la guérison des enfants malades, fréquentent aussi la *fontaine de Saint-Fortunat*, au pied et à peu de distance du bourg, et ils en emportent de l'eau. Quelques pratiques superstitieuses se mêlent, dit-on, à cette dévotion. Avant de se mettre en route, les parents de l'enfant malade allument plusieurs cierges : celui qui brûle le plus longtemps indique le sanctuaire où l'on doit se rendre de préférence. Quelques personnes jettent aussi un linge sur l'auge qui reçoit le trop plein de la fontaine : si le linge surnage, c'est signe de guérison; s'il va au fond, l'enfant mourra.

---

(1) *Livre des Compositions*, charte 175.

Dans un carrefour, sur le chemin menant à la fontaine de Saint-Fortunat, un remarquable bas-relief est incrusté dans le piédestal d'une croix que la Loire vient laver dans ses grandes crues. Il représente un ange les bras élevés et est taillé dans la même pierre que la statue qui supporte le bénitier de l'église. Un reste de moulure indique l'époque de Louis XII.

On signale à *La Chanal*, au domaine *Lavise*, mais nous ne l'avons pas vue, une belle cheminée avec personnages sculptés sur le manteau.

Le fief de *La Roche*, après avoir passé, vers 1695, des d'Albon aux de Thélis, puis aux Pontchartrain, fut vendu par ceux-ci, en 1751, aux Surieu. A la même époque, le fief du *Chevalard*, démembré également de la terre de Nervieu, fut vendu aux Lattard.

MONTVERDUN *(Mons Verdunus)*. — Ce nom formé des mots celtiques *ver*, grand, et *dun*, forteresse, autorise à croire que Montverdun a été occupé militairement à une époque très reculée. Cependant aucune antiquité gauloise ou même romaine n'est signalée à son sommet. Cela s'explique, car celui-ci a été aplani au pic pour y asseoir le monastère, et ce travail de nivellement a dû faire disparaître toute trace de constructions plus anciennes.

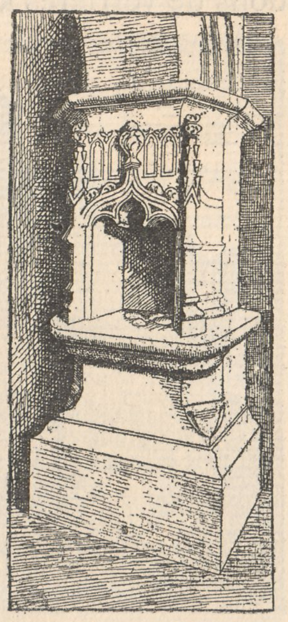
501. — ÉGLISE DE MISERIEU.
CRÉDENCE
Dessin d'après V. Durand.

Le mont Verdun et sa chapelle dédiée à saint Pierre furent donnés vers l'an 1010 à l'abbaye de Savigny. En 1233, il y avait en ce lieu un prieuré de chanoines de l'ordre de saint Augustin, que l'irrégularité de leur vie fit soumettre par Robert, archevêque de Lyon, à l'abbaye de La Chaise-Dieu; il fut uni en 1701 au séminaire de Saint-Charles de Lyon. La tradition rapporte que le pape Clément VI y avait été novice.

La grande et belle église de Montverdun comprend une nef majeure et un seul bas-côté au midi, l'un et l'autre de trois travées et voûtés sur nervures, un transept voûté en berceau avec coupole centrale sous clocher, et trois absides en cul de four que précèdent autant de travées de chœur communiquant ensemble par des arcades basses. Sa longueur totale est de $34^{m}79$; sa largeur de $10^{m}78$ aux nefs, $15^{m}85$ au transept, et $5^{m}40$ au chœur. Les nefs actuelles remplacent sans doute une nef unique primitive. Les piliers qui les séparent sont formés de huit demi-colonnes, quatre grosses et quatre petites, réunies en faisceau; leurs bases reposent sur un socle dont le plan est celui d'un carré pénétré par deux rectangles perpendiculaires l'un à l'autre et toutes sont coiffées, sauf celles recevant le doubleau du collatéral et les nervures de la nef, d'une corniche polygonale en guise de chapiteau. Les angles des nervures sont abattus en doubles cavets. Aux clefs de voûte sont sculptées les armes des Langeac, des Clermont-Chaste et des Saint-Nectaire ; celles-ci tantôt pleines, tantôt parties d'Alègre pourraient faire attribuer cette partie de l'édifice à François de Saint-Nectaire, prieur de Montverdun en 1540. Les fenêtres sont à meneaux et remplages flamboyants. Il est remarquable qu'aucun contrefort ne maintient les voûtes à l'extérieur.

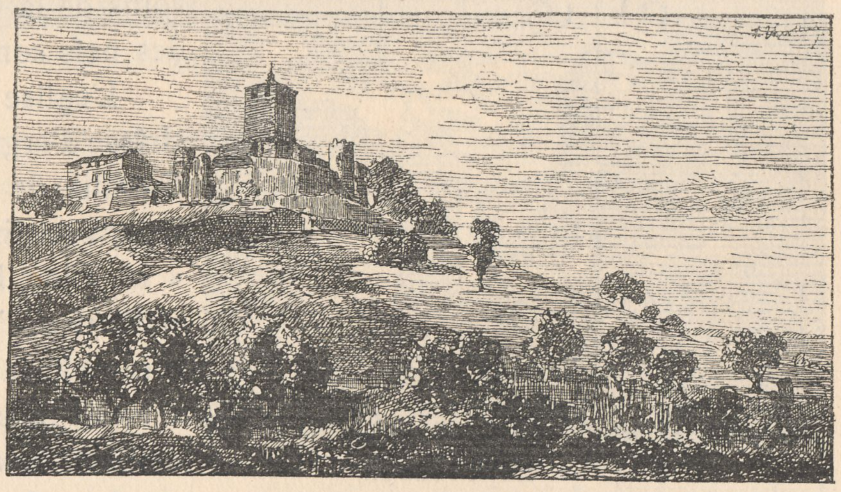
502. — MONTVERDUN
Dessin de F. Thiollier.

Le reste de l'église, sauf le clocher dont il sera parlé plus loin, est du XII^{e} siècle. Les trompes soutenant la coupole de l'intertransept sont curieusement établies sur une dalle moulurée posée en diagonale. L'entrée de l'abside principale est accompagnée de deux grandes colonnettes à fût conique, des colonnettes plus petites cantonnent les trois fenêtres en plein cintre qui l'éclairent; les unes et les autres sont élevées sur un stylobate continu, ont des bases très hautes, et des chapiteaux ornés de feuillages, d'entrelacs et de représentations animées, parmi lesquelles on distingue Daniel entre les lions.

Les baies primitives du transept ont été remplacées, probablement à l'époque de la construction des nefs, par de vastes fenêtres à deux meneaux et remplages flamboyants qui ont conservé des portions de verrières armoriées, restaurées, paraît-il, dans les temps modernes. Les baies des absidioles ont également été refaites au XVIe ou XVIIe siècle, et ces absidioles elles-mêmes ont été depuis séparées de l'église par un mur et changées en sacristie.

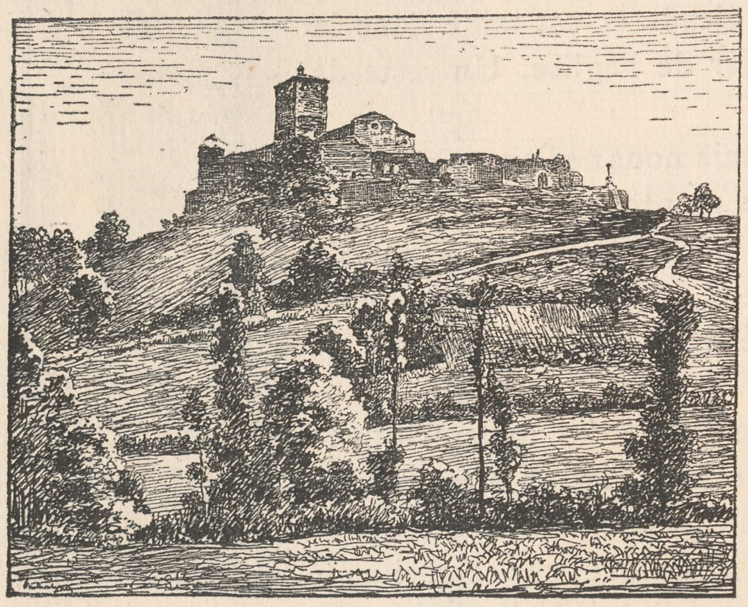
503. — MONTVERDUN
Dessin de F. Thiollier.

Au fond de l'abside majeure, une table d'autel à rebords recouvre le tombeau en pierre de saint Porcaire, abbé de Lérins, patron actuel de l'église (1), mis à mort au VIIIe siècle par les Sarrasins, à Lérins même selon l'opinion la plus accréditée, à Montverdun, selon une légende du bréviaire de La Chaise-Dieu. En avant de ce tombeau, des fouilles récentes ont mis au jour les soubassements d'un ancien autel au pied duquel trois vases acoustiques de grande dimension avaient été disposés sous le pavé. L'autel actuel est moderne, polychromé avec sobriété et l'un des meilleurs que l'on ait placés de notre temps dans les églises du canton. Il a remplacé un autel du XVIIIe siècle, en bois et entièrement doré, avec tabernacle en forme de sarcophage, d'une composition bizarre; cet autel, fort curieux et d'un effet très riche, a été transporté au fond du collatéral où on lui a donné un retable en style du XVe siècle, d'une bonne exécution. Le bénitier, cuve quadrangulaire posée sur un pied prismatique, est chargé des images du soleil et de la lune et d'une longue inscription probablement du XVe siècle. D'anciennes tables d'autels à rebords et plusieurs pierres tombales sont encastrées dans le pavé. La plus remarquable de ces plates-tombes, portant l'effigie et l'épitaphe de Renaud de Bourbon, archevêque de Narbonne et prieur de Montverdun, mort en 1482, a été relevée contre un mur par les soins de la Société française d'archéologie. Les vitraux des nefs sont de Mauvernay et de Bégule.

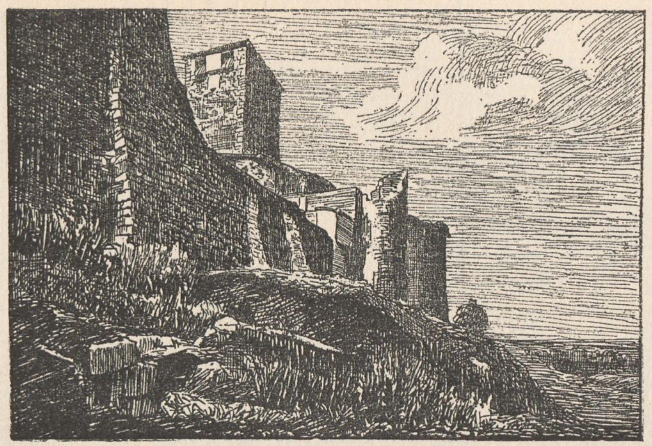
504. — MONTVERDUN
Dessin de F. Thiollier.

L'église de Montverdun possède une magnifique châsse d'argent donnée en 1687 par l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville, pour renfermer les reliques de saint Porcaire. « Sous tous les rapports » dit un maître, « M. Léon Palustre, « la châsse de Montverdun mérite « d'attirer l'attention. Comme disposition, elle ne ressemble à rien de ce que l'on voit au Moyen-Age... « Nous ne sommes plus devant une église en miniature, « mais devant un grand coffret ajouré.... Point de « scènes figurées, mais des feuillages et des têtes d'anges « se répétant à chaque montant, à la face principale et aux deux extrémités... Tout le travail est « admirable, et chaque détail, sans qu'on y trouve à redire, peut supporter l'examen le plus minutieux » (2). Outre les ossements de saint Porcaire et de plusieurs autres, on conserve dans cette châsse un fer de lance effilé et muni d'ailettes à sa base, qui est regardé comme ayant servi à mettre à mort saint Porcaire, et d'anciennes étoffes, dont une pièce de velours bleu brodée aux armes de Bourbon elle a été attribuée au cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, mort en 1488, mais pourrait l'être avec autant de vraisemblance à Jean de Bourbon, évêque du Puy et prieur de Montverdun, mort en 1485.

---

(1) Le monastère est encore qualifié de prieuré conventuel de *Saint-Pierre* de Montverdun dans les lettres patentes de décembre 1701, homologuant sa suppression.

(2) Congrès archéologique de Montbrison. *La châsse de Montverdun*, par M. Léon Palustre, p. 392.

On voyait à Montverdun, du temps de La Mure, un autre reliquaire des prunelles de saint Porcaire, qui aurait eu d'abord les yeux arrachés avant de consommer son martyre : il faut sans doute le reconnaître dans un buste-reliquaire en bois, vide aujourd'hui, qui représente le saint abbé portant sur sa poitrine une tablette creusée d'une cavité ovoïde où sont percés deux petits trous. Peut-être les pèlerins atteints d'ophthalmie appliquaient-ils l'œil malade dans cette cavité.

Le prieuré, au midi de l'église, considérablement remanié ou même en partie reconstruit à la fin du Moyen-Age, est aujourd'hui converti en écoles publiques et en presbytère. Dans la cour de celui-ci, on voit une fort belle galerie en charpente, de sept travées; dans une salle du premier étage, une magnifique cheminée aux armes de l'archevêque Renaud de Bourbon; dans une autre pièce, des vestiges d'une grande décoration murale, écussons, rinceaux, anges, oiseaux, etc. : le tout du XV^e^ siècle ou des premières années du XVI^e^.

L'église et le prieuré de Montverdun étaient compris dans l'enceinte d'un château-fort qui existait déjà au XIII^e^ siècle et dont les défenses furent augmentées au XIV^e^. Le mur du rempart est surtout bien conservé du côté du nord, où il sert de clôture au cimetière ; un certain nombre de crânes ont été enchâssés dans son parement intérieur. Plusieurs tours sont aussi debout ; on doit compter pour une le haut clocher carré, bâti probablement au XIV^e^ siècle; il est surmonté de créneaux et devait porter une couronne de hourds. Ses angles sont marqués d'écussons chargés d'une croix, indiquant peut-être qu'il a été construit par un membre de la famille d'Albon.

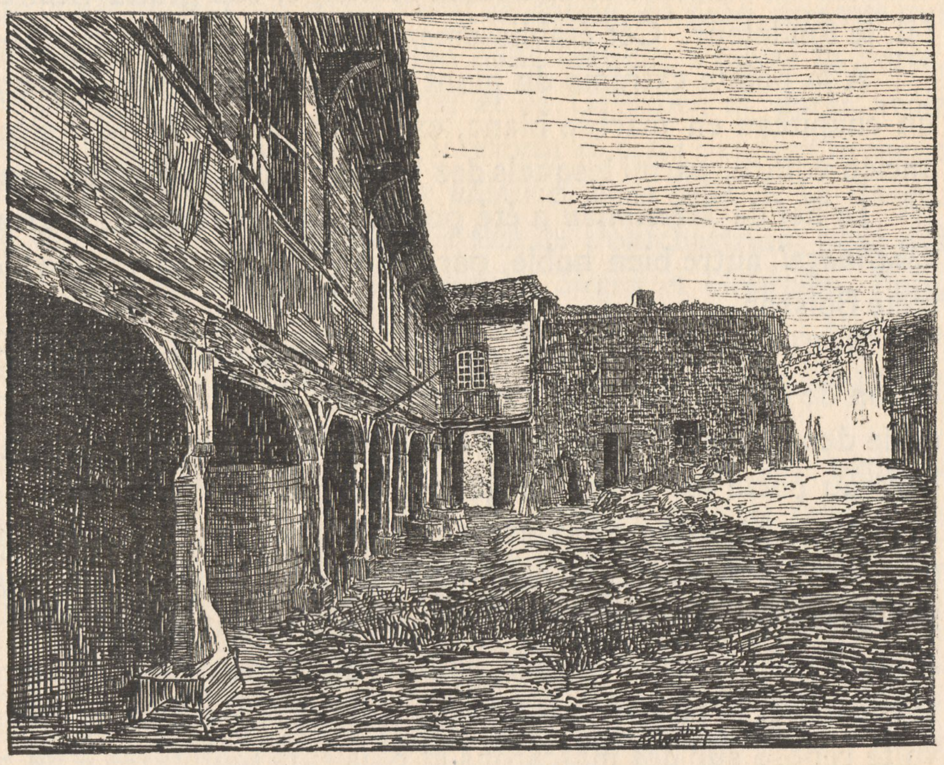

505. — RESTES DU PRIEURÉ DE MONTVERDUN
Dessin de F. Thiollier.

Un dessin de Guillaume Revel nous apprend qu'en 1450, le château possédait une première enceinte ou chemise extérieure. Il n'en reste aucun vestige apparent.

Sur l'entrée du château, grande porte en plein cintre à l'aspect du soir, écusson mutilé de l'évêque Jean de Bourbon; au devant, sur un terre-plein, jolie croix en pierre de Volvic, érigée en 1865.

Le bourg de Montverdun, au pied et au midi de la colline, paraît s'être appelé autrefois *Longavilla*. Au soir, le territoire d'Urfé recèle le four d'un potier romain et une prodigieuse quantité de débris céramiques; au nord, celui du Palais a rendu aussi des antiquités romaines. Près de ce dernier, à la racine même de la butte, *la fontaine de Saint-Porcaire* est fréquentée par les personnes affligées de maux d'yeux. Elle est abritée par un édicule carré moderne, au fond duquel on a placé une statue en bois de saint Porcaire en costume de bénédictin, mitré et tenant ses yeux dans sa main droite, sculpture naïve, mais non dépourvue de tout mérite, qui paraît du XVII^e^ siècle.

Saint-Clément était le chef-lieu d'une paroisse encore existante au XIII^e^ siècle et qui a probablement disparu avec son église dans les guerres du siècle suivant. Un défoncement pratiqué en 1885 sur l'emplacement de son ancien cimetière y a fait découvrir des sarcophages du haut Moyen-Age, d'autres sépultures en fosses garnies de dalles, une aire en mosaïque grossière, etc., le tout superposé à de nombreuses antiquités romaines qui s'étendent au delà des limites du champ exploré, notamment au midi, sur le territoire des *Sarrasins*.

A l'angle extrême sud-est de la commune, au lieu de *Bourchanin*, existe un autre très vieux cimetière renfermant des sarcophages de pierre orientés du nord au sud, ce qui peut faire douter qu'ils soient chrétiens.

Les anciens érudits ont avancé, par voie de conjecture étymologique, que le mont Isoure avait jadis porté un temple d'Isis. Il est bien probable que le nom primitif d'Isoure ne différait pas de celui d'Issoire, Iseure, etc., qui se sont appelés *Iciodurum*, *Iciodorum*. Quoi qu'il en soit, les débris de tuiles à rebords qu'on rencontre au sommet de cette montagne, si bien faite par son isolement au centre de la plaine forézienne pour être un lieu de défense ou d'adoration, prouvent que des constructions y avaient été élevées dans l'antiquité. De nombreux objets romains, dont plusieurs statuettes de bronze aujourd'hui conservées à la Diana, paraissent avoir été trouvés au mont d'Isoure, sans que, malheureusement, on sache à quel endroit précis (1).

Deux chapelles, dont il ne subsiste que des ruines informes, se voyaient au XVIIIe siècle sur le mont d'Isoure, l'une dédiée à Notre-Dame, sur le modèle de la maison de Lorette, l'autre construite vers le commencement du XVIIe siècle par Jacques II d'Urfé, en l'honneur de sainte Geneviève. Celle-ci était desservie par un ermite; l'autre dépendait probablement d'un séminaire dont l'abbé de L'Estang, natif de Saint-Maurice en Roannais, soutenu des libéralités de l'archevêque Camille de Neuville et de Bédian Morange, son grand-vicaire, fut le premier directeur et, semble-t-il, le fondateur. Cet établissement dura peu, ce n'était plus qu'une masure en 1773.

A la pointe extrême du mont d'Isoure, près de la *Croix de Flurieu*, on a découvert, en 1885, un chapiteau en marbre blanc, excellent travail du XIIe siècle, et tout près, les décombres d'un ancien édifice, parmi lesquels des briques d'une épaisseur peu ordinaire.

Le fief de *Messimieu* a été possédé par les familles Perrin, Chassain, Monginot; la *Grange de Chalmazel*, autre bien noble, par les Talaru. Le château de *Combes* a été bâti, en 1856, par l'architecte Boisson.

NERVIEU *(Nerviacus)*. — L'église de Nervieu se compose de trois nefs mises en communication de chaque côté par quatre arcades, d'un chœur rectangulaire plus étroit que la nef majeure, et de deux chapelles s'ouvrant latéralement sur ce chœur. Ce dernier et la chapelle à droite, dont l'arceau porte les armes de Sugny, ont reçu une voûte sur nervures et remontent au XVe siècle; le reste de l'église est recouvert d'un plafond plat. Les murs des bas-côtés sont en mauvais pisé et tout indique que l'édifice, peut-être réduit à l'origine à une seule nef avec chapelles au midi, a subi au XVIIIe siècle un remaniement complet ayant sans doute pour objet de l'agrandir. A la même époque remontent le clocher, coiffé d'un dôme quadrangulaire à double courbure, qui s'élève sur le chœur, et la façade dans laquelle ont été replacées une porte ogivale du XVe siècle dont l'archivolte repose sur des mascarons et plusieurs sculptures d'un bon travail ayant servi probablement de retombée à des voûtes.

L'autel principal et celui de la sainte Vierge sont de marbre et modernes : la sculpture en est meilleure que l'architecture; le dernier est surmonté d'une statue signée de *Cony* à Lyon, 1866. La chapelle de droite contient une assez jolie crédence ancienne, moins belle pourtant que celle de Miserieu. Dans le collatéral gauche, la moitié d'un cippe antique, dont l'inscription est complètement fruste, sert de bénitier après avoir servi de fonts baptismaux. Au plafond de la nef centrale, trois grands cadres renfermant des scènes de la vie de saint Martin, patron de l'église, sont apparemment des restes d'un lambris à compartiments recouvert par le plâtre; enfin, une tribune au bas de l'église est soutenue par deux superbes colonnes vitinéennes, d'ordre corinthien, provenant d'un très grand retable de la fin du XVIIe siècle; d'autres débris sculptés ayant la même origine sont entrés dans la composition de la chaire.

Sur une source, en bas du bourg, au bord du chemin de Balbigny, une très jolie croix en grès, du XVIe siècle, porte l'écusson des Sugny au pied de son croisillon, dont les bras, terminés par des bouquets de feuillages, se relient par des portions d'arcs concaves subtrilobés.

---

(1) Au moment même où ce livre s'imprime, une nouvelle et importante découverte vient de se produire (4 mars 1889) sur le flanc occidental du mont d'Isoure et le territoire de Chalain, au-dessous du point où M. Thevenet a signalé les substructions d'un temple antique : il s'agit d'une cachette, paraissant remonter au IIIe siècle, de vaisselle d'argent, bracelets, colliers, bagues d'or et d'argent et d'un millier de pièces de monnaie en argent, potin et bronze; le tout découvert par M. Charles dans les décombres d'un ancien édifice encore imparfaitement déblayé, une villa probablement, où l'on croit dès à présent avoir reconnu des bains. Voir plus loin la Notice de M. Philippe Testenoire sur la numismatique forézienne.

Trois châteaux importants, Grégnieu, Nervieu et Sugny, se pressaient sur le territoire de la commune dans un espace de deux kilomètres, au bord extrême du plateau dominant la Loire, et ils étaient voisins d'une quatrième maison noble, La Salle. A diverses époques plusieurs de ces fiefs ont appartenu à un seigneur commun et leur histoire n'est pas sans obscurités.

Le château de *Nervieu*, complètement détruit aujourd'hui, était situé, paraît-il, dans le quartier nord-est du village. C'est une des places pour lesquelles le comte Guy II s'engagea, en 1173, à faire fief à l'archevêque de Lyon. A partir du milieu du XIII^e siècle, il est tenu successivement par les de Saint-Verein, les d'Arcies, le comte Renaud de Forez, les Salvaing et les de Roussillon. Au commencement du XIV^e siècle, il appartient aux Flotte, puis il revient aux Roussillon. En 1450, les citoyens de Lyon le démolissent pour se venger des injures d'Aymard de Roussillon (1); le fief lui-même est confisqué sur ce dernier pour cause de félonie et, en 1357, le roi Jean en fait présent à Aimé Verd. Mais bientôt Aymard de Roussillon rentre en grâce, recouvre sa terre et obtient du roi la permission de relever le château (2), qui pourtant ne reste pas longtemps dans sa maison, car, vers 1381, les Damas de Cousan l'achètent, pour le garder, semble-t-il, pendant tout le XV^e siècle et les deux premiers tiers du XVI^e siècle. Guillaume Revel en donne, en 1450, une vue qui le montre sous la forme d'un quadrilatère, avec une tour carrée dans laquelle s'ouvre la porte. A partir de la fin du XVI^e siècle, il paraît suivre le sort de Sugny et de Grégnieu et, après avoir appartenu momentanément aux d'Albon, d'Urfé, de Cremeaux, il revient et reste pendant presque tout le XVII^e siècle dans la maison d'Albon, d'où il passe, par alliance, dans celle de La Barge. Acquis par les de Rivoire, en 1711, il est revendu aux Sabot, puis aux de Pontchartrain, pour qui est érigé, en 1720, le comté de Nervieu composé des terres de Nervieu, Sugny et Grégnieu. Puis, ce comté se disloque et, tandis que Sugny et d'autres de ses membres en sont détachés, Nervieu et Grégnieu sont vendus, en 1751, aux Chappuis, seigneurs de La Salle, qui les gardent jusqu'à la Révolution.

Sugny, dont il ne reste d'ancien que quelques substructions recouvertes par des bâtisses modernes, fut, aux XIV^e et XV^e siècles et jusqu'au milieu du XVI^e, possédé par une famille du même nom. En 1366, Jean de Thélis, à la tête de gens de guerre tirés des bandes de Duguesclin, s'en empara par forme de guerre privée et le détruisit en partie (3). Deux mariages successifs de Françoise de Sugny, héritière de sa maison, le portèrent dans celles d'Albon et d'Urfé, et il appartint aux mêmes seigneurs que Nervieu jusqu'en 1751, où les Pontchartrain, démembrant leur éphémère comté, le vendirent aux Boyer de Montorcier. Il était alors réduit à quelques ruines et il n'en demeurait guère que l'enceinte. Reconstruit vers 1753, il resta aux mains de ses nouveaux acquéreurs jusqu'à la fin du siècle; une alliance l'a fait passer dans la famille Meaudre de Sugny.

Le château moderne se recommande surtout par ses beaux ombrages et son admirable position. Des pavillons carrés, élevés, ce semble, au XVIII^e siècle, marquent les angles de l'ancienne enceinte. Une petite chapelle paraît remonter à la même époque, ou peut-être un peu plus haut.

Le château de *Grégnieu*, au centre d'un hameau important et célèbre par ses foires, occupait une grande motte à peu près circulaire et défendue par de larges fossés. Ses possesseurs étaient, au XIII^e siècle, les Verroil, à qui paraissent avoir succédé les Mespin. A la fin du siècle, il est aux Sourd; une alliance le porte vers le troisième quart du XV^e aux du Chier; puis on le voit aux mains des d'Urfé. Après avoir été longtemps réuni aux terres de Nervieu et de Sugny, il est distrait, en 1751, du comté de Nervieu et vendu aux Chappuis de La Salle.

Comme les anciens châteaux de Nervieu et de Sugny, celui de Grégnieu, déjà fort délabré au XVII^e siècle, a été rasé de fond en comble. Sur son emplacement a été bâtie, vers 1868, par l'architecte Chétard, une chapelle en style roman, de deux travées avec abside semi-circulaire, le tout mesurant 14^{m}75 de longueur dans œuvre, sur 6^{m}70 de largeur à la nef. L'archivolte du portail retombe sur deux colonnettes dont les chapiteaux sont sculptés avec goût. Au-dessus, deux fenêtres accouplées sous un oculus; un campanile à une arcade surmonte le mur pignon. Sur l'esplanade, en avant, gît le bassin octogone d'un bénitier ou cuve baptismale du XVe siècle.

---

(1) Vachez. *Destruction du château de Nervieu en Forez et de la maison forte de Foris près de Montbrison. Mémoires de la Diana*, t. III, pp. 183 et suivantes.

(2) G. Guigue. *Les Tard-Venus*, p. 223.

(3) *Ibid.*, pp. 153, 358.

Cette chapelle en remplace une autre, bâtie vers 1820, sur le même emplacement et qui en remplaçait elle-même une plus ancienne située tout près, mais de l'autre côté de la route venant de Nervieu. Nous ne saurions dire si cette dernière était le même édifice que « la belle et dévote chapelle » dont parle La Mure et qui fut construite au XVe siècle par Claude de Gaste, doyen de Lyon et enrichie par lui des reliques, perdues aujourd'hui, du chef et du sternum de saint Austrilège, archevêque de Bourges et patron du lieu.

La dévotion à saint Austrilège ou *Autelige* est restée en honneur à Grégnieu. On l'invoque en particulier pour les maladies des bestiaux. La *fontaine de saint Autelige* est une source magnifique qui s'échappe du pied de la colline de Grégnieu, à l'extrémité du champ de foire. On a bâti dessus, dans les temps modernes, un petit monument sommé d'une croix et creusé d'une niche renfermant une statuette du saint. Comme les fontaines de Saint-Martin à La Celle, de Saint-Fortunat à Misérieu et de Saint-Léonard à La Beresche, dont nous parlerons bientôt, cette source a bien probablement été, à l'époque païenne, l'objet d'un culte changé par le christianisme en celui d'un saint

L'histoire du château de *La Salle*, qui a été parfois confondu avec celui du même nom près de Feurs, est assez mal connue. On pense qu'il a appartenu, au XIIIe siècle, aux de Vaisseu, puis aux Mespin ; son nom ne reparaît plus guère ensuite avant 1675, époque où il est possédé par les Papon de Matorge. Peu après, il passe aux Chappuis qui l'ont conservé jusqu'en ce siècle. Après avoir appartenu aux de Bastard, il est enfin devenu la propriété des Palluat de Besset. C'est une vaste résidence, bâtie aux environs de l'an 1730, et à laquelle M. de Bastard fit ajouter, vers 1815, un portique classique composé de quatre hautes colonnes doriques élevées sur de nombreux degrés et soutenant un fronton. La chapelle, construite, en 1879, par feu Carra, architecte, dans le style de la première Renaissance, comprend une petite nef éclairée par des baies jumelles, à remplage rayonnant, abritées sous de grands arcs en anse de panier, et une abside à cinq pans ajourée de fenêtres du même dessin, mais à baie simple. Une riche ordonnance de pilastres et de colonnes composites règne à l'extérieur et repose sur un soubassement à bossages; une crête de métal court sur le faîte du toit. Tout le mobilier de la chapelle est traité avec un fini précieux. Les vitraux sont de Bégule.

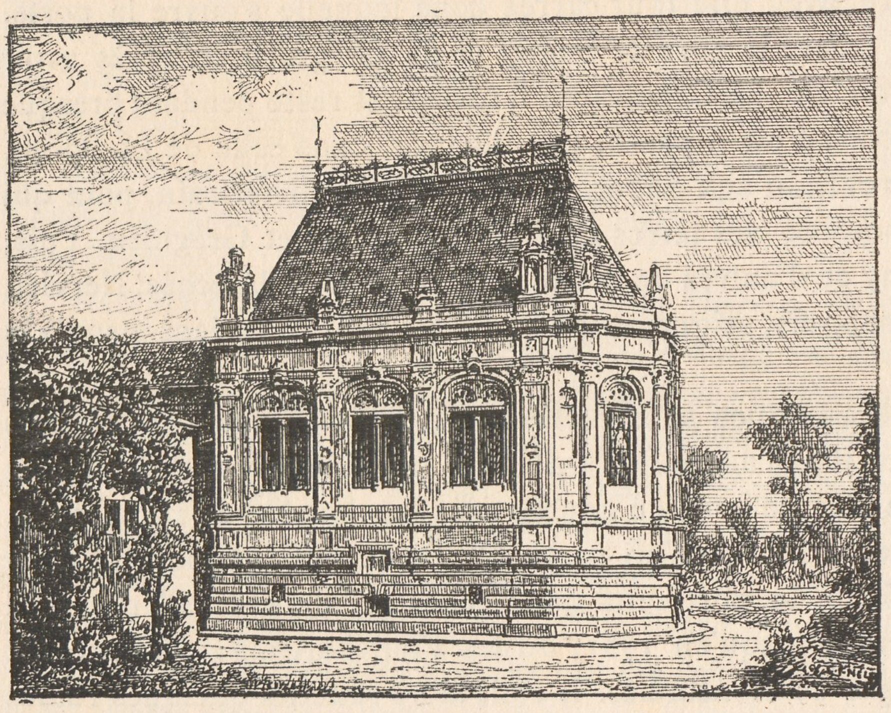

506. — CHAPELLE DU CHATEAU DE LA SALLE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

On a eu l'heureuse idée d'encastrer, à l'extérieur, dans le soubassement, deux bas-reliefs d'un excellent travail de la Renaissance et trois écussons anciens enfermés dans des cartouches, l'un, du XVe siècle, aux armes des Allemand, le second, de la même époque, *pallé au chef chargé de trois besants*, armes que M. Steyert est disposé à attribuer aux Sourd, seigneurs de Grégnieu, et le troisième, plus moderne, aux armes des Papon parties de Goutelas.

Du fief de *Charbonnières*, situé à la limite des communes de Nervieu et de Miserieu, il ne subsiste rien qui mérite une mention.

Le fief de *La Bauche* fut distrait, en 1751, du comté de Nervieu et vendu aux Gras.

La Beresche paraît avoir été une paroisse indépendante aux XIIIe et XIVe siècles; ce fut aussi un fief, dépendance du prieuré de Beaulieu en Roannais. Un groupe d'arbres marque l'emplacement de son ancienne église, dédiée à saint Léonard. M. Palluat de Besset a fait construire, en 1873, à une centaine de mètres plus au nord, une chapelle où l'on a transporté la statue du saint, en costume d'abbé, sculpture du XVe ou XVIe siècle. Cette chapelle, sans style déterminé, a $9^{m}10$

sur 4, un chevet à pans coupés et un campanile à une baie sur la façade. Tout près est la *fontaine de Saint-Léonard*, dont on boit l'eau pour obtenir la guérison de la fièvre.

La Mure rapporte que saint Louis, revenant de Notre-Dame du Puy en 1255, data du hameau d'*Asnières*, à Nervieu, une charte de privilèges pour l'abbaye de La Bénisson-Dieu. Mais en l'absence du texte, qui semble perdu, il est permis d'avoir quelques doutes sur l'identité du lieu : car, sans sortir de Forez, on trouve un autre Asnières à Saint-Just-sur-Loire, et un troisième près de Saint-Galmier.

PONCINS *(Ponciani)*. — Le château de Poncins est un de ceux dont l'archevêque de Lyon s'était réservé la suzeraineté dans son accord avec le comte Guy II, en 1173. Donné en dot par Guy III à sa fille Marquise, femme de Guy VI de Thiers, il fut vendu, vers 1280, aux de Lavieu, qui en partagèrent quelque temps la possession avec les Allemand. Des mariages successifs le firent passer des Lavieu aux de Saint-Germain d'Apchon, puis aux de La Tour-Saint-Vidal et enfin aux d'Estaing du Terrail. Acquis, en 1720, par les Coignet de La Maisonfort, il fut donné, en 1748, aux Montagne de Poncins, qui le possèdent encore.

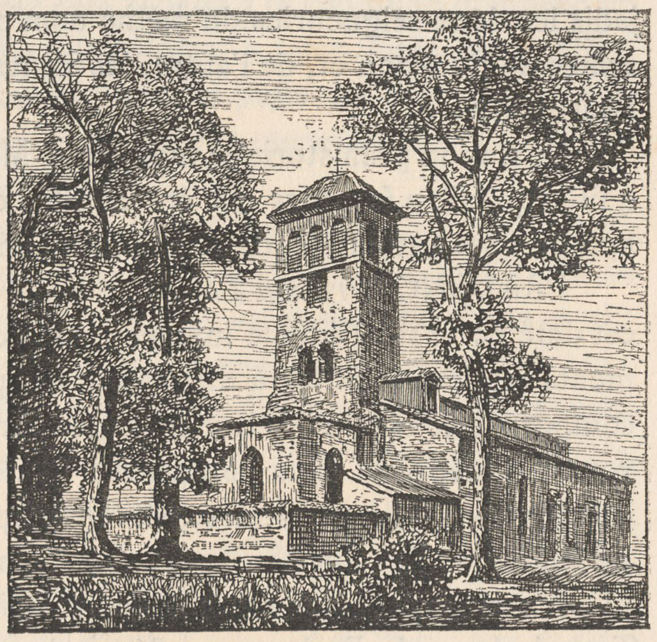

507. — ÉGLISE DE PONCINS
Dessin de F. Thiollier.

C'était une vaste forteresse, qu'entouraient de larges fossés, encore très reconnaissables. Mais des bâtiments anciens il ne subsiste qu'une portion du mur d'enceinte regardant le matin, avec une demi tour rectangulaire engagée et peu saillante. Ce mur, épais de 1^{m}40 et haut encore de 7 à 8 mètres, est en maçonnerie jusqu'à 2 mètres du sol et en pisé au-dessus. C'est une vraie curiosité archéologique. On y remarque une meurtrière pour la mousqueterie.

L'église, dédiée à saint Laurent, était située dans l'intérieur du château. Sa nef unique plafonnée et une chapelle qui s'ouvrait sur son flanc gauche ont été remplacées vers 1865, sur les dessins de l'architecte Dulac, par trois nefs de trois travées chacune, et il ne reste d'ancien qu'une travée de chœur d'apparence romane et une abside à trois pans, de la fin du XV^{e} siècle, bizarrement recouverte en croisée d'ogives, les nervures retombant sur des mascarons. Un campanile à deux baies en arc brisé surmontait jadis l'arceau qui donne entrée dans cette abside. Il a été surélevé au XV^{e} siècle et converti, dans un but probablement militaire autant que religieux, en tour carrée, par la construction de trois nouveaux murs : un sur l'arc triomphal et les deux autres suspendus sur d'énormes formerets bandés entre cet arc et celui placé sous le campanile primitif. L'espace rectangulaire compris entre ces quatre arcs fut voûté d'arêtes. Le clocher barlong ainsi obtenu est couronné de créneaux sur lesquels est posée une espèce de cage en charpente contenant les cloches. Si cette disposition a toujours existé, elle doit reconnaître pour motif la nécessité de laisser les étages inférieurs libres pour la défense. Le mobilier est moderne. Les vitraux sont de Mauvernay.

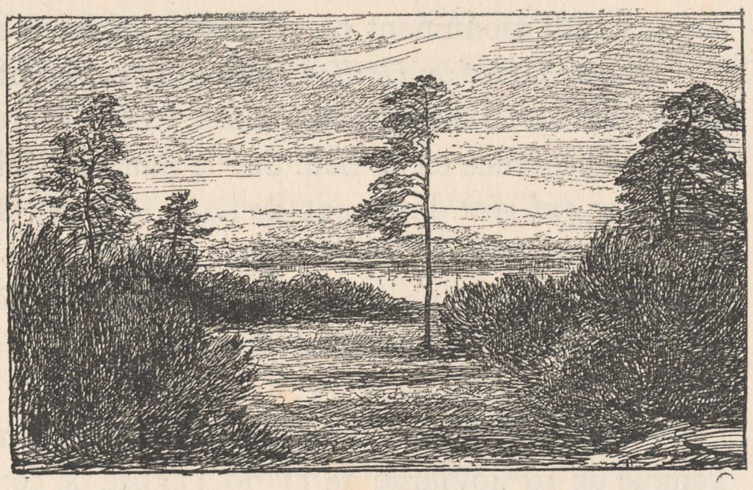

508. — BOIS ET ÉTANG A PONCINS
Dessin de E. Grangier, d'après Louis Janmot.

Dans le cimetière, haute croix en grès, du XV^{e} ou XVI^{e} siècle.

Goincet, arrière-fief de Poncins, vendu en 1260 par Guy de Thiers, chanoine de Lyon, à Simon *de Festo*, fut possédé plus tard par les familles Lardier et de Marcilly, puis par le chapitre de Montbrison. Il fit retour en 1619 aux seigneurs de Poncins.

Le château des *Périchons*, qui paraît avoir été un autre arrière-fief de Poncins, fut, selon M. Broutin, construit au XVII^{e} siècle par les de La Chaise d'Aix et acquis en 1697 par les Gémier des Périchons. Cette jolie demeure est entourée d'un parc planté d'arbres superbes et qu'arrosent des eaux vives, dérivées du Lignon. On remarque à l'intérieur une élégante cheminée de la Renaissance, aux armes des Brun, dans une pièce du premier étage, des boiseries sculptées et rehaussées d'or et un curieux carrelage de faïence peinte en camaïeu, du XVIIIe siècle; enfin, dans la chapelle, un très beau retable d'autel du temps de Louis XIII, provenant de l'église de Boisset-Saint-Priest. Les planches hors texte n^{os} LXXI, CIV et CLXIII, qui reproduisent ces parties du château, les font mieux connaître que ne le ferait une plus longue description.

Au lieu de *Charmillange*, à la limite des communes de Poncins et de Clépé, une borne séparant jadis les deux seigneuries du même nom est encore en place. Elle est carrée et porte d'un côté les armes de Bourbon et, de l'autre, les armes des Lavieu de Poncins écartelées avec celles des Lavieu-Fougerolles.

La station préhistorique indiquée à Mornant se prolonge sur le territoire de Poncins. Les antiquités qu'elle a fournies ont été décrites et figurées dans le tome II du *Bulletin de la Diana*. De nombreuses antiquités romaines se rencontrent à Goincet.

PRALONG *(Pratum Longum)*. — Le portail de l'église de Pralong, d'un style ogival dégénéré, est daté de 1535; l'édifice lui-même est de peu de valeur architecturale et de nombreux remaniements rendent difficiles à distinguer les parties plus anciennes qu'il peut conserver. En l'état, il comporte une travée de clocher voûtée sur nervures, deux travées de nef et un chœur à chevet droit voûtés d'arêtes, et deux collatéraux modernes plafonnés. L'ensemble mesure 18^{m} 40 sur 12. Une colonnette de pierre calcaire, provenant peut-être d'une croix, sert de pied au bénitier; elle porte les statuettes de saint Vincent et saint Romain, diacres, ce dernier, patron de l'église.

Il existait à Pralong une demeure seigneuriale qui fut incendiée par les religionnaires. Renée Trunel, dame de Pralong, en donna la pierre de taille pour construire le couvent des Capucins, aujourd'hui des Clarisses, à Montbrison. Le fief de Pralong appartint successivement, depuis le XIVe siècle, aux de Marcilly, de Talaru, Trunel, d'Ausserre, du Verney, Papon, du Cros de Montmart et de Lesgallery.

On a découvert, il y a une quarantaine d'années, sur la colline de *Montoisel*, au matin de Pralong, un certain nombre de tombes revêtues de dalles. Ce cimetière est voisin du hameau de Beaucieu, commune de Chalain, et se rattache peut-être à une église ou chapelle de Sainte-Catherine de *Beuceu*, citée en 1212.

Au hameau de *La Fouillouse*, sur une table de pierre que supporte un court pilier cylindrique, quatre consoles de fer fixent l'arbre, aussi de fer forgé, d'une croix. Une girouette tourne à l'extrémité de cet arbre, qui s'épanouit au-dessus en un bouquet de lis d'où émerge le croisillon. Celui-ci porte un Christ en fer forgé et ciselé, et est surmonté d'un coq formant une seconde girouette. Ce curieux petit monument paraît être de la première moitié du XVIe siècle.

Le *Puy Griot* ou *Grillot*, cône basaltique battu de tous les vents, au sud-ouest de La Fouillouse, laisse voir à son sommet les ruines à fleur de rocher d'une dizaine de cases dont on ne s'explique guère la présence en ce lieu. Sur le flanc méridional de cette montagne, les rochers grandioses de la *Pierre qui vire* dominent de haut le cours de la Rullia. Au soir, en tête d'un petit vallon, la *Fontaine du Marché*, (nom digne d'attention), bassin ou puits circulaire de 1^{m} 30 de diamètre, a rendu un fragment de meule à bras. Des antiquités ont été découvertes sur plusieurs autres points de la commune, notamment aux *Places* et à la *Sarra;* ces dernières ont été décrites dans les *Mémoires de la Diana*, t. IV, p. 258.

SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE *(Sancta Agatha*, nom vulgaire *Sainti Guetha)*. — Longue de 19^{m}40, large de 11^{m}70, l'église de ce village se compose de trois nefs de deux travées et d'une travée de chœur, complétée en ce siècle par une abside à cinq pans. Le chœur paraît de la fin du XVe siècle, la nef est du milieu du XVIe, comme l'attestent les armes de Lancelot de Mars, seigneur de Sainte-Agathe en 1540, qui apparaissent, parties à celles de Radegonde de Villeneuve sa mère, sur une clef de voûte. L'un et l'autre sont voûtés sur nervures; les piliers de la nef, dépourvus de chapiteaux, sont formés de quatre colonnes cantonnées d'autant de colonnettes, dont les bases prismatiques, d'un profil élégant, se dégagent de socles octogones. De belles fenêtres à meneaux et remplages flamboyants ajourent les collatéraux. La sacristie à droite du chœur, qui porte à sa voûte l'écusson des de Mars-Sainte-Agathe et possédait jadis une entrée extérieure, paraît avoir été la chapelle particulière des seigneurs, qui entendaient l'office par une ouverture carrée donnant sur le chœur. Un mesquin clocher bâti après coup renferme une cloche de 1682, signée du fondeur Pierre Chambon et provenant de l'église de La Bouteresse.

Sur la place publique, grande croix du XVII^{e} siècle.

Le château de *Sainte-Agathe* est démoli. Cette seigneurie, possédée par les de Barges, puis par les de Mars, fut vendue en 1554 à Claude d'Urfé et unie par lettres patentes de décembre 1558 à celle de La Bastie.

L'église de La Bouteresse, *Boteressia*, ancienne paroisse déjà réduite à la condition d'annexe de Boën avant la Révolution, et depuis réunie à Sainte-Agathe, était dédiée à saint Barthélemy. Elle a été renversée en ce siècle. On voit près de son emplacement, sur un puits au bord du *chemin Français*, une statue en pierre, de saint Genès, comédien, jouant de la musette, qui en provient peut-être ; cette sculpture est probablement du XV^{e} siècle.

Le château de *La Bouteresse*, qui occupait un rectangle entouré de fossés, a été en partie incendié. Il en reste un corps de logis faisant suite à une tour carrée qui accusent le XV^{e} siècle avancé. On y remarque de jolies fenêtres dont le linteau est creusé en arcature subtrilobée et une grande cheminée de pierre aux montants terminés par des mascarons. L'intérieur a été remanié à la moderne par les Mallet de Vandègre qui avaient succédé au XVII^{e} siècle aux du Croc, anciens possesseurs.

Les Vandègre possédaient encore, à peu de distance en soir, une petite maison à tourelle, aujourd'hui fort délabrée, qui paraît avoir appartenu primitivement aux Foron.

Les territoires de la *Croix*, des *Etangs* et de la *Chaux*, au nord de La Bouteresse, recèlent en abondance des débris céramiques gallo-romains. Ogier parle même de colonnes en marbre blanc trouvées dans ou près ce village. On observe aussi des antiquités à Mollian, aux Itres, aux Marceaux, etc.

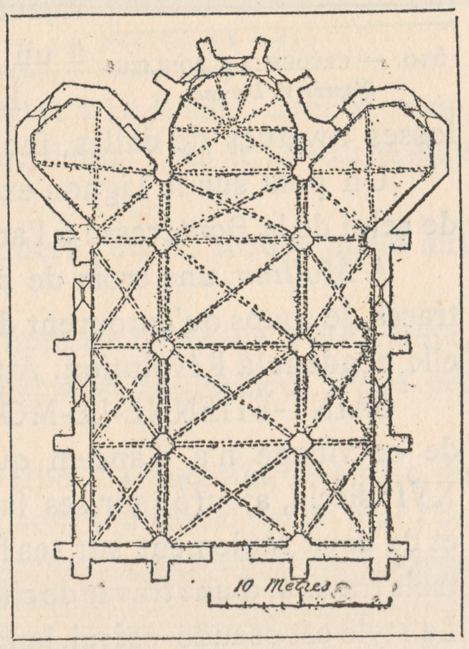

509. — ABBAYE DE BONLIEU
PLAN DE L'ÉGLISE
D'après V. Durand.

Bonlieu (Bonus Locus), abbaye cistercienne de filles, avait été fondée aux environs de l'an 1200 par Wilhelmine, femme du comte Guy II. Il ne subsiste des bâtiments conventuels, détruits en ce siècle par un incendie, que de rares débris, parmi lesquels on remarque quelques chapiteaux du XIV^{e} siècle ayant probablement coiffé les colonnettes d'un cloître. L'église, bien que coupée à l'intérieur par des murs et des voûtes, est à peu près intacte. Toute de briques bâtie, à l'exception des soubassements et d'une portion de mur à l'aspect du nord, elle est divisée en trois nefs par six piliers à huit pans inégaux, élevés sur des socles assez bas de même forme. La grande nef conduit à une abside heptagonale percée de trois fenêtres. Deux absides secondaires accompagnent l'abside principale ; elles se terminent par un chevet à trois pans et sont disposées d'une manière aussi rare que singulière. En effet, la dernière travée des collatéraux n'est point un quadrilatère, mais un triangle dont le plus grand côté est formé par un arc doubleau donnant accès dans ces absides, qui divergent ainsi en éventail de part et d'autre de l'abside majeure. Des colonnes engagées, à bases de pierre, composées d'un tore aplati sur socle polygonal, en cantonnent l'entrée ; ces bases sont précieuses pour déterminer l'âge du monument.

Tout cet ensemble, long de $26^{m}35$ dans œuvre, sur $15^{m}43$ de largeur et $8^{m}90$ environ de hauteur est recouvert de voûtes à nervures. Par une nouvelle bizarrerie du plan de cette curieuse église, les trois pans qui terminent les absides latérales ne déterminent pas une division analogue de la voûte, mais l'espace qu'ils interceptent est couvert par le prolongement des parties cylindriques établies sur le rectangle antécédent et l'arc formeret se continue, en changeant de plan, à la rencontre des pans coupés. Les membres des voûtes sont uniformément de section rectangulaire avec chanfreins. Des maçonneries modernes, qui cachent la naissance des arcs, ne permettent pas de dire s'ils reposaient sur des chapiteaux ou sur des moulures en tenant lieu : nous penchons pour la négative. Les fenêtres, très largement ébrasées en dedans et en dehors, sont de la plus belle proportion. D'ailleurs, si le plan par terre de l'édifice s'écarte complètement des traditions cisterciennes, elles revivent tout entières dans la sévérité qui a présidé à l'ornementation : le seul détail d'architecture que nous trouvions à citer est une jolie crédence double dont les piscines se creusent, l'une en rose, l'autre en feuille de marronnier. En revanche, il reste des vestiges assez nombreux d'une décoration peinte : à la voûte de l'abside, des écailles imbriquées; aux fenêtres de la même partie de l'église, des claveaux simulés en plusieurs couleurs; à celles des collatéraux, un faux appareil peint dans l'embrasure et un cadre de fort élégants rinceaux rouges et verts.

L'extérieur est, comme l'intérieur, de la plus grande, mais aussi de la plus heureuse simplicité de lignes. Il est flanqué de contreforts carrés s'amortissant en un long glacis; sur ceux de l'abside, un second contrefort minuscule de même forme se greffe sur ce glacis et vient soutenir l'angle du toit.

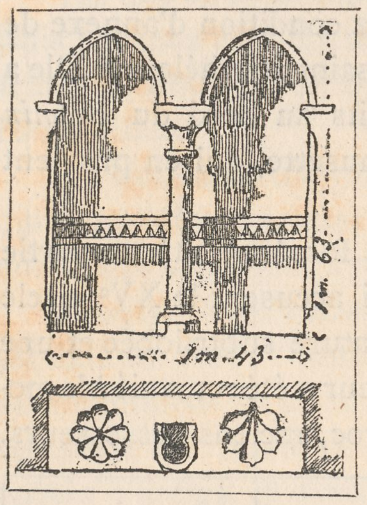

510. — CRÉDENCE A BONLIEU
D'après V. Durand.

Du magnifique tombeau des d'Urfé qu'on admirait dans le chœur, il ne reste qu'un caveau vide, une inscription et quelques pierres sculptées déposées au musée de la Diana.

Anne d'Urfé, dans sa *Description du Forez*, dit que l'abbaye de Bonlieu ayant brûlé, elle fut « restaurée », en 1223, par Arnulphe d'Urfé, un de ses ancêtres. Cette date nous paraît absolument inconciliable avec les caractères architectoniques de l'église. Nous sommes disposés à la rajeunir d'un siècle entier et à faire honneur de la reconstruction de Bonlieu à un autre Arnulphe d'Urfé, vivant en 1324.

Entre Bonlieu et Sainte-Agathe, un cimetière du Moyen-Age, à fosses revêtues de dalles, fut découvert, il y a cinquante ans, au territoire du *Bouchet*.

Un pont sur le Lignon existait au Moyen-Age au dessous de Sainte-Agathe; nous parlerons de celui de la Bouteresse à l'article de Trelins.

A *Mollian*, une croix de pierre érigée par Gilbert Dury, en 1736, porte sur son fût plusieurs traces de coups qu'entourent des taches de couleur rougeâtre. La tradition rapporte qu'on tira sur elle pendant la Révolution. Atteinte de plusieurs balles, la croix versa du sang.

SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD *(Molare, Mollarius*, nom vulgaire, *Saint-Etieven)*. — L'église de ce village n'a d'ancien que son clocher de façade, tour carrée de la première moitié du XVI^e^ siècle, ajourée sur ses faces antérieure et postérieure de trois baies jumelles en plein cintre et de deux seulement sur ses faces latérales. La travée qu'elle surmonte est suivie de trois nefs de trois travées, d'une travée de chœur et d'une abside à cinq pans, bâties, en 1866, par l'architecte Favrot. Le style est pseudo-ogival, la longueur totale de 27^{m}30, la largeur de 12^{m}50. L'église démolie, construction misérable et relativement peu ancienne, se composait d'une salle rectangulaire en pisé, plafonnée, et de deux chapelles latérales voûtées sur nervures avec des matériaux empruntés, semblait-il, à un édifice du XV^{e} siècle. On voyait dans cette église l'épitaphe d'Antoine Jonillion, architecte de La Bastie; elle a été replacée à l'extérieur, au fond du bas-côté droit. L'ancien autel majeur, d'un aspect très riche quoique un peu lourd, était de bois sculpté et doré en plein. La sacristie conserve une belle pyxide de cuivre doré et émaillé du XIII^{e} siècle. Les vitraux modernes sont de Mauvernay.

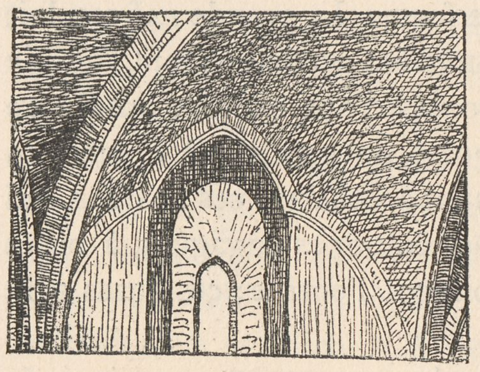
511. — BONLIEU.
CHEVET DE L'ABSIDE SEPTENTRIONALE
D'après V. Durand.

Dans le cimetière, curieuse croix du XVI^{e} siècle. Sur la place publique, autre jolie croix en pierre de Volvic, datée de 1841.

L'église de Saint-Etienne paraît avoir partagé son titre paroissial avec celle de Sainte-Croix de *Jullieu*, détruite ainsi que le château du même nom, dont il ne reste que de larges fossés. Des sépultures revêtues de dalles, au sud-ouest la motte seigneuriale, semblent marquer l'emplacement du cimetière. Jullieu, cité dans une charte de Cluny des environs de l'an 1000, est bien plus ancien encore, comme en témoignent les tuiles à rebords et autres vestiges de constructions romaines que l'on y observe. Il a eu pour seigneurs les de Baffie, de Mont-Saint-Jean, d'Apinac, de Rostaing, du Chouvet, d'Urfé, de Simiane et Souchon.

Le château de *La Bastie*, possédé par les d'Urfé et, après eux, par les de La Rochefoucauld-Langeac et les du Châtelet qui en relevèrent le nom, acquis en 1765 par les de Simiane, revendu en 1778 aux Puy de La Bastie qui l'ont conservé jusque vers l'an 1840, est un vaste édifice du

XV^{e} siècle, avec parties remontant peut-être au XIV^{e}, magnifiquement agrandi et décoré au XVI^{e} par Claude d'Urfé. Il occupe trois côtés d'un quadrilatère entouré naguères de larges fossés pleins d'eau. Pour décrire dignement les merveilles, hélas! dispersées aujourd'hui, de cette noble demeure, l'ordonnance de ses galeries et de ses grands appartements, les sculptures de ses portes et de ses cheminées, sa grotte toute revêtue de cailloux colorés, sa chapelle enrichie d'inestimables vitraux, de faïences précieuses, de marqueteries, de peintures et de bas-reliefs dus aux meilleurs artistes du temps, ses jardins et leur élégante rotonde, son couvent de Cordeliers, etc., il faudrait un livre; et ce livre a été fait par le regretté M. de Soultrait et M. Thiollier. Nous ne pouvons que renvoyer à ce bel ouvrage et aux nombreuses héliogravures et eaux-fortes dont il est orné.

Au lieu de *Châtres* était une maison ou grange dépendant de la commanderie de Verrières; nous avons des raisons de croire qu'elle avait appartenu auparavant aux Templiers.

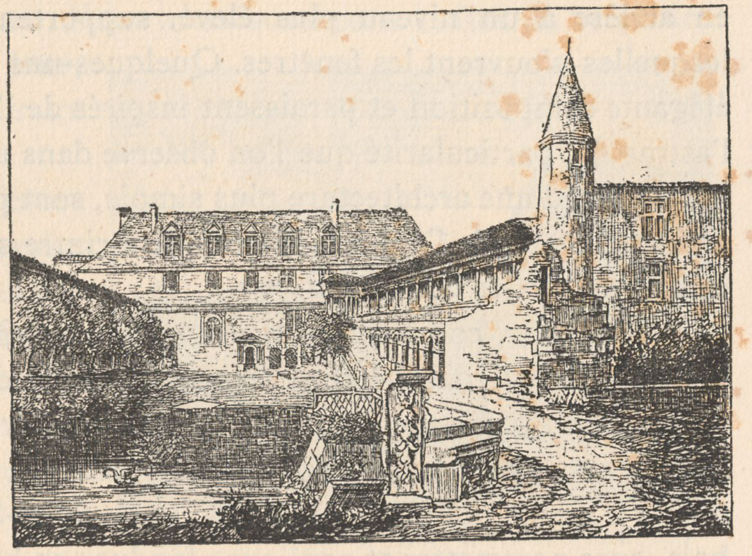

512. — LA BASTIE EN 1812
D'après un dessin du temps.

Il existait au Moyen-Age un pont sur le Lignon à Jullieu, un autre à La Roche, dont il reste, dit-on, des vestiges, et un troisième, le *Pont de la Salla*, entre les précédents. Près de La Roche était une maladrerie.

Des antiquités romaines se sont montrées en abondance au Couéra; on en trouve aussi aux Fangerons, à Gourchaud et à La Roche.

SAINTE-FOY *(Sancta Fides*, nom vulgaire *Sainti-Fey)*. — Au nom de ce village a été ajouté, dans les temps modernes, celui de Saint-Sulpice *(Saint-Sarpi)*, paroisse supprimée, qui a été comprise dans la même circonscription communale.

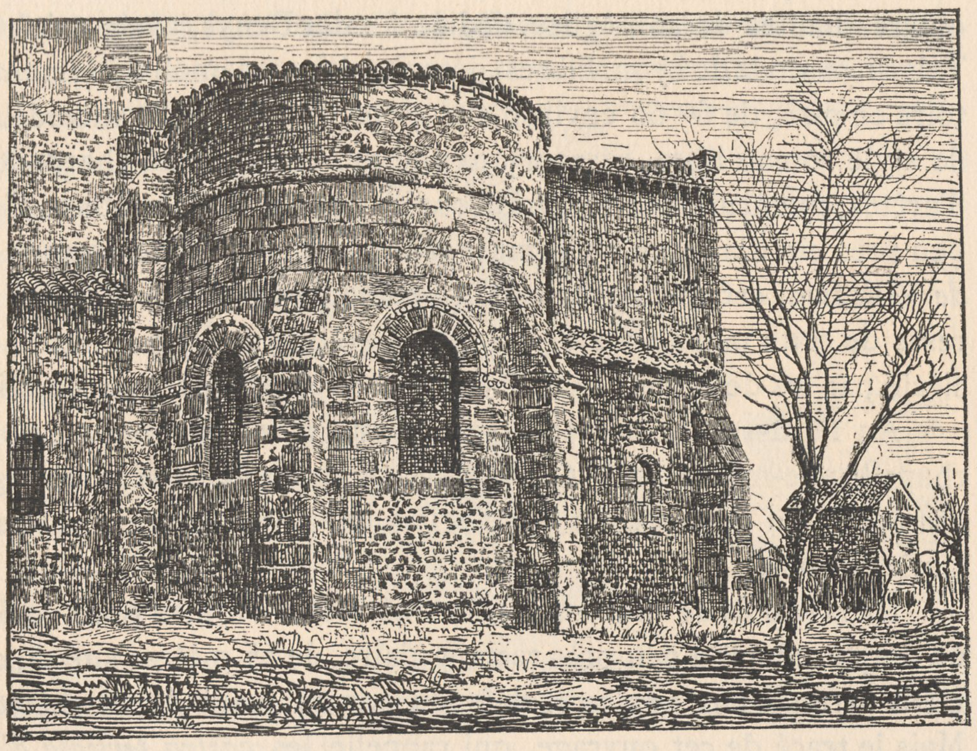

513. — ÉGLISE DE SAINTE-FOY
Dessin de F. Thiollier.

Sainte-Foy était un prieuré ou *obédience* dépendant de l'Ile-Barbe. Sa magnifique église du XII^{e} siècle a été en partie détruite dans des circonstances qui nous sont inconnues, mais que l'on peut, avec beaucoup de vraisemblance, rattacher à la guerre des Anglais. En effet, des fossés encore subsistant en nord, en matin et en midi, semblent prouver qu'à une certaine époque elle a été mise en état de défense. Elle avait à l'origine trois nefs séparées par des piliers cantonnés probablement de demi-colonnes, un transept long de 18^{m}20, large de 5^{m}70, voûté en berceau, une coupole centrale sur petits arcs en encorbellement, que surmontait sans doute un clocher, et trois absides en cul-de-four avec travée de chœur antécédente. Des fouilles, faites à la demande de la Diana, permettent d'évaluer à 28^{m}65 environ la longueur dans œuvre de l'ensemble. Les trois nefs et le clocher ont péri ainsi que la coupole, qui a été remplacée par une voûte d'arête établie au-dessous des fausses trompes restées sans emploi. Le transept est devenu la nef de l'église, à laquelle les absides primitives servent de chapelles et de sacristies. L'abside majeure est un morceau d'architecture d'une grande valeur. A l'extérieur, elle est épaulée par des contreforts se terminant en longs glacis dont la naissance est marquée par une corniche perlée qui fait retour sur les murs de l'hémicycle et s'arrondit en archivolte au-dessus de trois belles fenêtres en plein cintre. A l'intérieur, deux hautes et sveltes colonnettes reçoivent les retombées de l'arc qui marque l'entrée de l'abside. Deux ordres de colonnettes plus petites en décorent le pourtour : les unes, reposant sur la tablette d'un soubassement continu, cantonnent les pieds-droits de trois grandes arcatures; les autres, disposées en arrière à un niveau plus élevé, supportent les arcades, inscrites dans les premières, sous lesquelles s'ouvrent les fenêtres. Quelques-uns des chapiteaux de ces colonnettes sont de la plus élégante composition et paraissent inspirés de l'antique. Les fûts sont coniques et font corps avec l'astragale, particularité que l'on observe dans un certain nombre d'édifices romans du Forez. Les absidioles, d'une architecture plus simple, sont percées d'une seule fenêtre en leur milieu. Tous les arcs-doubleaux de l'église sont en plein cintre surhaussé et les chapiteaux de leurs colonnes procèdent de l'ordre corinthien.

Le clocher, construit en pisé sur le bras méridional du transept, fut peut-être à l'origine un ouvrage défensif occupé par quelques hommes d'armes et muni de hourds.

Une magnifique table d'autel à rebords sert de marche à la porte de l'église; une autre forme linteau sur la porte du presbytère. On conserve dans la sacristie une fort belle croix de procession du XVI^e siècle, qui provient de l'église de Saint-Sulpice; elle est en cuivre estampé sur une âme de bois, avec pommettes et appliques fondues en bronze.

L'église de *Saint-Sulpice*, édifice assez peu remarquable, est à plan cruciforme et se termine par une abside romane en cul-de-four. L'autel majeur, en bois doré, est posé sur un ancien autel de pierre, auquel adhère latéralement du côté de l'épître une piscine en saillie et montant de fond: disposition de la plus insigne rareté, qui s'explique par l'usage de verser dans une piscine le liquide employé à la dernière ablution après les saints mystères, liquide consommé par le célébrant selon la discipline actuelle.

Sur la place publique, une croix datée de l'an 1500, au croisillon écoté et feuillagé, porte au revers du crucifix un groupe du couronnement de la Vierge et deux statuettes latérales.

La fontaine de Saint-Sulpice était, au rapport de Gras, renommée jadis pour la guérison de la fièvre.

Villedieu est une autre ancienne paroisse, réunie dès avant la Révolution à Sainte-Foy. Les œuvres hautes de son église, dédiée à saint Denys, avaient été terminées au XII^e siècle par Guy de Talaru, custode de Lyon. Elle est détruite, et on a démoli également, en novembre 1888, un humble oratoire en pisé, de 6^m 60 environ sur 4^m 95, qui lui avait succédé. Il a été remplacé par une chapelle de style roman libre, comportant une nef couverte en charpente et une abside à cinq pans voûtée d'arêtes, construite par M. Oriol, sur les dessins de l'architecte Groboz, au centre d'une esplanade à peu près circulaire où s'élevait jadis un château. Cette esplanade, connue sous le nom de *Terreau de Villedieu*, est environnée d'un profond fossé large d'une dizaine de mètres, qui est tout ce qui reste de cette maison-forte, dont l'archevêque de Lyon retint l'hommage en 1173. Possédé au XIII^e siècle par les de Baffie, Villedieu paraît avoir toujours eu, depuis, les mêmes seigneurs que Jullieu.

Au nord-est du hameau, près d'un ravin, la *fontaine de Sainte-Marguerite* est, comme la chapelle elle-même, un but de pèlerinage; toutefois, le personnage ainsi désigné n'est point la vierge honorée d'un culte public par l'église, mais une bergère du pays, morte en odeur de sainteté au siècle dernier.

Dans le bois de *Clurieu*, à 1,300 mètres environ au nord de Sainte-Foy, sur une légère éminence, un emplacement à peu près rectangulaire, de 55 mètres sur 43, ceint d'un bourrelet de terre légèrement arrondi aux angles et défendu par un fossé de 10 mètres, porte aussi le nom de *Terreau*. Mais le tracé de cet ouvrage, qui rappelle les *castra tertiata* d'Hygin, le choix de son assiette, et plus encore les antiquités que des fouilles ordonnées à notre prière par M. le comte Palluat de Besset ont fait découvrir à l'intérieur, semblent prouver qu'il s'agit ici, non d'un château du Moyen-Age, mais d'un véritable camp romain disposé pour contenir trois à quatre cents hommes. Un deuxième retranchement, au nord, défendu aussi par un fossé, mais moins large, est peut-être un reste d'une seconde enceinte accolée à la première et destinée à servir de parc ou à recevoir des troupes auxiliaires.

La terre du *Canar*, c'est-à-dire du *Canal*, sur le bord de l'Auzon, à une centaine de mètres à l'ouest de la *Strata Charreteri*, un peu en midi des Chazeaux, est entourée également de larges fossés qui permettent d'y reconnaître un établissement militaire. Le sol y est couvert de débris céramiques et la terre adjacente en midi renferme de la tuile à rebords. C'est l'emplacement du lieu détruit de *Noivant*. La tuile romaine abonde aussi en matin des Chazeaux, et l'on rencontre des antiquités sur plusieurs autres points de la commune. Nous nous bornerons à citer un territoire voisin des Thevenets, où M. Grange a mis à jour, en 1863, des hachettes de pierre polie et de nombreux objets romains de terre, de bronze et de fer.

Le fief de *Chamberanges* fut possédé par les du Vernet et, plus tard, peut-être par les seigneurs de Beauvoir; celui de *Rugnieu* par les de Crozet et Grange; celui des *Thevenets* par les Perrin, Arnaud, de La Forge, de Prandières, Terray, Puy-Pagnon et Jacquet.

La grange de Rioux *(Rivi)* avait été donnée, en 1160, par le comte Guy II à l'abbaye de La Bénisson-Dieu.

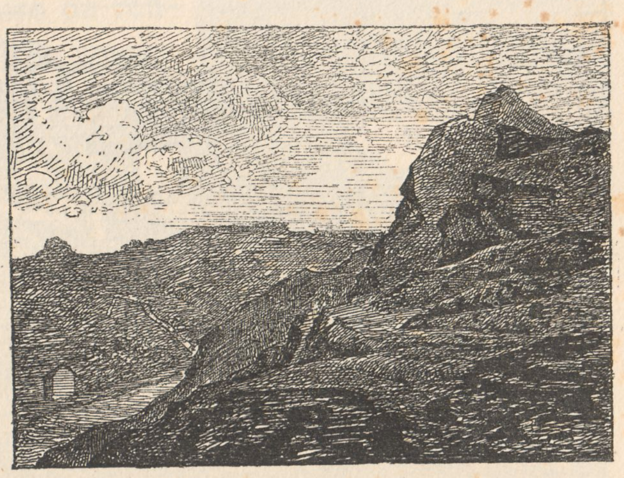

514. — ROCHERS A SAINT-LAURENT-ROCHEFORT
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-LAURENT-EN-SOLORE ou SOUS-ROCHEFORT *(Sanctus Laurentius in Solodro*, *Sanctus Laurentius subtus Rupemfortem*, nom vulgaire *Saint-Luren)*. — La forme *Solodrus* est une corruption d'un primitif qui ne nous est connu que par l'adjectif *Solobrensis*, fourni par de nombreux titres du X^e siècle. L'*ager* de ce nom, dont l'étendue était comparable à celle d'un de nos cantons modernes, avait pour chef-lieu *Solore*, château bâti sur une colline isolée au milieu de la vallée où se cache Saint-Laurent. Il ne reste de ce château que quelques pans de murs informes, mais des blocs de mortier mêlés de brique pilée, les tuiles à rebords et autres débris céramiques qu'on y rencontre permettent de le faire remonter au Bas-Empire ou à l'époque mérovingienne.

L'église de Saint-Laurent, commencée en 1470, comme le constate une inscription du temps, était terminée en 1496, date d'une quittance de Robin du Bosc, de Carlat, paroisse de Tours en Auvergne, *lathomus edificii ecclesie sancti Laurencii*. Elle est de plan cruciforme et comprend trois travées, dont une de clocher, et une abside à cinq pans, le tout voûté sur nervures. Sa longueur est de 25^{m}57, sa largeur de 6^{m}80 à la nef et 14^{m}75 à la croisée. On y pénètre par deux portes à voussures multiples d'un dessin aussi ferme qu'élégant. L'intérieur, éclairé par des fenêtres à meneaux et remplages, est un peu lourd, et l'abandon des bonnes traditions du Moyen-Age s'y fait sentir dans la coupe des piliers carrés, aux angles adoucis, qui cesse d'être en corrélation avec les membres de la voûte. L'autel principal en bois doré, d'une excellente sculpture, est un des plus beaux de la région. Sous une grande niche pratiquée dans le mur, statue assise de sainte Anne tenant la sainte Vierge, qui elle-même tient l'Enfant Jésus. Ce groupe, qui paraît contemporain de l'église, était abrité il y a quelques années sous un édicule de la Renaissance dont on doit regretter la disparition. Dans le clocher, du type ordinaire de ceux du pays et tout bâti en pierre de taille, cloche de l'an 1735.

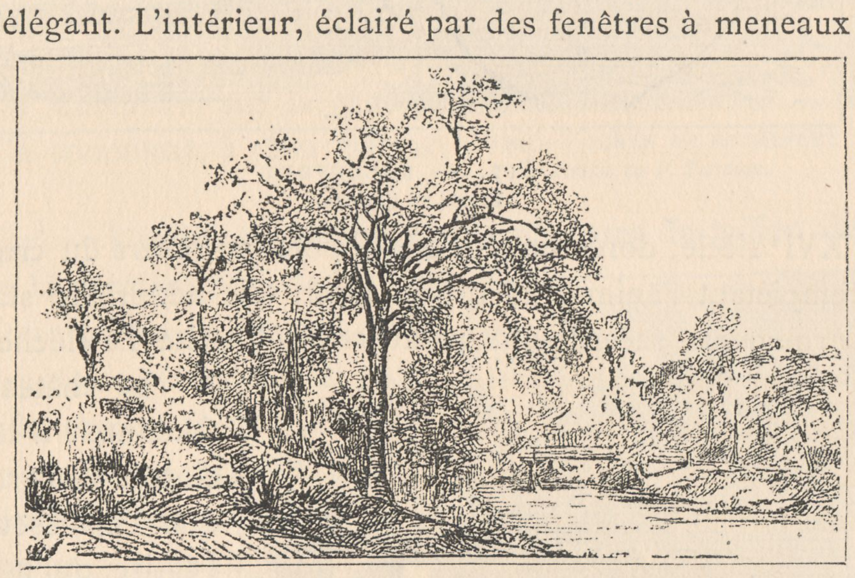

515. — BORDS DU VIZÉZY
Dessin de Beauverie.

La haute croix en grès du cimetière a son fût chargé de plusieurs statuettes et une *Piété* occupe le revers de son croisillon écoté et feuillagé. C'est une œuvre très remarquable du XVI^e siècle.

Plusieurs vieilles maisons de Saint-Laurent méritent l'attention des artistes par leurs galeries ou *aîtres* de charpente, simples ou superposés, qui parfois se développent sur plusieurs côtés d'une cour étroite de manière à rappeler l'*atrium* antique, dont ils perpétuent le nom.

La chapelle de *Sainte-Agathe* de Collet fut bénite en 1603 par Robert Berthelot, évêque de Damas.

C'est une salle rectangulaire de $7^{m}33$ sur $3^{m}50$, plafonnée et surmontée d'un petit clocher dont la cloche porte la marque du fondeur Blaise Seurot et la date 1633. On y voyait autrefois une statue de sainte Agathe, d'une extrême naïveté, qui est conservée dans une maison du hameau.

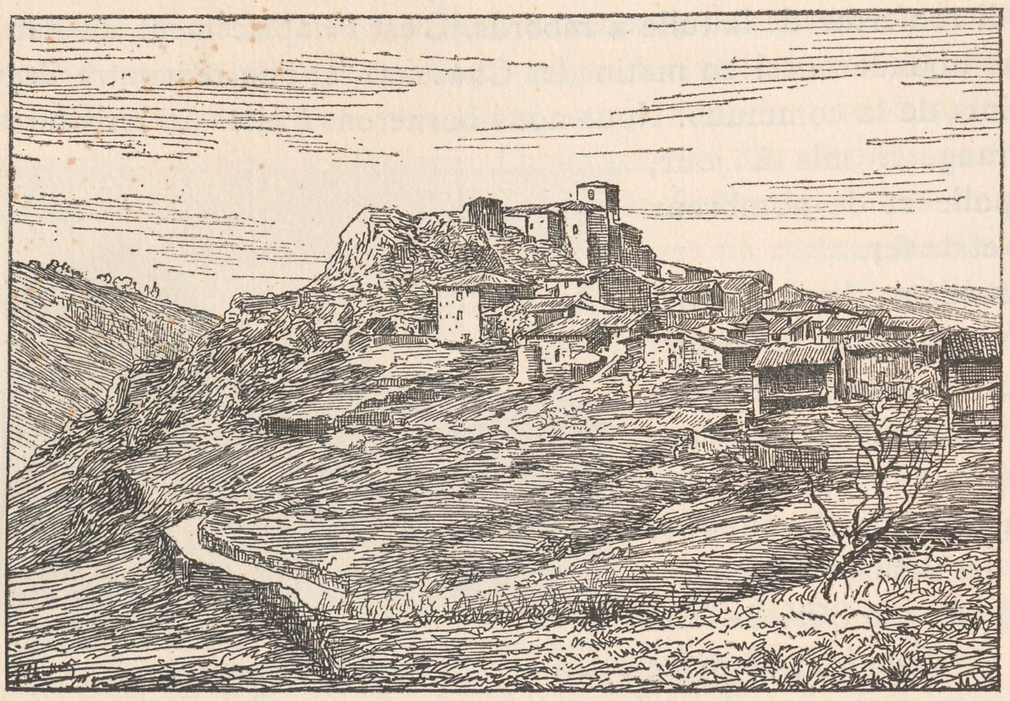
516. — ROCHEFORT
Dessin de F. Thiollier.

Il ne subsiste de deux chapelles bâties à Solore par Pierre Grandjan, curé de Saint-Laurent, vivant en 1617, l'une du *Sépulcre*, l'autre, sous le vocable des saints Côme et Damien, à l'extrémité occidentale de la colline, que les statues de ces deux saints, qui ont été transportées dans l'église de la paroisse.

Rochefort (Rupesfortis, Rochifort) était un château assis sur la grande route d'Auvergne et une paroisse réunie aujourd'hui à Saint-Laurent. L'église, dédiée à saint Médard et saint Loup, est du XIIe siècle; elle se compose d'une nef voûtée en berceau elliptique sur grandes arcades appliquées au mur, d'un chœur à chevet plat aussi voûté en berceau et de deux chapelles latérales, voûtées d'arêtes, qui paraissent, ainsi que le clocher, une addition du XVIIe siècle. Longueur, 16^{m} 40; largeur à la nef, 6^{m} 30, aux chapelles, 13^{m} 58, au chœur, 4^{m} 38. — Le sanctuaire est curieusement pavé à compartiments en bois et briques. Cette humble église conserve des trésors artistiques : un autel de bois sculpté et doré, daté de l'an 1700, avec crédences latérales garnies comme lui de cuir de Cordoue; un calice de la Renaissance; une superbe croix processionnelle en argent, du XVIe siècle, dorée en partie, qui porte au revers du crucifix une statuette de saint Loup évêque, empiétant l'animal du même nom; une admirable statuette de l'enfant Jésus au berceau; des ornements sacerdotaux peints et brodés, etc. La cloche est datée de 1622.

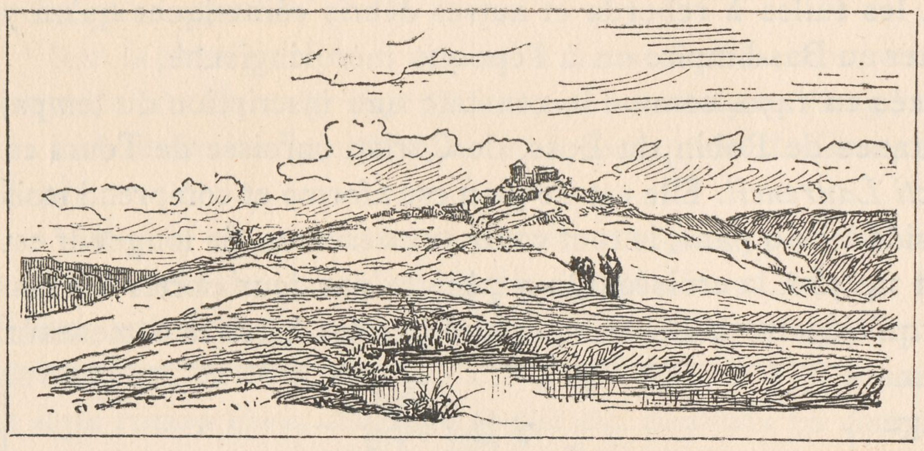
517. — ROCHEFORT
Dessin de Beauverie.

Le château, dans lequel l'église était située, a été démantelé à la fin du XVIe siècle. Son portail en plein-cintre, d'un grand aspect, est encore debout. On remarque que l'épaisseur du mur d'enceinte adjacent en matin à l'église, qui ne dépassait pas à l'origine $0^{m}75$, a été portée au double par la construction d'un second mur appliqué intérieurement au premier.

Il ne reste, pour ainsi dire, aucun vestige d'une enceinte extérieure ou *vintain* dont les titres font connaître l'existence,

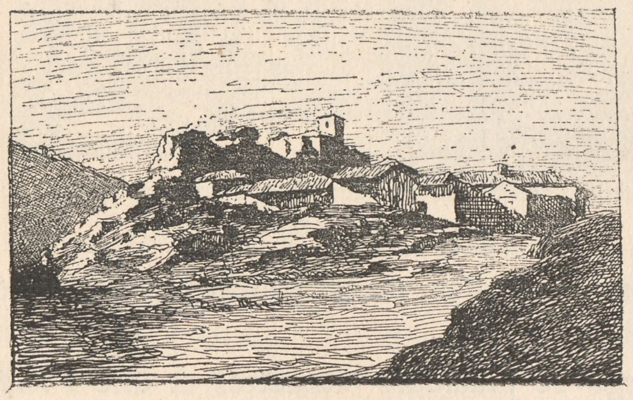
518. — ROCHEFORT
Dessin de P. Tardieu.

Rochefort fut possédé par une famille du même nom jusque vers la fin du XIVe siècle. Échu à cette époque à des femmes de la famille de Cournon, il passa pour une part aux Lavieu, remplacés par les de Talaru-Chalmazel, et, pour l'autre, aux d'Urfé, entre les mains de qui il finit par revenir tout entier. Acquis par les de Simiane, il fut revendu aux Montagne de Poncins.

Le *Chirat-Gros* est une butte basaltique émergeant d'un plateau parsemé de débris antiques, entre les hameaux du Bruchet et de L'Estra, au nord de la voie dont ce dernier a retenu le nom. Le sommet et les flancs en sont couverts d'un amas surprenant de moellons, basaltiques aussi, qui n'offrent aucune trace de mortier, mais dont un certain nombre ont éprouvé l'action d'un feu violent, allant jusqu'à un commencement de fusion : leur présence ne peut guère s'expliquer que par une grande construction militaire ou religieuse, gauloise peut-être, qui aurait existé en ce lieu. Une source intarissable naît au pied de la butte; certaines terrasses horizontales et de puissants bourrelets de pierres permettent de soupçonner que celle-ci était enfermée dans une vaste enceinte. Il se tient annuellement, le jour de Saint-Jean, une assemblée de charité sur le Chirat-Gros; cet usage pieux n'est probablement que la transformation chrétienne d'observances remontant au paganisme.

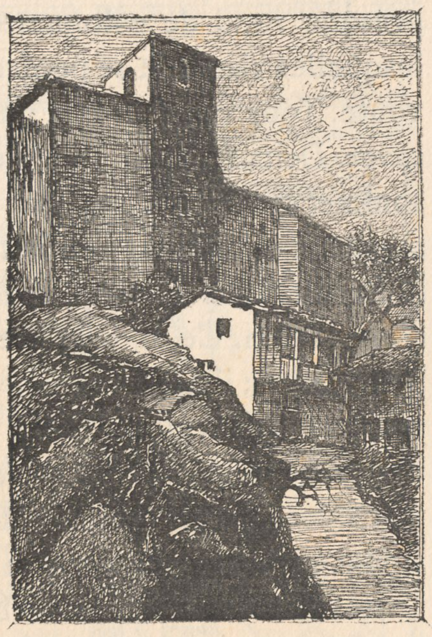
519. — ROCHEFORT
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

A 800 mètres au sud-ouest, près de L'Estra, autre gisement de tuiles à rebords et de poterie romaine.

Château-Vieux n'a pas d'histoire. Inaccessible de toutes parts, sauf par une arête étroite que coupent deux fossés, il s'élevait dans un site effroyablement sauvage, au bord d'une muraille de rochers à pic d'une prodigieuse hauteur, dont le ruisseau de Lévaux bat le pied en formant une belle cascade. Ses murailles sont rasées à fleur de sol; les débris céramiques qu'on y rencontre accusent le Moyen-Age. En soir, une aiguille de rocher porte à son sommet la base d'une guette et l'on reconnaît dans les taillis l'emplacement des maisons d'un village abandonné, que traverse un chemin grossièrement pavé sur quelques points.

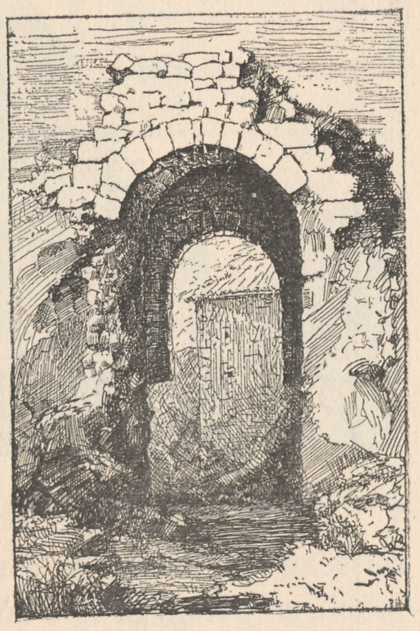
520. — PORTE DE ROCHEFORT
Dessin de P. Tardieu.

Au-dessous et en midi de Château-Vieux, un autre lieu abandonné, *chez Tavel*, a laissé des ruines parées de grands lierres, pittoresquement assises sur des rochers d'un beau caractère qui dominent le ruisseau. De l'autre côté de celui-ci, un mamelon boisé et très escarpé porte le nom de *Château-Bernard*. Ses pentes sont couvertes, à l'aspect du nord, d'un vaste éboulis de moellons rappelant ceux du Chirat-Gros et pouvant provenir comme eux de la destruction d'un ouvrage de main d'homme.

Une léproserie paraît avoir existé à *la Maladière*, sur la grande route d'Auvergne et la limite extrême de la commune, à 1500 mètres au nord-ouest de Rochefort.

SAINT-SIXTE (nom vulgaire, *Saint-Six*). — L'église de Saint-Sixte paraît dater du milieu du XVI^e siècle : c'est la plus remarquable que la dernière période de l'art ogival ait vu bâtir dans le canton. Elle a une travée de clocher, construite la première, trois nefs de deux travées et une abside à cinq pans; sa longueur est de 24 mètres, sa plus grande largeur de 13^{m}50. L'extérieur est anglé de contreforts composés de plusieurs corps en retraite dont le nombre et la forme varient; ils sont à gâble simple pour le clocher; à gâble curviligne tréflé au sommet et pinacle au-dessus pour l'abside; à larmiers ne faisant point retour sur les côtés et glacis terminal pour le collatéral nord. Deux portes donnent accès dans l'église. L'une. au soir, d'un dessin assez médiocre, a été rétrécie après coup par l'introduction dans sa baie ogivale de claveaux et de montants nouveaux; elle est précédée d'un appentis ou *galinière* reposant sur un mur d'appui par l'intermédiaire de piliers octogones. L'autre portail est très beau. Il est presque semblable à celui de Marcilly-le-Châtel, avec un peu moins de recherche dans les détails, mais plus de fermeté peut-être dans l'ensemble. Il n'a jamais été divisé par un trumeau et a conservé de belles portes à traverses et panneaux multiples, de 0^{m}14 de côté, garnis chacun de cinq clous.

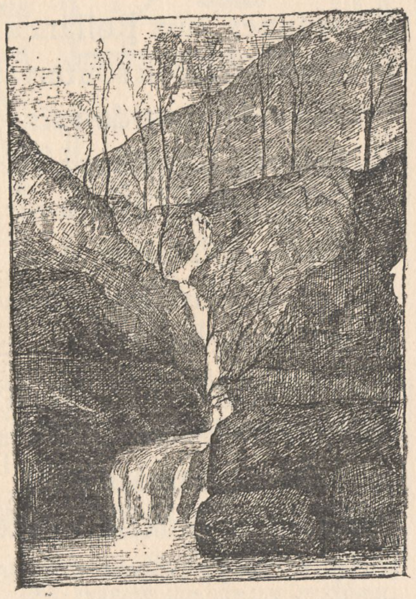
521. — CASCADE SOUS CHATEAUVIEUX
Dessin de G. Trévoux.

A l'intérieur, les nefs sont séparées par de minces et élégants piliers formés d'un faisceau presque rond de colonnettes qui reposent sur un socle commun à huit pans inégaux, et dans lesquelles viennent se perdre directement les arcs-doubleaux, les archivoltes et les nervures de la voûte. Tous ces arcs ont une section analogue : un corps carré aux chanfreins abattus en double cavet. Deux fenêtres à un meneau et une fenêtre centrale à deux meneaux ajourent le chœur ; leur sommet est rempli par des tracés flamboyants d'une exécution délicate. Deux autres fenêtres à meneaux et remplages éclairent la nef, mais les motifs de ces derniers sont déjà empruntés à l'art de la Renaissance. L'autel majeur, en bois doré, a malheureusement perdu son retable et sa niche d'exposition. Celui de la Vierge, au fond du collatéral droit, est du milieu du XVIII^{e} siècle et fort intéressant ; il est profilé en doucine, possède deux gradins couverts d'ornements courants en faible relief et est surmonté à ses extrémités de deux grandes colonnes torses d'ordre corinthien autour desquelles s'enroule un rosier fleuri. Ces colonnes ne soutiennent pas d'entablement, mais seulement deux anges porteurs de torchères, et elles sont reliées en arrière par un amortissement trapézoïdal en faible saillie sur le mur. Dans l'espace ainsi délimité, une remarquable statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, et de la main droite un sceptre, repose sur un cul-de-lampe orné de têtes d'anges d'une bonne facture : son style rappelle l'école de Coysevox. Certains indices font supposer qu'il manque latéralement quelque chose à cette composition architecturale, qu'il serait très désirable de voir restaurer avec soin.

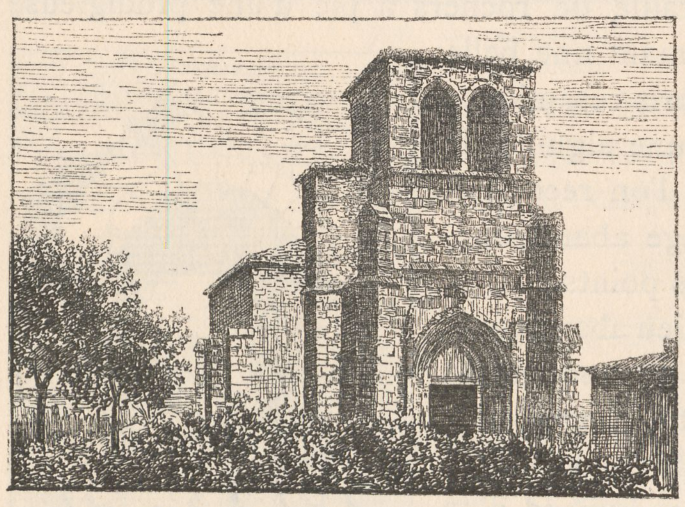
522. — ÉGLISE DE TRELINS
Dessin de F. Thiollier.

La table de communion est en fer forgé et d'un bon travail du XVIII^{e} siècle. Un bénitier octogone est du XVI^{e} ; la chaire, à colonnettes torses sur la cuve et chutes de fleurs et de fruits sur le dossier, n'est à citer que parce qu'elle est d'un type plusieurs fois reproduit dans la région.

Le clocher, lourd et trapu, renferme une cloche de 1680.

Un aqueduc romain, captant une source à la hauteur de la chapelle ruinée du Crozet, commune de Cezay, a été reconnu sur une longueur de plus d'un kilomètre au-dessus et parallèlement au cours du ruisseau qui limite la commune au nord-ouest. Cet aqueduc, de section quadrangulaire, est moulé en béton. Le lieu où il aboutissait n'a pas été déterminé.

Il a été découvert en 1884, près du hameau de Limes, une quinzaine de vases romains de bronze, la plupart argentés, plusieurs portant gravé le nom de leur propriétaire, *Sextus Julius Basilus* (1). On trouve des antiquités en beaucoup d'autres endroits de la commune, à Limes même, à Varennes, aux Rollands (autrefois *Thoris*), près de Ciergues, à Theil, etc. Non loin de ce dernier hameau, un étroit souterrain apparut en plein champ il y a quelques années ; son orifice a été remblayé.

La commune de Saint-Sixte offre cette particularité de dépendre de quatre paroisses différentes : Saint-Sixte, Leignieu, L'Hôpital et Saint-Laurent.

TRELINS *(Treslunus, Trislins)*. — Longue de 22^{m}30 sur 11^{m}60 de large, l'église de Saint-Maurice de Trelins, dont l'œuvre s'achevait en 1515 sous la conduite du *maître-maçon* Antoine Basset, a, dans son état actuel et sur des proportions un peu moindres, une grande ressemblance avec celle de Saint-Sixte : même plan, même nombre de travées, même style général. Toutefois, elle était à l'origine de plan cruciforme et n'a été convertie en édifice à trois nefs que vers 1850, par l'architecte Dulac. Le portail principal, plus petit, mais composé comme celui de Saint-Sixte, est en soir. Les contreforts du chœur, terminés en gâble, sont coupés par un glacis sur lequel est implanté un pinacle. Les fenêtres sont uniformément divisées par un meneau avec remplage. A l'intérieur, assez bonne statue équestre de saint Maurice, du XVII^{e} siècle. Les vitraux sont de Pagnon. Une cloche datée de 1640 offre cette particularité singulière d'être ornée d'armoiries en creux obtenues à l'aide de bois gravés pour l'impression.

---

(1) *Bulletin de la Diana*, t. II, p. 408. — *Bulletin des Antiquaires de France*, 1884, p. 197.

Dans l'ancien cimetière, une belle croix datée de 1555 et renversée par l'ouragan du 20 février 1879 a reçu un croisillon vulgaire, en échange de son élégant croisillon primitif reposant sur un chapiteau décoré de têtes d'anges.

Le fief de *Chorignieu (Charrigneu, Champragnieu)* a été possédé par les de Rochefort, d'Augerolles, de Paulat, de Châtillon, Camus et de Punctis. On voit dans ce hameau quelques vieilles maisons, une chapelle moderne construite par M. l'abbé Guillot et, tout près, au territoire de *l'Espinasse*, l'emplacement de ce qui fut, dit-on, le château ; mais les débris céramiques épars sur le sol décèlent plutôt une habitation romaine.

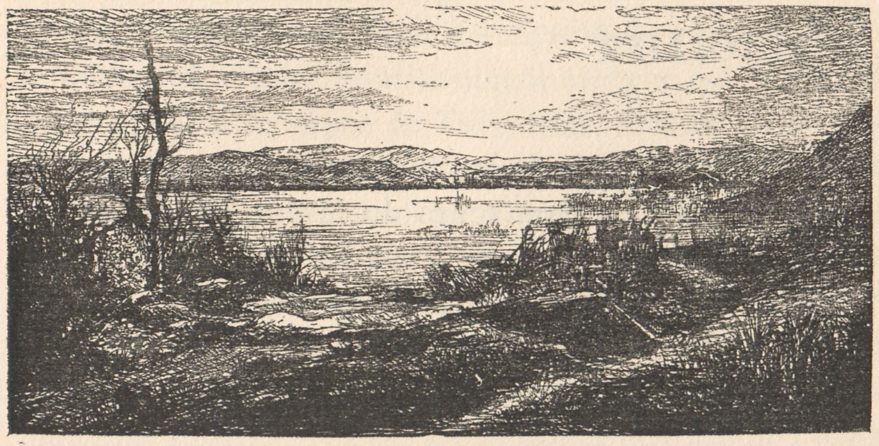

523 — ÉTANG PRÈS D'ARTHUN
Dessin de F. Thiollier.

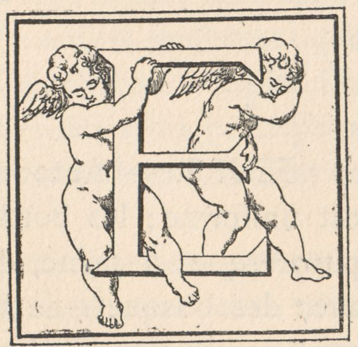

525

526

Matorge, arrière-fief de Cousan, semble avoir appartenu d'abord à des seigneurs de ce nom de Cousan, puis aux de Fontferrière et aux de La Garde, seigneurs de La Chaise ; il fut acquis par les Papon en 1580. L'ancien château est détruit ; il avait succédé à une habitation antique, car on observe de la tuile à rebords sur le lieu qu'il occupait.

Les antiquités romaines ne sont d'ailleurs pas rares dans la commune : on en trouve à Assieu (*Aciacus* au X^e siècle), près du Mortier, au Clos, etc. Celles découvertes à Trelins même ont fait l'objet de plusieurs articles dans les *Mémoires de la Diana* (t. IV, p. 236 et t. VII, p. 338).

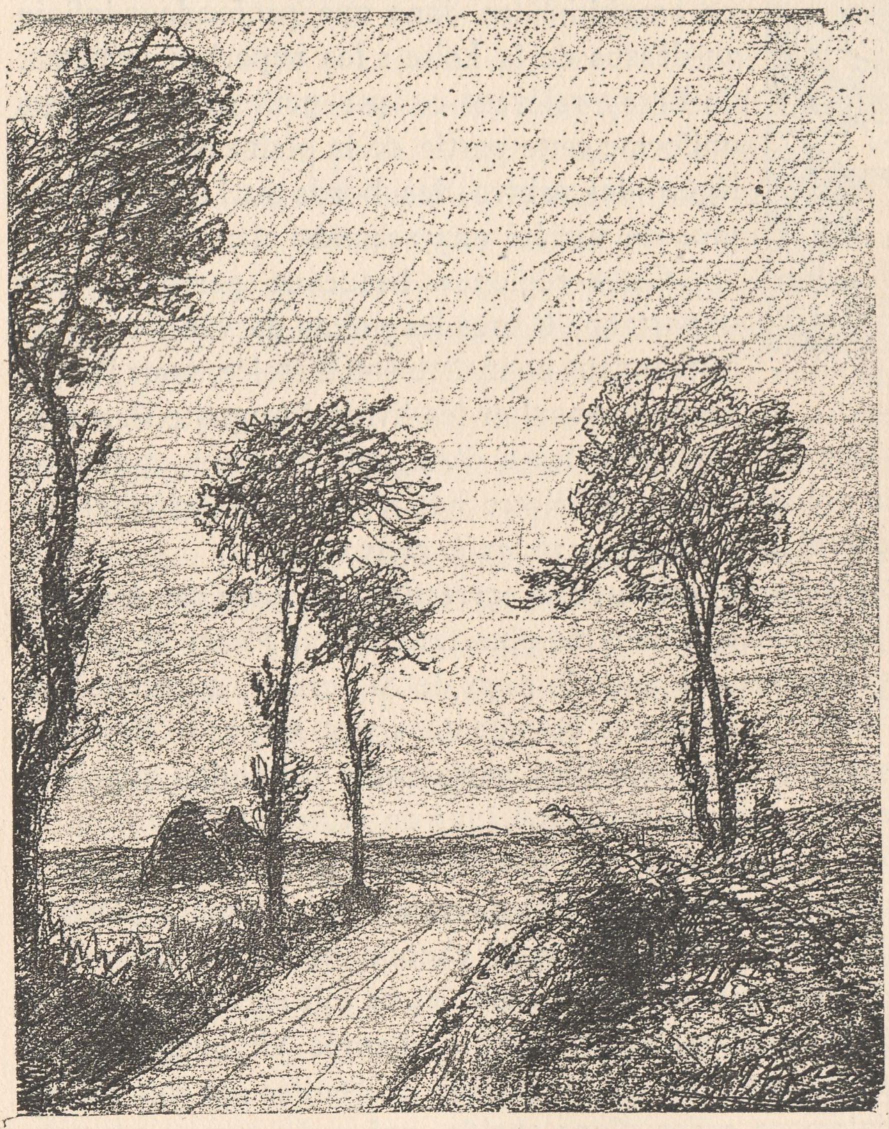

524. — LA PLAINE PRÈS DE PONCINS
Dessin de A. Ravier.

527

528

529

LETTRES ORNÉES, COPIÉES SUR LA FRISE DE LA CHAPELLE DE LA BASTIE
par F. Thiollier.

Près du hameau de Mérisat, à 200 mètres du cours actuel du Lignon, les bases de deux culées et de deux piles rappellent l'ancien *Pont de la Bouteresse,* sur l'*Estra Français*. Un autre pont, celui de *Trelins*, était situé au pied du village. Il avait été construit en pierre au XIV^e siècle et n'a laissé aucun vestige.

CANTON DE FEURS[1]

Par F. THIOLLIER

FEURS. — Autour du chef-lieu et sur la rive droite de la Loire, le pays est triste; la plaine est uniforme; les bords des étangs sont plats et nus; les montagnes du levant n'ont rien de pittoresque; à peine, de loin en loin, voit-on, à leur base, surgir quelques rochers alternant avec des bosquets de verdure. Les sommets de ces collines aux formes molles et arrondies, sont presque tous dénudés et d'un aspect monotone, et le regard s'en lasserait bien vite sans le splendide horizon fourni par les monts de Forez, dont les belles formes dominent la plaine où scintillent les étangs.

D'ailleurs, avec le soleil oblique d'hiver et, en toute saison, au commencement ou à la fin de la journée, les grandes ombres accentuent les reliefs du sol, pendant que les gorges des vallées humides et rocheuses donnent des premiers plans sombres et bleutés. Au sud du canton, depuis la ferme de La Bâtie jusqu'à Saint-Cyr-les-Vignes, il subsiste encore de grands arbres qui forment un bel ensemble avec les étangs et les jolies silhouettes des montagnes.

Vers le pont de Feurs, l'horizon se dégage en amphithéâtre dans une profondeur infinie au-dessus de la Loire : les superbes ormeaux de Bigny relèvent ce que peut avoir de trop uniforme cette partie de la plaine et la verdure légère des arbres des bords du Lignon donne plus de variété aux seconds plans.

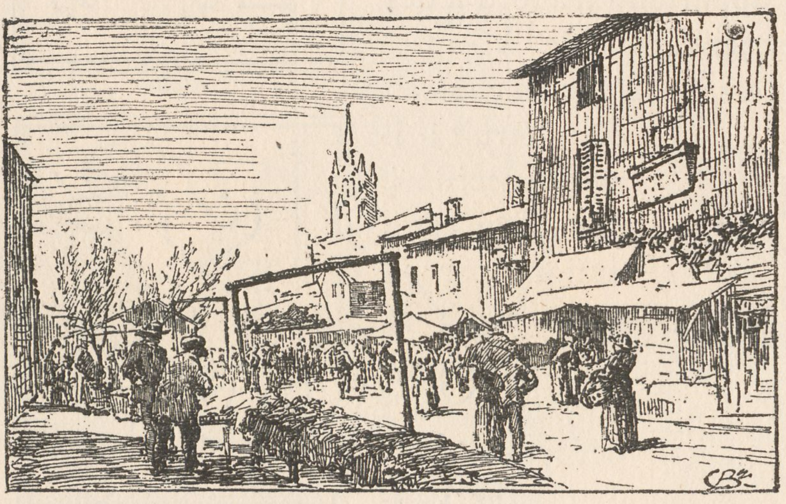
530. — RUE DE FEURS UN JOUR DE MARCHÉ
Dessin de Beauverie.

Cette région a beaucoup perdu de son importance à tous les points de vue : et, si le lecteur veut connaître son histoire, nous l'engageons à consulter les livres d'Auguste Bernard, de l'abbé Duguet et de l'abbé Roux, ainsi que l'important volume d'Auguste Broutin, qui a su profiter habilement des recherches de ses prédécesseurs (2). Notre but n'est pas de rééditer ces ouvrages, nous en résumerons seulement quelques passages utiles à connaître.

Feurs *(Forum Segusiavorum*, aussi appelé *Forus*, suivant une correction proposée par Auguste Bernard mais qui n'a pas été acceptée par la Science, dénommé plus tard *Furs*, *Fuers* et *Fuer)*, était la capitale des *Ségusiaves*, peuple gaulois désigné sous le nom de *Ségusiens*, avant les découvertes épigraphiques du milieu de ce siècle, habilement commentées par Auguste Bernard. Les inscriptions antiques, les ruines de monuments, les médailles, mosaïques, statuettes, poteries, etc., que l'on y a découvertes et que l'on y découvre encore chaque jour en attestent l'importance.

Quoi qu'on en ait dit cependant, il n'est pas probable que son étendue ait été près du double de celle de Lugdunum. Les limites que lui assigne M. l'abbé Roux seraient le château du Palais, au nord, et l'extrémité du clos de M. de Boubée, au sud; à l'est, le chemin de fer de Roanne; à l'ouest, la Loire. Le Forum aurait occupé le centre de la ville actuelle, et ce fait serait prouvé par l'existence d'une série de souterrains ou cloaques d'assainissement qui, d'après Vitruve, devaient être établis au-dessous des portiques. Des travaux dans les fondations de l'église ont fait reconnaître des substructions antiques, et spécialement celles d'une abside, qui a dû appartenir à la

---

(1) Population : 21,490 habitants. — Par suite de circonstances imprévues, nous avons dû rédiger très rapidement les notices relatives aux cantons de Feurs, Saint-Bonnet, Saint-Galmier et Saint-Rambert. Cette tâche nous a été facilitée par les notes ou les conseils qu'ont bien voulu nous donner MM. Brassart, Condamin, V. Durand, Révérend du Mesnil, Rochigneux, Steyert, Tardieu et Vachez.

(2) *Recherches sur le Forum Segusiavorum*, par l'abbé Roux; *Description du pays des Ségusiaves*, par Auguste Bernard; *Feurs*, par l'abbé J.-F. Duguet, et *Histoire de Feurs*, par Auguste Broutin.

basilique, dont l'emplacement a été ainsi retrouvé. Le *Palatium*, siège des autorités de la province, peut être reconnu dans le Palais; en effet, les fouilles exécutées en ce lieu ont fait découvrir d'importantes substructions et une grande variété de marbres, en rapport avec la richesse accoutumée de ces sortes de monuments. L'emplacement exact du théâtre et des thermes n'a pu être encore déterminé; la découverte récente d'une inscription du premier siècle de notre ère nous a appris seulement que le théâtre de Feurs, primitivement en bois, fut reconstruit en pierre par Tibère Claude Capito, fils d'Aruca, sous le règne de l'empereur Claude. Mais on a retrouvé les traces des trois principaux aqueducs; l'un proche du cimetière, l'autre sous les cloaques du Forum, le troisième à l'ouest de la ville, au Montal. Les rues étaient probablement disposées à angle droit.

Au Moyen-Age, Feurs était encore prospère, et le voisinage de nombreux et importants châteaux, dont plusieurs appartenaient aux comtes de Forez, contribuait à donner de la vie à cette petite ville.

Les remparts de Feurs, détruits par les Anglais, au milieu du XIVe siècle, et reconstruits en 1409, par Louis II de Bourbon, comte de Forez, ont été démolis à la fin du XVIIIe siècle : il n'en subsiste plus que quelques restes. Ils suivaient la place de l'église, se dirigeaient vers la maison Moretton, ensuite vers l'hôtel de la Poste, traversaient la rue Chardon, longeaient la rue des Fossés et allaient rejoindre la tour de la place de l'Eglise. Un dessin de Guillaume Revel indique qu'ils étaient munis de douze tours et de quatre portes garnies de machicoulis.

Dans une maison du XVIe siècle, détruite récemment, on remarquait une porte et des fenêtres finement sculptées que le propriétaire a transportées ailleurs. D'autres maisons en encorbellement ou avec tourelles existent encore; elles ont généralement été défigurées par des crépissages et offrent peu d'intérêt. Deux cariatides se voient au-dessus d'une porte, grande rue de la République; une croix avec croisillon du XVIe siècle sur un fût de 1807 se trouve à l'angle de la rue de la Loire et de la rue du Gaz; la *maison d'Urfé* a conservé une tour, une galerie au deuxième étage et les débris d'un puits. L'église est un monument du XVe siècle, empreint à l'intérieur d'une certaine sévérité. Les trois nefs, hautes, sont en ogive surhaussée, voûtées à nervures, reposant sur des piliers polygonaux sans chapiteaux. La nef principale paraît un peu étroite par rapport aux autres. Des chapelles latérales accompagnent les basses nefs; celle de la Sainte Vierge possède une statue en marbre, due à notre célèbre compatriote Bonnassieux, mais qui est placée malheureusement à une trop grande hauteur pour pouvoir être admirée autant qu'elle le mérite.

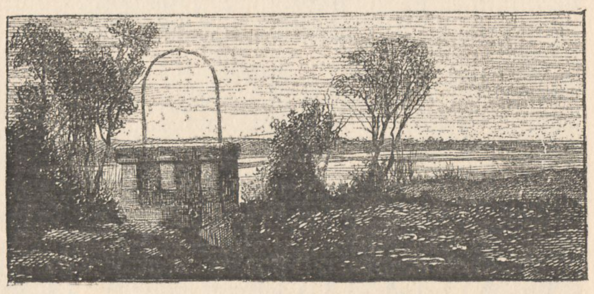

531. — PUITS A RANDAN
Dessin de F. Thiollier, d'après Boulin.

La façade de l'église a été refaite d'après les croquis de l'architecte Bossan; elle est surmontée d'un clocher à flèche, orné de pinacles et de clochetons sculptés. Un bas-relief d'une bonne exécution remplit le tympan du portail; les portes sont en menuiserie coûteuse.

En face de l'église, est la statue du colonel Combe, œuvre médiocre de Foyatier. Enfin, une chapelle expiatoire a été élevée, près de l'avenue de la gare, aux victimes de la Terreur, dans ce style néo-grec trop en faveur sous la Restauration.

La chapelle des Pénitents, construite au XVIIe siècle, est transformée en remise.

Le prieuré de *Randan*, qui relevait de l'abbaye de Savigny, était situé sur une élévation de terrain dominant la Loire; il n'en reste que les fossés, un ancien pont, quelques membres d'architecture épars, et une margelle de puits, monolithe carré orné de pilastres et remontant à une époque fort reculée.

Le château du *Rosier*, dévasté en 1795 par les volontaires de Saint-Chamond et les prisonniers Piémontais, a été démoli en 1796.

Le château de *La Salle*, aujourd'hui converti en ferme, était entouré de larges et profonds fossés. Les parties subsistantes des bâtiments ne paraissent pas remonter au-delà du XVe ou même du XVIe siècle. On y voit des vestiges de décoration d'une époque encore postérieure.

Le château de *Bigny*, construit en 1760, a remplacé une ancienne dépendance de La Bénisson-Dieu; devant la cour est une porte monumentale. Les bâtiments sont vastes et n'ont aucun caractère spécial; l'intérieur contient plusieurs objets d'art, mais il faut remarquer surtout des dessins, des peintures et de très remarquables caricatures politiques, faites au commencement de ce siècle par M. le vicomte de Becdelièvre, véritable artiste et digne précurseur de Daumier.

CIVENS *(Civennia)*. — Ce village n'offre que peu d'intérêt. L'église, du XVe siècle, a son clocher construit sur le chœur, et disposé pour être muni d'un hourd et servir d'ouvrage défensif.

Civens dépendait du *Palais*, fief qui fut érigé en marquisat en 1626.

Le château construit, d'après certains auteurs, non loin du *Palatium*, et peut-être même sur son emplacement, faisait autrefois partie de la paroisse de Feurs. Les Ligueurs l'attaquèrent en 1594. Il fut démoli, en 1666, et son propriétaire, Gilbert de Rivoire, condamné à mort par arrêt de la cour des Grands-Jours d'Auvergne, pour avoir fait assassiner plusieurs huissiers. Ce château, dont il ne reste que la trace des fossés, avait appartenu précédemment aux Charpinel et aux Talaru. Une vaste maison d'habitation a été postérieurement construite au nord et à quelque distance de l'ancien château.

COTTANCES *(Constanciæ, Costances, Coutances)*. — Situé sur la montagne, ce village n'a rien de bien spécial; dans son église à trois nefs, on voit des traces du XIIe siècle. Le reste est du XVIIIe. Les nefs sont basses, les murs et piliers trapus ; une horloge octogonale enlaidit encore un laid clocher carré ; un curieux bénitier est fait avec une ancienne *poêle* ou chaudron peu profond, en cuivre, monté sur un pied en fer forgé moderne.

Les fiefs de *La Chossonnière* et de *La Vaurette* sont devenus des bâtiments de ferme.

EPERCIEU *(Expericiacus, Espartiacus, Esparceu)*. — Est situé dans un des endroits les plus insignifiants et les plus fertiles de la plaine. Son église ancienne a dû être remaniée au XVIIe siècle, avant de l'être récemment. Près de là, sont deux croix du XVIe siècle. L'une d'elles est posée sur un autel à rebords très petit, et par conséquent antérieur au XIIe siècle.

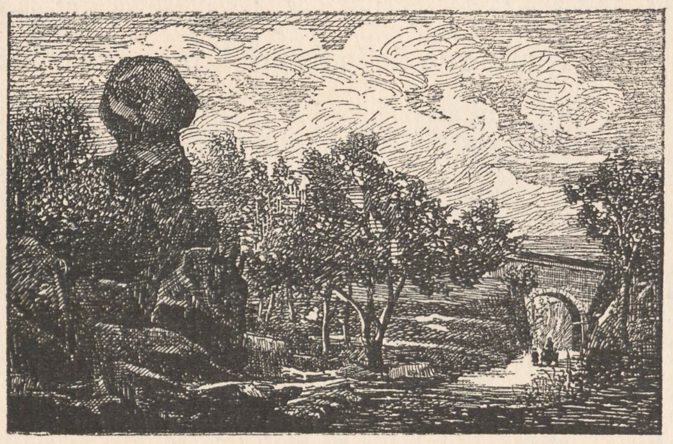

532. — LA PIERRE DE JAS
D'après Seyve.

L'église de Saint-Paul a été emportée par une inondation. Du fief de *Boisvair*, il ne reste que des fossés et un humble pigeonnier, dont la porte est entourée de quelques ornements du style ogival.

ESSERTINES EN DONZY *(Exartines, Essartines)*. — L'église, à trois nefs, du XVIIe siècle, a été réparée récemment.

JAS. — N'offre d'autre intérêt que son château carré, du XVe siècle, situé sur un point culminant. C'est une lourde construction carrée, flanquée autrefois à ses angles de quatre tours, dont trois existent encore. Ce château a été reconstruit et remanié à diverses époques, notamment au XVIIe siècle ; dans la cour, un écusson porte la date de 1661. L'escalier est de la même époque. Une ferme a remplacé les bâtiments du *Pizay*, ancien fief, possédé au XVIIe siècle, par la famille de Villechaize. L'église, à une nef du XVIIe siècle, a été cimentée.

On a cru devoir donner une origine druidique à deux blocs de granit placés l'un sur l'autre, sur la route de Feurs à Panissières, mais ce ne sont là que de simples phénomènes naturels, dont on retrouve d'autres exemples ailleurs et notamment près de Saint-Gervais (Haute-Savoie).

MARCLOPT *(Marclotus, Marclop)*. — Erigé de nouveau en paroisse en 1853, est situé dans la plaine, non loin d'une dépression de terrain qui rompt la monotonie de la ligne d'horizon. Le village se présente assez heureusement, grâce à la Loire, aux restes de ses anciennes constructions et à quelques bouquets d'arbres bien placés. Un magnifique ormeau de 7 mètres de tour embellit la place publique.

L'abside de l'église remonte au moins au XIIe siècle : elle est circulaire, voûtée en cul-de-four, avec trois arcatures appliquées à l'intérieur et reposant sur des colonnes dont les chapiteaux trapus portent des têtes et des feuillages grossièrement sculptés. Un bahut à hauteur d'appui, couronné d'une belle moulure, reçoit les bases de ces colonnes. Il faudrait débarrasser cette partie de l'église du badigeon qui l'alourdit. A gauche, isolée comme un lieu de dépôt, est l'ancienne absidiole de la nef du nord ; en face, la sacristie actuelle défigure la partie symétrique. Les trois nefs sont soutenues par des arcs en ogive bas, d'un bon effet, et postérieurs d'un ou deux siècles à l'abside ; malheureusement on les a plafonnées. Au-dessus du portail, est une jolie statuette de la Vierge. Le clocher est plus récent que le reste de l'église, il renferme une cloche de 1502. Sur un autel se voient quatre chandeliers d'argent, excellent travail d'orfèvrerie du XVII^e siècle.

Sur la place publique est déposé un sarcophage romain dédié à son fils par Titius Audax. On y voit aussi une croix, dont la partie supérieure est moderne, mais qui a conservé un beau socle à moulures prismatiques, daté de 1491.

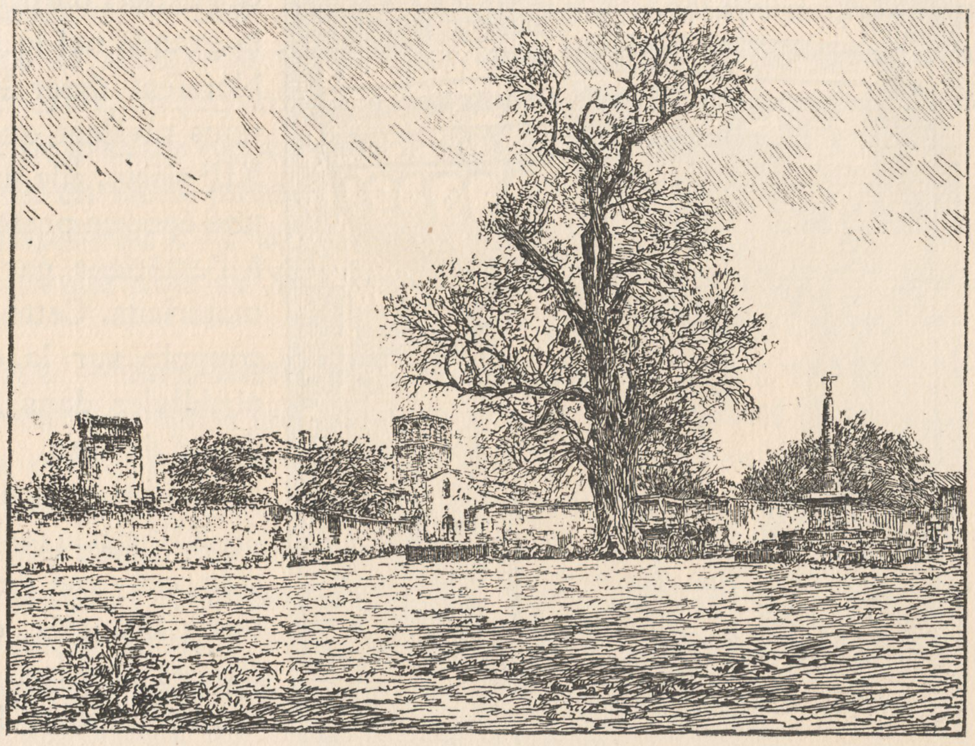

533. — MARCLOPT
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Près de l'église, sont les ruines de l'ancien château qui avait appartenu aux comtes de Forez, aux Lavieu, aux Ronchevol, à Jean de Vigènes, doyen du chapitre de Montbrison.

Le fief de *La Maisonfort*, qui existait au XVI^e siècle, est voisin du bourg. Des bâtiments, il ne reste que l'entrée, dont le portail ne manque pas d'élégance ; il est surmonté d'un grand écusson aux armes des Coignet. Les anciens fossés subsistent encore.

Au hameau de Tassin, non loin de la voie romaine venant de Feurs, on a trouvé plusieurs débris antiques, entre autres une inscription fort intéressante, au nom du duumvir Sextus Julius Lucanus, conservée dans la mairie de Feurs.

MONTCHAL. — De ce petit village, situé dans une position assez élevée, la vue est fort belle ; au couchant, Panissières lui-même se présente, de là, sous un aspect intéressant.

L'église, à trois nefs avec colonnes doriques, date du commencement de ce siècle ; elle est absolument déplaisante à l'extérieur par la laideur et la pauvreté de sa construction ; plus déplaisante encore à l'intérieur par les peintures grossières qui couvrent ses murs.

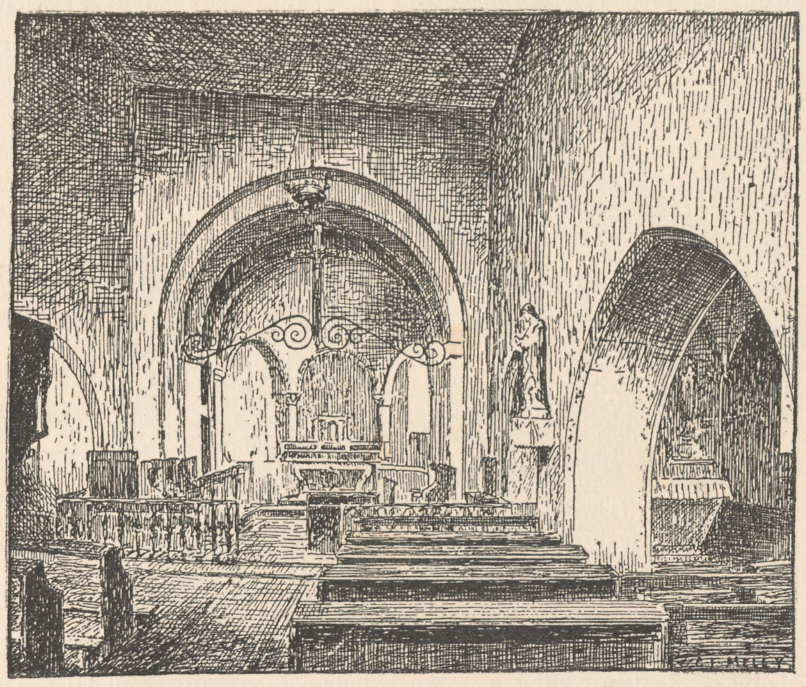

534. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE MARCLOPT
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

PANISSIÈRES *(Exartipetrus, Exartuspetri, Sanctus-Johannes de Panicieres)*. — Ce lieu cédé, en 1308, aux comtes de Forez, par les enfants de Guillaume de Saint-Jean-de-Panissières, est situé sur une colline sans caractère. Le seul vestige digne d'être signalé est une maison construite en encorbellement avec bois et torchis.

Une ferme a remplacé l'ancien fief de *La Roule*.

L'église moderne, bâtie par l'architecte Favrot, en style ogival du XIV^e siècle, est assez élancée ; ses retables portent de nombreuses sculptures. A droite est un confessionnal du XVIII^e siècle en bonne menuiserie.

Une chapelle, située en haut de la montagne et dédiée à saint Etienne, porte la date de 1786 ; elle est précédée d'un porche en bois.

Une chapelle du XVII^e siècle, dédiée à saint Loup, est située à un kilomètre de Panissières ; son clocheton en menuiserie ogivale est couvert de tuiles plates. A l'intérieur sont plusieurs peintures médiocres ; l'une, datée de 1672, représente saint Loup, saint Eucher, saint Just et saint Aubrin aux pieds de la Vierge.

POUILLY-LES-FEURS *(Polliacus)*. — Ancienne ville murée, qui renfermait un prieuré de l'ordre de saint Benoît, dépendant de Cluny. Cette ville, située au pied de la montagne, a gardé plusieurs monuments intéressants. D'abord, son église romane.

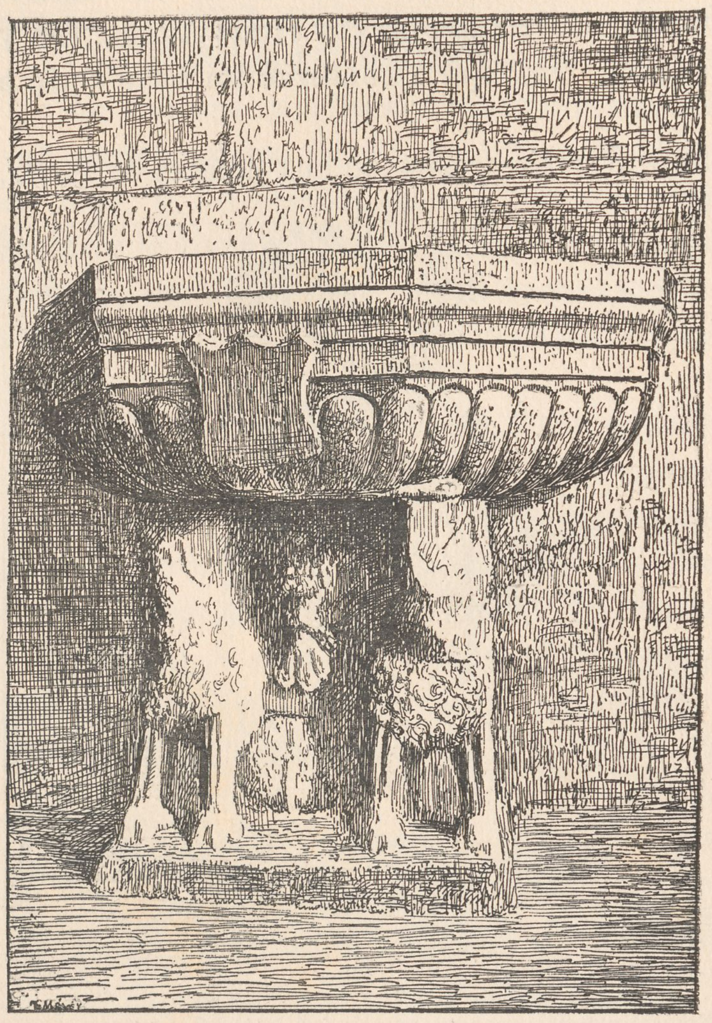

535. — BÉNITIER DE L'ÉGLISE DE POUILLY-LES-FEURS
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

En entrant dans cet édifice, on est de suite frappé par la beauté de ses proportions ; mais à l'inspection des détails on peut trouver que les hautes ogives de la grande nef la déparent. Or, ces ogives, qui sembleraient dater l'église de l'époque de transition, nous révèlent que, remontant dans son ensemble au XII^e siècle, elle fut l'objet d'un remaniement partiel à une époque postérieure. On s'en rend compte aussi à l'extérieur par la différence de l'appareil et des matériaux. Cette église est à trois nefs avec transept, coupole sur la croisée, abside semi-circulaire et absidioles dans le transept. Le chœur est dévié à droite de l'axe.

On voit encore sur la façade la section des voûtes du XII^e siècle restées apparentes. Le portail, bâti avec soin, est orné de colonnes polygonales avec chapiteaux historiés, dont l'un représente deux animaux féroces dévorant un homme, et le second, saint Pierre, devant lequel s'incline un autre personnage. Un bénitier en pierre du XVI^e siècle, supporté par deux lions, entre lesquels est sculptée grossièrement une tête humaine, est placé à l'entrée, à droite de la grande nef. Signalons d'assez bonnes menuiseries du siècle dernier.

Près de l'église est l'ancien prieuré, habité aujourd'hui par les religieuses de Saint-Joseph. On y remarque une cheminée du XVI^e siècle, avec cartouche central, accosté de deux hommes montés à cheval à rebours et jouant d'un instrument de musique ; cette cheminée semble encastrée dans une autre du XV^e siècle.

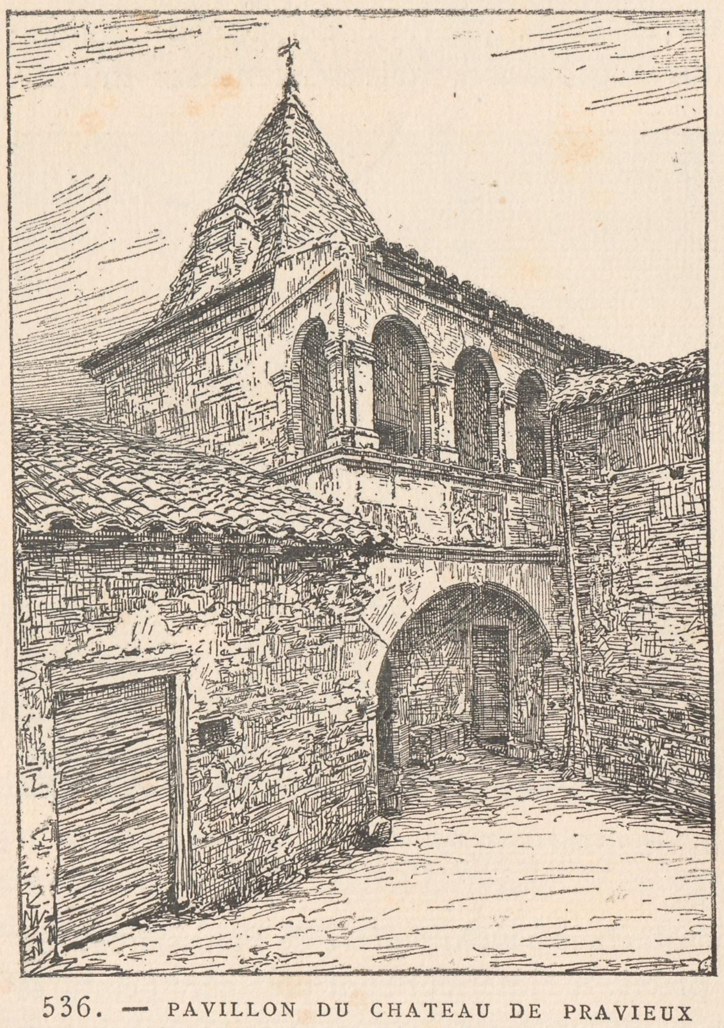

536. — PAVILLON DU CHATEAU DE PRAVIEUX
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

Une porte d'enceinte, avec tour et corps de logis au-dessus, subsiste au nord-est, ainsi qu'une autre porte, à l'ouest, et plusieurs restes de tours et de remparts.

A peu de distance de Pouilly, est l'ancien château de *Pravieux*, dont les diverses parties ont été séparées par un chemin moderne. Le bâtiment principal est flanqué de deux tours rondes. On y remarque une cheminée avec moulures et armoiries, et une porte finement sculptée où sont représentées deux licornes soutenant les blasons des Bressoles et de leurs alliances. Un petit pavillon du XVI^e siècle mérite d'être étudié à cause de ses heureuses proportions et de la finesse de ses sculptures. Il repose sur des colonnes trapues, reliées par un seul arc surbaissé supportant une galerie en pierre. D'après Broutin, un château dit de l'*Espagnol*, du nom de ses possesseurs, avait précédé celui que nous venons de décrire, auquel il était presque contigu. Il fût brûlé et complètement détruit en 1594 par les Ligueurs.

La *Tuilière* était une maison forte avec galerie couverte sur la façade méridionale et tourelle à fût aigu : le tout a été démoli depuis peu d'années.

La Boërie est un ancien château converti en ferme; il a des ouvertures du XV^e siècle et des contreforts aux angles.

La chapelle de Saint-Benoît, du XVII^e siècle, située à l'est du bourg, ne se fait remarquer que par sa porte ogivale, sur laquelle est sculpté un écusson chevronné, surmonté d'une crosse d'abbé. Celle de Saint-Marc a été détruite.

ROSIERS-EN-DONZY *(Roseriæ, Rosey)*. — Belle situation au sommet d'un mamelon. Des tuiles à rebords ont été trouvées au nord du village. Sa vaste église, dans le style du XIII^e siècle, a été construite vers 1860. Le clocher carré, un peu étriqué, est plus récent. A l'intérieur, trois nefs avec abside à trois pans, éclairée par de grandes verrières. Les menuiseries et les autels sont soignés. On y conserve un beau confessionnal du siècle passé.

Au levant de Rosiers, est une chapelle du XVII^e siècle, dédiée à saint Roch, avec nef plafonnée et modeste campanile; sur le chemin est une croix du XVI^e siècle avec Christ, Vierge et personnages sculptés sur le fût.

SAINT-BARTHÉLEMY-L'ESTRA. — Saint-Barthélemy est situé sur l'ancienne voie d'Aquitaine, qui lui a donné son nom *(Strata)*. Son église modeste est à trois nefs et à voûtes d'arêtes. Le chevet plat est couvert en berceau ogival; il supporte un clocher, percé de baies géminées. Au carrefour de la route, existe une chapelle dédiée à saint Roch, remontant au XVII^e siècle.

Le château de *La Garon* est une construction datant du XVIII^e siècle, avec avant-corps, deux ailes et vastes dépendances.

SAINT-CYR-LES-VIGNES *(Sanctus Cyricus Vinearum)*. — La situation de ce village est fort gracieuse; à ses pieds, s'étend la plaine, qui a conservé de grands arbres et des étangs, qui donnent beaucoup de caractère au paysage.

L'église, de style ogival, a été élevée, il y a vingt ans, sur les plans de M. Michaud, architecte. Précédée d'un clocher-porche, elle est à trois nefs. A signaler seulement les figures naïves de la chaire, exécutées par un menuisier du pays.

Le château du *Perret* a été construit dans les deux derniers siècles, et remanié encore à l'époque moderne, où il a été habité par le poète Victor de Laprade; dans la cour est un puits surmonté d'un édicule en charpente très soignée, que supportent quatre potelets de bois.

Le château de *Saint-Cyr* est une grande construction rectangulaire avec deux pavillons en avant-corps; il est entouré d'un vaste parc, où l'on remarque quelques beaux arbres; on y conserve une borne milliaire au nom de Trajan-Dèce, trouvée à Poncins, près de la *voie Bolène*.

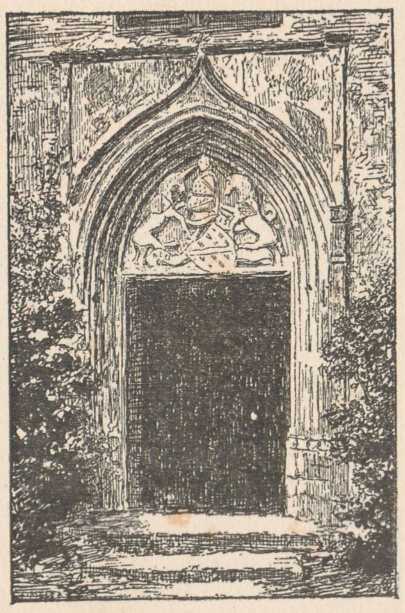

537. — PORTE DU CHATEAU DE PRAVIEUX
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

La Liègue (Leuca), qui doit probablement son nom à une borne marquant la quatrième lieue à partir de Feurs sur la route de cette ville à Saint-Galmier, est une ancienne possession des Mauvoisin et des de Bron de La Liègue. Le vieux château féodal était établi sur une motte, entourée de fossés pleins d'eau, dont une partie subsiste encore. Une simple maison de fermier le remplace. Il ne reste des anciens bâtiments que les substructions d'un pont, d'une tour ronde, récemment démolie, et l'encadrement d'une porte. En dehors de l'enceinte, est une chapelle portant la date de 1530 sur le linteau de sa porte ogivale, orné d'un écusson aux armes des de Bron de La Liègue et des Marconnay. Cette chapelle est une simple construction rectangulaire, avec toit à deux pentes. Au-dessus de la porte est une fenêtre à plein cintre; près de l'entrée sont les restes de l'autel en pierre, malheureusement remplacé par un mauvais autel en bois; celui-ci est orné de deux anciennes statuettes, également en bois, représentant saint Marc et saint Roch. On vient en *reméage* à ce petit sanctuaire pour la fièvre, les maladies des bestiaux et en particulier celles des poules. L'ancien puits a une margelle carrée au sommet, ronde à la base et épannelée comme un chapiteau non taillé.

Du fief du *Cognet* on ne voit que des traces de fossés.

Le château de *La Bâtie* fut brûlé par les Ligueurs; une ferme est construite à côté de son emplacement, que nous révèlent des restes de fossés. Auprès, sont deux margelles de puits, cylindriques, monolithes et peu élevées au-dessus du sol.

Saint-Priest et *Le Piney* sont devenus de simples fermes.

Au milieu du bois de Sury, est un pavillon polygonal, bonne construction du XVII^{e} ou XVIII^{e} siècle, d'un goût très pur.

SAINT-LAURENT-LA-CONCHE *(Sanctus Laurentius de Conca)*. — Domine la Loire. Son église, qui peut dater du XV^{e} siècle, a été souvent remaniée.

A l'entrée du cimetière, à gauche, est un cippe antique avec inscription très fruste.

Sur la place est une cuve en pierre, ou *Conche*, de 1^{m}88 de diamètre ; elle a donné son nom au village. Près de la route de Feurs, est une base de croix avec inscription gothique. Sur l'emplacement du *Mazoyer*, ancien fief possédé au XVI^{e} siècle par les Laurencin, il ne reste que des fossés et un talus. L'ancien château de *Magnieu-le-Gabion* a complètement disparu.

SAINT-MARTIN-LESTRA. — Ce village n'offre d'autre intérêt que sa belle situation, sur l'ancienne voie d'Aquitaine. Sa vaste église, à trois nefs avec transept, bâtie sur un plateau élevé, a été construite en 1858 dans le style du XIV^{e} siècle, par l'architecte Favrot ; sur la façade est le clocher, avec flèche et quatre lanternes à sa base.

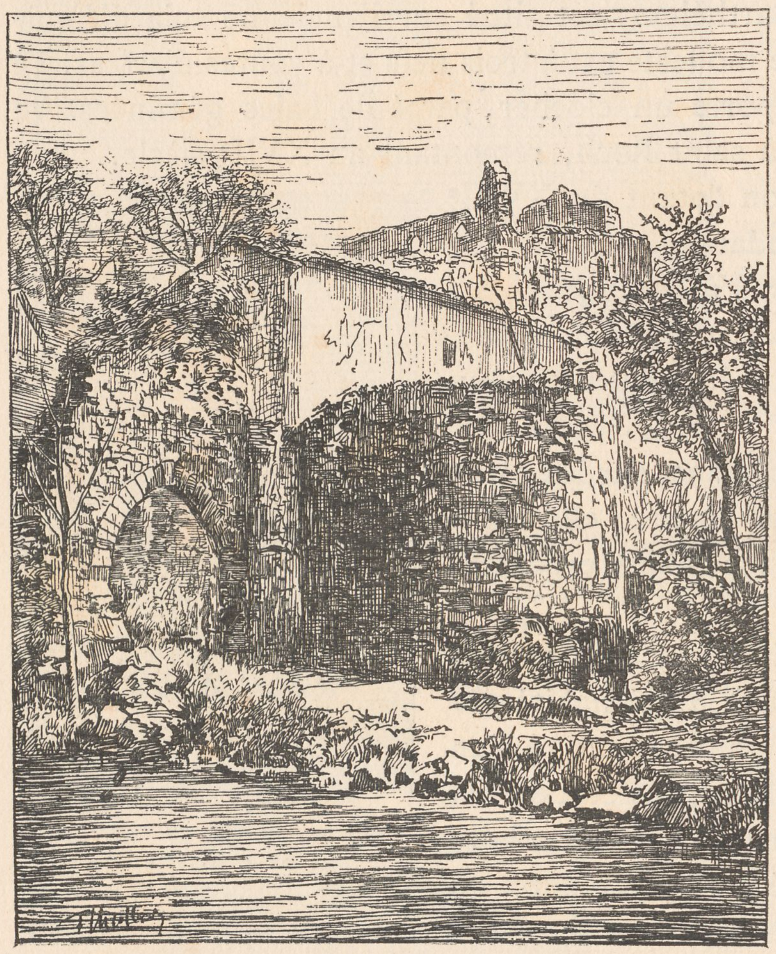

538. — CHATEAU DE DONZY
Dessin de F. Thiollier.

Un château moderne carré, avec deux pavillons, a remplacé l'ancien château des Gouttes.

SAIL ou SALT-EN-DONZY *(Sal, Saltus Donziaci)*. — Situé au pied des montagnes, a des sources minérales déjà exploitées par les Romains, qui y élevèrent d'importants édifices, comme le révèlent la découverte de tronçons d'énormes colonnes et de fragments de briques antiques de même diamètre, qui pouvaient continuer les fûts monolithes ; une inscription sur une plaque de marbre blanc, des pans de murs où l'on a pu voir des traces d'appareil romain, enfin une voie antique reliant Feurs à Sail, voie à laquelle se rattache sans doute un sarcophage, déposé aujourd'hui au château de La Varenne.

Le prieuré de Sail, qui relevait de Savigny, fut fondé, en 1018, par Girin-le-Chauve et Jarenton de Sail.

Son ancienne église a conservé une partie non remaniée datant du XI^{e} ou XII^{e} siècle et d'un bel agencement ; c'est le transept avec l'abside semi-circulaire, à l'entrée de laquelle sont deux colonnes engagées, dont l'une est couronnée par un simple chapiteau feuillagé, pendant que sur l'autre on voit un âne avalant un chardon. Dans le transept, à droite, deux arcs appliqués occupent la partie verticale de la paroi qui fait face à l'absidiole. Le clocher carré, construit au-dessus de l'intersection de la nef et du transept, est bas ; un seul support, beaucoup moins épais que le mur, reçoit la retombée des baies géminées qui l'ajourent, et motive l'encorbellement très hardi du tailloir ; sur deux faces de la tour, ce support est un pilastre orné de chanfreins et cannelures rudimentaires d'un bel effet ; les deux autres baies sont ornées de colonnes rondes. La construction est en granit de différentes couleurs ; les matériaux ne sont pas employés d'une manière symétrique.

Ce qui reste du prieuré est un bâtiment carré du XVI^{e} siècle, contenant une tour octogonale, servant d'escalier, avec porte ogivale, à moulures, surmontée des armes de Philibert de Lavieu, prieur de ce monastère en 1494. Naguère encore, on remarquait, dans une pièce du premier étage, une belle cheminée sur laquelle étaient sculptées les armes des Thélis. Des fragments d'une construction plus ancienne apparaissent dans les substructions ; plusieurs auteurs croient même y voir des traces d'appareil romain.

Château de Donzy. — Un titre de 1021 en fait mention ; il était en possession de la famille Calvus, dont un des membres le céda au comte de Forez. En 1362, ce château fut donné en douaire à la comtesse Jeanne de Bourbon, qui abandonna plus tard cette résidence pour Clepé. Le connétable de Bourbon accrut l'importance du château de Donzy par d'importants travaux de défense et par la construction d'un mur d'enceinte, dont il entoura le petit village, qu'il abritait à ses pieds. Après la défection du connétable, la seigneurie de Donzy fut adjugée à Nicolas Henry, marchand à Lyon. Cette forteresse fut enfin démantelée au XVIII^e^ siècle; mais ses ruines imposantes sont remarquables par leur situation et par le bel appareil de leur construction.

La petite chapelle de *Saint-Alban* était dans l'enceinte du château. La porte d'entrée est à plein cintre sans moulures; la voûte de la nef s'est écroulée; mais celle du chœur, de style ogival, subsiste encore. A gauche, on remarque des fonts baptismaux de forme ronde et, sur les murs, des traces de peintures, représentant des scènes évangéliques: la *Flagellation*, le *Portement de Croix*, etc. Un campanile à deux baies surmonte l'édifice. Le tout est du XIII^e^ siècle avec réparation au XVII^e^.

Rien à signaler au château de *La Varenne*, simple construction rectangulaire du XVII^e^ siècle.

Le château du *Monceau*, bâti sur un coteau et dominant la plaine, a conservé deux tours rasées à hauteur des toits, et une fenêtre à meneau.

SALVISINET (*Salvisinetus*, *Salviniset*). — Ce village est construit à mi-coteau, au-dessus d'un paysage parsemé de rochers et d'un aspect assez pittoresque. L'église, dont le chevet plat, voûté en ogive, peut remonter au XIV^e^ siècle, a été restaurée et agrandie en 1829; on a construit alors les trois nefs et la façade: l'effet est absolument mauvais.

En 1793, un combat livré dans le voisinage entre les *Muscadins* et les habitants du pays fut fatal à ces derniers.

Le château de *Pelussieu*, situé sur les bords de la Loise, existait déjà au XIV^e^ siècle. Reconstruit au XVI^e^, il n'en reste qu'une tour polygonale engagée; le surplus est masqué par des bâtisses modernes.

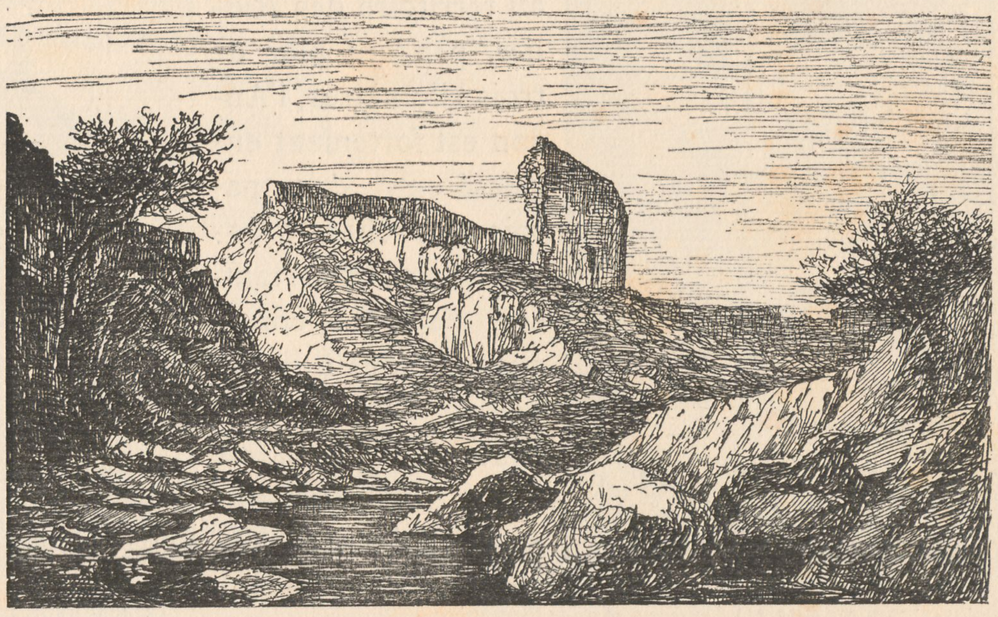

539. — CHATEAU DE DONZY
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

La Valette (Vallis) est une ancienne paroisse abandonnée, isolée dans une vallée, au nord-est de Salvisinet. A part les parties modernes, l'église est remarquable et d'un beau style roman du XII^e^ siècle; sa nef unique, à trois travées, est séparée par de grandes colonnes engagées; les voûtes ont été refaites. En avant de l'abside semi-circulaire, est une travée beaucoup plus étroite que la nef, et dont le sol est surélevé par trois marches; cette disposition paraît donner de la grandeur à la nef et de la profondeur au sanctuaire. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de curieuses représentations d'hommes ou d'animaux, de têtes, d'ornements géométriques et de feuillages; ces chapiteaux sont généralement dépourvus d'astragale. Plusieurs statues de saints sont sur les autels; une *Piété* est adossée au mur de la nef, et un Christ au tombeau, logé dans une sorte de niche annexée aux fonts baptismaux; une arcature sur deux colonnettes encadre la porte d'entrée. Le clocher, surélevé après coup, est fort laid. Au milieu du cimetière, une petite croix en fer forgé est placée sur un piédestal monolithe, avec cavité près du sol.

VALEILLES *(Valeliæ)*. — Petite agglomération dont l'église ogivale a sa nef voûtée très surbaissée et son transept méridional postérieurs à l'abside. Le bas côté est moderne.

Le château de *Soleillant*, qui était une jolie construction du XVII^e^ siècle, avec pavillons aux angles, a été complètement modifié par des réparations modernes. Au couchant, était le château de *Sury-le-Bois*, souvent habité par les comtes de Forez; il n'en reste que les substructions.

La Combe a été érigée en fief en 1771. Les anciens bâtiments ont été affectés à des usages ruraux. Il est resté une cage d'escalier, une cheminée placée à l'angle nord-ouest, le pigeonnier et le portail de pierre, en arc surbaissé.

CANTON DE NOIRÉTABLE (1)

Par E. BRASSART

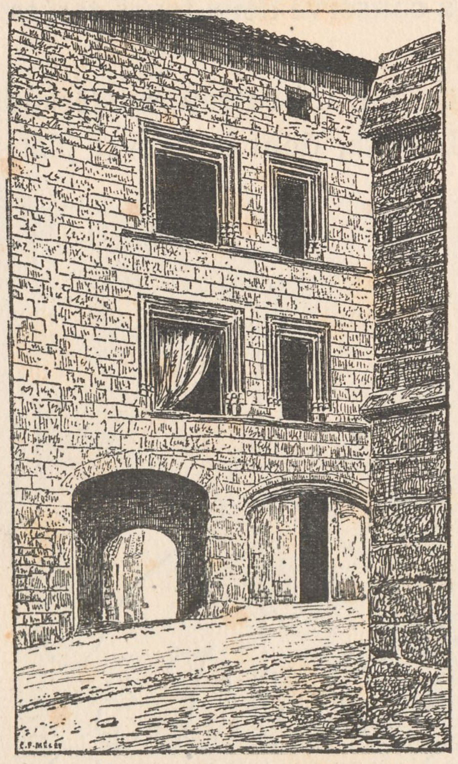

540. — MAISON DE L'AUDITOIRE A CERVIÈRE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

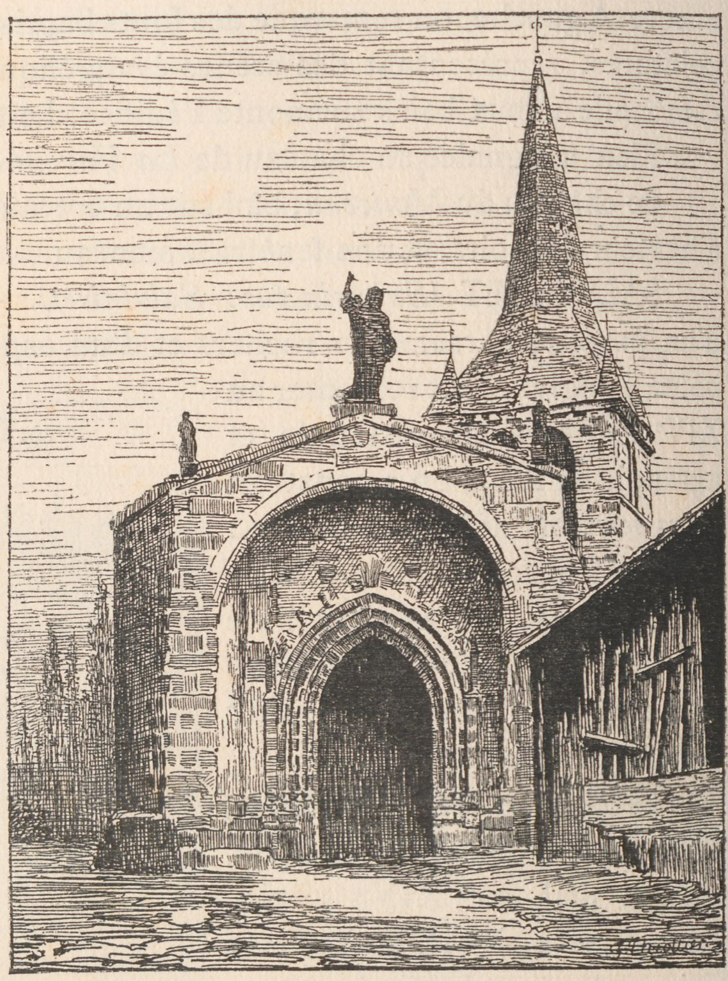

541. — ÉGLISE DE NOIRÉTABLE. PORTAIL DU PORCHE
Dessin de F. Thiollier.

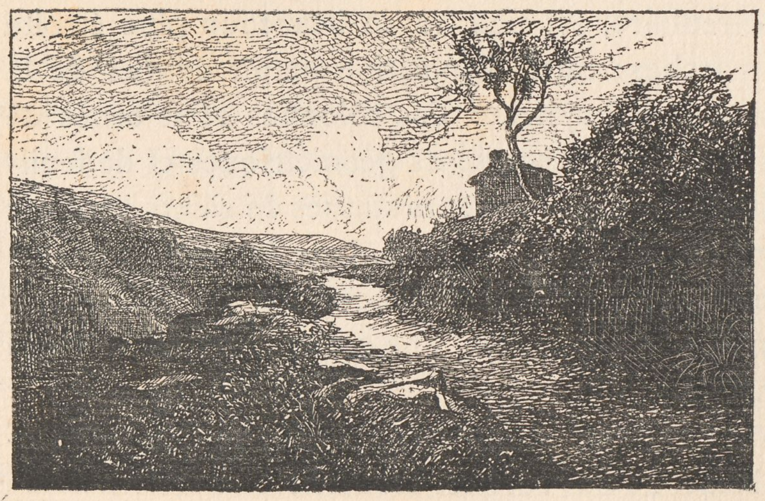

542. — SENTIER PRÈS DE NOIRÉTABLE
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

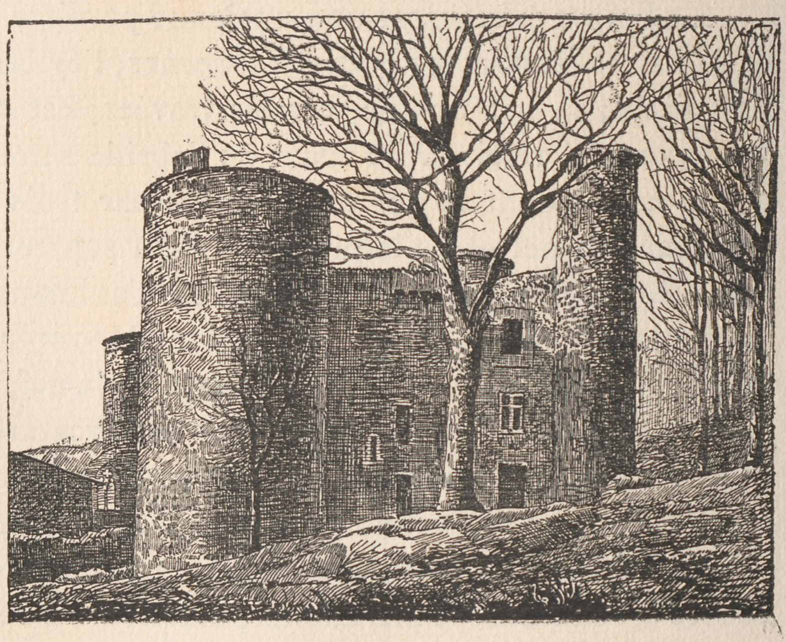

543. — CHATEAU DE LA MERLÉE
Dessin de F. Thiollier.

Le canton de Noirétable est situé à la limite ouest du département de la Loire, sur le versant oriental des montagnes du Forez; son point culminant est le pic de Vimont (1352 mètres). Il est traversé de l'est à l'ouest par l'Anzon et ses nombreux affluents. La vallée où coule ce ruisseau livre passage aussi à la route nationale n° 89 et au chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont. C'est au sud-est que se trouve la partie la plus accidentée : dans la commune de Saint-Julien-la-Vestre, au territoire des *Ruines*, pendant plus de trois kilomètres, l'Anzon est fortement encaissé entre deux parois de rochers presque à pic supportant, sur d'étroites corniches établies à grand peine, d'un côté la route, de l'autre la voie ferrée ; dans la commune de Saint-Didier-sur-Rochefort, le vallon du ruisseau de Font-Belle est aussi très abrupt. Les deux communes de Saint-Didier et de Saint-Julien sont couvertes d'habitations rurales remarquables par leur aspect robuste et monumental, dû à la grosseur des quartiers de granit mis en œuvre dans leurs constructions et à la rareté des ouvertures. Les villages les plus curieux en ce genre sont Passafol, Montpeurier, le Grand et le Petit Verney, Grandris, Combacon. La commune des Salles, au nord, contient la partie la moins mouvementée de ce canton ; de petits étangs d'eau vive modifient tout à fait le paysage qui, parfois, devient grandiose et superbe, notamment à l'étang de Royon. Au sud et à l'ouest, les grands bois de l'Ermitage et de la Chamba, avec leurs sapins couverts de lichens, leurs innombrables sources, leurs roches amoncelées, offrent aux promeneurs les sites les plus riants.

---

(1) Population: 8,414 habitants.

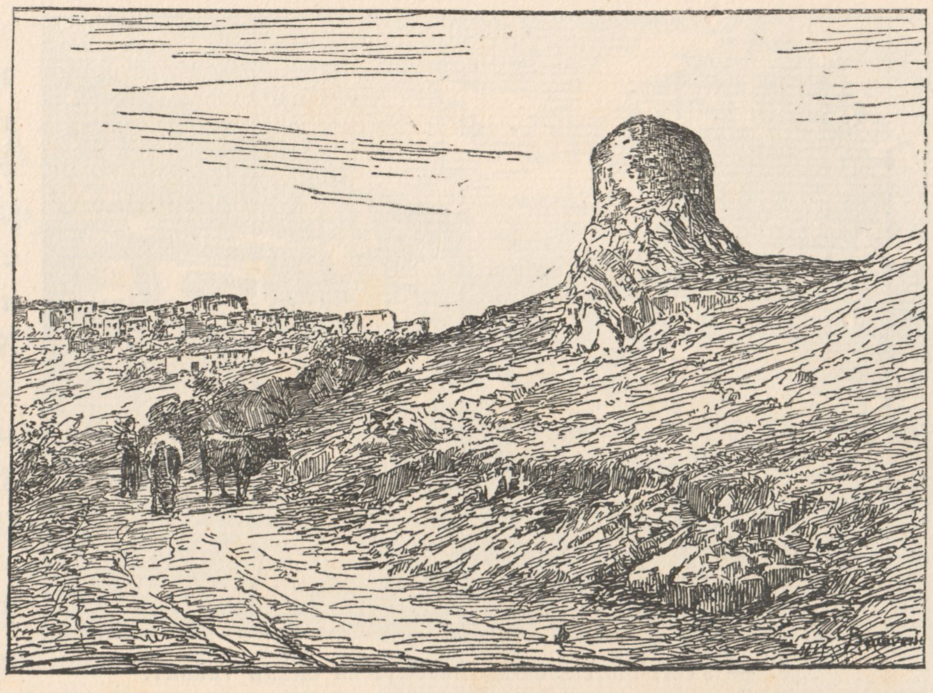

544. — CHAPELLE DE SAINT ROCH, A CERVIÈRE
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

NOIRÉTABLE *(Nigrum Stabulum)*. — Deux églises : l'une du XII^e^ siècle, en partie démolie, ayant appartenu à un ancien prieuré bénédictin et aujourd'hui divisée en mairie, halle aux grains et prison; l'autre du XV^e^ siècle, précédée d'un porche du XVI^e^ siècle, en charpente de grandeur inusitée et orné à l'ouest d'une porte monumentale. — Dans les bois de l'*Ermitage*, à la source de l'Anzon, chapelle en ruines citée dès le XIII^e^ siècle ; à *Pérotine,* couvent bâti de 1746 à 1748.

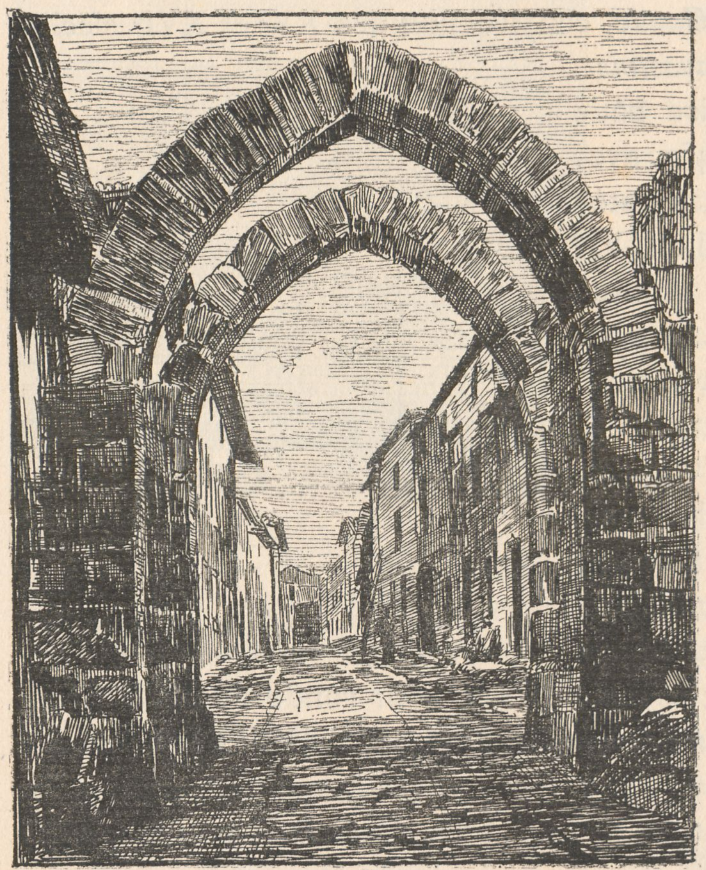

545. — PORTE DE CERVIÈRE
Dessin de F. Thiollier.

La Pau, ancien relai de poste sur la vieille route de Clermont, bâtiments du XVI^e^ siècle.

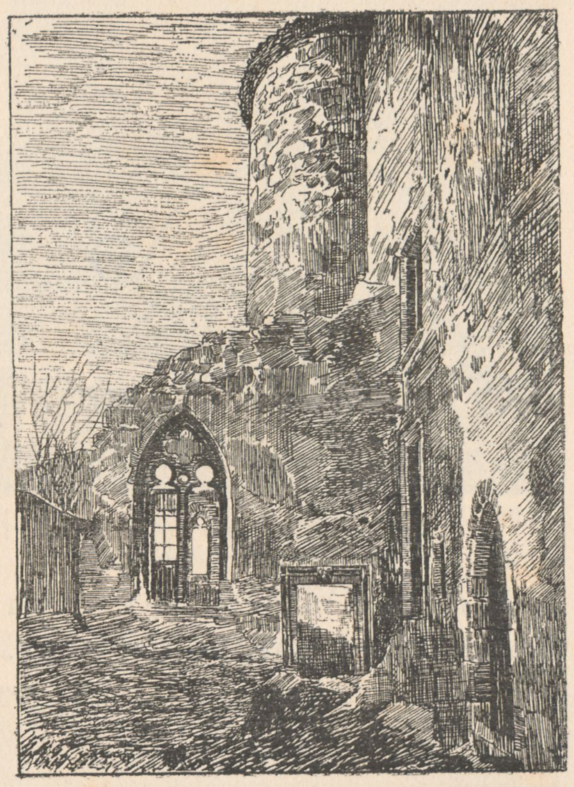

546. — CHATEAU DE LA MERLÉE
Dessin de F. Thiollier.

CERVIERE (*Cerveria*). — Château des comtes de Forez, bâti à la fin du XII^e^ siècle, rasé par ordre de Richelieu. Enceinte du XV^e^ siècle encore en grande partie visible. Eglise du commencement du XV^e^ siècle, agrandie aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Maisons curieuses des XV^e^ et XVI^e^ siècles, notamment celle appelée l'*Auditoire*.

LA CHAMBA. — Eglise moderne bâtie de 1880 à 1886.

Dans les prés, soulèvement de quartz éruptif appelé le *Châtetard ;* on y voit des traces de fortifications, probablement du haut Moyen-Age.

La Chambonie, deuxième paroisse, église construite en 1845.

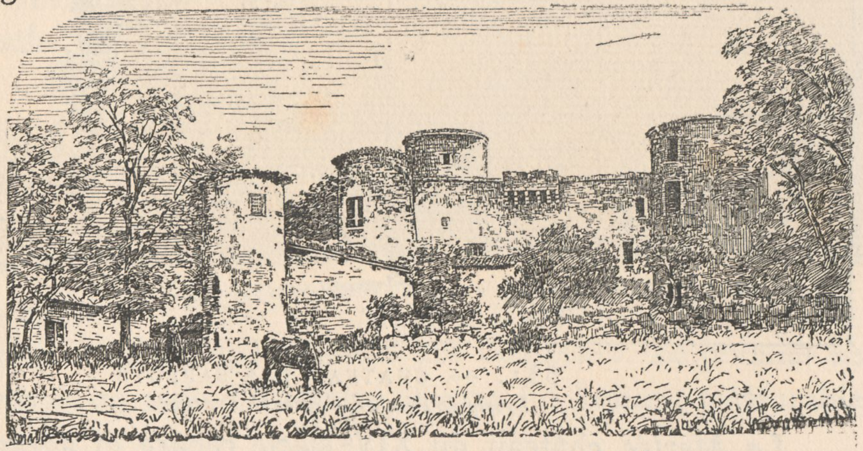

547. — CHATEAU DE LA MERLÉE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

LA COTE-EN-COUSAN. — Commune unie pour le culte avec Saint-Didier. Pic de Maurand (1154 mètres d'altitude).

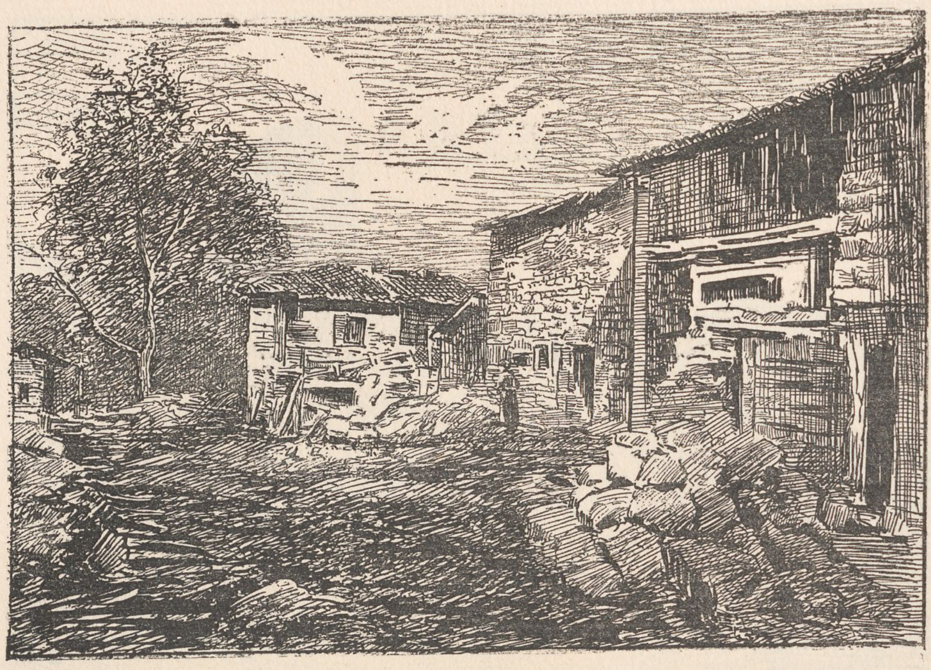

548. — SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT, LE GRAND VERNEY.
Dessin de F. Thiollier.

LA VALLA. — Eglise du XVIIe siècle dont le chœur a été rebâti en 1846 et le clocher en 1878. Dans le bois *Fanget*, ancienne recluserie ou ermitage dédié à Notre-Dame de Montferrat et dont il reste quelques ruines. *Vonette*, ancien fief, constructions du XVIe siècle.

LES SALLES *(Parrochia de Salis)*. — Eglise du XIIe siècle, collatéral sud du XVe siècle, collatéral nord, chœur et façade modernes.

La Goutte, *Ruillon*, *les Sarrots*, *Relange*, *Cha*, châteaux des XVe, XVIe et XVIIe siècles.

SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT *(Sanctus Desiderius supra Rupemfortem)*. — Petit bourg fortifié au XVe siècle ; on voit encore une porte, deux tours et des pans de murailles de l'enceinte. Eglise du XVe siècle, considérablement agrandie en ce siècle. Château et fief de *La Garde*, construction des XVe et XVIe siècles.

SAINT-JEAN-LA-VESTRE *(Sanctus Joannes de Lavastris)*. — Eglise bâtie vers 1452 avec chapelles latérales du XVIe siècle et modernes. Clocher de 1602. Au nord du bourg porte du XVe siècle, seul débris visible de l'ancien château. Maison démantelée de *la Fuste* du XVIe siècle. — Château du *Bost*, dont il ne reste qu'une tour ronde du XVIe siècle. Maison de *la Vestre*, du XVIe siècle. Chapelle de *Notre-Dame-des-Anges*, du XVIIe siècle ; auprès roche à empreintes. Territoire du *Châtelard* au-dessous du pic de Maurand.

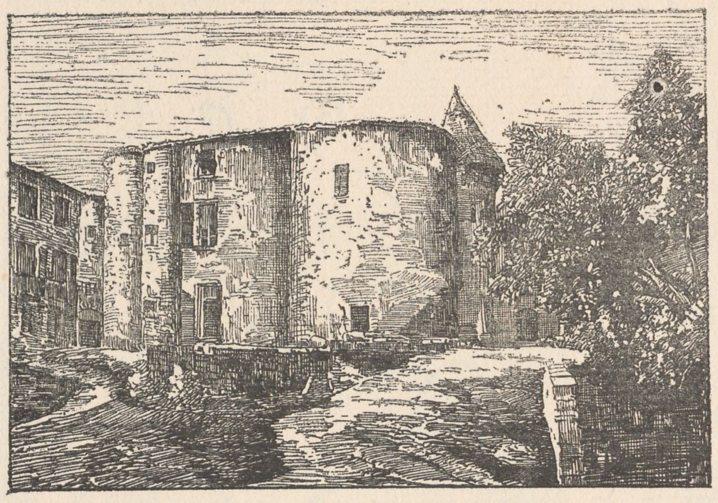

549. — CHATEAU DE LA GOUTTE
Dessin de F. Thiollier.

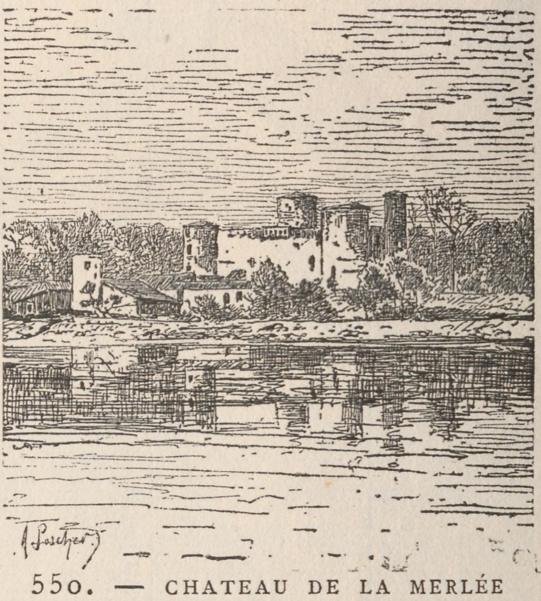

550. — CHATEAU DE LA MERLÉE
Dessin de Porcher, d'après une photographie de E. Brassart.

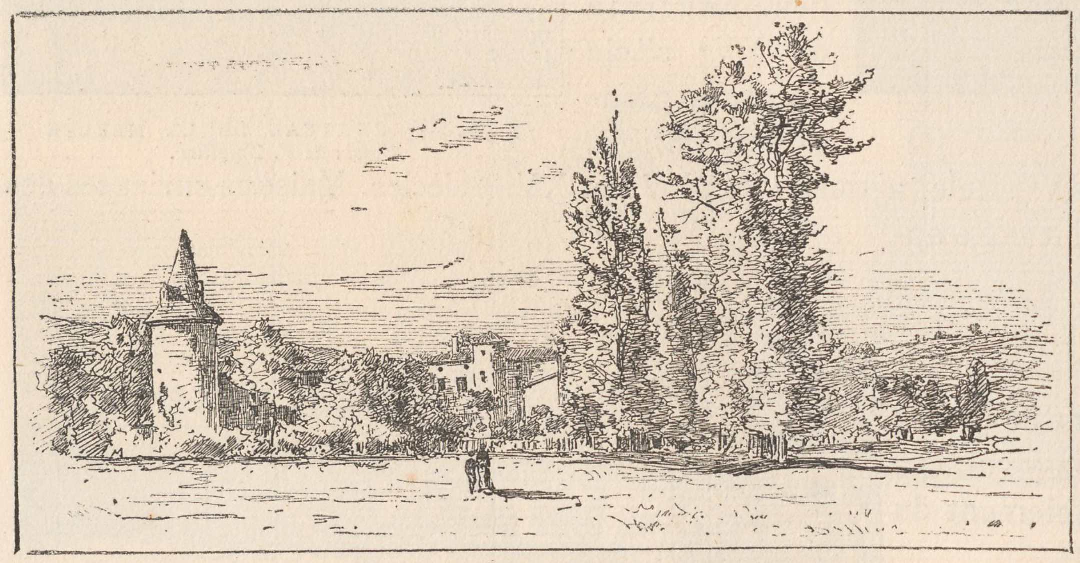

551. — CHATEAU DES SARROTS
Dessin de Porcher, d'après E. Brassart.

SAINT-JULIEN-LA-VESTRE. *(Sanctus Julianus de Lavastris)*. — Eglise moderne, construite en 1870 et 1886, clocher du XVe siècle. Maison du XVIe siècle appelée le *château de Madame Hugues*.

Château de *Villechaise* du XVIIIe siècle. Fief de *la Plasse*, bâtiments du XVIe siècle.

La Merlée, château du XIVe siècle réparé et agrandi aux XVe et XVIe siècles.

SAINT-PRIEST-LA-VESTRE *(Sanctus Prejectus de Lavastris)*. — Eglise du XVe siècle, ornée sur sa façade d'un clocher-porche aux formes les plus robustes.

CANTON DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU (1)

Par F. THIOLLIER

SAINT-BONNET-LE-CHATEAU *(Sanctus Bonitus Castri).* — Situé sur un plateau élevé (850 mètres), entouré de montagnes fertiles et boisées, auxquelles succède un immense espace dans la direction du levant, Saint-Bonnet est une ville privilégiée et chacune des communes de son canton offre de l'intérêt au point de vue artistique ou archéologique. De ce point, l'horizon est si étendu, qu'à travers une échancrure qui succède à la chaîne du Pilat, on aperçoit la belle ligne des Alpes dominées par le Mont-Blanc qui, malgré l'éloignement, paraît immense. Saint-Bonnet est bâti sur l'emplacement d'une petite ville antique, comme en témoignent les découvertes faites par le conseiller Moissonnier, au XVIIIe siècle. Plusieurs auteurs ont répété que cette ancienne ville était appelée *Castrum Vari*, mais aucun document ancien connu ne fournit ce nom. La légende qui fait passer, dans cette localité le cortège qui rapporta, de Lyon à Clermont, les reliques de saint Bonnet, en l'année 722 (2), est discutée par plusieurs auteurs. Quoiqu'il en soit, le nom de Saint-Bonnet est connu depuis le Moyen-Age.

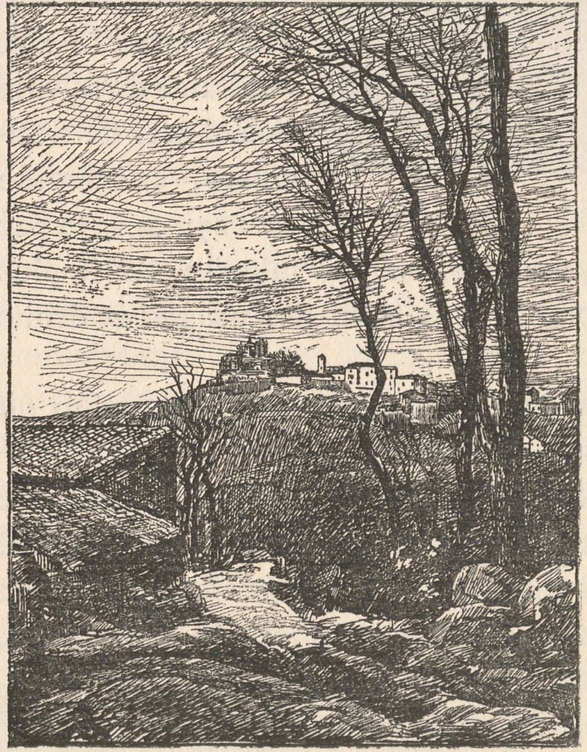

552. — SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de F. Thiollier.

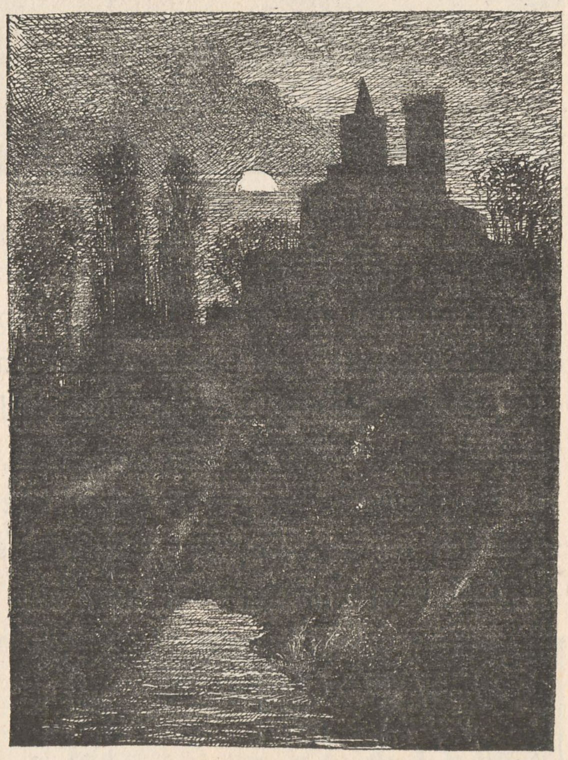

553. — SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de F. Thiollier.

Voici comment Anne d'Urfé décrit cette ville : « Saint-Bonnet-le-Chastel est fort hault en la « montagne, en un air froid et suptil ; en laquelle « ville il y a une fort belle esglise, et la mieux « servie du Forez, ors(hors) celle de Nostre-Dame « de Montbrison, par la cantité de bons musiciens « qu'il y a d'ordinaire en ceste ville, où se font les « meilleures forces à tondre dras qu'on sache en « lieu du monde. »

Plusieurs voies romaines passaient dans le voisinage de Saint-Bonnet ; pour cette cause ou pour toute autre, cette localité devint de bonne heure un lieu de passage et un centre commercial fréquenté. Pourtant, l'histoire de Saint-Bonnet n'existe véritablement qu'à partir du jour où apparaissent ses seigneurs. Le premier en date est Guillaume de Saint-Bonnet, qui vivait en 1130. Le dernier du nom fut Robert, mémorable

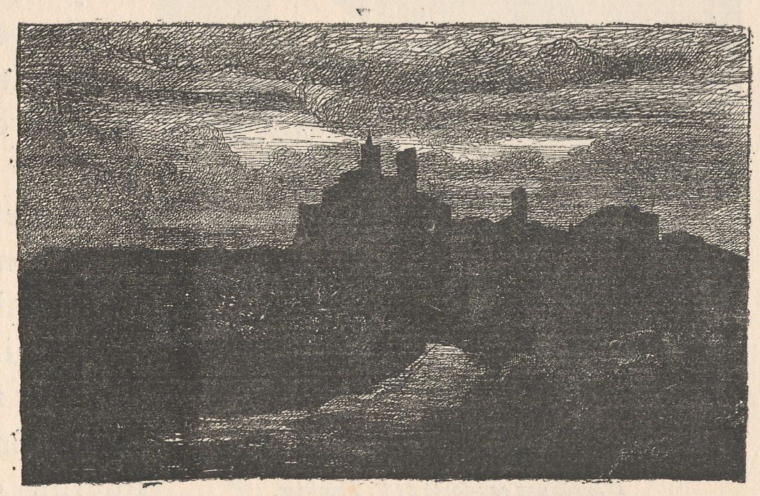

554. — SAINT-BONNET-LE-CHATEAU VU AU SOLEIL COUCHANT
Dessin de F. Thiollier.

---

(1) Population : 15,279 habitants. — Voir la note 1, page 332.

(2) A. Vachez. *La Voie d'Aquitaine et la légende de Saint Bonnet.*

par ses donations pieuses ; il ne laissa point d'enfants. Sa nièce, Dauphine de Saint-Bonnet, ne contracta pas moins de cinq mariages, dont le second, avec Guy de Bâgé, donna naissance en 1251 à Sibylle de Saint-Bonnet, laquelle, en accordant sa main à Amé V de Savoie, devint la souche de la maison régnante d'Italie. Le roi Humbert II descend ainsi par les femmes de la famille de Saint-Bonnet.

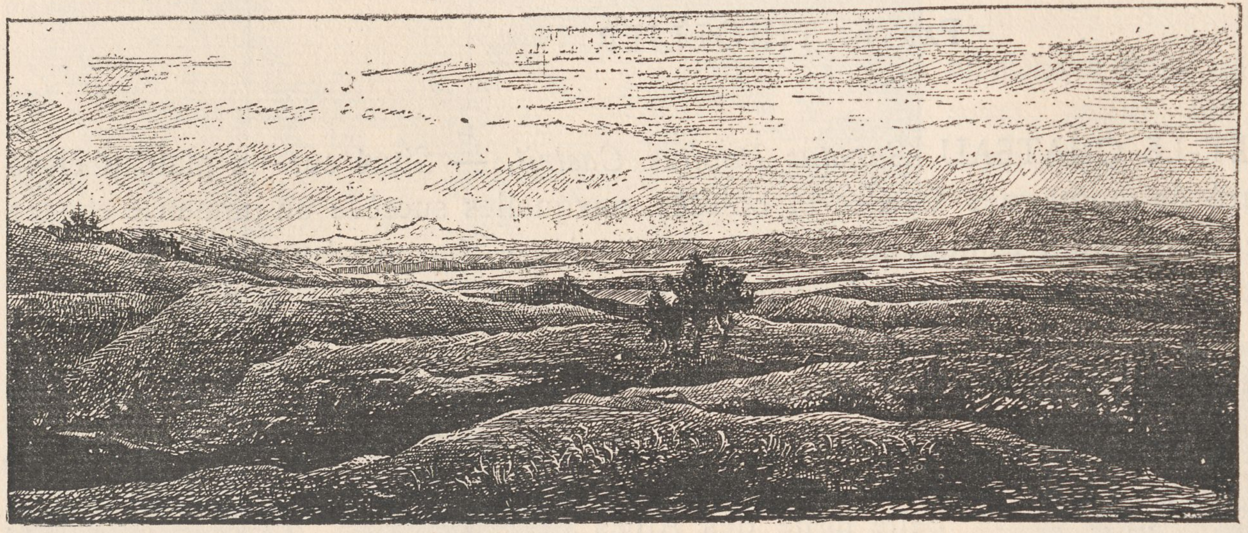
555. — LE MONT BLANC VU DU SUD-OUEST DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

Les seigneurs de Saint-Bonnet firent de leur ville une place forte. Robert de Saint-Bonnet, l'un d'eux, vers 1223, accorda aux habitants de sa ville une charte de franchises, confirmée en 1270 et 1272 par deux des maris de Dauphine de Saint-Bonnet. Cette charte, écrite en langue vulgaire, est le plus ancien monument de notre idiôme local ; sous ce rapport, comme sous celui des usages et droits de cette époque, elle présente un grand intérêt (1).

A Saint-Bonnet se groupèrent plusieurs familles riches ou aristocratiques, parmi lesquelles on peut citer les Vert, les Saint-Maurice, les Maréchal, les Greyset, etc.

En passant aux mains des comtes de Forez, Saint-Bonnet aurait pu perdre de son importance sans son commerce ; une nombreuse communauté de prêtres contribua aussi à sa prospérité.

L'église paroissiale, devenue trop petite, fit place à un monument plus vaste. Commencée en 1400 et terminée dans les premières années du XVI^e siècle, elle reçut et garda jusqu'à la Révolution le nom de Collégiale. La nouvelle église s'enrichit de dons nombreux et parmi les donateurs il faut citer : Guillaume Taillefer et Bonnet Greyset, dont les libéralités permirent d'entreprendre la construction de ce monument. Aux XV^e et XVI^e siècles s'élevèrent les autres belles constructions que l'on admire encore aujourd'hui. Au XVII^e siècle, deux nouvelles communautés, celle des Capucins et celle des Ursulines, s'établirent à Saint-Bonnet, mais elles disparurent au moment de la Révolution et l'hôpital fut transféré dans ce dernier couvent. Telle est, esquissée à grands traits, l'histoire de Saint-Bonnet, qui a perdu de nos jours ce qui lui donnait un air féodal : ses murailles ont été détruites pour la plus grande partie ; ses nombreuses portes, sauf celle de la Châtelaine et une autre située au

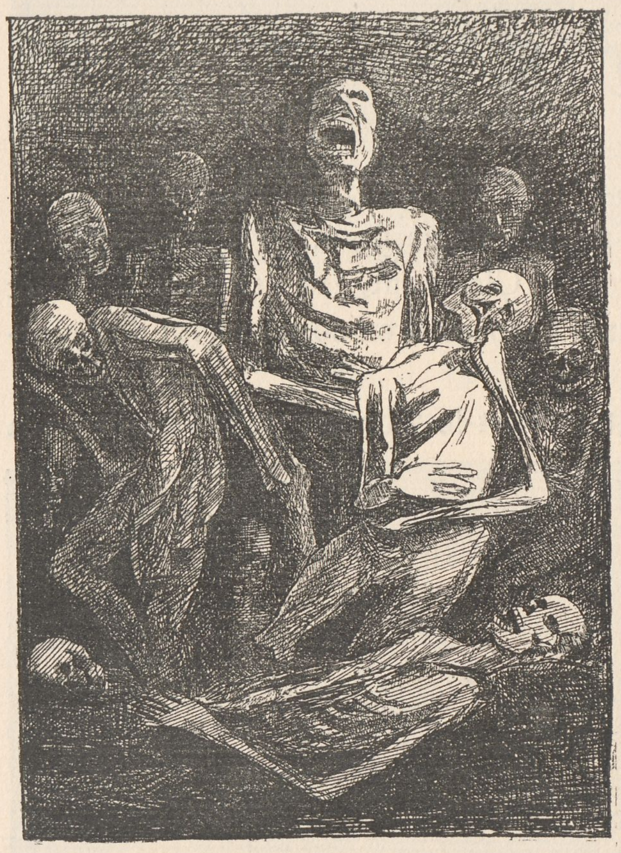
556. — MOMIES
DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
D'après une eau-forte de F. Thiollier.

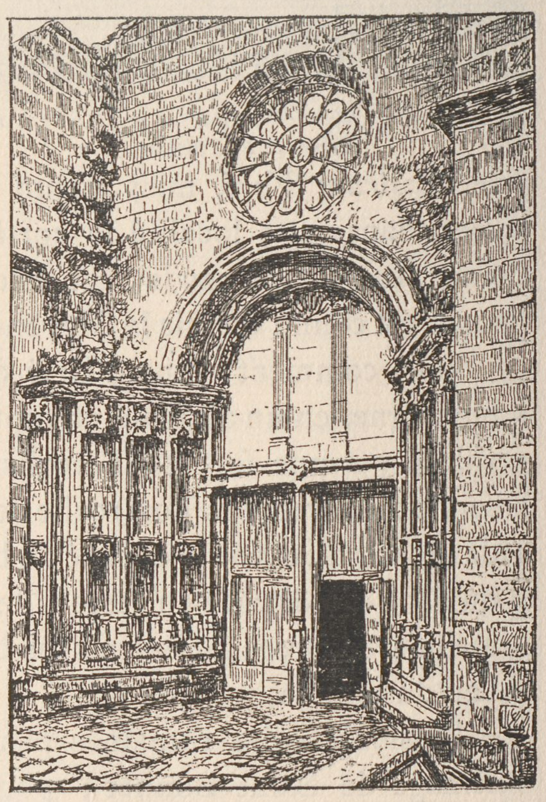
557. — PORTAIL DE L'ÉGLISE
DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

---

(1) *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château*, par MM. les abbés Langlois et Condamin, t. I, p. 71.

nord, ne sont qu'un souvenir ; de son vieux château il ne reste plus aussi que l'emplacement. Mais le site a conservé sa beauté, et l'admirable profil de la montagne et de ses vieilles constructions rappelle à plusieurs personnes le Mont Saint-Michel.

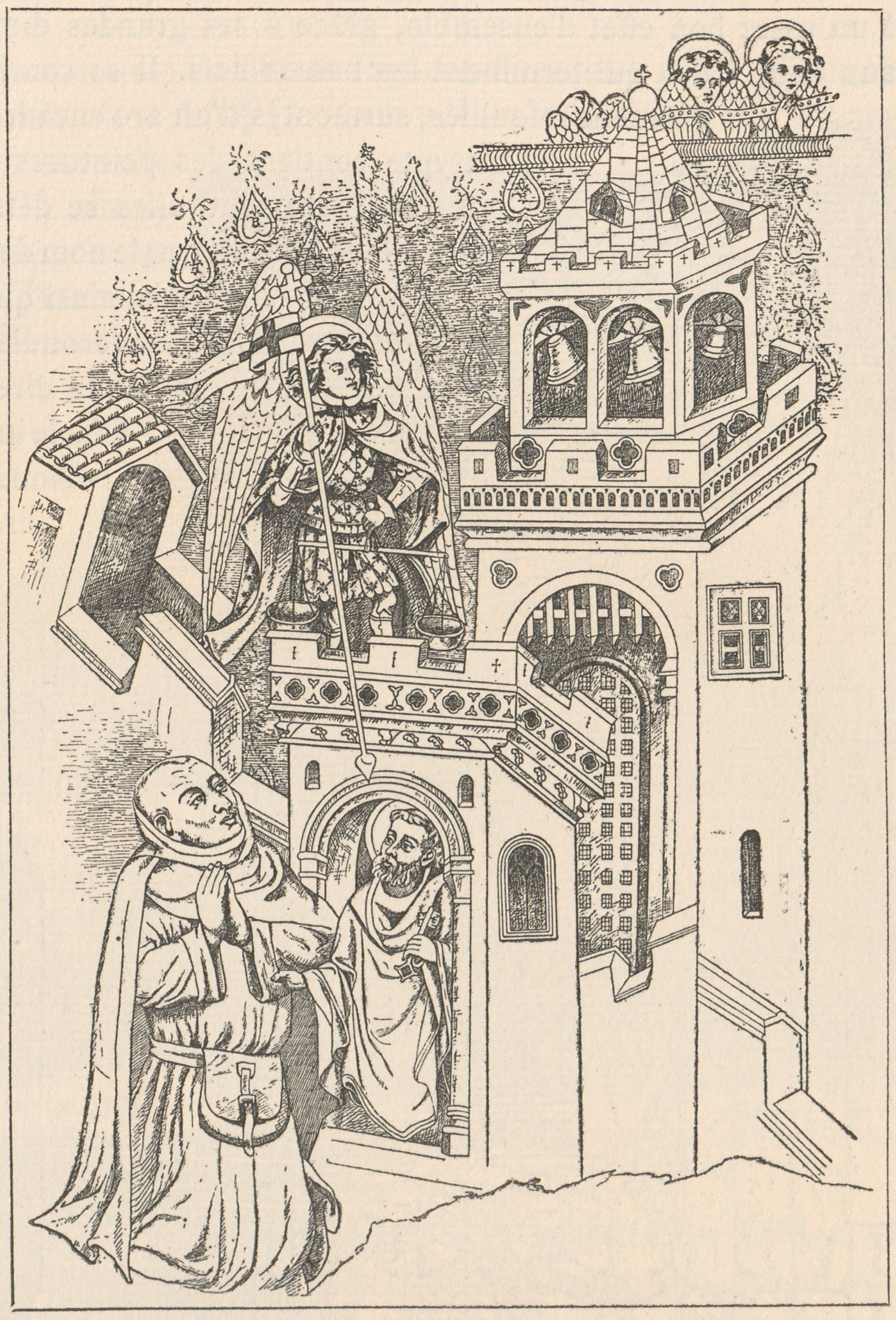

558. — PEINTURE DANS LA CRYPTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Madame Condamin, d'après un calque de Bégule.

L'église est surtout remarquable par sa situation exceptionnelle au sommet de cette montagne. Si on l'examine en détail, on admire la simplicité des lignes et la beauté des matériaux ; mais l'ensemble est un peu lourd, et bien qu'il rappelle La Chaise-Dieu, il est loin de produire la même impression. Ce monument a trois nefs séparées par des piliers octogones sans chapiteaux. L'abside est éclairée par de grandes baies ornées de vitraux modernes, dus à M. Bégule. Les voûtes sont disposées à nervures. Huit chapelles latérales contiennent d'assez bons détails et entre autres des retables du XVII^e^ siècle et une peinture plus ancienne représentant saint Eloi. Les clochers, d'une architecture très simple, produisent un grand effet avec leurs contreforts couronnés de fleurons, leurs grandes baies à meneaux, leurs balustrades et tourelles d'escalier ; mais la pyramide qui couronne l'un d'eux est d'un fâcheux effet. Ces clochers, au siècle dernier, ne contenaient pas moins de quinze cloches, dont deux étaient du commencement du XV^e^ siècle. Une seule a échappé au creuset révolutionnaire : c'est la cloche monumentale, du poids de dix mille livres, fondue en 1683, et baptisée du nom de *Camille*, en souvenir de M^gr^ Camille de Neuville, archevêque de Lyon (1).

La sacristie de l'église contient des livres et des manuscrits remarquables, ainsi que des ornements sacerdotaux de l'époque de Louis XIII.

Dans un caveau de l'église on peut voir des cadavres momifiés naturellement qui, par leur expression et leur posture, rappellent les *cauchemars* de Goya ; autrefois ces momies, placées pêle-mêle sur le sol et contre le mur, produisaient un effet fantastique ; mais, aujourd'hui, on les a alignées derrière une vitrine afin de les préserver des indiscrétions des visiteurs. On se croirait dans un musée et toute illusion a disparu.

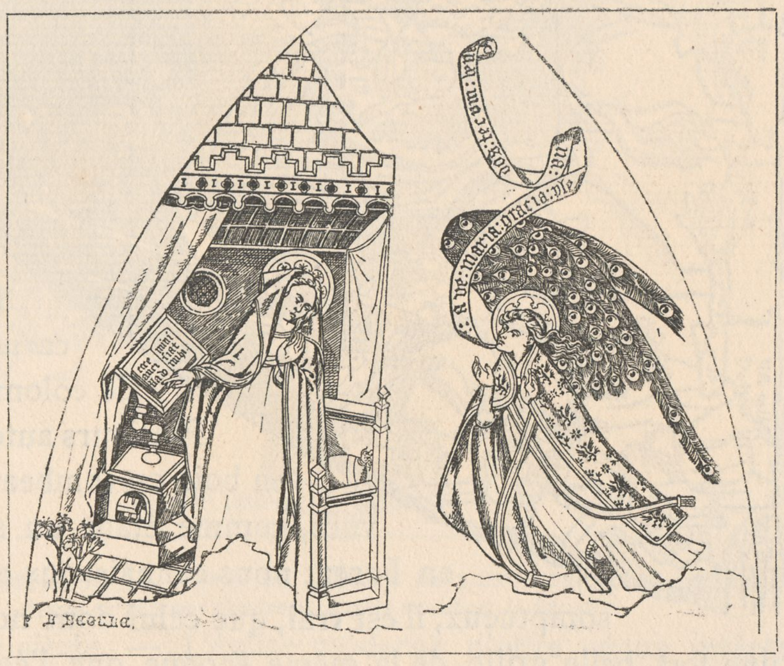
a ve: maria: gracia: ple na:
B. BEGULE

559.—PEINTURE DANS LA CRYPTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Bégule.

---

(1) *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château*, t. I, p. 373.

Le portail de l'église, bâti dans le style de transition du gothique à la Renaissance, contribue à un assez bon effet d'ensemble, grâce à ses grandes dimensions, à la rose qui le surmonte et aux deux baies qui terminent les basses nefs. Il se compose de colonnettes, socles et pinacles finement refouillés, surmontés d'un arc encadrant un tympan avec pilastres et coquille.

La crypte contient des peintures remarquables, plusieurs fois décrites ; malheureusement, elles se détériorent rapidement. On ne connaît ni leur âge exact, ni le nom de leur auteur, qui pourrait être un nommé Louis Vobis, ainsi que le feraient croire les recherches de M. Chaverondier. Quoiqu'il en soit, nous avons souvent entendu dire que ces peintures rappellent celles de l'Ecole italienne du commencement du XV^e siècle. Nous ne partageons pas cet avis et nous les croyons françaises. Cela serait bon à préciser. Plusieurs détails mériteraient d'être reproduits ; mais la conservation de cette œuvre d'art unique en Forez est plus importante encore. Sur un panneau de 3 mètres sur 2^m 50 est représenté le Calvaire, c'est le morceau capital ; les peintures des autres panneaux représentent l'Annonciation, l'Apparition de Notre-Seigneur après sa résurrection, l'Assomption de la Vierge, la Mise au tombeau, le Couronnement de la Vierge, l'Enfer, l'Apparition de l'ange aux bergers, etc. L'entrée de la crypte est une des parties les plus remarquables et les plus originales de l'édifice ; notre gravure nous dispense d'en faire la description.

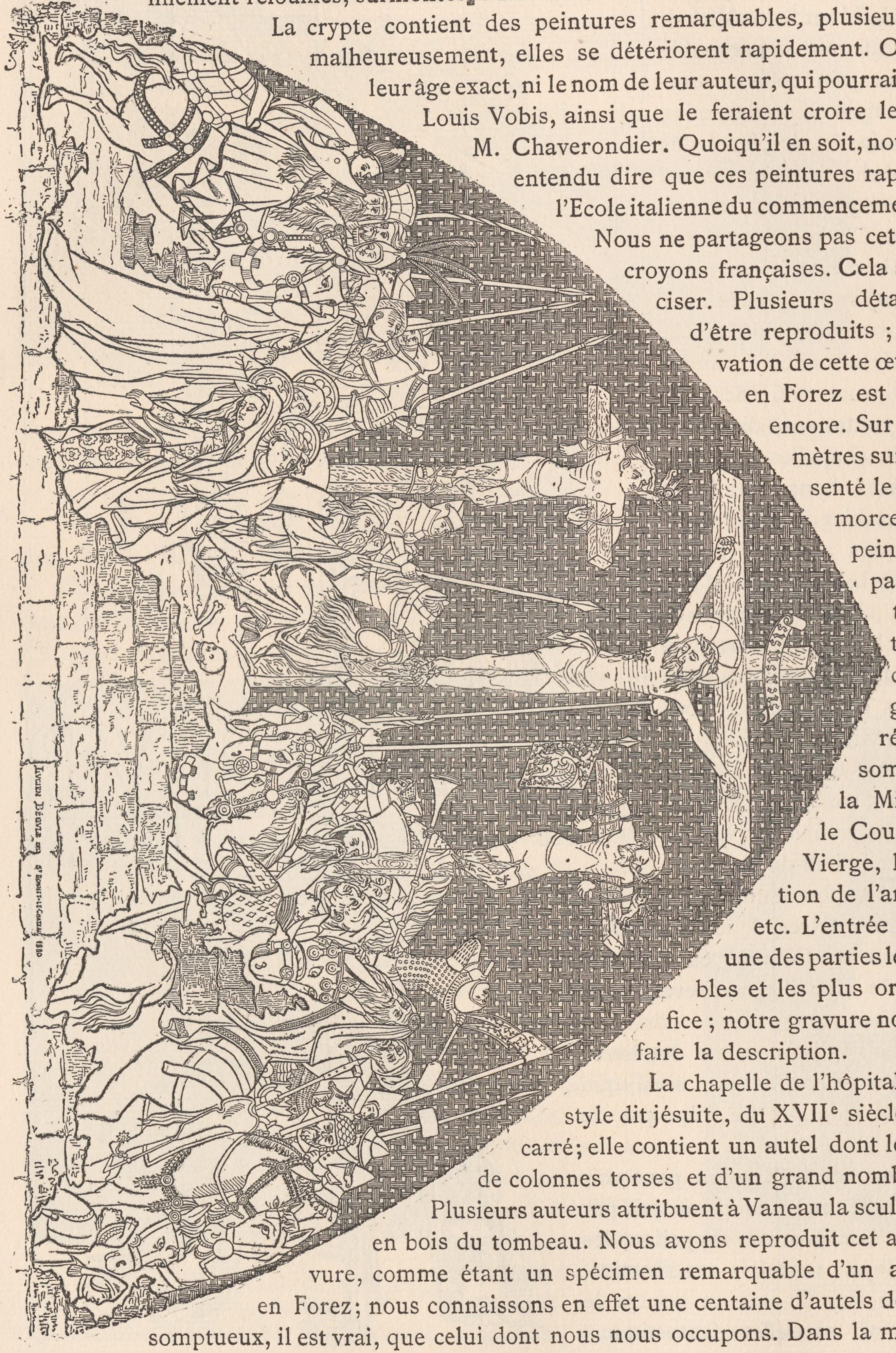
LUCIEN BÉGULE del. St BONNET-LE-CHATEAU 1880

560. — PEINTURE DANS LA CRYPTE DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU, D'APRÈS UN DESSIN DE BÉGULE

La chapelle de l'hôpital est un édifice en style dit jésuite, du XVII^e siècle; son clocher est carré; elle contient un autel dont le retable est orné de colonnes torses et d'un grand nombre de statuettes. Plusieurs auteurs attribuent à Vaneau la sculpture du panneau en bois du tombeau. Nous avons reproduit cet autel en héliogravure, comme étant un spécimen remarquable d'un art très commun en Forez; nous connaissons en effet une centaine d'autels de ce genre, moins somptueux, il est vrai, que celui dont nous nous occupons. Dans la même chapelle est une fort belle grille, de la même époque que l'église, et une Vierge bien drapée, plus récente rappelant celles de Coysevox.

Parmi les monuments de Saint-Bonnet, signalons la maison de *Pujol*, rue Dessous, n° 2, avec sa belle façade de la Renaissance. Place du Centre, n° 8, quatre cariatides proviennent de maisons démolies. Rue de la Châtelaine, une maison, datée de 1560, est à côté d'une autre du XV^e siècle. En face, une autre du XVI^{e} siècle a sa porte surmontée d'un écusson et possède une tourelle d'angle en encorbellement.

Dans une impasse est une cage d'escalier avec la date de 1575; au fond, une porte ogivale du XV^{e} siècle, ayant appartenu à une fortification. A l'angle de la place de la Châtelaine est une jolie maison du XV^{e} ; plus bas, on en rencontre une autre, dont l'étage supérieur est en encorbellement avec bois et torchis ; d'ailleurs, presque toutes les maisons de la rue de la Châtelaine méritent d'être visitées en détail ; elles contiennent en effet des objets remarquables, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur ; dans l'une d'elles est un plafond très riche dont nous donnons le plan.

A voir encore la maison des *Fours*, à côté de la maison Bouchetal, une autre au fond d'une impasse donnant sur la place du Centre, une autre du XVI^{e} siècle, rue de la Bernarde, n° 24, une autre encore un peu plus loin ; en face, une porte de la même époque avec un tronc pour les pauvres, en pierre sculptée.

A l'angle sud-ouest, une maison avec tourelle en encorbellement d'angle, dite tour du *Sauvage*.

A côté du jardin de M. Blanc, une tour d'enceinte a servi de clocher aux Pénitents. Une autre tour appartient à M. Blanc ; ses murs ont deux mètres d'épaisseur et ont conservé à la base des traces de l'appareil ancien ressemblant à celui du XII^{e} siècle, mais certainement plus récent.

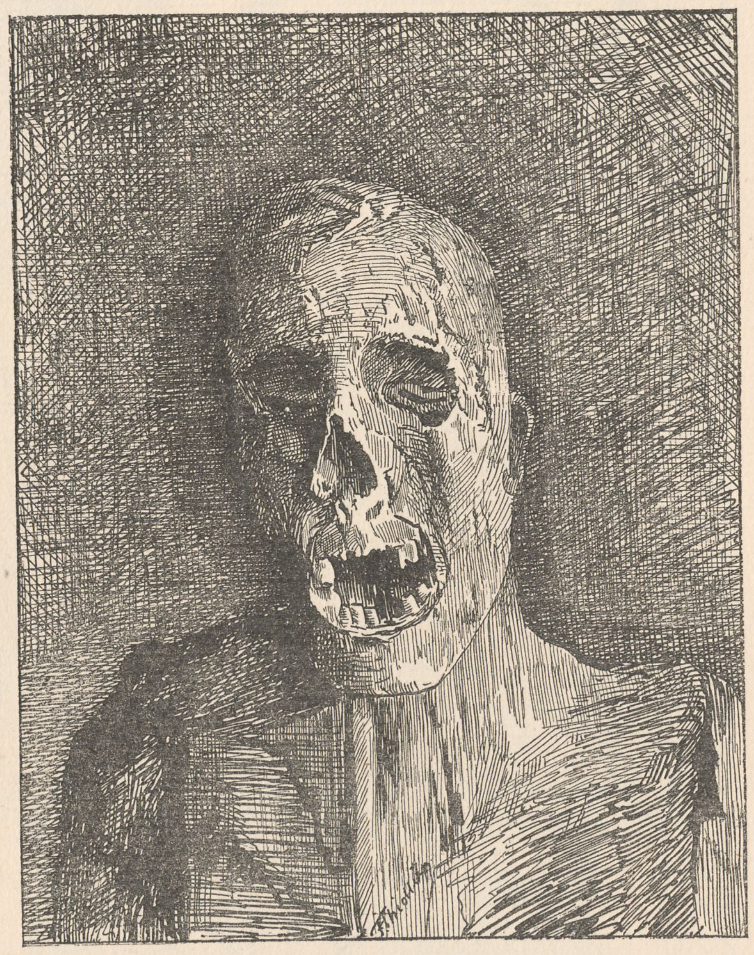

561. — TÊTE D'UNE DES MOMIES CONSERVÉES DANS LE CAVEAU DE L'ÉGLISE DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de F. Thiollier.

ABOIN. — Paroisse et commune depuis 1872. Son église moderne, de style de transition, est due à l'architecte Jamot. Aboin a été le berceau d'une ancienne famille chevaleresque, qui lui avait emprunté son nom et qui est connue depuis le XIII^{e} siècle.

APINAC. — Le château d'*Apinac* appartenait à une branche de la famille de Saint-Priest au commencement du XIV^{e} siècle ; plus tard ces seigneurs ajoutèrent à leur nom celui d'Apinac.

Pierre d'Apinac ou d'Epinac, archevêque de Lyon, joua un grand rôle pendant les troubles de la Ligue.

Il ne reste de l'ancien château qu'un grand pan de mur bien appareillé et une porte ogivale de l'enceinte du XV^{e} siècle. Deux chapelles rurales modernes, sont situées l'une près et au-dessous de l'église, l'autre au village de Gachet.

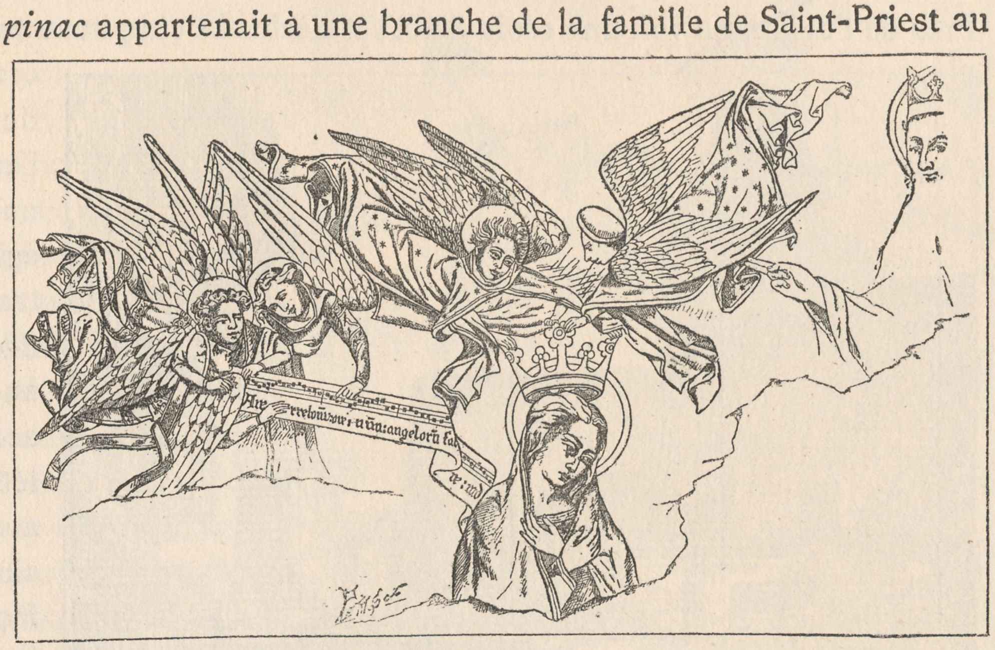

562. — PEINTURE DE LA CRYPTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Madame Condamin, d'après un calque de Bégule.

Sur la route de Tiranges est une croix, remarquable de la fin du XV^{e} siècle. — L'église moderne n'offre aucun intérêt.

ESTIVAREILLES est bâti sur une légère éminence bordée par la rivière de l'Andrable et entourée de prés verts et de bois de pins.

Le château d'*Estivareilles* appartenait autrefois au seigneur d'Apinac. Une tour du XV^{e} siècle subsiste ainsi qu'une partie des remparts.

Une nouvelle église, construite perpendiculairement à l'ancienne, dans le style du XIVe siècle, a trois nefs sur piliers formés de faisceaux de colonnettes; la voûte est à nervures; signalons une chaire moderne avec personnages en bois sculpté.

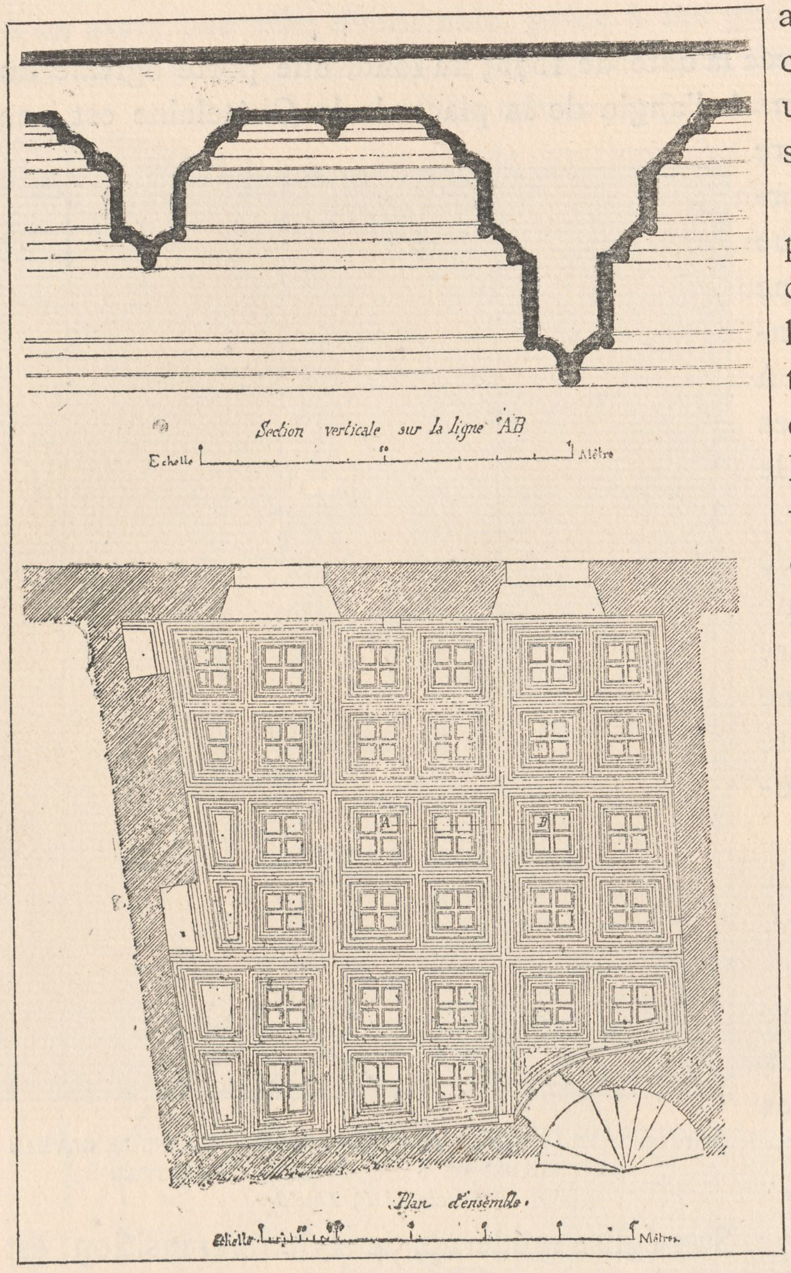

563. — PLAN DU PLAFOND DE LA MAISON D'APINAC A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Par Jamot.

L'ancienne église mérite d'être conservée. La partie inférieure du clocher, jusqu'aux croisées du beffroi, est du XIIe siècle, la nef du XIIe; l'abside du XVIe ou XVIIe peut être une ancienne tour de l'enceinte éventrée. Le collatéral au midi est de la fin du XVIe siècle. Estivareilles possédait autrefois un prieuré relevant de l'abbaye d'Ainay.

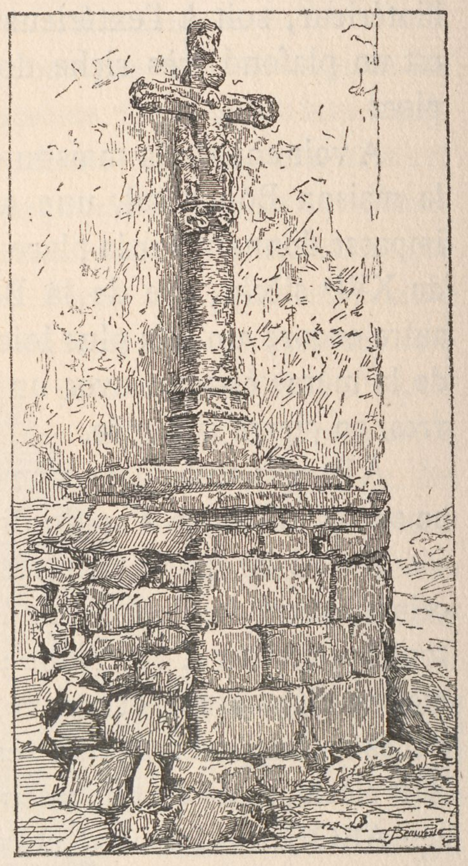

564. — CROIX A APINAC
Dessin de Beauverie.

Une chapelle appartenant à des religieuses a une porte qui date du XVe siècle; un retable, à colonnes torses enguirlandées de feuilles, est placé au-dessus de l'autel; un plafond peint contient la copie d'une peinture de l'école italienne.

Près de l'église, on voit une croix du XVIe siècle. Le chapiteau en est à feuillages; sur l'un des côtés est un Christ, sculpture sans valeur; de l'autre côté, une Vierge portant l'enfant Jésus et dont l'expression est naïve. Près de l'entrée de l'ancienne église une porte du XVe siècle a été transformée en fenêtre. Elle est encadrée de moulures fines et d'une torsade au-dessous d'une ogive en accolade, accostée de pinacles reposant sur des lettres et entrelacs gothiques. Un autre édifice de la fin du XVe siècle, situé à l'est de l'église, a conservé sa façade presque complète et des moulures d'un très bon style, qui ornent une porte et une cage d'escalier en saillie.

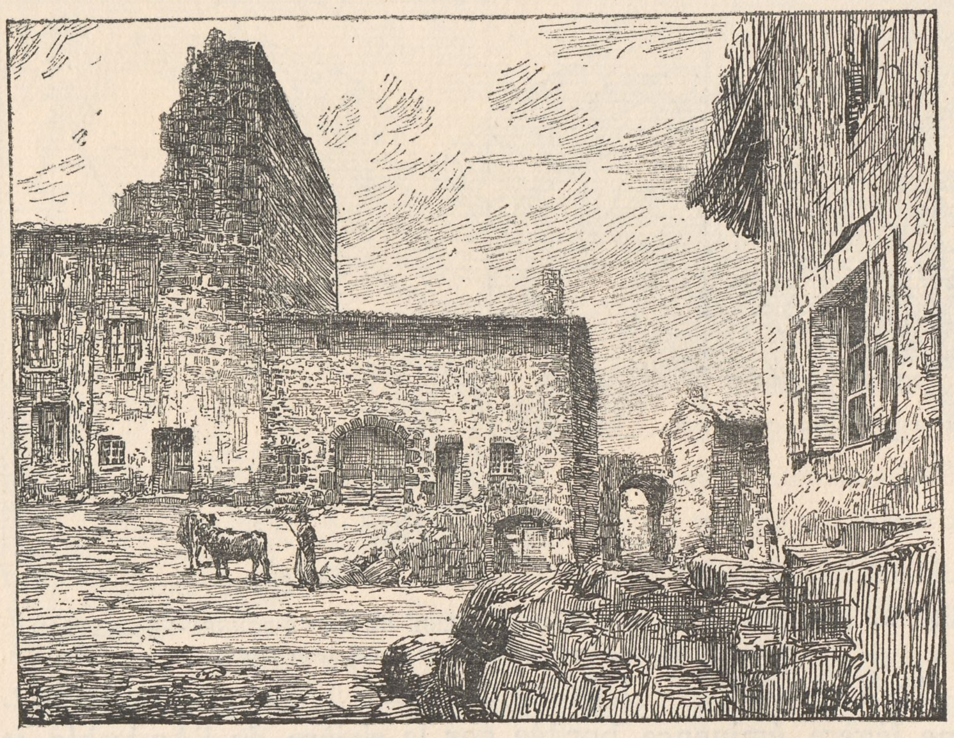

565. — RESTES DU CHATEAU D'APINAC
Dessin de F. Thiollier.

Près d'Estivareilles est le château de *Marandière*, construit en 1468, par les Rochebaron, seigneurs de Montarcher; il en reste deux tours carrées, un grand corps de bâtiment flanqué de quatre tours rondes d'inégale grandeur et un donjon carré. Au-dessus de la porte en plein cintre sont des traces de machicoulis. A l'intérieur, ancienne cheminée peinte.

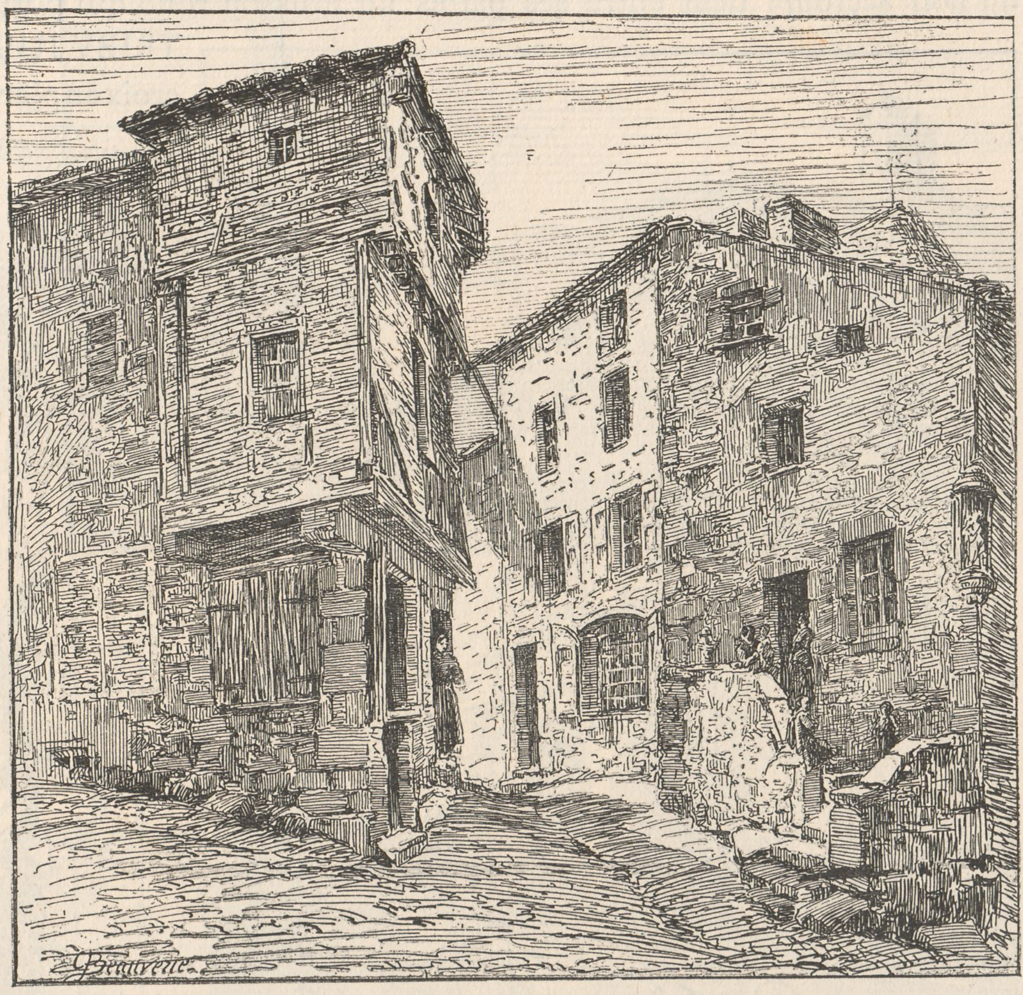

566. — VIEILLES MAISONS A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Beauverie.

LA TOURETTE *(Torreta, Turricula).* — Ce petit village forme un joli ensemble avec ses beaux arbres, ses masures, sa vieille église, ses rochers et les végétations qui s'y attachent.

L'église à trois nefs et trois travées a été souvent remaniée ; sa nef centrale romane est couverte en berceau plein cintre. Les nefs latérales et l'abside à trois pans sont recouvertes de voûtes à nervures, dont les clés armoriées datent de la fin du XVI^e siècle, mais le chœur paraît plus ancien ; sur l'autel en bois sculpté, doré et peint, du commencement du XVIII^e siècle, se voit un médaillon sculpté représentant la naissance de l'enfant Jésus ; on détruit en ce moment le porche du XVI^e siècle qui produisait un fort bon effet avec ses colonnes rondes en pierre ; le clocher, situé au-dessus du chœur, a été remanié ; il est surmonté d'une flèche couverte d'ardoises. Sur la place est une croix sculptée du XVI^e siècle ; une banderolle est enroulée sur le fût et plusieurs personnages sont sculptés sur le croisillon.

Dans la commune de La Tourette est le château de *Villeneuve*, construction du XV^e siècle, dont les grands murs sont percés de fenêtres à meneaux et les angles flanqués de deux tourelles ; on voit près de là des substructions au sommet du pic de *Montorcier*. Beaucoup de fermes des environs ont conservé des restes de sculpture de la Renaissance. Près de la rivière du Bonson est une énorme pierre branlante au milieu de beaux chênes.

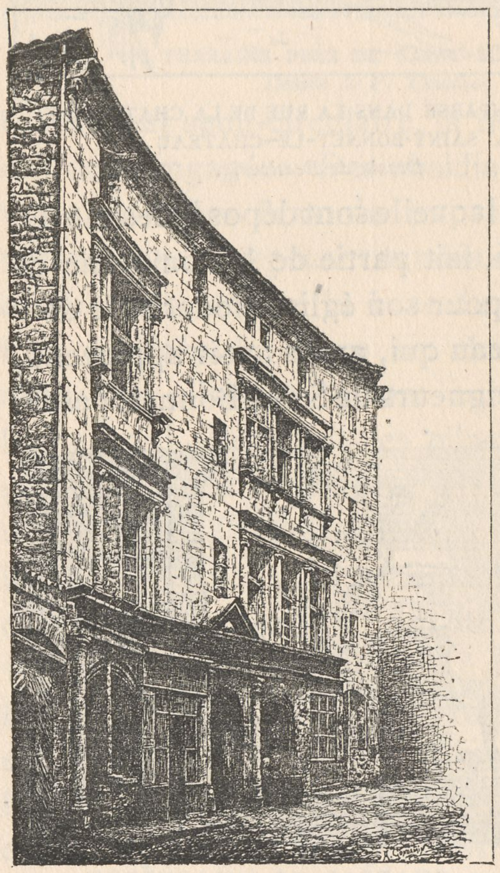

567. — VIEILLE MAISON A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Madame Condamin.

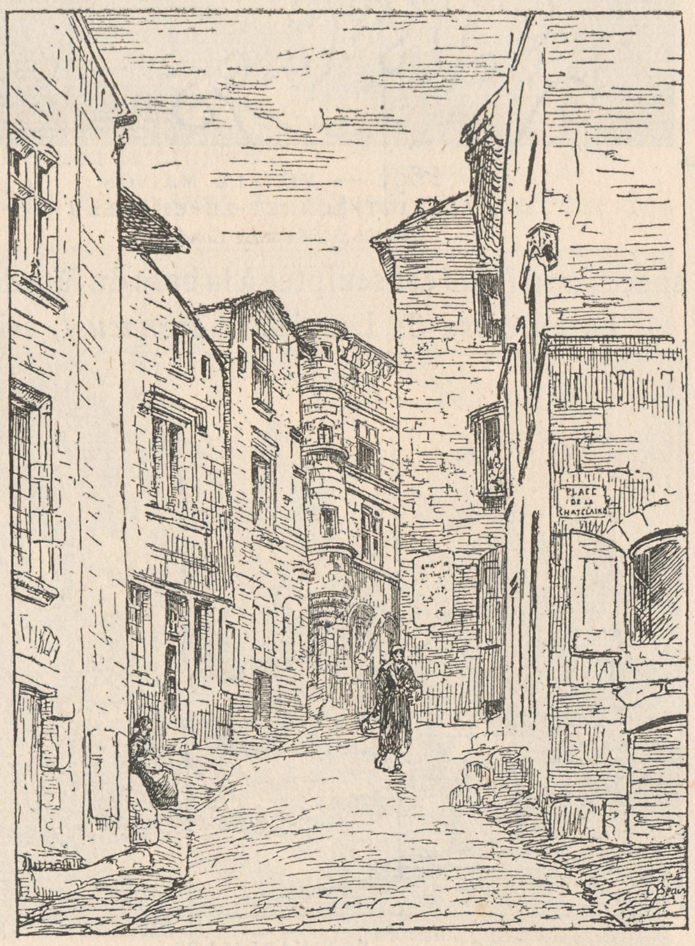

568. — RUE DE LA CHÂTELAINE A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Beauverie.

MERLE *(Merulus)* est entouré de monticules couverts de bois et de prés. L'église à trois nefs doit dater de la fin du XV^e siècle, mais les nefs latérales paraissent plus anciennes ; au-dessus de la porte d'entrée se voient les débris d'un retable du XVII^{e} siècle. Sur la façade, en haut du pignon, un lion accroupi tient entre ses pattes un écusson rond qui porte l'inscription : VICIT LEO DE TRIBV JUDA. Devant la façade est une jolie croix en pierre du commencement de la Renaissance ; une *Piété* est sculptée à la base du fût ; devant est une pierre sur laquelle sont déposés les morts.

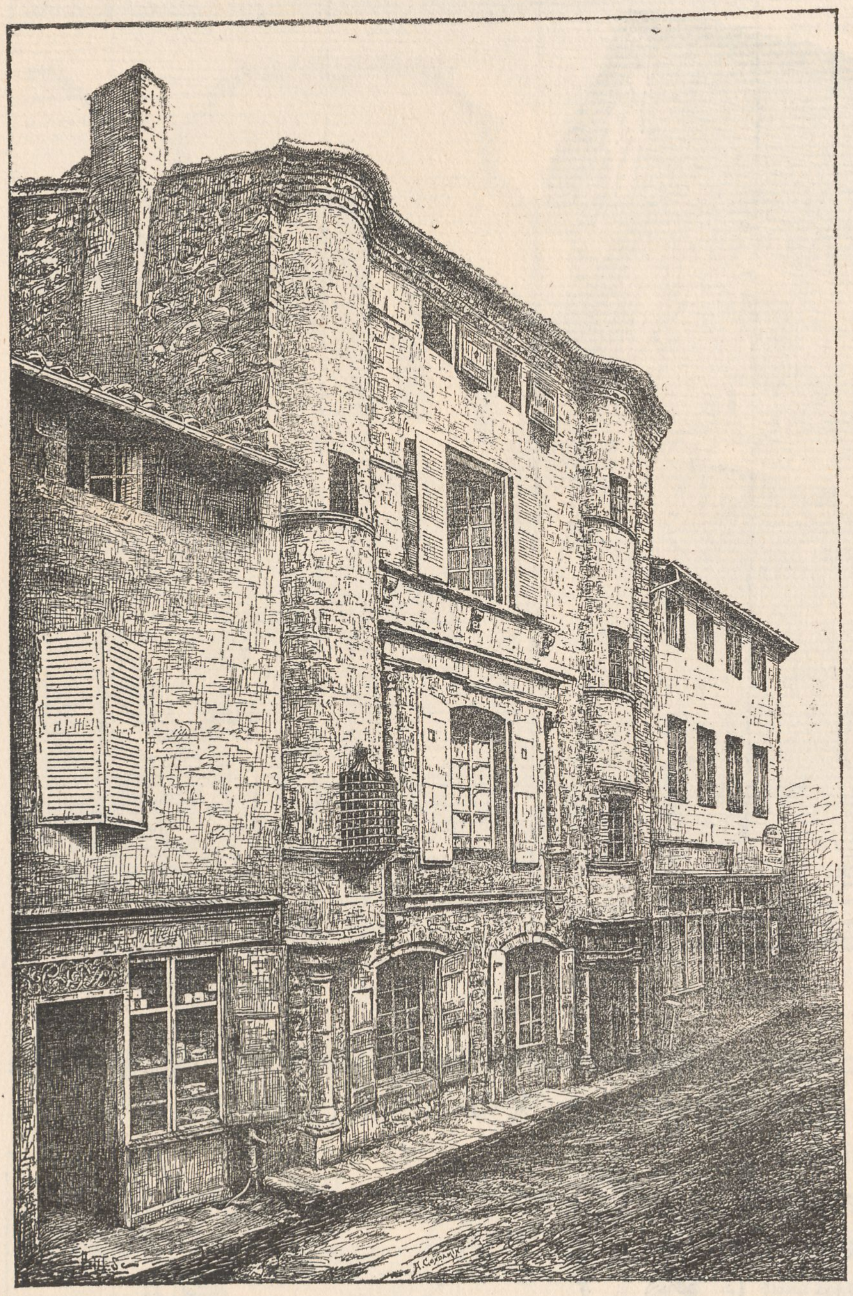

569. — VIEILLE MAISON
A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Madame Condamin.

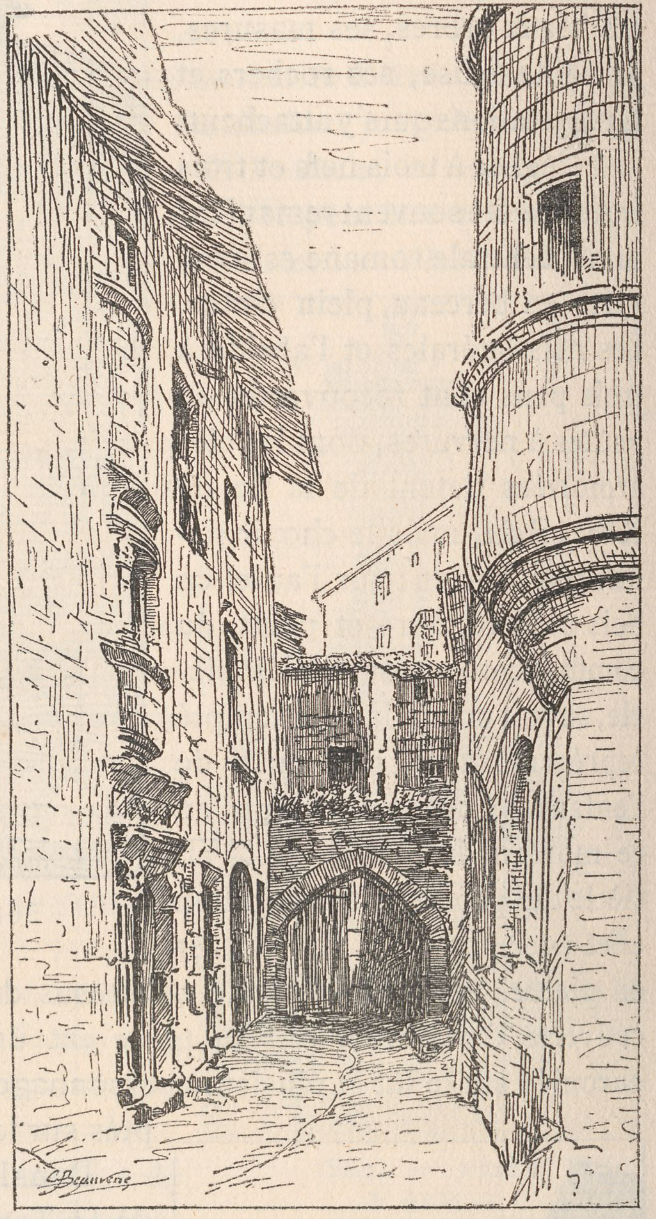

570. — IMPASSE DANS LA RUE DE LA CHATELAINE
A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de Beauverie.

La paroisse de Legniec *(Laignacus)*, érigée seulement en 1825, fait partie de la commune de Merle. On a utilisé pour son église moderne le donjon de l'ancien château qui, après avoir appartenu, au XIII^{e} siècle, aux seigneurs de Saint-Bonnet, passa, au commencement du siècle suivant, aux seigneurs de Rochebaron. La base de ce donjon, transformé ainsi en clocher, dont l'appareil est fort remarquable, est du XI^{e} ou XII^{e} siècle ; le reste est du XV^{e}, époque à laquelle ont été faites d'importantes réparations ; plusieurs fenêtres ont été intercalées dans d'anciennes ouvertures à plein cintre, une autre a été ouverte dans la partie inférieure du

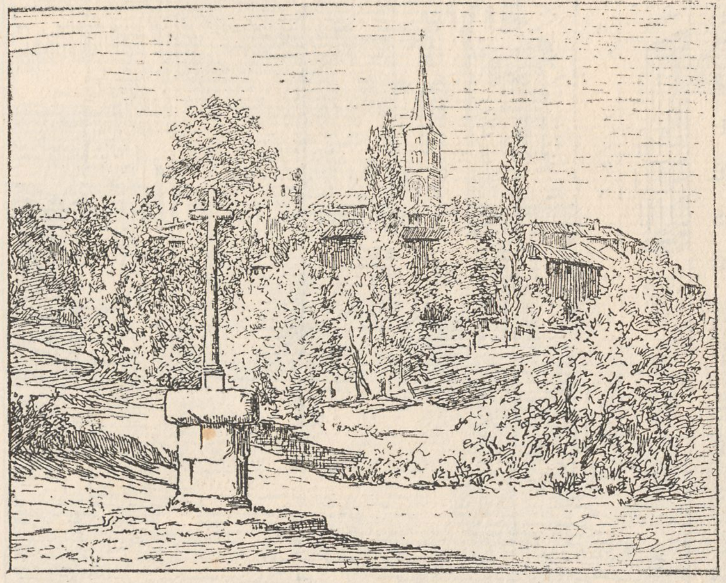

571. — ESTIVAREILLES
Dessin de Beauverie.

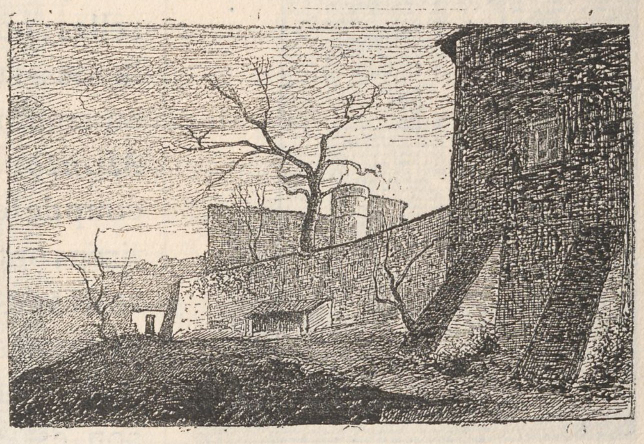

572. — CHATEAU DE VILLENEUVE
Dessin de P. Tardieu.

monument. Au sommet du donjon ont été pratiquées des ouvertures modernes ; près de là est un bâtiment ayant appartenu au château, et qui a subi d'importants remaniements au XVIe siècle ; la plupart des anciens bâtiments sont utilisés pour le presbytère. En bas du village est une chapelle du XVIIIe siècle réparée en 1828; elle n'offre aucun intérêt.

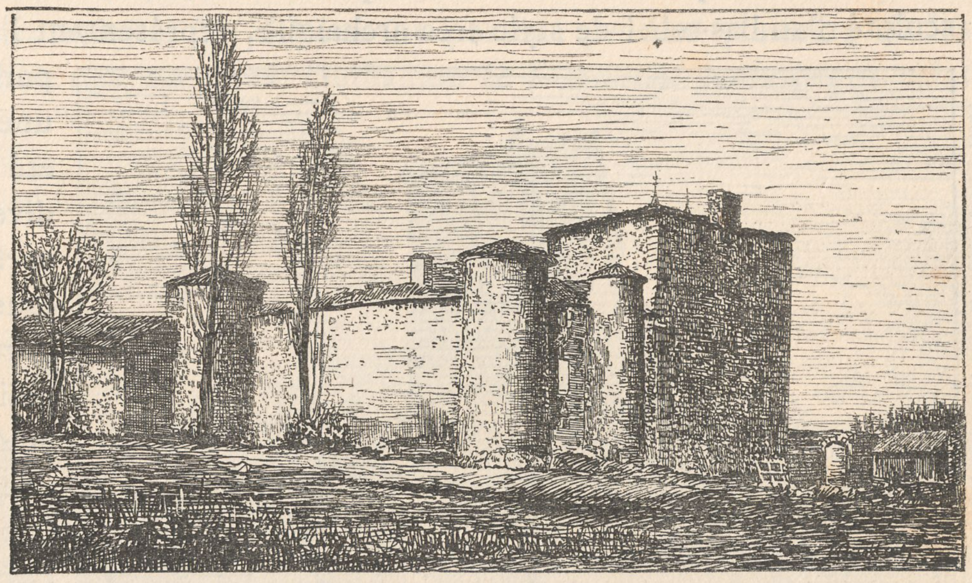
573. — CHATEAU DE MARANDIÈRE
Dessin de F. Thiollier.

ROSIERS COTES D'AUREC *(Roseriæ)*. — Ce village, entouré de plateaux couverts de bois au couchant, est situé non loin des pentes rocheuses qui s'abaissent sur la Loire.

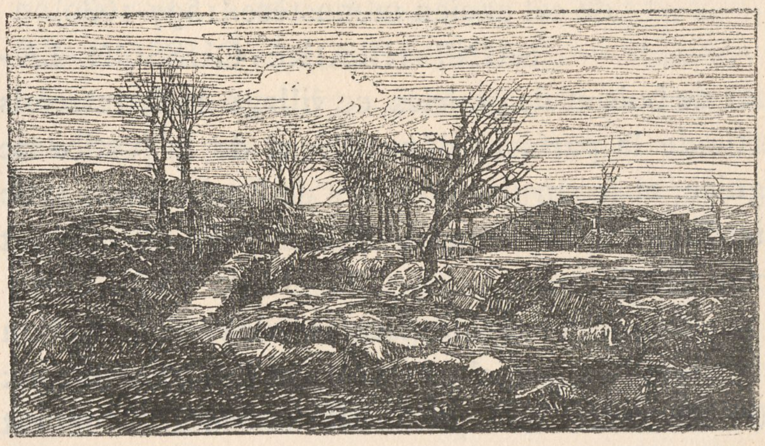
574. — TERRAINS PRÈS DE SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
Dessin de F. Thiollier.

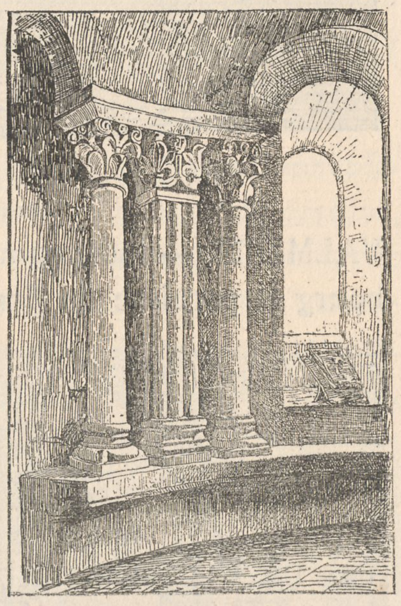
575.—DÉTAIL DE L'ABSIDE DE L'ÉGLISE DE ROSIERS COTES D'AUREC
Dessin de P. Tardieu.

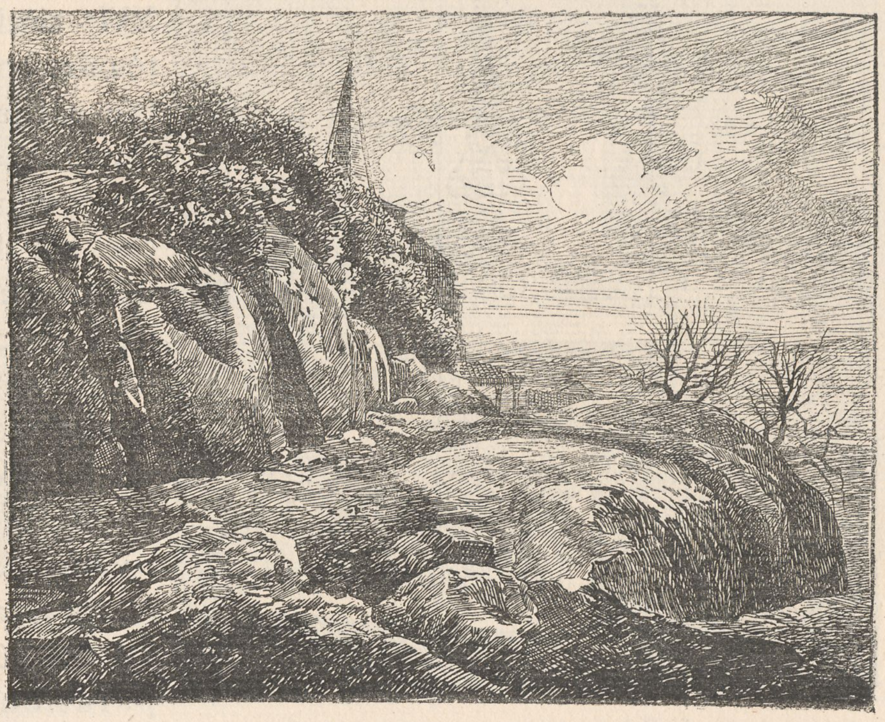
576. — LA TOURETTE
Dessin de F. Thiollier.

Un prieuré fut fondé vers le XIe siècle, à Rosiers, par l'abbaye de Cluny. Mais si la seigneurie du lieu appartenait au prieur, le droit de garde en était réservé aux seigneurs de Saint-Bonnet, comme en témoigne une transaction intervenue au mois d'octobre 1290 entre Robert Dalmas, seigneur de Saint-Bonnet et Etienne de Sercey, prieur de Rosiers. Ce prieuré fut réuni, en 1630, à la Chartreuse de Lyon. Son église, fort remarquable, construite en style roman de la fin du XIe siècle, se compose d'une seule nef de trois travées et d'un transept, avec coupole peu accentuée sur la croisée; l'abside est semi-circulaire, la nef voûtée en berceau plein cintre avec doubleaux reposant sur des colonnes engagées. Des absidioles s'ouvrent dans les bras du transept. Une triple arcature, reposant sur des colonnes et pilastres, décore la base du cul-de-four de l'abside; leurs six chapiteaux, deux sur pilastres, quatre sur les colonnes qui encadrent ces pilastres, représentent des feuillages, des têtes et un forgeron; les chapiteaux des colonnes de la nef sont également remarquables. Deux chapelles ont été ajoutées vers le XVe siècle, à l'extrémité de la nef: l'une contient une *Piété*, remarquable sculpture en pierre, mesurant 1^{m}15 de longueur. Le clocher est élevé au dessus de la coupole du transept; il est carré, à deux étages; deux baies géminées sont au premier étage et trois baies au second. Vues d'une certaine distance, les colonnes de ces baies paraissent être couronnées par des chapiteaux très ornementés: il ne s'agit pourtant que d'une taille très simple, intelligemment faite et produisant l'illusion du chapiteau corinthien. La porte d'entrée, formée d'une simple arcature, a son tympan sculpté d'un bas-relief de style très archaïque, représentant l'adoration des rois Mages. Diverses parties de l'édifice sont couronnées par une corniche à modillons sur laquelle ont été sculptés des animaux et des objets divers ; sur la façade, une croix et une sorte de fleuron arrêtent la moulure et jouent le rôle d'acrotères. Devant la porte a été ajoutée, au XVI^e siècle, une galinière supportée par deux piliers octogonaux en pierre. Au midi de l'édifice sont les bâtiments habités actuellement par des religieuses ; ils faisaient partie de l'ancien prieuré. Les murs extérieurs ont conservé leurs anciennes ouvertures et entre autres, un grand portail du XV^e siècle. Les religieuses possèdent un remarquable portrait, peint sur toile, de Marc-Antoine Gaiffier, dernier prieur de cet ancien monastère (1597-1630).

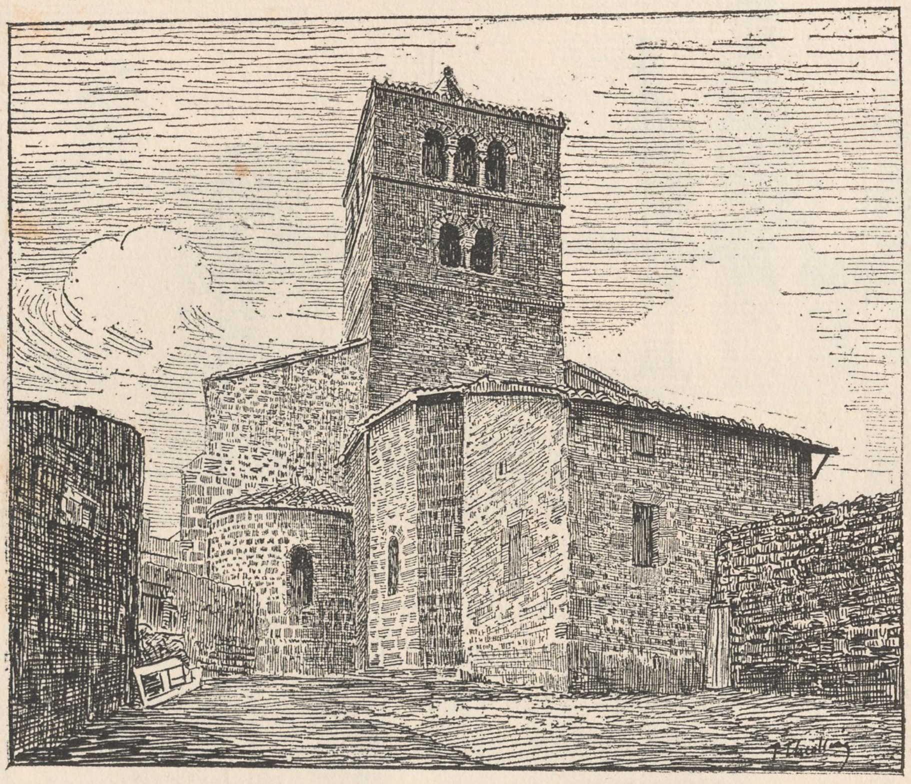

577. — ÉGLISE DE ROSIERS COTES D'AUREC
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE. — Isolé au milieu d'immenses étendues de bois et de prairies, ce village était autrefois bourg et paroisse du Forez; le bourg et une partie de la paroisse dépendaient de la justice de Legniec, et le surplus de celles de Rochebaron et de Saint-Bonnet-le-Château. Le prieur de Saint-Rambert nommait à la cure.

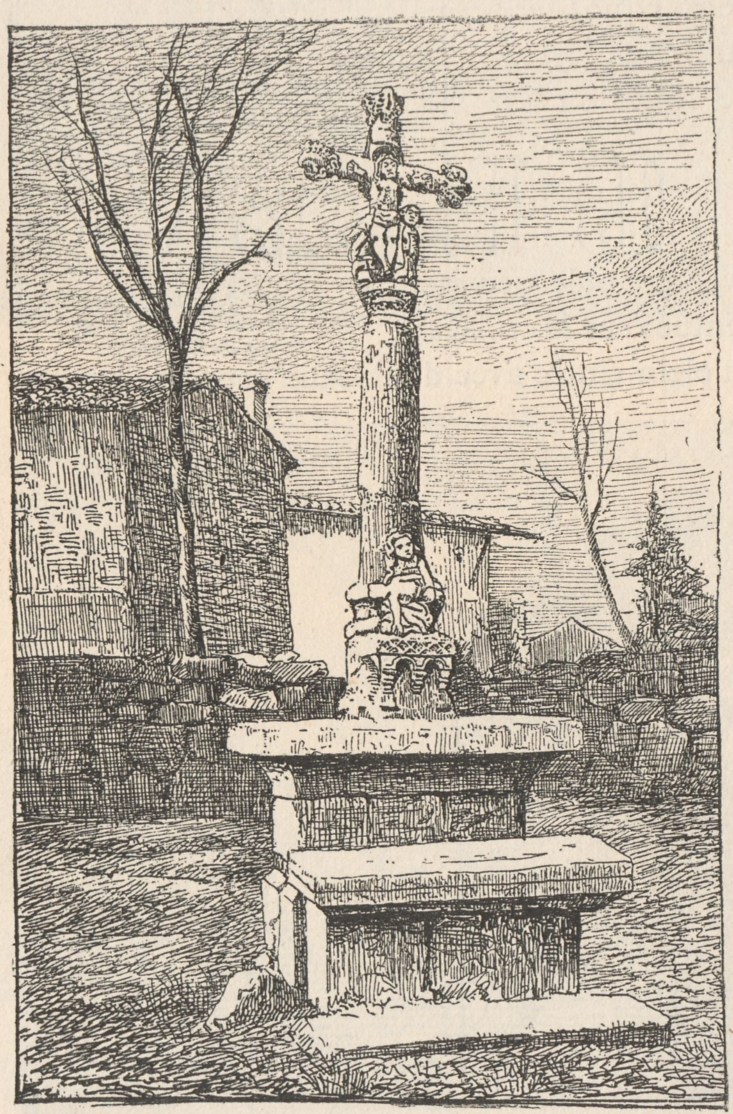

578. — CROIX A MERLE
Dessin de P. Tardieu, d'après F. Thiollier.

Le chœur et l'abside circulaire de l'église sont du XII^e siècle ; dans le chœur se voient des chapiteaux entre les ouvertures qui ont été fermées. La nef est du XV^e siècle avec traces du XII^e dans les parties basses. Les bas-côtés sont formés de chapelles latérales du XVI^e siècle réunies entre elles. Dans le bas-côté à gauche est le dessus d'un petit retable. La base du clocher est du XV^e siècle ; il a subi, ainsi que la façade, des réparations modernes. Une très remarquable chaire en bois sculpté du XVII^e siècle se voit dans l'église ; ses sculptures représentent des personnages et des ornements. Une croix du XVI^e siècle existe sur la place.

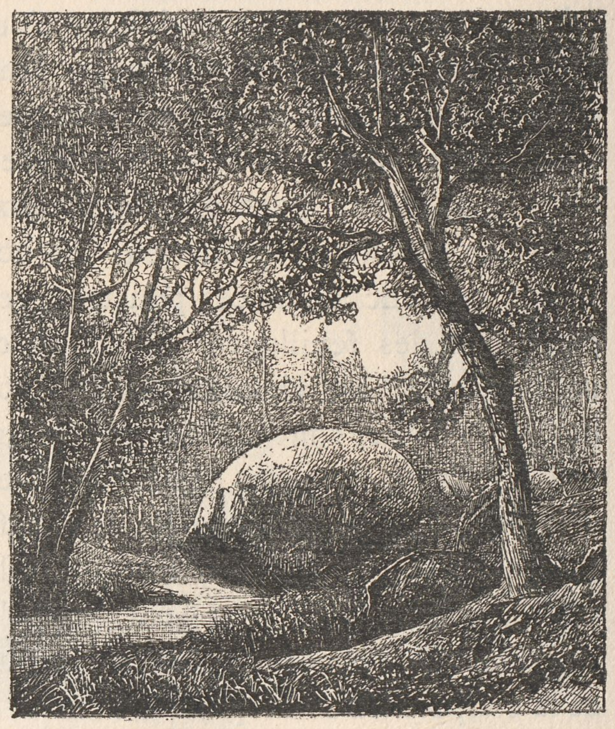

579. — PIERRE BRANLANTE A VILLENEUVE
Dessin de F. Thiollier.

A 3 kilomètres environ de Saint-Hilaire, et au-delà de la route de Saint-Bonnet, est situé le château de *Montagnac*, complètement remanié. Il ne reste des anciennes constructions qu'une façade avec baies à meneaux et contreforts. Ce château fut possédé pendant plusieurs siècles par la famille de Bonnevie, dont l'un des membres, Guillaume de Bonnevie, accompagna saint Louis dans sa croisade en Egypte.

SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS *(Sanctus Mauritius in Gorgodesio)* domine des plateaux dénudés; autour, des pentes douces aboutissent à de larges vallées couvertes de bois. Saint-Maurice fut donné en 1239 par Robert de Saint-Bonnet au Prieuré de Saint-Rambert-sur-Loire.

Du château de *Prunerie* il ne reste qu'un pan de murailles et un fragment de tour.

Château-le-Bois, qui appartenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, avait été donné, en 1239, à la commanderie de Montbrison, par le même Robert, seigneur de Saint-Bonnet-le-Château. Situé à un kilomètre de Saint-Maurice, ce château, déjà en ruine à la fin du siècle dernier, conservait encore, il y a quelques années, une tour carrée dont l'appareil était très soigné; mais elle est démolie peu à peu par les habitants pour construire des maisons nouvelles et bientôt il n'en restera plus aucune trace. Près de là est une chapelle plus récente que le château; elle n'offre aucun intérêt.

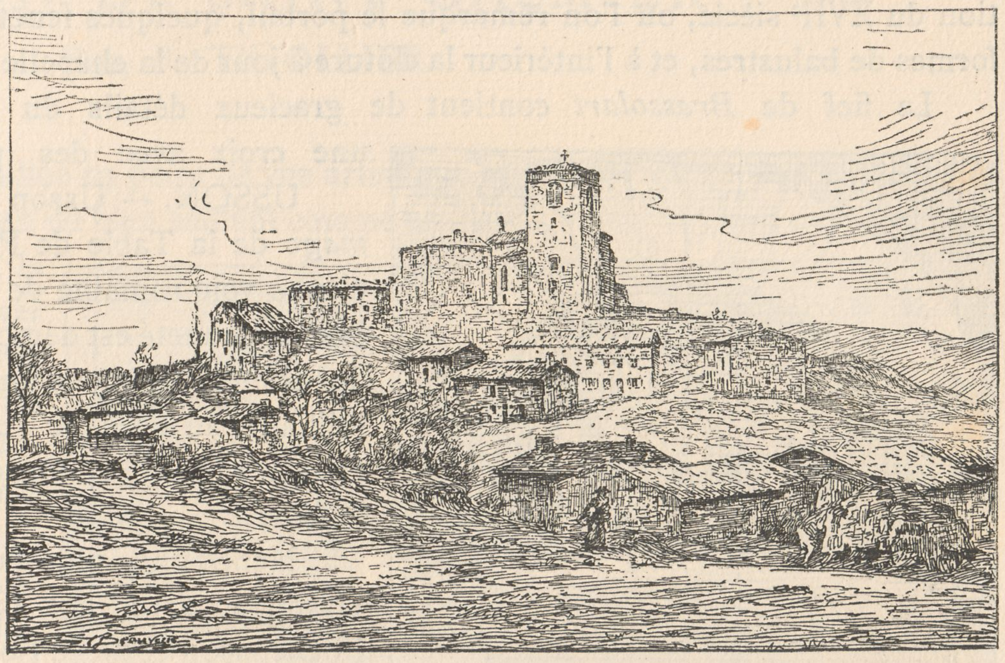

580. — LEGNIEC
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

L'église de Saint-Maurice, construite depuis environ vingt-cinq ans dans le style du XIV^e^ siècle, est due à l'architecte Boisson; ses proportions sont belles; l'intérieur est élancé; les trois nefs sont portées par des piliers formés par la réunion des nervures; le chœur et l'abside sont moins élevés. Dans l'angle du clocher et contre la tourelle de l'escalier, une curieuse sculpture en pierre représente un personnage nu et accroupi.

SAINT-NIZIER DE FORNAS *(Sanctus Nicetius)*. — Séparé de Saint-Bonnet par une vallée d'un bel aspect, couverte de bois, de prairies et de rochers, ce village a été possédé successivement par les seigneurs de ce nom et par les comtes de Forez. La façade de l'église et la nef principale sont du XII^e^ siècle. Le reste est ogival. Le porche est plus récent. L'intérieur charme par ses belles proportions. L'abside est élevée et a des baies allongées. La clé de voûte est ornée de jolies sculptures représentant des anges; les contreforts sont robustes. Mais on déplore la présence de la balustrade de la tribune et les peintures du chœur,

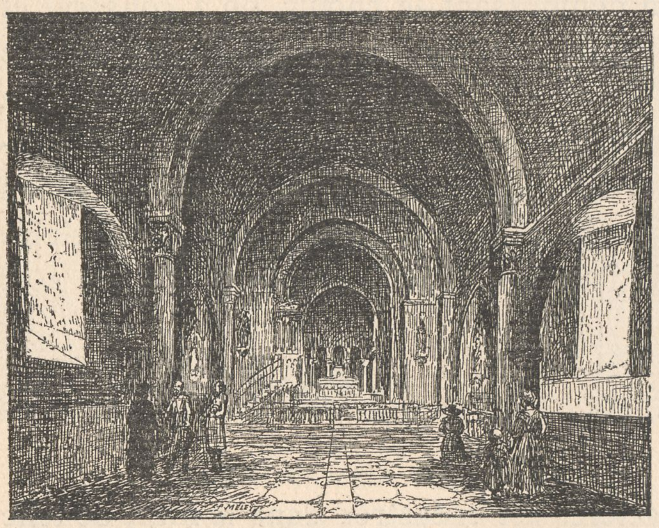

581. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE ROSIERS COTES D'AUREC
Dessin de Méley.

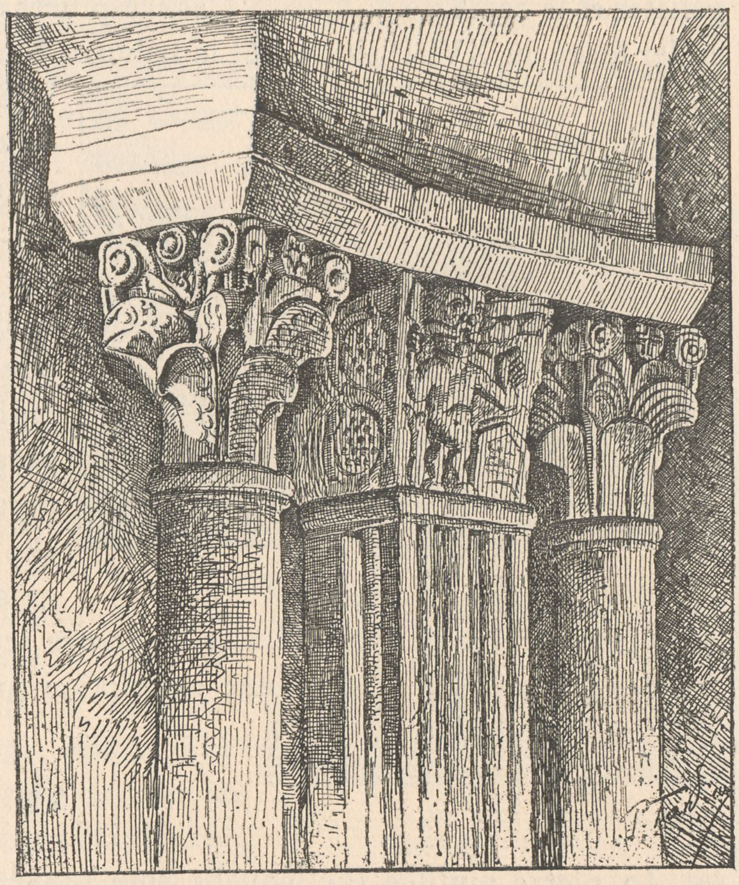

582. — CHAPITEAUX DANS L'ÉGLISE DE ROSIERS COTES D'AUREC
Dessin de P. Tardieu.

bien qu'elles soient habilement faites. On a détruit récemment un ossuaire situé près de l'entrée. On a cru voir des matériaux antiques dans un des contreforts.

Dans une vallée boisée entre Saint-Nizier et Rosiers, est le château de *Fournier*, construction du XVII^e^ siècle, où l'on remarque le portail, quelques fenêtres où les meneaux affectent des formes de balustres, et à l'intérieur la clôture à jour de la chapelle.

Le fief de *Brassolart* contient de gracieux détails du XVI^e^ siècle ; près de là est une croix avec des personnages sur le croisillon.

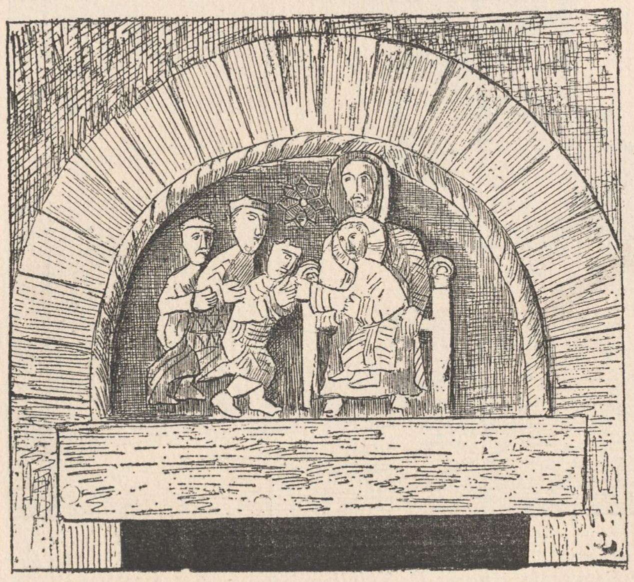

583. — TYMPAN DU PORTAIL DE L'ÉGLISE DE ROSIERS COTES D'AUREC
Dessin de P. Tardieu.

USSON. — Usson est considéré comme étant l'*Icidmago* de la Table de Peutinger, station située sur l'ancienne voie romaine de Feurs à Saint-Paulien *(Revessio)*. Son ancienneté est démontrée, d'ailleurs, par la découverte de nombreux objets antiques, parmi lesquels une pierre milliaire au nom de l'empereur Maximin et une statue équestre mutilée, conservée aujourd'hui au musée de la Diana.

Mentionné, plus tard, dans des titres du XI^e^ siècle, Usson appartint aux comtes de Forez et aux familles de Rochebaron et de La Roue. Il subsiste de l'ancien château des murs avec deux tours, l'une ronde et l'autre carrée. La partie occidentale des murs de l'enceinte de la ville est conservée avec deux tours de forme cylindrique.

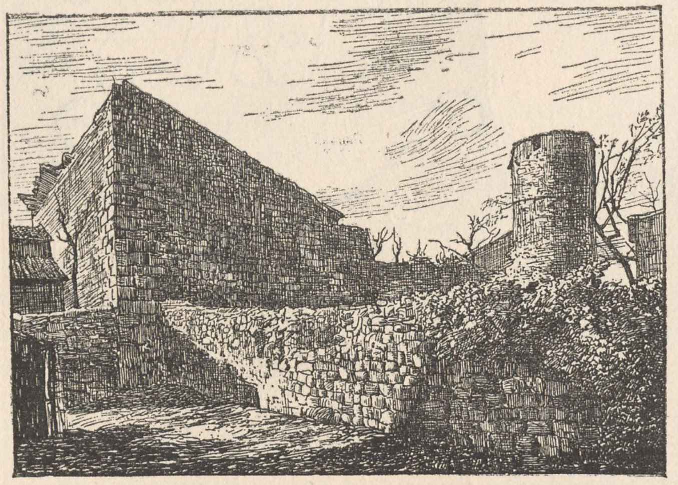

584. — CHATEAU D'USSON
Dessin de F. Thiollier.

L'église, du XV^e^ siècle, a été terminée au XVI^e^ et souvent remaniée depuis cette époque; elle a été élargie au commencement de ce siècle : ce travail de remaniement a été fait d'une manière fort habile, et bien que les nefs latérales soient trapues, on les croirait contemporaines du reste de l'édifice. Nous signalerons notamment aux visiteurs une chaire en bois où sont sculptés les quatre évangélistes et le baptême du Christ. Ces sculptures ont subi de regrettables mutilations. Une balustrade en fer forgé du XVIII^e^ siècle clôt la tribune. Sous le clocher se lit l'inscription suivante : L'AN 1601 FVST PARECHEVÉ CE CLOCHER. Malheureusement, on ne s'en tint pas là et, depuis cette époque, un vicaire de la paroisse fournit des plans pour élever encore ce clocher, que l'on perça d'œils-de-bœuf et auquel on ajouta une flèche d'un mauvais effet. A l'extérieur, les vantaux en bois, du XVII^e^ siècle, de la porte d'entrée sont d'un bon style. En démolissant le chœur, on a conservé et replacé des pierres sur lesquelles sont sculptés des personnages du temps de François I^er^; un grotesque personnage est à cheval sur le dernier contrefort à gauche ; plusieurs têtes grimaçantes ornent le clocher en guise de gargouilles; des inscriptions presque illisibles se voient sur les portes latérales et contre les murs de l'abside ; enfin, contre un mur du côté droit subsistent les restes d'une inscription antique :

IMO
\N XX

La pierre mutilée sur laquelle sont gravés ces caractères est encastrée dans le mur, de telle manière que les lettres sont placées obliquement et à l'envers.

Notre-Dame de Chambrias est une petite chapelle située près d'Usson. L'abside en est romane; les colonnes trapues qui supportent l'arc triomphal sont couronnées de chapiteaux historiés; le reste ne présente aucun intérêt.

◆

CANTON DE SAINT-GALMIER (1)

Par F. THIOLLIER

Cette région mérite d'être étudiée au point de vue artistique et archéologique. Ses paysages et ses monuments ne contiennent rien de bien saillant comme ensemble, mais on y voit de charmants détails : la montagne est boisée, la plaine est gaie ; l'artiste peut trouver des motifs de tableaux sur les bords de la Loire, de la Coise, dans les vallées et sur les sommets ; l'archéologue sera heureux en visitant Saint-Galmier, Bouthéon, Chevrières, Montrond, Saint-Médard et Veauche.

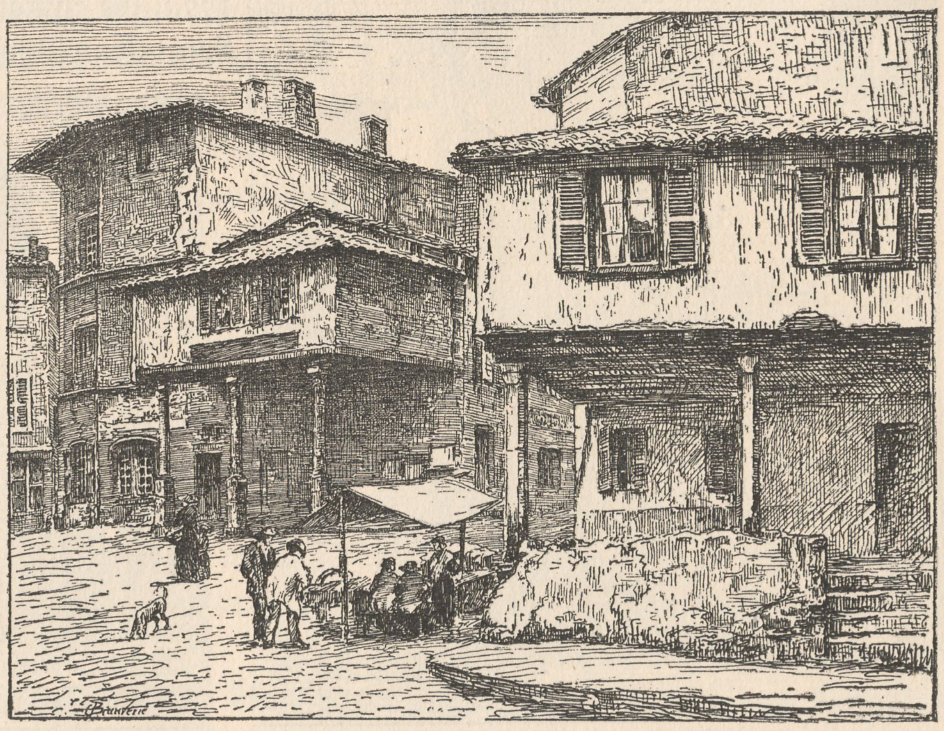
585. — VIEILLES MAISONS A SAINT-GALMIER
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

SAINT-GALMIER *(Sanctus Baldomerus, Saint-Garmier).* — Nous avons souvent entendu comparer Saint-Galmier à Alger ; sa situation est en effet analogue, mais sa couleur est moins brillante. Étagée sur les bords de la plaine, cette ville a conservé des vestiges dignes de fixer l'attention. Plusieurs de ses édifices, entre autres l'hôpital (2), ancien couvent d'Ursulines, ont un caractère monumental, qu'on ne trouve point d'ordinaire dans les constructions foréziennes, ce qui donne à l'ensemble de la ville un aspect méridional. La Coise coule au bas de Saint-Galmier : autrefois ses rives étaient bordées d'arbres élégants, aujourd'hui détruits par l'envahissement des établissements d'eaux minérales.

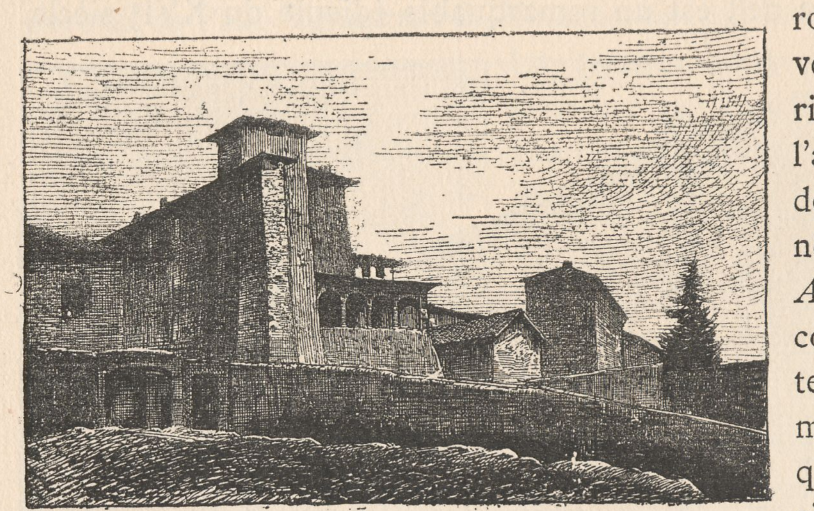
586. — HOPITAL DE SAINT-GALMIER
Dessin de F. Thiollier, d'après Jeannez.

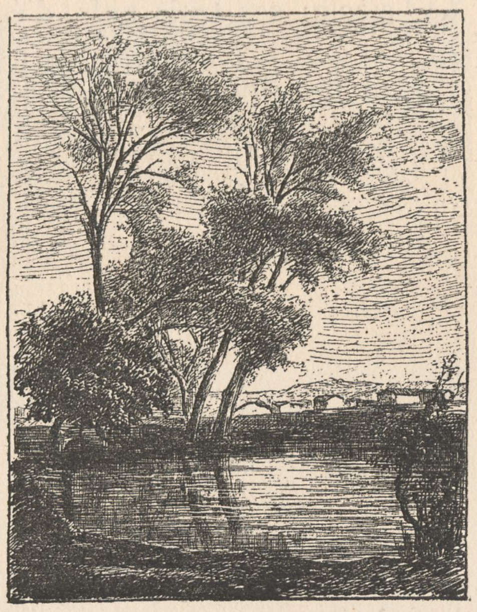
587. — MARE PRÈS SAINT-GALMIER
Dessin de F. Thiollier.

Des débris antiques de toute espèce, et notamment des bains romains, découverts chez M. Forissier, prouvent l'antique origine de cette ville. Son nom était-il *Vicus Auditiacus* (3), comme on l'a prétendu ? Il est permis de supposer que, dès le VIIe siècle, le nom de Saint-Galmier, ou *Sanctus Baldomerus*, fut adopté par suite de la canonisation du saint de ce nom. Vers 1570, les huguenots ravagèrent cette région. En 1589, Saint-Galmier se rallia au parti de la Ligue. Il existait

(1) Population : 24,425 habitants. — Voir la note 1, p. 332.

(2) Dans la chapelle de l'hôpital est une fort jolie statue ancienne de la Vierge. Elle a été médiocrement restaurée.

(3) Ce nom, sur lequel on s'est fort appuyé pour enlever à Saint-Galmier la station *Aquæ Segetæ* n'est probablement pas antique. Il n'est pas certainement d'étymologie latine ; on n'y trouverait pas facilement non plus des éléments celtiques ; c'est vraisemblablement un nom germanique. La forme onomastique *Audis, Auditis* au génitif a été connue dans nos régions. Le *vicus Auditiacus* serait donc le bourg d'*Audis*, nom de quelque grande dame burgonde du Ve siècle. A. Steyert.

autrefois dans cette petite ville un couvent de Cordeliers et un autre d'Ursulines, et c'est dans ce dernier que se retira la célèbre M^{me} de Warens, qui y mourut dans les sentiments d'une grande piété (1).

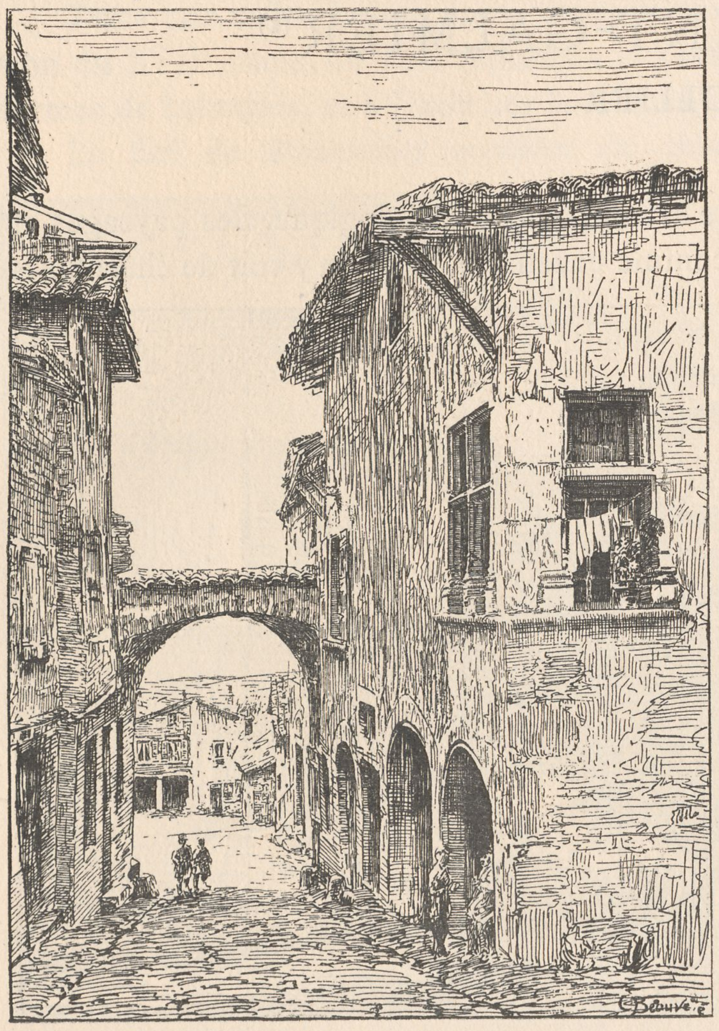

588. — VIEILLES MAISONS A SAINT-GALMIER
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

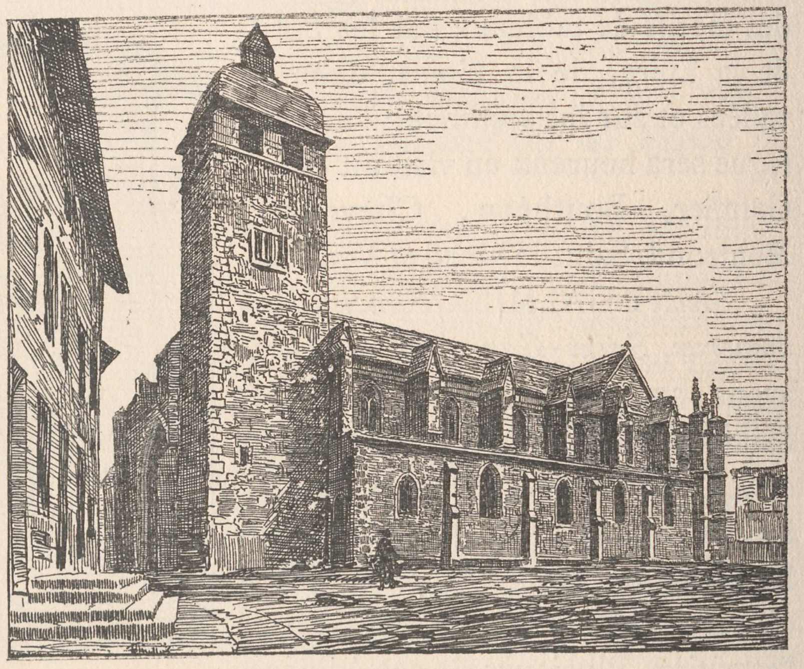

589. — ÉGLISE DE SAINT-GALMIER
Dessin de F. Thiollier.

Saint-Galmier fut le siège d'une châtellenie comtale, puis royale; de son enceinte fortifiée il ne reste que des vestiges au nord du boulevard de la Doa, avec tour semi-circulaire et une porte au midi sur le chemin de Chambœuf. Saint-Galmier fut engagé, en 1537, à Thomas de Gadagne. Par édit de 1774, les châtellenies de Saint-Victor, La Fouillouse, Saint-Jean-Bonnefond, Saint-Héand, La Tour-en-Jarez et Virignieu furent unies à celle de cette ville. L'église, dont l'architecture procède de celle de La Chaise-Dieu et d'Ambert, possède un grand portail du XVI^e siècle en grès de Saint-Etienne; le clocher, plus récent, a sa partie supérieure moderne. L'ensemble du monument remonte au XV^e siècle; ses trois nefs, d'égale hauteur, sont flanquées de chapelles des XVI^e et XVII^e siècles.

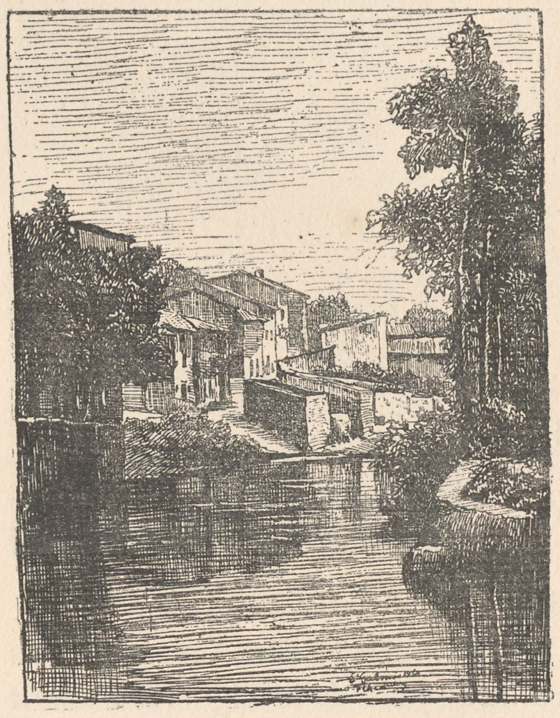

590. — LA COISE A SAINT-GALMIER (1860)
Dessin de F. Thiollier.

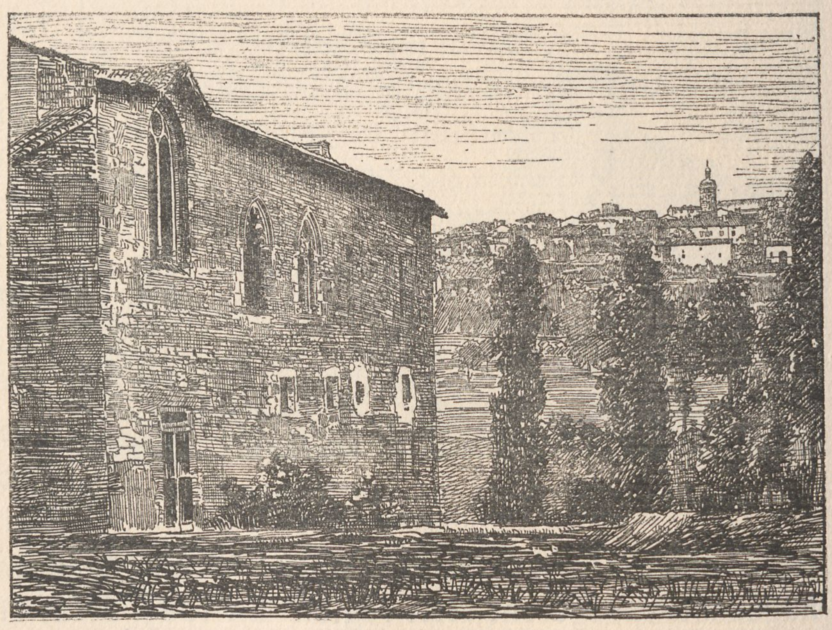

591. — TEILLIÈRES ET SAINT-GALMIER
Dessin de F. Thiollier.

A droite en entrant, et contre le pilier de la seconde travée de la grande nef, est un remarquable édicule du XVI^e siècle, surmonté d'une statue de la Vierge, appelée la *Vierge du Pilier*, l'un des meilleurs modèles de ce type commun en Forez; à droite du pilier est la statue de saint Fiacre; à gauche, celle de saint Clément. Dans une niche, sur l'autel, un retable couvert de peintures est aussi orné de sculptures fort belles; sur le volet fermé, saint Guillaume est représenté en chevalier, et le donateur à genoux ; à droite, saint Jean vêtu d'un manteau rouge porte l'agneau dans ses bras ; à l'intérieur sont peints le mariage de la Sainte Vierge et la Sainte Famille. De fines sculptures représentant la Sainte Vierge, sainte Catherine, sainte Barbe et des anges complètent l'ornementation de ce petit retable de bois.

---

(1) Péricaud. *Notes et documents*, année 1589, p. 4.

A la retombée des voûtes se voient plusieurs écussons. Les fonts baptismaux en bois sculpté offrent de l'intérêt : le passage de la mer Rouge représenté sur le principal panneau est un joli spécimen de l'art du XVII^e^ siècle ; mais une gloire du XVIII^e^ siècle qui domine le tout est d'un effet déplorable.

Plusieurs maisons des XVI^e^ et XVII^e^ siècles sont à signaler, rue Vieille-Grenette, place des Roches, Petite Rue Froide, rue Saint-Etienne, près de la porte de Chambœuf, place de l'Hôpital et rue de Bellegarde. Une remarquable porte du XVI^e^ siècle, flanquée de deux élégantes colonnes, se voit près de la montée de l'église ; une frise placée au-dessus de l'arc contient deux têtes sculptées avec une curieuse inscription empruntée à la parabole évangélique de celui qui voit une paille dans l'œil de son voisin, et ne voit pas la poutre qui est dans le sien ; sous le cintre de la porte est une grille en fer forgé ; les colonnes ont malheureusement été mutilées et sont privées de deux boules qui reposaient sur leurs chapiteaux.

On peut voir, rue des Deux-Places, un intérieur de cour, une porte, une cage d'escalier et, à l'étage supérieur, une porte d'appartement ornée de fines sculptures, une cheminée de petites dimensions : le tout du XVI^e^ siècle.

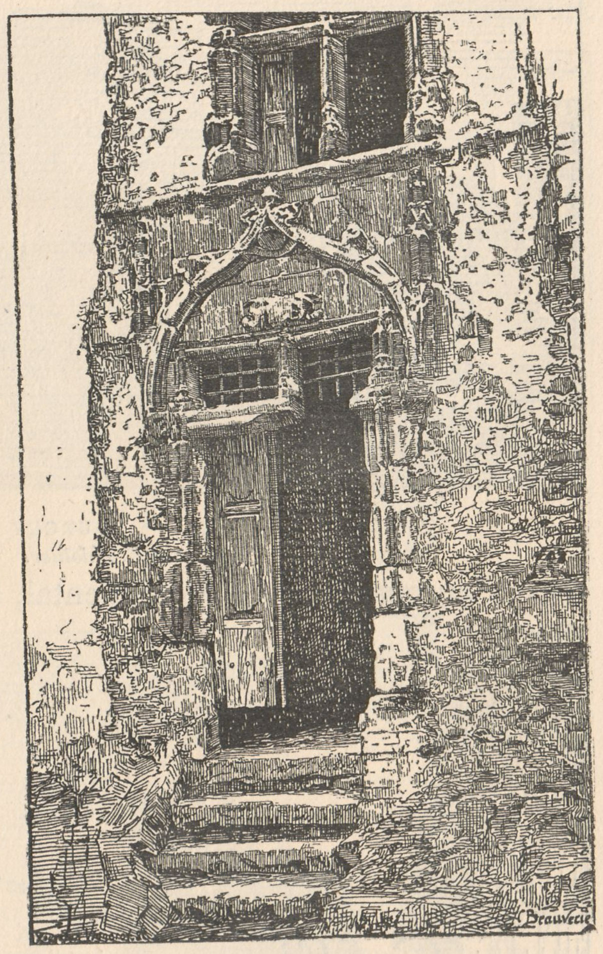

592. — VIEILLE PORTE A SAINT-GALMIER
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

Le château du *Vernet*, situé à deux kilomètres au nord-est de Saint-Galmier, a conservé une ancienne tour carrée, autrefois plus haute et garnie de machicoulis ; à l'intérieur, plusieurs pièces ont leur ancien plancher à la française, et des décorations de l'époque de Louis XIV. Sur une cheminée à moulures est le portrait de Paul-Sigismond de Montmorency de Luxembourg ; les poutres sont peintes en camaïeu jaune et marron ; les grands panneaux contiennent des peintures en camaïeu rose représentant des scènes de l'histoire romaine ; le tout accompagné d'ornements imitant la sculpture dorée. A côté est une bibliothèque de la même époque, décorée de peintures en camaïeu rose ; d'assez bons paysages en garnissent le soubassement. Le château possède encore une chapelle du XVIII^e^ siècle, des cuisines du XIV^e^, des portes et des cheminées du XVI^e^.

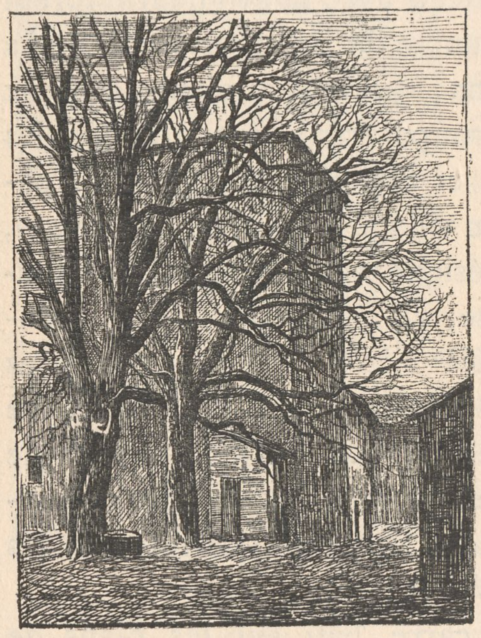

593. — CHATEAU DU VERNET
Dessin de F. Thiollier.

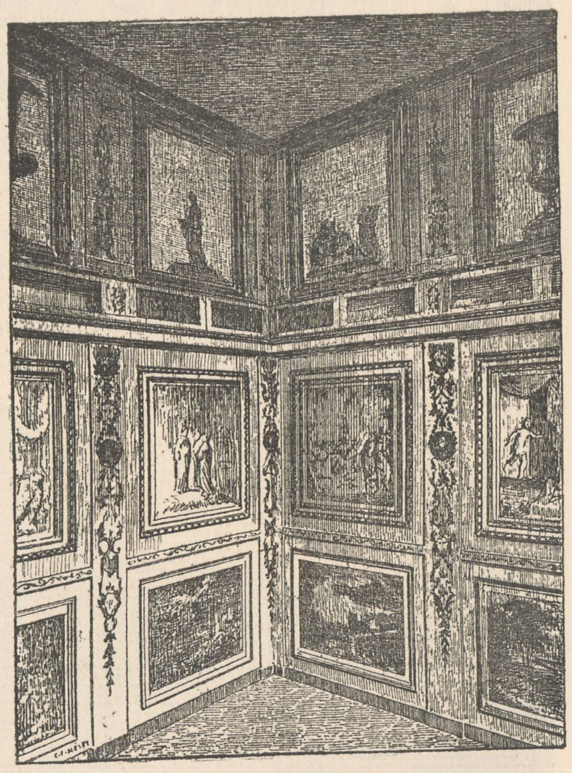

594. — CHATEAU DU VERNET
Dessin de Méley.

Sur la rive gauche de la Coise est une maison moderne, qui a remplacé le manoir de *La Charpinière*.

Le château de Teillières. — Souvent nommé à tort Commanderie de Teillières, ce château appartenait avant 1281 à une famille Jomar ; à cette époque il fut acquis par les comtes de Forez qui

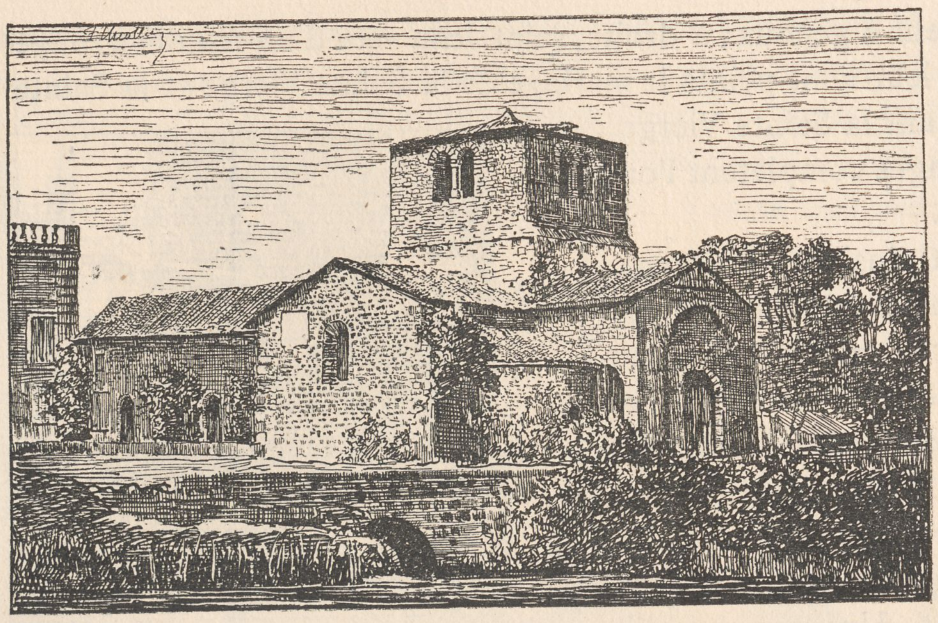

595. — JOURCEY
Dessin de F. Thiollier.

en firent une maison de plaisance et des mains de qui il passa successivement aux familles Baronnat et Chalaye.

Dans la cour on remarque deux galeries, celle du rez-de-chaussée, avec trois colonnes en pierre, celle du premier étage, supportée par des piliers en bois. Une porte gothique donne accès à une ancienne chapelle, grande pièce de 9 mètres de longueur, éclairée par deux fenêtres ogivales géminées.

Une porte, aujourd'hui murée, faisait communiquer la chapelle avec la grande salle suivie d'une autre plus petite. Le bâtiment qui les renferme a extérieurement un air monumental, avec ses trois baies ogivales finement sculptées et ses autres fenêtres garnies de meneaux. L'ensemble des bâtiments est du XIVe siècle; mais plusieurs portes appartiennent au XVIe. Une autre construction, perpendiculaire à celle que nous venons de décrire existait du côté nord; il n'en reste plus qu'une porte avec fronton triangulaire. Un portail gothique aujourd'hui détruit fermait autrefois la cour.

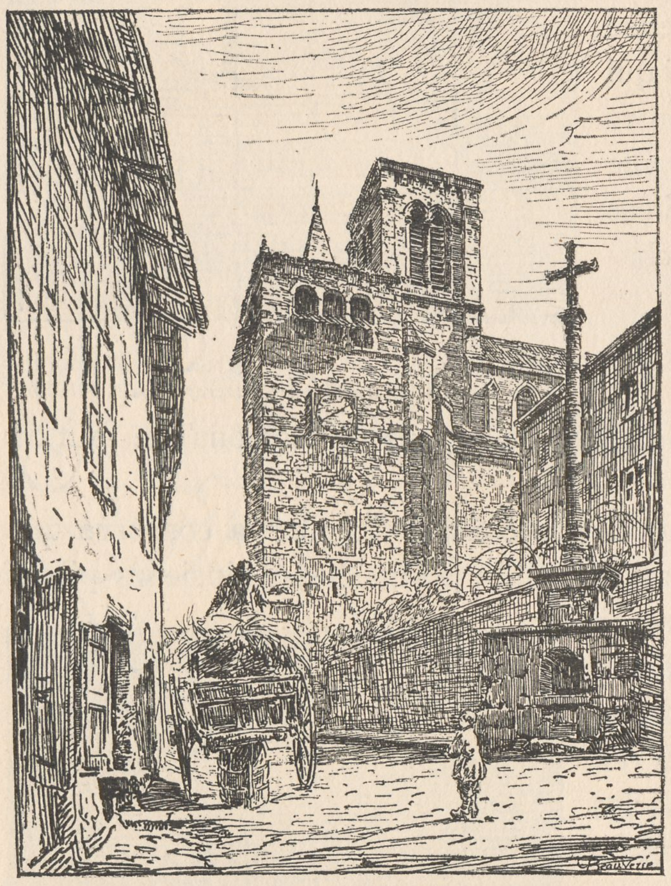

596.—BELLEGARDE. ANCIENNE ET NOUVELLE ÉGLISES
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

AVEYSIEU *(Avayzeu; Vaisseu)*. — Petit village rustique dont l'église neuve à trois nefs a conservé un clocher du XVIIe siècle et une chapelle du XVe, où l'on remarque à la clé de voûte les armes des Bourbon.

La Bénéventière, ancien fief, est au sud-est de l'agglomération.

BELLEGARDE *(Bella Garda)*. — Domine la plaine. Sa forteresse a toujours dû servir à la défense de la route de Lyon à Montbrison. Possédé d'abord par les comtes de Forez, ce château avec la seigneurie furent vendus, en 1521, à Guillaume de Bron, seigneur de La Liègue. Les fortifications, qui entouraient le vieux bourg, situé sur une croupe ardue, ont été démolies en partie au XVe siècle et réparées au XVIe. La paroisse et un prieuré relevant d'Ainay étaient dans le quartier nord du village des Farges *(Fabricæ)*, quartier aujourd'hui désigné sous le nom de Bellegarde. L'ancienne église, en partie détruite, a conservé son clocher du XIIe siècle, dont les ouvertures appartiennent au XVIIe siècle; tout à côté se trouve l'église moderne, élevée de nos jours dans le style ogival du XIVe siècle, et plus bas, une fontaine surmontée d'une croix ornée; plusieurs portes ont des sculptures datant du XVIIe siècle.

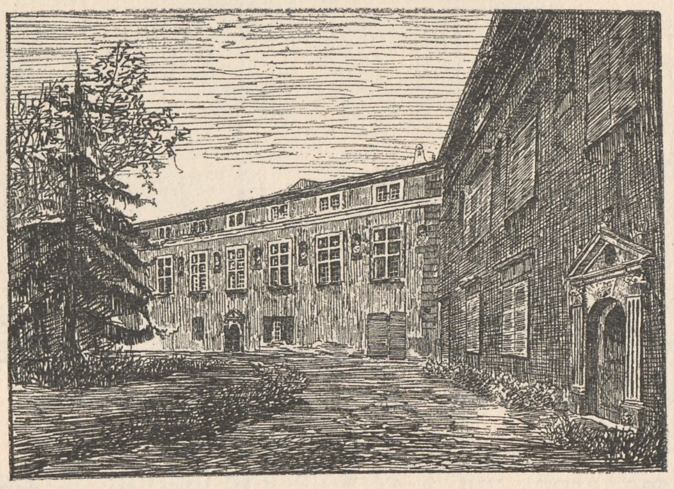

597. — COUR DU CHATEAU DE BELLEGARDE
Dessin de F. Thiollier.

Un grand donjon carré, bâti sur les plans de M. Bresson, architecte, a été ajouté depuis quelques années aux bâtiments de l'ancien château, qui ont conservé des fenêtres à meneaux, des niches garnies de bustes, la plupart modernes, un portail monumental, de jolies portes flanquées de pilastres cannelés, et une tour d'escalier : le tout appartenant à la fin du XVIe siècle. A l'intérieur on remarque deux belles cheminées dont l'une, supportée par deux cariatides, est ornée d'élégants rinceaux et porte la date de 1597. On peut y voir aussi les fragments d'un meuble très riche, que les uns croient être un lit, et les autres un théâtre ; des scènes grotesques sont peintes en spirale sur ses colonnes de forme ronde, pendant que de délicats ornements sont sculptés sur les corniches.

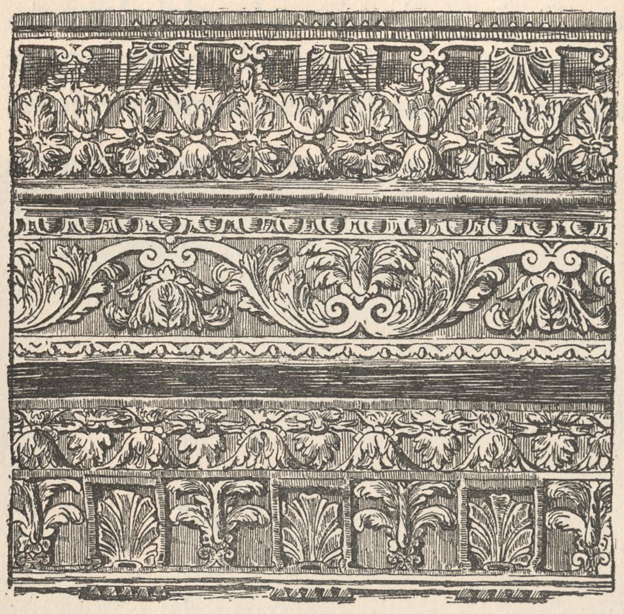

598. — FRISES EN BOIS SCULPTÉ D'UN VIEUX MEUBLE CONSERVÉ AU CHATEAU DE BELLEGARDE
Dessin de F. Thiollier.

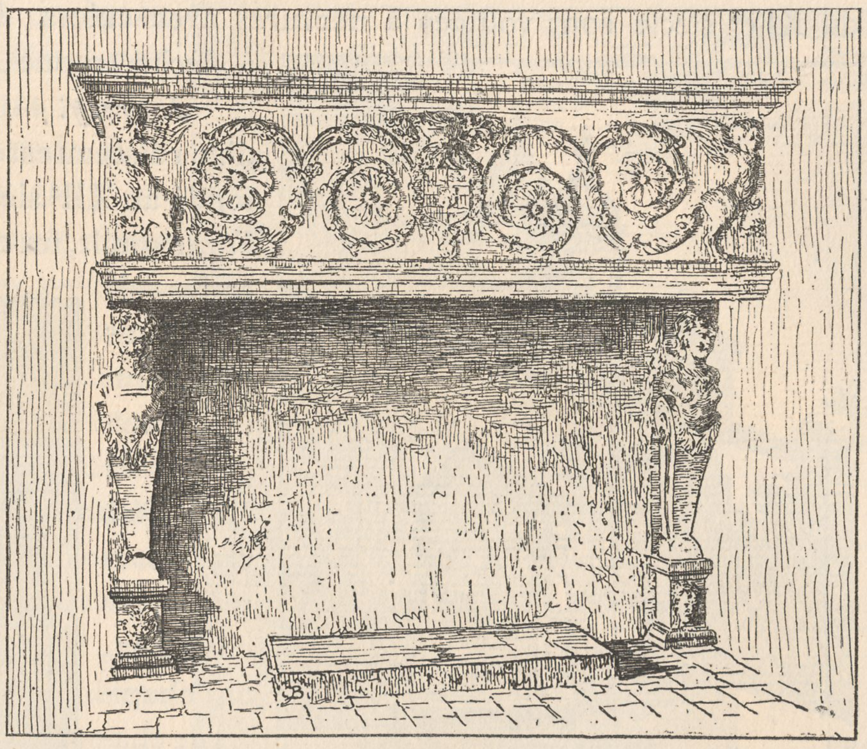

599. — CHEMINÉE DANS LE CHATEAU DE BELLEGARDE
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

BOUTHÉON *(Botedonus, Bothéon)*, est admirablement situé au-dessus de la Loire. L'église est moderne ; le village contient encore une tour de l'ancienne enceinte et une porte fortifiée, avec arc surbaissé du XVI^e^ siècle. Le château, connu dès le XIII^e^ siècle, appartint d'abord à une famille qui lui avait emprunté son nom ; il passa, en 1463, aux mains de Jean II, duc de Bourbon auquel succéda son fils naturel, Mathieu de Bourbon, dit le grand bâtard, qui le fit reconstruire « en la forme qu'il est de présent », nous dit La Mure (1). Enfin, après avoir appartenu successivement à Suzanne de Bourbon et à Jean de Saint-Chamond, Bouthéon fut vendu, au mois d'avril 1561, à Guillaume de Gadagne, sénéchal de Lyon, par Gaspard de Montmorin, seigneur de Saint-Hérem, au prix de 46,000 livres tournois (2). Son nouveau possesseur y fit de grandes réparations dont il reste peu de traces, ce château ayant été transformé et réparé à grands frais depuis quelques années par M. Coignet, qui a surélevé les bâtiments accolés à la grande tour. L'ensemble a été badigeonné, mais on voit encore au sommet de la tour une belle lanterne du XVII^e^ siècle. En face sont d'autres bâtiments de la même époque ; au milieu de la cour, un puits avec deux cariatides ; dans l'intérieur, de vastes embrasures, des cheminées et un buste en marbre provenant du château de La Bastie ; le portail de la cour est monumental.

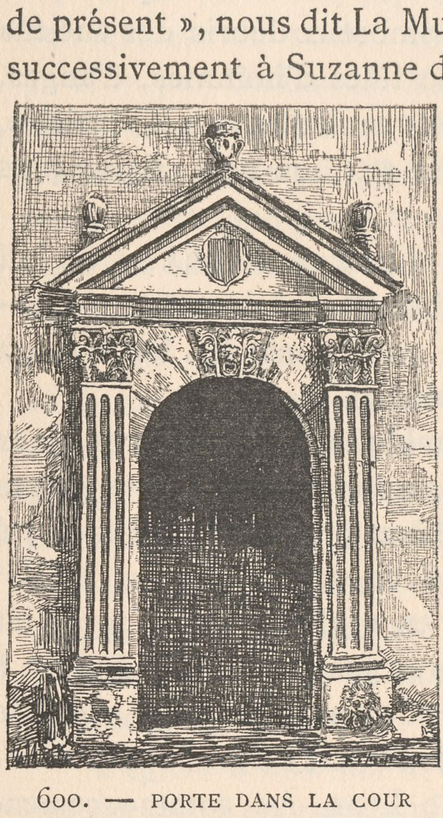

600. — PORTE DANS LA COUR DU CHATEAU DE BELLEGARDE
Dessin de F. Thiollier.

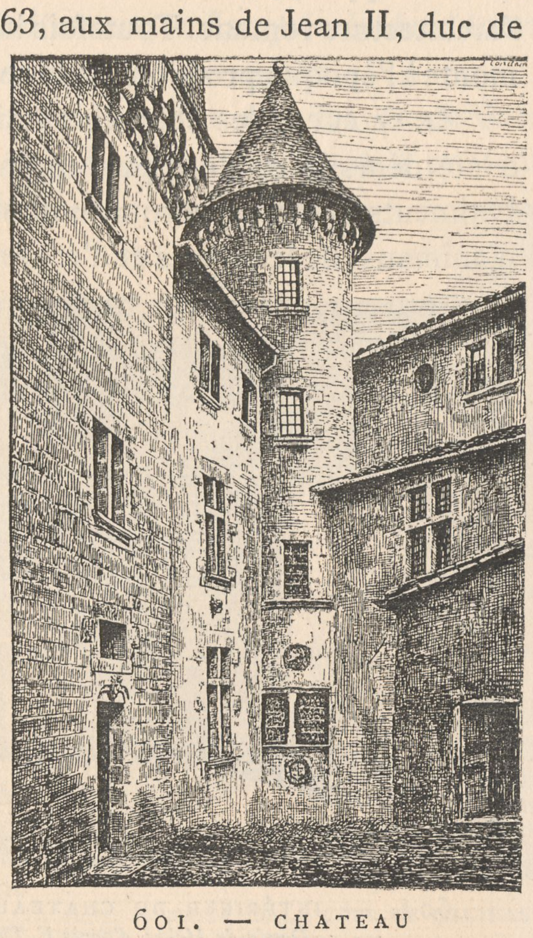

601. — CHATEAU DE BELLEGARDE
Dessin de Madame Condamin, d'après F. Thiollier.

---

(1) La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, II, 349.

(2) Bibliothèque de la ville de Saint-Etienne : *Livre de famille depuis 1527 jusqu'en 1683* (n° 517).

CHAMBOEUF *(Chamboscus, Chambosc, Chambos).* — Cette paroisse, démembrée de celle de Saint-Galmier, renfermait un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Martin-d'Ainay. L'église est d'une construction grossière, qui ne permet pas de lui fixer une date; deux chapelles latérales du XIVe siècle sont voûtées à nervures avec culots; la nef est plafonnée et peinte, le clocher, à flèche trapue, est construit sur le côté.

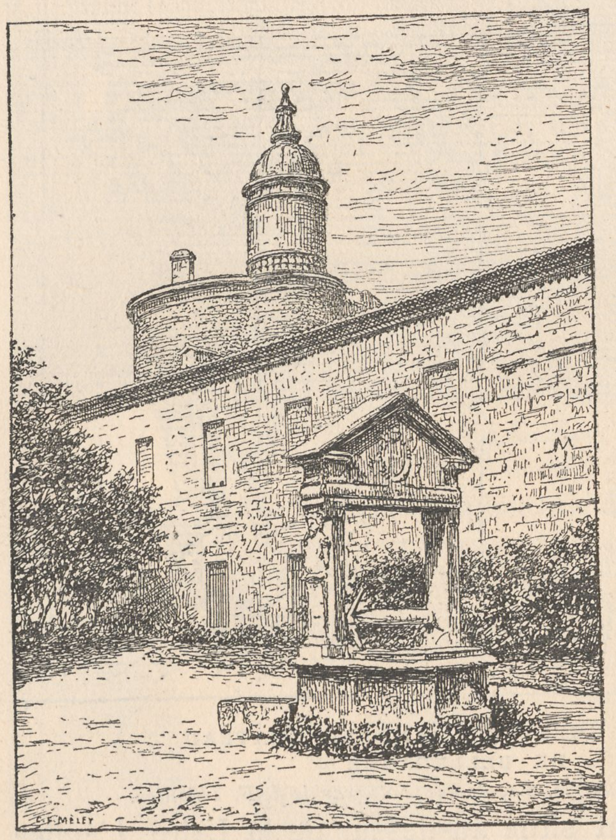

602. — CHATEAU DE BOUTHÉON EN 1860
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

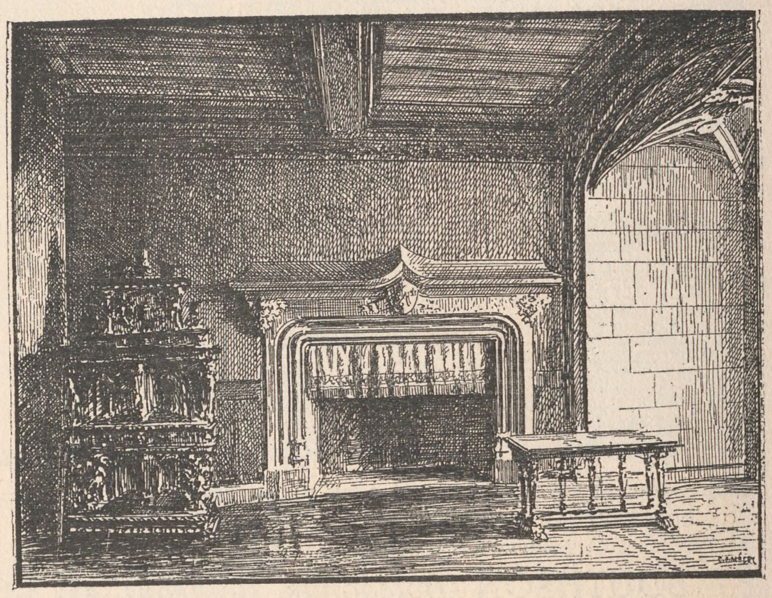

603. — INTÉRIEUR DU CHATEAU DE BOUTHÉON
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Jourcey. — Au milieu d'arbres touffus et sur le bord d'un ruisseau est située l'église de l'ancien prieuré de Jourcey, fondé au XIIe siècle. Ce prieuré, qui relevait de l'abbaye de Fontevrault, fut enrichi par les libéralités des comtes de Forez et des seigneurs de Bouthéon et de Montrond. Il était déjà transformé, depuis cinq ans, en chapitre de chanoinesses nobles, quand la Révolution le supprima. Ces bâtiments ont été détruits en 1793, à l'exception de l'église qui appartient à l'architecture romane. Toutefois la nef a été reconstruite vers le XIVe siècle. Le clocher trapu, qui remonte à l'époque première de la construction, est percé de baies géminées séparées par des colonnes.

Le chœur et les chapelles étaient terminés par des absides arrondies, mais l'abside principale a été démolie et close par un mur plat. Dans le jardin existent de nombreux débris des anciens bâtiments; on y remarque notamment plusieurs chapiteaux ornés de têtes d'hommes, d'anges, d'animaux, de feuillages et d'écussons. Ces chapiteaux semblent remonter seulement au XVIe siècle, bien qu'on leur ait attribué une origine plus ancienne.

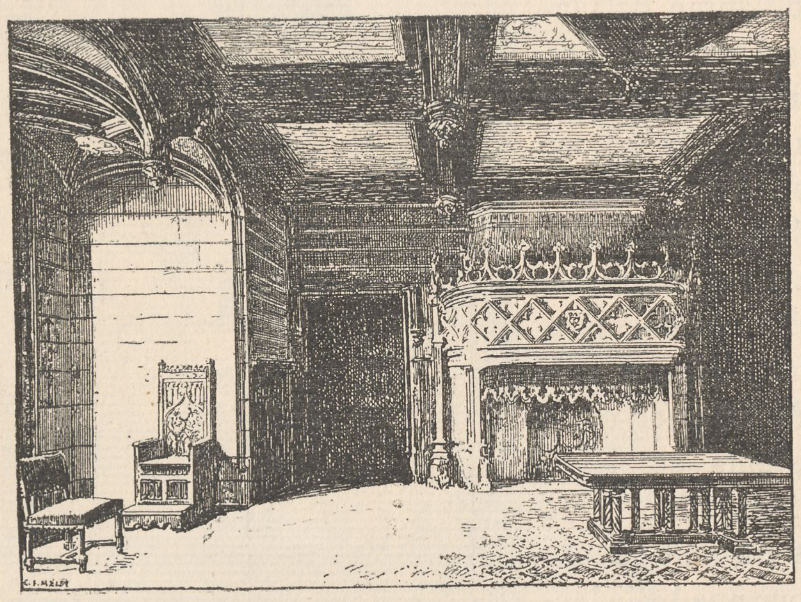

604. — INTÉRIEUR DU CHATEAU DE BOUTHÉON
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

CHATELUS *(Castrum Lucii).* — Ce joli village, d'une silhouette accidentée, est entouré de coteaux verdoyants et fertiles, au pied desquels coule la Coise.

Tout cet ensemble est dominé par un vieux donjon de forme pentagonale à quatre étages et à faces irrégulières; une habitation a été construite au pied de cette tour, au XVIIIe siècle. Mentionné en 1173, Chatelus appartint aux comtes de Forez jusqu'en 1513, époque à laquelle il fut vendu, avec la seigneurie de Fontanès et celle de Riverie à Claude Laurencin, ancien échevin de Lyon. Au commencement du XVIIe siècle, il fut acquis par les Mitte de Chevrières, des mains desquels il passa successivement en celles des Bénéon et des Guillet de Chavanne, qui le possèdent encore de nos jours.

L'ancienne petite chapelle du château a été agrandie et surmontée d'une flèche médiocre, pour devenir l'église du village.

CHAZELLES-SUR-LYON *(Chasaletus, Chazelles-lès-Lyon).* — Cette ancienne ville possédait une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fondée vers 1148, par Guy II, comte de Forez (1), et dont il ne reste qu'une tourelle hexagonale du XV^e siècle, renfermant un bel escalier, avec un corps de bâtiment composé de deux grosses tours rondes reliées entre elles par une façade de la même époque. Les autres bâtiments de la commanderie, contigus à l'église, ont été démolis récemment. Les quelques maisons encore debout du XVI^e siècle offrent peu d'intérêt. Le chœur de l'église et les quatre travées qui l'avoisinent sont du XV^e siècle, la façade et la première travée de la nef sont modernes. On y remarque, dans la nef de gauche, près du chœur, deux belles portes, avec arcs en accolade, ornées de clochetons et de feuilles frisées et portant les armes d'Antoine du Vernet, commandeur de Chazelles au commencement du XV^e siècle.

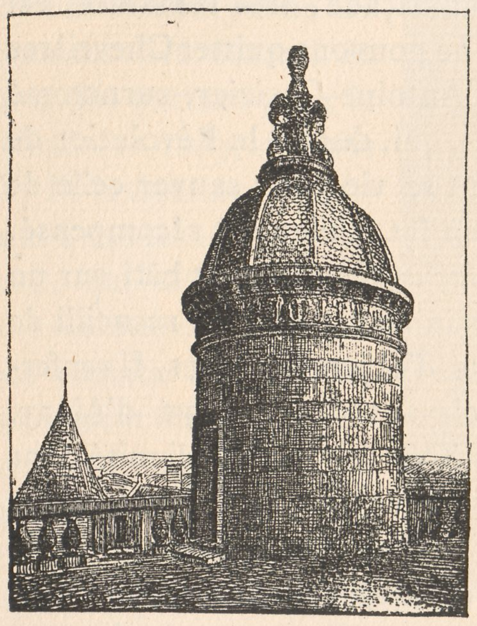
605. — LANTERNE DE BOUTHÉON
Dessin de F. Thiollier.

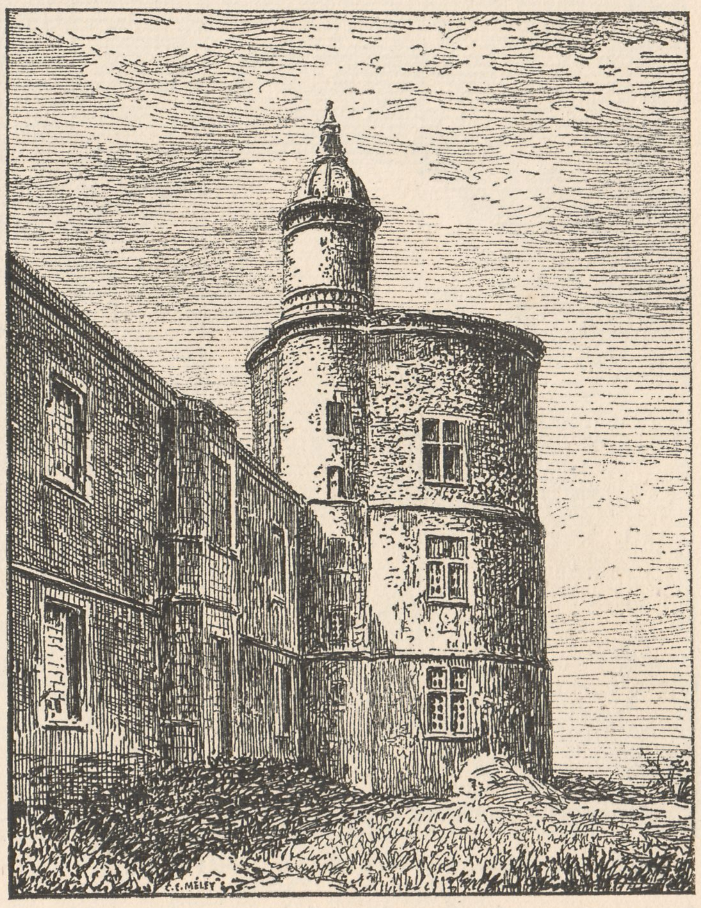
606. — CHATEAU DE BOUTHÉON VERS 1860
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

A trois kilomètres du bourg et dans la direction de Saint-Galmier, se trouve la ferme de *Belle-Croix*, ancienne maison-forte du XVI^e siècle. La porte d'entrée à plein cintre est surmontée d'un logis en encorbellement, et flanquée de deux tours rondes au midi ; une autre tour ronde est à l'angle sud-ouest de la clôture d'enceinte.

CHEVRIÈRES *(Caprariæ, Chavreres)*. — Dans ce pays verdoyant et entouré de collines boisées, est un ancien château, que l'on trouve mentionné dès l'année 1190 ; il était possédé en 1350 par Guillaume Mitte, fils de Pierre bailli de Forez. Ce Guillaume prit le nom de Chevrières, après avoir épousé Catherine de Mauvoisin, héritière de cette seigneurie, très importante à cette époque. On voit encore la trace des anciens fossés ; mais des bâtiments il ne reste plus que deux tours, qui flanquent une belle porte de la Renaissance servant d'accès à la cour intérieure du château. Cette porte date probablement de l'année 1525, chiffre qu'on lit sur un contrefort. Elle est formée d'une arcade à plein cintre, surmontée d'un entablement supporté par deux hautes colonnes corinthiennes. On a conservé la galerie de machicoulis qui la défendait. Plusieurs fragments de sculpture sont épars dans la cour, ou encastrés dans le mur ; le plus remarquable représente une tête de femme entourée de dauphins. Des entrelacs au-dessus de chapiteaux ornent le portail monumental de la cour du château.

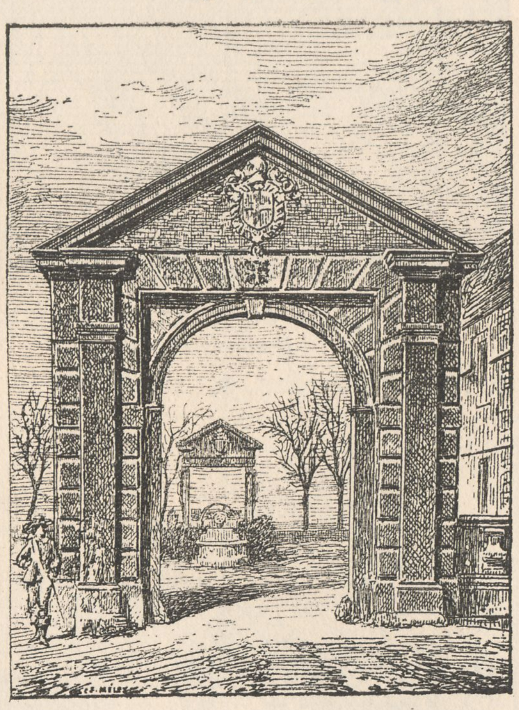
607. — PORTE DE LA COUR DU CHATEAU DE BOUTHÉON
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

L'église a une nef avec transept et chapelles latérales, qui ont été mises en communication pour former les bas côtés ; on y voit plusieurs remarquables clés de voûte. La plus grande partie de l'édifice est du commencement du XVI^e siècle ; mais le bras du transept au midi est postérieur. L'arc qui le met en communication avec la nef repose sur un chapiteau que l'on peut considérer comme l'un des plus beaux spécimens de l'art de la Renaissance en Forez ; cette œuvre nous révèle

---

(1) De La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, t. I, p. 157.

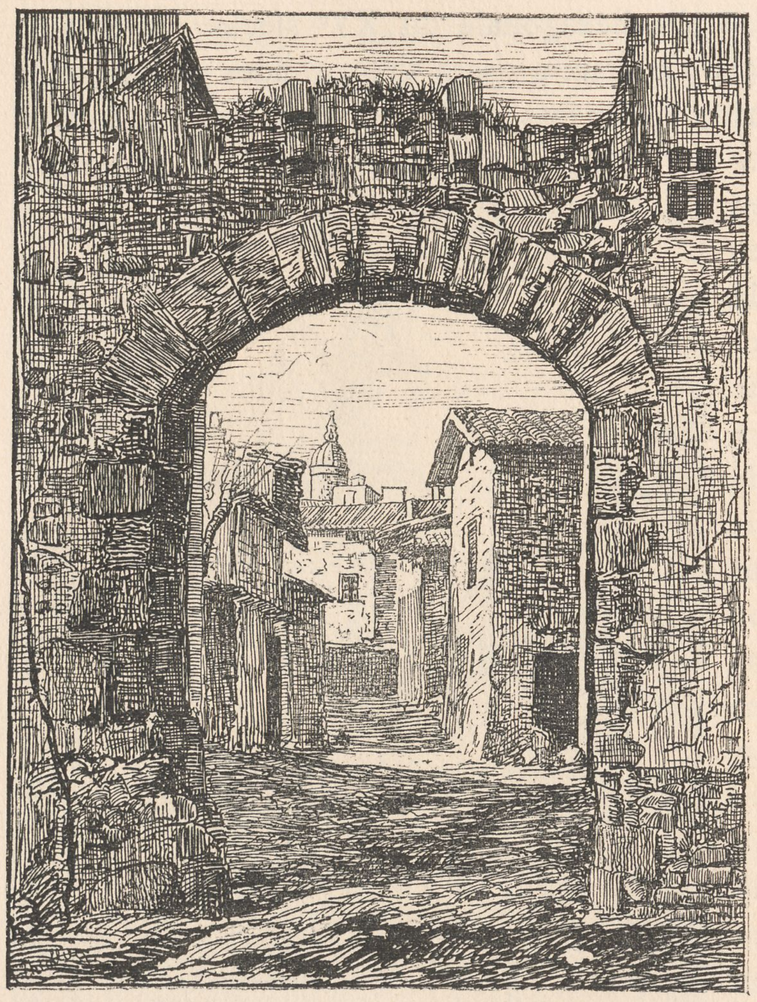

608. — PORTE DE BOUTHÉON
Dessin de F. Thiollier.

un artiste de mérite et fait regretter que son talent n'ait pas été utilisé davantage dans notre province.

Des arceaux surbaissés font communiquer le chœur avec deux chapelles latérales; à la base de l'arceau de droite sont figurées deux têtes grotesques; la plus remarquable est celle d'un personnage coiffé d'un capuchon, buvant et lisant.

L'église contient en outre plusieurs jolies crédences en pierre. La façade, très remaniée, est insignifiante. Nous ne pouvons quitter Chevrières sans citer le nom d'Antoine Croizier, surnommé le *Roi de Chevrières*, qui, durant la Révolution de 1793, risqua souvent sa vie pour sauver celle de ses concitoyens: il en fut faiblement récompensé.

CUSIEU *(Cusiacus, Cuysieu)* est bâti sur un mouvement de terrain élevé; on y a recueilli de nombreux fragments d'objets antiques. Il renfermait un prieuré relevant de l'abbaye d'Ainay. L'église, du XVe ou XVIe siècle, a de l'unité dans son ensemble; deux chapelles latérales forment transept. L'abside a trois faces percées de fenêtres avec lobes et meneaux; les voûtes sont à nervures; la façade est incomplète. Un clocher plus récent se compose d'une tour barlongue, présentant trois arcatures sur deux faces et une de moins sur les autres.

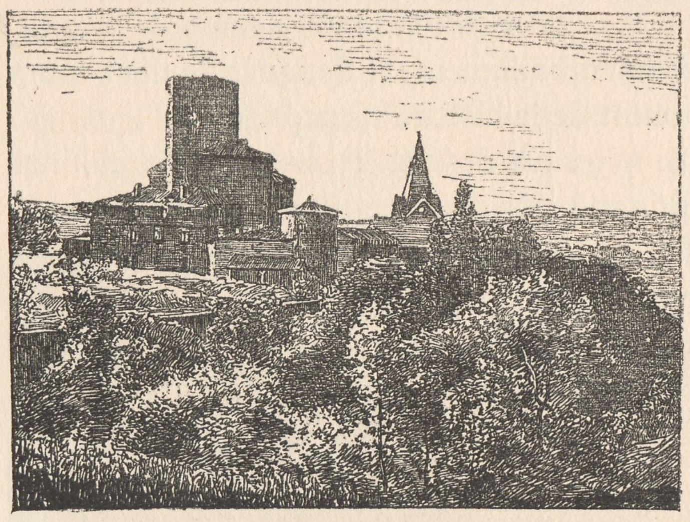

609. — CHATEAU DE CHATELUS
Dessin de F. Thiollier.

LA GIMONT. — Petit village qui ne renferme rien de remarquable.

GRAMMONT *(Grandis Mons, Magnus Mons, Grantmont)* dépendait de la seigneurie de Saint-Bonnet-les-Oules. De ce village et des collines qui le dominent, on découvre un vaste horizon.

L'église de Grammont a été reconstruite dans le style du XIIIe siècle par l'architecte Favrot. Près de là est une belle croix du XVIe siècle, accompagnée de plusieurs figures.

MARINGES. — Ce village, entouré de bois et de rochers arides, est situé sur le versant des montagnes qui bordent la plaine au levant; il possède une église bâtie en 1867, dans le style du XIIIe siècle, par l'architecte Favrot. Les trois nefs sont élancées, l'exécution des autels et des retables est soignée.

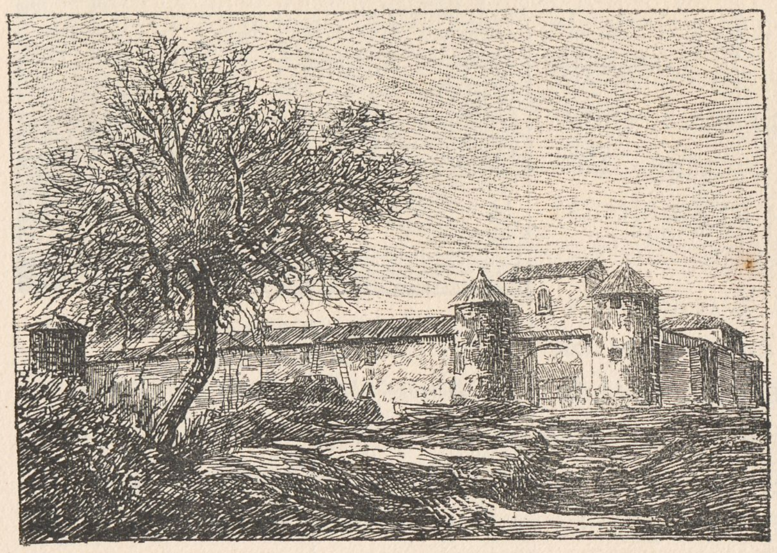

610. — FERME DE BELLE-CROIX
Dessin de F. Thiollier.

MEYLIEU-MONTROND *(Mailliacus, Meley).* — Meylieu est depuis longtemps uni à Montrond. De son ancienne petite église romane il ne reste que l'abside voûtée en cul-de-four, à laquelle on a ajouté une construction du XVIIe siècle.

Sur la place est une margelle de puits, monolithe de grande dimension. Entre Meylieu et Montrond, au *Richard*, on rencontre d'intéressants bâtiments ruraux. L'église de Montrond paraît remonter au XVIe siècle; mais elle a été remaniée.

Les voûtes des trois nefs reposent sur des piliers formés de faisceaux de colonnes. Elles ont été refaites, sauf dans l'abside et dans le chœur, où les nervures sont intactes ainsi que deux superbes culs-de-lampe. — Dans le mur de l'abside est une crédence en pierre.

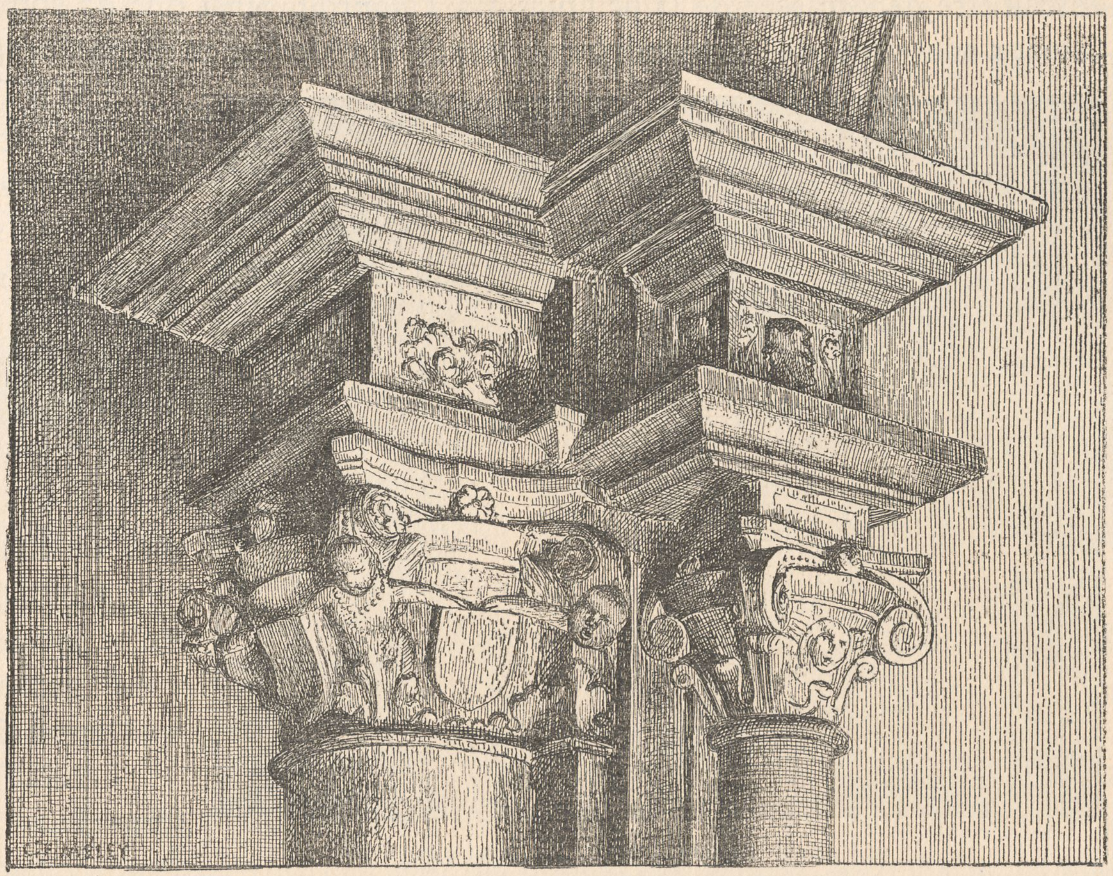

611. — CHAPITEAUX DANS L'ÉGLISE DE CHEVRIÈRES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Le château de *Montrond* s'élève sur un monticule au milieu de la plaine; la Loire coule à ses pieds; l'ensemble du paysage est admirable. Dès le XI^e^ siècle, ce château fit partie des domaines des comtes de Forez. En partant pour la croisade, en 1239, le comte Guy IV le donna par testament à son second fils, Renaud, qui devait entrer dans les ordres. Il fut possédé ensuite dès le commencement du XIVe siècle par les de Saint-Germain, qui prirent plus tard par héritage le nom d'Apchon, et qui l'ont possédé jusqu'à la Révolution. Pris par les troupes protestantes que commandait le baron des Adrets, tombé plus tard aux mains des Ligueurs, repris par les partisans de Henri IV, ce château souffrit cruellement pendant les guerres religieuses du XVIe siècle; enfin il fut incendié en 1793 par les bandes républicaines que l'Auvergne envoyait au siège de Lyon; mais, tel qu'il est, ce monument est encore fort remarquable. Il conserve notamment de beaux restes de la Renaissance. L'enceinte est dans un assez bon état de conservation; les quatre tours d'angle subsistent; deux, celles de l'ouest, sont carrées et les deux autres de forme cylindrique; l'ensemble des bâtiments date du XIVe siècle, mais une restauration importante y fut faite au XVIe; on y ajouta alors des ouvertures dont la plus remarquable est la porte d'honneur, sur la façade occidentale, et qui est flanquée de deux pilastres cannelés que couronnent des chapiteaux corinthiens. Dans le tympan, figurent les armes des seigneurs d'Apchon : *d'or semé de fleurs de lis d'azur*, sur un écusson, supporté par deux lions. Cette porte suffit pour nous faire juger de la splendeur passée du château de Montrond.

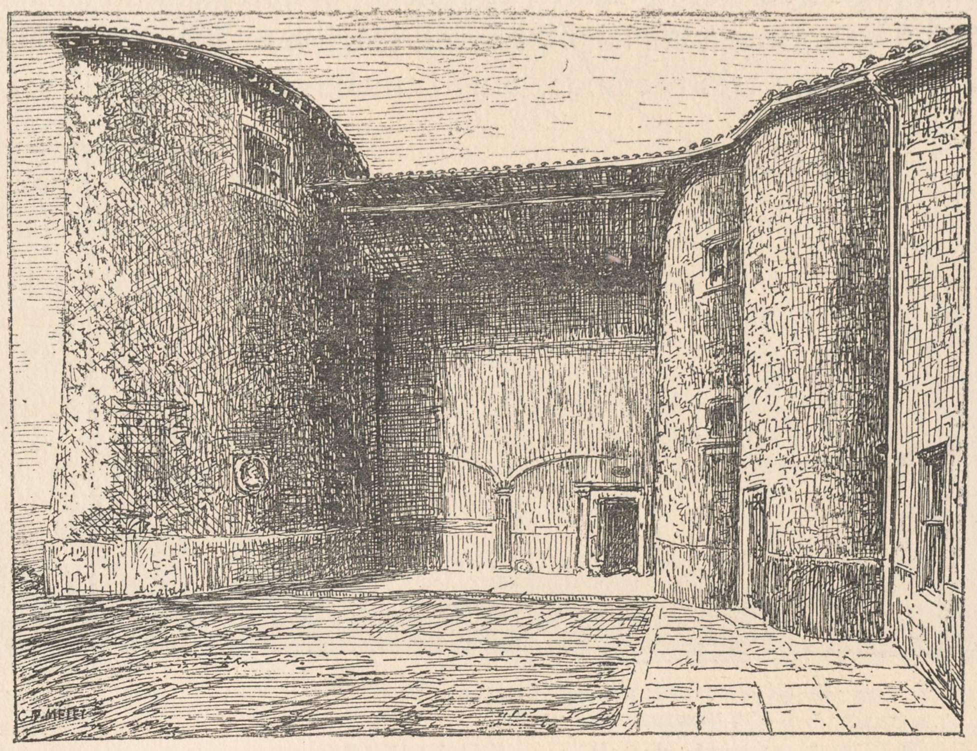

612. — COUR DU CHATEAU DE CHEVRIÈRES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

RIVAS. — On aperçoit de fort loin le petit clocher de ce tout petit village qui borde la Loire. L'église a une nef plafonnée, les chapelles latérales sont voûtées à nervures avec culs-de-lampe ornés de figures grotesques pouvant dater du XVe siècle, mais le berceau à plein cintre du chevet est peut-être d'une époque antérieure; des fragments d'architecture d'une attribution difficile accompagnent la porte de la cure.

SAINT-ANDRÉ-LE-PUITS *(Puteus)*. — Ce village possède une église simple, d'une jolie silhouette, qui peut remonter à la fin du XVe siècle. Son unique nef et son transept contiennent de forts riches retables en bois doré, datant de la fin du XVIIe. Une chaire en bois de la même époque devrait être débarrassée de la peinture qui l'alourdit, ainsi que de son baldaquin ; les fonts baptismaux sont ornés de jolies sculptures de 1776. Un bénitier en marbre est posé sur un pied en fer forgé.

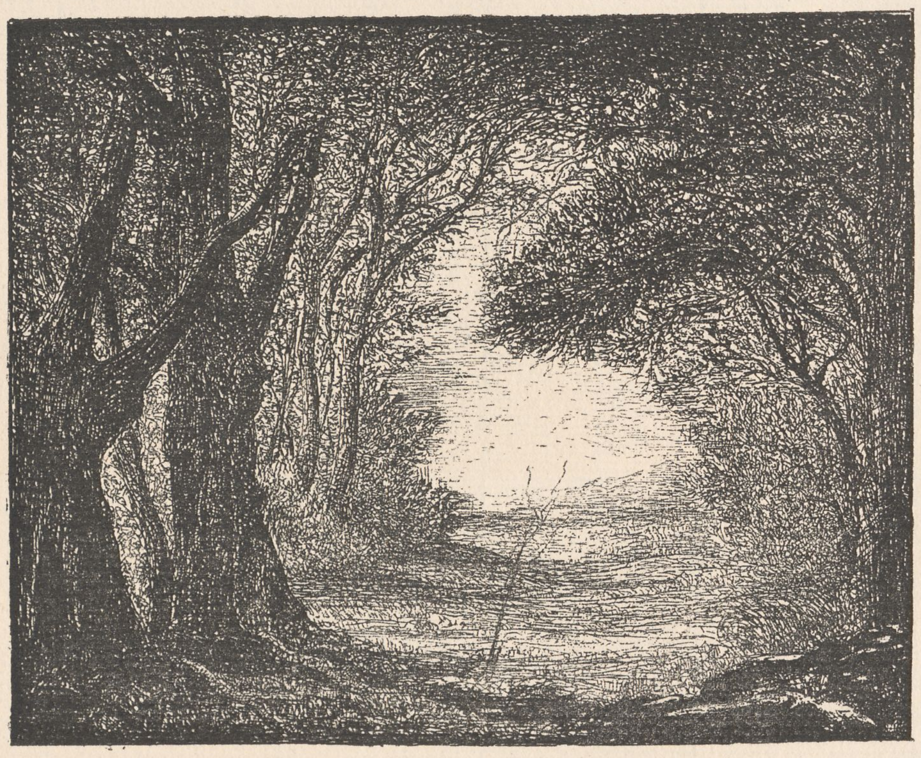

613. — PARC DU CHATEAU DE CHEVRIÈRES
D'après une eau-forte de E. Grangier.

SAINT-BONNET-LES-OULES *(Sanctus Bonitus Ollarum, Saint-Bonnet-les-Ollières)* est construit en amphithéâtre, sur une colline fertile et boisée. L'église est moderne et de style roman ; son clocher polygonal est bien dessiné, le portail est d'un style fleuri.

Les comtes de Forez possédaient, dès le XIIe siècle, un château à Saint-Bonnet ; la famille d'Angérieu leur succéda du XIIIe au XVIe siècle. Ce château était défendu par plusieurs tours et une enceinte ; la partie méridionale en a été conservée dans la construction moderne qui l'a remplacé.

SAINT-DENIS-SUR-COISE *(Sanctus Dionysius)* est un modeste village qui dépendait de Chatelus ; son église moderne est insignifiante ; plusieurs de ses parties sont lézardées.

SAINT-MÉDARD *(Sanctus Medardus, Saint-Miard)* renfermait autrefois un prieuré de Bénédictins uni à Montverdun et par conséquent relevant de La Chaise-Dieu ; il en est fait mention au XIIIe siècle. Il fut vendu vers 1750 aux de Masso et devint alors le fief de *La Ferrière*. Les bâtiments ayant été complètement remaniés aux XVIIIe et XIXe siècles, à l'exception d'une tour ronde, il reste peu de traces visibles de l'ancien prieuré, qui dominait une vallée profonde aboutissant à Saint-Galmier et à la plaine du Forez. L'église est fort jolie ; son portail du XIIe siècle est abritée par une voussure très profonde, sous laquelle se déroule une seconde arcature moulurée, reposant sur des colonnes à chapiteaux ornés de fleurs et de feuillages. Sur le tympan mutilé, on aperçoit la trace des animaux évangéliques ; au milieu sont deux anneaux enlacés formés par des serpents : toutes ces sculptures sont très fines. Au-dessus du portail est une fenêtre du XIIe siècle ; l'intérieur de l'église a été refait au XVIe ; il se compose d'une nef voûtée à nervures et de six chapelles latérales. Près de la porte du midi, est une petite crédence en pierre et un banc de bois dont le dossier porte de jolis ornements du XVIe siècle. Les fonts baptismaux en pierre, surmontés d'un édicule en bois sculpté, sont du XVIIe siècle (1688), ainsi que le bénitier et la chaire. Cette église

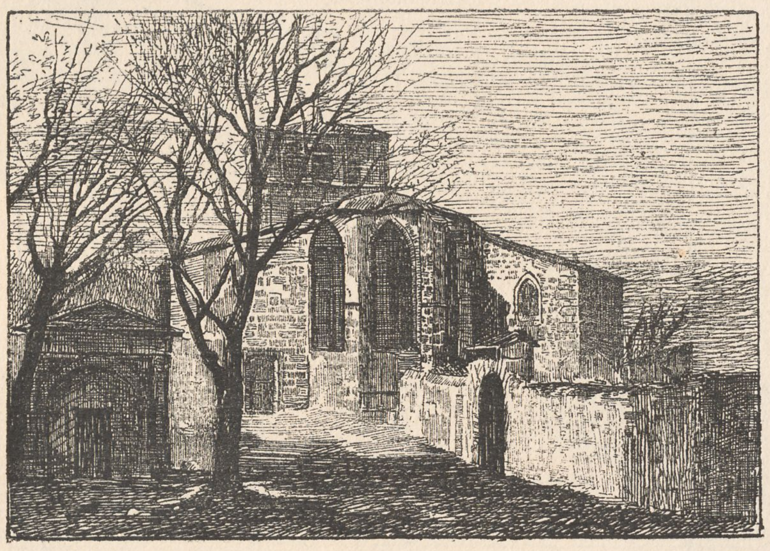

614. — ÉGLISE DE CHEVRIÈRES
Dessin de F. Thiollier.

615. — VUE PRISE DES MONTAGNES DU MATIN
D'après une eau-forte de Paul Borel.

était enfermée dans l'enceinte du prieuré, dont une porte de grande dimension et à plein cintre s'appuie d'un côté sur l'angle nord-ouest de sa façade et de l'autre sur une tourelle en ruine.

VEAUCHE *(Velchia, Velchi)*. — La principale agglomération de ce village est composée de bâtiments modestes. Au nord et au midi, des habitations bourgeoises ont été construites au-dessus d'une balme boisée qui domine la Loire.

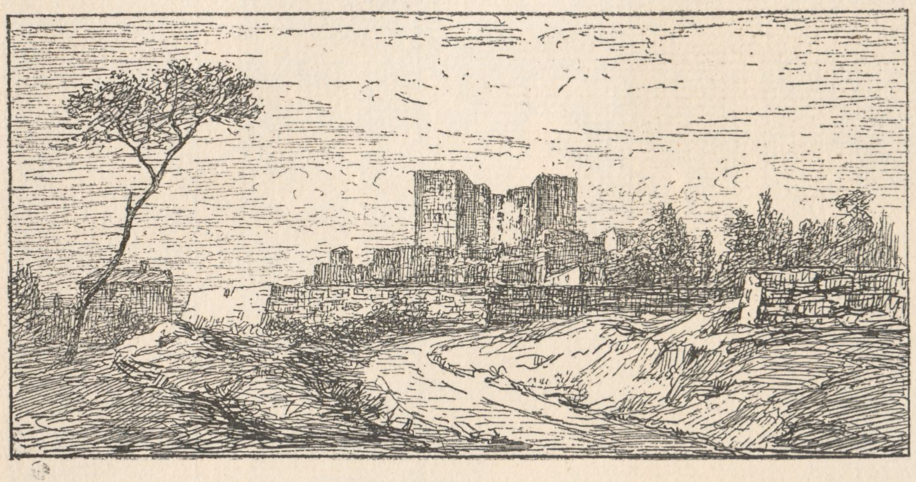

616. — CHATEAU DE MONTROND
Dessin de E. Grangier.

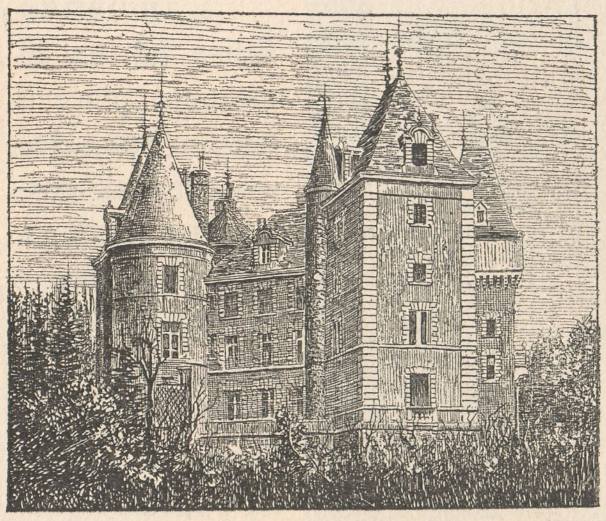

617. — CHATEAU DE SAINT-BONNET-LES-OULES
Dessin de F. Thiollier.

La situation naturellement belle est enlaidie par de nombreuses clôtures. L'église à trois nefs du XI^e^ au XII^e^ siècle a été allongée, rebâtie et remaniée au commencement du XVI^e^. Il ne reste de l'édifice le plus ancien que la porte ornée de colonnes à chapiteaux nattés et les murs des deux collatéraux des deux premières travées. Ces murs du XI^e^ ou XII^e^ siècle sont ornés d'arcatures appliquées, reposant sur des colonnes à chapiteaux nattés très semblables à ceux de Saint-Romain-le-Puy. La position de ces arcatures ne concorde pas avec les travées des nefs du XVI^e^ siècle. Le plan primitif n'a pas été suivi lors de la reconstruction. L'autel principal est en bois avec figures sculptées ; au-dessus un retable contient également de jolis détails, bien que cet ensemble soit d'un goût douteux. Le tout date du XVIII^e^ siècle. Dans le transept à gauche est un autre retable du XVII^e^ siècle, et près de là, un reliquaire en argent en forme de bras avec bague dorée ; à droite est une petite crédence en pierre portant la date de 1519 ; d'autres crédences sont de la même époque. Les fonts baptismaux du XVIII^e^ siècle offrent peu d'intérêt. On a placé sur le clocher moderne des ornements en ciment, dans l'intention de l'embellir !

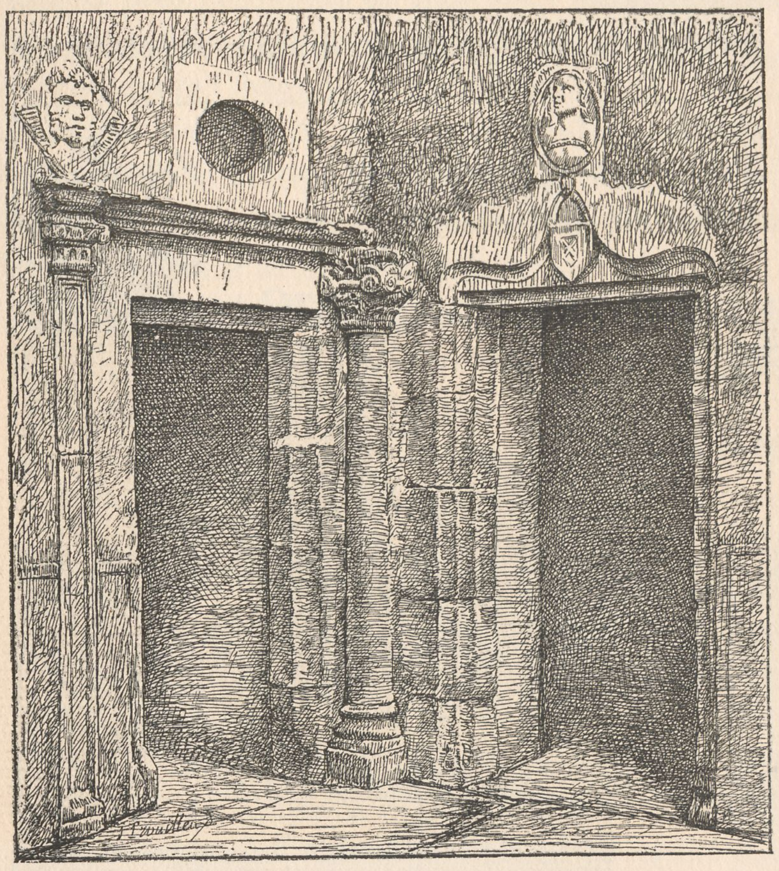

618. — COUR DU CHATEAU DE CHEVRIÈRES
Dessin de Trouilleux, d'après F. Thiollier.

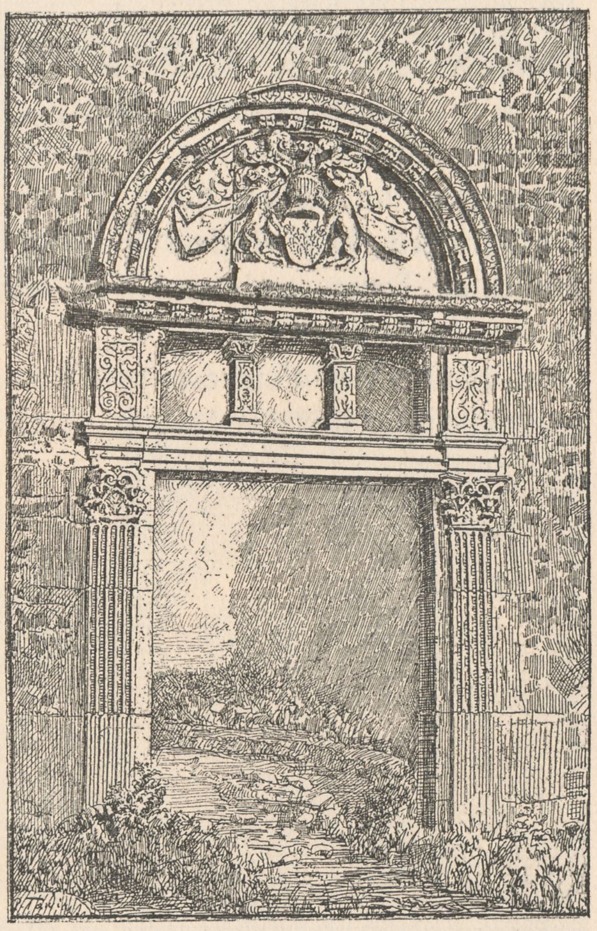

619. — PORTE DU CHATEAU DE MONTROND
Dessin de P. Tardieu, d'après F. Thiollier.

VIRICELLE *(Viricella)* situé sur un point élevé, possède une église d'une construction grossière et peu ancienne contenant trois nefs, trois travées et des voûtes à nervures ; la tour du clocher, construite au-dessus du chœur, est couronnée d'un lanternon que surmonte une statue de la Vierge.

VIRIGNIEU occupe un sommet, la vue est fort belle et très variée ; c'était le siège d'une ancienne châtellenie comtale.

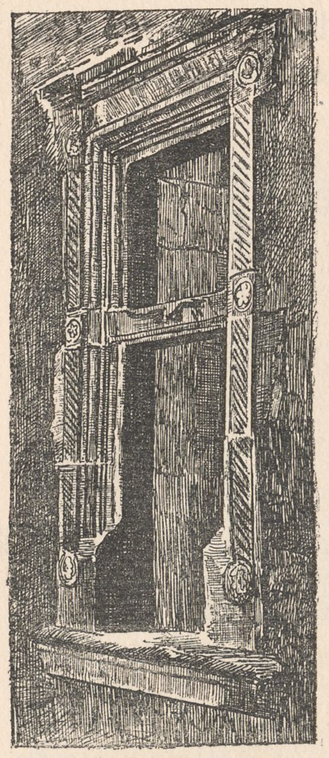

620. — FENÊTRE A MONTROND
Dessin de F. Thiollier.

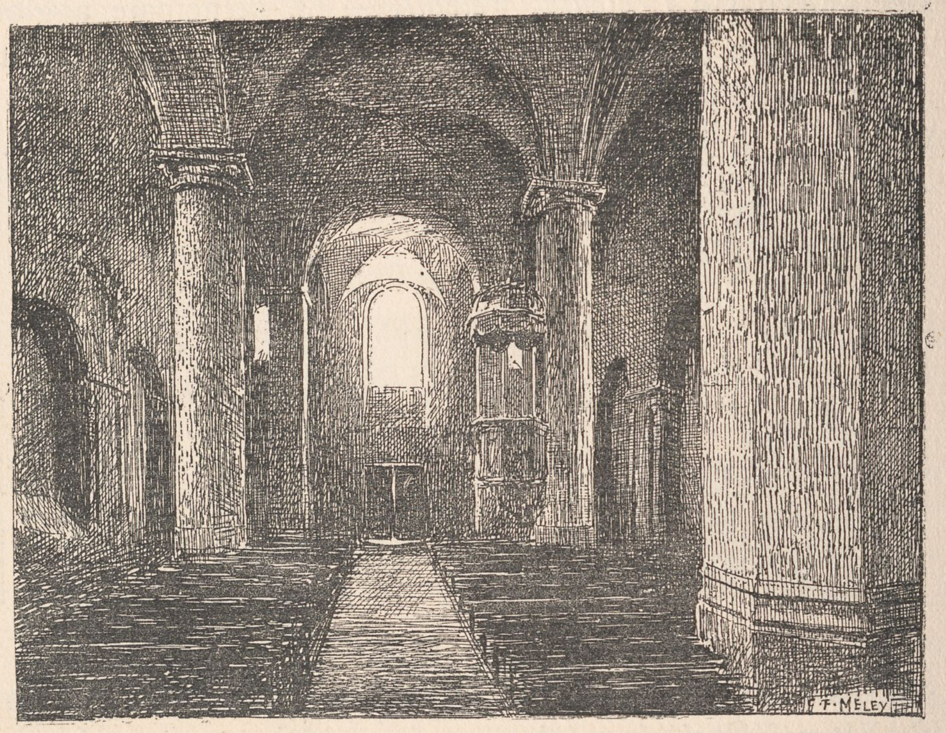

621. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE VEAUCHE
Dessin de Méley.

L'ancienne église fait en ce moment place à une nouvelle, dont la construction est confiée à l'architecte Boulin. On ne doit pas regretter la démolition de l'ancienne, où l'on ne pouvait signaler que des fonts baptismaux en bois sculpté, portant la date de 1761 et ornés d'un bas-relief représentant le baptême du Christ. Certaines parties de cette église étaient du XV^e siècle. La nouvelle construction, pour laquelle on adoptera le style roman, comprendra trois nefs sur colonnes trapues, avec transept et abside polygonale, dont on ne peut encore apprécier les détails. Près du village est une petite chapelle rurale dédiée à la Sainte Vierge.

A la suite du canton de Saint-Galmier, nous croyons devoir ajouter un croquis représentant les reste d'une chapelle qui appartenait au prieuré de L'Argentière, placé près des limites du Forez, mais en dehors de ces limites et exposé, comme tant d'autres, à subir les caprices des démolisseurs. Ce prieuré fut fondé en 1273, par un seigneur de Coise, dont les deux filles entrèrent dans ce monastère et y furent successivement prieures. Il fut changé, au XVIII^e siècle, en un chapitre noble de chanoinesses-comtesses. Le clocher et la plus grande partie de la paroisse d'Aveize relevaient de L'Argentière.

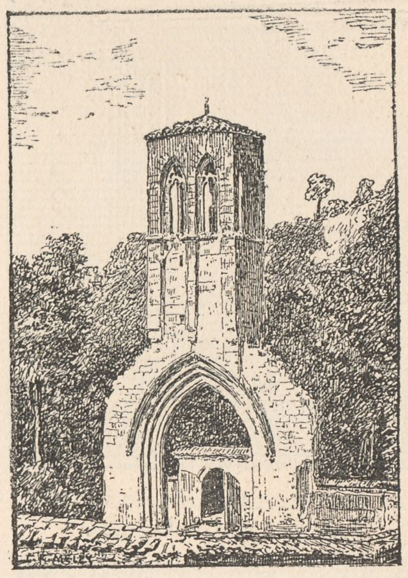

622. — ANCIEN CLOCHER DU PRIEURÉ DE L'ARGENTIÈRE
Dessin de Méley

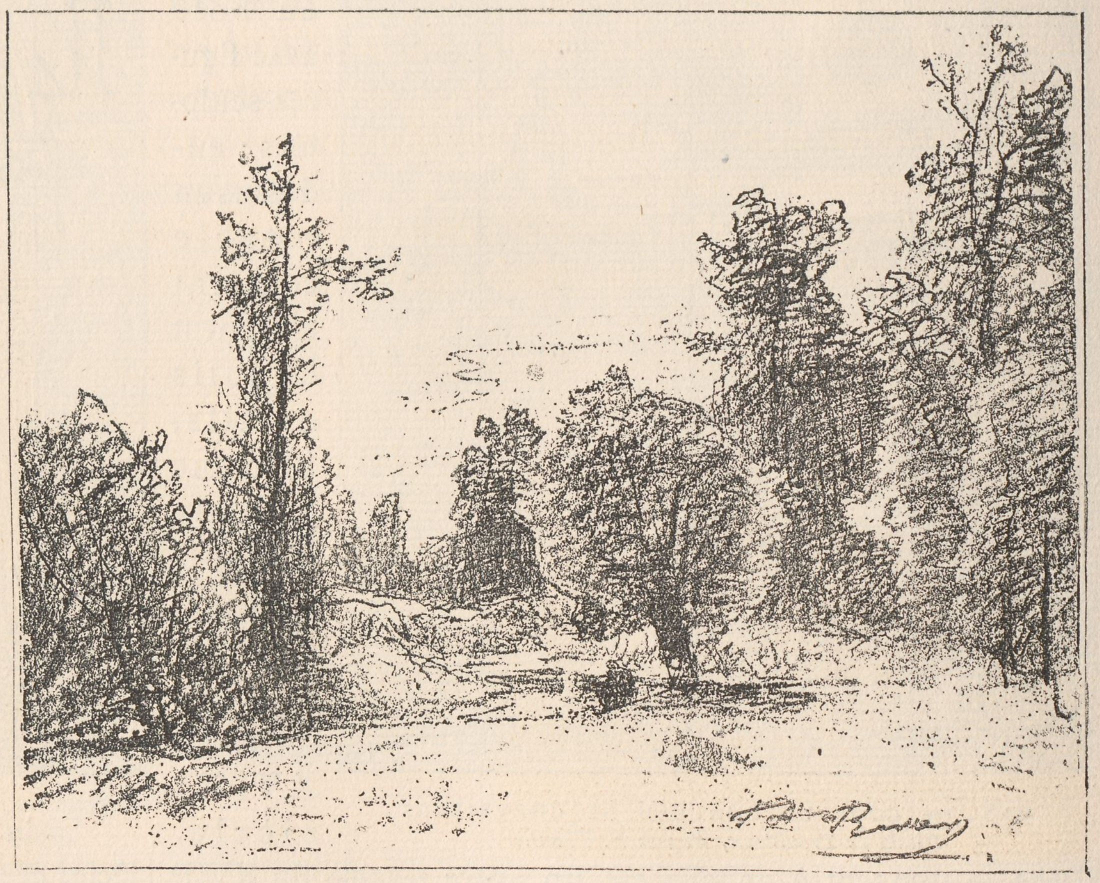

623. — BORD DE LA COISE
Dessin de A. Ravier

CANTON DE SAINT-GEORGES-EN-COUSAN[1]

Par E. BRASSART

Le canton de Saint-Georges possède la montagne la plus haute de notre département, *Pierre-sur-Haute*. Le sommet qui porte plus particulièrement ce nom (1639 mètres d'altitude) s'élève en pente douce, au centre d'un plateau d'environ six kilomètres de long, sur trois de large et dont l'altitude moyenne est supérieure à 1550 mètres. Ce grand espace, couvert de prairies et de bruyères d'une coloration foncée, d'où émergent des îlots de blocs de granit semblables à de gigantesques ossements blanchis au soleil, présente un aspect grandiose, mais empreint d'une indéfinissable tristesse. Cet aspect est d'ailleurs propre aux autres sommets de cette région de la Loire.

Les parties moins élevées du canton sont labourées en tous sens par des vallées étroites et profondes où coulent le Chagnon et le Lignon avec ses nombreux affluents. Celui-ci, depuis Chalmazel jusqu'au Sail, roule dans une faille d'environ 150 mètres de profondeur dont le plus souvent les parois tombent à pic et où les arbres naissent, meurent et se réduisent en poussière n'ayant eu que les oiseaux et quelques pêcheurs intrépides pour seuls visiteurs.

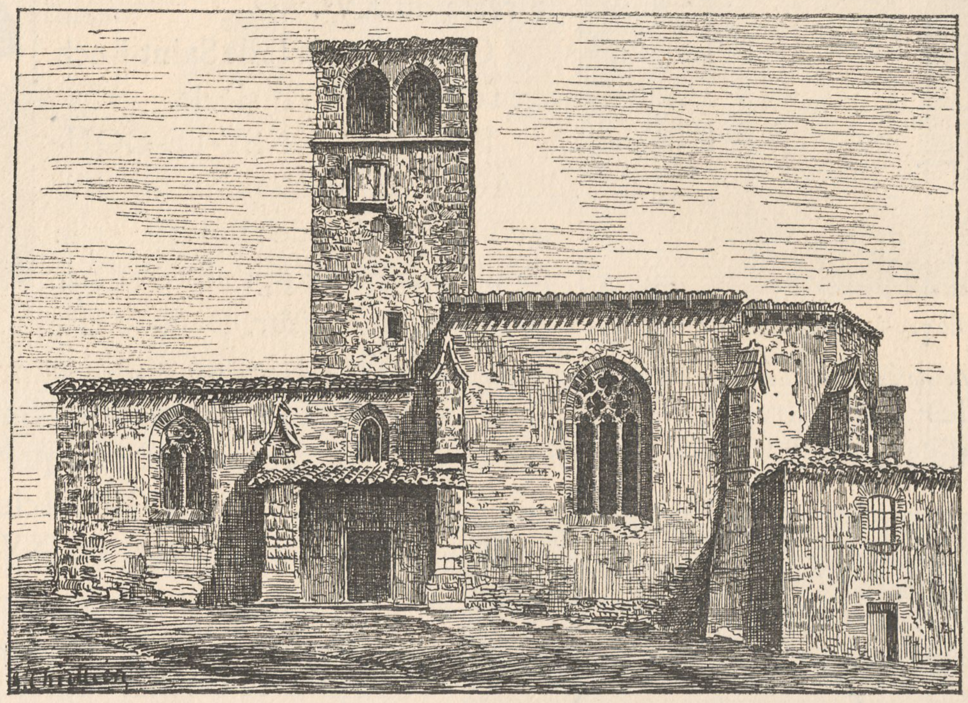

624. — ÉGLISE DE SAINT-GEORGES-EN-COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-GEORGES-EN-COUSAN *(Sanctus Georgius supra Cosanum)*. — Eglise du XV^e siècle. Débris de murailles d'un ancien château démoli en 1596. Porte de l'ancien hospice datée de 1591.

Chapelle, Fontaine et Manteau de *Saint-Martin*; antiquités anté-romaines. — Pont du *Diable* de la fin du XVI^e siècle.

CHALMAZEL. — Eglise moderne bâtie en 1882 dans le style ogival. Château du XIII^e siècle, agrandi et orné aux XV^e et XVI^e siècles.

CHATELNEUF *(Castrum novum)*. — Ruines à fleur de terre de l'ancien château des comtes de Forez. Ancienne église de Châtelneuf, aujourd'hui abandonnée, chœur du XII^e, nef de 1514, réparations et adjonctions du XVIII^e siècle.

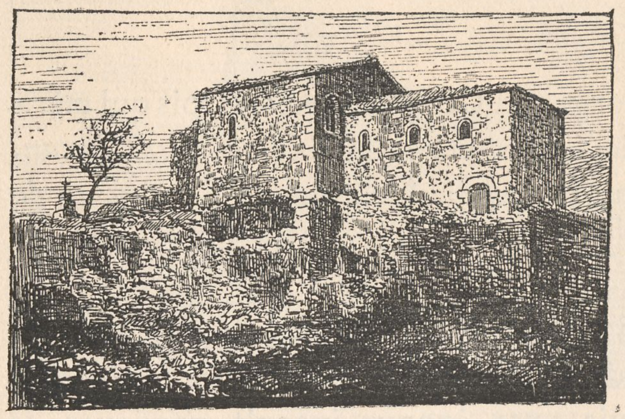

625. — ÉGLISE DE CHATELNEUF
Dessin de F. Thiollier, d'après une photographie de E. Brassart.

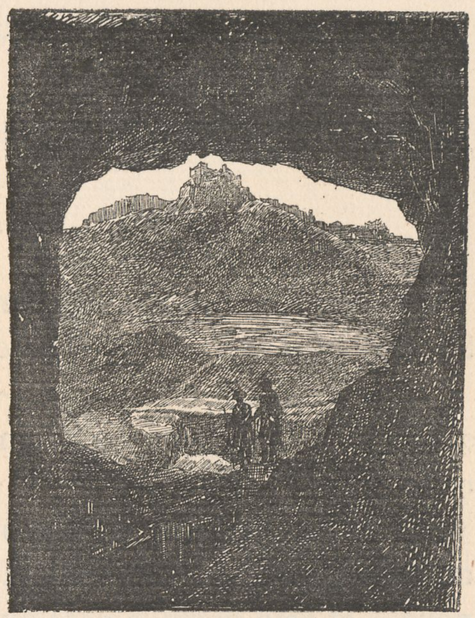

626. — GROTTE DES FÉES ET CHATEAU DE COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

A *Boibieu*, église paroissiale actuelle, bâtie vers 1825.

GENSANÈRES. — Au village de *La Chaise*, église moderne, clocher de 1854, nef et chœur de 1872. Dans le communal de *La Chaise*, à *La Roche*, aux *Mous*, ruines d'habitations d'une époque indéterminée.

---

[1] Population : 8,377 habitants.

LE SAIL DE COUSAN *(Saltus Cosani)*. — Château de Cousan du XII^{e} siècle; agrandi et remanié à diverses époques jusqu'au XVI^{e} siècle inclusivement. Chapelle Saint-Saturnin du XII^{e} siècle.

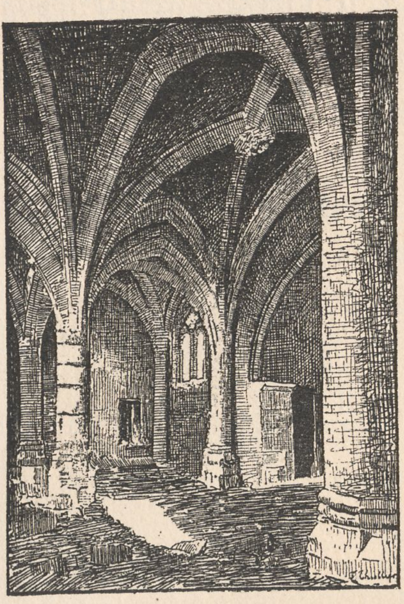

627. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE CHATELNEUF
Dessin de F. Thiollier, d'après Brassart.

Église paroissiale, chœur du XII^{e} siècle, le reste moderne.

A *La Baume*, grotte *des Fées*, antiquités anté-romaines.

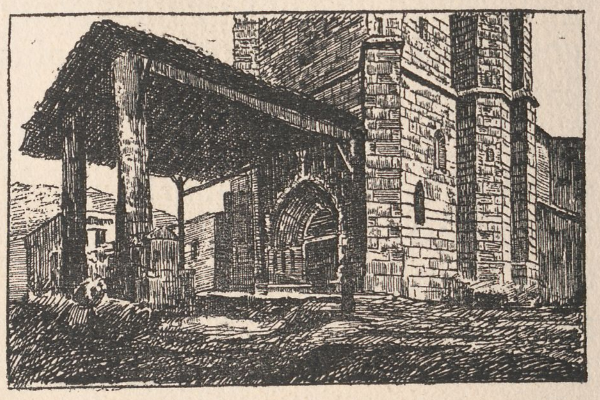

628. — PORCHE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JUST-EN-BAS
Dessin de F. Thiollier, d'après E. Brassart.

PALOGNIEU *(Palogniacus)*. — Eglise en partie du XI^{e} siècle, le reste du XV^{e}.

Chapelle rurale de Saint-Roch avec autel du XVI^{e} siècle.

SAINT-BONNET-LE-COUREAU *(Sanctus Bonitus de Kadrellis)*. — Eglise de 1501, allongée depuis environ vingt ans de deux travées et du chœur. Dans le clocher, du XVI^{e} siècle, on a utilisé des ouvertures romanes d'une construction antérieure. Sur la place, curieux socle de croix. Maison du XVI^{e} siècle. *Grandris*, château reconstruit presque en totalité en 1749. — Le *Roure*, construction du XVIII^{e} siècle, élevé sur une motte plus ancienne. — Pont de *Subertas* du XVI^{e} siècle. — *Coureau*, bâtiments du XVI^{e} siècle.

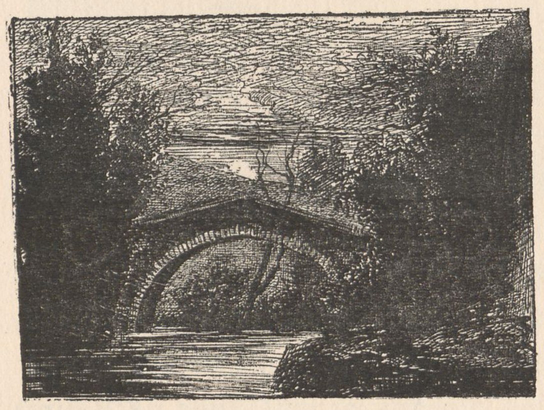

629. — LE LIGNON ET LE PONT DU DIABLE
D'après V. Durand.

SAINT-JUST-EN-BAS *(Sanctus Justus in Basso)*. — Eglise de 1495 avec clocher remarquable. La porte principale à l'ouest est abritée par un porche en maçonnerie et charpente de grandes dimensions. Jolie maison du XVI^{e} siècle.

Chapelle rurale, à *Saint-Roch*, de 1588.

SAUVAIN *(Salvanicus)*. — Petit bourg fossoyé dont la porte, ouvrage de défense fort curieux, paraît dater de la fin du XIV^{e} siècle. Eglise, chœur du XII^{e} siècle, nefs et clocher d'environ 1522. Château du commencement du XVII^{e} siècle.

Vallée de *Chorsin*, ruines d'un ermitage utilisées pour une scierie.

APPENDICE

Par A. VACHEZ

Des monuments qui existent dans le canton de Saint-Georges-en-Cousan, il en est trois qui méritent une attention particulière : le château de *Chalmazel*, celui de *Cousan*, et l'église de *Sail-sous-Cousan*.

1° *Château de Chalmazel*. — Ce château, bâti sur un plan pentagonal, est flanqué, à chacun de ses angles, d'une tour, dont l'une servant autrefois de donjon, est carrée et les quatre autres de forme cylindrique.

Peu de châteaux ont une origine aussi bien connue. L'acte par lequel Guy IV, comte de Forez, autorisa Armand de Marcilly à le faire construire, au lieu de Chalmazel, est venu en effet jusqu'à nous. Cet acte porte la date du 4 septembre 1231, et, depuis cette époque jusqu'à nos jours, ce château n'est pas sorti des mains de la même famille, car lorsque la descendance masculine de son fondateur s'éteignit, Béatrix de Marcilly l'apporta, en 1364, dans la maison de Talaru, par son mariage avec Mathieu de Talaru, et l'on sait que le dernier des Talaru est mort seulement en 1850, après avoir légué son vieux château à la maison des religieuses de Saint-Joseph, à la charge d'y établir des lits pour les communes du canton.

Depuis cette époque, des travaux importants ont dû y être exécutés pour l'approprier à sa nouvelle destination. Divers remaniements sont venus altérer le caractère de son architecture primitive : les tours qui s'écroulaient ont été restaurées; de larges fenêtres ont été ouvertes dans ces hautes murailles, percées seulement d'étroites meurtrières. Néanmoins, on y retrouve encore l'architecture bien caractérisée des deux époques auxquelles il appartient. A l'extérieur, et grâce à sa couronne de machicoulis, c'est toujours, dans son ensemble, la forteresse imposante et sévère du XIII^e siècle, pendant qu'à l'intérieur, où l'on pénètre par une porte ogivale, la Renaissance se révèle dans les doubles galeries couvertes, ornées de belles sculptures, et les fenêtres à croisillons qui s'ouvrent sur la cour. De même, l'ancienne salle de justice, éclairée par cinq fenêtres, a conservé sa grande cheminée du Moyen-Age, et la chapelle, placée dans une tour, sa voûte à nervures avec écussons et une petite cheminée sur laquelle le ciseau du sculpteur a tracé des détails fort gracieux.

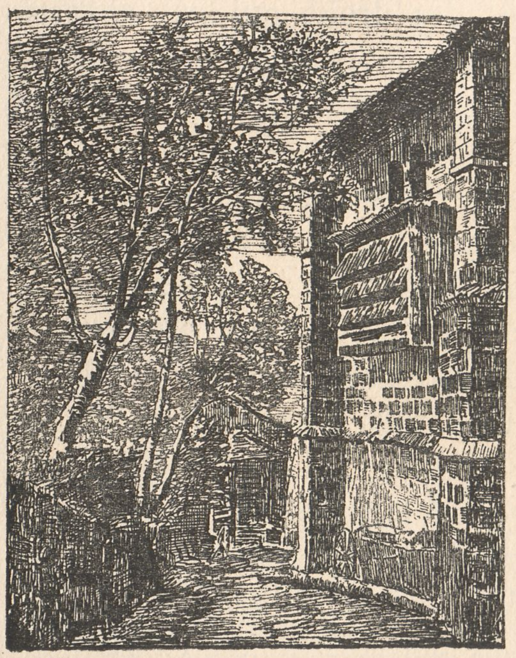

630. — ANCIENNE ÉGLISE DE CHALMAZEL AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de F. Thiollier.

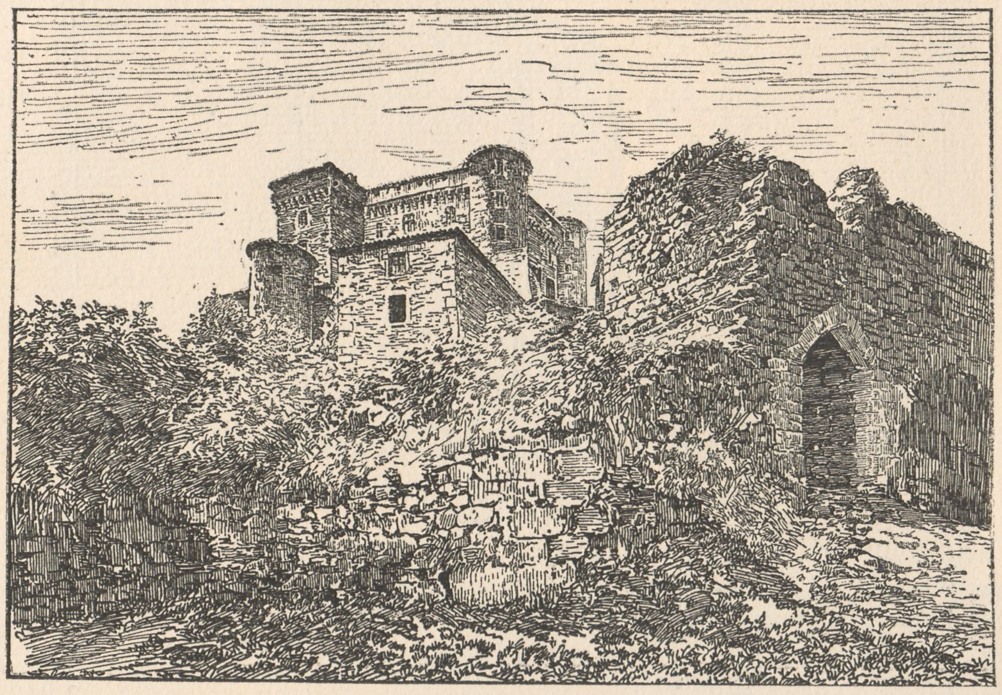

631. — CHATEAU DE CHALMAZEL
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

2° *Château de Cousan.* — Le château de Cousan est bien plus ancien. Aussi la légende recouvre-t-elle les premiers siècles de son existence. S'il fallait l'en croire, les Sarrasins seraient venus l'assiéger au VIII^e siècle; mais quand la garnison aux abois leur eut jeté son dernier pain, ils auraient levé le siége, croyant aux ressources inépuisables de la place. Les souvenirs de l'histoire remontent moins haut; un plaid de justice qui y fut tenu, en 1110, pour régler un différend entre le seigneur de Cousan et le prieur de Randan, est le premier évènement historique dont nos annales aient gardé la mémoire (1). Dès cette époque déjà Cousan est aux mains de la puissante maison de Damas, qui le garda jusqu'au milieu du XV^e siècle. Mais des luttes et des querelles incessantes, motivées le plus souvent par un simple refus d'hommage, remplissent cette période. Tantôt, c'est avec le comte de Forez, qui contraint par la force son vassal rebelle à remplir le devoir féodal (1222); tantôt c'est avec le sire de Beaujeu, qui vient faire le siège de Cousan, délivré cette fois par le comte de Forez (1229) (2).

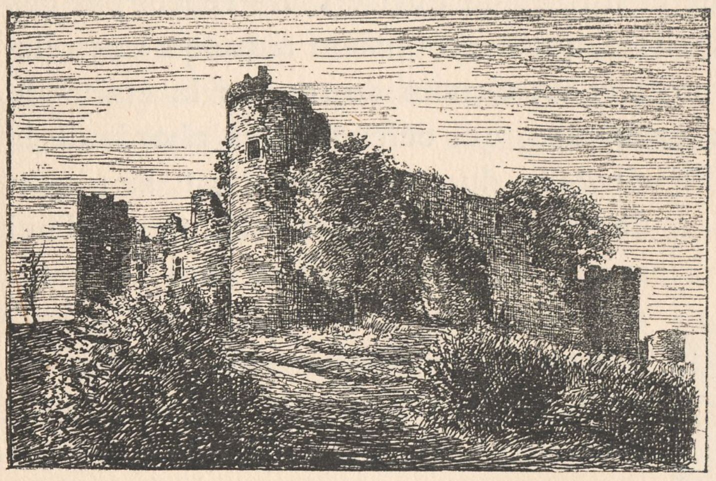

632. — CHATEAU DE COUSAN
Dessin de E. Montagnon, d'après F. Thiollier.

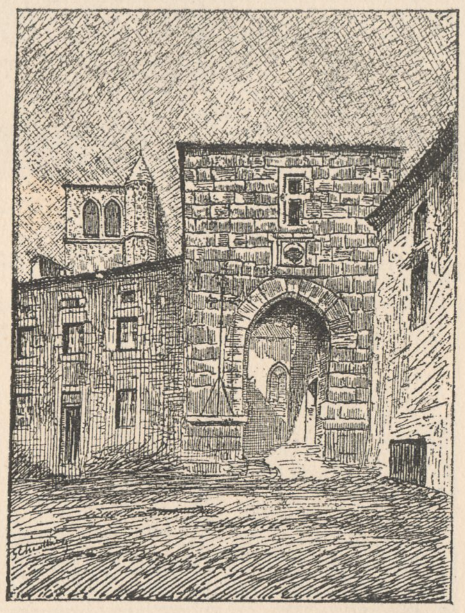

633. — ÉGLISE ET PORTE DE SAUVAIN
Dessin de F. Thiollier, d'après E. Brassart.

---

(1) *Cartul. de Savigny*, ch. 884.

(2) Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, 93. — De La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*. I. 166. 220. — *Recueil des Mémoires et Documents sur le Forez*, publiés par la Société de la Diana, t. III, pp. 88 et 93.

A cette époque, Cousan était la première des quatre baronnies du Forez, et les possessions de ses seigneurs étaient nombreuses : Sauvain, Arthun, Boën, Chalain d'Uzore et Urbize faisaient partie de leurs domaines, indépendamment des droits qui leur appartenaient dans les châteaux et villes de Roanne, Saint-Haon, La Forest et Saint-Romain-la-Motte.

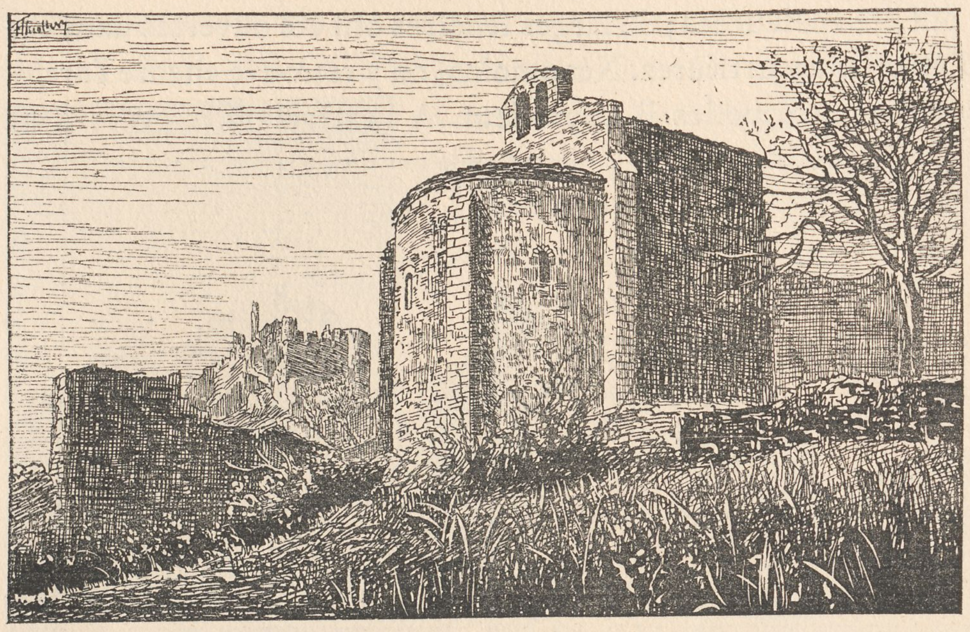
634. — CHATEAU ET CHAPELLE DE COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

Après avoir pris le nom de Cousan, la branche masculine de la famille de Damas, qui possédait la baronnie de Cousan, s'éteignit et Alix de Cousan, héritière de Guy de Cousan, son frère, l'apporta, en 1447, à Guy de Lévis, qui en fit hommage en 1452. La maison de Lévis la garda jusqu'en 1622, époque à laquelle elle passa à celle de Saint-Priest, par le mariage de Marguerite de Lévis-Cousan, avec Louis de Saint-Priest. Gilbert de Chalus, neveu et donataire de ce dernier, vendit Cousan, en 1656, à Jean de Luzy-Pélissac, dont les descendants le possédaient encore en 1789. Louis de Luzy fut le père d'une fille, mariée en 1794 à M. de Thy de Milly. Aujourd'hui, ces grandes ruines appartiennent à M^{me} de Thy de Milly, veuve de M. de Thy de Milly, décédé dans le courant de l'année 1888.

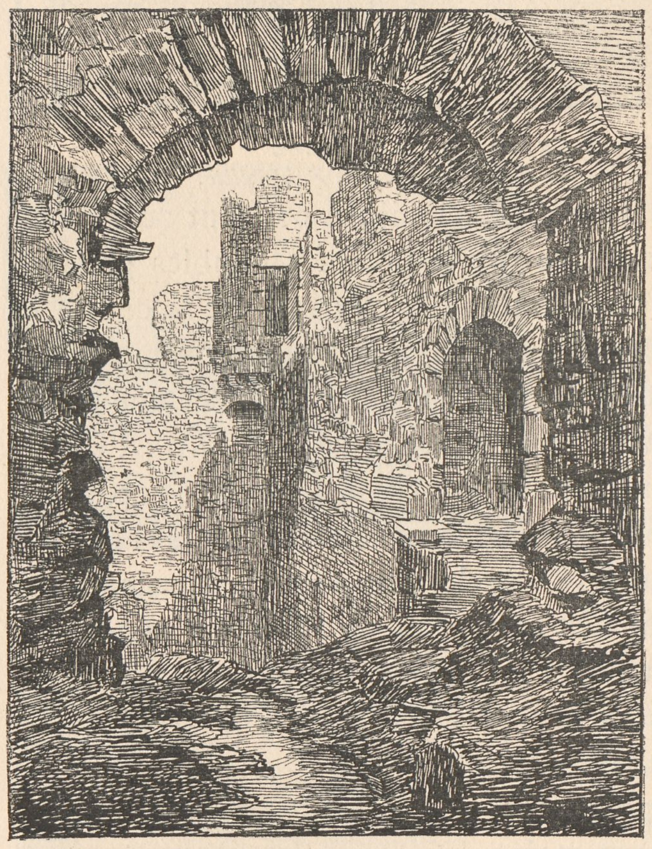
635. — RUINES DU CHATEAU DE COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

Le château de Cousan est le monument le plus remarquable de l'architecture militaire du Moyen-Age que possède l'ancienne province du Forez. Bâti sur une croupe ardue, qui se dresse à pic, du côté du sud-ouest, cette antique forteresse commande à la fois deux vallées, et domine, au loin, une vaste plaine.

Dans son ensemble, ce château se divise en deux parties principales: 1° la citadelle, située au sommet de la montagne et formée de quatre tours reliées par des courtines épaisses, que couronnaient autrefois une ceinture de hourds et un chemin de ronde ; là étaient le donjon et la demeure du seigneur ; et 2° l'enceinte extérieure, qui défendait les abords de la citadelle, du côté du nord-est, au moyen de trois remparts successifs, aujourd'hui ruinés, mais très visibles dans le dessin que Guillaume Revel a tracé de Cousan. C'est dans la première de ces trois enceintes et non loin de la porte de Saint-Georges, ouverte au nord, que se trouve le grand puits, qui, dit-on, ne tarit jamais, et dont la margelle porte les armes écartelées des Damas et des Lévis, avec celles des Lavieu-Feugerolles, en abîme. C'est aussi près de là que se trouve, abandonnée au milieu des ronces et des broussailles, une curieuse pierre nommée : la *Pierre de la Dime*, boisseau-étalon, qui servait autrefois à mesurer le blé et qui présente, sur deux de ses faces,

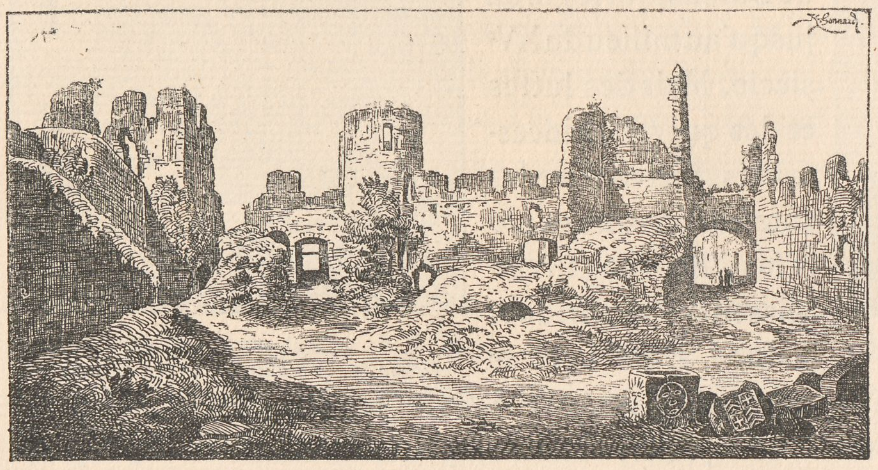
636. — INTÉRIEUR DES RUINES DU CHATEAU DE COUSAN
Dessin de H. Gonnard.

une tête radiée et sur la troisième, une longue figure à la bouche ouverte et les yeux clos.

Tout un village serait à l'aise dans cette vaste enceinte, où se réfugiait, aux heures d'alarme, toute la population des alentours. Nulle part, on ne trouve un site plus pittoresque, des ruines plus grandioses ; nulle part aussi on ne peut faire une étude plus intéressante des caractères de l'architecture des diverses époques du Moyen-Age.

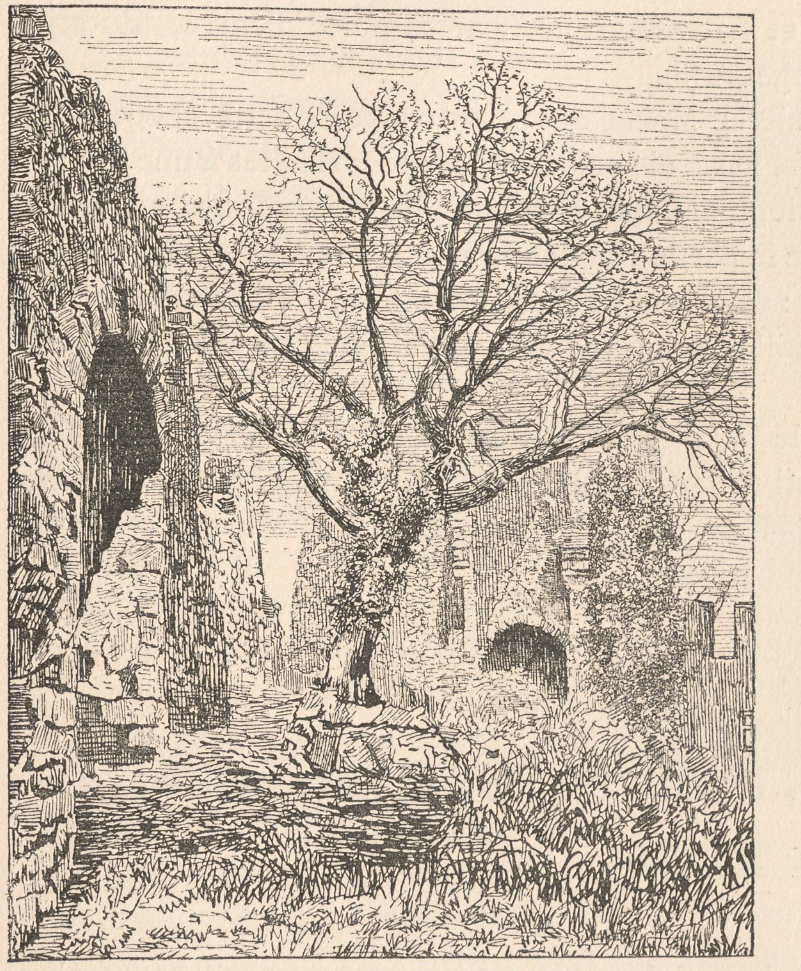

637. — RUINES DU CHATEAU DE COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

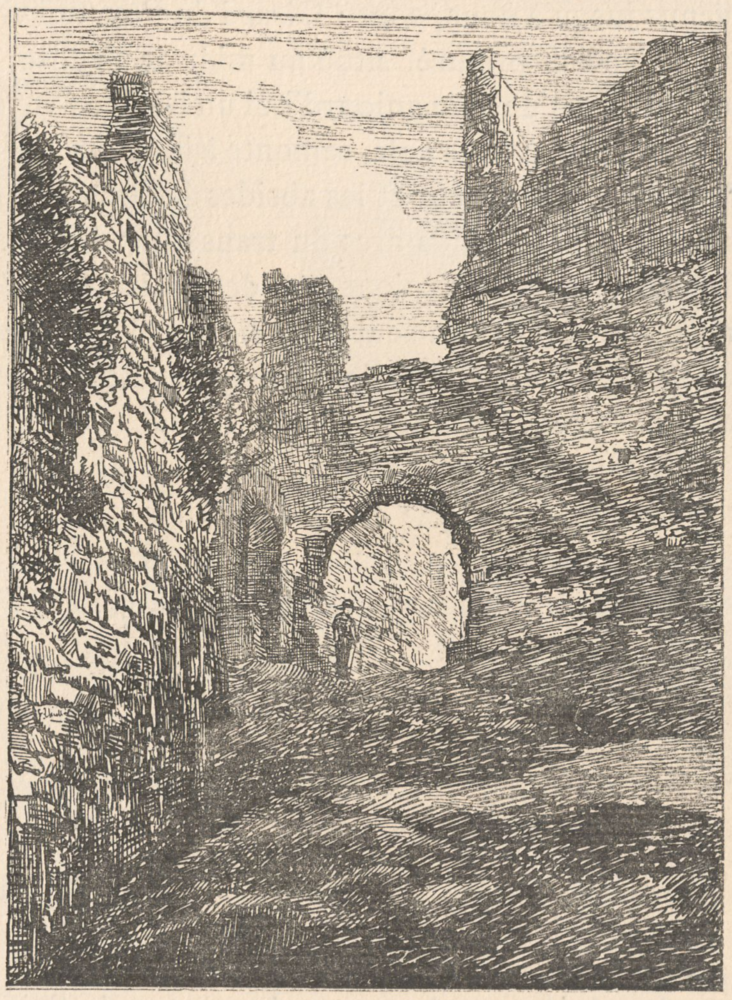

638. — RUINES DU CHATEAU DE COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

Ainsi à l'ouest, les remparts de la dernière enceinte, que caractérisent, à la fois, la forme de l'appareil et les baies étroites à plein cintre, remontent très visiblement à l'époque carolingienne.

Au nord de cette enceinte, on retrouve, au contraire, les caractères du XII^e siècle, dans une tour carrée aux angles arrondis et à l'appareil à arêtes de poissons. — Le donjon cylindrique, qui se dresse au milieu de ces ruines, toujours imposant et superbe, appartient au XIII^e siècle, pendant que d'autres parties contiguës de l'ancienne citadelle n'ont été élevées qu'au XIV^e siècle, pendant la guerre de Cent Ans. Les bâtiments situés à droite de la porte d'entrée, où l'on remarque de belles cheminées, et en plusieurs endroits, la croix ancrée des Damas, ont été construits seulement au XV^e siècle.

Enfin, une sorte de bastion avancé, propre à l'usage de l'artillerie, qu'on remarque au nord-ouest de la forteresse, n'a été élevé qu'à la fin du XVI^e siècle, pendant les guerres de religion.

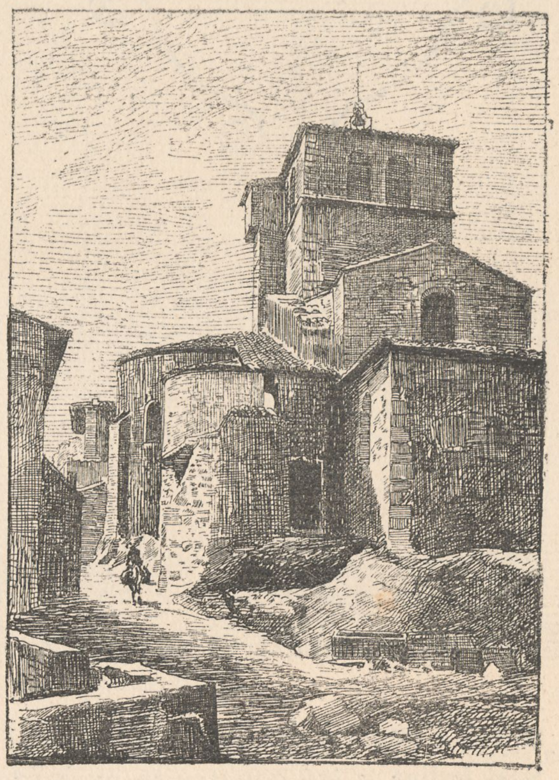

639. — ÉGLISE DE SAIL-SOUS-COUSAN
Dessin de F. Thiollier.

En dehors de l'enceinte du château de Cousan est située l'ancienne chapelle de Saint-Saturnin ; c'est un monument du XII^e siècle, mais il ne reste plus de cette époque que l'abside et le chœur, avec une petite chapelle ogivale du XV^e siècle, située à droite.

3° *Église de Sail-sous-Cousan* — Le prieuré de Sail, qui dépendait de l'abbaye de Cluny, fut fondé par les sires de Cousan, dès le XI^e siècle ; car d'après dom Estiennot, les comtes de Forez, Videlin et Artaud le comblèrent de faveurs (1). Jusqu'au XV^{e} siècle, quatre ou cinq moines y vivaient sous la direction d'un prieur. Les deux plus anciens de ces prieurs, dont les noms soient venus jusqu'à nous, sont : Girard du Puy, qui vivait en 1323, et Albert de La Fontaine, en 1392 (2).

L'ancien prieuré, situé au midi de l'église, se fait remarquer par sa porte d'entrée, du style ogival. Il est devenu aujourd'hui un hôtel de voyageurs (3).

L'église, à trois nefs, remonte à la fin du XI^{e} siècle. Mais il ne subsiste plus de cette époque que le transept, le chœur et les absides des basses nefs. Les trois nefs ont été reconstruites à une époque moderne. Les grands arcs du transept et l'arc triomphal sont accompagnés de colonnes engagées. Les chapiteaux des colonnes et des colonnettes de la partie romane sont peu fouillés et accusent un art bien primitif ; un seul a des figures d'animaux : deux quadrupèdes affrontés ; les autres sont ornés de figures fantaisistes, de demi-sphères et de feuillages à peine dégrossis. Mais un épais badigeon empêche de les étudier suffisamment.

Des médailles antiques découvertes dans le bassin des sources d'eaux minérales, qui font aujourd'hui la fortune de l'humble village de Sail-sous-Cousan, nous apprennent que ces sources furent connues et exploitées par les Romains. Mais, perdues pendant tout le Moyen-Age, elles ne furent retrouvées qu'en 1612 par le docteur de La Roue.

CANTON DE SAINT-JEAN-SOLEYMIEU (4)

Par PAUL TARDIEU

La région montagneuse du canton de Saint-Jean-Soleymieu est un entassement de grandes collines recouvertes, dans leur partie supérieure, de pins et de prairies humides. La plaine est reliée aux sommets par des terrains mouvementés assez fertiles. La Mare et la Curraise prennent leur source dans les montagnes de ce canton qu'elles ravinent ; et c'est dans les replis de leurs vallées que l'on trouvera, au milieu de rochers gris et de la verdure de hêtres ou de bouleaux, des paysages dignes d'être visités et étudiés.

La tour de Marols, la crypte de Saint-Jean-Soleymieu et le château de Chenereilles sont les monuments les plus originaux de cette région. Une voie romaine la traversait, et l'on y a trouvé une certaine quantité de débris antiques.

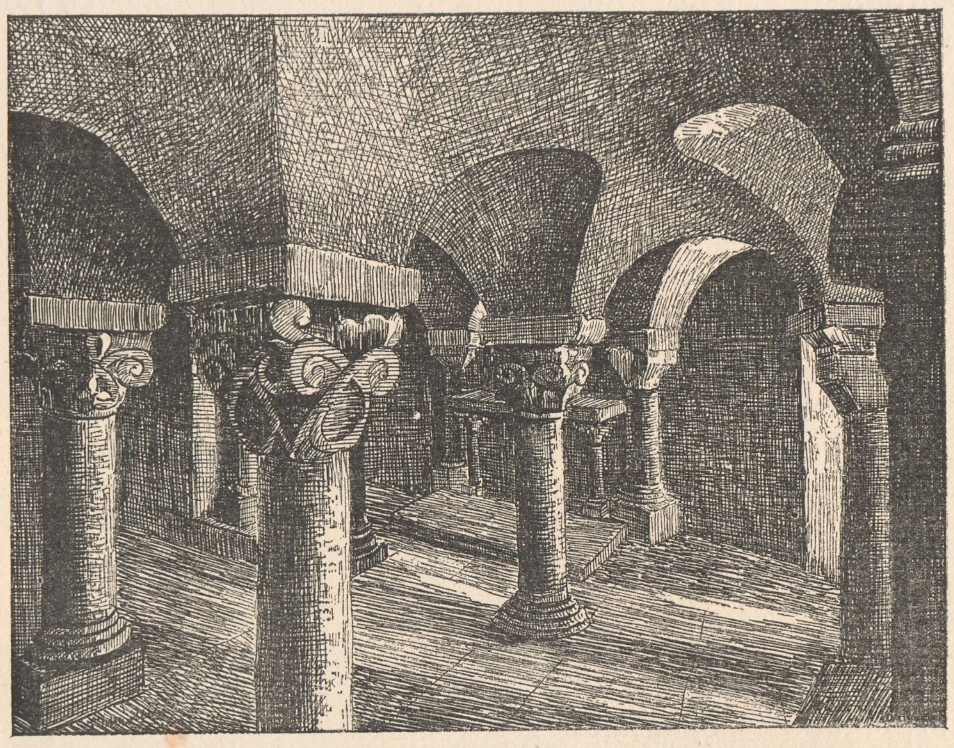

640. — CRYPTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-SOLEYMIEU

Dessin de F. Thiollier.

SAINT-JEAN-SOLEYMIEU. — Ce bourg peu considérable, s'adossant à l'ouest à des montagnes couronnées de bois, jouit d'un vaste horizon du côté de la plaine. Son église a été construite au XV^{e} siècle, sur une crypte plus ancienne dite de *Notre-Dame-sous-*

---

(1) Dom Estiennot, *Antiquitates variorum diocesum Galliæ*, p. 181.

(2) Guichenon. mss. t. XVI, n° 166. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, I, pp. 168 et 319 — t. II, pp. 341 et 497.

(3) Le prieuré de Sail-sous-Cousan figure à la page 492 de *l'Armorial de Guillaume Revel*. Le nom a été effacé sur le manuscrit original ; mais il est possible de le lire encore sous la forme suivante : *Sal-sous-Cousant*.

(4) Population : 10,213 habitants.

terre, et placée au-dessous du chœur. Cette crypte a la forme semi-circulaire de l'abside; ses voûtes basses d'arêtes reposent, au centre sur quatre colonnes, qui déterminent trois nefs et trois travées, et sur d'autres colonnes ou piliers adossés aux murs. Les lourds chapiteaux rudimentairement sculptés ont un caractère archaïque, qui permet d'assigner à ce monument une origine antérieure au XII^{e} siècle. L'église supérieure est à trois nefs; les voûtes, à nervures, se détachent sans intermédiaire des piliers. En avant de l'abside est une travée étroite, voûtée en berceau ogival, dont les murs ont gardé des arcs appliqués en plein cintre et ayant peut-être appartenu à la construction primitive, qui s'élevait au-dessus de la crypte. La nef méridionale et la partie polygonale de l'abside ont été remaniées vers 1850. Le clocher s'élève sur la façade; c'est une tour carrée, flanquée de contreforts; une rosace finement sculptée s'ouvre au-dessus du portail, et l'étage supérieur est percé de baies ogivales. La cure date de 1568. En face de l'église, est une maison avec haute tour ronde; chez les religieuses est conservé un beau retable en bois doré, du XVII^{e} siècle.

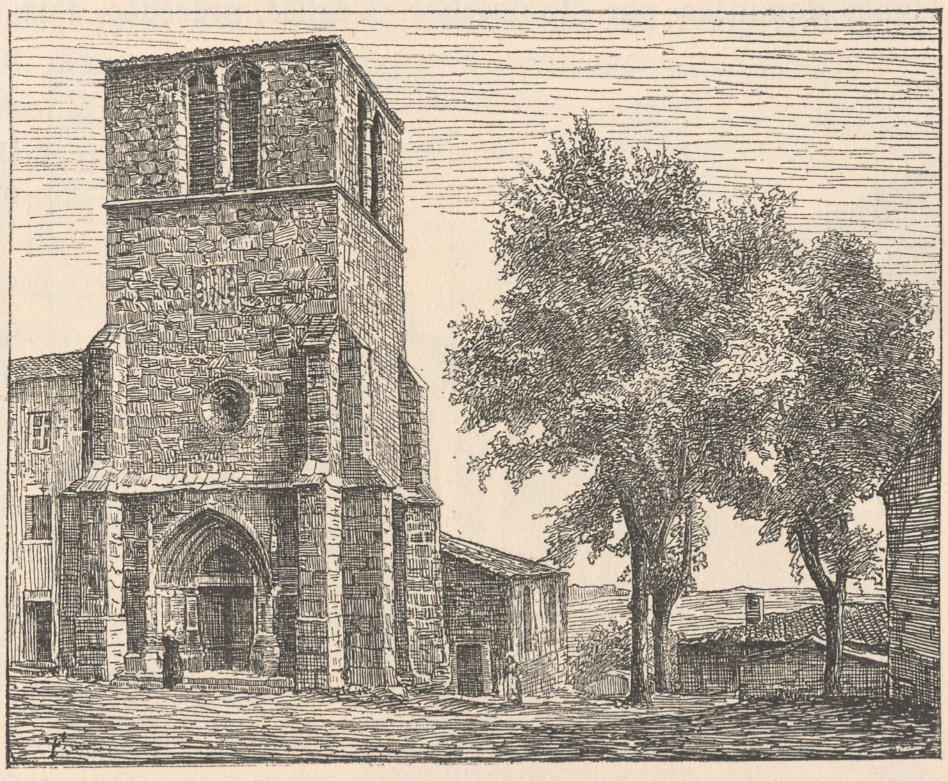

641. — ÉGLISE DE SAINT-JEAN-SOLEYMIEU
Dessin de F. Thiollier.

Au hameau de *La Crusille* sont plusieurs maisons du XVI^{e} siècle et une croix gothique avec inscription.

BOISSET-SAINT-PRIEST *(Boissetus)*. — Cette commune est formée de deux paroisses étagées sur des collines; quelques sommets, appelés *sucs* dans le pays, se profilent heureusement à l'horizon. A *Marcoux*, des vestiges romains ont été trouvés sur un de ces sucs.

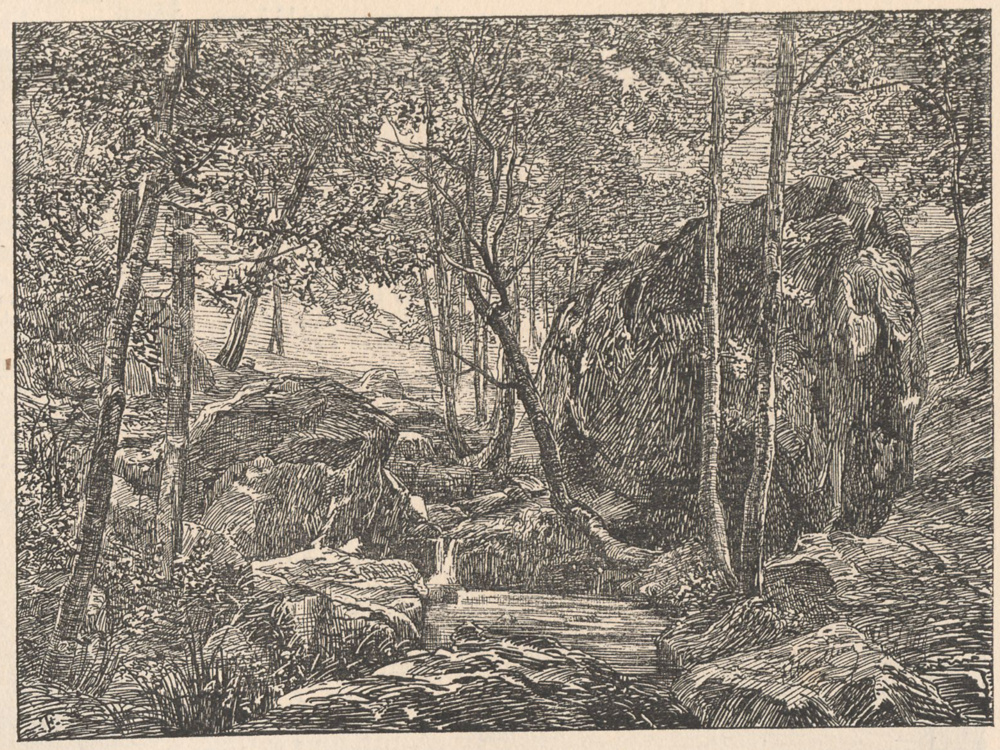

642. — LA GUEULE D'ENFER
Dessin de F. Thiollier.

L'ancienne église de Boisset comprend une nef, flanquée de chapelles, au-dessus desquelles règne une tribune. La tour carrée du clocher s'élève à gauche de la façade, au-dessus de la première chapelle latérale. Ce clocher, construit en deux fois, a son étage supérieur percé de deux baies ogivales du XV^{e} siècle.

Le très remarquable retable du XVII^{e} siècle, qui décorait l'abside, est actuellement au château des Périchons, commune de Poncins.

La nouvelle église est due à l'architecte Favrot; elle est gothique, à une nef, avec clocher et flèche sur la façade.

Saint-Priest domine une vallée ravinée; au-delà, sont les bois et le château de Bazourges. Tout près de là existe un souterrain, d'environ deux mètres de hauteur et de deux cents mètres de longueur, dont on ignore l'origine et la destination. L'église est précédée du cimetière, où l'on a élevé dans le courant de ce siècle un autel qui lui est adossé; tous les murs sont couverts d'inscriptions naïves. On entre par un portail latéral; l'unique nef étroite, élevée et voûtée en berceau, peut dater du XII^e siècle; un retable du XVI^e décore la paroi du fond.

LA CHAPELLE-EN-LAFAYE, entourée de superbes bois de pins, est au pied des montagnes dominées par Montarcher. L'église, précédée d'un porche du XVI^e siècle, est à trois nefs : la principale a des parties du XII^e siècle, le reste est du XVI^e. Le transept, le chœur et l'abside sont modernes.

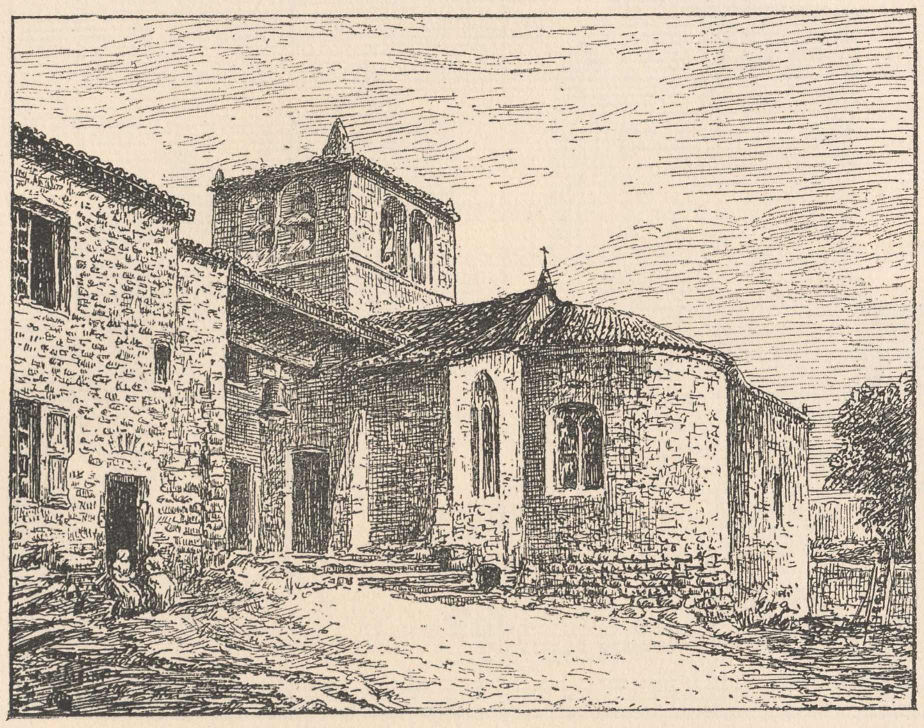
643. — ANCIENNE ÉGLISE DE CHENEREILLES, AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

CHAZELLES-SUR-LAVIEU *(Casellæ)* est situé sur un plateau élevé qu'entourent des mamelons couronnés de bois de pins; son élégante église est bâtie sur une petite plateforme. Des constructions primitives du XV^e siècle il reste la tour carrée du clocher, qui en formait l'entrée. Les détails gothiques de ce monument sont taillés dans le granit avec beaucoup de fermeté et d'ampleur; les baies géminées de l'étage supérieur, de même que le portail, sont formés de voussures et colonnettes refouillées et accompagnées de pinacles; des contreforts surmontés de fleurons s'appuient aux angles; trois écussons décorent le linteau de la porte d'entrée; le tympan de l'ogive est ajouré d'enroulements, de style flamboyant. Le reste de l'église a été refait en 1863 par l'agent voyer Brivet, dans le style du clocher.

Au nord de l'église sont les bâtiments attribués à un collège, dont la porte, du XVIII^e siècle, est en granit avec l'inscription : VALEAS VIRTUTE IRRUMPERE INIQUITATES (1787). Dans le mur de cet ancien collége, qui actuellement sert de cure, est un bénitier avec un écusson. Au couchant de l'église est une croix du XVI^e siècle, au fût élancé, portant deux personnages à côté du Christ. Dans le cimetière existe aussi une autre croix du XVI^e siècle, dont les proportions sont élégantes.

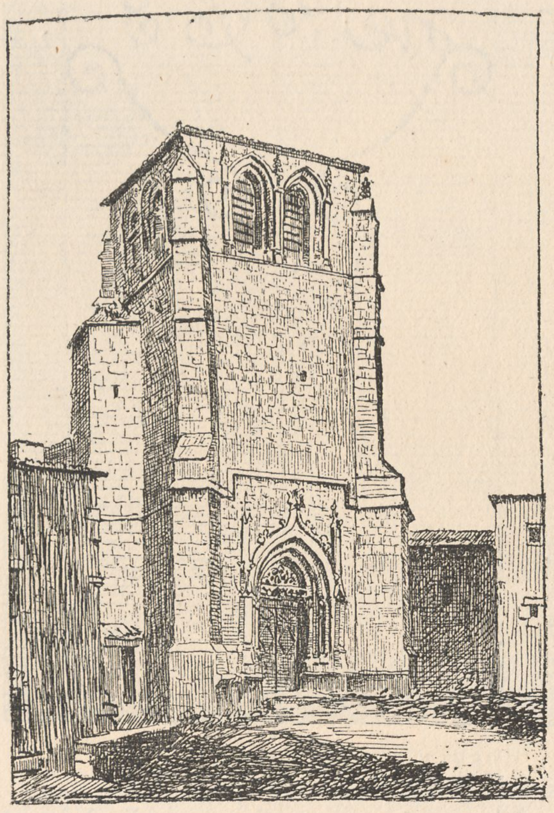
644. — ÉGLISE DE CHAZELLES-SUR-LAVIEU
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

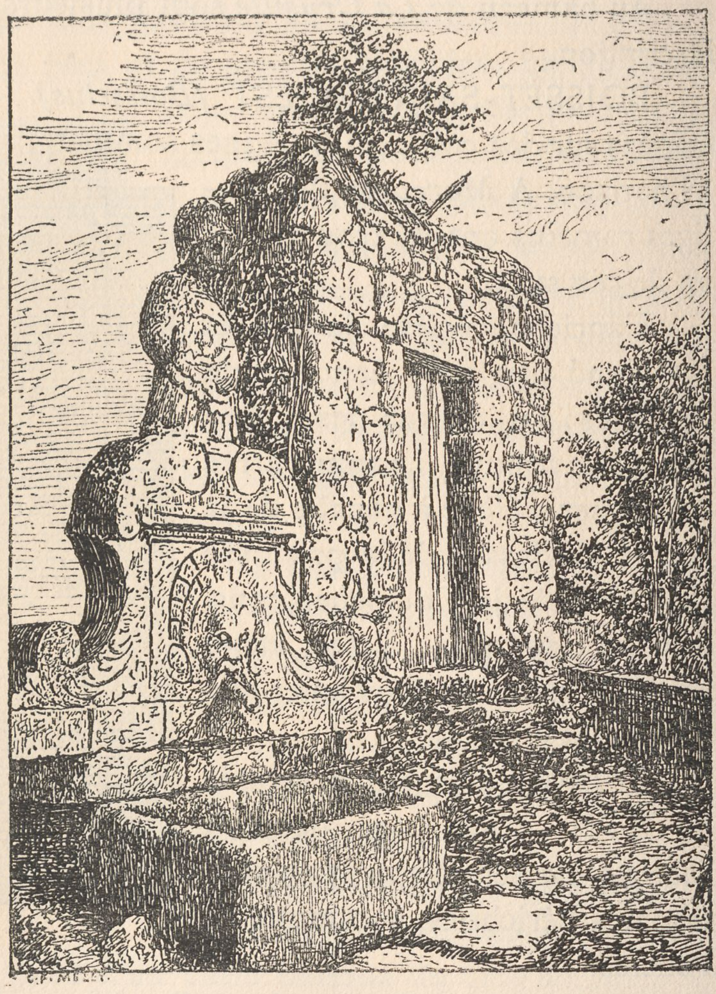
645. — FONTAINE A CHENEREILLES
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Le château de *La Pierre-Duron*, entouré de bois de sapins, se compose de trois corps de bâtiments; à l'est, il présente une belle façade avec perron; trois tours rondes accompagnent l'édifice ; en avant de la façade, au levant, sont deux petits pavillons du siècle dernier, dont l'un a servi de chapelle ; et, contre l'aile opposée, une fontaine faite d'un mascaron, et des armoiries encastrées.

Le château et fief du *Poyet*, a été possédé par les familles du Saix, des Ayes, Trunel, de Gadagne, La Queuille de Pramenoux, Chappuis et de la Mure. Il a été complètement transformé au commencement de ce siècle ; on ne peut y signaler que deux tours rondes de dimensions différentes, une fontaine en pierre, avec griffons sculptés et vasque élégante.

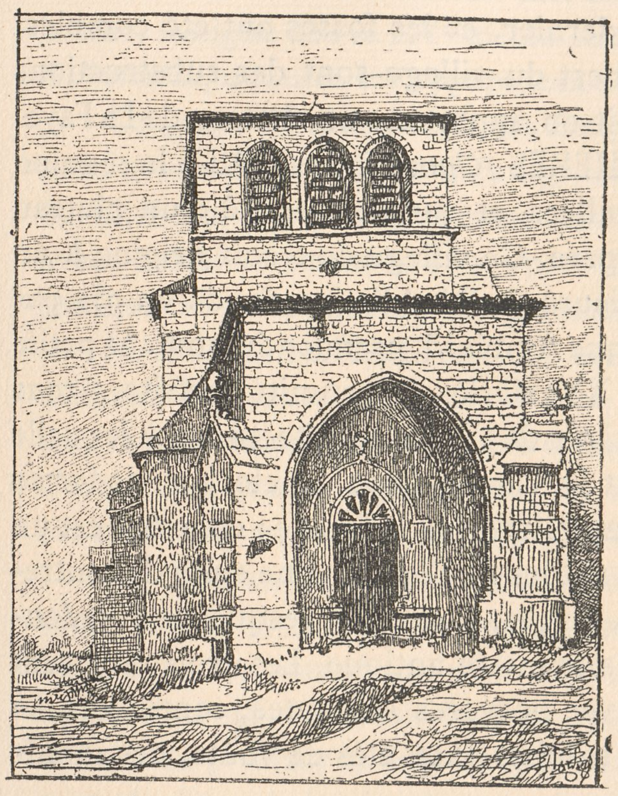

646. — ÉGLISE DE GUMIÈRES
Dessin de P. Tardieu.

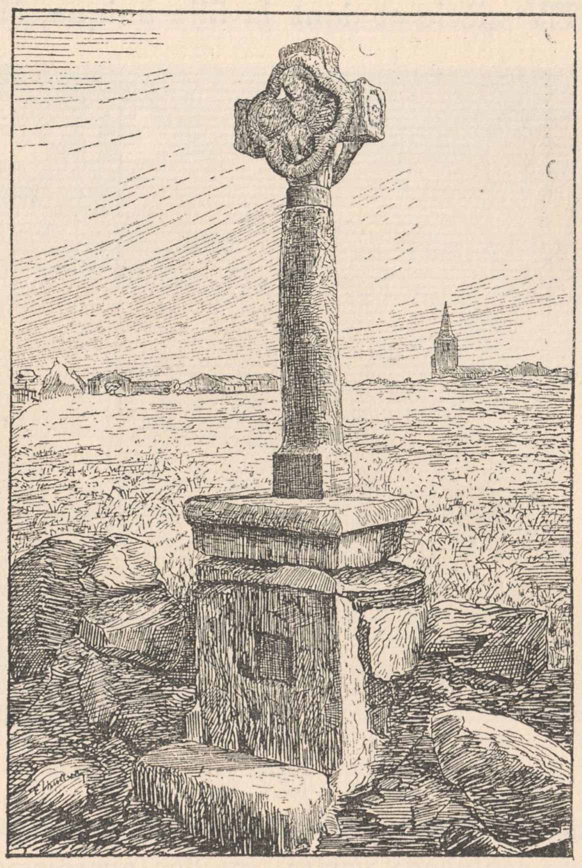

647. — VIEILLE CROIX A MARGERIE
Dessin de F. Thiollier.

CHÈNEREILLES *(Chanaleilles)* s'étage sur des montagnes d'un aspect calme et grandiose. L'église moderne, construite en 1869 par l'architecte Boisson, dans le style du XIV^e^ siècle, est d'un aspect grêle, et sa solidité est déjà menacée ; cependant les proportions intérieures sont harmonieuses. On a conservé de l'ancienne église deux chapiteaux à personnages du XII^e^ siècle, déposés dans le jardin de la cure.

Le *château*, entouré de beaux arbres, est situé dans la partie basse du village : ses constructions de différentes époques sont disposées autour d'une petite cour rectangulaire. Le donjon carré massif, couronné d'une ceinture de machicoulis, date probablement du XIV^e^ siècle. Sa poterne franchie, sous une ogive sévère, on rencontre une salle voûtée, puis une très belle galerie voûtée à nervures, dont les trois travées aboutissent à des bâtiments contenant de charmantes portes de la Renaissance ; cette galerie forme un des côtés de la cour intérieure, qui est un morceau remarquable d'architecture du XVI^e^ siècle. La tour polygonale de l'escalier d'honneur fait saillie dans l'un de ses angles et, au premier étage, court ininterrompue une ordonnance de fenêtres à meneaux ; au-dessous est une suite de médaillons habilement sculptés ; le second étage a été rasé. Deux escaliers à rampes droites, d'une construction plus récente, accèdent au premier étage, où une galerie prenant jour sur la cour dessert toutes les pièces, et contient quelques jolies portes du XVII^e^ siècle. La chapelle, de très petites dimensions, interrompt cette galerie dans un des angles. Un escalier spécial dessert le donjon, qui est fort curieux à cause de la galerie sur machicoulis, qui entoure la

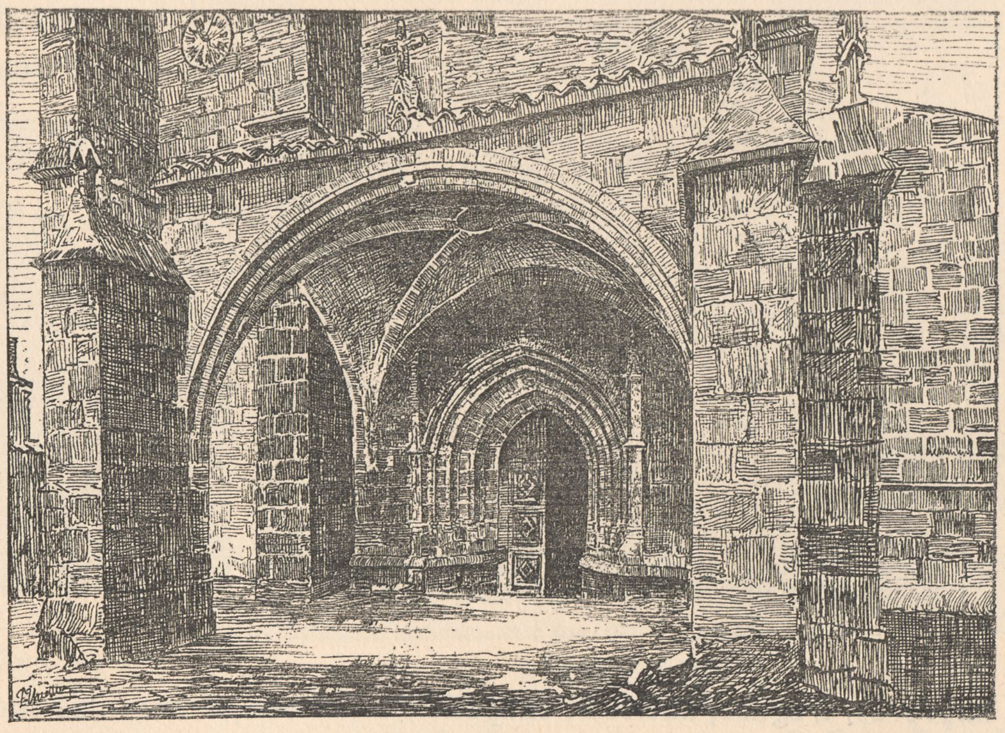

648. — PORCHE DE L'ÉGLISE DE LURIEC
Dessin de F. Thiollier.

chambre de guet. Dans la cour, à l'est, un griffon en pierre est sculpté sur une fontaine; autour du château sont d'autres pierres sculptées : l'une d'elles, représentant un soldat romain, couronne une autre fontaine. A voir les deux jolies portes du parc : l'une est surmontée d'un écusson aux armes d'Aimé Verd, grand bailli du Forez, qui possédait Chenereilles au commencement du XV^e siècle et dont la fille unique, Marie Verd, l'apporta en mariage dans la famille d'Apchon. D'absurdes adjonctions ont été faites à ce château au siècle dernier, et les fossés ont été comblés.

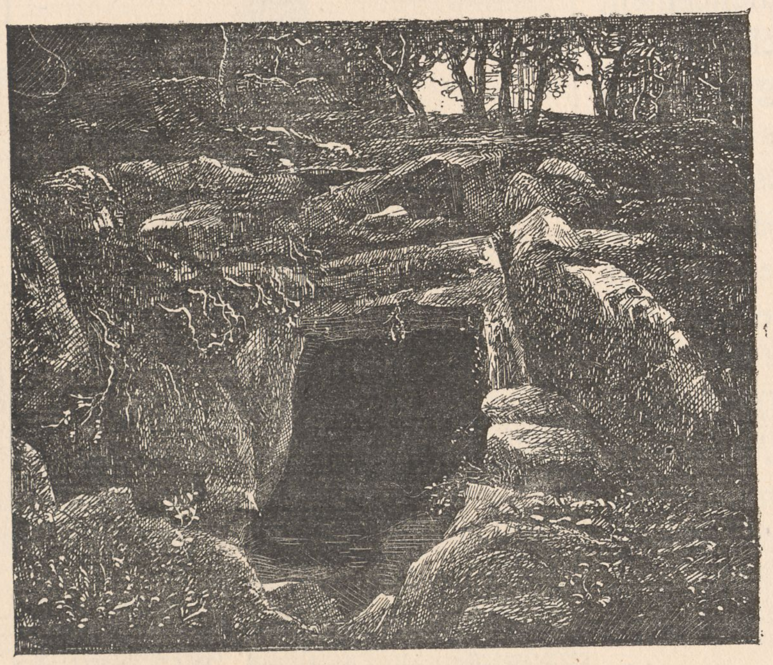

649. — ALLÉE COUVERTE DE SAINT-RÉGIS DU COIN
Dessin de F. Thiollier, d'après un document fourni par M. Favarcq.

A l'ouest du village sont des substructions ayant, croit-on, appartenu au château de La Faye.

GUMIÈRES *(Gomeriæ)* est bâti à la réunion de deux vallées, et sur l'extrémité d'un plateau qui les sépare. Ce village doit son origine à un ancien prieuré de Bénédictins, fondé en 952 par l'archevêque Amblard, premier du nom. Sa petite église du XV^e siècle, d'une unité parfaite, a tous les caractères de l'école architecturale à laquelle appartient La Chaise-Dieu. Le clocher, de forme barlongue, s'élève sur la façade ; en avant est un porche et autour de l'édifice, une suite de contreforts bas, larges, formant presque une ordonnance à la manière antique. Les trois nefs sont voûtées avec nervures saillantes, continuées en partie sur les piliers. Aux baies sont des meneaux ou des trilobes ; aux clés de voûte, des motifs de sculpture variés, ou des armoiries.

Sur la place est un édifice du XV^e siècle, qui est sans doute l'ancien hôtel de la duchesse Anne, qui le donna au prieuré, en 1410.

Dans le cimetière, une remarquable croix du XV^e siècle porte, au-dessus d'un fût octogonal, le Christ avec la Vierge ; au-dessous, un personnage, deux autres à droite et encore deux à gauche ; la base est ornée d'une inscription gothique.

LAVIEU *(Laviacus)* est entouré de ravins de trois côtés ; ses constructions offrent des aspects imprévus. L'église, ancienne chapelle du château, a subi des remaniements nombreux. Le portail très bas s'ouvre sous un clocher-porche moderne ; des chapiteaux, pouvant être attribués au XI^e siècle, en soutiennent l'arcature ; il n'y a qu'une nef ; les murs sont, en partie, garnis d'arcades appliquées ; l'abside est circulaire ; en avant se trouvent deux chapelles voûtées d'arêtes. Il ne reste que des débris du château, qui occupait le sommet de la montagne et qui fut le berceau de l'une des plus illustres familles chevaleresques de l'ancien Forez.

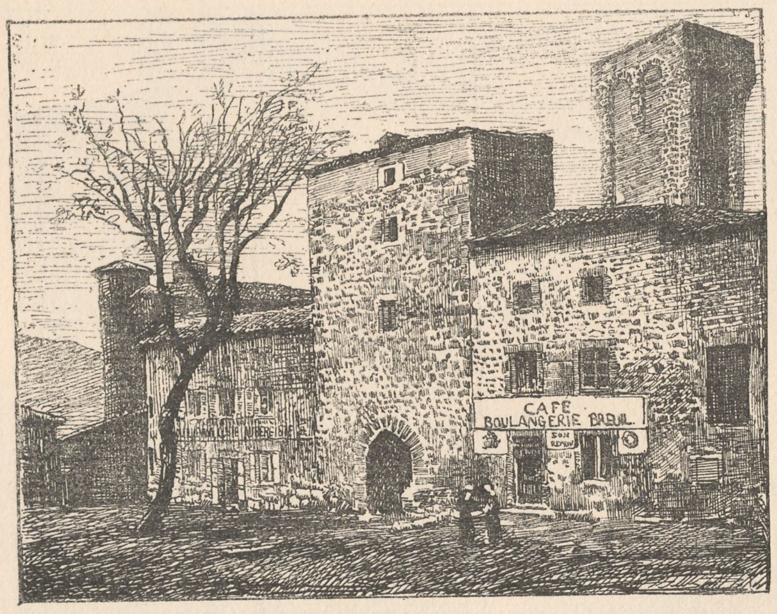

650. — MAROLS
Dessin de F. Thiollier.

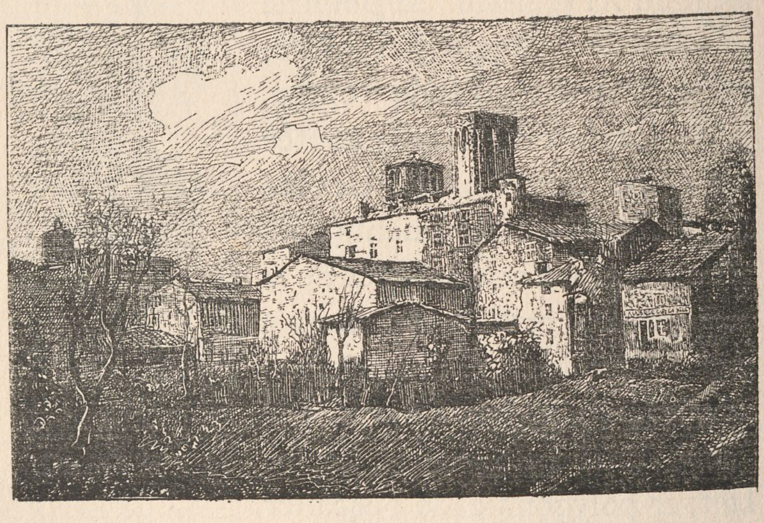

651. — MAROLS
Dessin de F. Thiollier.

LURIEC. — *(Ladriacus)* La jolie église de ce village, datée de 1529, est précédée d'un porche en pierre, avec arcades en cintre surbaissé. Le clocher, robuste et élégant, se termine par une flèche en maçonnerie; les contreforts sont surmontés de clochetons. Les trois nefs ont leurs voûtes supportées par de fines nervures. Les boiseries du chœur sont remarquables, surtout celles du côté gauche, dont la frise est sculptée de branches de chêne et de chardons.

A 700 mètres environ à l'est du village, près du chemin de fer est une énorme dalle de granit reposant horizontalement sur trois autres posées de champ, de manière à constituer une allée ouverte à ses deux extrémités. Cet assemblage de pierres brutes, désigné dès le XV^e siècle sous le nom de *Roche Cubertella*, a toutes les apparences d'un dolmen.

Ce genre de monument est des plus rares en Forez; nous avons eu l'occasion d'en signaler un à Saint-Régis-du-Coin qui paraît absolument authentique et nous en avons donné le dessin à la page précédente, préférant rapprocher ces monuments pour permettre de les comparer.

MARGERIE-CHANTAGRET est au milieu de plaines dénuées de caractère, sauf du côté de Boisset; on y a trouvé une statue de Mercure. L'église moderne offre peu d'intérêt. A quatre cents mètres au sud-ouest du village, est une croix en pierre, du XII^e siècle, d'un dessin trapu.

Le château du *Rousset*, construit sur un rocher entouré par la rivière de la Mare, est composé de hauts bâtiments, encadrant une cour extrêmement étroite; une haute tour en défendait le seul côté accessible. Il est difficile de préciser la date de la fondation de ce château, très remanié au XVII^e siècle; à l'intérieur sont plusieurs boiseries de cette époque.

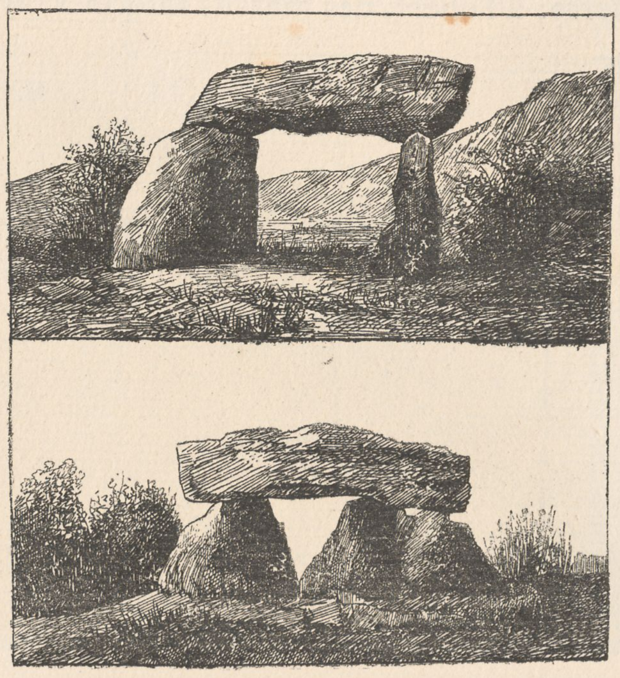

652. — PIERRE CUBERTELLE
D'après Vincent Durand.

MAROLS *(Marolias)*. — Ancienne bourgade close, située à mi-coteau, et à laquelle son clocher fortifié, soutenu à sa base par d'énormes contreforts, donne un intérêt de premier ordre. Ses travaux de défense, qui ressemblent à ceux d'Avignon, ont dû être ajoutés au XIV^e siècle, à l'époque où le Forez fut dévasté par les Grandes Compagnies. L'abside, que le clocher surmonte, est la partie la plus ancienne de l'église; la grande nef est du XIII^e ou XIV^e siècle; elle est voûtée en berceau, sauf la quatrième travée voûtée d'arête qui appartient au XV^e siècle; les nefs latérales et le porche sont du XVI^e. A notre époque on a refait le chœur et l'on a enveloppé d'une couche de ciment un second clocher non fortifié, placé sur la façade.

Une grande partie de l'enceinte du XIV^e ou XV^e siècle entourant le village est encore visible, surtout au midi. Notons une porte d'entrée, une tourelle en encorbellement sur un angle, une petite poterne au midi et une vieille maison à l'est, près de la porte principale. Dans le cimetière est une chapelle moderne.

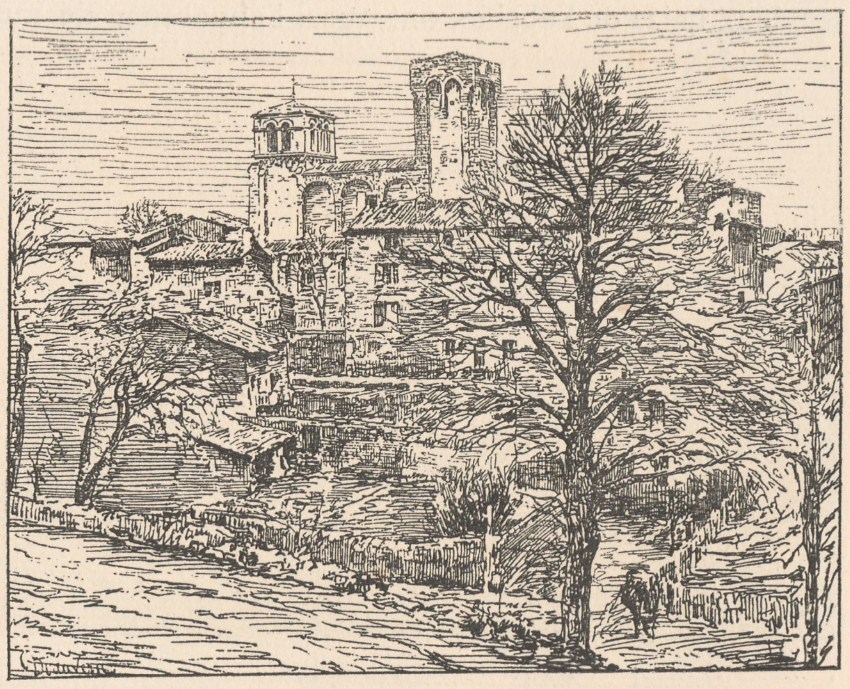

653. — MAROLS
Dessin de Beauverie.

A l'ouest de Marols, sur la voie *Bolène*, est le village de *La Citre* où les prieurs de Saint-Romain possédaient une maison, ou *ousteau*, qui existe encore et peut dater du commencement du XV^e siècle. A remarquer une porte ogivale à l'est, bâtie à cheval sur la voie et pouvant en barrer le passage.

MONTARCHER *(Mons Archerii)*. — Point culminant, isolé, dominant la vallée de l'Andrable, d'où la vue s'étend sur des régions boisées, dominées par les monts du Forez et du Velay. Les maisons de Châtillon, de Rochebaron et de Crémeaux possédèrent Montarcher au Moyen-Age; l'agglomération est sans importance aujourd'hui. Nous croyons que l'on a pris à tort, pour des débris de monuments antiques, les rochers de granit tendre et effrité qui couvrent la montagne. L'église est précédée d'un porche du XVI^e^ siècle, avec écusson sur son arc d'entrée. L'abside semi-circulaire date du XIII^e^ siècle, et possède entre ses ouvertures des colonnes à chapiteaux. Elle est englobée extérieurement dans des constructions du XV^e^ siècle, qui a vu construire aussi le clocher. La nef et le transept ont été refaits au XVI^e^ siècle. Au nord de l'église sont des ruines à fleur de terre; à l'ouest, des massifs informes, ayant fait partie de l'ancien château, dont on voit une partie ogivale du XV^e^ siècle, et plus loin quelques pans de murs, de la même époque, au milieu de constructions modernes.

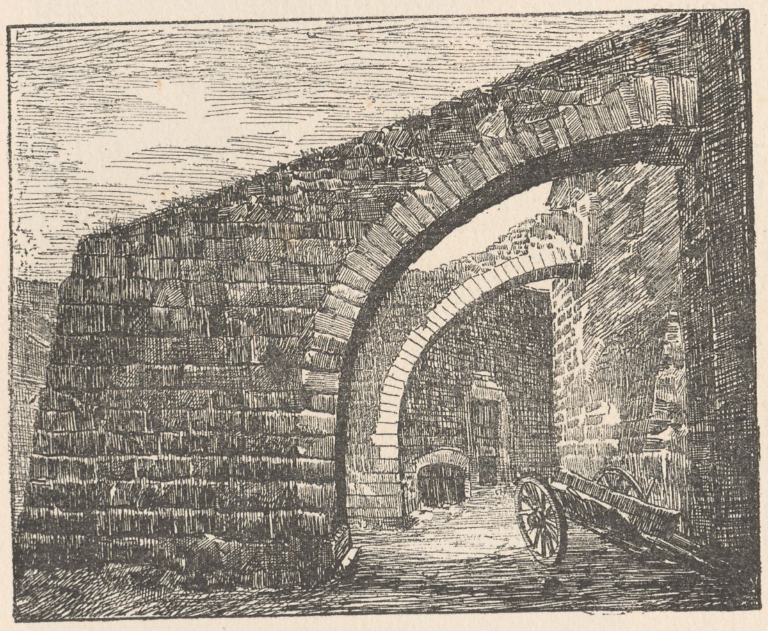

654. — CONTREFORTS DE LA TOUR DE MAROLS
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-GEORGES-HAUTEVILLE *(Sanctus Georgius de Altâ Villâ).* — Situé sur une longue arête de la montagne et entouré par des ondulations de terrain, ce village domine Saint-Romain-le-Puy et la plaine rayée de lignes d'arbres; à l'entrée du bourg, du côté de Montbrison, est une croix du XVI^e^ siècle, portant, outre le Christ et la Vierge, deux personnages dont un saint Georges, à cheval, est armé d'une lance.

L'église date du XV^e^ siècle; sa façade a été refaite, ainsi que deux de ses nefs; celle du nord, voûtée à nervures, a été conservée.

Sur un pic basaltique, au sud-ouest de Saint-Georges, est une tour ronde peu élevée, ayant appartenu au château de Montsupt; un fossé l'entoure; on retrouve des traces des deux enceintes plus extérieures, entre lesquelles jaillit une source.

A mi-côte, au sud-est, est une chapelle composée d'une nef, d'une abside polygonale à l'extérieur, semi-circulaire à l'intérieur, et d'un campanile à deux arcades placé au-dessus de l'arc triomphal. Dans le tympan de la porte, sont percées deux petites ouvertures, ayant pu servir à la défense; les deux baies de l'abside, ont aussi l'apparence de meurtrières; la nef est couverte d'un lambris.

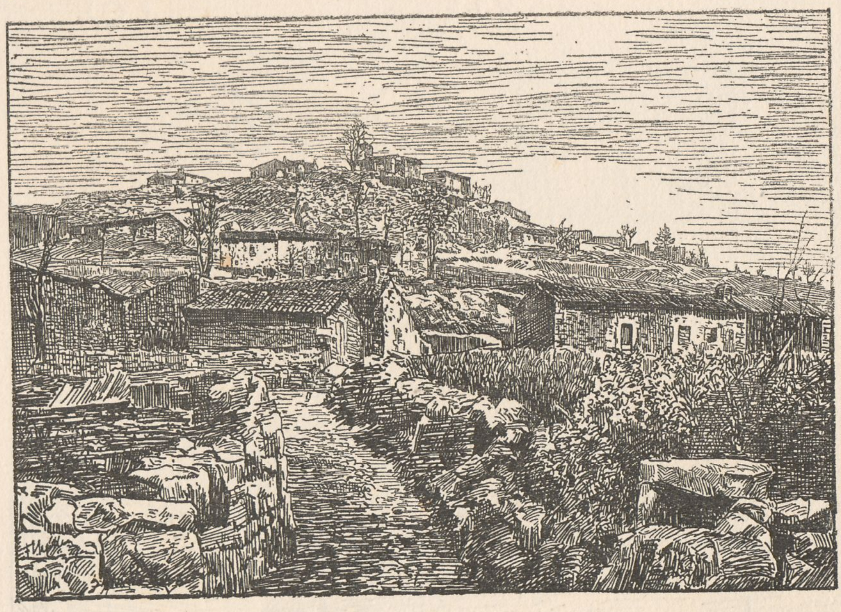

655. — MONTARCHER
Dessin de F. Thiollier.

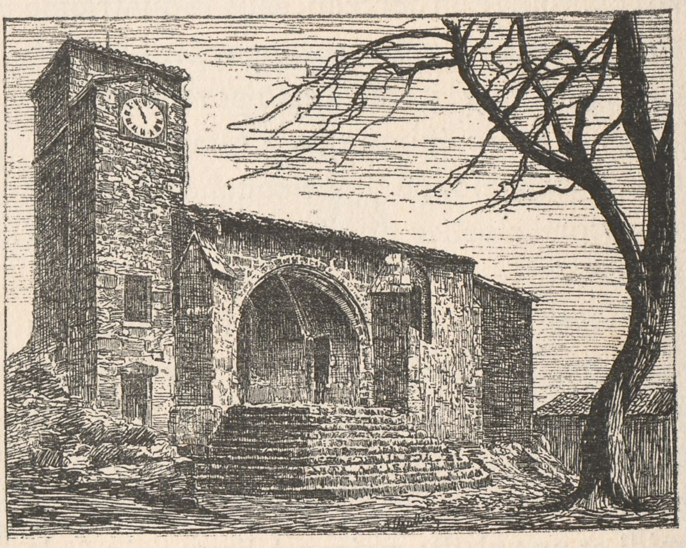

656. — ÉGLISE DE MONTARCHER
Dessin de F. Thiollier.

SAINT-THOMAS-LA-GARDE *(Sanctus Thomas Monialium)* (1) appelé aussi SAINT-THOMAS-LES-NONNAINS, est un village irrégulièrement bâti sur la pente accidentée d'un coteau qui domine la plaine. Des débris romains ont été trouvés sur la limite de la commune, dans la direction de Chaizieu. L'église a trois nefs de cinq travées inégales, réduites à quatre, la cinquième servant de sacristie; les deux travées orientales sont en berceau roman avec arc-doubleau; les autres, qui ont perdu leur caractère primitif par suite de restaurations récentes, étaient autrefois voûtées d'arêtes. A droite et à gauche de la deuxième travée, sont deux chapelles ogivales du XV^e^ siècle ; celle de gauche renferme des reliques de la vraie croix ; celle de droite supporte un clocher moderne ; une autre chapelle du XV^e^ siècle est construite dans la quatrième travée à droite. La façade et une partie de l'intérieur ont subi d'importants remaniements. Le portail accompagné de colonnettes, avec chapiteaux soutenant un cordon de dents de scie et de billettes, a été couvert de ciment ainsi que la fenêtre supérieure.

---

(1) Les renseignements relatifs à Saint-Thomas-la-Garde nous ont été remis par M. Rochigneux.

A l'extérieur, la clôture du chœur est intéressante : quelques pierres de la corniche et les contreforts sont décorés de sculptures, provenant probablement d'un monument plus ancien. Au midi de l'église, le prieuré renferme une vaste salle, avec cheminée du XV^e^ siècle ornée de peintures et devises en langue espagnole. L'escalier est remarquable ; l'ancien cloître porte un arc surbaissé avec les armes des Bouthéon.

Sur un mamelon basaltique est le château de *La Garde*. Il ne reste des anciens bâtiments qu'une portion des murs et une tourelle. C'était un fief dès le XIV^e^ siècle.

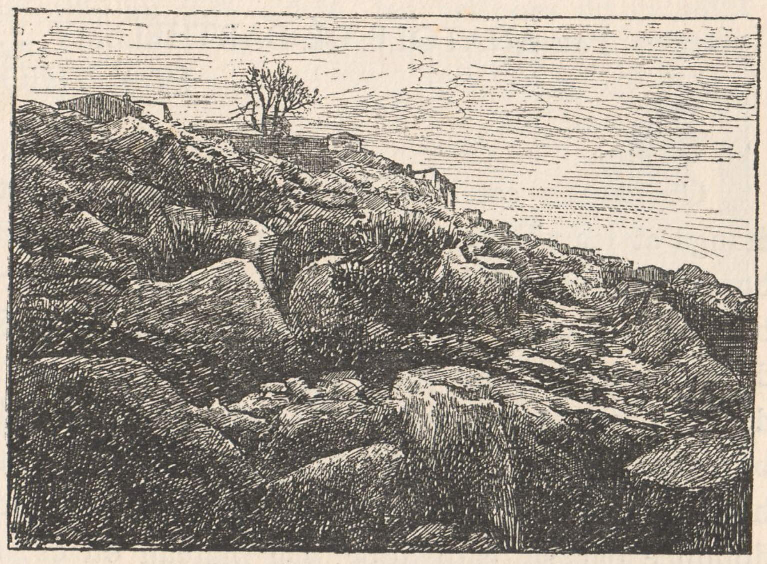

657. — MONTARCHER
Dessin de F. Thiollier.

SOLEYMIEU *(Solemniacus)*. — L'église est du XV^e^ siècle : elle n'offre aucun intérêt ; la façade a été refaite en 1873 ; l'abside polygonale est couverte de peintures modernes ; le clocher s'élève sur le chœur. Dans le cimetière est une croix du XVI^e^ siècle, et sur la place une fontaine en pierre surmontée d'un griffon, provenant de Chenereilles.

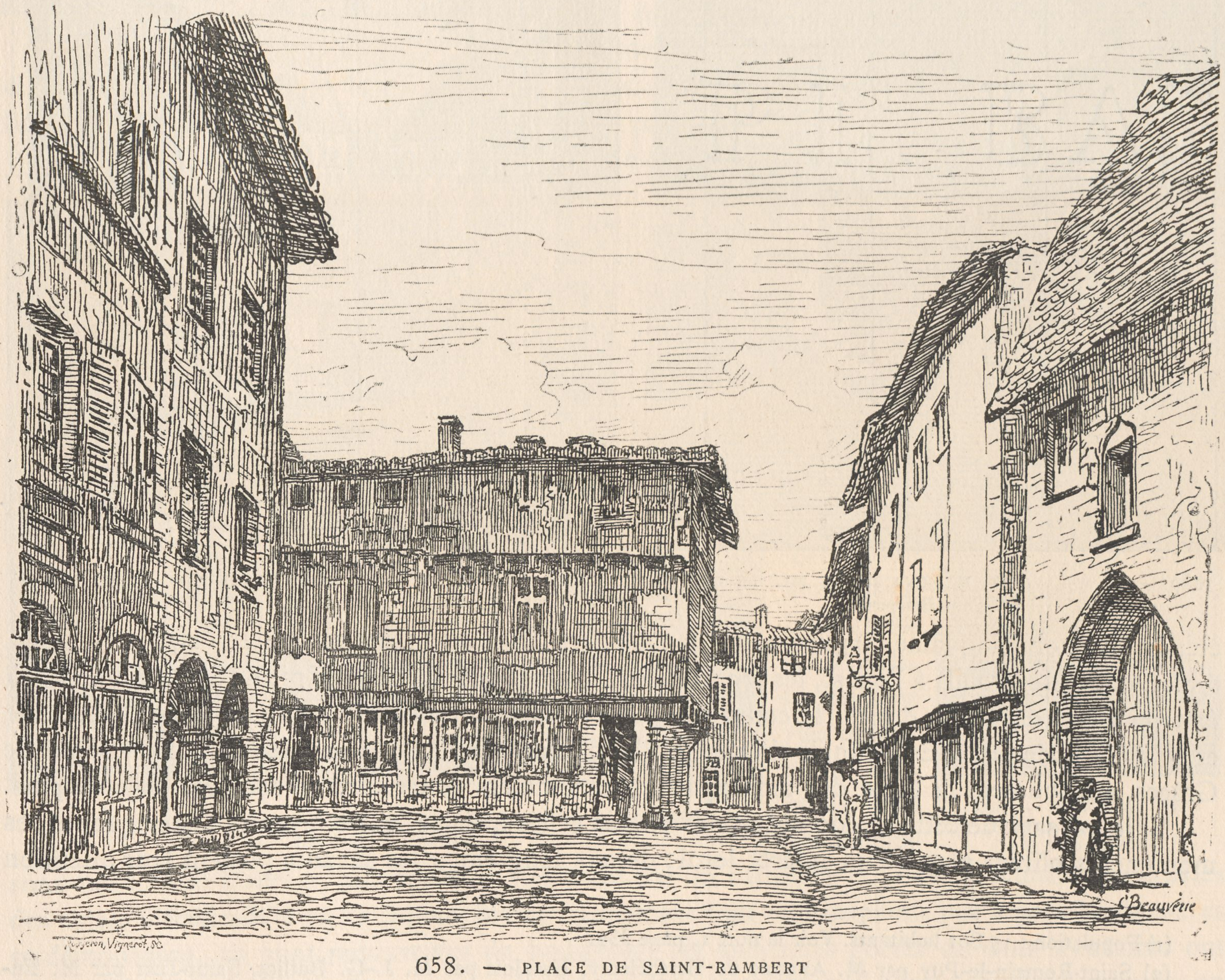

658. — PLACE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

CANTON DE SAINT-RAMBERT (1)

Par ANATOLE DE BARTHÉLEMY, J.-G. BULLIOT, EUGÈNE MULLER ET F. THIOLLIER (2).

Ce canton est l'un des plus curieux du Forez. La plaine et la montagne, la Loire, les étangs et les villages y ont une physionomie particulière. Chambles et Grangent rappellent les bords du Rhin; on n'y trouve pas de sommets hérissés de pointes, mais en revanche, la ligne est belle et la couleur gaie. Entre Grangent et Saint-Rambert, les montagnes s'abaissent; les rochers deviennent moins abrupts; le granit rose ou gris s'harmonise avec le sable doré et les eaux ambrées de la Loire. Quand parfois, au soleil couchant ou dans la brume matinale, apparaissent Saint-Rambert avec ses deux clochers et la petite ville de Saint-Just, ils se présentent sous un aspect tellement heureux que l'on peut se faire illusion et croire que l'on a devant les yeux une ville importante dominée par sa cathédrale. Du plateau où est situé Saint-Rambert se déroule un panorama étendu. Au nord, la plaine, interrompue par le cours du Bonson, s'estompe et disparaît dans la direction de Montrond; à l'ouest, les montagnes de Pierre-sur-Haute et le pic de Saint-Romain qui émerge en pyramide ; à droite, le cours de la Loire qui se brise contre les rochers de Saint-Just; et, plus loin, le crêt d'Essumin, le château et l'oppidum d'Essalois, les ruines de Notre-Dame de Grâces, ennoblissent la ligne des montagnes, aux sommets couronnés de sombres bois de pins.

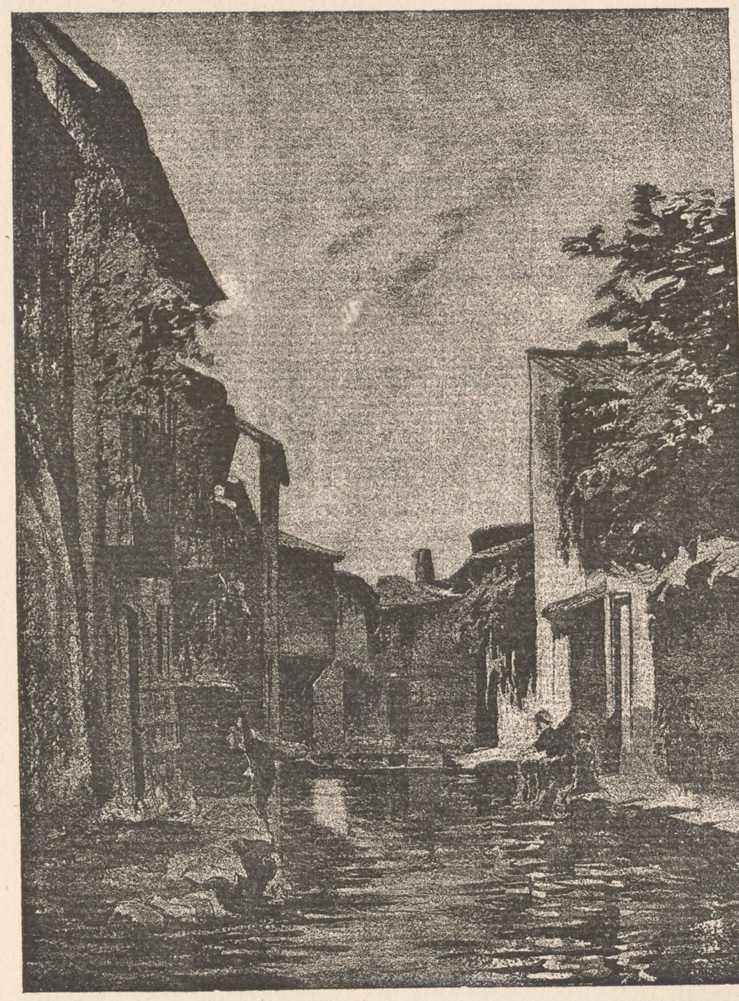

659. — SAINT-RAMBERT. MAISONS SUR LE BIEF DE BONSON
Dessin de Beauverie.

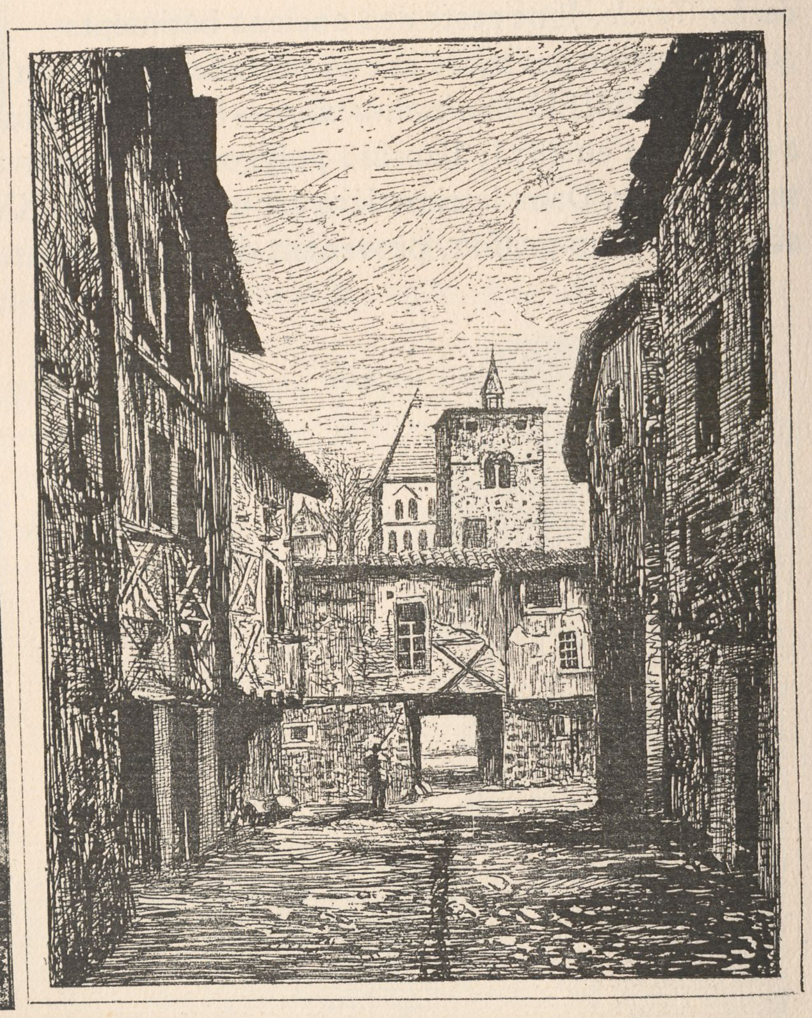

660. — MAISONS DE SAINT-RAMBERT DÉTRUITES OU REMANIÉES
D'après une eau-forte de F. Thiollier.

Si le paysage de cette région séduit les poètes et les artistes, ses souvenirs historiques et ses monuments offrent plus qu'un intérêt local; depuis longtemps les savants portent leur attention sur l'oppidum d'Essalois et les églises de Saint-Rambert et de Saint-Romain. On en aura la preuve, en lisant quelques-unes des descriptions qui nous ont été communiquées par d'éminents collaborateurs.

---

(1) Population : 17,801 habitants. Voir la note 1, page 332.

(2) Saint-Romain-le-Puy par M. Anatole de Barthélemy, Essalois par M. J.-G. Bulliot, Saint-Just par M. Eugène Muller, les autres descriptions par M. F. Thiollier.

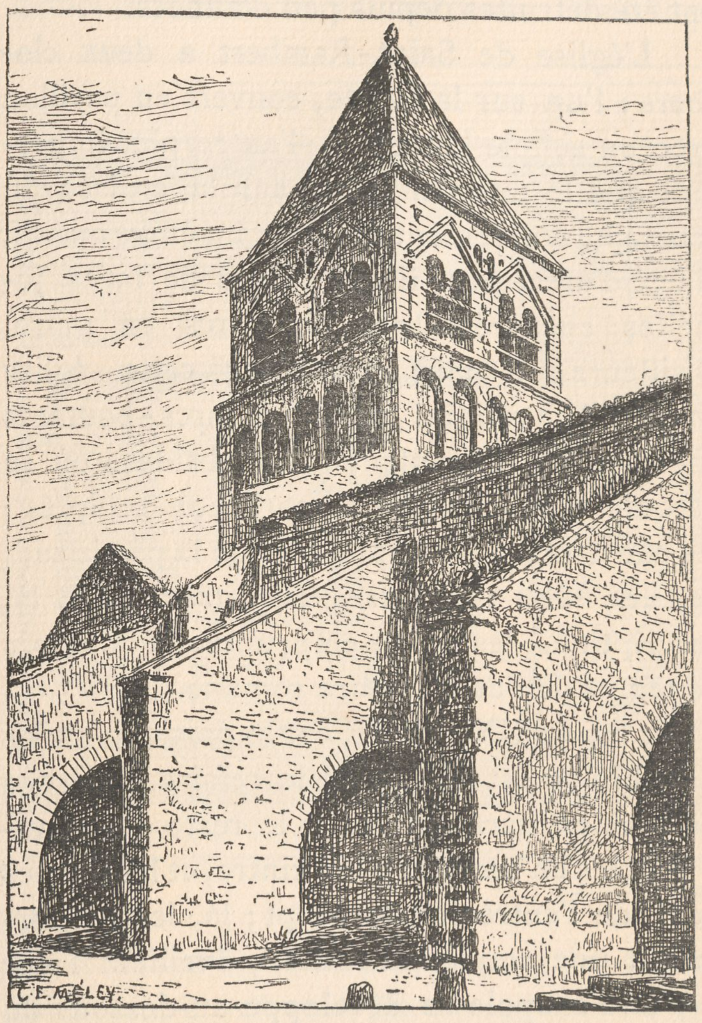

661. — ÉGLISE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

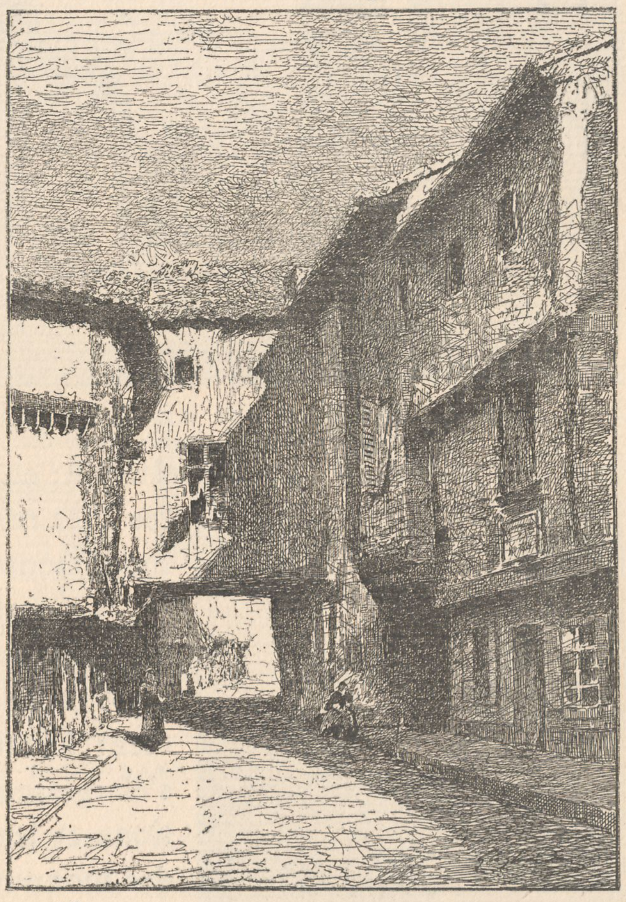

662. — VIEILLES MAISONS A SAINT-RAMBERT
Dessin de Gagliardini.

SAINT-RAMBERT, anciennement appelé *Occiacus*, prit le nom de Saint-Rambert après qu'on y eut transporté, au XI^e siècle, les reliques de ce saint et celles de saint Domitien dans un monastère dédié à saint André et dépendant de l'Ile-Barbe. Quand cette dernière abbaye fut réunie au chapitre des comtes de Lyon, vers le milieu du XVIII^e siècle, le prieur de Saint-Rambert fut, à compter de cette époque, nommé par le roi. Ce prieur jouissait des droits seigneuriaux non seulement sur Saint-Rambert, mais aussi sur quelques-unes des paroisses voisines.

Le 23 avril 1536, Saint-Rambert reçut la visite du roi François I^{er}, et de grandes fêtes y furent données en l'honneur de ce monarque.

A part sa remarquable église, cette petite ville est moins riche que Charlieu et Saint-Bonnet-le-Château, au point de vue monumental; mais ses vieilles maisons aux formes bizarres, aux couleurs sombres, ont du caractère et peuvent fournir aux artistes des sujets d'études fort pittoresques. Malheureusement tout cela disparaît peu à peu. Les masures se démolissent, ou sont recouvertes de badigeon; les anciennes portes du mur d'enceinte ont été condamnées à disparaître, sous prétexte qu'elles n'étaient pas assez larges pour servir au

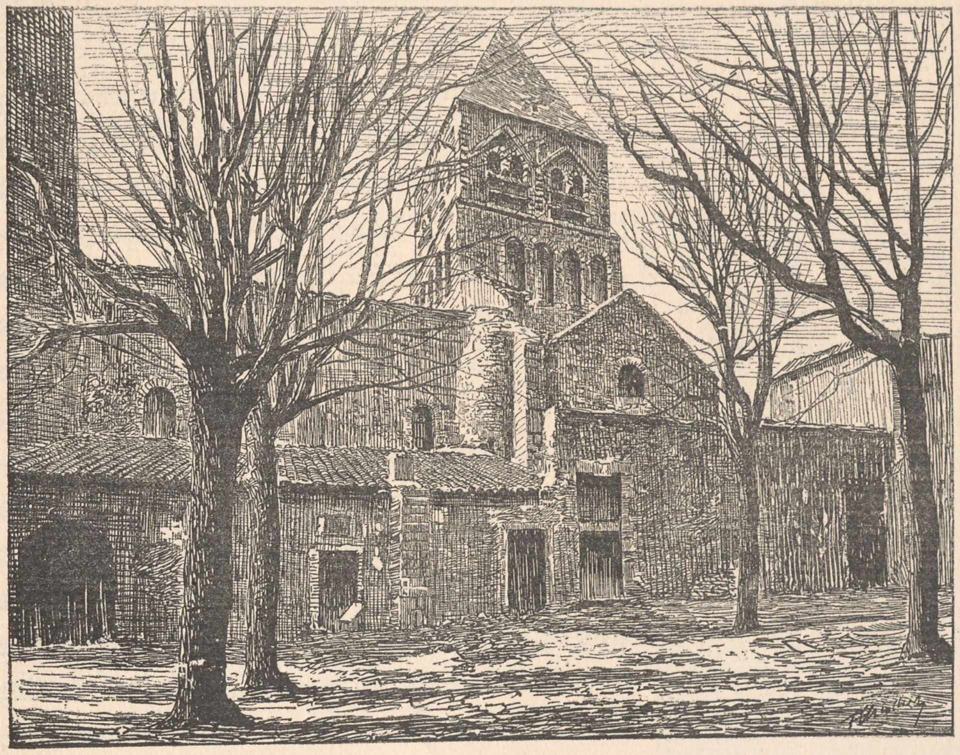

663. — ÉGLISE DE SAINT-RAMBERT VUE DE LA COUR DU PRIEURÉ
Dessin de F. Thiollier.

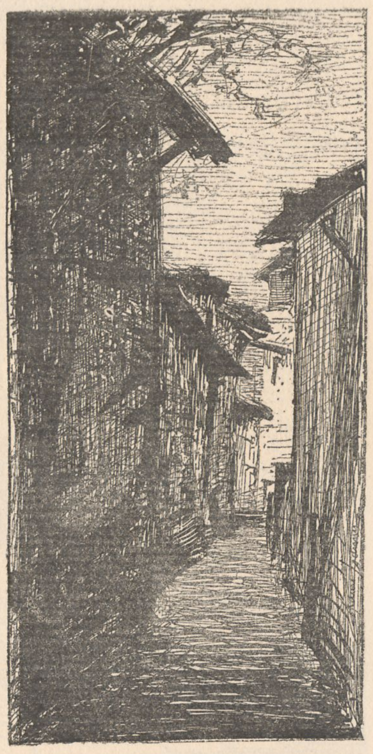

664. — VIEILLES MAISONS A SAINT-RAMBERT
Dessin de Joanny Faure.

passage des chars de foin : une seule a été épargnée ; mais celles de *Notre-Dame de Grâces*, de *Notre-Dame de Bon-Secours* et de *Bonson* ont été détruites depuis peu d'années.

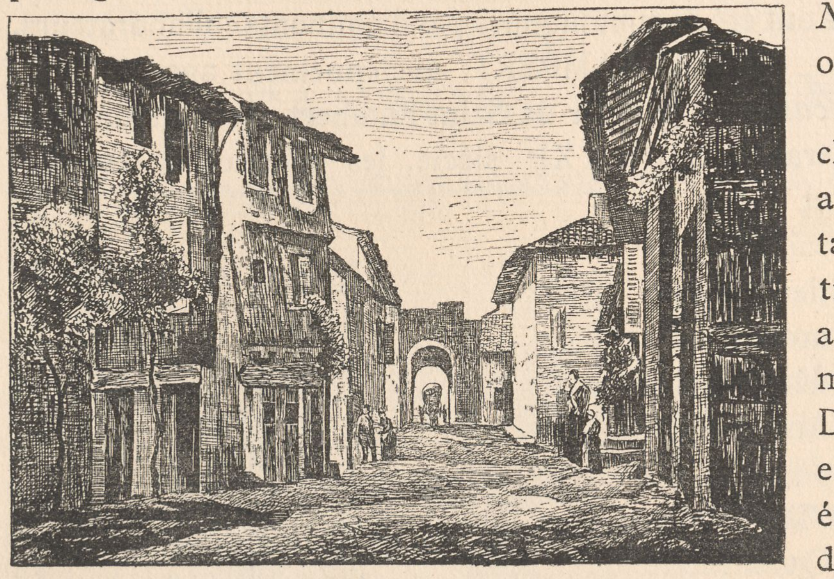

665. — PORTE ET RUE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de F. Thiollier, d'après Beauverie.

L'église de Saint-Rambert a deux clochers : l'un sur la façade, couvert en pavillon avec un simple lanternon ; l'autre, plus important que le premier, placé sur la croisée du transept ; solidement assis sur un étage massif, allégé d'arcatures, il est ajouré de baies jumelles encadrées par des arcs en mitre. D'ailleurs, il faut examiner cette église en détail : voir au nord les arcs-boutants énormes qui l'épaulent ; les absides, où se déroule une corniche à corbeaux sculptés ; les constructions compliquées de la partie sud, avec des parties en appareil réticulé ; et, sur la façade, une série de pierres encastrées çà et là, les unes romaines avec inscriptions, les autres empruntées à quelques monuments des premiers temps de l'architecture romane.

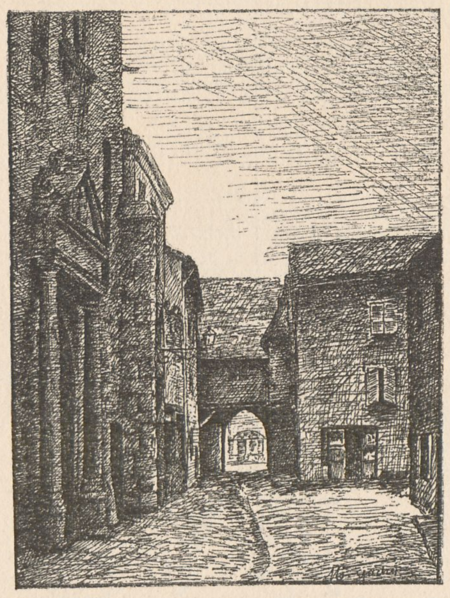

666. — PORTAIL DE L'ÉGLISE
ET RUE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de M. Gachet.

Le portail, construit à la fin du XVI^e^ siècle, est la partie la moins bien conservée de l'édifice. Si l'on est obligé de le refaire, espérons que l'on choisira un style plus en harmonie avec le reste du monument. Les trois nefs sont voûtées en berceau plein cintre, et les travées s'élargissent graduellement, de l'entrée au transept ; là, les proportions et les masses prennent une ampleur inusitée, éveillant l'idée des monuments romains ; une coupole se développe au-dessous du clocher, et l'on voit au-delà les culs-de-four des absides.

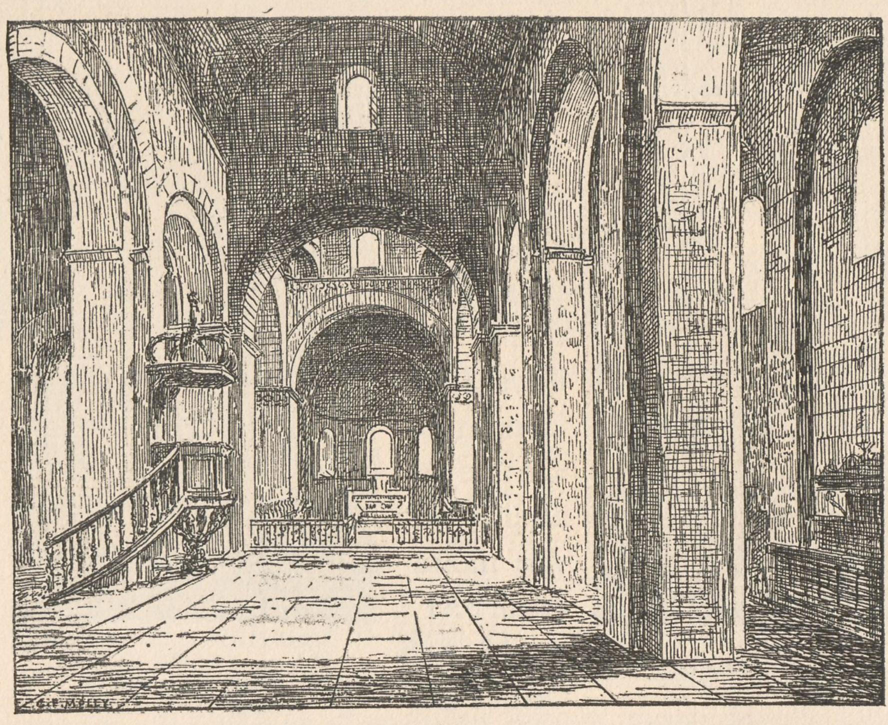

667. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Notons, comme particularité, que l'abside communique avec les absidioles ; mentionnons aussi les chapiteaux du clocher-porche, ceux des étages, une frise en pierre sculptée qui décore la tour du porche, extérieurement du côté occidental, fait retour à l'intérieur du côté sud et prouve que les basses nefs ont été allongées après coup ; les bas-reliefs de cette frise, qui représentent, selon le chanoine Didelot, la Tentation d'Adam et d'Ève, l'Adoration des Mages, la Multiplication des pains, accusent l'influence de l'art gallo-romain. Les fonts baptismaux modernes, de style gothique, sont surmontés d'une peinture médiocre, mais encadrés d'une ancienne arcature gothique, chargée de fort jolies sculptures bien refouillées et représentant des anges et des ornements. Au congrès archéologique de Montbrison (1), M. Bulliot, président de la Société Eduenne, a cru reconnaître un débris romain dans le bloc de marbre où est creusé le bénitier du collatéral droit ; M. Vincent Durand attribue aussi une antique origine à deux inscriptions, à un bas-relief, où est figuré un trophée de boucliers, à plusieurs cippes ou autels employés comme supports dans le narthex et la sacristie, ainsi qu'à une base de colonne déposée

(1) *Congrès archéologique de France*, LII^e^ session. Paris, H. Champion, libraire, pages 78 et 79.

dans le collatéral droit. Plusieurs autres membres du Congrès ont fait remarquer que les énormes arcs-boutants des bas-côtés sont une addition relativement moderne ; à l'origine, la nef centrale devait être couverte en charpente. D'intelligentes réparations ont été faites récemment à ce monument : l'abside et le transept ont été peints, le reste de l'église a été lavé et rejointé ; on déplore seulement la présence des vitraux multicolores placés au fond des absides : des vitraux à entrelacs, semblables à ceux des basses nefs, eussent été préférables. Mentionnons la chasuble conservée dans la sacristie ; elle est en soie brochée d'or et porte des aigles et des lions affrontés et des caractères arabes. M. le comte de Marsy a déclaré que ce tissu, difficile à dater, pouvait être du XI^e^ siècle, et avoir été fabriqué par des ouvriers chrétiens, mais obéissant à une tradition orientale.

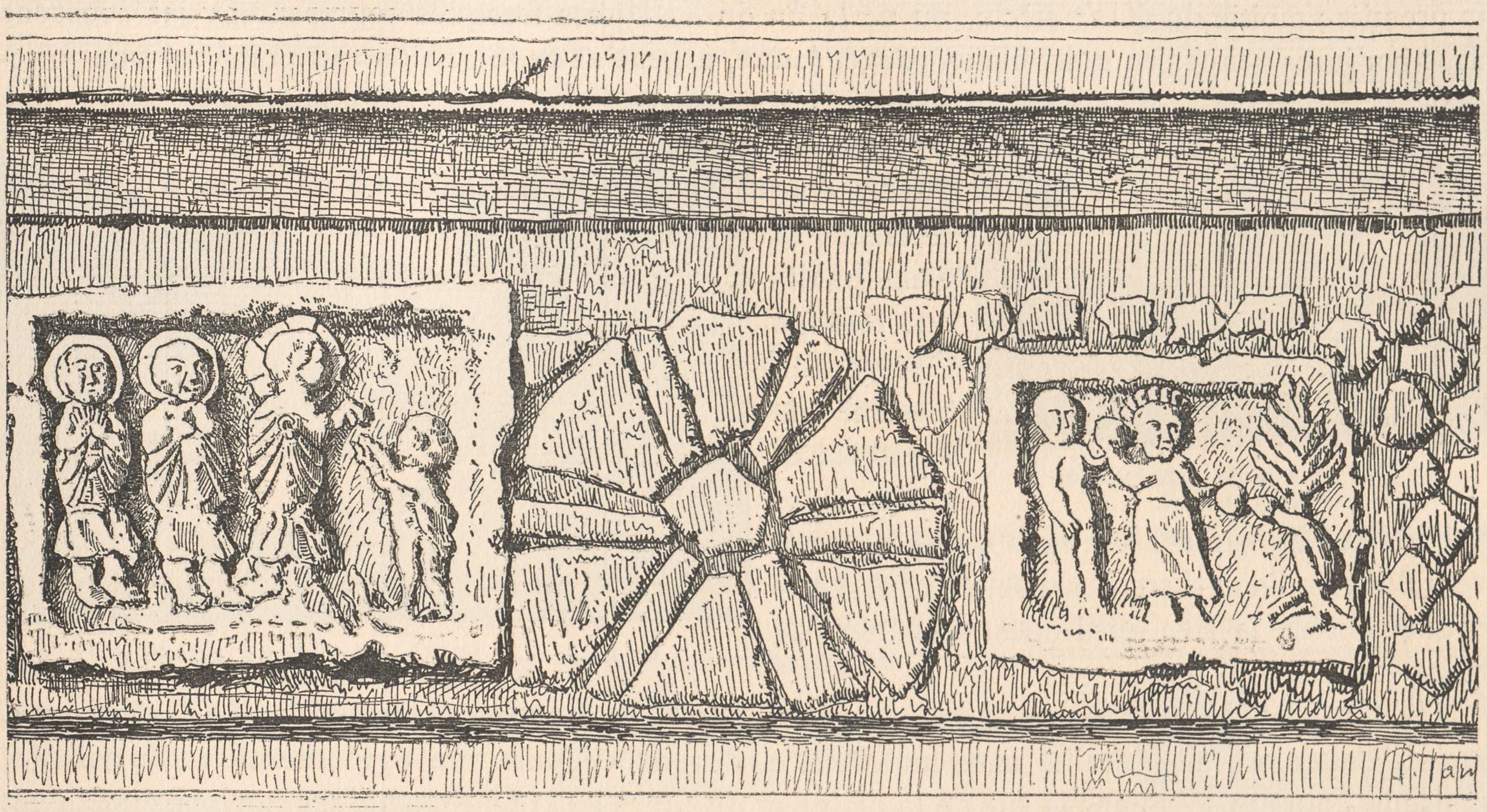

668. — FRISE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Paul Tardieu.

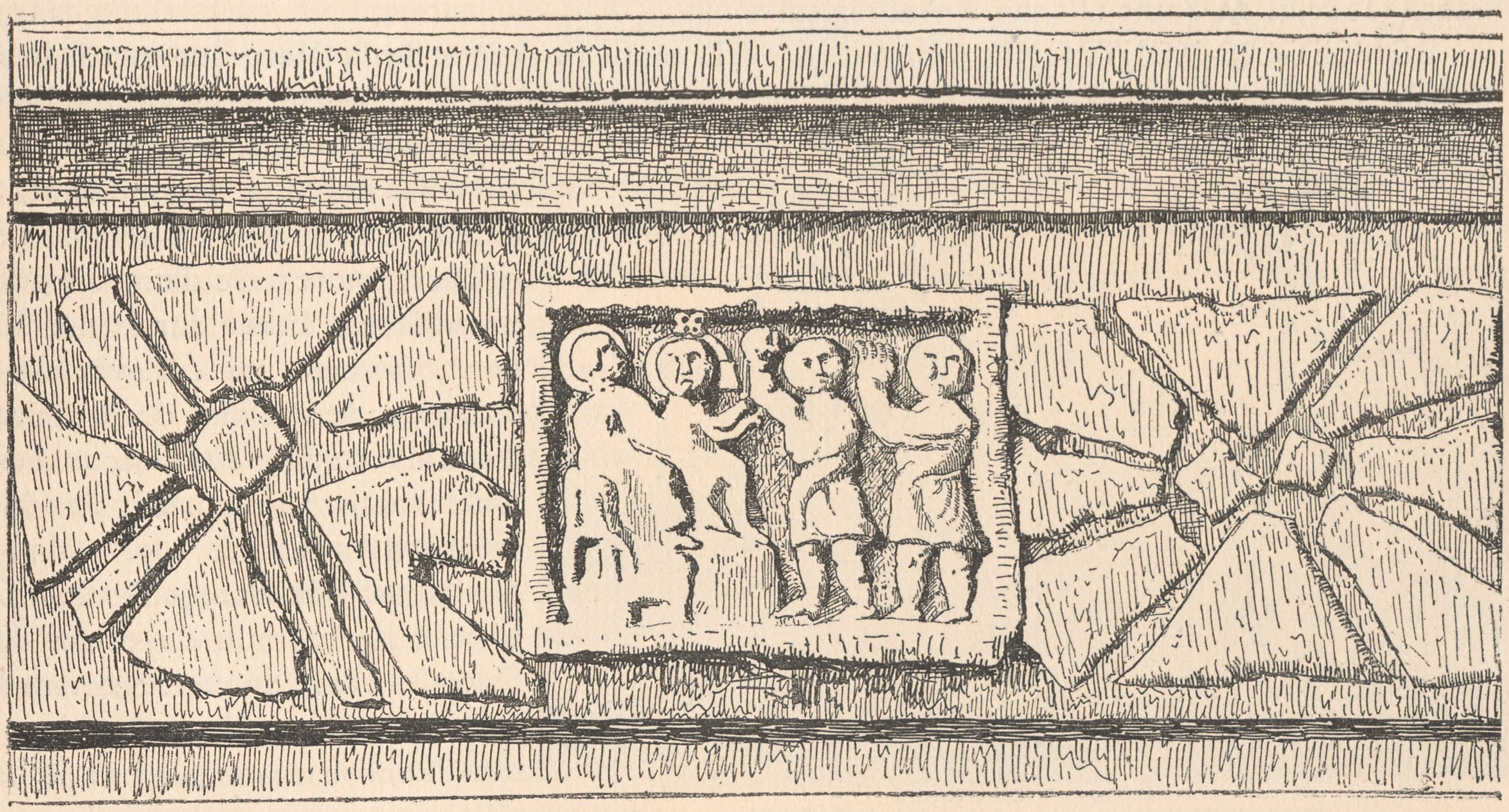

669. — FRISE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Paul Tardieu.

Au nord de l'église, une chapelle romane n'a d'autres particularités que deux colonnes coiffées d'énormes chapiteaux, dont les sujets sont précieux pour l'étude de l'iconographie. Une porte gothique en bois sculpté se voit près de l'abside de l'église. Le prieuré a conservé sa porte de clôture du XIIe siècle, d'un très bel appareil, et une grande cheminée du XVe siècle. M. Révérend du Mesnil a décrit (1) des fresques armoriées, que l'on voit encore dans une pièce ayant dépendu de cet édifice; il les croit contemporaines de celles qui décorent la salle de la Diana, à Montbrison, c'est-à-dire de la première moitié du XIVe siècle, ou de la fin du XIIIe; ces fresques représentent des écussons avec bordures peintes en noir, blanc, rouge, jaune, argent et or. Signalons au point de vue pittoresque les masures qui bordent le ruisseau, la place publique, les rues Gonyn, de Simiane de Montchal et enfin l'aspect de la ville vue des chemins qui se dirigent vers Bonson, Saint-Just, Essalois, du pont d'Andrézieux et de la rive nord-ouest de l'étang de Saint-Rambert.

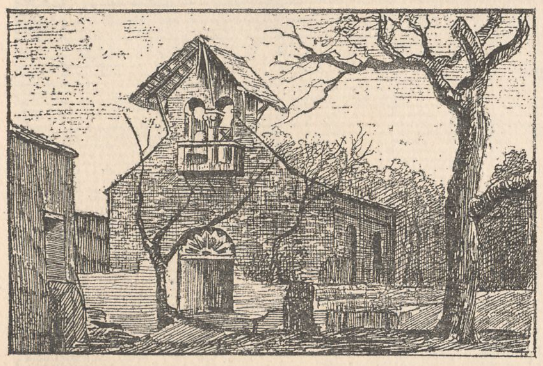

670. — ÉGLISE DE BONSON
Dessin de M. G.

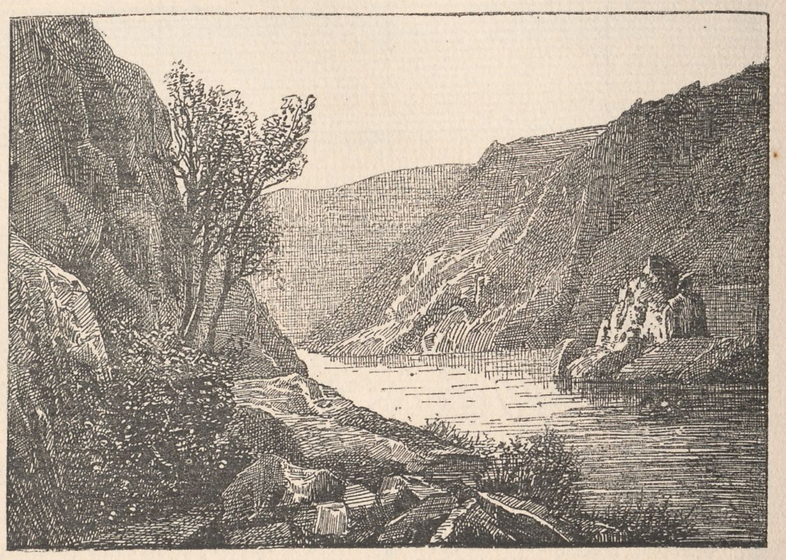

671. — LA LOIRE AU BAS DE CHAMBLES
Dessin de F. Thiollier.

ANDRÉZIEU *(Ondresiacus, Andrisiacus)*. — Il est fait mention d'Andrézieu dès l'année 1224, mais c'était alors une localité sans importance, devenue depuis une agglomération de villas et maisons bourgeoises. Sans la vue de la plaine et du cours de la Loire, avec ses horizons poétiques et ses jeux de lumière, nous nous expliquerions difficilement l'engouement que l'on a pour cette localité, assez insignifiante en elle-même. Tout près est l'embouchure du Furan, qui tache le fleuve avec ses eaux noires, mais qui entretient sur ses rives une luxuriante végétation, grâce aux détritus dont il est chargé. L'église moderne, de style roman, est à trois nefs. La flèche du chœur, couverte d'ardoises, est accompagnée de coyaux à sa base. Rappelons que le premier chemin de fer de France fut celui de Saint-Etienne à Andrézieu.

BOISSET-LÈS-MONTROND *(Boissetus)*. — Domine la rivière de la Mare sur une balme boisée. L'église, en style du XVe siècle, à trois nefs, est couverte de voûtes à nervures et entièrement peintes depuis peu de temps. Le clocher, tour carrée d'une époque postérieure, élevée sur la nef du nord, présente une curieuse construction de cailloux de la Loire disposés en arêtes de poissons. Les fonts baptismaux portent une inscription gothique.

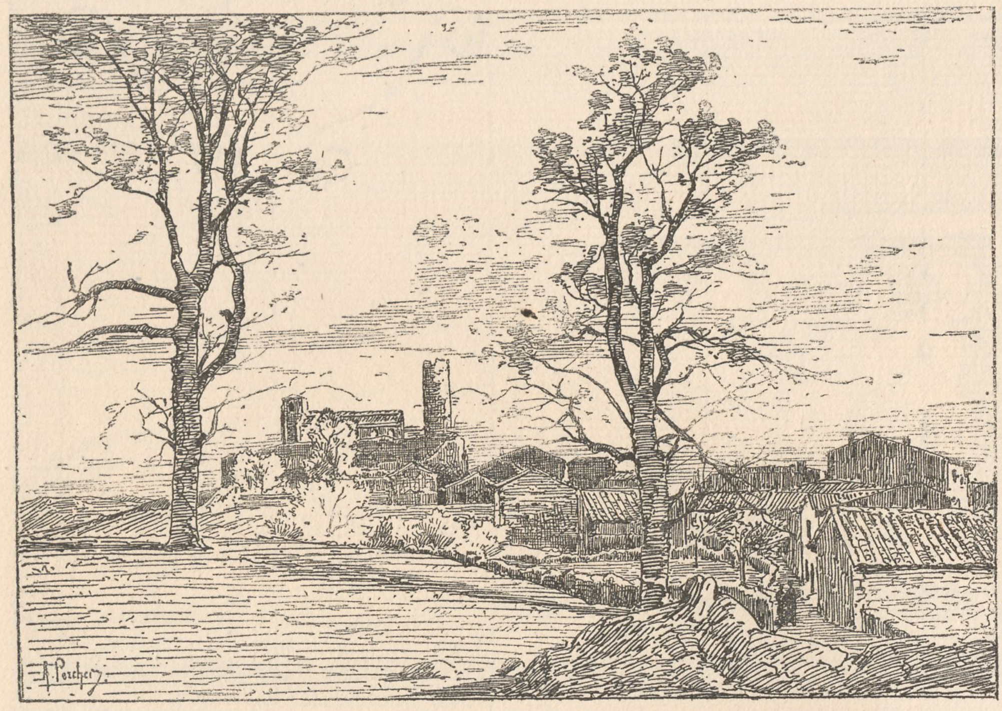

672. — CHAMBLES
Dessin de Porcher, d'après une photographie de F. Thiollier.

BONSON *(Bonczo, Bonczons)* a toujours dépendu du prieur de Saint-Rambert, auquel appartenait le droit de nommer le curé; aujourd'hui Bonson n'est plus paroisse. Le village est composé d'un petit nombre de maisons de cultivateurs, groupées non loin de la vieille chapelle; près de là coule la rivière de Bonson, cachée autrefois par de beaux arbres qui, hélas! disparaissent de jour en jour. La chapelle, du XVIe siècle, très ancien pèlerinage de la Vierge, est une salle plafonnée, sur laquelle s'ouvrent deux petites chapelles gothiques; l'autel en bois sculpté, avec colonnes torses et statuettes, est du XVII^{e} siècle ; le bénitier porte la date de 1610 ; le chœur a été refait récemment. Une assez belle croix de 1575, se voyait devant l'église, elle a été transportée sur le chemin de Saint-Rambert.

---

(1) *Ancien Forez*, janvier 1883.

CHAMBLES *(Chambla)*. — Le prieur de Saint-Rambert était seigneur du clocher, le reste de la paroisse dépendait d'Essalois et de Saint-Victor. Un prieuré fut fondé à Chambles, dès le XI^{e} siècle, par un seigneur de Cornillon, entre les mains de saint Robert, premier abbé de La Chaise-Dieu. Avec sa tour, son église, ses masures, ses rochers et la belle vallée de la Loire qui coule à ses pieds, Chambles forme un tableau attrayant. On y voit une ancienne porte et les restes des murs du château avec échauguette; une haute tour, du XIII^{e} siècle, a des murs de 1^{m} 60 d'épaisseur à la base; la porte est percée à mi-hauteur. L'église a quatre travées et trois nefs plafonnées modernes ; le bras sud du transept sert de sacristie; l'abside, voûtée en cul-de-four, est très basse et de construction romane, ses deux baies sont refaites ; un campanile roman a été englobé dans le mur d'un clocher plus récent.

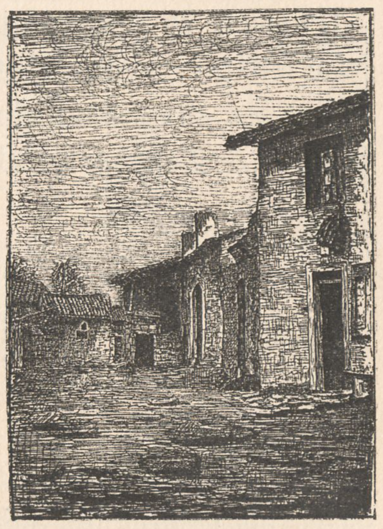

673. — RUE DE CHAMBLES
Dessin de Fleury Buhet.

Près de Chambles, au nord, le hameau de *La Garde* contient de curieuses constructions des XVI^{e} et XVII^{e} siècles, dont les murs ont une belle couleur bronzée.

Notre-Dame de Grâces. — Si ce n'étaient sa belle situation au sommet d'une montagne et sa ceinture de ruines qui se profilent sur le ciel, Notre-Dame de Grâces offrirait peu d'intérêt.

Son église, construite au XVII^{e} siècle par les pères de l'Oratoire, s'enrichit peu à peu et fut détruite en partie en 1793. Sa grande nef, dont on a isolé les nefs latérales, est voûtée en berceau surbaissé avec pénétration de lunettes. Le clocher est bâti sur un plan curieux, qui affecte la forme d'un quadrilobe; de loin il produit un bon effet et paraît augmenter les dimensions de l'édifice.

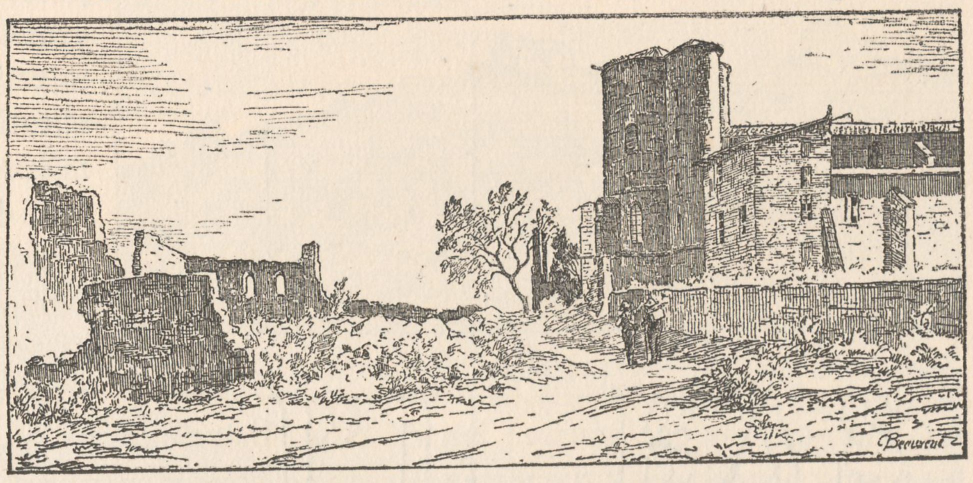

674. — NOTRE-DAME DE GRACES
Dessin de Beauverie.

Val-Jésus fut construit au-dessus de la Loire par les Camaldules, en 1626. Dom Jérôme, son dernier prieur, périt sur l'échafaud, en 1793. Il ne reste que des ruines de l'ancien monastère, mais l'église a encore une certaine allure. Elle n'a qu'une nef avec chapelles de chaque côté; l'abside est percée de deux baies à plein cintre ; l'intérieur est orné de boiseries et le plafond garni de petits caissons en bois peint. Le clocher est terminé par un toit aigu recouvert de tuiles plates.

Les ruines d'une chapelle de Saint-Roch se voient au sommet de la montagne qui domine Val-Jésus.

Le fief de *Vassalieu* existait au XIII^{e} siècle, époque où il était possédé par une ancienne famille chevaleresque qui lui avait emprunté son nom, et à laquelle succédèrent les d'Angérieu et les de Saint-Pol. Le château actuel, entouré de beaux arbres, est situé à une faible distance de Notre-Dame de Grâces ; il peut remonter au XIV^{e} siècle, mais il a été entièrement remanié au XVI^{e}. C'est un quadrilatère flanqué d'une tour carrée et d'une tour ronde; au milieu de la façade sont des machicoulis placés au-dessus de la porte d'entrée, qui est surmontée d'un écusson ; on remarque un autre machicoulis sur la tour ronde. Une jolie

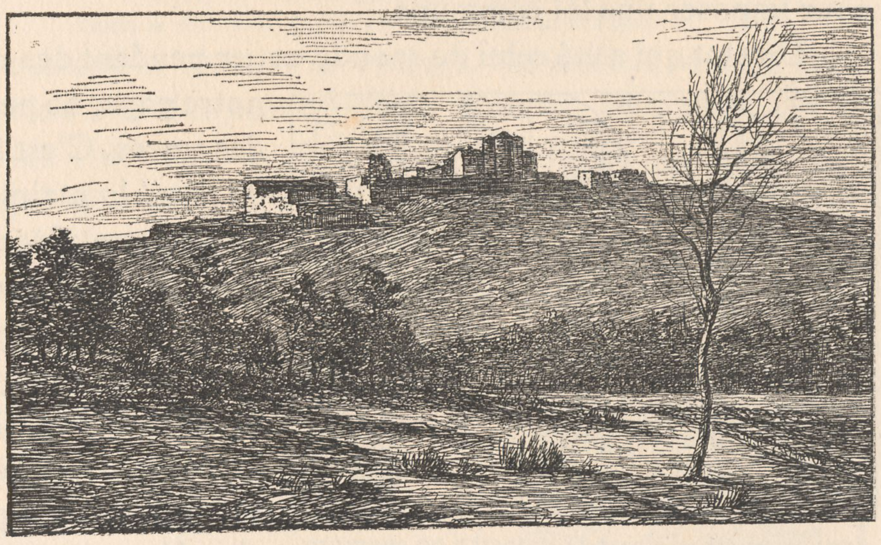

675. — NOTRE-DAME DE GRACES
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

porte sur une tourelle est du XVIe siècle. Une cheminée à moulures se voit à l'intérieur.

La chapelle du *Châtelet* est au milieu d'une presqu'île formée par la Loire. Elle date du XIIe siècle et comprend une nef avec abside semi-circulaire. La façade est bien conservée; une jolie fenêtre en plein cintre est percée au-dessus du portail; des colonnes en supportent l'archivolte; ses chapiteaux ainsi que ceux du portail sont ornés de figures et de feuillages. La table à rebords de l'ancien autel est déposée sur le sol en dehors de l'édifice.

ESSALOIS

Par J.-G. BULLIOT

Les grandes vallées ont été, à toutes les époques, les routes naturelles des migrations et des invasions, comme les montagnes ont été les points de refuge et de résistance. Ce régime, imposé par la nature même, a été spécialement une nécessité pour les peuples répartis en tribus dont le territoire restreint, exposé aux attaques soudaines de voisins rapprochés, exigeait un état permanent de défense. Il serait intéressant d'étudier sous cet aspect les rives d'un de nos principaux fleuves, de sa source à son embouchure, non au point de vue de la grande guerre et des grandes armées, mais à celui des luttes intestines résultant fatalement de la constitution du clan, qui a été partout la première forme de l'état social. La solidarité, base de l'association familiale dans laquelle l'injure individuelle devient l'injure de tous, multipliait sans fin les causes de dissension et, par suite, les luttes. Les tribus des pasteurs bibliques se disputent un pâturage ou une source; les tribus préhistoriques ne pouvaient être plus pacifiques, et, dans les temps historiques eux-mêmes, César ne nous montre-t-il pas nos ancêtres, le fer toujours en main, bataillant chaque année les uns contre les autres (1) et s'épuisant vainement dans ces luttes intestines (2)?

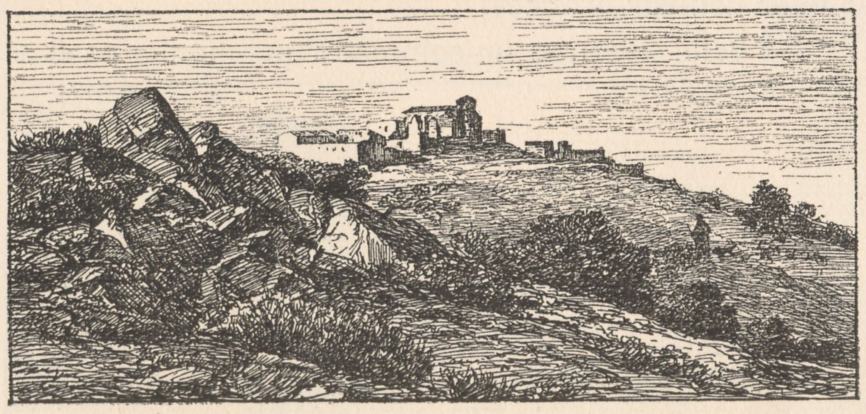

676. — NOTRE-DAME DE GRACES
Dessin de E.Grangier, d'après F.Thiollier.

La vaste unité romaine est à peine rompue, que la féodalité ressuscite le régime patriarcal avec le morcellement du sol et les luttes qu'il entraîne, jusqu'au jour où le pouvoir royal sera assez fort pour imposer une loi commune.

Un état qui a été celui du monde entier pendant des milliers d'années, et en particulier celui de notre pays, ne peut avoir existé si longtemps sans y laisser des traces. C'est la mission de l'archéologue de reconstituer ce passé lointain et de rendre au jour les empreintes de ces phases stratifiées comme celles de la géologie, de suivre la tribu dans les grottes, entre les escarpements des rochers, les enceintes de pierres brutes ou de terre, sur les sommets retranchés, dans les tours féodales, manifestations diverses et successives de la sanglante ironie de la fraternité humaine. La vallée de la Loire, cette grande artère centrale, offrirait un champ incomparable à une étude de ce genre, ne fût-elle abordée que par fractions. La Société historique de la Diana a commencé avec succès et persévérance ces investigations révélatrices, qui ont récompensé déjà et récompenseront encore les explorateurs. Des limites du pays Eduen, au point où la Loire cesse

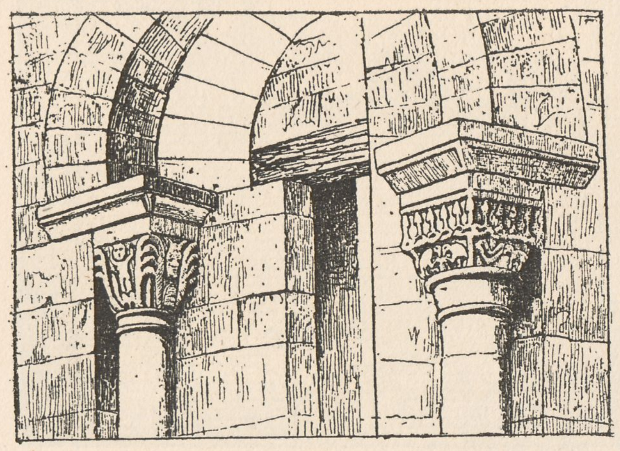

677. — CHAPITEAUX DANS LA CHAPELLE DU CHATELET
Dessin de P. Tardieu.

---

(1) *De Bello Gall.* VI. c. II: « Namque omnes civitates in duas partes divisæ sunt ».

(2) *Ibid.* c. XV: « Quod ante Cæsaris adventum fere quotannis accidere solebat, uti aut ipsi injurias inferrent, aut illatas propulsarent ».

d'être navigable, les rives du fleuve offrent des échantillons de tous les types défensifs. Entre Marcigny et Roanne, des mottes considérables avec fossés et murs écroulés réclament des recherches; au-dessus de Roanne, à Château-Brûlé, une muraille vitrifiée ferme une falaise à pic sur la rive gauche, poste primitif où l'on a recueilli des silex taillés; plus haut encore, sur la rive opposée, le Crêt-Châtelard, petit oppidum, a offert à ses vaillants pionniers une ample moisson de poteries, de monnaies, d'ustensiles gaulois. Ces vestiges connus depuis peu sont un encouragement à en découvrir d'autres, car on peut être certain que dans l'état précaire où vivait la population d'alors, le besoin des refuges les multipliait. C'est une de ces forteresses antérieures à la domination romaine dont nous essayons d'esquisser la silhouette aujourd'hui.

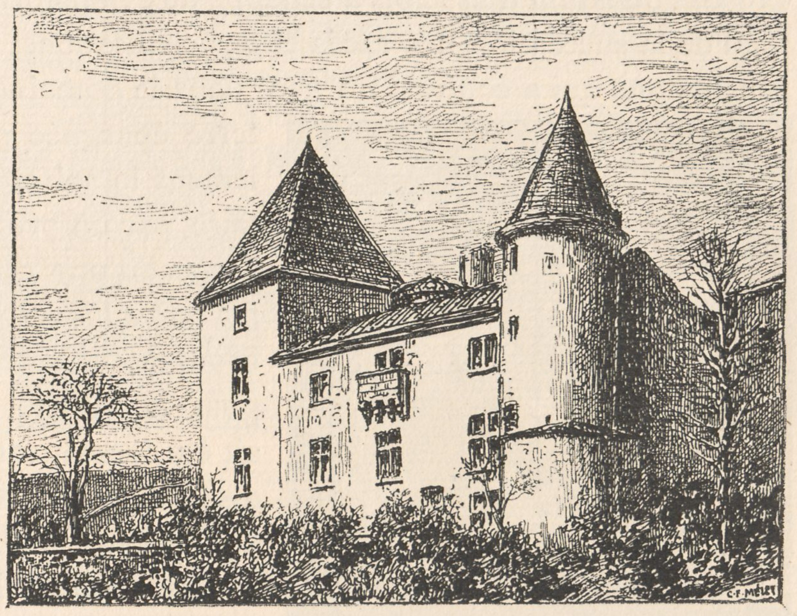

678. — CHATEAU DE VASSALIEU
Dessin de Méley, d'après une photographie de M. Beaumont.

L'oppidum d'Essalois, sur un point désert actuellement et dans une situation pittoresque comme le mont Beuvray chez les Eduens, avec lequel il offre plus d'un terme de comparaison, est resté exclusivement gaulois. Par une chance particulière, le château féodal qui l'a remplacé sous le même nom a été porté à quelque distance, à l'extrémité d'un chaînon des montagnes au milieu desquelles la Loire a raviné son lit. Du pied des murs croulants ou écroulés du château féodal et mieux encore du haut de son donjon, à une altitude de 700 mètres, la vue plonge comme dans un abîme sur le cours tortueux du fleuve encaissé entre des pentes tantôt boisées, tantôt dénudées par les torrents, entrecoupées de brusques accidents où la main de la nature a ramené la vie avec la verdure, qui s'efface au loin dans l'ombre des vallons. Pour qu'il ne manque rien à ce site poétique, une tourelle, amoindrie par la distance, se dresse sur une berge au bord de l'eau comme pour intercepter le passage; était-ce une tour de péage? une vigie du château? La réponse est aux archivistes. Une petite chapelle, ancien lieu de pèlerinage, s'abrite sous la tourelle qui semble lui servir de clocher, elles se protégeaient mutuellement.

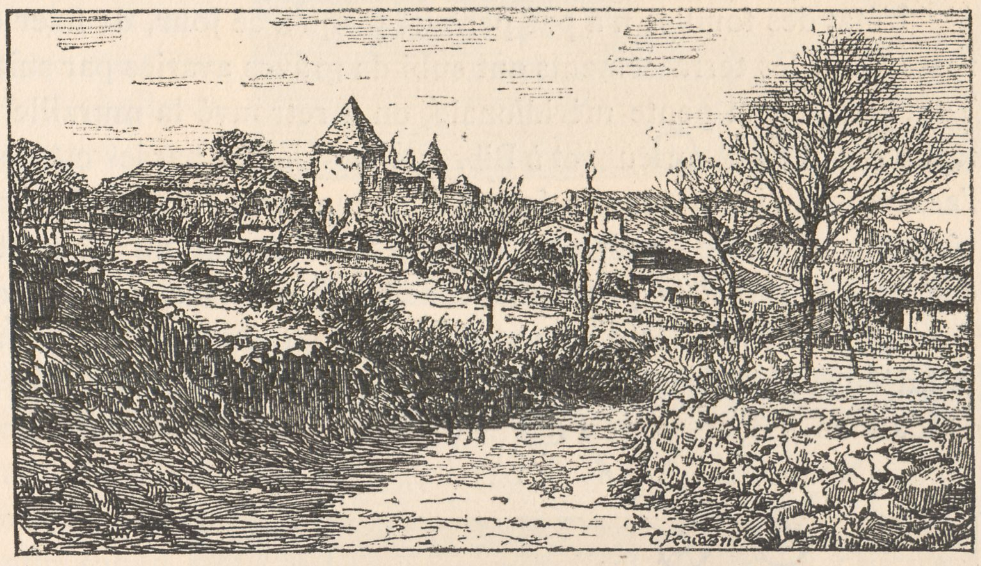

679. — CHATEAU DE VASSALIEU
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

L'oppidum, plus engagé dans la montagne, est à 500 mètres en arrière du château et 700 mètres de la Loire, à vol d'oiseau, sur la partie culminante de la chaîne, lieu dit *le Palais*. Cette situation est celle de la plupart des forteresses analogues en pays de montagnes, permettant de surveiller les gorges et trouvant dans la difficulté des abords et dans les escarpements un premier gage de sécurité. Les Gaulois ne se départaient de ce système que par des nécessités inhérentes à la nature des lieux. Lorsque des convenances locales les obligeaient à se fixer dans les vallées ou dans les plaines, il était rare que sur les hauteurs les plus voisines l'œil n'aperçût la crête profilée sur l'horizon d'une espèce de camp terrassé régulièrement, refuge toujours prêt à recevoir les populations des basses terres, au premier feu signalant un danger. Les chariots alors se mettaient en

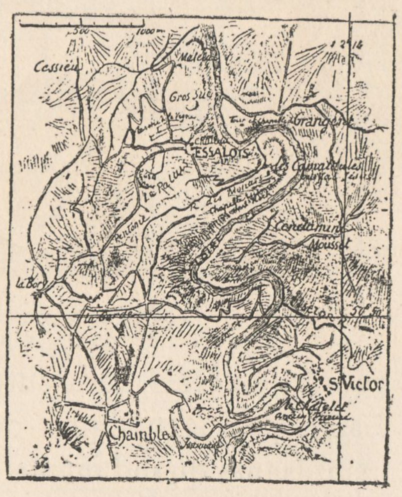

680. — PLAN DE L'OPPIDUM D'ESSALOIS
D'après V. Durand.

marche; les colons, chassant devant eux les troupeaux, se hâtaient vers le lieu de retraite comme au Moyen-Age vers les murs des châteaux. Les mêmes maux se traitent par les mêmes remèdes.

Si l'oppidum d'Essalois a échappé aux transformations historiques, aux modifications, résultat fatal de la succession des races et des civilisations, il n'a pas, néanmoins, échappé au vandalisme. Un homme qui a conquis un nom dans le domaine de l'excentricité s'est plu à bouleverser cette terre épargnée par le temps. L'agriculteur expurge habituellement le sol et le débarrasse de la pierraille; l'ancien propriétaire, par un procédé inverse, l'en a fait recouvrir en lui donnant l'aspect d'une carrière. Dans ce travail, produit d'une fantaisie maladive, les vestiges archéologiques ont péri. Poteries, monnaies, bronzes, verroteries ont été anéantis ou dispersés sans profit pour la science, sans qu'une note ait été prise, sans qu'un plan ait été dressé, sans qu'aucune découverte ait été signalée. Là ont disparu, peut-être, dans cette guerre inconsciente faite à l'histoire, des fondations d'habitations, si précieuses dans une région où la construction gauloise n'est pas encore déterminée, et qui eussent pu révéler les mœurs, l'état social de ces riverains de la Loire qui avaient dans la place des domiciles au moins temporaires. Regrets superflus! Mais puisque une portion du sol est heureusement restée intacte, interrogeons ses cendres et essayons de pénétrer ses secrets.

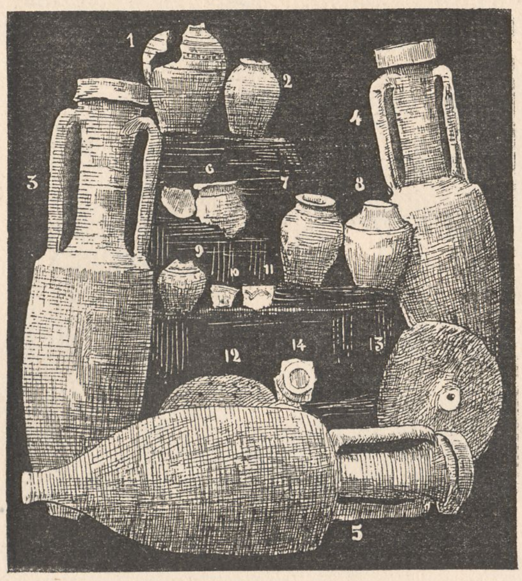

681. — POTERIES TROUVÉES A ESSALOIS
Dessin de F. Thiollier.

L'état des fouilles n'a pas permis, jusqu'à ce jour, de fixer exactement le périmètre de la forteresse, dont les terrassements ont subi de graves avaries par suite de la culture et des défoncements. Toutefois, sur la pente méridionale, on a retrouvé la muraille gauloise en poutres croisées, construite comme à Avaricum et à Bibracte et signalée par les mêmes crosses de fer qui en maintenaient l'assemblage, identiques en forme et en longueur à celles du mont Beuvray. Essalois était donc une véritable et solide forteresse, capable de soutenir un siège et de recevoir une foule nombreuse comme on verra; le problème consiste à déterminer dans quelle condition de stabilité ou de passage cette foule, dont on constate la présence, y affluait. La trace des habitations fixes a jusqu'ici fait défaut, et la proximité de la roche sous la couche végétale laisse peu d'espoir de découvrir des fondations à fleur de terre. Tous les indices, d'autre part, accusent une occupation serrée. Des meules de moulins à bras en basalte, des débris de poteries usuelles couvrent la surface; la masse des fragments d'amphores, de même provenance que celles de Bibracte, formerait des monceaux en proportion plus considérables que dans le grand oppidum Eduen, où ils jonchent cependant le sol. Nous n'avons vu en aucune fouille une pareille agglomération de ces vases chers à nos ancêtres et pour lesquels, d'après le voyageur grec Posidonius, ils donnaient parfois leur liberté ou leur vie. Nombre de goulots portent les mêmes marques de fabrique que ceux du Beuvray. Si le vin coulait à plein bord, la bonne chère était sa compagne: les os de bœufs, de porcs, de sangliers, de béliers, de cerfs, de moutons, d'animaux de toute sorte entassés dans des fosses, font penser à ces festins pantagruéliques des chefs gaulois, dont les géographes de l'antiquité ont tracé des récits insuffisants quand même pour notre curiosité.

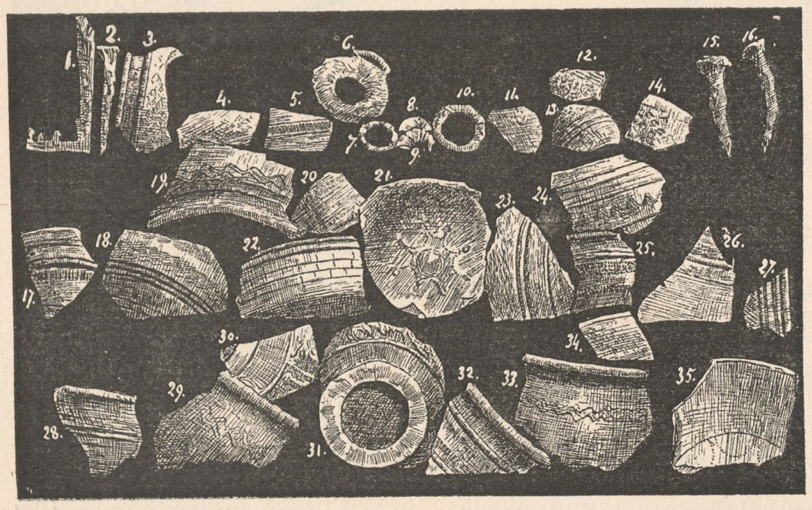

682. — OBJETS DIVERS TROUVÉS A ESSALOIS
Dessin de F. Thiollier.

Ces amphores, si pleines fussent-elles, ne pouvaient dispenser habitants ou passagers de l'usage de l'eau. Une source coule sur le plateau où elle est captée près de l'unique maisonnette qui subsiste aujourd'hui dans cette solitude. Des travaux de main d'homme suppléaient à son insuffisance. Un certain nombre de puits creusés de distance à autre dans le roc vif, et qui ne pouvaient guère remplir que l'office de citernes, recueillaient les eaux pluviales. Ces puits, de 4 mètres de profondeur, sont les uns carrés, arrondis seulement aux angles, les autres ronds mais sans maçonnerie. On peut se demander s'ils n'avaient pas une destination funéraire, car aucune trace de sépulture ne s'est encore rencontrée dans l'oppidum. Les vases noirs et bruns recueillis au fond de ces excavations étaient simplement enduits d'un limon terreux sans mélange de cendres ou de restes d'ossements. Leur profil élégant, leur ornementation soignée, à la pointe et au peigne, festonnée, ondulée, chevronnée, nous rendait pour la première fois les galbes et la décoration de la céramique de Bibracte, avec une différence toutefois dans la matière. Cette similitude d'une part et cette diversité de l'autre paraîtraient dénoter une école employant les mêmes types et les mêmes procédés de fabrication dans des clans divers, ou bien des ouvriers nomades passant de l'un à l'autre comme les fondeurs chez les tribus arabes. Il serait permis dès lors d'attribuer ces produits à l'industrie indigène, qui s'élèverait ainsi d'un degré sensible dans l'échelle de l'art. Une analyse des terres plastiques de la région ou des pays voisins permettrait de résoudre définitivement la question.

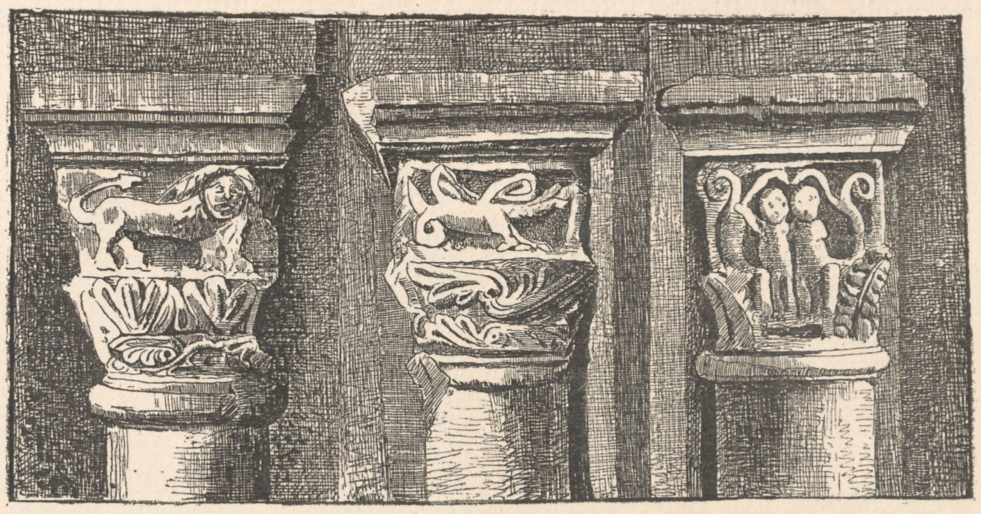
683. — CHAPITEAUX DANS LA CHAPELLE DU BAPTISTÈRE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Paul Tardieu.

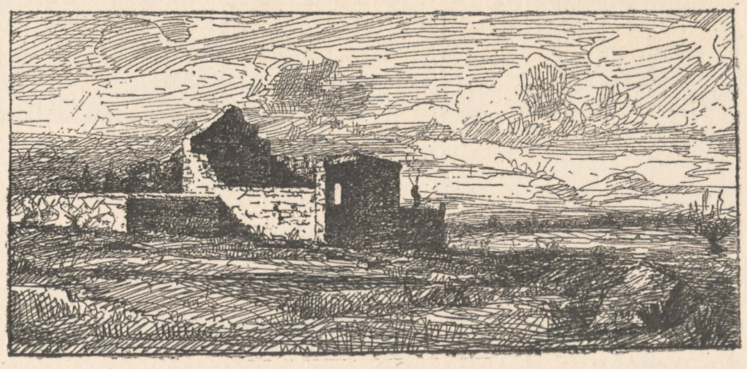
684. — CHAPELLE RUINÉE A SAINT-RAMBERT
Dessin de J. Poinat et P. Tardieu

Le nombre des vases usuels, les puits, les meules de moulins à bras indiquent un noyau fixe d'habitants, malgré l'absence actuelle de fondements de maisons. Les Gaulois bâtissaient surtout en bois et pisé, et l'abondance des clous dispersés dans le sol d'Essalois confirme l'usage de ce mode de construction, dont la vétusté ou l'incendie anéantissaient radicalement les vestiges. Ces espèces de baraques étaient habituellement couvertes en chaume, *more gallico*, dit César, mais les débris de tuiles à rebords démontrent aussi que des habitations plus soignées et moins exposées aux chances de destruction s'y rencontraient également. Les siècles suivants, là comme à Bibracte, sont venus demander aux ruines des matériaux pour répondre à des besoins nouveaux; ainsi disparaît d'âge en âge l'œuvre des générations, trop heureux sommes-nous, quand elle nous laisse des jalons !

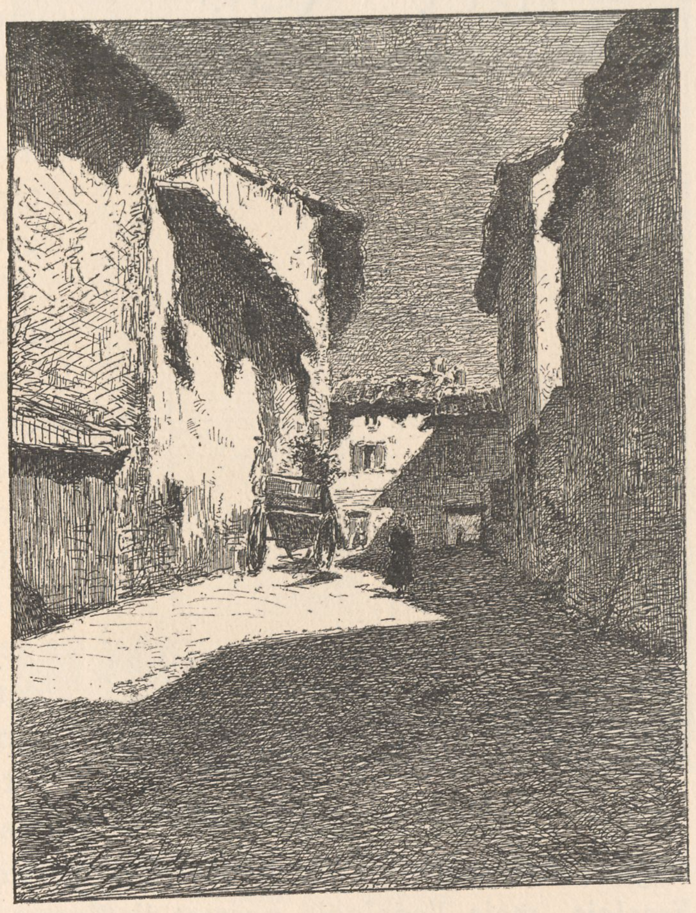
685. — UNE RUE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Gagliardini.

On ne peut supposer qu'une enceinte fortifiée, même comme refuge temporaire, n'ait pas attiré des fabricants intéressés à se garer des coups de main, des incursions, des maraudeurs. La métallurgie, l'orfèvrerie, l'armurerie avaient leur siège dans les oppidums. Avant d'inviter toute la Gaule à s'asseoir à sa table pendant un an, le roi arverne, Luern, fait à l'avance une grande commande de chaudrons et de bassines « dans les oppidums voisins », d'après Posidonius; les forges, les ateliers de ferronnerie, d'émaillerie, de métiers divers occupaient un vallon spécial dans l'enceinte de Bibracte : il dut en être de même, proportion gardée, à Essalois, n'en eût-on pour preuve que les nombreux spécimens d'objets de fer, de bronze, de verrerie, d'émaillerie, anneaux, bracelets, recueillis dans les fouilles. Toutes ces épaves ne sauraient être considérées comme perdues par des passagers dans une réunion transitoire et appartiennent vraisemblablement, d'après les observations précédentes, à l'industrie ou au commerce du lieu.

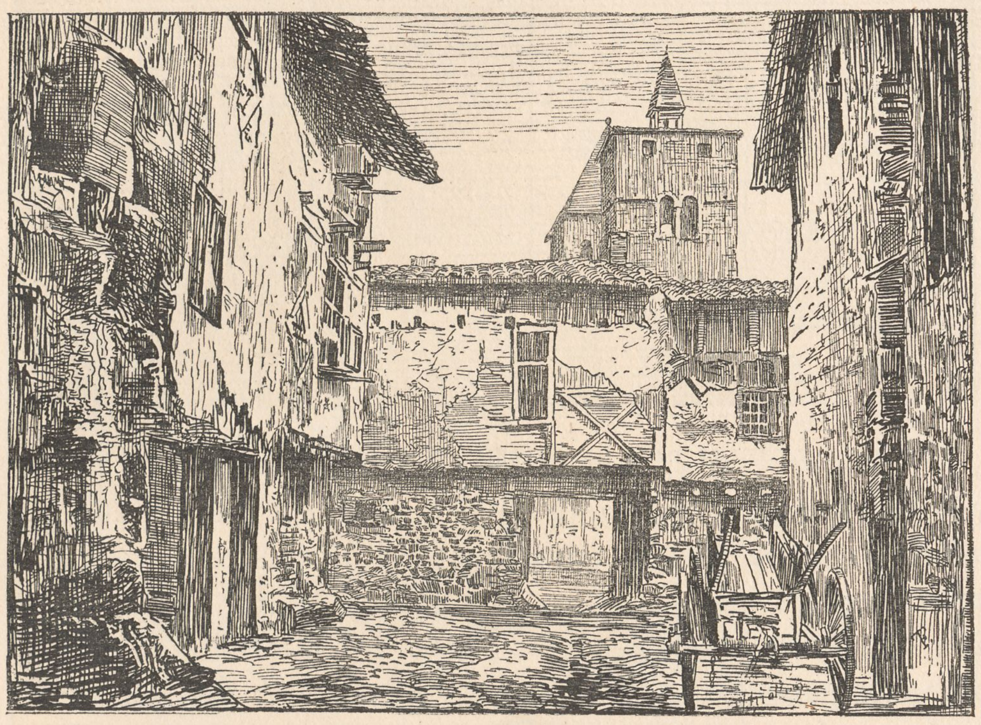

686. — VIEILLES MAISONS DE SAINT-RAMBERT DÉTRUITES OU REMANIÉES
Dessin de F. Thiollier.

Ne nous exagérons pas cependant l'importance de ce groupe, restreint selon toute probabilité.

Tout oppidum devait conserver de grands espaces libres pour les retrayants et leurs denrées, pour les réunions politiques, commerciales et religieuses, qui changeaient comme un décor la physionomie inculte de ces oppidums (1) habituellement délaissés.

Ces bourgs, à moitié déserts en temps de paix, avaient leurs jours de fête, d'autant plus bruyants qu'ils étaient plus rares, où une contrée toute entière se donnait rendez-vous. Chez aucun peuple de l'antiquité les affaires de l'Etat, de la Cité, n'étaient séparées de la religion ; les transactions commerciales elles-mêmes se plaçaient sous sa protection. Les foires commençaient ou finissaient par des sacrifices; Pausanias a sauvé de précieux détails sur ces coutumes en Grèce, peu différentes au fond de celles des autres peuples. Le concours religieux qui en était le principe attirait nécessairement le négoce : aussi les foires de la Gaule se tenaient-elles souvent, comme en Grèce, en plein champ, auprès de quelque fontaine célèbre, d'autres fois dans un oppidum signalé par quelque roche ou source sacrées, lieux de pèlerinage renommés. Telle était la foire du premier mercredi de mai à Bibracte, qui peut être considérée comme le type vivant encore de ces grandes fêtes baladoires antérieures à la conquête romaine. L'espace nous manque pour en résumer les traits, mais l'oppidum d'Essalois eut sans aucun doute des réunions semblables, attestées surabondamment par la masse des débris d'amphores comme au Beuvray, et par les énormes résidus d'os provenant des festins. Nous ignorons si la source d'Essalois est aujourd'hui encore, ainsi que celle du Beuvray, le but de visites superstitieuses ; ces traditions ont pu disparaître avec le temps, mais il reste au sommet de l'oppidum un témoin: ce sont les deux bassins creusés sur une roche émergeant du sol et conservant l'eau pluviale. Dans tous les départements voisins, pour nous borner, des traditions légendaires s'attachent à ces cuvettes qui sont l'objet de fréquents pèlerinages ; on demande à leur eau la guérison de la fièvre, de la teigne, des maladies du bétail. Ces pratiques peuvent, nous le répétons, avoir disparu à Essalois, mais l'analogie permet d'affirmer qu'elles y ont existé aux époques antérieures, aussi bien que dans les autres lieux similaires où on les rencontre encore aujourd'hui.

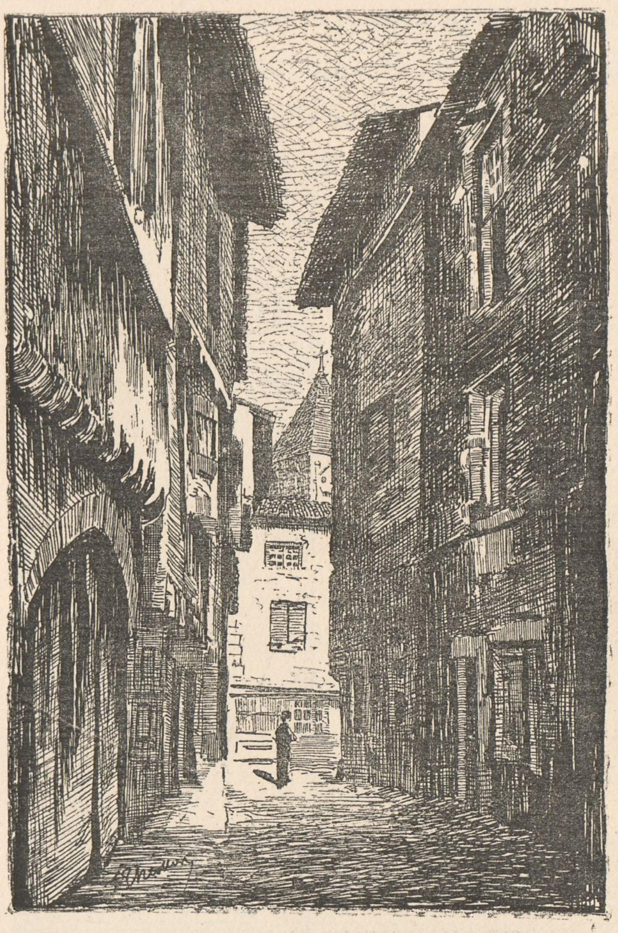

687. — VIEILLES MAISONS DE SAINT-RAMBERT
Dessin de F. Thiollier.

---

(1) « Quid oppidis incultius? » Cicero. *De provinciis consularibus.*

Ces grandes réunions religieuses établissaient ordinairement une sorte de *Trève de Dieu* dès ces temps reculés, interrompaient les dissensions, ou donnaient lieu à des sauf-conduits. Les jeux isthmiques, les jeux olympiques étaient des fêtes religieuses accompagnées de foires franches, mentionnées fréquemment dans les récits légendaires ou historiques de Pausanias que nous avons déjà cité ; une raison particulière, résultant de la situation même d'Essalois permet d'y placer un de ces emporiums de la vieille Gaule, dont il reste aujourd'hui si peu de survivants sur nos montagnes. La sinuosité que suit la Loire au-dessous d'Essalois est justement le point où son cours se rapproche le plus près de celui du Rhône. Or à Saint-Rambert, limitrophe à la localité qui nous occupe, commençait la navigation de la Loire ; on se trouvait ainsi à n'avoir à franchir, soit hommes, soit marchandises, que la plus courte distance possible pour le transbordement entre les deux grandes artères fluviales. Il semblerait probable qu'une voie antique ait dû relier ces deux aboutissants ; il est permis d'en recommander la recherche aux explorateurs. Strabon (1) parle des chariots qui transportaient dans le bassin de la Seine les marchandises remontées sur le Rhône, la Saône et le Doubs; le mode de transport ne pouvait différer sur la Loire, à un point aussi voisin qu'Essalois.

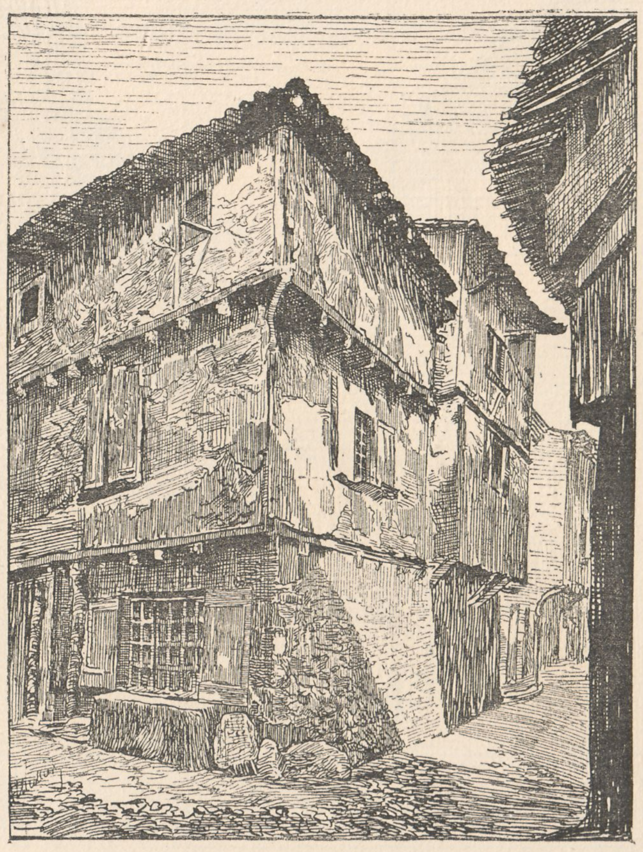
688. — VIEILLE MAISON DE SAINT-RAMBERT AUJOURD'HUI DÉTRUITE
Dessin de F. Thiollier.

Le géographe ajoute néanmoins « que vu la difficulté de remonter le Rhône, on préfère le trajet par terre sur des voitures pour certaines marchandises, celles par exemple destinées aux Arvernes, et celles qui *doivent être embarquées sur la Loire*, quoique ces cantons avoisinent en partie le Rhône. » Essalois est compris dans cette zone, près du premier port d'embarquement de la Loire, en amont; le texte de Strabon lui est applicable en tout point. On pourrait objecter peut-être que la situation escarpée de l'oppidum créait une entrave à l'apport des marchandises, mais le besoin de sécurité primait les obstacles. Bibracte était autrement inabordable qu'Essalois, sans que l'importance de son emporium en souffrît aucune atteinte. Ce n'était pas toujours chose facile, antérieurement à la conquête romaine, que d'approvisionner un pays des denrées ou des objets fabriqués qui lui manquaient. L'état fréquent d'hostilité des clans et la brutale intervention des chefs rendaient l'accès des marchés périlleux; les murailles d'un oppidum étaient une sauvegarde contre les détrousseurs. L'importance des transactions était proportionnée à ces difficultés. Moins on quittait sa demeure, moins la route était sûre, plus on avait besoin d'acheter, de se pourvoir pour longtemps des denrées nécessaires à la vie, de trouver à l'étalage des marchands nomades, avec l'outillage, les anneaux, les colliers, les verroteries, tous ces bijoux luxueux ou modestes qui furent toujours chers aux Gaulois, dont l'or passait en parures plus qu'en monnaie. Il fallait bien mettre à profit les rares circonstances où une abondance momentanée permettait de satisfaire les besoins ou les caprices,

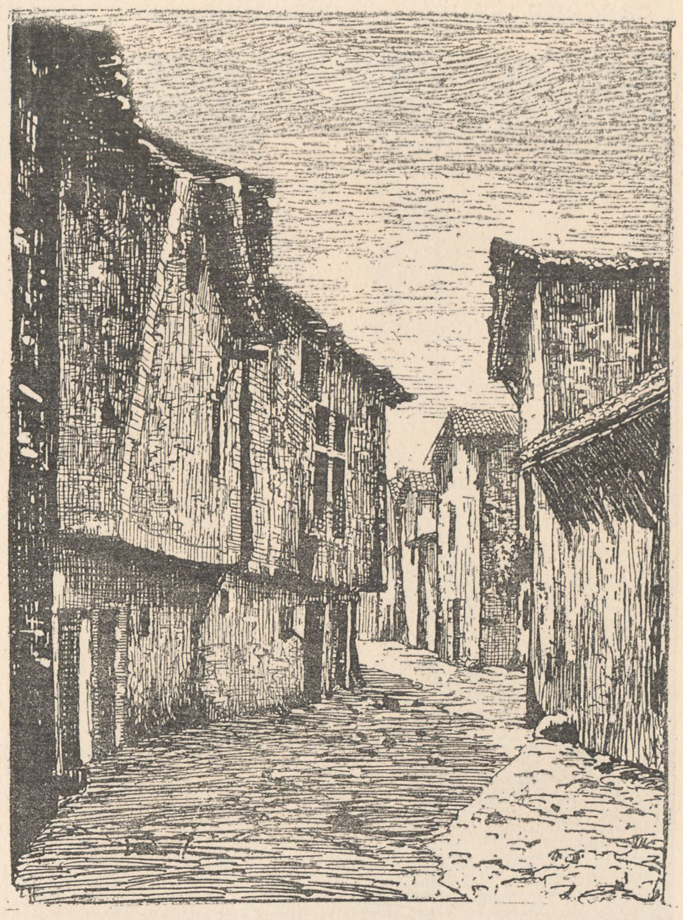
689. — RUE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de F. Thiollier.

---

(1) Liv. IV, § XII.

avant de rentrer dans l'isolement de la vie rurale ou derrière la clôture des sommets fortifiés.

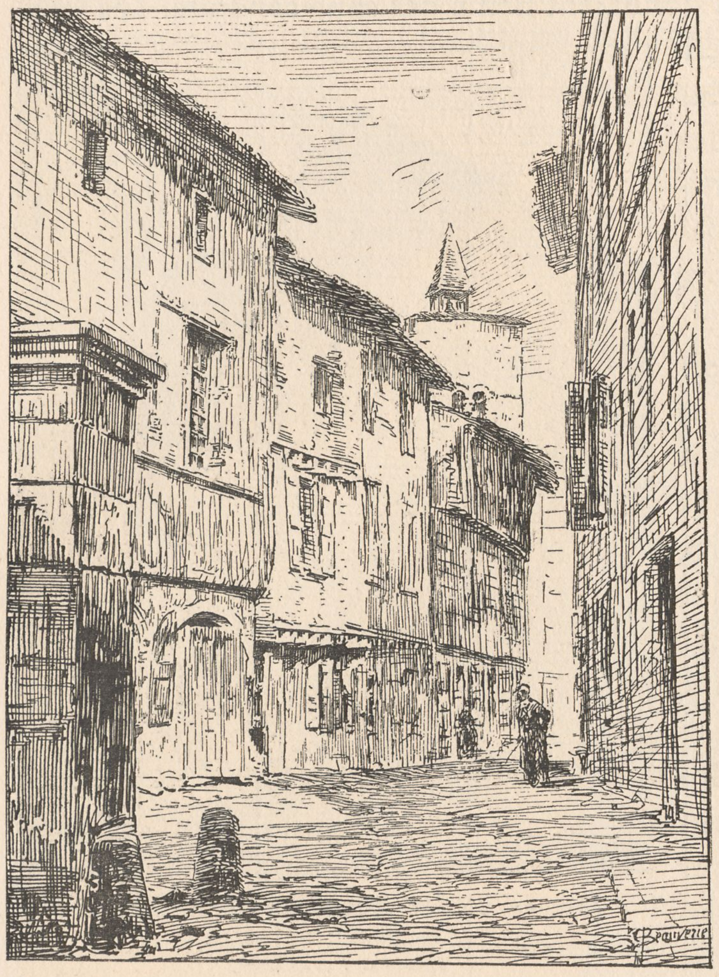

690. — RUE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de Beauverie, d'après une photographie de F. Thiollier.

L'oppidum d'Essalois présente donc, d'après ces quelques lignes, un sérieux intérêt, celui d'une forteresse et d'un marché, inséparables dans l'état social de nos ancêtres. Il offre dans sa mesure, malgré l'insuffisance actuelle de certains éléments d'appréciation, le résumé de toutes les conditions topographiques pour s'abriter que recherchaient les Gaulois, leur mode de fortification, la trace évidente de leurs usages commerciaux, civils et religieux, des échantillons multiples de leurs industries. La population dut abandonner ses foyers au commencement du régime romain, en même temps que les Eduens de Bibracte, une quinzaine d'années avant l'ère chrétienne. Cette suppression, résultat sans doute d'une mesure politique, n'a pas été consignée dans l'histoire, mais est suffisamment établie par les faits archéologiques. Deux à trois cents médailles gauloises ou méridionales, trouvées à Essalois, et l'absence de monnaies impériales, garantissent l'assertion vérifiée déjà dans les mêmes conditions au mont Beuvray. Les pièces marseillaises, contemporaines de celles recueillies dans la forteresse éduenne, montrent les hardis commerçants de Marseille approvisionnant les oppidums des Ségusiaves en même temps que ceux des Eduens, qu'ils mirent en rapport avec les Romains sous l'enseigne d'une fraternité suspecte. Beaucoup d'autres de ces médailles appartiennent à des chefs gaulois de différentes régions dont les colporteurs fréquentaient vraisemblablement les marchés, les fêtes d'Essalois. La très grande majorité, attribuée par F. de Saulcy à la ligue des Eduens et des Séquanes contre Arioviste, se compose de potins coulés, présentant au droit une tête barbare diadémée et au revers un quadrupède cornu, les jambes repliées, qui paraît être une dégénérescence grossière du taureau cornupète marseillais.

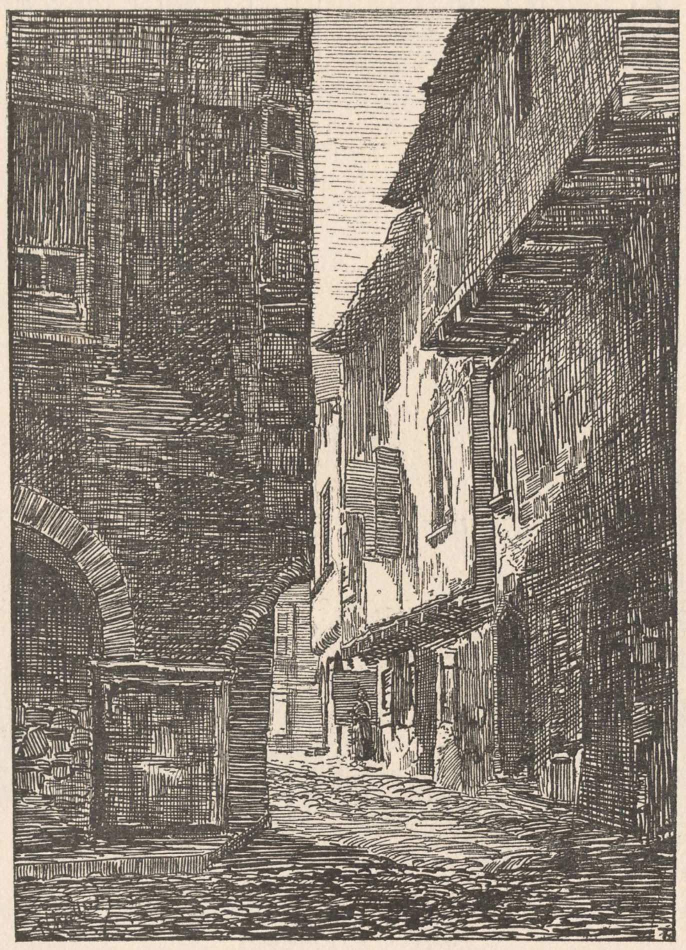

691. — RUE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de F. Thiollier.

Quelques autres types éduens et ségusiaves témoignent, après César, des rapports commerciaux et politiques des deux clans. Une pièce au nom de Divitiac, malgré son attribution au roi des Suessions par un éminent numismatiste, n'est pas enlevée par tous au vergobret éduen de même nom. Puis viennent les monnaies des Arvernes, dont le voisinage justifie la présence sur le marché essalois, quelques types isolés de la Saintonge, des peuplades fixées vers la Durance, des Carnutes, nombre d'autres indéterminés, sans compter la quantité plus grande encore de ceux qui ont été dispersés aveuglément, sans profit pour la numismatique comme pour l'histoire. Deux deniers consulaires des familles AFRANIA et CLAVDIA se réfèrent, l'un à l'an 200, l'autre à l'an 43 avant Jésus-Christ. Enfin, des pièces de Marseille au revers du taureau cornupète prouvent à Essalois que, jusqu'à la dernière heure de son existence, ainsi que sur les autres places marchandes de la Gaule, les trafiquants de la colonie phocéenne maintenaient leur influence commerciale, qui se révèle au fréquent emprunt que font d'autres cités du type de ses monnaies.

Citons spécialement celui du taureau cornupète qui clôt le monnayage de la Gaule indépendante.

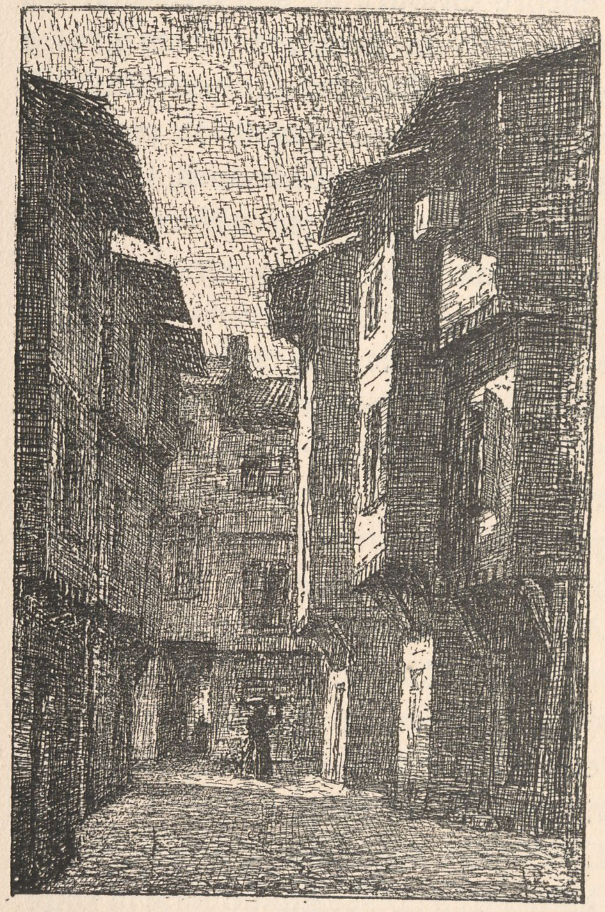

692. — UNE RUE DE SAINT-RAMBERT
Dessin de J. Poinat.

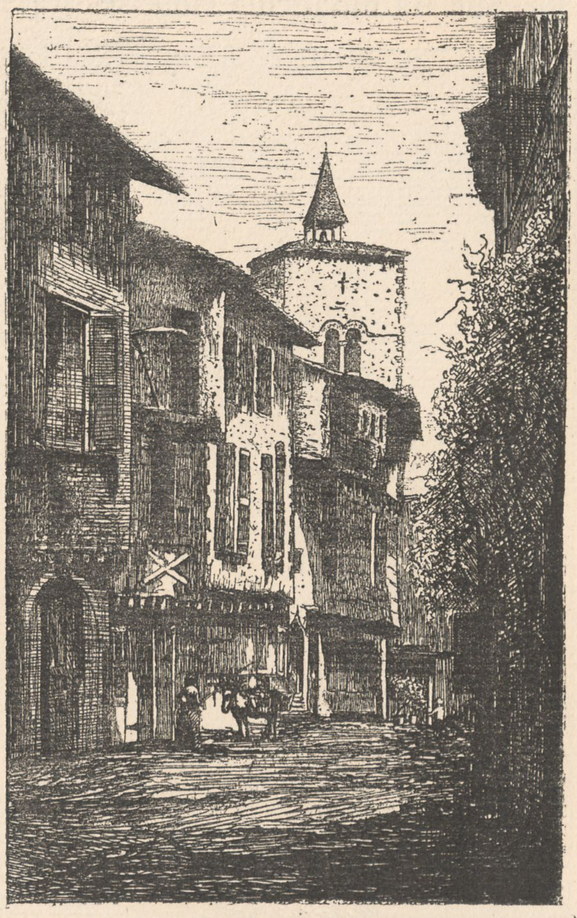

693. — RUE DE SAINT-RAMBERT
D'après une eau-forte de F. Thiollier.

Ce type est reproduit artistement sur les coins du chef trévire Germanus, qu'on regarde comme le petit fils d'Induciomare cité dans les *Commentaires* de César; il est remplacé dès lors par la monnaie au coin impérial.

Les médailles de Germanus terminent, au mont Beuvray comme à Essalois, la série des types, concurremment avec celles d'Octave à la tête non laurée, ayant pour revers l'autel de Rome et Auguste, consacré pompeusement quinze ans avant l'ère chrétienne. On peut donc fixer dès lors, sans crainte d'erreur, à cette époque la disparition simultanée des deux oppidums : ils ont subi la même fortune et le bronze des monnaies, à défaut d'annales, a daté leur dernier jour.

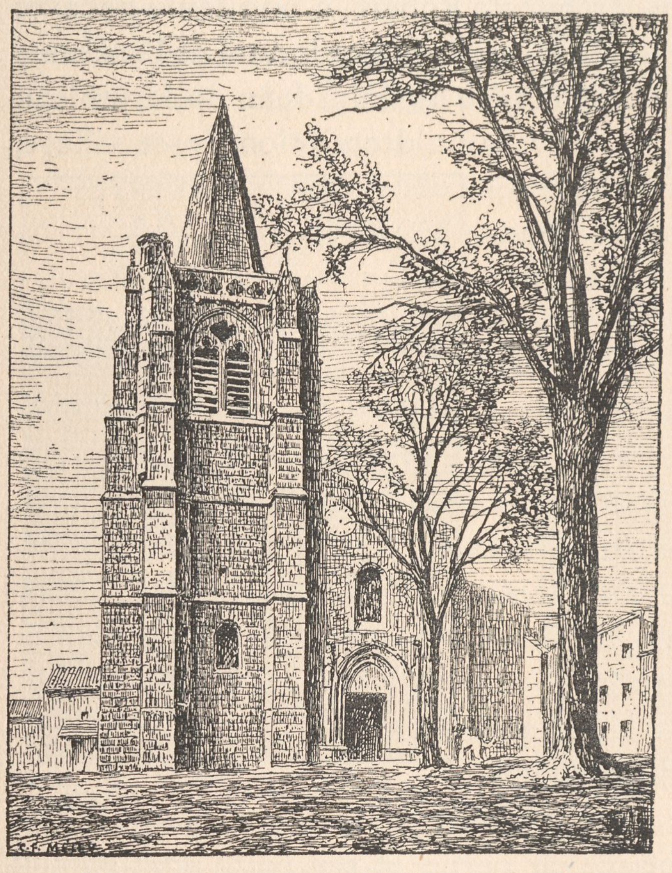

694. — ÉGLISE DE PÉRIGNIEU
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

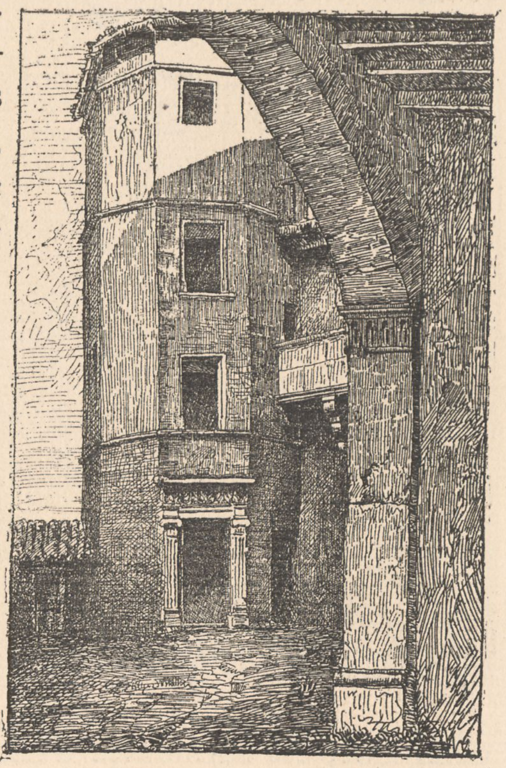

695. — UNE COUR A SAINT-RAMBERT
Dessin de Paul Tardieu.

CRAINTILLIEU *(Chrontilliacus)*. — Petit village bâti près de la Loire. Son église récente, construite avec soin dans le style du XIV^e^ siècle, comporte une nef avec transept et un clocher carré, à flèche couverte d'ardoises, élevée sur le bras nord de celui-ci.

PÉRIGNIEU *(Padriniacus)*. — N'a d'autre monument que son église du XVI^e^ siècle. Elle est à trois nefs voûtées à nervures, dont plusieurs se prolongent jusqu'au sol pour orner les angles des piliers ; les nervures de la grande voûte se détachent des murs de la basse nef, sans aucun amortissement. L'abside est à trois pans mollement indiqués.

Le clocher, daté de 1505, s'élève sur le côté gauche de la façade ; il est couronné d'une balustrade, orné de têtes sculptées, placées comme des gargouilles, et surmonté d'une flèche d'un diamètre beaucoup plus faible. En somme, cette église trapue contient des détails bien exécutés.

Près de Pérignieu est le pic de *la Violette*, station préhistorique où ont été ramassés beaucoup de silex taillés et de fragments de poterie d'une fabrication toute primitive.

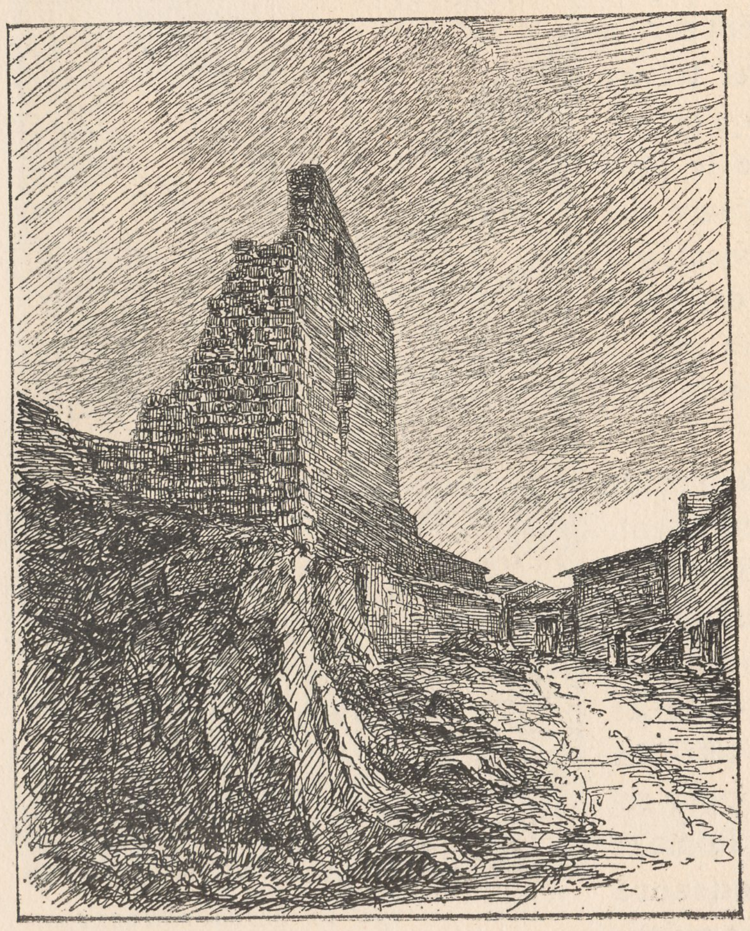

696. — RUINES DU CHATEAU DE MIRIBEL
Dessin de Grangier, d'après F. Thiollier.

Sur un monticule isolé se dresse le village de *Miribel*, encore entouré de son enceinte. On y voit une porte ogivale flanquée d'une grosse tour en partie démolie, plusieurs maisons du XVI^e siècle et autour du point culminant les restes de l'ancien château. La chapelle en ruines, dédiée à sainte Marguerite, a conservé sa nef romane et son campanile à deux baies placé au-dessus de l'entrée.

Ancienne possession des seigneurs de Saint-Bonnet, le château de Miribel fut apporté en dot, en 1275, par Sibylle de Saint-Bonnet au comte Amédée de Savoie. Après la mort de cette princesse, il fut acquis par les Roussillon. Puis, Humbert VII de Thoire-Villars le céda, en 1380, à son neveu Philippe de Lévis, dont les descendants le cédèrent, à leur tour, en 1536, à Claude d'Urfé, après lequel il fut possédé successivement par les Chalmazel, les Gadagne et les Pons d'Hostun, entre les mains desquels il se trouvait, en 1789.

SAINT-CYPRIEN *(Sanctus Cyprianus)* est situé sur une balme très boisée qui domine la Loire. Les jolies rives du fleuve sont l'unique attrait de cette commune. L'ancienne église, abandonnée, date du XVII^e siècle. Elle est entourée par le cimetière ; son clocher est une simple tour carrée d'une construction grossière. L'église moderne, construite en style ogival par l'architecte Robert, a une seule nef avec transept et clocher surmonté d'une flèche recouverte d'ardoises. — Il ne reste que le nom de l'ancienne commanderie du *Temple de Vernoil*, qui passa des Templiers à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

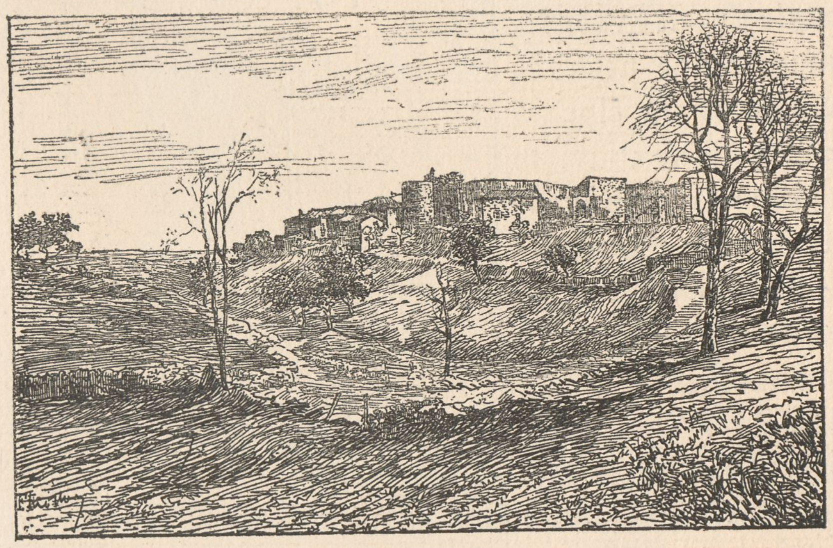

697. — MIRIBEL
Dessin de F. Thiollier.

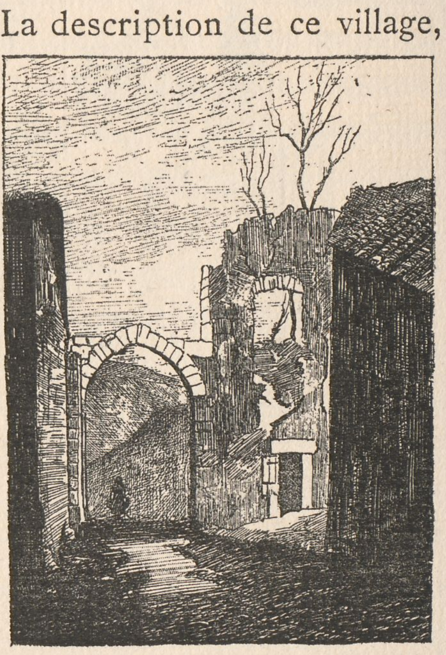

698. — PORTE DE MIRIBEL
Dessin de P. Tardieu.

SAINT-JUST-SUR-LOIRE *(Sanctus Justus supra Ligerim)*. — La description de ce village, qu'a bien voulu faire pour nous M. Eugène Muller (voir page 395,) remplace avantageusement celle que nous pourrions donner; mais pour suivre le plan adopté, nous devons dire quelques mots des monuments.

La longue église moderne, sans style déterminé, est surmontée d'une tour carrée; elle est peinte en partie et ses baies sont garnies de vitraux ; l'un d'eux, représentant saint Martin, est remarquable par son coloris lumineux et transparent, et atteste un véritable progrès dans les procédés de fabrication de l'artiste Bitterlin, à qui sont dûs également d'autres vitraux qui décorent cette église. En bas de Saint-Just sont les ruines d'un pont de pierre, que nous avons souvent entendu qualifier de pont romain, bien qu'aucun des détails de sa construction ne puisse justifier cette antique origine. Il paraît, en effet, remonter seulement à la fin du XIVe siècle. Un compte d'Étienne d'Entraigues, trésorier de Forez nous apprend en effet que ce pont se construisait en 1395, sous la direction d'un architecte nommé Jeannot du Boys.

Au sud de Saint-Just, est le château de *La Barallière*, qui n'offre d'intérêt que par sa belle situation et ses quatre tours carrées.

Plus loin se trouvent les ruines de *Grangent*. Ce site merveilleux est décrit autre part dans cet ouvrage; nous devons ajouter que cette forteresse devait protéger depuis longtemps le passage du fleuve; plusieurs même lui donnent une origine romaine; quoi qu'il en soit, un traité passé entre le comte de Forez et l'archevêque de Lyon prouve que Grangent existait en 1173. Sa tour peut dater de cette époque.

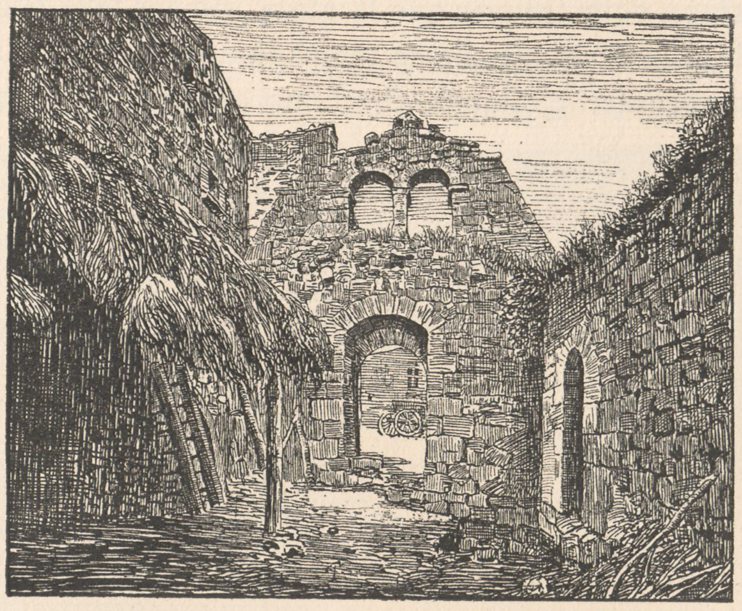

699. — RUINES DE LA CHAPELLE DE MIRIBEL
Dessin de F. Thiollier.

Le pont du chemin de fer gâte le paysage par ses pierres blanches et ses arcades.

SAINT-JUST-SUR-LOIRE

Par EUGÈNE MULLER

Forez pittoresque, dis, que me veux-tu? Que peuvent attendre de moi les érudits, les chercheurs, les trouveurs que tu as groupés pour fouiller et reconstruire ton passé, pour décrire ton présent? Qu'irais-je faire en leur domaine, moi qui ne connais rien de ta vieille histoire, et qui même n'ai presque jamais parcouru ton vaste territoire? Qu'apprendrais-je à tes lecteurs, moi qui, en mes quelques belles jeunes années de Forézien n'ai guère perdu de vue le clocher d'un village? — moi qui ne pourrais même indiquer l'origine, la date, le rôle des quelques restes de jadis, qui se voient dans les dépendances de ce clocher? — Que viendrais-je dire au milieu des savants qui trouvent tant à expliquer, à déduire, à conjecturer à propos des moindres vestiges, — moi que ne mordirent jamais au vif les enviables ardeurs de l'archéologue; moi qui, enfin, ne sais rien ou à peu près rien de ce qui doit diriger vers toi l'attention des curieux?

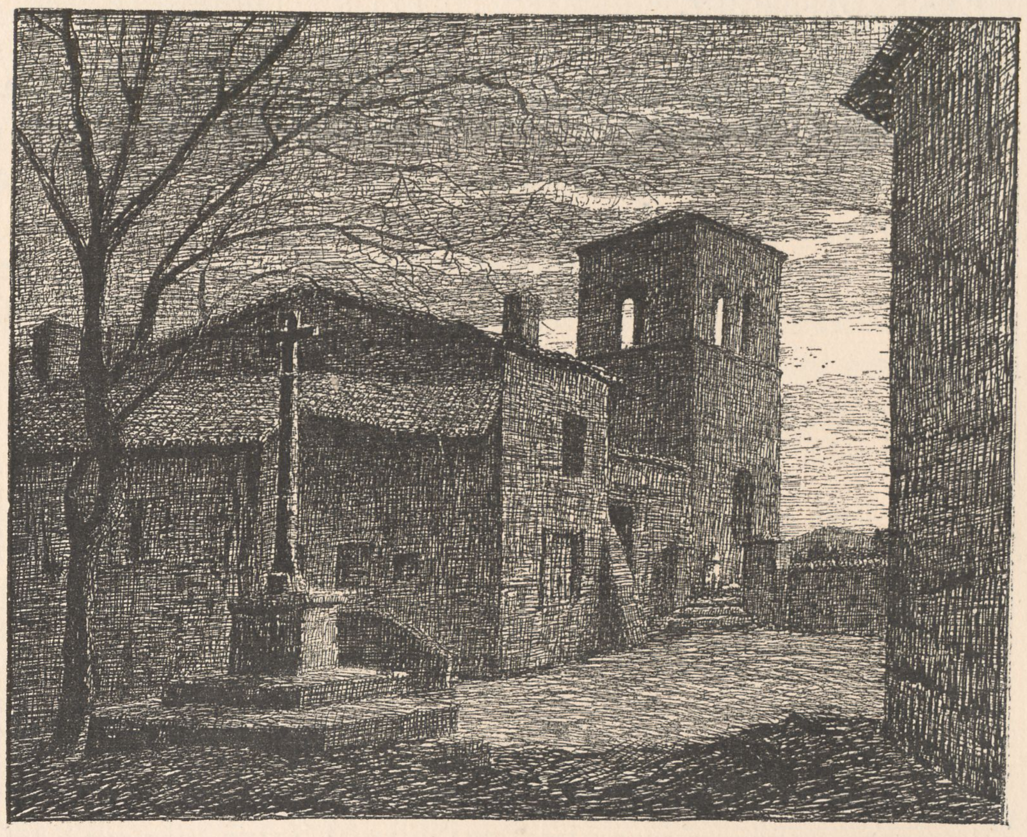

700. — ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-CYPRIEN
Dessin de J. Poinat.

A peu près rien, dis-je, car en réalité, il n'est point ici-bas d'ignorance absolue; et tel qui sait le plus peut devoir quelque notion à tel qui sait le moins.

Où donc ai-je lu certaine historiette?...

C'était au temps où la science, mise à profit par l'industrie, n'avait pas encore doté le monde de ces merveilleuses petites bûchettes phosphoriques, auxquelles, bien qu'elles aient opéré une très grande, très importante, mais, à vrai dire, très pacifique révolution, nous ne prenons plus garde, sinon pour trouver que la régie, qui les taxe à si haut prix, ne les fabrique pas toujours avec tout le soin désirable. En ce temps-là, quand on voulait allumer son feu, il n'était pas rare qu'on allât emprunter quelques charbons ardents au foyer du voisin. Donc nous sommes à ce temps-là.

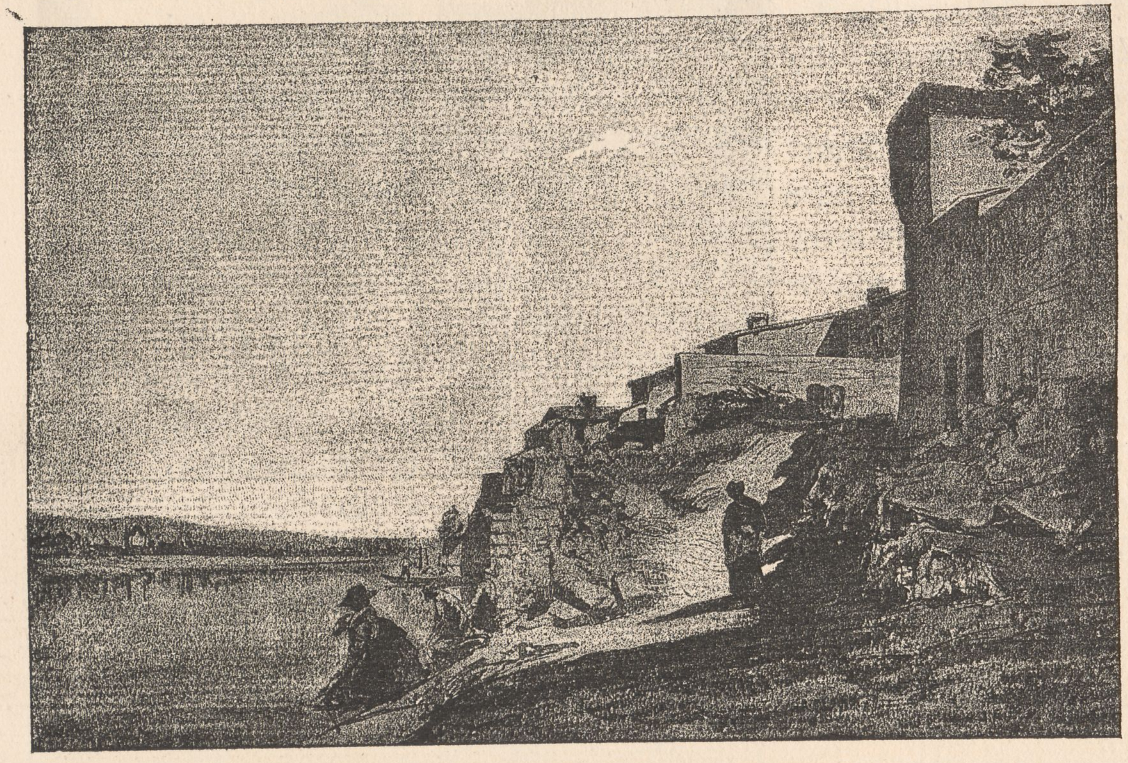

701. — SAINT-JUST-SUR-LOIRE
Dessin de Beauverie.

Un savant, un sorbonniste, c'est tout dire, que nous voyons d'ici bien cassé par les veilles, bien ridé par les réflexions, bien jauni par le reflet des parchemins, est dans son cabinet tout bourré de gros livres. Des bûches flambent dans l'âtre.

— Toc ! Toc !

— Entrez. »

C'est une fillette à l'air le plus innocent, le plus simple du monde : « Monsieur le savant, ma mère m'envoie vous demander si vous voulez me donner un peu de votre feu pour allumer le nôtre.

— De grand cœur, ma chère enfant ; mais as-tu quelque chose pour l'emporter ?

— Eh ! j'ai ma main, pardienne !

— Ta main ? mais tu te brûleras.

— Oh ! nenni !

— Pourtant...

— Tenez, voyez, comme ça, Monsieur le savant, il n'y a pas de danger. » Et la fillette, se baissant devant le foyer, emplit de cendres le creux de sa main, pousse par dessus deux ou trois petits charbons rouges. Puis se relevant, et faisant la révérence au vieillard ébahi : « Merci bien, Monsieur le savant ! » Et elle sort tranquillement.

Alors le savant, singulièrement dépité contre lui-même, de se frapper le front en disant : « Encore quelque chose que je ne savais pas, et que cette ignorante enfant est venue m'apprendre. Ah ! la science ! la science !... : »

Et il se remet à étudier.

Or, ce que je sais, moi, dans mon ignorance, je vais, si tu veux, te le dire.

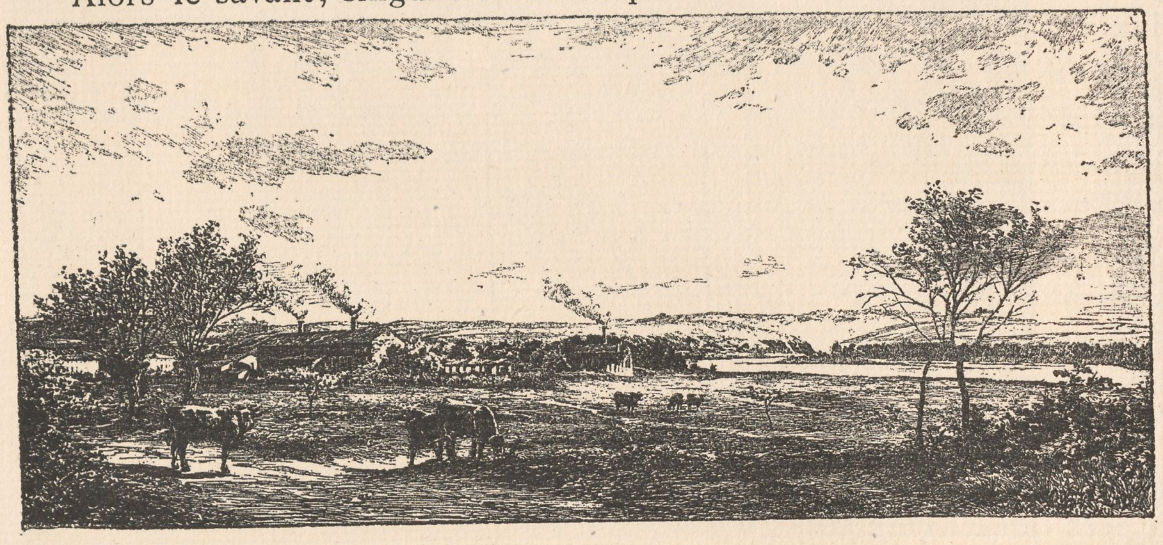

702. — VERRERIES DE MM. PELLETIER, A SAINT-JUST-SUR-LOIRE
D'après une eau-forte de Beauverie.

Je sais que, à quelque trois lieues au nord-ouest de la grande et populeuse cité noire, juste au point où notre belle Loire, après avoir sans cesse, depuis sa naissance, couru, sauté, grondé, écumé au fond des gorges rocheuses, semble arriver tout heureuse pour sa paisible promenade au milieu de la vaste plaine du Forez, je sais que là, l'angle d'un des rameaux du massif velaisien et la rive droite du fleuve délimitent pour moi le plus frais, le plus riant, le plus aimé des coins de la terre.

Ce coin qui, pendant un certain nombre d'années, fut en réalité le monde pour moi, parcourons-le, explorons-le ensemble; et peut-être reconnaîtras-tu que le charme qu'il exerce sur moi n'est pas seulement dû à de chères souvenances de l'esprit et du cœur.

Et d'abord voici le coteau, dont le pied trempe dans l'eau et qui jusqu'à mi-pente porte, irrégulièrement semées, échelonnées, les maisons du village, blanches, grises, aux toits rouges; ce coteau monte ensuite tout planté de vignobles, couronné enfin par de grands arbres, qui, en été, le frangent d'une fraîche dentelle verte, et, en hiver, lui font une noire chevelure. Ce coteau, comme il s'étale, se déploie, pour dominer, pour contempler l'immense étendue ouverte devant lui!

Que d'air, que d'espace! Que d'engageantes et libres envolées du regard et de la pensée! Quels changeants spectacles sur la vaste plaine selon la saison, selon l'heure, selon que les nuées, le soleil l'emportent en ombres ou en lumières! Bourgs, villages, hameaux, châteaux modernes ou en ruines; longs serpents de peupliers indiquant les caprices des ruisseaux; clocher qui pointe; maisonnette qui fait tache d'ivoire; route qui barre de gris la mer des moissons d'or; étang qui semble une cassure de miroir jetée sur un large manteau vert, et là-bas, là-bas au lointain, les monts chargés de forêts qui, tantôt s'embrument et grisaillent, tantôt resplendissent aux blancs rayons du matin, tantôt se profilent, sombres dents noires mordant sur le rouge incendie du soir.

Qui donc voulait un jour me soutenir que le seul océan sait mettre dans son ciel, dans son horizon, des multitudes de tableaux imprévus? J'y suis allé. J'ai regardé, admiré, mais je n'en ai pas conclu que le puissant artiste n'ait aucun rival dans l'art des effets qui saisissent ou qui charment. C'est qu'ailleurs déjà de grandes toiles émouvantes ou mélancoliques, troublées ou sereines, s'étaient déroulées devant moi; et je les revoyais par le souvenir. Dernièrement je les ai redemandées à mon cher coteau, qui, en quelques jours, m'en a montré le plus magnifique ensemble.

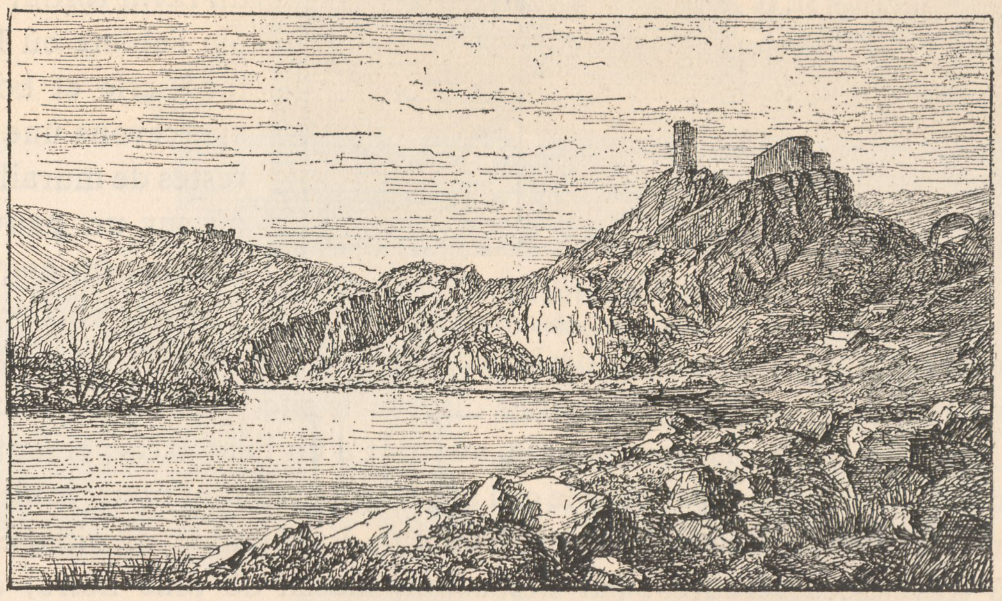

703. — GRANGENT
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

Au bas du village, entre ses assises rocheuses et le courant du fleuve qui moutonne sur les cailloux, la grève, où gisent informes les débris d'un vieux pont, que la Loire inconstante a laissé de côté. Par là, des rigoles, qui plus haut se détachent de la nappe des eaux, viennent affouiller le sable et creuser, au pied des blocs échoués, des lavoirs tout bordés de laveuses qu'on entend caqueter à travers le claquement des battoirs, et qui diaprent l'herbe et le gravier de leurs linges étendus.

Dans une anse, qui fut jadis le lit du fleuve, des jardins enclos de petits saules, des *chambons* (1) comme on nomme, là-bas, de gras et fertiles terrains d'alluvion, couverts d'une végétation opulente.

Plus haut, longeant la rive, des prés où se balancent de grands peupliers; des cultures qu'ombragent çà et là des noyers séculaires. A travers ces arbres, le soir, la fournaise d'une verrerie dont les artistiques produits sont renommés au loin jette de fantastiques lueurs, où passent de noires agitations.

Plus loin encore, sur le versant que la Loire a coupé pour s'échapper des montagnes, en avant d'une majestueuse châtaigneraie, les maisonnettes d'un hameau se perdent à travers les vignes et les vergers.

Pour venir du village, jusque-là nous avons dû traverser trois ou quatre ruisseaux, filets d'eau claire le plus souvent, mais fauves torrents aux moindres averses. Remonter ces ruisseaux, c'est arriver, à quelque distance, en autant de fraîches et pittoresques vallées, où se cachent d'autres hameaux. Dans celle-ci, la source est au haut d'une futaie de pins, que longe et regarde une colline où se pressent les chênes; celle-là nous conduit à une fontaine au milieu d'une riante prairie; la source de l'autre se cache sous un rocher qu'escalade le lierre, que hérisse l'églantier, dans la profonde épaisseur d'une coudraie. La dernière enfin, dont les nombreuses cascatelles chantent folâtres au pied des aulnes, qui végètent malingres dans un sol de granit, la dernière regarde et reflète le ciel du fond d'une lande, où l'on ne voit que genêts et fougères, et que ne hante que la perdrix.

---

(1) *Chambons*, qui semblerait tout d'abord devoir s'écrire ou s'entendre *Champs bons*, dériverait plutôt, pensons-nous, de *Cannabis*, chanvre, plante que l'on cultive de préférence dans ces terrains éminemment fertiles.

Par dessus toutes ces coupures du massif, qui se nivèle aux sommets des collines, s'étendent les labours, où vont, viennent, tourbillonnent les bruyants vols d'alouettes.

Un peu plus loin, un peu plus haut, commence la région aride, sauvage. Entrons-y. Bientôt dans un ravin tordu, sur un mamelon qui surplombe à pic l'abîme où la Loire, encore montagnarde, se tord, crie et bouillonne dans les rochers, nous apercevons une longue tour, dominant quelques restes de murailles, et une vieille chapelle lézardée, où sur un pauvre autel poudreux, une madone enrubanée, enguirlandée, doit à sa naïve légende d'attirer encore quelques hommages, d'entendre encore quelques ferventes oraisons. *Grangent* est le nom de ce vestige : manoir, forteresse, péage ou refuge d'ermite; je ne saurais dire, mais site pittoresque, décor grandiose et rêveur s'il en fut.

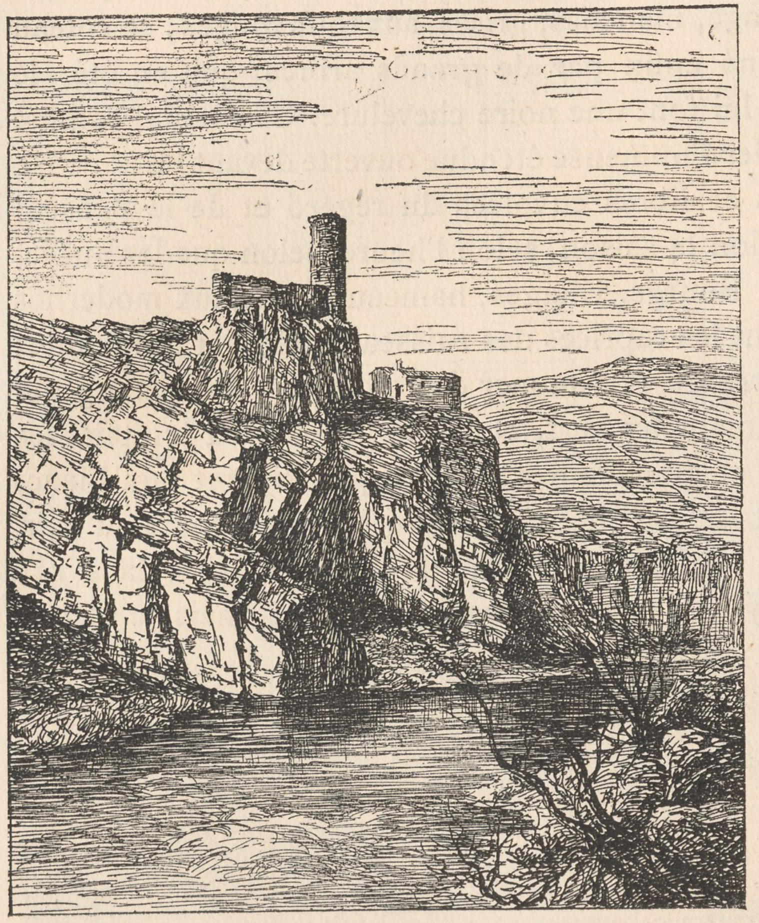

704. — GRANGENT
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

A droite, sur la rive opposée, au front d'un haut escarpement, la façade ruinée du vieux manoir d'Essalois, se découpant sur le ciel qui la troue; devant nous, contrastant avec la ruine mélancolique, un riant amphithéâtre herbeux, feuillu (le Val Jésus!), un village dont les toits s'éparpillent rouges à travers les verdures; par dessus, un massif de pins noirs, d'où s'élance en tourelle aiguë le clocher d'un ancien sanctuaire. Par derrière enfin, des profils de montagnes, s'entrecroisant jusqu'au lointain bleu, où se perdent, s'éteignent leurs plans successifs...

Avons-nous ainsi tout vu ? — Non, certes, s'il s'agissait de connaître, en enfant du pays, tout ce que ce pays a de sites sévères ou gracieux, de retraites ombreuses et de vastes perspectives, de tableaux imposants ou coquets. — Oui, si nous ne voulons, comme voyageurs, que le juger en passant. Et c'est ce que nous avons voulu; et je n'ai plus qu'à te dire : « Que t'en semble ? »

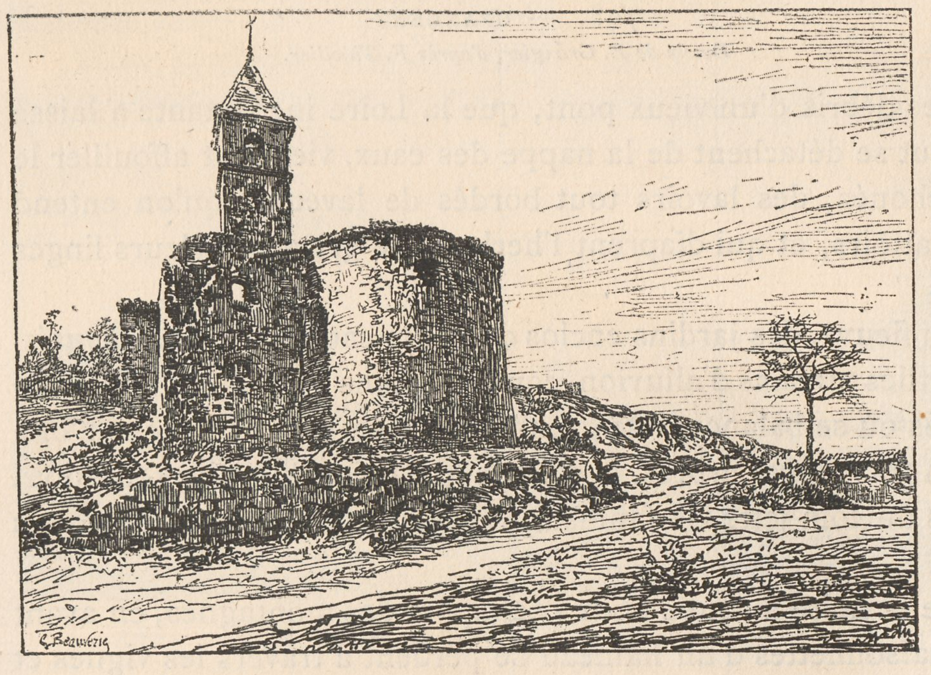

705. — CHAMBLES. CHAPELLE DES CAMALDULES
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

SAINT-MARCELLIN appartenait primitivement au Chapitre de Lyon, qui l'échangea avec les comtes de Forez. Cette ville a conservé des restes de remparts, des maisons anciennes dont plusieurs sont surmontées de tourelles; d'autres ont des portes ou des fenêtres ornées. L'une d'elles, située sur la place, est particulièrement remarquable; elle date du XVI^e^ siècle; des pilastres corinthiens encadrent les baies du premier étage; une statue de la Vierge est posée sur l'angle et surmontée d'un dais délicatement sculpté.

L'église, du XIII^e siècle, est construite sur d'assez grandes proportions; le caractère de sa façade est sobre; la nef est couverte en berceau ogival renforcé de doubleaux sur colonnettes engagées, dont les chapiteaux n'ont qu'une médiocre valeur. Les chapelles latérales sont du XIV^e siècle. L'abside et le chœur ont été reconstruits récemment.

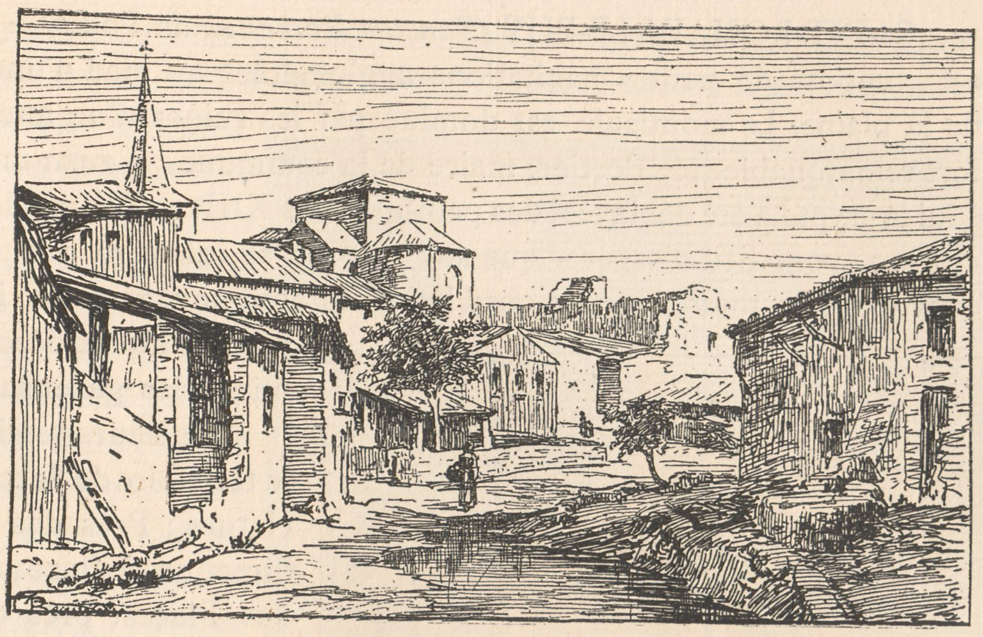
706. — SAINT-MARCELLIN
Dessin de Beauverie.

La chapelle de l'ancien cimetière date du XIII^e siècle ; elle comporte une nef et une abside semi-circulaire surmontée d'un campanile formé de deux arcatures géminées sur colonnettes ; les baies sont remarquablement appareillées. Sur la façade sont encastrées deux inscriptions funéraires en caractères gothiques; une statue de la Vierge, malheureusement mutilée, repose sur un culot sculpté, au-dessus d'une porte latérale. A côté gît un sarcophage du XIII^e siècle avec chevet interne.

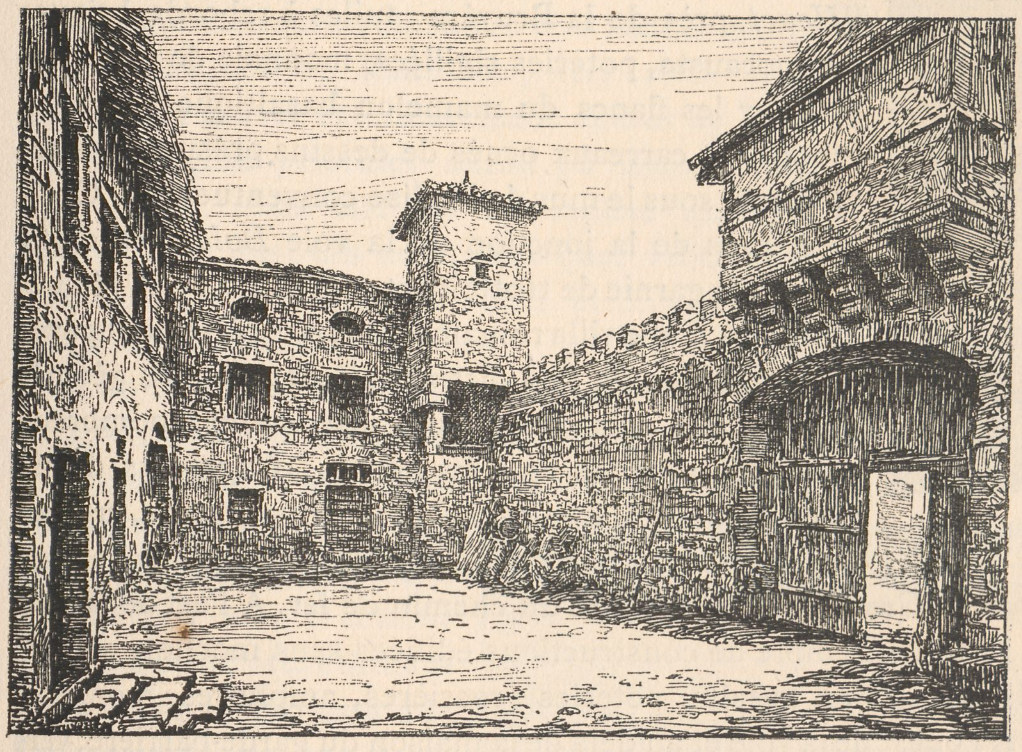
707. — CHATEAU DU COLOMBIER A SAINT-MARCELLIN
Dessin de Beauverie, d'après F. Thiollier.

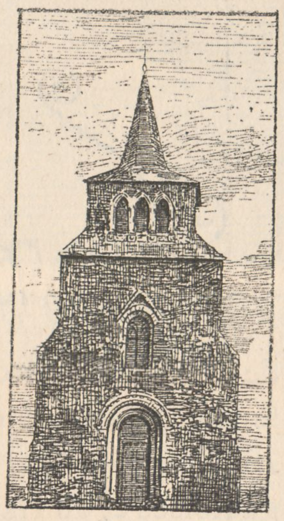
708. — EGLISE DE SAINT-MARCELLIN
D'après Beauverie.

Au nord du village est le château du *Colombier*, daté de 1636; il en remplace un autre plus ancien, pour lequel Jean Mareschal, seigneur d'Apinac, rendit hommage en 1373. La porte extérieure est surmontée d'un édicule en encorbellement, orné de machicoulis; des créneaux, également décoratifs, couronnent le mur de clôture. La cour intérieure est entourée de constructions bizarres et variées : deux tours carrées, une autre polygonale; de grandes arcades au rez-de-chaussée, avec galerie et colonnettes au premier étage. Dans la cour gisent des colonnettes corinthiennes et d'autres débris de la Renaissance.

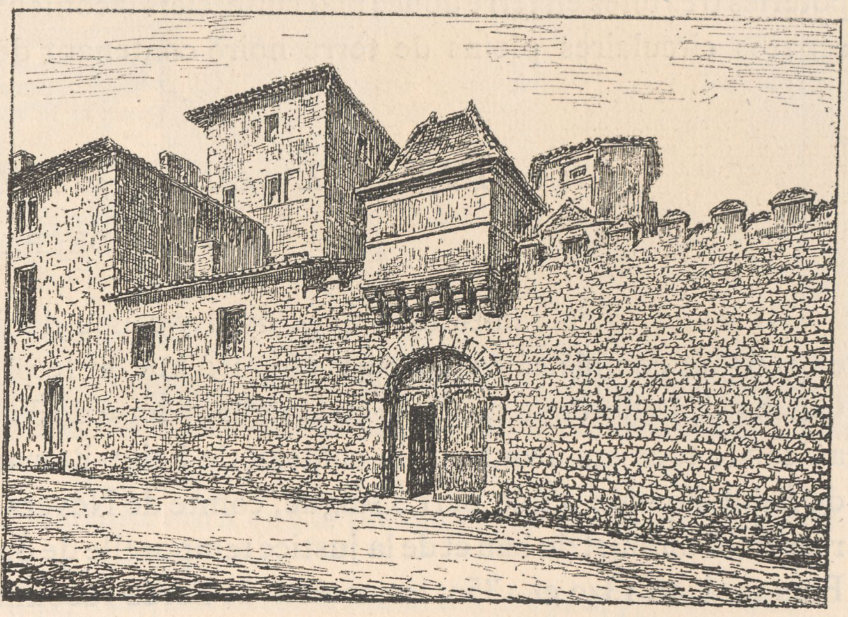
709. — CHATEAU DU COLOMBIER A SAINT-MARCELLIN
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

Bataillous. — Château construit seulement en 1706. Contenait de belles tapisseries, vendues récemment. Des pierres sculptées, provenant d'une ancienne fontaine, se voient dans la cour et méritent seules d'être signalées.

L'ancien pont de *Vérine*, sur la Mare, paraît identique à celui appelé au Moyen-Age *Pont Pérard*.

SAINT-ROMAIN-LE-PUY *(Sanctus Romanus de Podio)*. — Le village de Saint-Romain-le-Puy est composé de petites habitations agglomérées au pied d'une butte volcanique située au milieu de la plaine. Le monticule est dominé par les ruines d'un ancien prieuré, monument historique fort remarquable. M. Portier, maire de la commune, — *rara avis* — s'intéresse à ces ruines; grâce à lui la crypte a été déblayée, des peintures des XIII^e^ et XV^e^ siècles ont été découvertes et préservées et nous avons lieu d'espérer que son zèle ne se ralentira pas. Des vignes célèbres dans le pays couvraient ce mamelon. Aujourd'hui elles sont ravagées par le phylloxéra, mais la Providence a permis qu'on découvrît d'excellentes sources d'eaux minérales gazeuses pour remplacer le vin absent.

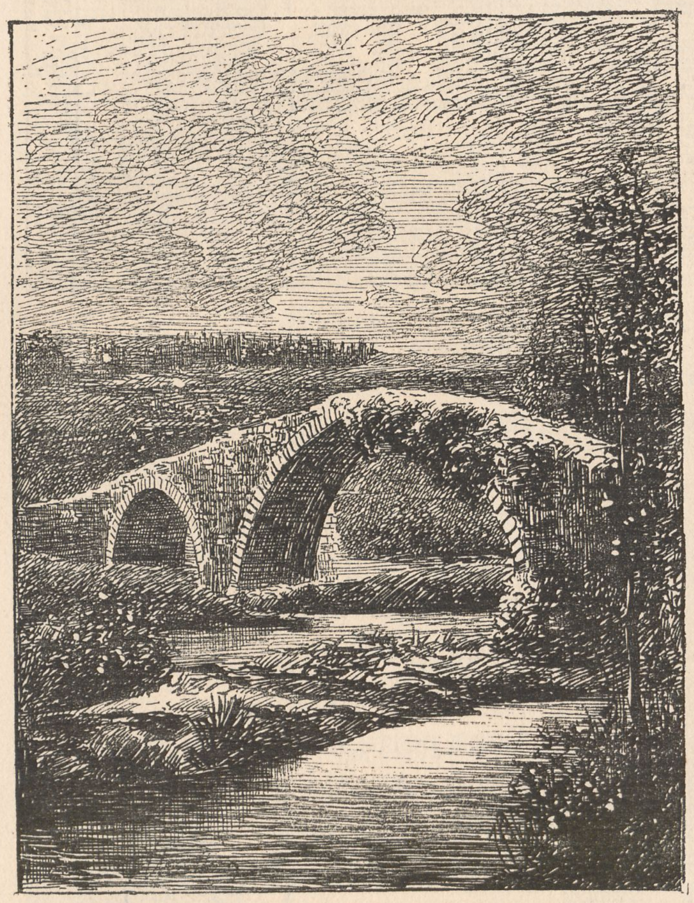

710.— SAINT-MARCELLIN. PONT DE VÉRINE
Dessin de F. Thiollier.

Plusieurs vestiges d'antiquités ont été trouvés sur le territoire de Saint-Romain-le-Puy; en voici la nomenclature : Près des limites de la commune et dans la direction de Bazourges, silex taillés. Non loin du village des Places, près du chemin de fer et d'une tuilerie moderne : tuiles à rebords. Autour de l'établissement d'eaux minérales : tuiles à rebords. Au lieu dit de l'*Heurt*, près de la Bruyère : tuiles à rebords, briques d'hypocauste, poteries sigillées, monnaie de Constantin. Sur les flancs du mamelon basaltique : tuiles à rebords et carreaux ornés de dessins présumés mérovingiens, sous le mur de l'église conventuelle. A Chaizieu, près de la jonction de la voie *Bolène* et d'une autre voie garnie de trottoirs et se dirigeant vers Moind: murailles d'une villa romaine dont une pièce était pavée de mosaïques où l'on distinguait des dessins géométriques, des poissons et une inscription ; nombreux débris de poteries en tous genres, fragments d'amphores, lampes, fibules, briques d'hypocauste, crosses de fer, monnaies des deux premiers siècles (recherches de 1883). Mur découvert en 1864, par P. Gras, lors des travaux du chemin de fer. A l'est de la voie ferrée, près de la route de Précieu : vaste ensemble de constructions édifiées sans mortier, mur de 46 mètres de long, tuiles à rebords, meules en basalte, poteries grossières, amphores, monnaies gauloises et du Haut-Empire, silex. A l'ouest de la voie et au-delà de la maison du garde-barrière, vers la limite de la commune de Saint-Thomas-la-Garde et un peu au-delà : grande quantité d'amphores presque entières, poterie grise, substructions avec matériaux bien appareillés, restes d'une villa, poteries très fines en terre douce mal cuite, clefs laconiennes, débris de chaudron en bronze, nombreux espaces circulaires pleins de terre noire contenant des coquilles et des ossements humains, etc.

LE PRIEURÉ DE SAINT-ROMAIN-LE-PUY

Par ANATOLE DE BARTHÉLEMY

Il semble qu'à Saint-Romain-le-Puy il y a lieu de faire une distinction entre le château démoli en 1663, et complètement disparu aujourd'hui, et le prieuré. En 1173, une transaction passée entre Guichard, archevêque de Lyon et Guigue, comte de Forez, fait connaître que le prélat abandonnait au comte tous ses droits sur le château de Saint-Romain; en 1236, Girin, abbé d'Ainay et le prieur de Saint-Romain d'une part, Guigue, comte de Nevers et de Forez, de l'autre, réglaient leurs droits respectifs au sujet du ban et de la justice temporelle de Saint-Romain, dont ils avaient chacun la moitié. Plus tard, en 1340 et 1350, les comtes de Forez reconnaissaient tenir de l'abbaye d'Ainay la garde du château de Saint-Romain, probablement pour la partie qui avait été fixée par l'accord de 1236.

La disparition des titres anciens du prieuré ne permet pas de donner de détails sur la fondation de ce bénéfice; nous en sommes réduits à des traditions mentionnées au XV^e^ siècle dans des mémoires rédigés par le prieur Jacques de Bouthéon (1). On y parle d'un particulier nommé Lanceranus qui, de concert avec Raimonde, sa femme, aurait fait des donations considérables à Ainay, en vue de l'établissement du prieuré; on mentionne en outre un chevalier du nom de Roscitalus ou Boschitalus qui se serait dépouillé de tout ce qu'il possédait à Saint-Romain, à la fin du XI^e^ siècle. Il aurait, entr'autres choses, donné l'église Saint-Martin, qui est encore aujourd'hui l'église paroissiale du bourg (2). En effet, jadis, outre le prieuré, il y avait à Saint-Romain-le-Puy deux paroisses: Saint-Martin et Saint-Pierre, dont le prieur était patron, ainsi que de Saint-Nizier-de-Fornas, Boisset-Saint-Priest, Précieu, Lésignieu, Saint-Georges-Haute-Ville, Chazelles-sur-Lavieu, Soleymieu, Lavieu, Saint-Thomas-la-Garde.

Suivant l'opinion la plus répandue, le prieuré de Saint-Romain aurait été fondé vers l'année 1017, d'après Jacques de Bouthéon, vers 1068. Une inscription, gravée extérieurement autour de l'abside de l'église priorale, aurait pu donner une date exacte, mais elle est incomplète quoique répétée deux fois. On ne lit plus que, HEC EST ECCLESIA IN HONORE ......, et..... ÆCCIA IDIFFIC HORE DEI...

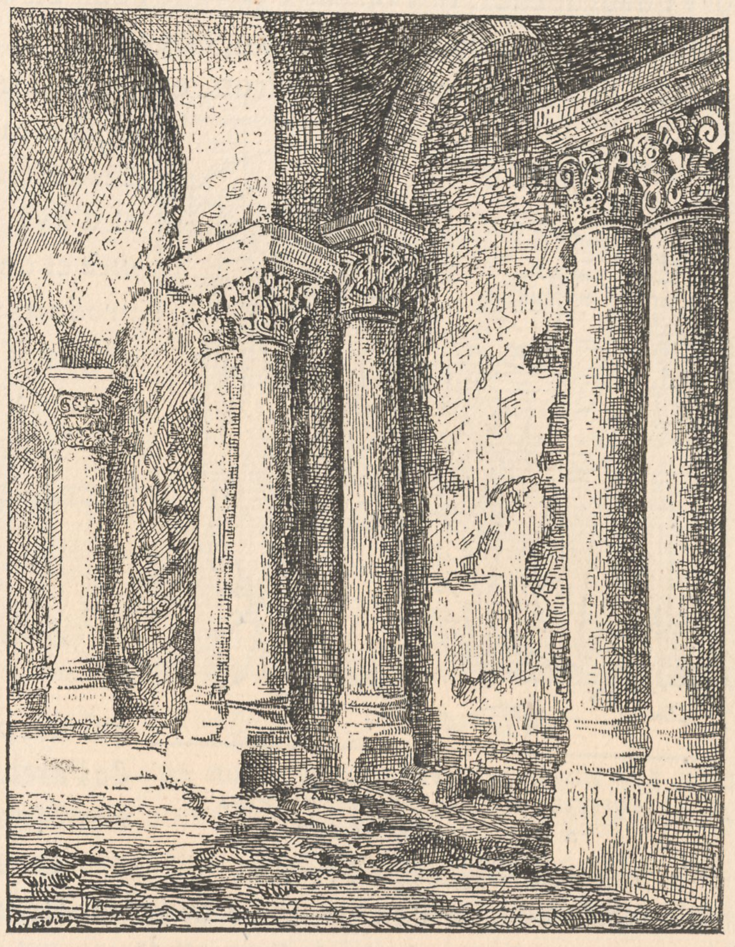
711. — CHŒUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-ROMAIN-LE-PUY
Dessin de Paul Tardieu, d'après F. Thiollier.

Des rapports d'experts, rédigés en 1719 et en 1725, donnent des détails très curieux et très précis sur ce monument, alors qu'il n'avait pas encore été dégradé par les emprunts de pierres qui y ont été faits. Ils ont été publiés par M. Révérend du Mesnil *(Bull. de la Diana*, 1881). A cette dernière date, le prieuré était indiqué comme appartenant à l'ordre de Cluny. Depuis la sécularisation de l'abbaye d'Ainay, en 1684, le prieuré de Saint-Romain, qui n'abritait plus qu'un chapelain dès 1666, ne fut plus qu'un bénéfice séculier, dont les revenus étaient disputés par de nombreux concurrents.

L'église priorale (les bâtiments conventuels n'existent plus) se compose de deux parties bien distinctes: l'abside semi-circulaire accompagnée de deux chapelles, qui est de la première fondation, et la nef, du XV^e^ siècle, qui fut reconstruite ainsi que le portail par Jacques de Bouthéon.

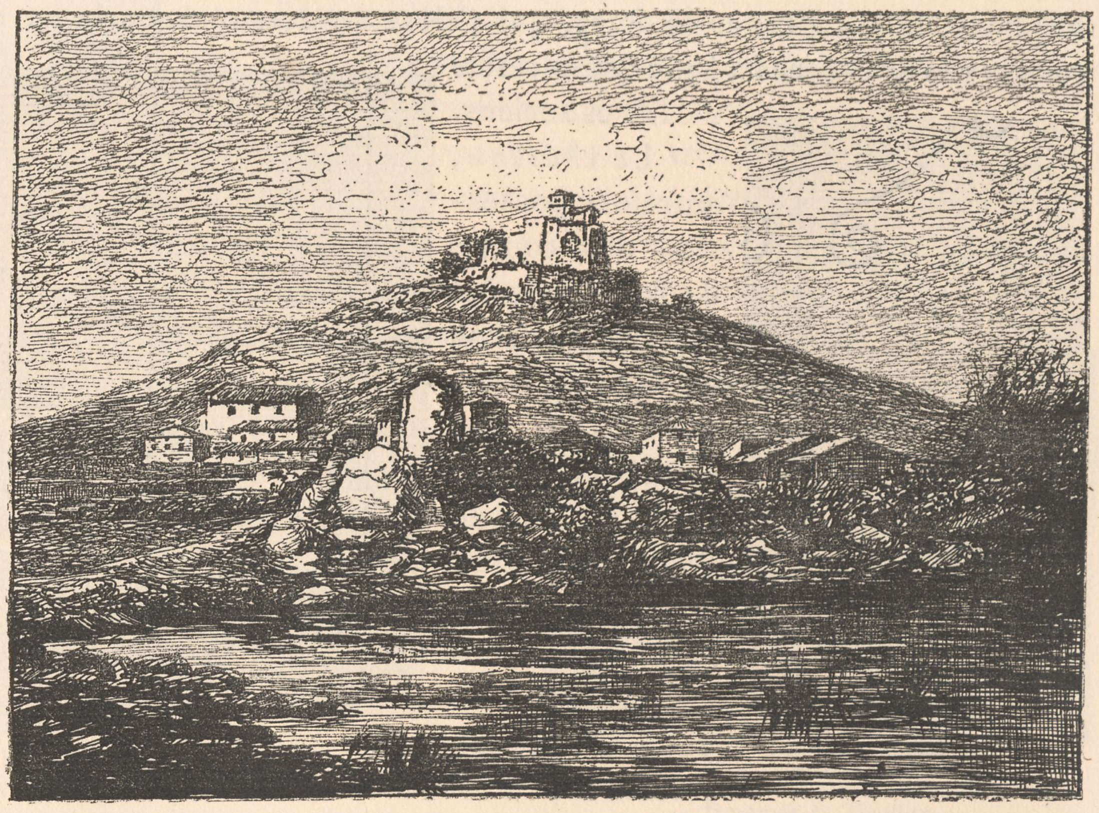
712. — SAINT-ROMAIN-LE-PUY
Dessin de E. Grangier, d'après F. Thiollier.

---

(1) Jacques I^er^ de Bouthéon, prieur au XV^e^ siècle (1437-1481) *Bulletin de la Diana*, t. I, p. 394 cf, pp. 347, 348.

(2) Cette église a été presque entièrement refaite depuis trois ans; on a choisi le style gothique; le ciment qui a été employé à profusion n'embellit pas le nouvel édifice. Dans le mur, à l'extérieur, on a encastré la pierre tombale de Balthazar de Rivoire, personnage sculpté en haut relief avec inscription, le tout d'une exécution très serrée; nous reproduisons cette pierre et cela nous dispense d'autre description. F. T.

Sous l'abside est une crypte de 7 mètres de longueur sur 5^{m} 68 de largeur, soutenue par douze colonnes dont neuf subsistent encore ; ces colonnes sont terminées par des chapiteaux représentant des quadrupèdes, des oiseaux buvant dans un vase, des entrelacs, etc. ; ils sont sculptés plus négligemment que ceux de l'église supérieure (1). A l'extérieur de l'abside court une série de bas-reliefs carrés, de 22 centimètres environ, qui, avec l'inscription signalée plus haut, sont peut-être le détail le plus intéressant de l'édifice ; on y remarque la scène de la désobéissance d'Adam et d'Eve, une croix *gammée* et des sujets déjà reproduits sur les colonnes de la nef et de la crypte. L'un de ces bas-reliefs est remplacé par une inscription :

AVDE
BER
ΓVS

qui est, peut-être, le nom de l'architecte ou du principal fondateur.

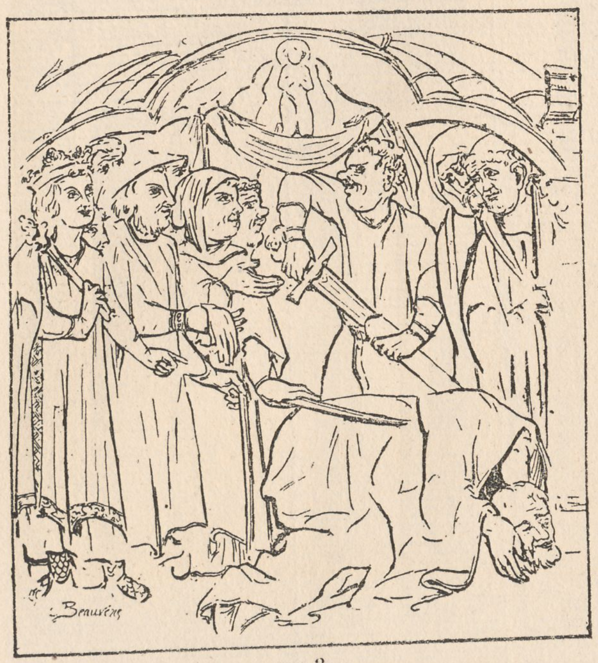

713
PEINTURES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES
A SAINT-ROMAIN-LE-PUY
(Dessin de Beauverie,
d'après une photographie de F. Thiollier.

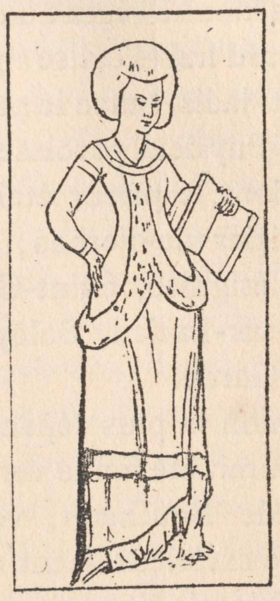

714

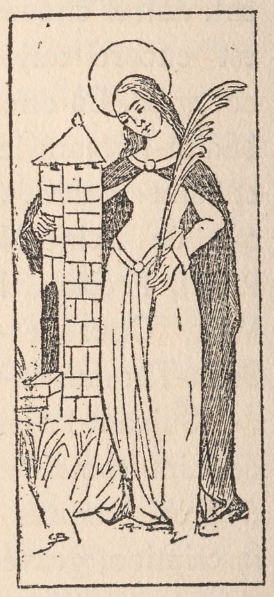

715
PEINTURES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES
A SAINT-ROMAIN-LE-PUY
Dessin de Beauverie.

Le clocher est quadrilatéral, chaque pan percé de deux fenêtres dont les pleins cintres sont soutenus par deux colonnettes ; le chapiteau de l'une d'elles représente un édifice.

Les parties anciennes de l'église paroissiale de Saint-Romain peuvent être attribuées au milieu du XII^e siècle.

SURY-LE-COMTAL *(Syuriacus, Suriacus Comitalis).* — On aperçoit de loin, au milieu de la plaine, le joli clocher de Sury, qui s'élève au-dessus des arbres, des maisons et des tourelles ; car ce bourg a conservé plusieurs restes d'édifices anciens.

Le *château*, autrefois possession des comtes de Forez, puis des ducs de Bourbon et du roi, avait été cédé par Henri IV contre l'hôtel du Cheval-Blanc à Fontainebleau, destiné à agrandir le domaine royal ; un des nouveaux propriétaires, d'Escoubleau de Sourdis, remania de fond en comble la vieille résidence comtale ; l'intérieur fut décoré princièrement ; mais l'extérieur est loin de répondre à ce luxe. Dans cette vaste construction du

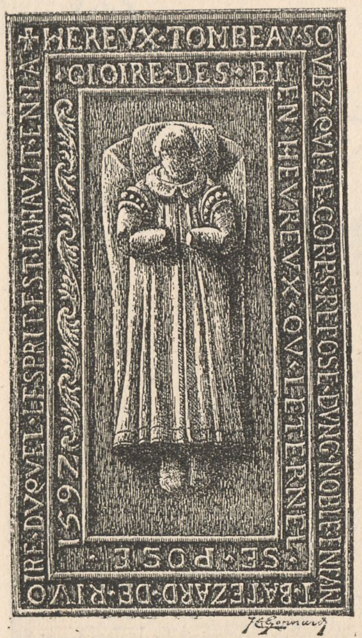

716. — PIERRE TOMBALE
A SAINT-ROMAIN-LE-PUY
Dessin de H. Gonnard.

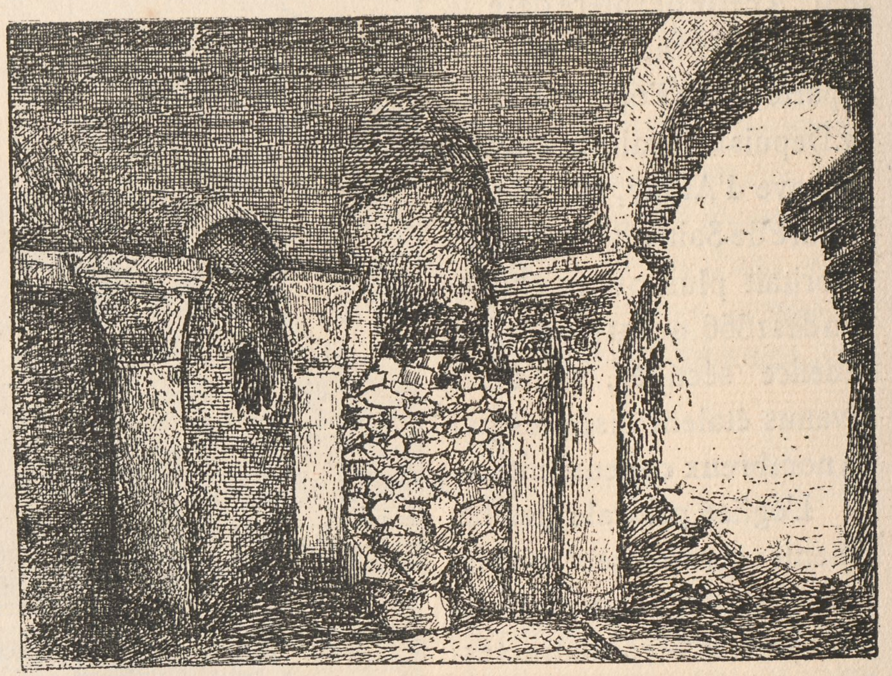

717. — CRYPTE DE SAINT-ROMAIN-LE-PUY
Dessin de Méley, d'après F. Thiollier.

---

(1) Plusieurs des colonnes de la crypte sont accouplées ; les baies de l'abside supérieure sont encadrées d'arcatures et de colonnes à l'intérieur et à l'extérieur ; cette disposition est très décorative ; la nef est beaucoup plus élevée que l'abside ; des jours percés au-dessus de l'arc triomphal produisent un grand effet à l'intérieur. La partie du XV^e siècle doit être étudiée à cause des détails de l'arc surbaissé qui coupe la nef à l'intérieur et des moulures du portail. Le clocher, au-dessus de la nef, est coiffé d'un toit à deux pentes ; cette disposition est rare dans notre pays. F. T.

XVIIe siècle, lourde et irrégulière, la pierre n'apparaît qu'à la grande porte d'honneur et autour de quelques ouvertures. Seule, la façade méridionale présente un appareil de briques composant, au moyen de bandeaux, de pilastres saillants et de corniches, une ordonnance Louis XIII.

Il faudrait une monographie longue et complète pour donner une idée suffisante de l'ornementation intérieure; il serait difficile de trouver ailleurs un ensemble aussi riche. Nous devons nous borner à signaler aujourd'hui d'une manière générale les six grandes pièces ornées de cheminées monumentales et d'autres décorations en bois sculpté. La chambre dite *d'Abraham*, à cause d'une peinture qui la décore, passe pour un chef-d'œuvre par l'ordonnance architecturale de sa cheminée, les jolis ornements du plafond, la fine galerie de l'alcôve et les grandes cariatides placées de chaque côté, etc; mais nous préférons encore certains détails des autres pièces, spécialement la cheminée de la chambre dite de Marie de Médicis, et les deux figures en ronde bosse accompagnant le manteau d'une autre cheminée. Le salon est une grande et belle pièce, dont le plafond contient de luxueuses boiseries entourant une peinture ovale d'un coloris délicat. Des fresques anciennes ont été découvertes sur l'un des murs : on les croit antérieures à la reconstruction du château. Le propriétaire possède trois panneaux précieux, peints en 1512, et qui faisaient partie d'un triptyque commandé par Jacques de Bouthéon, prieur de Saint-Romain-le-Puy(1); cette peinture est certainement moins fine que celles des maîtres flamands de la même époque, mais il faut remarquer l'expression des figures ainsi que la curieuse recherche des armes et des costumes. Du riche mobilier de ce château, nous signalons spécialement une crédence du XVIIe siècle, dont les panneaux sont très finement sculptés ; l'un d'eux représente une scène de l'*Astrée*.

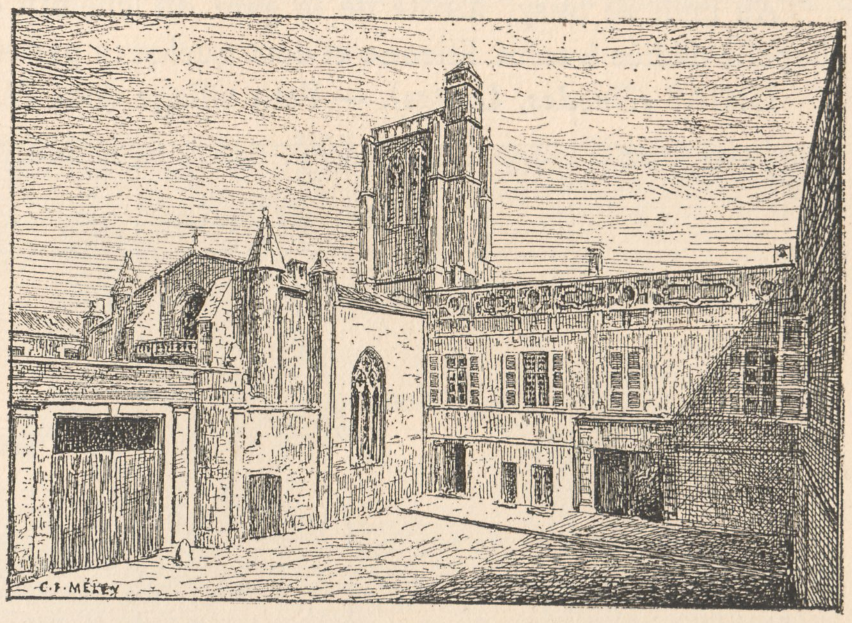

718. — CHATEAU ET ÉGLISE DE SURY
Dessin de Méley.

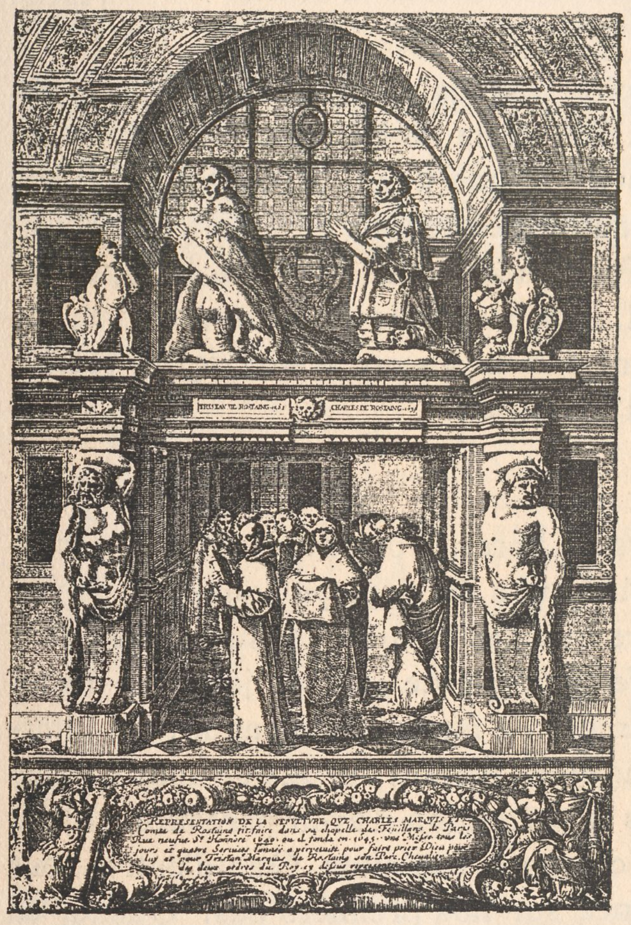
TRISTAN DE ROSTAING
CHARLES DE ROSTAING
REPRESENTATION DE LA SEPVLTVRE QVE CHARLES MARQVIS ET Comte de Rostaing fit faire dans sa chapelle des Feuillans de Paris Rue neufue St Honnoré 1640. ou il fonda en 1645. vne Messe tous les jours et quatre Seruices Solennels a perpetuité pour faire prier Dieu pour luy et pour Tristan Marquis de Rostaing son Pere Chevalier des deux ordres du Roy cy dessus

719. — TOMBEAU DU MARQUIS CHARLES DE ROSTAING
SEIGNEUR DE VEAUCHETTE
D'après une gravure de Lepautre.

L'église qui sert à la paroisse est du XVe siècle; elle a trois nefs, trois travées et pas de transept; les voûtes reposent sur des colonnes cylindriques sans chapiteaux ; le chœur est très profond; une tribune seigneuriale est élevée dans la troisième travée à droite; elle est fermée par une clôture à jour en pierre sculptée. Les vitraux de l'abside sont de Bégule. Le clocher a grand air avec ses baies élancées, accompagnées de colonnettes légères, la balustrade qui le surmonte et les contre-forts qui le cantonnent de la base au sommet. Ce clocher possédait autrefois sept cloches, il en reste deux du XVIe siècle avec inscriptions. La façade est percée d'un

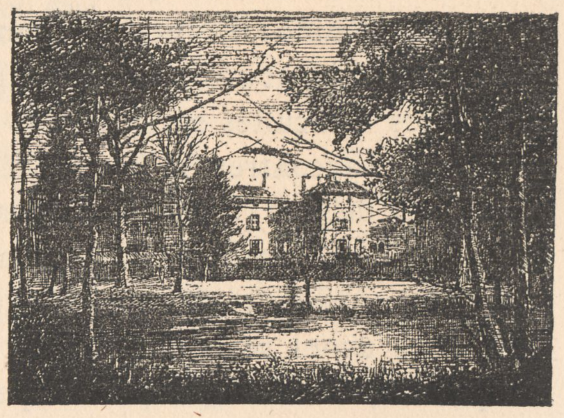

720. — CHATEAU DE SURY
Dessin de F. Thiollier.

---

(1) Voir les rapports présentés à la Société de la Diana sur *Saint-Romain-le-Puy et Sury*, par MM. E. Jeannez et Révérend du Mesnil, auxquels nous faisons de nombreux emprunts, Montbrison, 1882.

large portail très élégant; de chaque côté sont des tourelles en maçonnerie pleine, coiffées de petites pyramides en pierre, terminées en pommes de pin.

Sur le béal du moulin se voient deux grandes fenêtres à lancettes, appartenant à l'ancienne église d'un prieuré fondé en 1663, et dont les bâtiments sont devenus une habitation particulière.

Au midi de Sury, à côté de la gare du chemin de fer, on voit au milieu du cimetière une chapelle dédiée à saint Etienne et dont quelques parties paraissent dater du XIII^e siècle.

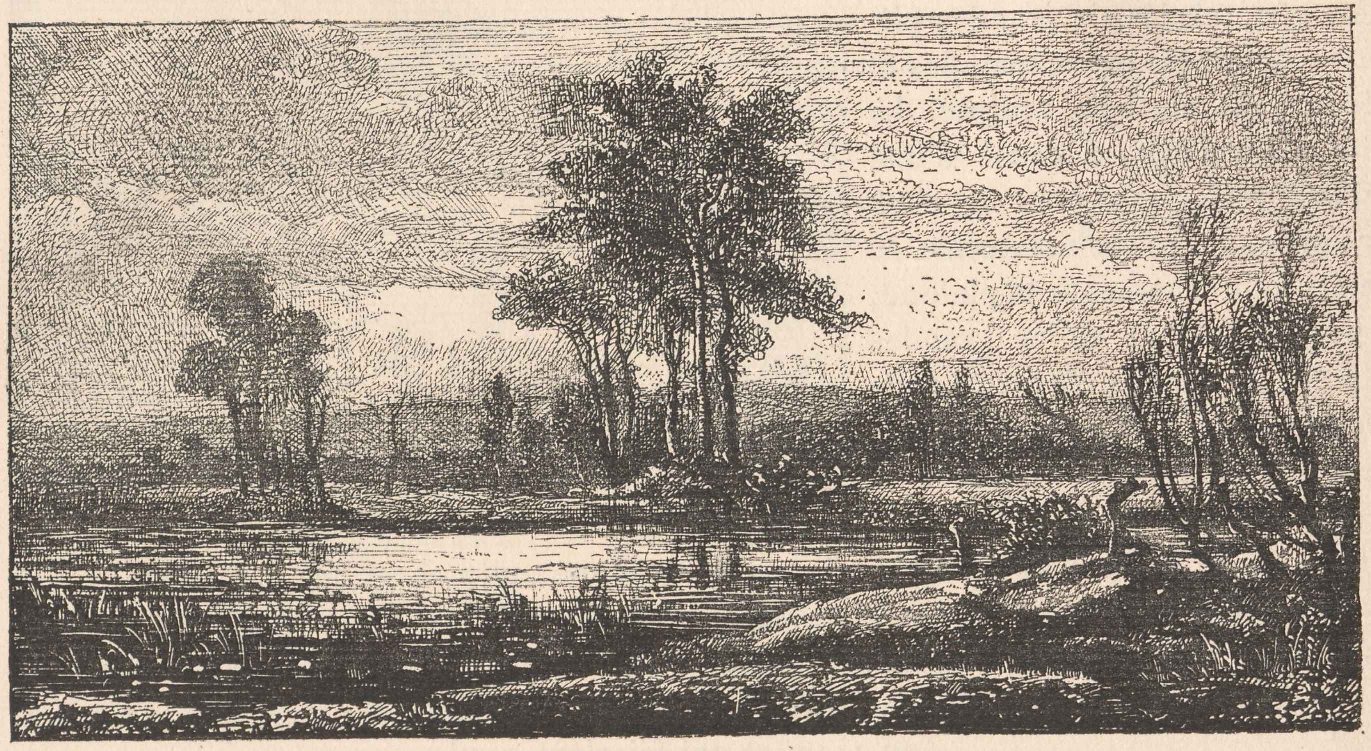

721. — ÉTANG PRÈS DE SAINT-RAMBERT
Dessin de P. Tardieu et F. Thiollier.

UNIAS *(Unedas, Unitas)*. — Petit village dont l'église, du XVII^e siècle, ne comporte qu'une nef plafonnée grossièrement; l'abside est voûtée en cul-de-four. Une chapelle du XV^e siècle occupe le dessous d'un clocher carré, construit sur le côté de la nef.

VEAUCHETTE *(Velcheta)*. — Petit village situé sur la rive gauche de la Loire, dans la plaine, en face de la haute balme de Veauche. L'église, construction très simple du XVII^e siècle, a été agrandie récemment d'une travée de façade surmontée d'un clocher, le tout de style roman fleuri. Notons à l'intérieur une bonne copie du *Crucifiement* de Prud'hon, et quelques autres peintures.

La famille de Rostaing, l'une des plus anciennes du Forez, alliée aux Robertet, était possessionnée dès le XIV^e siècle aux environs de Sury-le-Comtal. Le marquis de Rostaing, seigneur de Veauchette, grand bailli de Forez, et officier-général ayant fait la guerre d'Amérique, présida en 1789 l'ordre de la noblesse du Forez et fut élu député du Tiers-Etat.

Ici se termine l'inventaire résumé des richesses du pays du Forez. Nous avons été aidé par de nombreux amis, et néanmoins, malgré le travail considérable qui a été déployé pour cette œuvre, malgré les difficultés surmontées, nous devons reconnaître que des lacunes et plus d'une erreur doivent s'y rencontrer (1). Les procédés de gravure se perfectionnent de jour en jour, les études deviennent de plus en plus sérieuses et le champ des recherches ne fera que s'agrandir. On réformera sans doute quelques-uns des jugements que nous avons émis; on fera mieux que nous n'avons fait, nous nous en réjouissons d'avance. Nous n'avons pas la prétention d'avoir parcouru toute la lice; nous avons seulement ouvert la voie et montré le champ à exploiter. Que d'autres nous remplacent, ils n'auront pas de peine à prendre de l'avance sur nos premiers pas. Quand, en présence de ce que nous avons pu faire, avec nos ressources aussi modestes que notre personnalité, nous voyons autour de nous tant de hautes influences, tant de grandes fortunes qui prospèrent, nous songeons à l'effort si minime qu'elles auraient à faire pour donner l'impulsion et doter le Forez d'un monument absolument splendide. Puissions-nous voir prochainement la réalisation de ce rêve.

(1) Déjà de toutes parts de nombreuses communications nous arrivent, signalant des découvertes nouvelles que nous n'avons plus le temps de vérifier : Peintures du XIII^e siècle à Grézieu-le-Fromental, sépultures aux Granges, aux Bullioux, antiquités au mont d'Isoure, à Chayzieu, etc. Outre cela, combien de stations préhistoriques peuvent exister, combien de châtelards recèlant des oppidums inconnus nous préparent des surprises ?

SAINTE GENEVIÈVE

NOTICE SUR QUELQUES INSCRIPTIONS ANTIQUES DU FOREZ

Par A. HÉRON DE VILLEFOSSE.

I

L'INSCRIPTION DE BUSSY-ALBIEU ET LE POIDS DE FEURS

Le musée de la Diana, à Montbrison, possède une inscription romaine fort intéressante, mais malheureusement incomplète.

Elle a été découverte en 1879 dans les démolitions de l'ancienne église de Bussy-Albieu, arrondissement de Montbrison, canton de Boën (Loire), à 16 kilomètres environ à l'ouest de Feurs; elle était placée sous le pavé même de l'église. Un fragment de l'angle droit supérieur de l'inscription aurait été détaché au moment de la découverte et jeté par les ouvriers dans un tas de pierres provenant des démolitions; ce fragment n'a pas été retrouvé.

L'inscription est gravée en lettres de cinq centimètres de hauteur sur un bloc de calcaire blanc; l'épaisseur du bloc est de 0m 72. La pierre a dû être employée dans une construction, car certains creux de lettres contiennent encore des traces de ciment.

Malgré ses mutilations, le texte de Bussy-Albieu offre un grand intérêt. Il est certain que ce bloc formait le piédestal de la statue d'un Ségusiave dont la carrière paraît avoir été complètement locale.

Certains compléments peuvent être proposés, mais sous toutes réserves. On peut dire que chaque ligne présente un problème à résoudre et que beaucoup de solutions restent encore à trouver.

. . . IL · A. . . . . . .
. . ITATIS . . . . .
. . EFECTOTEM . .
. . DEAESEGETAEFO
. . ALLECTOAQVAE
. . MPVLIDVNISIAE
. . AEFECTORIOMA
. . . MEIVSDEMTEM
. . . PAG
. . . . . VBLOCNVS
. . . . TR. . .

1re ligne. — Les lettres IL · A paraissent appartenir au début de l'inscription, à la partie qui contenait les noms du personnage honoré, et doivent être les restes de l'indication de la filiation : *f*IL, suivie d'un cognomen dont la lettre initiale était A. Il y aurait donc eu au-dessus une ligne initiale contenant au moins le prénom et le gentilice.

2e ligne. — On y reconnaît les débris du mot *civ*ITAT*is*. Sur la pierre on voit nettement le pied du troisième I et l'extrémité du crochet inférieur du S.

3e ligne. — *pra*EFECTO TE*mpuli* ? — à moins que les lettres TE n'appartiennent à un nom géographique, à un nom de peuplade dont le personnage honoré aurait été *præfectus*, mais cette hypothèse me paraît peu probable.

4e ligne. — DEAE SEGETAE FO*ri*. Cette ligne se lit sans hésitation; les lettres *ri*, complément du nom antique de Feurs, se trouvaient au commencement de la ligne suivante.

5e ligne. — *a*LLECTO AQVAE.

6e ligne. — Le mot DVNISIAE paraît être le nom d'une nouvelle divinité topique. On peut en rapprocher celui de la déesse *Duna*, associée à Mars Bolvinnus sur un autel du Musée de Nevers, découvert à Bouhy en 1853. Quant au groupe de lettres... MPVLI, il n'y a pas d'autre moyen de l'expliquer qu'en supposant *te*MPVLI. On trouve cette forme dans une inscription païenne du royaume de Naples et dans une inscription chrétienne de la Gaule.

7e ligne — *pr*AEFECTORIO. Le mot qui suit est plus embarrassant; on a proposé MA*xsi*M (?) pour utiliser le M de la ligne 8.

8e *ligne.* — EIVSDEM TEM*puli.*

9e et 10e lignes. — M. Vincent Durand pense que la 10e ligne contenait le nom du pagus dont il ne resterait que la fin. Pour moi, je crois que le mot VBLOCNVS n'appartient pas à un nom géographique, mais que c'est plutôt le cognomen incomplet de la personne qui a élevé le monument. Il ne manque sans doute qu'une ou deux lettres. Le prénom et le gentilice étaient inscrits en abrégé au commencement de la ligne.

11e ligne. — M. Vincent Durand a reconnu la partie supérieure des lettres TRO qu'il suppose avoir fait partie du mot *pa*TRO*no*.

En résumé, la restitution la plus sage et la plus raisonnable est celle qui a été proposée par M. Vincent Durand et qui est ainsi conçue:

. . . .
. . . fIL · A . . . . .
civITATIS · segusiav
pra EFECTOTEMpu
li DEAESEGETAEFO
ri ALLECTO AQVAE
te MPVLIDVNISIAE
pr AEFECTORIOMA
. . . MEIVSDEMTEM
puli PAG
. . . . . . VBLOCNVS
. . . . paTRono

La seule chose que je regrette en l'adoptant, c'est de ne pouvoir introduire la formule EX. D. qui me paraît appelée par la fin de la ligne PAG = *ex d(ecreto) pag(i)* (1).

La mention de la *dea Segeta Fori* inscrite à la ligne 5 est fort précieuse; elle permet d'expliquer définitivement l'inscription d'un célèbre poids de bronze. Ce poids, découvert à Feurs, fit d'abord partie, au XVIIe siècle, du cabinet d'un curieux de Montbrison, M. de La Mure (2). On le retrouve ensuite chez l'abbé Campion de Tersan (3). De là il passa dans la première collection Durand, avec laquelle il est entré, en 1825, au Musée des antiques du Louvre.

Sur l'un des côtés il porte, incrustés en argent, les caractères suivants:

DEAE · SEG · F
P · X

---

(1) L'inscription de Bussy-Albieu a été publiée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1879, p. 160 et suiv. Cf. Allmer, *Revue épigraphique*, no. 131 ; Vincent Durand, *Bulletin de la Diana*, 1880, p. 138, 157, 252.

(2) Au dire de Spon (*Recherche des antiquités de Lyon*, p. 40). C'est l'historien du Forez. — M. Vincent Durand m'a remis au sujet de ce poids la note suivante : « On lit dans une monographie inédite « de la ville de Feurs, écrite vers 1707 par l'abbé Jean-François Du- « guet: *Il paraît par la note marginale du médecin Duverney, au chap. XIX du IVe livre de Pline, que le poids romain trouvé à Feurs, en 1525, et qui se voyait chez le châtelain de Feurs, était de 7 livres 3 quarts ou 10 livres romaines.* » — Selon La Mure il pesait 7 livres et demie, poids de roi. Son poids actuel est de 3 kilog 81 grammes.

(3) *Catalogue des objets d'antiquité du cabinet de feu l'abbé Campion de Tersan*, 1819, no 200.

Ce poids a été souvent publié (1), mais les savants qui l'ont fait connaître n'ont pas été d'accord sur l'interprétation qu'il convenait de donner aux lettres SEG. Les uns, comme La Mure (2), Spon (3), Auguste Bernard (4) ont voulu y voir l'abréviation du nom des *Seg(usiavi)*; d'autres, au contraire, comme Orelli (5) et l'abbé Roux (6), ont transcrit *Deae Seg(etiae)*.

L'inscription de Bussy Albieu donne raison au système de ces derniers, puisqu'elle nous fournit en toutes lettres le nom divin inscrit en abrégé sur le poids du Louvre, lequel doit être lu désormais :

Deae Seg(etae) F(ori)
p(ondo) decem (librae)

Une localité antique du pays des Ségusiaves que la Table de Peutinger met à 17 lieues gauloises d'Usson (Iciomagus) du côté de Lyon, porte le nom de *Aquae Segetae*. La Commission de topographie des Gaules (vº Aquae) a placé cette station à Saint-Galmier et a proposé de voir dans le mot *Segetae* un génitif féminin se rapportant à une divinité topique, la déesse *Segeta*.

Cette dernière supposition se trouve pleinement confirmée par l'inscription de Bussy-Albieu.

C'est probablement encore la même déesse que nous retrouvons aux *Aquae Segestae*, entre Agedincum et Genabum, sur la voie romaine de Sens à Orléans.

Segeta était donc en Gaule probablement une divinité des eaux minérales ou thermales. Les déesses Sirona et Damona jouaient le même rôle, seules ou conjointement avec Apollon. Il ne serait donc pas invraisemblable de supposer que cette déesse Segeta a été une des compagnes d'Apollon, une des incarnations topiques de Diane. Apollon était, en effet, honoré, comme elle, dans plusieurs stations thermales qui portent ses différents noms, suivant les régions dans lesquelles elles se trouvent : *Aquae Borvonis*, *Aquae Bormonis*, *Aquae Granni*, *Aquae Apollinares*, etc.

II

INSCRIPTION ROMAINE TROUVÉE DANS LA COMMUNE DE CHAGNON (LOIRE).

Cette inscription intéressante est gravée sur une pierre rectangulaire et encadrée de moulures. Elle a été découverte au mois d'avril 1887 près de l'aqueduc romain qui conduisait à Lugdunum les eaux de la chaîne du mont Pilat. Elle a été relevée aussitôt après sa découverte par M. Aug. Chaverondier (7), archiviste du département de la Loire, et par M. F. Thiollier qui en a exécuté la photographie.

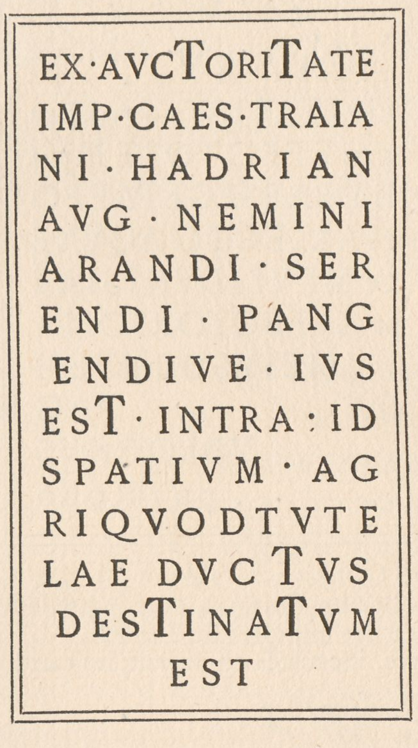

EX·AVCTORITATE
IMP·CAES·TRAIA
NI·HADRIAN
AVG·NEMINI
ARANDI·SER
ENDI·PANG
ENDIVE·IVS
EST·INTRA:ID
SPATIVM·AG
RIQVODTVTE
LAE DVCTVS
DESTINATVM
EST

Ex auctoritate imp(eratoris) Caes(aris) Trajani Hadriani Aug(usti).

Nemini arandi pangendive jus est intrà id spatium agri quod tutelae ductus destinatum est.

Comme on le voit, il s'agit d'un acte de l'autorité impériale (règne d'Hadrien), par lequel il était défendu de labourer, de semer ou de planter dans un espace de terrain affecté à la protection de l'aqueduc. Cette défense devait être répétée de distance en distance sur d'autres pierres le long du parcours de l'aqueduc. Elle indique l'existence d'une zône de protection, inculte, dont l'établissement avait pour but de rendre la surveillance plus facile et d'assurer la conservation des travaux d'art, des conduits ou des constructions. On conçoit facilement que les racines d'un arbre, en s'insinuant dans les murs, les eussent fait dévier ou eussent dérangé l'aplomb des tuyaux; les travaux agricoles, s'ils avaient été tolérés, auraient également nui à l'aqueduc.

Frontin, dans son traité des *Aqueducs de Rome* (1), nous a conservé le texte d'un sénatus-consulte qui est le meilleur commentaire de cette inscription. Après avoir constaté que la plupart des dégradations des aqueducs proviennent de la cupidité des propriétaires des champs voisins (2), il rappelle que pour obvier à tous ces inconvénients le sénatus-consulte suivant a été rendu :

« *Sénatus-consulte.* — Les consuls Q. Aelius Tubéron et Paulus Fabius Maximus (3) ayant parlé au Sénat sur ce que les chemins qui devaient régner le long des aqueducs amenant l'eau dans la ville se trouvaient interceptés par des monuments, des édifices et des plantations d'arbres, ont demandé au sénat ce qu'il lui plaisait d'ordonner à ce sujet; sur quoi il a été arrêté : Que pour faciliter les réparations des canaux et conduits, sans lesquelles ces ouvrages publics seraient bientôt dégradés, il leur plaisait qu'il y eût, de chaque côté des fontaines, murs et voûtes des aqueducs, un isolement de quinze pieds. Quant aux conduits qui sont au-dessous de terre, et aux canaux qui sont dans l'intérieur de la ville, où se trouvent des édifices, il suffira de laisser un espace libre de cinq pieds de chaque côté. De sorte qu'à l'avenir il ne sera plus permis de construire des monuments ni des édifices, ni de planter des arbres qu'à cette distance. Les arbres qui existent actuellement dans cet intervalle seront arrachés, à moins qu'ils ne soient renfermés dans quelques domaines ou dans quelques édifices. Que si quelqu'un contrevient en quelque chose à ce qui vient d'être prescrit, il sera condamné à une amende de dix mille sesterces dont la moitié sera donnée comme récompense au dénonciateur, après qu'il l'aura convaincu du fait dont il l'accuse; l'autre moitié sera remise dans le trésor public : ce sont les administrateurs des eaux qui connaîtront de ces délits et qui les jugeront. »

Malgré ces prescriptions, les dégradations continuèrent et, pour remédier aux nombreux abus qui se commettaient journellement contre la propriété commune, deux ans plus tard, en 745 de Rome = 9 avant J. C., le consul T. Quinctius Crispinus fit passer une loi qui édictait des peines sévères contre les coupables. Dans le texte reproduit par Frontin (4) on remarque la prescription suivante :

« .... Si quelqu'un forme une clôture auprès des canaux, des conduits souterrains, des voûtes, des tuyaux des châteaux d'eau, ou des réservoirs dépendant des eaux publiques qui sont ou seront conduites à l'avenir dans la ville de Rome, à l'exception de ce qui sera autorisé par cette loi, il ne pourra rien opposer, ni construire, ni obstruer, ni *planter*, ni établir, ni poser, ni placer, ni *labourer*, ni *semer*, ni rien faire de ce qui est défendu par la loi, dans l'espace qui doit rester libre, à moins que ce ne soit pour le rétablissement des aqueducs (5) .... Les curateurs des eaux auront soin de ne souffrir aux environs des sources, des voûtes, murs, canaux et conduits souterrains, aucuns enclos, *arbres,* vignes, buissons, haies, murs de clôture, plantations de saules, ni de roseaux; ils devront faire enlever, arracher, déraciner ceux qui s'y trouvent..... »

La formule « jus ducendae *tuendaeque* aquae » est employée par Frontin pour indiquer l'ensemble de la législation des eaux destinée « ad cohibendos intra modum impetrati beneficii privatos et ad ipsorum *ductuum tutelam* ». Comme le fait remarquer M. R. Lanciani, les documents que Frontin cite dans les chapitres 94 à 130 constituent un véritable « Corpus juris aquarum ».

Hadrien ne fit donc qu'appliquer ou remettre en vigueur la loi votée sous Auguste.

---

(1) Une bonne reproduction en a été donnée par Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens,* pl. LXXXV.

(2) *Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pays de Forez,* Lyon, 1674, p. 85.

(3) *Recherche des antiquités de Lyon*, 1673, p. 37; édit. L. Renier, p. 41; *Deorum arae*, 1676, p. 62; *Miscellanea eruditae antiquitatis,* p. 109. L'inscription est très inexactement reproduite. Fabretti (*Inscriptions antiques*. p. 527, nº 373) la donne d'après Spon.

(4) *Histoire du Forez* t. I. p. 6; *Mémoire sur les origines du Lyonnais* (dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XVIII, p. 381. *Description du pays des Ségusiaves*, p. 12.

(5) N. 2044. Il hésite cependant entre les deux transcriptions.

(6) *Recherches sur le Forum Segusiavorum*, p. 67.

(7) Voir le *Mémorial de la Loire* du 2 mai 1887 et une *note rectificative* de M. A. Chaverondier, dans l'opuscule intitulé *Une inscription lapidaire*.

(1) *De aquæductibus urbis Romæ commentarius*, CXXVI à CXXX.

(2) Qui, dit-il, interceptent tout accès à la surveillance, *novissime aditus ad* TUTELAM *præcludunt*.

(3) Ce sénatus-consulte est de l'an de Rome 743 = 11 avant J.-C.

(4) CXXIX.

(5) Ne quis in eo loco post hanc legem rogatam quid opponito, molito, obsepito, *figito*, statuito, ponito, conlocato, *arato*, *serito*; neve in eum quid immittito.....

A Venafro, dans le Samnium, on a découvert une inscription (1) qui offre une certaine analogie avec celle de Chagnon et qui remonte, comme les documents cités par Frontin, aux premiers temps de l'Empire.

IVSSV · IMP · CAESARIS
AVGVSTI · CIRCA · EVM
RIVOM · QVI · AQVAE
DVCENDAE · CAVSA
FACTVS · EST · OCTONOS
PED · AGER · DEXTRA
SINISTRAQ · VACVVS
RELICTVS · EST

Ces explications permettent de comprendre l'expression *tutela ductus* et font nettement ressortir l'importance de cette *tutela*.

Dans une inscription trouvée à Marigny-Saint-Marcel (Haute-Savoie) (2) et qui ne nous est connue que par de mauvaises copies, d'ailleurs fort incomplètes, on rencontre le mot TVTELA qui doit se rapporter aux conduite d'un aqueduc; car, dans une autre portion du texte, il s'agit de bains publics et des eaux qui les alimentaient (3).

III

INSCRIPTION RELATIVE AU THÉATRE ROMAIN DE FEURS

Je dois à M. Vincent Durand la connaissance d'une inscription qui a été découverte à Feurs le 22 décembre 1887, dans les fondations du mur du jardin de l'hôpital. L'hôpital de Feurs est situé au nord de la ville, sur la route de Roanne, entre la ville et la Loise, à 400 ou 500 mètres de l'emplacement où l'abbé Roux avait cru reconnaître le théâtre romain de Feurs (4). Cette observation, comme on le verra en lisant le texte de l'inscription, a une certaine importance. — La pierre qui porte cette inscription a été mise en sûreté à la mairie de Feurs.

M. le comte de Poncins et M. Vincent Durand ont bien voulu tous deux m'envoyer des copies et des photographies du texte qui est ainsi conçu :

DIVO · AVGVSTO · SACRVM ·
PRO · SALVTE · TI · CLAVDI ·
CAESARIS · AVGVST · GERM ·
TI · CLAVDIVS · ARVCAE · FIL · CAPITO ·
SACERDOS · AVG · THEATRVM · QVOD
LVPVS · ANTHI · F · LIGNEVM · POSVERAT
D · S · P · LAPIDEVM · RESTITVIT

Divo Augusto sacrum pro salute Ti(berii) Claudii Caesaris August(i) Germ(anici).

Ti(berius) Claudius, Arucae fil(ius), Capito, sacerdos Aug(usti), theatrum quod Lupus, Anthi f(ilius), ligneum posuerat, d(e) s(ua) p(ecunia) lapideum restituit.

Par cette inscription, Tiberius Claudius Capito, fils d'Aruca, prêtre d'Auguste, rappelle qu'il a reconstruit, à ses frais, en pierre, le théâtre de Feurs, qui était auparavant en bois et qui avait été élevé par Anthus, fils de Lupus.

Il me paraît certain que ce Tiberius Claudius Capito était un prêtre de la cité des Ségusiaves. S'il avait été prêtre de l'autel d'Auguste à Lyon, il n'aurait pas manqué de l'indiquer par l'emploi de la formule ordinaire, *sacerdos ad aram quæ est inter confluentes Araris et Rhodani*. Il était fils d'un Gaulois nommé *Aruca*, et il avait reçu le droit de cité romaine de l'empereur Claude, ainsi que le montrent son prénom et son gentilicium, *Tiberius Claudius*. C'est, du reste, sous le règne de Claude (41 à 54) que l'inscription a été gravée, comme le prouve la dédicace.

Cette mention d'un *theatrum ligneum* dans une inscription est fort intéressante; elle sert à expliquer certains faits qui ont étonné les archéologues; la découverte, par exemple, d'une enceinte affectant la forme d'un théâtre, mais dans laquelle on ne retrouvait aucune trace de construction en pierre. On avait émis l'idée que ces enceintes en terre, dont il y a plusieurs exemples en Gaule, avaient dû être soutenues, autrefois, par des pièces de bois, et qu'il existait, dans l'antiquité, des théâtres entièrement construits en bois. Le texte de Feurs vient tout à fait confirmer cette hypothèse.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler le célèbre théâtre en bois de Curion, dont l'ingénieux mécanisme a été récemment si bien expliqué par M. Homolle, mais il est intéressant de reproduire un passage où Vitruve constate que l'usage du bois dans la construction des théâtres n'était pas généralement adopté dans un but d'économie. Il y avait aussi une raison d'acoustique d'une grande importance.

« Dicet aliquis forte multa theatra quotannis Romae facta esse neque ullam rationem harum rerum in his fuisse, sed errabit in eo, quod omnia *publica lignea theatra* tabulationes habent complures quas necesse est sonare. Hoc vero licet animadvertere etiam ab citharoedis, qui superiore tono cum volunt canere, avertunt se ad scaenae valvas et ità recipiunt ab earum auxilio consonantiam vocis. Cum autem ex solidis rebus theatra constituantur, id est ex structura caementorum, lapide, marmore, quæ sonare non possunt, tunc echeis hac ratione sunt explicanda » (1).

Dans une inscription de Brescia, on trouve le nom d'un Gaulois nommé *Arugus Jovincilli f(ilius)* (2), nom qui peut être rapproché de celui de *Aruca*, père de Tiberius Claudius Capito (3). Il faut remarquer aussi qu'on rencontre chez les Ségusiaves un certain nombre de noms d'hommes terminés en *a*, tels que *Arda* (4), *Catussa* (5), etc.

IV

INSCRIPTION DE MARCLOPT

Un cultivateur du Forez, en labourant son champ situé à Marclopt (6), à 8 kilomètres et demi au sud de Feurs, découvrit, au mois de février 1846, une plaque de bronze portant une inscription funéraire ainsi conçue :

SEX · IVL · LVCANO · $\overline{\mathrm{II}}$VIR
CIVITAT · SEGVSIAVOR
APPARITORES · LIB
TITTIVS CETTINVS
COCILLVS SACERDOTALI CASVRINVS
ARDA ATTICVS

Sex(to) Jul(io) Lucano, duumvir(o) civitat(is) Segusiavor(um) apparitores lib(erti) Tittius, Cocillus, Arda, Cettinus, Casurinus, Atticus.

Le mot *sacerdotali* a été ajouté après coup sur la plaque; il est tracé par une main inhabile, en caractères tout à fait différents de ceux qui composent le reste de l'inscription. Il indique que *Sex. Julius Lucanus* a été prêtre augustal de la cité des Ségusiaves.

L'inscription a été élevée par un groupe de six individus qui se qualifient *apparitores liberti*. Ils étaient donc affranchis de Lucanus et en même temps ses appariteurs dans ses fonctions de magistrat municipal. C'étaient ses serviteurs proprement dits, ceux qu'il avait en cette qualité sous la main et à sa disposition, *qui ei adjacebant*. Peut-être ces serviteurs avaient-ils reçu la liberté à l'occasion de l'exercice de ces fonctions et témoignaient-ils leur reconnaissance à leur patron par l'érection de cette dédicace qui accompagnait un buste ou une statue ?

---

(1) *Corp. inscr. latin.* vol. X, nº 4843.

(2) Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, nº 232

(3) Sur la *tutela aquae* voir une inscription de Pola, *Corp. inscr. latin.* t.V, n. 47. — Cf. Le décret d'Auguste relatif à l'aqueduc de Venafrum, *Corp. inscr. latin.*, t.X. n. 4842, et le chap. XCVIIII de la *lex coloniae Genetivae Juliae*, *Eph. epigr.* t. II. p. 111. — Sur le régime des eaux chez les Romains, voir surtout R. Lanciani, *Topografia di Roma antica. Incomentarii di Frontino intoro le acque e gli aquedotti*, Roma, 1880, in-4°.

(4) *Recherches sur le Forum Segusiavorum*, p. 56.

(1) Vitruve, *De architectura*, lib. V, 5, 7.

(2) *Corpus inscr. latin.* vol. V, nº 4536.

(3) Sur l'inscription du théâtre romain de Feurs, voir : Vincent Durand, l'*Ancien Forez*, décembre 1887; *Mémorial de la Loire*, 1er janvier 1888; comte de Poncins, *Bulletin de la Diana*, t. IV, p. 272 et suivantes; Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, nº 699.

(4) *Inscription de Marclopt*, Boissieu, p. 118.

(5) Boissieu, p. 429. Cf. le même nom *Catussa* dans une inscription trouvée à Seckau dans le Norique, *Corp. inscr. latin.*, III, 5362.

(6) D'autres disent à Tassin, commune de Marclopt.

On a très peu de renseignements sur les *officiales* des magistrats provinciaux, mais on pense généralement qu'ils avaient une situation beaucoup plus subalterne que leurs collègues de la capitale et que probablement, au lieu d'être permanents, ils changeaient avec les magistrats (1). Cette opinion s'accorderait très bien avec ce que nous venons de dire de Lucanus et de ses affranchis. Dans la *lex coloniæ Genetivæ* on trouve des renseignements précieux sur les appariteurs des duumvirs, leur nombre et même les appointements qu'ils recevaient.

Le nom *Arda* qui est porté par un des dédicants mérite l'attention. Il se lit sur plusieurs variétés de monnaies gauloises dont les types sont imités de ceux de deniers consulaires romains et que leur style permet d'attribuer à la Lyonnaise. Jusqu'à la découverte de l'inscription de Marclop, on n'avait pu savoir si ce mot ARDA était un nom d'homme ou un nom de lieu, s'il était complet ou abrégé, car fort souvent les monnaies gauloises présentent des noms qui ne sont pas dans leur entier. L'inscription de Marclop a levé tous les doutes à cet égard, car tous les noms étant au nominatif et complets, il n'est pas permis de croire que celui d'Arda déroge à la forme adoptée (1).

La découverte de Marclop a eu encore un autre résultat. Le nom de la cité y est écrit *civitas Segusiavorum :* cette circonstance contribue à rendre tout à fait intéressante l'inscription qui la fournissait. On trouve, en effet, sur la Table de Peutinger, la station de Feurs désignée par les mots *Foro Segustavarum;* grâce à l'inscription de Lucanus on acquit la certitude que l'original primitif portait *Foro Segusiavorum*. En outre, toutes les fois qu'il était question du peuple gaulois, sur le territoire duquel la colonie de Lyon avait été fondée, on avait pris l'habitude de dire les *Segusiani*, se fondant sur une mauvaise leçon de Ptolémée, *Forum Segusianorum*. Il devint dès lors évident qu'il fallait écrire *Segusiavi*. De nombreux monuments épigraphiques sont venus confirmer l'excellence de cette correction (2).

Cette importante inscription est aujourd'hui conservée à la mairie de Feurs. Elle a été l'objet de nombreuses publications (3).

---

(1) Mommsen, *Droit public romain*, trad. française, t. I, p. 378.

(1) A. de Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 158.

(2) A. de Longpérier, *Ibid.* p. 161 et 167.

(3) A. de Longpérier, *Notice sur une inscription latine inédite* (dans les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de France, t. XVIII, p. 262 et suiv.); cf. *Revue de Philologie*, t. II, p. 185; *Œuvres*, t. II, p. 157-167; l'abbé Roux, *Recherches sur le Forum Segusiavorum*, p. 31, pl. I; de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 19; Renier et Monfalcon, nouvelle édition de la *Recherche des antiquités de Lyon* (par J. Spon), p. 329; Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 19, pl. IV; *Le Temple d'Auguste*, p. 58.

CATALOGUE GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS ANTIQUES DU FOREZ

1.

Bussy-Albieu. — Voir ci-dessus la Notice de M. Héron de Villefosse, nº 1, page 405.

2.

Chagnon. — Voir ci-dessus la Notice de M. Héron de Villefosse, nº II, page 406.

3.

Charlieu. — Grand sarcophage provenant de la démolition de l'église du prieuré de Charlieu, conservé aujourd'hui dans le narthex de cette église.

ET QVIETI AETERNAE MARIAE SEVERIOLAE
SAC... I... VERI ET MARIAE MARIOLAE ET FILIAE
QVAE VIXIT ANNOS XXIIII MENSES VI DIES
D III . . . . M
TITIVS MAGN . . . ET . . . SEVERIANVS FILIVS
PONENDVM CVRAVERVNT ET SVB ASCIA
DEDICAVERVNT

D(iis) M(anibus) et quieti æternæ Mariæ Severiolæ S(exti) Ac[il]i(i) [Se]veri et Mariæ Mariolæ filiæ, quæ vixit annos XXIIII, menses VI, dies III, [.... Titius...., maritus, et.....] Titius Magn[us] et [.. Titius] Severianus fil(ii) [e]jus ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

Texte donné d'après l'abbé Roux (*Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 95), reproduit par Aug. Bernard (*Description du pays des Ségusiaves*, p. 151), fruste et, ce semble, mal déchiffré par ces auteurs. Maria Severiola, fille de Sextus Acilius (?) Severus et de Maria Mariola, était probablement mère de Titius Magnus, comme de Titius Severianus, et le mot *filius* de la 5ᵉ ligne doit, dans cette hypothèse, être corrigé par *filii ejus*. Le mot *et* à la fin de la seconde ligne semble une superfétation introduite dans le texte par une erreur du lapicide. Ce monument aurait besoin d'être soumis à un nouvel examen.

4.

Clépé. — Fragment de borne milliaire découvert à Naconne, commune de Clépé et transporté successivement à Châtel, même commune, puis à Bigny, commune de Feurs; donné enfin au Musée de la Diana, à Montbrison, par M. le vicomte de Becdelièvre.

Imp(eratori) Caes(ari) [Caio Messio] Trajano Q[uinto Dec]io, Pio, Fel(ici), [Augusto], pont(ifici) max(imo), t[ribunitia potestate].... — (A. 250).

IMP CAES . . .
TRAIANO Q . .
. . . IO PIO FEL..
PONT MAX T . .

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 77 et fac-simile fig. XI. — Aug. Bernard, *Description du Pays des Ségusiaves*, p. 27).

5.

Feurs. — Inscription gravée à la pointe autour du col d'un vase en terre. Anciennement dans la collection de l'abbé Roux.

MATRID

Matri D(eum).

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 69 et fig. XXI.)

6.

Feurs. — Inscription pendant fort longtemps engagée dans la face extérieure du chevet de l'église et depuis 1858 déposée à la mairie.

Numin(i) Aug(usti), Deo Silvano, fabri tignuar(ii) qui Foro Segus(iavorum) consistunt, d(e) s(ua) p(ecunia) p(osuerunt).

NVMIN · AVG
DEO SILVANO
FABRI · TIGNVAR(1)
QVI FORO SEGVS
CONSISTVNT (2)
D S P P

(1) A *et* R *liés.*
(2) N *et* T *liés.*

(Simon Vallembert, *Historia de vita et rebus gestis M. Tullii Ciceronis*, 1545. — La Mure, *Histoire du pays de Forez*, p. 75 à 85. — Abbé Duguet, *Mémoire sur Feurs*, dans *le Recueil de mémoires publié par la Diana*, t. VI, p. 21. — Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 50 et fac-simile fig. XII. — Aug. Bernard, *Description du Pays des Ségusiaves*, p. 17.

7.

Feurs. — Poids antique de bronze. — Voir ci-dessus la notice de M. Héron de Villefosse, nº I, page 405.

8.

Feurs. — Inscription relative à la reconstruction du théâtre. Voir ci-dessus la notice de M. Héron de Villefosse, nº III, page 405.

9, 10, 11, 12.

Feurs. — Quatre colonnes itinéraires trouvées en l'an 1600 dans le jardin des Ursulines, aujourd'hui l'hôpital, où, selon de fortes probabilités, elles avaient été enfouies intentionnellement. Elles sont placées maintenant, les unes debout, les autres renversées, et sans abri contre les injures du temps et des hommes, près d'une chapelle expiatoire élevée aux victimes de la Révolution.

IMP CAES..... V
RO MAX.... PIO
FELIC AVG GERMAN
ICO MAX SAR.. ATICO (1)
MAX DAC........X
PONT MAX..... C
OS PROC...... MA
XIMOQVE..... N
CIVIT SE
L I

(1) M *et* A *liés*.

Imp(eratori) Caes(ari) [Caio Julio] V[e]ro Max[imino] Pio, Felic(i), Aug(usto), Germanico max(imo), Sar[m]atico max(imo), Dac[ico ma]x(imo), pont(ifici) max(imo), co(n)s(uli) proc[onsuli, [optimo] maximoque [principi] n(ostro), civit(as) Se[gusiavorum libera.] L(euga) I.

IMP CAES C I VERO
MAXIMINO PIO FELIC (1)
AVG GERMANICO MAX (2)
SARMATICO MAX DA
CICO MAX PONT MAX
T... POT III COS PRO
COS P P OPTIMO MA
XIMOQVE PRINC N
CIVIT SEG LIBERA
L II

(1) I *et* M *liés*.
(2) *les derniers* M *et* A *liés*.

Imp(eratori) Caes(ari) C(aio) J(ulio) Vero Maximino, Pio, Felic(i), Aug(usto), Germanico max(imo), Sarmatico max(imo), Dacico max(imo), pont(ifici) max(imo), t[r](ibunitia) pot(estate) III, co(n)s(uli), proco(n)s(uli), p(atri) p(atriæ), optimo maximoque princ(ipi) n(ostro), civit(as) Seg(usiavorum) libera. L(euga) II.

IMP CAES · G ·
IVL VERO · MA
XIMINO · PIO · FE
AVG · GER · M · PA (1)
M · DAC · M · SAR · M ·
PON · M · TR · POT · III
COS · PROCOS · P · P · O · M · PR
N · ET · G · IVL · VERO (2)
MAXIMO · GER · M
NOBIL · CAES AVG N
FIL · A · F · SEG
L III

(1) A *et* V *liés*.
(2) E *et* T *liés*.

Imp(eratori) Caes(ari) G(aio) Jul(io) Vero Maximino, Pio, Fe(lici), Aug(usto), Ger(manico) m(aximo), Pa[rthico] m(a) ximo) Dac(ico) m(aximo), Sar(matico) m(aximo), pon(tifici) m(aximo), tr(ibunitia) pot(estate) III, co(n)s(uli), proco(n)s(uli), p(atri) p(atriæ), o(ptimo), m(aximo) pr(incipi) n(ostro), et G(aio) Jul(io) Vero Maximo, Ger(manico) M(aximo), nobil(issimo) Caes(ari), Aug(usti) n(ostri) fil(io). A F(oro) Segusiavorum) L(euga) III.

Aug. Bernard tient pour suspecte la fin de la 4ᵉ ligne : Maximin, dit-il, n'a jamais pris le titre de *Parthique*. On ne voit pas pourtant le moyen d'interpréter autrement les lettres PA.

IMP CAES C IVL V
ERO MAXIMINO PI
O FELIC AVG GERMA
NICO MAX SARMATIC (1)
O MAX DACICO MA
X PONT MAX TRI
B POT III COS PRO
COS P P OPTIMO M
MAXIMOQVE PRI
NC N CIVIT SEG LI
BERA
L IIII

(1) *les premiers* M *et* A *liés*

Imp(eratori) Caes(ari) C(aio) Jul(io) Vero Maximino, Pio, Felic(i), Aug(usto), Germanico max(imo), Sarmatico max(imo), Dacico max(imo), pont(ifici) max(imo), trib(unitia) pot(estate) III, co(n)s(uli), proco(n)s(uli), p(atri) p(atriæ), optimo maximoque princ(ipi) n(ostro), civit(as) Segusiavorum) libera. L(euga) IIII.

Ces inscriptions se rapportent aux années 236-237.

(La Mure, *Histoire du Forez*, p. 92 à 107. — Abbé Duguet, *Mémoire sur Feurs*, dans le *Recueil de Mémoires publiés par la Diana*, T. VI, p. 23. — Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 90 à 92, fac-simile fig. IV, V, VI et VII, et *Réplique*, p. 18. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 24 à 27, *Supplément*, page 8 et 62. — Allmer, *Sur quelques inscriptions alléguées de part et d'autre dans une récente polémique au sujet d'un ouvrage intitulé :* Description du Pays des Ségusiaves. — André Barban, *Notes sur les colonnes itinéraires de Moind et de Feurs.*

13.

Feurs. — Partie supérieure d'un piédestal ou autel votif engagée dans la maçonnerie de l'angle nord-est d'une remise appartenant à M. Morreton.

OTACILIAE SE
....

Otaciliæ Se(veræ)

Marcia Otacilia Severa était la femme de Philippe, empereur de 244 à 249.

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum,* p. 47 et fac-simile fig. IX.)

14.

Feurs. — Fragment de piédestal découvert dans la Loise, près de Feurs, en 1851; donné au musée de la Diana, à Montbrison, par M. Paul Coignet des Gouttes.

IMP CAES PVBL
LICINIO GALLIE
NO PIO FEL AVG
PRINCIPI IVV...
....

Imp(eratori) Caes(ari) Publ(io) Licinio Gallieno, Pio, Fel(ici), Aug(usto), principi juv(entutis)... — (A. 253-268).

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 99 et fac-simile fig. XXVII. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 29. — Comte Léon de Poncins, *Bulletin de la Diana*, t. II, p. 351 à 352 et t. IV, p. 217).

15.

Feurs. — Table de marbre trouvée en 1857, sur la ligne du chemin de fer, entre le chemin de Feurs à Valeilles et la route nationale nº 89; conservée à la mairie.

CIVL · IVLLO
FVNVS · ET · MONIM ·
CIVIT · SEGVSIAVOR
PVBL · PRINCIPI · SVO ·

C(aio) Jul(io) Jullo funus et monim(entum) civitas Segusiavor(um) publ(ice) principi suo.

(Aug. Bernard, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1857, et *Description du Pays des Ségusiaves*, p. 18 et pl. III. — Broutin, *Histoire de la ville de Feurs*, p. 40.

Le *prince* du Sénat était le premier inscrit dans l'ordre du tableau. C'était un titre, non une fonction.

16.

Feurs. — Cippe trouvé en 1819, dans les démolitions de l'ancien prieuré de Randans, déposé aujourd'hui à la mairie.

D M
ET MEMORI (1)
AE AETERN
TITIVSERVA
NDVS VIVOS
SIBI COMPA
RAVIT ET SVB
ASCIA DED

(1) R *et* I *liés*.

D(iis) M(anibus) et memoriae ætern(æ). Titius Servandus vivos sibi comparavit et sub ascia ded(icavit).

Nous pensons que l'S de la 3ᵉ ligne sert à la fois pour la finale du mot *Titius* et pour l'initiale du mot *Servandus*, qui est un *cognomen* connu. Roux et Broutin ont lu *Ervandus*.

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 86 et fac-simile fig. X. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 140. — Broutin, *Histoire de Feurs*, p. 43 et 44.)

17.

Feurs. — Fragment de cippe trouvé en 1859 dans les fondations de l'ancien prieuré de Randans.

D M
PEREGRINAE
....

D(iis) M(anibus) Peregrinæ..

(Abbé Roux, *Réplique à M. Aug. Bernard*, p. 34. = Broutin, *Histoire de la ville de Feurs*, p. 44.)

18.

Marclopt. — Epitaphe de Sextus Lucius Lucanus. Voir ci-dessus la notice de M. Héron de Villefosse, nº IV, page 407.

19.

Marclopt. — Sarcophage et son couvercle en granit, de grandes dimensions et d'un grand poids, abandonnés au bord d'un chemin. La partie inscrite est brisée, la partie supérieure manque.

D M
....
OFFICIS APVD SVOS FVNCTI QVI VIXIT AN (1)
NOS XXI MENSES X DIES XI TITIVS AVDAX
...ER PONENDVM CVRAVIT ET SVB ASCIA
DEDICAVIT

(1) T et I liés.

D(iis) M(anibus)[et memoriæ æternæ... Titii... omnibus] officiis apud suos functi, qui vixit annos XXI, menses X, dies XI, Titius Audax, [*pat*]*er, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 85 et 86 et fac-simile fig. XXIII. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 141).

20.

Moind. — Colonne itinéraire trouvée en 1858, aujourd'hui conservée dans le musée de la Diana, à Montbrison.

IMP · CAES · C · IVL · VE..
MA...MINO · PIO · F..
AVG...ER · MAX · P · MA..
T · P ..... COS · PROCOS
OP.....O · MAXIMO.. (1)
PRI...IPE · N · ET · C ·IV..
V....O · M..XIM · G... (2)
MAX · NOBILISSIMO (3)
CAES · AVG . N · FIL..
L · VIIII

(1) I et M liés.
(2) I et M liés.
(3) I et L liés.

Imp(eratore) Caes(are) C(aio) Jul(io) Ve[*ro*] *Ma*[*xi*]*mino, Pio, F*[*elice*], *Au(gusto),* [*G*]*er(manico) max(imo), p(ontifice) ma*[*ximo*], *t(ribunitia) p(otestate)* [*II*], *co(n)s(ule), proco(n)s(ule), op*[*tim*]*o maximo*[*que*] *pr*[*inci*]*pe n(ostro), et C(aio) Ju*[*lio*] *V*[*er*]*o M*[*a*]*ximo, G*[*ermanico*] *max(imo), nobilissimo Caes(are) Aug(usti n(ostri) fil(io). Leuga VIIII.* — (A. 236).

Inscription remarquable en ce que l'empereur et son fils y sont nommés à l'ablatif.

(Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, supplément, p. 5 à 7. — André Barban, *Colonnes itinéraires de Moind et de Feurs* et fac-simile.

21.

Moind.— Fragment d'inscription trouvé en 1878, au cours de fouilles exécutées aux frais de la Société de la Diana, conservé aujourd'hui à Montbrison, dans le musée de la Diana.

...VL · PRISCO
...MINI · AVG ·
...S SEGVSI

. . . [*J*]*ul(io) Prisco*, [*flam*]*ini Aug(usti),* [*civita*]*s Segusi(avorum)* [*publice?*]

(Vincent Durand, *Bulletin de la Diana*, t. I, p. 45 à 46 et t. II, p. 85 à 88. — Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, t. I, p. 114.)

Cette inscription tend à établir que le prêtre municipal d'Auguste chez les Ségusiaves portait le titre de *flamine* et non celui de *sacerdos*, réservé au prêtre à l'autel de Lyon. Il en était de même chez les Séquanes, témoin une inscription rapportée par Aug. Bernard (*Temple d'Auguste*, p. 80), qui montre un certain Adginnius revêtu successivement de ces deux dignités. C'est en se fondant sur cette considération que M. V. Durand a cru pouvoir faire de Tibérius Claudius Capito, restaurateur du théâtre de Feurs, un prêtre à l'autel du Confluent, bien que désigné par le simple titre de *sacerdos*. Voir ci-dessus n° 8 et le *Bulletin de la Diana*, t. IV, p. 274.

22.

Moind. — Graffite sous le fond d'un vase en terre sigillée trouvé en 1886 dans le clos Vissaguet, au musée de la Diana à Montbrison.

IVLITTA

(T. Rochigneux, *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 313).

23.

Moind. — Fragments divers conservés dans le musée de la Diana, à Montbrison.

1° ... IC ....
2° ... EC ...
3° ... INA ...
4° ... S ...
... VO...
5° E
6° AQVI
7° AV
8° VM

(*Bulletin de la Diana*, t. I, p. 133 ; t. II, p. 36 à 38. — Dulac (J.-B.), *Les ruines de Sainte-Eugénie à Moind.* — Vincent Durand, *Mediolanum et Aquæ Segetæ*, dans le compte-rendu du *Congrès Archéologique de France, LIIe session tenue à Montbrison*, p. 177.)

24.

Cippe soutenant un bénitier dans la chapelle du cimetière de Néronde.

ET MEMO
RIAE · AET ·
TITIVS · ME
SSALA · VI
VO · SIBI . PO
NEN · CVRA ·

[*Diis Manibus*] *et memoriæ æt(ernæ). Titius Messala vivo sibi ponen(dum) cura(vit).*

(A. Vachez, *Congrès Archéologique de France, LIIe session, à Montbrison*, p. 221).

25.

Pommiers. — Colonne itinéraire retirée en 1878 des fondations de l'église, donnée au Musée de la Diana, à Montbrison, par M. Bourganel, député.

.... IV ...
.... RV ...
... GV ...
... ONT... (1)
... OT· P...
COL. FL. F....

(1) N et T liés.

[*Imperatori d*]*iv*[*i Nervæ filio, Ne*]*rv*[*æ Trajano Cæsari Au*]*gu*[*sto, Germanico, p*]*ont*[*ifici maximo, tribunitia p*]*ot*[*estate*), *p*[*atri patriæ, consuli iterum*], *Col(onia) Fl(avia) F.....* — (A. 98).

Le nom géographique *Colonia Flavia F... (Forum?)* est nouveau. On peut supposer qu'il s'applique à Feurs, qui aurait reçu ce titre de Vespasien ou de l'un des empereurs de sa famille.

(Vincent Durand, *Recueil de Mémoires publiés par la Diana*, t. IV. p. 230 à 236 et *Bulletin de la Diana*, t. I, p. 139 à 143.

26.

Pommiers. — Marque d'ouvrier ou de carrière inscrite sur la partie inférieure quadrangulaire d'une colonne (itinéraire ?) cylindrique, très mutilée et anépigraphe, extraite en 1880 des fondations de l'église, donné au Musée de la Diana, à Montbrison, par M. Bourganel, député.

∀ꓤ⊥

(Vincent Durand, *Bulletin de la Diana*, t. I, p. 251).

27.

Poncins. — Fragment de borne itinéraire qui servit longtemps de seuil à la porte de la cour du château, conservé aujourd'hui au château de Saint-Cyr-les-Vignes.

TRAIAN...
CIO PIO...
AVG PON..
TR POT II..
IIPPCIV...
LIBIIR...
LII

[*Imperatori Cæsari Caio Messio*] *Trajan(o)* [*Quinto De*]*cio, Pio,* [*Felici*], *Aug(usto), pon(tifici)* [*maximo*], *tr(ibunitia) po(testate) iterum,* [*consuli*] *iterum, p(atri) p(atriæ), Civ(itas)* [*Segusiavorum*] *liber(a). L(euga) II.* — (A. 250).

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 77 et fac-simile fig. VIII. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves,* p. 28 à 29 et *Supplément*, p. 62. — Allmer, *Sur quelques Inscriptions alléguées de part et d'autre dans une récente polémique au sujet d'un ouvrage intitulé :* Description du pays des Ségusiaves).

28.

Roanne. — Inscription funéraire trouvée en 1820 dans le quartier de la Livatte, sur le bord d'une voie présumée antique. Cette pierre, après un voyage à Vienne (Isère), est conservée aujourd'hui au musée de Roanne.

D· M·
QS · AVFVSTI
CONLIBERTI
EIVS · PON · CVR (1)

(1) *Ces trois dernières lettres liées.*

D(iis) M(anibus) Q(uintili)s Aufusti(i) conliberti ejus pon(endum) cur(averunt).

(Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 70 et *Supplément*, p. 15 et 70. — A. Coste, *Essai sur l'histoire de la ville de Roanne*, p. 29).

29.

Saint-Etienne-le-Molard. — Cachet d'oculiste trouvé en 1885, au lieu du Grappet, près le village des Fangirons, conservé aujourd'hui dans la collection d'E. Brassart.

SEX · ANTONI AT
TALI · AD CLARITA

Sex(*ti*) *Antoni*(*i*) *Attali ad clarita*(*tem*).

(Eleuthère Brassart, *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 131. — Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, t. II, p. 275).

30.

Saint-Laurent-la-Conche. — Cippe à l'entrée du cimetière, dont l'inscription très fruste n'a de lisible que la formule finale : *Sub ascia dedicavit*.

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 85. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 140).

31.

Saint-Rambert-sur-Loire. — Inscription votive encastrée sens dessus dessous, dans la façade de l'église. Elle est très usée et laisse seulement apercevoir à sa dernière ligne la formule : V. S. L. M.

V(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibenter*) *m*(*erito*).

(Vincent Durand, *Congrès archéologique de France*, LII^e session à Montbrison, p. 76. — *Bulletin de la Diana*, III, p. 229.)

32.

Saint-Rambert-sur-Loire. — Inscription encastrée dans la façade de l'église :

ALBANO
ET......
RI.......

Ce texte est celui donné par Aug. Bernard (*Description du pays des Ségusiaves*, p. 111). Nous n'oserions en garantir l'exactitude, vu l'état d'usure de la pierre.

33.

Saint-Sixte. — Graffites sur des vases de bronze trouvés en 1884 à Limes, aujourd'hui conservés dans la collection de M. J.-C. Coiffet, de Leignieu.

1° IVLI BASILI
2° SIISTI IVLI BASI

Juli(*i*) *Basili*.

Sesti (pour *Sexti*) *Juli*(*i*) *Basi*(*li*).

(Vincent Durand, *Bulletin de la Diana*, p. 410 et 411, figures. — *Bulletin des Antiquaires de France*, 1884, p. 197).

34.

Salt-en-Donzy. — Sarcophage conservé au château de la Varenne.

D CENSONIAE M
ZOSIMENI ·
CONIVG KAR
IVL ORONTAS
PONEND CVRAV (1)
ET SVB ASCIA DEDIC

(1) A *et* V *liés.*

D(*iis*) *M*(*anibus*). *Censoniæ Zosimeni*, *conjug*(*i*) *kar*(*issimæ*), *Jul*(*ius*) *Orontas ponend*(*um*) *curav*(*it*) *et sub ascia dedic*(*avit*).

(Abbé Roux, *Recherches sur Forum Segusiavorum*, p. 93, fac-simile fig. XXIV et *Réplique*, p. 18. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 153 et *Supplément*, p. 63. — Allmer, *Sur quelques Inscriptions alléguées de part et d'autre dans une récente polémique au sujet d'un ouvrage intitulé :* Description du pays des Ségusiaves. — Broutin, *Histoire de la ville de Feurs*, p. 38 et 39).

35.

Salt-en-Donzy. — Fragment d'une grande inscription, trouvé en 1840 dans le village de Salt, et donné par M. le comte de Villeneuve au musée de la Diana, à Montbrison.

I
IIS · CE
MMVM · I
/ABANT · INI

Ce texte est trop mutilé pour se prêter à une restitution ; on distingue seulement les mots...[*su*]*mmum* ...[*ser*]*vabant*...

(Broutin, *Histoire de la ville de Feurs*, p. 36 et 37. — *Bulletin de la Diana*, t. I, p. 47).

36.

Usson. — Colonne milliaire trouvée au village de la Grange-Neuve, aujourd'hui perdue.

IMP CAESAR IVLI
VS MAXIMINVS PIVS
FELIX AVG P MAX
PROCOS PRIM
ET F E IVL VERVS
NOBILISSIMVS
PRINCEPS IVVENTVT
VS VETVSTAT CONSVMPT
RESTITVERVNT
M XIIII

Imp(*erator*) *Cæsar* [*Caius*] *Julius Ve*[*r*]*us Maximinus*, *Pius*, *Felix*, *Aug*(*ustus*), *p*(*ontifex*) *max*(*imus*), [*tribunitia potestate*], *proco*(*n*)*s*(*ul*), *prin*[*ceps noster optimus*], *et f*(*ilius*) *e*(*jus*) [*Caius*] *Jul*(*ius*) *Verus* [*Maximus*], *nobilissimus* [*Cæsar*], *princeps juventut*(*is*), *v*(*ia*)*s vetusta*(*te*) *consumpt*(*as*) *restituerunt*.

M(*illia*) *p*[*assuum X*]*XIIII*.— (A. 235).

(La Mure, *Histoire du Forez*, p. 129 à 132. — Le P. Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, p. 39. — Allmer, *Revue du Lyonnais*, janvier 1859. — André Barban, *Notice sur les colonnes itinéraires de Moind et de Feurs*. — Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 144 et *Supplément*, p. 17. — Ernest Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 303. — Vincent Durand, *Recueil de mémoires publié par la Diana*, t. VII, p. 230 à 234.)

Nous donnons le texte de cette inscription, rapportée avec quelques variantes par ces différents auteurs, tel qu'il a été donné par le conseiller Moissonnier et restitué par M. Vincent Durand.

37.

Usson. — Fragment d'épitaphe mis en œuvre comme moellon à côté de la porte méridionale de l'église. Les lettres sont sens dessus dessous.

IMO
\N XX

[*Cariss*]*imo ?*....[*qui vixit*] *an*(*nos*) *XX*....

38.

Verin. — Fragment d'inscription votive trouvé au hameau de Poncins, dans la propriété Marthoud, aujourd'hui conservé au couvent de N.-D. des Neiges, près Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche).

....
MA..
CONSER
VATRICI

..*ma*[*e*] *conservatrici*.

(Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, p. 193.).

NUMISMATIQUE FORÉZIENNE

Par PHILIPPE TESTENOIRE-LAFAYETTE

Ce n'est pas sans quelque hésitation qu'on a donné place à la numismatique dans un ouvrage concernant un pays si mal partagé sous ce rapport et où jusqu'ici il n'a pas été bien prouvé qu'on ait jamais battu une monnaie qui lui soit propre.

On a cependant pensé qu'il y aurait quelque intérêt à donner un aperçu sommaire des rares attributions numismatiques qui ont été proposées pour le Forez, des monnaies, jetons et médailles qui peuvent s'y rattacher, des personnes qui s'en sont occupées sous le rapport de l'érudition ou de la gravure, et surtout de la circulation monétaire de ce pays aux diverses phases de son histoire, telle qu'elle a été révélée par la découverte de nombreux dépôts.

CHAPITRE I

LE MONNAYAGE EN FOREZ

Presque toutes les autres contrées de la France offrent des produits monétaires variés et nombreux. Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter les yeux sur les traités généraux de numismatique gauloise, mérovingienne et féodale, sur les monographies que les érudits de chaque province ne cessent de publier et sur la liste des nombreux ateliers dans lesquels se fabriquait la monnaie royale avant la révolution.

Il est singulier que le Forez soit resté silencieux dans ce concert de coups de marteaux; c'était cependant un pays peuplé de vieille date et habité par une population industrieuse, familiarisée avec le travail des métaux. Son sol fournissait même l'or et l'argent : plusieurs de nos rivières étaient aurifères, et la profession d'orpailleur n'était pas inconnue sur nos rivages. On rapporte que le trésor de l'abbaye de Saint-Denis renfermait avant la révolution une coupe d'or sur laquelle était inscrit d'un côté : *vase faict de l'or de la mine de Saint-Martin-la-Plaine*, et de l'autre : *offert à Marie de Médicis*. Il paraît aussi que l'or de la belle médaille frappée à l'occasion du renouvellement du traité d'alliance avec les Suisses, en 1602, provenait de notre contrée (1). Plusieurs localités du Forez rappellent d'ailleurs par leur nom l'existence d'un métal précieux : je citerai le vieux manoir d'Argental qui a donné son nom à la ville de Bourg-Argental, le ruisseau l'Argent, commune de Saint-Sixte, les localités d'Argental, commune de Saint-Martin-la-Sauveté et d'Argentière, commune de Boën; enfin, à nos portes, dans le département du Rhône, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Genis-l'Argentière et Argentière, commune d'Avaize. On sait aussi que les mines de plomb de Saint-Martin-la-Sauveté, concédées au milieu du siècle dernier à M. de Blumeinstein, et celle de Saint-Julien-Molin-Molette sont argentifères.

L'absence ou la rareté d'émissions monétaires en Forez doit donc être attribuée à des causes d'un autre ordre, au rôle modeste et effacé tenu par notre pays dans l'histoire, à notre dépendance, à l'époque gauloise, des Eduens dont les Ségusiaves étaient clients; plus tard, à notre dépendance encore et surtout au voisinage trop rapproché de notre centre administratif et religieux, Lyon; enfin, à la réunion directe de notre province à la couronne, à une époque où d'autres pays avaient encore, en France, leur monnayage particulier.

Les rois de France, en prenant définitivement possession du Forez, en 1531, n'y trouvèrent aucun atelier monétaire et ils n'en créèrent pas.

Voici maintenant les types monétaires qui peuvent être rangés dans le cadre de ce travail.

I. — *Epoque Gauloise.* — Il convient de placer en tête du monnayage ségusiave la jolie pièce d'argent qui porte le nom de ce peuple :

SEGVSIA VS. — Buste jeune et imberbe, casqué, à droite, avec le paludament, portant une haste sur l'épaule.

℞ ARVS. — Hercule nu, debout, les jambes croisées, tenant une massue posée sur un cippe; la peau du lion de Némée est jetée sur son bras gauche; à droite, Télesphore enveloppé dans son manteau et posé sur un cippe.

Pl. CLIV, nº 1.

Cette pièce d'un mérite artistique réel, et d'une assez grande rareté, n'a jamais été, à ma connaissance, trouvée sur notre sol; toutefois les maîtres de la numismatique gauloise qui ont, par l'étude des trouvailles, réformé plus d'une attribution ancienne, ont bien voulu jusqu'à présent maintenir cette belle monnaie à notre pays.

Elle a fait l'objet de nombreuses dissertations que l'espace me manque pour analyser; parmi ces travaux, il convient de mentionner l'interprétation fort originale proposée par un érudit qui a longtemps habité le Forez, M. Martin-Rey.

Lelewel avait déjà supposé que cette pièce devait être antérieure à la création de l'atelier monétaire de Lyon (27 av. J.-C.) et avait dû être frappée à Feurs, l'ancienne capitale des Ségusiaves dans le premier siècle avant notre ère.

M. A. de Barthélemy, qui a bien voulu me faire connaître son opinion à ce sujet, suppose que cette pièce a été frappée entre l'an 50 et l'an 27 avant J.-C., lorsque les Ségusiaves furent, comme *cité libre*, détachés de la clientèle des Eduens, par César probablement. C'est à cette époque que doit s'appliquer la mention de *liberi* donnée par Pline aux Ségusiaves.

C'est là, jusqu'à présent, le seul monument numismatique connu qui porte l'ethnique des Ségusiaves. M. Coste, dans son histoire de la ville de Roanne, mentionne une petite médaille en bronze, de fabrique grecque, présentant d'un côté une fort belle tête d'Apollon et de l'autre un cheval, et au dessous du cheval, la légende ΣΗΚ, qui pourrait s'appliquer aux Ségusiaves. Je n'ai pas vu cette pièce dont M. Coste n'indique ni la provenance, ni le possesseur, et je n'en parle ici qu'à titre d'indication. Il en est de même d'une pièce d'argent qui aurait été recueillie à Jœuvres par M. Brissac et qui porterait au droit une tête barbare à cheveux bouclés, à gauche, avec les lettres CΕΓΓ, et, au revers, un char attelé d'un cheval avec un personnage planant au-dessus.

Deux autres pièces gauloises ont été proposées aux Ségusiaves par le rapprochement de leur légende SEGISV avec le nom de ce peuple :

La première, qui est en bronze et qui, par son travail encore soigné, doit prendre date après la pièce d'argent ci-dessus décrite, présente d'un côté une tête de face, de l'autre un oiseau de face (1), les ailes éployées, tenant dans ses serres un bucrane, et au dessus la légende SEGISV.

Nous donnons, Pl. CLIV, nº 2, la reproduction d'un exemplaire de ce bronze, conservé au Cabinet des Médailles.

La seconde, en bronze ou potin, appartient à la période la plus barbare, et, par suite, la plus récente du monnayage gaulois. Un côté de la pièce est occupé par de grandes lignes d'où ne ressort aucun dessin et où M. de Saulcy a cru cependant retrouver les derniers vestiges d'un profil barbare; dans un espace vide entre ces lignes, apparaît la légende SEGISV, gravée en creux; au revers, on voit un personnage ailé debout sur la croupe d'un quadrupède marchant à droite.

---

(1) V. l'art. de l'abbé Rimaud sur la mine d'or de Saint-Martin-la-Plaine, *Revue du Lyonnais*, 1839, p. 140.

(1) D'après M. Dissard, le savant conservateur du musée des antiques à Lyon, l'oiseau représenté sur cette monnaie serait le corbeau dont le nom se retrouve, suivant l'opinion la plus accréditée, dans l'étymologie celtique de Lyon (*Antiquités de Trion*, t. I, p. 17).

Voir Pl. CLIV, nº 3.

Je n'ai pas ouï dire que le premier de ces bronzes ait été jusqu'ici trouvé en Forez ; un exemplaire du second, celui à la légende en creux, a été recueilli sur la station ségusiave d'Essalois, mais on ne saurait rien conclure de cette unité, et jusqu'à présent l'attribution de ces deux monnaies aux Ségusiaves demeure fort incertaine. D'ailleurs, ces deux pièces sont assez rares, bien que M. A. de Barthélemy, qui les a rencontrées toutes deux au Mont Beuvray, ait pu y noter 28 exemplaires de la seconde.

La monnaie gauloise, qui se trouve la plus fréquemment en Forez, est une pièce de bronze ou de potin, coulée et de fabrique barbare, classée par les numismates aux Eduens et qu'on trouvera gravée sous le nº 4 de la Pl. CLIV.

Cette monnaie présente au droit une tête barbare diadémée à gauche, et au revers un animal cornu, les jambes pliées, la queue relevée en forme de S, qui paraît dériver du taureau cornupète de Marseille, copié sans doute lui-même sur des monnaies grecques.

Les pièces à ce type se rencontrent abondamment (avec quelques variétés de style et des dégénérescences qui les rendraient méconnaissables si on n'en suivait pas la filiation) sur divers points du Forez, de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

M. A. de Barthélemy, dans sa notice sur les médailles gauloises trouvées au Mont Beuvray, constate que « ces monnaies forment la série qui s'y est rencontrée en plus grand nombre ; une certaine quantité, paraissant n'avoir pas circulé, y ont même été recueillies en masse dans un lieu où M. Bulliot a cru reconnaître l'atelier d'un ouvrier en métaux et où elles ont été très probablement coulées. »

En Forez, les pièces à ce type composent la grande majorité des monnaies gauloises trouvées à la station d'Essalois ; les fouilles pratiquées à Chaysieu en 1883 en ont fait découvrir plusieurs exemplaires ; elles ont été signalées dans le Roannais, notamment à Roanne, Saint-Maurice, Jœuvres, Chevenet et au Crêt-Châtelard, près de Piney ; on en a également recueilli à Feurs, et, je crois, dans le temps, à Moind (1).

C'était assurément, à l'époque de la conquête romaine, la monnaie autonome la plus répandue chez les Ségusiaves, et, sans prétendre la revendiquer exclusivement pour nous, on peut supposer que ce type nous est commun avec les Eduens.

Nos voisins veulent bien déjà faire participer les Ségusiaves à l'émission de ces grossières monnaies : Dans le travail qu'il a consacré aux pièces de cette série (*Annuaire de la Société de numismatique*, *1887*), M. A. Changarnier, de Beaune, un eduen, appelle celles qui nous occupent des potins eduo-ségusiaves ; et, même dans ses cartons, il classe spécialement aux Ségusiaves, celles sur lesquelles le diadème est formé par une triple barre et qui sont moins convexes que celles à deux barres qu'il réserve aux Eduens (v. sur notre Pl. CLIV les n^{os} 4 et 5).

Les catalogues de numismatique et le *Dictionnaire d'archéologie Celtique* donnent encore aux Ségusiaves un bronze sur lequel on a cru retrouver le nom de L. Munatius-Plancus, fondateur de la colonie de Lugdunum, en même temps que le corbeau traditionnel des origines lyonnaises.

Cette pièce, qui a été d'abord inexactement lue d'après un mauvais exemplaire, et dont la description a été rectifiée par M. Hucher dans les *Mélanges de numismatique* (t. I. p. 325) présente au droit une tête à gauche, d'un aspect étrange avec des cheveux en baguette, une queue enroulée dans la nuque et des hélices retombant le long des joues à la manière romaine et, devant le profil, la légende MVNAT ou L. MVNAT ; au revers un oiseau posé sur une branche avec un rameau de fougère ? au-dessus, et au dessous la légende grecque AΠAMOC (et non IVSSV ou VLATTV).

Ce bronze, assez rare et recueilli jusqu'ici exclusivement dans le Rouergue, n'a pas encore bien acquis son droit de cité Ségusiave (2).

Ici s'arrête ce que j'ai à dire de la numismatique ancienne en Forez. En y ajoutant les quinaires frappés par Marc-Antoine à Lyon, et les bronzes encore plus officiellement romains sur lesquels les premiers césars ont représenté l'autel de Rome et d'Auguste, puis les diverses monnaies impériales sorties de l'atelier de Lyon, j'empiéterais sur un terrain que les érudits de la grande cité voisine possèdent mieux que moi.

Je dois me borner au petit pays de Forez.

II. — *Epoque Mérovingienne.* — La période qui suivit en France la domination romaine est certainement celle qui vit fonctionner sur l'ancien sol gaulois le plus grand nombre d'ateliers monétaires.

Beaucoup de noms de lieux inscrits sur les tiers de so mérovingiens sont encore à déterminer.

Le regretté fondateur de la Société de numismatique, M. d'Amécourt, avait rassemblé une collection sans rivale de monnaies mérovingiennes et s'était proposé de publier un travail d'ensemble sur cette partie de la numismatique française.

Sa mort prématurée n'a point permis la réalisation de ce vœu, mais sa collection mérovingienne ne saurait être dispersée sans qu'un autre savant nous ait donné le travail attendu, ou tout au moins sans qu'il en reste pour les chercheurs de province un monument pareil au catalogue de son incomparable collection de monnaies d'or romaines.

Dans une publication semblable, on pourrait espérer glaner quelques pièces pour le Forez, car il serait fort étonnant que sur un millier environ de noms de localités inscrits par les monétaires mérovingiens, le Forez ne pût en revendiquer aucun.

Dans un mémoire publié en 1869 dans la *Revue Forézienne,* sous le nom un peu prématuré d'*ateliers monétaires du Forez*, M. Gras avait ébauché un travail de cette nature, en proposant d'attribuer ARGENTO, ARIINTOMA à notre Argental, BRIENNONE PAGO à Briennon, CAMBIDONO à Chambéon, HICIERDO VI, ICIORDIRO VICO à Isoure ou Uzore, ICCIOMO à Usson, MARCILIACO à Marcilly, et MEDIOLANO MON, MEIOLANO au *Mediolanum* du Forez.

Je dois dire qu'aucune de ces attributions n'a été admise jusqu'ici. La classification des monnaies mérovingiennes comporte d'autres éléments que le simple rapprochement de noms portés la plupart du temps par diverses localités de France ; l'examen des types, la comparaison et la répétition des noms des monétaires et l'étude des trouvailles fournissent autant d'autres motifs de décision qu'il est impossible de négliger.

Je me borne donc à signaler la tentative de M. Gras, et sans chercher pour le moment toutes les autres légendes qui pourraient convenir au Forez, comme BELLOMONTE, NOVIANTO VICO, ARCIACO, etc., je constate l'absence d'attributions certaines, et je fais des vœux pour que notre pauvre numismatique locale s'enrichisse un jour ou l'autre de quelques beaux tiers de sol bien foréziens.

III. — *Epoque féodale.* — Le moyen-âge n'offre pas à nos recherches un plus vaste champ d'exploration.

Nos comtes ne paraissent pas avoir jamais battu monnaie en Forez. On n'a, en effet, retrouvé jusqu'à présent aucun produit de leur monnayage, ni aucun texte positif s'y rapportant (1).

Il convient toutefois de citer à cette place les deniers lyonnais, frappés au X^e siècle, par les comtes de Lyon et de Forez.

Voici d'abord un grand denier attribué à Guillaume I^{er} (921 ? - 940) :

+ V · VILELMVS — dans le champ, les lettres composant le mot COMES disposées en forme de croix.

℞ LVGDVNI CIVI ·.· S — croix.

Pl. CLIV, nº 6.

Il existe plusieurs variétés de ce denier.

M. Guigue a recueilli dans la trouvaille de Villette-d'Anthon publiée par lui (Lyon, 1866) des deniers portant le nom d'un comte Hugues, dont il a retrouvé les traces dans les chartes qui lui sont familières. Ce comte, parent de Conrad, roi de Bourgogne, aurait exercé son autorité dans le Lyonnais de 937 à 948.

Voici la description du denier de ce comte Hugues, qu'on trouvera gravé dans l'ouvrage de M. Caron sur les monnaies féodales françaises, Pl. XXII, nº 9.

+ GRACA DEI VGO — dans le champ, COMS.

---

(1) La trouvaille toute récente de Chalain-d'Uzore en contenait un exemplaire mêlé à des monnaies romaines du III^e siècle.

(2) Il est assez curieux de rapprocher cette monnaie au nom de *L. Munatius*, trouvée dans le Rouergue, de la tradition qui, sans aucune raison apparente, donne le nom de *tombeau de Plancus* au beau monument romain encore debout sur les limites du Rouergue et du Gévaudan, à Lanuéjols (Lozère).

(1) Voici pourtant une affirmation que je ne crois pas devoir passer sous silence : l'abbé Duguet dit que « les comtes de Forez faisoient battre monnoie, au moins de cuivre, à Feurs, dans la maison du sieur Gilbert Garrault. » (Mss. à M. Duguet, de Saint-André-le-Puy, p. 76).

℞ LVGVNIS CIVITS — croix.

On peut aussi rattacher au Forez, sous les comtes de la seconde race, le denier frappé à Nevers par notre comte Guy IV, qui avait épousé, en 1223, Mahaut de Courtenay, héritière du comté de Nevers :

+ GVIDO COMES — faucille et dauphin dont la queue se termine par une fleur de lis.

℞ + NIVERNIS CIVIT — croix à branches égales cantonnée aux 1er et 4^{me} d'une pomme de pin, et aux 2^{me} et 3^{me} d'un besant.

Pl. CLIV, n° 7.

Ce denier est le seul document monétaire connu où soit figuré le dauphin héraldique de la seconde race de nos comtes.

C'est aussi le seul produit d'un monnayage des comtes de Forez hors de leur province, malgré d'autres alliances illustres, notamment avec la maison de Savoie, et leur passage glorieux aux Croisades, qui furent pour bien d'autres seigneurs l'occasion de battre monnaie. Je ne saurais en effet placer ici, sans dépasser le cadre de cette étude, le monnayage d'outremer de la descendance de Marie de Lusignan et de Raymondin de Forez, fils de notre comte Guy I^{er}.

Enfin la numismatique italienne, pourtant si multipliée au Moyen-Age, ne nous fournit aucune trace de la possession éphémère par nos comtes de la seigneurie de Soncino, en Lombardie, au commencement du XIV^e siècle.

On pourrait encore rattacher à la numismatique forézienne de cette époque le monnayage particulier de prélats issus de nos grandes familles du Forez.

Le siége archiépiscopal de Lyon a été occupé à diverses reprises par des foréziens : Raynaud de Forez, qui mourut en 1226, a certainement battu monnaie, pendant son long épiscopat, à l'époque la plus active du monnayage de l'archevêché; mais ses espèces ne sont pas signées (1); il en est probablement de même de Jean de Talaru, à la fin du XIV^e siècle. Il semble que je devrais m'arrêter à ce prélat dans la recherche que je fais en ce moment, le roi Charles VI ayant transféré à Lyon, en 1413, son atelier de Mâcon, ce qui entraînait la suppression de la monnaie archiépiscopale; mais il résulte de documents relatés par M. Charles Robert (*Revue numismatique*, 1860), que cette mesure n'était pas encore définitivement exécutée en 1499. Il est done probable que des monnaies ont encore été frappées à Lyon par les archevêques foréziens : Amédée de Talaru (1417-1444), Charles de Bourbon (1446-1488), et Hugues de Talaru (1488-1499).

Deux foréziens, Briand de Lavieu et Bertrand de La Chapelle, ont occupé le siège de Vienne, au XIV^e siècle, à une époque où l'atelier archiépiscopal de Saint-Maurice fonctionnait encore. De même, les évêques du Puy, qui battaient encore monnaie au XIII^e siècle, ont compté parmi eux, à cette époque, deux autres foréziens, Guillaume de La Roue et Frédol de Saint-Bonnet.

En supposant qu'on ait des monnaies frappées sous l'épiscopat de ces différents prélats, elles sont anonymes et offrent pour nous peu d'intérêt. Il en est différemment de celles d'Eustache de Lévis, archevêque d'Arles, de 1476 à 1489, qui a signé plusieurs types monétaires. On a de lui un denier et des oboles portant en légende EVSTACIVS DE LEVIS. On n'a pas retrouvé jusqu'à présent des monnaies d'un membre de la même famille, Philippe de Lévis, qui a occupé le même siège d'Arles, de 1463 à 1475.

IV. — *Epoque moderne*. — J'ai dit qu'en rattachant le comté de Forez à la couronne, les rois de France n'y avaient point établi d'hôtel de monnaies.

Il ne faut donc point chercher ici de numismatique locale jusqu'à la Révolution, où nous voyons apparaître en Forez deux sortes de monnayage, l'un métallique, l'autre fiduciaire.

Le monnayage métallique auquel je viens de faire allusion a été signalé par M. Pothier dans son livre sur *Roanne pendant la Révolution*, et je lui emprunte les détails qui vont suivre : M. Alcock avait établi à Roanne, rue des Planches, en 1791, un atelier important où furent transportés tous les vieux cuivres et les cloches des églises supprimées de l'arrondissement, et, plus tard, une bonne partie de ceux des départements voisins. On fabriquait dans cet atelier les flans, c'est-à-dire les rondelles de bronze, que l'on envoyait à Lyon tout prêts à recevoir l'empreinte monétaire. Cette fabrication fut encouragée par le gouvernement qui fit expédier à M. Alcock 22,288 kilogrammes de cuivre pur destiné à former l'alliage, et qui l'autorisa à installer à Roanne le matériel nécessaire à la frappe complète de la monnaie. Les flans de bronze continuèrent à être livrés par l'usine de la rue des Planches, et ils venaient recevoir l'empreinte du coin au Moulin-Beaulieu, où ils étaient frappés par d'énormes moutons que faisait mouvoir la chute du Renaison. Pendant les quelques mois de l'année 1792 où les ateliers de M. Alcock furent en mesure de frapper la monnaie, 488,100 gros sous sortirent des coins du Moulin-Beaulieu.

Vers la même époque, on constate sur le territoire de l'ancien Forez, une émission active et une circulation abondante de bons de confiance locaux.

On sait dans quelles circonstances ces bons de confiance avaient fait leur apparition en France. Le cours forcé donné aux assignats nationaux, en 1790, avait fait disparaître l'argent monnayé, il ne restait, pour faire face aux opérations de détail et aux appoints, que des espèces de cuivre et des assignats de cinquante livres ou d'une valeur supérieure.

Vers la fin de cette même année 1790, des billets de confiance de petite somme furent créés par les fabricants de certaines villes manufacturières, et quelques municipalités suivirent leur exemple.

Le remède dégénéra bientôt en abus, les caisses patriotiques se multiplièrent, les plus petits villages se mirent à émettre du papier-monnaie, et la circulation en fut bientôt encombrée sans aucune garantie d'authenticité, de solvabilité, ni même souvent d'origine précise.

M. Colson a publié en 1852, dans la *Revue numismatique*, une étude générale sur l'émission, la circulation et l'échange des billets de confiance de cette époque. A ce mémoire est annexé le tableau des bons émis dans chaque département. Dans celui du département de Rhône-et-Loire, je relève le nom de dix localités qui font actuellement partie du département de la Loire.

Je suis en mesure d'ajouter quelques noms à cette liste, et voici l'état, certainement encore incomplet, des villes et villages appartenant aujourd'hui à notre département, dont on a retrouvé des bons.

Montbrison	Mandat	5, 6, 10, 20 sous.
Saint-Bonnet-le-Château	Id.	2, 5, 10, 20 sous.
Saint-Just-en-Bas	—	5, 10, 20 sous.
Chazelles-sur-Lyon	Municipalité	5 sous.
Roanne	Ville (billets de confiance)	5, 10 sols.
Id.	Caisse patriotique	5, 10, 15, 20 sous.
Charlieu	Caisse patriotique de la municipalité	5, 10, 15, 20 sous.
Sevelinges	—	—
Saint-Just-en-Chevalet	—	5, 10 sous.
Saint-Germain-Laval	—	—
Verrière (au district de Roanne)	Billets de confiance	2 sous. 1792.
Pommiers	Promesse de payer	3 sous. 1792.
Saint-Martin-la-Sauveté	—	—
Saint-Étienne	Caisse patriotique (Mandats)	6 deniers, 1 sou, 1 sou 6 deniers, 2, 4, 8, 20 et 30 sous, 3 livres.
Outrefurens	—	—
Saint-Jean-de-Bonnefonds	—	6 deniers, 1 sou 6 deniers
Fontanès	—	—
Saint-Genest	—	—
Saint-Sauveur	—	—

Ces bons, dont la plupart ne sont pas datés, paraissent avoir été tous émis dans notre département, au cours des années 1791 et 1792, et surtout pendant cette dernière année.

L'Assemblée législative lutta contre ces émissions locales et les abus qui en résultaient, en créant le 6 mai 1791 des assignats de cinq livres et le 4 janvier 1792 des assignats de 10, 15, 25 et 50 sous pour un chiffre considérable, et en entourant les émissions locales de certaines garanties par une loi du 1er avril 1792.

La Convention, plus radicale dans ses procédés, les supprima, à dater du 1er janvier 1792, par une loi du 8 novembre 1792.

---

(1) On ne connait jusqu'ici que Charles d'Alençon qui ait inscrit son nom sur les monnaies archiépiscopales de Lyon.

C'est alors qu'on put se rendre compte de l'étendue du désordre et du trouble apporté dans la circulation par cette multiplicité de petits papiers fabriqués sans soin, émis sans contrôle, répandus loin de leur lieu d'origine parfois introuvable, et exploités par les faussaires.

Le remboursement et l'échange de ces billets furent des plus laborieux; on s'en fera une idée quand j'aurai dit que l'état des mandats retirés de la circulation par la seule municipalité d'Outrefurens, à Saint-Etienne, au 31 décembre 1792, ne portait pas sur moins de 238 localités différentes.

Cet échange donna lieu entre les municipalités de toute la France à une correspondance énorme et assez curieuse; voici, à ce propos, un échantillon inédit du style de l'époque:

« Aux citoyens officiers municipaux de la commune
« d'Outrefurens, district de Saint-Etienne, département de
« Rhône-et-Loire.

« Egalité. Mort aux tyrans. Liberté.

« Montaigut, chef-lieu de district, département du Puy-
« de-Dôme, le 28 fructidor, an II de la République française,
« une et indivisible et démocratique.

« Les officiers municipaux de la commune de Montaigut,

« Citoyens,

« Nous vous faisons passer 10 s. en remboursement d'un
« billet émis de notre commune que vous nous aviez fait
« tenir par votre lettre du 15 mai 1793.

« Salut et vive la République.

« Signé : CALVINHAC, off. m. et OUDIN, off. m. »

Avant de quitter ce sujet, je signalerai, en passant, les bons de cinq francs et de dix francs émis à Saint-Etienne pendant la guerre de 1870-1871, sous le nom d'*association du commerce stéphanois*. Ces bons qui rendirent un réel service au moment de leur apparition, eurent un sort bien différent de ceux du siècle dernier et ne donnèrent aucun mécompte à leurs porteurs. Ils furent retirés de la circulation dès 1871, et il serait fort difficile de s'en procurer aujourd'hui des spécimens.

CHAPITRE II

MONUMENTS NUMISMATIQUES SECONDAIRES

I. — *Jetons et méreaux*. — A la suite des monnaies proprement dites, se placent les jetons et méreaux, monuments métalliques de moindre importance, mais encore d'un réel intérêt pour les études locales.

Nous devons à M. de Soultrait un excellent travail sur les jetons du Forez, lu à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1861, et accompagné de deux belles planches lors de sa publication.

Ce travail nous fait connaître les jetons de *Jean d'Albon*, seigneur de Saint-André, de *Claude Gouffier*, seigneur de Boisy et duc de Roannais, de *Gabriel de Lévis-Cousan*, de *Florimond Robertet*, secrétaire d'Etat sous Charles VIII et Louis XII, de *François Robertet*, probablement le petit-fils du précédent, de *Tristan de Rostaing*, châtelain de Sury-le-Comtal, de *Charles de Rostaing*, son fils, de *Claude d'Urfé*, bailli de Forez et gouverneur des enfants d'Henri II, et d'*Anne d'Urfé*.

Nous ne pouvons, pour l'étude de ces intéressants jetons, que renvoyer au mémoire de M. de Soultrait. Nous avons seulement reproduit, à titre de spécimen, sous les nos 8 et 9 de notre Pl. CLIV, les jetons de Gabriel de Lévis et d'Anne d'Urfé. On remarquera sur ce dernier le bâton prioral en pal derrière l'écu, où M. de Soultrait a retrouvé avec beaucoup de sagacité l'insigne du prieuré de Montverdun, dont Anne d'Urfé avait été nommé titulaire en 1601, après avoir quitté les hautes charges et les honneurs dont il avait été successivement investi dans la vie civile.

Il convient d'ajouter à la liste qui précède les jetons de plomb de l'archevêque de Lyon, Jean de Talaru, publiés également par M. de Soultrait dans la même collection, en 1868.

Ces publications de M. de Soultrait embrassent la période la plus ancienne et la plus intéressante des jetons du Forez; en allant jusqu'à une époque plus moderne, on pourrait encore relever un certain nombre de jetons particuliers se rattachant au Forez, mais cette étude n'offrirait plus qu'un intérêt inférieur, les jetons de cette catégorie devenant étrangers à l'histoire générale de la province.

Saint-Etienne a bien eu son collége d'échevins, mais c'étaient des échevins modestes, plus préoccupés de la bonne gestion des affaires publiques, de leur commerce de soies, de leur fabrication d'armes, de quincaillerie et de rubans que du souci d'éterniser sur le métal leurs noms accolés à d'orgueilleuses devises. Du reste, ils n'avaient point sous les yeux, comme dans d'autres villes, une noblesse brillante à imiter. Ils n'ont point fait frapper de jetons. On n'en connaît pas non plus des échevins de Roanne.

Il en fut autrement à Lyon où l'on possède une suite fort intéressante des jetons de l'échevinage; or, dans cette suite, nous pouvons revendiquer pour le Forez un assez grand nombre de noms foréziens ou se rattachant au Forez; j'en donne ci-dessous la liste, d'après les indications obligeantes de M. William Poidebard, en marquant d'un astérisque les échevins dont on a retrouvé les jetons, pour lesquels je renvoie au beau et récent ouvrage du docteur Poncet.

Pierre Allard, seigneur du Sardon (Rive-de-Gier).
Aimé Baraillon, des seigneurs de Nantas.
Bartholy, possessionné en Forez (Saint-Bonnet-les-Oulles)?
*Bénéon, dont la famille a possédé le château de Cornillon.
*Bollioud, originaire de Bourg-Argental.
Boulard, possessionné à Gatelier.
*Bourlier, dont la famille est encore de nos jours en possession du château d'Ailly.
Campredon, dont la famille a possédé le château de Goutelas.
*Chappuys, originaire de Saint-Etienne, seigneur de La Fay.
Chol de Clercy, originaire de Rive-de-Gier.
Clapisson, originaire de Rive-de-Gier et Dargoire.
*Cogniat, originaire de Rive-de-Gier.
*Croppet, dont la famille a compté un juge de Forez.
*Dareste, originaire de Saint-Chamond.
*Denis, seigneur de Cuzieu, en Forez.
*Dervieu, de Chavanay et Pélussin.
*Dulieu, possessionné à Néronde et à Chenevoux.
*Dumarest, originaire de Saint-Etienne.
*Flachat, originaire de Saint-Héand, seigneur de Saint-Bonnet-les-Oulles.
Fulchiron, originaire de Saint-Chamond.
*Gayot, id. id.
*Giraud de Saint-Trys, originaire de Saint-Bonnet-le-Château.
Gonin de Lurieux, originaire de Saint-Rambert-sur-Loire.
*Goullard, de Montbrison.
De Graix, de Saint-Chamond.
*Guillet, dont la famille a possédé le château de Chatelus.
*Jordan, de Sury.
Lafont (de), originaire de Saint-Chamond.
Manis, de Saint-Bonnet-le-Château.
*Mazenod, de Saint-Chamond.
*De Meaux, de Montbrison.
*Michon, de Roanne.
Nolhac, de Saint-Chamond.
*Palerne, id.
*Perrin de Vieuxbourg, dont le fils a possédé le château de Roche-la-Molière.
*Philibert de Chamousset, de Saint-Chamond.
Pianelli-Besset de La Valette, seigneur de La Valette, à Saint-Etienne.
*Presle, seigneur de Cuzieu, en Forez.
Ranvier, dont la famille a été possessionnée à Bellegarde.
*Ravachol, originaire de Saint-Chamond.
*Ravat, originaire de Saint-Sauveur-en-Rue.
*Reboul, id. id.
De la Rochette, de Bourg-Argental et Saint-Sauveur.
Soleysel, de Saint-Etienne.
*Terrasse d'Yvours, de Saint-Chamond.
Terrasson, de Saint-Etienne et Saint-Chamond.
*Barthélemy Terrasson, seigneur de Sénevas et Barolière.
*Du Treul, de Saint-Etienne.
*Trollier, seigneur de Senevas et du Sardon.
Valous, originaire de Saint-Jean-Bonnefont.
Vauberet-Jacquier, de Saint-Etienne.
De la Veuhe, de Saint-Etienne.
*Vialis, de Saint-Chamond.
Vidaud, seigneur du Sardon (Rive-de-Gier).

Quant aux jetons que les villes, les corporations et les sociétés publiques ou privées ont fait graver de nos jours, je ne poursuivrai pas mon étude numismatique jusque-là, bien que, parmi ces jetons, quelques-uns ne soient pas sans mérite et tranchent sur la banalité contemporaine. Je citerai celui gravé par Galle pour la société industrielle, adopté depuis par notre société d'agriculture, celui de la société de la Diana et le nouveau coin héraldique du jeton des notaires de Saint-Etienne.

Il a bien dû exister en Forez quelques méreaux ecclésiastiques. Notre vieille église de Saint-Etienne qui (à en croire le dicton populaire) était l'une des trois paroisses les plus peuplées de France, avait une société de prêtres importante qui devait avoir des jetons de présence ; on n'en a pas retrouvé jusqu'à présent.

Je ne connais d'autres monuments de ce genre en Forez que le joli méreau de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison :

DES ⁑ PERANCE. — Champ aux armes de Bourbon (*semé de France à un filet péri en bande brochant*) en avant duquel se détache la Vierge couronnée, debout, tenant l'enfant Jésus.

℟ + DE ⁑ MON ⁑ BRISON (quintefeuille) — dans le champ, VIII.

II. — *Médailles.* — Le Forez, par sa situation et son histoire, n'a pas été le théâtre de ces évènements qui marquent dans la vie des peuples et qui demeurent gravés sur l'airain.

Aussi, je ne trouve rien à citer, comme se rapportant directement au Forez parmi les médailles commémoratives gravées en si grand nombre à l'époque moderne, spécialement depuis Louis XIII. J'ai déjà dit que je laissais en dehors de cette étude les monuments numismatiques du XIXe siècle.

En revanche, je puis citer plusieurs médailles intéressantes gravées en mémoire de Foréziens illustres.

Je décrirai d'abord celle d'Antoine d'Albon :

ANTONIUS · DALBON · ARCHIEPIS · ARELATEN. — Son buste à droite coiffé d'un bonnet.

℟ ΗΔΟΝΗΙ ΑΔΕΛΦΗ ΛΥΠΗ. (La douleur est sœur du plaisir) en trois lignes dans le champ ; au-dessus, des épis et feuillages réunis en faisceau ; au dessous, l'écusson des d'Albon entre deux palmes (*d'or à la croix de sable*).

Pl. CLIV nº 10.

Le personnage représenté sur cette médaille était fils de Guillaume d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux et de Gabrielle Saint-Priest Saint-Chamond. Il fut successivement abbé de Savigny et de l'Ile-Barbe, lieutenant du roi en Lyonnais, Forez, Beaujolais et Bourbonnais, archevêque d'Arles et archevêque de Lyon ; il mourut en 1574, sur ce dernier siège, déjà illustré par deux membres de la famille d'Albon.

Voici encore une médaille d'un archevêque de Lyon, d'origine forézienne :

CAROLVS · CAR · BORBONIVS · LVG · PONT. — Buste à droite du cardinal de Bourbon, la tête nue.

℟ ECCE · AGNVS · DEI — Saint Jean tenant dans ses bras l'Agneau divin ; dans le champ, en caractères gothiques, les initiales du prélat répétées deux fois.

Pl. CLIV, nº 11.

Ce cardinal Charles de Bourbon était fils de Charles Ier, duc de Bourbon et d'Auvergne. Il céda ses droits sur notre province à son frère cadet Pierre, mari d'Anne de France, et mourut peu après, en 1488. C'est à lui qu'on doit la jolie chapelle des Bourbons qu'on admire dans la cathédrale Saint-Jean, à Lyon.

Cette même cathédrale a compté au nombre de ses chanoines, au commencement du XVIe siècle, J. de Talaru, dont nous avons la médaille suivante :

D IOANNES · DE · TALARU · 1518. — Son buste à droite.

℟ ACCELERA · VT · ERVAS · ME · 1518. — Un ange agenouillé tenant un écusson.

Un exemplaire de cette rare médaille a passé à la vente B. Fillon (1882). Le personnage qui y est représenté appartient à l'illustre famille forézienne de Talaru, dont trois membres se sont assis sur le siège primatial des Gaules.

Je citerai encore, pour en finir avec les personnages ecclésiastiques d'origine forézienne, la médaille frappée en l'honneur du père La Chaize, confesseur de Louis XIV, né, comme on sait, au château d'Aix, près de Saint-Germain-Laval.

Nous avons de l'illustre forézien, Florimond Robertet, une grande médaille dont voici la description :

FLORIMOND · ROBERTET — Son buste à droite ; au dessous, 1512.

℟ Ecusson des Robertet (*d'azur à la bande d'or, chargée d'un demi-vol de sable, accompagné de trois étoiles d'argent, une en chef du côté sénestre et deux en pointe*) ; il est surmonté de la couronne de comte et entouré du collier de Saint-Michel.

Pl. CLIV, nº 12.

Cette médaille qui est d'une facture un peu large, mais qui a beaucoup de caractère, a sans doute été gravée par ordre de Charles VIII. Le Laboureur rapporte que ce roi, très attaché à notre compatriote, son secrétaire, avait fait placer un portrait de lui dans sa galerie de peinture.

De Robertet à Charles de Rostaing, nous n'avons que trois générations à franchir, ce dernier étant fils de Françoise Robertet, petite-fille de Florimond.

Nous devons à ce fastueux marquis deux médailles qui peuvent prendre place parmi celles du Forez, à qui cette famille appartient ; l'une représente un de ses ancêtres, Raoul de Rostaing, la seconde Charles de Rostaing lui-même.

Voici la première :

RAOVL · DE · ROSTAING · BARON · ET CAPITAINE · ALLEMAND · 1324. — Buste à droite de Raoul de Rostaing, la tête nue, vêtu à l'antique.

℟ FRANCE · IE SERAY POVR · VOVS · ENVERS TOVS ET CONTRE TOVS. — R. de Rostaing, vêtu en guerrier de l'antiquité, tenant d'une main une épée nue, et de l'autre un bouclier sur lequel on voit la roue héraldique, s'agenouille devant la France assise sur un trône et qui lui tend la main ; dans les airs, une Renommée ; derrière, des guerriers, dont l'un porte un drapeau marqué d'une croix.

Pl. CLIV, nº 13.

Cette médaille n'est point contemporaine du personnage qu'elle représente et de la date qui y est inscrite (1324). Elle a dû être gravée, comme je viens de le dire, au XVIIe siècle, par les soins du marquis de Rostaing, en mémoire, sans doute, du premier Rostaing établi en France, comme faisaient, au dernier temps de la République romaine, les grands personnages d'alors pour leurs ancêtres célèbres.

La seconde médaille des Rostaing représente, comme je l'ai déjà dit, le marquis Charles de Rostaing ; il était fils de Tristan de Rostaing, gentilhomme de cour qui occupa des charges importantes sous les Valois. C'était un grand seigneur, riche de patrimoine et d'alliances, qui, à défaut de hauts faits, a voulu laisser de lui un souvenir durable à la postérité : en dehors de la médaille que je vais décrire, on lui doit plusieurs jetons gravés dans le mémoire de M. de Soultrait ; de plus, il avait fait édifier à Paris, dans l'église des Feuillants de la rue Saint-Honoré, une chapelle à ses armes, où il fut inhumé en 1660.

Voici la description de sa médaille :

CHARLES · MARQVIS · ET · COMTE · DE · ROSTAING. — Son buste à droite, la tête nue, revêtu d'une armure ; au-dessous, 1652.

℟ NOSTRE · GRAND · COVRONNEMENT · NE · SE · FAICT · QVAV · MONVMENT. — Tombeau, orné de deux statues de femmes, qui tiennent chacune des tablettes ; au-dessus, deux anges portent une couronne de laurier. A droite, le marquis de Rostaing, vêtu à l'antique, tenant un livre sous le bras, fait signe à la mort de se retirer ; au-dessous, un écusson aux armes des Rostaing (*d'azur à une fasce en devise d'or, accompagné en pointe d'une roue de même*).

Pl. CLIV, nº 14.

Je n'ai pas cru pouvoir joindre à ces deux médailles la description d'autres pièces qui figurent dans l'ouvrage intitulé : *Trophées métalliques des seigneurs de Rostaing*, par Chesneau, sieur de La Garnache, parce que, comme les auteurs du *Trésor de Numismatique*, j'ignore si les autres sujets représentés dans ce recueil ont été exécutés en relief ou si on s'est contenté de les graver.

III. — *Sceaux.* — La sigillographie forézienne, beaucoup plus riche que la numismatique pourrait faire l'objet d'un travail spécial, mais le cadre de cet ouvrage nous empêche de dépasser certaines limites, et je suis obligé de me borner à donner des renseignements sommaires.

On possède une suite intéressante de sceaux de nos comtes, de nos officialités, cours de justices, châtellenies et abbayes, ainsi que de personnages foréziens notables.

Les plus anciens et les principaux ont été publiés par M. Steyert dans l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, éditée par M. de Chantelauze. On en trouvera également un certain nombre dans les grands ouvrages de sphragistique, dans la *Revue Forézienne* et dans les *Mémoires* et le *Bulletin* de la Diana.

CHAPITRE III

GRAVEURS EN MÉDAILLES

Si le Forez n'a guère contribué à enrichir la numismatique nationale de monuments qui lui soient propres, on ne saurait nier que, depuis un siècle et spécialement depuis la révolution, ses enfants n'aient eu une part considérable, je dirai même prépondérante, à la gravure de nos monnaies et de nos médailles les plus artistiques.

C'est surtout de Saint-Etienne qu'ils sont sortis; la gravure et la ciselure des armes y avaient atteint au siècle dernier un haut degré de perfection, et il s'y était formé dans cette spécialité des artistes de premier ordre; avant même qu'ils se soient illustrés dans la gravure en médailles, on s'adressait à eux de tous côtés pour les travaux artistiques sur métal: Louis Jaley, l'aïeul du graveur en médailles, avait la spécialité de graver les cachets et armoiries sur métaux, et son travail était si remarquable qu'il ne pouvait suffire aux commandes; un bon nombre de sceaux et cachets des mairies et établissements publics renouvelés en 1790, et dont plusieurs ne sont pas sans mérite, sont l'œuvre de notre graveur Roule.

L'habileté de nos artistes à manier le burin les conduisit naturellement à la gravure des médailles :

Déjà, sous Louis XV, un Stéphanois, Vericley, s'était fait un nom à Paris, comme graveur, à la Monnaie.

A l'époque de la révolution, ce fut une véritable pléiade d'artistes qui quittèrent leurs modestes ateliers de Saint-Etienne et emportèrent leur burin à Paris, où ils ne tardèrent pas à s'illustrer et à relever l'art de la gravure en médailles.

Dans ce nombre il convient de citer Dumarest, Dupré, Galle et Louis Jaley.

Rambert Dumarest exposa en l'an III deux médailles représentant l'une le buste de J.-J. Rousseau, l'autre celui de Brutus l'ancien. Elles firent sensation. Le premier prix fut décerné à Dumarest et les coins furent acquis par le cabinet des médailles; ses œuvres postérieures marquèrent sans cesse de nouveaux progrès et appelèrent leur auteur à l'Institut. Je citerai, parmi les principales médailles dues à Dumarest, celle du Conservatoire de musique, celle de l'Institut, celle de l'Ecole de médecine et les deux médailles du Poussin.

Augustin Dupré, qui fut le premier graveur général des monnaies nommé au concours, contribua plus qu'aucun autre au relèvement de cet art et à la réforme de la fabrication des monnaies en France. C'est à lui qu'on doit les types adoptés par la première république pour ses monnaies: le Génie de la France gravant sur des tables la Constitution, les trois personnages symboliques dont on a repris le coin de nos jours pour les écus de cinq francs, la tête de la République sur les monnaies de bronze, etc.

Avant son entrée à la Monnaie, il avait déjà produit des médailles de valeur, parmi lesquelles je mentionnerai celle du canal de l'Escaut (1785), celle de Franklin (1786), et celle du premier président des Galois de La Tour (1788).

André Galle fut de ces quatre graveurs celui qui porta son art au degré le plus élevé.

Sa tête de la Liberté sur la médaille offerte à la Convention par les artistes réunis de Lyon peut subir la comparaison avec n'importe quel monument numismatique.

On trouvera cette belle médaille reproduite sur notre Pl. CLIV, n° 15.

L'œuvre numismatique de Galle est considérable; il a retracé sur le bronze presque toute l'épopée impériale.

En dehors de la suite des médailles du premier Empire, je citerai de lui celles de Mirabeau, de Georges Canning, de l'empereur Alexandre de Russie, de Dupin, celle du retour du roi en 1814 dont le revers est admirablement exécuté, celle de la Compagnie des mines de fer de Saint-Etienne et celle de la Société industrielle de Saint-Etienne.

Louis Jaley, issu d'une famille de graveurs et d'artistes stéphanois, était allé rejoindre à Paris ses compatriotes Dupré et Dumarest, et, comme ceux-ci, ne tarda pas à se faire un nom dans la gravure des médailles.

Son œuvre principale est, comme celle de Galle, relative aux évènements du Consulat et de l'Empire. Je citerai, dans le nombre, celles de Bonaparte en l'an X, du roi de Westphalie, de Cambacérès, toutes trois d'un remarquable modelé. Dans un grand nombre de médailles de Napoléon Ier, on a conservé au droit le coin d'Andrieu ou de Droz, et les revers sont de Jaley; il en est ainsi, notamment, pour la médaille de la Légion d'honneur, pour celle du sacre représentant Notre-Dame-de-Paris, celles de la capitulation d'Ulm, d'Austerlitz, de l'entrée à Berlin, etc.

Jaley n'est point parvenu à l'Institut, comme les trois autres graveurs dont je viens de parler; mais son fils, sculpteur de grand mérite, y a succédé à David d'Angers.

Deux autres noms doivent être ajoutés à cette liste de graveurs en médaille stéphanois, ceux des Montagny et de Louis Merley.

Les Montagny nous présentent toute une famille de graveurs, depuis Fleury Montagny, l'ami et le collaborateur de Dupré, Dumarest et Galle, qui fut directeur de la Monnaie de Marseille, et Jean-Pierre Montagny, le médailliste fécond et estimé de la Restauration et du gouvernement de juillet jusqu'à Etienne Montagny qui, après d'heureux essais de gravure en médaille, a affirmé son talent d'artiste dans l'art plus élevé de la sculpture où il occupe un rang éminent.

Je viens de parler d'un contemporain; un autre de nos compatriotes, mort récemment, a maintenu fermement à Paris, jusqu'à ces derniers temps, le niveau de notre réputation séculaire : M. Louis Merley, ancien grand prix de Rome pour la gravure en médailles, a fourni dans cette branche de l'art, à une époque plus ingrate, des œuvres d'un réel mérite, se rapportant presque toutes à la période du second empire. Je citerai, parmi elles, la médaille commémorative du monument de Napoléon Ier à Lyon (1859), celle frappée en mémoire des fouilles d'Assyrie (1853), celle de la pacification de l'Algérie, celle de sainte Clotilde (1857) et enfin, pour terminer, par une médaille doublement stéphanoise, celle commémorative de la fabrication à Saint-Etienne de fusils pour l'armée anglaise, notre alliée à Sébastopol (1855).

CHAPITRE IV

ÉTUDES ET DÉCOUVERTES NUMISMATIQUES EN FOREZ

Si le Forez ne peut pas offrir une suite de monnaies lui appartenant en propre et frappées sur son sol, les trouvailles numismatiques qu'on y a relevées permettent d'établir la circulation monétaire successive qui a eu lieu dans notre pays, et cette étude présente même un intérêt spécial, précisément dans une région qui manquait d'un monnayage particulier.

Les découvertes de gisements monétaires plus ou moins importantes sont assez fréquentes en Forez, et corroborent ce fait, établi d'ailleurs, qu'en dehors des centres où l'industrie et le commerce ont condensé la population, la campagne forézienne était peuplée de vieille date, et, en général, plus qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Malheureusement les découvertes de ce genre faites anciennement n'ont pas été relevées avec précision. Depuis une cinquantaine d'années seulement, depuis notamment que la fondation de la *Revue numismatique* par MM. Cartier et de La Saussaye a fourni un organe pour les publier, on a attaché de l'importance à ces constatations de trouvailles, importance qui n'a fait que grandir avec les résultats que les érudits ont su en tirer.

La plupart des autres provinces nous ont devancés dans ces recherches; car, avant l'apparition de la *Revue forézienne*, en 1867, et, plus tard, des *Mémoires de la Société de la Diana*, le Forez ne possédait pas de publications périodiques sur l'archéologie, et la recherche des découvertes locales antérieures est assez difficile.

La numismatique avait été cependant cultivée avec succès en Forez; nos anciens auteurs y font souvent allusion et La Mure notamment constate sommairement des découvertes de monnaies romaines dans différentes localités.

Au commencement du siècle dernier, un notable de

Saint-Bonnet-le-Château, le conseiller Moissonnier, avait recueilli une riche collection de médailles anciennes; la bibliothèque de la Diana possède, avec un traité de numismatique manuscrit de lui, le catalogue, également manuscrit, de son cabinet numismatique; malheureusement ces ouvrages, pleins d'érudition classique, ne contiennent aucune indication sur l'origine locale des monnaies de la collection Moissonnier : c'est là une lacune fort regrettable, car cette collection avait été, en grande partie, formée sur les lieux. Il était facile, à cette époque, à un amateur, de recueillir les trouvailles faites dans sa région; elles n'étaient pas attirées comme aujourd'hui, par le marché de la capitale, où elles vont la plupart du temps se fondre dans l'anonymat du commerce international.

J'ai dit que ce Moissonnier avait laissé des manuscrits; il avait aussi publié de son vivant, dans les *Mémoires de Trévoux*, quelques travaux numismatiques et y avait soutenu, en 1704, une polémique avec le père jésuite Grainville; cette polémique paraît même avoir intéressé les savants de l'époque, car je la trouve traduite en latin et publiée à Hambourg, en 1709, dans un recueil intitulé *Electa rei Numariæ*.

Le baron d'Ailly, mort il y a quelques années dans son château d'Ailly, près Roanne, avait porté ses études sur les monnaies de la République romaine; il en avait formé une suite incomparable et avait conçu sur cette vaste matière le plan d'un travail colossal, que son labeur persévérant et sa longue et calme carrière ne lui ont pas néanmoins permis de terminer.

Les quatre beaux volumes sortis des presses lyonnaises de Louis Perrin donnent une idée de ce qu'aurait été la suite de l'ouvrage, comprenant toutes les variétés de type, avec un luxe de détails et d'illustration ne laissant rien à désirer.

Je constaterai en passant que des numismates français ont critiqué assez vivement le point de départ de cet ouvrage à son apparition, et n'ont peut-être pas rendu un hommage suffisant à sa valeur d'ensemble. On y reviendra; car à l'étranger, ces volumes sont tenus en plus haute estime et je ne conseille pas aux amateurs qui les désirent de s'adresser aux libraires de Leipsick, de Londres, ou d'Italie.

Les critiques dont son livre avait été l'objet ont-elles été pour quelque chose dans l'arrêt de sa publication, ou M. d'Ailly, n'a-t-il pas plutôt été débordé par l'étendue du plan entrepris ? je l'ignore. Dans tous les cas, il n'en conserva pas rancune à son pays, et par une générosité que la masse du public n'a pas appréciée à sa valeur, il a donné en mourant au Cabinet de France son inestimable collection de médailles consulaires et les manuscrits où il avait consigné les recherches de toute sa vie.

Ces documents étaient si importants pour cette branche de la numismatique, que M. H. Cohen, dont l'ouvrage sur les monnaies consulaires est resté classique, avait toujours attendu pour en faire une seconde édition, d'avoir pu y avoir accès. Je tiens la chose de sa propre bouche.

Après la mort du baron d'Ailly et de M. Cohen, survenues à peu d'intervalle l'une de l'autre, et quand la collection et les manuscrits si généreusement légués eurent été installés dans les salles de la rue Vivienne, on vit éclore, en peu de temps, au sein même du cabinet des médailles, un nouvel ouvrage sur les monnaies consulaires, qui fait place maintenant dans la bibliothèque des amateurs à l'ouvrage déjà vieilli et devenu incomplet de Cohen.

Sans vouloir rien enlever au mérite de l'auteur qui a fait ses preuves en numismatique et dont l'érudition personnelle est bien connue, on me permettra, à titre de forézien, de regretter que la mémoire du baron d'Ailly n'y ait pas trouvé un peu plus de place, et qu'on ne nous ait pas dit la part exacte de collaboration posthume due non seulement à ses médailles, mais encore à ses notes et à ses manuscrits.

Enfin, avant de quitter le sujet des études numismatiques en Forez, il convient, sinon de revendiquer comme foréziens, au moins de citer à cette place les noms de deux écrivains dont je n'ai pas à faire l'éloge, et que divers liens rattachent à nous, MM. A. de Barthélemy, de l'Institut, et M. de Soultrait. C'est l'un d'eux qui aurait dû être chargé, à ma place, d'un travail sur la numismatique du Forez.

Je vais maintenant passer en revue les principales découvertes monétaires dont j'ai eu connaissance et je suivrai, comme dans le premier chapitre de ce travail, les périodes successives de l'histoire numismatique.

I. — *Monnaies antiques, gauloises et gallo-romaines.* — Je n'ai pas ouï dire qu'on ait trouvé en Forez des monnaies grecques proprement dites, sauf des bronzes massaliotes de style grec, mélangées à d'autres monnaies gauloises, sur le sol de la station antique d'Essalois, et des oboles massaliotes d'argent à Feurs.

On a trouvé dans le Roannais, au Crêt Châtelard, près de Piney, un bronze celtibérien isolé de Tarraco (heiss. Pl. VII, nº 29).

Il faut donc de suite passer aux monnaies gauloises.

La principale découverte de monnaies gauloises dont on ait gardé le souvenir est celle connue sous le nom de trouvaille de Jœuvres, faite près de cette localité, au hameau de Chevenet ou Chevinay, commune de Cordelle, au mois d'octobre 1831, suivant M. d'Ailly, ou en décembre 1830, suivant M. Lapierre (*Dictionnaire d'archéologie celtique*, au mot Cordelle).

Cette trouvaille, à laquelle le baron d'Ailly a consacré une notice dans la *Revue numismatique* en 1837, se composait d'environ 900 statères d'or anonymes (M. Lapierre dit 1200), présentant la plus grande analogie avec les statères découverts plus tard au nom de Vercingétorix, et par conséquent à peu près contemporains de ce dernier.

Comme tout le monde n'a pas en mains la *Revue de numismatique*, et que cette trouvaille est fort importante, je me permets de reproduire sommairement l'article de M. d'Ailly :

« Ces médailles, qui étaient enfouies, au milieu d'un champ, à deux pieds de profondeur, dans un vase en terre, offraient toutes du côté de l'avers, une tête jeune, virile, imberbe, tournée vers la gauche, avec la seule variété que cette tête avait quelquefois une couronne de laurier, et quelquefois était nue ; la première variété était beaucoup plus nombreuse que la seconde. Au revers on voyait un cheval en liberté, au galop à gauche ; au-dessus de sa croupe, un symbole, ainsi qu'un second sous le ventre du cheval ; toutes ces médailles portaient ces deux signes, et n'en avaient ni plus ni moins de deux, présentant peu de variété. »

Ces pièces ont été malheureusement dispersées et la plupart fondues. Voici, d'après M. Lapierre, les principaux symboles représentés dont on a conservé le souvenir : croissant et cercle; lyre et bucrane, échassier tenant un serpent dans son bec; anneau avec point au centre répété deux fois; un grand S renversé et un diota; une lyre et un diota.

J'ai possédé moi-même un statère en électrum qui était venu échouer, il y a quelques vingt-cinq ans, chez un orfèvre de Saint-Etienne, et qui provenait vraisemblablement du trésor de Chevenet. Il présentait au-dessus du cheval une sorte de fleur de lis renversée, et, au-dessous, un objet peu distinct, pouvant être la lyre ? ou bucrane, ou le diota signalé par M. d'Ailly sur les deux exemplaires conservés par lui, et qu'on retrouverait probablement au cabinet des médailles dans les cartons provenant de sa collection-

M. d'Ailly attribue avec beaucoup de vraisemblance la destination de ce riche trésor à une caisse militaire gauloise enfouie à la suite d'un accident de guerre, à quelques pas seulement d'une voie antique reliant Feurs (Forum Segusiavorum) à Gergovie, capitale des Arverni.

Des fouilles furent pratiquées à Chevenet par les voisins du champ où avaient été exhumés les *Aurei* Arvernes. Elles amenèrent seulement la découverte de deux bronzes gaulois au revers de l'animal cornu (Pl. CLIV, nº 4).

M. Coste, auquel j'emprunte ce dernier renseignement, a signalé la découverte à Mably, près de Roanne, en 1869 ou 1870, d'une monnaie en électrum « portant d'un côté une tête de divinité, de l'autre un cheval au galop, en bas duquel on lit Φιλιππου, au-dessous d'un λ. » Je n'ai pas vu cette médaille, qui est évidemment, comme le présume M. Coste, un statère Arverne, frappé à l'imitation de ceux de Philippe de Macédoine.

Je n'ai pas connaissance d'autres pièces d'or gauloises trouvées en Forez.

Je citerai cependant, parce qu'elle a été faite à nos portes, la découverte, en 1887, au lieu de Boucherolle, commune de Sainte-Sigolène (Haute-Loire), d'un autre statère d'or gaulois au même type, portant dans le champ du revers le monogramme AR, qu'on a voulu attribuer aux Arvernes, et qui me paraît être simplement la copie du monogramme semblable qu'on rencontre sur des statères originaux de Philippe II de Macédoine, frappés dans diverses villes grecques (Muller, n^{os} 19, 136 et 287).

Le statère de Sainte-Sigolène est identique à celui gravé dans l'*Art gaulois* (Pl. CI, nº 8).

Les médailles gauloises se rencontrent plutôt éparses et une à une sur les emplacements des cités, des camps ou des marchés que sous la forme d'un trésor. A l'exception du riche trésor de Jœuvres, je ne connais dans notre région qu'un autre gisement monétaire gaulois auquel on puisse donner le nom de trésor (encore faut-il pour cela dépasser légèrement la limite de notre département), c'est celui découvert à La Rajasse (Rhône), il y a une cinquantaine d'années. Il se composait de petits deniers ou quinaires d'argent répartis en deux types : les uns, classés aux Volces Arécomiques, présentant au droit une tête laurée à gauche, et au revers un cheval à gauche sous un rameau chargé de ses baies; les autres, classés aux Allobroges voisins du Léman, offrent au droit une tête casquée et au revers un hippocampe.

La localité du Forez où l'on trouve le plus de médailles gauloises et les plus variées, est incontestablement la station d'Essalois, située dans le canton de Saint-Rambert, sur un sommet qui domine la Loire. La grande majorité des pièces gauloises trouvées à Essalois se compose de potins barbares, portant au revers une dégénérescence du taureau cornupète (Pl. CLIV, nº 4); viennent ensuite des pièces anonymes arvernes, dont un bronze d'un style assez remarquable, représenté par trois exemplaires, se rapproche du type de Vergasillaunus; Marseille est représenté à Essalois par des petits bronzes à la tête d'Apollon et au taureau cornupète; les Carnutes par deux bronzes, l'un à la légende VANDIILOS, l'autre gravé au *Dictionnaire d'archéologie celtique* sous le nº 156; les Séquanes ou les Eduens par des pièces d'argent au type de la tête casquée et du cheval au galop accompagné d'annelets, de points et d'arcs de cercle, les Gaulois du sud-est par des pièces au cavalier, aux légendes TVROCA VIRODV et aussi je crois AVSCROCO DVRNACOS, les Santons par un bel exemplaire de la pièce à la légende SANTONO ARIVOS, etc. Les pièces les plus intéressantes trouvées à Essalois sont un Divitiacus (*Art gaulois*, 2e partie, nº 38), un potin à la légende SEGISV (v. Pl. CLIV, nº 3) et une drachme frappée à l'imitation de celles d'Emporiæ. A noter aussi des deniers consulaires de Spurius Afranius et de P. Clodius (Cohen. Pl. XII, 6).

« Des médailles gauloises en bronze et en argent, ne présentant aucun nom de peuple ni de chef, mais seulement des effigies de divinités et des emblèmes tels que le cheval, l'urne, la roue, le sanglier, la chèvre, le chien à queue relevée (de fabrique très grossière) ont été trouvées à Roanne et à Saint-Maurice. » (Coste, *Histoire de la ville de Roanne.*)

H. du Lac, dans son *Précis historique du département de la Loire* (p. 237), et, après lui, Duplessis (p. 198), rapportent que « dans la partie supérieure des ruines dites *Palais des Sarrazins*, à Moind, on a trouvé, sous une pierre oblongue, quelques pièces de monnaie mal frappées, en un métal qui paraît être un alliage de cuivre, d'antimoine et de plomb. Des figures informes, peut-être hiéroglyphiques, y sont gravées imparfaitement. » Ces pièces, que ces auteurs supposent gauloises, paraissent, en effet, d'après ce qu'ils en disent, s'identifier avec les potins à l'animal cornu trouvés à Essalois (Pl. CLIV, nº 4).

Quant aux autres localités du Forez, où ces pièces se rencontrent, je renvoie à ce que j'en ai dit dans le chapitre I.

Les monnaies gallo-romaines de Lyon (moyens bronzes d'Auguste et de Tibère au revers de l'autel de Rome et d'Auguste) se rencontrent fréquemment, mais par pièces isolées sur les points anciens du Forez, particulièrement à Feurs et à Moind. Je ferai la même observation pour les bronzes coloniaux de Nîmes qui se trouvent toutefois plus rarement que les premiers. Je noterai ici en passant qu'on a trouvé des bronzes de la colonie de Nîmes dans les fondations de l'ancien pont de pierre de Rive-de-Gier, lors de sa démolition vers 1825.

II. — *Monnaies romaines.* — Si l'emplacement du chef-lieu actuel du département de la Loire paraît vierge de débris romains, et si, dans la région montagneuse qui domine Saint-Etienne au midi, on rencontre peu d'antiquités et de monnaies romaines, il en est autrement de ce que nous appelons la *plaine du Forez*, au milieu de laquelle se trouve Feurs, et de la région roannaise.

Je ne saurais énumérer ici en détail toutes les monnaies romaines dont la découverte a été constatée sur notre sol; je les mentionnerai sommairement par localités, me réservant de parler un peu plus longuement des deux trésors importants du IIIe siècle qui ont été exhumés en Forez, l'un tout récemment, l'autre il y a une vingtaine d'années.

Les points où l'on rencontre le plus de monnaies romaines sont d'abord les villes, dont l'importance sous les Césars, se révèle par les monuments antiques, Feurs, Moind et Roanne. Il est impossible encore aujourd'hui de remuer le sol dans la partie ancienne de ces trois villes sans ramener à la surface des débris antiques et des monnaies.

La Mure en avait déjà fait l'observation :

« Une marque très évidente et irréprochable des antiquités romaines en ce païs, c'est la quantité des médailles et monnoyes antiques tant impériales que consulaires de toute sorte de métaux qui s'y trouvent de tous costez, lorsqu'on fouït la terre, et dans les endroits mesme auxquels on le croirait le moins, jusques là qu'il s'en est trouvé des pots façonnez à l'antique tous remplis en divers lieux de ce païs, spécialement du costé de Feurs. » (*Histoire du païs de Forez*, p. 148).

La majorité de ces monnaies appartient aux premiers temps de l'empire romain, et sûrtout aux Flaviens, puis aux règnes de Trajan, Adrien et Antonin. Dans les trois villes que je viens de citer elles paraissent s'arrêter à l'époque de Constantin. Ce dernier fait a été signalé à Feurs par M. Broutin, à Roanne par M. Coste, et je l'ai constaté moi-même à Moind.

M. Coste a relevé sur les monnaies trouvées à Roanne des as à la tête de Janus, des deniers des familles consulaires Claudia, Julia, Porcia et Appuleia, la tête du triumvir Marc-Antoine et celle de quarante-quatre personnages impériaux depuis Auguste jusqu'à Constance II; je renvoie pour cette liste à son *Histoire de Roanne* (p. 31); toutefois, je fais des réserves sur deux noms d'impératrices que j'y vois figurer (Cesonie et Drusille).

La Mure avait déjà constaté à Roanne la découverte de nombreuses médailles antiques en or et en argent, près des thermes antiques, dont les ruines subsistent encore aujourd' hui à l'ouest de la rue de Mably, au même endroit où, ce siècle-ci, M. Lapierre a recueilli deux belles pièces d'or de Dioclétien et de Constantin.

Le même auteur parle de médailles des premiers empereurs romains trouvées à un quart de lieue de Roanne, dans l'enceinte d'une construction antique située entre la Loire et le Renaison, sur le territoire de Boirat, dans la verchère de la Mayon.

A Feurs, les monnaies romaines découvertes paraissent, comme à Roanne, s'échelonner pendant les trois premiers siècles de l'Empire, avec de plus rares spécimens de la numismatique consulaire antérieure.

Je signalerai, parmi les monnaies recueillies à Feurs, deux pièces intéressantes : la première est un *aureus* de Vespasien, découvert dans l'étang de Feurs à l'époque où M. Duplessis publiait sa *Statistique du département de la Loire* (1818); la deuxième, plus rare par elle-même et beaucoup plus curieuse à rencontrer sur notre sol, est un beau petit bronze ou potin à légende grecque, frappé à Alexandrie au nom et à l'effigie de Zénobie, reine de Palmyre, l'illustre vaincue d'Aurélien.

Je rappelle ici en passant qu'on a également trouvé à Feurs des oboles massaliotes grecques en argent et des potins gaulois semblables à ceux d'Essalois.

A Moind, les monnaies romaines mises au jour sont aussi des trois premiers siècles, et sauf le trésor du IIIe siècle, découvert en 1886, dont je donnerai plus loin la nomenclature sommaire, la plupart des pièces isolées recueillies sur ce sol antique, remontent au commencement de l'empire. La Mure avait déjà fait cette remarque en parlant d'une grande quantité de médailles antiques trouvées « entre Montbrison et le mur des Sarrazins ». Parmi les monnaies recueillies à Moind, je signalerai, d'après Auguste Bernard, à cause de sa rareté sur le sol ségusiave, un as de la République, recueilli dans l'enceinte même du théâtre antique; puis la découverte faite vers 1870, à Saintigneux, à 300 mètres au midi du clocher de Moind, au milieu de débris antiques, dans une vigne appartenant à M. Bénevent, de Montbrison, de deux cent quatre-vingts bronzes romains, allant de Trajan à Gordien, empilés par paquets de quinze ou vingt et en général soudés légèrement ensemble par l'oxyde.

A Usson, l'antique *Icidmagus*, sur les confins du Forez et de l'Auvergne, où les Romains ont laissé des traces marquées de leur séjour, on a recueilli de nombreuses médailles, parmi lesquelles Auguste Bernard cite des bronzes de Néron, Vespasien, Domitien et Trajan.

Un autre point des confins du Forez et de l'Auvergne, ou plus exactement du Forez et du Velay, Bas, a fourni un assez grand nombre de monnaies romaines. Ce fait a été constaté dans le temps par La Mure, et, ce siècle-ci, par l'historien de Bas, l'abbé Theillière. Il existe à Bas un champ appelé la *Vigne des médaillons*, où d'après La Mure, on aurait trouvé dans le temps plusieurs vases remplis de monnaies antiques; le même auteur parle d'urnes contenant des cendres qu'on aurait découvert à Bas, sur le bord de la Loire. J'y ai vu moi-même, en 1887, un moyen bronze de la colonie de Nîmes et un grand bronze de Lucius Verus trouvés lors de la démolition de l'ancienne église, en même temps qu'une inscription romaine.

Après les localités dont je viens de parler, un des points du Forez où l'on a trouvé le plus d'antiquités et de monnaies romaines éparses est le territoire situé entre Combeplaine et le Pont d'Egarande, près de Rive-de-Gier. Les découvertes faites à cet endroit dans l'ancienne propriété Allimand ont été signalées par M. Chambeyron, dans son *Histoire de Rive-de-Gier* (p. 9); il parle d'une série de monnaies commençant aux premiers Césars et finissant après Constantin. J'ai vu moi-même entre les mains du propriétaire actuel, M. Boiron, une cinquantaine de pièces romaines ramassées depuis lors, une à une, au même lieu : elles allaient du règne d'Auguste à l'époque des fils de Constantin. Je n'y ai constaté qu'une seule pièce postérieure : un petit bronze de Valens. Parmi les monnaies recueillies par M. Boiron, je mentionnerai une huitaine de quinaires ou très petits bronzes barbares de Tétricus qui se trouvaient dans un vase en bronze, sous une dalle.

On sait comme le Forez est riche en eaux minérales et on connaît l'attrait de ces sources sur les Romains. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer, dans la plupart des localités où existent des eaux minérales, des traces plus ou moins importantes du séjour des Romains.

Moind a dû certainement à son eau gazeuse la prospérité dont il a joui sous les césars.

Auguste Bernard cite des médailles de Vespasien et de Caracalla à Sail-les-Châteaumorand.

A Saint-Alban, les travaux de curage des fontaines et notamment les réparations exécutées aux puits en 1834 ont mis à jour des restes antiques et un certain nombre de médailles romaines. Le docteur Goin, qui a publié, cette même année, un mémoire sur les eaux minérales de Saint-Alban, a relevé parmi ces monnaies des pièces d'Auguste (?), Agrippine, Adrien, Antonin le pieux (?), Marc-Aurèle (?), Lucille, Commode, Crispine, Claude (probablement Claude le Gothique), Victorin, Tetricus, Constance et Décence (1).

Dans la même commune de Saint-Alban, au lieu dit le Châtelard, autrefois commune de Saint-André, on a trouvé dans le temps des médailles d'or d'empereurs romains (Noëlas, *Dictionnaire du canton de Saint-Haon-le-Châtel*).

A Saint-Galmier, Auguste Bernard dit qu'on a découvert des monnaies d'Antonin, de Claude le Gothique et de Licinius ; j'ai vu moi-même entre les mains de M. Forissier, qui possède l'emplacement des anciens bains romains à Saint-Galmier, les pièces recueillies, dans le temps, lors des fouilles qu'il y avait fait exécuter: Elles se composent d'un moyen bronze d'Antonin le pieux, d'un autre de Marc-Aurèle, de quatre petits bronzes de Constantin II, Constance II et Julien l'Apostat, plus de deux pièces non antiques.

Le parcours des voies antiques en Forez nous fournit également une moisson numismatique soit dans les villes antiques qu'elles traversaient, soit même sur des points quelconques de leur parcours.

Les deux seules pièces romaines dont on a constaté la découverte à Saint-Etienne (un denier consulaire de P. Sulpicius Galba, et un moyen bronze de Trajan), ont été ramassées sur le sol de deux voies antiques. A Chaysieu, commune de Saint-Romain-le-Puy, où MM. Gras et V. Durand ont reconnu le passage de la voie *Bolène*, on a trouvé, outre les potins gaulois dont j'ai parlé, des bronzes d'Auguste, Tibère, Trajan, Adrien, Antonin, Marc Aurèle et Alexandre Sévère ; près de là, à l'Heurt, sur le territoire de la même commune, on a recueilli avec des débris de poteries un petit bronze de Constantin I.

A La Bouteresse, sur la voie antique de Feurs à Clermont, au milieu de nombreux débris antiques, on a ramassé un bronze de Domitien.

La station antique du Crêt-Châtelard, près de Piney, située dans le voisinage de la route gauloise reliant Feurs à Roanne par la rive droite, point où les antiquités abondent et où j'ai déjà mentionné la découverte d'un bronze celtibérien de *Tarraco* et de pièces gauloises, a fourni à diverses reprises des monnaies romaines parmi lesquelles je puis citer un moyen bronze de Tibère au revers de l'autel de Lyon, un moyen bronze de Néron, un grand denier d'argent de Julia Domna au revers de Luna Lucifera, une pièce de billon de Valérien père, et un certain nombre de follis de Dioclétien et de Maximien. Les stations de Jœuvres et de Chevenet, où j'ai déjà noté la découverte de monnaies gauloises étaient sur le parcours de la même voie antique ou à proximité.

C'est peut-être encore au voisinage de l'ancienne route de Saint-Bonnet-le-Château qu'on peut attribuer le dépôt de monnaies de bronze découvert au mois de février 1884, au lieu de Batet, commune de Saint-Marcellin. Ce petit trésor, enfoui dans les premières années du IVe siècle, comprenait plus de cinq cents pièces qui ont été immédiatement dispersées, sans que personne ait pu en dresser l'inventaire. Il en a été conservé une cinquantaine qui sont toutes des moyens bronzes (follis) de Dioclétien, Maximien Hercule, Constance-Chlore, Sévère, Maxence et Constantin Ier avec différents revers parmi lesquels domine celui à la légende GENIO POPVLI ROMANI, où des petits bronzes de grand module de Constantin Ier, au revers SOLI INVICTO COMITI. Beaucoup de ces bronzes portent à l'exergue les lettres PLC (Indice de l'atelier de Lyon).

La Mure mentionne la découverte de quantité d'objets et de médailles antiques sur le Mont d'Uzore, cette butte boisée qui domine toute la plaine du Forez. On y a trouvé, en 1887, sur son versant occidental, au lieu dit la Pierre Murée, au milieu de constructions et objets antiques, une pièce de billon de Julia Mamœa.

Près de là, sur la commune de Montverdun, les fouilles pratiquées récemment par M. Juste dans l'ancien cimetière de Saint-Clément ont mis au jour, avec quelques objets antiques, un grand bronze de Septime Sévère et un autre de Gordien III.

A Trélins, les travaux exécutés près de l'église, en 1878, pour l'établissement du nouveau cimetière, ont amené la découverte d'objets antiques parmi lesquels se trouvaient quelques monnaies du haut-empire : un moyen bronze de Néron, un denier d'argent d'Othon, un de Titus au revers de l'éléphant, deux moyens bronzes de Nerva, quatre grands bronzes de Trajan et trois bronzes d'Adrien.

A Limes, commune de Saint-Sixte, on a ramassé, en 1884, dans un champ couvert de débris antiques, un grand bronze de Faustine jeune.

Dans le même canton de Boën, au lieu dit Font-Martel ou la Croix de Lugnier, commune de Cezay, on a trouvé en 1874, un *aureus* de Titus au revers de l'éléphant, qui a été acquis par le musée de Saint-Etienne; puis au même endroit, l'année suivante, un bronze d'Adrien ; enfin sur un autre point de la même commune, deux bronzes d'Antonin.

On m'a montré de ce même empereur un bronze trouvé à Montbrison même, dans une vigne de M. Rony et un grand bronze découvert à Cottance, en 1885.

Le musée de la Diana s'est enrichi récemment d'un tiers de sol d'or de Valentinien Ier au revers de la Victoire, trouvé au lieu dit *le Puy des Os*, commune de Noirétable.

A Civens, on a trouvé, en 1885, au lieu de Charbonnel, des vases antiques en terre et quelques médailles romaines, parmi lesquelles on a reconnu un moyen bronze de Domitien. Tout récemment, on m'a communiqué un moyen bronze de Crispine au revers de la Concorde, ramassé à la surface d'une terre labourée dans la même commune.

J'ai mentionné plus haut la grande quantité de médailles romaines recueillies à Roanne. Les environs immédiats de cette ville en ont également fourni : à Riorges, M. Alphonse Coste a mentionné la découverte, dans les vignes, de nombreux débris d'amphores et d'une médaille en or de Néron. Déjà, dans la même commune, M. H. du Lac, dans son *Précis historique du département de la Loire* , avait signalé la découverte, près du Renaison, dans une terre où est une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, de plusieurs urnes antiques, dans quelques-unes desquelles étaient des médailles d'empereurs romains.

A Ambierle, M. Noëlas dit qu'on a trouvé des quantités de médailles romaines, s'arrêtant à Septime Sévère, et surtout des pièces de ce dernier règne (1).

---

(1) Le travail du docteur Goin trahit une certaine inexpérience en numismatique, ce qui m'a obligé de faire un triage dans ses attributions, et d'ajouter à quelques noms un point d'interrogation.

(1) Je ne suis pas dans toutes ses découvertes l'ardent explorateur du canton de Saint-Haon-le-Châtel; et je ne pense pas qu'aucun numismate me reproche de n'avoir pas donné place dans mon travail à un bronze à revers lisse de *Lepida Galbæ imperatoris uxor*, que M. Noëlas dit avoir été trouvé à Saint-Haon-le-Châtel dans une antique galerie de mine, et qui est incontestablement une œuvre moderne.

Enfin, sur la limite de l'arrondissement de Roanne, à Peysselles, commune d'Iguerande (Saône-et-Loire), on a trouvé, en 1882, lors de l'établissement du chemin de fer de Roanne à Paray-le-Monial, une petite cassette en bronze fermant au moyen d'une clef bague, contenant des monnaies d'argent et de bronze parmi lesquelles M. Chassain de la Plasse a déterminé un denier d'argent de Vespasien, des deniers d'argent et des moyens bronzes d'Antonin le Pieux et de Faustine mère, et une pièce de billon de Trébonien Galle.

J'ai hâte d'arriver non plus à des découvertes de pièces isolées ou en petit nombre, mais à celles de deux véritables trésors de deniers (1) d'argent ou de billon enfouis sous le règne de Gallien.

Le premier de ces trésors, sur lequel mon père a publié une notice dans *la Revue Forézienne* en 1867, a été exhumé vers la fin de 1864, dans un champ appartenant au sieur Valençat, situé sur la rive gauche de la Loire, entre le village de Boisset et le pont de Montrond, et où on a trouvé également des vestiges de constructions et quelques objets antiques, notamment des meules à bras en basalte.

Ces médailles étaient renfermées dans un vase en bronze qui a été acquis par le musée de Saint-Etienne.

Le propriétaire et inventeur de ce trésor n'a jamais voulu le laisser voir intégralement, et on en est réduit aux conjectures pour en évaluer le nombre; il en a été vendu au premier moment au musée de Saint-Etienne et aux amateurs de la région environ trois cents. Quelque temps après, j'en ai vu moi-même chez le propriétaire un plus grand nombre occupant tout le fond d'un *paillat*, et ce n'était pas le solde; leur possesseur, un paysan avisé, en a fait le commerce pendant plusieurs années. Je crois être plutôt en-dessous qu'en dessus de la vérité en évaluant à 1500 pièces le nombre de ces deniers.

Dans ces conditions, l'inventaire exact n'en a pas été possible. Voici cependant la liste des personnages impériaux qui y ont été relevés :

Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla, Geta, Macrin, Elagabale, Julia Mœsa, Julia Mamœa, Alexandre Sévère, Maximin Ier, Gordien III, Philippe père, Philippe fils, Otacilie, Dèce, Etruscille, Herennius Etruscus, Trébonien, Volusien, Valérien, Gallien, Salonin.

Le second trésor remontant à cette même époque, mais dont l'enfouissement date cependant d'un peu plus tard, a été mis au jour à Moind, au mois de février 1886, dans la propriété de M. Vissaguet, au cours des travaux qu'il faisait exécuter pour planter une vigne, au milieu de nombreux débris antiques.

Ces monnaies étaient, comme celles de Boisset, renfermées dans une urne en bronze qui a été acquise par le musée de la Diana.

J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. Vissaguet, en faire le relevé complet; je me bornerai ici, pour ne pas allonger ce travail, à donner la liste des personnages y figurant avec le nombre respectif de pièces à leurs types.

Caracalla	3
Elagabale	2
Julia Mœsa	2
Pupien	1
Gordien III	259
Philippe père	204
Otacilie	42
Philippe fils	44
Dèce	81
Etruscille	28
Herennius Etruscus	14
Hostilien	4
Trébonien	70
Volusien	74
Emilien	7
Valérien père	101
A reporter	936
Report	936
Mariniane	3
Gallien	185
Salonine	80
Salonin	56
Valérien jeune (pièces attribuées à)	40
Restitutions de l'époque de Valérien:	
Vespasien	2
Titus	1
Trajan	1
Antonin le pieux	1
Alexandre Sévère	2
Pièces non représentées lors du classement	21
Total	1328

Pour résumer en quelques mots les découvertes de monnaies romaines en Forez, je ferai remarquer qu'indépendamment des deux trouvailles importantes du IIIe siècle que je viens de mentionner, ce sont les règnes de Trajan à Marc-Aurèle qui fournissent le plus de médailles et semblent ainsi reporter au second siècle la période la plus florissante de l'occupation romaine dans nos contrées. Les premiers césars s'y rencontrent aussi assez fréquemment, mais les monnaies consulaires, surtout celles de bronze, y sont beaucoup plus rares, sauf à Roanne où j'en ai noté un certain nombre. Les monnaies romaines postérieures à l'époque de Constantin sont encore plus rares sur notre sol. Je ne pourrais guère citer qu'un tiers de sol de Valentinien Ier, trouvé à Noirétable, le Valens de Combeplaine, le Magnence de Cezay, les pièces des enfants de Théodose trouvées à Usson et le Julien II de Saint-Galmier.

III.— *Monnaies mérovingiennes et carolingiennes*.—Quoi qu'en ait dit M. Gras dans le travail dont j'ai déjà parlé, les découvertes de monnaies des deux premières races sont extrêmement rares en Forez, et je ne puis décrire aucun trésor de cette époque.

Il y a bien dans les collections locales quelques tiers de sol qui doivent avoir une provenance forézienne : je crois que le médailler donné par M. d'Allard à la ville de Montbrison en contenait; M. Duché, de Montbrison, en avait un frappé sans nom de lieu, à l'imitation des pièces de Justinien; un autre au monogramme de Gondebaud a été recueilli par un amateur de Saint-Etienne chez un orfèvre de Feurs; mais tout cela manque de précision et d'importance.

M. Gras parle d'un paysan de Gumières qui aurait trouvé, quelques années avant son article (1869), en abattant le mur de clôture d'une prairie, une quantité de pièces d'or « à l'effigie des premiers Carlovingiens. » Mais cette trouvaille n'a malheureusement pas été étudiée, et il y a tout lieu de supposer qu'elle remontait à l'époque mérovingienne.

Le docteur Goin (op. cit.) parle d'un Charlemagne découvert lors du curage des sources minérales de Saint-Alban en 1834, en même temps que les monnaies romaines dont j'ai déjà parlé et d'autres pièces plus modernes; encore ne devons-nous accepter cette attribution qu'avec réserve.

La seule pièce carolingienne que je puisse mentionner en toute assurance sous le rapport de la provenance et de l'attribution est une jolie obole de Pépin Ier, roi d'Aquitaine (814-838), portant pour légende PIPPINVS REX et au revers AQVITANIA, trouvée, il y a quelques années, lors de la reconstruction de l'église de Boën.

IV. — *Époque féodale et temps modernes*. — Les siècles qui suivent immédiatement la période carolingienne fournissent plus d'éléments à notre étude.

Les monnaies qui paraissent avoir eu le cours le plus répandu en Forez au Moyen-Age, concurremment avec les espèces royales et même préférablement aux pièces royales de billon, sont celles des archevêques de Lyon et, parmi elles, les deniers sans *différents* et à gros grenetis (Poey d'Avant, Pl. CXIII, nº 12).

En 1875, près du hameau de Diminasse, commune de Chalmazel, on trouve un vase contenant environ 640 deniers exclusivement à ce type.

En 1882, au hameau d'Estival, commune de Thélis-la-Combe, on en met au jour environ 2000, mêlés à quelques oboles au même type, à quelques deniers anonymes des évêques de Valence, et à un très petit nombre de deniers d'Humbert II, comte de Savoie (1080-1103), frappés à Suze.

Ces deniers lyonnais forment encore le type dominant de la trouvaille de Saint-Jean-la-Vêtre (1880), où il s'en rencontre 313 sur un total de 1,548 pièces de types divers, enfouies au milieu du XIIIe siècle (1).

Enfin, ils composent les cinq sixièmes d'un petit trésor découvert à Saint-Riran en 1869 et mentionné par M. Noëlas dans *la Revue Forézienne* (année 1870), et se trouvent mélangés dans ce trésor avec des deniers tournois royaux au nom de Philippe, des deniers des évêques de Clermont et un denier de Raymond, comte de Toulouse, frappé pour le marquisat de Provence.

Les deniers des archevêques de Vienne ont eu également un cours assez répandu en Forez aux XIIe et XIIIe siècles. On en rencontre dans la plupart des enfouissements monétaires de cette époque, et on en a exhumé, à Saint-Etienne, dans le quartier du Treuil, vers 1860, un dépôt sur l'importance numérique duquel je manque de renseignements.

La trouvaille de Saint-Jean-la-Vêtre, que j'ai décrite en détail dans *les Mémoires de la Diana* (tome VII), est assurément, avec celle toute récente de Biesse dont je parlerai plus loin, l'une des plus intéressantes à étudier au point de vue de la circulation monétaire des espèces de billon en Forez pendant la première moitié du XIII^e siècle. Les monnaies royales n'y sont qu'en faible minorité. La grande masse se composait des monnaies épiscopales de la région : après Lyon représenté par 318 deniers ou oboles des archevêques, viennent les produits du monnayage des évêques de Clermont, avec 370 deniers et 22 oboles anonymes, tous au même type, puis 136 deniers barbares et à bas titre des évêques du Puy, 133 deniers et 18 oboles anonymes des archevêques de Vienne, 101 deniers et 17 oboles des évêques de Valence, 23 petits deniers des évêques de Viviers, une centaine de deniers de l'abbaye de Saint-Martin-de-Tours. Après cette masse de monnaies ecclésiastiques, la monnaie royale ne comprend dans le trésor de Saint-Jean-la-Vêtre que 34 deniers de Philippe-Auguste et 144 de saint Louis. Le monnayage féodal civil, déjà beaucoup amoindri, n'est représenté dans la trouvaille que par 106 deniers du marquisat de Provence frappés par Raymond VI ou plutôt Raymond VII, comte de Toulouse, 24 des seigneurs d'Anduze, un seul de Guy de Forez, frappé pour le comté de Nevers, un de Saint-Aignan et une obole des comtes de Mâcon au nom immobilisé de Philippe-Auguste.

---

(1) J'emploie ici pour plus de brièveté l'expression générique *deniers*, bien qu'à cette époque il y ait lieu de distinguer la pièce de petit module à tête laurée (qui parait avoir continué de représenter le type de l'ancien denier) de la nouvelle pièce de grand module, l'*Antoninianus*, qui avait certainement une valeur supérieure et représentait probablement le double denier (*binio*).

C'est l'*Antoninianus* qui se rencontre presque exclusivement dans les trouvailles dont je parle : le trésor de Moind ne contenait que des pièces de ce module; ceux de Boisset et de Chalain comprenaient quelques rares spécimens du petit denier à tête laurée.

(1) Je suppose que cette trouvaille est la même que celle de la Chamba, citée par M. Bertrand, vice-président de la Société d'émulation de l'Allier (*Bulletin de la Diana*, III, p. 300).

J'ai dit plus haut que c'étaient surtout les anciens deniers lyonnais au gros grenetis (Poey d'Avant, Pl. CXIII, n° 12) qui se rencontraient en nombre en Forez. L'année dernière (1887), on a découvert dans un champ à Biesse, commune de Saint-Marcel-de-Félines, un ensemble très varié et très intéressant de monnaies d'argent et de billon enfouies au commencement du XIV^e siècle et où l'élément archiépiscopal lyonnais était aussi prépondérant, mais avec des produits d'un monnayage postérieur.

Cette trouvaille méritera d'être étudiée en détail à cause des variétés de types et de différents des pièces lyonnaises, pour le classement desquelles les autres éléments qui la composent serviront de points de repère, et lorsqu'on aura pu préciser les conditions de sa découverte qui aurait été faite en deux fois. Je me bornerai à indiquer sommairement la composition des 901 pièces qui ont passé sous mes yeux :

6 gros ou blancs d'argent anonymes des archevêques de Lyon (ces pièces sont du plus grand module et un peu différentes de celles gravées dans Poey d'Avant, (Pl. CXIV, n° 5).

3 demi gros ou demi blancs au même type.

586 deniers et oboles des mêmes, de diverses émissions.

22 deniers tournois de saint Louis (1226-1270).

3 gros tournois, un demi gros tournois, 6 tiers de gros tournois, 86 deniers tournois, 15 oboles tournois, 2 royaux tournois doubles et un bourgeois simple de Philippe IV (1285-1314) et de Philippe III (1270–1285).

5 gros de Jean de Genève, évêque de Valence et de Die (1283–1297).

3 gros à deux types différents d'Amédée V, comte de Savoie (1285-1323) et une jolie obole paraissant appartenir au même prince.

35 deniers anonymes des archevêques de Vienne.

11 des évêques de Valence.

27 des évêques de Maguelonne à la légende barbare.

28 deniers de Robert II, duc de Bourgogne (1275-1305).

Quelques pièces au type chartrain : 3 deniers et une obole de Chartres au nom de Charles de Valois (1293-1325), 3 deniers et 2 oboles de Blois au nom de Guy de Châtillon (1307-1342), 2 deniers anonymes de Vendôme et une obole de Châteaudun.

4 deniers provençaux d'Alphonse d'Aragon (1196-1209), 14 de Charles I d'Anjou (1246-1285) et 4 doubles deniers de Charles II (1285-1309).

14 deniers de Saint-Martin-de-Tours, dont un au nom de Philippe-Auguste.

1 penny d'Edouard I^{er} d'Angleterre (1272–1307), frappé à Londres et 2 de l'atelier de Cantorbéry.

6 deniers anonymes des archevêques de Besançon.

1 des princes d'Orange à l'imitation des deniers de Lyon.

2 deniers de Robert de Dampierre, comte de Nevers (1271-1296).

1 denier de monnayage commun aux prieurs de Souvigny et aux sires de Bourbon (1).

1 de Jean III de Bretagne, vicomte de Limoges (1301-1314).

2 deniers de Florent de Hainaut, prince d'Achaïe (1291-1297), produit d'un monnayage d'outre-mer antérieur de quelques années seulement à l'enfouissement du trésor et qu'il est bien curieux d'y rencontrer en terre forézienne (1).

1 denier breton à la légende DVX BRITANNIE-CASTRI GIGANTI portant d'un côté l'écu de Dreux *au franc quartier d'hermine et au revers la croix cantonnée d'un Châtel au 2^e*, que j'ai peine, à cause de sa bonne conservation, à faire remonter, d'après M. Bigot, à Pierre Mauclerc (1213-1237), et dont la présence dans notre trouvaille s'accorderait beaucoup mieux à une attribution au règne de Jean II (1286-1305).

Enfin, une pièce de billon du pape Boniface VIII (1294-1303), frappée dans le comtat Venaissin. Cette pièce est probablement inédite, et dans tous les cas de la plus grande rareté et d'un intérêt plus que local.

Pour en finir avec les découvertes de monnaies antérieures au XV^e siècle, je n'ai plus qu'à signaler un beau *Guiennois* d'or d'Edouard III d'Angleterre, recueilli par M. de Sauzéa lors des travaux qu'il a fait exécuter sur la butte de Marcilly.

Au risque d'encourir le reproche d'empiéter sur le terrain voisin, je me permettrai de noter à cette place une curieuse trouvaille de monnaies de bas billon, dite *monnaies noires*, faite à nos portes, sur la commune des Vilettes, près Le Pont de Lignon (Haute-Loire), à la fin de l'année 1883. Ce petit trésor qui avait été enfoui, en pleins champs, vers le milieu du XV^e siècle, dans un vase en terre, ne contenait pas moins de six cents pièces de billon de la composition la plus variée : aux monnaies royales et seigneuriales françaises se trouvent mêlées un grand nombre de pièces étrangères, notamment de Flandre, de Liège, de Hainaut, de Namur, de Lorraine, même quelques-unes d'Aragon, de Savoie, de Suisse et du Milanais. J'ai peine à considérer ce dépôt comme un spécimen de la circulation normale de la monnaie de billon à cette époque; je serais plutôt tenté d'y voir le pécule d'un soldat dont la bourse s'était garnie dans divers pays où il avait ferraillé ou qu'il avait servis.

En 1865, on découvrit dans les anciens fossés du château de Châtel, commune de Cleppé, huit monnaies d'or et d'argent appartenant aux règnes de Charles VI, Charles VII, Louis XI et Charles VIII; parmi ces pièces se trouvaient deux grands blancs d'argent frappés par Louis XI, en Dauphiné, comme fils aîné de France (Morin, Pl. XXI) et un cavalier d'or de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467), frappé pour le comté de Hollande.

Plusieurs pièces d'or des mêmes règnes de Charles VII et Charles VIII ont été, suivant M. Noëlas, découvertes à Château-Rond, commune de Renaison.

Le plus beau gisement monétaire du XV^e siècle découvert en Forez est celui des monnaies d'or extraites le 6 mai 1874, du mur de façade d'une ancienne maison canoniale du cloître de Notre-Dame, à Montbrison. Ce trésor, composé de plus de deux cents pièces, présentait la plus grande variété de types; on eût dit qu'un collectionneur de l'époque y avait réuni de beaux spécimens des principales espèces d'or alors en circulation. M. Gonnard en a donné la description détaillée dans les *Mémoires de la Diana* (t. II). On jugera de l'intérêt de cette découverte par la simple nomenclature des types représentés :

Charles V..............................	Franc à pied.
Charles VI.............................	Royal, écu et 1/2 écu à la couronne.
Henri VI, d'Angleterre.................	Noble, 1/2 noble et salut.
Charles VII............................	Ecu et 1/2 écu à la couronne.
Louis XI, dauphin de Viennois.........	Ecu du Dauphiné.
Louis XI, roi de France...............	Ecus à la couronne et au soleil.
Charles VIII (1483-1498)...............	Ecu à la couronne.
René I^{er} d'Anjou, comte de Provence et roi d'Aragon (1434–1480).............	Ducat d'Aragon.
Charles III d'Anjou, comte de Provence (1480-1486).........................	Magdalin.
Charles de France, duc d'Aquitaine (1468-1474)............................	Hardi.

---

(1) C'est la seule pièce de Souvigny qui, à ma connaissance, ait été jusqu'ici trouvée en Forez, et c'est là une particularité digne d'être notée, étant donnés le voisinage et l'abondance de ses produits monétaires.

(1) En publiant les monnaies baronnales du riche dépôt de Sierck (*Mélanges de numism.* T. III, p. 280) où se trouvaient quelques deniers des Croisades, M. Caron a fait remarquer qu'on les rencontrait pour la première fois dans une trouvaille faite sur l'ancien sol français. Depuis que cette observation a été faite, M. Taillebois, en publiant la trouvaille faite à Aurimont (Gers), en 1880, a relevé quatre deniers des croisades sur les 3624 pièces de ce trésor.

François Phœbus, prince de Béarn (1479-1483)........	Ecu.
Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467)........	Cavaliers de Hollande, de Flandre et de Hainaut.
François II, duc de Bretagne (1458-1488).	Franc à cheval.
David de Bourgogne, éveque d'Utrecht (1447)........	Florin
Ladislas V ou VI, roi de Hongrie (1452-1458)........	Ducat.
Mathias Corvin, roi de Hongrie (1458-1490)........	Ducat.
Guillaume VII, marquis de Montferrat (1445-1483)........	Ducat
Florence........	Florins variés.
Sienne........	Siennois anonyme.
Lucques........	Ecu anonyme.
Rome........	Sequin du Sénat Romain.
— Sixte IV (1471-1484)........	Ecu.
Venise. André Dandolo (1343-1354)....	Sequin.
-- François Foscari (1423-1457)....	Sequin.

Un certain nombre des pièces de ce précieux trésor ont été acquises par le musée de Saint-Etienne; le rarissime magdalin provençal de Charles III est entré au cabinet de France (1).

Un autre dépôt de pièces d'or faisant suite chronologiquement à celui de Montbrison a été découvert en 1875 dans une maison de Saint-Romain-les-Atheux. Il contenait 58 écus d'or royaux français de Charles VIII, Louis XII, François Ier et Charles IX et avait dû être enfoui vers l'année 1570.

Cette date nous reporte à l'époque troublée des guerres de religion et, s'il était besoin d'un témoignage matériel de l'inquiétude des esprits dans notre région dans les années qui suivent et pendant la période de la Ligue, il suffirait de jeter un coup d'œil sur les dépôts monétaires enfouis à cette époque et retrouvés ces derniers temps.

Ce sont des écus d'or et des testons d'argent royaux depuis Louis XII jusqu'à Charles IX, cachés vers la même année 1570, et découverts au Sapet, commune de Saint-Sauveur, en 1875.

Ce sont jusqu'à de misérables pièces de billon, des douzains, des doubles tournois et des liards, depuis Charles VIII jusqu'à la Ligue, le pauvre pécule de quelque paysan, qu'on découvre en 1878 dans un tas de pierres, à Châtelneuf.

Au mois d'août 1887, on trouve, en démolissant un vieux bâtiment au village de Molette, commune de Saint-Priest-la Prugne, une cachette de plus de trois cents pièces royales d'argent et de billon, commençant à Charles VIII et s'arrêtant au cours du règne de Charles IX.

A Saint-Priest-la-Vêtre, on a découvert récemment, dans un jardin contigu à celui de la cure, une petite cachette contenant des pièces d'argent et de billon d'Henri III et de Charles X de Bourbon, deux gros de Sixte-Quint frappés à Avignon par le même Charles de Bourbon, son légat, et deux liards de François de Dombes.

A Saint-Etienne, en 1871, en démolissant une vieille maison, rue de Lyon, on découvre un trésor de pièces d'argent et de billon s'arrêtant aux premières années d'Henri IV.

Un autre petit dépôt, d'une composition analogue, mis au jour à Saint-Romain-les-Atheux en 1872, s'arrêtait à la même époque. Celui-ci présentait dans sa composition un assez grand nombre d'espèces du comtat d'Avignon et de liards de Dombes.

En avril 1883, en démolissant l'escalier d'une vieille maison à Saint-Rambert-sur-Loire, le sieur Muron trouve, enfermées dans un petit sac, 77 monnaies d'argent et de billon, échelonnées depuis le règne de François Ier jusqu'à celui d'Henri IV.

A Grand'Croix, dans le courant de l'été 1883, on trouve presque à la surface du sol, au bord d'un chemin, un petit trésor composé d'une pièce d'or espagnole de Ferdinand et Isabelle, de quelques francs d'argent d'Henri III, et de plusieurs centaines de douzains d'Avignon, de Dombes, de Charles IX, d'Henri III, de Charles X de Bourbon et surtout du commencement du règne d'Henri IV, jusqu'à l'année 1595.

En février 1884, un habitant d'Ambierle faisant ses prestations sur une nouvelle route traversant le jardin du couvent, ramène avec sa pioche un lot d'environ 160 pièces royales d'argent allant de François Ier jusqu'à l'époque d'Henri IV.

C'est encore à cette même époque de la fin du XVIe siècle qu'il faut rapporter la cachette d'un petit lot de liards de cuivre, découvert, en 1884 dans le mur d'une cheminée par le sieur Farges, à Saint-Martin-la-Sauveté. Cette trouvaille, dont quarante pièces m'ont passé par les mains, se composait presque exclusivement de liards, très bien conservés, des comtes de Deciane, en Piémont, copiés sur nos espèces royales, et dont la circulation en France était défendue.

Après la période de la Ligue, nous constatons encore en Forez une série d'enfouissements monétaires datant du commencement ou du milieu du règne de Louis XIII. Il y a certainement là plus qu'une coïncidence fortuite; cela prouve que dans notre province pesait alors sur les esprits une inquiétude, motivée soit par les intrigues de cour qui suivirent le meurtre d'Henri IV, soit par les troubles que les Huguenots mécontents fomentaient à nos portes, dans les Cévennes, soit un peu plus tard par les évènements plus graves qui occasionnèrent le siège de La Rochelle.

Parmi les cachettes monétaires de cette époque, la plus importante est celle trouvée par le sieur Perrichon, à Saint-Haon-le-Châtel, en 1880 : Elle comprenait 120 pièces d'or variées des règnes de Charles VIII, Louis XII, François Ier, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Charles-Quint pour les Pays-Bas, Philippe II pour Milan, Ferdinand de Toscane, et de l'Espagne ; 362 pièces d'argent de François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Charles X, Henri IV et Louis XIII, de Navarre, de Dombes et de Lorraine, enfin 188 douzains de billon de France, de Dombes, de Béarn et d'Avignon.

En décembre 1876, on découvre, dans une maison du village du Bouchet, commune de Roche, canton de Montbrison, 67 pièces d'or composées de 25 doublons espagnols grossièrement frappés sous Philippe II et Philippe III, 12 autres pièces d'Espagne ou de Milan, 25 écus royaux français de Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Charles IX, Henri III, Charles X de Bourbon et Louis XIII, un écu de Charles-Quint pour le Brabant, 3 pièces des ducs de Mantoue Guillaume et Ferdinand, et un ducat d'Etienne Bathory, roi de Pologne.

En 1887, à la Grange Alis, commune de Saint-Romain-en-Jarez, les travaux faits à l'intérieur d'une maison mettent à découvert un vieux sac en cuir contenant un petit trésor de la même époque, dont l'importance a été beaucoup exagérée par les journaux. Il se composait de deux écus d'or royaux antérieurs à Henri II, d'une quarantaine de quarts d'écu d'Henri III, Charles X de Bourbon et Henri IV, sans aucun teston, de quelques sols Parisis et d'une grande quantité de douzains, mélangés à un petit nombre de liards, les douzains allaient jusqu'au milieu du règne de Louis XIII ; il y en avait un certain nombre des légats d'Avignon et des princes de Dombes, et quelques-uns d'Orange et du Béarn.

On trouve même à cette époque en Forez des cachettes de moindre valeur : Dans les travaux que M. de Sauzéa a fait exécuter, il y a une quinzaine d'années, sur la butte de Marcilly-le-Pavé, on a découvert une cachette renfermant plusieurs centaines de douzains de billon et de liards de France, d'Avignon et de Dombes, dont l'enfouissement peut être approximativement fixé vers l'année 1625. En 1876, au pied d'un vieux noyer, au hameau du Mont, commune de Saint-Just-en-Bas, on a recueilli une grande quantité de liards appartenant pour la plupart au monnayage des Montpensier, à Trévoux, sous Henri IV et sous Louis XIII (1).

J'arrive maintenant à une époque trop moderne pour que les trouvailles monétaires présentent un intérêt historique, et je n'en signalerai plus que trois :

La première est la découverte, à Saint-Etienne, lors de la démolition du quartier des Gauds, vers 1862, d'une quadruple pistole d'or de la ville de Besançon, au buste de Charles-Quint, qui a été recueillie par M. le comte de Charpin-Feugerolles (2).

La deuxième faite à Roche-la-Molière, vers 1880, comprenait 23 louis d'or et doubles louis d'or de Louis XIV, au millésime de 1690, 1691 et 1692, très bien conservés, un doublon espagnol et onze pièces espagnoles de huit écus d'or appartenant au règne de Philippe IV. Ces dernières pièces, que leur fabrique grossière pouvait faire dédaigner des numismates, ont été appréciées tout autrement par l'inventeur à cause de leur valeur intrinsèque considérable.

---

(1) Un exemplaire de ce magdalin, identique à celui trouvé à Montbrison, et paraissant sorti du même coin, est gravé dans le catalogue de la collection Gariel (Pl. VI, nº 2738).

(1) C'est par erreur qu'en signalant cette trouvaille dans les *Mémoires de la Diana*, t. III, p. 225, j'ai noté un liard de Mademoiselle, daté de 1676; ce devait être un liard de Marie, de 1616.

(2) Un exemplaire presque identique de cette belle et rare monnaie se trouve gravé dans le catalogue de la collection Gariel (Pl. VII).

La troisième constitue, au point de vue métallique, le trésor le plus important signalé dans notre pays. Il fut découvert vers l'année 1856, à Saint-Etienne, rue Valbenoîte, lors de réparations exécutées dans une construction qui était autrefois une dépendance de l'hôtel Chovet de La Chance. Ce trésor, enfoui vers les premières années de Louis XV, se composait de monnaies d'or et d'argent de la fin du règne de Louis XIV et du commencement du règne de Louis XV, auxquelles étaient mêlés quelques jetons d'argent de la même époque. — Ces pièces étaient, en général, d'une excellente conservation, et représentaient ensemble une valeur de près de vingt-huit mille francs.

Je ne quitterai pas ce sujet sans faire remarquer l'importance de la circulation des espèces espagnoles d'or en Forez pendant les derniers siècles. Nous les avons rencontrées en nombre dans les trouvailles de Saint-Haon-le-Châtel, du Bouchet et de Roche-la-Molière, et je n'en finirais pas si je voulais signaler toutes les pièces d'or isolées de la monarchie espagnole qui ont été recueillies sur notre sol (1). Il faut voir à ce fait deux causes : d'une part, l'extrême abondance et la qualité de l'or espagnol qui depuis les envois du Nouveau-Monde se répandait un peu partout avec une grande faveur ; d'autre part, la fréquence de rapports commerciaux entre notre région et l'Espagne, comme M. Chassaing l'a déjà constaté au Puy. Nous avons encore à Saint-Etienne la rue de *la Mulatière*, par où passaient les muletiers se rendant dans le *Rivage* et en Espagne.

J'ai dû, pour ne pas trop allonger ce travail, donner une indication très sommaire des découvertes numismatiques que je viens de citer ; on trouvera plus de détails, sur les trouvailles de ces derniers temps, dans les articles que M. Gonnard et moi avons consacrés à la plupart d'entr'elles aux tomes 2, 3 et 7 des *Mémoires de la Diana*, et dans le *Bulletin* de la même société.

En regard de cette étude de la circulation monétaire en Forez d'après les découvertes de dépôts monétaires, il serait fort intéressant d'opposer les éléments fournis sur cette matière par les terriers et les anciens titres qui, dans notre pays, font souvent mention, avec des détails très minutieux, des monnaies devant servir aux paiements. Mais cet examen nous entraînerait trop loin, et nous avons dû nous borner à indiquer ce point de vue de la question numismatique ; on trouvera d'ailleurs dans plusieurs ouvrages sur le Forez, notamment dans le *Précis historique du département de la Loire,* de H. du Lac, p. 219, et dans *l'Histoire de Rive-de-Gier*, de Chambeyron, quelques indications assez curieuses sur les noms et la valeur des monnaies dans la province de Forez.

NOTE ADDITIONNELLE

TROUVAILLE DE CHALAIN-D'UZORE

Ces lignes étaient à peine livrées à l'impression qu'une nouvelle et importante trouvaille numismatique était signalée sur le versant occidental du mont d'Uzore, près de l'endroit où j'ai déjà noté la découverte, en 1887, d'un denier de Julie Mamée recueilli au milieu de débris antiques et chez le même propriétaire, sur le territoire de la commune de Chalain d'Uzore.

La nouvelle découverte date des premiers jours de mars 1889 et a été faite au cours de travaux de minage, à 40 centimètres environ de profondeur, au milieu de substructions antiques en béton et sous un amas de tuiles à rebords.

Un riche habitant de cette contrée, au troisième siècle de l'ère chrétienne, avait caché là tout ce qu'il avait de précieux : bijoux en or, argent et bronze, ustensiles de ménage en argent et en bronze, et monnaies.

Je laisse à une plume plus autorisée la tâche de décrire, en parlant du mont d'Uzore, les intéressantes antiquités trouvées là, et je me bornerai à donner l'état sommaire des monnaies qui faisaient partie de ce trésor, tel que j'ai pu le dresser en les examinant sur les lieux et avant tout nettoyage, quelques jours après la découverte, avec l'aide de mon jeune et ardent confrère, M. Noël Thiollier. Cet inventaire est nécessairement incomplet, car un grand nombre de ces pièces sont extrêmement oxydées et beaucoup coagulées les unes aux autres, mais il suffira pour donner une exacte idée d'ensemble de la composition de cette masse monétaire et pour permettre d'apprécier la date de l'enfouissement.

Les monnaies trouvées à Chalain comprennent d'abord environ 395 pièces d'argent à bas titre ou *billon* enfermées dans un vase en bronze, comme les trésors contemporains de Moind et de Boisset. J'ai pu relever, parmi elles, les types des personnages suivants : Titus (1 pièce de restitution), Septime-Sévère, Caracalla, Elagabale, Julia-Sœmias (1 pièce), Alexandre Sévère, Mamée, Pupien (1 pièce), Gordien III, Philippe père, Otacilie, Etruscille, Hostilien (1 pièce), Herennius-Etruscus, Trébonien-Galle, Volusien, Valérien, Mariniane (2 pièces), Gallien, Salonine, Salonin. Enfin, à mon grand étonnement, se trouvait mêlé à ces pièces de billon un potin gaulois au type de l'animal cornu semblable à ceux trouvés à Essalois. (Pl. CLIV, n° 5), et très usé.

A côté de ces pièces de billon et moins soigneusement enfermé gisait un monceau de monnaies de bronze au nombre d'environ 1080. Sur ce chiffre, il n'y a pas plus d'une douzaine de moyens bronzes ; tout le reste est en grand bronze.

Voici les personnages impériaux que j'ai pu constater parmi les pièces de bronze : Domitien (1 pièce fruste), Adrien, Sabine, Antonin le Pieux, Faustine mère, Marc-Aurèle, Faustine jeune, L. Verus, Lucille, Commode, Septime-Sévère, Julia Domna, Caracalla, Alexandre Sévère, Mamée, Maximin I^{er}, Maxime César, Gordien III, Philippe père, Otacilie, Dèce (1 pièce).

On pourrait croire, à première vue, que la série des pièces de bronze qui comprend des empereurs plus anciens et s'arrête à Dèce, indique une date d'enfouissement antérieure à celle des pièces de billon qui commencent à Septime Sévère et où le règne de Gallien est largement représenté ; mais on sait que la frappe du grand bronze avait rapidement diminué à partir du règne de Philippe et qu'il présente même un certain degré de rareté à l'époque de Gallien, où il était remplacé dans la circulation par la monnaie de billon et peu après par le petit bronze. On ne doit donc pas s'étonner de voir dans le dépôt de Chalain la série des grands bronzes s'arrêter chronologiquement avant celle des pièces de billon, et comprendre, par contre, des produits d'un monnayage antérieur. Le lot des pièces de billon comprend au contraire en abondance des monnaies du règne de Gallien, et, comme à Boisset, nous n'y trouvons aucune pièce d'argent antérieure à Septime-Sévère. Il n'y a rien d'étonnant dans ce dernier fait : c'est de ce règne que date la première altération notable de la monnaie d'argent et l'inauguration de ce qu'on a appelé la monnaie de billon. On avait dû retirer de la circulation les pièces d'argent antérieures dont le titre était plus pur.

Dans l'ensemble de ces monnaies, ce sont les pièces de Gordien III qui dominent dans les deux métaux ; Gallien et sa famille figurent en grand nombre dans les pièces de billon. Alexandre Sévère, qui n'était représenté à Moind que par deux pièces de restitution, se trouve ici abondamment tant en grand bronze qu'en billon.

Il est presque superflu de faire ressortir l'intérêt historique qui se dégage de ces enfouissements simultanés constatés sur notre sol sous le règne de Gallien : les trois trésors de Boisset (1864), de Moind (1886) et de Chalain (1889) s'arrêtent tous au règne de cet empereur.

L'examen de la composition de ces trois dépôts permet de serrer d'assez près la question de leur date : d'une part, nous n'y voyons aucune pièce de Claude le Gothique qui succéda à Gallien en 268 ; le monnayage de petit bronze inauguré les dernières années du règne de Gallien n'y apparaît pas davantage, pas plus que les monnaies de billon, pourtant fort communes, de Postume qui tint en échec l'autorité de Gallien dans les Gaules, de 258 à 267. D'autre part, nous rencontrons dans nos trois trouvailles des monnaies se référant à l'apothéose de Salonin, mort en 259, et on ne saurait, par suite, faire remonter ces enfouissements avant cet événement. J'inclinerais, d'après ces considérations, à en fixer approximativement la date vers l'année 260.

M. Brassart a déjà rappelé, à propos de la découverte des trésors de Moind, l'observation faite par M. d'Aigueperse (1), qu'aucune monnaie postérieure à 260 n'a été trouvée sur l'emplacement de Ludna de la carte de Peutinger, station détruite et anéantie par un fait de guerre, et dont les vestiges ont revu le jour en 1853.

De ces dépôts du troisième siècle, je considère le trésor de Chalain comme absolument contemporain de celui de Boisset, et j'attribue à celui de Moind une date quelque peu postérieure.

---

(1) Je noterai seulement ici les deux belles pièces d'or aux bustes affrontés de Ferdinand et Isabelle, trouvées à La Fouillouse et à Grand-Croix.

(1) *Œuvres archéologiques et littéraires*, t. I, p. 71 et 96.

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Par L. FAVARCQ

Au point de vue purement administratif, notre département est partagé en trois arrondissements qui se succèdent du sud au nord. Ce mode de division facilite notre étude. Il nous permet d'entrer plus commodément dans les détails et, en localisant les faits géologiques, il jette une plus grande clarté sur leurs résultats successifs.

La comparaison des cartes géographique et géologique de notre contrée nous montre que l'arrondissemnt de Saint-Etienne serait un terrain essentiellement primitif: c'est-à-dire formé de gneiss, de micaschiste et des roches qui leur sont subordonnées, si deux grands évènements aussi importants l'un que l'autre dans leurs effets n'étaient venus, en certains endroits, modifier complètement sa nature et sa forme.

De ces deux faits géologiques, le premier est un soulèvement considérable qui produit la chaîne centrale du système du Pilat. Ce bouleversement est tel que, dans toute l'étendue du territoire, située au sud de la ligne joignant Saint-Romain-les-Atheux à Pavezin, le terrain primordial disparaît, refoulé par un énorme épanchement granitique qui prend son lieu et place. C'est à peine si, dans le champ où s'est exercée cette action puissante, on peut retrouver quelques lambeaux gneissiques dans le voisinage de Bourg-Argental.

Le second évènement, non moins remarquable, est l'affaissement qui s'est manifesté, d'une façon alternativement lente et saccadée, dans la partie de l'arrondissement située entre Chazeaux, Tartaras et La Fouillouse, et qui a amené des superpositions sédimentaires successives de grès, de schistes et de houille, éléments constitutifs du bassin houiller de Saint-Etienne.

L'arrondissement de Montbrison repose presque entièrement sur une base granitique. Ce n'est que dans sa partie orientale, longeant la limite du département du Rhône, qu'on aperçoit particulièrement une bordure de gneiss, qui est même interrompue entre Virigneux et Panissière.

Cette base granitique n'est pas exclusivement localisée dans cet arrondissement. En franchissant la Loire, sur tout son parcours, entre Saint-Paul-en-Cornillon et Saint-Just, elle pénètre dans celui de Saint-Etienne, et vient se heurter contre la partie occidentale du terrain houiller. Enfin, au-delà des limites de notre département, elle s'étend fort loin dans ceux du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

Cette vaste circonscription, composée uniquement de roches granitiques, coïncide avec l'apparition des montagnes du Forez, qui se sont manifestées par des soulèvements successifs, diversement orientés, et dont les crêtes servent en partie de limite à notre département.

Les grandes perturbations finies, cette masse imposante ne devait pas arriver jusqu'à nous, sans subir quelques modifications. Pendant la dernière période géologique il se manifesta, dans la partie centrale de l'arrondissement, un affaissement qui devint le bassin d'un lac profond, que des atterrissements subséquents vinrent combler peu à peu. Ce travail de remblai durerait probablement encore, si, à une époque difficile à déterminer, un soulèvement n'était venu rétablir la contrée telle que nous la voyons aujourd'hui, et former ainsi la plaine du Forez, d'une vaste étendue, de forme ovalaire, dont les axes vont de Saint-Just-sur-Loire à Balbigny, et de Montbrison à Bellegarde.

Ce terrain de sédiments, formé dans des conditions tout autres que celles beaucoup plus anciennes qui ont présidé à l'établissement du bassin houiller de Saint-Etienne, représente l'ère tertiaire ou néozoïque dont la période miocène, avec ses différents étages, est la seule en vue à la surface.

Jusqu'à présent, on n'est pas fixé sur l'épaisseur de ce dépôt lacustre; un sondage fait à Montrond, il y a quelques années, laissait entrevoir la solution du problème, quand il s'est arrêté à 510 mètres, toujours dans une masse uniformément sédentaire.

Pour compléter cet examen des grands faits géologiques, qui se sont accomplis dans l'arrondissement de Montbrison, il nous reste à dire quelques mots d'un évènement de date plus récente, qui vient clore la période tertiaire et qui poursuit même son action au début des temps quaternaires. Cette œuvre de la nature est l'apparition du basalte, dont l'arrondissement qui nous occupe a été, pour ainsi dire, le seul témoin dans notre département.

L'éruption volcanique avec ses coulées, ses épanchements en nappe, telle qu'on l'observe dans les départements voisins, ne paraît pas avoir eu lieu dans nos contrées. On constate seulement de fortes poussées, qui lui ont permis simplement d'arriver au jour. Ces soulèvements n'ont produit sur le flanc des montagnes du Forez, et même dans la plaine, que ces nombreuses buttes qui font saillie à l'horizon, et qui contrastent singulièrement avec le reste du paysage, par leur forme conique et par leurs pentes très raides. Enfin disons, en terminant, que ce phénomène ne s'est pas toujours accompli sans rencontrer une vive résistance. On peut facilement se rendre compte de cette lutte, en beaucoup d'endroits; et la constater même sur la crête du chaînon de Pierre-sur-Haute, où le granit, au contact du basalte, a été bouleversé et brisé en blocs volumineux.

La description géologique du Roannais présente plus de difficultés que celle des autres arrondissements. Cela tient uniquement à des complications survenues après coup et qui ont disloqué les terrains qui se sont superposés dans cette contrée. Ce n'est donc qu'au détriment des détails, et en nous bornant rigoureusement à une perspective d'ensemble qu'il nous sera permis de jeter quelque clarté dans l'exposé sommaire que nous allons faire.

On observe dans l'arrondissement de Roanne, deux parties bien tranchées. La première, au sud, est un terrain surélevé, montueux, ayant une certaine ressemblance avec celui des environs de Saint-Etienne; on le désigne généralement sous le nom de plateau de Neulize. La Loire, en le traversant, est resserrée entre ses rives, et ses nombreux méandres indiquent suffisamment les difficultés qu'elle éprouve à le franchir.

Le plateau de Neulize se termine au sud, aux limites mêmes de l'arrondissement de Montbrison; à l'est, il s'appuie sur les côtes de Saint-Victor, en pénétrant dans le département du Rhône; au nord, il ne dépasse pas la ligne joignant Villemontais, Pradines et Combres, et à l'ouest, il se confond avec les nombreux contreforts de la chaîne de la Madeleine, entre Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Just-en-Chevalet et Villemontais.

La seconde partie, d'un aspect bien moins tourmenté, est la plaine de Roanne avec sa surface faiblement ondulée. Cette vaste étendue est en contact au sud, avec le plateau de Neulize, entre Pradines et Villemontais; au nord, elle se perd à l'horizon dans le département de Saône-et-Loire; à l'ouest, elle s'arrête au pied des montagnes de la Madeleine, à une ligne joignant Villemontais à La Pacaudière et même à Sail-les-Bains; enfin, à l'est, dans un pays un peu plus accidenté, sa limite suit une ligne capricieuse joignant Pradines à Saint-Denis-de-Cabanne. Ainsi placés, le plateau de Neulize et la plaine de Roanne laissent l'un et l'autre, à l'ouest de l'arrondissement, un espace assez grand, que les montagnes de la Madeleine occupent en entier; tandis qu'à l'est, la plaine de Roanne est seule séparée de la limite du département par une bordure d'une largeur régulière, occupée par une série de côtes plus ou moins élevées.

Cet ensemble géographique bien établi, nous remarquons que le gneiss n'est en vue nulle part dans l'arrondissement de Roanne; et que le granit, exclusivement localisé dans les montagnes de la Madeleine, n'y paraît qu'en petits îlots peu nombreux et généralement allongés.

De même, nous pouvons dire, à la suite des études faites en diverses circonstances, que le plateau de Neulize est constitué d'un terrain de sédiments composé de trois étages, répartis comme il suit, du sommet à la base.

Le premier, à la surface, est un tuf porphyrique, que M. Gruner, dans son savant ouvrage, a désigné sous le nom de grès anthracifère : parce qu'il renferme quelques couches de houille, de qualités inférieures, fortement terreuse, flambant très peu, s'éteignant promptement, et qu'on désigne sous le nom d'anthracite.

Le second est un dépôt argilo-calcaire, que les fossiles qu'il contient, très caractéristiques, ont fait appeler calcaire carbonifère.

Enfin le troisième est un lit de poudingue à galets de quartzite, autrement dit, un groupe quartzo-schisteux qui repose directement sur le granit comme nous le verrons bientôt. Notons, en passant, que ce terrain de sédiments, appartenant à la période carbonifère, représente le culm dans la Loire; il plonge au nord sous la plaine de Roanne, et au sud, quelque peu sous celle du Forez.

Le grès anthracifère ne s'étend pas sur la surface entière du plateau de Neulize; en quelques endroits, il cède la place au calcaire carbonifère, ou plutôt, il est débordé par celui-ci. C'est ainsi qu'on aperçoit le calcaire carbonifère entre Néronde, Violay et Pouilly-lès-Feurs; et que dans la partie occidentale du plateau, on le retrouve dans les mêmes conditions, au milieu d'un pays montagneux, compris entre Saint-Germain-Laval, Souternon, Dancé, Saint-Polgues, Luré, Saint-Just-en-Chevalet et Champoly, extrême limite, où il repose sur le granit des montagnes du Forez. En dehors du plateau de Neulize, le calcaire carbonifère se voit encore tout le long de la chaîne de la Madeleine; mais alors en très petits fragments échelonnés comme de véritables épaves. De même dans la partie orientale de l'arrondissement, sur cette bordure longeant la plaine de Roanne, il forme des îlots plus importants, dont le principal est aux environs de Montagny. Enfin comme exception nous voyons le grès anthracifère occuper le territoire de Belleroche, sur une étendue assez grande.

Les renseignements géologiques, que nous venons de donner sur le plateau de Neulize, bien que très peu étendus, suffisent cependant, pour qu'il nous soit permis de parler maintenant sans trop d'obscurité, du terrain qui occupe entre Marcoux, Saint-Germain-Laval et Champoly, cette surface triangulaire, à cheval sur les deux arrondissements de Roanne et de Montbrison, et qui touche, au nord, au calcaire carbonifère, à l'est à la plaine du Forez, et au sud-ouest au granit.

Ce terrain est formé d'une roche éruptive, une sorte de granit auquel M. Gruner a donné le nom de porphyre granitoïde, et que M. Lapparent désigne sous le titre de granitophyre. Les divers travaux de terrassement entrepris sur le plateau de Neulize ont toujours montré cette roche pénétrant le calcaire carbonifère, et ne perçant jamais en entier le grès anthracifère.

Ce n'est que dans la partie de l'arrondissement qui nous occupe en ce moment, que cette éruption est arrivée au jour, traversant le tout, et ne laissant entre elle et le granit qu'une faible bordure de grès anthracifère entre Marcoux et Saint-Laurent, et des lambeaux insignifiants de calcaire carbonifère le long de la ligne joignant Saint-Laurent à Champoly.

Signalons d'autre part, que cette substance minérale, en se répandant sur le granit, permet de reconnaître avec certitude l'époque de son action.

Enfin cette roche déjà très remarquable au point de vue pétrographique l'est aussi par le fait de son apparition, qui sert de prélude à un nouveau travail de la nature; ce qui revient à dire qu'elle sert de transition aux épanchements nouveaux qui surgiront bientôt, et qui formeront les porphyres, autrement dit les orthophyres.

Nous avons eu l'occasion à diverses reprises, sans nous préoccuper de leur nature, de parler des montagnes de la Madeleine. C'est le moment opportun de les étudier, et de faire connaître le rôle important qu'a joué leur soulèvement dans les formations nouvelles. La roche constituant ces montagnes est encore éruptive, et ses éléments forment ce qu'on appelle le porphyre quartzifère. Cet épanchement porphyrique remplace partout le granit, et pénètre de part en part tous les terrains établis jusqu'alors dans l'arrondissement de Roanne. C'est ainsi que le prophyre quartzifère constitue toute la chaîne de la Madeleine, à la réserve des faibles îlots de granit et de calcaire carbonifère, dont il a été parlé précédemment, et qui semblent restés là, pour attester la nature même des terrains plus anciens.

Au milieu de cette éruption, le plateau de Neulize n'est pas épargné; il est traversé de filons, d'amas et de pointes de porphyre quartzifère, disposés en tout sens, aussi bien dans le grès anthracifère que sur le calcaire carbonifère en vue. De même toute la partie montagneuse située entre la plaine de Roanne et le département du Rhône, est formée de cette roche, sur laquelle on aperçoit, comme nous l'avons dit antérieurement, des îlots de calcaire carbonifère.

Nous pouvons dire encore qu'il est très probable qu'à l'apparition de cet épanchement porphyrique, toute la surface de l'arrondissement, aujourd'hui cachée sous la plaine de Roanne, devait, comme le plateau de Neulize, faire partie du terrain carbonifère, et que les porphyres quartzifères, en vue à l'est et à l'ouest de la plaine de Roanne venaient de la même formation éruptive.

La plaine de Roanne, dont il nous reste à parler, est bordée dans sa partie orientale, par une bande de terrain tout spécial, qui en suit exactement les contours, ne laissant qu'une légère interruption dans son milieu. A Maizilly, ce liseré entre brusquement dans la plaine et se dirige vers Saint-Pierre-de-Noaille en décrivant une courbe qui passe à Charlieu.

Ce terrain, déjà très étroit, se divise encore en deux bandes, dont les fossiles caractéristiques indiquent la présence de deux étages de la période secondaire : le lias et l'oolithe inférieur du terrain jurassique.

Ces deux dépôts plongent dans la plaine, et vraisemblablement ne représentent de la période secondaire qu'une faible partie des évènements qui ont eu lieu dans l'arrondissement. La plaine de Roanne jetant un voile épais sur le tout, laisse encore un libre cours à toutes les hypothèses. A la science de les vérifier un jour.

Enfin cette plaine elle-même, sans parler des causes qui l'ont produite, est le résultat de sédiments tertiaires, en tout semblables à ceux de la plaine du Forez. C'est encore le terrain miocène, avec ses nuances, qui forme le sol, dont la surface, en beaucoup d'endroits, a été largement modifiée par les érosions et les alluvions anciennes et modernes.

L'époque quaternaire marque la fin des grands évènements géologiques; c'est à peine si elle nous laisse quelques traces de leurs derniers efforts, que l'on peut, néanmoins, discerner encore dans le département de la Loire. Le basalte termine son œuvre, en épuisant toute son énergie dans la formation des buttes que nous connaissons; et les grandes transformations suscitées par les forces souterraines étant achevées, l'ère moderne apparaît avec le calme de la nature qui n'a cessé de régner depuis lors; par suite de cette inaction, la charpente terrestre se trouve consolidée sur des bases nouvelles, et arrive jusqu'à nous sans changement.

Ce n'est plus qu'à la surface maintenant que se passeront les phénomènes d'un genre tout nouveau. L'atmosphère alors très humide entre en scène et, par les précipitations aqueuses, exerce longtemps, sans faiblir, une action puissante. Les immenses glaciers, les cours d'eau formidables sont ses œuvres, et les dépôts diluviens qui en résultent nous permettent de les apprécier à leur juste valeur. Bien différents des chirats, les rares blocs erratiques que l'on rencontre encore disséminés sur les flancs de nos grandes montagnes, et les boues glaciaires moins en vue dans le voisinage des hautes cimes, attestent suffisamment l'importance des glaciers dans notre contrée. De même les dépôts, glaiseux dans les bas fonds de tous les plateaux, et les alluvions anciennes de la Loire, largement étendues dans les plaines du Forez et de Roanne, sont la preuve de l'action des eaux torrentielles pendant cette époque.

Depuis, un état de sécheresse atmosphérique s'est manifesté. Sous cette influence combinée avec le relevement de la température, les glaciers ont disparu; les grands cours d'eau se sont réduits à ce qu'ils sont aujourd'hui et, finalement, le tout s'est établi dans les conditions que nous observons maintenant.

Dans la description que nous venons de faire, nous avons négligé à dessein de parler des évènements secondaires qui sont survenus dans l'intervalle des grandes époques. Cette élimination nous a permis d'avoir plus de clarté dans l'exposé des faits, et de mettre plus facilement en relief les principaux phénomènes géologiques qui ont eu lieu dans le département de la Loire. Maintenant que les grandes lignes sont tracées, il est nécessaire, pour compléter ce travail, de dire quelques mots de ces manifestations survenues entre temps, et de signaler parmi les roches qu'elles ont produites, tout au moins celles que leur importance a placées au premier rang des choses utiles.

Dès leur formation, les terrains anciens de gneiss et de granit eurent à lutter contre les efforts incessants des masses souterraines; de là des soulèvements qui produisirent dans la croûte terrestre les fendillements, les crevasses, les ouvertures rapidement remplis de substances alors nouvelles. C'est ainsi que se formèrent, et qu'on observe : les veines, les filons, les masses de quartz, en nombre considérable; les pegmatites, les granulites, les leptinites, les amphibolites, les roches serpentineuses, toutes substances remarquables dont quelques-unes renferment la tourmaline, l'andalousite, le disthène, la fibrolite, le grenat, etc.; les filons métalliques de galène, de blende, avec ou sans barytine, chaux fluatée, pyrites cuivreuses; les filons d'antimoine; et enfin diverses substances très intéressantes par leur rareté, et dont la liste augmente journellement par les recherches studieuses des savants minéralogistes.

Avant de clore cet exposé géologique, si nous mettons en parallèle les grands évènements que nous venons d'énumérer, avec ceux qui se sont accomplis en dehors de nos contrées, nous voyons que notre sol a échappé à certaines actions qui ont bouleversé les régions environnantes. Sa position sur les limites de plateau central a permis, à une grande partie de sa surface, de rester comme ce dernier, constamment émergée depuis sa formation, c'est-à-dire, dès les premiers temps de l'ère primaire. Ce n'est que dans le Roannais, qu'une série d'évènements plus variés lui ont fait subir certaines modifications, à l'époque secondaire, alors qu'il s'est trouvé sur les rives de la mer jurassique.

Quoi qu'il en soit, on peut avancer, qu'à partir de la formation des montagnes de la Madeleine, le tout est resté à peu près ce qu'il est aujourd'hui, exception faite des plaines du Forez et du Roannais, qui ont été la conséquence des derniers mouvements véritablement imposants survenus beaucoup plus tard; dernière main que la nature mettait à son œuvre pour recevoir dignement l'être qui devait règner en maître sur sa surface (1).

Cet état de notre territoire, continuellement au-dessus des eaux, nous porte à penser que la généralité des animaux terrestres, dont un grand nombre avait déjà disparu avant l'apparition de l'homme, ont dû fouler le sol que nous habitons maintenant. Cette faune, ainsi que la flore qui lui était contemporaine, nous seraient complètement inconnues, sans les schistes du terrain carbonifère qui nous en ont conservé quelques empreintes. Ces belles pages de la nature nous laissent entrevoir ce qu'était, à ces époques lointaines, cette luxuriante et étonnante végétation que fréquentaient déjà des invertébrés de toutes sortes, aussi surprenants par leurs formes et leurs dimensions colossales, que par la perfection de leurs organes qui ne le cède en rien à ce que nous possédons aujourd'hui.

Nota. — L'excellent ouvrage de M. Gruner et sa carte géographique étant les meilleurs documents à consulter pour les études géologiques du département de la Loire, ce sont eux qui nous ont inspiré, pour les quelques pages qui précèdent, et qui nous ont fourni les renseignements nécessaires.

---

(1) *Traité de géologie*, par A. de Lapparent, p. 985.

NOTE SUR LES MINES DU BASSIN HOUILLER DE LA LOIRE

Par E. BROSSARD

Après le dépôt successif des roches qui constituent le *bassin houiller de la Loire*, les couches de cette formation se trouvèrent superposées primitivement en assises horizontales; subissant ensuite les mouvements de l'écorce terrestre, elles furent déplacées, plissées, contournées, et elles se rencontrèrent, non seulement au fond des vallées, mais encore sur le flanc et sur le sommet des collines. Plus tard, durant un long espace de temps, elles demeurèrent exposées à l'action érosive des eaux et ce travail, plusieurs fois séculaire, eut pour résultat le ravinement des terrains, la découverte de bancs jadis cachés sous des roches plus modernes et la mise à jour des couches de charbon minéral.

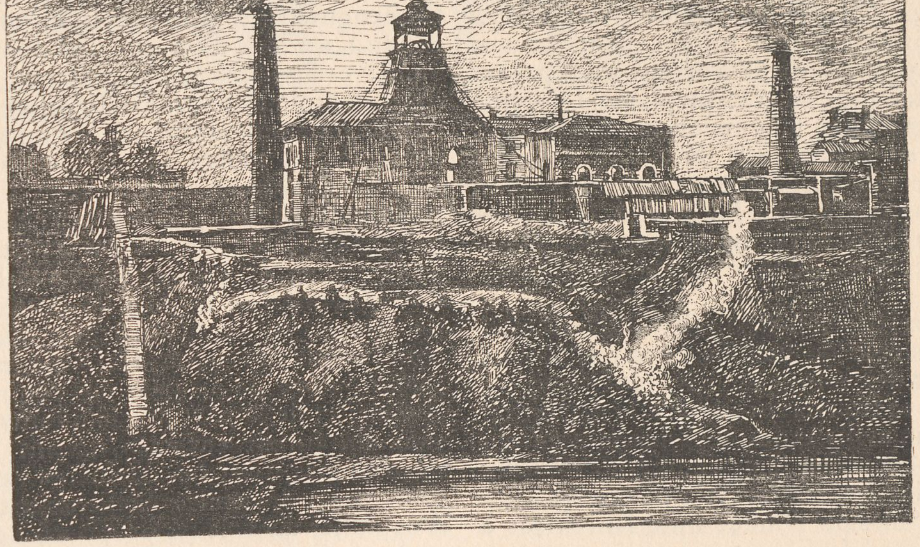

724. — UN PUITS DE MINE A ROCHE-LA-MOLIÈRE

Dessin de Leroux et F. Thiollier.

Longtemps ce combustible fut sans emploi; les forêts dont le pays était couvert suffisaient amplement aux besoins des habitants.

S'il faut en croire une légende néanmoins, des forgerons gaulois, ayant appris des druides leur métier, travaillaient le fer au feu de houille, dans la vallée du Furan, avant l'arrivée des Romains. Ceux-ci, dès le premier siècle de notre ère, au moment de la construction de leur aqueduc dérivant les eaux du Janon et du Gier et les conduisant à Lyon par Izieux, Saint-Chamond, Saint-Martin, Saint-Genis-Terre-noire, etc..., rencontrèrent sans doute le charbon dans le voisinage de la surface, mais ils n'en tirèrent aucun profit.

L'usage du combustible minéral dut se développer lentement dans un pays où le combustible végétal était abondamment répandu; le premier avait une faible valeur, des emplois limités, et les propriétaires de la surface durent le détacher des affleurements sans aucune difficulté.

I

Quoique, en France, l'autorité royale fût en droit de percevoir la dixième partie du produit des mines, pendant plusieurs siècles il ne fut rien exigé des exploitants des mines de houille. Dans le Forez et dans le Lyonnais, les habitants et les propriétaires purent s'arroger ainsi, sans obstacle de la part du roi, la liberté illimitée d'exploiter et ils conservèrent, plus tard, la prétention de jouir des mines en vertu du droit commun qui régissait la province, c'est-à-dire en leur qualité de propriétaires du *fonds* et du *tréfonds*. Les seigneurs du Moyen-Age, profitant en même temps de la faiblesse du souverain, substituèrent, de leur côté, leur autorité à celle du roi, et, tantôt ils exploitèrent les gisements de houille renfermés dans le mandement de leurs seigneuries, tantôt ils perçurent un cens sur les exploitations en activité.

Les exemples de ces usurpations sont communs dans le Forez : ainsi, en 1321, le seigneur de Roche-la-Molière, Briand de Lavieu, s'attribuait le pouvoir d'ouvrir des mines, désignées alors sous les noms de *carrières* ou de *perrières*, dans toute l'étendue du mandement de Roche-la-Molière, à certaines conditions, et celui d'y interdire toute exploitation. Lorsque l'autorisation était accordée, le seigneur recevait ordinairement la moitié du charbon extrait dans sa terre, quoiqu'il ne fût pas propriétaire du fonds, pourvu qu'il fournît la moitié des frais, ou le tiers quand il n'entrait pas dans les dépenses. Ces droits subsistèrent et les redevances furent encore réclamées jusqu'au siècle dernier.

La houille, cependant, arrivait à jouer un rôle de plus en plus important; l'Angleterre l'employait depuis le XIIIe siècle et, au XIVe, cette île en expédiait déjà des quantités importantes en France. L'exploitation de ce combustible apparut pour la première fois, en 1548, dans les actes de la monarchie française; les mines de *charbon terrestre* sont dénommées, en effet, dans des lettres de permission du 30 septembre de cette année octroyant à J. de La Roque de Roberval toutes les mines du royaume. Dans le bassin de Saint-Etienne, les habitants se servaient de ce combustible pour le chauffage et des ateliers nombreux l'utilisaient : on y fabriquait en grande quantité des objets de quincaillerie et des armes; sans doute, on dut à l'excellente qualité des produits et à l'habileté des ouvriers l'établissement de la manufacture d'armes de guerre. « La réputation de la fabrique des armes de Saint-Etienne est plus connue que son origine, écrivaient en 1764 les échevins de cette ville au marquis de Rochebaron, commandant pour le roi dans les provinces du Lyonnais et du Forez; ce qui est certain, c'est que la fabrique exclusive des armes pour le roi est postérieure à celle des armes de commerce; c'est le crédit de cette dernière qui a donné naissance à l'autre. » Le fer nécessaire aux usines était amené de loin par des chemins en mauvais état; l'activité de ces industries attirait des forgerons en grand nombre et, vers 1573, N. de Nicolaÿ, géographe du roi, rapportait ce qui suit : « A Saint-Genis-Terrenoire, vers Saint-Chamond, sont des mines de charbon de pierre et semblablement à Rive-de-Gier, mais non en telle qualité. Les habitants de ce pays sont tous noircis et parfumés de la fumée de ce charbon, à l'usage ordinaire qu'ils en font pour leur chauffage au lieu de bois.

« Mais le principal prouffict qui en provient, c'est des forges, au moyen de quoi est le Gerestz fort fréquenté d'une infinité de certains pauvres estrangers forgerons, lesquels vont et viennent comme oyseaux passagers, même à l'occasion des forges de Saint-Etienne de Furan en Forest. »

Le roi, rentré en possession de son droit sur les mines, accorda fréquemment des privilèges; dans la seconde moitié du XVIIe siècle, G. de Saint-Priest, marquis dudit lieu et de Saint-Etienne, prétendit avoir obtenu de Louis XIV un brevet portant permission de lever six deniers tournois par sac de charbon tiré des mines de Saint-Etienne ou de ses environs. Les Stéphanois refusèrent le paiement de cette taxe et, après une longue procédure, le roi leur donna gain de cause et défendit à de Saint-Priest d'exiger aucun droit. Bientôt après, par lettres patentes du 22 novembre 1657, Louis XIV fit don du dixième denier lui revenant sur les mines de charbon du Lyonnais et du Forez à Phelipeaux de La Vrillière, son secrétaire d'Etat. Les Stéphanois s'opposèrent encore au paiement d'une telle redevance qui n'avait jamais été perçue; ils se pourvurent devant la cour et devant le Parlement, mais ils succombèrent; de nouvelles lettres patentes furent enregistrées au Parlement, le 16 juin 1662, pour que de La Vrillière pût jouir de leur effet, et les Consuls et habitants de Saint-Etienne furent condamnés aux dépens.

En 1669, un fermier des mines du Vivarais, Daniel Grisolon, obtint le monopole du commerce sur le Rhône des charbons provenant des mines de Rive-de-Gier et de Saint-Etienne. Les prix se trouvèrent ainsi à la discrétion de ce négociant; ils furent avilis et les exploitants n'eurent plus aucun avantage à continuer leur industrie. Faisant droit à une pétition des intéressés, le roi révoqua, le 26 octobre 1669, la permission donnée antérieurement à Grisolon.

L'emploi de la houille continuait à se généraliser et l'excellence de la qualité de celle de Saint-Etienne n'était douteuse pour personne; malheureusement, le Forez manquait de voies de communication et les lignes écrites par La Mure, vers 1660, en parlant de ce pays, lui convenaient encore au commencement du XVIIIe siècle. « Le trafic et le commerce n'y est qu'en très peu d'endroits, disait le chanoine de Montbrison, faute de rivière et de situation sur les routes commodes, et des autres moyens qui facilitent la négociation et causent l'abondance. » Pour trouver l'origine de cet état de choses, il faut se souvenir que cette province fut réunie à la couronne de France après la trahison du connétable de Bourbon, et, alors que les pays conquis avaient généralement des traités de garantie pour le maintien de leurs privilèges, alors que les pays d'Etats avaient des assemblées pour défendre leurs droits, le Forez, régi sous la dénomination de *pays d'élection,* administré par un intendant, était considéré comme une ferme dont on voulait tirer le plus grand profit sans faire aucune avance. Ce fut donc avec ses ressources seules qu'une Société chercha la solution d'un problème étudié en 1572 par le frère du célèbre ingénieur Adam Craponne, et, en 1607, par les délégués des Etats du Forez; la compagnie La Gardette demanda à rendre la Loire navigable de Saint-Rambert à Roanne et un arrêt du 23 novembre 1702 donna satisfaction aux postulants; en 1706, les travaux étaient achevés en grande partie et des bateaux, chargés de houille, purent descendre de Saint-Rambert et gagner Paris par les canaux de jonction de la Loire à la Seine.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un maître horloger de Lyon, Zacharie, proposa également de relier la Loire au Rhône par un canal à construire dans les vallées du Gier et du Furan; il ne put commencer qu'une partie de son œuvre, achevée après sa mort. Le canal de Givors à Rive-de-Gier fut livré à l'exploitation le 6 décembre 1780.

Avec la concession de la navigation en amont de Roanne, La Gardette avait reçu l'autorisation d'ouvrir des mines de houille au delà d'une lieue de Saint-Etienne, les produits des exploitations situées en deçà étant destinés aux manufactures de la ville. Bientôt les Stéphanois jugèrent cette *Réserve* insuffisante et ils réclamèrent une extension du cercle de protection auquel il fut assigné un rayon de deux lieues. Cette zone fut conservée jusqu'en 1763; à cette époque, elle parut trop étendue et un arrêt du Conseil du roi réduisit la longueur de son rayon à deux mille toises.

Dès que la navigation fut possible, des quantités notables de houille trouvèrent un débouché par la Loire. Le baron de Vaux, propriétaire du château du Clapier, auprès de Saint-Etienne, et frère de l'ancien précepteur du Dauphin, obtint en 1738 le privilège de faire transporter à Paris le charbon provenant de ses mines de la Réserve, après en avoir approvisionné la ville. Il sollicita ensuite l'autorisation d'emmener les produits des mines voisines de Roche-la-Molière et, enfin, celle de vendre exclusivement du charbon à Saint-Rambert, tout commerçant ou entrepreneur de transport ayant la faculté de le conduire plus loin (1748). Quoique le baron de Vaux obtint satisfaction, ses affaires périclitèrent et les faveurs dont il avait été l'objet lui furent retirées en 1763.

Après avoir accordé des privilèges, le roi délivra des concessions, malgré les protestations des habitants et des propriétaires; elles englobèrent la plus grande partie du bassin houiller. Par un arrêt du 10 avril 1759, il céda à la Compagnie Lacombe l'exploitation des mines situées à Gravenand, au Mouillon et à une demi-lieue à la ronde, auprès de Rive-de-Gier, pendant trente ans et à certaines conditions, notamment avec l'obligation de percer une galerie pour l'assèchement des travaux; par un arrêt du 10 décembre 1774, les mines du marquisat de Saint-Chamond furent données à Gallet de Mondragon, maître d'hôtel du roi, sans aucune redevance en faveur des propriétaires de la surface; puis, par des arrêts successifs des 11 juin 1767, 20 juillet 1784, 21 février et 13 juin 1786, les mines de Roche-la-Molière furent concédées au duc de Béthune-Charost, à Rousseau de Rimoigne et au marquis d'Osmond. L'octroi de ces concessions provoqua des réclamations et des oppositions sans nombre de la part des propriétaires, qui se voyaient spoliés, et de la part des habitants de la région; des procès sans fin furent entamés devant les diverses juridictions; néanmoins, dans les dernières années de l'ancien régime, quelques propriétaires sollicitèrent eux-mêmes l'autorisation d'exploiter dans leurs propres fonds.

Après la convocation des Etats Généraux, au moment de la rédaction des cahiers de doléances, les trois Ordres du Forez et du Lyonnais réclamèrent la suppression des concessions des mines de houille et, dans les premiers jours de la Révolution, les agents du marquis d'Osmond durent abandonner leurs travaux et quitter Roche-la-Molière devant les habitants du pays soulevés; les propriétaires se substituèrent à eux et commencèrent immédiatement à exploiter les gisements placés au-dessous de leurs fonds.

Lorsque l'Assemblée Nationale proposa la révision de la législation minière, des adresses nombreuses du département de Rhône-et-Loire, destinées au comité saisi de la question, rappelèrent en termes emphatiques la situation et les prétentions des propriétaires; les députés du Forez, de leur côté, prirent part à la discussion pour soutenir la cause de leurs commettants et leur intervention ne fut pas sans influence sur les décisions rendues en matière de mines. La loi du 28 juillet 1791 donna satisfaction au Bassin minier et, alors que le Conseil général de Saint-Etienne décidait d'envoyer à l'Assemblée Nationale, en témoignage de sa reconnaissance, un bloc de charbon avec des inscriptions, les propriétaires de Rive-de-Gier et des communes voisines, heureux de la déchéance des titulaires de la concession de 1759, lui faisaient parvenir l'adresse suivante: « Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, veuillez faire agréer à l'Assemblée les actions de grâces que nous avons à lui rendre de nous avoir délivrés du fléau des concessionnaires; nous ne saurons jamais apprécier un tel bienfait. Par cet acte de justice, vous nous avez rendus à nos propriétés, fait de nous les amis les plus sincères de notre Constitution, rétabli cette paix, cette tranquillité sans lesquelles le bonheur ne peut exister. Nous priserons à jamais un pareil bienfait et, quoi qu'en disent ces concessionnaires, la Société n'aura pas à regretter de voir ces intérêts confiés à des mains de propriétaires au lieu de celles de ces mercenaires spoliateurs. Rive-de-Gier le 7 avril 1791. »

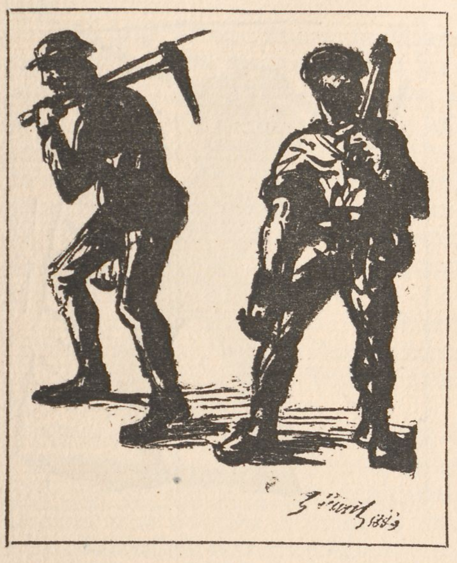

725. — TYPES DE MINEURS
Croquis de Leroux.

Sept concessions seulement, dans la région de Rive-de-Gier, furent délivrées sous l'empire de la loi de 1791 : elles furent mal bornées et d'une étendue trop restreinte. Une expérience de quelques années mit bientôt en évidence les vices de la législation; le gouvernement voulut lui apporter des modifications et la loi de 1810 fut élaborée et promulguée. C'était une loi de transaction sur tous les droits et sur toutes les prétentions; elle enlevait définitivement aux propriétaires de la surface du bassin houiller de la Loire la faculté qu'ils s'étaient arrogée de disposer, sans l'intervention du Gouvernement, des gisements existant au-dessous de leurs fonds, mais elle leur reconnaissait un certain droit sur les produits extraits. Les intéressés attendirent pendant des années la fixation de ce droit; dans la crainte de se trouver lésés et de voir les concessions leur échapper, ils réclamèrent sans cesse et ils firent réclamer par leurs représentants au Corps Législatif le rapport de la loi de 1810 et le retour à celle de 1791. Une ordonnance du 20 août 1820 détermina enfin le tarif des redevances; quatre ans plus tard, la délivrance de la plupart des concessions désignait les titulaires des périmètres; dans chacune de ces opérations, une part importante était réservée au droit des superficiaires.

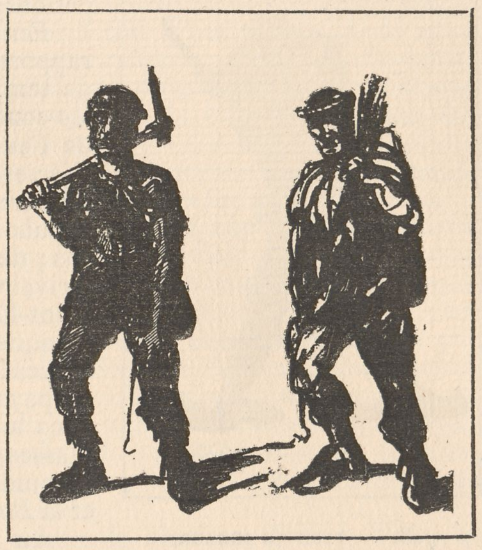

726. — TYPES DE MINEURS
Croquis de Leroux.

Pour établir la base des redevances à payer aux tréfonciers, on tint compte des usages locaux, c'est-à-dire de la rétribution attribuée aux propriétaires par les exploitants occupés dans leurs fonds. La loi ayant disposé qu'elle serait une part proportionnelle sur le produit, la quotité de ce droit fut telle qu'elle assura aux propriétaires de la surface à peu près la moitié du bénéfice de l'exploitation sans faire aucune avance et sans courir aucun risque.

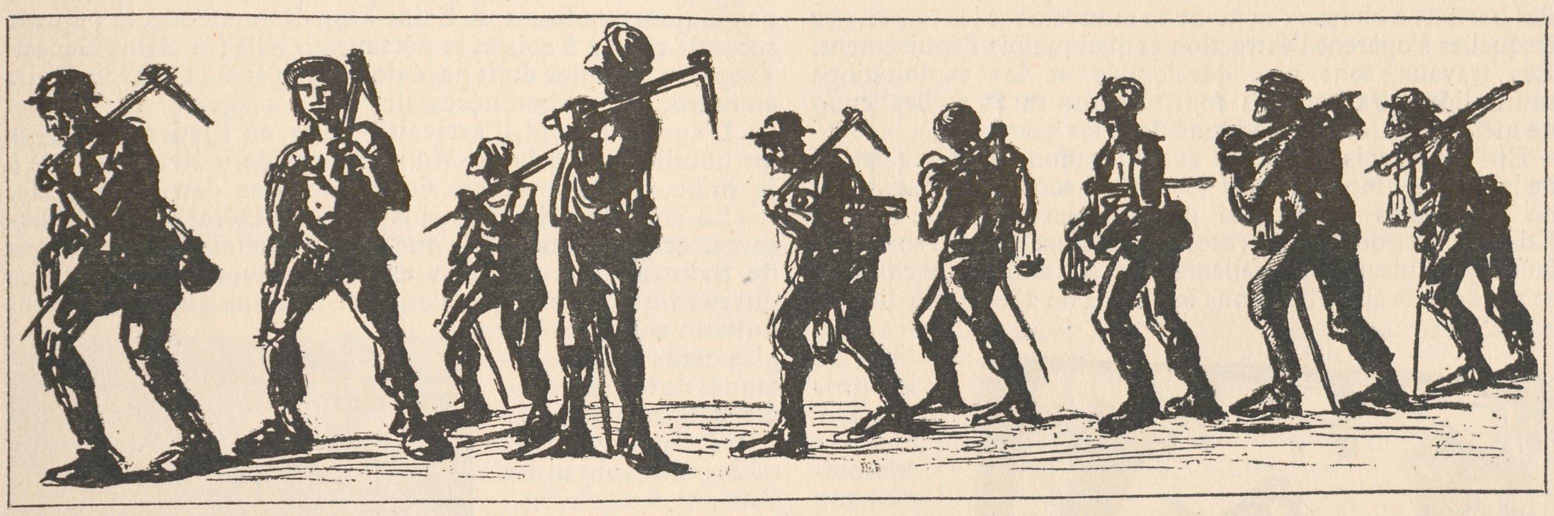

727. — MINEURS SE DIRIGEANT VERS UN CHANTIER PRÈS DE SAINT-ÉTIENNE
Croquis d'après nature, de Leroux.

Quant aux concessions, elles furent trop multipliées. L'administration avait divisé le bassin houiller en périmètres tracés d'une façon rationnelle; malheureusement, il ne fut pas possible de résister aux réclamations des propriétaires et à l'action de leurs défenseurs. Beaucoup de périmètres furent subdivisés en un nombre trop considérable de concessions; d'autre part, lorsqu'il fallut tracer leurs limites, on se trouva dans l'obligation de mettre, dans certains cas, au premier plan, les convenances territoriales et de reléguer au second l'allure des couches et la configuration du sol dont il convenait de faire les facteurs déterminants. Le bassin houiller de la Loire compta 64 concessions. Plus tard, si ce morcellement exagéré amène la ruine des petites compagnies, l'inondation de certains travaux, on devra se rappeler que l'administration avait signalé ces dangers avant la délivrance des concessions et que ce fut seulement sous l'influence de l'opinion publique et par esprit de conciliation qu'elle accepta une division considérée par elle comme vicieuse.

II

Connaissant les idées et les opinions admises dans le bassin houiller de la Loire sur la propriété des mines, on concevra sans peine quelle influence considérable les superficiaires durent exercer sur l'exploitation des gisements souterrains et on ne sera nullement surpris de constater leur intervention incessante dans la pratique de cette industrie.

Dans les territoires de Rive-de-Gier et de Saint-Etienne, on constate l'existence d'exploitations dès les XIII^{e} et XIV^{e} siècles. Tantôt les propriétaires fonciers, tantôt des ouvriers spéciaux, des *extracteurs*, leur payant un cens, travaillent dans les premières carrières qu'ils approfondissent jusqu'aux limites des héritages ou bien jusqu'au moment où les eaux les obligent à se retirer. Les produits sont consommés généralement dans les ateliers du pays.

Ensuite, le mineur, propriétaire ou extracteur, descend dans les couches de houille qu'il suit au moyen d'une galerie inclinée, une *fendue* comme il l'appelle, et pousse des tailles à droite et à gauche, dans les massifs de charbon, en ménageant des piliers pour soutenir le toit. Son champ d'exploitation a les limites indiquées précédemment; il épuise les eaux au moyen de pompes manœuvrées à la main et il transporte la houille à la surface dans des sacs qu'il charge sur le dos. Partout les travaux sont mal dirigés, sans souci de l'aérage, insuffisamment boisés et les éboulements sont fréquents; on abandonne dans la mine la moitié du charbon, le charbon menu.

Dès que les travaux souterrains se développent, la mauvaise direction qui leur est imprimée se fait reconnaître par les incendies et les inondations.

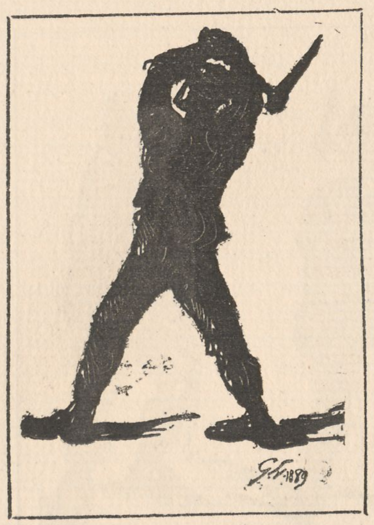
728. — TYPE DE MINEUR
Croquis de Leroux.

En 1765, Alléon Dulac rapportait que le feu existait de temps immémorial dans les couches de La Montagne de Feu, auprès de Rive-de-Gier, et qu'à la Ricamarie une carrière de charbon brûlait depuis plus de trois cents ans; de leur côté, tous les écrivains qui ont parlé de Saint-Etienne n'ont jamais manqué de citer parmi les choses les plus remarquables du pays, les trois montagnes dans le sein desquelles des masses de houille étaient enflammées, la *Mine*, la *Viale* et la *Bute*.

Au commencement du XVII^e siècle, le commerce des combustibles minéraux se développe; comme les voies de communication manquent, chaque jour un nombre considérable de mulets emportent les produits de Rive-de-Gier, en suivant le lit de la rivière, jusqu'à Givors; de ce port, les houilles sont emmenées par les cours d'eau en Dauphiné, en Languedoc, en Provence et en Bourgogne. Dès l'année 1667, Lyon en consomme, suivant l'intendant de La Michodière, 900,000 quintaux. A Rive-de-Gier, on fonce des puits verticaux d'un faible diamètre sur lesquels sont installés des baritels à chevaux mettant en mouvement les tonnes par lesquelles s'opèrent l'extraction et quelquefois l'épuisement. Les travaux sont peu développés et les exploitations multipliées; les boisages sont toujours rares et beaucoup de menu est encore abandonné dans les galeries.

En 1709, trois ans après l'amélioration de la navigation de la Loire, l'intendant du Lyonnais constatait l'existence de 26 mines en activité dans les environs de Saint-Etienne. Les ouvriers y recevaient quinze à seize sous par jour et produisaient annuellement 12,482 tonnes. Le charbon se vendait de six à huit sous la charge de 250 à 260 livres; les deux tiers de la production étaient consommés sur place et l'autre tiers exporté.

La grande liberté laissée aux propriétaires de la région de Saint-Etienne eut les résultats les plus funestes. Chaque extracteur n'exécutait que des fouilles peu profondes et, lorsque les eaux inondaient ses travaux ou lorsqu'il devait installer des machines ou percer des galeries coûteuses, il préférait abandonner ses chantiers et commencer une autre exploitation dans le voisinage. C'est ainsi que le terrain des environs de Saint-Etienne fut criblé d'excavations dont les ouvertures étaient souvent comblées; elles se remplissaient d'eau, les traces apparentes en disparaissaient et lorsque, plus tard, un nouvel extracteur s'en approchait, elles donnaient naissance à des accidents.

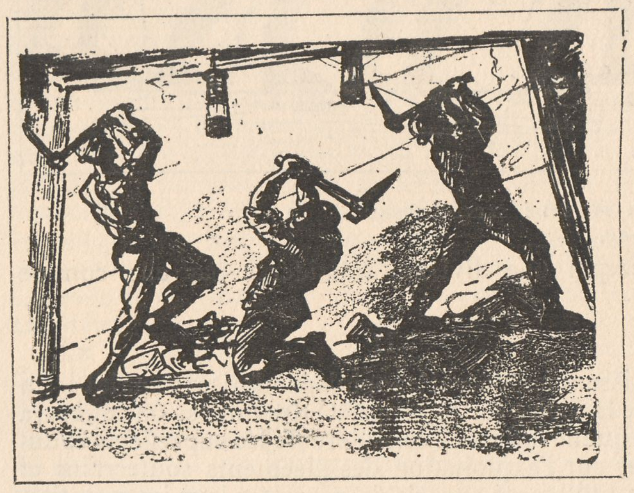
730. — INTÉRIEUR D'UN CHANTIER DE MINE
Croquis de Leroux.

Alléon Dulac nous a indiqué comment se faisait l'ouverture d'une carrière vers 1766. Un maître charbonnier traitait en général avec le propriétaire du fonds où l'on soupçonnait l'existence de la houille; ils convenaient ordinairement que l'entrepreneur ferait les travaux à ses frais et qu'il remettrait le terrain dans son premier état si l'on ne découvrait pas le combustible, si l'extraction était trop difficile ou trop dispendieuse ou bien si la mine était trop pauvre pour mériter une exploitation. Si, au contraire, le gisement était puissant, l'entrepreneur avait la faculté d'extraire du charbon, sans payer, pendant le même temps qu'il avait mis à le découvrir; ensuite, le propriétaire et le maître charbonnier convenaient de la part à donner au premier.

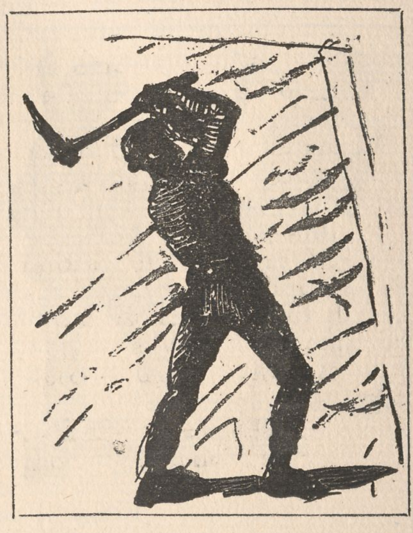
729. — TYPE DE MINEUR
Croquis de Leroux.

Les ouvriers des mines de Saint-Etienne se partageaient en deux catégories: les piqueurs et les porteurs; « les premiers, dit A. Dulac, s'ensevelissent le matin, avant le lever du soleil, dans le fond de la carrière et restent tout le jour enfermés dans le plus horrible de tous les cachots. Toujours courbés et dans l'attitude la plus gênante, munis de pics, de coins et de marteaux, ils travaillent, à la lueur de leurs lampes sépulcrales, à détacher des masses de charbon qui sont plus ou moins considérables, selon l'épaisseur des bancs. Ces blocs détachés sont emportés par des manœuvres, les porteurs, qui vont chercher le charbon au fond des galeries et le mettent dans des sacs de toile qui ont environ deux pieds de longueur et dont ils ferment l'ouverture avec une petite corde. » Le salaire des mineurs était faible, ajoute Dulac, et ces ouvriers s'exposaient à la mort pour se procurer un pain qui n'était pas toujours suffisant. A Saint-Jean-Bonnefonds, le piqueur recevait 1 livre 5 sols et le porteur 20 sols; à Saint-Genest-Lerpt, le premier était payé de 20 à 24 sols et il avait droit, en outre, au charbon nécessaire à son usage.

D'après Morand, il arrivait à Paris, en 1776, 2,000 voyes de houille de Roche-la-Molière; achetée 7 livres la voye à la mine, elle se vendait 60 à 72 livres dans la capitale.

Le chevalier Grignon, inspecteur général des manufactures, écrivait, en 1778, que les propriétaires des environs de Saint-Etienne faisaient exploiter leurs mines par des ouvriers qui leur remettaient une certaine quantité de produits en nature. « Les gisements sont attaqués de toutes parts, dit son rapport, par une infinité d'ouvertures qui ne sont ni des puits, ni des galeries: ce ne sont que des terriers tortueux, étroits et si surbaissés que les ouvriers qui remontent le charbon sont obligés de gravir, tant sur leurs pieds que sur leurs mains, les rampants précipités de ces fosses, chargés d'un sac de charbon sur leur dos. Il n'y a d'échelle que dans les endroits qui sont coupés perpendiculairement; ils pratiquent dans les rampants les plus raides des marches qui n'ont d'espace que pour poser le pied; il n'y en a point dans ceux qui ont 60 degrés de pente. » La profondeur des fosses n'excédait pas 150 pieds; l'épuisement se faisait au moyen de petites pompes, dont les tuyaux inclinés reposaient sur les rampants et venaient aboutir au jour; un homme manœuvrait le piston par un levier.

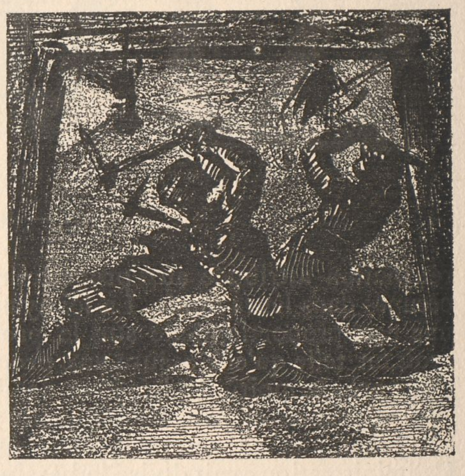
731. — INTÉRIEUR D'UN CHANTIER DE MINE
Croquis de Leroux.

Un ancien receveur des octrois de Saint-Etienne, Brunand, exploitant des mines du Coin, avait trouvé (1769) le moyen d'utiliser la houille menue; il mélangeait cette dernière avec de l'argile délayée dans de l'eau, moulait le tout et faisait dessécher les briquettes ainsi obtenues; le produit était vendu pour le chauffage domestique. A Saint-Chamond, un industriel fabriquait aussi (1778) des briquettes composées de 7 parties de houille menue et d'une partie d'argile.

En 1783, on comptait, dans la Réserve, 28 mines et 16 hors de cette zone ; elles produisaient 589,000 bennes ou 86,583 tonnes.

Le 26 décembre 1784, il fut procédé à l'installation de La Verrière, le premier ingénieur des mines en résidence à Saint-Etienne, pour surveiller les exploitations des environs.

Dès que le territoire de Rive-de-Gier fut concédé, les concessionnaires se réservèrent les deux meilleurs puits ; ils cédèrent ensuite à des extracteurs, avec lesquels ils passèrent des traités, un certain nombre d'autres puits moyennant une redevance du cinquième ou du sixième, indépendamment de ce que ces sous-traitants étaient obligés de donner aux propriétaires des fonds. Les puits abandonnés, au nombre de 19, étaient inondés ; une association, connue sous le nom de *Compagnie de Marlborough*, obtint une partie de ces fosses et les exploita.

Les concessionnaires commencèrent, la même année (1759), la galerie d'écoulement imposée par l'arrêt du 10 avril ; ele débouchait dans le Gier et mesurait, après achèvement, 800 mètres de longueur.

Dans les environs de Rive-de-Gier, il était rare que l'on pût éviter le fonçage des puits pour l'extractionde la houille; dès que le combustible était rencontré, on établissait à la surface une wargue à laquelle étaient attelés des chevaux aveugles allant au trot; quelquefois ces manèges remontaient deux bennes et l'on augmentait le nombre des chevaux que l'on changeait de deux heures en deux heures.

La méthode d'exploitation usitée était celle des piliers et des galeries. Lorsque la mine tendait à sa fin, on abattait quelques-unes des piles situées aux extrémités des galeries dont la chute n'était pas dangereuse, et on soutenait le toit au moyen d'étais ; ensuite, en se rapprochant du puits, on enlevait les piliers et l'on abandonnait la mine quand il n'était plus possible de détacher la houille sans danger. L'épuisement des eaux se faisait tantôt avec la wargue, tantôt à bras d'hommes ; dans le dernier cas, on établissait, du point où les eaux étaient rassemblées à la surface ou à une galerie arrivant avec une pente à la surface, autant de pompes que la profondeur l'exigeait et l'eau était élevée d'une pompe à l'autre.

Les éboulements et les inondations causaient fréquemment des accidents dans les mines de Rive-de-Gier. « Il y a dans ces travaux, rapporte Alléon Dulac (1766), des exhalaisons et des vapeurs meurtrières que l'on nomme, en terme du pays, la *force*, et il faut assurer que ce nom est de la plus grande énergie parce qu'on ne peut résister à la violence et à la malignité de cette vapeur; malheur à l'ouvrier qui aurait l'imprudence de descendre dans une mine où la *force* agirait! »

Le personnel d'une mine se composait d'un *régisseur*, directeur des travaux; d'un *toucheur*, c'est-à-dire d'un enfant conduisant les chevaux du manège, payé 10 sols ; d'un *marqueur* chargé, à l'orifice du puits, de noter la quantité de houille extraite afin de fixer la part du propriétaire et celle des entrepreneurs : il recevait 20 sols par jour; des *piqueurs* qui abattaient la houille au moyen de masses et de coins : ils devaient fournir 20 bennes par jour et leur salaire était de 20 sols; des *traineurs* qui conduisaient les bennes au moyen d'une chaîne de fer à laquelle était attaché un bâton nommé *attelage*. Le régisseur était chargé de tous les frais de l'entreprise, il touchait les trois quarts du produit et le propriétaire recevait le reste. Tous les ouvriers avaient droit à une benne de gros charbon par semaine pour leur chauffage. Le pérat se vendait, en 1765, à l'orifice du puits, 8 sols 3 deniers la benne et le menu 5 sols.

En 1769, c'est-à-dire à une époque antérieure à la construction du canal de Givors, chaque jour, il partait, de Rive-de-Gier pour Givors, environ 800 mulets chargés de houille portant 117 tonnes ou 35,254 tonnes par an.

Après un voyage entrepris en Angleterre, en 1765, sur les ordres du ministère, l'académicien Jars signala la manière de préparer le charbon minéral ou de fabriquer le *coke* pour le substituer au charbon de bois dans les travaux métallurgiques; son frère, Gabriel Jars, appliqua ce procédé aux houilles de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier et employa les produits dans l'usine de Sain-Bel (1769); comme il attribuait à l'acide sulfureux les déchets éprouvés par l'emploi du charbon brut dans la fonte des métaux, il appela l'opération le *désoufrage* de la houille. L'usage du coke se répandit en France à partir de l'année 1772.

Dès que le canal de Givors fut navigable, la production des mines de Rive-de-Gier s'accrut sensiblement ; en 1786, l'extraction s'éleva à 1,200,000 bennes.

La compagnie Lacombe dura jusqu'en 1791 ; elle avait abusé étrangement de la confiance du gouvernement et mérité la déchéance qui eut lieu en fait par la promulgation de la loi de 1791.

A Saint-Chamond, il existait, en 1778, six puits en activité; le charbon pérat se vendait 14 sols la benne pesant 180 à 190 livres et le menu 6 sols la benne du poids de 140 à 150 livres. Le charbon cru se consommait, en grande partie, pour le chauffage de la localité, dans sept fonderies situées au faubourg Saint-Julien, dans la banlieue, et dans les ateliers de plus de 10,000 ferronniers occupés au travail des clous de taillanderie, des articles de serrurerie et de quincaillerie tant à Saint-Chamond que dans les villages voisins.

A la fin du siècle dernier (1789), apparut la machine à vapeur dans le territoire de Rive-de-Gier; elle ne fut établie que plus tard dans celui de Saint-Etienne. Les travaux s'étendirent en profondeur et dans le sens horizontal; on exploitait, en général, par piliers abandonnés, même par éboulement sur certains points, et l'on perçait quelques galeries d'écoulement. En même temps, on constatait la présence du grisou dans les mines ; là, avant chaque poste, un ouvrier spécial, le *pénitent*, pénétrait dans les galeries, les parcourait et enflammait le gaz, après quoi ses camarades arrivaient dans les chantiers.

La propriété des mines de charbon, dans le Forez et dans le Lyonnais, liée à la propriété de la surface, nous l'avons dit, s'opposa constamment au développement de l'industrie houillère dans cette contrée. La loi de 1791 n'osa rompre en visière aux prétentions des propriétaires fonciers ; sous son régime, le gaspillage se continua. Plus d'un commissaire envoyé par les pouvoirs publics nous a relaté dans quelle triste situation se trouvaient à cette époque les exploitations de cette région où il était encore impossible de se procurer une boussole de mineur.

Pendant la Révolution, le combustible minéral était rare en France ; le Gouvernement, privé de la ressource des produits anglais et consommant des quantités importantes de charbon pour préparer son matériel de guerre, fit les plus grands efforts pour donner de l'activité aux exploitations houillères. Les gisements de Saint-Etienne étaient puissants; des commissaires spéciaux, des représentants en mission y furent envoyés; on appliqua les lois sur les réquisitions, sur le maximum; malheureusement les voies de communication faisaient défaut ; on songea à prolonger jusqu'à la Loire le canal de Givors, comme l'avait indiqué son auteur, mais on n'osa entreprendre un travail aussi important ; des arrêtés des Comités de la Convention édictèrent des mesures pour activer les transports et, durant cette période, les produits du bassin de la Loire, emmenés au loin sur le territoire de la République, furent d'un grand secours pour préparer la défense nationale; alors que tant d'industries étaient en souffrance, sinon mortes, les expéditions des houillères du territoire de Saint-Etienne par la Loire, qui étaient de 974 bateaux en 1791, s'élevaient au chiffre moyen de 1,200 bateaux pour chacune des années de 1793 à 1802.

La loi de 1810 promulguée, son application dans la Loire ne put avoir lieu immédiatement ; les anciens usages du pays, reconnus par l'une de ses dispositions, et les nombreux intérêts en présence firent naître, nous le savons, une foule de difficultés et suscitèrent des obstacles longs à surmonter. Sous le régime de transition qui dura de 1810 à 1824, année où les premières concessions furent délivrées, l'exploitation fit peu de progrès dans le bassin.

Il convient de rappeler cependant que ce fut l'époque où s'établirent dans la vallée du Gier les industriels qui construisirent les usines destinées au traitement des minerais de fer, récemment découverts dans le terrain houiller de la Loire, par la méthode anglaise ou par l'emploi du combustible minéral.

Dans les environs de Saint-Etienne, l'extraction s'opérait encore le plus fréquemment à dos d'homme, excepté dans trois ou quatre mines où la houille était traînée dans des bennes à patins, par les fendues ou au moyen de machines dont la valeur atteignait 4,000 francs; on utilisait également ces dernières pour faire fonctionner des pompes en bois posées sur le sol des galeries, et affectées à l'épuisement jusqu'à 100 ou 150 mètres de profondeur; on les appelait *calandres.* En général, les gisements étaient exploités par de petits propriétaires ou par des mineurs auxquels les propriétaires du sol affermaient la jouissance des couches sous leur terrain et qui, au bout de peu d'années, lorsqu'ils étaient parvenus à la limite de ce terrain et aussitôt que les eaux ou un resserrement des couches leur apportaient quelque obstacle à vaincre, abandonnaient leurs misérables travaux pour en entreprendre de nouveaux ailleurs.

A Rive-de-Gier, l'exploitation avait lieu par puits profonds et au moyen de machines puissantes dont l'établissement exigeait des dépenses considérables. Les exploitants étaient des spéculateurs traitant avec les propriétaires de la surface moyennant l'attribution d'une part en nature, ordinairement très importante et dont l'énormité et le mode de perception étaient également nuisibles aux intérêts des exploitants et à la bonne administration des mines. L'exploitation se faisait toujours par galeries, en laissant des piliers plus ou moins épais; dans quelques mines où les couches étaient puissantes, on n'enlevait que la moitié du charbon, dans d'autres, seulement le quart ou le sixième; il en était où l'on ne laissait rien.

En 1812, on comptait 63 exploitations dans le bassin; l'extraction se faisait par 128 grands percements, soit verticaux, soit inclinés; si, à Rive-de-Gier, on comptait un certain nombre de machines à vapeur, il n'en existait pas encore à Saint-Etienne. Les produits étaient supérieurs à 2,900,000 quintaux métriques, valant un peu plus de 2,400,000 francs; sur cette somme, 13 exploitations avaient perçu 1,700,000 francs; le produit moyen des 50 autres était donc de 14,000 francs.

Les débouchés se modifièrent par l'ouverture de la route de Saint-Etienne à Andrézieux et cette localité devint un nouvel entrepôt sur la Loire auquel les mines des environs de Saint-Etienne envoyèrent leurs produits; antérieurement, celles de Roche-la-Molière, du Cluzel et de Villars fournissaient seules le port de Saint-Just. Le nombre de bateaux expédiés par la Loire variait de 2 à 3,000 par an : la moyenne était de 2,200; le poids des houilles exportées par le fleuve atteignait 436,000 quintaux métriques représentant une valeur de 207,000 francs et le poids du combustible expédié de Rive-de-Gier par le canal de Givors était de 1,400,000 à 1,500,000 quintaux métriques.

Après l'institution des concessions, des progrès considérables furent réalisés; nous indiquerons l'introduction des remblais dans les mines, l'éclairage par la lampe de Davy, la descente des chevaux dans les galeries pour effectuer la traction des wagonnets sur des rails en fer, l'installation de puissantes machines à vapeur pour opérer l'extraction et l'épuisement, etc. La production ne cessa de s'accroître depuis le commencement du siècle jusqu'en 1883; de 337,071 tonnes en 1815, elle passa successivement à 683,499 tonnes en 1830, à 1,738,778 tonnes en 1845, à 2,353,522 tonnes en 1860, à 3,287,686 tonnes en 1875 et elle fut de 3,583,997 tonnes en 1883; depuis cette dernière année, l'extraction s'est ralentie et la production a sensiblement diminué.

AVIS AU LECTEUR

Dans sa 29e session tenue, en 1862, à Saint-Etienne, le congrès scientifique de France émit le vœu qu'on inscrivît sur les murs de la Diana la liste de tous les Forésiens qui, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ont rendu à leur pays des services dans l'armée, la littérature, la science, les arts et l'industrie.

Ce vœu n'ayant pas été réalisé, M. Félix Thiollier a pensé qu'il fallait reprendre l'idée de M. de Caumont, pour compléter *Le Forez*. J'ai ajouté aux catégories indiquées par le président du congrès le clergé, les jurisconsultes, les administrateurs, les bienfaiteurs et les martyrs.

La province de Forez, si petite par l'étendue, est grande par son histoire et par le nombre des hommes qui se sont fait remarquer sous tous les rapports. Elle compte quatre maréchaux de France, un amiral, neuf généraux de division, cinq cardinaux, vingt archevêques, vingt-cinq évêques, douze ministres, six ambassadeurs, deux membres de l'Académie française, un membre de l'Académie des sciences, trois membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, quatre membres de l'Académie des beaux-arts, beaucoup d'écrivains et des industriels hors ligne. Je sais peu de provinces qui puissent se comparer à la nôtre.

Le travail qui m'a été confié était ingrat et difficile. « Le temps découvre tout », dit le poète Ménandre. Je le reconnais volontiers; mais le temps m'a manqué. Ce travail, du reste, n'est qu'un essai, comme ma *Galerie de portraits forésiens*. Cependant, tel qu'il est, limité aux morts, il aura encore de l'intérêt, en relevant des noms qui ne doivent pas rester dans l'oubli et en offrant des exemples à suivre.

Je tiens à noter ici ceux de mes compatriotes qui m'ont aidé avec une rare obligeance : MM. Gustave Lefebvre, Marcel Boussand, Corrompt, H. Gonnard, Pierre Pelletier, l'abbé Chausse, l'abbé Vanel, Th. Rochigneux, Tony Joannon, Louis Monnery, Louis Chaleyer qui n'a pas craint de faire voyager de Firminy à Paris une partie de sa précieuse bibliothèque, et surtout M. Testenoire-Lafayette.

Paris, le 29 juillet 1888.

JOSEPH DELAROA
Forésien.

FORÉSIENS DIGNES DE MÉMOIRE

Par J. DELAROA

A

AILLY (Pierre Bourlier d'), né, le 14 avril 1794, à Vevey (Suisse), (où sa mère s'était réfugiée après l'arrestation de son mari, guillotiné à Lyon, en décembre 1793), numismate; mort à Nice, le 16 avril 1877. — Auteur de *Recherches sur la monnaie romaine depuis son origine jusqu'à la mort d'Auguste*, Lyon, Louis Perrin, 1864, 4 vol. in-4°. A légué à la Bibliothèque nationale une collection de médailles de la république romaine, or, argent et bronze, composée de 17,549 pièces d'une valeur de 100,000 francs. L'administration a remis au fils de M. d'Ailly deux vases de Sèvres portant une inscription commémorative de ce don, et fait graver par Le Rat un beau portrait in-4° du testateur.

AIX (François d'), jésuite. — Auteur d'un dialogue relatif à une éclipse, imprimé en 1651.

ALBON (Jean d'), né au château de Saint-André-en-Roannais, abbé de Savigny en Lyonnais 1455; mort en 1492.

ALBON (Antoine d'), né à Saint-André, abbé de l'Isle-Barbe-les-Lyon 1500; mort en 1514.

ALBON (Antoine d'), abbé de l'Isle-Barbe, doyen de l'Eglise de Lyon; mort en 1525.

ALBON (Antoine d') né au château de Saint-Forgeux en 1507, abbé de Savigny et dernier abbé régulier de l'Isle-Barbe, prieur de Saint-Rambert-en-Forez, lieutenant-général de Lyonnais, Forez et Beaujolais, archevêque d'Arles et de Lyon; mort en 1569. Médaillon, d'après une médaille, à la Bibliothèque nationale, portant au revers une inscription grecque : *La douleur est sœur du plaisir*.

ALBON (Jacques d'), ou *maréchal de Saint-André*, né au château de Saint-André, en 1510, ambassadeur auprès d'Edouard IV, maréchal de France le 29 avril 1547, lieutenant-général de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bourbonnais, haute et basse Marche et pays de Combrailles; tué en décembre 1562, après avoir été fait prisonnier à la bataille de Dreux. Portr. gr. par Delannoy, etc.

ALBON (Claude-Joseph d'), chanoine comte de Lyon, en 1679. Portr. gr. in-fol. par F. Cars. Il y a eu deux autres d'Albon, François et Claude-Gilbert, chanoines comtes de Lyon.

ALCOCK (Jean-François), né à Roanne, le 21 février 1792, député de la Loire, président du tribunal civil de Roanne, procureur général près la cour d'appel de Lyon, conseiller à la cour de cassation; mort au château de La Mothe, en novembre 1864. Portr. lith.

ALLARD (Marcellin), né à Saint-Etienne, vers 1555; mort vers 1618. — Auteur de *La gazzette françoise*, imprimée à Paris, 1605. Portr. gr. par C. de Mallery.

ALLARD (Jean-Baptiste d'), né en 1768, officier de cavalerie; mort à Montbrison, le 17 novembre 1848. A fondé les deux maisons de *la Providence*, pour procurer du travail aux femmes nécessiteuses et apprendre divers états aux jeunes filles pauvres. A légué à Montbrison son hôtel avec une collection importante d'histoire naturelle.

ALLEON-DULAC (Jean-Louis), né à Saint-Etienne, le 11 février 1723, avocat au parlement à Lyon, directeur de la poste aux lettres de Saint-Etienne; mort après 1781.— Auteur d'ouvrages d'histoire naturelle relatifs au Lyonnais, Forez et Beaujolais. La Bibliothèque nationale possède un manuscrit en deux volumes concernant Saint-Etienne au point de vue topographique, physique et critique. S'est employé avec zèle à l'introduction de la pomme de terre dans notre province.

ALLIBERT (Jacques), né à Saint-Etienne, le 11 août 1780, vicaire général de Lyon; mort dans cette ville, le 23 juillet 1864. — Auteur d'ouvrages de piété et traducteur de livres italiens.

APCHON (Claude-Marc-Antoine d'), né à Montbrison en 1721, évêque de Dijon et archevêque d'Auch; mort en 1783. Portr. gr. par Vin. Vingélisty, in-fol. maj.

AROD (Melchior), prieur de Saint-Romain-en-Jarez 1657, abbé de Saint-Léonard-de-Corbigny.

ASSIER DE VALENCHES (Pierre-Bonnet-Marie d'), né à Saint-Etienne, le 2 septembre 1785, garde du corps de Louis XVIII qu'il accompagna à Gand, conseiller général de la Loire, archéologue; mort à Montbrison, le 23 février 1864. Il avait ajouté à son nom celui de Valenches, propriété qui appartient à la famille d'Assier depuis plus de cinq siècles. — Ses principales publications sont : *Le mémorial de Dombes*, *L'assemblée bailliagère du Forez* et *Les fiefs du Forez*, d'après Sonyer du Lac, ouvrages imprimés à Lyon chez Louis Perrin.

AUBRIN, classé au nombre des saints, né à Montbrison, évêque de Lyon, au VI^e siècle. La Mure dit qu'on invoquait utilement ce saint surtout pour les fièvres et les migraines, et que beaucoup de personnes ont trouvé soulagement d'infirmités spirituelles.

AUBUSSON (Louis, vicomte d'), duc de La Feuillade et de Roannais, maréchal de France en 1724; mort le 25 janvier 1725. Portr. gr. par J.-F. Cars, etc.

AUGAGNEUR (Jean), né à Roanne, le 6 septembre 1800, bibliothécaire et conservateur du musée de cette ville; mort le 25 août 1871. A dressé le catalogue de la bibliothèque, publié, en 1856, avec une notice par le D^r A. de Viry. Il consacrait ses émoluments à augmenter le dépôt dont il était chargé; et, par testament, il a fondé une rente destinée à doter, chaque année, une fille pauvre.

B

BACHÉ (Jean), né à Lavalla, le 13 février 1827, aumônier des dames de Saint-Charles à Saint-Chamond; mort dans cette ville, en décembre 1884. — Auteur de *L'abbaye de La Bénisson-Dieu, diocèse de Lyon, fondée par saint-Bernard en 1138, restaurée et transformée par Mgr de Nérestang en 1612*.

BADINAND (Joseph), né à Saint-Etienne, le 5 mars 1780; mort dans cette ville, le 4 décembre 1863. — En 1862, il a publié, après en avoir composé lui-même l'impression chez Montagny, un petit volume sous ce titre : *Une poignée de réflexions*.

BALAŸ (Françoise-Fanny), née à Saint-Etienne, le 15 octobre 1789; morte à La Fouillouse, le 16 mars 1844. D'après le biographe Descreux, il n'existe peut-être pas à Saint-Etienne un seul établissement de bienfaisance qui n'ait été l'objet de ses soins et de ses libéralités. Elle a concouru principalement, avec Reine Francon, à l'établissement de la providence, du pieux-secours et du refuge, où l'on recueille des filles orphelines ou absolument pauvres pour les élever et leur apprendre un état. Le 14 avril 1848, ces trois maisons, qui contenaient quatre cents filles arrachées à la misère, furent dévastées et brûlées.

BAROU (Jean-Joseph), né à Chalmazel, le 25 octobre 1772, supérieur de Verrières, curé de Saint-Pierre à Montbrison, vicaire général de Lyon; mort le 5 avril 1855. Portr. lith.

BAROULIER (Hilaire), né à Saint-Etienne, le 9 janvier 1775, capitaine d'artillerie; mort à Valbenoîte, le 6 novembre 1835. A fait la campagne d'Egypte et les principales de l'Empire.

BATAILLON (Pierre), né à Saint-Cyr-les-Vignes en 1811, évêque d'Enos à Uvoa 1843, missionnaire apostolique de l'Océanie centrale; mort, le 11 avril 1877, à Lano, Wallis (Océanie). Portr. lith. Lemercier.

BAYON (Amand), né à Saint-Etienne, le 27 janvier 1788, vice-président du tribunal civil ; mort dans cette ville, le 14 avril 1850. — Auteur d'ouvrages de droit, spécialement sur les mines.

BEAUNIER (Louis-Antoine), né à Melun en 1779, conseiller municipal de Saint-Etienne, ingénieur en chef de la Loire, inspecteur général des mines, mort à Paris, le 20 août 1835. Il a droit, exceptionnellement, à une place dans notre travail, à cause des services rendus à notre pays. Il a été le promoteur et le premier directeur de l'école des mines de Saint-Étienne. Il a créé la première usine d'acier fondu, demandé et exécuté le chemin de fer de Saint-Etienne à la Loire, premier chemin de fer français, et réglé l'exploitation des concessions des mines de Saint-Etienne et de Rive-de-Gier, après en avoir dressé la topographie extérieure et souterraine.

BENOIT (Louis-Marie-Auguste), né à Saint-Etienne, le 10 février 1810, conseiller à la Cour d'appel de Paris; mort à Mantes-sur-Seine, le 5 août 1883. — A publié des notices sur d'anciens auteurs foresiens; fait réimprimer deux opsucules en vers de Benoist Voron, et *La mort de Sylvandre*, poème pastoral de D. Palerne. Le recueil des poésies inédites de Jean Palerne, préparé avant sa mort, a été édité, en 1884, par les soins de Mme Adrienne Benoît, sa veuve.

BÉRARDIER DE GRÉZIEU (Pierre-Joseph), né à Saint-Etienne, le 14 décembre 1755, chef de brigade, adjudant-général en 1793, commandant de Jaffa; mort de la peste dans cette ville, le 17 avril 1799.

BERCHOUX (Joseph de), né à Saint-Symphorien-de-Lay, le 3 novembre 1762, poète et littérateur; mort à Marcigny (Saône-et-Loire), le 17 décembre 1838. — Auteur de *La gastronomie*, d'autres poèmes et de trois romans satiriques. Portr. gr. par Réville et A. Tardieu.

BERNARD (Auguste-Joseph), né à Montbrison, le 1er janvier 1811, archéologue, nommé, en 1862, inspecteur général au ministère de l'intérieur par le duc de Persigny; mort à Paris, le 5 septembre 1868. — Auteur de nombreux ouvrages sur le Forez. A découvert à Auxerre des manuscrits du chanoine de La Mure, notamment l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, et en a obtenu la remise à la bibliothèque de Montbrison. Notre province doit beaucoup à ce laborieux écrivain, dont le conseil municipal de sa ville natale a refusé d'inscrire le nom au coin d'une rue. Portr. héliogr. in-8. Médaillon en bronze par son ami, M. Bonnassieux, 1852.

BESSY (Joseph-Etienne-Marcellin), né à Saint-Etienne, le 28 septembre 1791 ; mort en septembre 1825. A introduit le premier dans le Forez la fabrication du fer à l'Anglaise,

BLANC (Antoine), né à Sury-le-Comtal, le 12 octobre 1792, archevêque de la Nouvelle-Orléans ; mort dans cette ville, le 20 juin 1860. Portr. lith.

BOISSIEU (Antoine), né à Saint-Germain-Laval, jésuite; mort le 16 avril 1691. — Auteur de divers ouvrages. 2 Portr. gr.

BOISSONNELLE (Arnoul ou Arnolphe de), premier doyen de l'église collégiale de Montbrison 1229 ; mort le 1er septembre 1232. La plus grande partie des biens de cette maison était à Saint-Just-en-Chevalet.

BOISSONNELLE (Hugues de), frère du précédent, jurisconsulte, président des officiers de justice, lieutenant du comte de Forez, doyen de l'église collégiale de Montbrison en 1269, tuteur de Jean 1er ; mort en 1292. Il donna tous ses biens à l'église collégiale.

BOISY (Jean de), né à Boisy, neveu du cardinal de La Grange, évêque de Mâcon 1388, évêque d'Amiens 1389 ; mort à Amiens, le 4 septembre 1410. Lui et son frère Imbert, président au parlement de Paris, ont fait construire le château-fort de Boisy.

BONNARD (Jean-Aloys), né à Saint-Christo-en-Jarez, le 1er mars 1824, missionnaire, décapité, le 1er mai 1852, à Boï-Xuyèn, Tong-King occidental; déclaré Vénérable par le pape Pie IX, le 24 septembre 1857. 2 portr. lith.

BONNET (Guillaume), né à Saint-Germain-Laval, le 27 juin 1820, statuaire, membre de l'Académie de Lyon; mort dans cette ville, le 26 avril 1873.

BOUILLET (Jean), né à Saint-Etienne, le 1er janvier 1707, arquebusier célèbre, maître arquebusier du roi en 1752 ; mort le 9 décembre 1776. A fait pour Louis XV un fusil à trois coups et à une seule platine; et un autre fusil à 24 coups par un seul canon, présenté au roi en 1767.

BOUILLET (Nicolas), fils du précédent, né à Saint-Etienne en 1744, arquebusier du prince de Conti ; mort à Paris en 1800, laissant un tout jeune fils.

BOUILLET (Marie-Nicolas), fils du précédent, né à Paris, le 5 mai 1798, professeur et lexicographe ; mort à Paris, le 28 octobre 1864. — Auteur des *Dictionnaires Bouillet* et traducteur d'ouvrages philosophiques.

BOULLIER (Charles), né à Roanne, le 9 septembre 1803, négociant, président du tribunal de commerce et de la chambre de commerce, maire de la ville, conseiller général de la Loire ; mort à Roanne, le 29 mai 1888. Son administration municipale a été signalée par la construction de l'Hôtel-de-Ville et de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, et par l'installation des fontaines.

BOURBON (Jean de), né au château de Bouthéon, abbé de Cluny, évêque du Puy ; mort, le 2 décembre 1485, au prieuré de Saint-Rambert.

BOYER (Christophe), né à Saint-Bonnet-le-Château, docteur ès droits civil et canon, curé de cette ville, 1622-1668 date de sa mort. — A composé des cantiques imprimés à Lyon, 1637 ; a légué à l'église de Saint-Bonnet une bibliothèque composée de manuscrits et d'éditions rares.

BOYER (Jacques-François), né à Saint-Bonnet-le-Château, le 22 mai 1651, chanoine de Montbrison, (surnommé *Le bel esprit*) ; mort à Montbrison, le 5 septembre 1710. — Auteur d'une introduction à l'Ecriture sainte, dont la première des trois éditions est de 1699.

BRANSIET (Matthieu), en religion Frère Philippe, né à Apinac, le 1er novembre 1792, supérieur général de l'Institut des frères des écoles chrétiennes ; mort à Paris, le 7 janvier 1874. Vie du Frère Philippe par Poujoulat, Tours, Mame, 1875, in-8. Portr. gr. par Sixdeniers, in-fol. maj., et par G. Girardet, in-8, d'après Horace Vernet. L'empereur Napoléon, qui reconnaissait à l'œuvre des écoles chrétiennes « le caractère d'un grand service public », lui a rendu, en 1808, une existence légale ; et le cardinal Fesch a rappelé à Lyon les frères dispersés qui avaient survécu à la suppression de leur ordre.

BRAVARD (Jean-Pierre), né à Usson, le 20 février 1811, évêque de Coutances le 10 août 1862 ; mort à Avranches, le 13 août 1876. Portr. lith.

BROUTIN (Auguste), né à Montbrison, le 1er novembre 1811, notaire, maire de Feurs, historien ; mort à Saint-Étienne, le 23 mai 1888. — Principaux ouvrages : *Notice sur l'hôpital de Feurs ; Histoire de la ville de Feurs ; Notice sur les oratoriens de Notre-Dame de Grâce ; Histoire des couvents de Montbrison ; Notices historiques sur les familles nobles du Forez ; Histoire des châteaux du Forez*.

BUISSON (Louis), « célèbre avocat au parlement », d'après le jurisconsulte Mornac qui le place au nombre des grands hommes. L'un de ses fils fut procureur général au parlement de Paris.

C

CALLET (Pierre-Auguste), né à Saint-Etienne, le 27 octobre 1812, député de la Loire; mort à Chatenay (Seine), le 8 janvier 1883. — Auteur de diverses publications politiques et littéraires et de *La légende des Gagas*. Portr. lith.

CAPPONI (Gaspard de), seigneur de Feugerolles, du Chambon, de Roche-la-Molière, etc., né en 1593, gentilhomme de la chambre; enterré dans l'église du Chambon. Portr. gr. par de La Rousselière.

CAPPONI (Alexandre-François de), seigneur de Feugerolles et de Roche-la-Molière, né au château de Feugerolles en 1598, capitaine de chevau-légers ; mort à Casal en 1628. Portr. lith.

CHAMBEYRON (Jean-Baptiste), né à Rive-de-Gier en l'an VII, architecte ; mort dans cette ville, le 8 février 1881. — Auteur de *Recherches historiques sur la ville de Rive-de-Gier*.

CHAMBEYRON (Etienne), né à Rive-de-Gier, le 22 décembre 1815, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur de l'arsenal de La Fère ; mort, en congé, dans sa ville natale, le 19 octobre 1866.

CHAMPAGNAT (Jean-Benoit-Marcellin), né à Marlhes, le 20 mai 1789, fondateur, en 1817, de l'institut des Frères Maristes; mort le 6 juin 1840. A cette dernière époque, cette société, commencée à Lavalla avec deux novices, comptait déjà 45 maisons.

CHAMPAGNY (Jean-Baptiste Nompère de), duc de Cadore, né à Roanne, le 4 août 1756, ambassadeur à Vienne, ministre de l'intérieur et des relations extérieures, pair de France; mort à Paris, le 3 juillet 1834. Portr. gr. par Nargeot, etc.

CHAMPOLIN (Pierre), né à Montbrison, capucin. — Auteur de divers ouvrages religieux. Vivait en 1646.

CHANTELAUZE (Jean-Claude-Balthazar-Victor), né à Montbrison en 1787, procureur général près la cour royale de Douai, premier président de la cour royale de Grenoble, député de la Loire, garde des sceaux, ministre de la justice le 9 mai 1830; mort à Pierrelatte (Drôme), le 10 août 1859. Plusieurs portr. lith.

CHANTELAUZE (François-Régis), neveu du précédent, né à Montbrison, le 24 mars 1821, critique et historien, lauréat de l'Institut; mort à Paris, le 3 janvier 1888. — Editeur du manuscrit du chanoine de La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*. Auteur des *Portraits d'auteurs Forésiens* et de divers ouvrages d'histoire, notamment sur le cardinal de Retz.

CHAPELON (Jean), né à Saint-Etienne en 1648, prêtre; mort le 9 octobre 1695. — Auteur de poèmes en patois forésien. Les poésies d'Antoine, son père, et de Jacques, son aïeul, ont été imprimées avec les *Œuvres complètes* de Jean, en 1779, par les soins de l'abbé Chauve, prêtre sociétaire de Notre-Dame.

CHAPPUIS (Claude), né à Montbrison, conseiller du roi. — Auteur de *La morale de Caton*, publiée à Paris, 1653.

CHAPUIS (Joseph), né à Saint-Etienne, le 26 mars 1756, général de brigade, commandant de la ville de Berlin en 1807; mort en 1829.

CHARPIN DE GÉNÉTINES (Antoine de), chanoine comte de Lyon, évêque de Limoges 1707; mort au château de Génétines en juillet 1739. Portr. gr. par Habert.

CHARRIER (Pierre), né à Saint-Just-en-Chevalet, le 11 germinal an XI, missionnaire et confesseur de la foi au Tong-King, condamné à mort le 28 janvier 1842, sauvé par le commandant Lévêque, directeur du séminaire des missions étrangères de Paris en 1846; mort dans cette ville, le 3 janvier 1871. Portr. lith.

CHATEAUMORAND (Jean de), né vers 1355, conseiller d'Etat de Charles VI 1397, chevalier de *l'ordre de la Dame blanche à l'écu vert;* mort le 30 novembre 1429. Homme d'épée, diplomate, chroniqueur, « la figure la plus nationale de Forez », et un des plus vaillants soutiens de la cause royale contre les Anglais. D'après Froissart, c'était « un chevalier pourvu de sens et de langage, froid et attrempé en toutes manières ». Auteur de *La chronique du bon duc Loys de Bourbon*, publiée par Jehan Cabaret d'Orreville et rééditée par Chazaud. L'histoire de ce grand Forésien a été très bien résumée par M. l'abbé Reure dans *Le Roannais illustré*.

CHEZARD DE MATEL (Jeanne), née à Roanne en 1596, fondatrice de l'ordre du Verbe Incarné; morte à Paris, le 11 septembre 1670. Portr. gr. par Le Pautre, Boulanger, Ogier, etc. *Œuvres choisies de Jeanne Chezard de Matel*, précédées d'une introduction par Ernest Hello.

CHOLLETON (Jean), né à Saint-Symphorien-de-Lay, curé de Saint-Etienne en 1803, vicaire général du cardinal Fesch; mort à Paris en novembre 1807. Arrêté en 1794 et emprisonné à Montbrison pendant cinquante jours, il occupa le temps de sa prison à composer des cantiques.

CHOLLETON (Jean), neveu du précédent, né Saint-Marcel-de-Felines, le 18 juin 1788, directeur du grand séminaire de Lyon, vicaire général de Mgr de Pins. Relevé de ces fonctions en 1840, il refusa l'évêché de Clermont-Ferrand et entra dans la société des Maristes; mort le 9 février 1852.

COIGNET (Etienne-François), né Saint-Chamond, le 31 mars 1798, bibliothécaire de la ville; mort, le 2 octobre 1866, à Saint-Julien-en-Jarez. — A publié beaucoup de fables et d'élégies. Deux de ses poèmes, *Poème dithyrambique sur le siège de Lyon* et *Eloge du major Martin*, ont été couronnés par l'Académie de Lyon.

COLOMBET (Guy), docteur en théologie, curé de Saint-Etienne en 1664; mort dans cette ville, le 22 mai 1708. Promoteur de la fondation de l'église de Notre-Dame, d'un Hôtel-Dieu, d'un asile pour les vieillards et les orphelins, de plusieurs écoles gratuites, d'une chapelle dans les prisons, d'une maison pour les orphelins et d'un refuge pour les filles repentantes. Dans l'année 1693 où la ville éprouva toutes les horreurs de l'épidémie et de la famine, il fut remarquable par son dévouement à secourir ses paroissiens. Riche, il légua presque toute sa fortune aux établissements qu'il avait fondés. Son portrait est à l'hospice de la charité de Saint-Etienne.

COMBE (Michel), né à Feurs, le 20 octobre 1787, colonel du 47e régiment d'infanterie; tué à la prise de Constantine, le 15 octobre 1837. Sa ville natale lui a élevé une statue en bronze. Portr. lith.

COMBRY (André), né à Saint-Etienne, le 7 janvier 1762, curé du Chambon; canonné aux Brotteaux en 1793, pour avoir pris part au siège de Lyon. — A laissé un poème satirique, *La Capucinade*, composé à Saint-Chamond en 1792, et réédité, avec beaucoup de notes intéressantes, par M. Gustave Lefebvre.

COSTE (Pierre-Marie-Alphonse), né à Roanne en 1833, négociant, bibliothécaire de la ville, archéologue; mort, le 20 avril 1888, à Saint-André-d'Apchon. — Auteur de *Essai sur la ville de Roanne et ses environs* et de beaucoup d'articles dans *La revue du Lyonnais*, *L'ancien Forez*, etc.

COTON (Pierre), né à Néronde, le 7 mars 1564, provincial de l'ordre des jésuites, confesseur de Henri IV et de Louis XIII; mort à Paris, le 19 mars 1626. — A été le principal promoteur du rétablissement de sa compagnie en France. A refusé plusieurs évêchés et archevêchés et même le chapeau de cardinal. Le prédicateur le plus célèbre et le plus estimé de son siècle. Auteur de plusieurs ouvrages de controverse. Il est le frère de Jacques Coton, fondateur du collège de Roanne, et le grand-oncle du P. de La Chaize. Portr. gr. par Bouttats, Vermeulen, Gaillard, Auroux, Weyen, etc.

COURBON (Jean-Baptiste-Joseph), né à Saint-Genest-Malifaux, le 3 avril 1748, docteur en théologie, curé-custode de Sainte-Croix à Lyon 1789, vicaire général du cardinal Fesch; mort à Lyon, le 9 février 1824. Portr. lith.

COUSAN (Jean de), fils d'Amédée de Cousan et d'Alice de La Perrière, né au château de Cousan, abbé du Moustier en Champagne 1374; abbé de Cluny 1383; mort en 1400.

COUSAN (Guy de), fils d'Amédée, seigneur de Cousan, et d'Alice de La Perrière, le plus célèbre et le dernier de la race des Cousan, conseiller, chambellan, grand échanson, souverain maître d'hôtel du roi, puis grand chambellan de France; mort vers 1414.

CREMEAUX (François de), grand prieur d'Auvergne et général des galères de l'ordre de Malte.

CREMEAUX (Claude de), chanoine comte de Lyon 1588, doyen du chapitre 1620, conseiller du roi Louis XIII 1627, vicaire général de Lyon; mort en 1639.

CREMEAUX (Jules-César de), né le 30 mars 1732, grand fauconnier, lieutenant-général du Mâconnais; mort à Paris, le 1er décembre 1780. Port. gr. in-fol. par L.-C. Carmontelle, 1761.

CUZIEU (Pierre de), général de l'ordre de la Très-Sainte-Trinité de la Rédemption des captifs 1197, « chéry et considéré du roy Philippe le Hardy »; inhumé dans l'église de Cherfroy, au diocèse de Meaux

D

DAMAS (Claude-Marie-Gustave de), né à Montbrison, le 25 décembre 1789, général des partisans de l'armée impériale en 1814, général de l'armée persane; mort à Téhéran. Portr. lith.

DARD (Jean-François), né à Lavalla, le 3 décembre 1815, curé de La Bénisson-Dieu, de 1858 à 1863; mort à Saint-Laurent-d'Agny, le 13 mai 1866. — *Rapport monographique concernant la publication prochaine d'un ouvrage intitulé: Recherches sur l'abbaye royale de La Bénisson-Dieu en Forez*, Lyon, 1862. Ses recherches considérables ont servi à son confrère, l'abbé Baché, pour son histoire de cette abbaye.

DAUPHIN (Etienne), né à Crozet en 1806, fondateur du collège d'Oullins, doyen du chapitre de Sainte-Geneviève, chanoine du chapitre de Saint-Denis, directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, prélat romain; mort à Clamart près Paris, le 29 décembre 1882 et inhumé à Crozet. — Auteur d'un livre sur l'éducation. Portr. gr.

DELANDINE (François-Aubin), né à Néronde, le 6 mars 1756, député du Forez en 1789, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, bibliothécaire de la ville de Lyon; mort dans cette ville, le 5 mai 1820.— Auteur d'un dictionnaire historique et de divers autre ouvrages. Portr. gr. par Guersant et Sergent. Son père a publié des mélanges de littérature en 1788.

DELAROA (Claude), né à Saint-Etienne, marchand de rubans, maire et premier échevin de cette ville. — En 1750, ce fonctionnaire, dominé, avant tout, par son dévouement aux intérêts de ses administrés et par son amour de la justice, s'opposa énergiquement à une répartition des tailles qu'il jugeait trop onéreuse, et persista dans sa lutte contre le gouverneur de la province jusqu'au prix de sa liberté. En effet, par une lettre de cachet provoquée par le marquis de La Rochefoucauld de Rochebaron et datée de Versailles le 23 janvier 1751, ce magistrat fut interné au château royal d'Auxonne.

DEPLACE (Claude-Marie-Charles), né à Saint-Etienne, le 14 février 1804, professeur de philosophie, missionnaire, prédicateur, chanoine titulaire, théologal et archiprêtre de Notre-Dame de Paris, démissionnaire de toutes ces fonctions en 1869, pour entrer dans la Société de Jésus; mort à Vichy, le 15 juillet 1871. — Auteur de plusieurs ouvrages religieux, entre autres de sermons prêchés aux Tuileries en 1858.

DESCREUX (Denis), né à Saint-Etienne, le 21 février 1790, secrétaire en chef de la mairie et de la chambre de commerce; mort dans cette ville, le 17 janvier 1870. — Auteur de *Notices biographiques Stéphanoises,* Saint-Etienne, 1868.

DESVERNAY (René-Jean-Louis), né à Saint-Symphorien-de-Lay, le 1er septembre 1750, docteur en théologie, député du Beaujolais en 1789. Portr. gr. par Le Tellier

DESVERNAY, né à Lay, curé de Néronde 1750; mort en 1777. — Etant curé, il renonça aux droits de quêtes, de baptêmes et d'enterrements. Il a introduit à Néronde l'art de filer et d'ouvrer le coton.

DONNET (Ferdinand-François-Auguste), né à Bourg-Argental, le 16 novembre 1795, coadjuteur de Nancy, archevêque de Bordeaux, cardinal le 15 mars 1852, grand' croix de la Légion d'honneur; mort à Bordeaux, le 23 dédécembre 1882. — Auteur de divers ouvrages. Nombreux portr. lith.

DONZEL (Fleury), né à Rive-de-Gier, le 21 juin 1778, ingénieur civil; mort dans cette ville, le 28 août 1852. — A introduit le coke en France et posé le principe de la fusion continue en verrerie. Il a fait imprimer un volume de fables en vers.

DU CHEVALARD (François-Lucien Souchon), né à Montbrison, le 1er germinal an VI, substitut du procureur du roi à Roanne, conseiller général de la Loire, président de la société d'agriculture de Montbrison, de 1846 à 1878; mort à Montbrison, le 20 mai 1878. — Auteur d'un catéchisme agricole. A donné une impulsion remarquable aux améliorations agricoles de l'arrondissement.

DU CROC DE SAINT-POLGUE (Jacques), né au château de Saint-Polgue, prévôt de l'église cathédrale de Clermont.

DU CROS (André), docteur-médecin à Saint-Bonnet-le-Château. — Auteur d'un *Discours sur les misères de ce temps*, relatif aux troubles de 1562, dédié à la reine de Navarre, imprimé à Bergerac, 1569, à Angoulême, puis à La Rochelle, etc.

DU CROZET (Jean), né à Saint-Germain-Laval, lieutenant-général des eaux et forêts dans le comté de Forez. — Auteur d'un poème dont la 1re édition, sous le titre de *La Philocalie, etc.*, a été publiée à Lyon, 1593, et la 2e, sous celui de *L'Amour de la Beauté, etc.*, à Rouen en 1600.

DUGAS (Jacques et Jean-Baptiste), nés à Saint-Chamond, l'un en 1731, l'autre le 6 mars 1752. D'après les lettres de noblesse accordées à ces deux frères par Louis XVI, en mars 1777, ils ont porté « au dernier degré de perfection leurs manufactures de rubans de toute espèce qui occupent près de 2,400 métiers et font subsister au moins 1,200 familles ».

DUGAS-MONTBEL (Jean-Baptiste), né à Saint-Chamond, le 11 mars 1776, helléniste, membre de l'Institut, député du Rhône; mort à Paris, le 30 novembre 1834. — Auteur de divers ouvrages sur la littérature grecque et d'une traduction estimée d'Homère. A légué à sa ville natale sa belle bibliothèque qui se compose de 4.700 volumes, dont plusieurs sont très rares. La première édition d'Homère, imprimée á Florence en 1488, a été achetée au prix de 3,601 fr.

DUGUET (Jacques-Joseph), né à Montbrison, le 9 septembre 1649, oratorien; mort à Paris, le 25 octobre 1733. Inhumé dans l'église de Saint-Médard, à côté de Nicole qu'il a réfuté. — Auteur de nombreux ouvrages de dévotion, de controverse et d'éducation. Son livre *Institution d'un prince,* composé pour l'éducation du fils du duc de Savoie, Victor-Amédée, fut, suivant les *Nouvelles ecclésiastiques* du 26 décembre 1740, saisi et confisqué, et on emprisonna les distributeurs. L'édition de *Jean Nousse*, Londres, 1743, rel. anc., s'est vendue tout récemment 500 francs. Principaux portr. gr. par Desrochers, Ravenet, François, Blanchon.

DUGUET (Jean-François), frère du précédent, né à Montbrison, le 8 février 1660, docteur en théologie, oratorien, curé de Feurs pendant 36 ans; mort dans cette ville, le 13 janvier 1724. — En 1880, la société de la Diana a publié, avec des notes de M. Vincent Durand, un journal inédit laissé par ce prêtre sur la ville de Feurs, d'un extrême intérêt au point de vue des familles, des mœurs et de l'histoire locale. Il faut souhaiter que l'archevêché de Lyon recommande des travaux de ce genre aux prêtres de ce diocèse.

DU LIEU (François-Antoine), seigneur de Chenevoux, maître des comptes, marié, en 1638, à Marie-Marthe Coton. Portr. gr. par Nanteuil, 1667.

DU MARAIS (Alphonse-Jules-François Michon), né à Roanne, le 6 avril 1804, élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel d'artillerie, conseiller général de la Loire, député de Roanne, de 1852 à 1863; mort en 1870. — Auteur de divers articles dans le *Spectateur militaire,* d'un poème, *Jean Trouvé ou le Socialisme*, et de *Récréation d'un officier d'artillerie*.

DUMAREST (Rambert), né à Saint-Etienne, le 17 septembre 1750, graveur en médailles, membre de l'Institut; mort à Paris, le 4 avril 1806. — Auteur de la médaille d'Apollon pour le conservatoire de musique, de celle de Minerve pour l'Institut et de celle d'Esculape pour l'école de médecine, la plus belles de toutes, etc.

DUPLAY (François), né à Saint-Etienne, le 28 mars 1736, serrurier; mort dans cette ville. Cité comme « l'ouvrier le plus intelligent et le plus consommé dans son art ». Il est auteur de plusieurs serrures à secret.

DUPLAY (Jean-Louis), né à Jonzieux, le 21 février 1788, prêtre pendant 63 ans, supérieur du grand séminaire de Lyon, « un des Pères du clergé lyonnais »; mort au grand séminaire de Lyon, le 17 décembre 1877, inhumé à Jonzieux. Sa vie a été racontée en deux vol. par l'abbé J.-M. Chausse.

DUPRÉ (Augustin), né à Saint-Etienne, le 16 octobre 1748, graveur général des monnaies de la république, membre de l'Institut; mort à Armentières (S.-et-M.), le 30 juin 1833. Galle disait : « Dupré est le père de la ciselure : il a forcé la nature ». Médaillon à l'antique, d'après David d'Angers.

DUPUY (François), né, en 1450, à Saint-Bonnet-le-Château, docteur ès-lois, official de Valence et de Grenoble, général de l'ordre des Chartreux 1503; mort le 15 septembre 1521. A provoqué la canonisation de saint Bruno, instituteur de l'ordre des Chartreux. — Auteur de *Cathena aurea super psalmos* et autres ouvrages de piété.

DUPUY (Clément), né à Saint-Galmier en 1496, avocat au parlement.

DUPUY (Claude), fils du précédent, né à Montbrison vers 1545, jurisconsulte. Envoyé à Agen avec Pithou, de Thou et Loysel pour y tenir les Grands Jours, il y séjourna d'octobre 1582 au mois de mai suivant.

DUPUY (Pierre), fils de Claude, né, le 17 décembre 1582, à Agen, où sa mère, Claudine Sanguin de Livry, avait accompagné son mari ; conseiller du roi, garde de la bibliothèque ; mort à Paris, le 17 décembre 1653. — Auteur de *l'Histoire de l'ordre militaire des Templiers* et de nombreux autres ouvrages. Portr. gr. par Nanteuil. Viri eximii Petri Puteani Regis Christiani a consiliis et bibliothecis, cura N. Rigaltii. *Lutetiæ*, *ex offic. Cramosiana*, 1652, pet. in-4.

DUPUY (Jacques), frère du précédent, né à Paris en 1586, garde de la bibliothèque et aumônier du roi ; mort dans cette ville, le 17 novembre 1656. — A collaboré aux ouvrages de son frère Pierre. Portr. gr. par Nanteuil.

DURDILLY (Jean), né à Montbrison, docteur en droit, capitaine châtelain de Chambéon. — A fait imprimer chez Jean Vernoy, à Montbrison, en 1654, un ouvrage de jurisprudence ecclésiastique.

DURELLE (Jean), né à Saint-Just-en-Chevalet, franciscain. — Auteur d'ouvrages de piété et de philosophie, dont l'un a été imprimé à Lyon, 1626.

DURET (Nicolas), né à Montbrison en 1590, astronome, cosmographe du roi, pensionné par le cardinal de Richelieu. — Auteur de plusieurs ouvrages de mathématiques en français et en latin.

DUROSIER (Jean), né à Feurs, franciscain. — Auteur d'ouvrages de piété et de philosophie, 1640.

DU ROZIER (Arnould), seigneur de La Bâtie, né à Feurs en 1613, doyen des conseillers au baillage de Forez, maître des requêtes ordinaires de la reine Anne d'Autriche 1645, conseiller d'Etat 1651 ; mort en 1673.

DU ROZIER (Antoinette), mariée, en 1642, à Christophe Talaru de Chalmazel, seigneur de Magneux-Hauterive ; morte le 1er juillet 1674 et enterrée à Feurs. Elle institua ses héritiers universels les pauvres de l'hôpital de Montbrison qui reçut six domaines de la terre de Magneux, plus une rente annuelle de 850 livres ; et pour que la mémoire de sa volonté ne se perdît pas, elle prescrivit de faire graver son testament sur une lame de cuivre placée dans l'église Sainte-Anne.

DU ROZIER (François-Louis), né à Feurs, le 7 janvier 1773, sous-préfet de Saint-Etienne ; mort dans cette ville, le 11 novembre 1827. C'est pendant son administration, 1815 à 1827, et sous son impulsion, que l'école des mineurs a été créée, l'exploitation du territoire houiller règlementé, et le premier chemin de fer français exécuté.

DURRET (Noel), né à Montbrison, cordelier. — Auteur d'un recueil des œuvres admirables de tous les ordres religieux, 1647.

DUSAUZEY (Claude-Gabriel-Casimir), né à Saint-Maurice-sur-Loire, le 4 août 1828, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées ; mort à Digne, le 29 avril 1880.

DU TRONCHET (Etienne), né à Montbrison au XVIe siècle, secrétaire de Catherine de Médicis, trésorier du domaine de Forez ; mort à Rome vers 1584. — Auteur de nombreux ouvrages, notamment *Le vol de la plume*, et de lettres en vers et en prose, presque toutes datées de Montbrison. A traduit et publié 70 sonnets de Pétrarque, 1575. Portr. sur bois et lith.

DU VERDIER (Antoine), né à Montbrison, le 11 novembre 1544, conseiller et gentilhomme du roi, historiographe de France, contrôleur général de Lyon ; mort à Duerne, le 25 septembre 1600. — Auteur de divers ouvrages. Plusieurs portr., dont l'un gravé par Crispin de Pas.

DU VERDIER (Claude), fils du précédent, avocat à Montbrison. — Auteur d'une critique des auteurs anciens, Lyon, 1586.

DU VERNAY (Denise), mariée au chevalier de Carville, le 8 janvier 1707 ; morte le 23 octobre 1723. Après avoir légué à l'hôpital de Feurs six domaines, se retira dans cet établissement pour soigner elle-même les pauvres malades.

DU VERNEY (Joseph-Guichard), né à Feurs, le 5 août 1648, anatomiste, professeur au Jardin royal, membre de l'Académie des sciences ; mort à Paris, le 10 septembre 1730. Il professait avec un tel talent d'élocution que des comédiens venaient l'entendre. Ses conférences furent suivies par des délégués des sociétés savantes de l'Europe, jusqu'au nombre de 140. Il mit l'étude de l'anatomie tellement à la mode que « les dames portaient sur elles des pièces d'anatomie préparées par Du Verney pour en causer et les produire dans les belles compagnies ». — Auteur d'ouvrages de médecine et d'anatomie comparée.

E

ECOTAY (Seguin d'), né au château d'Ecotay, abbé de l'abbaye de la Chaize-Dieu 1078, démissionnaire en 1094, pour vivre dans la retraite à Avignon où il mourut peu de temps après. On lui attribue le don des miracles et des prophéties.

EPALLE (Jean-Baptiste), né à Marlhes, vicaire apostolique de la Mélanésie, évêque de Sion, le 21 juillet 1844 ; mutilé à coups de hache à Isabelle, archipel de Salomon, le 16 décembre 1845, il mourut trois jours après, martyr de sa foi.

ESPELEU (Raymond d'), possesseur d'une partie de la seigneurie de Souternon, évêque de Clermont en 1338 ; mort le 1er avril 1340.

ESPINAC (Pierre d'), né au château d'Apinac, le 10 mai 1540, chancelier du duc de Mayenne, prieur de Saint-Rambert-en-Forez, archevêque de Lyon 1574, député aux Etats de Blois 1577, président de l'assemblée du clergé à Melun 1579 ; mort à Lyon, le 9 janvier 1599. Portr. gr. sur bois.

F

FALCON, de la maison de Bouthéon, chanoine, doyen, archevêque de Lyon 1140 ; mort en 1145. Saint Bernard avait recommandé le nouvel élu au pape Innocent II.

FALCONNET (André), né à Roanne, le 12 novembre 1612, médecin et docteur en droit, conseiller et médecin du roi, doyen du collège des médecins de Lyon, échevin de cette ville ; mort en 1691. — Auteur d'ouvrages de médecine. Portr. gr. par Mat. Boulanger.

FARGE (Dominique), docteur en théologie, curé de Saint-Marcellin, archiprêtre de Montbrison, curé de Saint-Bonnet-le-Château 1785, vicaire général de Lyon ; mort en 1802.

FAURIEL (Claude), né à Saint-Etienne, le 21 octobre 1772, critique et historien, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Paris, membre de l'Institut, un des fondateurs de la société asiatique ; mort le 15 juillet 1844. — Auteur de nombreux ouvrages, notamment : *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des Germains ; Chants populaires de la Grèce moderne*, *Histoire de la littérature provençale ; Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes.* Son buste en marbre par Etienne Montagny est à l'Institut.

FEURS (Antoine de), protonotaire apostolique 1499, prieur d'Irigny, abbé de Saint-Léonard de Ferrière, doyen du chapitre de Lyon, évêque de Nevers 1506 ; mort le 12 novembre 1507.

FILLET (Jean), cousin germain de Jean de Boisy et neveu du cardinal de La Grange, évêque d'Apt 1391 ; mort le 26 juin 1410.

FILLON (Gilbert), né à Ambierle, le 18 février 1828, vicaire général d'Oran, curé de Feurs, aumônier de la Visitation de Saint-Etienne ; mort dans cette dernière ville, le 3 février 1887. — Auteur de la vie de *Marie de Longevialle, en religion sœur Marie-Bernard, trappistine*, 2 vol. in-12, 1866, et d'une notice sur la vie et les œuvres de M. Duguet du Bullion.

FLACHAT (Antoine), né à Saint-Chamond, le 19 juin 1725, curé de Notre-Dame de cette ville, prédicateur du roi de Pologne, député en 1789 ; mort à Saint-Chamond, le 25 avril 1803. A fondé une charité, école de travail, dans cette ville. Portr. gr. à l'aqua-tinta.

FOUDRAS DE CONTENSON (Gaspard de), son frère François, dont le portrait in-fol. a été gravé par Nicol. Auroux, et leur neveu, Antoine, ont été chanoines comtes de Lyon et grands custodes.

FOURNEYRON (Benoît), né à Saint-Etienne, le 1er novembre 1802, ingénieur civil, député en 1848 ; mort le 8 juillet 1867. — Inventeur de la turbine qui porte son nom. Auteur de divers mémoires hydrauliques et contre le monopole des mines de la Loire. A légué une somme de

20,000 francs pour la fondation de bourses d'externes au lycée de Saint-Etienne. Portr. lith.

FOYATIER (Denis), né à Bussières en 1793, statuaire; mort à Paris, le 20 novembre 1863. — Auteur du *Spartacus*, de la statue du *Colonel Combe* à Feurs, de la statue de *Jeanne d'Arc* à Orléans, etc.

G

GAGNIÈRE (Pierre), né à Saint-Etienne, curé de Saint-Cyr-les-Vignes, député en 1789; mort à l'étranger. Portr. gr. par Courbe.

GAIGNEU (Antoine), né à Montbrison. — A publié *Le Carquois satyrique*, sans l. ni d., reproduit dans le 6e vol. de *Variétés historiques et littéraires* d'Edouard Fournier; *Les Perles de Minerve*, Paris, 1617.

GALLE (André), né à Saint-Etienne, le 27 mai 1761, graveur en médailles, membre de l'Institut; mort à Paris, le 23 décembre 1844. — Auteur de médailles de plusieurs batailles du premier empire, de celle de la translation des cendres de Napoléon, etc. Portr. gr. par Reville et Frémy.

GALMIER, classé au nombre des saints, né dans la localité qui s'est appelée plus tard Saint-Galmier, d'abord serrurier, puis retiré à l'abbaye de Saint-Just de Lyon; mort dans cette ville, le 27 février 650. D'après le martyrologe romain, ce saint est célèbre par un grand nombre de miracles.

GARDETTE (Philibert), né à Saint-Romain-d'Urfé, le 7 mai 1765, un des deux fondateurs du petit séminaire de Saint-Jodard, supérieur du grand séminaire de Lyon; mort dans cette ville, le 16 août 1848.

GARNIER (Francis), né à Saint-Étienne, le 25 juillet 1839, lieutenant de vaisseau, explorateur; massacré le 21 décembre 1873, dans une sortie contre les pirates des pavillons noirs, près d'Hanoï. Ses travaux ont été publiés par son frère, M. Léon Garnier, sous le titre: *De Paris au Tibet*. Une statue en bronze lui a été élevée à Saïgon, en 1887. Portr. lith.

GAST (Adrien-Colomb de), né à Saint-Régis-du-Coin, le 12 mars 1799, prêtre fondateur d'une providence pour les jeunes orphelines à la Croix-Rousse; mort en mars 1883.

GASTE (Claude de), doyen de l'église métropolitaine 1470, comte de Lyon, ambassadeur de Louis XI à Rome, député par son chapitre aux Etats de Blois et de Tours; mort en 1495.

GÉRENTET (Jean-Baptiste), né à Saint-Rambert-sur-Loire en 1781, négociant à Saint-Etienne; mort dans cette ville, le 21 mai 1827, victime de son dévouement, en portant secours aux inondés. La ville a donné à une de ses rues le nom de ce courageux compatriote.

GILLIER (Gilbert), né à Saint-Chamond, le 3 avril 1800; mort dans la même ville le 20 juillet 1874. A légué 150,000 fr. pour la construction d'un hospice.

GIRARD (Pierre-François), né à Saint-Etienne, le 26 juin 1674, arquebusier, entrepreneur de la manufacture d'armes pour le roi 1716, maître arquebusier du régent en 1717, représentant de la compagn e des Indes 1718, écuyer et conseiller du roi 1740, contrôleur du roi près la cour des monnaies de Lyon 1741; seigneur de Roche-la-Molière en 1746; mort le 12 décembre 1751. A fait construire l'épreuve des canons d'armes à feu, au gué de Chevanelet.

GIRINET (Philibert), oncle de Papire Masson, né à Saint-Just-en-Chevalet, principal du collège Saint-Etienne et trésorier de l'église Saint-Etienne de Lyon; inhumé dans l'église de son pays natal. — A composé vers 1550 un poème latin *Idylle de Pierre Gautier, roi de la basoche de Lyon*, traduit en français et publié à Lyon, 1838, par Breghot du Lut.

GIRINOT (Pierre), né au Pont-Saint-Rambert, a écrit *Discours sur l'esjouissances et triomphes faits pour la paix en 1559*; et *Le grand souhait de la France sur le désiré retour du très chrétien roy de France et de Pologne*. Lyon, 1578.

GONTIER (Pierre), né à Roanne, le 15 avril 1621, « disciple confident » de Guy Patin, conseiller et médecin du roi, médecin de l'hôpital de Roanne, des communautés religieuses et de la famille de La Mure; mort à Roanne, le 23 octobre 1686. — Auteur, d'après de La Mure, « d'un beau livre de médecine, dédié à un autre médecin forésien, André Falconnet ». Le livre, qui est en latin, est relatif à des recherches sur l'hygiène, Lyon, 1668. Voy. une notice par le dr O. de Viry.

GONYN (Thomas), né à Montbrison, avocat. Claude Henrys dit que « de longtemps notre siège n'aura vu si docte et si précieux avocat ».

GOUFFIER (Arthus), sieur de Boisy, fils aîné de Guillaume qui acheta la terre de ce nom confisquée sur Jacques Cœur, gouverneur de François 1er, secrétaire d'Etat avec Florimond Robertet, grand maître de France 1515, premier duc de Roannais 1519; mort à Montpellier en 1519. Plusieurs portr.

GOUFFIER (Louis), abbé de Saint-Maixent en Poitou; mort en 1503.

GOUFFIER (Pierre), frère du précédent, né au château de Boisy, abbé de Saint-Maixent 1503, et de Saint-Denys 1504; mort en 1516.

GOUFFIER (Adrien), connu sous le nom de *cardinal de Boisy*, troisième fils de Guillaume, né, en 1479, au château de Boisy, grand aumônier de France 1515; évêque de Coutances 1510; cardinal 1515; évêque d'Alby 1519; mort, le 24 juillet 1524, au château de Villedieu en Touraine.

GOUFFIER (Guillaume), seigneur de Bonnivet, cinquième fils de Guillaume, né au château de Boisy en 1482, amiral de France, ambassadeur en Angleterre et en Allemagne; tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. — Lettres diplomatiques, manuscrit en deux volumes à la Bibliothèque nationale. Plusieurs portr. gr. et lith.

GOUFFIER (Aymard), sixième fils de Guillaume, abbé de Cluny, évêque d'Albi 1523; mort en 1528.

GOUFFIER (Charlotte), huitième enfant de Guillaume, gouvernante des enfants de France, mariée en 1503, à René de Cossé, grand fauconnier du roi. Portr. gr. dans le P. Montfaucon.

GOUFFIER (Claude), seigneur de Boisy, premier gentilhomme de la chambre, grand écuyer de France; mort à Villers-Cotterets en 1570. Portr. gr. dans le P. Montfaucon, et lith. *Col. des Gal. hist. de Versailles*.

GOUFFIER (Arthus II), marquis de Boisy, duc de de Roannais, né en 1627, lieutenant-général des armées du roi, puis prêtre; mort à Saint-Just près Méry-sur-Oise, le 4 octobre 1696. — Lorsque Blaise Pascal, dont il était l'ami, mourut, il fut chargé de mettre en ordre ses papiers. Gouffier, qui signait *Dvc de Roanez*, a préparé sous l'inspiration d'Arnauld et de Nicole, et publié l'édition originale des *Pensées de M. Pascal sur la religion et quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers. A Paris, chez Guillaume Desprez, 1670, in-12*, (de 41 ff. 365 pp. et 10 ff. de table.)

GOYET (Michel), notaire à Montbrison. S'étant trouvé sur les bords de la Loire débordée, à Clépé, il se jeta à l'eau dix fois de suite pour aller au secours de trente-six maçons dont le bateau avait fait naufrage, et en sauva quinze, une femme enceinte et un enfant. Ce trait de courage eut beau être rappelé devant le tribunal révolutionnaire de Feurs, en 1793, Goyet fut guillotiné.

GRANGE (Pierre), né à Chalmazel en 1791, curé de Saint-Louis à Saint-Etienne, vicaire général de Lyon en 1840; mort le 6 mai 1868.

GRAS (Pierre), né à Montbrison, le 27 mai 1802; mort à Lyon, le 29 septembre 1873. — Auteur d'un recueil de chansons et d'autres poésies; traducteur en vers des psaumes de David. Portr. lith.

GRAS (Pierre-Louis-Marie-Robert), fils du précédent, né à Saint-Etienne, le 15 décembre 1833, archéologue, archiviste et secrétaire de la Diana; mort à Montbrison, le 5 juillet 1873. — Auteur de nombreux et intéressants travaux sur le Forez. Les principaux sont: *Dictionnaire du patois Forézien, 1863; Revue Forézienne de 1867 à 1870; Répertoire héraldique* ou *Armorial général du Forez, 1874*. Il y a eu des Gras à Montbrison depuis le XIIIe siècle, d'après l'*Inventaire des titres de Forez*.

GRIMAUD (Gilbert), né à Saint-Haon-le-Chatel, docteur de Sorbonne, théologal de Bordeaux. — Auteur de plusieurs ouvrages de piété et de l'*Eloge funèbre du cardinal de Sourdis*, 1624.

GUEYDET (Pierre), né à Montbrison, curé de l'église de Saint-Pierre de cette ville. — Auteur de *Pensées théologiques*, Lyon, 1645.

GUILLAUME III, comte de Forez, fondateur de l'hôpital de Montbrison; tué au siège de Nicée en mai 1097, « percé de flèches ».

GUILLET (Claude), né à Saint-Etienne, le 22 avril 1811, missionnaire, procureur général des missions lazaristes en Chine, 1840; mort à Saint-Etienne, le 5 septembre 1859.

GUILLIAUD (Christophe), né à Saint-Etienne, le 16 janvier 1755, fabricant d'armes et de quincaillerie; mort à Lyon vers 1821. — De 1790 à 1810, a publié des mémoires sur les moyens d'améliorer l'agriculture, les manufactures et le commerce de France, et sur la mise en œuvre des métaux du département de la Loire. En 1798, il a demandé la création d'un ministère du commerce, de l'agriculture et des manufactures.

GUILLIEN (Jacques), né à Roanne, le 2 décembre 1797, avocat, juge au tribunal civil de cette ville; mort à Roanne, le 22 mai 1862. — Auteur de *Recherches historiques sur Roanne et le Roannais*, publié par Alphonse Coste. Portr. gr. par Fugère.

GUY IV, comte de Forez, né en 1198, général de l'armée pour le service de la couronne, fondateur de l'église de Notre-Dame de Montbrison en 1223; mort le 12 août 1241. Le premier, il a accordé des franchises à ses serfs. 1223. Portr. gr. par H. Gonnard, d'après une pierre tombale.

GUYON (Claude), né à Regny, le 18 juillet 1783, jésuite, missionnaire; mort à Lavaur (Tarn), le 25 novembre 1847. Nombreux portr. gr. et lith.

H

HENRYS (Claude), né à Montbrison, au commencement du XVIIe siècle, jurisconsulte, châtelain de Châtelneuf 1617, lieutenant en la châtellenie de Montbrison 1624, avocat du roi au présidial de cette ville 1639; mort en 1662. — Son recueil d'*Arrêts* a eu 6 éditions.

HEURTIER (Nicolas-Jean-Jacques-François), né à Saint-Etienne, le 20 mars 1812, avocat, maire de Saint-Etienne en octobre 1848, conseiller général de la Loire, représentant du peuple en 1849, membre de la commission consultative après le coup d'État, directeur général de l'agriculture et du commerce en 1852, conseiller d'État en 1855; mort le 10 mars 1870. — Auteur d'un livre sur l'émigration européenne, Imp. Imp. 1855. Le 19 novembre 1851, discours à l'assemblée législative sur l'exécution des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée par la rive droite du Rhône.

HUE DE LA CURÉE (Claude), né à Roanne en 1686, écuyer, lieutenant général du baillage du Roannais, poète; mort dans cette ville, le 6 avril 1764. — Ses poésies inédites sont dans la bibliothèque de Saint-Etienne et dans celle de M. Révérend du Mesnil. Elles se composent de chansons commencées à l'âge de 14 ans, des psaumes de David traduits et de comédies. *L'ancien Forez* en a publié plusieurs spécimens dans les nos 2, 3, 5 et 9.

J

JACQUEMIN (Louis), né à Saint-Genest-Malifaux vers la fin du XVIe siècle, prêtre sociétaire de cette paroisse. — Auteur d'une pastorale en vers et en 5 actes, intitulée : *Le triomphe des bergers*, Lyon, chez la Vefve de Louys Muguet, 1646, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire à la bibliothèque de Lyon. A laissé un journal inédit de la peste à Saint-Genest-Malifaux en 1625, 1628, 1630, 1631, publié, en 1887, par M. l'abbé J.-B. Vanel, forésien.

JACQUIER (Antoine), né à Saint-Héand, le 1er novembre 1706, supérieur général de la congrégation des Lazaristes, le 25 février 1762; mort à Paris, le 6 novembre 1787. Portr. gr. par Beisson.

JACQUEMONT (François), né à Boën, le 4 septembre 1757, curé de Saint-Médard; mort dans cette commune, le 15 juillet 1835. Considéré comme le chef des jansénistes dans le département de la Loire. — Auteur de diverses brochures de polémique religieuse et politique. Portr. lith. Brunet.

JALABERT (Jean-Louis), né à Saint-Etienne, le 20 janvier 1766, arquebusier, directeur général des ateliers de fabrication de l'Etat de 1791 à 1794; mort le 7 juillet 1846. — Il a amélioré la fabrication des pistolets de combat, perfectionné le système de la double détente, inventé une machine pour rayer les canons en spirale, et monté, en 1812, des ateliers spéciaux pour fabriquer des fusils se chargeant par la culasse.

JALEY (Léon-Louis-Nicolas), fils et petit-fils de graveurs de médailles, né à Paris, le 27 janvier 1812, de père et mère Stéphanois, statuaire, 1er grand prix de Rome, membre de l'Institut; mort à Paris en 1866. — Plusieurs de ses statues sont aux musées de Versailles et du Luxembourg. Portr. lith. Lemercier.

JANIER (Léonard), né à Saint-Etienne, au commencement du XVIe siècle, curé de cette ville en 1564; chanoine de Saint-Rambert; mort en 1575. La Mure l'appelle : « Le docteur forésien ». Auteur d'ouvrages de piété. Il paraît être le premier écrivain né à Saint-Etienne.

JANIN (Jules-Gabriel), né à Saint-Etienne, le 24 décembre 1804, littérateur, membre de l'Académie française; mort à Passy, le 19 juin 1874. — Auteur de nombreux ouvrages de critique et d'histoire, de romans, contes, etc. dans lesquels il parle souvent de son pays natal. En mémoire de son mari, Mme Jules Janin a fondé une bourse au lycée de Saint-Etienne. Nombreux portr. dont les principaux ont été gravés par Blanchard, G. Staal, Bouquet, Revel. Le portrait de Mme Janin a été gravé par Aloph, d'après Antonin Moine.

JAREZ (Guillaume de), abbé de l'Isle-Barbe 1224; mort en 1240.

JAVELLE (Jean-Baptiste), né à Saint-Etienne, le 10 mai 1741, armurier-mécanicien; mort en 1820. — Inventeur d'une machine propre à polir et achever extérieurement les canons de fusils, pour laquelle il obtint, en 1792, un brevet d'invention, le premier qui ait été accordé dans le département de la Loire.

JAVELLE (Jean-Baptiste), né à Saint-Etienne en 1824, curé de Chazeau et de Néronde; mort à Lyon, le 21 octobre 1884. — A publié *Royal monastère de Chazeau*, dont M. Louis Chaleyer a fourni tous les documents.

JEAN Ier, comte de Forez, né en 1275, fondateur de la salle héraldique de la Diana, a tenu les Grands Jours de Rostock et de Languedoc; ministre d'Etat de Philippe de Valois, « politique adroit, général expérimenté, administrateur et jurisconsulte »; mort à Corbeil, le 3 juillet 1333, inhumé à l'abbaye de Joug-Dieu. Le premier comte de Forez qui a introduit l'usage de la langue française dans les actes de son administration.

JOSSERAND, fils de Guy VII comte de Forez, abbé de Saint-Pierre de Vienne.

JOUR (Pierre), né à Saint-Etienne, le 7 juillet 1812, capucin missionnaire; décapité, le 18 décembre 1845, au Tong-King, au moment où il donnait l'absolution à un soldat mourant. Ce missionnaire, connu sous le nom de *Père François*, écrivait, en 1840, de Kurnaul (Indoustan) : « Au milieu de ce bon peuple, je suis à la fois prêtre, médecin et juge de paix... »

JOVIN-BOUCHARD (Georges-Victor), né à Saint-Etienne, le 10 février 1780, entrepreneur de la manufacture d'armes de guerre, premier président de la société industrielle et agricole; mort à Lyon, le 23 octobre 1835, et inhumé à Saint-Etienne. A légué à Saint-Etienne 550,000 francs pour divers établissements d'utilité publique, et à La Fouillouse 80,000 francs pour fonder un hôpital.

L

LA CHAIZE (François de), petit-neveu de P. Coton, né au château d'Aix en Forez, le 25 août 1624, jésuite, confesseur de Louis XIV en 1675, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1701; mort à Paris, le 21 janvier 1709. — Auteur de divers ouvrages. Nombreux portr. dont les principaux gravés par Trouvain, Habert, Noblin, Gantrel, Desrochers, Odieuvre. R. Chantelauze a publié une monographie de ce jésuite.

LA CHAPELLE (Josserand de), abbé de Saint-Pierre de Vienne vers 1300.

LA CHAPELLE (Bertrand de), archevêque de Vienne 1328; mort en 1355.

LACHÈZE (Jean-Claude-François-Antoine), né à Montbrison, le 16 janvier 1774, maire de cette ville, député de la Loire; mort à Montbrison, le 23 octobre 1841. Améliorations importantes pendant son administration. Portr. lith. in-fol., en habit de député. Buste en bronze par M. Bonnassieux, 1847, placé à l'Hôtel-de-Ville de Montbrison. Son fils a été député de la Loire, conseiller général, président du tribunal civil de Montbrison et conseiller à la cour d'appel de Lyon.

LA CROIX (Séraphin de), forésien, définiteur de l'ordre des FF. Mineurs Récollets au couvent des Récollets de Paris, en 1626. — A publié le *Flambeau de la vérité catholique*, etc. Paris, 1626, in-4° de 800 pp. Le titre, orné d'un beau frontispice, a 37 lignes.

LA FORGE (Pierre-Grégoire de), né à Néronde en 1648, 31e général de l'Ordre de la Sainte-Trinité le 7 novembre 1693; mort, le 27 avril 1706, à Limoy (S.-et-M.). Portr. gr. par Edelinck.

LA GOUTTE (de), forésien, a publié dans le *Mercure* de juin 1683, une nouvelle dont Honoré d'Urfé est le héros.

LA GRANGE (Jean de), né au château de Pierrefitte, docteur ès-lois, légat d'Innocent VI 1351, auprès des rois d'Aragon et de Castille, surintendant des finances et premier ministre de Charles V, évêque d'Amiens 1372, cardinal 1375; mort à Avignon, le 24 avril 1402, inhumé dans la cathédrale d'Amiens. — 2 portr. sur bois. Un de ses frères, Etienne de La Grange, a été président au parlement de Paris.

LAMBLOT (Auguste), né à Roanne, le 10 janvier 1810, prêtre; mort à Pierrefitte-sur-Loire (Allier), le 22 janvier 1887. — A publié à Bordeaux, 1843, *Voyage aux forêts de la Magdeleine par la côte roannaise, avec observations sur les végétaux.*

LA MERLÉE (Hugues de), abbé du Moustier en Auvergne vers 1332.

LA MURE (Jean-Marie de), né à Roanne en 1616, docteur en théologie, conseiller et aumônier du roi, chanoine et sacristain de l'église royale de Montbrison; mort en 1675, ayant consacré 40 ans à l'histoire du Forez et du diocèse de Lyon, dont il a, suivant l'expression de Le Laboureur, « feuilleté et digéré tous les titres ». — Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du diocèse de Lyon, 1771 ; Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pays de Forez, 1674 ; Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez.*

LANYER (Joseph-Constant), né à Saint-Etienne, le 16 août 1794, docteur en médecine, secrétaire du président du conseil des ministres en 1830, conseiller d'Etat et député de Saint-Etienne; mort à Paris, le 18 septembre 1868.

LA PERRIÈRE (Odo de), né en 1366, prieur de Souvigny en Bourbonnais, abbé de Cluny 1423; mort en 1456. On lui a attribué le don de prophétie.

LAPIERRE (Jean-Marie), né à Roanne en 1754, archéologue, bibliothécaire de la ville de Roanne; mort en 1834. — Auteur de brochures sur des antiquités de cette ville.

LA PRADE (Pierre-Marin-Victor Richard de), né à Montbrison, le 13 janvier 1812, docteur ès-lettres, poète, professeur de littérature française à Lyon, député en 1871, membre de l'Académie française; mort à Lyon, le 13 décembre 1883, inhumé à Montbrison. — Auteur de nombreux poèmes, dont plusieurs se rapportent à son pays natal. Sur l'initiative de la société de la Diana, une statue en bronze, faite par M. Bonnassieux, a été élevée à Victor de La Prade à Montbrison, le 17 juin 1888. Portr. lith. Victor de Laprade, *sa vie et ses œuvres*, par l'abbé James Condamin.

LA ROUE (Guillaume de), frère de Pierre de La Roue ou de La Roa, seigneur de Saint-Bonnet-le-Château, prieur de Savigneux 1233, élu évêque du Puy 1260, sacré à Rome par Urbain IV près de trois ans après; mort au Puy en 1288, inhumé dans l'abbaye de la Chaize-Dieu.

LA TOUR-VARAN (Jean-Antoine de), né à Firminy, le 24 juillet 1798, bibliothécaire de Saint-Etienne; mort dans cette ville en mars 1864. — Auteur de plusieurs ouvrages sur le Forez, notamment sur les châteaux et les anciennes familles.

LAURENT (Jean), né à Rive-de-Gier, le 6 avril 1789; mort à Lyon en 1877. — Auteur de *Notice historique sur la découverte de la houille à Rive-de-Gier.*

LAVAL (Antoine-Matthieu de), né à Crémeaux, le 22 octobre 1550, maître des eaux et forêts du duché de Bourbonnais, capitaine du château et du parc-lez-Moulins, géographe du roi en 1583; mort en 1633. — Auteur d'ouvrages de piété, d'histoire, de géographie, etc. C'est par ordre de Henri IV que fut publié le livre: *Desseings de professions nobles,* Paris, 1612. Portr. gr. par Th. de Leu.

LA VEÜE (Gabrielle de), dernière descendante d'une illustre famille forésienne. Elle se dévoua aux malheureux pendant l'hiver de 1709, dont l'extrême rigueur s'était ajoutée à la disette; fit construire plusieurs chapelles; donna aux hospices de Saint-Etienne plusieurs maisons et plusieurs domaines et, en 1742, institua les pauvres de la Charité ses héritiers universels. Le tréfonds de l'un de ces domaines a été vendu par les hospices, en 1843, au prix de 700,000 fr. Son portrait est conservé dans ce dernier établissement.

LAVIEU (Josserand de), abbé d'Ainay vers 1290; mort en 1294.

LAVIEU (Briand de), chanoine comte de Lyon, archevêque de Vienne 1297; mort en 1319.

LEGOUVÉ (Jean-Baptiste), né à Montbrison en 1722, avocat au parlement de Paris. — Auteur d'une tragédie non représentée et publiée sous le titre d'*Attilie*. Son fils Gabriel, auteur du *Mérite des femmes,* et son petit-fils Ernest Legouvé (dont l'acte de naissance porte: *Le Gouvé*), membres de l'Académie française.

LÉVIS (Philippe de), né au château de Boisy, le 4 novembre 1435, évêque d'Auch 1454, archevêque d'Arles 1462, cardinal 1473; mort à Rome, le 4 novembre 1475. Portr, gr.

LÉVIS (Eustache de), frère du précédent, archevêque d'Arles 1474; mort en 1490. Inhumé à Rome dans le sépulcre de son frère. Leur tombeau existe encore dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure.

LÉVIS (Antoine de), seigneur de Châteaumorand, neveu du cardinal de Tournon, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux 1516, archevêque d'Embrun 1526, évêque de Saint-Flour 1548.

LINOSSIER (François), dit *Patassoun*, peintre en décors, à Saint-Etienne. — A publié: *Poésies et pièces de théâtre en patois*, 1851; *Dictionnaire gaga-français; Œuvres patoises*, 1863; *Journal littéraire*, 1869-1870.

LISFRANC (Jacques), né à Saint-Paul-en-Jarez, le 11 mai 1789, docteur en médecine et en chirurgie, professeur à l'école de médecine de Paris, chirurgien en chef de la Pitié, membre de l'Académie de médecine; mort à Paris, le 12 mai 1847. — Auteur de divers mémoires de médecine et de chirurgie. Plusieurs portr. lith.

LYONNET (Jean-Paul-François-Marie), né à Saint-Etienne, le 12 juin 1801, évêque de Saint-Flour et de Valence, archevêque d'Alby, le 4 décembre 1864; mort dans cette ville, le 24 décembre 1875. — Auteur d'une *Histoire du cardinal Fesch* et de plusieurs autres ouvrages. A légué 20,000 fr. aux hospices de Saint-Etienne. Plusieurs portr. lith.

M

MANISSOL (Eugène), né à Saint-Romain-d'Urfé, le 13 février 1858, missionnaire, massacré pour sa foi, le 6 janvier 1884, au Laos, Tong-King occidental

MARET (Alain), forésien par son père et par ses ancêtres, né à Lyon, le 14 mai 1800, érudit; mort au Coteau, le 25 novembre 1886. — Auteur de nombreuses publications, dont plusieurs concernent le Forez. A légué à la bibliothèque de Roanne deux ouvrages manuscrits: *Essai pour servir à l'histoire de Lyon et du Lyonnais, Forez, Beaujolais depuis le VIe siècle jusqu'à la Révolution de 1789; Essai pour servir à l'histoire de Lyon et du Lyonnois, Forez, Beaujolais, depuis la Révolution jusqu'au consulat de Napoléon.* Portr. héliogr.

MARGOTIN (César-Auguste), né à Saint-Maurice-sur-Loire, prédicateur ordinaire du roi. — Auteur d'ouvrages de piété, dont l'un imprimé en 1662.

MASSON (Jean-Papire), né à Saint-Germain-Laval, le 6 mai 1544, avocat au parlement et au conseil, substitut du procureur général; mort à Paris, le 7 janvier 1611. — Auteur de divers ouvrages, la plupart en latin, au nombre d'environ 95. Portr. gr. par L'Armessin, Lubin, Faulte, Desrochers, Gauthier, etc.

MASSON (Jean-Baptiste), frère du précédent, né à Saint-Germain-Laval, archidiacre de Bayeux, aumônier du roi; mort à Paris. — Auteur de plusieurs ouvrages d'histoire tels que : *Histoire de Jeanne d'Arc* et *Le Calendrier de toutes les confréries de Paris*, etc. 1621. Ce livre est dédié au roi par Jo. Bapt. Le Masson, forésien.

MATHEVON DE CURNIEU (Antoine), né à Saint-Etienne en 1740; mort en 1807. — Auteur d'un poème *Lyrici Lusus*. Port. gr.

MATHEVON DE CURNIEU (Jean-Louis), fils du précédent, né à Saint-Etienne en 1780, colonel du 12e cuirassiers en 1811, créé baron de l'Empire; mort prisonnier à Witepsk (Russie) le 2 février 1813. Son cœur est placé dans l'église de Villars.

MELET-MANDARD (Jean-Pierre), né à Saint-Just-sur-Loire, le 22 juillet 1811, maire de cette commune pendant 30 ans; mort le 17 août 1872. A légué à cette localité ses immeubles estimés à 200,000 fr. pour l'établissement d'un hospice; aux pauvres 10,000 fr.; pour l'instruction gratuite 40,000 fr.; pour la construction d'une chapelle à l'usage de l'hospice Mandard 20,000 fr. etc.

MERLEY (Louis), né à Saint-Etienne en 1815, graveur de médailles, 1er grand prix de Rome en 1848; mort à Paris, le 17 septembre 1883. — Il a composé le groupe *La Justice*, *la Vérité* et *la Force* pour le palais de justice de Saint-Etienne.

MITTE (Ponce), abbé de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois 1370 ; mort en 1374.

MITTE DE CHEVRIÈRES (Bertrand).neveu du précédent et son successeur comme abbé de Saint-Antoine, 1374.

MITTE DE CHEVRIÈRES (Jacques), abbé d'Ambronay en Bugey vers 1415, puis de la Chassagne en Bresse 1425; mort en 1446.

MITTE DE CUZIEU (Jean), doyen de l'église métropolitaine et comte de Lyon 1525, coadjuteur de l'archevêque de Vienne; mort en 1533. — Un de ses neveux, Gaspard Mitte, a été chamarrier et comte de Lyon; un autre neveu, Jacques Mitte, épousa l'héritière de la maison de Saint-Chamond.

MITTE DE CHEVRIÈRES (Melchior), marquis de Saint-Chamond, comte de Miolans, né à Chevrières, le 19 septembre 1586, (l'année dite de la grande peste), premier baron du Lyonnais, lieutenant-général de Lyonnais, Forez et Beaujolais 1612, chevalier des ordres du roi 1619, lieutenant-général des armées du roi 1630, ministre d'Etat 1633, employé en 23 ambassades et disgrâcié quatre fois; mort à Paris, le 10 septembre 1649, et inhumé à Saint-Chamond, dans l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste. Portr. gr. par Frosne.

MOINE (Antoine-Marie, dit Antonin), né à Saint-Etienne, le 2 juillet 1796, peintre et statuaire ; mort à Paris, le 18 mars 1849. — A peint le portrait de Mme Jules Janin. Auteur du bénitier de la Madeleine, des Tritons des fontaines de la place de la Concorde, etc.

MOISSONNIER (Pierre), né à St-Bonnet-le-Château, le 16 octobre 1673, procureur du roi au bailliage du Chauffour, érudit et numismate; mort en 1759 et inhumé dans l'église de Saint-Bonnet. Voy. tome VII des Recueils de la Diana.

MONDON (Claude), né à Feurs, « célèbre avocat au parlement », d'après Sonyer du Lac.

MOUTON (Laurent), né à Montbrison, gardien du couvent des Cordeliers de cette ville, évêque de Laodicée et suffragant de Clermont 1511; mort à Montbrison vers 1517.

MOREAU (Pierre), né à Combre en 1847, missionnaire en Afrique; mort, le 21 mars 1886, à bord d'un vapeur anglais qui le ramenait en France. A donné une grande extension à la mission de la Côte-d'Or, en Afrique.

MULSANT (Fleury), né à Régny en 1790, archéologue; mort à Roanne en 1850. — Fondateur du musée de cette ville, à laquelle il a donné sa collection. Auteur d'un *Précis historique sur le musée de Roanne*, 1845.

N

NAPARD (Antoine), né à Villeret, pénitencier de Notre-Dame de Paris sous le règne de Louis XIII. — A publié un traité de la conversion du pécheur et d'autres livres de piété.

NÉRESTANG (Claude, marquis de), né au château de Chapponod près de Firminy, grand-maître des ordres de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel, abbé commendataire de La Bénisson-Dieu, prieur de Firminy, maréchal-de-camp; mort à Turin, le 2 août 1639. Portr. gr. par Van Schuppen.

NÉRESTANG (Charles, marquis de), né en 1626, au château de Chapponod, grand maître des ordres de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel; mort à Lyon, le 30 décembre 1644. — Un autre Nérestang (Charles-Achille), est né, en 1635, au même château. Portr. gr. par Van Schuppen.

O

ODIN (Jean-Marie), né à Ambierle en 1801; archevêque de la Nouvelle-Orléans; mort à Ambierle, le 25 mai 1870. Son oraison funèbre a été prononcée dans l'église de cette paroisse par l'abbé Fillon.

OLME (Guillaume de l'), abbé de la Chaize-Dieu; mort le 12 octobre 1374.

P

PAGAN (Hugues de), fils de Willelme, seigneur de Miribel, Meys et Cuzieu, premier grand-maître des Templiers 1118; mort en 1136.

PAGNON (Léopold), né à Saint-Galmier, le 6 novembre 1809, professeur de mathématiques au petit séminaire d'Alix, supérieur de celui de Montbrison, vicaire général de trois archevêques de Lyon, prélat romain; mort le 25 octobre 1886.

PAGNON (Claude-Marie-Javelin), né à Saint-Etienne, le 2 septembre 1813, avoué, littérateur et bibliothécaire de la ville; mort le 3 mars 1874. — Auteur de chansons forésiennes et de romans. A traduit, en collaboration avec Auguste Callet, les poésies de Chatterton.

PALERNE (Jean), né à la Fouillouse en 1557, secrétaire de François de Valois; mort en 1592. — Auteur d'un journal du voyage qu'il fit en Orient, à l'âge de 24 ans, et publié quatorze ans après sa mort sous ce titre : *Pérégrinations du sieur Jean Palerne, forésien, etc. Lyon, 1606.* Ses poésies ont été éditées par Auguste Benoit.

PALERNE (Gabriel), président au bailliage de Bourg-Argental. — Auteur de la *Vie de Roussier*, 1645. Le dernier Palerne, après avoir été maire de Lyon, est mort à Bourg-Argental en 1835. Portr. lith.

PAPARIN DE CHAUMONT (Pierre), né à Montbrison, ancien officier de chevau-légers, doyen de N.-D. de Montbrison 1562, évêque de Gap 1572; mort en 1591. — Auteur d'une paraphrase des psaumes, Paris, 1582.

PAPARIN (Gaspard), un de ses neveux, chanoine de la collégiale de Montbrison, est mort « en odeur de sainteté », en 1621.

PAPARIN (Claude), seigneur de Château-Gaillard en Forez, a publié, sans nom d'auteur, à Lyon, 1621, un poème intitulé : *De l'Amour, le mirouer du dévot chrestien dans lequel sont aucunement représentés l'extraction, la puissance et les effects du vrai amour, enrichi de maintes belles doctrines des sages anciens.* Il est dédié à l'évêque de Gap par son neveu. L'attribution de ce recueil à Claude Paparin par M. H. de Terrebasse, confirmée par M. A. Steyert, ne laisse aucun doute. On lui attribue aussi avec raison *La Sophie Forestière*, etc., Lyon, 1621.

PAPON (Jean), né à Crozet en 1505, maître des requêtes de Catherine de Médicis, juge royal 1529, lieutenant-général du bailliage de Forez 1540 pendant 40 ans, surnommé *Le grand juge Papon;* mort à Montbrison, le 6 novembre 1590. — Auteur d'ouvrages de théologie, de droit et de littérature. Deux portr. gr. sur bois. Un avocat de Montbrison, Fleury de La Grenge, a fait l'éloge de Papon en vers latins. — Son fils aîné, Etienne Papon, lieutenant-général criminel à Montbrison, mort en 1580, auteur d'un ouvrage de droit en latin.

PAPON (Loys), deuxième fils de Jean, né à Montbrison vers 1535, prieur de Marcilly, chanoine de Notre-Dame, qu'Anne d'Urfé déclare « un des plus grands poètes de notre siècle »; mort en 1599. — Traducteur d'un ouvrage de physique. Les œuvres poétiques du chanoine Loys Papon ont été publiées en 1857, à Lyon, chez Louis Perrin, aux frais de M. Yéménitz, par R. Chantelauze.

PAPON (Jean), né à Pouilly-les-Feurs, jésuite, professeur de rhétorique à Lyon. — Auteur d'une harangue latine à la mémoire du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon.

PARROCEL (Barthélemy), né à Montbrison en 1595, peintre; mort à Brignoles (Var) en 1660. — Deux de ses fils, Louis et Joseph, nés à Brignoles, ont été graveurs à l'eau forte et peintres d'histoire. Un des fils de Joseph, Charles, peintre du roi et membre de l'Académie de peinture, comme son père, a laissé à l'Académie un dessin de 110 pieds de long représentant la publication de la paix de 1748, qu'il n'eut pas le temps de peindre.

PASSINGES (Hector), né à Roanne, le 20 juillet 1738, naturaliste, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de cette ville; mort à Roanne, le 17 frimaire an VII. — Nombreux travaux sur la botanique, la minéralogie et la géologie. Auteur d'une lettre sur les volcans du Forez, publiée dans le grand ouvrage de Faujas de Saint-Fond sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay, 1768.

PAVY (Louis-Antoine-Auguste), né à Roanne, le 18 novembre 1805, doyen de la faculté de théologie de Lyon, évêque d'Alger 1846; mort dans cette ville, le 16 novembre 1866. — Auteur de monographies concernant Lyon. Portr. lith. Lemercier, et héliogr. d'après Compte-Calix. La vie de ce prélat a été écrite par son frère, Claude Pavy, né à Roanne en 1812, professeur au petit séminaire de Montbrison, puis vicaire général de Constantine, mort en 1878.

PEIRENC DE MORAS (François-Marie), seigneur de Saint-Priest et de Saint-Etienne, né en 1718, intendant de la généralité de Riom et de celle du Hainaut, ministre de la marine 1757, bailli du Forez 1767; mort à Paris, le 3 juillet 1771. Portr. *Col. des gal. hist. de Versailles.*

PELLETIER (Mathias-André), né à Rive-de-Gier en 1806, maître en verrerie, maire de Saint-Just-sur-Loire; mort dans cette localité, le 3 novembre 1885. — A retrouvé les procédés de coloration des verriers des XIIIe et XIVe siècles, notamment le rouge, avec autant de variations que dans les teintureries de tissus. A inventé la bouteille de verre à cordon moulé, sans prendre de brevet, procédé adopté dans toutes les fabriques de verre et qui a pour résultat de protéger l'ouvrier contre la perte de la vue. Portr. gr. in-4°.

PERNETTY (Antoine-Joseph), né à Roanne, le 13 février 1716, bénédictin, aumônier de l'expédition de Bougainville; mort en 1800. — A écrit son voyage aux îles Malouines et traduit des ouvrages de Swedenborg. Auteur d'un dictionnaire mytho-hermétique, d'un discours sur la physionomie et d'un dictionnaire de peinture, sculpture et gravure, etc. Il avait fondé une secte à Avignon et cherché la pierre philosophale.

PERSIGNY (Jean-Gilbert-Victor Fialin, duc de), né à Saint-Germain-L'Espinasse, le 11 février 1808, député du Nord et de la Loire, envoyé extraordinaire à Berlin en 1849, deux fois ministre de l'Intérieur, deux fois ambassadeur de France en Angleterre, sénateur, membre du conseil privé, grand croix de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, 1er président de la société de la Diana, membre du conseil général de la Loire; mort à Nice, le 12 février 1872, et inhumé au lieu de sa naissance. — Auteur d'un travail sur la destination des pyramides et de plusieurs mémoires sur la noblesse du Forez. A restauré la salle héraldique de Montbrison, fondé la société historique de la Diana, provoqué l'établissement du canal du Forez et celui du chemin de fer de Saint-Etienne à Montbrison, etc. Les plaques qui portaient son nom et celui du comte Jean 1er sur la façade de la Diana, ont été détruites, malgré les protestations énergiques de M. Testenoire-Lafayette, président de la société. Nombreux portr. gr. et lith. — Le recueil de ses œuvres a été publié par Joseph Delaroa sous ce titre : *Le duc de Persigny et les doctrines de l'Empire*, Paris, Henri Plon, 1865, in-8°.

PETIT (Jean), né à Roanne, curé de cette ville, chanoine de Montbrison, doyen de l'église de Clermont 1470, évêque de Mende 1474; mort en 1478.

PEYRET-LALLIER (Etienne), né à Saint-Etienne, le 5 mars 1780, avoué et avocat, conseiller général de la Loire, maire de Saint-Etienne de 1830-1837, député; mort à la Mulatière près Lyon, le 28 août 1871. — Auteur de 140 articles sur divers sujets dans le bulletin de la société d'agriculture, arts et commerce, de nombreux mémoires imprimés, la plupart relatifs à Saint-Etienne, et d'un *Traité sur la législation des mines, minières, etc.*, 2 vol. 1842. Il a provoqué la création de la chambre de commerce, du cabinet d'histoire naturelle, du musée des beaux-arts, de la caisse d'épargne, de la bibliothèque de Saint-Etienne. Un des fondateurs de la société d'agriculture.

PEYRET (Jean-Marie-Alphonse), fils du précédent, né à Saint-Etienne, le 5 août 1808, économiste; mort en 1851. — Auteur de *La Statistique industrielle du département de la Loire*, 1835, et d'un *Voyage industriel en Angleterre pendant l'année 1833*. A fait don de ses manuscrits à la bibliothèque de Saint-Etienne.

PHILIPPON (P.) dit *Babochi*. *Œuvres complètes de Babochi*, 1876 (Chansons, brands et frédons gagas).

PILLET (Jean), né à Boën, curé de Saint-Marcellin. — Auteur de l'oraison funèbre du seigneur de Crémeaux, Montbrison, 1652, chez Jean Vernoy.

POIDEBARD (Jean-Baptiste), né à Saint-Etienne, le 14 novembre 1761, prêtre, ingénieur-mécanicien ; mort, le 6 mars 1824, à Saint-Pétersbourg, où il a rendu de grands services au gouvernement russe en matière de travaux publics.

POINTE (Noel), ouvrier armurier à Saint-Etienne, député à la Convention. On a de lui *Opinion sur le jugement de Louis XVI*. Portr. gr.

POLLON (Valentin), bourgeois de Feurs, mort le 11 novembre 1629. D'après la chronique du curé Jailly, reproduite par Auguste Broutin, il montra, au moment de la peste de 1629, « le dévouement le plus sublime. » Il établit son domicile, pendant les cinq mois que dura la maladie, dans les deux campements de pestiférés; et là, véritable sœur de charité, assis au chevet des malades, il consolait les mourants et ensevelissait les morts. Le 8 juillet, lorsque le mal sévissait avec le plus de violence, la veuve Millon, atteinte de la peste et sur le point d'expirer, ayant été prise des douleurs de l'enfantement, Valentin Pollon l'assista, reçut l'enfant et le baptisa. La mère et l'enfant expirèrent dans ses bras.

PORCAIRE, classé au nombre des saints, né à Montverdun, 15e abbé de Lérins en Provence, fondateur du prieuré de Montverdun; ayant eu les yeux arrachés à Lérins par les Sarrazins, il se réfugia à Montverdun où ces barbares le tuèrent d'un coup de lance.

PORTIER (Louis), né à Montbrison, le 31 janvier 1794, évêque de Mobile (Etats-Unis) ; mort en 1859.

POUDEROUX (Jacques), seigneur de Batailloux, juge domanial, président et lieutenant général aux bailliage et sénéchaussée du Forez; mort à Montbrison, le 19 mars 1693. Portr. gr. par Humbelot.

POURRAT (Pierre), forésien, auteur de *Description du Forez*, en vers, éditée en 1865 et annotée par L. Pierre Gras.

POURRET-DES-GAUDS (A.), né à Bourg-Argental. — Auteur de deux romans historiques forésiens *Adhémar* et *Theodeberge*, Lyon, 1835, *le commandeur d'Argental*, Paris, 1841, et d'un voyage auprès de Charles X à Holy-Rood.

POUSSET (Pierre), né à Cordelle, le 5 mars 1794, prêtre; mort à Lyon en mai 1883. — A fondé la congrégation de la Sainte-Famille et, en 1825, une école de jeunes gens qui a été le berceau de l'institution des Chartreux de Lyon.

PRAIRE-ROYET (Louis-Joseph), né à Saint-Etienne, le 18 mars 1756, fabricant de rubans, président du directoire du district et maire de cette ville de 1792 à 1793. Accusé d'avoir reçu la colonne expéditionnaire des Lyonnais, il fut jugé et fusillé, le même jour, à Lyon, le 15 frimaire an II. La commune de Saint-Etienne, en l'an III, a voté un témoignage de reconnaissance en faveur de cet administrateur « mort victime de son dévouement » et fait graver son portrait.

Q

QUIRIELLE (Paul Simon de), né à Montbrison en 1829, maire de Marcilly-le-Pavé et de Montbrison, président de la société d'agriculture ; mort dans cette dernière ville, le 5 avril 1883. Port. lith. — Brochures diverses.

R

RANCHON (Louis) ou le *Major Ranchon*, né à Saint-Etienne, le 16 avril 1769. Après avoir pris part aux campagnes d'Italie, d'Egypte, d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Espagne, de Russie, de Saxe et de Waterloo, reçu trois coups de sabre et trois coups de feu, obtenu un sabre d'honneur, la couronne de fer et la croix d'honneur, il est mort à Saint-Etienne, le 23 mars 1851.

RÉBÉ (Claude de), fils de Claude, seigneur de Rébé et de Chenevoux, né en 1587, chanoine comte de Lyon, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, ministre d'Etat, archevêque de Narbonne ; mort le 16 mars 1659. Port. gr. par Cl. Mellan et Montcornet.

RECORBET (Antoine), né à Neulize, vicaire général de Lyon ; mort dans cette ville, le 16 décembre 1825. Portr. lith. d'après Aug. Flandrin.

REGNAUT (Antoinette-Françoise), veuve de Fournas, député, née à Saint-Chamond, le 1er septembre 1765 ; morte en 1839. A légué, avec une rente annuelle de 1,000 francs, les bâtiments de l'asile de Saint-Pierre destiné aux enfants pauvres.

RENAUD, de la maison des comtes de Forez, fils de Guy II, archevêque de Lyon 1193 ; mort le 28 octobre 1226. — Il fit fossoyer et revêtir de murailles le lieu appelé Rive-de-Gier.

RENON (François), né à Roanne, le 26 mars 1815, vicaire à Notre-Dame-de-Montbrison de 1842 à 1847, bénédictin ; mort à l'abbaye de Solesme, le 4 novembre 1866. — A publié : *Notice sur le culte de Saint Aubrin ; La Diana sous le point de vue historique et héraldique*, Montbrison, 1884, accompagné d'un atlas colorié des blasons de la voûte ; et *Chronique de Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison*, Roanne, 1847 ; etc.

RETORD (Pierre-André), né à Renaison, le 23 mai 1803, vicaire apostolique, évêque d'Acanthe 1840 ; décapité au Tong-King occidental, le 22 octobre 1858. Portr. lith. — Une grande partie de sa correspondance a été insérée dans les *Annales de la propagation de la foi*.

RHINS (Dutreuil de), doyen des avocats de Roanne, en 1748. — Auteur de deux mémoires sur l'histoire du Forez, publiés dans le *Mercure de France* de février 1748.

RICHARD-CHAMBOVET, né à Bourg-Argental en 1772, industriel ; mort à Saint-Chamond, le 15 avril 1851. A installé dans cette ville les métiers de Prusse et créé l'industrie du lacet. Son père a été député du Forez en 1789.

RICHARD (Ennemond), fils du précédent, né à Saint-Chamond, le 25 février 1806, vice-président de la chambre de commerce de Saint-Etienne pendant 18 ans ; mort à Lyon, le 11 juin 1873. — Auteur de *Recherches historiques sur Saint-Chamond*.

RIVAL (Etienne), né à Lorette, le 15 novembre 1855, missionnaire, massacré pour sa foi, le 6 janvier 1884, au Laos, Tong-King occidental.

ROBELIN (Bernard), d'Iguerande, a construit à Saint-Rambert le premier bateau qui a descendu la Loire jusqu'à Roanne, en octobre 1704.

ROBERTET (Jehan), né à Montbrison en 1420, contrôleur général des eaux et forêts, greffier de l'ordre de Saint-Michel et du parlement de Grenoble, secrétaire de trois rois ; mort à Montbrison vers 1490, enterré dans la chapelle de l'église collégiale où reposent son grand-père, son père, sa femme et son fils Charles, évêque d'Albi. — Un des auteurs des *Douze dames de rhétorique*, publiées après sa mort. Son portrait est reproduit sur la page du titre.

ROBERTET (Florimond), fils de Jehan, né à Montbrison, le 11 février 1459, conseiller au présidial de cette ville, secrétaire de Anne de Bretagne, ministre d'État et trésorier des finances de Charles VIII, Louis XII et François Ier, bailli du palais à Paris ; mort à Paris, le 29 novembre 1527, et inhumé à Saint-Honoré de Blois. Portr. gr. — Sur la demande du président de la société amicale des Forésiens de Paris, en 1887, le nom de cet homme d'État, qui a été ministre pendant 40 ans, a été donné par le conseil municipal de Montbrison à une rue de cette ville. M. Joseph Delaroa a publié, en 1878, dans le Recueil de la Diana, avec deux médaillons gravés, l'oraison funèbre de Florimond Robertet prononcée par Mgr Alleman, évêque de Grenoble, à Blois en 1532. Claude et François, fils de Florimond, Florimond, fils aîné de Claude, deux frères et un petit-neveu de Florimond ont été secrétaires des finances, trésoriers de France, secrétaires d'État ou baillis du palais à Paris.

ROBERTET (Charles et Jacques) fils de Jehan, nés à Montbrison, successivement évêques d'Albi ; morts l'un en 1515, l'autre en 1519.

ROBICHON (Antonin), né à Saint-Étienne en 1830, fabricant de rubans ; mort dans cette ville le 14 juin 1888. En 1866, promoteur et un des fondateurs de la société d'enseignement professionnel de la Loire. En 1870-1871, président du comité central des ambulances sédentaires de la Loire pour secourir les blessés. En 1876, créateur de l'Orphelinat des enfants abandonnés.

ROCHEBARON (Pons de), né à Rochebaron, chanoine de la cathédrale du Puy-en-Velay, chanoine et précenteur de l'église de Lyon, évêque de Mâcon 1143 ; mort le 30 avril 1166.

ROCHEFORT (Antoine de), de la maison de La Valette, abbé de Valbenoîte 1551.

ROCHEFORT (Henri de) chanoine de Montbrison, doyen de Beaujeu, doyen et comte de Lyon, gouverneur de Jean Ier, comte de Forez.

ROCHEFORT (Camille, comte de), né à Arthun, le 27 avril 1799, général de division de cavalerie en 1859 ; mort à Paris, le 17 août 1863. — Auteur d'ouvrages sur l'art hippique.

ROCHETAILLÉE (Claude-Gaspard-Camille-Jean-Marie-Antoine Bernou, baron de) né à Saint-Etienne en 1803, président de la chambre de commerce de Saint-Etienne conseiller général de la Loire ; mort au château de l'Etivalière, le 19 janvier 1857. Pendant sa vie, il a contribué à des améliorations importantes dans les services de l'hôpital de cette ville et, après sa mort, laissé 150,000 francs à cet établissement. Il a empêché le monopole houiller, en refusant de vendre sa mine de Cros.

ROCHETAILLÉE (Charles-Antoine-Henri Bernou, baron de), frère du précédent, né à Lyon, le 28 janvier 1806 ; mort à Nantas, le 24 janvier 1887. Entre ces deux dates, il n'a exercé d'autres fonctions que celles de la charité, consacrant son temps et une partie de sa fortune à des œuvres de bienfaisance, écoles libres, sourds-muets, sourdes-muettes, petites sœurs des pauvres, églises, hôpitaux, etc. Il soignait les malades pauvres à domicile, même en temps d'épidémie. Grâce à sa générosité, plusieurs communes n'ont pas eu une souffrance matérielle à secourir. Il a fait le bien pour le bien, sur la plus grande échelle et sans ostentation, dédaignant les fragiles récompenses de l'opinion publique. Ses obsèques ont été l'objet d'une manifestation extraordinaire de la part des populations.

ROQUILLE (Guillaume), né à Rive-de-Gier, le 4 brumaire an XIII, ferblantier et poète ; décédé à l'hospice de cette ville, le 1er février 1860. A sa mort, le conseil municipal, réuni extraordinairement, a voté une concession privée au cimetière et l'exécution d'un monument en mémoire de ce poète qui a joui d'une grande popularité. Les diverses poésies, en patois et en français, de Roquille ont été réunies en un volume in-8°, Saint-Etienne, 1883.

ROSTAING (Tristan, marquis de), né à Sury-le-Comtal, le 15 janvier 1513, gentilhomme de la chambre de Henri II, François II et Charles IX, gouverneur de Melun, grand maître des eaux et forêts, maréchal de France 1589, marié à Françoise Robertet ; mort à Aunay près Provins, le 7 mars 1591. Port. gr.

ROSTAING (Charles, marquis de), fils de Tristan, né le 22 septembre 1573, conseiller du roi en tous ses conseils d'Etat et de ses finances ; mort à Paris, le 4 janvier 1660. Port. gr. Après la mort de Charles, Henri Chesnau a dessiné et fait graver par Le Pôtre 22 planches in-fol. sous le titre de *Monuments divers de la maison de Rostaing, 1661*.

ROSTAING (Jules-Antoine-Jean-Marie-Germain, marquis de), seigneur de Veauchette, né en 1740, maréchal des camps et armées du roi, grand bailli d'épée du Forez ; mort à Veauchette en 1826. En 1781, colonel du régiment de Gâtinais, il a pris part, sous les ordres du général de Rochambeau, à la fondation de l'indépendance américaine.

ROUSSIER (Antoine), né à Saint-Etienne en 1596, docteur en théologie, « digne prêtre, petit de taille, mais grand en vertu », propagateur des missions dans le Forez; mort le 26 mars 1639 et enterré dans le chœur de l'église Saint-Etienne. A contribué à fonder le monastère de la visitation de Sainte-Marie, dont la construction a été faite aux frais de dame Catherine Mollin. — Auteur de divers ouvrages de piété, entre autres, *Le bon Catholique*, 1635, dans lequel se trouvent des poésies de Christophe Boyer.

ROUSSIER (Jean), neveu du précédent, docteur en théologie, missionnaire et, après la mort de son oncle, directeur des Dames de la visitation. — Auteur d'une vie de Saint François de Salles, 1667.

ROUSSILLON (Aymard de), fils de Guy de Roussillon, seigneur de Miribel, Nervieu, etc., prieur de Cluny, nommé archevêque de Lyon par Grégoire X, 1275; mort en 1284.

ROYET (François-Hippolyte), né à Saint-Etienne, le 27 janvier 1788, fabricant de rubans, maire de la ville, conseiller général de la Loire; mort le 1er juillet 1853. Administrateur distingué, il a réalisé de nombreuses améliorations à Saint-Etienne. A légué 20.000 francs pour les deux statues qui ornent la façade de l'Hôtel de Ville et dont l'auteur est Etienne Montagny.

ROYET (Julienne-Catherine-Coraly), sœur du précédent, née à Saint-Etienne, le 3 janvier 1784, et morte le 21 décembre 1855. Après avoir fait beaucoup de bien, et créé des œuvres charitables pendant sa vie, elle a légué environ 200,000 francs aux hospices de sa ville natale.

ROYET (Jean-Louis-Aimé-Théodore), né à Saint-Etienne, le 29 août 1797, négociant et hommes de lettres; mort le 12 juin 1854. A fondé le *Mercure ségusien* et la *Revue de Saint-Etienne*. et écrit dans beaucoup de journaux de la région et de Paris.

S

SAINT-BONNET (Robert de), seigneur de Saint-Bonnet-le-Château, a donné, en 1223, aux habitants de cette ville une charte d'affranchissement qui leur accordait le droit de s'administrer eux-même. Quoique octroyée l'une des premières, elle est écrite en langue vulgaire au lieu de l'être en latin.

SAINT-BONNET (Frédol de), d'une très noble famille de ce nom qui possédait le domaine de la ville de Saint-Bonnet-le-Château, évêque d'Oviédo en Espagne, élu évêque du Puy et confirmé par le pape Martin IV, le 11 septembre 1284; mort le 4 août 1289, inhumé dans l'église des frères prêcheurs de cette ville.

SAINT-GENEST (Louis Courbon, baron de), né à Terrenoire, le 22 juillet 1779, secrétaire de légation à Munich, Berlin, Cassel, La Haye, Pétersbourg, de 1802 à 1815, préfet de la Corse 1815, et de la Haute-Marne de 1818 à 1830; mort à Montbrison, le 15 mai 1855.

SAINT-MARCEL-D'URFÉ (Guillaume de), abbé d'Ahun en Limousin 1510.

SAINT-PRIEST (Antoine de), abbé de Valbenoîte et prieur de Chandieu; mort et inhumé dans le prieuré en 1550.

SAINT-PRIEST (Aymard de), né à Saint-Etienne, nommé par Henry IV premier baron de Forez pour avoir bien défendu son pays pendant les guerres de religion.

SAINT-PULGENT (Jean-François-Marie-Léon Chamboduc de), né à Montbrison, le 22 février 1822, docteur en droit, maire de Montbrison, conseiller général de la Loire, préfet de l'Ain, de la Dordogne et de Seine-et-Marne; mort à Vichy, le 5 juillet 1875. A fait beaucoup d'améliorations comme maire et publié des rapports administratifs et économiques sur le Forez.

SARTINES (Girin de), de la paroisse d'Essartine-en-Donzy, abbé de l'Isle-Barbe 1270; mort en 1295, Inhumé dans le cloître de l'abbaye.

SAUZÉA (Antonin de), né à Saint-Etienne, le 30 mars 1763, député au corps législatif, membre des Cinq-Cents, premier sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Etienne (13 mai 1800); mort, le 29 janvier 1816.

SAUZÉA (Jean-Claude-Marie, dit Hippolyte, de), né à Saint-Etienne, le 23 août 1798; mort à Monteille, le 26 juin 1883. A institué les hospices de Saint-Etienne ses héritiers universels. Les biens qu'il a légués peuvent être estimés à 2,500,000 francs environ. En outre, il a fondé une caisse de secours pour les mineurs blessés. A laissé beaucoup de manuscrits sur toutes sortes de sujets. La plupart des *généalogies* publiées par de La Tour-Varan lui appartiennent. Sa biographie a été écrite par M. Tony Joannon.

SEVELINGES (Jacques de), né à Roanne, le 20 octobre 1717, conseiller et médecin ordinaire du roi, médecin des hôpitaux de Saint-Etienne; mort le 24 septembre 1787.

SEVELINGES (Jean-Baptiste de), petit-fils du précédent, né à Boyer, le 28 juin 1807, historien; mort à Charlieu, le 26 août 1879. A légué à la bibliothèque de Roanne ses manuscrits et livres relatifs au pays.— A publié, outre quelques ouvrages d'économie sociale : *Notice historique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne; Notice sur les antiquités de Charlieu; Histoire de la ville de Charlieu, depuis son origine jusqu'en 1789*, etc. Le docteur O. de Viry a écrit une notice sur de Sevelinges.

SEVERT (Jacques), né à Saint-Marcel-de-Felines, théologal de l'église de Lyon. — Auteur de plusieurs ouvrages, la plupart en latin, notamment de l'histoire chronologique des archevêques de Lyon et évêques de Mâcon.

SMITH (Jean-Baptiste Victor), né à Saint-Etienne en mai 1826, juge au Tribunal civil; mort à Langogne (Lozère), le 30 juillet 1882, et enterré à Saint-Etienne. A donné à la bibliothèque de cette ville un assez grand nombre de livres rares et de portraits gravés de députés de la Convention, et à la bibliothèque de l'Arsenal de Paris une collection de noëls, chansons, poèmes populaires recueillis en Forez et en Velay, dont quelques-uns ont été publiés dans la *Roumanie*, la *Mélusine*, la *Revue des langues romanes*, etc. Les manuscrits laissés par V. Smith dans ce dépôt sont remplis de renseignements curieux sur notre pays.

SMITH-TIVET (Marie-Louise-Elvire), née à Saint-Etienne, le 26 juin 1811, cousine de Fauriel; morte à Paris, le 22 février 1840. A légué à la ville de Saint-Etienne la moitié de sa fortune pour établir un atelier de travail en faveur des pauvres. Portr. lith. in-fol.

SOLLEYSEL (Jacques de), seigneur du Clapier et de la Bérardière, né au château du Clapier en 1617, écuyer du roi dans la grande écurie; mort le 30 janvier 1680. — Auteur de *Le parfait Maréchal*, etc. Portr. gr. par Hainzelman, Coffin, Edelinck, etc. Il figure dans l'ouvrage de Charles Perrault · *Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, Paris, 1701, 2 vol. contenant 202 biographies avec beaux portraits gravés.

SOLLEYSEL (Odet-Joseph de), né à Saint-Etienne vers 1655, docteur en théologie, aumônier de Louis XIV; mort à Lyon. A fait construire le grand corps de logis de la maison de charité, légué un domaine à cet établissement et employé en aumônes et libéralités, pendant sa vie, la plus grande partie de ses revenus.

SONYER DU LAC (Jean-Baptiste), né à Saint-Didier, premier avocat du roi aux bailliage, domaine et sénéchaussée de Forez 1752, conseiller du roi 1788; mort le 2 août 1792.— Auteur de *Observations sur l'état ancien et actuel des Tribunaux de Justice de Forez, sur les grands hommes de ce pays*, etc. (Voir d'Assier de Valenches).

SONYER DU LAC (Hector), fils du précédent, né à Montbrison.— Auteur d'un précis historique et statistique sur le département de la Loire, publié en 1807 sous le nom de Hector du Lac de la Tour d'Aurec.

SUGNY (Jean-Marie-Vital Ramey de), né à Saint-Just-en-Chevalet, le 4 juin 1733, général de division, le 17 frimaire an VII, premier inspecteur général de toutes les troupes d'artillerie, le 29 octobre 1802, créé comte de l'Empire, le 28 janier 1809; mort au château de Bezons, près Paris, le 21 mars 1821. Portr. gr.

SUGNY (Marie-Jean-Baptiste-Antoine Ramey de), frère du précédent, né à Saint-Just-en-Chevalet, le 17 octobre 1746, maire de cette commune, président du conseil général du district de Roanne, premier préfet du Puy-de-Dôme, le 24 ventose au VIII; mort à Lyon, le 10 germinal au XII.

T

TABERT (Jean-Louis), né à Saint-Etienne, le 12 septembre 1788, vicaire apostolique de la Cochinchine et du Bengale, évêque d'Isauropolis; mort à Calcutta, le 31 juillet 1840. — Auteur d'un dictionnaire cochinchinois en latin et en langue annamite. A donné au musée de Saint-Etienne un album remarquable et une précieuse collection d'oiseaux domestiques de Calcutta.

TALARU (Jean de), né à Chalmazel, archevêque de Lyon 1375, créé cardinal 1389; mort le 24 septembre 1393. Portr. gr. sur bois.

TALARU (Amédée de), chanoine de l'église de Montbrison et de Lyon, archevêque de Lyon 1406, créé cardinal 1440; mort le 14 février 1443.

TALARU (Hugues de), chanoine de Montbrison et de Lyon, archevêque de Lyon 1488; mort, le 22 décembre 1507.

TALARU (César-Marie de), né le 8 juin 1725, inspecteur général d'infanterie, grand'croix de Saint-Louis, lieutenant-général en 1780; décapité à Paris en 1794.

TALARU (Louis-Ange-François de), né le 14 mai 1727, évêque de Coutances 1765, député en 1789; mort à Londres. Portr. gr. par Letellier.

TALARU (Louis-Marie-Justin, marquis de), né le 1er septembre 1769, ambassadeur de France en Espagne 1823, ministre d'Etat et membre du conseil privé 1825, grand d'Espagne, pair de France; mort à Paris, le 22 mai 1850. A légué aux sœurs de Saint-Joseph de Chalmazel son château et tous ses biens situés dans cette commune, à la charge d'établir des lits pour les malades du canton de Saint-Georges-en-Cousan et de les y soigner; aux religieuses de Saint-Marcel-de-Felines 30,000 fr.; à l'œuvre de la propagation de la foi 100,000 fr., etc. En lui s'est éteinte l'illustre maison de Talaru qui a fourni vingt-un chanoines comtes de Lyon, trois archevêques, un évêque, deux cardinaux, des chefs d'abbaye, des généraux, etc.

TAMET (André), né à Saint-Etienne, le 5 mai 1853, missionnaire; massacré pour sa foi au Laos, Tong-King occidental, en mars 1884. Sa biographie publiée par M. Paul Grangeon sous le titre : *Un nouveau martyr forésien*, Montbrison, Huguet.

TERRADE (Benjamin), sculpteur à Feurs, auteur des deux statues en bois de Jacquemart et de sa femme qui ornent la façade de l'église, d'un retable pour la même église, payé au prix de 715 livres, le 3 novembre 1698, et d'une nouvelle figure dorée de saint Roch, portée processionnellement le 12 août 1714.

TERRAY (Joseph-Marie), né à Boën en 1715, abbé de Molesne et de Troarn, contrôleur général des finances de 1769 à 1774, ministre d'Etat; mort à Paris en 1778. Portr. gr. par Lebeau, Cathelin, Danois, etc.

TEYSSIER (Jean-Antoine), vigneron et maire de Luppé. — *Recueil de poésies en français et en patois de Luppé de Forez*, 1863.

TEZENAS DU MONTCEL (Marie-Marguerite), née à Saint-Etienne, le 8 novembre 1795, supérieure générale de la congrégation des religieuses de Saint-Joseph ; morte le 19 mars 1867.

THÉOLIER (Auguste-Etienne-Xavier), né à Saint-Etienne, le 26 juillet 1849, publiciste et critique d'art; mort dans cette ville, le 24 décembre 1887. Un des fondateurs de la société amicale des Forésiens de Paris; fils de Théolier, fondateur du *Mémorial de la Loire*.

THIOLLIÈRE (Pierre), prêtre sociétaire à Saint-Etienne; mort le 8 octobre 1730. A laissé des notes sur l'histoire de cette ville qui ont servi à son frère qui suit.

THIOLLIÈRE (Antoine) prêtre sociétaire; mort le 6 décembre 1754. — Auteur d'une histoire manuscrite de Saint-Etienne, et d'un recueil de noëls et de petites pièces de vers en patois et en français. Quelques-uns de ses noëls publiés en 1838.

THIOLLIÈRE (J.-C.) a publié en 1791 un volume : *Diversités littéraires et philosophiques*, chez Boyer, Saint-Etienne.

TILLET (Rollin), né à Feurs, marchand. — Auteur de poésies. Les *Noëls* et *l'Antipathie* ont été imprimés à Lyon, 1651.

TISSIER (Jean), seigneur de Soleillant, de La Brosse et de Montalivet, conseiller et maître des eaux et forêts au comté de Forez, « le véritable fondateur de l'hôpital de Feurs », auquel il lègua deux domaines par testament de 26 novembre 1679. A la suite de cette donation, en 1680, une assemblée générale des habitants décida qu'on établirait à Feurs, en remplacement des femmes laïques, des filles de la Charité pour soigner les malades et instruire les jeunes filles indigentes.

U

URFÉ (Pierre d'), né au château d'Urfé, grand maître des arbalêtriers sous Charles VII ; mort le 3 décembre 1444.

URFÉ (Pierre II d') grand écuyer de France et de Bretagne; mort, le 10 octobre 1508, au château de La Bâtie. Fondateur du monastère des religieuses de Sainte-Claire à Montbrison. Le premier, il a fait usage de l'imprimerie pour la publication de ses Ordonnances.

URFÉ (Claude d'), né le 24 février 1501, premier bailli de Forez nommé par le roi en 1535, ambassadeur de Henri II au Saint-Siège et au concile de Trente, surintendant de la maison du roi, gouverneur de François 1er; mort en 1558, enterré dans l'abbaye de Bonlieu. En revenant du concile, 1548, il fit construire la célèbre chapelle de La Bâtie. Des débris de la belle bibliothèque laissée par Claude se trouvent à la Bibliothèque nationale et à celle de l'Arsenal. Port. gr. dans *Le château de La Bastie d'Urfé* par M. Félix Thiollier.

URFÉ (Anne d') petit-fils du précédent, né en 1555, gentilhomme ordinaire de Charles IX, créé premier comte d'Urfé en mars 1578 par Henri III, général de l'armée contre la Ligue populaire, conseiller de Henri IV en ses conseils d'Etat et privé, vicaire général du cardinal de Savoie, comte de Lyon, prieur de Montverdun, doyen de la collégiale de Montbrison de 1604 à 1611. — Auteur de beaucoup d'ouvrages en prose et en vers, parmi lesquels il faut noter sa *Description du pays de Forez*, publiée par Aug. Bernard. D'après Antoine du Verdier, Pierre de Ronsard, qui avait lu des poésies d'Anne d'Urfé, « en prisait grandement la façon et l'ouvrier ». Ses œuvres manuscrites sont à la Bibliothèque nationale.

URFÉ (Honoré d') frère du précédent, né à Marseille le 11 février 1567, gentilhomme ordinaire du roi; mort à Villefranche en Savoie, le 1er juin 1625.— Auteur de l'*Astrée*, le premier roman régulier qui ait été publié en France et qui fut « la folie de l'époque ». Dans une lettre du 1er mars 1614, cachetée de 48 sceaux, 29 princes ou princesses et 19 seigneurs ou dames d'Allemagne « luy rendent leurs civilités et y témoignent souhaiter de voir un jour descrire leur pays comme le doux coulant Lignon et tout le pays de Forez a esté relevé par les écrits de cet illustre. » D'après Brunet, la plus ancienne édition de la première partie qu'on connaisse est celle de Paris, 1610, in-4. L'édition complète de 1647, imprimée à Rouen, provenant de la bibliothèque de M. de Bure, a été vendue 820 fr. Il a composé d'autres ouvrages : *Epistres morales*, Lyon, 1598, in-12, écrit en prison à Montbrison et daté de cette ville, le 24 septembre 1595 ; le poème de *Sireine*, 1600 ; *La Sylvanire*, Paris, 1627 ; *La Savoysiade*, dont la bibliothèque de l'Arsenal possède la copie. En 1640, Pierre Camus, évêque de Belley, qui avait beaucoup fréquenté Honoré d'Urfé, porte ce jugement : « Il était un des plus braves et des plus vertueux cavaliers que j'aye cognu... Il réussissait merveilleusement en l'une et l'autre éloquence, libre et nombreuse, je veux dire en l'art oratoire et en la poésie. Il estoit fort versé en la philosophie et en l'histoire; il avoit les mathématiques en un haut point, avec la cognoissance des langues latine, grecque, italienne, espagnole, allemande... Sa conversation, toute pleine d'attraits, charmoit tous ceux qui avoient tant soit peu d'esprit pour en gouster les douceurs ; ses entretiens, pleins d'honneur et de civilité, estoient dignes de son génie... » Port. gr., d'après Van Dyck, par Meyssen ; un autre par Van Schuppen.

URFÉ (Antoine d'), frère du précédent, né au château de La Bâtie en 1571, prieur de Montverdun, abbé de La Chaise-Dieu 1589, évêque de Saint-Flour 1593 ; tué, le 1er octobre 1594, près de Villeret, en s'acheminant de Châteaumorand à La Bâtie, et inhumé dans l'église des cordeliers attenant à ce château. Selon La Mure, ce jeune homme « ne faisait jamais voyage qui fût un peu long, qu'il ne fît conduire après soy une bibliothèque portative et n'eût dans son train des chevaux chargés de livres... ». — Auteur de deux dialogues, *L'Honneur et la Vaillance*, Lyon, 1592, in-4°.

URFÉ (Louis de Lascaris d'), baptisé le 30 mars 1647, évêque de Limoges; mort en 1695, en odeur de sainteté, ayant employé tous ses biens au soulagement des pauvres. Dans sa jeunesse, poussé par son zèle religieux et un scrupule outré, il mutila les statues antiques d'un très grand prix qui décoraient le jardin de La Bâtie et que Claude d'Urfé, y avaient apportées, à la suite de son ambassade à Rome. Port. gr. — Ouvrages de liturgie.

La maison d'Urfé, la plus célèbre du Forez, a jeté un grand éclat par les hautes charges qu'elle a occupées dans notre province, ainsi que par son amour des arts et des belles-lettres. Elle s'est éteinte dans la personne de Joseph-Marie de Lascaris d'Urfé, né vers 1652, bailli de Forez, et mort à Paris, le 13 octobre 1724.

V

VALLADIER (André), né à Apinac vers 1569, jésuite, prédicateur ordinaire de Henri IV, abbé de Saint-Arnould de Metz, 1612, démissionnaire en 1617; mort le 3 août 1538. Dernier abbé régulier qu'ait produit le Forez. — Auteur de beaucoup d'ouvrages et notamment de plusieurs volumes de sermons et d'un ouvrage en latin sur l'abjuration de Henri IV. Portr. gr. par Michel Lasne.

VALANCIER (Etienne), forésien, secrétaire de M. de Gault. — Auteur de divers ouvrages et de poésies, de 1568 à 1577.

VALDEBERT, gentilhomme forésien, seigneur de Lupé, qualifié de « Vray homme de Dieu ». Vers 660, saint Evremond, archevêque de Lyon, « son amy intime », le manda auprès de lui pour que Valdebert le préparât au martyre.

VALGELAS (Claude), né à Saint-Chamond, médecin ordinaire du roi. — A traduit du latin en français *Commentaires de la conservation et prolongation de la vie* par Hiérôme Monturet, seigneur de Miribel en Dauphiné, Lyon, 1559, in-4°.

VALUY (Benoît), né à Rive-de-Gier, le 13 octobre 1808, jésuite; mort à Lyon, le 24 août 1869. — A publié plusieurs ouvrages de piété et laissé trois volumes de sermons à la maison de Jésus.

VARINARD (Adrien), né à Perreux, le 4 décembre 1824, avocat, juge de paix; mort à Saint-Etienne, le 27 mai 1886. — Auteur de diverses brochures et directeur du journal *La graphologie*.

VERNE (Antoine-Marie), né à Roanne le 28 décembre 1753, commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale de cette ville, député, en l'an VII, au conseil des anciens et, en l'an X, au corps législatif. Port. gr. *Collection Gonord*. Son fils et son petit-fils, Verne de Bachelard, ont été conseillers à la cour d'appel de Lyon. Ils sont inhumés à Commelle-Vernay.

VERPILLEUX (Jean-Claude), né à Rive-de-Gier, le 13 floréal an VI, industriel; mort à la Catonnière près de cette ville, le 13 octobre 1875. A construit les bateaux à vapeur dits *grappins* pour faire le service de Lyon à Avignon, et la première locomotive pour le chemin de fer de Saint-Etienne.

VERT (Raoul), archevêque de Reims, le 19 septembre 1107; mort dans cette ville en 1123.

VERNOIL (Ferry de) de l'ancienne maison de Vernoil près de Saint-Germain-Laval, maréchal de France. Suivit le comte de Forez à la croisade entreprise par saint Louis.

VERTOLEY (Geoffroy de), abbé de l'Isle-Barbe 1268.

VERTOLEY (Pierre de), frère du précédent et son successeur dans la dignité d'abbé; mort en 1270.

VINOLZ (Claude), né à Saint-Bonnet-le-Château, chanoine de Montbrison. — Auteur des *Reigles des religieuses hospitallières du premier et ancien Hostel-Dieu de Montbrison*, etc., imprimé dans cette ville, 1653.

VIOU (Jean-Pierre), né à Saint-Pal-en-Forez, le 10 août 1707, dominicain; mort le 29 avril 1781. — Auteur de divers ouvrages. Portr. gr.

VIRY (Jean-Baptiste-Arthur Arthaud de), né à Saint-Germain-Laval, le 26 septembre 1802, docteur en médecine, médecin de l'hôpital de Roanne pendant 33 ans; mort dans cette ville, le 25 août 1868. — Diverses publications intéressant Roanne.

VORON (Benoist), maître-ès-arts et recteur aux écoles de Saint-Chamond, a publié à Lyon, 1586 et 1613, *L'enfer poétique, comédie françoyse* en 5 actes et en vers, sur les sept péchés mortels et sur les sept vertus contraires. Réédité, Vienne, 1878, par Auguste Benoît.

724

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Les nombres qui suivent certains noms indiquent la quantité d'exemplaires souscrits sur papier vergé à la forme.
La lettre (J) indique la souscription à des exemplaires sur papier du Japon.

Bibliothèques : du Palais des Arts de Lyon, de la Ville de Lyon, du Puy, de Saint-Etienne (2), de l'Ecole des Arts industriels de Saint-Etienne, de l'Ecole Professionnelle de Saint-Etienne ; Chambre de Commerce de Saint-Etienne (2), Conseil général de la Loire (20), Sociétés : de la Diana (5), Française d'Archéologie, de Lecture de Lyon.

MM.

Alamagny, Allimant, Anglade, A. Arbel, P. Arbel, Arlin, Arnaud, Arssac, d'Assier, Auboyer, Audiffred, Aulagne, Aulagnier, Auroux, d'Avaize, abbé J. Avril, Aynard.

Ferdinand Balay, Fernand Balay, Mme Francisque Balay, Francisque Balay, Urbain Balay (2), F. Balas, P. Balas, Balouzet Barratte, Barbat, Barban, Bardey, Bargeton (J), Barnay, Barriot, Barroin A. de Barthélemy, abbé Bartholin, Batut, Bauchu, Bayon, comte de Beaufranchet, Beauverie (8 et 1 J) vicomte de Becdelièvre, Bégule, Mme Benoit, Benoit, G. Benoit, Bény, Bernard, Bernicat, Bernoux et Cumin, Berthet, Bertrand, Besse, Besson, abbé Besson. Béthenod, Biron, Birot, Bitterlin, Blachon, Blanc, Boggio, H. de Boissieu, L. de Boissieu, M. de Boissieu (2), V. de Boissieu, Bonnaire, Bonnard, Bonnassieux, Bonnassieux, Bonnet, Borel, Bory, P. Bouchetal-Laroche, Boulin, Boullier, Bourganel, Bournat, Bourlier, Braly, A. Brassart, E. Brassart, Bréchignac, Bret, Brossard, Brugniant, Brun, F. Buhet, J. Buhet, Bulliot.

Cahuzac, Cambefort, Canel, Cantal, Carrier, Carro, Carron, Cénas, baron de Chabert, Chaize, A. Chaland, T. Chaland, L. Chaleyer (2), J.-B. Chaleyer, comte de Chambost, Chambovet, Chamussy, Chansselle, Chapelon, Chapuis, baron Chapuys de Montlaville, Charnay (J), Chardenet, comte de Charpin-Feugerolles (1 et 1 J), Charvet, Chassain de la Plasse, Charvériat, de Chazotte, du Chevalard, Chevalier (10), V. Chevalier, Chomer, Chorel, Chossonnery, Choussy, Coadon (2), Coiffet, Coignet, Ad. Colcombet, V. Colcombet, Comte, Chanoine Condamin, abbé Conil, abbé Constanciel, Coquard, Coquet, Coste, comte de Courtin de Neufbourg (4 et 1 J), Cote, Coudour, Coupat, F. Courbon (J), Cros, de Croze, Crozet-Boussingault (2).

Dareste de Saconay, E. Déchelette (2), H. Déchelette, J. Déchelette (2), Delaroa, Delharpe, Delmont, Descours, Desjardins, A. Desjoyeaux, J. Desjoyeaux, N. Desjoyeaux, Desmaroux, Desvernay, Detours, Devillaine, Deville, J.-B. Deville, Dizain et Richard (2), Dorian, Douvreleur, abbé Dromard, Dubourg, Dufour, Dugas, Dugas de la Catonnière, Dugnat, H. Dulac, P. Dulac, Dumas, Duplay, Dupin, Durand, Durand, A. Durand, V. Durand, Durel.

Echernier, Ehrard, J.-J. Epitalon, J.-M. Epitalon (1 et 1 J), Euler, Euverte, Evrard.

Fabre, Faisant, Faure (2), Faury, Favarcq, E. Finaz, J. Finaz, L. Finaz, V. Finaz, Fleury, abbé Font, Forest, Forissier (J), H. Forissier, Forot, Fortier Beaulieu, Franchet (J), Froget (2), Fulchiron, A. Fustier, P. Fustier.

Gachet, Galle, Gallet, Garand, Gardon, Gariod (J), J. Gaudet, N. Gaudet, A. Gauthier, E. Gauthier (2), J. Gay, V. Gay, des Gayets, Georg, Gérard, Gérentet (J), J. Gerin, Gerin-Rose, Germain de Montauzan, Géry, Ginot, Gillet, Gérard, Girin, Girinon, Giron (2), Glatard, Gonindard, E. Gonon, J. Gonon, Goubier, Grangeon, Granger (2), E. Grangier, I. Grangier, Grau, Grenot, Grisard, Grosse, Gros, Grubis, Guelle, Guerry, Guichard, Guillet, A. Guitton, P. Guitton.

Hedde, Helle, Héron de Villefosse, Hervier, Hildesheimer, Huguet (3).

Jacob, Jacotin, A. Jacquemont, H. Jacquemont, Jacquet, Jacquier, Jamot, Jarrosson, Jeannez, Jordan de Sury (J), Jotillon, Journoud, Jouve, Joulin, Jullien.

Klotz.

Lachenal, Lacour, Lafay, O. Lafay, Lafuma, Lambert, abbé Langloys, Lanyer, Lapillonne, Lapoire, Laurent, G. Laurent, I. Laurent, Lavie Compin, Légier de la Garde, Lemaire, Leriche, Leroux, Levet, Liabœuf.

P. Madignier, Maillon (2), Mangin, baron des Marais, Margot, Maridet, abbé Marnat, Marrel aîné, C. Marrel, E. Marrel, J.-B. Marrel, Martin Gubian, Mauras (2), Maussier de Grandchamp, abbé Mazeran, Mazodier, Meaudre, Meaudre de Sugny, vicomte de Meaux (2), Mehier-Cédié, Meizel, Méley, Révérend du Mesnil, Michot, Mignot, Miolane, Miquel, Mollière, Monery (1 et 1 J), Montagnon, Montélimar, de Montgolfier, de Montrouge, abbé L.-M., Moyse, Muller, Mulsant.

Nan, abbé Nesme, A. Neyrand, C. Neyrand, E. Neyrand, W. Neyrand, Neyret, A. Neyron (J), L. Neyron, L. Neyron des Granges (J), baron Neyron de St-Julien, G. Neyron, L. Nicolas.

Olive, Oriol.

Pagnon, Paire, Palais, comte Palluat de Besset, H. Palluat de Besset, Pascal, de Paskowitz, Payre, Péligot, Pellet, G. Pelletier, Penel, Peniguel, baron des Périchons, Périer, Petin, Petit, Peyret-Lacombe, Pfaundler, Philip, F. Philip, Pierra, baron Piston, Pitaval, A. de la Plagne, T. de la Plagne, comte du Plessis, J.-B. Ploton, abbé Plotton, G. Poidebard, W. Poidebard, Podesta, Poinat (J), Point (J), Poméon, Poncetton, comte de Poncins (1 et 1 J), Porcher, Portier, comte Pozzo di Borgo, Prénat, A. Prénat, L. Prénat, Prodon, Puthod, Puy de la Bastie.

Ramel, J. Ramel (J), Raverot, Ravier, Raymond, Réal, Rebour, abbé Reure, Rey, Reymondon, Reynaud (J). de Riaz-Audra, Ribollet, Richard, F. Richard, Richarme, Rivoire, Robert, baron C. de Rochetaillée, baron V. de Rochetaillé, Rochigneux, Rolland de Ravel, Rondard, Rondet, C. Rony, J. Rony, L. Rony, Roussel, Roustan, A. Roux, V. Roux, Roux, Rozet.

Saignol, sœur Saint-Afre née Pelletier, de Sainte-Colombe, de Saint-Pulgent, A. de Saint-Pulgent, Sallé, Sardaine, Saunier, du Sauzay, Seguin, Smith, Soubre, Souchier, Souchon, comte de Soultrait, Staron, Stengelin, Steyert, Sutterlin.

Talichet, Tardy, Terrat, C.-P. Testenoire-Lafayette, P. Testenoire-Lafayette, Mme Testenoire, Tézenas du Montcel, A. Théolier (1 et 1 J), H. Théolier, Thevenet, Trouilleux, A. Thiollier, E. M. N. et P. Thiollier (12 et 4 J), L. Thiollier, C. Thiollière, E. Thiollière, Thomas (J), Troyet, Tournaire, de Tours. de Turge.

Vachez, C. Vadon, P. Vadon, abbé Valentin.

Waltener.

NOMS DES AUTEURS

MM.

DE BARTHÉLEMY, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes, des Sociétés des Antiquaires de France et de l'Ouest, de la Société Française d'Archéologie, de la Diana, de la Société Eduenne, etc.

M. DE BOISSIEU, membre de la Diana et de la Société Française d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.

E. BRASSART, membre de la Société Française d'Archéologie, de la Diana, de la Société Eduenne, Correspondant national de la Société des Antiquaires de France.

E. BROSSARD, sénateur, membre du Conseil Général de la Loire, etc.

BULLIOT, président de la Société Eduenne, Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, etc.

J. DELAROA, ancien conseiller général de la Loire, président de la Société amicale des Foréziens, membre Correspondant de la Diana, etc.

VINCENT DURAND, Correspondant national de la Société des Antiquaires de France, de la Société littéraire, historique et Archéologique de Lyon et de la Société Eduenne, secrétaire de la Diana et membre de la Société Française d'Archéologie.

FAVARCQ, membre de plusieurs Sociétés savantes.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de la Société des Antiquaires de France et de la Société Française d'Archéologie, Conservateur des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes.

E. JEANNEZ, Correspondant national de la Société des Antiquaires de France, membre de la Diana, de la Société Française d'Archéologie et de la Société Eduenne.

Vicomte DE MEAUX, ancien sénateur, ancien ministre, membre de l'Académie de Lyon, de l'Institut des provinces et de la Diana, Inspecteur de la Société Française d'Archéologie.

E. MULLER, Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, etc.

NOELAS, membre de la Société Française d'Archéologie, de la Diana, etc.

T. ROCHIGNEUX, Conservateur de la Diana.

A. STEYERT, membre de la Diana, etc.

P. TARDIEU, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, etc.

C.-P. TESTENOIRE-LAFAYETTE, ancien président de la Diana, membre de la Société Française d'Archéologie, etc.

P. TESTENOIRE-LAFAYETTE, membre de la Diana et de la Société Française d'Archéologie.

F. THIOLLIER, Correspondant national de la Société des Antiquaires de France, membre de plusieurs sociétés artistiques ou archéologiques.

A. VACHEZ, secrétaire de l'Académie et membre de la Société littéraire et archéologique de Lyon, de la Société Française d'Archéologie et de la Diana.

TABLE DES MATIÈRES

Lettre a M. Vincent Durand, par F. Thiollier....... v

AVANT-PROPOS

I. Anciennes descriptions du forez.............. vii
II. Le Forez ? par A. Steyert (1)................ viii
III. Itinéraire artistique en Forez, par F. Thiollier. xvii
IV. L'art en Forez, par A. Steyert (2)............ xxxiv

LE PAYS DE FOREZ

Histoire et Description générale, par le vicomte de Meaux i

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne et ses cantons, par C. P. Testenoire-Lafayette.................................. 35
Canton de Bourg-Argental, par E. Brassart....... 73
Canton du Chambon-Feugerolles, par divers membres de la Diana.................................. 81
Canton de Pélussin, par E. Brassart et P. Tardieu.. 92
Canton de Rive de Gier, par E. Brassart et P. Tardieu 99
Canton de Saint-Chamond, par M. de Boissieu...... 108
Canton de Saint-Genès-Malifaux, par E. Brassart et P. Tardieu.................................. 120
Canton de Saint-Héand, par F. Thiollier.......... 124

ROANNE

Canton de Roanne, par E. Jeannez................. 133
Canton de Belmont, par E. Jeannez................ 164
Canton de Charlieu, par E. Jeannez............... 166
Canton de la Pacaudière, par F. Noëlas et E. Jeannez. 185
Canton de Néronde, par A. Vachez................. 194
Canton de Perreux, par E. Jeannez................. 204
Canton de Saint-Germain-Laval, par P. Tardieu... 210
Canton de Saint-Haon-le-Chatel, par E. Jeannez et F. Noëlas.................................. 222
Canton de Saint-Just-en-Chevalet, par P. Tardieu.. 239
Canton de Saint-Symphorien de Lay, par A. Vachez. 247

MONTBRISON

Canton de Montbrison, par T. Rochigneux......... 259
Canton de Boen, par V. Durand.................... 289
Canton de Feurs, par F. Thiollier................ 332
Canton de Noirétable, par E. Brassart............ 340
Canton de Saint-Bonnet-le-Chateau, par F. Thiollier 343
Canton de Saint-Galmier, par F. Thiollier......... 355
Canton de Saint-Georges-en-Cousan, par E. Brassart 367
Appendice, par A. Vacher 368
Canton de Saint-Jean-Soleymieu, par P. Tardieu... 372
Canton de Saint-Rambert, par A. de Barthélemy, G. Bulliot, E. Muller et F. Thiollier.......... 380

MÉMOIRES DIVERS

Notice sur quelques inscriptions antiques du Forez, par A. Héron de Villefosse.................... 405
Catalogue des inscriptions antiques trouvées en Forez 408
Numismatique forézienne, par P. Testenoire-Lafayette 412
Description géologique du département de la Loire, par L. Favarcq............................ 425
Notes sur les Mines du Bassin houiller de la Loire, par E. Brossard 427
Foréziens dignes de mémoire, par J. Delaroa........ 433
Liste des Souscripteurs.......................... 447

(1) Dans l'indication des limites du Forez, on a oublié de signaler au-delà d'Ambierle et de Changy les enclaves foréziennes de Saint-Martin-d'Estréaux, de Durbize et les parcelles d'Arfeuilles, d'Ande-la-Roche et de Montaiguet, villages du Bourbonnais, dont quelques parties dépendaient de notre province.

(2) Lire au-dessous de la gravure de la page xxxvi : médaillon au lieu de médaille et rectifier ainsi les 29e et 30e lignes de la même page : Galle Jaley, Dumarest, Fleury Montagny et Merley.

GRAVURES

TABLE DES CLV EAUX-FORTES, GRAVURES OU HÉLIOGRAVURES HORS TEXTE (1)

I. Bourg-Argental. Portail de l'église.
II. Saint-Sauveur-en-Rue. Eglise.
III. Cornillon. Château et village. Au fond, la Loire.
IV. Cornillon. Château, la Loire et le viaduc du chemin de fer.
V. Cornillon. Cheminée à l'intérieur du château.
VI. Feugerolles. Château, vu du levant.
VII. Saint-Victor. La Loire et la naissance du canal du Forez.
VIII. Maleval. Eglise, ruines du château et rocher de la citadelle.
IX. Maleval. Eglise, vue de l'est.
X. Maleval. Montée de l'église et restes du rempart.
XI. Sainte-Croix. La Chartreuse, Etat en 1860.
XII. Saint-Chamond. Le Gier, église Saint-Pierre, etc.
XIII. Saint-Etienne. Façade de la Grand'Eglise en 1870, (Eau-forte de Trouilleux).
XIV. Valprivas. Intérieur de la cour.
XV. Rochebaron. Le château, la Loire et les montagnes de Monistrol.
XVI. Roche-en-Regnier. Château et rochers.
XVII. Paysage près de Roche-en-Regnier.
XVIII. Chalancon. Château, rochers et rivière d'Ance.
XIX. Artias. Château et vallée de la Loire.
XX et XXI. Riotort. Eglise romane.
XXII. Chamalières. Eglise romane.
XXIII. Polignac. Château et montagnes du Velay.
XXIV et XXV. La Bénisson-Dieu. Eglise.
XXVI. La Bénisson-Dieu. Intérieur de l'église.
XXVII. La Bénisson-Dieu. Chapelle de Nérestang, croix, reliquaires et ornements sacerdotaux.
XXVIII. Villeret. Porte de l'enceinte.
XXIX. Villeret. Enceinte, côté sud.
XXX. Charlieu. Portail nord du narthex.
XXXI et XXXII. Charlieu. Détails du même portail.
XXXIII et XXXIV. Charlieu. Arcade du narthex.
XXXV. Charlieu. Cloître de l'abbaye.
XXXVI. Charlieu. Cloître de l'abbaye.
XXXVII. Saint-Nizier-sous-Charlieu. Cloître des Cordeliers.
XXXVIII. Charlieu. Eglise abbatiale : salle au-dessus du narthex.
XXXIX. Gatelier. Intérieur du château.
XL. Charlieu. Porte dans la cour de la maison Dupont.
XLI. Saint-Haon-le-Châtel. Porte d'une maison du XVIe siècle.
XLII. Saint-Marcel-de-Felines. Château, vu de l'est.
XLIII. Saint-Marcel-de-Felines. Château, vu du nord-est.
XLIV. Saint-Marcel-de-Felines. Château, intérieur de la cour.
XLV. Digue de Piney. Etat en 1860.
XLVI. Château-Morand.
XLVII. Verrières. Commanderie.
XLVIII. Pommiers. Eglise, prieuré, ancien pont sur l'Aix.
XLIX. Saint-Haon-le-Châtel. Remparts. Côté ouest. Etat en 1865.
L. Saint-Haon-le-Châtel. Intérieur du village.
LI. Ambierle. Triptyque. Sculptures et peintures des volets supérieurs.
LII. Ambierle. Triptyque. Grisailles sur les revers des volets. Voir les peintures, Pl. CXLV.
LIII et LIV. Ambierle. Triptyque. Détails des sculptures.
LV. Saint-André-d'Apchon. Etat du château vers 1860.
LVI. Boisy. Château vu du nord-est.
LVII. Beaucresson. Château vu du sud.
LVIII. L'Aubépin. Château vu du sud.
LIX. L'Aubépin. Entrée principale du château.
LX. L'Aubépin. Porte et cour intérieure du château.
LXI. Vierge de l'église de Feurs gravée d'après la statue en marbre de Bonnassieux (2).
LXII. Vierge de l'église de Tarare gravée d'après la statue en marbre de Bonnassieux (3).
LXIII. Montaiguet. Château.
LXIV. La Bastie. Cour d'honneur du château.
LXV. La Bastie. Intérieur de la chapelle du château avant sa dévastation.
LXVI et LXVII. La Bastie. Détails des bas-reliefs de l'autel de la chapelle (actuellement chez M. Peyre).
LXVIII. La Bastie. Porte en bois de la galerie du 1er étage (actuellement chez M. Beurdeley).
LXIX. Montrouge. Dossier d'une chaise conservée dans le château.
LXX. Montverdun. Châsse en argent de Saint-Porcaire.
LXXI. Les Périchons. Sculpture sur le manteau d'une cheminée du château.
LXXII. Poncins. Effet de brouillard en plaine.
LXXIII. Poncins. Effet de matin en plaine.
LXXIV. Poncins. Lever de soleil en plaine.
LXXV. Chambéon. Coucher de soleil sur un étang.
LXXVI. Poncins. Coucher de soleil sur un étang.
LXXVII. Saint-Sulpice. Coucher de soleil sur un étang.
LXXVIII. Saint-Sulpice. Etang en plaine (eau-forte de Ravier).
LXXIX. Le Lignon près de son embouchure.
LXXX. Poncins. Rives du Vizézy.
LXXXI. Pouilly-les-Feurs. Eglise.
LXXXII. Montbrison. Eglise de Notre-Dame.
LXXXIII. Montbrison. Salle de la Diana.
LXXXIV. Sculpture conservée au musée de la Diana.
LXXXV. Sculpture conservée au musée de la Diana.
LXXXVI. Feurs. La Loire.
LXXXVII. Montrond. Le vieux château et la Loire.
LXXXVIII. Cheminée du château.
LXXXIX. Goutelas.
XC. Chalain d'Isoure. Porte du château.
XCI. Chalain d'Isoure. Porte du château.
XCII. Chandieu. Eglise et Prieuré.
XCIII. Chandieu. Crypte de l'Eglise.
XCIV. Chandieu. Fortifications du Prieuré.
XCV. Saint-Germain-Laval. Porte des fonts baptismaux.
XCVI. Chandieu. Porte des fonts baptismaux.
XCVII. Vaugirard. Porte du château.
XCVIII. Vaugirard. Cheminée dans l'intérieur du château.
XCIX. Saint-Bonnet-le Château. Vue prise de l'ouest.
C. Saint-Bonnet-le-Château. Vue prise de l'est.
CI. Saint-Bonnet-le-Château. Entrée de la crypte de l'église.
CII. Saint-Bonnet-le-Château. Momies dans un caveau de l'Eglise (eau-forte de F. Thiollier).
CIII. Saint-Bonnet-le-Château. Autel en bois sculpté dans la chapelle de l'Hôpital.
CIV. Les Périchons. Autel dans la chapelle du château.
CV. Saint-Nizier de Fornas. Eglise.
CVI. Marols. Eglise.
CVII. Luriec. Eglise et porche.
CVIII. Chenereilles. Intérieur de la cour du château.
CIX. Chenereilles. Galerie au rez-de-chaussée du château.
CX. Saint-Galmier. Porte d'une maison. Etat en 1860.
CXI. Saint-Galmier. Eglise et chapelle de Notre-Dame du Pilier.
CXII. Chevrières. Entrée principale du château.
CXIII. Saint-Médard. Porte fortifiée et portail de l'église.
CXIV. Chalmazel. Côté nord du château.
CXV. Chalmazel. Cour intérieure du château.
CXVI. Pierre-sur-Haute. Jasseries de Coleigne en 1860. (Eau-forte de F. Thiollier.)
CXVII. Cousan. Château, vu du sud.
CXVIII. Cousan. Château, vu de l'ouest.
CXIX. Cousan. Porte du Pont.
CXX. Saint-Rambert. Eglise.
CXXI. Andrézieux. Embouchure du Furan. (Eau-forte de Beauverie.)

---

(1) Les eaux-fortes hors texte sont l'œuvre de MM. Beauverie, Ravier et F. Thiollier. — La plupart des héliogravures ont été faites d'après des clichés de F. Thiollier, dans la maison A. Lemercier et Cie (M. Fillion, directeur). Elles ont été retouchées par F. Thiollier.

(2 et 3). Les planches gravées de ces deux chefs-d'œuvre nous ont été fournies par notre compatriote Bonnassieux; nous sommes heureux de l'en remercier, car les originaux ne sont pas placés ni éclairés de manière à être admirés comme ils le méritent.

CXXII. Saint-Just-sur-Loire. (Eau-forte de Beauverie.)
CXXIII. Saint-Romain-le-Puy. Abside de l'église du prieuré.
CXXIV. Saint-Romain-le-Puy. Intérieur de l'église du prieuré.
CXXV. Saint-Romain-le-Puy. Intérieur de l'église du prieuré.
CXXVI. Grangent. Au fond, la Loire, les Camaldules et Essalois.
CXXVII. Chambles et la Loire.
CXXVIII. Chambles. Château et église.
CXXIX. La Loire et Essalois. Effet de matin.
CXXX. Les Camaldules. Au fond, Essalois et Grangent.
CXXXI. Sury-le-Comtal. Eglise et château.
CXXXII. Sury-le-Comtal. Intérieur du château.
CXXXIII. Sury-le-Comtal. Intérieur du château.
CXXXIV. Sury-le-Comtal. Intérieur du château.
CXXXV. Sury-le-Comtal. Intérieur du château.
CXXXVI. Sury-le-Comtal. Intérieur du château.
CXXXVII. Sury-le-Comtal. Intérieur du château.
CXXXVIII. Thiers. La maison du Pirou. Etat avant 1885.
CXXXIX. La Chaise-Dieu. Intérieur de l'église.
CXL. La Chaise-Dieu. Stalles, tentures, tombeau du pape Clément VI, etc.
CXLI. La Chaise-Dieu. Cloître et église.
CXLII. La Chaise-Dieu. Cloître.
CXLIII. Sculptures, ciselures, étoffes, etc. : 1, 4, 13, 17, 19, 20, 25, Détails au château de Sury, 2, Châsse de Saint-Domnin (Collection F. T.). 3. Détail au château des Périchons. 5, Chasuble à Saint-Rambert. 6, Panneaux à Saint-Rambert. 7, Chaise à Montrouge. 8, Tête du pape Clément VI à La Chaise-Dieu (d'après M. de Laurière) 9, 11, 15, 23, Détails des Boiseries de La Bastie. 10, Chaire de l'église de Notre-Dame à Saint-Etienne. 12, Retable à Saint-Sauveur. 14, Chasuble à Cornillon. 16, Sculptures sur bois à La Bénisson-Dieu. 18, Détails des fonts baptismaux de Saint-Galmier. 21, Meuble provenant probablement de La Bastie (Collection F. T.) 22, Cheminée à La Tour-en-Jarez. 24, Vierge à Chandieu. 26, Grille en fer forgé à Sainte-Croix.
CXLIV. Sculptures, ciselures, etc. : 1, Arquebuse provenant de Feugerolles (Con Nicolas). 2, 5, 8, 9, 10, 12, Chapiteaux au Moûtier de Thiers. 3, 17, Détails du porche de Charlieu. 4, Croix à Saint-Sauveur. 6, 7, 38, 59, Chapiteaux à Sainte-Foy. 11, 13, 15, 16, 18, 22, 23, 40, 45, 48, 50, 52, 57, Détails de l'ancienne église de Saint-Héand. 14, Bénitier à Chamalières. 19, 30, Panneaux provenant de Charlieu. 20 Détails de l'église du Prieuré de Saint-Romain-le-Puy. 21, Croix à Saint-Laurent-Rochefort. 24, 25, 26, 27, Mobilier de l'Eglise de Cornillon. 29, 34, Sculptures sur pierre provenant de Charlieu, actuellement au musée de Montbrison. 31. 33, Hallebardes foréziennes (Con Nicolas). 32, Ivoire sculpté à l'église de Noirétable. 35, 36, 41, 43, 44, 46, Pierres sculptées réunies dans un jardin de Montbrison. 54, Bas-relief au château de la Salle. 37, Vierge en albâtre à Saint-Marcel d'Urfé. 39, Vierge de Feurs par Bonnassieux. 42, Niche à Ambierle. 47, 49, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, Médaillons en pierre au château de Saint-André d'Apchon. 51, 53, 56, 58, Médaillons au château de Montrouge. 55, Pierre à Saint-Germain-Laval.
CXLV. Peintures diverses : 1, à Saint-Bonnet. 2, Vitrail de La Bastie. 3, 5, 10, 11, Vitraux à Ambierle. 4, 15, Vitraux à Saint-André d'Apchon. 6, 7, 8, 9, Triptyque d'Ambierle (voir Pl. LI et LII). 12, 13, 14, Fresque à La Chaise-Dieu.
CXLVI, VII, VIII, IX. Vues prises à Verrières, Montbrison, Pommiers et Prandière pendant les grandes manœuvres de 1882.
CL. Réductions des dessins de l'armorial de Guillaume Revel (1450), conservé à la Bibliothèque nationale. Portraits des ducs et duchesses de Bourbon, villes et châteaux du Forez.
CLI et CLII. Intérieurs de fermes (Eaux-fortes de Trouilleux).
CLIII. La plaine d'Aurec, d'après un dessin de J. Faure.
CLIV. Médailles : 1, monnaie d'argent des Ségusiaves; ii, monnaie de bronze à la légende SEGISV; iii, monnaie de potin à la légende SEGISV; iv, v, potins Eduo-Ségusiaves; vi, grand denier de Guillaume I, comte de Lyon; vii, denier nivernais de Guy IV, comte de Forez; viii, jeton de Gabriel de Lévis-Cousan; ix, jeton d'Anne d'Urfé; x, médaille d'Antoine d'Albon; xi, médaille de Charles de Bourbon; xii, médaille de Florimond Robertet; xiii, médaille de Raoul de Rostaing; xiv, médaille de Charles de Rostaing; xv, tête de la Liberté gravée par Galle (1792).
CLV. Limites comparées du département de la Loire en 1889 et de la province du Forez en 1789 (carte).

TABLE ALPHABÉTIQUE DES 825 GRAVURES CONTENUES DANS LE TEXTE

Les noms des Artistes sont indiqués au bas de chaque gravure.

Aix (Rivière d'), xix, 210, 211, 213, 220, 258. — Aix, 220. — Albieu, 301. — Albuzy, 130. — Allée couverte, 376. — Allieu, 296. — Ambierle, 16, 224. 225, 226, 227. — Amions, 214. — Anse (Rivière d'), xi. — Antiquités, 36, 388. — Apinac, 348. — Aqueduc, 101, 102, 113. — Arc Solet, 118. — Argental, 10, 76. — Argentière (L'), 366. — Arthun, 297, 331. — Aubépin (L'), 251, 252. — Aurec, xx. — Auriol, xi, xviii, xix.

Baffie, 212, 213. — Balbigny, xxii, 4. — Bandeaux, v, vii, 1, 35, 133, 259, 405 (motifs empruntés à l'ornementation de la Bastie, à l'exception de celui du fº v, qui est dessiné d'après un panneau appartenant à F. Thiollier et celui du fº 259, dessiné d'après une frise de l'église de Luriec. — Bard, 269. — Bastie (La), 4, 23, 325, 331. — Baubignieu, 80. — Beaubrun, 52, 57. — Beaufranchet, xxxi. — Beaulieu, 161. — Belle-Croix, 362. — Bellegarde, 358, 359. — Bénisson-Dieu (La), 11, 142, 143, 144, 146. — Bérard, 55. — Boën, xxii, 289, 290, 291, 292, 293. — Bois (Le), 120. — Boisy, 20, 157, 158, 159. — Bonlieu, 21, 323, 324. — Bonson, 384. — Bonson (Rivière de), 352. — Bourg-Argental, 73, 75, 78. — Bouthéon, xv, 360, 361, 362. — Briennon, 148. — Buisson (Le), 98. — Bussy-Albieu, 299, 300, 301.

Camaldules (Les), 398. — Cascades, xx, 95, 117, 118, 328. — Cervière, xxiv, 100, 340, 341. — Chagnon, 100, 101, 102. — Chaise-Dieu (La), xxix, xxx, xxxi, xxii, 11. — Chalain d'Isoure, 270, 271. — Chalencon, xi, xxiv, xxv. — Chalmazel, xxv, 369. — Chamalières, xxiii, xxx, xxxii, xxxiii. — Chambles, 384, 385. — Chambre (La), 231. — Chandieu, xxxv, 273, 274, 275. — Chantois, 215. — Char de Buttes, 132. — Charlieu, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 183. — Château-Grillet, 98. — Châteauneuf, 102. — Châtelet (Le), 386. — Châtelmontagne, xxvi. — Châtelneuf, 367, 368. — Châtelus, 362. — Chazelles-sur-Lavieu, 374. — Chenereilles, xxxvi, 374. — Cherier, 243. — Chevrières, xxxiii, 363, 364, 365. — Chirat (La), 245. — Clépé, 303. — Coise, 356, 366. — Contenson, 240, 241. — Cornillon, 82, 86, 87, 88, 91. — Cousan, xviii, xx, xxi, xxxi, 13, 367, 369, 370, 371. — Cremeaux, 244. — Crevants (Les), 219. — Cros (Le), 56. — Crozet, 187, 188. — Cursieu, 268.

Dargoire, 103. — Diana (La), 12. — Doizieu, 113. — Donzy, 338, 339. — Dorley (Le), 113. — Durèze (La), 101. — Durolle (La), xxvii, xxviii, xxix.

Ecotay, 277, 278. — Essalois, 387, 388. — Essertines-en-Châtelneuf, 279. — Estivareilles, 350. — Etangs, xiii, xvii, xviii, xxiv, 29, 30, 56, 130, 284, 297, 321, 331. — Etivalière, 60.

Feugerolles, 28, 82, 83. — Feurs, 332. — Firminy, 88. — Forez (Le pays de), viii, 34. — Fouillouse (A La), 129. — Furan (Rivière du), 36, 39, 41, 43, 49, 51, 59, 60.

Gatelier, 181, 182. — Gier (Rivière du), 100, 103, 109, 110, 111, 112, 117, 118. — Gouffre d'Enfer, 68. — Goutelas, 313, 314. — Goutte (La), 342. — Goutte Morte (La), xiii, xxi. — Graix, 77. — Grangent, xiv, 397, 398. — Gresolles, 215, 216. — Grotte des Fées, 367. — Gueule d'Enfer, 373. — Gumières, 375.

Hôpital-sous-Rochefort (L'), xv, 307, 308, 309.

Janon (Rivière de), 109, 110. — Jas, 334. — Jœuvres, 151. — Jourcey, 358. — Jurieu, 104.

Langonan, 113. — Legniec, 353. — Leignieu, 305. — Lespinasse, 192, 236. — Lettre ornée, v. — Lière (La), 193. — Lignon (Le), xiv, xx, xxi, xxii, xxiii, 2, 3, 4, 22, 26, 289, 368. — Loire (La), ix, xiii, xiv, xxi, xxii, xxiii, 3, 4, 5, 6, 31, 32, 82, 91, 132, 134, 135, 150, 151, 152, 153, 200, 201, 215, 257, 333, 365, 384, 396, 397, 398. — Lorette, 95. — Louvesc (La), 25. — Lupé, 94. — Luriec, 375.

Mably, 149. — Magnieu-Haute-Rive, 30. — Maleval, 95, 96, 97. — Malleval, 128. — Marandière, 351. — Marcigny, xxvi. — Marcilly-le-Châtel, 311. — Marclopt, 335. — Mare (La), xx. — Mares, 163, 198, 216, 219, 250, 355. — Margerie, 375. — Marols, 376, 377, 378. — Meons, 55. — Merle, 352. — Merlée (La), 340, 341, 342. — Mézenc (Le), x. — Mineurs, 429, 430. — Miribel, 394, 395. — Miserieu, 315. — Moind, 282, 283, 284. — Montaiguet, 189. Montarcher, 378, 379. — Montbrison, xxx, xxxv, 8, 12, 13, 14, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267. — Montcellier, 199. — Montchal, 76, 77. — Monthieu, 37. — Montguerlhe, xxxii. — Montrond, xxi, 21, 365, 366. — Montrenard, 180. — Montrouge, 287. — Montsupt, 287. — Montverdun, 25, 315, 316, 317. — Mornant, xiii, xvii, xviii, 29, 30, 284. — Moûtiers, xxvii, xxix.

Néronde, 195. — Noirétable, 340. — Nollieu, 216. — Notre-Dame de Grâces, 385, 386. — Notre-Dame de Laval, 211, 212.

Ouches, 155, 156. — Onzion, 119.

Pacaudière (La), 186. — Paysan Forézien, xv. — Pelletier (Usine), 396. — Perreux, 205, 206, 207. — Pérignieu, 393. — Pierre de la Bauche, 124. — Pierre Cubertelle, 377, 379. — Pilat, 116. — Piney, xxii, 31, 198. — Plaine du Forez, xvi, 6. — Plaine de Roanne, 163. — Plateaux, xvi, xxi, xxiii, xxiv, xxv, 78, 123. — Platon, 120. — Pommiers, 217, 218, 219. — Poncins, 99. — Poncins, xvi, 7, 99, 321, 331. — Pont du Diable, 368. — Pont Morru, 220. — Pouilly-les-Feurs, 336, 337. — Pouilly-les-Nonnains, 160.

Randan, 333. — Régny, 255, 256. — Renaison, 230. — République (La), 123. — Ressis, 200. — Rhône (Le), 98. — Rive-de-Gier, 99, 100, 103. — Roanne, 134, 138, 139, 140, 142, 163. — Rochebaron, xxiii, 3. — Rochecorbière, 68, 70. — Roche-en-Regnier, xxxii. — Rochefort, 328, 329. — Roche-la-Molière, 89. — Rochetaillée, xxiv, 24, 66, 67, 68, 69, 70, 71. — Rollet (Antiquités chez M.), 134. — Rosiers Côtes d'Aurec, 351, 352, 353, 354. — Roue (La), xxx. — Royon, xxiv.

Saillant, xxxi. — Sail-sous-Cousan, 371. — Saint-André d'Apchon, 232. — Saint-Bonnet-le-Château, xxxii, xxxiii, 15, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351. — Saint-Bonnet-les-Oules, 365. — Saint-Chamond, 108, 109, 110, 111, 112. — Sainte-Croix, 104, 106. — Saint-Cyprien, 395. — Saint-Didier, 342. — Saint-Etienne, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65. — Saint-Etienne-le-Molard, 6. — Sainte-Foy, 325. — Saint-Galmier, 355, 356, 357. — Saint-Genès-Malifaux, 121, 122, 123. — Saint-Georges de Baroille, 6. — Saint-Georges-en-Cousan, 367. — Saint-Germain-Laval, 210, 220. — Saint-Haon-le-Châtel, 17, 223. — Saint-Héand, 124, 125, 126, 127, 128, 130. — Saint-Jean de Bonnefont, 71. — Saint-Jean (Saint-Maurice), 155. — Saint-Jean-Soleymieu, 372, 373. — Saint-Jodard, 200, 201. — Saint-Just-en-Bas, 368. — Saint-Just-en-Chevalet, 239, 240, 243. — Saint-Just-en-Velay, xxiv. — Saint-Just-sur-Loire, 5, 396. — Saint-Laurent-sous-Rochefort, 327. — Saint-Marcel de Felines, 27, 28, 201, 202, 203. — Saint-Marcel d'Urfé, 245, 247. — Saint-Marcellin, 399. — Saint-Martin-la-Sauveté, 290. — Saint-Maurice-sur-Loire, 150, 151, 152, 153, 154. — Saint-Médard, 34. — Saint-Pierre-la-Noaille, 183, 184. — Saint-Polgues, 221. — Saint-Priest, 41, 131. — Saint-Priest-la-Prugne, 245, 246. — Saint-Priest-la-Roche, 32, 257. — Saint-Rambert, xxxiv, 10, 379, 380, 381, 382, 383, 389, 390, 391, 392, 393, 404. — Saint-Régis-du-Coin, 122, 376. — Saint-Romain-d'Urfé, 246. — Saint-Romain-en-Jarez, xii, 107. — Saint-Romain-le-Puy, 401, 402. — Saint-Romain-les-Atheux, 122. — Saint-Sauveur-en-Rue, 79, 86. — Saint-Symphorien-sur-Coise, xii. — Saint-Victor-sur-Loire, ix, xxii, xxiii, 91. — Salle (La), 320. — Sardon (Le), 100. — Sarrots (Les), 342. — Sauvain, 369. — Savignieu, 287. — Semène (Rivière de), xi, xviii, xx. — Semur-en-Brionnais, xxvi, xxvii. — Soleil (Le), 37, 58. — Souternon, 222. — Sury-le-Comtal, 403.

Teillières, 356. — Terrasse (La), 65. — Thiers, x, xxvii, xxviii, xxix, xxx. — Tour-en-Jarez (La), 129. — Tourette (La), 351. — Trelins, 330.

Urfé, xxi, 17, 242. — Usson, 354.

Valbenoite, 41, 54, 55, 67. — Valla (La), 114, 115, 116. — Valprivas, xxii. — Vassalieu, 387. — Vauberet, 268. — Vaugirard, 276, 277. — Vaux, 238. — Veauche, 367. — Veauchette, 403. — Velay, xxv. — Verdier (Le), 249, 250. — Verin, 98. — Verine, 400. — Vernay, 357. — Verrières (Commanderie de), 213, 214. — Verrières, 287, 288. — Villars, 94. — Villeneuve, 350, 352. — Villeret, 161, 162. — Virieu, 93. — Viverols, xxix. — Vizezy, 13, 14, 261, 262, 327. — Voulte (La), 3.

FINI D'IMPRIMER LE XX AVRIL MDCCCLXXXIX
PAR A. WALTENER ET COMPAGNIE
RUE BELLE-CORDIÈRE
LYON

EQUE SAINTE GENEV

725